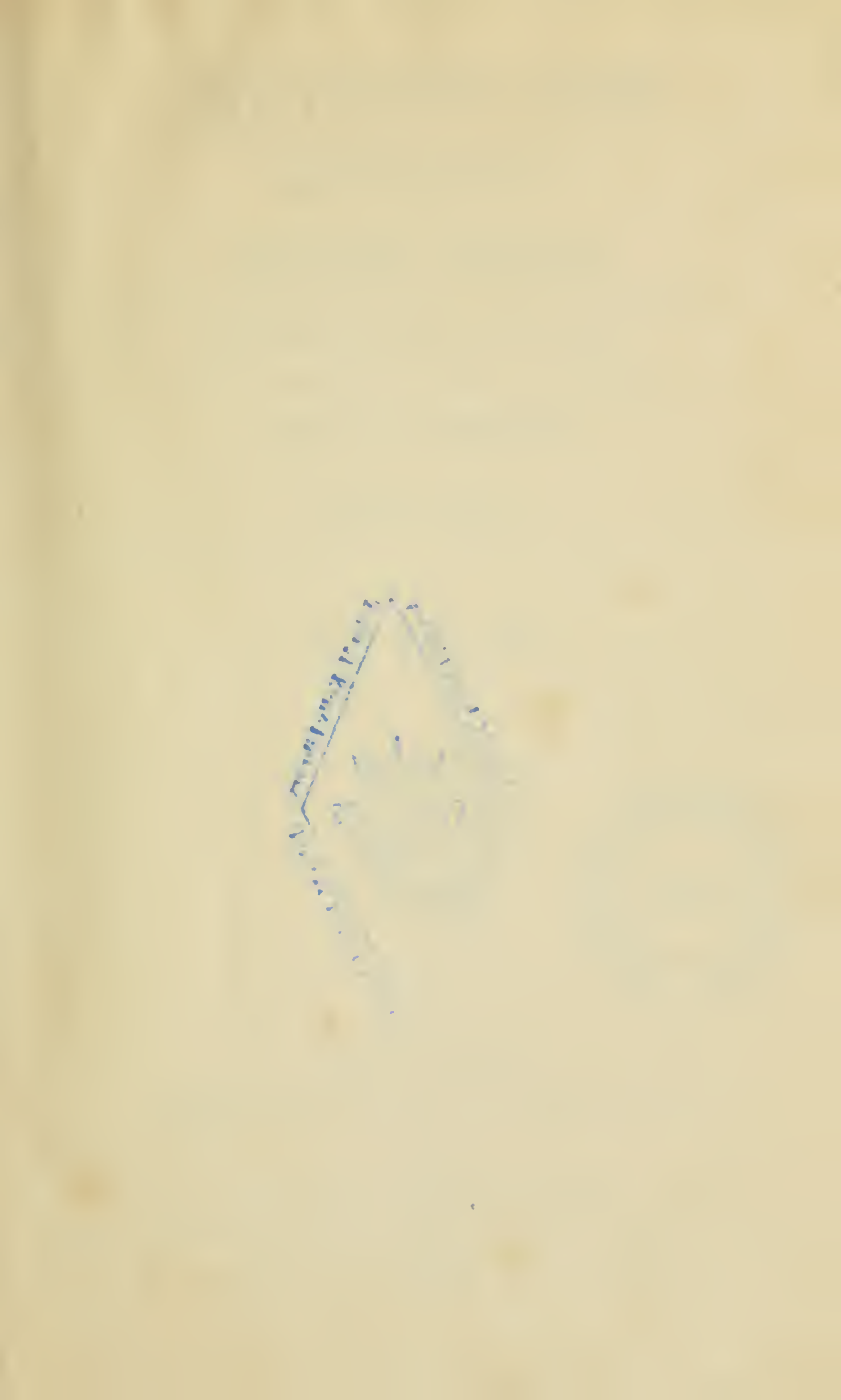





John W. Kelly Library
John W. Kelly Library
John W. Kelly Library

DICTIONNAIRE
HISTORIQUE,

OU

HISTOIRE ABRÉGÉE

DES HOMMES QUI SE SONT FAIT UN NOM PAR LEUR GÉNIE, LEURS TALENS, LEURS VERTUS, LEURS ERREURS OU LEURS CRIMES,

DEPUIS LE COMMENCEMENT DU MONDE JUSQU'A NOS JOURS;

PAR F. X. DE FELLER.

Huitième Édition,

AUGMENTÉE DE PLUS DE 2000 ARTICLES INTERCALÉS PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

TOME SEPTIÈME.





BESANÇON,

OUTHENIN CHALANDRE FILS, IMPRIMEUR-ÉDITEUR,
GRAND'RUE, N° 60.

PARIS,

CHEZ GAUME FRÈRES, LIBRAIRES.

1832.



DICTIONNAIRE

HISTORIQUE

DE FELLER.

HIARBAS, roi de Gétulie, irrité du refus que Didon faisait de l'épouser, déclara la guerre aux Carthaginois, qui, pour avoir la paix, forcèrent la reine à consentir à ce mariage. Cette princesse, voyant qu'elle ne pouvait se dispenser de satisfaire ses sujets, feignit de vouloir apaiser, par un sacrifice, les mânes de Sichée, son premier mari; et, après s'être enfoncé un poignard dans le sein, elle se jeta dans un bûcher qu'elle avait allumé. Virgile, pour animer l'action de son poème, feint que ce fut Énée qui causa son désespoir par sa fuite. On pourrait jusqu'à un certain point, ranger cette notice parmi celles qui appartiennent aux temps fabuleux.

HICÉTAS, philosophe syracusain, pensait que le ciel, le soleil et les étoiles étaient en repos, et que la terre était mobile, ainsi que nous l'apprenons de Cicéron. Copernic lui doit la première idée de son système, ou bien à Aristarque de Samos (*voyez* ce nom); car on ne sait exactement en quel temps ont vécu ces précurseurs du copernicisme, entre lesquels il faut compter aussi Philolaus.

HICKÉSIUS, ou plutôt HIEKES (Georges), savant anglais, né en 1642 à Newsham, dans la partie septentrionale de l'Yorkshire, mort à Worcester en 1715, est connu principalement par un livre estimé, sous ce titre : *Linguarum veterum septentrionalium thesaurus*. Il a été imprimé à Oxford avec les *Antiquités saxonnes* de Fontaine; et dans le recueil intitulé : *Antiquæ litteraturæ septentrionalis libri duo*, Oxford, 1703 et 1705, 2 vol. in-fol., fort rares et fort chers.

* HIDALGO Y COSTILLA (Don Miguel), l'un des premiers chefs de l'insurrection mexicaine, était né au Mexique de parens espagnols. Dès sa jeunesse il avait embrassé l'état ecclésiastique : ses talens et son instruction lui donnèrent une grande influence sur les Indiens. Il se fit chérir également des Espagnols et des naturels du pays; mais il paraissait plus attaché aux derniers, et partageait la haine que les Mexicains éprouvaient pour les étrangers qui venaient en Amérique. Il fut un des premiers qui cherchèrent à soustraire son pays à la puissance de la Métropole. Le plan de l'insurrection fut conçu par lui et trois officiers avec lesquels il était lié. Le projet fut en partie découvert; mais Hidalgo fut instruit de bonne heure de cette circonstance qui pouvait lui être funeste, et il chercha aussitôt des moyens ou de prévenir les résultats fâcheux que la connaissance du complot pouvait lui attirer, ou bien de hâter le moment de l'exécution, afin de prendre ses ennemis au dépourvu. C'était le 14 septembre 1810 : ce jour-là il devait prêcher les Indiens : il prit pour sujet de son sermon la tyrannie des Espagnols : il la présenta sous des couleurs tellement odieuses, et parla avec tant d'éloquence que ses auditeurs coururent à l'instant même aux armes : tel fut le commencement de l'insurrection. Hidalgo se mit à la tête de ces nouveaux soldats auxquels se joignirent deux escadrons du régiment de la reine. Les troupes insurgées s'emparèrent d'abord de la ville de Zelaya où deux régimens espagnols vinrent grossir leurs rangs. Elles se portèrent ensuite sur l'opulente cité de Goanaxoato qui est

peuplée de 80,000 habitans, et qui ne fit qu'une faible résistance. Pour augmenter le nombre de ses soldats, Hidalgo affranchit les Indiens de la taxe humiliante qui leur avait été imposée à l'époque de la conquête sous le titre de *tributos*. Son armée était devenue considérable ; il lui donna une organisation régulière, et ceux qui n'étaient point armés de fusils eurent des haches, des piques et même des couteaux. Les trésors qu'il avait trouvés dans plusieurs endroits et notamment dans la dernière ville, lui servirent à payer ses campagnons. Il fit battre de la monnaie au nom de la liberté américaine, et quand tous ces premiers travaux eurent été ainsi terminés, il se dirigea sur Valladolid où il fut reçu aux acclamations de la population indienne. C'était le 20 octobre, environ six semaines après que la révolution avait éclaté. L'armée insurgée était d'environ 80,000 hommes ; il lui manquait encore non de l'enthousiasme, mais de l'esprit d'obéissance qui est la condition essentielle des succès militaires. Hidalgo se décida à marcher sur Mexico : il avait été nommé généralissime, et sur lui pesait toute la responsabilité des divers mouvemens des troupes. Arrivé le 27 octobre à Toluca qui n'est éloigné que de douze lieues de la capitale du Mexique, il fut arrêté quelques instans par une excommunication lancée contre lui par l'archevêque de cette ville : Hidalgo répondit à l'anathème lancé contre lui par une profession de foi dans laquelle il exposait sa croyance, et se justifiait complètement du reproche d'hérésie. Ses partisans ne furent point ébranlés par les foudres de l'Eglise, en sorte que, précédé par l'image de la Vierge, il s'avança, et fut le 31 octobre en vue de Mexico. Son projet était de prendre la ville d'assaut ; mais l'indiscipline de ses troupes l'en empêcha, et il fut obligé de camper sur une montagne voisine. Le vice-roi n'avait que des forces très inférieures : néanmoins il attaqua cette multitude à laquelle il ne voulait pas laisser le temps de s'aguerrir pendant les lenteurs et au milieu des combats d'un siége régulier. A la vue des troupes royales les Indiens se mirent en déroute : saisis d'épouvante ils fuyaient de tous côtés : Hidalgo voulut en vain les retenir : toutefois il en réunit le plus grand nombre (7 novembre 1810), et parvint à reprendre l'offensive. Son autorité fut reconnue dans les provinces de Valladolid, Mechoacan, Lacatégas, Guadalaxara, San-Louis de Potosi, et Sonora. Le vice-roi ne le laissa pas long-temps dans cet état de prospérité : il l'attaqua de nouveau le 17 janvier à Elpuente de Calderon, et dispersa ses troupes qui cependant combattaient avec valeur. Après avoir réuni quelques soldats, Hidalgo se rendit à Zacatégas, où il rétablit son artillerie et organisa quelques corps de *guérillas*. Ne pouvant se soutenir dans cette partie du Mexique, il se dirigea vers les provinces orientales qu'il fit prononcer en sa faveur. Mais, poursuivi par un autre corps de troupes royales, il chercha à se réfugier dans la Louisianne. Trahi par quelques-uns de ses partisans, il fut attaqué à l'improviste et fait prisonnier avec 50 officiers fidèles, qui furent livrés aux Espagnols et fusillés bientôt après. Hidalgo subit le même sort le 27 janvier 1811 ; mais auparavant il fut, par ordre de l'inquisition, dégradé de la prêtrise. Dans cette première guerre les troupes royales avaient été commandées par les généraux Cruz, Colleja, les colonels Lopes, Truxillo, etc. Le vice-roi fut d'abord Iturrigary, puis Vénegas qui excita par sa conduite trop absolue de nouveaux soulèvemens dont le résultat a été plus tard l'expulsion des Espagnols. Iturbide voulut recueillir les fruits d'une lutte de 12 ans. Son règne fut éphémère, et une république fédérative a été proclamée au Mexique. *Voyez* l'article ITURBIDE.

HIDULPHE (Saint), né à Ratisbonne de parens illustres, fut élevé malgré lui sur le siége archiépiscopal de Trèves, par le consentement unanime du clergé de cette église, qu'il gouverna pendant quelques années avec beaucoup de piété et de sagesse, mais qu'il quitta ensuite pour suivre l'attrait qu'il avait toujours conservé pour la solitude. Il se retira dans les Vosges, où il bâtit plusieurs monastères, entre autres celui de Moyen-Moutier,

où son corps fut déposé après sa mort, qui arriva en 707. Sa *vie* se trouve dans le *Thesaurus* de Martenne. Ce saint a donné son nom à une savante congrégation de bénédictins, dont le chef-lieu est à Verdun. *Voyez* COUR.

HIERAX, philosophe égyptien, mis au nombre des hérétiques du 3e siècle, proscrivit le mariage, l'usage du vin et les richesses. Il soutenait que le paradis n'était pas un séjour sensible et physique, et que Melchisédech était le Saint-Esprit (opinion qui lui fut commune avec quelques saints pères). Il distinguait aussi la substance du Verbe et celle du Père, et les comparait à une lampe à deux mèches, comme s'il y eût une nature mitoyenne, d'où l'une et l'autre prissent leur clarté. Saint Epiphane a réfuté ces assertions, dont quelques-unes étaient suffisamment confondues par la croyance générale et uniforme des fidèles.

HIEREMIAS. *Voyez* JÉRÉMIE.

HIÉROCLÈS, nom de plusieurs personnages célèbres de l'antiquité. — HIÉROCLÈS, président de Bithynie, et ensuite gouverneur d'Alexandrie et de toute l'Egypte, persécuta les chrétiens au commencement du 4e siècle, et publia contre eux, sous le règne de Dioclétien, un livre intitulé *Philalethès*, ou l'*Ami de la vérité*; froide rapsodie de ce qu'avaient dit Celse et Porphyre ; il osa mettre les prétendus miracles d'Aristée et d'Apollonius de Thyane au-dessus de ceux de J.-C.; mais Lactance (qui a composé pour réfuter le Philalèthes son *traité des Institutions divines*) et Eusèbe firent voir le ridicule de cette comparaison. Hiéroclès avait tiré ces prétendus miracles de la *Vie* d'Appollonius, écrite par Philotraste; *vie* qu'on sait n'être qu'un tissu de fables puériles. On a observé que dans les supplices qu'il fit souffrir aux chrétiens, il poussa la cruauté aux derniers excès, tandis que dans ses écrits, il affectait un ton de modération et de raison : « Vrai caractère de la philosophie ir- » réligieuse (dit un auteur moderne), » qui s'attache à déguiser l'atrocité de ses » principes et de ses sentimens par la » douceur des paroles, et à trouver dans » l'hypocrisie une ressource contre l'hor- » reur que ses systèmes inspirent. » M. de Chateaubriand a fait d'Hiéroclès un des personnages de son poème des *Martyrs*, et il a mis dans sa bouche un discours qu'on doit regarder comme l'analyse fidèle des sophismes de tous les temps contre la sainteté du christianisme. C'est par erreur que quelques critiques ont confondu ce persécuteur des chrétiens avec le philosophe dont l'article suit.

HIÉROCLÈS, célèbre philosophe platonicien du 5e siècle, enseigna avec beaucoup de réputation à Alexandrie. Il composa *sept livres sur la Providence et sur le Destin*. (*De Providentia et fato, deque liberi arbitrii cum divina gubernatione convenientia commentarias*) dont Photius nous a conservé des extraits. On y voit qu'Hiéroclès pensait que *Dieu a tiré la matière du néant*, *et l'a créée de rien*; ce qui prouve la fausseté de l'opinion commune, qui regarde les anciens philosophes comme généralement opposés à la création, et partisans de la matière éternelle. Platon, Proclus, Philolaüs, Jamblicus, etc., ont pensé sur cet article comme Hiéroclès, quoique celui-ci s'exprime plus amplement et plus clairement. Il reproche à quelques philosophes de n'avoir pas cru Dieu assez puissant pour créer le monde, sans que la matière incréée, et par conséquent indépendante de lui, ait concouru à cette production ; il observe que « le bon ordre se trouve » assez dans un être lorsqu'il existe natu- » rellement par lui-même, et que par » conséquent c'eût été en Dieu une appli- » cation superflue d'avoir voulu avancer » ce qu'il n'avait pas fait... Ne serait-ce » pas contre la nature, dit-il, de vouloir » ajouter à un être incréé et subsistant par » lui-même? » Ce raisonnement judicieux mérite d'avoir place parmi ce qu'on a dit de mieux contre l'éternité de la matière (*Voyez* PROCLUS, DIADOCUS). Les extraits de son *Livre du Destin* furent imprimés à Londres, 1673, 2 vol. in-8, avec son *Commentaire* sur Pythagore; et ce dernier a été publié séparément à Cambridge, 1709, et à Londres, 1742, in-8. (Ils ont aussi été publiés à Paris par Fré-

déric Morel, Paris, 1597, in-8. Les autres ouvrages d'Hiéroclès sont : *des Æconomiques* à l'exemple de celles de Xénophon ; un *Traité des maximes des philosophes :* Stobée a conservé des *fragmens* de ces deux ouvrages. Hiéroclès avait composé en outre des *Commentaires sur le Gorgias* de Platon, et un *Traité de la justice* dont Dacier regrette la perte. Le *Commentaire* d'Hiéroclès *sur les vers dorés de Pythagore* a été publié d'abord en latin, Padoue, 1474, Rome, 1475, in-4, édition très rare ; puis en grec avec une traduction latine par J. Courtier, Paris, 1583, in-12, Londres, 1673, édition dont nous avons déjà parlé in-8, et qui contient tous les ouvrages d'Hiéroclès ; l'édition de Cambridge, 1709, in-8, fait partie de la collection des *variorum*. Le commentaire sur les vers dorés de Pythagore a été traduit en français par G. Rheginus ou Regnaud, sous ce titre : *Institutions divines contre les athéistes*, Lyon, 1650, in-8, très rare, et par Dacier, Paris, 1706, 3 vol. in-12 ; il a été aussi traduit en italien et en anglais, et en latin par Lélio Giraldi.

HIÉROME. *Voy*. JÉROME.

HIÉRON Ier, roi de Syracuse, monta sur le trône après son frère Gélon, l'an 478 avant Jésus-Christ. Autant celui-ci s'était fait aimer par son équité et par sa modération, autant Hiéron se fit haïr par ses violences et par son avarice. Il voulut envoyer Polyzèle, son frère, au secours des Sybarites contre les Crotoniates, afin qu'il pérît dans le combat. Mais Polyzèle, qui prévit ce dessein, n'accepta pas cet emploi ; et voyant que ce refus irritait son frère, il se retira auprès de Théron, roi d'Agrigente. Hiéron se prépara à faire la guerre à Théron. Les habitans de la ville d'Himéra, dans laquelle commandait Thrasidée fils de Théron, lui envoyèrent des députés pour se joindre à lui ; mais Hiéron aima mieux faire la paix avec Théron qui réconcilia les deux frères. Après la mort de Théron, Trasidée entreprit la guerre contre les Syracusains. Hiéron entra avec une forte armée dans le pays des Agrigentins, défit Thrasidée et lui ôta sa couronne. Le poète Pindare a chanté les victoires d'Hiéron aux jeux olympiques et aux jeux pythiens. Il remporta trois fois le prix aux jeux olympiques, deux fois à la course à cheval et une fois à la course du chariot. Il appela à sa cour Simonide, qui eut un grand empire sur son esprit, Pindare, Epicharme et d'autres savans. Eschyle jaloux des premiers succès de Sophocle, ayant quitté la Grèce, vint finir ses jours auprès d'Hiéron. (*Voyez* une belle parole de ce roi, article XÉNOPHANES). Il mourut à Catane l'an 467 avant J. C., et eut pour successeur son frère Thrasybule, qui eut tous ses défauts sans avoir aucune de ses vertus. On a plusieurs médailles de ce prince et du suivant.

HIÉRON II, roi de Syracuse, régna environ deux siècles après Hiéron Ier ; il descendait de Gélon, et en avait les vertus. Toutes les villes de l'île lui décernèrent la couronne de concert, et le nommèrent capitaine général contre les Carthaginois. Ce fut en cette qualité qu'il continua de faire la guerre aux Mamertines, et proposa de les faire chasser de la ville de Messine. Les Mamertins eurent recours aux Romains, auxquels ils livrèrent Messine, l'an 260 avant J. C. Les Carthaginois, appelés par le parti contraire, mirent le siége devant Messine, et firent un traité d'alliance avec Hiéron, qui joignit ses troupes aux leurs. Le consul romain Appius Claudius leur donna bataille, et attaqua premièrement les Syracusains. Le combat fut sanglant : Hiéron y fit des prodiges de valeur ; cependant il fut battu, et obligé de retourner à Syracuse. Le sort des Carthaginois ne fut pas plus heureux ; ils furent aussi défaits par les Romains, et Appius vainqueur vint assiéger Syracuse. Hiéron voyant les forces des Carthaginois affaiblies, fit la paix avec les Romains. Il leur conserva une fidélité inviolable pendant cinquante années qu'il régna, même au milieu des désastres qu'ils éprouvèrent et après les batailles de Trasymène et de Cannes ; il leur offrit des secours en troupes et en vivres, et ne cessa de leur donner des marques sensibles de son amitié dans toutes les guerres qu'ils eurent avec Carthage. Ce roi mourut l'an 215

avant J. C., âgé de 94 ans. Ses sujets étaient ses enfans, et l'état était sa famille. Ses vertus, son amour pour le bien public, son goût pour les sciences et les arts utiles, le placent au rang des grands hommes. (Il éleva dans Syracuse des temples et des palais magnifiques, et à l'aide du génie d'Archimède son parent, il fit construire des machines de guerre de toute espèce. Ce fut par ordre d'Hiéron II, que ce savant géomètre fabriqua une galère à vingt rangs de rames dont Athénée donne la description : elle contenait toutes les commodités de la vie : on y trouvait gymnase, bibliothèque, bains, arsenaux, viviers, magasins, cours et bâtimens propres à sa défense, galeries, jardins, etc., le tout orné avec le plus grand luxe : elle semblait une ville flottante. Hiéron la chargea de blé, et en fit présent à Ptolémée, roi d'Egypte, au moment que ce pays souffrait d'une cruelle disette.) Il avait composé des *livres d'agriculture*, que nous n'avons plus. Hiéron eut pour successeur son petit fils Hiéronime; mais ce prince, à peine âgé de 15 ans quand il monta sur le trône, se fit tellement haïr par son orgueil, sa cruauté et ses débauches, que des conjurés l'exterminèrent avec tous ceux de sa famille.

HIÉROPHILE, médecin grec, est surtout connu par les leçons qu'il donna à une fille nommée *Agnodice*. Son élève se déguisa en homme pour exercer cet art à Athènes, parce que, chez les Athéniens, il était défendu aux femmes et aux enfans de s'y adonner. Elle se mêlait d'accoucher, contre l'usage d'Athènes, qui permettait aux femmes seules d'exercer cette fonction. Elle fut citée par les médecins devant l'Aréopage. Les juges allaient la condamner, supposant qu'elle était homme; mais elle découvrit son sexe et obtint sa grâce. Le célèbre Hecquet a prouvé la sagesse de cette loi des Athéniens, elle a été si générale chez tous les anciens peuples, que le mot d'*accoucheur* ne se trouve dans aucune langue. M. Roussel, dans son *Système physique et moral de la femme*, Paris, 1775, a démontré que l'usage contraire devenu aujourd'hui presque général n'est fondé sur aucune raison plausible, et tient au goût de la nouveauté et de la licence, plus qu'à aucune considération physique. « On nous dira, dit-il, qu'il » faut des études sérieuses et longues, » savoir la physique, la mécanique, et » même les mathématiques, pour se rendre » habile dans l'art d'accoucher. Eh! » où est-ce qu'on n'a pas mis, surtout depuis » quelque temps, la physique et les » mathématiques? Tout ce qui est matériel, » tout ce qui est du ressort des » sens, tient sans doute à la physique » et à la mécanique : on ne peut faire » un pas, on ne peut remuer un fétu, » sans que cela s'opère par les lois de la » physique; mais chacun fait des opérations » mécaniques comme le bourgeois-gentilhomme » fait de la prose, » c'est-à-dire sans s'en douter. Il est une » mécanique naturelle, que non seulement » tous les hommes, mais encore tous les » animaux savent sans l'avoir apprise. » L'art des accouchemens, dépouillé des » préceptes indifférens ou inutiles, et » du vain étalage dont on l'a affublé, » se réduit à un très petit nombre de » principes simples, faciles à saisir, et » très à la portée des femmes. On a bientôt » appris quelles sont les dispositions » vicieuses que l'enfant peut prendre » dans la matrice, quelles sont celles » qu'on peut rectifier, et celles qui, ne » pouvant point être corrigées, ne laissent » à l'adresse de l'artiste que le sage » parti d'en diminuer autant qu'il est » possible les inconvéniens. De l'aveu » des accoucheurs mêmes, l'accouchement » naturel, qui est et doit être le » plus commun, peut se faire sans l'intervention » de l'art. On peut donc conclure » avec certitude que les accoucheurs » qui manœuvrent, qui instrumentent » tant qu'ils peuvent, le font le » plus souvent sans nécessité, et par » cette raison même nuisent au succès de » l'opération. On peut aussi par là réduire » à leur juste valeur les détails » exagérés qu'ils font des prétendus obstacles » qu'ils ont eu à vaincre, de l'adresse » et de l'habileté qu'il leur a

» falln pour les surmonter; détails qui » semblent tendre à faire voir que l'accouchement a été leur ouvrage, ou que » du moins ils y ont mis beaucoup » du leur, et la nature très peu du sien. » La nature, lorsqu'elle agit seule, sait » tellement combiner et graduer son action, qu'elle ne fait que ce qu'elle doit » faire. Eh! comment ne viendrait-elle » pas aisément à bout d'une opération » pour laquelle elle a tout prévu et tout » bien disposé? Comment ne parviendrait-elle pas avec facilité à tirer du » sein de la matrice, d'un organe actif, » flexible et même vigoureux, un corps » qui lui est familier, et qui, par sa » forme et par sa consistance, ne » peut guère blesser les parties qu'il » touche. Dans tout le comté de Foix, » où je suis né, les accouchemens sont » confiés à des femmes du bas peuple, qui n'ont jamais eu la moindre » idée d'anatomie, et dont tout l'art se » réduit à quelques pratiques routinières » et traditionnelles. Mais elles mettent » du zèle, de la patience et de la droiture, où les autres ne s'attachent qu'à » faire briller le fantôme de la science; » et elles n'en réussissent que mieux. Je » ne me souviens d'avoir vu périr dans » ma petite ville qu'une seule femme des » suites des couches; il est vrai que contre l'usage, elle avait été accouchée » par un homme. L'événement fut si malheureux, qu'on eut tout lieu de croire » que la nature réprouvait une innovation si funeste. » Il arrivera sans doute que les sages-femmes, étant sans emploi et sans expérience, seront moins habiles que les accoucheurs toujours occupés, et par conséquent instruits par l'exercice de la pratique; mais cela ne prouvera rien contre la solidité de ces réflexions. Car, si les accoucheurs étaient négligés, ils ne tarderaient pas d'être au dessous de la science nécessaire pour exercer cette profession. *Voyez* HECQUET.

HIGDEN. *Voyez* HYGDEN.

* HIGHMORE, habile anatomiste, né à Oxford, mort en 1684, fit des découvertes qui l'ont immortalisé. Quelques parties du corps humain portent son nom; on appelle *antre d'Highmore* le sinus maxillaire. Il a laissé plusieurs ouvrages sur son art. — Il y a un peintre anglais du même nom, mort en 1780. Il excellait dans le portrait, et a traité avec succès quelques sujets d'histoire. Il a publié *Pratique de la perspective d'après les principes du docteur Brook-Taylor*, in-4; et autres ouvrages.

* HIJAR (Le duc d'), portait du vivant de son père le nom de duc d'Alliaga; il naquit en 1775 d'une ancienne famille de Castille. Ce seigneur s'occupait des beaux-arts et de la littérature; lorsque les événemens d'Aranjuès amenèrent l'abdication forcée du roi Charles IV. Appelé en 1808 à Bayonne pour y faire partie de la junte convoquée par Buonaparte, il s'y rendit avec les personnages les plus honorables de la Péninsule. Lorsqu'après une seconde abdication de Charles IV, l'empereur des Français eut placé la couronne d'Espagne sur la tête de son frère Joseph, le duc d'Hijar fut nommé grand-maître des cérémonies du nouveau roi. Tout annonce qu'il s'était montré l'un des premiers partisans de ce prince; mais, dès que les Espagnols eurent arboré l'étendard de l'indépendance et eurent formé le projet de secouer le joug de l'étranger, aussitôt le duc d'Hijar se réunit à ses compatriotes. Buonaparte ne lui pardonna point d'avoir ainsi abandonné sa cause, et lorsqu'il vint lui-même en Espagne pour rétablir les affaires de son frère, il fit un décret par lequel il confisquait les biens de plusieurs seigneurs espagnols qu'il déclarait en même temps traîtres à la patrie: le duc d'Hijar fut du nombre. Il se retira à Londres, où il demeura jusqu'à l'époque où Ferdinand VII fut rendu à ses sujets. Rappelé alors à Madrid, il fut nommé en 1814 ministre d'Espagne à la cour de France; mais il n'accepta point cette honorable dignité; il vécut dès lors dans la retraite, continuant à se livrer à son goût pour la littérature. Le duc d'Hijar fut décoré de l'ordre de la Toison d'Or, au mois d'août 1817, peu de temps avant sa mort. Il était grand d'Espagne de première classe.

HILAIRE, diacre de l'église romaine,

souffrit beaucoup pour la foi, vers l'an 354, par ordre de l'empereur Constance; mais dans la suite il s'engagea dans le schisme des lucifériens, et tomba dans diverses erreurs. On lui attribue les *Commentaires* sur les Epîtres de saint Paul qui se trouvent dans les OEuvres de saint Ambroise; et les *Questions sur l'ancien et le nouveau Testament* qui sont dans saint Augustin.

HILAIRE (Saint), docteur de l'Eglise, évêque de Poitiers, était né dans cette ville, d'une famille noble, vers le commencement du 15e siècle. Ses parens, quoique païens, ne négligèrent rien pour son éducation. Lorsqu'il eut fini ses études, il s'appliqua à la lecture, et voulut connaître tous les auteurs juifs, chrétiens et païens : par là il s'acquit une si grande érudition, qu'il était regardé, dans un âge peu avancé, comme un des plus savans hommes de son temps. En lisant les livres de Moïse, il fut frappé de l'idée que cet auteur donne de la Divinité. Bien différent des petits hébraïsans modernes, qui cherchent à en effacer les traces, il les saisit avec transport (*voyez* LOTH). A son étonnement succéda l'envie de s'instruire, et de connaître cette puissance infinie, dont il avait trouvé une si belle peinture dans l'écrivain sacré. Il lut les Evangiles, et fut saisi d'admiration, lorsqu'il y vit que Dieu s'était fait homme; qu'il était venu lui-même s'offrir pour victime; qu'il avait lavé dans son sang les péchés des hommes. Il commença à l'adorer, s'instruisit des mystères de la religion chrétienne et de ses pratiques, se fit baptiser avec sa femme et sa fille, nommée Apra, et devint le plus zélé partisan de la foi. Le peuple de Poitiers, touché de ses vertus, voulut l'avoir pour évêque vers l'an 350 ou 355. Il fut un des plus grands défenseurs de la foi contre les ariens. Au concile de Milan en 355, dans celui de Béziers en 356, il fit luire le flambeau de la vérité. Saturnin d'Arles, arien, craignant l'éloquence de ce grand homme, le fit reléguer dans le fond de la Phrygie. Appelé au concile de Séleucie en 359, il parla si éloquemment pour la doctrine catholique, et dévoila si bien les artifices et la fourberie des hérétiques, qu'ils le firent renvoyer en France, pour se délivrer d'un si puissant adversaire. Les peuples accoururent au-devant de leur pasteur et de leur père, « et les églises des Gaules le reçurent, dit » saint Jérôme, comme un héros sortant » de l'arène, illustré par ses combats con- » tre les hérétiques. » Après avoir fermé toutes les plaies que son absence avait faites à son troupeau, il finit une vie pure et remplie de traverses, par une mort sainte et tranquille, le 13 janvier 367, ou, suivant saint Jérôme, en 368. Nous avons de ce Père, que saint Jérôme a nommé le *Rhône de l'éloquence latine*; 1° *Douze livres de la Trinité*, composés durant son exil en Phrygie, entre les années 356 et 359. Il prouve dans le premier, que l'homme ne peut trouver sa félicité qu'en Dieu, et que la révélation est le vrai moyen que nous ayons de bien connaître la nature divine. Dans les livres suivans, le saint docteur établit le mystère de la Trinité, réfute les diverses objections des hérétiques qui l'attaquaient, et prouve que l'Eglise est une. Les anciens mettaient cet ouvrage à la tête de tous ceux qu'il fallait lire pour se confirmer dans la foi de la Trinité, se précautionner contre les piéges de l'hérésie, et en découvrir les ruses. 2° Un livre sur les synodes, intitulé aussi quelquefois : *De la foi des Orientaux*. Ce livre fut composé à la fin de l'an 358, ou au commencement de l'an 359. Saint Hilaire y explique les termes dont les ariens se servaient, marque toutes les variations de leur doctrine dans les différens synodes qu'ils ont tenus, et éclaircit les principales difficultés de la foi. Saint Jérôme faisait tant de cas de cet ouvrage, qu'il le copia de sa propre main, étant à Trèves. Il fournit de grands éclaircissemens pour l'histoire de l'arianisme, et l'on conçoit en le lisant la plus haute idée de son auteur. 4° *Des Commentaires* sur l'Evangile selon saint Matthieu. C'est le premier ouvrage de saint Hilaire. Il renferme d'excellentes instructions sur toutes les vertus chrétiennes, et principalement sur la charité, le jeûne et la prière. Ce

docteur est un des premiers Pères de l'Eglise qui aient entrepris de commenter l'Ecriture sainte. 4° Des *Commentaires* sur une partie des Psaumes. Saint Hilaire en développe également la lettre et l'esprit, et tient un juste milieu entre ceux qui ne s'arrêtant qu'au sens littéral et purement historique, croyaient n'en devoir pas chercher d'autre, et ceux qui, rapportant tout à J.-C., s'imaginaient que les Psaumes n'avaient point de sens propre et littéral. 5° Trois *Ecrits à l'empereur Constance*, dont la véhémence, qui a paru excessive à quelques critiques, est justifiée par l'intention et le but de l'auteur, et surtout par l'importance de la matière; et si l'on y trouve des expressions qui paraissent dures, on doit les attribuer à un ardent amour pour la vérité. 6° Une *Lettre* à sa fille Apra, estimée des plus habiles critiques. Le stile en est simple, proportionné à l'âge d'une jeune fille de 13 ans. Cette lettre était accompagnée de deux hymnes, l'une pour le matin, l'autre pour le soir: la seconde ne nous est point parvenue; pour la première, on croit que c'est l'hymne *Lucis Creator optime*, etc. Apra, vierge, mourut saintement aux pieds de son père, quand il fut revenu de son exil. Le stile de saint Hilaire est véhément, impétueux. Pour bien l'entendre, il faut avoir beaucoup d'usage des termes théologiques des Grecs. Il fut un des premiers qui les transporta dans la langue latine. Ses *OEuvres* ont eu un grand nombre d'éditions. Les meilleures sont celles de L. Lemire, Paris, 1544, in-fol., et de dom Constant, ibid. en 1693, publiée de nouveau à Vérone en 1730, par le marquis Maffei, qui l'a enrichie de quelques fragmens qu'on ne connaissait pas, et de beaucoup de variantes. L'édition de Wurtzbourg 1781-1788, 4 vol. in-8, fait partie de la *Collection des Pères latins*. On trouve aussi une belle *Lettre* de ce saint Père *sur la divinité de Jésus-Christ*, avec trois dissertations de l'abbé Trombelli, dans la Collection imprimée à Bologne en Italie, en 1751, sous le titre de *Veterum Patrum latinorum opuscula nunquam antehac edita*. On a remarqué que le siége d'Hilaire ayant été deux fois envahi par de faux évêques, ils périrent tous deux d'une manière subite et déplorable. *Voyez* GUILLAUME, dernier duc d'Aquitaine. On peut se former une juste idée de la force et de l'éloquence de ce saint évêque, en lisant l'analyse de ses principaux ouvrages, et la traduction des morceaux les plus remarquables qu'ils contiennent, dans la *Bibliothèque choisie des Pères de l'Eglise grecque et latine*, par M. l'abbé Guillon.

HILAIRE (Saint), d'Arles, né en 401, fut élevé à Lérins par saint Honorat, abbé de ce monastère, son ami et son parent, qui l'avait arraché aux prestiges du monde, pour lui faire goûter les douceurs de la solitude. Le saint abbé de Lérins ayant été élevé sur le siége d'Arles, il emmena avec lui Hilaire, qui fut le coopérateur de ses travaux, le successeur et l'imitateur de ses vertus. Il le remplaça en 429. Le troupeau ne crut pas avoir changé de pasteur. Hilaire assembla plusieurs conciles, et présida à celui d'Orange en 441, où Célidoine, évêque de Besançon, fut déposé. Cette déposition renouvela la dispute sur la préséance entre l'église d'Arles et celle de Vienne. Célidoine en ayant appelé au pape saint Léon (car rien n'était mieux reconnu dans les premiers siècles que l'autorité du pape et les droits d'y appeler, *voyez* ATHANASE), ce pontife assembla un concile à Rome, qui le jugea innocent de l'irrégularité pour laquelle il avait été condamné, et le rétablit dans son siége. Le concile alla plus loin; car, sur les accusations formées contre saint Hilaire lui-même, il le priva de l'autorité qu'il avait sur la province de Vienne, et lui défendit d'assister à aucune ordination. On l'accusait de parcourir les provinces accompagné d'une troupe de gens armés, pour donner des évêques aux églises vacantes, et de troubler les droits des métropolitains. Saint Léon reconnut dans la suite combien il s'était trompé dans les préventions qu'il avait conçues contre ce saint prélat, qui mourut en 449, épuisé de travaux apostoliques. On avait une telle opinion de

ses vertus, que sa perte fut sensible aux ennemis mêmes de la foi. Les Juifs assistèrent à ses funérailles, et mêlèrent leurs chants lugubres à ceux des chrétiens. On lui a attribué divers ouvrages qui ne sont pas de lui. Les seuls qui lui appartiennent véritablement ont été recueillis par le Père Quesnel dans l'*Appendix* de son édition des *OEuvres de saint Léon*. La *Vie* de saint Hilaire a été écrite par saint Honorat de Marseille. *Voyez* Don Rivet, *Histoire littéraire de France*, tome 2, p. 644; et don Cellier, tom. 13, p. 533. M. l'abbé Guillon, dans la *Bibliothèque choisie des Pères de l'Eglise grecque et latine*, a donné un extrait de l'éloge funèbre qu'il fit de son prédécesseur. L'Eloge de saint Honorat qui fait partie de ses opuscules, a été traduit en français par M. Dufossé.

* HILAIRE (Saint), originaire de l'île de Sardaigne, élu pape le 12 novembre 461, avait été archidiacre de l'Eglise romaine sous saint Léon, qui l'employa dans les affaires les plus importantes. La joie que son élévation à la papauté causa à tous les évêques prouve qu'il en était digne. Le zèle qu'il eut pour la foi, et le soin qu'il prit de faire observer la discipline ecclésiastique, réparèrent la perte que l'Eglise fit à la mort de saint Léon son prédécesseur. Il mourut le 21 février 468, après avoir frappé d'anathème Eutychès et Nestorius, confirmé les conciles généraux de Nicée, d'Ephèse et de Chalcédoine, et tenu un concile à Rome en 465. On a de lui onze *Epîtres* et quelques *Décrets*. C'est le premier pape qui défendit aux évêques de choisir leurs successeurs. Simplicius fut nommé après lui.

HILARET. *Voyez* HYLARET.

HILARION (Saint), célèbre instituteur de la vie monastique dans la Palestine, naquit vers l'an 292 à Tabathe, près de Gaza en Syrie, d'une famille païenne. Il quitta les erreurs de ses pères, et embrassa le christianisme. Le nom de saint Antoine étant venu jusqu'à lui : il alla le trouver en Egypte; et après avoir demeuré quelque temps auprès de cet illustre cénobite, il devint un parfait imitateur de sa vie pénitente et retirée. Il retourna en Palestine et y fonda un grand nombre de monastères. Le bruit de ses vertus attirant auprès de lui une multitude d'admirateurs, il se retira dans l'île de Chypre, où il termina sa vie par une mort sainte, vers l'an 372. Saint Jérôme a écrit sa *Vie*; elle est pleine de choses, et très élégante.

HILDEBERT, né en 1057 à Lavardin, dans le Vendômois, fut disciple de Bérenger, et ensuite de saint Hugues, abbé de Cluny, et ne s'illustra pas moins par ses vertus que par son mérite littéraire. Il fut placé sur le siége du Mans en 1098, et transféré à l'archevêché de Tours en 1125. Le Père Beaugendre, bénédictin, a publié en 1708, in-fol., les *OEuvres* de ce prélat, jointes à celles de Marbode. C'est la meilleure édition : elle renferme : 1° des *Sermons*, assez bons pour son temps; 2° des *Poésies sacrées*; 3° les *Vies de sainte Radegonde, de saint Hugues de Cluny, de sainte Marie égyptienne*, où le flambeau de la critique ne l'a pas toujours éclairé; 4° un grand nombre de *Lettres*, bien écrites et intéressantes pour ceux qui veulent connaître la morale, la discipline et l'histoire du siècle de Hildebert; 5° quelques *Traités de religion*, dont le plus considérable forme un corps abrégé de théologie, où l'on trouve une netteté et une précision rares pour le temps, avec un sage discernement dans le choix des preuves. C'est le premier auteur dans les écrits duquel on trouve le mot *transsubstantiation*, employé pour exprimer, dans la rigueur grammaticale, l'antique foi de l'Eglise sur la présence réelle. On a encore de lui deux *Pièces* que Baluze publia en 1715, dans le 7e vol. de ses *Miscellanea*. Hildebert mourut le 18 décembre 1134.

HILDEBRAND (Joachim), théologien allemand, né à Walckenried en 1623, devint professeur en théologie et en antiquités ecclésiastiques à Helmstadt, puis surintendant-général à Zell, où il mourut en 1691. On a de lui divers *écrits* ecclésiastiques, assortis aux principes de sa secte. On peut consulter pour de plus grands détails G. Henr. Goëtze, *Elog.*

quorumdam theologorum germanorum, 1743.

HILDEFONSE. *Voyez* ILDEFONSE.

HILDEGARDE (Sainte), première abbesse du mont Saint-Rupert, près de Binghein sur le Rhin, était née au diocèse de Mayence sur la fin du 11e siècle. Le pape Eugène III convoqua un concile à Trèves en 1147 pour examiner les visions et révélations que cette femme pieuse prétendait avoir eues, et on lui en permit la révélation. Elle mourut en 1178, et laissa : 1° des *Lettres* et d'autres ouvrages, que l'on trouve dans la Bibliothèque des Pères; 2° *Libri quatuor elementorum*, Strasbourg, 1533, in-folio; 3° trois *Livres de révélations*, Cologne, 1566, in-4. Toutes ses OEuvres ont paru à Cologne, 1566, in-4. La réputation de ses vertus parvint jusqu'aux papes, aux empereurs et aux princes, qui lui donnèrent des preuves de leur estime.

HILDEGONDE (Sainte), vierge de l'ordre de Cîteaux, naquit près de Nuys, au diocèse de Cologne dans le 12e siècle. Son père voulant l'emmener avec lui en Palestine, et craignant pour sa pudeur, la fit travestir en garçon, et lui fit prendre le nom de Joseph. Ils s'embarquèrent en Provence avec les Croisés. Son père étant mort, sainte Hildegonde continua son voyage sous son nom emprunté, et avec un voyageur à qui son père l'avait confiée et qui, après l'avoir dépouillée, l'abandonna à la misère. Hildegonde mendia son pain et attendit que le ciel prît ses maux en pitié. Elle demeura quelque temps à Jérusalem : ayant été reconnue par un de ses parens, elle revint ensuite dans son pays. Elle se retira dans l'abbaye de Schoenaug, sous le même nom de Joseph, et y vécut d'une manière si sainte et si prudente, qu'on ne s'aperçut qu'à sa mort qui eut lieu en 1188 qu'elle était fille. Les cisterciens l'honorent du titre de sainte, quoique son culte ne paraisse autorisé par aucun décret du saint-Siége. Sa fête célébrée par l'ordre de Cîteaux et par celui de Saint Benoît est au 20 avril. On a écrit la *vie* de cette sainte; celle de Raderus est la plus estimée. On raconte sur sainte Marine quelque chose qui a du rapport avec cette histoire. *Voy.* MARINE (Sainte).

HILDUIN, né vers la fin du 8e siècle, abbé de St.-Denis, de St.-Médard-de-Soissons et de St.-Germain-des-Prés sous le règne de Louis le Débonnaire, dont il fut archichapelain, abandonna la cause de ce prince pour servir l'usurpation de Lothaire et de Pepin; étant revenu ensuite près de Louis, il le quitta de nouveau pour se ranger encore dans le parti de Lothaire. Il fit tort à sa réputation par sa conduite envers l'empereur Louis le Débonnaire, dont cet abbé prit, quitta, reprit le parti, selon que ce père infortuné, prince faible et inconséquent, se brouillait et se réconciliait avec ses enfans. Ce prélat mourut vers l'an 840. Il est auteur d'une *Vie* de saint Denis, intitulée *Areopagetica*, Paris, 1565, et dans Surius : Hilduin confond le saint évêque de Paris avec l'Aréopagite, en attribuant au premier les ouvrages du dernier (*voyez* Saint DENIS). On ne connaissait pas cette erreur avant lui; et elle n'a été détruite que dans le 17e siècle.

HILL (Jean), savant médecin anglais, né en 1716, s'occupa d'abord principalement de la botanique et de la pharmacopée, suivit ensuite la carrière du théâtre où il n'obtint aucun succès, et se voua enfin à la littérature. Quelques ouvrages qu'il publia ayant réussi, il prit alors une arrogance qui lui attira de nombreuses querelles. Il rédigeait deux journaux, le *Bristish Magazine*, et l'*Inspecteur*. Les sarcasmes qu'il lançait contre des gens en crédit, l'indiscrétion avec laquelle il insérait dans ses feuilles la chronique scandaleuse du jour lui attirèrent beaucoup de désagrémens. Mais ne pouvant long-temps soutenir un pareil rôle, il retourna dans son officine et se fit connaître par quelques remèdes, entre autres par des teintures de Valériane et de Bardane : ce qui le fit surnommer *Bardana Hill*. Il mourut en 1775. On a de lui 1° une *Histoire de la botanique*, 3 vol. in-fol. 2° *Système botanique*; 3° *Dissertation sur les sociétés royales*, in-4. 4° une *Traduction du traité de Théophraste sur les pierres précieuses*, 1749;

5° *Traité sur Dieu et la nature*, in-4; 6° *Histoire navale d'Angleterre*, in-4; 7° *Histoire naturelle générale*, 3 vol. in-fol. 8° *Histoire de M. Lovell*, traduite librement en français par Eidous, sous le titre d'*Aventures de M. Loville*, Paris, 1765, 4 vol. in-12, etc. — Le roi de Suède en recevant une collection des œuvres de Hill, lui avait envoyé la décoration de l'ordre de Vasa : c'est depuis cette époque qu'il prit le titre de *sir John*.

* HILL (Augustin), religieux dominicain et grand-vicaire de Cincinnati, naquit en Angleterre, de parens qui suivaient la communion anglicane. A l'âge de vingt-cinq ans, il conçut des doutes sur sa religion, s'instruisit pendant quelque temps et finit par se faire catholique. Après avoir servi plusieurs années dans l'état militaire où sa bonne conduite lui mérita un grade avancé, il quitta cette profession qui ne convenait point à ses goûts, et entreprit quelques voyages. Il était en France au moment où les Anglais qui voyageaient dans ce pays malgré la révolution, furent arrêtés et envoyés à Verdun : après deux ans de captivité, il retourna en Angleterre et entra au collége catholique d'Old-Hall-Green. Il séjourna pendant quelques années dans cet établissement, se rendit ensuite à Rome, prit l'habit de St.-Dominique dans le couvent de la Minerve, et fut ordonné prêtre. Aussitôt il se voua aux missions étrangères, partit pour l'Amérique, prêcha à Cincinnati, et fut envoyé à Canton dans l'état de l'Ohio dans les Etats-Unis. Il y mourut à l'âge de 52 ans, le 7 septembre 1828, regretté de tous ceux qui avaient eu le bonheur de le connaître.

HILLEL, l'*Ancien*, juif natif de Babylone, d'une illustre famille, fut président du *sanhédrin* de Jérusalem, forma une école fameuse, et eut un grand nombre de disciples. Flave-Josèphe l'appelle *Pollion*; il vivait environ 100 ans avant Jésus-Christ, et mourut dans un âge très avancé, après avoir soutenu avec zèle les traditions orales des Juifs, contre Schammai, son collègue, qui voulait qu'on s'en tînt littéralement au texte de l'Ecriture-Sainte, sans s'embarrasser de ce qui n'était que transmis verbalement. Cette dispute fit un très grand bruit, et fut, selon saint Jérôme, l'origine des scribes et des pharisiens. Hillel est un des docteurs de la *Mischna*. Il en peut même être regardé comme le premier auteur, puisque selon les docteurs juifs, il rangea le premier les traditions judaïques en six *Seradim* ou Traités. Il travailla beaucoup à donner une édition correcte du texte sacré, et on lui attribue une ancienne *Bible* manuscrite qui porte son nom, et qui est en partie avec les manuscrits de la Sorbonne.

HILLEL, le *Nasi* ou le *Prince*, autre fameux juif, arrière-petit-fils de Juda Hakkadosh ou le saint, un des auteurs de la *Mischna*, composa vers l'an 360 de notre ère, un *Cycle*, qui fut en usage jusqu'au règne d'Alphonse roi de Castille. Il introduisit chez les Juifs l'usage de compter depuis la création du monde. Il fut un des principaux docteurs de la Gemare ou du *Talmud*. Le plus grand nombre des écrivains juifs lui attribuent l'édition du texte hébreu qui porte le nom d'*Hillel*, et dont nous avons parlé dans l'article précédent. Nous apprenons de saint Epiphane que ce savant se convertit, et qu'il fut baptisé au lit de la mort par l'évêque de Tiberias, au commencement du 4e siècle.

* HILLIARD D'AUBERTEUIL (N..) colon français, habita long-temps les îles de l'Amérique : il y mourut assassiné en 1788. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages qui méritent d'être connus : 1° *Considérations sur l'état présent de la colonie française de St.-Domingue*, ouvrage politique et législatif, Paris, 1776-77, 2 vol. in-8; 2° *Essais historiques et politiques sur les Anglo-Américains*, Bruxelles, 1782, 2 vol. in-4, ou 4 vol. in-8; 3° *Histoire de l'administration de lord North, depuis* 1770 *jusqu'en* 1782, *et de la guerre de l'Amérique septentrionale, etc.*, Londres et Paris, 1784, 2 vol. in-8; 4° *des Mœurs de la puissance, du courage et des lois considérés relativement à l'éducation d'un prince*, Bruxelles et Paris, 1784, in-8;

Miss Mac Rea, roman historique, Philadelphie, 1784, petit in-12, etc.

HILPERT (Jean), natif de Cobourg, professeur d'hébreu à Helmstadt, et surintendant de Hildesheim, mourut en 1680, à 53 ans. On a de lui : 1° *Disquisitio de Præadamitis*, contre La Peyrère, 1656, in-4 ; 2° *Tractatus de pœnitentia*, et d'autres ouvrages.

* HIMBERT DE FLEGNY ou de Fleigny ou de Fergny (le baron Louis Alexandre), né le 12 décembre 1750, occupait une place importante dans l'administration des forêts avant la révolution. Il fut élu maire de La Ferté-Sous-Jouarre, puis membre de la Convention. Il se récusa comme juge dans le procès de Louis XVI; mais, comme législateur, il vota pour la détention, et ensuite pour le bannissement à la paix : c'était, disait-il par mesure de sûreté générale qu'il se prononçait ainsi. Depuis cette époque il s'occupa peu des affaires politiques et ne monta guère à la tribune que pour parler de finances et d'administration. En 1793, à l'époque où une disette effrayante désolait la France et surtout Paris, il fut chargé d'une mission importante dont l'objet était de surveiller les approvisionnemens de la capitale. Rappelé au conseil des Anciens par la réélection des deux tiers des conventionnels, il fut secrétaire de cette assemblée jusqu'en 1798. On n'entendit guère parler Himbert dans ce conseil que pour attaquer l'existence du papier-monnaie, pour réclamer la libre circulation des grains, et pour prendre la défense des fugitifs du Bas-Rhin qu'on voulait faire passer pour émigrés. Nommé membre du Tribunat dans le mois de décembre 1799, il en devint secrétaire, puis président : il s'y occupa beaucoup d'administration. En 1804 il obtint la préfecture du département des Vosges, reçut la croix d'honneur et le titre de baron. Il resta dans le même poste jusqu'en 1814. Alors les Cosaques s'étant emparé d'Epinal le firent prisonnier, le conduisirent à Bâle, puis le transférèrent à Ulm : ils ne lui rendirent la liberté qu'après la paix de Paris. Depuis cette époque Himbert vécut dans la retraite, n'obtint rien du gouvernement royal, refusa pendant les cent jours la préfecture de Tarn-et-Garonne, continua sous la seconde restauration à demeurer éloigné de toutes les fonctions publiques, jusqu'à sa mort arrivée le 11 juin 1829, à La Ferté sous Jouarre. En 1825, il a fait imprimer à Aubusson et à Paris une tragédie en 5 actes intitulée : *La Mort de Henri de Guise*, in-8. Ces deux éditions n'ont pas été mises dans le commerce et la pièce n'a pas été jouée.

HIMMEL (Henri van Dom Verisius Van ou Vou). *Voyez* URANIUS.

* HINCKELMANN (Abraham), théologien protestant, né en 1652 à Doëbeln en Misnie, fit ses études avec le plus grand succès à Freyberg et à Wittemberg. Il les avait à peine terminées, qu'on lui confia la direction de l'école de Gardeleben, et trois ans après, celle du gymnase de Lubeck, où il resta onze ans. Il fut alors pourvu de la cure de St.-Nicolas de Hambourg. Mais le landgrave de Hesse-Darmstadt, qui avait été frappé de son mérite, l'appela presque aussitôt à sa cour, en fit son prédicateur ordinaire, le nomma surintendant des églises de ses états, avec le titre de professeur honoraire de l'académie de Giessen. En 1688, il revint à Hambourg pour y prendre la direction de l'église Ste.-Catherine. Horbius, ministre de Hambourg, ayant publié un ouvrage mystique de Poiret, plusieurs l'approuvèrent, d'autres le condamnèrent. Il en résulta des querelles très vives. Hinckelmann, d'un caractère doux et pacifique, ayant réfusé de prendre part à la dispute, se vit aussitôt en butte aux deux partis. Il n'eut pas le courage de se mettre au-dessus de leurs attaques, qu'il devait repousser par le mépris ; et en lisant un de ces pamphlets, il fut frappé d'un coup d'apoplexie qui le conduisit au tombeau quelques jours après, le 11 février 1695 : il n'avait encore que 43 ans. Hinckelmann ne s'était pas borné à l'étude de la théologie : il avait cultivé avec soin les langues orientales, et particulièrement l'arabe. Il laissa une bibliothèque nombreuse et fort riche en manuscrits orientaux : elle fut vendue publiquement. On connaît de lui : 1° une

édition du Koran, qui est généralement regardée comme la première qu'on ait publiée en arabe, Hambourg, 1694, in-4, assez rare. On parle néanmoins d'une édition en langue originale, donnée à Venise vers 1510, ou plutôt 1509, par Paganini de Brescia, brûlée par ordre du pape, et dont quelques exemplaires ont échappé à cette mesure. 2° *Traduction* allemande de l'*Apologétique* et du *Livre de la patience* de Tertullien; 3° des *Considérations chrétiennes sur la purification par le sang du Christ*; 4° des *Sermons* et quelques *Ecrits* contre Jacques Boehm, enthousiaste et homme à extase (*voyez* BOEHM); 5° des *Dissertations théologiques*, en latin et en allemand. Presque tous ces ouvrages ont été traduits en suédois. 6° Un *Catalogue des écrivains botanistes arabes*, et un *Lexicon coranicum*, restés manuscrits : ce dernier n'était pas même achevé, la mort imprévue d'Hinckelmann ne lui ayant pas permis d'y mettre la dernière main. (On peut consulter la liste de ses ouvrages dans la *Bibliothèque théologique* de Walkius et dans le *Dictionnaire* de Chauffepié.)

HINCMAR, religieux de Saint-Denis en France, puis archevêque de Reims l'an 845, fut le 3e prélat assis sur ce siége. Il était parent de Bernard II, comte de Toulouse. Il fut l'un des plus savans hommes de son temps, extrêmement zélé pour les droits de l'église gallicane, et la pureté de la doctrine catholique. Au sortir de ses études, il fut appelé à la cour de Louis le Débonnaire; il prit ensuite l'habit monastique dans l'abbaye de Saint-Denis, où il fit rendre un réglement d'une excessive sévérité, mais auquel il se soumit le premier. Rappelé à la cour, il y resta jusqu'à la mort de ce prince, et fut employé par son successeur Charles le Chauve. C'est en 847 que commença son différend avec le bénédictin Gotescalc, au sujet des deux *prédestinations*; on l'accusa d'avoir agi avec trop de sévérité dans cette affaire, au synode de Quierci sur l'Oise; mais la suite fit voir qu'il n'avait rien fait de trop à l'égard d'un moine dogmatisant, obstiné et incorrigible. (*Voyez* GOTESCALC) Il ne se montra pas moins sévère envers Vulfade et autres clercs qu'il déposa; mais le pape Nicolas maintint leur ordination : il révoqua de même le jugement porté contre Rothade, évêque de Soissons, qu'Hincmar avait fait déposer et reléguer dans un couvent, parce que Rothade avait puni, suivant les canons, un prêtre de son diocèse. Ce prélat s'étant retiré de sa ville, menacée par les Normands, mourut à Epernai, l'an 882, accablé d'années et de chagrins. Il avait des vertus, mais sa rigueur était extrême. Aussi le Père Longueval, dans son *Histoire de l'Eglise gallicane*, semble avoir bien saisi le caractère d'Hincmar. Nous avons diverses éditions des ouvrages de ce dernier écrivain, une de Mayence, de 1602; une autre de Paris, de 1615; et la dernière, que nous devons au Père Sirmond, 1645, 2 vol. in-fol., est la meilleure. Ce qu'Hincmar a écrit de saint Remi de Reims, et de saint Denis de Paris, se trouve dans *Surius*, et n'est pas dans cette édition. Le Père Cellot ajouta un 3e volume à l'édition du Père Sirmond, en 1688. (Ses œuvres principales sont : *Traité sur la prédestination; traité sur le divorce du roi Lothaire et de la reine Thietberge*; un *Recueil de capitulaires*, etc.) On trouve encore quelque chose d'Hincmar dans la *Collection* du Père Labbe, et dans les *Actes* du concile de Douzi, 1658, in-4. Son stile se ressent beaucoup du siècle où il vivait; il est dur, embarrassé, diffus, coupé par des citations et des parenthèses sans nombre. On voit qu'il possédait l'Ecriture, les Pères, le droit canon et civil, et surtout qu'il connaissait la discipline de l'Église, dont il fut un des plus zélés défenseurs.

HINCMAR, neveu par sa mère du précédent, fut fait évêque de Laon avant d'avoir l'âge prescrit par les canons. Sa conduite peu régulière, ses injustices, et ses violences contre son clergé, donnèrent lieu au *Concile* de Verberie, où Charles le Chauve le fit accuser; un appel au pape fit suspendre les procédures. Il ne fut pas si heureux dans le *concile* de Douzi, en 871. Il y fut

accusé et convaincu de sédition, de calomnie, de désobéissance au roi à main armée. Sa sentence de condamnation lui fut prononcée par son oncle. Quelque juste que fût ce jugement, on n'approuva pas ce dernier de s'y être montré à la fois accusateur et juge de son propre neveu. Celui-ci fut envoyé en exil, quelquefois mis aux fers, et aveuglé. Un autre évêque fut mis à sa place. Le pape Jean VIII étant venu à Troyes, et ayant vu l'état déplorable où était réduit Hincmar, en eut pitié, et, tout en maintenant sur le siége de Laon le nouvel évêque Henulphe, il réhabilita Hincmar en 878, et lui attibua une partie des revenus épiscopaux. Ce malheureux évêque mourut peu de temps après. On trouve ses défenses dans l'*Histoire du Concile de Douzi*, 1658, in-4. Le Père Cellot a écrit son *histoire*, et l'a insérée au tome 8 de l'édition *des Conciles* du Père Labbe.

HIPATIUS, neveu de l'empereur Anastase, eut beaucoup de part au commandement sous le règne de son oncle. Après la mort de Justin, il voulut se mettre sur le trône, et fut déclaré chef d'une faction redoutable; mais Justinien dompta ce parti, et fit mourir Hipatius avec ses cousins Procope et Probus, l'an 527.

HIPPARCHIA, native de Maronée, ville de Thrace, d'une famille assez illustre, devint éprise de Cratès. Ce cynique dégoûtant lui plaisait; elle l'épousa, prit l'habit des cyniques, et s'attacha tellement à lui, qu'elle le suivait partout, et n'avait point de honte, si l'on en croit les auteurs, de faire publiquement les actions sur lesquelles la pudeur met un voile : tels sont les efforts moraux de la philosophie abandonnée à elle-même. Mais ce qu'il y a de plus honteux et de plus criminel encore, c'est que ces turpitudes aient eu des apologistes et des poètes. Hipparchia avait fait des livres qui ne sont pas parvenus jusqu'à nous; et ce n'est sans doute pas une perte pour la décence, les mœurs et les droits de la bonne et saine raison. (Suidas lui attribue des *Questions à Théodose*, des *hypothèses philosophiques* et *Epicheremata quædam*. Ménage, d'après un passage de Diogène Laerce, dit qu'elle publia des *lettres* à son mari, et qu'elle composa plusieurs *tragédies*. Hipparchia a été le sujet de plusieurs ouvrages. P. Petit a fait un poème latin sur elle, Paris, 1677, in-8. Il a paru en 1787 *Hipparchie et Cratès*, conte philosophique (par Dantal) un vol. in-12. On doit aussi à Wiéland un roman intitulé : *Cratès et Hipparchie*, traduit par M. Vanderbourg, Paris, 1818, 2 vol. in-8.)

HIPPARQUE, fils de Pisistrate, tyran d'Athènes, lui succéda avec son frère Hippias, l'an 528 avant J.-C. Anacréon, Simonide et plusieurs savans furent attirés à sa cour; mais les mœurs n'y gagnèrent rien, et la corruption y marcha de pair avec une poésie licencieuse. Harmodius et Aristogiton, deux citoyens d'Athènes, outrés d'un affront public qu'Hipparque avait fait à la sœur du premier, pour se venger d'Harmodius, qui n'avait répondu que par des marques de mépris à la passion honteuse et criminelle qu'Hipparque avait conçue pour lui, conspirèrent contre ce prince, et l'assassinèrent, l'an 514 avant J.-C. Hippias, échappé aux conjurés, voulut venger la mort de son frère. Harmodius fut massacré par les gardes du tyran, et Aristogiton, pour venger ce meurtre, accusa faussement, au milieu de la torture, les plus chers amis d'Hippias, qui les fit mourir aussitôt. Le gouvernement des deux frères avait été jusqu'alors sage et doux; mais, exaspéré par la mort d'Hipparque, Hippias devint cruel, et il remplit Athènes de proscriptions et de supplices. Les Athéniens eurent recours aux Spartiates, qui, s'étant emparés des fils d'Hippias, ne consentirent à les lui rendre que moyennant l'abdication qu'il fit de sa royauté. Ces mêmes Lacédémoniens voulurent ensuite le rétablir, mais les Athéniens s'y refusèrent, et Hippias alla en Perse exciter le grand roi contre les Athéniens. Il périt à la bataille de Marathon, en cherchant à reconquérir sa couronne avec le secours des Perses.

HIPPARQUE, mathématicien et as-

tronome de Nicée en Bithynie, florissait vers l'an 128 avant l'ère chrétienne, sous Ptolémée Philométor. (On a peu de particularités sur sa vie, et l'époque de sa mort est ignorée. Il paraît, d'après Ptolémée, qu'il faisait habituellement ses observations à Rhodes.) Il laissa diverses *Observations sur les astres*, et un *Commentaire* sur Aratus, traduit en latin par le Père Petau, qui en a donné une excellente édition dans son *Uranologia*, Paris, 1630 et 1706. Pline parle souvent d'Hipparque, et presque toujours avec éloge. Il remarque qu'il fut le premier, après Thalès et Sulpicius Gallus, qui trouva le moyen de prédire juste les éclipses, qu'il calcula pour 600 ans. Il dit qu'il est aussi le premier qui ait imaginé l'*astrolabe*, et qu'il entreprit en quelque sorte sur les droits de la Divinité, en voulant faire connaître à la postérité le nombre des étoiles, et leur assigner à chacune un nom. *Idemque*, dit-il, *ausus rem etiam Deo improbam, annumerare posteris stellas, ac sidera ad nomen expungere.* Son catalogue, du reste, est très incomplet; et si, comme dit Pline, il a déplu à la Divinité en comptant les étoiles, il en a été puni par son peu de succès. Il est vrai, et c'est une chose remarquable, que les modernes n'ont pas mieux réussi, et que les plus célèbres astronomes n'ont pu parvenir encore à en donner un *catalogue* qui fût exact, invariable et uniforme. (*Voyez* FLAMSTEED.) Strabon accuse Hipparque d'avoir trop aimé à critiquer, et de s'être servi assez souvent d'une manière de censure qui sentait plus la chicane qu'un esprit exact. Ce défaut ne l'empêcha pas de faire des découvertes dans l'astronomie. (Il est le premier qui détermina avec assez de précision les révolutions du soleil, l'inégalité de ses mouvemens, ou ce qu'on appelle l'excentricité apparente de l'orbite solaire et le lieu de son apogée. Il calcula la durée des révolutions de la lune, et il forma une *période lunaire* qui porte son nom. Il détermina encore les révolutions et les mouvemens moyens des planètes. Il est l'inventeur de la projection que les modernes ont appelée *stéréographique.* Il nous reste de lui un *Commentaire sur Aratus*, imprimé pour la première fois, avec la traduction latine d'Hilderic, chez les Juntes, Florence, 1567, in-fol., réimprimé par Petau dans son *Uranologion* en 1630 et 1705. Pline l'ancien nous a conservé les titres des ouvrages de cet astronome qui se sont perdus. Il s'y trouvait un *Traité des levers et couchers des étoiles*, dans lequel Hipparque démontrait, dit-on, ses *principes de trigonométrie sphérique*, science alors entièrement nouvelle et sans laquelle il n'y a point d'astronomie.)

HIPPIAS. *Voyez* HIPPARQUE.

HIPPOCRATE, le plus célèbre médecin de l'antiquité, naquit à Cos, île de la mer Egée, consacrée à Esculape, qui y avait un temple fameux. (Sa mère nommée Praxithé appartenait à la race des enfans d'Hercule; son père Héraclide, était de la famille des Asclépiades qui prétendaient descendre d'Esculape et qui exerçaient comme un double sacerdoce dans le temple de ce dieu en desservant les autels et en soignant les malades. Dans cet famille le fils héritait de la tradition orale des cures opérées par ses aïeux, cures attestées par les offrandes ou tablettes votives, et par des recueils précieux d'observations écrites. Le père d'Hippocrate ne crut pas que toute la science fût dans le temple de Cos: il envoya son fils à Athènes pour y étudier sous Hérodicus et Gorgias. Hippocrate étant né dans la 84ᵉ Olympiade (460 avant J.-C.), put connaître Socrate, Euripide, Thucydide, Phidias, et quelques autres des beaux génies de la Grèce. Après la mort de son père il voyagea pour continuer à s'instruire; il parcourut la Thessalie, la Macédoine, la Thrace et même le pays des Scythes dont il a décrit les mœurs.) A son retour, il délivra les Athéniens de l'affreuse peste qui les affligea au commencement de la guerre du Péloponèse. Le droit de bourgeoisie, une couronne d'or, l'initiation dans les grands mystères, furent la récompense de ce bienfait. Artaxerxès Longue-Main lui offrit des sommes d'argent considérables, et les honneurs qu'on décerne aux princes, s'il

voulait se rendre à sa cour. Le médecin répondit assez brusquement qu'*il devait tout à sa patrie et rien aux étrangers.* Il avait surtout le talent de discerner les symptômes du mal, la nature de l'air, le tempérament du malade, de prévoir le cours et la conclusion des maladies. Le moyen qu'il employait le plus souvent, soit pour la conservation de la santé, soit pour la guérison des maladies, était les frictions de la peau : remède qu'Hippocrate diversifiait selon les différens tempéramens ; mais qui néanmoins ne peut avoir de grands succès que dans un certain nombre de maladies, quoique les bons effets en soient étendus plus qu'on ne pense communément. Il mourut à Larissa dans la Thessalie, dans un âge très avancé (84 ou 95 ans ou selon d'autres, ayant plus d'un siècle). Les Grecs lui déférèrent les mêmes honneurs qu'ils avaient rendus à Hercule. Les médecins lui donnent le titre de *divin*. Il est parvenu jusqu'à nous un grand nombre d'écrits attribués à Hippocrate ; comme il y a eu plusieurs médecins illustres du même nom et de la même famille, et que plusieurs ont écrit, on a été fort partagé pour classer ses ouvrages suivant les auteurs. On a même été plus loin dans ces derniers temps ; en 1824, un étudiant en médecine soutint, dans une thèse latine, qu'Hippocrate n'avait jamais existé ; que les livres qu'on lui attribuait étaient plus anciens que lui, et que tout était mythologique dans son histoire. Quoi qu'il en soit de cette opinion, qui fit assez de bruit dans le temps, nous avons d'Hippocrate : 1° des *Aphorismes* regardés comme des oracles ; et qui seront toujours un manuel pour le médecin ; 2° des *Pronostics ;* 3° un *Traité des vents*, qu'on peut appeler son chef-d'œuvre. Les éditions les plus estimées de son ouvrage sont celles de Foës, en grec et en latin, Genève, 1657, 2 vol. in-fol. ; celle de Vander Linden, Leyde, 1665, 2 vol. in-8, qui se joint à la collection des auteurs *cum notis variorum ;* et celle que Chartier a donnée avec le Galien, 1639, 13 tomes en 9 volumes in-fol. On imprima à Bâle, en 1579, 22 de ses *Traités*, avec la traduction de Cornarius, des tables et des notes in-fol. Ce recueil est fort rare. Il y a aussi une édition grecque-française, Paris, 1808-1824, 10 vol. in-12, ouvrage continué par M. de Mercy. Les savans ont publié une foule de *Commentaires* et de *Traductions*, dans toutes les langues, des *OEuvres* du médecin grec. Le célèbre Hecquet y a fait un bon *Commentaire* en latin, que Devaux, habile chirurgien, a traduit en français avec le texte. (Nous ne pouvons nous empêcher de citer ici le *Dictionnaire de médecine dogmatique* ou *recueil des principales maximes* d'*Hippocrate rangées par ordre alphabétique*, par M. le docteur Pierre-Charles Marchand de Besançon, ouvrage excellent et qui mérite d'être connu plus qu'il ne l'est, Paris, 1816, un vol. in-8.) S'il était vrai, comme l'a prétendu de nos jours un médecin célèbre, que depuis Hippocrate la médecine ne s'est pas perfectionnée ; que les maladies en général ne sont ni mieux connues ni mieux traitées ; que les guérisons ne sont ni plus fréquentes ni plus merveilleuses, que faudrait-il penser des bornes de nos connaissances et de nos talens, non-seulement dans la spéculation et les sciences abstraites, mais encore dans les arts pratiques les plus graves et les plus essentiels ? Que deviendraient toutes les lumières, tous les secours cherchés dans la physique, la chimie, l'anatomie, etc. ? Ne serait-on pas tenté de croire que la médecine a dégénéré avec la simplicité des idées primitives et avec la première routine de l'art ?

HIPPOLYTE (Saint). Il y a trois saints de ce nom, que Prudence, dans *l'Hymne II Peristephan.*, a confondus, en faisant une seule histoire des actes de ces trois saints, savoir : saint Hippolyte le soldat, que saint Laurent a baptisé ; saint Hippolyte, prêtre d'Antioche, et saint Hippolyte, évêque de Porto : ils n'ont cependant rien de commun que le nom, puisqu'ils diffèrent par leur patrie, par le temps où ils ont vécu, par le genre de martyre qu'ils ont souffert. — *Hippolyte* le soldat fut traîné et mis en pièces

par des chevaux indomptés le 13 août, près de Rome, voie Tiburtienne, sous l'empereur Valérien. Il y a une hymne élégante en l'honneur de ce saint, dans le bréviaire de Tolède, du rit mosarabique, où son martyre est décrit avec toutes les circonstances, et où il est dit qu'il a souffert des tourmens analogues à ceux de l'Hippolyte de la fable, fils de Thésée; les païens, à l'occasion du même nom, imaginant de lui faire subir le même supplice. — *Hippolyte* d'Antioche, prêtre du temps de Fabius, évêque de cette ville, se laissa, pendant quelque temps, séduire par les novatiens; mais ayant abjuré l'erreur de Novat, il souffrit généreusement le martyre. Celui-ci vivait du temps de Dèce, comme le prouve la chronique d'Eusèbe, qui en parle aussi dans son *Histoire*, liv. 6, chap. 35 et les deux suivans. — Le troisième *Hippolyte* évêque d'Ostie, célèbre par sa science, fut noyé à Porto, sous l'empereur Alexandre-Sévère le 22 août. Saint Jérôme, dans la 84e épître à Magnus, et dans le livre *De scriptoribus eccl.*, en fait mention, et lui donne le nom de martyr. Nicéphore, dans son *Histoire*, liv. 5, chap. 15, l'appelle évêque de Porto. Saint Jérôme dit qu'il ne sait pas quelle église il a gouvernée. Gélase, dans son livre *des deux natures* contre Eutychès, dit qu'Hippolyte était évêque métropolitain d'Arabie, ce qui a fait croire à un grand nombre de critiques, qu'il était évêque d'Aden, appelée anciennement *Portus Romanus*. Baronius soutient qu'il a été évêque d'Ostie ou Porto en Italie, et dit que l'on montre encore la caverne pleine d'eau où il a été jeté, et où il a consommé son martyre. Il ajoute, pour confirmer son opinion, qu'on a trouvé en 1551, dans les environs de Rome, un ancien monument de marbre, avec la figure d'Hippolyte, à l'entour de laquelle était gravé en lettres grecques le *Cycle* ou *Canon Pascal* dont il est l'auteur; monument qui est maintenant placé dans la bibliothèque du Vatican. Il ne nous reste de son *Cycle Pascal* que la 2e partie. Elle roule sur un nouveau calcul qu'il avait inventé pour trouver le jour de Pâques par le moyen d'un cycle de 16 ans. (Il a été imprimé pour la première fois par Joseph Scaliger dans son *traité De emendatione temporum*, Paris, 1583, in-fol. avec un commentaire; Leyde, 1595, in-4.) Nous avons encore de cet illustre évêque: 1° une partie considérable d'une *Homélie contre Noet*, hérétique du 3e siècle, où il prouve clairement la distinction des personnes dans la Trinité, la divinité du fils de Dieu, et la distinction des natures en J. C; 2° des *fragmens* de ses *Commentaires* sur l'écriture; 3° *Homélie* sur la Théophanie ou l'Epiphanie; 4° *De l'Antechrist*, manuscrit découvert et publié à Paris en 1661 par Gudius, et traduit en latin par le Père Combefis: il a été inséré avec des notes dans le 27e vol. de la *Bibliotheca Patrum*. Eusèbe, saint Jérôme et Photius, en font mention. Il est différent du livre intitulé: *De la fin du monde et de l'Antechrist*, qu'on lui a faussement attribué, et qui est une production moderne peu estimable. (5° *De Suzanna et Daniele*, traduit en latin par le Père Combefis, à la suite du précédent; 6° *Demonstratio adversus Judæos*, publié en latin par F. Turian et inséré dans *l'Apparatus sacer* de Possevin, 1606; etc.) Fabricius a donné une belle édition de ces ouvrages en grec et en latin, 2 vol. in-fol.; le premier publié en 1716, et le second en 1718. On reconnaît dans les écrits de saint Hippolyte la douceur qui formait son caractère; mais son stile noble et élégant n'est pas toujours pur, ni ses interprétations de l'Ecriture sainte toujours naturelles, parce que son goût pour le sens mystique l'éloigne souvent du sens littéral. Saint Jérôme, saint Chrysostôme, Théodoret, font l'éloge de ses vertus et de ses écrits.

HIPPONAX, poète grec, né à Ephèse vers l'an 540 avant J.-C., se fit chasser de sa patrie à cause de son humeur satirique. Il s'exerça dans le même genre de poésie qu'Archiloque, et ne se rendit pas moins redoutable que lui. Hipponax passe pour l'auteur du *vers scazon*, où le spondée, qui a pris la place de l'ïambe, se trouve toujours au 6e pied du vers qui

porte ce nom. Il ne nous reste de lui qu'un petit nombre de fragmens.

HIRAM, roi de Tyr, fils d'Abibal, monta sur le trône après lui, et fit alliance avec David et avec Salomon son fils. Il fournit à celui-ci des cèdres, de l'or et de l'argent pour la construction du temple de Jérusalem. Ces deux monarques s'écrivaient l'un à l'autre. Hiram mourut vers l'an 1000 avant J. C., après un règne de 60 ans.

HIRAM, excellent ouvrier, que Dieu avait doué du talent de faire toutes sortes d'ouvrages de cuivre ou de bronze, était fils d'un Tyrien et d'une Juive, de la tribu de Nepthali. Salomon se servait de lui pour travailler aux chérubins, et aux autres ornemens du temple. Il fit outre cela les deux grosses colonnes de bronze, qui furent mises à l'entrée du vestibule du temple, dont l'une s'appelait *jachim*, et l'autre *boos*. Il fit encore le grand vaisseau nommé *la mer d'airain* (mare æneum), où l'on conservait l'eau pour l'usage du temple. Les Assyriens enlevèrent ces beaux ouvrages lors de la captivité de Babylonne; on ne sait ce qu'ils devinrent depuis.

HIRE (Laurent DE LA), né à Paris en 1606, mort dans la même ville en 1656, était peintre ordinaire du roi et professeur de l'académie de peinture. Son coloris est d'une fraîcheur admirable; les teintes des fonds de ses tableaux sont noyés dans une sorte de vapeur, qui semble envelopper tout l'ouvrage. Son stile est gracieux, et sa composition sage et bien entendue. Il finissait extrêmement; mais on lui reproche de n'avoir point assez consulté la nature. Il était habile dans l'architecture et dans la perspective. Ses premières productions n'offrent ni caractère noble, ni belles formes, ni proportions élégantes; mais il acquit dans la suite une noblesse de dessin, une force d'expression, une vigueur de coloris admirables. Tel est, entre autres, son *Tableau des enfans de Béthel, dévorés par des ours*, chef-d'œuvre conservé dans le cabinet de M. le marquis de Marigni. On voit au *Musée* du Louvre les six tableaux suivans de cet artiste, savoir: *Laban venant réclamer les idoles enlevées par Jacob. — L'apparition de J.-C. aux trois Maries. — Nicolas V découvrant les reliques de saint François d'Assise. — La Vierge et l'Enfant Jésus*, et deux beaux *Paysages*. Les musées du Mans et de Strasbourg possèdent aussi des tableaux de La Hire.

HIRE (Philippe DE LA), mathématicien célèbre, né en 1640, mort en 1718, fils et élève du précédent, quitta la peinture pour s'attacher à la géométrie et aux mathématiques. Son goût pour ces sciences se décida en Italie, quoiqu'il ne s'y fût rendu que pour se perfectionner dans la peinture. (De retour à Paris, il termina et publia le *traité sur la coupe des pierres* de Désargues; il fit paraître aussi sur les *Sections coniques* et la *Cycloïde* quelques ouvrages originaux qui lui ouvrirent en 1678 les portes de l'académie des Sciences.) En 1669 il fut envoyé, par le grand Colbert, en Bretagne et en Guienne. Ce ministre avait conçu le dessein d'une carte générale du royaume, plus exacte que les précédentes; il employa La Hire à préparer les matériaux de ce grand ouvrage. Ce géomètre répondit tellement à cette confiance, qu'on l'envoya un an après déterminer la position de Calais et de Dunkerque. Il mesura ensuite la largeur du Pas-de-Calais, depuis la pointe du bastion de Risban jusqu'au château de Douvres en Angleterre. En 1693, il continua, du côté du nord de Paris, la méridienne, commencée par Picard en 1669, tandis que Cassini la poussait du côté du sud. Si ces différens travaux lui méritèrent l'estime des savans, ses vertus le firent aimer des citoyens. Il était équitable et désintéressé, non seulement en vrai philosophe, mais en chrétien. Sa raison, accoutumée à examiner tant d'objets différens, et à les discuter avec curiosité, s'arrêtait tout court à la vue de ceux de la religion; et une piété solide, exempte d'inégalités et de singularités, a régné sur tout le cours de sa vie. Ses principaux ouvrages sont: 1° *Les nouveaux Elémens des sections coniques*, vol. in-12, qui renferme deux autres morceaux intéressans sur les

lieues géométriques et sur la *construction des équations ;* 2° un grand *Traité des sections coniques*, 1785, in-fol., en latin; 3° des *Tables du soleil et de la lune*, et des *Méthodes* plus faciles *pour le calcul des éclipses ;* 4° des *Tables astronomiques*, en latin, 1702, in-4 (ouvrage traduit en français par l'auteur 1735, in-4, en allemand par Doppelmeier, Nuremberg, 1725 : il a été traduit depuis dans toutes les langues de l'Europe et même en indien.) 5° *L'Ecole des arpenteurs*, 1689-1693 et 1728, in-8 ; 6° un *Traité de mécanique*, 1675, in-12; 7° un *Traité de gnomonique*, 1698, in-12 ; 8° plusieurs ouvrages imprimés dans les *Mémoires de l'académie des Sciences ;* 9° l'*édition* du *Traité des nivellemens de Picard*, avec des *additions;* 10° celle du *Traité du mouvement des eaux*, ouvrage posthume de Mariotte, qu'il mit au net. (On peut voir dans Nicéron, tome 5 et 10, la liste de ses nombreux ouvrages. Astronome, mécanicien, geomètre, hydrographe, *c'était* dit Fontenelle, *une académie des sciences* réunie dans la personne d'un seul homme.)

HIRRIUS (Caïus), édile, fut le premier qui inventa les *viviers*, ou réservoirs pour garder le poisson. Il en fournissait la table de César dans les festins; et quoiqu'il n'eût qu'une fort petite métairie, il en tira, par cette invention, un très gros revenu.

* HIRSCHING (Frédéric-Charles GOTTLOB), savant professeur allemand, né à Uffenheim le 21 décembre 1762, mort à Erlang le 11 mars 1800, a publié plusieurs ouvrages en allemand, où l'on trouve de l'exactitude, mais peu de goût et de critique, 1° *Essai d'une description des plus curieuses bibliothèques d'Allemagne*, Erlang, 1786-91, 4 vol. in-8 ; 2° *Notice des tableaux et recueils d'estampes les plus curieux*, ibid. 6 vol. in-8; 3° *Manuel historique et littéraire des personnages célèbres et mémorables du 18e siècle*, Leipsick, 1794-1812, 16 vol. in-8. Il n'a publié que les 5 premiers vol. J.-H.-M. Ernesti a continué cet ouvrage, mais sur un plan bien plus étendu. Cobourg, 1794-1813.

* HIRT (Jean-Frédéric), docteur et professeur de théologie à Wittemberg, né en 1719 à Apolda en Thuringe, occupe un rang distingué parmi les littérateurs allemands. Il avait des connaissances très étendues en théologie, en critique sacrée, et dans les langues orientales. Il eut des places importantes auxquelles il fut appelé par son mérite, et qu'il remplit avec distinction. Il était en 1748 co-recteur du collége de Weimar, en 1758 professeur extraordinaire de philosophie dans l'université d'Iéna. Il y professa ensuite la théologie, et en 1761 il en devint surintendant. En 1775, il retourna à Wittemberg, où il exerça les mêmes fonctions jusqu'à sa mort, arrivée dans cette ville le 29 juillet 1783. Il était extrêmement laborieux, et a laissé un grand nombre d'ouvrages, dont les bibliographes allemands donnent une nomenclature exacte, et qui prouvent sa profonde érudition. On cite comme les principaux : 1° *Commentarius de coronis apud Hebræos nuptialibus*, Iéna, 1748, in-4 ; 2° *Commentarius de chaldaismo biblico*, ibid., 1751, in-4 ; 3° *Biblia hebræa analytica*, ibid., 1753 et 1779 ; 4° *Biblia analytica, pars chaldaica*, ibid., 1754 ; 5° *De imperatorum ante Constantinum magnum erga christianos favore*, 1758, in-4 ; 6° *Institutiones arabicæ linguæ*, etc., ibid., 1770; 7° *Syntagma observationum philologico-criticarum ad linguam sacram novi Testamenti pertinentium*, 1771, in-8 ; 8° *Orientalische und exegetische Bibliot.*, huit cahiers, 1771 ; 9° *Anthologia arabica, complexum variorum textuum arabicorum, selectorum partim ineditorum, sistens*, 1774, in-8 ; ouvrage destiné à faciliter aux commençans l'étude de la langue arabe, mais qui répond médiocrement à l'intention de l'auteur ; car les fautes nombreuses qu'il renferme prouvent qu'il avait entrepris une tâche au dessus de ses forces. 10° *Wittenbergische orientalische und exegetische Bibliotheck*, 1776, etc.

HIRTIUS (Aulus), surnommé mal à propos *Pansa*, continuateur des *Commentaires* de César qui forme le 8e livre

de cet ouvrage et consul avec Caïus-Vibius *Pansa*, périt ainsi que son collègue, à la bataille de Modène, donnée l'an 43 avant Jésus-Christ contre Antoine, quoique celui-ci eût été entièrement défait. C'est, sans doute, l'analogie des circonstances de sa vie et de celle de *Pansa*, qui l'ont fait confondre avec ce dernier par des écrivains peu attentifs. Du reste, cet Hirtius est un historien obcur, entortillé, superficiel, partial, sans intérêt, sans vigueur; il a l'air d'un gazetier gagé qui compile de mauvais bulletins, et qui ne saurait rendre lui-même compte de sa compilation, qui ramasse tout ce qu'il entend dire, ne s'attache qu'à des minuties, et passe sous silence les événemens importans, les grands mouvemens d'armées, les marches subites et forcées, afin de s'emparer d'un poste essentiel, la conduite respective des généraux, la nature des terrains où l'on a combattu, et enfin tout ce qui peut intéresser et instruire un homme de l'art (1). On lui attribue aussi des *Commentaires sur les guerres d'Alexandrie, sur celles d'Afrique*, etc.

* HIRZEL (Jean-Gaspard), médecin suisse, né à Zurich en 1725, ne se distingua pas seulement dans sa profession par des talens éminens; il se rendit encore à jamais recommandable aux yeux de ses compatriotes par les établissemens d'utilité publique qu'il créa dans sa ville natale. Il y régla tout ce qui concerne la police médicale de son canton et soigna particulièrement l'éducation de ses jeunes concitoyens. Long-temps il donna lui-même des soins gratuits à l'instruction des sages-femmes et fit plusieurs cours de médecine théorique et pratique. Il était sénateur de Zurich et l'un des principaux fondateurs de la société helvétique créée en 1762. Passionné pour l'agriculture, il recherchait toutes les occasions d'acquérir dans cet art des connaissances positives. Un jour il fut conduit chez un cultivateur de la paroisse d'Uster près de Zurich : on ne le connaissait dans le pays que sous le nom de *Klejogg* ou de *Petit Jacques* (son véritable nom était *Jacques Geyer*) : cet honnête laboureur vivait heureux, occupé uniquement de l'économie rurale et domestique; le spectacle qu'offrit sa famille à Hirzel le frappa d'admiration, et c'est ce qui lui donna l'idée de son *Socrate rustique*, ouvrage où sont décrits les principes de Jacques Geyer, sa conduite, ses essais, ses procédés et leurs résultats; il a été traduit dans presque toutes les langues de l'Europe, entre autres en anglais par Arthur Young, et en français par Frey-Deslandres officier dans un régiment suisse au service de France. Hirzel est mort frappé d'une attaque d'apoplexie le 19 février 1803 à l'âge de 80 ans. Ses autres ouvrages sont : 1° *Dissertatio de animi læti et erecti efficacia in corpore sano et ægro, speciatim grassantibus morbis epidemicis*, Leyde, 1746, in-4; 2° le *Socrate rustique*, ou *Economie domestique d'un cultivateur philosophe*, en allemand, Zurich, 1761, in-4, 2ᵉ édition, 1774, in-8, dont nous avons déjà parlé. 3° *Journal des observations météorologiques pendant l'année*, 1762, Zurich, 1763, in-4; 4° *Monument élevé au docteur Zellweger*, 1765, in-4; 5° *Portrait d'un vrai patriote*, Zurich, in-8; 6° *le Marchand philosophe*, Zurich, 1775, in-8; 7° *Hirzel à Gleim sur le philosophe Sulzer*, Winterthur, 1780, 2 vol. in-8; 8° *Instructions pour les femmes sur l'art des accouchemens*, Zurich, 1784, in-8; 9° *Nouvel examen du cultivateur philosophe, avec un aperçu sur le génie de ce siècle et sur d'autres objets qui intéressent l'humanité*, Zurich, 1785, in-8. Hirzel a traduit en allemand l'*ouvrage de Linguet contre le pain*, Zurich, 1780, in-8, et l'*Avis au peuple de Tissot*, Zurich, 1762, 4ᵉ édition, 1789. On a encore de lui un grand nombre de *Mémoires sur l'agriculture*, 1827.

HISCHAM, 15ᵉ calife de la race des

(1) Cette critique sévère de l'abbé de Feller se rapporte au livre de la *Guerre d'Espagne*, attribué à Hirtius, et qui n'est peut-être pas de lui (*voyez* Oppius) : mais le huitième livre de la *Guerre des Gaules*, ceux des *Guerres d'Alexandrie* et *d'Afrique*, qui forment la continuation des commentaires, ne sont point indignes de l'ami de César. Hirtius avait suivi ce conquérant dans les Gaules, fut le médiateur de la paix entre Cicéron et le dictateur. Après la mort de ce dernier, il se déclara contre Antoine, ainsi que Cicéron, son ami. *Note de la 7ᵉ édition.*

Ommiades, et le 4[e] fils d'Abdamaleck, succéda à son frère Jezid II. C'était un prince qui faisait des dépenses prodigieuses, et qui s'emparait du bien de ses sujets pour y fournir. Après sa mort, on trouva dans sa principale garde-robe 12,000 chemises très fines; mais Valide, son successeur, ne voulut pas permettre qu'on en tirât une seule, même un drap pour l'ensevelir, de sorte qu'un valet de chambre enveloppa cet homme si fastueux dans un méchant morceau de linge. Ce calife avait vaincu Khacam, roi de Turquestan. Zéid proclamé calife dans la ville de Coufad, et avait fait la guerre aux empereurs Léon l'Isaurien et Constantin Copronyme. Il mourut après un règne de 19 ans, l'an 743. C'est lui que les historiens grecs nomment *Isam.*

* HOADLY (Benjamin), célèbre prélat anglais, né à Westerham, dans le comté Kent, en 1676, fut successivement évêque de Bangor (1715), d'Héreford (1721), de Salisbury et de Winchester. Il se rendit célèbre par ses prédications et par les disputes qu'occasionnèrent les principes hardis qu'il y développa et qui donnèrent lieu à la fameuse *controverse* dite *de Bangor*, du nom de son premier siége. Il disait dans son *Sermon sur la nature de l'Eglise*, ou *royaume du Christ*, que Jésus-Christ n'avait laissé après lui aucune espèce d'autorité; que chacun était libre de suivre son propre jugement; que la communion avec l'Eglise était une chose arbitraire; que l'excommunication n'avait aucune force, et que chacun serait jugé d'après sa persuasion intérieure. Des principes aussi larges dans la bouche d'un évêque soulevèrent contre lui un grand nombre de théologiens; mais il leur soutenait que son système était le seul moyen de répondre victorieusement aux objections des catholiques; que ceux-ci avaient cause gagnée, si on reconnaisait une fois une autorité, puisqu'ils formaient la plus ancienne et la plus universellement reconnue, et qu'il fallait s'y soumettre ou convenir avec lui que nul n'avait le droit de diriger la conscience d'un autre. Un système si flatteur pour l'amour-propre et si favorable à la liberté de penser qui commençait à prévaloir, entraîna plusieurs théologiens, qui se rangèrent de son parti. Hoadly mourut en 1761. Il peut être regardé avec son ami Clarke, comme le chef d'une école dont le système religieux est très voisin du déisme. Sa vie a été écrite par le D[r] John Hoadly son fils cadet, qui donna en 1773 une édition complète de ses *OEuvres théologiques*, en 3 vol. in-fol. Son stile est claire énergique; mais il donne à ses périodes une longueur désagréable.

* HOBBEMA (Minard), peintre hollandais du 17[e] siècle, était né à Anvers en 1611: il excellait dans le paysage, et paraît avoir été l'élève ou l'émule du célèbre Ruisdaal. On confond souvent ses tableaux, qui sont très recherchés, avec ceux de ce maître. Sa couleur est vraie et harmonieuse. Il s'est plu à représenter des forêts, des moulins à eau, etc. On ne connaît pas l'époque de sa mort.

HOBBES (Thomas), en latin *Hobbesius* et *Hobbius*, philosophe anglais, né à Malmesbury en 1588, était fils d'un ministre protestant. Il fut chargé, dès l'âge de 20 ans, de l'éducation du jeune comte de Devonshire. Après avoir voyagé avec son élève en France et en Italie, il se consacra aux belles-lettres et à l'antiquité. Un second voyage en France lui ayant inspiré du goût pour les mathématiques, et ce goût ayant pris de nouvelles forces en Italie, où il vit Galilée, il joignit cette science à celles qui l'occupaient déjà. Le feu de la guerre civile couvait en Angleterre lorsqu'il y retourna, et il éclata quelque temps après. Hobbes vint chercher la tranquillité à Paris, où le Père Mersenne, qu'il avait connu dans ses premiers voyages, le mit en rapport avec Descartes. Son Traité, *De Cive*, et son *Leviathan*, qu'il publia dans cette ville, ayant soulevé tous les gens sages contre lui, il se retira à Londres, où le déchaînement contre ses opinions n'était pas moins violent. Contraint de se cacher chez son élève, il y travailla à plusieurs ouvrages jusqu'en 1660. Ce fut dans cette année que Charles II fut rétabli sur le trône de ses ancêtres. Il accueillit favorablement Hobbes, qui avait été son

maître de mathématiques à Paris, et lui donna une pension. Ce sophiste mourut en 1679, à 92 ans, à Hardwick, chez le comte de Devonshire, avec autant de pusillanimité qu'il avait montré de hardiesse en attaquant les dogmes les plus sacrés. Quelques écrivains ont peint Hobbes comme un bon citoyen, un ami fidèle, un homme officieux, un philosophe humain, mais toutes ces qualités ne s'accordent guère avec la réputation d'athéisme qu'il s'était faite, et la qualité d'impie qu'on ne peut lui refuser. Ces sortes d'éloges ne manquent jamais aux gens de parti; et cet homme est regardé comme un des coryphées de la secte des philosophes modernes, c'est-à-dire des matérialistes et épicuriens. Il vécut dans le célibat, mais sans être moins adonné aux femmes. Chez les libertins, le célibat n'est qu'un moyen de plus de se livrer sans gêne à la débauche. Sa conversation était agréable; mais dès qu'il était contredit, elle devenait caustique et pleine d'un orgueil qui s'irritait à la moindre contradiction. Il repoussait avec le ton le plus impérieux et le plus aigre toute opinion qui n'était pas la sienne. Les esprits de cette trempe ne souffrent point de contradiction; après avoir foulé aux pieds les plus antiques et les plus respectables vérités, ils ne sont pas disposés à en écouter la défense. Ils sentent d'ailleurs qu'ils n'auraient pas l'avantage dans cette lutte, avec des hommes instruits et d'un sens rassis : de là la grande ressource des injures si chères à nos incrédules. Quant aux principes qu'il a établis dans ses ouvrages, ils sont affreux. *Il n'y a*, selon lui, *point de différence entre le juste et l'injustice.* Celle qui se trouve entre le vice et la vertu, ne prend sa source que dans les lois que les hommes ont faites : et avant ces lois, un homme n'était obligé à aucun devoir à l'égard d'un autre homme. (Ajoutons que tous ses principes se rapportent à une idée principale, la *doctrine de la force;* toute la philosophie de Hobbes est employée à légitimer la *force*, à la diviniser, à justifier tout par la *force* seule. Selon lui, ce ressort terrible régit seul le monde moral dans les diverses sphères qui le composent : *la justice n'est que la puissance*, *la loi n'est que la volonté du plus fort*, *le devoir que l'obéissance du faible*, etc. Ces détestables maximes, ont été consignées dans 42 ouvrages dont on peut voir la liste complète dans les *Dictionnaires* de Chauffepié et de Chalmers.) Les principaux sont 1° *Elementa philosophica, seu politica de cive*, Amsterdam, 1649, in-8. Sorbière le traduisit en français, et fit imprimer cette traduction à Amsterdam en 1549, in-12. L'auteur y donne trop d'étendue à l'autorité du monarque. Il en fait un despote, par ressentiment contre les parlementaires d'Angleterre qui voulaient anéantir tout gouvernement, à l'exception du républicain. Il y suppose tous les hommes méchans, non-seulement par un penchant d'origine vers le mal, mais de fait et de volonté actuelle. Ils doivent l'être tous dans son système, et le deviennent infailliblement en suivant ses principes. 2° *Leviathan, sive de Republica*, Amsterdam, 1668, et dans ses *OEuvres philosophiques*, Amsterdam, 1663, en 2 vol. in-4. 3° Il a fait une *traduction d'Homère* en vers anglais, 1675 et 1677, in-8; mais bien inférieure à celle du célèbre Pope; 4° une autre de *Thucydide* en anglais, Londres, 1676, in-fol. 5° *Décaméron philosophique*, ou *dix dialogues sur la philosophie naturelle*, en anglais, 1678, in-12. Cet ouvrage est une nouvelle preuve que l'auteur était plus grand sophiste que grand philosophe. On peut le regarder comme le précurseur de Spinosa. 6° Des *vers anglais et latins*; 7° plusieurs *écrits de physique*. (La plupart de ces ouvrages, à l'exception de celui *De cive*, ont été réunis sous le titre de *Moral and political Works*, Londres, 1750, in-fol. Ceux qui ont été traduits en français sont : *Elémens de philosophie du citoyen*, traduit par J. Sorbière, 1649, in-8. *Le corps politique ou les élémens de la loi morale et civile*, 1652. et 1653. in-12; de la *Nature humaine*, par le baron d'Holbach, 1772, in-12. Ces 3 ouvrages ont été réunis et publiés de nouveau sous le titre d'*œuvres philosophiques et politiques* de Th. Hobbes,

Neuchatel (Paris), 1787, 2 vol. in-8 : le *traité de Logique* a été traduit par M. Distutt Tracy, et inséré à la fin de la 3e partie de ses *Elémens d'idéologie*.

HOBERG (Wolfgang-Helmhard, seigneur de), né en Autriche, l'an 1612, et mort à Ratisbonne en 1688, à 76 ans, s'est fait un nom par ses ouvrages, et surtout par ses *Georgica curiosa*.

HOC (Louis-Pierre Le), médecin, natif de Rouen, mort le 27 août 1769, s'est distingué par son opposition à toutes les charlataneries et à l'empirisme de nos jours; il a aussi combattu la pratique de de l'inoculation dans son *Avis sur l'inoculation*, 1763, in-12, et dans son *Inoculation renvoyée à Londres*, 1764, in-12. Suivant lui, c'est une folie de risquer sa vie pour une maladie qui peut ne pas venir, et il prétend que l'inoculation n'empêche pas la petite vérole naturelle.

* HOCHE (Lazare), général en chef des armées de la république française, né à Montreuil près de Versailles, le 24 février 1768, de parens obscurs et pauvres, ne dut qu'à lui-même le haut rang auquel il est parvenu : son père avait un emploi très subalterne dans les équipages de chasse du roi. Dès son plus bas âge, Hoche eut le goût de l'instruction : après avoir acquis quelques connaissances par la lecture des livres qu'il achetait à l'aide du produit de son travail et de ses économies, il s'engagea à 17 ans dans le régiment des gardes françaises où il se distingua par ses talens et sa bonne conduite. Toujours avide d'instruction, il se condamnait aux travaux les plus durs pour avoir les moyens d'acheter quelques livres, et en même temps il s'adonnait aux exercices militaires dans lesquels il ne tarda pas à exceller. Nommé sergent des gardes en 1784, il était encore sous-officier à l'époque de la révolution. Après le licenciement des gardes françaises il passa en qualité d'adjudant dans la garde nationale soldée dont on avait formé quatre régimens. Dans le mois de mars 1792, il fut élevé au grade d'officier et fut bientôt lieutenant dans le régiment de Rouergue. Après s'être distingué au siége de Thionville, il devint aide-de-camp du général Leveneur avec lequel il combattit à Nerwinde. Après la défection de Dumouriez, il accompagna son général à Paris, se présenta avec assurance devant le comité de salut public et développa un plan de campagne pour l'année suivante, avec une netteté et une conviction qui étonnèrent ceux qui l'entendirent. Les membres du comité le nommèrent adjudant-général, et lui confièrent le commandement de la ville de Dunkerque, menacée alors par les Anglais qui étaient commandés par le duc d'York. La belle conduite qu'il tint dans cette circonstance lui valut le titre de général de brigade et bientôt après celui de général de division. Chacun de ces grades fut la récompense des actes de bravoure et surtout de haute capacité militaire par lesquels se distingua le jeune Hoche. Il n'avait encore que 25 ans lorsque le comité de salut public lui confia le commandement de l'armée de la Moselle, et ce fut par des succès qu'il justifia ce choix. Après avoir isolé l'armée prussienne de l'armée autrichienne, il battit les impériaux dans les lignes de Weissembourg, et débloqua Landau. Les Prussiens étaient retranchés dans la position inexpugnable de Kaiserslautern. Hoche les attaqua pendant trois journées successives, sans pouvoir les débusquer : alors il changea de plan; laissant un corps sur la Sarre pour masquer sa marche, il se jette avec le reste de son armée dans les montagnes des Vosges : arrivé sur la droite des Autrichiens commandés par Wurmser, il tourne leur position, et, manœuvrant de concert avec Pichegru, il tombe sur les Prussiens, fait lever le blocus de Landau et force les ennemis d'évacuer l'Alsace. La France et l'Europe admirèrent ce fait d'armes; Hoche eut le malheur de s'attribuer dans sa correspondance avec le comité de salut public la plus grande partie de ces succès brillans : il déplut à St.-Just qui protégeait Pichegru, et non seulement le vainqueur de Landau fut dégradé, mais encore arrêté et transféré à la conciergerie. Si la faction de Robespierre ne fût point tombée au 9 thermidor avec son chef, l'échafaud eût été le prix de ses exploits.

Ce ne fut qu'en 1795 que le gouvernement lui donna un nouveau commandement. Envoyé dans l'Ouest pour commander une des armées employées contre les royalistes, il parut avoir en vue moins de combattre ceux qu'on appelait des rebelles que de mettre un terme à cette guerre civile. Les rapports des deux partis sont unanimes sur ce point : alliant la fermeté à la douceur, il employa des moyens conciliatoires, et chercha à gagner la confiance et non à jeter la terreur. Lorsqu'il fut chargé du commandement en chef des armées de l'Ouest, il agit alors avec plus de liberté dans le développement du système de modération qu'il avait adopté; il empêcha le pillage et la dévastation; il rétablit la discipline dans les troupes, et remplaça les cantonnemens par des camps retranchés. En même temps il se porta sur Auray dont il s'empara, et enferma les royalistes dans une presqu'île, les battit, s'empara du fort de Penthièvre, et força les émigrés qui étaient débarqués à Quiberon à se rendre à discrétion. On sait que le vainqueur voulait que l'on épargnât les prisonniers, et ce fut dans ce sens qu'il écrit au comité de salut public ; mais c'était à des monstres affamés de sang qu'il adressait ces paroles généreuses; il ne fut point entendu ; l'ordre lui fut envoyé de fusiller tous les royalistes qui étaient en son pouvoir. Une telle rigueur ne pouvait convenir à Hoche qui sauva quelques émigrés, et permit à ses soldats d'en laisser échapper d'autres; mais le reste de ces malheureux subit le fatal arrêt. Sur ces entrefaites le Directoire exécutif, qui venait d'entrer en fonctions le 27 octobre 1795, donna à Hoche des pouvoirs illimités. Ce général s'en servit pour pacifier l'Anjou, la Bretagne, le Maine et la Normandie. Puis il conçut le projet de porter au sein de l'Angleterre la guerre civile que son gouvernement entretenait en France, et de lui enlever l'Irlande. Il le pouvait sans danger pour son pays; car il venait de s'emparer de Charette, et Stofflet avait été mis dans l'impossibilité d'agir. La pacification de l'Ouest avait été proclamée par le Directoire le 28 messidor an 6 (16 juillet 1796). Il avait approuvé le plan de Hoche qui partit aussitôt pour Brest, et y fit les préparatifs de son expédition. Les troupes françaises mirent à la voile le 25 frimaire an 5 (14 décembre 1796); mais une brume très épaisse qui dura plusieurs jours et qui fut suivie d'une tempête violente sépara son vaisseau du reste de l'escadre, et il arriva seul sur les côtes de l'Irlande. L'expédition était manquée : Hoche, après s'être livré au plus violent désespoir, se vit forcé de chercher un asile dans un port de France, et, ce ne fut qu'après avoir couru les plus grands dangers soit de la part de la mer soit de celle des croisières anglaises, qu'il put rentrer dans son pays. On renonça à faire une nouvelle tentative sur l'Angleterre. Hoche fut nommé général en chef de l'armée de Sambre-et-Meuse, la plus belle qu'ait eue la république; elle était forte de 80,000 hommes et était destinée à agir contre les Autrichiens. Hoche ouvrit la campagne de 1797 par le hardi passage du Rhin qu'il effectua en présence de l'ennemi ; après ce premier succès il gagna les batailles de Neuwied, d'Alkerath, d'Altenkirken et de Dutorff. En quatre jours il avait fait parcourir à ses troupes victorieuses une distance de 35 lieues ; il s'était emparé de la ville de Westlaër, avait battu le général autrichien Werneck dans trois batailles et cinq combats, lui avait fait 8,000 prisonniers et s'était emparé de son artillerie. Il était arrivé jusque sur les bords de la Nidda, et il aurait poussé ses succès bien plus loin encore; mais il reçut la nouvelle de l'armistice conclu par Buonaparte avec le prince Charles, avec l'ordre du Directoire de suspendre toutes les hostilités. Le gouvernement lui proposa le ministère de la guerre qu'il refusa ; mais il accepta le commandement d'une armée qui devait se rapprocher de Paris, menacé selon Pichegru par les ennemis du gouvernement. Après avoir concerté avec Barras les mesures qu'il devait prendre dans cette circonstance, il avait déclaré qu'il briserait son épée dès qu'il aurait vaincu les ennemis de la république. Il ne tarda pas à être dénoncé au conseil des Cinq-cents, et le commande-

ment des troupes qui lui avait été confié lui fut retiré sous les prétextes les plus frivoles : accusé d'avoir voulu tenter une seconde fois une expédition maritime, il prouva qu'il n'avait agi que d'après les ordres du Directoire, et demanda à être mis en jugement ; mais il ne put l'obtenir, et cette dénonciation n'eut pas d'autres suites, car il reprit le commandement de l'armée avec laquelle il avait vaincu au delà du Rhin, et vint placer son quartier-général à Wetzlaër. C'est là qu'il mourut le 15 septembre 1797, après avoir été saisi violemment par les plus cruelles douleurs ; sa mort a été généralement attribuée au poison ; mais l'on assure que l'autopsie du cadavre n'a donné que des indices trop incertains pour confirmer ces soupçons. Quoi qu'il en soit, le Directoire qu'on accuse de ce crime fit célébrer ses funérailles avec la plus grande pompe, et un monument fut élevé en son honneur à Weissenthurn ; ses restes ont été placés à côté de ceux du général Marcou enlevé comme lui à la fleur de l'âge. Hoche soutint la république ; il fut l'un de ses appuis et l'une de ses gloires ; mais il n'était point un révolutionnaire à la manière des Robespierre et des Marat. Il était doué d'une âme ardente et forte et d'une valeur extraordinaire ; il avait les connaissances militaires qui font le grand général : bouillant pendant la bataille, il était généreux après la victoire. Sa *vie* a été écrite par Rousselin en 2 vol. in-8, et réimprimée en 1 vol. in-12, dans la correspondance du général qui se trouve dans la 1re édition.

HOCHSTETTER (André-Adam), docteur luthérien, né à Tubingen en 1668, devint successivement professeur d'éloquence, de morale et de théologie à Tubingen ; il fut ensuite nommé pasteur, surintendant et recteur de l'académie de cette ville, et y mourut en avril 1717. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Collegium Puffendorfianum* ; 2° *De festo expiationis et hirco Azazel* ; 3° *De Conradino, ultimo ex Suevis duce* ; 4° *De rebus elbingensibus* ; ouvrages savans et utiles dans tous les endroits où l'auteur s'est tenu en garde contre les préjugés de sa secte.

HOCHSTRAT (Jacques), ainsi nommé parce qu'il était natif de Hoochstraten, petite ville au quartier d'Anvers, fut professeur de théologie à Cologne, prieur du couvent des dominicains de cette ville, et inquisiteur dans les trois électorats ecclésiastiques. Il eut un grand démêlé avec Reuchlin, qu'il regardait, non sans raison, comme favorable aux nouvelles opinions (*Voyez* REUCHLIN). Tous les sectaires et Erasme font un portrait désavantageux de son cœur ; mais c'était la charge d'inquisiteur, dont il remplissait les devoirs avec ardeur, qui le rendait odieux. Il mourut à Cologne en 1527. On a de lui un grand nombre d'ouvrages de controverse. *Voyez* le P. Echard, tome 2, p. 67.

HOCQUINCOURT. *Voyez* MONCHY.

HOCWART (Laurent), qu'on croit être né à Ratisbonne, composa dans le 16e siècle une *Chronique de l'évêché de Ratisbonne*. Cet ouvrage, qu'on regarde comme assez exact, avait été oublié depuis sa naissance ; mais M. OEfele, bibliothécaire éclairé et laborieux de l'électeur de Bavière, l'a publié en 1763, dans le premier tome des *Scriptores rerum boicarum*, en 2 vol. in-fol.

* HODIERNA, ou plutôt ADIERNA (Jean-Baptiste), archiprêtre de Palma, et célèbre astronome, naquit à Raguse en 1597, et mourut en 1660. Il employa ses talens pour la mécanique à fabriquer des instrumens plus parfaits que ceux qu'il avait pu se procurer ; il vérifia ensuite la position des étoiles fixes, et détermina celle de plusieurs qui n'avaient point encore été signalées. On lui doit aussi une foule d'observations intéressantes et curieuses. C'est lui qui *le premier analysa l'œil de la mouche*, qui *découvrit la dent rétractile de la vipère*, et qui reconnut que *la reine des abeilles pond seule tous les œufs*. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Universæ facultatis directorium physico-theoricum, opus astronomicum, in quo de promissorum ad significatores progressionibus physice agitur*, Palerme, 1629, in-4 ; 2° *Thaumantiæ miraculum, seu de causis quibus objecta singula per trigoni vitrei tran-*

spicuam substantiam visa, etc., 1652, in-4. C'est le premier traité d'optique où l'on trouve décrits le *prisme* et une partie de ses propriétés. 3° *De systemate orbis cometici deque admirandis cœli characteribus*, 1656, in-4. (4° *Medicœorum Ephemerides*, etc., ibid., 1656, in-4; ce sont des tables des Satellites de Jupiter appelés alors *astres de Médicis*. 5° *De systemate orbis cometici*, etc. ibid., 1656, in-4. 6° *Protei cœlestis vertigines seu Saturni systema*, ibid. 1657, in-4. 7° *Dentis in vipera virulenti anatomia*, ibid., 1646, in-4, etc. On trouve la liste de ses ouvrages dans la *Biblioteca sicula* de Mongitore.)

HODY (Humphred), en latin *Hodius*, naquit le 1er janvier 1659 à Oldcomb, fut professeur royal de langue grecque dans l'université d'Oxford où il était archidiacre, et y mourut en 1706, à 47 ans. On a de lui : *Dissertatio De Græcis illustribus, linguæ græcæ litterarumque humaniorum instauratoribus;* ouvrage curieux, mais d'une exactitude de détails qui va jusqu'à la minutie, publié de nouveau à Londres, en 1742, in-8, avec la *vie* de l'auteur, par Samuel Jebb. 2° *De Bibliorum textibus originalibus*, in-fol., Oxford, 1705. Il y démontre supérieurement la nouveauté des points massorétiques, et détruit, comme l'avait déjà fait Louis Cappel, ce petit artifice imaginé par les rabbins pour anéantir l'autorité des anciennes versions; artifice dont les bons Buxtorf, et d'autres hébraïsans (surtout parmi les protestans) ont été les dupes. (*Voy.* Cappel (Louis), Eléazar, fils d'Onies, Goropius.) 3° Une *Dissertation* latine contre l'Histoire d'Aristée; 4° une *Dissertation* latine, curieuse et savante, sur Jean d'Antioche, surnommé *Malala*. Elle est jointe à la *Chronique* de cet auteur, imprimée à Oxford par les soins et avec les notes de Chilmead.

HOÉ (Mathias), né à Vienne en 1580, fut conseiller ecclésiastique, premier prédicateur et principal ministre de la cour de Saxe. C'était un esprit emporté, qui se déchaînait également contre les catholiques et contre les calvinistes. Il mourut en 1645. On a de lui un *Commentaire* sur l'Apocalypse, Leipsick, 1671, in-fol., et d'autres ouvrages dignes d'un enthousiaste.

HOEFEN *V.* Curis (Jean de).

* HOEPKEN (André-Jean, comte de), sénateur suédois, l'un des fondateurs de l'académie des sciences de Suède, naquit à Stockholm en 1711. Appelé au sénat à l'âge de 35 ans, il s'y distingua par son zèle, la sagesse de ses conseils et la protection qu'il accorda à toutes les institutions utiles. En même temps il cultivait les lettres et contribua beaucoup par ses leçons et par ses exemples à épurer la langue de son pays. Les troubles politiques qui s'élevèrent en Suède et le désir de se consacrer tout entier à la culture des lettres, engagèrent le comte de Hoepken à donner sa démission de sénateur. (1761). Cependant il en reprit les fonctions à la sollicitation de ses concitoyens et du roi en 1772, et il les remplit honorablement pendant sept ans. Le comte de Hoepken doit son illustration moins à ses travaux législatifs qu'à l'influence qu'il a exercée par ses écrits sur la littérature de son pays. Il se rapproche dans ses ouvrages des bons modèles de l'antiquité, et des auteurs français les plus célèbres; Parmi ses productions on remarque ses *Eloges historiques*, qui sont justement estimés; il prononça aussi dans les différentes académies de Suède des *Discours* qui ont été imprimés dans les *recueils* de ces sociétés savantes. Cet écrivain estimable est mort subitement en 1790.

HOESCHEL ou Hoeschelius (David), savant helléniste, naquit à Augsbourg en 1557. Il fut professeur au collége de Lavingen et recteur à celui de Ste.-Anne. Nommé conservateur de la bibliothèque de sa ville natale, il l'enrichit d'un grand nombre de manuscrits précieux, et mourut le 29 octobre 1617. On lui doit : *Catalogus codicum græcorum qui sunt in biblioth. republ. August. Vindelicorum*, Augsbourg, 1595, in-4. Il fut réimprimé à Augsbourg, 1675, in-4, avec des augmentations. Pour que les manuscrits de la bibliothèque qu'il dirigeait ne fussent pas un trésor enfoui pour le public, il faisait imprimer les plus précieux. Outre

son *Catalogue*, on a de lui des *Notes* sur Photius, sur Procope, dont il donna une version, sur Philon, etc. On lui doit aussi quelques *Traductions* du grec en latin, et entre autres la *Vie de saint Antoine ermite*, par saint Athanase.

HOESSIN (Crescence), née à Kaufhenrsen, en Souabe, le 20 octobre 1684, se fit religieuse du tiers ordre de Saint-François, et parvint dans cet état à une grande perfection des vertus chrétiennes. On en rapporte des choses fort extraordinaires. Elle mourut en odeur de sainteté le 5 avril 1744. Son tombeau est visité par une grande affluence de peuple. On prétend que le procès de sa canonisation n'est suspendu que par rapport à certaines singularités que présente l'histoire de sa vie.

* HOEST (George), voyageur danois, né en 1734, à Aarhuus dans le Jutland, entra de bonne heure dans la compagnie d'Afrique, et fut nommé, en 1790, consul à Mogador, dans le royaume de Maroc. Il occupa ensuite plusieurs emplois dans les possessions danoises aux Antilles, et revint à Copenhague en 1776. Il devint ensuite conseiller d'état, et fut revêtu de l'emploi de secrétaire des affaires étrangères qu'il occupait encore à sa mort. On lui doit : 1° une *Relation de Maroc et de Fez*, en danois, *recueillie dans le pays*, de 1760 à 1768, Copenhague, 1779, in-4, avec carte et figures. C'est le meilleur ouvrage que nous ayons sur l'empire de Maroc ; il a été traduit en allemand par Sussmilch. 2° une *Histoire de Mahomet-Ben-Abdallah*, empereur de Maroc, mort en 1790, où l'on trouve des particularités curieuses, ibid. 1791, in-8 ; 3° *Mémoires sur l'île de Ste-Thomas et ses gouverneurs*, *composés dans l'île depuis* 1769 *jusqu'en* 1776, Copenhague, 1791, in-8. On y trouve des détails curieux sur cette île. Hoest est mort vers 1800.

HOFFÆUS (Paul), jésuite allemand, rendit de si grands services à la religion catholique, en Bavière et autres provinces de la Germanie, qu'Albert V, duc de Bavière, disait lui devoir, ainsi qu'à Pierre Canisius, la conservation de la vraie foi, dans la crise où elle se trouvait par les dégâts des nouvelles erreurs. *Petrus* Canisius (disait ce prince pieux, en faisant allusion à un passage connu de la liturgie) *et Paulus* Hoffæus *ipsi nos docuerunt legem tuam*, *Domine.* Hoffæus mourut à Ingolstadt en 1608.

* HOFFER ou HOFER (André), chef des insurgés tyroliens, naquit en 1765, à Passeyer, où il tenait une auberge, et faisait en même temps un commerce assez considérable en blé, vins et bétail. La paix de Presbourg avait mis le Tyrol sous la domination bavaroise; mais lorsque la guerre se ralluma en 1809, les Tyroliens se soulevèrent en masse, et chassèrent les Bavarois. Les insurgés voulant se choisir un chef jetèrent les yeux sur Hoffer, qui jouissait parmi eux d'une considération due à ses vertus patriotiques; il possédait d'ailleurs une assez grande fortune, et ses formes athlétiques semblaient le rendre propre à commander à ces robustes montagnards; il ne les aida cependant que de son argent et de ses conseils. Après la paix de Vienne, qui assurait de nouveau le Tyrol au roi de Bavière, les Tyroliens déposèrent les armes, sur la promesse de Buonaparte qu'il ne serait exercé contre eux aucune poursuite. Cependant la tête d'Hoffer fut mise à prix : on l'accusa d'avoir conservé des intelligences avec les Autrichiens : il s'était caché dans les montagnes; mais il fut arrêté dans une caverne presque inaccessible où il s'était réfugié. Il n'opposa aucune résistance aux soldats qui l'arrêtèrent ; seulement il demanda la vie de sa femme et de ses enfans. Conduit à Bautzen, puis à Mantoue, il fut condamné à être fusillé, et il reçut la mort avec la plus grande fermeté. Ses compatriotes le regardaient comme un saint, et depuis sa mort ils le révèrent comme un martyr ; ils se proposaient d'élever à sa mémoire un tombeau et une pyramide : un hôpital a été bâti à l'endroit même où il avait eu le malheur d'être arrêté. L'empereur a doté sa fille et anobli son fils.

HOFFMANN (Gaspard), né à Gotha, en 1572, fut professeur en médecine à Altorf, depuis 1607 jusqu'à sa mort,

arrivée en 1648. Il était savant au rapport de Coringius, mais c'était un savant hargneux et mordant selon Thomas Bartholin; en effet, ses écrits sont remplis de critiques amères et piquantes. Il était très versé dans la langue grecque; mais il fut trop attaché aux opinions des anciens, quoiqu'il se montrât souvent injuste envers Galien. On peut juger de sa facilité à écrire, par le grand nombre de volumes qu'il a enfantés. Ses ouvrages sont au nombre de 26, dont on trouvera la liste dans les diverses *Bibliographies Germaniques*. Les principaux sont : 1° *Notæ perpetuæ in Galeni librum de ossibus*, in-fol.; 2° *Institutionum medicarum lib. III*, in-4; 3° *De medicamentis officinalibus*, in-4, etc. Haller en fait peu de cas.

HOFFMANN (Daniel), ministre luthérien, professeur de théologie à Helmstadt, fut chef d'une secte qui soutenait *qu'il y avait des choses véritables en théologie, qui sont fausses en philosophie*; assertion absurde en bonne logique, et que Pomponace (*voyez* ce nom) avait déjà tâché d'accréditer. L'erreur de Hoffmann excita des disputes et causa du trouble dans les écoles protestantes de l'Allemagne : pour les assoupir, le duc de Brunswick, après avoir consulté l'université de Rostock, obligea Hoffmann à se rétracter publiquement, et à enseigner que la vraie philosophie n'est point opposée à la vraie théologie. Hoffmann débitait ses délires vers la fin du 16e siècle, et mourut à Wolfenbuttel en 1611, âgé de 72 ans. Il a écrit contre Bèze. — Il est différent de Melchior HOFFMANN, autre fanatique du 16e siècle, qui mourut en prison à Strasbourg, après avoir fait beaucoup de bruit.

HOFFMANN (Maurice), médecin allemand, né en 1622, à Furstenwald, dans la Marche de Brandebourg, fit ses études à Altorf, se rendit ensuite à Padoue pour y étudier l'anatomie et la botanique, fut reçu docteur, et devint professeur en médecine à Altorf; il mourut en 1698. On lui attribue la découverte du *canal pancréatique*, qu'il trouva en disséquant un coq d'Inde. Il en fit part à Wissungus, anatomiste de Padoue, qui chercha ce *canal* dans l'homme, et en donna la description. L'université d'Altorf doit à Hoffmann la création d'un amphithéâtre anatomique, d'un laboratoire chimique, et d'un jardin botanique. Ses ouvrages sont : 1° *Altdorfi deliciæ hortenses*, 1677; 2° *Appendix ad Catalogum plantarum hortensium*, 1691, in-4; 3° *Deliciæ silvestres*, 1677, in-4; 4° *Florilegium altdorfinum*, 1676, 1 vol. in-4, etc. Il avait composé 13 ouvrages sur l'anatomie, la médecine et la botanique. On peut en voir la liste dans les *Bibliographies médicales*.

HOFFMANN (Jean-Maurice), fils du précédent, né en 1653 à Altorf, médecin du marquis d'Anspach, et professeur en médecine à Altorf, mourut à Anspach, en 1727, à 74 ans. Il a continué les *Deliciæ hortenses altorfinæ* de son père, 1703, in-4. Il a donné aussi *Acta laboratorii chimici altorfini*, 1719, in-4, et *De differentiis alimentorum*, 1677, in-4.

HOFFMANN (Jean-Jacques), philologue allemand, né à Bâle en 1635, professeur de langue grecque en cette ville, avait une mémoire prodigieuse. Il ne s'y fiait pourtant pas, et il était dans l'usage de confier au papier les faits curieux que ses lectures lui offraient. Il fit part aux savans de ses compilations, et publia, à Bâle, l'an 1677, en 2 vol. in-fol., un *Dictionnaire historique universel*, en latin, réimprimé à Leyde, 1698, 4 vol. in-fol. Il y a quelques articles curieux, surtout les articles d'érudition : mais ils sont écrits presque tous d'une manière peu agréable, et la plupart fourmillent de fautes. On a encore de lui : 1° des *Poésies latines*, Bâle, 1684, in-12; 2° une *Histoire des papes*, en latin, 1687, 2 vol. où tous les faits sont altérés : il a paru un supplément en deux vol., 1683, et Hackius a fait imprimer l'ouvrage entier, Leyde, 1698, 4 vol. in-fol. 3° *Historia Augusta*, Amsterdam, 1687 in-fol. Il mourut à Bâle le 10 mai 1706

HOFFMANN (Frédéric), célèbre médecin allemand, né à Halle en Saxe en 1660, étudia la chimie à Erfurt, sous Gas

pard Cramer, et prit le bonnet de docteur en médecine l'an 1681. Nommé professeur de cette science, en 1693, dans l'université de Halle, fondée en 1693, par Frédéric III, Electeur de Brandebourg, il remplit cet emploi avec beaucoup de distinction jusqu'à sa mort, arrivée en 1742. Ses *ouvrages* ont été recueillis par les frères de Tournes, imprimeurs de Genève, 1740 à 1753, onze parties in-fol, avec une vie de l'auteur. On trouve de bonnes choses dans cette énorme compilation ; mais le stile de l'auteur est lâche et diffus. Il raconte longuement des choses triviales; il se répète sans cesse, et surtout dans ses œuvres posthumes. Malgré ces défauts, Hoffman mérite d'être mis au nombre des meilleurs auteurs de médecine. Il connaissait cette science à fond, et il était d'ailleurs grand praticien. L'élixir qui porte son nom est renommé et d'un grand usage ; peut-être donne-t-on trop d'étendue à ses bons effets, et le croit-on assorti à un trop grand nombre de maladies. (Il est connu sous le nom de *gouttes* ou *liqueur anodines* d'Hoffmann. Ce médecin était membre d'un grand nombre d'académies.)

* HOFFMANN (Ernest-Théodore-Amadeus), né à Kœnisberg en Prusse le 24 janvier 1776, reçut de son oncle les premiers principes de l'art musical pour lequel il avait manifesté de bonne heure un goût qui devint bientôt une passion. En même temps il faisait preuve de beaucoup de talent pour le dessin et pour la peinture, et il excellait surtout dans le genre de la caricature. Son oncle ayant manifesté le désir de le voir s'adonner à des études plus sérieuses, il suivit les cours de droit, et ne tarda pas à être nommé d'abord référendaire auprès du tribunal de Berlin, puis assesseur auprès de celui de Posen ; il fut envoyé ensuite à Plozk, puis à Varsovie. L'entrée des Français en Pologne en 1806 le força de s'éloigner. Il avait perdu sa fortune au milieu d'une vie dissipée ; la perte de son emploi le réduisit à la misère, et il fut obligé d'avoir recours à ses talens pour avoir quelques moyens d'existence. Il donna donc des leçons de chant, peignit quelques portraits, composa divers morceaux de musique, et devint directeur de l'orchestre et décorateur du théâtre de Bamberg. Privé de cet emploi, il fut de nouveau dans le besoin ; mais en 1816 il recouvra sa place de conseiller, et termina sa carrière au service du gouvernement prussien. Il est mort à Berlin le 24 juillet 1822. Outre quelques jolis *morceaux* insérés dans le *Sérapion*, il a donné quelques *opéras* parmi lesquels on remarque *Undine* qui eut un succès éclatant ; plusieurs *romans*, entre autres, l'*Elixir du Diable*, qui est écrit avec intérêt, mais avec une diffusion fatigante ; plusieurs autres ouvrages moins importans. On a aussi de lui des *Mélanges de fantaisie* à la manière de Callot.

* HOFFMANN (N...) occupa pendant 20 ans la chaire de botanique à l'université de Moscou ; il est mort dans cette ville le 5 mars 1826 à l'âge de 60 ans. On remarque parmi les ouvrages qu'il a publiés : 1° *Deutschlands flora, hortus Gottingensis*, 1793 ; 2° *Historia salicum*, Leipsick, 1785 ; 3° *Genera umbelliferarum*, Moscou, 1816.

* HOFFMANN (Benoît), naquit à Nancy le 11 juillet 1760. Il débuta dans la littérature par quelques pièces fugitives insérées dans l'*Almanach des Muses*. En 1781, il vint à Paris, publia en 1785 un *Recueil de poésies*, et l'année suivante il fit représenter à l'académie royale de musique l'opéra de *Phèdre*, musique de Lemoine. Cette pièce ayant réussi, il continua jusqu'en 1805 à écrire pour le théâtre, et donna successivement à l'Opéra *Nephté*, musique de Lemoine, et *Adrien*, musique de Méhul; cette dernière pièce fut jouée en 1799 ; le Conseil des Cinq-cents en fit interdire la représentation en raison de sa couleur républicaine : Hoffmann fut même demandé à la barre du comité de salut public, mais il ne se rendit pas à cette invitation et se cacha quelque temps à Nancy. Il fit pour l'Opéra-comique *Euphrosine et Coradin*, *Stratonice*, *Ariodant*, *Bion et le Trésor supposé*, dont Méhul composa la musique ; *la Soubrette*, *Azéline*, *les Jockei*, *le Secret*, musique de *Solier*,

Médée, musique de Chérubini; *le Château de Monténéro*, musique de Dalayrac; *La Ruse inutile* et *les Rendez-vous bourgeois*, musique de Nicolo; enfin il donna au Théâtre-Français la comédie du *Roman d'une heure*. Le succès de ses pièces de théâtre qu'Hoffmann défendit en 1802 contre Geoffroy, critique du *Journal des Débats*, a peu contribué à la réputation dont il jouit. Il la doit tout entière à la critique qu'il exerça depuis l'année 1807 jusqu'à sa mort, d'abord dans le *Journal de l'Empire*, et plus tard dans le *Journal des Débats*, dont il rédigeait le feuilleton; quelques-uns de ses articles étaient signés de l'initiale H ou Z. Littérature, beaux-arts, sciences, économie, politique, il a tout embrassé dans sa critique serrée, mordante et pleine d'érudition, quoiqu'elle se présente presque toujours sous la forme d'une plaisanterie spirituelle, mais amère jusqu'à devenir offensante. Hoffmann faisait partie de l'école littéraire de Voltaire, et il a constamment défendu le principe de l'imitation des anciens, en opposition aux innovations de l'école romantique. C'est surtout la révolution qui a poussé le théâtre vers le drame qu'il a attaqué avec le plus d'animosité. Mais à ce sujet il a souvent parlé de Calderon, Shakespeare, Goëthe et Schiller, de manière à laisser supposer qu'il ne les avait pas lus ou qu'il les avait mal compris. Il a critiqué avec goût les productions de la littérature épithalamique de l'empire. Les *Martyrs* de M. de Châteaubriand ont aussi été l'objet de ses attaques, mais c'était surtout sous le rapport religieux; il blâmait la comparaison des mystères chrétiens avec la mythologie du paganisme. Le cours et les différens ouvrages du docteur Gall ont été long-temps l'objet de ses sarcasmes; aussi le docteur l'appelait-il le *bouffon de l'anti-organologie*. Deux raisonnemens ont fait la base de sa critique, l'immoralité du système des penchans irrésistibles, et l'absurdité qu'il y a à supposer que les protubérances du crâne sont la cause des affections chez les animaux. Le docteur les avait seulement représentés comme l'effet et l'indication de ces penchans, et pour l'homme il avait reconnu l'empire de la volonté sur les dispositions innées. (*Voyez* l'article Gall.) Il a été plus heureux en lui montrant comme la cause et l'indication des penchans des animaux, la conformation et les propriétés des parties de leur corps, telles que leur estomac, leurs dents, leurs pieds, etc. Henri de St.-Simon a aussi été jugé par Hoffmann: il n'était pas encore fondateur de religion, mais simplement propagateur du système de la souveraineté de l'industrie. La critique dont cet ouvrage a été l'objet n'a pas même le caractère de la discussion. Hoffmann a longuement traité du magnétisme; ses articles sur ce sujet ont un peu plus de gravité que les autres, car pendant long-temps il était presque croyant. Il reconnaissait la réalité du somnambulisme magnétique et doutait un peu du pouvoir de clairvoyance des magnétisés. C'est sur ce point qu'il réclamait beaucoup une décision des savans qui pût éclairer ceux que le grand nombre de faits extraordinaires cités par des témoins honorables pouvaient laisser incertains. Cependant lorsque l'académie de médecine rapporta la sentence de la faculté de 1784, désabusé complètement par les friponneries dont il avait été témoin, il l'a blamée fortement d'avoir osé contredire l'opinion des Franklin et des Laplace. Ses principaux argumens contre le magnétisme sont tirés des fautes d'anatomie que font les somnambules, et de l'impossibilité que des gens ignorans devinent le nom et la forme de leurs organes ainsi que leur état moral, pour reconnaître leur état malade. Sur la fin de ses jours, il s'était retiré à Passy, d'où il envoyait au *Journal des Débats* des articles de critique acharnée contre les jésuites qui s'établissaient en France. Il remua, pour les réduire, la poussière de tous les livres qui ont été désavoués formellement par les jésuites français en 1800; quelquefois la haine qu'il leur portait ne lui a pas permis d'être judicieux dans ses citations. Sans juger le fond de la question, on peut assurer qu'il n'a pas toujours été impartial. L'argu-

ment qui fait la base principale de sa polémique est tiré de la doctrine de la souveraineté universelle du pape, que plusieurs jésuites ont en effet poussée jusqu'à l'excuse du régicide. Il n'a pas tenu compte de l'époque à laquelle cette doctrine a été prêchée ; l'Europe entière la partageait alors. En général la critique d'Hoffmann porte l'empreinte de l'esprit de système : on y trouve souvent des méprises sur le sens véritable des passages qu'il attaque, et, ne pouvant les mettre sur le compte de sa perspicacité, on est conduit à soupçonner sa bonne foi : le ton de plaisanterie aigre qu'il a adopté, peut souvent corroborer cette opinion. C'est cependant l'esprit qui est répandu à profusion dans tous ses écrits, qui les fera rechercher toujours, malgré le caractère essentiellement éphémère de leur nature. Hoffmann avait été nommé membre de la Légion d'honneur par le roi Louis XVIII. Depuis quelque temps il était atteint de nombreuses infirmités, lorsqu'il succomba le 25 avril 1825, âgé de 68 ans. On a recueilli ses *OEuvres complètes*, Paris, 1828-29, 10 vol. in-8.

HOFMANSWALDAU (Jean-Chrétien de), conseiller impérial, et président du conseil de la ville de Breslau, où il était né en 1617, s'acquit une grande réputation par ses *Poésies allemandes*. On a aussi de lui, en vers allemands, le *Pastor fido* de Guarini, et le *Socrate mourant* de Théophile. Il mourut en 1679, a 63 ans, aimé et considéré.

HOGARTH (Guillaume), peintre anglais, né à Londres en 1697, mourut en octobre 1764 à Leicesterfields. Il fut nommé peintre du roi d'Angleterre en 1757. Ses compositions sont mal dessinées et faiblement coloriées ; mais ce sont des tableaux parlant de diverses scènes comiques ou morales de la vie. Il avait négligé le mécanisme de son art, c'est-à-dire les traits du pinceau, le rapport des parties entre elles, l'effet du clair-obscur, l'harmonie du coloris, etc., pour s'élever jusqu'au poétique et au moral de la peinture. « Je reconnais, disait-il, tout le monde pour juge compétent de mes tableaux, excepté les connaisseurs de profession. » Un seul exemple prouvera combien il réussit. Il avait fait graver une estampe, dans laquelle il avait exprimé avec énergie les différens tourmens qu'on fait éprouver aux animaux. Un charretier fouettait un jour ses chevaux avec beaucoup de dureté ; un bon homme, touché de pitié, lui dit : « Misérable ! tu n'as donc pas vu l'estampe d'Hogarth ?.... » Sentiment qui exprime une moralité que le Saint-Esprit n'a pas jugée indigne de ses leçons : *Novit justus jumentorum suorum animas ; viscera autem impiorum crudelia*. Il publia en 1750 un traité en anglais, intitulé : *Analyse de la beauté*. L'auteur prétend que les formes arrondies constituent la beauté du corps ; principe vrai à certains égards, faux à plusieurs autres. (Ce dernier ouvrage a été traduit en français par Jansen, avec une *Vie* d'Hogarth, et une *Notice* chronologique, historique et critique de ses ouvrages de peinture et de gravure, Paris, 2 vol. in-8, an 13 (1805). Les ouvrages les plus connus d'Hogarth sont les suivans : les *Figures* pour l'édition de 1726 d'*Hudibras ;* l'*Opéra des Gueux* (du poète Gay) ; les *Quatre parties du jour* (fresque), *Vie d'une libertine*, six scènes ; *Vie d'un libertin*, huit planches ; les *Buveurs de punch ;* les *Comédiennes ambulantes*, le *Mariage à la mode ;* six pièces qui ont fourni le sujet d'un roman et d'une comédie ; *Moïse conduit devant la fille de Pharaon*, tableau à l'huile pour l'hospice des Enfans-Trouvés, dont Hogarth fut un des fondateurs ; l'*Accordée de village*, tableau ; *Scènes de cruauté contre les animaux* célébrées par Delille, dans le poème de la *Pitié ;* l'*Industrie et la Paresse*, 12 planches ; une *Election parlementaire*, le *Combat des Coqs ; Cinq ordres de perruques*, etc., etc., etc. Son *OEuvre* se compose de 252 pièces environ, dont il a peint et gravé une grande partie. L'édition la plus complète est celle de Londres 1808, 12 vol. in-4 avec 160 planches gravées par Cook, et des explications par J. Nichols et G. Stewens. En général, il a fait preuve de talent dans les productions

qui offrent la représentation morale des actions successives d'un même personnage dans une suite de tableaux, ou de gravures. Hogarth fut l'ami de Fiedling et de Garrick.)

* HOGUE (Louis-Gilles de la), né à Paris le 16 janvier 1740, fit ses études ecclésiastiques sous MM. de St.-Sulpice à Laon, et son cours de licence à la Sorbonne. Après s'être distingué dans ses études préliminaires, il fut ordonné prêtre en 1764, et 3 ans après il fut chargé d'enseigner l'Ecriture-Sainte à la Sorbonne : il remplit cette chaire de la manière la plus utile pendant plus de 20 ans. Nommé censeur en 1772, il s'acquitta de ces fonctions difficiles avec zèle et quelquefois avec fermeté. C'était l'époque où la philosophie corrompait la société par cette foule de livres qui ont préparé la révolution funeste qui s'est opérée dans les mœurs et dans la politique : on reproche à l'abbé de la Hogue d'avoir accordé son approbation à des ouvrages qui ne le méritaient point : la rapidité de son examen, les artifices des auteurs, et quelquefois l'amitié lui firent donner sa signature un peu trop légèrement. Il n'aimait cependant pas les incrédules, et, dans ses travaux sur la Genèse et les autres livres de l'Ecriture-Sainte, ils les avait pris à partie, et s'était proposé de répondre particulièrement aux difficultés qu'ils présentent au sujet de l'Histoire sacrée. Il combattit aussi la révolution par ses écrits, et réclama avec ses collègues, le 16 novembre 1791, contre la décision en vertu de laquelle la Sorbonne fut fermée. La terreur le força de quitter la France ; dans sa fuite précipitée et dans le pillage de sa maison, il perdit ses manuscrits qui étaient le fruit des travaux de toute sa vie. Après avoir couru les plus grands dangers, il arriva enfin en Angleterre, où l'évêque de St.-Pol de Léon le nomma son grand-vicaire, et le chargea de la distribution des secours aux Français que la révolution avaient proscrits. Appelé en 1798 à la chaire de dogme dans le collége royal de Maynootk, près de Dublin, il se rendit en Irlande où il reprit ses travaux de prédilection, et ne fut pas sans influence sur le clergé de cette île dont son enseignement agrandit les connaissances. Ses infirmités le forcèrent en 1810 de quitter l'enseignement ; il continua néanmoins de rester en Irlande, malgré les instances qui lui furent faites à plusieurs reprises pour revenir en France contribuer à la réorganisation du clergé. Il mourut le 9 mai 1827. On lui doit : 1° *Entretiens entre un curé et son paroissien*, brochure in-8, pleine de réflexions solides, qu'il publia en 1791 ; 2° *Exposé des motifs qui ont déterminé le clergé de France à se retirer en pays étrangers*, qu'il publia peu après son arrivée à Londres ; 3° *S. Cyprianus ad martyres et confessores, ad usum confessorum ecclesiæ gallicanæ*, Londres, 1794, in-12, dont il donna une traduction française sous ce titre : *Saint Cyprien consolant les fidèles persécutés de l'église de France, convainquant de schisme l'église constitutionnelle, et traçant à ceux qui sont tombés des règles de pénitence*, Londres, 1797, 2e édition augmentée ; 4° une édition française revue et corrigée de l'*Imitation*, connue sous le nom de *Beuil*, mais qui est de le Maistre de Sacy ; 5° une édition de la *Journée du chrétien*, avec un abrégé de la *Doctrine chrétienne* qui est de lui, et qui depuis a été souvent réimprimé ; 6° une édition augmentée de l'*Introductio ad sacram Scripturam et compendium Historiæ ecclesiasticæ*, 1811, in-12 ; ouvrage qui avait paru vers 1750, et qui a été réimprimé en 1820, avec de nouvelles additions ; 7° une suite de *Traités de théologie*, qu'il rédigea en Irlande pour épargner à ses élèves la peine de transcrire ses leçons, et qui ont paru depuis 1808 jusqu'en 1813. Ils ont été adoptés par plusieurs séminaires, même au dehors de l'Irlande. Ses *Traités de la Religion et de l'Eglise* ont été réimprimés à Paris en 1815 et 1816.

* HOHENLOHE-KIRCHBERG (Le prince de), général d'artillerie au service d'Autriche, fut employé avec succès en Transylvanie dans la guerre faite aux Turcs, en 1789. Dès l'ouverture de la campagne contre la France, en 1792, il se porta à Pellingen, en avant de Trèves, et

il défendit long-temps cette position contre Beurnonville, qui l'attaqua vivement et à diverses reprises. Ce fut une des premières actions importantes de la guerre; elle est encore regardée aujourd'hui comme une des plus brillantes. Employé dans les Pays-Bas en 1793, il se signala particulièrement aux combats du mont d'Anzin, du camp de Famars, et enfin à l'attaque de la forêt de Mormal. Il couvrit ensuite avec avantage le siége de Quesnoy, et contribua aux succès du prince de Cobourg et du général de Mœllendorff. Il mourut au mois d'août 1796. Les Français l'ont regardé comme un des généraux les plus redoutables qui leur aient été opposés dans cette guerre.

* HOHENLOHE-INGELFINGEN (Frédéric-Louis, prince de), général au service prussien, né le 31 janvier 1746, entra de bonne heure dans la carrière militaire: il accompagna le roi de Prusse à Pilnitz, et fut, en 1792, chargé du commandement d'une division dans la campagne contre la France. Il se distingua dans différentes affaires et surtout à Appenheim, à la bataille de Pirmasen, et à la prise des lignes de Weissembourg qu'il attaqua sous les ordres du maréchal Wurmser. Après avoir signalé sa valeur dans la campagne de 1794, il prit l'année suivante le commandement de la ligne de neutralité sur l'Ems et eut ensuite l'inspection générale des troupes en Silésie. Appelé par la mort de son père dans ses petits états, il reçut du roi de Prusse, comme récompense de ses services militaires, une épée d'or enrichie de diamans, et lui confia en même temps le commandement de Breslau avec le gouvernement de Franconie. En 1806 il commandait l'armée prussienne et saxonne qui se réunirent à Erfurt et qui devaient pénétrer dans cette province. La défaite de l'avant-garde et surtout le désastre d'Iéna rendirent ses efforts inutiles : il rassembla à Magdebourg les débris de la grande armée et les conduisit sur l'Oder. Son but était de chercher à faire sa jonction avec l'armée russe qui s'avançait à grandes journées ; mais, comme il se trouvait sans cavalerie et que d'ailleurs ses troupes qui manquaient de tout, étaient accablées de fatigue, il n'osa pas accepter une bataille; après avoir opéré sa retraite sur Stettin, il fut obligé de capituler à Prenzlau avec 17,000 hommes. Ce revers le détermina à quitter le service, après avoir toutefois justifié sa conduite auprès du roi de Prusse; son chef d'état-major fut seul compromis. Le prince de Hohenlohe se retira ensuite dans un château situé dans la haute Silésie, céda sa principauté à ses fils, et mourut en 1818.

* HOHENLOHE (Louis prince de), pair et maréchal de France, naquit le 18 août 1765 de la branche des princes de Hohenlohe-Waldembourg-Barstenstein, qui jouissait d'une principauté en Allemagne. Pendant tout le cours de la révolution française, ce prince montra, ainsi que son frère, un vif intérêt pour la cause royale défendue par les émigrés; il leva à ses frais un régiment qu'il joignit à l'armée de Condé. Buonaparte lui ayant fait des offres auxquelles il ne répondit point, il perdit sa principauté qui fut réunie au royaume de Wurtemberg. En 1814, il fit partie de l'armée des alliés, fut nommé par Louis XVIII lieutenant-général et colonel de la légion étrangère, et fut élevé par Charles X à la dignité de pair et de maréchal de France. Il est mort à Paris dans des sentimens de piété que la religion seule peut inspirer, le 31 mai 1828. *L'Ami de la Religion* et le *Moniteur* lui ont consacré des *Notices* nécrologiques.

* HOLBACH (Paul Thyry, baron d'), philosophe du 18e siècle, naquit en 1723, à Heidelsheim dans le Palatinat. Elevé à Paris où il fut amené dès son bas âge, il y reçut une éducation brillante, acquit une érudition profonde et variée, et s'adonna à la culture des lettres, des sciences et des arts. *C'était*, dit J. J. Rousseau livre 8 de ses *Confessions*, *un fils de parvenu qui jouissait d'une assez grande fortune*, aussi dès qu'il fut en âge de tenir une maison, elle fut ouverte à tous les philosophes, aux gens de lettres et à un grand nombre de jeunes seigneurs qui, comme lui, goûtèrent et encouragèrent les opinions religieuses et politiques dont la révolution française fut la plus ter-

rible manifestation. Le fameux abbé Galiani lui écrivait de Naples, le 7 avril 1770 : « La philosophie, dont vous êtes » le premier maitre-d'hôtel, mange-t- » elle toujours d'un aussi bon appé- » tit....... ? » Tous les dimanches le baron d'Holbach donnait à dîner à ses amis les philosophes, et, c'est dans ces repas somptueux que les apôtres des doctrines du siècle venaient professer leurs systèmes dangereux et ridicules. Si l'on en croit les *mémoires* du temps et des souvenirs qui ont été publiés de nos jours, les principes les plus sacrés de la religion, de la morale et de la politique, étaient mis en question. L'athéisme était à l'ordre du jour; lui-même prêchait cette doctrine avec une franchise qui scandalisa Mme Geoffrin, au point qu'elle ne voulut pas le recevoir dans sa société. D'Alembert se tint éloigné de la maison d'Holbach, Buffon s'en sépara, et J. J. Rousseau rompit ouvertement avec lui. Long-temps avant sa mort, le baron d'Holbach avait indisposé contre lui, par son imprudent matérialisme, une grande partie de ses amis, et son ancien admirateur Frédéric II, roi de Prusse. Ses amis furent ses panégyristes; ils en ont fait un assemblage de toutes les vertus et de toutes les connaissances : sa bourse était ouverte à tous les jeunes gens qui entraient dans la carrière des lettres, de la même manière que sa table l'était pour les notabilités philosophiques de l'époque : il brillait, disent-ils encore, dans toutes les discussions. Naigeon qui passa près de 25 ans dans son intimité, écrivit après sa mort au rédacteur du *Journal de Paris*, qui publia sa lettre le 9 février 1789 : que *le baron d'Holbach pratiquait toutes les vertus qui font le plus d'honneur à la nature humaine...; qu'il avait cultivé toutes les sciences et reculé les bornes de la philosophie, de la politique et de la morale.... ; qu'il contribua par ses traductions au progrès rapide de l'histoire naturelle et de la chimie.... ; qu'à une certaine justesse d'esprit il joignait une simplicité de mœurs antique et patriarchale, etc.* Les philosophes ses commensaux, et surtout Naigeon, son ami passionné, citaient de lui plusieurs bons mots que nous soumettrons, en partie, au jugement du lecteur...... « Une grande aisance, di- » sait-il, n'est qu'un instrument de plus » pour rendre le bien durable et pour » l'embaumer. » En parlant des ingrats, il disait : « Je me contente du » rôle sec de bienfaiteur quand on m'y » réduit : je ne cours point après mon » argent ; mais un peu de reconnaissance » me fait plaisir, quand ce ne serait que » pour trouver les autres tels que je dé- » sire. » En s'adressant à Turgot, il s'exprimait ainsi sur sa conduite pendant son ministère : « Vous meniez très bien » votre charrette, mais vous aviez oublié » votre petite boîte de sain doux pour » graisser les essieux. » Voyant dans le jardin de la comtesse d'Houdetot le buste de Fénélon, au bas duquel elle voulait mettre cette inscription : *Fuis, méchant, Fénélon te voit*, le baron lui dit : « Ma- » dame, Fénélon ne devait pas faire fuir » le méchant, il devait le ramener. » Cette pensée est très juste : et nous regrettons que son auteur n'ait pas trouvé quelque Fénélon qui l'eût ramené de ses nombreuses méchancetés contre le christianisme. Les amis du baron d'Holbach assurent qu'il était d'une simplicité extrême, que sa crédulité était puérile, en ce qu'il accueillait les nouvelles les plus absurdes comme d'incontestables vérités. Cependant cette prétendue simplicité d'esprit ne s'étendait pas sur ses mœurs; il se livrait avec excès à sa passion pour la table et pour les femmes, et tout *naïf* qu'il paraissait, il eut toujours l'ambition d'être le coryphée des philosophes français. Les acolytes du baron vantaient aussi *son habituelle sérénité d'âme* ; mais elle se démentait assez souvent; témoin J.-J. Rousseau, qui se plaint de lui pour en avoir essuyé, tout philosophe qu'il était, et sans motif de sa part, les grossièretés les plus brutales. Nous ajouterons à ce fait ce que dit à Rousseau Diderot, l'intime ami d'Holbach : « Il faut lui pardonner un ton qu'il » prend avec tout le monde, et dont ses » amis ont plus à souffrir que personne. »

D'après une note de la *Correspondance* de Grimm, ce pourvoyeur du *bon appétit* des philosophes perdit un peu de leur amitié, lorsqu'il dut mettre quelque réforme d. ns sa cuisine, à l'occasion d'autres dépenses pour l'établissement de ses enfans. Le baron d'Holbach s'était marié fort jeune; et sa première femme étant morte, il en épousa la sœur (Charlotte-Suzanne d'Aîne, morte en 1814), après en avoir obtenu la permission de la cour de Rome. Les ouvrages de d'Holbach excitèrent des critiques et des murmures, non-seulement de la part des personnes bien pensantes, mais des philosophes eux-mêmes. C'est vraisemblablement la raison pour laquelle il n'en n'a pas avoué la plus grande partie. Les philosophes se déchaînaient, en général, contre le christianisme, mais le baron d'Holbach eut l'honneur de les surpasser en impiété: il voulut anéantir le principe fondamental de toutes les croyances l'existence d'un Dieu qui se manifeste dans toutes les œuvres de la création. Dans plusieurs de ses ouvrages, il avait pour collaborateur Diderot, et pour éternel panégyriste Naigeon, qui l'aimait (c'est lui-même qui le dit), le *respectait et le pleura comme un père*. Il mourut le 21 janvier 1789, âgé de 66 ans, persuadé, du moins en apparence, qu'il allait retomber dans le néant comme le plus vil des animaux. Voici la liste des ouvrages dont il est reconnu être l'auteur: 1° *Arrêt rendu à l'Amphithéâtre contre la musique française*, 1752, in-8; 2° *Lettre à une dame d'un certain âge sur l'état présent de l'opéra*, 1752, in-12; 3° *Chimie métallurgique, dans laquelle on trouvera la théorie et la pratique de cet art*, trad. de l'allemand de Gellert, Paris, 1758, 2 vol. in-12. 4° *Minéralogie*, ou *Description générale des substances du règne minéral*, traduit de l'allemand de Wallerius, Paris, 1759, 2 vol. in-12. 5° *L'Antiquité dévoilée*, refaite sur l'écrit original, 1766, in-4, et 3 vol. in-12. 6° *Le Christianisme dévoilé*, ou *Examen des principes et des effets de la religion chrétienne*, Londres, (Nancy, Le Clerc), 1767, in-12. Cet ouvrage parut sous le nom emprunté de Boulanger; on l'attribue au baron d'Holbach; mais selon La Harpe, il est de Damilaville, qui le rédigea d'après les conversations ou sous la dictée de Diderot. Dénoncé au roi, en 1770, ce livre fut défendu par le gouvernement. 7° *La Contagion sacrée*, ou *Histoire naturelle de la superstition*, Londres, 1767, in-12, traduite de l'anglais de Jean Tranchar et de Thomas Gordon. Cet écrit fut condamné par arrêt du parlement le 8 août 1770. L'auteur fait tous ses efforts pour y combattre la révélation, qu'il appelle un instrument fatal, mis en usage par l'ambition afin d'opprimer la terre. Cependant les argumens que le baron d'Holbach emploie pour combattre la révélation sont bien moins forts et convaincans que ceux que présente Newton pour la défendre et en prouver la réalité; et cela, quoique le mathématicien anglais ne fût qu'un protestant, et que d'Holbach fût né au sein du catholicisme. *La Contagion sacrée* a été réimprimée en 1777, in-8, et insérée dans le premier volume d'une *Bibliothèque philosophique*, dont le second volume est encore à paraître, ce qui prouve le peu de succès qu'obtint le premier; 8° *Esprit du clergé*, ou *Le Christianisme primitif vengé des entreprises et des excès de nos prêtres modernes*, traduit de l'anglais de Tranchard et de Gordon, et refait en grande partie par d'Holbach, Londres, 1767, in-12. On aurait de la peine à faire la moindre analyse de cet ouvrage fondé sur les calomnies les plus impudentes et les plus absurdes. On peut en dire autant du suivant. 9° *De l'imposture sacerdotale*, ou *Recueil des pièces sur le clergé*, traduit de l'anglais, et augmenté par le traducteur, Londres, 1757, in-12; 10° *David ou l'Histoire de l'homme selon le cœur de Dieu*, traduit de l'anglais, 1768, in-12; 11° *Dernier chapitre du militaire philosophe*, ou *Difficultés sur la religion proposées au Père Mallebranche*, 1768, in-12; 12° *Examen critique des prophéties qui servent de fondement à la religion chrétienne*, traduit de l'anglais de Collin, Londres, 1768, in-12; 13° *Histoire ancienne de*

la Russie, par Lomonosou, traduite en allemand par d'Holbach, et de l'allemand en français par Eidous, 1768, in-8; 14° *Lettres à Eugénie*, ou *Préservatifs contre les préjugés*, 1768, 2 vol. in-12. Ces lettres avaient été faussement attribuées à Fréret; elles sont d'une impiété peu commune, et d'autant plus dangereuse qu'elle est malicieusement mise à la portée des lecteurs les moins éclairés. L'avertissement et les notes sont de Naigeon. 15° *Lettres philosophiques sur l'origine des préjugés, du dogme de l'immortalité de l'âme, de l'idolâtrie*, traduites de l'anglais de Toland, avec des *notes* de Naigeon, Amsterdam et Paris, 1769, in-12; 16° *Les prêtres démasqués*, ou *Les intrigues du clergé chrétien*, ouvrage traduit de l'anglais et refait en grande partie, 1768, in-12; 17° *Théologie portative*, ou *Dictionnaire abrégé de la religion chrétienne*, publié sous le nom de l'abbé Bannier, 1768, in-12; 18° *De la cruauté religieuse*, traduit de l'anglais, Londres, 1769, in-8. On aurait pu demander à l'auteur où l'on pourrait trouver de cruauté plus raffinée que celle qui veut nous priver dans les malheurs de la vie des secours d'une religion aussi sublime que consolante. 19° *L'enfer détruit*, ou *Examen raisonné du dogme de l'éternité des peines*, traduit de l'anglais, Londres, 1769. Rassurez-vous, hommes vicieux et méchans : si vous en croyez le baron d'Holbach, éludez les poursuites de la justice humaine, et vous n'avez plus à craindre de châtiment; et vous, hommes justes, victimes du méchant, livrez-vous au désespoir, vous ne trouverez pas dans une autre vie le prix de vos longues souffrances. 20° L'*Intolérance convaincue de crime et de folie*, traduite de l'anglais, Londres, 1769. Si l'intolérance est une folie et un crime, assurément les philosophes méritent mieux que personne d'être traités de fous et de criminels. Blessez-les tant soit peu dans leurs opinions ou leur amour-propre, et vous verrez de quoi leur irascibilité est capable. Je m'en rapporte à Rousseau lui-même, à l'égard du baron d'Holbach. 21° L'*Esprit du judaïsme*, ou *Examen raisonné de la loi de Moïse et de son influence sur la religion chrétienne*, traduit de l'anglais, de Collin, 1770, in-12; 22° *Essai sur les préjugés*, ou *de l'Influence des opinions sur les mœurs et le bonheur des hommes*, par M. de M***, Londres, 1770. Cet essai avec des notes de Naigeon, et autres écrits irréligieux, fut inséré dans les *OEuvres* de Dumarsais, publiées en 1797, par MM. Dechocal et Millon. Cependant La Harpe assura (dans *la Quotidienne*) que ce célèbre grammairien n'avait pas *vomi de pareils blasphèmes*; 23° *Examen critique de la vie et des ouvrages de saint Paul*, Londres, 1770; 24° *Histoire critique de Jésus-Christ*, ou *Analyse raisonnée des évangiles*, 177..., petit in-8. Ces deux ouvrages distillent à longs traits le poison de l'impiété. 25° *Recueil philosophique* ou *Mélange de pièces sur la religion et la morale*, par différens auteurs, publié par Naigeon, Londres, 1770, 2 vol. in-12. Dans le premier volume, d'Holbach a fourni des réflexions sur les *craintes de la mort*, et dans le deuxième, les articles suivans : 1° Problème important : *La Religion est-elle nécessaire à la morale et utile à la politique ?* par Mirabeau; 2° *Dissertation sur l'immortalité de l'âme*, traduite de l'anglais de Hume; 3° *Dissertation sur le suicide*, traduite du même; 4° *Extrait* d'un livre intitulé : *Le Christianisme aussi ancien que le monde*, traduit de l'anglais de Tindal; 26° *Système de la nature* ou *Des lois du monde physique et moral*, par Mirabeau, secrétaire perpétuel et l'un des quarante de l'académie française, Londres, 1770, 2 vol. in-8. L'*Avis de l'éditeur* est de Naigeon. Le nom de Mirabeau est supposé, et ce n'est pas la première fois que d'Holbach fait parler ainsi les autres, auxquels il prête ses opinions. « Puisque les philosophes » eux-mêmes, dit La Harpe, n'ont pas cru » devoir rendre authentiquement *cet infâme livre* à son auteur, je me crois » obligé à la même retenue par respect » pour la famille que j'honore. » Mais Grimm (*Correspondance*, avril 1789) parle plus clairement et s'exprime en ces

termes : « Il n'y a plus d'indiscrétion à » dire que M. d'Holbach est l'auteur du » fameux *Système de la Nature*, livre » qui fit tant de bruit en Europe. » Voltaire s'éleva contre cet ouvrage, non moins paradoxal qu'irréligieux, et qui renferme les principes du matérialisme le plus révoltant ; il en combat, dans son *Dictionnaire philosophique* (articles *Dieu* et *stile*) *les maximes exécrables en morale et absurdes en physique*, la diction faible, diffuse ; et il remarque *dans ce livre confus quatre fois trop de paroles.* Le roi Frédéric II, malgré son philosophisme, reconnaissant dans le *Système de la nature* des principes qui menaçaient les sociétés, le réfuta énergiquement, et revint un peu de son amour pour la philosophie, comme le prouvent ses *œuvres posthumes.* Athée dans le fond de l'âme, inconséquent dans ses opinions, d'Holbach contredit l'expérience, qu'il invoque sans cesse ; il en appelle à la raison qu'il méconnaît, en présentant comme des faits et des axiomes les suppositions et les assertions les plus fausses. Le fiel, l'arrogance lui tiennent lieu de dialectique et de talens. Il confond tout, le vice et la vertu, la vérité et le mensonge. Dieu, qu'il dit avoir été inventé par les théologiens, n'est pour lui qu'un être idéal, et il met à sa place la *matière*, une aveugle *nécessité*, la *nature* enfin, qu'il appelle un assemblage de tous les êtres et de leurs différens mouvemens, ne s'apercevant pas que sans une cause première il n'y a d'assemblage ni d'êtres, ni de mouvemens. Tous ces principes, plus erronés les uns que les autres, sont offerts du ton le plus pédantesque, et dans un stile inégal, lourd, plein de déclamation et de contradictions, qui prouvent un grand déréglement d'esprit que la haine dirige. Outre Voltaire, Bergier réfuta victorieusement le *Système de la Nature*, dans l'*Examen du matérialisme*, 1771, 2 vol. in-12. Duvoisin, Holland, Rochefort, le réfutèrent également. Saint-Martin le combat aussi dans son livre *Des Erreurs et de la Vérité*, 1775, in-8, livre qu'il ne faut pas confondre avec l'ouvrage intitulé : *La suite des Erreurs et de la Vérité*, lequel est sorti de l'école d'Holbach. 27° *Tableau des Saints*, ou *Examen de l'esprit et des personnages que le christianisme propose pour modèles*, Londres, 1770, 2 volumes in-12 ; 28° *De la figure humaine*, ou *Exposition des facultés, des actions et des passions de l'âme et de leurs causes*, traduite de l'anglais de Hobbes ; 29° *Le Bon sens*, ou *Idées naturelles opposées aux idées surnaturelles*, Londres, 1772, in-12. Ce *Bon sens* n'est qu'un abrégé du *Système de la Nature*, présenté d'une manière plus claire et plus précise, afin que l'esprit le plus borné puisse y apprendre les principes du matérialisme. 30° *Système social*, ou *Principes naturels* de la morale et de la politique, avec un examen de l'influence du gouvernement sur les mœurs, Londres, 1773, 2 vol. in-8, et 3 vol. in-12 ; 31° *Morale universelle*, ou *Les devoirs de l'homme fondés sur la nature*, Amsterdam, 1776, in-4, ou 3 vol. in-8. Dans cet ouvrage (où l'auteur suppose à la nature une perfectibilité dont elle n'est pas susceptible), ainsi que dans l'*Essai sur les préjugés*, le *Système social*, et deux autres écrits intitulés la *Politique naturelle* et l'*Etocratie*, etc. D'Holbach veut établir que, sans l'appui d'aucun culte, les empires peuvent exister long-temps heureux, par le seul moyen des lois et des lumières. Ce pitoyable sophisme prouve combien d'Holbach connaissait peu l'homme et ses passions. Il s'est plu à franchir les bornes que Hobbes et Spinosa eux-mêmes ont respectées, car ils sont contraints d'avouer « que la » morale de l'athéisme n'a pas d'autres » règles que la force et la cupidité. » *Elémens de la morale universelle*, ou *Catéchisme de la nature*, ouvrage posthume, Paris, 1710. C'est presque le seul ouvrage où l'auteur ne se livre pas à ses invectives accoutumées contre la religion et ses ministres. Il est plus que probable que ce livre, avant de paraître, a été soumis à de grandes corrections. Le baron d'Holbach a publié encore de nombreux ouvrages sur différentes matières d'agriculture, etc. Cette fécondité et la

différence des pièces qu'on y remarque viennent à l'appui de l'opinion générale, qu'il avait des auteurs complaisans pour lui aider à composer ses ouvrages. Il les confiait à son ami Naigeon, qui les faisait passer en Hollande et les adressait à Marie-Michel Rey, lequel les renvoyait en France imprimés. La haine du baron contre les prêtres était telle, qu'au dire de Grimm, lorsqu'il en entendait parler, il entrait dans une fureur inexprimable. Il devait principalement cette haine aux conversations de Diderot, qui lui ouvrit le premier la route du philosophisme. La plupart de ses ouvrages ont été condamnés ou par les évêques ou par le parlement; mais celui qui fit le plus de sensation fut son *Système de la nature*. Voici comme s'exprimait, d'un ton vraiment prophétique, l'avocat-général Séguier, dans son réquisitoire contre cette infâme production: « L'impiété, disait-il, » ne borne pas ses projets d'innovation à » dominer sur les esprits et à arracher de » nos cœurs tout sentiment de la Divinité: » son génie inquiet, entreprenant, en- » nemi de toute dépendance, aspire à » bouleverser toutes les constitutions po- » litiques. Ses vœux ne seront remplis » que lorsqu'elle aura détruit cette iné- » galité nécessaire de rang et de condi- » tion, lorsqu'elle aura avili la majesté » des rois, rendu leur autorité précaire » et subordonnée aux caprices d'une » foule aveugle, et lorsqu'enfin, à la fa- » veur de ces étranges changemens, *elle » aura précipité le monde entier dans » l'anarchie* et dans tous les maux qui en » seront inséparables. Peut-être même, » dans le trouble et la confusion où ils » auront jeté les nations, ces prétendus » philosophes se proposent-ils de s'élever » au dessus du vulgaire, et de dire aux » peuples *que ceux qui ont su les éclai- » rer sont seuls en état de les gouver- » ner*. »

HOLBEN, ou HOLBEIN (Jean), peintre, né à Bâle vers 1495, mania avec une égale facilité le burin et le pinceau. Erasme, son ami, l'envoya en Angleterre au chancelier Morus, qui le reçut très bien, et qui le présenta à Henri VIII. Ce monarque, passionné pour la peinture, le fixa auprès de lui par sa protection et par ses bontés. Il reçut plusieurs bienfaits de ce prince, et lui devint si cher, qu'ayant osé repousser rudement un comte qui voulait entrer de force dans son cabinet pour le voir travailler, et le comte s'en plaignant, le roi lui répondit, « qu'il serait plus facile de faire sept » comtes de sept paysans, qu'un seul » Holben de tant de comtes. » Ce maître avait un bon goût de peinture, qui ne tenait en rien des défauts du goût allemand. On remarque beaucoup de vérité dans ses portraits, une imagination vive et élevée dans ses compositions, un beau fini dans l'exécution; son coloris est vigoureux, ses carnations sont vives, et ses figures ont un relief qui séduit agréablement les yeux. On lui reproche d'avoir fort mal ordonné ses draperies. Holben travaillait avec un égal succès, en miniature, en gouache, en détrempe et à l'huile. Il peignait de la main gauche aussi habilement que de la droite. Il atteignit presque la perfection de son art, dans les premiers ouvrages qu'il produisit. Nous citerons particulièrement sa *Danse du village*, faite pour la poissonnerie de Bâle : tous les étrangers la vont voir comme une des curiosités les plus intéressantes de Bâle. (*Voy.* le *Dict. géograph.*); la *danse des morts*; la *richesse*; la *pauvreté*, etc. On vante ses *portraits de l'empereur Charles-Quint*, *de Froben*, d'*Erasme*, et de *lui-même*. Ses principaux ouvrages sont à Bâle et à Londres. On peut en voir la liste dans l'édition de l'*Encomium Moriæ* (Eloge de la Folie) d'Erasme, avec le *commentaire* de Listrius. On y trouve aussi sa *Vie* : c'est celle d'un débauché et d'un prodigue. Il mourut de la peste à Londres en 1554. Son *OEuvre* a été publié par Ch. de Mechel, Bâle, 1780, et suiv. 4 vol. in-fol., et par Bartolozzi, Londres, 1792-1800, 2 gros vol. in-fol.

HOLBERG (Louis, baron d'), auteur dramatique, né en 1684 à Berghen en Norwége d'un père qui était lieutenant-colonel, fut obligé de servir comme caporal, et devint ensuite précepteur chez

un pasteur de paroisse de campagne. Il parcourut la Hollande, la France, l'Italie et l'Angleterre, et recueillit des connaissances en tout genre. De retour à Copenhague en 1716, il devint assesseur du consistoire ; on le vit tour à tour poète satirique, comique, historien, moraliste ; et s'il n'eut pas de succès dans tous ces genres, il ne laissa pas d'acquérir de la réputation. Son *Histoire de Danemark*, en 3 vol. in-4, est la meilleure qu'on ait donnée, quoique pleine de faits minutieux et écrite d'un stile négligé, plat et ignoble. Comme moraliste, il est connu par 2 vol. intitulés *Pensées morales*, où, parmi quelques réflexions justes, il y a un grand nombre de paradoxes et de trivialités. On a encore de lui une critique de l'ouvrage de Montesquieu *De la grandeur et de la décadence des Romains* ; parmi des remarques fausses ou vétilleuses, il y en a de très bonnes ; l'ouvrage est écrit en français, d'un stile qui est quelquefois plaisant. Il l'avait donné à corriger à un ami, mais il ne voulut pas s'en tenir à ses corrections (1). Il a écrit aussi des *Lettres* sur l'*Esprit des lois*, dont on doit porter le même jugement. Ses autres ouvrages sont : *Etat politique*, *géographique*, *de la monarchie danoise* ; *Histoire ecclésiastique*, *Histoire de Juifs* ; une traduction d'*Hérodien* et autres écrits de moindre importance. Parmi ses comédies, celle qui a eu le plus de vogue est le *Potier d'étain*, *homme d'état*, comédie en 5 actes et en prose ; la *Capricieuse*, comédie ; *Jean de France*, comédie en 5 actes ; l'*Oisif affairé ou l'homme qui n'a jamais le temps*, comédie en trois actes, etc. Un volume de ses comédies a été traduit en français. Il est aussi auteur de quelques *Poèmes épiques*. Ce savant mourut en 1754, à 70 ans, laissant des richesses considérables, que ses lettres, sa place d'assesseur, sa frugalité et son économie lui avait procurées. Comme il devait presque tout aux lettres, il voulut leur rendre la plus grande partie de son bien. Il donna 70,000 écus à l'académie de Zélande, fondée pour l'éducation de la jeune noblesse, et ce don lui valut le titre de *baron*. Il laissa aussi un fonds de 16,000 écus pour les dots de quelques jeunes demoiselles choisies dans les familles bourgeoises de Copenhague. Les Danois ont beaucoup écrit sur Holberg. On estime surtout sa *Vie* par M. Wandall ; et Holberg considéré comme poète comique, par M. le chevalier Rahbeck, professeur à Copenhague. Ce savant littérateur a donné une bonne édition critique des *OEuvres choisies de Holberg* en 21 vol. in-8, Copenhague, 1806-1814.

HOLCOLN, HOCOTZ ou HOLKOT (Robert), dominicain, natif de Northampton, mourut en 1349. On a de lui un *Commentaire sur le Maître des sentences*, 1497, in-fol.

* HOLCROFT (Thomas), auteur dramatique et romancier anglais, né le 22 décembre 1744, à Londres, où son père était cordonnier. Il commença à exercer le même état, fut ensuite palefrenier, puis comédien. Ayant obtenu peu de succès, il essaya de composer des *comédies* ; mais il ne fut guère plus heureux : aucune ne put réussir. On y trouve cependant d'assez bonnes peintures de mœurs et de caractères ; son dialogue est naturel, ses intrigues bien conduites ; mais il manque de gaîté et de saillies dans le stile. Il quitta le théâtre et publia plusieurs *romans*, où l'on trouve plus d'imagination que de goût ; il traduisit en anglais la *Vie privée de Voltaire* ; les *Mémoires du baron de Trenck*, 3 vol. in-12 ; l'*Histoire secrète de la cour de Berlin*, de Mirabeau 2 vol. in-8 ; les *Veillées du château*, de Mme de Genlis ; les *OEuvres posthumes de Frédéric II* ; un *Abrégé de Lavater sur la physionomie*. Son dernier ouvrage fut ses *Voyages en Allemagne et en France*, 2 vol. in-4. On a encore de lui : *le Sceptique*, ou *Bonheur de l'homme*, poème moins remarquable par le talent poétique que par les sentimens irréligieux qu'y

(1) Ce travers n'est pas particulier à Holberg. L'auteur de cette note a été à même d'observer que les savans, ou soi-disant tels, du nord de l'Allemagne, commettent la double erreur de penser que le génie de notre langue en est aussi aisé à saisir que la construction, et que parmi ceux d'entre nous auxquels ils veulent bien allouer quelques connaissances, il en est peu qui aient appris et sachent leur langue par principes. *Note de l'édition de* 1827.

manifeste l'auteur. Il avait adopté les principes de la révolution française, et fut sur le point, en 1794, d'être mis en accusation comme coupable de haute-trahison. Il persista dans son incrédulité toute sa vie ; mais il se rétracta à sa mort, arrivée le 23 mars 1809. On a publié à Londres ses *mémoires*, écrits en partie par lui-même, Londres, 1815, 3 vol. in-12.

HOLDA, femme de Sellum, prophétesse à Jérusalem, fut consultée par le roi Josias sur le Livre de la loi, trouvé dans le trésor du Temple, en travaillant aux réparations de cet édifice. La prophétesse annonça aux envoyés du roi tous les maux que la colère de Dieu allait faire fondre sur le peuple ; mais elle ajouta, que puisque Josias s'était humilié devant le Seigneur, ces maux n'arriveraient point sous son règne.

* HOLDBACH (N...) professeur adjoint à l'université et à l'académie médico-chirurgicale de Moscou, est mort dans cette ville en mars 1824. Livré spécialement à l'étude de la botanique, il avait commencé, en langue russe, la publication d'un tableau des plantes les plus usitées dans la médecine, l'économie rurale, les arts et les métiers : il n'en a paru qu'un cahier.

HOLDEN (Henri), théologien anglais, né dans le comté de Lancastre, après avoir enseigné la théologie dans plusieurs universités, vint recevoir le bonnet de docteur en Sorbonne à Paris, en 1646, et y mourut en 1665, aussi regretté pour son exacte probité que pour sa profonde érudition. On lui doit : 1° *Analysis fidei* 1652, petit ouvrage réimprimé par Barbou en 1766 : il a été traduit en anglais en 1658, in-4. Il comprend toute l'économie de la religion, les principes et les motifs de la foi, et l'application de ces principes aux questions de controverse. Ce théologien raisonnait plus qu'il ne compilait. Ses définitions et ses divisions sont nettes, exactes, précises, et n'ont rien de la barbarie scolastique. Il se peut que l'auteur, en voulant trop se resserrer, ait été quelquefois un peu obscur, et qu'il ait donné lieu à des objections raisonnables : et c'est ce qui lui est arrivé, en particulier, dans la manière dont il traite la nature et les motifs de la foi, où M. Grandin, docteur et syndic de Sorbonne, a trouvé quelques assertions peu exactes. La critique de M. Grandin se trouve à la page 413 de cette édition de l'*Analyse*. « On » ne peut disconvenir, dit un théologien, » qu'elle ne soit fondée, sans qu'on en » puisse rien conclure contre les sen- » timens de Holden. Tous ceux qui ont » voulu analyser la foi selon les règles » de la logique humaine sont tombés » dans les mêmes inconvéniens. En per- » dant de vue la définition de la foi, qui » est *Donum Dei ac lumen quo illus-* » *tratus homo firmiter assentitur*, etc., » en ne songeant pas que la foi fait croire » non seulement à la révélation, mais la » révélation même, ils se sont environnés » de difficultés dont ils ne se sont pas » tirés sans paralogisme. » On peut voir cet objet saisi sous le vrai point de vue, dans le *Catéchisme philosophique*, t. 3, n° 393 et suivans. Cet ouvrage de Holden a été traduit en français. 2° des *Notes marginales*, très claires, quoiqu'un peu courtes, sur le nouveau Testament. Il les publia en 1660, 2 vol. in-12, etc.; 3° des *Lettres théologiques* insérées dans la dernière édition de l'*Analysis*.

HOLDER (Guillaume), né dans le comté de Nottingham, devint membre de la société royale de Londres, chanoine de Saint-Paul, aumônier du roi, et mourut à Londres en janvier 1697, après avoir publié : 1° *Comparaison du mois lunaire avec l'année solaire*, 1694, in-8; 2° *Elémens du langage*, 1669, in-8; 3° *Principes naturels de l'harmonie*, 1694, in-8. Il essaya l'un des premiers de donner la parole à un sourd et muet de naissance, et il réussit dans cette tentative sur le jeune Alexandre Popham, fils de l'amiral de ce nom.

HOLL (François-Xavier), jésuite, né à Schwandorf, dans le Haut-Palatinat, après avoir enseigné les belles-lettres, se consacra entièrement à l'étude du droit ecclésiastique de l'Allemagne, et fut professeur pendant 26 ans dans les plus

célèbres universités de l'empire. Il mourut à Heidelberg, le 6 mars 1784, à l'âge de 64 ans. On a de lui plusieurs ouvrages, entre autres : *Statistica Ecclesiæ germanicæ*, Heidelberg, 1779, in-8, plein de recherches sur la discipline ancienne et moderne de l'Eglise, sur ses usages et ses lois, avec des observations utiles et intéressantes. Il était occupé à mettre en ordre les matériaux pour le second volume, lorsque la mort l'enleva.

HOLLAR (Wenceslas), dessinateur et graveur, naquit à Prague en 1607, d'une famille noble qui avait perdu toutes ses possessions lors des troubles de la Bohême. (Il voyagea en Allemagne et séjourna long-temps en Angleterre où il fut attaché au comte d'Arundel. Obligé de quitter Londres à l'époque de la révolution, il y retourna dès que Charles II fut remonté sur le trône.) Il excellait particulièrement à graver des paysages, des animaux, des insectes et des fourrures. Lorsqu'il a voulu sortir de ce genre, il est devenu un graveur médiocre. Il dessinait mal ses figures; les sujets de grande composition qu'il a exécutés, même d'après les meilleurs maîtres, manquent de goût, d'effet et d'intelligence. Il mourut à Londres dans la misère, malgré son grand talent, en mars 1677. L'*OEuvre* de ce maître est considérable; on le fait monter à 2,400 pièces.

HOLLERIUS. *Voyez* HOULLIER.

*HOLLIS (Thomas), gentilhomme anglais, né à Londres, le 14 avril 1720, fit de brillantes études, s'appliqua à la connaissance des langues, et entreprit plusieurs voyages en Europe, où il se lia avec les savans et les hommes les plus célèbres. Il est particulièrement connu par sa passion extrême pour la liberté; il prenait le titre de *citoyen du monde*. De retour en Angleterre en 1753, il commença une collection de livres et de médailles, dans le dessein (suivant ses expressions) d'honorer et de soutenir la cause de la liberté, et de conserver la mémoire de ses défenseurs. Il fit aussi imprimer, pour donner en présent, une nouvelle édition de la *Vie de Milton*, par Toland; non qu'il affectionnât la personne de ce poète, quoiqu'il affectât de garder quelques-uns de ses meubles comme des reliques, mais parce qu'il avait été l'ennemi de l'infortuné Charles I. Il dépensa beaucoup pour l'intérêt de la cause des anglo-américains, et mourut subitement à Corscombe, en se promenant, le 1er janvier 1774. Il avait ordonné par testament que son corps fût enterré dans une fosse de 10 pieds de profondeur, creusée près de son habitation, et qu'on y fît passer immédiatement la charrue pour qu'il ne restât aucune trace de cette sépulture. Il a laissé les *Mémoires de sa vie*, imprimés à Londres 1780, 2 vol. in-4. Ces Mémoires, écrits avec beaucoup de confusion, renferment les portraits de plusieurs hommes obscurs, mais zélés défenseurs de la liberté. Il contient aussi plusieurs *Opuscules* de Hollis sur Milton, Agernon, Sidney, Hubert, Languet, Buchanen, etc. Le docteur Disney a publié en 1804 un *Index* pour ces *Mémoires*.

HOLOFERNE, général des armées de Nabuchodonosor Ier, roi d'Assyrie, marcha avec une armée de 120,000 hommes d'infanterie, et 12,000 de cavalerie, contre les Israélites, les Ismaélites, les Madianites, et les autres peuples circonvoisins. Après les avoir réduits par la terreur de son nom et la force de ses armes, il se disposa à attaquer Béthulie, vers l'an 634 avant J.-C. La situation avantageuse de cette ville ne lui permit pas d'en faire le siége. Il voulut l'obliger de se rendre, en coupant l'aqueduc qui fournissait de l'eau à ses habitans. Les assiégés étaient réduits à la dernière extrémité, lorsque Dieu suscita une jeune veuve très riche, très belle et très vertueuse pour les délivrer (*voyez* JUDITH). Suivie d'une seule esclave, et parée de ses plus beaux habits, elle passa dans le camp d'Holoferne, qui, charmé de sa beauté et de son esprit, la reçut avec transport, et lui permit de faire tout ce qu'elle voudrait. Quatre jours après, le général assyrien fit un grand festin, et y invita Judith. Tous les officiers s'étant retirés, et Judith se trouvant seule avec Holoferne profondément endormi par le vin qu'il avait bu, elle lui coupa la tête,

et retourna à Béthulie, aux murailles de laquelle on suspendit la tête d'Holoferne. Les assiégés profitent de la frayeur que cet événement avait jeté dans le camp des assiégeans, les poursuivent, les taillent en pièces, et s'enrichissent de leurs dépouilles. Le grand-prêtre de Jérusalem vint pour voir Judith; il la bénit, et lui donna la dépouille d'Holoferne. Cette sainte veuve célébra sa victoire par un *Cantique*. (*Voyez* l'article déjà cité, pour les objections que l'histoire de Judith pourrait faire naître.)

HOLSTENIUS (Luc), dont le nom allemand était *Holste*, naquit à Hambourg en 1596, et fit ses études à Leyde. Etant venu en France, il s'y fit un nom par son érudition : il voyagea ensuite en Italie, en Sicile, en Angleterre. Ayant embrassé en 1625 le catholicisme, il se rendit à Rome, auprès du cardinal Barberini. Il obtint, par le crédit de son protecteur, un canonicat de Saint-Pierre, et la place de garde de la bibliothèque du Vatican. On l'envoya, en 1655, à Inspruck, pour y recevoir la profession de foi de la reine Christine de Suède, lorsqu'après avoir abdiqué la couronne, elle embrassa la religion catholique. Un jugement solide, un savoir profond, une critique judicieuse, un stile pur et net, voilà les qualités des écrits de ce savant, qui réunissait beaucoup de modestie à un mérite reconnu. La plupart ne consistent qu'en *Notes* et en *Dissertations*, répandues dans les ouvrages de ses amis. Il mourut en 1661, à 65 ans. Le cardinal Barberini lui fit élever un tombeau. On a imprimé de lui : *Codex regularum monasticarum et canonicarum*, Augsbourg, 1759, en 6 vol. in-fol. Rickius trouva dans les papiers de Holstenius des *notes* et des *corrections* savantes et considérables sur la *Géographie* d'Etienne de Bysance. Il en orna l'édition qu'il donna de cet ancien géographe en Hollande, in-fol., 1684. Holstenius traduisit aussi la *Vie de Pythagore*, écrite par Porphyre, Rome, 1630, grec et latin, in-8, l'orna de notes, et d'une *Dissertation* assez curieuse sur la vie et les écrits de ce dernier, et corrigea le livre d'Eusèbe contre Hiéroclès. M. Boissonnade, professeur de littérature grecque à Paris, a publié (à Paris, 1817, in-8) un recueil assez considérable de *lettres* de Holstenius, adressées à Peiresc, Doni, Sirmond, etc. Elles sont au nombre de 114, dont 48 étaient inédites, et contiennent sur la vie de ce savant des détails très curieux, et qu'on ne trouve pas ailleurs.

* HOLTY (Louis-Henri-Christophe), poète allemand, né en 1748 à Mariensée, dans l'électorat de Hanovre, mort à l'âge de 28 ans, le 1er septembre 1776, fut destiné par ses parens à l'état ecclésiastique, fit de brillantes études à Gottingue et suivit un cours de théologie; mais entraîné par sa passion pour les lettres, il s'y adonna entièrement et devint l'un des poètes les plus distingués de l'Allemagne. Ses *poésies*, où règne une grande sensibilité, se font remarquer en général par la facilité et la pureté du stile, ainsi que par l'abondance des images; mais il réussit mal à peindre les vices des hommes, les ridicules de la société, et il manie sans succès l'arme de la plaisanterie. Elles ont été plusieurs fois réimprimées. La meilleure édition est celle de 1814, in-8. Il a traduit de l'anglais *le Connaisseur*, feuille hebdomadaire, Leipsick, 1775, in-8; les *Dialogues politiques et moraux de Hurd*, 1775, in-8, et le tome 1er des *OEuvres philosophiques du comte de Shafterbury*. Les autres vol. ont été traduits par Voss.

* HOLWELL (Jean-Sophonie), médecin anglais, né à Dublin en 1711, suivit d'abord la carrière du commerce qu'il quitta pour étudier la médecine. Ayant acquis de grandes connaissances dans cet art, il s'embarqua pour le Bengale en qualité de chirurgien de régiment, et, après plusieurs courses dans l'intérieur du pays, il fut employé dans la même qualité au comptoir de Daca, d'où il passa ensuite à Calcutta, pour y remplir les fonctions de médecin et chirurgien principal de cette résidence. Le mauvais état de sa santé l'obligea de revenir en Angleterre en 1749. Il y obtint l'approbation des directeurs de la compagnie pour divers plans de réforme qu'il mit à

exécution à son retour au Bengale, en 1751. On fut si satisfait de sa conduite, qu'il fut élevé à un emploi supérieur dans le conseil. Il se distingua surtout dans la défense de Calcutta, à laquelle il fut appelé par le vœu des habitans, le gouverneur et les anciens du conseil ayant abandonné cette ville. Sa résistance courageuse irrita tellement le nabab du Bengale, Séradje-êd-Doulah, qui en avait formé le siége, qu'après la capitulation, au mépris de la parole donnée, il le fit jeter dans un cachot étroit avec 146 autres prisonniers. Le défaut d'air et de nourriture réduisit à 23 le nombre de ces malheureux. Cependant il fut remis en liberté, sur le témoignage favorable qui fut rendu de la douceur et de l'équité qu'il avait montrée envers les Indous, quand il présidait la cour des Zémindars. La secousse qu'il venait d'éprouver le força de retourner une seconde fois en Angleterre, où ses services éminens le firent désigner pour succéder au lord Clive dans le gouvernement du Bengale (1759). Remplacé lui-même en 1761, il se retira en Angleterre, où il consacra tout son temps à l'étude, jouissant tranquillement de la fortune considérable qu'il avait acquise par de longs travaux, et, ce qui est remarquable, sans avoir donné lieu à aucun reproche. Il mourut le 5 novembre 1798 à Pinner, dans le comté de Middlesex. On lui doit : 1° *Relation de la mort des Anglais et autres personnes suffoquées dans le trou noir du fort de William, à Calcutta*, la nuit du 20 au 21 juin 1756, Londres, 1757, in-8 ; 2° divers *Traités sur l'Inde*, relatifs aux affaires de la compagnie, ibid. 1763, in-4 ; 3° *Evénemens historiques intéressans relatifs au Bengale et à l'Indostan, suivis de la Mythologie des Gentous et d'une Dissertation sur la métempsycose*, 1764-71, 3 vol. in-8, fig., où l'on trouve des faits curieux, mais où l'on désirerait plus d'ordre. Les deux premiers tomes ont été traduits en français, Paris, 1768, 2 vol. in-8. 4° *Détails sur la manière d'inoculer la petite vérole dans l'Indostan*, 1767, in-8 ; 5° *Nouveaux essais sur la manière de prévenir les crimes*, 1786, in-8 ; 6° *Dissertations sur l'origine, la nature, et les occupations des êtres intellectuels sur la divine Providence, la religion et le culte*, 1787, in-8. Ce dernier ouvrage offre plusieurs opinions bizarres, qui feraient croire que la doctrine de la métempsycose avait fini par s'emparer de la tête de l'auteur.

HOLYVOOD. *Voyez* SACROBOSCO.

* HOLZBAUER (Ignace), habile compositeur de musique et conseiller de la chambre des finances de l'électeur palatin, né à Vienne en 1718, séjourna en Italie, en Prusse, à Manheim où il mourut le 7 avril 1783. Ses *opéras* ont joui d'une grande réputation en Allemagne et en Italie. Il a publié aussi un grand nombre de messes, de motets, de psaumes, d'oratorio, parmi lesquels on distingue *la Mort de Jésus, Judith, le Jugement de Salomon*, et surtout une *messe* allemande, qui est regardée comme son chef-d'œuvre. On a gravé en 1770, à Paris, quatre OEuvres de *symphonies* de cet auteur.

HOMBERG (Guillaume), médecin et chimiste allemand, fils d'un gentilhomme saxon, retiré à Batavia, naquit dans cette ville en 1652. Après avoir étudié dans les principales universités d'Allemagne et d'Italie, il vint en France, passa en Angleterre, et retourna en France, où le fixèrent les offres avantageuses du grand Colbert (1682). Ses *phosphores*, une *machine pneumatique* de son invention, plus parfaite que celle de Guerick; ses *microscopes* très simples, très commodes, très exacts; plusieurs découvertes en chimie lui ouvrirent les portes de l'académie des Sciences : il fut reçu en 1691. Le duc d'Orléans, depuis régent du royaume, instruit de son mérite, le fit son premier médecin, et le prit auprès de lui en qualité de physicien. Ce prince, passionné pour la chimie, lui donna une pension et un laboratoire très bien fourni ; il y travailla avec une activité infatigable ; mais il faut convenir que l'imagination présida à plusieurs de ses tentatives ; qu'il fit des expériences ridicules, et attacha quelquefois de fausses idées

aux résultats qu'il en obtenait. Il mourut dans de grands sentimens de piété et de religion, le 24 septembre 1715, laissant plusieurs écrits dans les *Mémoires de l'académie*, mais sans avoir publié aucun corps d'ouvrage. Il avait fait abjuration de la religion prétendue reformée en 1682. On peut consulter pour plus de détails Chauffepié et le Père Nicéron.

HOME (David), ou plutôt HUME, comme son nom latin le marque (quoiqu'il ne faille pas le confondre avec le fameux David HUME (*voyez* ce nom), ministre protestant, d'une famille distinguée d'Ecosse, fut d'abord attaché à l'église réformée de Duras, dans la Basse-Guienne, puis à celle de Gergeau, dans l'Orléanais. Jacques Ier, roi d'Angleterre, le chargea de pacifier les différens entre Tilenus et du Moulins, touchant la *justification ;* et même, s'il était possible, de réunir tous les théologiens protestans de l'Europe en une seule et même doctrine, sous une unique confession de foi : comme si des gens qui avaient secoué une autorité infaillible, établie par Dieu même, pouvaient professer une croyance invariable et uniforme. (*Voy.* LENTULUS SCIPION.) On a de Home divers ouvrages. Le plus considérable est : *Davidis Humii apologica basilica*, *seu Machiavelli ingenium examinatum*, 1626, in-4. On lui attribue deux satires atroces contre les jésuites, le pape et l'église romaine. 1° *Le contre-assassin*, *ou Réponse à l'apologie des jésuites*, Genève, 1612, in-8 ; 2° l'*Assassinat du roi*, *ou Maximes du Vieil de la Montagne vaticane et de ses assassins*, *pratiquées en la personne de défunt Henri le Grand*, 1617, in-8. Ces deux libelles, fruit d'une méchanceté grossière et dégoûtante, sont devenus rares. On a aussi de lui plusieurs pièces de poésie latine, dans les *Deliciæ poetarum scotorum* d'Artus Jonston, Amsterdam, 1637, 2 vol. in-12.

* HOME (Jean), poète dramatique et historien écossais, naquit dans le comté de Roxburg, en 1724. Il avait obtenu une cure dans l'église d'Ecosse, et paraissait d'abord tout occupé des devoirs de son état. Une tragédie intitulée *Douglas*, qu'il fit jouer en 1750, sur le théâtre d'Edimbourg, et qui eut un grand succès, déchaîna contre lui les puritains : car leurs principes les portaient à regarder comme un crime la lecture seule d'une pièce de théâtre par un ecclésiastique. Tourmenté, poursuivi de toutes parts, en butte aux injures de ses confrères, Home fut contraint de se démettre de sa prébende. Il vint à Londres, où sa tragédie fut jouée en 1757, avec un égal succès, au théâtre de Covent-Garden. Il était un ardent *tory*, mais il devint bientôt *whig* non moins zélé, et servit dans l'armée du général Cope contre les *jacobites*, lors de la descente en Ecosse du prince Charles-Edouard Stuart. Fait prisonnier à la bataille de Falkirk, la victoire de Culloden lui rendit la liberté. Home écrivit d'autres tragédies qui furent bien reçues, et occupa diverses places assez lucratives. Son *Histoire de la Rébellion* lui procura un protecteur dans lord But, qui lui fit obtenir une pension ou *sinécure*. Quoiqu'il n'eût qu'une modique fortune, il protégea constamment les lettres, et s'unit à Robertson et à Blair pour fournir à Macpherson le moyen de parcourir les montagnes de l'Ecosse, afin d'y recueillir les *poèmes d'Ossian*. Macpherson n'oublia pas, en mourant, son premier protecteur, et lui légua une somme de 2000 livres sterling, avec laquelle il put encore encourager les jeunes talens. Home mourut près d'Edimbourg, le 4 septembre 1808, âgé de 84 ans. Il a laisé les tragédies suivantes : 1° *Douglas ;* 2° *Agis :* 3° *Le siége d'Aquilée ;* 4° *La fatale Découverte ;* 5° *Alonzo*, etc. Mais l'ouvrage qui lui fit le plus d'honneur, c'est son *Histoire de la Rébellion* de 1745 à 1746, imprimée en 1802, in-4, avec le portrait du prince Charles Stuart. Cette histoire est écrite d'un stile correct, élégant, vigoureux : les faits intéressans qu'elle contient servent à éclaircir les événemens de cette époque, où s'évanouirent à jamais les espérances de la maison des malheureux Stuart, chassés de leur trône par leurs propres sujets : cette famille s'est éteinte dans la personne du cardinal d'York, mort à Rome en 1807.

HOMÉLIUS (Jean), né à Memmingen l'an 1518, professa avec succès les mathématiques à Leipsick et dans plusieurs autres villes d'Allemagne. Il inventa un grand nombre d'instrumens relatifs à cette science, et s'acquit l'estime de l'empereur Charles-Quint. Il mourut en 1562, à 44 ans, regretté des savans. Il n'eut pas le temps de faire imprimer ses ouvrages.

HOMÈRE, le père de la poésie grecque, le plus grand des poètes, est peut être le moins connu. Après tant de siècles, tous les détails de sa vie sont encore incertains (on ne sait quand il vécut : suivant Hérodote et son savant interprète, M. Larcher, il florissait 884 ans avant J. C.; suivant Velléius Paterculus, 968 ans, et selon les marbres d'Arundel, 907). Le lieu de sa naissance n'est pas mieux connu, et sept villes se disputèrent l'honneur de lui avoir donné le jour : Smyrne, Rhodes, Colophon, Salamine, Chio, Argos et Athènes.

Smyrna, Rhodos, Colophon, Salomis, Chios, Argos, Athenæ:
Orbis de patria certat, Homere, tua.

(Tant d'incertitude et d'obscurité répandue sur la personne d'Homère ont fait révoquer en doute jusqu'à son existence, et cette opinion a été soutenue dernièrement par un grec. D'autres, sans contester l'existence d'un Homère, lui disputent le mérite d'avoir conçu ses ouvrages qui, selon ces critiques, seraient des chants nationaux de la Grèce réunis plus tard sous son nom. On peut consulter Hérodote, Plutarque, Proclus et deux autres romanciers anonymes.) L'opinion la plus commune est qu'Homère devenu aveugle errait dans ces sept villes, récitant ses ouvrages, et trouvant par ce moyen celui de subsister. On l'a comparé aux troubadours, poètes des siècles d'ignorance, et aux chansonniers ambulans de nos jours. L'exactitude avec laquelle il décrit tout ce qui concerne l'art de la guerre, les mœurs et les coutumes des peuples étrangers, les lois et la religion des différentes contrées de la Grèce, la situation des villes et des pays, prouve qu'il avait beaucoup voyagé. Quoiqu'il n'y ait rien de constant sur l'histoire d'Homère, quelques savans en rapportent les circonstances suivantes. Ils lui donnent pour mère Chritéis, et pour maître Phémius ou Pronapide, qui enseignait à Smyrne les belles-lettres et la musique. Phémius, charmé de la bonne conduite de Chritéis, l'épousa et adopta son fils. Après la mort de Phémius et de Chritéis, Homère hérita de leurs biens et de l'école de son père. Un patron de vaisseau, nommé *Mentès*, qui était allé à Smyrne pour son trafic, enchanté d'Homère, lui proposa de quitter son école et de le suivre dans ses voyages. Homère, qui pensait déjà à son *Iliade*, s'embarqua avec lui. Il paraît qu'il parcourut toute la Grèce, l'Asie-Mineure, la mer Méditerranée, l'Egypte et plusieurs autres pays. Après diverses courses, il se retira à Cumes, où il fut reçu avec transport. Il profita de cet enthousiasme pour demander d'être nourri aux dépens du trésor public; mais ayant été refusé, il sortit pour aller à Phocée, en faisant cette imprécation : *Qu'il ne naisse jamais à Cumes de poète pour la célébrer!* Il erra ensuite en divers lieux, et s'arrêta à Chio. Quelque temps après, ayant ajouté à ses poèmes beaucoup de vers à la louange des villes grecques, surtout d'Athènes et d'Argos, il alla à Samos, où il passa l'hiver. De Samos il arriva à Ios, aujourd'hui Scio, l'une des Sporades, dans le dessein de continuer sa route vers Athènes; mais il tomba malade, et y mourut vers l'an 900, et selon d'autres, vers l'an 600 avant J.-C. Les différens événemens de sa vie ne sont guère mieux constatés que la date de sa naissance et de sa mort. On lui éleva un tombeau sans aucune inscription. Le temps a détruit ce monument; et c'est sans fondement qu'un officier hollandais au service de Russie, ayant eu occasion de débarquer à Scio, et en ayant fait enlever quelques marbres, avait voulu persuader qu'il avait trouvé le tombeau d'Homère. Les circonstances de cette prétendue découverte et la description qu'il en a faite, suffisent pour la réfuter. Quelques savans prétendent que, sur la fin de ses jours, il ouvrit une école à

Scio, et qu'on voit encore à quatre milles de cette ville, les siéges des disciples, et la chaire du maître creusés dans le roc. Ils ajoutent qu'il s'y maria, et qu'il y composa son *Odyssée*. C'est un poème épique, dans lequel il chante les voyages et les aventures d'Ulysse après la chute de Troie. Il avait composé auparavant l'*Iliade*, ou la prise de Troie, laquelle a pour objet la colère d'Achille, si pernicieuse aux Grecs, qui mirent le feu à cette ville. Ces deux poèmes sont la première et la plus ancienne histoire des Grecs, et le tableau le plus vrai des mœurs antiques. La Grèce, reconnaissante envers le poète qui l'avait immortalisée, lui éleva des statues et des temples comme aux dieux et aux héros. Il en avait un à Smyrne, un autre à Alexandrie. Les anciens croyaient avoir assez bien prouvé une chose, quand ils produisaient le moindre passage de cet auteur, pour appuyer leur opinion ou pour résoudre leurs doutes. Plusieurs écrivains modernes n'ont pas poussé moins loin l'enthousiasme pour Homère (*voyez* DACIER). « Je ne » suis plus maître de mon admiration, » dit l'auteur du *Voyage d'Anacharsis*, » quand je vois ce génie altier planer, » pour ainsi dire, sur l'univers, lançant » de toutes parts ses regards embrasés; » recueillant les feux et les couleurs dont » les objets étincellent à sa vue; assistant » au conseil des dieux; sondant les replis » du cœur humain, et bientôt riche de » ses découvertes, ivre des beautés de la » nature, et ne pouvant plus supporter » l'ardeur qui le dévore, la répandre » avec profusion dans ses tableaux et dans » ses expressions, mettre aux prises le » ciel avec la terre, et les passions avec » elles-mêmes; nous éblouir par ces » traits de lumière, qui n'appartiennent » qu'aux talens supérieurs; nous entraî» ner par ces saillies de sentiment qui » sont le vrai sublime, et toujours laisser » dans notre âme une impression pro» fonde qui semble l'étendre et l'agran» dir; car ce qui distingue surtout Ho» mère, c'est de tout animer, et de nous » pénétrer sans cesse des mouvemens qui » l'agitent; c'est de tout subordonner à » la passion principale, de la suivre dans » ses fougues, dans ses écarts, dans ses » inconséquences, de la porter jusqu'aux » nues, et de la faire tomber quand il le » faut, par la force du sentiment et de » la vertu, comme la flamme de l'Etna » que le vent repousse au fond de l'abîme; » c'est d'avoir saisi de grands caractères, » d'avoir différencié la puissance, la bra» voure et les autres qualités de ses per» sonnages, non par des descriptions » froides et fastidieuses, mais par des » coups de pinceau rapides et vigoureux, » ou par des fictions neuves et semées » presque au hasard dans ses ouvrages. » On ne peut certainement disconvenir qu'Homère n'ait été un grand génie; mais on aurait sur les yeux un bandeau bien épais, si l'on ne voyait dans l'*Iliade*, et surtout dans l'*Odyssée*, des harangues d'un sublime ennuyeux, des descriptions trop chargées, des épithètes mal placées, des comparaisons trop peu variées, des longueurs, des endroits faibles. Ses dieux sont extravagans, et ses héros grossiers jusqu'à la rusticité. « Homère et l'Arioste, » dit un homme d'esprit, ont le même » défaut, l'intempérance de l'imagina» tion, et le romanesque incroyable. » Suivant un autre, « Si Homère a eu des » temples, il s'est trouvé bien des infi» dèles qui se sont moqués de sa divini» té. » Plusieurs auteurs se sont occupés à faire la comparaison d'Homère et de Virgile. L'abbé Trublet a entassé sur ce sujet des antithèses de tous les genres, jusqu'à la subtilité la plus raffinée. Il résulte de tout ce que l'on a écrit sur cette matière, que le génie du poète grec était plus vif, plus hardi, plus original, mais en même temps plus inculte, plus exagéré, plus gigantesque que celui du poète latin. Virgile a sans doute profité des ouvrages d'Homère, mais à la manière d'un habile architecte qui fait servir à un bâtiment nouveau les décombres d'un édifice antique (*voyez* VIRGILE). Alexandre faisait ses délices de la lecture du poète grec. Il le mettait ordinairement sous son chevet avec son épée. Il renferma l'*Iliade* dans la précieuse cassette de Darius, « afin, dit ce prince à ses cour-

» tisans, que l'ouvrage le plus parfait » de l'esprit humain fût renfermé dans » la cassette la plus précieuse du monde.» Il appelait Homère ses provisions de l'art militaire. Voyant un jour le tombeau d'Achille dans Sigée : « O fortuné héros, » s'écria-t-il, d'avoir eu un Homère pour » chanter tes victoires!..... » Outre l'*Iliade* et l'*Odyssée*, on attribue encore à Homère un poème burlesque, intitulé *la Batrachomyomachie*, que plusieurs de nos poètes, entre autres Boivin, ont traduite en vers français. (Ce fut Lycurgue, le célèbre législateur des Spartiates, qui recueillit le premier, si l'on en croit Elien et Plutarque, quelques fragmens épars des poèmes d'Homère, les réunit en un corps d'ouvrage et les introduisit dans le Péloponèse. Mais la gloire de les avoir distribués dans l'ordre où ils nous sont parvenus appartient à Pisistrate et à son fils Hipparque. Quelques savans et illustres éditeurs, Cynethus de Chio, Callisthène, Aristote, Zénodote d'Ephèse, Aristophane de Bysance et le judicieux Aristarque, présidèrent successivement à diverses publications de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* jusqu'au règne d'Auguste. Les travaux de ces premiers éditeurs n'ont point été entièrement perdus pour nous ; ils se sont en partie retrouvés dans un manuscrit du 10e siècle, découvert et publié à Venise, 1788, in-folio, par notre célèbre Villoison : mais ce manuscrit ne contenait que l'Iliade. Nous avions déjà le volumineux travail d'Eustathe qui embrasse dans leur totalité les deux poèmes d'Homère et qui fut publié à Rome, 4 vol. in-folio, vers le milieu du 16e siècle. C'est un simple extrait des scholiastes et des commentateurs qui avaient précédé le savant archevêque de Thessalonique.) Nous avons de belles éditions d'Homère en grec, avec des notes : celle de Florence, 1488, 2 vol. in-folio, édition *princeps*. (Elle fut reproduite par Alde l'Ancien, Venise, 1504, 1517, avec quelques changemens, et en 1524 sous la direction de Michel Bentio ; celle de 1517 est la plus estimée. On estime également celles de Strasbourg, 1525, 1534, 1542, 1550, 2 vol. in-8 ; celle de Henri-Etienne dans sa *Collection des poètes héroïques* ; celle de Spondanus, Bâle, 1583 : elle est la première qui soit accompagnée d'un commentaire, 1566;) celle de Rome, 1542; et 1550, avec les commentaires d'Eustathe, 4 vol. in-fol. ; celle de Glascow, 1756, 2 vol. in-fol. Les belles éditions grecques et latines sont : 1° celle de Schrevelius, 1656, 2 vol. in-4 ; 2° celle de Barnès, 1711, 2 vol. in-4 ; 3° celle de Clarke, 1729-32, 2 vol. in-4. (On estime aussi l'édition de Junte, Venise, 1537, 2 vol. in-8 ; et celle de Jean-Auguste Ernesti, Leipsick, 1759-64, 5 vol. in-8. Nous devons parler des travaux de Wolf et de Villoison sur Homère. En 1784-85 parut à Halle la première édition de Wolf, 4 vol. in-8 ; elle offre plusieurs corrections importantes. Trois ans après Villoison en publia une à Venise : ce qui donna lieu à Wolf de développer son hypothèse sur l'origine des poésies attribuées à Homère. Cette hypothèse soutenue de sa part avec toutes les ressources de l'esprit et tous les secours d'une vaste érudition a été presque universellement repoussée en France, en Angleterre et en Italie : elle n'a conservé quelques partisans qu'en Allemagne où le nom de Wolf est d'une autorité imposante et mérite de l'être sous tous les autres rapports. Heyne donna en 1802 à Leipsick les huit premiers volumes d'une édition nouvelle d'Homère : ils ne renferment que l'Iliade. C'est le travail le plus savant et le plus complet qui existe sur ce poème. La plus belle édition grecque de l'Iliade est celle de Bodoni, Parme, 1808, 3 vol. grand in-fol. Des *fragmens de l'Iliade* nouvellement découverts ont été publiés sous le titre suivant : *Homeri Iliados fragmenta antiquissima, cum picturis ; item scholia ad Odysseam*, edente Angelo Maio, Milan, 1819, grand in-folio. Arrivons aux traductions.) Mme Dacier en a donné une traduction française, 1711 et 1716, Paris, Rigaud, 6 vol. in-12. On les orne quelquefois des figures de Picart, qui ont été faites pour l'édition de Hollande. Il y en a une édition postérieure de Paris, en 8 volumes. M. Bitaubé a donné une traduction ou plutôt une imitation de l'*Iliade*

et de l'*Odyssée*, in-18 et in-12, en prose. Il en a paru une nouvelle en 1777, 3 vol. in-8 ou in-12, avec des corrections considérables; elle a été plusieurs fois réimprimée. Gin, Dugas-Montbel et Lebrun en ont aussi donné des traductions en prose. Houdard de la Motte et M. de Rochefort ont traduit en vers l'*Iliade* : celle du dernier, qui est en 3 vol. in-8, 1772, a entièrement fait oublier l'autre (*voyez* HOUDARD). M. de Rochefort a traduit aussi en vers l'*Odyssée* (voyez *son article*). Aignan a encore publié une traduction en vers de l'*Iliade*, suivie de notes critiques de morceaux empruntés d'Homère par les poètes les plus célèbres, Paris, 1812, 2 vol. in-8. Quelques essais de traductions nouvelles par Millevoie et M. Bignan doivent être cités. Les deux *Poèmes* d'Homère ont été traduits dans presque toutes les langues. Les meilleures traductions de l'*Iliade* sont, en anglais, celle de Pope et de Cowper, et en italien celle de Césaroti, le traducteur d'*Ossian*, Salvini et surtout de Monti. Les Allemands font un grand cas des versions de Bodmer, de Stolberg et de M. Voss. On annonce une traduction d'Homère en langue russe.) Un auteur moderne, le plus savant peut-être, ou, si l'on veut, le plus extraordinaire critique de ce siècle, Guérin du Rocher, a prétendu que le *Cantique* de Débora, et l'histoire des Gabaonites, aux 19ᵉ et 20ᵉ chapitre du livre des *Juges*, ont produit, par un alliage que l'imagination des Grecs a eu l'habileté d'amalgamer, le germe de l'*Iliade*. Selon lui, les Grecs, ayant imaginé leurs temps héroïques d'après nos livres saints, en ont emprunté ces noms illustrés par les deux plus grands poètes qui aient jamais existé. Les noms d'Ajax, d'Enée, de Diomède, d'Agamemnon, de Ménélas, ne sont tous que des traductions de ceux des enfans de Jacob, Ruben, Siméon, Lévi, Juda, Dan, Issachar, Zabulon, etc., que les Grecs ont rendus dans leur langue, tantôt avec une exactitude littérale, et tantôt avec des altérations grossières. « Comme » les tribus, dit-il, portent les noms des » enfans de Jacob, et qu'il y est dit au » nombre singulier, en parlant de cha» cune d'elles, que Ruben, Siméon, Lévi, » Juda, Dan, Issachar, Zabulon, etc., a » fait telle ou telle chose, les Grecs, en » traduisant ces noms dans leur langue, » plusieurs bien, d'autres mal, ont aussi » attribué aux deux Ajax, à Enée, à Dio» mède, à Agamemnon, à Ménélas, etc. » comme à autant de héros, les faits des » patriarches de ces tribus, et ceux des » tribus même tout entières qui se trou» vent, soit dans le *Testament* de Jacob, » soit dans le *Cantique* de Débora. » Découverte si singulière, qu'elle paraît un paradoxe incroyable; mais découverte féconde, si elle nous révèle un mystère que jusqu'ici l'esprit humain n'avait pas même soupçonné. En effet, quelle sera la surprise de toutes les nations cultivées par le goût de la belle littérature, quand, par une suite de raisonnemens sur les noms des héros de la Grèce, copiés sur les noms des chefs des douze tribus d'Israël, Guérin du Rocher leur aura persuadé que la guerre de Troie, cette guerre, dont le fracas a retenti jusqu'au bout de l'univers; cette guerre dont la célébrité propagée d'âge en âge, et perpétuée de bouche en bouche depuis tant de siècles, a fait placer cet événement mémorable au rang des grandes époques de l'histoire; cette guerre de Troie, chantée par un Homère et un Virgile, n'est dans le fond que la guerre des onze tribus d'Israël contre celle de Benjamin, pour venger la femme d'un lévite, victime de l'incontinence des habitans de la ville de Gabaa, qui fut prise par les autres tribus confédérées, à l'aide d'une ruse de guerre, et qui fut à la fin livrée aux flammes par les vainqueurs. On peut remarquer encore qu'en hébreu le mot *Gabaa*, qui veut dire un lieu élevé, a le même sens que *Pergama* en grec, qui est aussi le nom qu'on donne à Troie. (*Voyez* l'Histoire des temps fabuleux, tome 3, page 342 et suiv.) Quoi qu'il en soit de ces rapprochemens, il est certain qu'ils ne dérogent en rien à la réputation d'Homère. Un savant du premier ordre, après avoir applaudi et ajouté de nouvelles preuves au résultat de ces recherches, s'exprime de la sorte : « O vous, admirateurs d'Ho-

» mère ! ne craignez pas cependant pour » sa gloire. Cette découverte ne flétrira » point les lauriers qui couvrent la tête » du prince des poètes. Quand, en lisant » ses vers immortels, vous vous livriez à » ce sentiment, fruit d'un goût délicat, » que la poésie est la fille du ciel, vous » rendiez hommage à une grande vérité, » dont vous ne pouviez deviner le prin- » cipe. Apprenez-le aujourd'hui : oui, » sans doute, la poésie est une produc- » tion du ciel, puisque le canevas du » premier chef-d'œuvre de l'épopée est » descendu du séjour de l'Immortel avec » nos saintes Ecritures. Jusqu'ici Homère » n'a été pour vous qu'admirable et su- » blime ; maintenant vous pouvez hardi- » ment lui déférer le titre de poète céleste » et divin ; car une ode sacrée, dictée par » l'Esprit-Saint à Débora, a fait germer » dans la tête d'Homère le plus beau » poème qu'ait enfanté l'esprit humain. »

* HOMMEL (Charles-Ferdinand), savant jurisconsulte allemand, naquit à Leipsick, le 6 janvier 1722. A l'âge de 28 ans, il fut nommé professeur extraordinaire de droit, et il ouvrit ses cours par une *Dissertation* qui fit d'abord connaître le genre de son esprit et le cas qu'il faisait de la belle littérature. Cette dissertation, intitulée *De meritis jurisconsultorum in bonas litteras*, attira auprès de lui un grand nombre d'élèves, et commença à établir sa réputation. Il occupa successivement les chaires de droit féodal, en 1752 ; d'institutes civiles, en 1756 ; de droit canonique, en 1762, et remplit diverses magistratures. Il contribua puissamment aux améliorations du *Code pénal*, ainsi qu'à l'abolition de la censure en Saxe. Il mourut le 13 mai 1781, âgé de 59 ans, et a laissé : 1° *Oblectamenta juris feodalis, seu grammaticæ observationes jus rei clientariæ et antiquitates germanicas varie illustrantes*, Leipsick, 1775, in-4 ; 2° *Sceleton juris civilis, seu jurisprudentia universa paucis tabulis delineata*, ibid., 4e édit. 1767 ; Turin, 1784, 6 feuilles in-folio ; 3° *Effigies jurisconsultorum in indicem redactæ*, ibid., 1760, in-8. La préface de cet ouvrage contient des observations assez curieuses ; il consiste en une table alphabétique de tous les jurisconsultes dont il avait pu recueillir les portraits gravés, laquelle est terminée par une description de soixante-sept médailles frappées en leur honneur. 4° *Litteratura juris*, ibid., 1761, in-8, 1779, in-8, avec figures. Ce livre, unique en son genre, est écrit avec élégance et facilité. Il est partagé en deux parties : la première est une bibliographie contenant les *notices* des ouvrages classiques les plus importans ; la seconde partie, uniquement biographique, parle des jurisconsultes poètes, des homonymes, des femmes qui ont étudié et professé le droit, des biographies de droit, etc. ; l'ouvrage est terminé par un tableau où les jurisconsultes sont classés suivant la date de leur mort, depuis 1408 jusques et y compris l'année 1760. 5° *Bibliotheca juris rabbinica et Saracenorum arabica*, Leipsick, 1652, in-8 ; 6° *Jurisprudentia numismatibus illustrata, nec non sigillis, gemmis, aliisque picturis vetustis varie exornata*, ibid. 1763, in-8. Il y a une suite, par le conseiller Klotz (*Auclarium*), ibid., 1795, in-8 ; 7° *Le Favius allemand*, ou *Introduction complète à la pratique judiciaire, civile et criminelle*, Bareutz, 1763, in-8 (en allemand), 4e édit., très augmentée, ibid., 1800, 2 vol. in-8. Cet ouvrage, dont le stile est remarquable par la correction et la clarté, est devenu classique en Allemagne. 8° *Rhapsodia quæstionum in foro quotidie obvenientium neque tamen legibus decisarum*. La 4e édition parut de 1782 à 1787, en 7 vol. in-4, par les soins du docteur Roessig, professeur à Leipsick et gendre de Hommel. Le septième volume contient des tables et deux *Vies* d'Hommel, l'une de l'éditeur, l'autre de l'auteur lui-même, qui l'avait donnée à Weidlich pour sa *Biographie des jurisconsultes* ; il renferme, en outre, un *éloge* sur Hommel, par Ernesti. 9° *Corpus juris civilis cum notis variorum*, Leipsick, 1767, in-8. Les notes ne sont que de simples indications sur chaque paragraphe et chaque loi du corps de droit : elles renvoient aux auteurs qui

les ont expliquées. Ce livre a été écrit avec négligence, ce qui attira à l'auteur de sévères critiques. Cependant l'ouvrage incomplet d'Hommel en a produit un autre justement apprécié, et qui a pour titre : *A. Shulting notæ ad Digesta seu Pandectas, edidit atque animadversiones suas adjecit M. Smallenburg*, Leyde, 1804 et 1807, 2 vol. in-8. Il est à regretter que M. Smallenbourg n'ait embrassé dans son ouvrage que les dix premiers livres du Digeste; mais, dans ce qu'il rapporte, il a entièrement exécuté ce dont Hommel n'avait donné qu'un faible essai. 10° *Palingenesia librorum juris veterum, seu Pandectarum loca integra ad modum indicis Labitti et Wielingi oculis exposita et ab exemplari Taurelli Florentino accuratissime descripta*, Leyde, 1767, 1768, 3 vol. in-8. C'est un extrait de fragmens épars dans le Digeste des jurisconsultes romains réunis et offerts dans le même ordre qu'ils devaient se trouver dans leurs ouvrages. Ce plan avait en quelque sorte été déjà exécuté par Cujas, sur quelques *traités* de *Paul* et de *Papinien*. Brenkman l'avait également exécuté sur *Alsenus Varus*, etc. 11° *Epitome sacri juris*, 1777, in-8; 12° *La théologie des peuples du Nord, éclaircie par l'explication du cornet d'or* (en allemand), 1769, in-8, avec fig. (*Le cornet d'or* est un monument d'antiquité scandinave). 13° *Sur les récompenses et les punitions dans la législation des Turcs*, 1770, 1772, in-8; 14° *Promptuarium juris bertonhianum ad modum lexici juris practici, ex recentiorum jurisconsultorum scriptis*, 1777, 2 vol. in-8, réimprimés avec un autre titre en 1788; 15° *Pensées philosophiques sur le droit criminel* (en allemand), Breslau, 1784, in-8, avec des *notes* de Roessig. Elles renferment le développement de la préface mise par Hommel à la traduction allemande du *Traité des délits et des peines* (par Beccaria), ibid., 1778, in-8; 16° *Opuscula juris universi et imprimis elegantioris selecta*, ibid., 1785, in-8. C'est un choix de quelques dissertations académiques de Hommel, publié par Roessig. 17° *De jure arlequinizante, seu de legibus ridiculis aut histrionica jurisprudentia*, Bareutz, 1761, in-8; 18° *Pensées sur une langue universelle que chaque peuple pourrait apprendre en peu de jours* (dans le recueil qui a pour titre *Zuverlessige nachrishte*, etc.); 19° plusieurs autres *Dissertations*, *Mémoires*, *Articles et Critiques* insérés dans des ouvrages périodiques. Par cette liste assez étendue des ouvrages sortis de la plume de Hommel, on peut aisément se convaincre de son aptitude, non moins que de son assiduité au travail : elles sont d'autant plus remarquables, que ces ouvrages, qui exigeaient la plupart de grandes recherches, ont été rédigés par Hommel dans une carrière peu longue, et seulement dans les loisirs que lui laissaient les devoirs de sa place. La *Bibliographie germanique* donne la liste complète des productions de Hommel.

HOMMEY (Jacques), religieux de l'ordre de Saint-Augustin, né à Séez, mort à Angers, l'an 1713, âgé de 69 ans, était très instruit dans les langues latine, grecque et hébraïque. On a de lui : 1° *Milloquium sancti Gregorii*, Lyon, 1683, in-fol. 2° *Suplementum Patrum*, Paris, 1684, in-8. Ces deux ouvrages furent bien reçus; 3° *Diarium Europæum*, compilation de gazettes de ce qui s'est passé au commencement du 18e siècle, peu goûtée, et qui fit exiler son auteur. Ce religieux joignait à un caractère obligeant une grande régularité dans tous ses devoirs.

HOMODEI (Signorello), fameux jurisconsulte, né à Milan vers le commencement du 14e siècle, est auteur d'un ouvrage estimé dans son temps, intitulé *Repetitiones juris civilis*, Lyon, in-fol.— Deux cardinaux, Louis Homodei, mort en 1685, et un autre Louis Homodei, neveu de celui-ci, mort en 1706, ont illustré cette famille.

HOMOND. *Voyez* LHOMOND.

* HOMPESCH (Ferdinand de), dernier grand-maître de l'ordre de Malte, naquit à Dusseldorf, le 9 novembre 1744, d'une famille pauvre, mais noble. Il était venu à Malte à l'âge de 12 ans, fut d'abord

page du grand-maître et s'éleva ensuite successivement jusqu'au rang de grand-croix. Il fut pendant 25 ans ministre de la cour de Vienne auprès de son ordre. Les langues de France avaient beaucoup perdu de leur influence, par suite des révolutions de leur pays; et en 1797, à la mort du grand-maître Rohan, décédé dans le mois d'août, la langue de Bavière fut assez puissante pour faire nommer le baron de Hompesch, qui fut le premier allemand revêtu de cette dignité. Il était d'un caractère faible et timide, et il laissait le gouvernement entre les mains des plus intrigans. Déjà les principes de la révolution française avaient pénétré sur le rocher de Malte. Le grand-maître était loin de les approuver; mais il n'avait pas la force de réprimer ceux qui les professaient, et qui se trouvaient à la tête de tous les emplois. Il n'eut pas même assez de sagesse pour porter aux charges publiques ceux qui avaient contribué à son élévation. Aussi lorsque la flotte française, commandée par Buonaparte, parut devant Malte, et que le grand-maître ordonna au commandeur Bosredon, qui, avec d'autres chevaliers infidèles, avait déjà tramé un complot, de défendre l'île, celui-ci répondit : « Mes » vœux sont de combattre les Turcs, et » non pas les chrétiens. » Le grand-maître indigné eut encore assez d'énergie pour le faire conduire en prison; mais une sédition qui avait été préparée d'avance éclata, et il fut obligé de le relâcher. Lorsque les colonnes françaises se dirigèrent sur la place, Bosredon se rendit auprès de Buonaparte, et signa pour son ordre une capitulation honteuse, à laquelle le grand-maître n'eut qu'à se soumettre. Ainsi vingt-quatre heures s'étaient à peine écoulées depuis l'apparition des Français, et déjà l'île entière était en leur pouvoir. Buonaparte s'étant plaint de ce que le grand-maître n'était pas venu lui rendre visite, celui-ci chercha à s'excuser par une lettre tout-à-fait indigne de sa naissance et de son rang. Mais tant d'humilité ne fit qu'aggraver sa disgrâce. Les signes et les armes de l'ordre furent effacés sous les yeux mêmes du grand-maître, et le buste de Lavalette, qu'on ne regardait plus alors comme français, fut renversé en sa présence. Le troisième jour, le grand-maître fut embarqué sur une galère désarmée, et conduit à Trieste. Son argenterie fut mise à bord des vaisseaux français; on lui donna cent mille écus à la place, et on lui promit tous les ans la même somme ; mais ce ne fut qu'une promesse. A son arrivée à Trieste, Hompesch fit d'inutiles protestations contre un traité arraché par la force. L'île de Malte était devenue un objet de trafic, et il fut enfin obligé de signer une abdication en faveur de Paul Ier. Assailli par de nombreux créanciers, Hompesch se rendit à Montpellier, en 1802, pour y réclamer près de deux millions qui lui étaient dûs ; mais il ne put obtenir que la modique somme de 15,000 francs, et il mourut peu de temps après, en novembre 1803.

HOMTORST, ou Hontorst (Gérard), peintre, élève de Bloemart, né à Utrecht, en 1592, mourut en 1660, avec la réputation d'un excellent artiste et d'un honnête homme. Il excellait à représenter des *sujets de nuit*, et il passe pour le premier de son art dans ce genre de peinture.

HONAIN (Abou-Yezyd), médecin et grammairien arabe, né à Hyrah, ville arabe de la Mésopotamie, *traduisit* tous les ouvrages d'Aristote, par ordre d'Almamont, 7e calife abasside. Il obtint, dit-on, pour chaque livre de ce philosophe, autant d'or que l'ouvrage pesait. Honaïn était chrétien, et florissait dans le 9e siècle. (Il mourut l'an 260 de l'égire (874 de J.-C.)

HONDEKOETER (Melchior), peintre hollandais, né à Utrecht, en 1636, mort dans la même ville en 1695, excellait à peindre les animaux, et surtout les oiseaux, dont il représentait parfaitement la plume. Sa touche est large, son pinceau gras et onctueux. (Le musée du Louvre ne possède qu'un seul de ses tableaux, représentant *deux paons*, *deux faisans*, *un perroquet et un singe*. Quatre autres ont été repris par les Prussiens en 1815.)

HONDIUS ou HONDT (Josse), géographe et graveur en cartes, né à Wakène, village de Flandre, en 1546, selon l'opinion la plus probable, et mort en 1611, à Amsterdam, apprit sans maître à graver et à dessiner sur le cuivre et sur l'ivoire, et à fondre les caractères d'imprimerie. Il excellait dans tous ces genres. Il s'adonna aussi à la géographie, et publia un grand nombre de *cartes géographiques et hydrographiques*. Il publia aussi l'*Atlas* de Gérard-Mercator, augmenté et corrigé, 1627. — Ses deux fils et son petit-fils se sont distingués dans la même carrière.

HONE (George-Paul), jurisconsulte, né à Nuremberg, en 1662, fut conseiller du duc de Meinungen, et bailli de Cobourg, où il mourut en 1747. On a de lui divers ouvrages en latin, dont les plus connus sont : 1° *Iter juridicum per Belgiam, Angliam, Galliam, Italiam*; 2° *Lexicon topographicum, Franconiæ*, etc.; 3° l'*Histoire du duché de Saxe-Cobourg*; 4° des *Pensées sur la suppression de la mendicité*, etc. Ces deux derniers écrits sont en allemand.

HONERT ou HONAERT (Jean van den), né en 1693, dans un village, près de Dordrecht, devint pasteur et professeur de théologie, d'histoire ecclésiastique et d'éloquence sacrée, à Leyde, où il mourut en 1758. On a de lui un très grand nombre d'ouvrages, la plupart polémiques, remplis des préjugés de la secte qu'il professait. Ce qu'il a écrit contre la présence réelle a été supérieurement réfuté par Philippe Verhulst, dans un ouvrage écrit en flamand, intitulé : *Les vrais principes de la foi catholique, touchant le Saint-Sacrement de l'autel*, Gand, 1740, 6 vol. in-8. Il y a un septième vol., en réponse aux subterfuges de Honert, Gand, 1762. Ce Verhulst se cachait sous le nom de *Zeelander*.

HONESTIS (Pierre de), que quelques auteurs ont mal à propos confondu avec le cardinal Pierre de Damien, était abbé de Sainte-Marie du Port, près de Ravennes. Il écrivit les *Règles* de cette abbaye, et mourut en 1119, regardé comme un homme aussi pieux que savant.

HONGRE (Étienne Le), sculpteur parisien, reçu à l'académie royale de peinture et de sculpture en 1628, mourut en 1690, âgé de 62 ans. Ce maître, célèbre parmi les artistes du siècle de Louis XIV, embellit les jardins de Versailles de plusieurs ouvrages. — Il ne faut pas le confondre avec Jacques Le HONGRE, dominicain et grand-vicaire de Rouen, mort dans cette ville en 1575, à 75 ans. Il prêcha avec succès, et laissa des *Homélies*.

HONORAT, ou HONORÉ (Saint), treizième archevêque d'Arles, et fondateur du monastère de Lérins, d'une famille illustre des Gaules, sans qu'on sache précisément de quel pays, naquit peu après la première moitié du 4e siècle. Son père était païen; il voulut inspirer à son fils le goût du monde, mais il ne put y réussir. Honorat embrassa le christianisme, et passa dans la Grèce, où il se consacra à la solitude et aux bonnes œuvres. Saint Venance, son frère, le compagnon de son voyage et de sa retraite, étant mort à Métone (aujourd'hui Modon dans la Morée), Honorat retourna en France. Il choisit l'île de Lérins, pour y vivre loin des créatures, et uniquement occupé du Créateur. Ses vertus ne purent rester longtemps cachées; une foule de personnes vinrent se mettre sous sa conduite. Il leur fit bâtir un monastère vers l'an 400 ou 410, les édifia, les instruisit, et les quitta malgré lui pour occuper le siége d'Arles en 426. Il s'y distingua autant par ses vertus vraiment épiscopales que par ses lumières, et y mourut en 429. Il avait écrit plusieurs *Lettres*, dont on doit regretter la perte, après l'éloge qu'en fait saint Hilaire d'Arles, son disciple. (L'Eglise célèbre sa fête le 16 janvier).

HONORAT (Saint), septième évêque de Marseille, né vers l'an 420 ou 425, était disciple de saint Hilaire d'Arles, et fut évêque depuis l'an 483 jusques vers l'an 494. Il a écrit la *Vie* de ce prélat. On la trouve dans le *Saint Léon* du Père Quesnel, avec le *Saint Prosper*, imprimé à Rome, 1752, in-8. Il avait aussi composé des *Homélies* et plusieurs *Vies*

de saints, qui ne sont point parvenues jusqu'à nous.

HONORÉ, le *Solitaire* ou d'*Autun*, parce qu'il était théologal de l'église d'Autun, se rendit célèbre par ses ouvrages, sous le règne de l'empereur Henri V, vers l'an 1120. Nous avons de lui : 1° *De prædestinatione et gratia*, dont l'édition la plus exacte est de 1621 ; 2° *De luminaribus Ecclesiæ.* C'est un recueil d'écrivains ecclésiastiques; 3° Un traité de l'office et des cérémonies de la messe, intitulé : *De gemma animæ*; 4° *Libellus de hæresibus*; 5° *Series romanorum pontificum usque ad Innocentium II;* 6° *Synopsis mundi*, autrefois attribué à saint Anselme. La plupart ont été imprimés séparément; il s'en trouve quelques-uns dans la *Bibliothèque des Pères.*

HONORÉ, de Cannes, petite ville de Provence, auprès d'Antibes, capucin du 17e siècle, prêcha avec succès à la cour et à la ville. Son éloquence était celle d'un apôtre, sans vains ornemens, et sans tout ce fard sous lequel plusieurs prédicateurs couvrent l'Évangile. Le Père Bourdaloue était un de ses admirateurs : il disait que le Père Honoré faisait rendre à ses sermons ce que l'on avait volé aux siens.

HONORÉ DE SAINTE-MARIE (Blaise), plus connu sous le nom de *Père Vanzelle*, né à Limoges en 1651, prit l'habit de carme déchaussé en 1671, et mourut à Lille en 1729, après avoir occupé toutes les places de son ordre. Ce religieux, aussi vertueux que savant, a publié plusieurs écrits, dont les principaux sont : 1° *Réflexions sur les règles et sur l'usage de la critique, touchant l'histoire de l'Eglise, les ouvrages des Pères, les Actes des anciens martyrs, la vie des saints*, etc., avec des *Notes historiques, chronologiques*, Lyon, 1712 et 1720, en 3 vol. in-4 ; traduites en latin, Venise, 1768, in-fol. Cet ouvrage est rempli de recherches et de dissertations curieuses, savantes, et la plupart sur des points importans ; mais l'auteur manque quelquefois lui-même de critique, quoiqu'il en donne de bonnes règles, principalement dans son premier volume, qui est le plus estimé. 2° La *Tradition des Pères et des auteurs ecclésiastiques sur la contemplation*, avec un *Traité* sur les motifs et la pratique de l'amour divin, 3 vol. in-12. Cet ouvrage a été traduit en italien et en espagnol. 3° Un *Traité des indulgences et du jubilé*, in-12 ; 4° des *Dissertations historiques et critiques des ordres militaires*, Paris, 1718, in-4 ; 5° une *Apologie de la constitution* Unigenitus, 1720, 4 vol. in-12, sans nom d'auteur, ni de lieu de l'impression ; 6° *Observations dogmatiques, historiques, critiques, des œuvres de Jansénius, Saint-Cyran, Arnauld, Quesnel*, etc., Ypres, 1724, in-4 ; 7° *Dissertations sur la constitution* Unigenitus, Bruxelles, 1727, in-4 ; 8° *Vie de saint Jean de la Croix*, Tournai, 1727 ; 9° *Dénonciation de l'Histoire ecclésiastique de Fleury au clergé de France*, 1726, et Malines, 1727. Sa critique concerne principalement ce que Fleury a dit de l'église romaine, de l'autorité et de la dignité des papes, de la déposition des évêques, de l'érection et translation des siéges épiscopaux, des appels au souverain pontife, de la soumission due au canons, de la discipline, des croisades, de la juridiction des évêques. *Voyez* HOUSTA. (On trouve la liste de ses ouvrages dans la *Bibliothèque des Carmes.*)

HONORIA (Justa Grata), fille de Constance de Nysse, qui fut associé à l'empire par Honorius, et de Placidie, sœur de ce même prince, naquit à Ravenne en 417 ou 418. Sa mère l'éleva avec beaucoup de soin. Elle reçut à l'âge de 16 ans le titre d'*Auguste ;* mais elle déshonora peu de temps après cette dignité, en s'abandonnant à Eugène, chambellan de l'empereur, dont elle devint enceinte. Chassée du palais impérial, elle fut envoyée à Constantinople, où elle fut gardée très étroitement, jusqu'à la mort de Théodose le jeune arrivée en 450. Macrien lui ayant rendu la liberté, elle revint en Italie et voulut partager l'empire d'occident avec son frère Valentinien. Mais ce prince ne s'étant point

prêté à ses vues, elle fit remettre au féroce Attila une bague en gage de sa foi, et l'invita à la réclamer comme son épouse. Sa correspondance avec le roi des Huns ayant été découverte, elle fut mariée à un obscur plébéien, et reléguée au fond de l'Italie, où elle termina ses jours. L'époque de sa mort n'est pas connue, mais on ne doit la placer qu'après l'année 453. (On a une médaille d'or de cette princesse : elle porte au revers le monogramme du Christ avec la légende *Salus Reipublicæ.*)

HONORIUS (Flavien), empereur d'Occident, second fils de Théodose le Grand et de Flacille, né à Constantinople en 384, partagea l'empire après la mort de son père, en 395, avec Arcadius son frère, qui fut empereur d'Orient. (Sous son règne, les Barbares firent à plusieurs reprises des irruptions dans les Gaules et jusque dans l'Italie; Stilicon, à qui Théodose avait confié la régence, les repoussa d'abord plusieurs fois; mais ensuite, voyant que l'empereur écoutait d'autres conseils que les siens, il forma le dessein de le détrôner.) Après avoir vaincu Radagaise, qui était entré en Italie avec 40,000 hommes, il résolut de se servir des Barbares, et surtout des Goths, conduits par Alaric, pour exécuter ce projet. L'empereur, informé des trahisons de Stilicon, le fit tuer par Héraclien en 408. (*V.* STILICON, HÉRACLIUS). Dès la même année, Alaric, général des Goths, mit le siége devant Rome, qu'il leva ensuite, dans l'espérance d'un accommodement : mais cette négociation n'ayant pas eu le succès qu'on en attendait, Alaric revint l'assiéger l'année suivante, et obligea les habitans de cette ville à recevoir Attale, préfet de Rome, pour empereur. Tandis que l'empire était ainsi ravagé, Honorius restait tranquille à Ravenne, et manquant ou de courage ou de forces pour s'opposer à ces barbares, il languissait dans une oisiveté déplorable. Ce malheur ne fut pas l'unique : divers tyrans s'élevèrent dans l'empire; Honorius s'en défit par ses capitaines (car pour lui il était incapable d'agir). Il mourut d'hydropisie à Ravenne, en 423, âgé de 38 ans, sans avoir eu d'enfans, quoiqu'il eût été marié deux fois, à Marie et à Thermancie, filles de Stilicon. Ce fut un prince timide, qui n'osa rien entreprendre, il ne vit le danger qu'avec effroi, l'évita toujours, et il se laissa conduire et tromper; il ne commanda jamais aux peuples que pour obéir à ses ministres. Honorius ne sut former de dessein, et n'en put comprendre ni exécuter aucun. C'est de son règne que date la décadence de la puissance romaine; l'empire, attaqué de toutes parts par les Barbares, vit ses barrières impuissantes pour les contenir. Il se rendit cependant recommandable par les lois qu'il fit en faveur de l'Eglise: et, s'il n'eut point les talens d'un grand politique, il eut les vertus d'un prince religieux. Une faute essentielle qu'il commit fut de rendre un édit de tolérance qui, mettant pour ainsi dire en problème la religion catholique (principale force de l'empire sous son père Théodose), détruisit en quelque sorte l'ensemble de ses vastes états, en désunissant les esprits et les cœurs. C'est au moins à cette loi de tolérance qu'un historien, aussi judicieux qu'éloquent, rapporte la crise subite et tout-à-fait imprévue où se trouva la couronne du fils, après le règne constamment glorieux du père. Nous rapporterons ce passage, que la révolution de France et les suites immédiates de l'édit qui établit l'indifférence des cultes, rendent particulièrement remarquable. « *Honorius variis circumsessus ac pene oppressus angustiis, ut ardua res imperium est, semel hanc legem uti parum caute, ita nimis ex facili tulit :* Propter sacrorum cultum quisquis hic erit, nulli damnum, neve pœna statuantur. Religionem sive publice, sive privatim ex proprio genio singuli sibi habento. Constructa a patribus delubra, priscosque ritus, qui volent, frequentanto; qui secus volent, haud frequentanto. *Cujusmodi licentia, incredibile dictu! ut imperii fortunam turbavit, ut indulgentia ista publicam pacem vexavit. Quippe labefactatis quam primum, et concussis admodum veris ritibus, statim po-*

» *pulus audaci ac plane impio fastu » nihil deinceps in religione sacrum » inausumve, nihil de immortalibus » firmum certumve habere cœpit. Utque » in pejora proniores sumus, multi qui » rebus divinis initiati, et quos tædebat » jam asperiora professos; extemplo » melioribus ausi sunt sacris nuncium » facere, et inverecunda fronte a cœlo » cœptisque majorum profugere, om- » niaque qua publice, qua privatim, » sursum deorsum permiscere. Quocirca » pace, otio, felicitate jam eversa, uno » quasi partu innumera per orbem uni- » versum nata sunt mala; factionum » immanitas, optimatum rebellio, sa- » crorum ludibrium, aliaque plura, quæ » brevi ultimam stragem diluviemque » imperio portendebant.* » Cet empereur eut pour successeur Valentinien III.

HONORIUS Ier, né dans la Campagne de Rome, pape après Boniface V, en 625, mort en 638, était fils du consul Petrone, fit cesser le schisme des évêques d'Istrie, engagés à la défense des *Trois Chapitres* depuis plus de 70 ans. (*Voyez* SBAS VIGILE.) Il prit un soin particulier des églises d'Angleterre et d'Ecosse, et gourverna l'Eglise universelle avec autant de zèle que de prudence. Sa gloire eût été sans tache, s'il ne s'était laissé surprendre par l'artificieux Sergius, patriarche de Constantinople, chef du monothélisme. Cet hérétique lui écrivit une lettre pleine de déguisement, dans laquelle il lui disait qu'on était convenu de garder le silence sur la dispute des deux opérations en J.-C. Il lui insinuait en même temps que quelques Pères avaient enseigné une seule opération. Honorius, ne se défiant pas de ces ruses, lui écrivit une *Lettre* dans laquelle il lui disait : « Nous confessons » une seule volonté en J.-C., parce que » la Divinité a pris, non pas notre péché, » mais notre nature, telle qu'elle a été » créée, avant que le péché l'eût cor- » rompue. » Et plus bas : « Nous devons » rejeter ces mots nouveaux qui scanda- » lisent les églises, de peur que les sim- » ples, choqués de l'expression des deux » opérations, ne nous croient nestoriens » ou eutychiens, si nous ne reconnais- » sons en J.-C. qu'une seule opération. » Cette lettre, qui favorisait les vues de Sergius, n'est point adressée à tous les fidèles, comme le sont la plupart des lettres dogmatiques des papes; mais seulement à ce patriarche de Constantinople. Il ne paraît pas qu'Honorius, quoique coupable de négligence et de précipitation, puisse être regardé comme partisan du monothélisme. On peut voir sur ce sujet la *Dissertation* très approfondie du P. Merlin, qui le justifie victorieusement par des raisons solides et des autorités respectables. Sa dissertation est intitulée : *Examen exact et détaillé du fait d'Honorius*, 1738, in-12. Bellarmin et Baronius ont justifié le sens personnel d'Honorius, et non pas le sens naturel et grammatical de son assertion : d'où il ne s'ensuit rien contre l'infaillibilité de l'Eglise dans les faits dogmatiques, comme l'a prouvé M. Havelange, dans son savant et orthodoxe ouvrage : *Ecclesiæ infallibilitas in factis dogmaticis.* (*Voyez* le Journ. hist. et litt., 1er avril 1790, p. 530.) On trouve le nom d'Honorius à la fin du 6e concile général, parmi ceux des hérétiques qui y ont été condamnés; mais François Marchesius, prêtre de l'Oratoire, dans son ouvrage intitulé *Clypeus fortium*, 1680, a prouvé d'une manière assez satisfaisante, que le nom d'Honorius y a été ajouté par un conciliabule des Grecs, après que les actes du concile avaient été approuvés par le pape Agathon. On a d'Honorius des *Lettres* dans les Conciles du Père Labbe, et une *Epigramme* dans la *Bibiothèque des Pères*.

HONORIUS II, de Bologne, appelé auparavant le *cardinal Lambert* (son nom de famille était *Lambert de Fagnan*), évêque d'Ostie, fut créé pape le 21 décembre 1124, d'une manière assez extraordinaire. Après la mort de Calixte II, les cardinaux élurent Thibaud, cardinal du titre de Saint-Anastase, qui prit le nom de *Célestin*; mais tandis qu'on chantait le *Te Deum* en action de grâces de cette élection, Lambert fut proclamé par le parti de Robert Frangipani, qui était extrêmement puissant. Célestin, pour

épargner un schisme à l'Eglise, renonça volontairement au pontificat. Honorius, connaissant l'irrégularité de son élection, voulut en faire autant sept jours après; mais les cardinaux et les prélats romains la confirmèrent. Il confirma à son tour l'élection de Lothaire à l'empire, et condamna les abbés de Cluny et du Mont-Cassin, accusés de diverses fautes. Il mourut au monastère de Saint-André, le 14 février 1130. On a de lui quelques *Lettres* qui ne contiennent rien de remarquable : (elles sont insérées dans la *Collection des conciles*. C'est ce pape qui affecta la couleur blanche aux chevaliers du Temple). Innocent II lui succéda.

HONORIUS III (Cencio Savelli), romain de naissance, fut pape après Innocent III en 1216. Il confirma l'ordre de Saint-Dominique, et fit prêcher inutilement des croisades pour le recouvrement de la Terre-Sainte. (Il couronna empereur Pierre de Courtenai que détrôna peu de temps après Théodore Comnène. Il parvint aussi à éloigner du trône d'Angleterre Louis, fils de Philippe-Auguste, appelé à Londres à la place de Jean-sans Terre, puis de son fils Henri III. Il intervint encore activement dans toutes les querelles qui agitaient à cette époque la Sicile et le midi de la France.) Ce pape mort en 1227, était savant pour son siècle; il a laissé plusieurs ouvrages. C'est le premier pontife qui ait accordé des indulgences dans la canonisation des saints. C'est lui aussi qui, vers l'an 1220, défendit d'enseigner le droit civil à Paris : défense qui subsista jusqu'en 1679, que l'on y établit une chaire pour cette faculté. On a publié sous non nom : *Conjurationes adversus principem tenebrarum et angelos ejus*, Rome, 1629, in-8, peu commun. Ce pontife eut pour successeur Grégoire IX. (Innocent Ciron a publié les lettres de ce pape sous le titre de *Quinta compilatio decretal.*, Toulouse, 1645, un vol. in-fol.)

HONORIUS IV (Jacques Savelli), romain, monta sur le trône pontifical le 2 avril 1285, succédant à Martin IV, et mourut en 1287, après avoir purgé l'état de l'Église des voleurs qui l'infestaient. Il se signala par son zèle pour les droit de l'église romaine et pour le recouvrement de la Terre-Sainte. Il conçut l'idée de quelques établissemens utiles pour accélérer le progrès des lettres, très négligées dans son siècle. Il avait voulu fonder à Paris un collége, où l'on pût apprendre les langues orientales; mais cette fondation n'eut pas lieu. Il était très incommodé de la goutte. Il disait que *quoique ses membres fussent malades, son esprit se portait bien.* (En effet il gouverna avec fermeté. Il a laissé quelques lettres qui ont été insérées dans les *Annales* de Wadding et dans l'*Italia* d'Ughelli.) Nicolas IV lui succéda.

HONORIUS, antipape. *Voyez* CALADOÏS.

HONTAN (N., baron de LA), voyageur français, naquit vers 1666 en Gascogne, près le Mont-de-Marsan. Il était encore bien jeune lorsqu'il embrassa l'état militaire. Il fut d'abord soldat au Canada, ensuite officier. Envoyé en 1693, à Terre-Neuve en qualité de lieutenant de roi, il se brouilla avec le gouverneur, fut cassé, et se retira en Portugal et de là en Danemark. (Rentré en France, il n'obtint pas la permission de justifier sa conduite à Terre-Neuve. Il alla en Espagne et se retira enfin dans le Hanovre où il mourut en 1715.) Il est principalement connu par ses *Voyages dans l'Amérique septentrionale*, dans lesquels il prétend faire connaître les différens peuples qui y habitent, leur gouvernement, leur commerce, leurs coutumes, leur religion, etc. Ils sont en deux vol. in-12, imprimés à La Haie, en 1703 et 1705, et écrits d'un stile embarrassé et barbare. Le vrai y est totalement confondu avec le faux, les noms propres estropiés, la plupart des faits défigurés. On y trouve des épisodes entiers qui sont de pures fictions; tel que le *Voyage sur la Rivière-Longue*. L'auteur s'y montre d'ailleurs aussi mauvais français que mauvais chrétien. (Cet ouvrage a été revu par Gueudeville. Hontan a fait paraître aussi la *Suite du voyage de l'Amérique*, Amsterdam, 1704, 1 vol. in-12, et une *Réponse à la*

lettre d'un particulier opposée au manifeste de S. M. le roi de la Grande Bretagne contre la Suède, 1716, ouvrage posthume publié par Leibnitz.)

HONTHEIM (Jean-Nicolas de), né à Trèves le 27 janvier 1701, doyen de Saint-Simon, évêque de Myriopite *in partibus*, et suffragant de l'archevêque-électeur, mort le 2 septembre 1790, dans son château de Mont-Quintin, au duché de Luxembourg, s'est fait connaître par son goût pour l'érudition, et a publié plusieurs ouvrages dans ce genre : *Decas legum illustrium*, etc., Trèves, 1736, in-fol. et *Historia Trevirensis diplomatica et pragmatica*, Augsbourg et Wurtzbourg, 1750, 3 vol. in-fol. Ce dernier ouvrage est un recueil de diplômes et de divers écrits relatifs au droit public, civil et ecclésiastique du pays de Trèves, avec des observations et des notes pleines de recherches, mais écrites d'un stile dur, embarrassé et incorrect, et empreintes d'une critique peu équitable envers ceux dont il avait recueilli le plus de lumière. 2° *Prodromus historiæ Trevirensis diplomaticæ et pragmaticæ, exhibens origines trevirícas*, Augsbourg, 1757, 2 vol. in-fol. C'est un supplément de l'ouvrage précédent, ou plutôt un préambule, et qui, dans l'ordre chronologique des faits, aurait dû le précéder. L'auteur traite de l'état du pays de Trèves au temps des Romains et au-delà. Mais le plus fameux de ses ouvrages est la compilation qui a paru sous le nom de *Justinus Febronius*, ayant pour titre : *De præsenti statu Ecclesiæ liber singularis*, et porté successivement à 5 gros vol. in-4, dont un cénobite a publié un abrégé en français en 2 vol. in-12. On en fit paraître à Venise une traduction italienne et il y en eût aussi une traduction française, qui portait le titre de Venise, 1767. L'auteur a donné en 1778 une *Rétractation* de cet ouvrage, divisée en trois parties, dont la première contient les erreurs, la seconde la réfutation, la troisième le langage catholique : elle est en général très bien rédigée ; cependant il mêle quelquefois des matières peu importantes à celles qui le sont infiniment. Mais quelque temps après il donna un *Commentaire* de cette *Rétractation*, qui fit croire qu'elle n'avait pas été bien sincère. Quoi qu'il en soit, le *Liber singularis*, dont il est parlé dans d'autres articles (1), que le pape Clément XIII et la plupart des évêques d'Allemagne ont anathématisé dès qu'il parut, a fait du bruit dans le monde, les ignorans l'ont tant prôné, les ennemis de l'Eglise l'ont si avidement accueilli, il a servi à autoriser tant d'opérations funestes à la foi, à la hiérarchie et à la discipline de l'Eglise catholique, qu'il est essentiel d'en parler avec quelque détail, et de détromper surtout ceux qui ont paru croire que les principes de Febronius, si toutefois il en a, étaient ceux de l'Eglise gallicane. La manière dont le clergé de l'Eglise de France parle de cet ouvrage, de cette Eglise qu'on regarde comme la plus libre, la plus affranchie des prétentions *ultramontaines*, doit être en ce point de la plus grande importance. Voici ce que disent les Mémoires du clergé, année 1775, page 870. *Dénonciation du samedi* 18 *novembre* 1775, *à* 9 *heures du matin*, *CXXV*e *séance* (*monseigneur le cardinal de la Roche-Aymon*, *président*). « Monseigneur l'archevêque de Paris a dit qu'il avait reçu une lettre de monseigneur l'archevêque électeur de Trèves, concernant un livre connu depuis quelques années dans ses états, et qui a pour titre : *Justini Febronii jurisconsulti, de statu Ecclesiæ et legitima potestate romani pontificis, liber singularis* ; qu'il paraissait par cette lettre, que l'auteur de cet ouvrage s'étayait du suffrage du clergé de France dans plusieurs opinions contraires à l'enseignement de l'église gallicane ; que si l'assemblée l'agréait, on en ferait la lecture. — Après la lecture de cette lettre, monseigneur l'archevêque de Paris a dit que pour répondre aux vœux de monseigneur l'électeur, et mettre l'assemblée, qui touche à la fin de ses séances, à portée de prendre à cet égard un parti digne de sa sagesse, il avait fait faire un extrait

(1) Voyez les articles ISIDORE MERCATOR, DOMINIS (Marc-Antoine de), PUFFENDORF, MARSILLE DE PADOUE, SARPI, HORSTA, FALKEMBERG, Antoine PEREIRA (à la fin de l'article PEREIRA DE CASTRO), NELLER, etc.

de quelques assertions de cet auteur; qu'il remettait cet extrait sur le bureau avec un exemplaire de l'ouvrage. — Sur quoi messeigneurs et messieurs du bureau de la religion et de la juridiction, ont été priés d'examiner avec soin la doctrine contenue dans ces assertions, et de faire part à l'assemblée de leurs vues à cet égard. » — *Rapport*, *et délibération*, *jeudi* 7 *décembre* 1775, *à* 9 *heures du matin*, *CXL*^e *séance*, « Messeigneurs et messieurs les commissaires pour la religion et la juridiction ont pris le bureau, et monseigneur l'archevêque de Toulouse a dit que la commission s'étant occupée, conformément aux ordres de l'assemblée, de la lettre écrite par monseigneur l'archevêque-électeur de Trèves à monseigneur l'archevêque de Paris, sur le livre de Febronius, avait applaudi, comme elle le devait, au zèle de monseigneur l'électeur de Trèves; et que, partageant ses justes alarmes, elle se serait empressée de chercher tous les moyens de lui donner la satisfaction qu'il désirait; mais que la fin prochaine des séances ne permettant pas de se livrer à un examen approfondi de cet ouvrage, elle croyait devoir se borner à proposer à l'assemblée de prier monseigneur le cardinal de la Roche-Aymon de faire connaître à monseigneur l'électeur les sentimens dont elle est pénétrée pour sa personne, et de lui marquer : 1° Que l'assemblée, touchée comme elle doit l'être de la confiance que lui témoigne monseigneur l'électeur, aurait désiré seconder de tout son pouvoir le zèle qui l'anime, pour repousser loin de son diocèse tout ce qui peut altérer la pureté de la foi et l'intégrité de la doctrine; mais que touchant à la fin de ses séances lorsque la lettre de monseigneur l'électeur lui a été communiquée, elle n'a pu se livrer à l'examen approfondi du livre de Febronius; 2° Que cet ouvrage est *à peine connu* en France d'un petit nombre de théologiens, et que *loin d'y avoir aucune autorité*, il passe parmi ceux qui le connaissent pour favoriser les opinions nouvelles, pour être *inexact sur les objets de la plus haute importance*, et surtout pour s'écarter du langage dont le clergé s'est toujours fait une loi, lorsqu'il a été dans le cas de s'expliquer sur la *primauté d'honneur et de juridiction* qui appartient au successeur de saint Pierre, et sur l'autorité de l'Eglise de Rome, *centre de l'unité et mère et maîtresse de toutes les Eglises*; 3° Que la doctrine du clergé de France, sur tous ces objets, consignée dans les déclarations et expositions de ses assemblées, est *le désaveu le plus formel* qu'il soit possible d'opposer à ceux qui osent sans fondement s'appuyer de son autorité; qu'il faudrait, pour s'en prévaloir, tenir le même langage que lui, d'après la doctrine des Pères et des anciens canons; et que pour tirer avantage du silence de l'église de France, il faudrait que l'ouvrage de Febronius y fût assez connu et répandu pour avoir mérité de fixer son attention. — L'avis de la commission a été approuvé, et son éminence a dit qu'elle se conformerait incessamment aux désirs de l'assemblée. » — On voit, par cet extrait, quelle est l'étrange erreur de ceux qui confondent les libertés de l'église gallicane avec le traité de l'anarchie ecclésiastique de Febronius, Zaccaria, Mamachi, Trautwein, l'abbé Pey dans le traité de l'*Autorité des deux puissances*, et d'autres savans, ont poursuivi le tortueux sophiste dans tous ses détours : je ne puis rendre compte de ces réfutations diverses, mais je joindrai ici une lettre du célèbre apologiste de la religion, l'abbé Bergier, qui par l'érudition, la force de raisonnement, la lumineuse critique avec lesquelles il a confondu les ennemis du christianisme, avait acquis un droit particulier de dire son sentiment sur toutes sortes d'erreurs religieuses et de mauvaises productions. Cette lettre donne du livre et de l'auteur une idée claire et vraie, telle qu'elle résulte de la lecture réfléchie de l'informe compilation. Voici ce qu'il écrivait en 1775 à un des plus sages princes de l'Allemagne. « Il est assez étonnant que le *Traité* du gouvernement de l'Eglise et de la puissance du pape par Febronius, fasse du bruit dans quelques états de l'Allemagne; soit pour le fond, soit pour la

forme, ce livre ne m'a jamais paru capable de faire impression sur des hommes instruits et qui se piquent de raisonner. Ce que l'auteur a dit de vrai est emprunté des théologiens français, particulièrement de M. Bossuet, dans sa *Défense de la déclaration du clergé de France de* 1682; ce qu'il a dit de faux et d'erroné est tiré des protestans, des jansénistes, ou des canonistes qui cherchaient à chagriner la cour de Rome dans des temps de troubles. Ces divers matériaux, qui n'étaient pas faits pour aller ensemble, ont été compilés assez maladroitement par Febronius; il a rapproché des lambeaux qui s'entre-détruisent; comme il ne part jamais de principes universellement avoués, il tombe continuellement en contradiction; il nie dans un endroit ce qu'il affirme dans un autre; il soutient une opinion dans le temps même qu'il fait profession de la rejeter: ce serait assez de comparer seulement les titres des chapitres et des sections de son ouvrage, pour voir ou qu'il ne s'entend pas, ou qu'il n'est pas d'accord avec lui-même. — Après avoir d'abord un peu biaisé, il avoue que le pouvoir des clefs donné par J.-C. à saint Pierre (*Matth.*, c. 16, vol. 18) doit s'entendre de *la primauté* de saint Pierre et de *ses successeurs dans le siége de Rome* (tome 1, pag. 28). Il convient que cette primauté est prouvée par l'Ecriture et par la tradition (pag. 145). Ensuite il soutient que J.-C. a donné ce pouvoir des clefs à toute l'Eglise et non à saint Pierre (pag. 54). Qu'a-t-il donc donné à saint Pierre par les paroles citées dans saint Matthieu? Nous n'en savons rien. — Selon Febronius, la primauté a été donnée à saint Pierre et *à ses successeurs*, par ces paroles de J.-C.: *Je vous donnerai les clefs du royaume des cieux* (pag. 28). Et selon lui-même, dans le chapitre suivant, elle a été accordée à l'évêque de l'église de Rome, non par J.-C., mais par saint Pierre et par l'Eglise (pag. 154). Mais si les évêques de l'Eglise de Rome sont les successeurs de saint Pierre, ont-ils eu besoin de recevoir de l'église ce qu'ils avaient déjà reçu de J.-C.? Les droits de saint Pierre leur ont passé par succession, comme les droits des apôtres ont passé aux autres évêques. En suivant Febronius, nous ne savons plus ni par quelle personne la primauté a été accordée, ni à qui elle a été donnée. — Nous savons encore moins en quoi elle consiste. Selon la sect. 2 du ch. 2, tom. 1, pag. 151, le bien de l'unité (il fallait dire *la nécessité de l'unité*) est le fondement de cette primauté, voilà pourquoi elle est perpétuelle; cela est vrai, et c'est ce qui prouve qu'elle vient de J.-C. Selon la sect. 4 (pag. 169), quoique le pape puisse faire des lois, elles ne sont obligatoires que par l'accession de l'*unanimité* du consentement; quoique ses décisions sur la foi et sur les mœurs soient d'un grand poids, elles ne sont pas irréformables. Ailleurs, il compare la primauté du pape entre les évêques à celles du premier président d'un parlement. Dans le chap. 2, sect. 11 (tom. 2, pag. 238), et dans le chap. 5, sect. 4 (tome 11, page 149), il soutient que le souverain pontife a *une grande autorité* sur toutes les Eglises, *mais point de juridiction proprement dite*. — Il n'est pas aisé de deviner en quoi consiste une grande autorité sans juridiction; comment une autorité qui n'est pas obligatoire, peut servir à maintenir l'unité de l'Eglise; de quel poids peut être une décision qui n'oblige point; en quoi la prééminence d'un premier président peut contribuer à maintenir l'unanimité de sentiment dans sa compagnie. Pour que son avis fasse loi, il suffit que la pluralité l'embrasse; pour donner la même force à la décision du pape, il faut l'*unanimité* du consentement; le pape est donc fort au-dessous d'un premier président. — Cette doctrine n'est pas celle des théologiens catholiques. Tous soutiennent que le successeur de saint Pierre a sur toute l'Eglise, non seulement la primauté, mais la juridiction; que ce privilége est de droit divin, puisque J.-C. l'a donné à saint Pierre et à ses successeurs; que l'Eglise ne peut le transporter à un autre siége, et qu'il ne peut être transmis que par succession. L'opinion contraire de Febronius (t. 1,

pag. 154 et 163) est donc une erreur et une contradiction. — Il a fait plus. Il dit (tom. 1, pag. 168) que Jésus-Christ, en donnant les clefs *à toute l'Eglise en corps*, a voulu que le droit de ces clefs fût exercé *sous le bon plaisir de l'Eglise* par les évêques et les pasteurs. Selon cette décision, les évêques ne tiennent point de Jésus Christ leur autorité et leur juridiction sur les fidèles, ils l'ont reçue des fidèles mêmes, et ne peuvent l'exercer que *sous le bon plaisir* de ceux-ci. C'est la doctrine de Wiclef et de Jean Hus; doctrine que Febronius fait cependant profession de rejeter au commencement de cette section (pag. 165). Son grand dessein est de prouver que le gouvernement de l'Eglise n'est point monarchique. Qu'est-il donc ? aristocratique ou démocratique ? Selon les principes de Febronius, on doit dire qu'il est démocratique, puisque les évêques, les pasteurs, les gouverneurs de l'Eglise, reçoivent leur juridiction ou le pouvoir des clefs, non de Jésus-Christ, mais du corps de l'Eglise ou des fidèles, et ne peuvent l'exercer que *sous le bon plaisir* de ceux-ci. Les théologiens catholiques, même les Français, rejettent cette doctrine comme hérétique et condamnée au concile de Constance; ils disent que le gouvernement de l'Eglise n'est pas *purement monarchique*, mais tempéré par l'aristocratie; ils soutiennent que la juridiction des évêques, ou le pouvoir des clefs, est de droit divin, qu'ils l'ont hérité des apôtres, qu'il a été donné à ceux-ci par Jésus-Christ et non à l'Eglise ou au corps des fidèles. Febronius l'a reconnu lui-même (chap. 7, sect. 1re, tom. 3, p. 1 et suiv.), en se contredisant toujours. Il dit, d'après l'Evangile, que Jésus-Christ a envoyé les apôtres, comme il avait été envoyé lui-même par son père; qu'un successeur entre dans les droits de son prédécesseur, à moins qu'on ne puisse montrer que ces droits ont été légitimement restreints; que chacun des apôtres, dont les évêques sont les successeurs, *a reçu du Seigneur* son apostolat par une vocation immédiate avec *tous les droits qui y sont adhérens*, etc. Febronius devait donc prouver que ces droits ont été légitimement restreints pour les successeurs malgré l'ordre de Jésus-Christ, puisque ces successeurs ont besoin de recevoir le pouvoir des clefs du corps de l'Eglise. — Chap. 6, sect. 3 (tom. 2, pag. 368), il rejette comme peu solide l'opinion de ceux qui pensent que la plus grande partie des évêques adhérens à une décision du pape hors du concile, établit un jugement irréfragable, et en dernier ressort; il prétend montrer le contraire par l'histoire des jansénistes (pag. 378), c'est-à-dire, qu'il canonise la résistance de ces réfractaires, et soutient qu'on ne peut les regarder comme hérétiques, tant qu'ils n'auront pas été condamnés par un concile général. Ici il fait profession d'abandonner l'opinion de M. Bossuet, donne la torture aux passages de saint Augustin et des autres Pères, met hardiment son sentiment particulier en opposition avec la croyance générale de l'Eglise. — Pour couronner ce chef-d'œuvre, il nous enseigne gravement la méthode de faire un schisme en règle (chap. 9, sect. 4, tom. 3, pag. 285). Il dit que si un pape s'opposait aux décrets d'un concile national, et séparait un royaume de sa communion, il faudrait pourvoir cette Eglise nationale d'un chef *extraordinaire et pour un temps*; en agir envers un pape canoniquement élu et reconnu, comme on fit à l'égard de Benoît XIII pendant le grand schisme d'Occident. En effet, cela suit évidemment des principes de Febronius. Si le chef de l'Eglise a reçu son autorité de l'Eglise elle-même, et non de Jésus-Christ, il est clair que l'Eglise peut la lui ôter quand elle le jugera à propos. — Je pense, mon prince, que c'en est assez pour mettre cet ouvrage absurde à sa juste valeur; il ne peut avoir échappé à la censure que par le mépris qu'on en a fait. Un auteur qui se réfute lui-même n'a pas besoin d'autre condamnation. Il n'est pas une seule section dans laquelle on ne puisse montrer des erreurs, des contradictions ou des sophismes. C'est une compilation sans ordre, sans justesse, sans logique, aussi mal arrangée que mal écrite; l'auteur, quel qu'il soit, ne s'est pas entendu lui-même. Il ne peut plaire

qu'à ceux qui ont sucé des principes d'anarchie et de révolte contre l'Eglise dans les leçons ou dans les écrits des protestans. Ceux qui s'imaginent que ce sont là les sentimens du clergé de France n'ont jamais lu d'autres théologiens français que les jansénistes; ils ne connaissent pas seulement la Défense de la déclaration du clergé par M. Bossuet. » Cette lettre, écrite au duc Louis-Eugène de Wurtemberg, est datée de Paris, le 12 octobre 1775. Ce que M. Bergier y dit des contradictions de Febronius, et de sa réfutation par lui-même, est vrai à un point qui passe toute vraisemblance, pour quiconque n'a pas eu le temps de s'ennuyer en feuilletant cette lourde rapsodie. L'on y rencontre à chaque page le *oui* et le *non* prononcé de la manière la plus tranchante (1). Le lecteur attentif qui voit tout cela, ne sait que penser ; il craint l'illusion et se défie de ses yeux : il finit par déplorer l'aveuglement où les passions précipitent l'esprit de l'homme. — Si à cet amas de contradictions on ajoute une mauvaise foi dans les citations qui passe toute crédibilité (2), un ton d'injure et de grossièreté que le vrai savoir et *mens conscia recti* n'emploient jamais (3), et enfin un stile et un latin tels que le plus scolastique écrivain n'a jamais employés (4), on ne pourra comprendre comment dans la bonne Germanie, ce *Liber* réellement *singularis* a pu causer un engouement qui a persuadé aux gens d'Ems qu'ils pouvaient, sans rien risquer, se livrer à un tel guide. Mais ce phénomène n'a rien d'étonnant pour quiconque connaît comment se font les réputations, et que le meilleur moyen de s'en faire une sûrement et promptement, est de s'attacher à quelque faction puissante et bavarde ; or, c'est ce qu'a fait Febronius, en flattant la nombreuse cohorte des ennemis du saint-Siége, et particulièrement les jansénistes. « Parmi les esprits factieux (dit le plus grand orateur de la France), être leur adhérent, c'est le souverain mérite, n'en être pas, c'est le souverain décri. Si vous êtes dévoué à leur parti, ne vous mettez pas en peine d'acquérir de la capacité et de la probité. Votre dévouement vous tiendra lieu de tout le reste. Caractère particulier de l'hérésie, dont le propre a toujours été d'élever jusqu'au ciel ses fauteurs et ses sectateurs, et d'abaisser jusqu'au néant ceux qui osaient l'attaquer et la combattre. La manière des hérétiques était de s'ériger eux-mêmes premièrement, et puis leurs partisans et leurs associés, en hommes rares et extraordinaires. Tout ce qui s'attachait à eux devenait *grand*, et ce seul titre, d'être dans leurs intérêts, était un éloge achevé. » (5) — Mais puisque Febronius a

(1) Pour ne pas donner trop d'étendue à cet article, nous renvoyons pour ces nombreuses contradictions, au *Jugement d'un protestant*, pag. 15 et suiv. ; au *Coup d'œil sur le congrès d'Ems*, pag. 111 : au *Journ. hist. et littér.*, 15 décembre 1790, pag. 652 et suivantes, où tous les passages sont rapportés tout au long, avec l'indication precise des tomes et des pages.

(2) Il faudrait un livre entier pour apprécier toutes ses citations : je dirai seulement que lui-même ne savait ce qu'il citait, quels auteurs, quels livres il produisait sur la scène. Cela est si vrai, que citant sans cesse Psaff, Puffendorf, Fra Paolo, des écrivains de toutes les sectes et de toutes les factions, il proteste, avec une contenance qui prête à rire, qu'il a mis toute son attention à ne jamais citer de protestans, ni d'auteurs que tous les chrétiens ne reconnussent pas pour des hommes graves et pieux. *Non fuerunt in aciem deducti nisi viri graves et pii quos omnes ecclesiæ pro talibus agnoscunt*, tom. 1, Append. 3, pag. 86. *Studio abstinui à scriptoribus protestantibus*, ibid., page 41. On voit qu'il oublie lui-même de moment à autre le contenu de son livre. Clément XIII dit dans son bref du 14 mars 1764, au prince Clément, de Saxe, alors évêque de Ratisbonne : *Omnia ex hæreticorum et sanctæ sedi infessimorum hominum libris conquisivit, absurdissima quævis de suo adjecit.*

(3) Il est incroyable avec quel dédain, quelle morgue fastueuse et insultante, Febronius traite ses adversaires les plus sages et les plus modérés. On trouve quelques échantillons de son éloquence injurieuse dans le *Coup d'œil sur le congrès d'Ems*, pag. 116 ; dans le *Journ. histor. et littér.*, 15 décemb. 1790, pag. 656.

(4) On peut voir un petit catalogue de ses expressions favorites et ridiculement anti-latines, dans le *Journal histor. et littér.*, 15 décembre 1790, pag. 657 ; *Coup d'œil sur le congrès d'Ems*, pag. 116,

(5) On a varié beaucoup sur les motifs qui peuvent avoir déterminé Fébronius à se dévouer à cette pénible et rebutante compilation. Les uns ont cru qu'il y avait été poussé par un mécontentement particulier reçu de la cour de Rome ; d'autres ont pensé qu'ayant toujours eu une très forte envie d'obtenir un évêché dans les Pays-Bas autrichiens, il avait cru se ménager la protection du gouvernement, en détruisant la hiérarchie ecclésiastique pour mettre l'Eglise, sous le pouvoir temporel (ce qui ne peut manquer d'arriver quand une fois la puissance pontificale sera anéantie). Quoi qu'il en soit, l'amour de la vérité nous oblige de dire que nous avons trouvé dans les Pays-Bas des lettres circulaires adressées par Febronius à des chanoines de différentes cathédrales, qui, comme l'on sait, donnent leurs suffrages pour la nomination des évê-

solennellement rétracté ses erreurs, pourquoi en rappeler le souvenir et approfondir ses torts ? Pourquoi ? parce que, malgré sa rétractation, les ennemis de l'Eglise en font leur guide et leur garant ; parce que, malgré sa rétractation, les perturbateurs du repos de l'église d'Allemagne ne cessent de le copier, et de se régler sur ses plus répréhensibles assertions; parce que, sur sa rétractation, il a fait un *Commentaire* qui, à la vérité, la confirme quant au fond, et devrait ôter à des écrivains de bonne foi l'envie de se prévaloir de ses égaremens, mais qui, par des explications tortueuses et un combat pénible entre l'égoisme et la franchise de la confession, a donné lieu de croire qu'il y avait dans son cœur autant d'inconstance que dans son esprit (1). Quoi qu'il en soit, je finirai ce qui regarde l'auteur par une lettre de son souverain spirituel et temporel, qui dès l'an 1765 s'était déjà déclaré franchement sur la nature de la maussade compilation (2) ; qui paraît même par ses bons et sérieux avis, avoir contribué à la rétractation de l'auteur, et qui, sans prévoir sans doute qu'un de ses envoyés signerait un jour à Ems le résultat de l'ouvrage retracté, s'exprimait ainsi en 1781 sur le *Commentaire* de la rétractation, en écrivant au pape Pie VI ; « Très saint père, j'ai reçu, avec la vénération qui leur est due, les lettres pleines de bienveillance qu'il a plu à votre sainteté de m'adresser en date du 13 octobre, et j'ai vu avec la plus grande satisfaction que son jugement sur le Commentaire de Febronius était parfaitement conforme à celui que j'en avais porté. Quant aux ordres qu'il lui a plu de m'intimer par les mêmes lettres, je les aurais certainement remplis avec autant de promptitude que de bonne volonté, si je n'avais craint (crainte, à mon avis, bien fondée) que la réprimande ou l'avertissement dont elle me chargeait envers M. de Hontheim ne devînt plus nuisible qu'utile à la religion. Car il me paraît indubitable, ou que la rétractation que M. de Hontheim a faite des erreurs n'était qu'une feinte, ou qu'il s'est repenti aussitôt de l'avoir faite. Et en effet, s'il avait agi avec cette *sincérité germanique* dont il se vante dans la formule même de sa rétractation, se serait-il vivement affligé de voir ses nouveaux sentimens communiqués au sacré collége

ques. Celle que nous avons sous les yeux, et qui est signée de la main de Febronius est conçue en ces termes : « Monsieur, les assurances que son altesse royale le duc de » Lorraine, et son excellence le comte de Cobeuzel, ont » eu la bonté de me donner, en considération des services » que j'ai eu autrefois l'occasion de rendre à l'auguste » maison d'Autriche, de vouloir appuyer ma très humble » requête pour un des évêchés desdits pays, m'ont déter» miné à me mettre au nombre des compétiteurs pour » l'évêché d'Anvers. Je ne peux y parvenir que moyennant » les suffrages de messieurs les chanoines de la cathédrale. » J'ose, monsieur, vous prier de m'accorder le vôtre, » malgré que n'aie pas l'avantage de vous être con» nu. J'espère que l'episcopat, dont depuis dix ans » je remplis toutes les parties dans un des plus vastes dio» cèses de l'Europe, me servira de témoignage de la ca» pacité requise pour l'évêché que je demande par votre » suffrage, monsieur. Je connais tout le poids du bien » que vous pouvez me faire dans cette recherche, et *je* » *vous prie de compter sur l'étendue de ma reconnaissance*, » *qui ne sera pas inférieure au service* que, j'espère, vous » ne me refuserez pas en cette occasion. Je ne désire » rien tant que de faire votre connaissance, et de vous » convaincre de la plus parfaite considération, avec la» quelle je suis, monsieur, votre très humble et très obéis» sant serviteur. DE HONTHEIM, évêque de Myriophite, suf» fragant de Trèves. » Trèves, le 12 juillet 1758.

(1) Quel que soit ce *Commentaire*, il ôte tout subterfuge à ceux qui, après la rétractation, voudraient encore défendre les erreurs de l'auteur, puisque l'aveu de ces erreurs subsiste dans le Commentaire, quoique d'une manière faible et tergiversante. L'épigraphe, prise de Sénèque, suffit pour leur faire sentir la mauvaise foi de leur procédé. *Rectum iter quod sero cognovi, et lassus errando, cæteris monstro.*

(2) Le prince Clément de Saxe, alors évêque de Ratisbonne et de Freysingen, aujourd'hui archevêque électeur de Trèves, en instruisant le peuple que Dieu avait confié à sa sollicitude pastorale, parlait de Febronius comme d'un homme qui visait à saper par le fondement l'Eglise catholique, et particulièrement le siége de son premier pontife. *Beatissimi Petri apostolicam sedem penitus evertere et petram, supra quam Christus Dominus ædificavit Ecclesiam suam, omni adhibito conatu, tentat suffodere.* Le même prélat ne fait point difficulté d'appeler le livre de Febronius une *production diabolique*, PARTUS SATANÆ, et le range avec les livres les plus détestables qui tendent à anéantir la piété et à détruire toute religion. *Teterrimi libri inundant agrum Domini, suffocant sementem Evangelii, veræ pietatis et religionis sensa extinguunt.* L'expérience a fait voir qu'il n'y avait rien de trop dans ce passage ; la décadence presque générale de la religion en Allemagne, doit être particulièrement attribuée à la secousse que Febronius a donnée à la hiérarchie, au mépris qu'il a inspiré pour le chef de l'Eglise, à ses calomnies contre le siége de Rome, à ses efforts pour ourdir un schisme, etc. Dans le même temps, en parlant du même auteur, s'exprimaient de la même façon l'évêque et prince de Constance, l'évêque et prince d'Augsbourg, l'évêque et prince de Liége, l'archevêque-électeur de Cologne, et autres prélats allemands, parfaitement d'accord sur ce point avec le pape Clément XIII, avec l'Eglise gallicane (comme nous l'avons fait voir), et avec tout l'univers catholique.

des cardinaux et même à l'univers entier ? Aurait-il négligé dans la lettre circulaire qu'il a mise à la tête des actes consistoriaux publiés par mon ordre dans ce diocèse, les observations que je lui avais faites, et qui ne pouvaient déplaire ni paraître déplacées à un homme sincèrement repentant ? Aurait-il débité faussement qu'il avait été atterré par les menaces de votre sainteté, et fait passer cette calomnie jusqu'à la cour impériale ? Aurait-il gardé un silence perfide sur les bruits malicieusement répandus touchant l'acte de sa rétractation ; bruits cependant bien flétrissans pour sa réputation, puisqu'ils le dénonçaient, ou comme un lâche déserteur de la vérité, ou comme un imbécile ? Aurait-il fait imprimer à mon insu, sous le prétendu titre de *Commentaire*, une production plus abominable encore que mal désignée ? je dis mal désignée, car qui donnerait la dénomination de *Commentaire sur une rétractation* à un ouvrage qui ne paraît entrepris que pour énerver la rétractation même ; à un ouvrage qui, au lieu de lumières, répand de nouvelles ténèbres sur l'esprit du rétractant, et qui, bien loin d'établir par des argumens solides les vérités catholiques, opposées aux erreurs abjurées, si solennellement reconnues dans l'acte d'abjuration, en réduit de nouveau plusieurs dans la catégorie des propositions douteuses, l'auteur s'appuyant, selon sa coutume, sur l'autorité des autres, parce qu'il sentait toute l'ignominie dont il se serait couvert en les combattant en son propre nom ; à un ouvrage enfin si différent de la rétractation que, tandis que celle-ci a été bien reçue de tous ceux qui aiment sincèrement l'Eglise, l'autre n'a pu mériter que les éloges des hérétiques ? Je n'ai pas manqué néanmoins de témoigner à mon suffragant combien une pareille conduite était peu digne d'un homme de bien ; de plus, je l'ai souvent et sérieusement averti de son devoir, et j'ai fait tous mes efforts pour le ramener dans le droit chemin : mais j'ai cru qu'il serait dangereux avec un homme d'un esprit vain et artificieux comme sont ordinairement les novateurs, de pousser les choses trop loin, surtout dans un temps où il voyait les puissances mêmes favoriser ouvertement un système qu'il avait abjuré du moins extérieurement. Au reste, abstraction faite de ma conduite envers M. de Hontheim, je crois que, vu le caractère de son esprit et les circonstances de ces temps malheureux, il est plus sûr de ne pas exiger de lui des déclarations ultérieures. Car, outre qu'il est incertain avec quelle attention, quelle sincérité et quelle constance il obéira aux ordres de votre sainteté, les explications, quelque orthodoxes qu'elles puissent être, ne paraîtront dans la bouche de Febronius, esprit versatile et toujours opposé à lui-même, qu'une contradiction nouvelle, tandis que d'autres, répandant la calomnie à leur gré, publieront qu'elles ont été arrachées par force et par crainte à un vieillard faible et déraisonnant. Cependant votre sainteté ne pouvant dissimuler la publicité du *Commentaire*, je crois que, crainte que son silence ne soit pris pour une approbation tacite, il conviendrait, peut-être même serait-il nécessaire de le condamner ouvertement, et d'y ajouter une exhortation paternelle, pour que (vu qu'il a perdu par ses variations perpétuelles la confiance publique, et le moyen de persuader que ses sentimens sont orthodoxes, quand même ils le seraient) il ne cesse de déplorer, avec les larmes amères de la pénitence, les troubles excités dans l'Eglise qu'il ne peut apaiser, et les scandales qu'il ne peut réparer. J'ai cru, très saint Père, devoir vous exposer ces choses dans la simplicité de mon cœur ; mais que ce soit sauf le jugement plus éclairé de votre sainteté, et sans préjudice de l'obéissance filiale que je lui porte : car mon intention n'a été nullement de censurer ses ordres ou de chercher un prétexte spécieux pour les éluder ; mais seulement de lui faire connaître des détails qui, n'étant connus à personne comme à moi, demanderaient peut-être une manière d'agir différente de celle que votre sagesse et votre prudence vous indiquent

pour la meilleure. Il me reste maintenant à attendre ce qu'il vous plaira de m'ordonner, recommandant et ma personne et les peuples commis à mes soins à votre faveur paternelle, et demandant, avec la plus profonde vénération, la bénédiction apostolique de votre sainteté, etc. *Ehrenbreitstein, le* 17 *novembre* 1781. » — En même temps le même archevêque électeur écrivit à monseigneur Bellisomi, archevêque de Thyane, nonce apostolique à Cologne, la lettre suivante. « Vous verrez par la copie de la lettre que je vous prie de faire passer à sa sainteté, que je trouve du danger à faire barbouiller de nouveau du papier à M. de Hontheim, qui par ses continuelles contradictions s'est mis dans l'impossibilité de faire à l'avenir aucun bien, quelque chose qu'il écrive, quoiqu'il soit encore dans le cas de faire du mal, surtout dans les temps critiques où nous vivons. Si vous voulez, monsieur, renforcer de vos réflexions celles que j'ai l'honneur de faire à sa sainteté, je ne doute point qu'elle ne se borne à lui témoigner son mécontentement au sujet du Commentaire, et cela pour des raisons générales, et sans entrer dans le détail des propositions répréhensibles, qu'il ne manquerait pas de vouloir justifier, ou qu'il soutiendrait au moins sous main, lors même qu'il les désapprouverait par écrit, comme il a fait pour les changemens que sa sainteté lui a ordonné de faire à sa profession de foi. Au surplus, monsieur, quelle que puisse être sa déférence aux avis du saint Père, comptez qu'on dira toujours (et il sera peut-être le premier à le dire) que cette déférence est l'effet des menaces dont on aura usé envers lui, une pareille calomnie dût-elle de nouveau le faire passer pour un lâche ou pour un imbécile. Il faut donc, à mon avis, traiter M. de Hontheim comme on traite un homme qui s'est mis dans l'impossibilité de réparer ses scandales. On lui met devant les yeux les maux qu'il a faits, on lui prêche d'en faire pénitence, on le recommande à la miséricorde divine. Il paraît du reste que le Commentaire est tombé dans un parfait oubli. Puisse-t-il y reposer à jamais ! Je suis avec la plus parfaite estime, monsieur le nonce, etc. *Ehrenbreitstein, le* 17 *novembre* 1781. » — A ces divers témoignages, nous en joindrons un particulièrement recommandable ; c'est celui d'un protestant, d'un philosophe, qui rapporte particulièrement au livre de Febronius la séduction et la corruption du clergé autrichien. « Le clergé, dit-il dans ses observations sur Vienne, porte dans son sein un serpent qui lui causera la mort : ce serpent est la philosophie, qui, sous l'apparence de la théologie, s'est glissée même jusqu'au trône épiscopal. Un grand nombre de jeunes ecclésiastiques sont infectés du poison de ce serpent, dans les universités. Ils savent tous qu'il y a un Febronius dans le monde, et quelques-uns seulement le connaissent comme un hérétique ; cependant, comme la cour le favorise évidemment, ils sont très portés à se réconcilier avec lui. Les bellarministes, qui possèdent tous les grands bénéfices, forment encore, il est vrai, le plus grand nombre ; mais s'ils se voient une fois en danger de perdre leurs bénéfices, ou si les 25,000 avocats des états impériaux, qui ont fait depuis longtemps leur provision d'argumens, ont ordre d'aller à la charge, ils ne feront vraisemblablement que fort peu de résistance. » (*Voyage en Allemagne, par le baron de Riesbeck*, traduit de l'anglais, tom. 2, pag. 107.) Après le compte aussi détaillé que véridique et impartial, que nous avons rendu de cet ouvrage informe et anti-catholique, l'équité demande que nous rendions, à plusieurs égards, justice aux bonnes qualités de l'auteur : poli, honnête, prévenant, officieux, d'un commerce agréable et intéressant ; prêtre, évêque, recommandable par ses mœurs et par son exactitude à remplir son ministère, il était personnellement un contraste sensible et frappant de son livre avec lui-même. Il se peut que sa *Rétractation* ait été en partie l'effet d'une influence étrangère et impérieuse ; mais dans le *Commentaire*, qui est si souvent, à quelques égards, une espèce de rétractation de cette même

rétractation, on voit que la vérité le presse, et qu'il voudrait y tenir, sans trop paraître opposé à ce qu'il a écrit contre elle. Quelques années avant sa mort, disant la messe le jour de Saint-Pierre, dans son château de Mont-Quintin, arrivé à l'évangile et lisant ces paroles : *Tu es Petrus et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam*, etc., il se trouva mal, et fut obligé de quitter l'autel (1); effet sans doute d'une réminiscence cruelle, mais salutaire, qui fait supposer avec raison que son cœur ne s'était pas entièrement fermé à l'affection que tout enfant de l'Eglise catholique porte à ce grand siége, centre de l'union et de l'unité, où l'autorité de J.-C. se déploie par l'organe de son vicaire, d'une manière si imposante et si magnifique, si consolante pour les vrais fidèles, et si nécessaire pour étouffer dès leur naissance les hérésies et les schismes.

HONTIVEROS (Dom Bernard), bénédictin espagnol, professeur de théologie dans l'université d'Oviédo, puis général de sa congrégation en Espagne, et enfin évêque de Callahorra, mourut en 1662. On a de lui un Traité contre les casuistes relâchés, intitulé : *Lacrymæ militantis Ecclesiæ*.

HONTORST (Gérard). *Voyez* HOMTORST.

* HOOD (Samuel), amiral anglais, naquit en 1735 à Butleigh, dans le Sommerset, paroisse dont son père était curé. Il s'embarqua, dès l'âge le plus tendre, à bord d'un vaisseau de guerre, et fut élevé, après 5 ans d'un service brillant et heureux, au grade de capitaine au commencement de la guerre de sept ans. Il obtint bientôt après le commandement de *La Vestale*, frégate de 32 canons, avec laquelle il s'empara de la frégate française *La Bellone*, le 13 février 1759, après un combat de 4 heures : ce qui lui valut le commandement de *l'Afrique*, vaisseau de 64 canons. En 1780, il fut nommé baronnet et contre-amiral. Il se trouvait alors à la tête de la station de Boston ; opposé au comte de Grasse, il le combattit d'abord avec quelque succès, et commandait ensuite en second sous sir Brydges, depuis lord Rodney, dans le combat mémorable du 14 avril, où le comte de Grasse fut fait prisonnier. De retour à Londres, il parut plusieurs fois au parlement comme député de Westminster. Après la paix de 1783, il fut créé pair d'Irlande et ensuite lord de l'amirauté. Lorsque la guerre se ralluma avec la France, l'amiral Hood fut envoyé dans la Méditerranée, où, avec le secours des royalistes du midi, et des flottes espagnole et napolitaine, il s'empara de Toulon. Les généraux Dioppet et Dugommier, secondés par Buonaparte, alors officier d'artillerie, le forcèrent bientôt d'évacuer la place. Mais avant de la quitter, l'amiral Hood voulut y laisser des traces de son séjour : il ordonna à sir Sydney Smith de brûler tous les vaisseaux de guerre qui étaient dans le port; et cet ordre de destruction fut exécuté avec autant de zèle que ces mêmes Anglais en mirent quelques années après à incendier à Copenhague la marine danoise. Après cet exploit, l'amiral Hood alla bloquer le port de Gênes, d'où il fit voile vers l'île de Corse, dont il s'empara à la seconde attaque ; mais les Français l'en expulsèrent presque aussitôt; et alors l'amiral Hood se retira en Angleterre, où il fut appelé aux fonctions de gouverneur de l'hôpital de Greenvick et élevé à la dignité de vicomte de la Grande-Bretagne : il est mort en 1816.

HOOFD ou HOOFT (Pierre), historien et poète hollandais, naquit à Amsterdam en 1581, et mourut à La Haie en 1667. Il avait voyagé en France, en Italie, et en Allemagne. Il contribua aux progrès de la littérature hollandaise. On a de lui : 1° des *Comédies*, des *Epigrammes* et d'autres *Poésies*, moins lues que ses ouvrages historiques ; 2° *Histoire des Pays-Bas*, depuis l'abdication de Charles-Quint jusqu'en 1588, dont on a donné une bonne édition en 1703, en 2 vol. in-fol. Cet ouvrage contient un détail circonstancié des intrigues du cabinet et du mouvement des armées ; l'au-

(1) Cette anecdote est très certaine. Je la tiens de la bouche du respectable ecclésiastique qui lui servait la messe, et qui vit encore.

teur y voit souvent les choses à sa façon, et n'est pas toujours d'accord avec les historiens les mieux instruits. 3° Une *Histoire de Henri IV*, roi de France, Amsterdam, 1627, in-fol., et 1638, in-4; 4° Une *Histoire des Médicis*, en flamand, 1649; 5° les *OEuvres de Tacite*, traduites en hollandais, Amsterdam, 1684, in-fol., avec figures.

* HOOGEVEEN (Henri), habile helléniste, né à Leyde en 1712, termina ses études avec un brillant succès, fut nommé ensuite co-recteur de l'école de Gorinchem, et prit, neuf mois après, la direction du gymnase qui venait d'être fondé à Woerden (1732). C'était pour un jeune homme de vingt ans une tâche un peu forte, que de conduire un établissement où tout était à créer; mais le succès couronna son zèle et son habileté, et en peu d'années ce collége fut dans l'état le plus florissant. Les magistrats de Culembourg lui offrirent en 1739 des conditions très avantageuses pour diriger leur gymnase, et il les accepta (1739). Il passa de là au rectorat de Bréda (1745), puis à celui de Dordrecht, d'où il fut pour ainsi dire arraché par les magistrats de Delf, qui le mirent à la tête de leur école. Il mourut dans cette dernière ville en 1791, avec la réputation d'un grammairien consommé. Il a laissé : 1° Des *Remarques sur les idiotismes grecs de Vigier*, qui ont obtenu un très grand nombre d'éditions. 2° Un *Traité* très étendu *des particules grecques*, Leyde, 1769, 2 vol. in-4, dont M. Schutz a donné un excellent abrégé. Hoogeveen avait aussi du talent pour la poésie. Il a composé pour les solennités académiques beaucoup de *vers latins*, des *odes*, des *élégies*, etc.

HOOGHE ou Hooge (Romain de), dessinateur et graveur hollandais, florissait à la fin du 17e siècle. (Il obtint du roi de Pologne des lettres de noblesse en 1675, et fut nommé par le roi d'Angleterre Guillaume III, commissaire inspecteur des mines et douanes de Lingen.) Cet artiste avait une imagination vive, qui l'a souvent égaré. Il ne mérite guère d'éloge pour la correction du dessin, et pour le choix de ses sujets, qui sont la plupart peu assortis aux bonnes mœurs, et qui ne donnent pas une grande idée de celles de l'auteur. On a cependant de lui plusieurs estampes dignes d'un artiste sage, telles que les figures de l'*Histoire du vieux et du nouveau Testament* de Basnage, 1704, in-fol.; celles de la *Bible*, avec des explications hollandaises, 1721; celles des *Hiéroglyphes des Egyptiens*, Amsterdam, 1735, petit in-fol; (l'*Entrée de Louis XIV dans Dunkerque; Charles II roi d'Espagne rendant hommage au St.-sacrement; les réjouissances et fêtes publiques en l'honneur de l'Empereur Léopold après la prise de Bude*, etc. On croit qu'il mourut entre 1720 et 1730.)

HOOGSTRATE. *Voyez* Hochstrat.

HOOGSTRATEAN (David van), écrivain hollandais, né à Roterdam en 1658, enseigna les humanités à Amsterdam, et y fut co-recteur du collége. (Il fut aussi docteur en médecine à l'université de Leyde, exerça son art à Dordrecht et le quitta ensuite pour se livrer à la littérature.) Il se noya en 1724, ou plutôt il mourut au bout de huit jours des suites d'une chute dans le canal du quai de Gueldre, où il tomba par un brouillard épais. On a de lui : 1° des *Poésies latines*, en 2 vol. in-8, qui furent peu connues hors de son collége; 2° des *Poésies flamandes*, en 1 volume in-4; 3° un *Dictionnaire flamand et latin*, Amsterdam, 1704, in-4; 4° *grand Dictionnaire historique universel*, ibid., 1733, 7 vol. in-fol. dont les 3 premiers vol. seulement sont de lui, et les 4 autres de son collaborateur G. Louis Schuer;) 5° des *Notes* sur Cornélius Népos et sur Térence; 6° une *Edition* de Phèdre, in-4, à l'usage du prince de Nassau, dans laquelle il a imité les *ad usum delphini;* 7° une bonne *Edition* des Poésies de Janus Broukhusius, in-4.

* HOOGVLIET (Arnold), poète hollandais, né à Vlaardingen, près Rotterdam, le 3 juillet 1687, est particulièrement connu par un poème intitulé : *Abraham le patriarche*, remarquable par la beauté de la versification, la richesse des descriptions et des images, et qui eut un succès prodigieux. (Les Hollan-

dais le placent au premier rang de leurs poésies épiques.) Il fut imprimé pour la première fois en 1727, in-4, et on a encore de lui : 1° Une traduction en vers des *Fastes d'Ovide*, in-4, 1719, reimprimée en 1730. 2° Des *Poésies mêlées*, 1737, 2 vol. in-4, où l'on trouve un *Choix de mélanges évangéliques*, qui sont des morceaux détachés d'un nouveau poème intitulé la *Messiade*, qu'il avait entrepris, et auquel il renonça, découragé par la difficulté du sujet.(3° Un poème de *Zydebalen* qui est la description d'une maison de campagne située près d'Utrecht.) Hoogvliet mourut dans sa ville natale, le 17 octobre 1763.

HOOK ou HOOKE (Robert), mathématicien anglais, né en 1635, à Frishwater, dans l'île de Wight, fut membre de la société royale de Londres, et professeur de géométrie en cette ville. Il perfectionna les microscopes, et fit plusieurs autres découvertes dans la physique, l'histoire naturelle et les mathématiques. Il prétendit avoir eu la première idée du ressort spiral qui sert à régler le balancier des montres. Huyghens s'en attribuait l'invention ; mais il prétendit que ce secret avait été divulgué par Oldembourg, secrétaire de la société royale, auquel il intenta un procès : il parut avoir raison contre Huyghens, et le confondit par les dates ; mais il n'eut pas le même avantage contre l'abbé Hautefeuille. (Il imagina, dit-on, trente manières de voler dans l'air, ou de se donner sur terre et dans l'eau un mouvement très rapide ; mais la plupart de ces découvertes ne sont pas parvenues jusqu'à nous. Les principales sont une lampe conservant toujours l'huile à la même hauteur ; un instrument universel pour tracer toute espèce de cadrans ; un micromètre ; un instrument pour perfectionner le sens de l'ouïe ; une horloge Barométrographe, etc. Il s'appliqua aussi avec succès à l'astronomie, et fit des observations sur les planètes de Jupiter, de Saturne et ses satellites où il crut voir des taches mobiles. Il s'occupa d'une espèce de *télégraphe*, et montra des talens en architecture dans les plans qu'il donna pour le nouveau Bethléem de Londres, de l'hôpital de Hokton, de l'hôtel Montaigu, du collége des médecins, et d'un théâtre.) Il présenta en 1666, à la société royale, un plan sur la manière de rebâtir la ville de Londres, qui avait été détruite par le feu ; il plut extrêmement à cette compagnie ; le lord-maire et les alderman le préférèrent à celui des intendans de la ville ; et c'est en grande partie sur ce plan que Londres fut rebâtie. Hook fut ensuite l'un de ses intendans, par acte du parlement, charge dans laquelle il amassa de grands biens. Il mourut en 1703, âgé de 67 ans. On a de lui plusieurs ouvrages en anglais ; les principaux sont : 1° la *Microscopie* ou *Description des corpuscules observés avec le microscope*, in-fol., Londres, 1667 ; *Essai de mécanique*, in-4. Outre les ouvrages déjà indiqués, il en publia d'autres sur l'astronomie, la physique, etc. On a imprimé, après sa mort, en un vol. in-fol., d'autres *OEuvres* de cet auteur. Sa *vie* est à la tête de ce recueil. — Il faut le distinguer de Luce-Joseph HOOKE, auteur d'une bonne *Histoire romaine* en anglais, en 4 vol. in-4, *et des Observations sur le sénat romain*, 1758, in-4. Son fils, docteur de la maison et société de Sorbonne, soutint avec honneur la réputation de son père. Il est auteur d'un *Cours* de théologie, dirigé particulièrement vers la défense des dogmes chrétiens contre les erreurs modernes : *Religionis naturalis et revelatæ principia in usum academicæ juventutis*, dont il a paru déjà deux éditions ; la seconde est corrigée et augmentée, Paris, 1774, 3 vol. in-8. Quelques critiques, en donnant d'ailleurs des éloges à l'ouvrage, ont cru y voir quelques assertions peu propres à maintenir l'ordre dans la hiérarchie.

* HOOKE (Nathaniel), historien anglais, né vers 1690, était catholique et très attaché à la maison des Stuart. Intime ami de Pope, ce fut lui qui introduisit auprès de cet illustre poète un prêtre catholique pour le confesser dans sa dernière maladie. Il mourut en 1764, et a laissé : 1° *Histoire romaine*, *depuis la fondation de Rome jusqu'à l'anéantisse-*

ment de la république, Londres, de 1733 à 1771, 4 vol. in-4. Cet ouvrage, le meilleur de Hooke, eut beaucoup de succès, et on le cite encore en Angleterre. Chacun des volumes est précédé de *Discours et réflexions critiques*, qui pourraient former un ouvrage à part. Elles ont été traduites en français et publiées avec des augmentations par le fils de l'auteur (*voyez* Hooke, ci-après); 2° *Observations sur le sénat romain*, Londres, 1758, in-8, ouvrage très estimé; 3° *Mémoires de la duchesse de Marlborough*, 1742, in-8, ouvrage traduit en français sous le titre de *Relation de la conduite que la duchesse douairière de Marlborough a tenue à la cour depuis qu'elle y entra jusqu'à l'an* 1770, La Haie, 1762, in-8. Nathaniel Hooke écrivait avec élégance et pureté, il avait une vaste érudition, et figura parmi les bons littérateurs de son époque.

* HOOKE (Luce-Joseph), docteur en Sorbonne, et fils du précédent, naquit à Dublin, en 1716. A l'exemple de plusieurs Irlandais, il vint faire ses études à Paris, suivit ses cours au séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, y prit sa *licence*, et fut reçu docteur de Sorbonne en 1736. Quatre ans après, il fut nommé professeur de théologie dans cette maison célèbre; et, le 18 novembre 1751, il présida la fameuse *thèse* de l'abbé de Prades. Il l'avait déjà signée apparemment sans la lire, conjointement avec le syndic et le grand-maître des études. Elle fut soutenue en présence de toute la licence, de huit docteurs, en qualité de censeurs, et de Hooke, qui présidait. On en attaqua et on en défendit plusieurs points, mais personne ne parut s'apercevoir du véritable esprit de la thèse. Hooke prit même la parole dans la proposition relative aux miracles, sur laquelle le répondant était demeuré court; il défendit en outre et sur ce point, la doctrine de la thèse. Ce fait est rapporté par les *Nouvelles ecclésiastiques* de 1752, page 35. Hooke revint bientôt de son erreur, et la thèse mieux examinée fut déférée à l'assemblée de *prima mensis* de décembre. Le syndic Dugard essaya d'abord de l'excuser; mais Hooke déclara positivement qu'il rétractait sa signature : ce furent les docteurs Lelarge et Lerouge qui, les premiers, déférèrent la thèse. Les députés chargés de l'examiner firent leur rapport le 15 décembre, et la faculté jugea la thèse condamnable, suspendit de Prades, tandis que les députés furent chargés de noter les diverses propositions. Au *prima mensis* de janvier, et qui eut lieu le 4, Hooke et de Langle, grand-maître des études, tout en condamnant la thèse, avouèrent leur négligence, et déposèrent chacun leur déclaration par écrit : celle de Hooke était en latin; elle est imprimée dans sa lettre à l'archevêque de Paris, en 1763. Il y avouait aussi sa négligence, cherchait à s'excuser, et faisait sa profession de foi, en dix-sept articles, sur les points condamnés dans la thèse, et il renvoyait en même temps à son ouvrage des *Principes de la religion naturelle et révélée* pour s'assurer de sa doctrine. Après quelques discussions, la faculté décida que les trois signataires de la thèse, savoir : le syndic, le grand-maître des études et Hooke, seraient repris publiquement dans l'assemblée du 5 avril. Ils le furent en effet, et ils reçurent cette admonition avec des marques de repentir : un plus sévère châtiment les attendait. Le cardinal de Tencin, proviseur de Sorbonne, provoqua une lettre de cachet du 3 mai 1752, par laquelle et par son ordre, l'abbé Hooke fut destitué de sa chaire de théologie et remplacé par le docteur Lecorgne de Launay. Ce fut en vain que le syndic de la faculté de théologie, les autres docteurs, les professeurs de Navarre, écrivirent au cardinal en sa faveur. Hooke reçut, en outre, l'ordre de quitter la Sorbonne. Cette mesure ne semblera pas trop rigoureuse si l'on considère que la thèse en question, admise d'abord par négligence, et puis révoquée, était un sujet de scandale, non seulement à Paris, mais dans toute la France; et que cette malheureuse affaire prêta des armes aux philosophes, si nombreux et si actifs à cette époque, pour tourner en ridicule la Sorbonne et la religion. Cependant, deux ans après, de Prades fut ré-

tabli. Alors le docteur Hooke s'empressa d'écrire au cardinal Valenti, ministre d'état de Benoît XIV, ainsi qu'au cardinal de Tencin ; et il obtint la révocation de la lettre de cachet, mais il ne recouvra pas sa chaire ; le roi lui accorda néanmoins une pension. Le docteur Hooke s'empressa de publier sa déclaration du 4 janvier 1752, qu'il avait lue à l'assemblée de la faculté, et qui se trouve à la suite de l'extrait des conclusions de la faculté de théologie sur le même sujet ; cette édition pourtant n'est pas la même que celle que publia la faculté, et qui a pour titre : *Acta sacræ facultatis parisiensis circa Joannem Martinum de Prades, adjunctis instrumentis*, Paris, Garnier, 1754, in-4. En attendant, Hooke se mit sur les rangs pour succéder au docteur Lefèvre, professeur de Sorbonne, et, le 22 avril, eut lieu l'élection présidée par M. de Beaumont, archevêque de Paris. L'archevêque portait à la chaire le docteur François Petit-Jean. Au troisième tour de scrutin, Hooke eut une voix de plus que son compétiteur ; mais M. de Beaumont refusa de conclure pour Hooke, qui se fit installer par le docteur Lefèvre. Non content de cela, il s'adressa au parlement, qui admit sa requête et confirma l'élection par un arrêt du 6 mai 1762. La Sorbonne se déclara aussi en faveur de Hooke, et nomma députés, pour suivre cette affaire, les docteurs Villevielle, Riballier et Ladvocat. Ils appelèrent *comme d'abus*, contre l'archevêque : une consultation de soixante-quatre pages fut signée le 5 juillet, en faveur de Hooke, par les avocats Mey, Lherminier, Cellier, de la Monnoye, Piales et Gerbier ; d'autres avocats en signèrent une autre contre, le 4 décembre ; on y répondit, au nom de la Sorbonne, par un *Mémoire* de vingt pages. De semblables procédés ne pouvaient que blesser sensiblement M. l'archevêque ; la Sorbonne tint donc une nouvelle assemblée pour délibérer *sur l'appel comme d'abus*, que les trois docteurs avaient interjeté en faveur de Hooke : la majorité fut d'avis qu'on les désavouât ; mais Hooke, qui jamais ne s'était montré si actif, appela le lendemain *comme d'abus* en son propre nom, ce qui provoqua un nouvel arrêt, du 12 août 1763, qui le maintenait dans sa place. M. de Beaumont fit alors défendre dans les séminaires, de suivre les leçons de Hooke, et son école se trouva déserte. Il adressa à l'archevêque, le 27 décembre 1763, une lettre de dix-sept pages, qu'il publia, et dans laquelle il disait en substance : « Qu'on n'avait à lui reprocher » qu'une négligence dans l'affaire de » Prades, mais qu'il l'avait expiée par » tout ce qui s'était passé ; et que, puis- » qu'on usait d'indulgence envers le prin- » cipal coupable, on ne devait pas se » montrer sévère envers celui que l'on » ne pouvait taxer que d'imprudence... » Hooke y accusait ensuite l'archevêque d'humilier et de tourmenter la Sorbonne, à cause de l'estime qu'elle lui avait témoignée. A la suite de cette lettre, on trouve des pièces justificatives, qui sont à peu près les mêmes que Hooke avait déjà produites. Le parlement fit mention de cette affaire dans ses fameuses *Remontrances* (contre l'archevêque) du 29 février 1764. Cette discussion entre la Sorbonne et l'archevêque de Paris produisit un nouveau scandale, ou, pour mieux dire, il y avait douze ans que ce scandale durait. Sur ces entrefaites, Hooke fut un des commissaires nommés par la faculté de théologie pour examiner l'*Emile* de Rousseau ; les autres docteurs étaient Legrand, de Nans de St.-Sulpice, et le Père Bonhomme, cordelier : tous firent un projet de censure contre le livre indiqué. On lut le projet au *prima mensis* d'août 1762, et on le discuta les jours suivans. Le travail de Hooke fut loué dans les *Nouvelles ecclésiastiques*, mais on prétend qu'il fut altéré par ses collègues. Quoi qu'il en soit, l'abbé Ladvocat, qui occupait, en Sorbonne, la chaire d'hébreu, fondée par le feu duc d'Orléans, étant mort en 1765, Hooke obtint cette place, heureux de quitter la chaire de théologie, qui ne lui causait que des désagrémens. Il n'occupa sa nouvelle chaire que peu d'années, et il fut nommé, en 1769, conservateur à la bibliothèque Mazarine. Lors de la révolu-

tion, en 1791, Hooke, n'ayant pas voulu prêter le serment *civique*, perdit sa place. Il se retira à St.-Cloud, et y mourut le 12 avril 1796, âgé de 80 ans. « La faculté » de théologie, dit un écrivain, lui confia » les plus importantes commissions en » matière de doctrine, et elle adopta plus » d'une fois, dans la préparation de ses » censures, le travail et les recherches » de cet habile théologien. » On a de lui : 1° *Religionis naturalis et revelatæ principia*, Paris, 1754, 3 vol. in-8, réimprimés en 1774, avec des augmentations et par les soins de D. Brewer, bénédictin anglais. Le premier volume contient la théologie naturelle et des élémens de morale et de jurisprudence; le second traite de la religion révélée, soit mosaïque, soit chrétienne; le troisième renferme les principes de la religion catholique, qui sont plutôt un traité de l'Eglise. Au commencement du premier volume, on trouve une lettre de Hooke, du 1er mars 1773, à son ami D. Brewer; et à la fin de l'ouvrage on lit *la Règle de la foi*, par Véron. 2° *Mémoires du maréchal de Berwick*, avec des notes, 1778, 2 vol. in-12. 3° Hooke a traduit en français, l'ouvrage de son père Nathaniel Hooke qui a pour titre : *Discours et réflexions critiques sur l'histoire et le gouvernement de l'ancienne Rome*, ibid., 1784, 3 vol. in-12, *l'Ami de la religion et du roi* dit (t. 32, pag. 169) : » Celui qui » remplaça Hooke dans la place de biblio- » thécaire, fut Gaspar Michel, plus connu » sous le nom de l'abbé Leblond, et dont » M. Barbier fait l'éloge. Leblond, qui est » mort à l'Aigle, en Normandie, le 17 juin » 1809, était ami de Dupuis, et eut beau- » coup de part à la publication du livre de » l'*Origine de tous les cultes*; c'est dire » assez quels étaient les sentimens de cet » abbé, un des plus ardens à abandonner » son état, habitué des clubs, et que » l'on croit auteur de recueils licen- » cieux. »

HOOKER (Richard), théologien anglais, né en 1554 à Excester, fut recteur de Drayton-Beauchamp, dans le comté de Buckingham, ensuite de Bishop's-Bourne. Il est connu par un ouvrage intitulé *la Police ecclésiastique*, dans lequel il défend les droits de l'église anglicane. Il mourut en 1600, âgé de 46 ans. On a de lui des *Sermons* et d'autres écrits estimés en Angleterre. Ses *OEuvres* ont été recueillies sous le titre de *Hooker's works*, 1662, in-fol., avec la vie de l'auteur.

* HOOLE (Jean), littérateur anglais, né vers 1727, dans le comté de Kent, mort à Dorking, dans le comté de Surrey, le 2 août 1803, s'est fait un nom par ses traductions en vers de la *Jérusalem délivrée* du Tasse, 1762, 2 vol. in-8; du *Roland furieux* de l'Arioste, 1773, 5 vol. in-8, et d'une partie du *théâtre de Métastase*, 1767, 2 vol. in-12, et 1800, 3 vol. in-8. C'est aussi de ces derniers qu'il tira les sujets de deux tragédies qui eurent du succès : *Cyrus*, imprimé en 1768; *Timanthe*, en 1770; *Cléonice*. Ses traductions ont peu de poésie, mais elles se distinguent par la correction et l'élégance. On a aussi de lui une charmante *Elégie sur la mort de Mistriss Woffington*, et une édition des *Critical Essays*, de J. Scott, avec une *Notice sur la vie et les écrits de l'auteur*, 1785, in-8.

HOOPER (Georges), ecclésiastique et écrivain anglais, né à Grimley, dans le comté de Worcester, en 1640, habile dans les mathématiques, dans les langues et les sciences orientales, devint évêque de Bath et de Wells, et refusa l'archevêché de Londres. Il était chapelain du roi Charles II en 1685, et mourut en 1727. Son *Traité du carême*, en anglais, in-8, est curieux. Celui *des mesures des anciens*, Londres, 1721, in-8, ne l'est pas moins; et l'un et l'autre sont remplis d'érudition. Le recueil de ses *OEuvres* a paru à Oxford, 1757, in-fol., par les soins du docteur Hunt.

* HOORN VAN - VLOOSWICK (Pierre-Nicolas, baron de), noble hollandais, membre de l'académie de Cortone et de celle des antiquités de Cassel, naquit à Amsterdam le 27 mars 1742. Possesseur d'une grande fortune, il eut pu jouer un grand rôle dans sa patrie où il occupa de bonne heure une place élevée à la banque; mais sa conduite dissolue

lui ayant attiré beaucoup de désagrémens, il jugea à propos de quitter la Hollande, se rendit en Italie et séjourna long-temps à Rome et à Florence. Au milieu des travers de son esprit, il est peut-être étonnant de rencontrer la passion des arts : ayant fait la connaissance de Pickler, célèbre graveur sur pierres à Florence, il prit le goût de la *Dactyologie* qu'il conserva jusqu'à sa mort. Lié avec les personnages les plus distingués de l'Italie, avec le peintre Mings, avec les cardinaux Borgia et Albani, protecteurs distingués des arts, avec le grand-duc Léopold de Toscane qui l'honora de sa protection, il fut dans la position la plus avantageuse pour se procurer les antiquités précieuses dont il faisait une collection. Il réunit plus de 850 pierres grecques, égyptiennes, étrusques, persanes, etc., d'une très grande valeur. Son valet de chambre lui vola ce trésor, et, malgré tous les efforts qu'il fit pour se les faire rendre, malgré les sommes immenses qu'il donna à son infidèle domestique qu'il retrouva à Amsterdam, il ne put en recouvrer que 200, et n'exerça aucune vengeance contre le voleur. Van-Horn vint se fixer à Paris, où il s'occupa à reformer un nouveau cabinet; il parvint à en réunir un qui passait pour le plus beau de l'Europe. Il s'est vendu dans le mois de novembre 1809, après la mort de Van-Hoorn décédé le 5 janvier de la même année. On en a publié le catalogue; on y remarquait un *Germanicus*, antique en bronze avec des yeux d'argent; un *vase étrusque* unique dans son genre, qui avait séjourné des siècles au fond de la mer et qui était recouvert de madrépores pétrifiés; un *buste de Sérapis* en basalte vert que Van-Hoorn attribuait à Praxitèle; un *camée* à trois couches représentant un mime bouffon.

HOORNEBEEK (Jean), professeur de théologie dans les universités d'Utrecht et de Leyde, né à Harlem en 1617, et mort en 1666, a laissé plusieurs ouvrages de théologie, et des traités contre les sociniens, les Juifs et les idolâtres. (Moréri les divise en cinq classes; mais il en rapporte les titres d'une manière aussi peu exacte que le nom même de l'auteur qu'il appelle *Hoornbec*. Les Rédacteurs de la *Biographie universelle* n'ont pas consacré d'article à ce théologien.) Ses principaux ouvrages sont : 1° une *Réfutation du socinianisme* (*Socianismorum confutatio*), 1650 à 1664, en 3 vol. in-4. Il aurait pu se passer d'y attaquer les catholiques, qui ont des principes infiniment plus sûrs et mieux fondés que les protestans pour combattre les sociniens avec avantage; car dès qu'on rejette une fois l'autorité de l'Eglise et la tradition, il est impossible de confondre quelque hérésie que ce soit. (*Voyez* Lentulus Scipion.) 2° *Disputationes X antijudaicæ*, Leyde, 1664, in-4; 3° un *Traité pour la conviction des Juifs* (*De convertendis et convincendis Judæis*), Leyde, 1655, in-4. Sa haine contre les catholiques lui fait faire encore contre eux des sorties qui l'éloignent de son but. 4° Un *Traité contre les infidèles, les hérétiques* (entre lesquels il a soin de placer les catholiques), (*Summa controversiarum cum infidelibus*, etc.), Utrecht, 1658, in-8. Il fut attaqué par Arnold de Poelenburg, remontrant. 5° *Union des calvinistes et de ceux de la confession d'Augsbourg*, Amsterdam, 1663, in-4; ouvrage qui fut réfuté par Abraham Calovius, ministre de Wittemberg. 6° *Théologie pratique*, Leyde, 1663, 2 vol. in-4; compilation de quelques auteurs anglicans. Ces ouvrages sont en latin, d'un stile obscur et diffus.

HOPHRA (Pharaon). *Voyez* Apriès.

HOPITAL. *Voyez* Hospital.

HORACE, ou Horatius, surnommé *Coclès* (*le borgne*), parce qu'il avait perdu un œil dans un combat, descendait de ces trois guerriers (*voyez* les Horaces) qui se battirent contre les Curiaces. Porsenna ayant mis le siége devant Rome l'an 507 avant Jésus-Christ, chassa les Romains du Janicule, et les poursuivit jusqu'à un pont de bois, dont la prise entraînait celle de la ville même. Ce pont n'était défendu que par trois hommes, Horace Coclès, T. Herminius et Sp. Largius. Comme ils prévirent qu'ils seraient accablés par le nombre, Horace conseilla à ses compagnons de rompre

le pont derrière lui, tandis qu'il défendrait l'entrée. Ils suivirent son conseil, malgré le péril où ils l'exposaient. Horace, de son côté, exécuta ce qu'il avait promis. Conservant la présence d'esprit dans le plus grand danger, dès qu'il sentit le pont rompu, il s'élança tout armé dans le fleuve. Un coup de pique qu'il avait reçu à la cuisse en combattant, et le poids de ses armes, ne l'empêchèrent pas de gagner l'autre bord du Tibre. Publicola fit ériger à ce héros une statue dans le temple de Vulcain.

HORACE (Quintus Horatius Flaccus), naquit à Venouse, dans la Pouille, le 8 décembre de l'an de Rome 688, selon la chronologie de Varron, 66 ans avant Jésus-Christ. Son père, simple affranchi et percepteur des deniers publics, lui connut des talens; et, quoique d'une fortune médiocre, il n'oublia rien pour les cultiver. Il l'envoya à Rome, où son esprit et ses succès le lièrent avec les jeunes gens de la première distinction. A l'âge de 22 ans, il alla étudier la philosophie à Athènes. Brutus, l'un des meurtriers de César, passant par cette ville, était occupé alors à rassembler une armée contre Octave neveu et héritier du dictateur; il l'emmena avec lui, et lui donna une place de tribun des soldats dans son armée. Le jeune philosophe s'étant trouvé peu de temps après à la bataille de Philippes, prit la fuite, jeta son bouclier, et promit de ne plus remanier les armes. Les lettres depuis l'occupèrent tout entier. Virgile et Varius, charmés des ouvrages de ce poète naissant, en montrèrent quelques-uns à Mécène. Ce protecteur, cet ami des gens de lettres, voulut voir Horace, le prit en affection le présenta à Auguste, qui le combla de bienfaits et de caresses. Après la première fougue de la jeunesse, Horace aima la tranquillité et la retraite. Il passait des mois entiers dans la belle terre aux environs de Tibur, dont lui avait fait présent Mécène, et n'en sortait que pour complaire à son bienfaiteur et aux instances d'Auguste. Il avait des amis dans les personnes les plus marquantes de Rome, parmi lesquels il faut citer Cicéron, Agrippa, Pollion, Virgile, Varius, Tibulle, etc. Il tarda long-temps, avant de prodiguer dans ses vers des éloges à Auguste; cet empereur s'en plaignit lui-même au poète, qui, après sa mort de Brutus et de Sextus Pompée, se soumit comme les autres à la fortune d'Octave, et ne fut plus avare de louanges. Cet écrivain, à la fois misanthrope, courtisan, épicurien, mourut le 27 novembre de l'an de Rome 745, âgé de 57 ans. Les ouvrages qui nous restent de lui sont: 1° cinq livres d'*Odes*. Horace semble s'être fait un caractère particulier, composé de celui de Pindare et d'Anacréon. On ne peut nier qu'il n'égale, qu'il ne surpasse même ce dernier par la volupté de son pinceau; mais il se reconnaît lui-même fort inférieur au premier. On peut dire néanmoins qu'il marcha, à côté de Pindare, dans cette même *Ode*, où il se met au-dessous de lui. C'est là qu'il le compare à un torrent impétueux, qui, gonflé par les pluies, franchit ses bords, et précipite avec fureur ses eaux immenses et profondes. Pour lui, il veut ressembler à l'abeille qui voltige sur quelques fleurs; il dit presque comme La Fontaine: *Je suis chose légère* (*operosa parvus carmina fingo*). Il se distingue par sa facilité soignée, et par cet art de passer sans peine d'un sujet et d'un ton à l'autre: moral, énergique, voluptueux, indigné, tendre, enjoué, satirique, c'est de tous les poètes celui qui représente plus de diverses situations de l'esprit. Aussi est-il celui qui a le plus de lecteurs. « Je plaindrais moins ceux qui ignorent » le latin, a dit un homme de goût, si je » ne pensais qu'ils sont privés de lire » Horace; car il faut absolument le lire » dans sa langue, comme La Fontaine » dans la nôtre. Mais je sentirais une » grande peine en entendant un homme » de lettres avouer qu'il ne sait pas beau» coup de vers d'Horace par cœur. Ils » ont le don de se graver dans la mé» moire, don réservé à peu de vers, et » pour le dire à peu près comme Horace, » à ceux qu'Apollon *a parfumés d'un* » *peu de son nectar* (*quinta parte sui* » *nectaris imbuit*). » 2° Deux livres de *Sa-*

tires et deux livres d'*Épîtres*. Elles n'ont rien au premier abord qui frappe le lecteur; les vers en sont négligés, et dépouillés de tout l'éclat et de toute la douceur de l'harmonie poétique. On dirait que c'est de la prose; mais c'est une prose assaisonnée de cette finesse d'expression, de cette fleur de plaisanterie, de cette aimable négligence qui plaît plus que tous les ornemens. On souhaiterait seulement que l'auteur se fût tenu aux tableaux vrais et touchans qu'il trace dans ses Épîtres, de la vertu et de la justice, de l'amitié et de la modération, au lieu de tourner ses traits contre cette foule de versificateurs qu'il ridiculise et qu'il insulte dans ses satires. On a fait toutefois l'éloge de ces dernières en disant que Boileau ne l'a point surpassé; et ses épîtres, il faut en convenir, sont des modèles de goût, de finesse et d'urbanité. 3° L'*Art poétique*. C'est l'école du goût. Dans une lettre aux Pisans sur l'art théâtral, il a su renfermer avec la plus élégante précision les règles de tous les genres de poésie, et les principes les plus sages de l'art d'écrire. Horace fit pour les Romains ce qu'Aristote avait fait pour les Grecs, et ce que Boileau fit depuis pour la France. Il abrégea les préceptes de ce philosophe, et les mit à la portée des grands seigneurs de Rome, qui se mêlaient alors de faire des vers. On trouve dans son ouvrage les principes fondamentaux de l'art d'écrire et de l'art de versifier. Il est fâcheux que l'ordre et la liaison des idées ne s'y fassent pas sentir davantage; il est absolument sans méthode. On doit le regarder plutôt comme une épître légère que comme un poème didactique. Horace et Virgile mangeaient souvent à la table d'Auguste, placés à ses côtés : le premier avait une fistule lacrymale, et l'autre l'haleine fort courte. Auguste, en plaisantant là-dessus, disait quelquefois : *Ego sum inter suspiria et lacrymas* (Me voilà entre les soupirs et les larmes). Horace était maigre et fort mince, quoique Suétone ait inféré de ces paroles : *Je suis un pourceau du troupeau d'Epicure*, qu'il était gras. Ces expressions peignent plutôt ses mœurs que sa figure; car il paraît que celles d'Horace n'étaient pas des plus réglées. Ses poésies sont pleines d'images qui blessent la pudeur, et qu'on n'a pu voiler qu'en les effaçant entièrement. Si les maximes d'une philosophie sage et profonde l'ont fait appeler *le Poète de la raison*, il est dans plus d'un endroit celui de la folie et du libertinage. Quoique sa métaphysique ne valût pas souvent mieux que ses mœurs, il condamna la facilité avec laquelle il s'était laissé entraîner dans l'impiété épicurienne, et confessa ne pouvoir résister à l'impression de la Divinité :

Parcus deorum cultor et infrequens,
Insanientis dum sapientiæ,
Consultus erro : nunc retrorsum,
Vela dare, atque iterare cursus
Cogor relictos.

Par le même retour à la raison, il condamne la volupté, et convient de la tristesse et des regrets qui en sont le fruit.

Sperne voluptatem. nocet empta dolore voluptas.

Ses ouvrages sont partagés comme il suit: les *Odes*, quatre livres; — un livre d'*Epodes*; — le poème *Séculaire*, écrit par ordre d'Auguste; — les *Satires*, deux livres; — *Epîtres*, idem. L'*Art poétique* est compté dans les Epîtres. Les œuvres d'Horace ont eu un très grand nombre d'éditions : les plus anciennes sont : celle, in-4 de Milan, sans date, dont la bibliothèque du roi possède un exemplaire en mauvais état; quatre éditions du 15e siècle avec date, savoir de Milan, Ferrare, Naples, 1474, in-4, Venise, 1478, in-fol. : la première qui ait quelque mérite est celle de Lambin, Venise, 1566, 1 vol. in-4. Cruquius lui succéda, ensuite Terentinus; et leurs travaux épurèrent le texte à un tel point, qu'il parut presque inutile d'y revenir, et que, dans le siècle suivant, on s'occupa beaucoup plus de l'interprétation que de la critique. Parmi ces dernières éditions, on estime celles d'Elzévir, 1629, in-12, avec des notes de Heinsius, 1670, in-8, et 1676, in-12, avec les commentaires de J. Bond; celles *ad usum delphini*, 1691, in-4, avec l'interprétation de Desprez, souvent réimprimée à Londres, de format in-8; l'édition du Louvre, 1642, in-fol., et 1733, in-24; celles avec les notes de

Bentley, Amsterdam, 1713, et 1728, in-4; de Henri Etienne, Paris, 1746-54; de Sandby, Londres, 1749, 2 vol. in-8; de Glascow, Foulis, 1744, in-12; de Baskerville, 1762, in-12, et 1770, in-4; de Paris, Barbou, 1763 et 1775; d'Orléans, 1767, in-12; de Leipsick, 1788; de Wakefield, 1794, 2 vol. in-8; celle de J. Ch. F. Wetzel, Leignitz, 1799; de Mitscherlich, Leipsick, 1800, 2 vol. in-8: celle de Fea; de Baxter, revue par Gessner Zeunius, Leipsick, 1802, de Daring, etc; enfin, les magnifiques éditions données à Parme par Bodoni en 1791, et à Paris par Didot l'aîné en 1799, véritables chefs-d'œuvre de typographie. Cet écrivain étant beaucoup trop libre dans ses expressions, on a été obligé de faire des retranchemens considérables dans les éditions classiques, les seules qu'on puisse mettre entre les mains des jeunes gens. Les poésies d'Horace ont été traduites dans presque toutes les langues de l'Europe, en prose et en vers. Il l'a été en français par Martignac, le Père Tarteron, Dacier, Sanadon, le Batteux, Binet, MM. Campenon et Després qui ont joint à leur traduction le commentaire de Galiani. Ajoutons celle de M. Daru qui est complète, celle de M. E. A. de Wailly qui ne comprend que les 3 premiers livres des odes, de M. Ch. Vanderbourg, L.-V. Raoul, Léon Halevy, Stiévenart qui n'ont traduit que les odes: le général Delaure a donné aussi en vers les odes. Nous de pouvons indiquer les noms de tous les commentateurs de ce poète. M. Eusèbe Salverte a publié en 1823: *Horace ou l'empereur Auguste* ou *Observations qui peuvent servir de complément aux Commentaires sur Horace*. Le dernier commentateur est M. Duviquet, Paris, 1825, et années suivantes, 4 vol. in-12 et in-8. On peut consulter pour les éditions et les traductions d'Horace en différentes langues, *Bibliotheca horatiana, sive syllabus editionum interpretationum et versionum, ab anno* 1470 *ad annum* 1770, par J. W. Neuhaus, Leipsick, 1775, un vol. in-8. On a en latin une *Vie d'Horace* par Masson, Leyde, 1708, in-8.

HORACES (Les): c'est le nom de trois frères Romains qui combattirent contre les trois Curiaces, Albains, sous le règne de Tullus Hostilius, l'an 669 avant Jésus-Christ. Deux des Horaces furent tués; celui qui restait contre les trois Curiaces, joignant l'adresse à la valeur, assura l'avantage aux Romains. Comme les différentes blessures que les Curiaces avaient reçues ne leur laissaient que des forces inégales, il se mit à fuir: les ayant séparés par cet artifice, il retomba sur eux, et les terrassa l'un après l'autre. Horace rentrant à Rome, tua sa sœur, qui paraissait affligée de la mort d'un des Curiaces auquel elle avait été fiancée. Ayant été condamné à mort par les deux commissaires que Tullus avait nommés pour le juger, il en appela au peuple, qui commua sa peine. Il fut condamné à passer sous le joug (c'était une porte composée de deux fourches, qui en soutenaient une troisième: on y faisait passer par ignominie les prisonniers faits en guerre); mais en même temps on lui érigea un trophée, et l'on y suspendit les dépouilles des trois Curiaces. Il y a dans l'histoire grecque un événement si semblable à celui-ci, que l'on a soupçonné que les Romains ou les Grecs ont été jaloux d'orner leur histoire d'un trait qui appartenait à celle d'un autre peuple. (*Voyez* Critolaus.) Quelques auteurs ont cru que les Romains avaient fait cette espèce de plagiat dans l'histoire des Grecs; d'autres ont pensé que les Grecs, plus exagérateurs encore, et plus amis du merveilleux que les Romains, avaient inséré dans leurs Annales un trait de l'histoire de ceux-ci. Quoi qu'il en soit, si les Romains ou les Grecs n'ont fait qu'adopter cet événement, il n'en prouve pas moins jusqu'où ils portèrent le fanatisme de la gloire, et de quels affreux exploits ce fanatisme est capable; de là ces deux vers si connus d'un tragique:

Rendez grâces aux dieux de n'être pas Romain,
Pour conserver encor quelque chose d'humain.

HOR-APOLLON ou Horus-Apollo, grammairien, professa les belles-lettres à Alexandrie et à Constantinople sous Théodose le Grand. On a de lui une *Explication des hiéroglyphes*, publiée en

grec et en latin en 1727, in-4, avec des Notes par Jean-Corneille de Paw. M. Requier a donné une traduction française des *Hiéroglyphes*, en 1779, in-12.

HORATI (Charles), religieux observantin, missionnaire à la Chine depuis 1698 jusqu'en 1733, est connu par les ouvrages suivans : 1° une *Relation de ses voyages*, Rome, 1759, en italien, estimée ; 2° *Grammaire et Dictionnaire de la langue chinoise*, avec une *Relation des coutumes et des cérémonies chinoises* ; 3° *Explication de la philosophie et des livres sacrés des Chinois*, Rome, 1759. Ce dernier ouvrage offre beaucoup d'érudition ; on peut même dire qu'elle est quelquefois prodiguée pour expliquer des choses qui ne méritent pas qu'on y emploie tant de science.

HORATIUS. *Voyez* HORACE COCLÈS.

HORBIUS (Jean-Henri), natif de Colmar en Alsace, fut fait ministre à Hambourg en 1685. Ayant donné dans les rêveries de Bourignon et de Poiret, il fut chassé de Hambourg en 1693, et mourut près de cette ville, le 26 janvier 1695, après avoir publié : *Historia origeniana*, des *Sermons*, etc.

* HORDT (N... comte de), général des armées prussiennes, né au commencement du 18e siècle, d'une ancienne famille de Suède, porta les armes dès sa jeunesse, et joua un rôle important dans le parti de la cour à l'époque de la révolution de 1756, qui anéantit l'autorité royale dans son pays. Impliqué dans une conjuration contre le gouvernement sénatorial, il fut obligé de quitter la Suède pour se dérober au supplice. Alors il entra au service de Frédéric le Grand, roi de Prusse, fit avec distinction la guerre de sept ans, et accompagna le prince Henri de Prusse dans ses différens voyages en Russie. Il mourut à Berlin en 1785. On a de lui : des *Mémoires d'un gentilhomme suédois* (le comte de Hordt), Berlin, 1788, in-8, réimprimés la même année à Paris sous ce titre : *Mémoires du comte de Hordt*, rédigés par Borelli, *mais publiés sans son concours*, 2 vol. in-8. Il y a une nouvelle rédaction de ces mémoires, intitulée : *Mémoires historiques, politiques et littéraires du comte de Hordt, rédigés en français par Borelli, ancien membre de l'académie des sciences et belles-lettres de Berlin*, Paris, 1806, 2 vol. in-8. Voyez les nos 11,567 et 11,604 du *Dictionnaire des anonymes* de A. A. Barbier.

* HOREAU (Basile), prêtre, principal du collége de Château-Gontier, naquit à la Jumelière dans le diocèse d'Angers en 1737. Après avoir fait ses premières études à Château-Gontier et sa théologie à Angers, il fut placé en qualité de régent au collége où il avait été élevé, devint préfet des études et principal, le 4 mai 1787. Il refusa en 1791 le serment constitutionnel : non seulement alors sa maison fut dissoute, mais encore lui-même fut arrêté et jeté dans les prisons de Rambouillet. Lorsqu'il fut rendu à la liberté, il fut nommé de nouveau principal du collége qu'il avait autrefois administré, et il le fit fleurir en peu de temps. Depuis 1816, il dirigea aussi une maison d'éducation ecclésiastique qu'il avait fondée lui-même à grands frais. Ses services rendus à l'état et à l'Eglise lui valurent les palmes d'officier de l'université et la croix de la Légion d'honneur. M. de la Myre, évêque de Mons, le nomma chanoine honoraire de sa cathédrale. L'abbé Horeau est mort de la mort des justes le 14 janvier 1830, à l'âge de 93 ans.

HORIAH (Nicolas), né à Nagy-Aranios en Transylvanie, se mit à la tête d'une horde de Valaques, engagea à la révolte un grand nombre de villages de cette nation, et entreprit d'exterminer les nobles et les ecclésiastiques. Les massacres et incendies commencèrent en 1784, et s'étendirent jusque dans le Bannat de Temeswar, où ce peuple est également répandu. On ne peut se faire une idée des horreurs dans tous les genres exercées par ces brigands, ni indiquer avec précision les causes de cette insurrection subite et terrible. On sait seulement que la première idée en était venue aux Valaques à la foire de Salathna. On leur y avait montré une patente écrite en lettres d'or, qui les autorisait à exterminer la noblesse : un comte de Salins,

qu'on dit avoir exhibé cette patente, n'a pas reparu depuis. Les diverses conjectures formées sur cet événement sont de nature à ne pouvoir trouver place dans cet ouvrage. Les hussards siculiens (peuple qui habite la partie orientale de la Transylvanie) se saisirent enfin de Horiah, qui fut exécuté avec Gloca (*voyez* ce nom) à Carlsbourg, le 28 février 1785. On a gravé leurs portraits, qu'on trouve dans le *Journal hist. et litt.*, 15 mars 1785.

HORMISDAS (Saint), né à Frosinone dans la Campagne de Rome, fut élu pape après Symmaque le 28 novembre 514. Il eut la consolation d'éteindre le schisme causé par les erreurs des eutychiens, et tint un concile à Rome en 518. La crainte de favoriser les partisans de cette hérésie le fit résister aux sollicitations des moines scythes, qui demandaient l'approbation de la fameuse proposition : *Unus de Trinitate passus est in carne*, quoiqu'elle présentât un sens orthodoxe, comme le déclara ensuite le pape Jean II. *Voyez* ce nom. Il fut un modèle de modestie, de patience et de charité, et mourut en août 523. Ce pontife veilla avec une attention infatigable sur toutes les églises, instruisit le clergé sur les vertus propres à cet état et sur la psalmodie. Nous avons de lui 80 *Lettres* insérées dans la collection des conciles. Dans l'une d'elles qui est adressée à Salluste de Séville, son vicaire en Espagne, on voit combien grande était l'autorité que les papes exerçaient dans l'Eglise, long-temps avant le prétendu *Isidore Mercator*. Il eut pour successeur saint Jean Ier.

* HORMISDAS Ier (en ancien persan *Aouhrmazdaï*, en persan moderne *Hormouz* ou *Aourmezd*, en arménien *Ormitz*), 3e roi de Perse de la race des Sassanides, était fils de Schahpour Ier et petit-fils d'Ardechyr, fondateur d'une nouvelle monarchie en Perse. Le seul événement remarquable de la vie de ce prince mérite d'être cité : il était gouverneur de Khoraçan, lorsqu'il apprit que l'on répandait le bruit d'une conspiration qui se formait pour le monter sur le trône : afin de prouver que rien n'était plus injuste que cette accusation, il eut le courage de se couper la main droite qu'il envoya à Schahpour : chez les Perses un prince mutilé ne peut prétendre à l'empire. Néanmoins lorsque son père vint à mourir, il fut élevé sur le trône : on fit cette exception aux règles ordinaires, sans doute parce que l'on prévit qu'un prince, qui était capable d'éloigner d'une manière si courageuse jusqu'au soupçon d'un crime, devait avoir les vertus d'un bon roi. Aussi fut-il regretté à sa mort qui eut lieu 18 mois après son élévation (271-272.)

* HORMISDAS II, huitième roi Sassanide, succéda à son père Norsès en 303; il ne fit rien de remarquable pendant son règne qui dura jusqu'à l'an 311. En mourant il laissait Mah-Alfrid sa veuve, enceinte : elle donna le jour à un prince nommé Schahpour, lequel succéda à son père.

* HORMISDAS III, seizième roi Sassanide, monta sur le trône en 457 au préjudice de son frère Ferouz, qui fut obligé de se contenter d'une province pour apanage; mais le désir de gouverner la Perse et de faire valoir ses droits le décida à emprunter le secours des étrangers; aidé par les Huns-Haathelites, il vint attaquer Hormisdas qui fut vaincu, fait prisonnier et massacré avec trois de ses frères, après un règne de courte durée.

* HORMISDAS IV, 22e roi de Perse, monta sur le trône l'an 579. Il était fils du grand Chosroès Ier, si souvent vainqueur des Romains, qui régnaient alors à Constantinople. Son père lui laissa un vaste empire, qui comprenait une grande partie de l'Asie, et l'on voyait à sa cour de Madaïn ou Ctésiphon des ambassadeurs turcs, huns, khazares, thibétains, indiens, éthiopiens et romains. Chosroès devait sa puissance, moins à ses victoires qu'aux grands moyens et à la profonde sagesse de son ministre Bouzourdj-Mihir, célèbre dans tout l'Orient. Le courage et les talens que possédait Hormisdas l'avaient fait préférer à ses frères aînés, et on croyait qu'il suivrait les traces glorieuses de son père; mais il trompa ces flatteuses espérances par sa cruauté et son orgueil. Chosroès, avant de mourir, avait

consenti à vendre aux Romains la forteresse de Dara, en Mésopotamie, et l'empereur Tibère lui cédait en échange la Grande-Arménie, l'Albanie, l'Ibérie et l'Arzamène. Hormisdas manqua à ce traité, et demanda aux Romains une somme énorme qu'ils s'étaient engagés à payer, comme subside, pendant cinquante années, et dont ils n'avaient acquitté que sept. Pour toute réponse, Tibère fit partir pour la Mésopotamie une armée sous le commandement de Maurice et de Narsès, Arméniens et d'une ancienne famille royale de Perse. Hormisdas, de son côté, envoya à leur rencontre une nombreuse armée sous les ordres d'Adarman. Quoique trahi par Mondar, prince des Arabes et auxiliaire des Romains, Maurice alla à la rencontre d'Adarman, et le défit entièrement. Malgré cette victoire, Tibère voulait faire la paix avec le roi de Perse, et lui envoya à ce sujet un ambassadeur, mais Hormisdas, pendant les négociations, forma une autre armée, qu'il confia à Tham-Chosroès, un des plus illustres généraux de son père. Cette armée fut encore battue par Maurice, et le général persan trouva la mort dans la mêlée. De retour à Constantinople, Maurice obtint pour récompense la fille de Tibère, auquel il succéda dans la même année 582. Les invasions de plusieurs peuplades du Caucase et de la Tartarie vinrent ajouter aux désastres du royaume. En attendant, le caractère tyrannique d'Hormisdas lui avait attiré le haine de ses peuples, et il ne connaissait aucun frein depuis la mort de son sage ministre Bouzourdj-Mihir. Fier de son savoir, et voulant juger tout et arbitrairement par lui-même, il suspendit les tribunaux; au milieu des grands de sa cour, il rendait ses arrêts en costume royal et la couronne sur la tête; ce qui le fit appeler *Tadj-Dar* (ou Porte-couronne). On lui avait prédit dans sa jeunesse, qu'il perderait l'empire par la rébellion de ses sujets, et cette crainte superstitieuse le rendait plus cruel encore. Il n'osait pas se montrer en public, et se défiait de tous ceux qui l'entouraient, ou qui occupaient de grandes places. Ce qui restait des conseillers de son père, les généraux, les nobles les plus distingués, les gens de lettres dont il était jaloux, furent, après de longs supplices, condamnés à mort. Le triste château de l'*Oubli* était rempli de prisonniers, et les eaux du Tigre furent couvertes de cadavres. Le chef des prêtres lui-même ne fut pas respecté; il périt sous la hache du bourreau. Enfin il parut vouloir surpasser en cruauté les Néron, les Caligula, les Commode et autres monstres, fléaux de l'espèce humaine. Des provinces entières se révoltèrent contre le tyran; les Romains le harcelaient de toutes parts, et son empire naguère si florissant, devint un vaste tombeau qu'on arrosait de larmes. Après plusieurs échecs, la plupart causés par des trahisons, les Romains, conduits par le général Héraclius, père de l'empereur de ce nom, défirent les Persans, et revinrent à Constantinople, chargés d'un riche butin. Hormisdas avait à soutenir une guerre sanglante contre les Turcs; et les Khazares, ayant franchi le Caucase, avaient envahi l'Arménie et menaçaient la Médie, tandis que l'empereur de Constantinople envoyait une autre armée contre les Perses, commandés par Bahram. Ceux-ci furent mis en déroute par Romain, gouverneur de la Colchide. Furieux de ce revers, Hormisdas destitua Bahram, et ayant écouté facilement les ennemis de ce général, il lui envoya un vêtement de femme et un fuseau. Bahram se présenta, dans ce costume humiliant devant ses soldats qui l'adoraient : ils se révoltèrent et proclamèrent Chosroès, fils d'Hormisdas. Ils étaient d'autant plus indignés, qu'ils venaient de partager les triomphes de leur général contre les Turcs, dont l'armée était forte de quatre-cent mille hommes. Bahram avait tué de sa main un de leurs chefs, battu à plusieurs reprises le fils du kan de cette nation, toujours barbare, et pris la ville d'Avisel, où il le fit prisonnier. Sûr du dévouement de ses soldats, et connaissant l'horreur qu'Hormisdas inspirait à tous ses sujets, Bahram fit frapper des monnaies au nom de Chosroès. Dans cette auda-

cieuse démarche, il n'avait d'autre but que d'armer le père contre le fils : ses espérances ne furent pas trompées. Hormisdas, d'après les médailles frappées, la rébellion de Bahram, et le mécontentement général, ne douta plus que son fils ne conspirât contre lui. Il voulut le faire arrêter; mais Chosroès, averti à temps, le prévint et se réfugia à Artebil dans l'Atropatène. Le tyran fit tomber sa colère sur les deux oncles maternels de Chosroès, et sur les personnes attachées à ce prince, et les chargea de fers. Bahram, à la tête de ses soldats et des rebelles d'Arménie et de Mésopotamie, s'avançait du côté d'Ecbatane, capitale de la Médie. Le roi envoya une armée contre lui; mais le général qui la commandait fut assassiné par des officiers, qui, avec une grande partie des troupes, allèrent se joindre à Bahram. Après avoir rassemblé à la hâte le peu de soldas fidèles qui lui restaient, Hormisdas quitta Ecbatane, où il avait établi sa cour, et alla se renfermer dans Ctésiphon. Le peuple, le voyant presque sans défense, se révolta entièrement, entraîna dans sa rébellion les soldats, et tous ensemble brisèrent les portes des prisons, délivrèrent les oncles de Chosroès, qui se mirent à la tête des insurgés, et les conduisirent au palais d'Hormisdas. Ce monarque, ne pouvant plus s'abuser sur le sort qui l'attendait, montra néanmoins un courage qui n'accompagne pas toujours les tyrans. Revêtu de toutes les marques de la dignité suprême, il s'assit sur son trône, et environné de ses gardes et de ses courtisans, il attendit les révoltés. Le plus furieux de tous était Bindouich, un des oncles de Chosroès. Quand le roi l'aperçut : « Par quel ordre, » lui dit-il, es-tu sorti de ta prison? » Pourquoi cette audace? Que signifie » cette troupe avec laquelle tu oses paraî» tre devant mes yeux? » Hormisdas ne reçut pour toute réponse que des outrages : ses gardes et ses courtisans restent immobiles. Bindouich s'élance alors sur Hormisdas, l'accable d'injures et de coups, lui arrache la couronne, le fait traîner dans un cachot, et proclame roi Chosroès, son neveu, et fils aîné d'Hormisdas. Le roi détrôné fit prier le lendemain les grands de son royaume de s'assembler et d'examiner sa conduite, et il parut devant eux chargé de chaînes. Par un discours adroit, il cherche à faire excuser ses actions les plus atroces, peint des couleurs les plus noires Bindouich et son propre fils Chosroès; et, voyant le peu d'effet que produisent ses paroles, il consent à descendre du trône; mais il propose pour lui succéder son plus jeune fils. Bindouich prit alors la parole, fit un tableau effrayant des crimes d'Hormisdas, et excite de nouveau la fureur des grands et du peuple. Hormisdas, naguère si puissant, si orgueilleux, est frappé, foulé aux pieds par les plus vils de ses sujets; par un raffinement de barbarie, dont ce tyran avait tant de fois donné l'exemple, on envoie chercher celui de ses fils qu'il avait désigné pour son successeur; les factieux l'amènent avec sa mère, qu'ils traînent par les cheveux. On égorge le fils en sa présence, on fait scier la mère par le milieu du corps. Pour terminer cette horrible tragédie, on crève les yeux à Hormisdas avec un fer chaud. En même temps qu'on reconduisait l'infortuné roi à la prison, on dépêche des courriers à Chosroès, qui, arrivé à Ecbatane, blâma ouvertement l'atroce conduite de ses oncles et des grands du royaume. Il alla visiter son père, le délivra aussitôt, et lui donna un appartement auprès du sien. Hormisdas ne put s'empêcher d'être touché de la noble conduite de son fils; il ne lui demanda que de venir passer, chaque jour, quelques instans avec lui, de lui procurer un homme instruit pour lecteur, et de punir ses deux oncles. Chosroès ne put consentir à la dernière demande de son père. Au moment où le général Bahram, maître de presque tout l'empire, était à peu de distance de la capitales, il avait besoin de ses deux oncles, qui avaient une grande influence sur le peuple, les soldats et les grands du royaume. Peu de jours après, le nouveau roi envoya de riches présens à Bahram, lui écrivit de sa propre main une lettre dans laquelle il l'engageait à faire cesser la

rébellion, et lui promettait en ce cas les emplois les plus illustres. Bahram, qui avait jeté le masque, répondit que Chosroès ne pouvait être considéré comme roi, d'après la manière dont il s'était emparé du trône; que s'il consentait d'en descendre et de lui céder l'empire, il lui donnerait le gouvernement d'une province; mais que s'il osait résister, il éprouverait le sort d'Hormisdas. Chosroès rassembla une armée, bien inférieure en nombre à celle de Bahram, et alla se camper sur la rivière Neharwan, qui se jette dans le Tigre. Les eaux de cette rivière séparaient les deux armées. Chosroès et Bahram eurent une entrevue qui ne produisit aucun résultat. Le combat s'engage: Barham puissamment secondé par sa sœur Gourdyeh, espèce d'Amazone d'une rare valeur, mit en déroute l'armée royale, et pendant dix heures en fit un horrible carnage. Chosroès eut à peine le temps de se sauver à Ctésiphon, où, ne pouvant résister à un ennemi si redoutable, son père lui conseilla d'aller réclamer de l'empereur Maurice les moyens de recouvrer sa couronne. Chosroès, avec un petit nombre de sujets fidèles et ses deux oncles, se rendit secrètement à Circesium, première ville romaine, et s'y fit connaître pour le roi des Perses. Mais ses oncles, qui craignaient toujours Hormisdas, revinrent à Ctésiphon, s'introduisirent secrètement dans sa prison, le massacrèrent et se retirèrent en Arménie. C'est ainsi que ce monarque trouva la dernière punition de ses crimes et le terme de ses souffrances. Chosroès ayant obtenu des secours des Romains, remonta sur le trône, mit à mort Bahram, et régna avec gloire. (*voyez* Chosroès II). Ces événemens eurent lieu l'an 592.

HORN (Le comte de). *Voyez* EGMONT.

HORN ou HORNIUS (Georges), historien allemand, né en 1620 à Greussen dans le Haut Palatinat, professeur d'histoire, de politique et de géographie à Harderwick; d'histoire et des langues savantes à Leyde, en 1654, mourut dans cette ville en 1670. On a de ce savant: 1° une *Histoire ecclésiastique* en latin, jusqu'en 1666, traduite en français. Elle a été continuée jusqu'en 1704. Cet ouvrage est assez bien fait, excepté les endroits où il est question du protestantisme. 2° L'*Histoire d'Angleterre*, sous les années 1645 et 1646, in-8, Leyde, 1648; 3° *De originibus americanis*, in-8, 1652; 4° *Geographia vetus et nova*: ouvrage savant, mais confus; 5° *Orbis politicus*, in-12; 6° *Historia philosophica*, en sept livres, 1655, in-4; 7° une *Edition* de Sulpice Sévère, avec des notes, in-8; 8° *Arca Noe*, Leyde, 1668, ou *Histoire des monarchies*. Cet ouvrage est plein de recherches curieuses sur l'origine de chaque monarchie, etc. 9° *Dissertatio de vera ætate mundi*; 1655, in-4, contre Isaac Vossius. C'était un homme versé dans l'étude de l'Ecriture sainte, d'une vaste lecture; mais il se reposait trop, en écrivant, sur sa mémoire, qui n'était pas toujours fidèle. Sur la fin de ses jours, son esprit avait des accès de folie, et cet accident venait, dit-on, d'une perte de 6000 florins, qu'il fit à La Haie avec un alchimiste.

*HORN (N.... comte de), appartenait à une famille distinguée de Suède: il fut impliqué dans la conspiration d'Ankastroëm contre Gustave III, et condamné à mort: sa peine fut commuée contre le bannissement perpétuel. Il rentra toutefois en Suède et se fixa à Copenhague, où il prit le nom de Classen-Horn, et où il mourut en 1823. Le comte de Horn avait des connaissances très étendues, surtout dans les mathématiques et dans les langues, et il cultivait avec le plus grand succès la musique et la poésie. Il fit lui-même imprimer à Copenhague, sans indication de date ni de lieu, le *Recueil de ses poésies fugitives*, en suédois. A la place de son nom il a mis son portrait avec cette épigraphe, tiré des *Tristes* d'Ovide: *parve liber, ibis in orbem*. Il le distribua seulement à ses amis. Cependant il était digne de recevoir une plus grande publicité; car on y remarque des morceaux pleins de verve et de chaleur qui décèlent dans l'auteur le génie poétique. Ses *poésies* ont été traduites en danois par M. Rabbek, Copenhague, 1824.

* HORNE-TOOKE (John), membre de la chambre des communes d'Angleterre, né à Westminster en 1736, fit ses études à l'université de Cambridge, embrassa l'état ecclésiastique, et obtint des succès dans la chaire évangélique. Né avec un caractère passionné et indépendant, il manifesta une vive opposition à la marche du gouvernement : ce qui lui ferma le chemin des honneurs ecclésiastiques dépendant de la couronne. Il prit part à toutes les affaires de M. Wilkes ; mais ensuite, ayant cru remarquer que ce lord-maire était plus occupé de ses propres intérêts que de la chose publique, il rompit avec lui : les débats qui suivirent cette rupture furent rendus publics. C'est dans cette discussion dans laquelle intervint l'auteur des *Lettres de Junius*, que ce dernier l'accusa d'avoir déserté la cause du peuple après avoir abandonné celle de sa religion. Horne se justifia par une lettre qui mit le peuple de son côté. A l'époque de l'insurrection des colonies anglaises de l'Amérique, il se déclara pour elles. Depuis long-temps il désirait vivement entrer à la chambre des communes dont il était repoussé par sa qualité de prêtre ; pour satisfaire à son ambition, il renonça publiquement à ses fonctions ecclésiastiques et à la prêtrise, résigna ses bénéfices, et redevint laïque ; mais deux fois il échoua dans ses prétentions. Lorsque la révolution française ébranla toute l'Europe, le gouvernement anglais, effrayé des progrès qu'elle faisait, suivit les démarches de quelques personnages dont les principes s'accordaient avec ceux des démagogues du continent ; il fit arrêter Horne et l'accusa du crime de haute trahison. Horne défendit lui-même sa cause, et fut acquitté par le jury ; le peuple le porta en triomphe jusqu'à sa demeure. Peu de temps après il entra à la chambre des communes après de longs débats, et alla se placer sur les bans de l'opposition. Il se prononça contre le bill d'indemnité proposé alors par le ministère en faveur des fonctionnaires publics. Il parla dans un grand nombre d'autres circonstances et toujours contre le ministère. Malgré les infirmités d'une vieillesse précoce, il conserva toujours le même genre d'esprit et d'éloquence. Il mourut à Wimbledon en 1812. Il n'est pas seulement connu comme orateur politique, mais encore comme philologue : il publia une *lettre à John Duning*, et *les Loisirs de Purley*. Le surnom de Tooke lui fut donné par un de ses amis de ce nom, qui l'institua son héritier, à condition qu'il le porterait lui-même.

HORNEIUS (Conrard), né à Brunswick en 1590, fut professeur de philosophie et de théologie à Helmstadt, et y mourut en 1649, à 59 ans. Son principal ouvrage est : *Philosophiæ moralis*, *sive civilis doctrinæ de moribus libri quatuor*, in-8. Cet ouvrage est le fruit de ses compilations.

* HORNEMANN (Frédéric-Conrad), célèbre voyageur allemand, né à Hildesheim en 1772, fut d'abord pasteur évangélique à Hanovre ; mais emporté par son goût pour ses voyages, il obtint de la société d'Afrique à Londres la permission de voyager aux frais de cette compagnie, dans le but de faire des découvertes. En 1797 il s'embarqua à Marseille pour l'île de Chypre et se rendit de là à Alexandrie. Il se trouvait au Caire à l'époque du débarquement des Français : il obtint du général Buonaparte les moyens de continuer son voyage. Le 5 septembre 1799, il partit du Caire avec la caravanne de Fezzan, et, après avoir visité l'ancienne Oasis où l'on croit que se trouvait le temple de Jupiter-Ammon, il arriva à Mourzouk, capitale du Fezzan, où il fit quelque séjour. Il pénétra ensuite jusqu'à Tripoli. De retour de ce long voyage, il songea bientôt à en entreprendre un autre : il écrivit le 6 avril 1800 qu'il allait partir avec la grande caravanne de Bournou. Depuis ce temps on n'a plus reçu de ses nouvelles : ce qui fait penser qu'il a succombé à cette périlleuse tentative. Il avait envoyé à la société d'Afrique le *Journal de ses voyages depuis le Caire jusqu'à Mourzouk en* 1797 *et* 1798 : cette société le fit traduire en anglais sur le manuscrit allemand, et il a paru à Londres en 1802, in-4, avec cartes : il a été publié aussi en allemand à Wei-

mar, 1802, in-8. On en a deux traductions françaises, la première très exacte et sans cartes, Paris, 1802, la seconde par Griffet de Labaume, revue sur le texte allemand par M. Langlès, avec des notes de ce même savant, Paris, an 11 (1803), 2 parties in-8, avec deux cartes.

HORREBOW, ou Herrebow (Pierre), célèbre astronome danois, né en 1679 et mort en 1764, âgé de 85 ans, eut dans le cours d'une si longue vie vingt enfans et trente-quatre petits-enfans. Il professa avec distinction, pendant plusieurs années, la philosophie, les mathématiques et l'astronomie. On a de lui un traité intitulé *Copernicus triumphans*, 1727; ouvrage dans lequel il y a plus d'enthousiasme que de raisonnement et d'observations exactes. Il y donne pour une démonstration absolue du mouvement de la terre la prétendue parallaxe annuelle des étoiles, rejetée aujourd'hui par tous les astronomes. Il est vrai que cette erreur lui est commune avec quelques hommes célèbres; mais personne ne l'a répandue avec tant de chaleur et de confiance. Ceux qui ont dit qu'Horrebow a prétendu parler de l'aberration des étoiles, telle que Bradley l'a déduite de la propagation successive de la lumière, n'ont pas compris le *Copernic triomphant*. Les ouvrages de Horrebow sont au nombre de sept, et roulent sur l'astronomie, excepté les deux suivans: *Consilium de nova methodo Paschali*, etc, et *Elementa philosophiæ naturalis*. Ils ont été réunis et publiés à Copenhague, 1740-1741, 3 vol. in-4.

HORROX (Jérémie), célèbre astronome anglais, né à Toxteth dans le comté de Lancastre, en 1619, mourut à l'âge de 23 ans, après avoir donné un traité intitulé: *Venus in sole visa*, ou *Traité touchant le passage de Vénus sous le disque du soleil*, Dantzick, 1662, in-fol. Cette Vénus a été vue souvent depuis sur la face du soleil, et ce n'a jamais été sans beaucoup plus de bruit que de fruit.

* HORSLEY (Samuel), prélat anglais, né en 1773, occupa successivement les siéges de St.-David, de Rochester et de St.-Asaph. On lui doit outre deux *éditions des Elémens et des données d'Euclide*, du *Livre second des inclinaisons d'Appollonius Pergacus*, Oxford, 1770, et une *édition des œuvres de sir Isaac Newton*, 1785, 5 vol. in-4; plusieurs *ouvrages d'érudition et de piété*, écrits en anglais, et dont on trouve les titres dans le *Dictionnaire universel et historique de Crabb*, 1825, en 4 vol.; ils sont au nombre de 12, parmi lesquels on remarque: *The Power of God deduced from the computable instantaneous productions of it in the solar system.*, 1767, in-8; *On the properties of the greck and latin Languages*, 1796, in-8, sans nom d'auteur: une *traduction anglaise*, d'après l'hébreu des *Prophéties d'Osée* avec des notes, etc., 1801, 1804, in-4, *Element. treatises on the fondamental principes of practical mathematics for the use of students*, 1801, in-8, etc. Les *Sermons* d'Horsley ont été recueillis en 3 vol. in-8, 1810 et 1812; on a aussi publié après sa mort ses *Discours* au parlement, 1813, in-8, et les *Mandemens* (the Charges), qu'il a donnés dans les diocèses qu'il a dirigés, 1813, in-8. Ce prélat est mort à St.-Asaph en 1806.

HORSTIUS (Jacques), né à Torgau, en 1537, médecin ordinaire de l'archiduc d'Autriche en 1580, professeur en médecine à Helmstadt, et directeur de l'université en 1595, a laissé beaucoup d'écrits sur la science qu'il avait professée: 1° *Compendium medicarum institutionum*; 2° *Herbarium*, 1630, in-8; 3° un *Commentaire* sur le livre d'Hippocrate: *De corde*; 4° *De natura et causis noctambulorum*; 5° *De dente aureo pueri silesii*, 1575, in-8; 9° *Disputationes catholicæ de rebus secundum et præter naturam*; 7° *Epistolæ philosophicæ et medicinales*, in-8; et divers autres *Traités* où l'on trouve de bonnes choses. Il mourut en 1600.

HORSTIUS ou Horst (Grégoire), surnommé l'*Esculape d'Allemagne*, neveu du précédent, naquit à Torgau, en 1578, fut reçu docteur à Bâle en 1606, et mourut en 1636, après avoir exercé et enseigné la médecine avec un succès égal.

On a de lui plusieurs ouvrages sur cette science, recueillis par Grégoire Horstius, son fils, sous le titre d'*Opera medica*, Gouda, 1661, 3 vol. in-4, et Nuremberg, 1660, 3 vol. in-fol.

HORSTIUS (Jean-Daniel), fils aîné du précédent, né à Giessen en 1627, professeur de médecine à Marbourg, et médecin du landgrave de Hess-Darmstadt, mourut en 1685, à Francfort-sur-le-Mein, où il s'était retiré. C'est lui qui fit paraître l'édition de *Zacchiæ quæstiones medico-legales*, Francfort, 1666, in-fol., et celle de *Riverii opera medica*, 1674, in-fol. Il publia aussi un grand nombre d'ouvrages qui lui appartiennent; ils sont peu estimés. — Son frère, Grégoire Horstius, médecin et professeur de physique à Ulm, sa patrie, mort en 1661, recueillit la plupart des ouvrages de médecine composés par Grégoire Horstius, son père, et les fit imprimer. Il a aussi composé quelques ouvrages.

HORSTIUS (Jacques Merlo dit), curé de *N.-D. in Pasculo*, à Cologne, né vers la fin du 15e siècle à Horst, village du diocèse de Ruremonde (ce qui lui fit donner le nom de *Horstius*), et mort en 1644, est auteur de plusieurs livres de piété, solides et pleins d'onction. Les principaux sont : 1° *Enchyridion officii divini*; 2° *Paradisus animæ christianæ*, traduit et défiguré sous le titre d'*Heures chrétiennes, tirées de l'Ecriture et des saints Pères*, par Nicolas Fontaine, secrétaire de MM. de Port-Royal. Cette version fut interdite dans plusieurs diocèses en France. 3° *Septem tubæ orbis christiani*, Cologne, 1635, in-8. C'est un recueil de petits ouvrages des saints Pères, propres à rétablir et à faire fleurir la discipline ecclésiastique dans le clergé. 4° Une *Edition* des Commentaires d'Estius sur les Epîtres de saint Paul, Cologne, 1631; 5° une *Edition* des *OEuvres de saint Bernard*, Cologne, 1641, 2 vol. in-fol., avec des notes; édition supérieure à toutes celles qui avaient paru jusqu'alors. Les notes de Merlo sur les *Lettres* de ce saint Père ont passé avec celles de Don Mabillon, dans la traduction française de ces *Lettres*, par Bourgoin de Villefore, Paris, 1715; 6° une *édition* du livre de l'Imitation de J.-C., et des autres *Opuscules* de Thomas à Kempis, Cologne, 1643, 2 vol. in-12. L'abbé Bellegarde les a donnés en français, Paris, 1698. Cet ouvrage a reparu à Paris, 1804, in-16, sous ce titre : *De vera sapientia*. Ce vertueux et savant prêtre consacrait à l'étude tous les momens que lui laissaient ses fonctions pastorales.

HORTA (Garcie d'), ou du Jardin, professeur de philosophie à Lisbonne, en 1534, et premier médecin du comte de Redondo, vice-roi des Indes, publia des *Dialogues* en portugais *sur les simples* que l'on trouve en Orient, 1574, in-8 et in-fol. Ils ont été traduits en latin par Charles Clusius, 1605, fig. 36, en français, par Antoine Colin, apothicaire de Lyon, 1619, in-8, et commentés par Jacques de Bont, médecin de Leyde. On en a aussi une version italienne, Venise, 1605, in-8. L'original et les versions sont recherchés.

HORTENSIUS (Quintus), orateur romain, né l'an 640 de Rome, plaida dès l'âge de 19 ans avec le succès qu'il aurait pu attendre dans un âge plus avancé, et tint le premier rang dans le barreau jusqu'à ce que Cicéron parût. Son geste aurait été parfait, s'il ne l'eût gâté par des mouvemens affectés. Ses ennemis lui donnaient le nom de *Dionysia*, célèbre danseuse de ce temps-là. Il quitta le barreau pour prendre les armes, devint tribun militaire, préteur, et enfin consul l'an 70 avant J.-C. Il mourut environ 21 ans après, avec la réputation d'un bon citoyen, d'un sage sénateur et d'un homme magnifique. Il avait amassé de grands biens, dont il savait se faire honneur. On dit qu'à sa mort on trouva 10,000 muids de vin dans ses caves. Les plaidoyers de cet homme illustre ne sont pas parvenus jusqu'à nous; ils ne soutenaient pas, au jugement de Quintilien, le nom qu'il s'était fait : cependant Cicéron parle de son éloquence avec éloge. On avait encore de lui des *Poésies galantes* et des *Annales*.

HORTENSIUS (Lambert), philologue dont on ignore le véritable nom, né

à Montfort, dans la seigneurie d'Utrecht, l'an 1501, fut ainsi nommé parce qu'il était fils d'un jardinier; il fut préfet du collége de Naërdem en Hollande. Il faillit périr dans la prise de cette ville en 1572, et vit égorger sous ses yeux son fils naturel. Il mourut en 1574 ou 1577, flottant entre le luthéranisme et la religion catholique. On a de lui des *Satires*, des *Epithalames*, et d'autres ouvrages en latin, dont les plus connus sont 1° sept livres *De bello germanico*, sous Charles-Quint, Bâle, 1540, in-4; 2° *De tumultu anabaptistarum*, 1548, in-4; 3° *Successionum civilium Ultrajectinarum et bellorum ab anno* 1524 *usque ad translationem Episcopatus ad Burgundos, libri VII*, Bâle, 1546, in-fol.; 4° des *Commentaires* sur les six premiers livres de l'Enéide de Virgile, et sur la Pharsale de Lucain; 5° des *Notes* sur quatre comédies d'Aristophane.

HORTENSIUS (Martin), né à Delft en 1605, fameux astronome, ami et coopérateur de Lansberg, mourut en 1639, dans la fleur de son âge. On peut voir dans les *Lettres* de Gassendi l'estime qu'il faisait d'Hortensius. On a de lui une dissertation *De Mercurio sub Sole viso et Venere invisa*, et deux harangues : *De utilitate et dignitate matheseos*, *et De oculo ejusque præstantia*. (Il est connu surtout par la traduction qu'il fit en belge de l'ouvrage qui a pour titre : *Philippi Lansbergii Commentatio in motum terræ diurnum et annuum*.)

HOSIER. *Voyez* HOZIER.

HOSIUS (Stanislas), cardinal, né à Cracovie en 1504, et élevé en Italie, devint secrétaire du roi de Pologne, chanoine de Cracovie, évêque de Culm, et enfin évêque de Warmie. Le pape Pie IV l'envoya vers l'empereur Ferdinand, qui fut si charmé de son esprit et de ses vertus, qu'il lui dit, en l'embrassant, *qu'il ne pouvait pas résister à un homme dont la bouche était le temple, et la langue l'oracle du Saint-Esprit*......... Hosius était chargé d'engager ce prince à faire continuer le concile de Trente; il obtint tout ce qu'il voulut. Pie IV l'en récompensa, en 1561, par le chapeau de cardinal, qu'il n'accepta que malgré lui. Ce pontife lui ordonna ensuite d'aller rouvrir le concile de Trente, comme son légat, avec les cardinaux de Mantoue et Seripand, commission qu'ils remplirent avec beaucoup de succès. Hosius passa en Pologne, se retira dans son évêché, et s'acquit une si grande réputation par son zèle et par ses ouvrages, que le pape Grégoire III l'appela à Rome, et le fit pénitencier de l'Eglise romaine. Il mourut de la mort des justes à Caprarola, près de Rome, en 1579, à 76 ans. Les écrivains catholiques lui donnèrent à l'envi les noms de *Colonne de l'Eglise* et d'*Augustin de son temps*. Les protestans n'eurent point d'adversaire plus redoutable. Il écrivit plusieurs ouvrages contre eux, recueillis à Cologne, 1584, en 2 vol. in-fol. et traduits dans presque toutes les langues de l'Europe. Les principaux sont : 1° *Confessio catholica fidei christianæ*, Mayence, 1557, in-fol.; Rome, 1565, in-8; 2° *De communione sub utraque specie; De sacerdotum conjugio*; 4° *De missa vulgari lingua non celebranda*, etc. : (5° des *lettres* imprimées dans le 2e vol. de la *collection des œuvres de l'auteur* publiées à Cologne, 1584, 2 vol. in-fol. Stanislas Rescius a écrit la *Vie* de ce cardinal.)

HOSIUS. *Voyez* OSIUS.

HOSPINIEN ou HOSPINEAU (Rodolphe), ministre zuinglien, né à Alforf, village du canton de Zurich, en 1547, mort en 1626, à 79 ans, était tombé en enfance depuis près de trois ans. Ses préventions contre les dogmes et la discipline de l'Eglise catholique lui firent enfanter plusieurs ouvrages, où, avec beaucoup de savoir, il y a encore plus de déclamations. Ils ont été recueillis à Genève en 1681, en 7 vol. in-fol. Les principaux sont : 1° un *Traité des temples*; 2° une *Histoire sacramentaire*; 3° un *Traité des moines*; 4° une *Histoire des jésuites*, etc., en latin, 1619, in-fol. On y trouve rassemblé tout ce que les ennemis de ces religieux avaient dit avant lui sur les règles, les constitutions, les progrès et la politique de cet ordre célèbre.

HOSPITAL ou HÔPITAL (Michel de l'),

chancelier de France, naquit en 1505 à Aigueperse en Auvergne, de Jean l'Hopital médecin, ou (à ce qu'on prétend) d'un juif d'Avignon. (Il étudiait en droit à Toulouse, lorsque son père suivit dans sa disgrâce et dans son exil le connétable Charles de Bourbon, son patron: arrêté et jeté en prison par l'ordre des commissaires qui instruisaient le procès du connétable, le jeune Michel fut mis en liberté sur un ordre du roi, eut la permission de rejoindre son père en Italie, continua ses études de droit à Padoue, alla ensuite à Rome où il obtint une place d'auditeur de Rote, vint ensuite en France en 1534, suivit quelque temps le barreau de Paris, épousa la fille de Jean Morain lieutenant-criminel, et reçut en dot une charge de conseiller au parlement. Lié d'amitié avec le chancelier Olivier, il fut envoyé en qualité d'ambassadeur au concile de Trente que le Pape Paul III venait de transférer à Bologne. Après 16 mois de séjour inutile dans cette ville, où la réunion des membres du concile ne put avoir lieu, il revint en France, fut témoin de la disgrâce de son protecteur, et devint chancelier de Marguerite de Valois, fille de François Ier : plus tard il parvint à la place de chancelier de France.) Dans un temps où les huguenots menaçaient le royaume d'une subversion entière, il entreprit de les apaiser en les ménageant. Lorsque la malheureuse conspiration d'Amboise éclata en 1560, il fut d'avis que, pour apaiser le soulèvement des esprits, on pardonnât à ceux que le fanatisme avait égarés, sans faire attention que l'impunité les avait jusque là encouragés. Il donna la même année de cette conjuration l'édit de Romorantin, pour empêcher l'établissement de l'inquisition. Tout cela ne fit que hâter la guerre civile: il fit des efforts pour l'éteindre avant l'embrasement général; mais c'étaient les efforts d'un homme qui manquait d'une volonté bien décidée pour arrêter le mal dans sa source. En favorisant les nouvelles sectes, en n'empêchant pas les huguenots de se multiplier et de se répandre, il préparait lui-même le germe d'une division interminable. Il manquait d'ailleurs de cette activité, de cette force d'esprit et d'action qui sait mettre en mouvement les moyens de salut. Il parut presque toujours attendre la paix du royaume de l'assemblée des états, et il n'en put tirer un parti vraiment utile. Vainement il les harangua à Orléans au commencement du règne de Charles IX, à Saint-Germain-en-Laye, en 1561, au colloque de Poissi, tenu la même année, à l'assemblée de Moulins en 1566. Content d'étaler dans ces occasions une éloquence prolixe et maladroite, il laissa dégénérer l'assemblée en cohue tumultueuse ou en caquetage scandaleux, dont l'unique résultat était de constater la frivolité et l'impuissance de l'administration. La reine Catherine de Médicis, qui avait contribué à l'élévation du chancelier, voyant que les choses n'en allaient pas mieux, et que sous main il favorisait les protestans, le fit exclure du conseil de guerre. L'Hospital, sentant que sa présence était importune, se retira en 1568 dans sa maison de campagne de Vignai, près d'Etampes. Quelques jours après, on lui fit demander les sceaux; il les rendit, en disant que *les affaires du monde étaient trop corrompues pour qu'il pût encore s'en mêler.* Il s'était choisi cette devise pleine de l'orgueil stoïcien :

Si fractus illabatur orbis,
Impavidum ferient ruinæ.

Cependant cette force d'âme ne se soutint guère; il eut même la faiblesse de demander une augmentation de pension à Charles IX, qui se vantait *de lui avoir pardonné.* Il mourut en 1573, âgé de 68 ans. On croyait qu'il était huguenot dans l'âme, quoiqu'il fût catholique au dehors. De là ce proverbe, ou plutôt cette raillerie qui était de son temps dans la bouche de tout le monde: *Dieu nous garde de la messe du chancelier!* parce qu'on était persuadé qu'il n'y croyait pas trop. Quelques personnes jugeaient qu'avec sa mine austère, son *visage de saint Jérôme*, comme on l'appelait à la cour, et sa morale extrêmement sévère, il n'était, à proprement parler, ni huguenot ni catholique. Quelques historiens ajou-

tent que s'il avait été le maître de sa croyance, il aurait professé le judaïsme comme son aïeul. On peut lui imputer en grande partie les maux qui affligèrent la France durant son administration, et long-temps après, parce qu'il fut l'auteur de la politique frauduleuse et ambiguë qui apprit à Catherine de Médicis à balancer un parti par l'autre; à combattre les Guises par les Coligny, à les flatter tour à tour, à les fortifier successivement du nom et de l'autorité du trône. C'est lui qui est l'auteur de l'*Edit de Moulins*. Il parla beaucoup dans l'assemblée tenue dans cette ville en 1566. Il y proposa des réglemens pour l'administration de la justice, qui furent applaudis, et qui n'ont jamais été exécutés. C'est encore à lui qu'on doit l'*Edit* qui ordonne que l'année civile commencerait au premier janvier. Il nous reste du chancelier de l'Hospital: 1° des *Poésies latines (Epistolarum seu sermonum libri IV)*, Amsterdam, 1732, in-8, qui ne sont pas sans mérite, mais que Chapelain a trop louées en les mettant immédiatement après celles d'Horace; (Pibrac, J.-A de Thou et Scévole de Sainte-Marthe ont publié ces poésies dont M. de Langeac a traduit un *fragment relatif au bonheur que procure l'étude*, Paris, 1817, in-8.) 2° des *Harangues prononcées aux états d'Orléans*, 1561, in-4, écrites sans goût, et qui ne sont qu'un tissu de métaphores prises de la médecine. Le poète valait mieux en lui que l'orateur; 3° des *Mémoires*, contenant plusieurs *Traités de paix*, *apanages*, *mariages*, *reconnaissances*, *foi et hommage*, etc., depuis l'an 1228 jusqu'à 1557, Cologne, 1672, in-12. Dans un Recueil de pièces servant à l'histoire (Paris, 1623, in-4), on trouve de lui un *Discours* des raisons et persuasions de la paix en 1568, et son *Testament*, qui est curieux, mais plein d'égoïsme et de vanité. En 1776, l'académie française a proposé pour sujet de son prix l'éloge de ce chancelier; mais la pièce qui remporta le prix fut vivement censurée par la Sorbonne. Un homme d'esprit a recherché à cette occasion les causes de la réputation de l'Hospital, et des efforts qu'on a faits pour l'étendre et la rendre plus brillante. « D'où vient, » dit il, la renommée de l'Hospital, tan» dis que son administration ne présente » que faiblesse et inconséquence? D'a» bord, de la reconnaissance des protes» tans, qui ne pouvaient s'empêcher de » lui savoir gré de s'être quelquefois dé» claré leur protecteur au milieu d'une » cour où ils ne voyaient que des ennemis, » et de leur avoir donné sa fille; ils le re» gardèrent depuis comme le martyr de » ses ménagemens pour eux. Les écrivains » opposés à la cour de Rome, même » parmi les catholiques, ont confirmé les » éloges qu'il avait reçus des protestans. » Les partisans de cette cour n'ont pas » cru que l'encens adressé à la mémoire » d'un homme mort dans l'orthodoxie, » en apparence, pût la compromettre sé» rieusement; ils ont payé les égards » qu'il avait eus pour elle pendant sa » vie, par le repos où ils ont laissé ses » cendres. D'ailleurs, quelques-unes de » ses lois lui ayant survécu, et étant » même devenues une partie essentielle » de notre jurisprudence, les parlemens, » qui n'avaient eu pour lui, pendant sa » vie, ni estime, ni déférence, se sont » accoutumés, à force de l'entendre ci» ter, à respecter son nom. Enfin les » philosophes de nos jours l'ont affilié à » leur communion de tolérance, ou plu» tôt d'indifférence pour les cultes reli» gieux : ils ressemblent aux R. P. car» mes, qui revendiquent pour leur or» dre tout ce que le monde a produit » d'illustre depuis Adam; nos rabbins » lettrés, de même, ne veulent pas qu'il » échappe à leur légende un seul nom » revêtu d'un peu d'éclat. Ils n'ont pas » manqué en conséquence de charger » leurs diptyques de celui du chancelier » de l'Hospital. » L'évêque de Pouilly a publié *une vie de l'Hospital*, et J.-M.-L. Coupé, *un Essai de traduction de ses poésies*. M. Bernardi a fait insérer dans les *Archives littéraires* un *Essai sur la vie, les écrits et les lois de Michel de l'Hospital*, publié en anglais par C. Butler, Londres, 1814, in-12, dédié à M. G. Canning. Enfin M. Villemain, profes-

seur à Paris, nommé récemment pair de France, a publié une *Vie de l'Hospital* dans le 3e vol. de ses *mélanges historiques et littéraires*, Paris, 1827, in-8. Les *œuvres de l'Hospital* ont été publiées à Paris, 1825-1826, 5 vol. in-8.

HOSPITAL, sieur du FAY (Michel Hurault de l'), petit-fils, et filleul du précédent, fut successivement chancelier de Henri, roi de Navarre, et ensuite de France; ambassadeur en Hollande et en Allemagne, où il lui ménagea des secours et des alliances; maître des requêtes et gouverneur de Quillebœuf, et mourut en 1592. On a de lui deux Discours, faisant partie de *Quatre Discours sur l'état présent de la France*, imprimés en 1593; et une Réponse en latin aux Discours du pape Sixte V, sur la mort du roi Henri III, sous le titre de *Sixtus et Anti-Sixtus*, 1590, in-8 et in-4; et l'*Anti-Espagnol*, qui se trouve dans les *Mémoires de la ligue*, et séparément. (Arnauld d'Andilly, dans ses *Mémoires*, attribue ce livre à son père Antoine Arnauld.)

HOSPITAL (Guillaume-François-Antoine de l'), marquis de Sainte-Mesme, naquit en 1661, d'une famille différente de celle du chancelier, et de la même dont étaient Nicolas, Louis, et Louis-Marie-Charles, maréchaux de France. (Son aptitude pour la géométrie était telle qu'à 15 ans il donna la solution d'un problème proposé par Pascal et relatif à la Cycloïde.) Après avoir servi quelque temps en qualité de capitaine de cavalerie, il fut obligé de quitter le service à cause de la faiblesse de sa vue, si courte qu'il ne voyait pas à dix pas. Les mathématiques le possédèrent tout entier. L'académie des Sciences de Paris lui ouvrit ses portes en 1693, et il justifia ce choix par son livre de l'*Analyse des infiniment petits*, publié en 1696, in-4. Cet ouvrage, dans lequel il dévoile si bien tous les secrets de l'infini géométrique, et de l'infini de l'infini, le fit regarder comme un des premiers mathématiciens de son siècle. Il s'occupait d'un ouvrage plus étendu, lorsqu'il fut emporté par une apoplexie en 1704, âgé de 43 ans. Depuis sa mort, on a publié de lui, en 1707, un *Traité analytique des Sections coniques*, in-4. (Il eut la gloire d'être le seul qui détermina la courbe d'égale pression.)

HOSSCH, ou DE HOSCHE ou HOSSCHIUS, (Sidronius), jésuite, né à Merckhem, village voisin de Dixmude en Flandre, en 1596, d'un pauvre berger, mort à Tongres en 1653, s'est illustré par ses *Poésies latines*, recueillies en 1656, in-8. Elles ont été imprimées plus de trente fois depuis, entre autres chez Barbou, à Paris, 1723. Il a su allier deux choses qui ne vont guère ensemble, l'élévation et l'élégance du stile, l'exactitude et la richesse de la poésie. Le pape Alexandre VII, qui cultivait aussi les muses latines, faisait un grand cas des vers d'Hossch. M. Lencelot-Deslandes, avocat au parlement de Paris, en a donné une *traduction* libre en vers français, imprimée avec le texte latin, Paris, 1756. « C'est par nécessité, » dit Baillet, plutôt que par bienséance, » que j'ai cru devoir marquer le temps » de la naissance et de la mort, aussi- » bien que la qualité et le pays de *Sidro-* » *nius Hosschius*, de peur qu'on ne s'y » trompât en le croyant né aux siècles » les plus heureux de Rome florissante, » sous prétexte qu'il égale les premiers » d'entre les anciens poètes latins qu'elle » a produits, et que ses écrits semblent » nous porter à le confondre avec eux. » *Baillet, Jugement des ouvrages des savans.*

HOSTASIUS, de Ravenne en Italie, était un soldat de l'armée commandée par Odet de Lautrec. Il signala son courage au siége de Pavie, fait par les Français en 1527, en entrant le premier dans cette ville, et demanda pour récompense à son général, une statue équestre de cuivre, qui était élevée dans la place. On dit que c'était la statue de l'empereur Antonin, qui avait été autrefois transportée de Ravenne à Pavie pour la sauver du pillage des Lombards. Le général lui accorda sa demande; mais les bourgeois de Pavie refusèrent absolument de laisser enlever cette figure, et aimèrent mieux donner à ce soldat une *couronne d'or massif*. Il l'accepta, et la fit attacher dans l'église de Ravenne, pour être à la

postérité un témoignage de sa valeur.

HOSTE ou L'HOSTE (Jean), né à Nancy, enseigna le droit et les mathématiques à Pont-à-Mousson sur la fin du 16e siècle. Henri, duc de Lorraine, charmé de son esprit vaste et pénétrant, le fit intendant des fortifications et conseiller de guerre. Ses principaux ouvrages sont : 1° *le Sommaire et l'usage de la sphère artificielle*, in-4 ; 2° *La Pratique de géométrie*, in-4 ; 3° *Description et usage des principaux instrumens de géométrie ;* 4° *Du cadran et carré ;* 5° *Rayon astronomique ;* 6° *Bâton de Jacob ;* 7° *Interprétation du grand art de Raymond Lulle*, etc. On désirerait dans quelques-uns plus d'ordre et de méthode ; et, depuis lui, on a mieux fait et mieux écrit. Il mourut en 1631.

HOSTE (Paul l'), jésuite, né à Pont-de-Vesle dans la Bresse en 1652, se rendit très habile dans les mathématiques. Il accompagna pendant douze ans les maréchaux d'Estrées et de Tourville, et le duc de Mortemart dans leurs expéditions navales, et devint ensuite professeur de mathématiques à Toulon, où il mourut le 23 février 1700, âgé de 49 ans. Il est principalement connu : 1° par un *Traité des évolutions navales*, in-fol., 1697 ; réimprimé à Lyon, 1727, in-fol., avec des corrections et des augmentations. Cet ouvrage n'est pas moins historique que technique, et contient ce qui s'est passé de plus considérable sur mer pendant les 50 ans qui l'ont précédé. Le Père l'Hoste le présenta à Louis XIV, qui le reçut avec bonté, et donna à l'auteur 100 pistoles et une pension de 600 livres. On trouve, à la suite de ce livre, 1° un *Traité de la construction des vaisseaux*, fruits des conférences de l'auteur avec le maréchal de Tourville ; 2° un *Recueil des traités de mathématiques les plus nécessaires à un officier*, 3 vol. in-12, Paris, 1692.

HOSTILIUS, poète latin, composa des *Annales* en vers. Priscien en cite un, que voici, et qui, par sa dureté, ne prévient pas en faveur du chronologiste poète.

Sæpe greges pecudum ex hyberneis partibus acti.

Cet Hostilius est peut-être le même que celui dont Tertullien parle dans son *Apologétique*, en disant : « Quand vous voyez » jouer les pièces bouffonnes de Lentulus » et d'Hostilius, dites-moi si ce sont vos » farceurs ou vos dieux qui excitent les » risées que vous faites ? » *Apologét.* 15.

HOSTILIUS MANCINUS, général de l'armée romaine, mit le siége devant Numance ; mais les assiégés, ayant fait une sortie, lui enlevèrent son camp, et le contraignirent à faire une paix honteuse, que les Romains ne voulurent point ratifier. Ils le renvoyèrent à Numance les mains liées derrière le dos.

HOSTUS (Matthieu), antiquaire allemand, né en 1509, fut professeur de langue grecque, et mourut à Francfort-sur-l'Oder, en 1587, à 79 ans. Ses ouvrages sont : 1° *De numeratione emendata, veteribus latinis et græcis usitata ;* 2° *De re nummaria veterum Græcorum, Romanorum et Hebræorum*, Francfort, 1580, in-8 ; 3° *De monomachia Davidis et Galiæ ;* 4° *De multiplici assis usu ;* 5° *De sex hydriarum capacitate ;* 6° *Inquisitio in fabricam arcæ Noe*, Londres, 1660, in-fol.

HOTMAN (François), *Hotomanus*, célèbre jurisconsulte français, né à Paris en 1524, d'un conseiller au parlement, professa le droit à Lausanne, à Valence et à Bourges. Hotman fut attaché au roi de Navarre, qui l'employa dans plusieurs missions. Catherine de Médicis l'envoya en Allemagne, afin de faire servir à ses vues les protestans, comme elle le faisait des catholiques. Son goût pour le calvinisme l'engagea à se retirer à Genève, et de là à Bâle, où il mourut en 1590, âgé de 66 ans. On l'accuse d'avoir été trop avide d'argent, et trop enclin à faire valoir sa prétendue indigence. C'est une charlatanerie qui lui a été commune avec quelques philosophes de notre siècle. Ses ouvrages ont été recueillis en 1599, in-fol., en 3 vol., par Jacques Lectius, qui a orné ce Recueil de la *vie* de l'auteur, composée par Nivelet. Les écrits les plus connus de cette compilation sont : 1° *Brutum fulmen*, satire lourde et plate au sujet de l'excommunication du roi de Navarre ; 2° *Franco-Gallia*, 1573, in-8,

en français, 1574 ; ouvrage dans lequel il assure que la monarchie française est élective et non héréditaire. Les principes dangereux qu'il établit dans ce traité, lui ont fait attribuer le *Vindiciæ contra tyrannos* de Junius Brutus. On voit partout cela que c'est un précurseur de la révolution de 1789. 3° *De furoribus gallicis et cæde admiralis*, Edimbourg, 1573, in-4 ; 4° *De consolatione e sacris litteris*, Lyon, 1593, et Amsterdam, 1649, in-8 ; 5° *Commentarius in quatuor Institutionum juris civilis libros*, Lyon, 1588. — Il ne faut pas le confondre avec Jean HOTMAN, son neveu, presque aussi fanatique que lui, dont on a : 1° un *Traité du devoir de l'ambassadeur*, Dusseldorf, 1603, et Paris, 1604, in-8 ; 2° la *Vie de Gaspard de Coligny de Châtillon, amiral de France, tué en* 1572, composée en latin, et imprimée en 1575, in-8. Elle a été traduite en français. C'est l'éloge plutôt que l'histoire de cet homme si fatal au repos de la France. 3° *Anti-Chopinus*, satire indécente et injurieuse pour des personnes respectables, qui fut brûlée par arrêt du conseil. (*Voyez* CHOPIN.) On imprima à Paris, chez Guillemot, en 1616, in-8, des *Opuscules* en français, de François, Antoine et Jean Hotman.

HOTTINGER (Jean-Henri), célèbre orientaliste et théologien protestant, naquit à Zurich en Suisse, l'an 1620. Après avoir fait quelques voyages, il professa l'histoire ecclésiastique, la théologie et les langues orientales dans sa patrie, et ensuite à Heidelberg. Hottinger y fit revivre les études, et gagna l'estime de l'électeur. On le rappela à Zurich en 1661, et on le chargea de plusieurs affaires. L'académie de Leyde le demanda, en 1667, pour être professeur de théologie. Hottinger se préparait à partir, lorsqu'il se noya malheureusement avec une partie de sa famille dans la rivière de Limath, qui passe à Zurich, le 5 juin 1667. On a de lui 1° *Historia orientalis de muhummetismo, saracenismo, chaldaismo*, etc., 1660, in-4 ; 2° *Bibliothecarius quadripartitus*, in-4 ; 3° *Dissertationes miscellaneæ*, in-8 ; 4° *Historia ecclesiastica*, 9 parties, in-8 ; 5° *Promptuarium, sive Bibliotheca orientalis*, in-4. L'érudition ne manque pas dans ces ouvrages, et l'esprit du protestantisme encore moins, mais quelquefois l'ordre et le goût. Le stile en est obscur et embarrassé. Il convenait de prix avec un libraire pour l'impression d'un livre, et travaillait à mesure qu'on imprimait. Avec cette méthode, on fait beaucoup d'ouvrages, mais il est difficile qu'on en fasse de bons. Il avait publié vingt ouvrages sur les peuples anciens, et notamment sur les Mahométans et les Hébreux. La *vie* de ce savant a été écrite en latin par Jean-Henri Heidegger. — Son fils, Jean-Jacques HOTTINGER, mort à Zurich en 1735, a laissé un grand nombre d'ouvrages relatifs à la science théologique, qu'il professait suivant les maximes de sa communion.

* HOUARD (David), avocat à Paris, naquit à Dieppe le 26 février 1725, et s'adonna particulièrement à l'étude de nos anciennes lois et coutumes. Il est mort à Abbeville le 15 décembre 1802. On lui doit : 1° *Anciennes lois des Français conservées dans les coutumes anglaises, recueillies par Littleton*, 1766 et 1779, 2 vol. in-4. Ce n'est pas une simple traduction, il y a ajouté des observations historiques et critiques. 2° *Traité sur les coutumes anglo-normandes*, publiées en Angleterre depuis le 11e jusqu'au 14e siècle, avec des remarques, etc. 1766-81, 4 vol. in-4. 3° *Dictionnaire analytique, historique, étymologique et critique de la coutume de Normandie*, 1780-81, 4 vol. in-4. 4° *Mémoire sur les antiquités galloises*, inséré dans le tome 1 des *Mémoires de l'académie des Inscriptions et belles-lettres*, dont il était membre.

HOUBIGANT (Charles-François), né à Paris en 1686, prêtre de l'Oratoire en 1704, également pieux et savant, a donné : 1° une bonne *édition de la Bible hébraïque*, avec des *notes* et une *version latine*, Paris, 1753, 4 vol. in-fol. Cette version est faite sur le texte original, et quant aux livres qui ne sont point dans le canon des Hébreux, il les a traduit d'après le grec. On en admire avec raison

le stile, qui est élégant, énergique et d'une grande clarté; mais on a blâmé avec justice l'auteur de s'être arrogé le droit de corriger le texte hébreu, et de manquer également de respect pour les anciennes versions authentiques. 2° Une *Traduction latine du Psautier*, faite sur l'hébreu, 1748, in-12; 3° *celle de l'ancien Testament* (déjà imprimée avec sa Bible hébraïque), 1753, 8 vol. in-8. On a fait à ces deux ouvrages les mêmes reproches qu'au premier. C'est un défaut assez commun des hellénistes et des hébraïsans, de raisonner sur les livres saints d'une manière trop grammaticale, de combattre les interprétations reçues par des subtilités alphabétiques, étymologiques, etc., qui dérogent autant à la dignité du sens qu'aux autorités les plus respectables. « Aussitôt que le texte hébreu paraît difficile, dit M. l'abbé Contant de la Molette, le Père Houbigant lui coupe tête, bras et jambes; il en fait un tronc mort. Trop souvent il ajoute, il retranche, il transpose. Peu lui importe que les textes polyglottes et les anciens manuscrits réclament contre lui : rien n'est capable de l'arrêter dans sa course rapide; il frappe d'estoc et de taille tout ce qui s'oppose à son passage.... Ce n'est pas avoir assez de respect pour leurs écrits, que de transposer l'ordre des mots, sous prétexte même que cette transposition formerait un sens plus net et plus naturel. On peut le remarquer dans une note; mais il n'est pas permis de faire ce changement dans le texte, comme a fait le Père Houbigant. Il a porté l'audace jusqu'à corrompre le texte original dans une édition furtive qu'il a donnée du Psautier hébreu, où il a introduit toutes ses conjectures. On jugera par ce seul trait du caractère de l'auteur... Il n'aurait pas fait toutes ces corrections arbitraires, s'il eût plus approfondi la langue sainte, et s'il l'eût combinée avec les autres langues orientales, avec qui elle a tant d'affinité....... Quoique nous ayons confronté avec soin l'ouvrage du Père Houbigant avec les variantes de tous les manuscrits hébreux ou samaritains de l'univers, que Kennicott vient de publier, nous n'avons pas été assez heureux pour en trouver une qui donnât du poids à la moindre de ses corrections arbitraires. — Nous préférons, ajoute le même critique, la Vulgate telle qu'elle est, à la version de ce savant; elle est plus littérale, et dans bien des endroits où elle s'éloigne de l'hébreu d'aujourd'hui, elle est calquée sur d'anciens manuscrits qui avaient de meilleures leçons. Il en est de même du nouveau Testament que de l'ancien. Les manuscrits grecs, d'après lesquels travaillait l'interprète latin, étaient excellens, et souvent supérieurs à notre grec imprimé. Les plus habiles des protestans, qui certainement ne sont pas suspects dans la matière présente, donnent les plus grands éloges à la Vulgate et à son auteur. » (*Voyez* BUKENTOP, CASTRO DE LÉON, saint JÉROME.) 4° *Racines hébraïques* : c'est un dictionnaire hébreu-français, 1732, in-8; 5° *Examen du Psautier des capucins*, 1764, petit in-8 : bonne critique dont il eût pu profiter pour lui-même (*voyez* VILLEFROY); 6° une *Version française* des pensées de Forbes, écrivain anglais, in-8; 7° *Prolegomena in Scripturam sacram*, 1746, in-4; 8° *Version des Sermons de Sherlock*, 1768, in-8; 9° *Version de la Méthode de Lesley contre les déistes et les Juifs*, 1770; 10° *Conférence entre un juif, un protestant et un docteur de Sorbonne*, 1770, in-8. Ce savant mourut à Paris le 31 octobre 1783, à l'âge de 98 ans. Depuis quelque temps il était devenu aveugle et rentré en enfance. Il avait cependant de bons momens. Une chose singulière, c'est que quand on frappait son oreille d'un objet dont il s'était occupé, il se mettait à en parler lui seul d'une manière plus machinale que réfléchie. C'était une espèce de carillon; on touchait tel ressort, et l'air se jouait. On l'entendait à tout instant marmoter hébreu, grec, syriaque, chaldéen, etc.; quelquefois tout cela était embrouillé, d'autres fois il discutait très bien. On le consultait encore, parce qu'on savait que sa mémoire tenait tou-

jours ses idées ensemble, et que ses idées étaient souvent justes par une impression profonde et habituelle. M. Adry, ancien bibliothécaire de la maison de St.-Honoré, a publié dans le *Magasin encyclopédique* du mois de mai 1806, une *Notice* sur la vie et les écrits du Père Houbigant.

HOUBRAKEN (Arnold), peintre et graveur à l'eau-forte, né à Dordrecht en 1660, s'appliqua à l'étude des belles-lettres, particulièrement de la poésie et de la mythologie, convaincu que ces connaissances contribueraient à le perfectionner dans son art et influeraient sur ces compositions. Outre ses tableaux, on a de lui, *Le grand Théâtre*, ou *La Vie des peintres flamands*, La Haie, 1754, 3 vol. in-8. Cet artiste mourut à Amsterdam en 1719.

* HOUCHARD (Jean-Nicolas), général français, né à Forbach en 1740. Il quitta la maison paternelle à 15 ans, pour s'engager dans le régiment de royal-allemand, cavalerie, et parvint par son seul mérite au grade de lieutenant-colonel. Il était chevalier de Saint-Louis au moment où la révolution éclata, et il en embrassa la cause avec enthousiasme. Il obtint alors le grade de colonel, et fut nommé peu de temps après maréchal de camp, lieutenant-général, enfin il remplaça dans le commandement de l'armée du Nord le général Custine, qu'il avait dénoncé, dit-on, pour obtenir sa place. Il remporta une victoire assez considérable sur les Anglais à Hondschoote, et se rendit maître de Furnes, de Menin et de plusieurs autres positions; néanmoins on lui reprocha d'avoir agi avec mollesse, et il fut arrêté le 24 du même mois, conduit à Paris et condamné à mort par le tribunal révolutionnaire le 17 novembre 1793. Il ne possédait pas des talens militaires bien étendus, mais il joignait à une grande activité beaucoup d'audace. Il a paru à Strasbourg, en 1809, une *Notice historique et justificative sur la vie militaire du général Houchard*, *par son fils*, in-8.

HOUDARD DE LA MOTTE (Antoine), plus connu sous le nom de La Motte, né à Paris en 1672, d'un riche marchand chapelier, originaire de Troyes, étudia d'abord en droit, et quitta le barreau pour la poésie. Son goût pour la déclamation et pour les spectacles l'entraîna vers le théâtre. Dès sa première jeunesse il s'était plu à représenter les comédies de Molière avec d'autres personnes de son âge. Il n'avait encore que 21 ans lorsqu'en 1693 on représenta au théâtre italien sa première pièce intitulée *Les originaux*; elle ne réussit pas; mais à peine sa réputation commençait-elle à se former dans le monde, qu'il se retira à la Trappe. Le célèbre abbé de Rancé, le jugeant trop jeune pour soutenir les austérités de la règle, peut-être aussi lui trouvant une disposition à l'inconstance, lui refusa l'habit et le renvoya 2 ou 3 mois après. Revenu à Paris, il se livra de nouveau au théâtre, auquel il consacra une partie de sa vie, quoiqu'il pensât sur le danger de cet amusement comme la plupart des bons casuistes. Il travailla d'abord pour l'Opéra, et c'est peut-être en ce genre qu'il a le mieux réussi. Il est du moins plus poète et meilleur versificateur dans ses ouvrages lyriques que dans ses tragédies. Sa poésie a plus d'images et de sentiment, sa versification plus de douceur et d'harmonie, et son pinceau est plus moelleux. De tous les ouvrages qu'il donna ensuite, le plus célèbre est sa *Traduction de l'Iliade d'Homère*, publiée en 1714, et qui paraît aujourd'hui effacée par celle de M. Rochefort et surtout par celle de Lebrun. Le discours dont il accompagna sa version est écrit avec autant de finesse que d'élégance, mais Homère y paraît bien petit. On y condamne le dessein de son poème, la multiplicité de ses dieux et de ses héros si vains et si babillards, la bassesse de ses descriptions, la longueur et la monotonie de ses récits, etc. Ce discours fit naître le Traité de madame Dacier: *Des causes de la corruption du goût*. Cet ouvrage, dicté en grande partie par la pédanterie et la prévention, est semé à chaque page de grossièretés et d'injures. La Motte répondit par ses *Réflexions sur la critique*, ouvrage

plein de sel et de raison, d'agrément et de philosophie. L'opinion de La Motte, que *tous les genres d'écrire, traités jusqu'alors en vers, et même la tragédie, pouvaient l'être heureusement en prose*, fut le signal d'une nouvelle guerre. Ce poète, après avoir passé toute sa vie à faire des vers, finit par les décrier; il traita la versification de folie, ingénieuse à la vérité, mais qui n'en était pas moins folie. Il compara les grands versificateurs « à des faiseurs d'acrostiches, et à » un charlatan qui fait passer des grains » de millet par le trou d'une aiguille, » sans avoir d'autre mérite que celui de » la difficulté vaincue. » Pour familiariser le public avec ses idées, il fit un *OEdipe* en prose, qu'il fit contraster avec son *OEdipe* en vers; mais ses tentatives ne servirent qu'à faire naître des épigrammes. La Motte se consolait de tous ces traits de satire, en philosophe qui préfère la paix et l'amitié à la brillante fumée de la réputation. On ne connaît aucun ouvrage satirique ni malin sorti de sa plume, pas même une seule épigramme, quoiqu'on en ait fait plusieurs contre lui. Ceux qui lui imputent les fameux *couplets*, qui, en 1708, révoltèrent la cour et la ville, paraissent ne pas faire attention que cette atrocité n'était pas dans son caractère. (*Voyez* ROUSSEAU Jean-Baptiste, et SAURIN Joseph.) La Motte mourut à Paris en 1731, âgé de près de 60 ans, d'une fluxion de poitrine. Depuis 20 ans, il était aveugle, perclus de tous ses membres, et ne se nourrissait que de lait et de légumes. Sa douceur était inaltérable... Un jour, conduit par un domestique, au milieu d'une foule, il marcha sur le pied d'un jeune homme qui lui donna un soufflet : *Monsieur,* lui dit-il, *vous allez être bien fâché; je suis aveugle.* Il était un excellent lecteur; ses poésies, déclamées par lui, paraissaient des chefs-d'œuvre. Ses *OEuvres* ont été recueillies à Paris en 1754, en 11 vol. in-12. Les principaux ouvrages de cette collection sont : 1° quatre *Tragédies : Les Machabées*, *Romulus*, *Inès de Castro*, et *OEdipe ;* 2° des *Comédies*, parmi lesquelles on distingue le *Magnifique*, qui s'est toujours soutenu, et que l'on redonne assez souvent; 3° des *Opéras* assez médiocres. Il condamna dans la suite ce genre d'écrire, comme fatal aux bonnes mœurs; dans son *Ode* sur la fuite du monde, il appelle le théâtre une *vive école de passions.* 4° Des *Odes* imprimées pour la première fois en 1770. On y trouve moins de feu dans le stile, moins de choix dans les expressions, moins d'harmonie dans les vers, enfin moins de génie que dans celles de Rousseau, mais il y a peut-être plus de profondeur et de pensées. Ses *Odes galantes* n'ont pas cet avantage, comme le titre l'indique assez. 5° Vingt *Églogues :* la plupart avaient remporté le prix aux Jeux-Floraux. Ses bergers sont un peu trop ingénieux, mais moins que ceux de Fontenelle, et ils n'en valent que mieux. Les délices et l'innocence de la vie champêtre y sont peintes avec plus de vérité et avec autant d'agrément. 6° Des *Fables*, imprimées in-4, avec de belles estampes, et in-12, en 1719. Cette naïveté sublime qui fait le charme de celles de La Fontaine ne s'y trouve que rarement. On sent que celui-ci écrivait dans son propre caractère. La Motte veut être simple et naïf comme lui, et n'y réussit presque jamais. Ses fables sont peuplées d'êtres métaphysiques, comme *don Jugement*, *dame Mémoire*, etc. Le mérite de Lamotte est d'avoir tracé avec autant d'esprit que de justesse les fonds et les dessins de ses Fables. Il en avait inventé une partie, et heureusement réformé celles qui n'étaient pas de son invention. 7° Plusieurs *Discours* en prose, sur la *poésie en général* et sur l'*ode en particulier ;* sur l'*églogue*, sur la *fable*, sur la *tragédie ;* on reconnaît dans tous le philosophe et l'homme d'esprit, quoique ces discours ne soient que l'apologie déguisée de ses différens ouvrages. 8° Des *Discours académiques*, et un *Éloge funèbre de Louis le Grand ;* 9° *Plan des preuves de la religion*, écrit excellent. La Motte était très capable de remplir ce plan; il avait beaucoup médité sur la religion, quoique dans une mauvaise

épigramme on l'accusât de n'y pas croire : on sait que les incrédules cherchent toujours des complices. 10° Un petit roman intitulé *Salneld et Garaldi*, *nouvelle orientale*, en prose. Le sentiment et l'esprit caractérisent cette bagatelle. 11° Des *Psaumes*, des *Hymnes*, des *Cantates* et des *Proses* en vers. Il y a de l'esprit dans tous ces ouvrages, et beaucoup plus que ces genres n'en comportent. C'est en partie ce qui les rend inférieurs aux *cantiques* sacrés de Racine, de Rousseau, et de Le Franc de Pompignan. Tous ces différens ouvrages sont peu lus aujourd'hui. Ils ont été tous recueillis en 10 vol. in-12, 1754 : on a aussi publié *ses œuvres choisies* en 2 vol. in-8. « La » Motte, dit l'auteur *de la Décadence » des lettres*, écrivait purement et froi- » dement : son stile est sans couleur, » sa poésie inanimée, on y trouve plus » de philosophie que de verve, et la » philosophie est le poison lent de l'i- » magination. » *Voyez* son *Éloge historique* dans les *Mémoires* pour servir à l'*Histoire de M. de Fontenelle*, par Trublet, Amsterdam, 1761, in-12 ; mais il faut se souvenir que c'est un *Éloge*.

* HOUDETOT (Elisabeth-Françoise-Sophie de la Live de Bellegarde, comtesse de), fille d'un fermier-général et belle-sœur de Mme d'Epinay, naquit vers 1730. Elle dut à la passion que J. J. Rousseau conçut pour elle, et à son intimité avec St.-Lambert une réputation qui, sans ces deux écrivains, aurait été restreinte dans les limites de la société. Malgré les talens qu'elle possédait elle ne fit rien imprimer ; cependant on a conservé quelques jolis fragmens de ses vers, et M. Musset-Pathay en a fait connaître plusieurs dans la *Notice* qu'il lui a consacrée, tome 2, page 134 et suiv. de son *Histoire de la vie et des œuvres de J. J. Rousseau. Le supplément à la correspondance de Grimm et de Diderot*, *pag.* 400, contient aussi une *Notice* sur Mme d'Houdetot, par Suard. Elle est morte en 1813.

* HOUDON (Jean-Antoine), célèbre sculpteur, né à Versailles en 1740, se rendit à Rome comme pensionnaire du gouvernement, après avoir obtenu, à l'âge de 18 ans, le grand prix au concours académique. Il fit dans cette ville un *St.-Jean de Latran* qui décore l'église de ce nom, et un *St.-Bruno*. De retour à Paris, il ne tarda pas à se faire une grande réputation; ce qui lui mérita en 1778 le titre de membre et de professeur de l'académie royale de peinture et de sculpture. Quelques années avant la révolution, il fut choisi par le gouvernement des Etats-Unis pour faire la statue de Washington, et ce fut Franklin lui même qui le conduisit à Philadelphie. A la formation de l'Institut en 1795, il fut nommé membre de la 3e classe : en 1805, il reçut le titre de professeur des écoles spéciales de peinture et de sculpture, et fut décoré de la croix de la Légion d'honneur; maintenu sous la restauration dans sa place, il obtint l'éméritat dans les dernières années de sa vie. En 1826 il tomba dans l'enfance, et mourut à l'âge de 88 ans, dans le mois de juillet 1828. Artiste plein de goût, il savait mieux imiter qu'imaginer, et parmi ses statues ou ses bustes, on remarque plutôt ceux qu'il fit d'après des modèles, que ceux qu'il exécuta d'après ses inspirations. Le nombre de ses ouvrages est considérable ; on cite toutefois les suivans : le *Voltaire* que l'on voit sous le péristyle du Théâtre-Français, les *Bustes de Catherine II*, de *Louis XVIII*, alors comte de Provence, de *Mesdames Victoire* et *Adélaïde de France*, ses tantes ; un petit *Bas-relief représentant une Grive morte* ; un *Médaillon en marbre représentant Minerve* ; une *Vestale servant de lampe de nuit* ; le *Buste de Louis XVI* ; celui de *Buffon* commandé par l'impératrice de Russie ; la *Frileuse*, statue citée parmi ses chefs-d'œuvre et qui a été achetée par le roi de Prusse.

* HOUDON (Marie-Ange-Cécile Langlois, épouse), née vers 1752, morte à Paris le 22 février 1823, a traduit de l'anglais de Miss Damer le roman intitulé: *Belmour*, Paris, 1804, 2 vol. in-12 : cette traduction sur le titre de laquelle on a changé le nom de l'auteur anglais, en celui de Mme Dymmer, ne porte que l'initiale et la finale de celui de Mme Houdon.

HOUDRY (Vincent), jésuite, né à

Tours le 22 janvier 1631, et mort à Paris en 1729, âgé de 98 ans, était d'un tempérament excellent. Quoiqu'il eût passé sa vie à lire et à écrire, il n'eut jamais besoin de se servir de lunettes, même dans l'âge le plus avancé. Il avait beaucoup de facilité pour la chaire, pour la composition et la poésie. Ses ouvrages les plus connus sont : 1° la *Bibliothèque des prédicateurs*, Lyon, 1712-1733, 22 vol. in-4 : la *Morale* a 8 vol., et le supplément 2; les *Panégyriques*, 4 vol., et le supplément 1; les *Mystères*, 3 vol. et le supplément 1; les *Tables*, 1 vol.; les *Cérémonies de l'Eglise*, 1 vol.; l'*Eloquence chrétienne*, 1 vol. Il y a du bon dans cette vaste compilation, mais il y a peut-être autant de mauvais. L'auteur y cite les prédicateurs anciens et modernes, mais il n'a pas toujours fait usage des meilleurs. Il copie trop souvent d'insipides livres de dévotion. 2° *Ars typographica*, *carmen* et d'autres poésies; 3° un *Traité de la manière d'imiter les bons prédicateurs*, in-12; 4° des *Sermons* en 20 vol., écrits d'un stile lâche et languissant. La liste de ses ouvrages est dans Nicéron.

* HOUEL (J. P. L. L.), peintre et graveur, né à Rouen en 1735, mort à Paris le 14 novembre 1813, étudia la peinture à l'école de Casanove et la gravure sous le Mire. On lui doit : 1° *Voyage pittoresque des îles de Sicile, de Malte et de Lipari*, Paris, 1782-89, 4 vol. grand in-fol. ornés de 264 figures au bistre : ouvrage peu estimé. Il renferme cependant un grand nombre d'observations curieuses et intéressantes, tant sur les mœurs et le costume que sur l'histoire naturelle, et particulièrement sur les volcans. 2° *Histoire naturelle des deux éléphans mâle et femelle du muséum de Paris, représentés en* 20 *estampes*, Paris, 1803, in-4. Houel a gravé aussi différens sujets analogues aux circonstances. (M. Le Carpentier a publié une *notice sur Houel*, Rouen, 1813, in-8.)

* HOUGHTON (N...) major d'infanterie et voyageur anglais, fit dans l'empire de Maroc un long séjour auprès du consul de sa nation. En 1799 il fut chargé du commandement du fort de Gorke sur la côte d'Afrique. L'éloignement dans lequel il avait été de sa patrie, et les courses qu'il avait été obligé de faire pour se rendre aux postes qu'on lui avait confiés, lui inspirèrent du goût pour les voyages lointains, et surtout pour les voyages de découvertes. Il offrit en 1789 ses services à la *société d'Afrique* établie à Londres, qui s'empressa de les accepter, et qui le chargea de déterminer le cours du Niger. Il commença cette course périlleuse dans le mois de novembre 1790, et il était déjà à l'embouchure de la Gambie le 16 novembre suivant; après s'être éloigné d'environ neuf cents milles de la mer en remontant le fleuve du Niger, il prit terre et traversa plusieurs royaumes Nègres sans accidens fâcheux, en se dirigeant vers le Nord-est. Après une marche d'environ dix mois, il arriva sur la frontière du pays de Bambouc, dans le village de Simbing. Là, son nègre ne voulut plus le suivre; il le dépouilla même et l'abandonna seul dans le désert. Ce malheur n'abattit point le courage de Houghton; il continua sa route, après avoir toutefois rendu un compte détaillé des découvertes qu'il avait faites, et des chances variées de son voyage. La lettre qui contenait ces détails fut la dernière que reçut de lui la *société d'Afrique*. On sait que dès lors il erra seul pendant plusieurs jours, et qu'après être enfin arrivé à Jarra, ville frontière du pays de Ladamar, il trouva dans ce lieu quelques marchands Maures qui allaient en caravane acheter du sel à dix journés plus au nord dans le grand désert; qu'il conçut le projet de les suivre; que, pour se les rendre favorables, il leur distribua du tabac et leur donna un fusil; qu'après deux jours de marche il reconnut leurs intentions hostiles; qu'ayant voulu rétrograder, il fut dépouillé une seconde fois; qu'il arriva difficilement à Jarra; qu'enfin fatigué par une marche longue et pénible pendant laquelle il n'avait eu aucun aliment, il mourut dans cette ville d'une dyssenterie. On dit encore que son corps fut, selon l'usage des Nègres qui ne donnent point de sépulture aux étrangers,

exposé dans un lieu voisin, et qu'on montra quelque temps après au voyageur Mungo-Park, le lieu où il fut abandonné. D'autres bruits ont couru sur sa mort, mais ils n'ont point été confirmés; toutes les recherches que l'on a faites pour retrouver ses papiers ont été inutiles, et l'on n'a de ce voyageur que ses *Lettres à la société d'Afrique*, qui ont été recueillies et ont paru dans le second N° des *Mémoires de cette société*, Londres, 1792, in-4 : elles ont été traduites en français, par A. J. N. Lallemand, Paris, 1797, 1 vol. in-8, avec 3 cartes.

HOULIÈRES (Antoinette du LIGIER DE LAGARDE, veuve de Guillaume de Lafon, seigneur des), naquit à Paris vers 1633 ou 1634. La nature avait rassemblé en elle les talens de l'esprit et les grâces de la figure. Elle possédait le latin, l'italien et l'espagnol, et eut pour maître dans les vers le poète Hesnaut. Son mari, lieutenant-colonel, était attaché au grand Condé, et suivit ce prince à Bruxelles lors de la guerre de *la Fronde*. Son épouse vint le rejoindre dans cette ville, et le peu de ménagement qu'elle montra à demander les appointemens dus à son mari, causa sa détention au château de Vilvorde, d'où son époux l'enleva, aidé de quelques troupes à ses ordres. Madame des Houlières se fit une petite cour, mais ce ne fut pas celle du bon goût. Elle protégea Pradon contre Racine. Lorsque la *Phèdre* de ce dernier parut, elle fit, au sortir de la première représentation, ce sonnet si connu :

Dans un fauteuil doré, Phèdre tremblante et blême,
Dit des vers où d'abord personne n'entend rien, etc.

On sait la vengeance que Racine et Boileau tirèrent de ce sonnet. (Mais une remarque à faire, est que le mérite de Racine, le poète qui a le mieux réussi à peindre l'âme des femmes, ait été méconnu par les deux femmes les plus spirituelles de son temps, Mme des Houlières et Mme de Sévigné.) Madame des Houlières mourut le 17 février 1694, à l'âge de 57 ans, d'un cancer à la poitrine, dont elle souffrait depuis 12 ans. Elle était de l'académie des *Ricoverati* de Padoue, et de celle d'Arles. (Le temps a beaucoup retranché de sa gloire littéraire; il a justifié le jugement que les contemporains avaient porté sur ses essais dans le genre tragique, comique et dans l'opéra : il a condamné à l'oubli ses rimes en *cilles*, en *ailles*, en *illes*, en *iles*, ses *sonnets*, ses *rondeaux*, ses *ballades* et ses portraits autrefois si vantés. Voltaire donna à Mme des Houlières une place dans le temple du goût. La postérité la lui conserva pour ses Idylles, quelques-unes de ses éclogues et ses paraphrases de plusieurs psaumes.) Ses *Poésies* ont été réunies en 2 vol. in-8, en 1724, et réimprimées en 1747, en 2 petits vol. in-12. On trouve dans ce recueil : 1° des *Idylles*, les meilleures que nous ayons dans notre langue. Elles offrent des images champêtres, une poésie douce et facile, le ton de la nature, des badinages ingénieux, une morale en général sage et utile, et, par un contraste bien propre à humilier l'esprit humain, quelquefois épicurienne. L'auteur n'est pas exempte du reproche de plagiat : l'*Idylle des moutons*, par exemple, est pour ainsi dire copiée mot à mot d'un ancien poète; madame des Houlières en a été quitte pour changer quelques mots et quelques tours surannés. Cependant cette assertion, répétée par tous les dictionnaires historiques, n'est pas entièrement vraie; le président Bouhier, l'abbé d'Artigny et Goujet, la justifient du reproche de plagiat. (*Voyez* COUTEL.) 2° Des *Eglogues*, inférieures à ses Idylles; 3° des *Odes*, encore plus faibles que les Eglogues; 4° *Genseric*, tragédie, qui pèche par le plan, et par le stile traînant, fade et incorrect; 5° des *Epigrammes*, des *Chansons*, des *Madrigaux*. On pourrait réduire toutes les poésies de Madame des Houlières à 50 pages, encore il ne faudrait pas être extrêmement difficile. « Les femmes, dit un » critique, portent leur loquacité naturelle, leur verbosité abondante, pressée, intarissable, dans tout ce qu'elles » veulent dire avec prétention; et quand » elles sont atteintes de la manie du bel-» esprit, elles composeraient de gros volumes sur des riens, ou bien sur des » objets sérieux, qui dans un amas de pa-

» roles deviendraient des riens. » (*Voyez* La Fayette, Geoffrin, Graffigny, Suze, Tencin.) — Sa fille, Antoinette-Thérèse des Houlières, morte en 1718, à l'âge de 55 ans, a fait aussi quelques *poésies*, qu'on peut voir dans les *Mémoires historiques* sur la vie de l'une et de l'autre.

HOULLIER, ou plutôt Hollier (Jacques), médecin de Paris, natif d'Etampes, est auteur de plusieurs ouvrages dont Boërhaave faisait grand cas. C'est lui qui forma le célèbre Louis Duret. Il mourut en 1562.

* HOUSEMAN (Cornélius), peintre, né à Anvers en 1648, s'établit à Malines, où il se fit une grande réputation par ses paysages qu'il embellissait de figures d'animaux et de plantes parfaitement exécutées. Il mourut en 1727.

HOUSSAIE. *Voyez* Amelot.

HOUSTA (Baudouin de), augustin, né à Toubise, bourg de Hainaut, s'est distingué dans son ordre par ses lumières et ses vertus ; il en occupa les premiers emplois, et mourut à Enghien en 1760. On a de lui un ouvrage intitulé : *Mauvaise foi de M. Fleury, prouvée par plusieurs passages des saints Pères, des conciles et d'autres ecclésiastiques, qu'il a omis, tronqués, ou infidèlement traduits dans son histoire*, Malines, 1733, 1 vol. in-8. Ce livre, peu agréable pour la forme et la manière d'écrire, contient un assez grand nombre d'observations critiques; il y en a plusieurs d'inutiles et d'inexactes, mais il y en a aussi de solides et de bien prouvées, auxquelles le défenseur de M. Fleury (le sieur Osmomd du Sellier, appelant, capucin profès, nommé autrefois *le Père Tranquille de Bayeux*) n'a rien trouvé à opposer. Si le Père de Housta montre quelquefois un peu d'humeur, s'il croit découvrir de la *mauvaise foi* dans des passages où peut-être il n'y a que de l'inattention ou de la négligence, il faut convenir, d'un autre côté, que l'illustre historiographe a donné occasion à des reproches fondés, que sa critique a été quelquefois caustique et amère, et qu'il a porté un regard sévère sur des choses qui se présentaient naturellement sous un aspect favorable. Il n'est que trop vrai encore que des compilateurs modernes qui n'avaient ni son érudition, ni son jugement, ni son zèle pour l'orthodoxie, ont employé son ouvrage et son nom pour porter la confusion dans le droit canonique et civil, et troubler la paix précieuse qui unissait l'empire et le sacerdoce. *Voyez* Honoré de Sainte-Marie.

HOUTEVILLE (Claude-François), membre de l'académie française, né à Paris en 1688, demeura environ 18 ans dans la congrégation de l'Oratoire, et fut ensuite secrétaire du cardinal Dubois, qui l'aima et l'estima. L'académie française lui donna la place de son secrétaire perpétuel en 1742 ; mais il n'en jouit pas long-temps, étant mort dans la même année, âgé d'environ 54 ans. Il était abbé de Saint-Vincent du Bourg-sur-Mer. Son ouvrage le plus connu porte ce titre : *La vérité de la religion chrétienne prouvée par les faits, précédée d'un discours historique et critique sur la méthode des principaux auteurs qui ont écrit pour ou contre le christianisme depuis son origine*, in-4, 1722, et réimprimé en 3 vol. in-4, et en 4 vol. in-12, en 1741. La première édition était très inférieure aux suivantes; on y voyait partout l'écrivain ingénieux, mais moins souvent le philosophe, le théologien et l'homme de goût. L'abbé Houteville, voulant paraître neuf dans un sujet usé, s'était paré du clinquant des précieuses ridicules de Paris, des expressions nouvelles, des chutes épigrammatiques du siècle. On crut, au premier coup d'œil, que son ouvrage était plus propre à faire des incrédules qu'à les convertir. Il en parut plusieurs critiques; la meilleure est celle qui a pour titre : *Lettres de M. l'abbé de.... à M. l'abbé Houteville*, Paris, 1722, in-12. Ces lettres, au nombre de 18, sont pour le fond du Père Claude-René Hougnant, jésuite, mort en 1745 ; mais elles sont retouchées pour le stile par l'abbé des Fontaines, qui y ajouta la critique du stile dans deux lettres qui sont à la fin du même recueil. (Ses autres ouvrages sont : *Essai philosophique sur la providence*, 1728 ; des *Discours acadé-*

miques; l'*Eloge historique de Bonnet*; l'*Eloge du maréchal* de Villars, et quelques autres écrits insérés dans les *Mémoires de littérature* du Père Desmolets.)

HOVE (Pierre van), né le 25 août 1726, à Réthi dans la Campine, à quatre lieues de Turnhout, se fit remarquer de bonne heure par ses heureuses qualités, son application et ses talens. Entré dans l'ordre de Saint-François à Louvain, il fut fait en 1759 lecteur de l'Ecriture sainte, et devint bientôt l'émule du savant Guillaume Smiths, et son successeur dans la *traduction de la Vulgate* en langue belgique; il acheva *celle du Pentateuque*. Son travail rendu public dans les *OEuvres posthumès* du premier, lui mérita la reconnaissance de tous les gens de lettres. Bien différent des malheureux *hermeneutes*, qui affligent aujourd'hui l'Eglise d'Allemagne, il eut toujours devant les yeux la dignité et la sainteté du livre sur lequel il travaillait, et ne hasarda jamais d'y déroger par des pédanteries grammaticales, indignes d'un savant, et surtout d'un docteur catholique. Il mourut à Anvers le 21 septembre 1790, lecteur en théologie, et préfet du *musée de philologie sacrée*. Ce religieux joignit à une vie utilement laborieuse, la pratique constante de tous les devoirs de son état, et de toutes les vertus chrétiennes.

* HOVEDEN (Roger de), historien anglais du 12e siècle, naquit dans le comté d'York; il a publié en latin des *Annales* qui commencent à l'an 731 et vont jusqu'à l'an 1202 (3e année du règne de Jean-Sans-Terre); elles sont la continuation de celles de Bède. Elles ont été imprimées par Saville dans les *Historici anglici*, 1595, et réimprimées à Francfort 1601, in-folio. Hoveden est mort postérieurement à l'an 1204.

* HOVITZ (François-Godard), célèbre médecin suédois, né vers 1790 et mort en 1826, est connu par ses ouvrages de médecine et de philosophie qui sont très estimés dans le nord. Son traité *sur la démence* est une monographie complète; et nous ne savons pas comment les partisans de Kant peuvent soutenir leur système détruit de fond en comble par les argumens que Hovitz a réunis dans le *Déterminisme* ou *Hume opposé à Kant*, Copenhague, 1824, in-8, et dans *Mon dernier mot sur le déterminisme et les considérations de M. Oersted*, 1825, in-8.

* HOWARD (John), philanthrope anglais, né en 1726 à Hackney, était fils d'un tapissier. A la mort de son père qui lui laissa quelque fortune, il voyagea en France, et en Italie. Une frégate sur laquelle il s'était embarqué pour passer en Portugal ayant été capturée par un bâtiment français, Howard fut jeté en prison, et c'est dès lors qu'il conçut, à ce qu'on dit, tant de pitié pour les prisonniers. Il parcourut toute l'Europe dans le seul but de visiter les hôpitaux et les prisons, afin de proposer aux souverains les moyens d'améliorer ces lieux. Sa bonté ne se bornait pas à ses semblables; un malheur arrivé au plus chétif animal l'affligeait sensiblement, et il avait destiné pour ses chevaux invalides un vaste terrain où ils trouvaient à se nourrir et à s'abriter; aussi ce sentiment de compassion était-il devenu une véritable manie. Il fuyait la société, ne se nourrissait que des mets les plus grossiers, portait de préférence du linge et des vêtemens humides, et, avant de se mettre au lit, restait pendant une demi-heure enveloppé d'une toile grossière qu'il trempait dans l'eau la plus froide. Quelles que fussent ces singularités, on ne saurait trop apprécier l'utilité des travaux d'Howard, qui ont provoqué une réforme si essentielle dans l'administration des prisons. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages dans lesquels il se propose toujours le soulagement de l'humanité souffrante. Nous citerons: 1° *Etat des prisons en Angleterre et dans le pays de Galles, avec des observations préliminaires, et un tableau de quelques prisons étrangères*, 1777, in-4, traduit en français, 1781, in-4, 2 vol. in-8; 2° *Supplément à l'ouvrage précédent avec le récit des voyages de l'auteur en Italie*, 1780, augmenté dans l'édition de 1784; 3° *Histoire des principaux lazarets de l'Europe, etc.*, avec *des obser-*

vations nouvelles sur quelques prisons et hôpitaux étrangers, et des remarques additionnelles sur celles de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, 1789, traduit en français par T.-P. Bertin, 1801, in-8. On y a joint le Traité de Méad sur la peste. 4° *Tableau de la Bastille*, traduit du français, 1780; 5° *Nouveau Code des lois pénales du grand-duc de Toscane* (Léopold II), 1789. Howard mourut le 20 janvier 1790, à la suite d'une fièvre maligne, qu'il avait prise en visitant un malade. Il était d'un caractère brusque, mais son cœur était sensible et généreux. Il était lié avec le célèbre Burke, et avec John Aikin. Le premier a prononcé son éloge, et le second a publié un *Tableau du caractère et des services publics de J. Howard*, 1791, in-8, traduit en français par Boulard, avec le titre de *Vie de Howard*, Paris, 1796, in-12. Delille, dans le poème de *la Pitié*, a chanté la philanthropie d'Howard. On lui a élevé un monument dans l'église de St.-Paul à Londres.

* HOWE (Lord Richard), célèbre amiral anglais, né en 1722, se fit remarquer de bonne heure par ses talens militaires et par son courage. Il entra au service dès l'âge de 14 ans, et se signala par plusieurs actions brillantes, qui lui valurent en 1746 le grade de capitaine de vaisseau. Son frère aîné ayant été tué en Amérique en 1758, dans une affaire contre les Français, il lui succéda dans son titre de baron d'Irlande, et fut nommé en 1770 contre-amiral et commandant en chef dans la Méditerranée. Pendant la paix qui suivit la guerre d'Amérique, il reçut le titre de premier lord de l'amirauté, et fut élevé au rang de comte de la Grande-Bretagne. La guerre qui éclata en 1793 lui fournit l'occasion de signaler de nouveau sa valeur; il obtint le commandement de l'escadre de la Manche, en qualité d'amiral de la *blanche*, et remporta une victoire complète sur l'escadre française sortie de Brest (1er juin 1794). La nouvelle de ce combat causa la joie la plus vive en Angleterre, et attira à Howe les plus grands honneurs. Le roi se rendit en personne, avec la reine, à bord de son vaisseau, et le gratifia d'une épée d'or enrichie de diamans. L'année suivante il fut nommé général des troupes de la marine, puis chevalier de la Jarretière. Il ne quitta le commandement de la flotte qu'en 1797, mais il rendit encore peu de temps après un service signalé à sa patrie, en se transportant en toute hâte à Portsmouth pour y apaiser une révolte qui s'était manifestée à bord de la flotte. Un accès de goutte termina sa vie le 5 août 1799. Sa fermeté lui avait acquis l'estime générale, et quoiqu'il maintînt sévèrement la discipline, il était chéri de ses subalternes, parce qu'ils étaient convaincus de sa stricte équité.

HOWEL (Jacques), laborieux écrivain anglais, né vers 1594 dans le comté de Caermarthen, mort en 1666 à 72 ans, fut secrétaire d'ambassade et secrétaire du conseil pendant les guerres civiles. Il possédait le latin, le grec, et parlait sept langues vivantes. Ses dépenses excessives le firent enfermer dans une prison, où il fut obligé de travailler pour vivre. Ses ouvrages en anglais sont : 1° l'*Histoire de Louis XIII*; 2° *La Forêt de Dodones* ou les *Arbres parlans*, 1640, in-fol, traduite en français, Paris, 1652, in-4; 3° *De la prééminence des rois de France, d'Espagne et d'Angleterre*, traduit en latin, Londres, 1664, in-8; 4° des *Poésies*, 1663, in-8, etc. Après avoir été zélé royaliste, il embrassa le parti de Cromwel, et fut néanmoins historiographe du roi après son rétablissement sur le trône 1666. On sent assez quel degré de véracité on doit attendre d'un historien de cette trempe.

HOYUS (André), professeur royal en grec à Douai, natif de Bruges, s'acquit une grande réputation par ses *Poésies latines*, 1587, in-8, et par son *Ezéchiel paraphrasi poetica illustratus*, 1598, in-4. On a encore de lui : *De pronuntiatione græca*, 1620, in-8, et d'autres ouvrages. Il mourut au commencement du 17e siècle, âgé de plus de 80 ans.

HOYNCK. *Voyez* Papendrecht.

HOZIER (Etienne d'), gentilhomme provençal, capitaine de la ville de Salon, né en 1547, est auteur de plusieurs *pièces de vers*, imprimées tant en fran-

çais qu'en provençal. Il travailla beaucoup sur les anciennes chartes, et a composé des *Chroniques*, assez bien faites pour le temps où il vivait. Il mourut à Aix en 1611. — Son fils, Pierre d'Hozier, né à Marseille en 1592, mort à Paris en 1660, est auteur d'une *Histoire de Bretagne*, in-fol., et de plusieurs *Généalogies.* — Charles-René d'Hozier, fils du précédent, mort à Paris en 1732, a donné le *Nobiliaire de Champagne*, Châlons, 1673, et d'autres *Ecrits* sur la noblesse de France.

HUARTE (Jean), natif de Saint-Jean-Pied-de-Port, dans la Navarre française, s'acquit au 16e siècle de la réputation, par un ouvrage espagnol, intitulé : *Examen de ingenios par las sciencias.* Ce livre a été traduit en italien par Camilli, Venise, 1582, in-8, en latin par Æsch. Major, Halle, 1662, in-8, et en français, par Vion de Dalibray, Paris, 1645, 1658 et 1675, in-8, et par Savinien d'Alquié, Amsterdam, 1672. On estime l'édition de Cologne, in-12, de 1610.

* HUBE (Michel-Jean), savant polonais, né à Thorn en 1737, était en 1765 secrétaire du sénat de cette ville. Plus tard il remplit les mêmes fonctions à la cour de Stanislas-Auguste Poniatowski ; enfin il fut chargé de la direction du corps des cadets de Varsovie. Il mourut en 1808, après avoir publié plusieurs ouvrages dont les principaux sont : 1° *de Figura telluris*, Gottingue, 1761 ; 2° *Réflexions sur l'architecture*, Leipsick, 1765 ; 3° *Traité de physique*, Cracovie, 1783 ; 4° *Lettres de physique*, 4 vol. Varsovie, 1791 ; 5° *La physique pour les écoles nationales*, Cracovie, 1792, qu'il composa par ordre de la commission d'éducation, qui fut traduit en polonais et adopté pour l'enseignement des écoles publiques. Ces ouvrages sont écrits en allemand qui est la langue généralement adoptée à Thorn.

HUBENS (Jacques-Joseph de), doyen de la célèbre église collégiale de Saint-Martin à Liége, mort dans cette ville le 25 mai 1780, à 68 ans, s'est fait connaître dans presque toutes les provinces catholiques par son zèle pour l'adoration du Saint-Sacrement. Pour étendre non seulement dans toute l'Europe, mais jusque dans les deux Indes, l'*Association de l'adoration perpétuelle*, il n'a épargné ni fatigues, ni dépenses, ni sollicitations, ni aucun des moyens qu'une piété active peut imaginer et employer. On lui doit la publication d'un grand nombre d'ouvrages de piété. C'était un homme singulièrement recommandable par la simplicité et l'innocence de ses mœurs, la douceur et la tranquillité de son caractère. On a remarqué comme une circonstance singulière, qu'il est mort le jour même où le grand objet de son zèle recevait dans toute l'étendue de l'Eglise catholique les honneurs du plus glorieux triomphe ; jour auquel il avait constamment souhaité de mourir, et auquel il était parvenu à se persuader qu'il mourrait en effet. Un théologien distingué a fait à son sujet un beau discours sur ce passage du quatrième livre de l'Imitation de J.-C. ch. 14 : *O vere ardens fides eorum ! Probabile existens argumentum sacræ præsentiæ tuæ.*

HUBER (Samuel), était originaire de Berne, et professeur en théologie à Wittemberg vers l'an 1592. Luther avait enseigné que Dieu déterminait les hommes au mal comme au bien : ainsi Dieu seul prédestinait l'homme au salut ou à la damnation ; et, tandis qu'il produisait la justice dans un petit nombre de fidèles, il déterminait les autres au crime et à l'impénitence. Huber ne put s'accommoder de ces principes ; il les trouva contraires à l'idée de la justice, de la bonté et de la miséricorde divine. Il enseigna que Dieu voulait le salut de tous les hommes, que Jésus-Christ les avait tous rachetés, et qu'il n'y en avait pas un pour lequel Jésus-Christ n'eût satisfait : de sorte que les hommes n'étaient damnés que par leur propre volonté, et en abusant de leur liberté. Cette doctrine raisonnable fit chasser Huber de son université. On a de lui l'*Explication* des chapitres 9, 10 et 11 de l'*Epître aux Romains*, in-8.

HUBER (Ulric), publiciste allemand, né à Dockum en 1636, devint professeur en droit à Franeker, président de la cour

suprême de Frise, et mourut en 1694, après avoir eu de grands démêlés avec le célèbre Périzonius. On a de lui : 1° *De Jure civitatis*, 1708, in-4. 2° *Jurisprudentia Frisica*; 3° *Specimen philosophiæ civilis*; 4° *Prælectiones juris civilis*, Francfort, 1749, 3 vol. in-4. ; on en a donné une belle édition à Louvain, en 1766, en 3 vol. in-4, avec des notes où le fanatisme de l'auteur est souvent redressé avec autant de modération que de raison. Ces notes sont de M. Le Plat, qui depuis a paru moins éloigné des idées de Huber sur l'Eglise catholique et ses pontifes.

HUBER (Marie), née à Genève en 1695, morte à Lyon, le 13 juin 1753, âgée d'environ 59 ans, est connue par plusieurs ouvrages qui ont eu quelque cours, entre autres par des *Lettres sur la religion essentielle à l'homme*, 1739 et 1754, 6 parties in-12. Cet ouvrage a essuyé de justes censures ; l'auteur se borne au pur déisme. Elle publia aussi : *Systèmes des théologiens anciens et modernes, conciliés par l'exposition des différens sentimens sur l'état des âmes séparées des corps*, 2e édition, 1739, in-12. Elle attaque, dans cet ouvrage, le dogme des peines éternelles, ce qui lui attira des justes et nombreuses critiques des catholiques et des protestans. Mademoiselle Huber était elle-même protestante. Elle avait assez d'esprit pour sentir l'inconséquence des principes de sa secte, et crut se tirer d'embarras en se jetant de plein gré dans les erreurs où ils conduisent.

* HUBER (Jean-Rodolphe), peintre, né à Bâle en 1658, fut élève de Joseph Werner, de P. Tempesta et de C. Maratti, alla en Italie étudier les chefs-d'œuvre des grands maîtres. Il s'attacha particulièrement à la manière du Tintoret, et il eut l'habileté d'imiter de très près son dessin, son feu, ses beautés, et même ses défauts. Son pinceau est léger, expressif : son coloris vif est plein de feu. Le nombre de ses tableaux est immense. Il mourut à Bâle en 1758.

* HUBER (Michel), littérateur distingué, né en 1727 à Frontenhausen en Bavière, vint fort jeune à Paris, se lia avec plusieurs hommes de lettres célèbres, et fournit beaucoup d'articles de littérature allemande au *Journal étranger*, rédigé alors par MM. Arnaud et Suard. En 1766, il fut appelé à l'université de Leipsick, pour y enseigner la langue française. Il mourut dans cette ville le 15 avril 1804. Il joignait à beaucoup de talens un caractère plein de franchise, de candeur et de bonté. Il a rendu de grands services aux lettres, en établissant, par ses traductions, les premières communications littéraires qui aient existé entre la France et l'Allemagne. C'est lui qui le premier traduisit en français les *idylles* et les *poèmes* de Gessner. On lui doit encore plusieurs autres traductions françaises d'ouvrages allemands : 1° *Lettre de M. l'abbé Winckelmann sur les découvertes d'Herculanum, à M. le comte de Bruhl*, Paris, 1764, in-4. Il a publié, in-8, des *Mémoires pour servir à l'histoire de la vie et des ouvrages* de ce célèbre écrivain. 2° *Choix de poésies allemandes*, 1766, 4 vol. in-12. 3° *Wilhelmine*, 1769, in-8. 4° *Lettres choisies de Gellert*, avec l'éloge de l'auteur, 1770, in-8. 5° *Réflexions sur la peinture par Hagedorne*, 1775, 2 vol. in-8. 5° *Histoire de l'art de l'antiquité, par Winckelmann*, Leipsick, 1781, 3 vol. in-4, nouvelle édition revue par Jansen, Paris, 1793-1803, 3 vol. in-4. 6° *Lettres philosophiques sur la Suisse, par Meiners*, 1786, 2 vol. in-8. 7° *Notice générale des peintres rangés par écoles, précédées de l'histoire de la gravure et de la peinture*, Leipsick, 1787, in-8, nouvelle édition refondue avec Rost, sous le titre de *Manuel des curieux et des amateurs de l'art*, 1797-1808, 9 vol. in-8. 10° *Le nouveau Robinson, par Campe*, 1793, in-8. On a encore de lui *le Catalogue du cabinet d'estampes de Brandes*, 1793-96 ; 2 vol. in-8. — Son fils (Louis-Ferdinand), mort à Ulm le 25 décembre 1804, dirigeait l'excellente gazette de cette ville, et travaillait depuis la mort de Posselt aux *Annales de l'Europe*. Il a composé en allemand et traduit en cette langue

plusieurs ouvrages anglais et français, dont on peut voir le détail dans une *Notice* sur sa vie, mise à la tête de ses *OEuvres posthumes* publiées par sa veuve, Tubingen, 1807-1810, 2 vol. in-8.

HUBERT (Saint), l'apôtre des Ardennes, évêque de Maëstricht, succéda à saint Lambert en 667, selon le Père Roberti et le Père Fisen; mais, selon les agiographes d'Anvers, en 709. Il transféra le corps de son saint prédécesseur de Maëstricht à Liége, et le plaça dans l'église qu'il fit bâtir à l'endroit même où il avait subi le martyre : il y plaça en même temps le siége épiscopal. Il convertit à la foi un grand nombre d'infidèles dans les Ardennes; ce qui lui mérita le nom d'*Apôtre* de ce pays. Il mourut à Terwueren en Brabant, le 20 mars 727. Son corps fut porté à Liége et déposé dans l'église collégiale de Saint-Pierre. En 817, on le transporta, avec la permission de l'évêque Walcandus et de l'empereur Louis le Débonnaire, à l'abbaye d'Andain en Ardennes, qui porte aujourd'hui son nom. C'est dans ce monastère qu'on mène ceux qui ont été mordus des chiens enragés. Le Père Le Brun a tâché de prouver que quelques pratiques observées à cet égard étaient superstitieuses; mais le Père Roberti, jésuite, en a pris la défense. Les Pères Martenne et Durand les ont aussi justifiées dans leur *Voyage littéraire*, t. 3, p. 146. Du reste, plusieurs de ces observances, qui pouvaient paraître inutiles ou suspectes, ont été retranchées dans les derniers réglemens donnés aux pèlerins de Saint-Hubert en 1775. (*Voyez* ROBERTI.) La ville de Liége regarde saint Hubert comme son fondateur et son premier évêque. Il y a un ordre militaire des chevaliers de Saint-Hubert, institué par Gérard V, duc de Clèves et de Gueldre, en mémoire de la victoire que ce prince remporta en 1444, le jour de Saint-Hubert, sur la maison d'Egmont, qui lui disputait ses états. Les chevaliers portaient dans l'origine un collier d'or, orné des attributs des chasseurs, et auquel était attachée une médaille représentant saint Hubert; mais une partie des états que possédaient autrefois les ducs de Clèves étant passée à l'électeur palatin du Rhin, les chevaliers portent depuis un collier d'or avec une croix et l'image de saint Hubert.

HUBERT (Matthieu), prêtre de l'Oratoire, né à Châtillon dans le Maine, mort à Paris en 1717, à 77 ans, avait étudié au Mans sous Marcaron. Il remplit les chaires les plus brillantes des provinces, de la capitale et de la cour, avec beaucoup de succès. Le Père Bourdaloue l'entendait lorsqu'il pouvait; et le jésuite mettait l'oratorien au nombre des premiers prédicateurs de son temps. Le Père Hubert méritait encore son estime par sa tendre piété, et surtout par sa profonde humilité. Il disait que « Massillon, son confrère, devait prêcher aux maîtres, et » lui aux domestiques. » Une personne de distinction lui ayant rappelé dans une grande compagnie qu'ils avaient fait leurs études ensemble : « Je n'ai garde de » l'oublier, lui répondit Hubert : vous » aviez alors la bonté de me fournir des » livres et de me donner vos habits. » Ses *Sermons*, publiés à Paris en 1725, en 6 vol. in-12, ont satifait les gens de goût et les personnes pieuses. « Sa manière » de raisonner (dit le Père de Monteuil, » éditeur de ce recueil) n'avait point cette » sécheresse qui fait perdre quelquefois » l'onction du discours; et sa façon de » s'exprimer ne tenait rien de cette élo- » cution trop étudiée qui l'affaiblit à » force de la polir. »

HUBNER (Jean), professeur de géographie à Leipsick, et recteur de l'école de Hambourg, né en 1668 à Tyrgau dans la Haute-Lusace, mourut dans cette ville le 21 avril 1731, à l'âge de 63 ans. On a de lui une *Géographie universelle, où l'on donne une idée abrégée des quatre parties du monde*. C'est le titre de la traduction qu'on en a faite de l'allemand en français, à Bâle, 1757, 6 vol. in-12. La méthode de l'auteur est claire et facile. L'ouvrage est assez exact pour la partie de l'Allemagne (encore cela n'est-il pas général); mais il l'est beaucoup moins pour les autres pays; défaut qui lui est commun avec tous les auteurs qui parlent

des régions qu'ils ne connaissent pas. On doit porter le même jugement de son *Dictionnaire géographique*, 1 vol. in-8, dont on a fait plusieurs éditions; la dernière est de Leipsick, 1781, très gros in-8 de 3045 pages, avec des planches.

HUBY (Vincent), né à Hennebon en Bretagne l'an 1608, se fit jésuite en 1625, et mourut le 22 mai 1693 à Vannes, où on lui a élevé un mausolée en marbre. Son zèle infatigable pour toutes les fonctions du saint ministère et sa tendre piété l'ont rendu cher à ceux qui sont animés du même esprit. Il le communiquait, non seulement par ses discours, son exemple, mais aussi par de petits livres de piété qu'il composait et qu'il distribuait. On estime particulièrement ses *Considérations propres à faire naître et entretenir l'amour divin dans nos cœurs*, et sa *Retraite*. On a donné une édition de ses *OEuvres* à Paris, 1765. Il avait introduit dans le diocèse de Vannes l'adoration perpétuelle du Saint-Sacrement, et établi plusieurs maisons de retraite. Sa *Vie* a été écrite par Pierre Phonamie, dans le Recueil des *Vies* des fondateurs des maisons de retraite, Nantes, 1698, in-12.

* HUDDART (Joseph), célèbre géographe anglais, né en 1741. Il était fils d'un cordonnier du village d'Allenby, dans le duché de Cumberland. Il s'adonna à la pêche des harengs qui vinrent en grande quantité visiter le golfe de Fortz, vers l'année 1757. Cette occupation, conforme à ses goûts, le détermina à étudier la construction navale et l'astronomie, pour devenir un marin accompli. Il parvint en effet à réunir à un haut degré de connaissances pratiques, une science très profonde, et fournit bientôt la preuve de ses rares talens dans la construction d'un navire qui est sorti tout entier de ses mains, et dans les cartes marines qu'il dressa et qui sont fort estimées. Il fit plusieurs voyages sur le navire qu'il avait construit. Il sonda les divers ports et les baies du canal de St.-George, dont il fut dans la suite chargé de dresser la carte. Ce travail difficile fut achevé en 1777, et l'exactitude en a été reconnue par les plus habiles ingénieurs marins. La Compagnie des Indes, instruite de ses talens, l'avait déjà engagé à son service; il fit pour elle plusieurs voyages en Asie, avec la qualité de capitaine de navire. L'éclipse des satellites de Jupiter lui fournit l'occasion de déterminer la longitude de Bombay avec plus d'exactitude que les géographes n'avaient pu le faire. La Compagnie, pour le récompenser des services qu'il avait rendus à la navigation, l'admit à son retour, en 1788, au nombre de ses directeurs, et le traita avec une considération distinguée. Il a publié une *Esquisse du détroit de Gospar, passage entre les îles de Banca et Billiton*, et plusieurs *Mémoires* dans les *Transactions de la société royale de Londres*, dont il était membre. Il mourut en 1816.

HUDDE (Jean), bourgmestre d'Amsterdam, grand politique, savant mathématicien, né à Amsterdam en 1640, mort dans la même ville en 1704, à l'âge de 64 ans, est auteur de quelques *Opuscules* estimés. François Schoten les a insérés dans son *Commentaire sur la Géométrie de Descartes*.

HUDSON (Henri), pilote anglais, a donné son nom à une baie, au nord du Canada, qu'il a découverte en 1610, découverte qui avait d'abord paru de la plus grande importance, parce qu'elle semblait promettre un passage par le nord dans la mer Pacifique; mais l'inutilité des tentatives faites à ce sujet ont fait renoncer à l'espérance de réussir. (Lorsque Hudson revenait le 21 juin 1611, son équipage se révolta; on le mit dans une chaloupe avec son fils et quelques personnes qui lui étaient attachées, et depuis on n'en a plus entendu parler. Les principaux chefs de la révolte furent tués dans une rencontre qu'ils eurent plus tard avec des sauvages; d'autres moururent en route; enfin les derniers n'abordèrent en Irlande qu'au mois de septembre, après avoir essuyé toutes les horreurs de la faim.) On trouvera quelques détails sur le voyage de Hudson, dans les tomes 10 et 11 des *Petits Voyages de Debry*.

HUDSON (Jean), savant philologue,

né à Widehap, dans la province de Cumberland, vers l'an 1662, professa avec beaucoup d'applaudissement la philosophie et les belles-lettres à Oxford. Son mérite le fit choisir en 1701 pour succéder à Thomas Hype dans la charge de bibliothécaire de la bibliothèque Bodléïenne, et en 1712 pour occuper la place de principal du collége de la Sainte-Vierge à Oxford. Il remplit ces deux emplois avec distinction jusqu'à sa mort, arrivée en 1719, à 57 ans. La république des lettres lui doit de savantes *Editions* de Velleïus Paterculus, de Thucydide, de Denys d'Halicarnasse, de Longin, d'Esope, de Josèphe, des petits géographes grecs, Oxford, 1698 à 1712, 4 vol. in-8. Toutes les autres éditions d'Hudson sont in-fol., et imprimées à Oxford en différentes années.

* HUDSON (Guillaume), pharmacien et botaniste anglais, né dans le Westmoreland en 1730, mourut le 23 mai 1793. Il fut en correspondance avec Linnée, Haller et d'autres naturalistes célèbres. On lui doit *Flora anglica*, Londres, 1762, in-8; 2e édition, 1778, 2 vol., augmentée et enrichie de beaucoup de choses nouvelles. Il préparait une *Fauna anglica*, lorsqu'un incendie dévora, en 1783, sa bibliothèque et ses manuscrits.

* HUE (François), né à Fontainebleau en 1707, d'une famille ancienne et considérée dans la magistrature, acquit en 1787 la charge d'huissier dans la chambre du roi, et fut nommé en 1791 premier valet de chambre du dauphin. Dans la journée du 20 juin 1792, il contribua par sa présence d'esprit à sauver la reine: lui-même n'échappa aux massacres du 10 août qu'en se précipitant d'une des fenêtres du château dans le jardin, et de là dans la Seine, où, malgré les coups de fusil qu'on lui tira, il atteignit un bateau et se sauva. Le lendemain il pénétra aux Feuillans, et il reprit son service auprès du roi. Il l'accompagna dans la prison du Temple; mais on l'en fit sortir le 1er septembre, et on le conduisit, heureusement pour lui, à la mairie; car le massacre commença le lendemain à l'Abbaye, où il devait être transféré. Mis en liberté, il continua à se dévouer pour la famille royale, et il ne quitta la France que lorsque Madame royale en sortit en 1795. Il la suivit en Autriche, et entra au service de Louis XVIII, qui le chargea de plusieurs missions, dans lesquelles il courut toute sorte de dangers. Enfin, en 1814, il rentra en France avec ce prince, et il reçut en 1815, la commission périlleuse de retirer du trésor les diamans de la couronne, et de les faire transporter hors du royaume; il parvint heureusement à sauver ce dépôt. Rentré en France avec le roi, il mourut le 19 janvier 1819. Il était premier valet de chambre, trésorier général de la maison militaire et du domaine privé de S. M. On lui doit *Dernières années du règne et de la vie de Louis XVI*, qu'il publia pour la première fois à Londres en 1806. Cet ouvrage fut réimprimé en France en 1814 et 1816, avec quelques corrections et additions. Il est impossible de lire cette relation sans admirer le prince dont elle redit les vertus et le courage.

* HUEL (Joseph-Nicolas), prêtre du diocèse de Toul, curé et doyen de Rouceux, près de Neufchâteau en Lorraine, naquit le 17 juin 1690 à Mattaincourt, près de Mirecourt, et fut nommé à la cure de Rouceux le 8 janvier 1726. Il avait été lié avec l'abbé de Saint-Pierre lorsqu'il faisait ses études théologiques à Paris, et avait pris de lui le goût des projets. Il en forma quelques-uns dont l'exécution aurait été utile à la France; ils sont consignés dans plusieurs volumes qui sont restés manuscrits entre les mains de sa sœur, religieuse à Montmartre. C'est lui qui fit rendre les arrêts du 4 septembre 1741 et du 11 septembre 1742, par lesquels il est ordonné que les grandes routes de la Lorraine et du Barrois seront plantées de noyers, châtaigniers, ormes, frênes, à trois toises de distance d'un arbre à l'autre. Il voulut lui-même donner l'exemple, en faisant une plantation de noyers sur la route de Neufchâteau à Nancy. Le produit de ces arbres devait être employé à la dotation d'une école de filles dans la paroisse de Rouceux. Huel,

en 1762, présenta au conseil du roi Stanislas le projet d'un canal de communication entre la Méditerranée et l'Océan germanique, dont le point de contre-pente devait se trouver à Monthureux-le-Sec, entre Mirecourt et Darney. On assure que l'exécution en était très praticable. Non-seulement Huel répandait avec profusion ses *Mémoires* en France, il les faisait encore passer dans les cours étrangères; et la réputation d'homme de bien dont il jouissait, ne se bornait point à son pays. Le duc de Wurtemberg, lorsqu'il venait à Paris, se détournait de sa route pour visiter le modeste presbytère de Rouceux. Huel, en sa qualité de doyen, porta souvent la parole dans les synodes diocésains. Effrayé du danger des enterremens précipités, il fit arrêter dans une de ces assemblées, « que les curés n'enterreraient aucun de leurs paroissiens qu'il n'eût demeuré deux nuits entières sur un lit, le visage découvert, les mains et le reste du corps libres, etc. » Cette sage délibération et le discours par lequel le curé Huel l'avait provoquée ont été insérés dans le *Journal de Nancy*, 1781, supplément n° 6. On a d'Huel, *Essai sur les moyens de rendre les religieuses utiles en supprimant leurs dots*, Neufchâteau, 1750, petit in-8, sans nom d'auteur. Cet ouvrage, le seul qu'il ait fait imprimer (1), composé dans d'excellentes intentions, fut accueilli favorablement d'une partie du public, mais il excita l'animadversion de la cour souveraine de Nancy, qui le supprima. L'imprimeur fut décrété; Huel se nomma, et offrit de faire à son ouvrage les changemens qui seraient jugés nécessaires. On ignore ce qui causa cet orage: ce ne peut être ni le projet d'abolir les dots qui ont toujours été réprouvées par l'Eglise, ni celui de rendre toutes les religieuses utiles, qui n'a en lui rien de condamnable. On ne peut justifier la sévérité de la cour souveraine qu'en supposant que le livre contenait quelque chose de répréhensible, que le curé pourtant offrait de supprimer. Le procureur-général s'opposa à la réimpression, même avec ces changemens. Huel mourut dans sa cure le 3 septembre 1776. C'était un homme d'esprit, instruit, très ardent, et vivement épris de la passion du bien public.

(1) Le *Dictionnaire des anonymes*, tom. 4, pag. 232, lui attribue un *Essai sur la crainte de la mort*, in-12. Il ne cite ni la date ni le lieu de l'impression. Les détails de cet article sont dus à M. F. de Neufchâteau.

HUERGA (Cyprien de la), religieux espagnol de l'ordre de Cîteaux, enseigna l'Ecriture sainte dans l'université d'Alcala, et mourut en 1560. On a de lui de savans *Commentaires* sur quelques livres de l'Ecriture sainte, savoir: 1° sur Job; 2° sur les *Psaumes*; 3° sur le *Cantique des Cantiques*, etc.

* HUERTA (Vincent-Garcia de la), poète espagnol, naquit à Zafra en Estramadure, le 24 janvier 1729. Il se déclara le chef du parti qui défendait la gloire des anciens classiques espagnols contre don Ignace de Luzan, qui était à la tête du parti des innovateurs, c'est-à-dire de ceux qui voulaient introduire l'école française dans le théâtre et dans la poésie espagnole. La Huerta prétendait qu'on pouvait suivre les anciens auteurs sans tomber dans leurs défauts, et il le prouva en publiant trois excellens ouvrages; son églogue des *Pêcheurs* (1760), son *Jupiter conservateur*, poème mythologique en stances, lu à la distribution des prix, et sa tragédie de *Rachel* jouée pour la première fois à Madrid en 1778. Cette pièce occupe une place distinguée parmi les tragédies régulières que possède la littérature espagnole, et a été traduite en italien, en anglais, et en allemand; elle eut beaucoup de succès, comme l'*Ataulphe*, *Virginie*, *Numance*, et celles des nouveaux auteurs classiques, *Cienfuegos*, *Moratin*, *Quintana*, etc. La Huerta fut nommé bibliothécaire royal en 1759, et membre de l'académie espagnole en 1762. Ses autres ouvrages sont: 1° *Bibliothèque militaire espagnole*, Madrid, 1760, in-8; 2° *OEuvres poétiques*, ib., 1778, 2 vol. in-8. 3° *Théâtre espagnol*, ib., 1785, 1788, 16 vol. in-4 ou in-8. Il a réuni dans ce recueil les pièces régulières de l'ancien théâtre de sa nation. Dans sa préface, il s'élève contre Voltaire, Signorelli, Linguet, etc., qui ont

critiqué ce théâtre, peut-être sans assez connaître la langue espagnole, et toujours avec trop de rigueur. Huerta a traduit la *Zaïre* de Voltaire; il est mort à Madrid en 1797.

HUESCAR, ou HUASCAR, roi du Pérou, fut massacré par son frère cadet et bâtard Atabaliba, qui usurpa la souveraineté et fit mourir tous les descendans de Manco-Capac. Les Espagnols, dont Huescar avait imploré le secours, vengèrent sa mort sur le cruel et perfide Atabaliba, dans le courant de l'année 1533. *Voyez* ce nom.

HUET (Pierre-Daniel), évêque d'Avranches, né à Caen le 8 février 1630, acheva son cours de belles-lettres à 14 ans, étudia en philosophie sous le Père Pierre Membrun, jésuite, et devint en peu de temps géomètre, mathématicien, théologien, antiquaire et poète. Il alla à Paris en 1650, où il prit du goût pour la philosophie dans les Principes de Descartes, et pour l'érudition, dans la Géographie sacrée de Bochart. Il accompagna ce dernier en Suède, en 1652, où Christine lui fit l'accueil dont elle honorait les savans les plus distingués. De retour dans sa patrie, il institua une académie de physique, dont il fut le chef, et à laquelle Louis XIV fit sentir les effets de sa libéralité. En 1670, le grand Bossuet ayant été nommé précepteur du dauphin, Huet fut choisi pour sous-précepteur. C'est alors qu'il forma le plan des éditions *ad usum delphini*; éditions qu'il dirigea en partie. Ses services furent récompensés par l'abbaye d'Aunai en 1678, et en 1685 par l'évêché de Soissons, qu'il permuta avec Brulart de Syllery, nommé à celui d'Avranches. Les travaux de l'épiscopat ne purent ralentir ses travaux littéraires. Comme il se tenait continuellement enfermé dans son cabinet et dans sa bibliothèque, ses domestiques craignant de l'interrompre, répondaient à ceux qui venaient lui parler d'affaires, qu'il étudiait: « Eh! pourquoi, dirent un » jour de bonnes gens, le roi ne nous a- » t-il pas donné un évêque qui ait fait ses » études? » Voyant que le temps qu'il voulait donner au travail l'empêchait de remplir les devoirs de l'épiscopat, il se démit de cet évêché, et obtint à la place l'abbaye de Fontenay, près de Caen. Il se retira peu de temps après chez les jésuites de la maison professe à Paris, auxquels il légua sa bibliothèque; il y vécut partageant ses jours entre l'étude et la société des savans, jusqu'à sa mort, arrivée le 26 janvier 1721, à 91 ans. Il était de l'académie française. L'érudition chez Huet n'était ni sauvage ni rebutante. Humain, affable, prévenant, d'une conversation aisée et agréable, il instruisait les savans, et savait plaire aux ignorans même. Sa politesse découlait de son caractère; c'était la douceur d'un littérateur indulgent. Ce prélat a beaucoup écrit en vers et en prose, en latin et en français. Ses principaux ouvrages sont: 1° *Demonstratio evangelica*, Paris, 1679, in-folio.; c'est l'époque de la première édition de cet ouvrage fameux. Elle renferme plusieurs passages que Huet retrancha dans la seconde, donnée aussi à Paris en 1690, in-folio. Celle-ci est cependant plus ample, malgré les retranchemens, et c'est pourquoi les curieux réunissent les deux éditions. Celle de Naples en 1731, en 2 vol. in-4, a été faite sur celle de Paris, 1690. Cet ouvrage est un prodige d'érudition, et suffirait seul pour donner l'immortalité à à son auteur. Ceux qui ont dit qu'il était faible en raisonnemens avaient peut-être quelque intérêt à le trouver tel. Ils n'ont pas considéré que c'était une démonstration historique, un argument de fait, un groupe d'événemens, de prophéties, de figures; un tableau de rapports si multipliés, si visibles; un ensemble si bien lié dans toutes ses parties, que la démonstration se forme d'elle-même, sans qu'il soit besoin de la réduire en forme dialectique. 2° *De claris interpretibus, et de optimo genere interpretandi*, La Haie, 1683, in-8; 3° une *Edition* des Commentaires d'Origène sur l'Ecriture sainte, Rouen, 1668, 2 vol. in-fol., en grec et en latin; Cologne, 1685, 3 vol. in-fol.; 4° un savant traité de l'*Origine des romans*, in-12, à la tête de celui de *Zaïde*. Il regardait ce genre de livres,

quand ils sont sagement écrits, « comme » propres à tromper l'homme par l'appât » du plaisir, adoucir la vérité des pré» ceptes par l'agrément des exemples, » et corriger ses défauts en les condam» nant dans les autres. » 5° *Quæstiones Alnetanæ de concordia rationis et fidei*, Caen, 1690, in-4; 6° *Traité de la faiblesse de l'esprit humain*, Amsterdam, 1723, in-12, traduit en latin, Amsterdam, 1738, et en allemand, par Christian Gross, Francfort, 1724, avec des notes où le commentateur prétend réfuter le texte. Ce Traité est une traduction de la première partie de *Quæstiones Alnetanæ*. Quelques savans ont cru y voir une espèce de plagiat des Hypothèses pyrrhoniennes de Sextus Empiricus; mais les deux ouvrages sont très différens. Voltaire (Siècle de Louis XIV) dit que ce Traité a fait beaucoup de bruit, et a paru à quelques-uns démentir sa *Démonstration évangélique*, mais un critique moderne, remarque que ceux-là n'ont sans doute pas fait attention que l'on trouve les mêmes principes dans les préliminaires de la Démonstration. Le dessein de Huet est de montrer que le système des anciens sceptiques, réduit à de certaines bornes, n'est pas si déraisonnable qu'on le croit communément, qu'il n'est point opposé aux preuves de la religion, qui resterait démontrée quand même le doute se répandrait sur la plupart des sciences humaines, et qu'enfin les démonstrations morales ne le cèdent point aux démonstrations mathématiques; 7° *De la situation du paradis terrestre*, Amsterdam, 1701, in-12; 8° *Histoire du commerce et de la navigation des anciens*, in-12, réimprimée à Lyon, chez Duplain, in-8, en 1763. Ces deux ouvrages renferment une érudition immense. Le premier satisfit les curieux, et le second les bons citoyens. 9° *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, 1718, in-12; 10° des *Poésies* latines et grecques, des *Odes*, des *Elégies*, des *Eglogues*, des *Idylles*, des *Pièces héroïques*, et son *Voyage en Suède*, Utrecht, 1700, in-12. Quelques-uns lui attribuent un *Poème sur le sel*, mais il est de Joseph Thoulier d'Olivet. Les vers de ce prélat respirent l'antiquité; la latinité en est aussi pure qu'élégante. 11° *Censura philosophiæ cartesianæ*, in-12; critique qui suppose autant de connaissances dans la bonne physique que de justesse dans le raisonnement. L'auteur dévoile et détruit plusieurs erreurs de Descartes. 12° *Origines de Caen*, Rouen, 1706, in-8; 13° *Diane de Castro*, 1728, in-12. Il orna de *notes* le *Manilius ad usum delphini*, donné par du Fay. L'abbé de Tillader fit imprimer, après la mort d'Huet, 2 vol. in-12 de *Dissertations* et de *Lettres*, presque toutes de ce prélat. (*Voyez* son *Eloge* au-devant de l'*Huetiana*, in-12, recueil qui renferme des *Pensées diverses* et des *Poésies* : il a été publié par l'abbé d'Olivet, son ami et son confrère d'académie, à qui le savant évêque l'avait confié.) On trouve des détails sur sa vie dans d'autres éloges de ce prélat qui se trouvent dans le recueil de l'académie de Caen pour 1766. Huet est un des trois prélats qui ont le plus honoré le siècle de Louis XIV par leurs lumières. Le mérite de Fénélon et de Bossuet balance depuis longtemps les suffrages : pourquoi ne placerait-on pas avec eux, dans cette espèce de concurrence, l'illustre évêque d'Avranche? Son savoir a peut-être moins de grâces françaises, mais il a plus de grâces grecques et latines; il a moins d'éclat, mais peut-être plus de profondeur, et certainement plus de variété et d'étendue. L'usage modeste et sans prétention qu'il en a fait, le silence et la retraite qui l'ont dérobé aux yeux des hommes, semblent ajouter encore aux titres de sa gloire.

HUFNAGEL (Georges) naquit à Anvers en 1545, et mourut en 1600. Ses parens voulurent en faire un architecte, mais la nature en fit un peintre. L'empereur Rodolphe employa son pinceau à représenter toutes sortes d'animaux, genre dans lequel il excellait. Cet artiste s'est encore acquis quelque réputation dans la poésie allemande et latine. Il eut un fils qui se distingua comme lui dans la peinture.

HUGBALDUS, religieux bénédictin, florissait vers l'an 880, et composa en l'honneur de Charles le Chauve, un poème *De laude calvorum*, dont tous les mots commençaient par un C. Ce pénible ouvrage lui acquit moins de considération que ses connaissances théologiques, et son application à l'Écriture sainte et à diverses sciences. Trithème en parle en ces termes : *Hugbaldus, monachus elvonensis, natione Gallus, vir tam in divinis Scripturis quam in sæcularibus litteris eruditissimus, in musica, poetica, philosophia, oratoria et cæteris artibus, nulli eo tempore secundus.* Il a écrit plusieurs *Traités sur la musique*, et entre autres sur l'*Harmonie* ou *Diaphonis*.

HUGHES (Jean), né dans le Wiltshire, en 1677, était d'un tempérament valétudinaire, qui l'obligeait à ne s'occuper que des arts agréables, tels que le dessin, la poésie et la musique. Il termina sa vie en 1720, à 42 ans. Il est regardé par les Anglais comme un de leurs plus agréables écrivains. Ses *Poésies* ont été publiées en 1739, 2 vol. in-12. On y trouve une *Ode au Créateur de l'univers*, qui passe pour un des plus beaux morceaux lyriques anglais; et le *Siége de Damas*, tragédie pleine d'esprit, de détails touchans et de situations intéressantes. Cet auteur, ami et compatriote d'Addisson, eut beaucoup de part au *Spectateur anglais*, ouvrage périodique très estimé, si on en retranche les injures contre l'Eglise romaine, etc.

HUGO. *Voyez* HUGON.

HUGO, ou HUGON, ou HUGUES (Herman), jésuite, né à Bruxelles, en 1588, mort de la peste à Rhinberg en 1629, est auteur d'un traité savant *De militia equestri antiqua et nova*, Anvers, 1630, in-fol., avec des planches en taille-douce. Il s'est aussi distingué sur le Parnasse latin par ses *Pia desideria*, etc., Paris, 1654, in-32, à l'instar des Elzevirs, avec des figures d'un goût singulier, mais qui expriment des vérités saintes, et nourrissent les sentimens d'une tendre piété. Ce recueil, contenant 45 pièces, est divisé en trois livres. Le premier a pour titre : *Gemitus animæ pœnitentis*; le deuxième, *Vota animæ sanctæ*; le troisième, *Suspiria animæ amantis*. Ce sont divers passages de l'Ecriture mis en action, et exprimés par des emblèmes qui en rendent le sens plus sensible, et le souvenir plus durable. L'auteur commente ces passages par de longues paraphrases en vers élégiaques qui semblent contraster un peu avec l'onction et la simplicité sublime de ses divins modèles. Il versifie assez bien; il est même souvent poète; mais il n'est pas inspiré de la muse de David. On a encore de lui : 1° *Obsidio Bredana ductu Ambros. Spinolæ perfecta*, Anvers, 1629, in-fol. Il avait été présent à ce siége formé par le célèbre Ambroise Spinola en 1625. Cet ouvrage a été traduit en espagnol. 2° *De prima scribendi origine et universæ rei litterariæ antiquitate*, Anvers, 1617, in-8; ouvrage savant et très bien écrit.

HUGO (Charles-Louis), Lorrain, chanoine prémontré, docteur en théologie, abbé d'Estival, évêque de Ptolémaïs, mourut à Estival en 1739, à l'âge de 72 ans. On a de lui : 1° les *Annales des Prémontrés*, Nancy, 1756, en 2 volumes in-fol., en latin; elles sont pleines de recherches. On y trouve la description et le plan des monastères, et l'histoire de l'ordre. Quelques inexactitudes font tort à cet ouvrage, dont les deux tomes se relient ordinairement en un seul volume. 2° la *Vie de saint Norbert, fondateur des Prémontrés*, Luxembourg, 1704, in-4, la meilleure que l'on ait, quoiqu'elle ait essuyé quelques critiques; 3° *Lettres à l'abbé de Lorko*, en défense de cette *Vie*, Nancy, 1725; 4° *Sacræ antiquitatis monumenta historico-dogmatica*, 1705; 5° *Traité historique et critique de la maison de Lorraine*, in-8, Nancy, sous le titre de Berlin, 1711. Dom Hugo se cacha sous le nom de *Baleicourt*, pour donner un plus libre cours à sa plume. Cet ouvrage est plein de traits hardis qui déplurent en France : il fut flétri par arrêt du parlement en 1712. L'année d'après, il fit imprimer un autre ouvrage sur la même matière, intitulé : *Réflexions sur deux*

ouvrages concernant la maison de Lorraine, in-8; ces deux ouvrages ne se trouvent pas communément rassemblés. On a encore de lui une *Réfutation du système de M. Faydit*, Luxembourg, 1699, in-12. Ce prélat avait de l'érudition et de la vivacité ; ses ouvrages prouvent l'une et l'autre. Pour avoir une connaissance plus étendue des ouvrages de Hugo, on peut consulter la *Bibliothèque de Lorraine* de dom Calmet, col. 512 et suiv.

* HUGO (Le général J.-L.-S.), naquit à Nancy en 1774. Il entra au service comme soldat dès l'âge de 16 ans, et devint officier en 1790. Elevé au grade d'adjudant-général, il suivit en Espagne Joseph Buonaparte, qui le décora d'un *ordre* nouveau, qui eut une existence aussi éphémère que la royauté de celui qui le conférait. Nommé gouverneur de la ville d'Avila, Hugo leva, en 1809, un régiment de chasseurs à cheval, qui suivit le sort des autres régimens espagnols formés dans la Péninsule; c'est-à-dire, qu'après s'être laissés équiper et armer, ils désertaient à la première occasion favorable pour aller joindre leurs compatriotes, insurgés contre le gouvernement de Buonaparte. L'année suivante, le général Hugo s'empara de la ville de Cifuentes, et remporta quelques succès près de Badajoz; il parvint, après un combat meurtrier à déloger les Espagnols d'une forte position, à Hita, les contraignant à se replier vers le Tage. Napoléon le rappela en 1813, le créa général de brigade, et le chargea du commandement de Thionville, qu'il défendit avec talent et courage contre les Alliés. Lors de la restauration (1814), Louis XVIII le conserva dans son grade et lui accorda la croix de Saint-Louis. Le retour de Napoléon de l'île d'Elbe ramena les Alliés en France, et le général Hugo, qui se rangea, à ce qu'il paraît sous les drapeaux de l'ex-empereur, fut encore chargé de la défense de Thionville, que les Prussiens vinrent attaquer. Il les repoussa avec intrépidité, et sut contenir la garnison qui, ne déférant pas aux ordres réitérés du roi, de se rendre, voulait s'ensevelir sous les ruines de la place, dont la conservation est due à la fermeté de caractère de ce général. Ayant passé aux Etats-Unis en 1816, il y demeura quelques années, revint ensuite en France et mourut à Paris le 30 janvier 1828, âgé de 55 ans. Il s'était occupé à rédiger sur ses campagnes des *Mémoires* qui ont paru il y a peu d'années, 3 vol. in-8; il travailla également à un traité *De la défense des places fortes;* mais l'ouvrage n'a point été publié.

HUGOLIN (Barthélemi), canoniste de Lombardie, mort en 1618, est auteur de plusieurs ouvrages en latin qui sont estimés. Il présenta son *Traité des sacremens* (Rimini, 1587, in-fol.) au pape Sixte V, qui le récompensa en pontife libéral.

HUGON (Pierre), jésuite suisse, né à Lucerne vers 1587, entra dans la société en 1606, âgé de 19 ans. Après avoir enseigné dans différens colléges, il se livra à la prédication, et continua cet utile et pieux exercice pendant 36 ans. Envoyé supérieur à Amberg dans le Haut-Palatinat, il y contribua beaucoup à la propagation de la religion catholique. Revenu dans sa patrie, il fut recteur du collége de Fribourg, et y mourut, à la suite d'un catharre, le 19 décembre 1651. Il a laissé une *Vie* latine de Nicolas van der Flue (*Nicolai de Rupe*), ermite célèbre par une abstinence de 27 ans, Fribourg, 1636, in-12, réimprimé avec des notes par les bollandistes, dans les *Acta sanctorum*, tom. 3. pag. 298, pour le mois de mars; 2° *Apologie de la religion catholique romaine*, en allemand, Fribourg, 1651; 3° *Manuel des catholiques*, en allemand, Ingolstadt, etc.

* HUGTENBURGK (Jean Van), peintre hollandais, mort en 1733, âgé de 77 ans. Il excellait à représenter les batailles et les chasses. C'est de lui que sont les batailles du prince Eugène et de Marlborough.—Son frère Jacques Van, né à Harlem en 1639, peignait des animaux.

HUGUES (Saint), né en 1053 d'une famille illustre, évêque de Grenoble en 1080, reçut saint Bruno et ses compagnons, et les conduisit lui-même à la

grande Chartreuse. Il mourut en 1132, avec la joie d'avoir donné à l'Eglise une pépinière de saints. On a de lui un *Cartulaire*, dont on trouve des *fragmens* dans les *OEuvres posthumes* de Mabillon, et dans les *Mémoires du Dauphiné*, d'Allard, 1711, 2 vol. in-fol.

HUGUES de Cluny (Saint), né à Semur en Briennois, l'an 1024, était d'une maison distinguée, qui descendait des anciens ducs de Bourgogne. Ayant rejeté les vues d'ambition que sa naissance pouvait lui inspirer, il se consacra à Dieu dans l'ordre de Cluny. Son mérite et sa piété l'en firent élire abbé, après la mort de saint Odilon en 1040. Il gouverna cette grande famille avec autant de zèle que de prudence. Une mort sainte vint terminer ses travaux en 1109, à 85 ans. A l'aide des libéralités d'Alphonse IV, roi de Castille, il fit bâtir l'église qui subsiste encore à Cluny. Cet ordre fut de son temps au plus haut point de sa splendeur, mais il commença à déchoir après sa mort. Il ne nous reste de lui que sept *Lettres* entre un grand nombre qu'il avait écrites; des *Statuts* et *Réglemens*, où l'on voit la vie que l'on menait dans le célèbre monastère dont il était le chef; et quelques ouvrages ascétiques, pleins d'onction et de piété. On trouve ces pièces dans la *Bibliotheca cluniacencis*, pag. 491 et suiv.

HUGUES-CAPET, chef de la troisième race des rois de France, était comte de Paris et d'Orléans. La noblesse de sa maison était très ancienne, et se perdait dans la nuit des temps : il descendait, dit-on, de Charlemagne, et comptait déjà parmi ses aïeux deux rois élus par les suffrages des grands. A cette époque, le pouvoir politique n'était exercé que par les seigneurs vassaux de la couronne, au nombre de huit, savoir : le duc de Gascogne, le duc d'Aquitaine, le comte de Toulouse, le duc de France, le comte de Flandre, le duc de Bourgogne, et le duc de Normandie, duquel la Bretagne relevait. L'héritier légitime de la couronne, Charles, oncle du dernier roi, Louis V et fils de Louis d'Outremer, duc de la Basse-Lorraine, fut exclu sous le prétexte qu'il s'était fait vassal du roi de Germanie, et Hugues-Capet fut proclamé roi de France à Noyon en 987. Battu d'abord par Charles, qui prit Laon, seul domaine de la couronne à cette époque, Hugues s'empara ensuite par trahison, de cette ville, et fit prisonnier Charles et Arnould, archevêque de Reims, parent de Charles. Il les fit conduire à Orléans. Un concile déposa Arnould parce qu'il avait secondé les vues de Charles, après avoir reçu son archevêché de Hugues; mais Rome s'opposa à la décision du concile, et ces débats durèrent jusqu'à la mort de Hugues-Capet. Ce prince fixa sa demeure à Paris, et fit de son palais une église : c'était celle de Saint-Barthélemi, en la Cité. Il mourut en 996, à 57 ans, après en avoir régné dix. Son fils Robert, qu'il s'était associé au trône six mois après son élection, lui succéda.

HUGUES LE GRAND, comte de Paris, appelé aussi *Hugues l'Abbé* ou *Hugues le Blanc*, était fils de Robert, roi de France, et de Béatrix de Vermandois. Il fut surnommé *le Grand* à cause de sa taille et de son courage; *le Blanc*, à cause de son teint, et l'*Abbé*, parce qu'il s'était mis en possession des abbayes de St.-Denis, de St.-Germain-des-Prés, et de St.-Martin de Tours. Il fit sacrer roi à Laon, Louis IV, dit d'Outremer (*voyez* ce nom), en 936; prit Reims, donna du secours à Richard I, duc de Normandie, contre le même Louis IV; lui fit en son nom une guerre opiniâtre pour le comté de Laon, qu'il lui fallut enfin céder au roi, et fut créé, par Lothaire, son successeur, duc de Bourgogne et d'Aquitaine. Il mourut le 16 janvier 956.

HUGUES, né en 1065, abbé de Flavigni, au commencement du 12e siècle, s'étant vu enlever son abbaye par l'évêque d'Autun, qui la fit donner à un autre, supplanta à son tour, à l'instigation de l'évêque de Verdun, saint Laurent, abbé du monastère de St.-Vannes, dont il avait été moine, et garda cette dignité jusqu'en 1115; depuis ce temps, son existence est ignorée. Il est auteur d'une

Chronique en deux parties. La première est peu intéressante, et remplie de fautes; la seconde est très importante pour l'histoire de l'Eglise de France de son temps. Elle est connue sous le nom de *Chronique de Verdun*. On la trouve dans la *Bibliotheca manuscriptorum* du Père Labbe.

HUGUES de Fleury, moine de cette abbaye vers la fin du 11e siècle, a laissé: 1° deux livres *De la puissance royale et de la dignité sacerdotale*. Il tâche de marquer les limites des deux pouvoirs, spirituel et temporel, contre les empereurs qui se les arrogeaient tous les deux, et les papes qui semblaient quelquefois toucher au temporel. On le trouve dans le tome 3 des *Miscellanea* de Baluze. 2° Une petite *Chronique*, publiée par Duchesne, depuis 996 jusqu'en 1109, Munster, 1638, in-4. Elle est courte, mais bien digérée, et contient en peu de mots beaucoup de choses. Ce moine est encore surnommé *de Sainte-Marie*, du nom d'un village dont son père était seigneur. Il mourut vers l'an 1120. Le stile de cet auteur est clair, précis et plus pur que la plupart des ouvrages composés à la même époque.

HUGUES des payens (*de Paganis*), de la maison des comtes de Champagne, uni avec Geoffroi de St.-Omer et sept autres gentilshommes, institua l'ordre des Templiers, et en fut le premier grand-maître. Ces neuf chevaliers se consacrèrent au service de la religion en 1118, entre les mains de Gormond, patriarche de Jérusalem, promettant de vivre dans la chasteté, l'obéissance et la pauvreté. Le premier devoir qui leur fut imposé par les évêques était de garder les chemins, pour la sûreté des pèlerins. Comme cette nouvelle milice n'avait ni église ni logement, Baudouin II, roi de Jérusalem, leur accorda un appartement dans le palais qu'il avait auprès du temple; de là leur vint le nom de *Templiers*. Saint Bernard leur donna une *règle* approuvée par le concile de Troyes en 1128. Elle leur prescrivait l'habit blanc, et la croix rouge, la récitation de l'office divin, l'abstinence les lundis et mercredis, et presque toutes les observances monastiques. Deux siècles après leur fondation, ces chevaliers, qui faisaient vœu de combattre pour J.-C., furent accusés de le renier, et l'ordre fut aboli en 1312. (*Voy.* Molay.) Hugues des Payens mourut en 1136, regretté de tout ce qu'il y avait de chrétiens zélés en Palestine.

HUGUES de Saint-Victor, chanoine régulier de la maison de ce nom, à Paris, y professa la théologie avec tant d'applaudissement, qu'on l'appela un *second Augustin*. Les uns le font saxon, et disent qu'il embrassa la vie religieuse à Hamersleben en Saxe; d'autres prétendent qu'il était d'Ypres. Il mourut à Paris le 3 février 1140, à 44 ans. Ses ouvrages, écrits avec beaucoup de force et de dignité, ont été imprimés à Cologne en 1617, 3 vol. in-fol; c'est la bonne édition. On les a réimprimés à Rouen en 1648, 2 vol. in-fol. Ils contiennent un grand nombre de pièces qu'on lui a attribuées mal à propos, comme l'a prouvé Casimir Oudin dans son *Commentaire des écrivains ecclésiastiques*, tom. 2. Les traités *De arrha animæ* et *De sapientia Christi*, sont certainement de Hugues. Ch. G. Derling a publié une dissertation *De Hugone a Sancto-Victore*, Helmstadt, 1745, in-4.

* HUGUES DE FOSSES (Le bienheureux), en latin *Hugo Fossensis*, parce qu'il était de Fosses, bourg et abbaye autrefois du pays de Liége, maintenant du comté de Namur, était né de parens nobles, à la fin du 11e siècle, et fut le premier abbé général de Prémontré, saint Norbert n'ayant jamais pris ce titre. Il avait été élevé et formé à la piété et aux lettres dans le monastère de Fosses. Etant entré dans l'état ecclésiastique, et ayant été promu à la prêtrise, il devint chapelain de Burchard, évêque de Cambrai et chanoine de cette église. Saint Norbert, qui parcourait le Cambrésis et les pays voisins en missionnaire, apprit en passant à Valenciennes que Burchard s'y trouvait. Ils s'étaient vus à la cour de l'empereur, et avaient été liés. Norbert cru devoir une visite au prélat, et fut introduit près de lui par Hugues, comme un sim-

ple prêtre, qui portait même les livrées de la pauvreté. Reconnu et reçu par Burchard en présence de Hugues avec des marques de vénération, celui-ci eut la curiosité, lorsque Norbert fut sorti, de savoir qui était cet ecclésiastique qui, sous un vêtement si humble, obtenait un accueil si respectueux. « C'est, lui dit Burchard, Norbert, parent de l'empereur, naguère son favori, comblé alors de biens et de richesses, qu'il a quittés pour se vouer à Dieu ; autrefois courtisan envié, aujourd'hui modèle d'humilité, de pénitence et de zèle. C'est à son refus que je dois mon évêché. » Hugues fut si touché de ce grand exemple, qu'il alla trouver le saint, et lui demanda la permission de le suivre et de s'associer à ses travaux apostoliques. Devenu disciple de Norbert, Hugues ne le quitta plus ; il fut le premier des douze chanoines qui embrassèrent l'institut de Prémontré en 1120. Ce fut sur lui que saint Norbert, appelé à l'archevêché de Magdebourg, jeta les yeux pour lui succéder à Prémontré. Hugues, en 1128, se trouva à la tête de la nouvelle colonie, et elle prospéra tellement sous son gouvernement, qu'avant de mourir, il vit à son chapitre général plus de 100 abbés. Il assista en 1145 à une assemblée tenue à Chartres pour la croisade de Louis le Jeune. L'évêché de cette ville étant vacant, lui fut offert. Il le refusa. Il mourut en odeur de sainteté en 1161, et non en 1154, comme dit le Père Le Paige, et fut inhumé dans l'église de Prémontré. Il fut question dans le chapitre général de 1660, de procéder à sa canonisation ; sa dépouille mortelle fut exhumée ; mais ce projet différé, sans jamais avoir été abandonné, n'a point eu son exécution. Hugues de Fosses est auteur des ouvrages suivans : 1° les *Premières constitutions de l'ordre de Prémontré*, approuvées par Innocent II, Célestin II et Eugène III ; 2° une *Vie de saint Norbert*, que Surius et les Bollandistes ont insérée dans leur Recueil ; 3° le *Livre des cerémonies de l'ordre de Prémontré*, appelé *Ordinaire*, dont l'usage s'est conservé dans l'ordre avec quelques changemens faits par les chapitres généraux. On lui a attribué le livre des *Miracles de Notre-Dame de Soissons*, un traité intitulé *De gratia conservanda*, et quelques autres ouvrages qui ne paraissent point lui appartenir.

HUGUES D'AMIENS, archevêque de Rouen, un des plus grands et des plus savans prélats de son siècle, mourut en 1164. On a de lui trois *Livres* pour prémunir son clergé contre les erreurs de son temps, et quelques autres ouvrages. On trouve les premiers à la fin des OEuvres de Guilbert de Nogent, publiées par dom d'Achery ; et les autres dans les Collections de Don Martenne et Durand.

HUGUES DE BERCY, poète provençal du 13e siècle, est le premier qui nous ait laissé une description de la boussole, dans un poème intitulé *Bible Guyot ;* satire où il décrit les vices de son siècle. Il compare le pape à l'étoile polaire, autour de laquelle tournent toutes les autres étoiles, et qui fixe les regards par sa dignité immobile : sur quoi il parle de l'aiguille aimantée, qui regarde constamment cette étoile, et décrit la boussole telle qu'elle est aujourd'hui. *Voy.* GIOJA.

HUGUES DE SAINT-CHER, ainsi nommé parce qu'il vint au monde près de l'église de ce nom, aux environs de Vienne en Dauphiné ; dominicain du 13e siècle, docteur de Sorbonne, cardinal prêtre du titre de Sainte-Sabine, reçut la pourpre des mains d'Innocent IV en 1244. Ce pape et Alexandre IV son successeur le chargèrent des affaires les plus épineuses. Ce fut pour lui une occasion de faire éclater sa sagesse, sa modération, son esprit, sa fermeté. Il mourut à Orviette en 1263. On lui fit une épitaphe dans laquelle on disait qu'*à sa mort la sagesse avait souffert une éclipse.* On a de lui plusieurs ouvrages sur l'Ecriture ; le plus important est une *Concordance de la Bible*, Cologne, 1684, in-8. Hugues de St.-Cher a la gloire d'avoir imaginé le premier ce genre de travail, par le moyen duquel on trouve sans peine tel passage de l'Ecriture qu'on souhaite : en quoi il a rendu un service essentiel aux théologiens, aux prédicateurs, et à quiconque s'occupe de la lecture et de l'étude des livres saints.

On a encore de lui : 1° *Speculum Ecclesiæ*; Paris, 1480, in-4 ; 2° des *Commentaires sur l'Ecriture sainte*; 3° *Correctorium Bibliæ*, non imprimé, et dans la bibliothèque de la Sorbonne : c'est un recueil de variantes extraites des manuscrits hébreux, grecs, latins, de la Bible.

HUGUES de Prato, d'une ville de ce nom, en Toscane, se fit dominicain en 1276, et mourut à Prato le 4 décembre 1322. Il se fit une grande réputation par ses *Sermons*, imprimés en partie (à ce que l'on croit) à Louvain, en 1484, et partie à Heidelberg, en 1485, réimprimés à Anvers en 1614. Ils se ressentent de la grossièreté du siècle de l'auteur.

* HUGUES (Victor), né à Marseille d'une famille de négocians, avait dès son enfance un caractère si turbulent qu'on l'envoya de bonne heure à St.-Domingue pour changer ses habitudes de dissipation. Il se rendit auprès d'un oncle et de son frère qui étaient établis dans cette colonie. Après avoir traversé une jeunesse orageuse, il s'était décidé enfin à prendre un état. Il était propriétaire d'une boulangerie qui fournissait le pain de la troupe, lorsque la révolte des Noirs éclata : ses parens furent victimes de ce soulèvement, et ce ne fut qu'avec peine qu'il parvint à se soustraire à la poursuite des rebelles. Il était de retour en France en 1793 : ayant embrassé avec chaleur les idées révolutionnaires, il fut chargé par le comité de salut public d'aller dans les îles du Levant avec Simondès dont il était secrétaire, et d'en ramener Polverel et Santouax en France ; mais le bâtiment qui leur fut donné à Rochefort pour remplir cette mission était en si mauvais état, qu'il prenait eau de toute part, et qu'ils furent obligés de rentrer dans le port. Nommé ensuite accusateur public près des tribunaux de Rochefort et de Brest, il exerça ces fonctions jusqu'en 1794, époque où il fut envoyé aux îles du Levant avec Lebas, en qualité de commissaire de la Convention, à la place des représentans Coronaire et Antonelle. Huit cents hommes seulement les accompagnaient dans cette expédition, bientôt ces commissaires apprennent que les planteurs de la Martinique, de la Guadeloupe et de Ste.-Lucie avaient livré leurs îles aux Anglais qui s'en étaient emparés. Les Français hésitèrent d'abord sur le parti qu'ils devaient prendre. Ils décidèrent ensuite qu'il fallait combattre et chasser les Anglais. Victor Hugues fut désigné par le sort pour commander l'attaque : il repoussa les ennemis qui étaient venus s'opposer à la descente, s'empara du fort *Fleur-d'épée* qui domine la rade de la basse-terre ; puis profitant de ces avantages, il parvint à chasser les Anglais de la partie de l'île que l'on appelle la *Grande-Terre*. Victor Hugues fit reposer alors sa troupe ; il cherchait à en augmenter le nombre en appelant aux armes ceux des colons qui étaient restés fidèles à la France, lorsque les Anglais qui avaient réparé leur perte en faisant venir leurs soldats des îles voisines attaquèrent les Français et assiégèrent la ville de la Pointe-à-Pitre; s'étant retranchés dans la presqu'île connue sous le nom de *Cap-St.-Jean.*, d'où ils foudroyaient cette place, ils furent repoussés de tous les côtés ; bientôt ils se trouvèrent cernés ; d'assiégeans qu'ils étaient, ils devinrent assiégés, et ne tardèrent même pas à se voir forcés de capituler. Le général Graham et son armée mirent bas les armes. Victor Hugues alla ensuite attaquer le fort de la Basse-Terre qu'il enleva au général Prescott, mais après un siége long et très meurtrier. A la nouvelle de ces succès, le gouvernement français envoya aux troupes victorieuses de la Guadeloupe une flotte de renfort : ce qui empêcha les Anglais de reprendre l'offensive : la conquête de la Guadeloupe fut suivie de celle de la Désirade, de celle des Saintes et de Marie-Galante : en un mot Victor Hugues fit rentrer sous la domination de la France toutes les îles qui s'étaient révoltées, excepté la Dominique et la Martinique. Pelard y fut, dans ces différentes expéditions, élevé du grade de capitaine à celui de général par les commissaires ; l'insubordination dont il se rendit coupable les força de le renvoyer de la Guadeloupe ; il vint se venger en France en accusant Victor Hugues de malversations et de concussions ; mais le

gouvernement français n'en fit aucun cas; un décret récompensa même les commissaires de leur conduite courageuse en déclarant qu'*ils avaient bien mérité de la patrie*. Le Directoire continua Hugues dans ses fonctions, et le commerce a retiré beaucoup d'avantages de son administration, pendant laquelle il permit les armemens en course. Ce fut sur sa demande, qu'un congé lui fut accordé pour revenir en France, et, quand il voulut reprendre du service il fut nommé gouverneur de la Guyanne. Il n'était point encore parti pour sa destination lorsqu'eut lieu la révolution du 18 brumaire an 8 (9 octobre 1799). Confirmé dans ses fonctions par le gouvernement consulaire, il était encore en 1808 à Cayenne, lorsque les Anglais attaquèrent cette ville et s'en emparèrent. Traduit à la commission militaire de la 1re division en 1809, il fut acquitté à l'unanimité, et ce jugement a été confirmé par le tribunal de révision auquel le commissaire impérial en avait appelé. Victor Hugues dégoûté des injustices qu'on lui faisait éprouver, est retourné à Cayenne, d'où il est revenu en France peu de temps avant sa mort. En 1822, il a été frappé d'une cécité complète, et il est mort à Paris en 1826.

HULDRIC (Jean-Jacques) ministre, protestant, né à Zurich en 1683, mort en 1731, était un homme savant. Il publia en 1705, in-8, à Leyde, un ouvrage recherché et peu commun : c'est l'*Histoire de Jésus-Christ*, telle que les Juifs la racontent. Huldric la tira d'un vieux manuscrit hébreu, la traduisit en latin, et l'enrichit de notes qui font voir la fausseté et le ridicule des contes juifs, touchant le divin fondateur du christianisme. Il a donné encore au public *Miscellanea Tigurina*, 3 vol. in-8. Zimmermann a écrit sa *vie*; elle se trouve dans un recueil de pièces imprimé à Zurich, 1732, in-4.

* HULLIN-DE-BOISCHEVALLIER (Louis-Joseph), conseiller référendaire honoraire de 1re classe à la cour des comptes, né le 78 janvier 1742, s'est fait connaître d'une manière très distinguée comme naturaliste et comme historien; il est mort à Paris le 24 mars 1823, après avoir publié : 1° *Répertoire* ou *Almanach historique de la révolution française, depuis l'ouverture de la première assemblée des notables, le 22 février* 1787, *jusqu'au 22 septembre* 1793; l'ouvrage forme cinq parties, Paris, petit in-12. La première a paru en 1797; la seconde en 1798; la troisième en 1799; la quatrième en 1800; la cinquième en 1802; 2° *Répertoire historique de l'empire français, depuis le rétablissement du culte et la paix d'Amiens, jusqu'au traité de Tilsitt, faisant suite au Répertoire* ou *Almanach historique de la révolution française*, c'est la sixième partie de l'ouvrage précédent, Paris, 1807, petit in-12. Hullin a laissé en outre quelques autres ouvrages en manuscrit.

* HULOT (Henri-Louis), ecclésiastique distingué du diocèse de Reims, né le 13 mars 1757, à Avenay, fut professeur de théologie dans le séminaire et dans l'université de ce diocèse, peu de temps après avoir été ordonné prêtre par M. de Talleyrand, et il occupa cette place avec la plus grande distinction jusqu'en 1791. Il partit la même année pour l'exil, après avoir refusé le serment, et résida tour-à-tour dans les Pays-Bas et en Allemagne. Il passa environ trois ans à Gand où il fut grand-vicaire de l'évêque prince de Lobkowitz. Il publia sa *Première lettre aux catholiques de Reims* en latin et en français, 1793, in-8, et une *Lettre des prêtres francais à l'évêque de Gand*, qui fut signée par 186 ecclésiastiques qui y faisaient en quelque sorte leur profession de foi, et témoignaient à ce prélat toute leur reconnaissance, Gand, 1793. Hulot publia aussi à la même époque un *Mémoire adressé à l'empereur François II par les états de Flandre, pour le rétablissement des couvens*, et la réponse de l'empereur fut favorable. Mais en 1794 les Français ayant pénétré dans les Pays-Bas, les prêtres émigrés furent obligés de chercher une autre retraite : Hulot se rendit successivement à Munster, Erfurt, Dresde et Augsbourg. Il publia en latin et en français une *seconde Lettre aux prêtres catholiques de Reims*, Utrecht, 1795;

Récit de la conversion de Gen-Thoger, Munster, Erfurt, 1795, in-8 ; la *Collection des Brefs de Pie VI*, Augsbourg, 1796 ; les *Lettres de M. Schrofenberg*, *évêque de Freissingue et de Ratisbonne en faveur des prêtres français*, Augsbourg, 1796, in-8 ; le *Recueil de la mort de M. Musart*, *curé de Somonevesle*, en latin, en français et en allemand ; *l'Etat des catholiques anglais*, 1798, in-8 ; *Salisburgensis cujusdam religiosi* (l'Augustin San-Ricler), *delecta castigatio seu vendiciæ cleri gallicani exulis*, 1800, in-8 ; ouvrage qui valut à son auteur un bref très flatteur de Pie VII ; *Lettre à un professeur d'Allemagne*, (Bergald professeur de dogme à l'université de Wurzbourg), Augsbourg, 1801, in-8 ; *Gallicanorum episcoporum dissensus innocuus*, ibid., 1801, in-8. On voit que l'abbé Hulot n'était pas resté inactif dans son exil ; ses différens ouvrages l'avaient mis en relation avec un grand nombre de prélats et de personnages distingués ; il opéra même quelques conversions. De retour en France, 10 ans après avoir quitté Reims, il fut curé de la paroisse d'Avançon près de Château-Porcien, puis d'Attigny. Après 20 ans de travaux assidus dans cette dernière paroisse, il fut nommé vicaire-général, et archidiacre official du diocèse de Reims. On accusa son administration d'un peu de sévérité sur quelques points de discipline. Après la mort de M. de Coucy, archevêque de Reims (10 mars 1824), l'abbé Hulot devint chanoine, puis grand vicaire et official. Le premier septembre 1829 il est mort, après six mois de maladie, à l'âge de 72 ans et demi. Lorsqu'il rendit le dernier soupir, il baisait le crucifix en disant : *in manus tuas, Domine.* Outre les ouvrages que nous avons cités, il en publia un *sur les antiquités d'Attigny*, qui n'est qu'un extrait d'un plus grand travail sur le même sujet. Il a laissé en manuscrit des *livres de controverse*, des *sermons*, des *opuscules*, des *mémoires*, et une *correspondance* dont la publication serait fort intéressante. *L'Ami de la Religion* a consacré à l'abbé Hulot et à ses écrits plusieurs articles. Voyez les n°s 815, 866, 906, 1289. Ce dernier numéro comprend une *Notice* fort intéressante sur cet estimable ecclésiastique

HULSEMANN (Jean), savant théologien luthérien, naquit à Esens en Frise, l'an 1602. Après avoir voyagé en Allemagne, en France, en Hollande, il devint professeur de théologie, et surintendant à Leipsick, et mourut en 1661. Son principal ouvrage est une *Relation*, en allemand, du *Colloque de Thorn*, où il avait été envoyé en 1645, à la tête des luthériens, et dont il donne, comme on l'imagine bien, l'avantage à son parti.

HULSIUS (Levinus), natif de Gand, s'est rendu célèbre par ses connaissances dans la géographie, les mathématiques, et dans la science des médailles. On a de lui : 1° XII *Cæsarum ac* LXIV *ipsorum uxorum ac parentum effigies ex antiquis numismatibus*, Francfort, 1596, in-4. 2° *Series numismatum imperatorum Rom. a Julio Cæsare ad Rudolphum II*, Francfort, 1603. Ces recueils sont rares. 3° *Transylvaniæ*, *Moldaviæ et Valachiæ descriptio.* 4° *Chronologia Hungariæ, etc., usque ad annum* 1597. 5° *De usu quadrati et quadratis geometrici*, etc. Il mourut à Nuremberg en 1605.

HULSIUS (Antoine), théologien protestant, né à Hilde, village du duché de Berg, mort professeur à Leyde en 1685, à 70 ans, est auteur d'un ouvrage savant intitulé : *Theologia judaica*, publié en 1653, in-4.

HUMBERT II, dernier dauphin de Viennois, né en 1312, succéda en 1333 à Guignes VIII, son frère. Il épousa en 1332 Marie de Baux, allié à la maison de France, dont il n'eut qu'un fils unique. Le chagrin qu'il ressentit de la mort de cet enfant et le ressentiment qu'il conserva des affronts que lui avait fait essuyer la maison de Savoie, lui inspirèrent la résolution de donner ses états à celle de France. Cette donation, faite en 1343 au roi Philippe de Valois, fut confirmée en 1349, à condition que les fils aînés des rois de France porteraint le titre de dauphins. C'est ainsi que le Dauphiné fut réuni à la couronne. Philippe donna à

Humbert, en reconnaissance de ce bienfait, 40 mille écus d'or et une pension de dix mille livres. Ce prince entra ensuite dans l'ordre des Dominicains. Le jour de Noël 1351, il reçut tous les ordres sacrés successivement aux trois messes, des mains du pape Clément VI. Ce pontife le créa patriarche d'Alexandrie, et lui donna l'administration de l'archevêché de Reims. Humbert passa le reste de ses jours dans le repos et dans les exercices de piété, et mourut à Clermont en Auvergne, le 22 mai 1355, à 43 ans. Il fut bon religieux et bon évêque. Allard a écrit son *histoire*, Grenoble, 1688, in-12; on peut encore consulter l'*Histoire des hommes illustres de l'ordre de Saint-Dominique*, par Tournon, tome 2. (Il s'était distingué dans la guerre des Croisades, et avait établi à Grenoble un conseil de justice qui donna naissance au parlement du Dauphiné : il fonda aussi dans cette ville une université.) — Il ne faut pas le confondre avec HUMBERT DE ROMANS, cinquième général des dominicains, qui succéda en 1254 au Père Jean le Teutonique, et qui mourut le 14 juillet 1277. On a de lui une *Lettre sur les vœux de religion*, imprimée en Allemagne dès le 15e siècle, et à Hagnau l'an 1508. On lui attribue aussi *De eruditione religiosorum ;* mais ce traité est du Père Peraldus, dominicain. Possevin croit qu'il est l'auteur du *Dies iræ*, que d'autres attribuent au cardinal Malabranca. (On peut voir diverses opinions sur ce sujet, dans les *Notes* de Merati sur Gavandus, partie 1re, titre 5.)

* HUMBERT (Pierre-Hubert), savant et pieux ecclésiastique, naquit en 1685 ou 1686, au village de Vanclans près de Nods, département du Doubs, de cultivateurs honnêtes, mais chargés d'une nombreuse famille. Quoique ses parens ne fussent pas dans l'aisance, ils ne négligèrent rien pour l'instruction chrétienne de leurs enfans. Le jeune Humbert fit avec distinction ses cours d'humanités, de philosophie et de théologie. S'étant voué particulièrement à la prédication, il prêcha, lorsqu'il n'était encore que sous-diacre, dans une assemblée de prêtres et de jeunes ecclésiastiques à Besançon, et son discours goûté par tout son auditoire, annonça le talent rare de l'orateur. La *Biographie universelle* dit qu'Humbert fut nommé supérieur de la maison des Minimes du diocèse, qu'il y établit une exacte discipline, et qu'il y fit fleurir les bonnes études : c'est une erreur, échappée à l'exactitude habituelle du savant biographe qui a rédigé cet article. Dès l'année 1714, et avant d'être prêtre, Humbert fut associé aux missionnaires de Besançon connus sous le nom de *missionnaires de Beaupré ;* il devint plus tard supérieur de cette maison, à laquelle il fut attaché jusqu'à sa mort arrivée en 1778 à l'âge de 92 ans. Cet ecclésiastique vertueux et zélé travailla plus de 60 ans dans les missions, et passa plus de 65 ans chez les missionnaires de Beaupré. Véritable apôtre de son pays, il consacra surtout son talent aux habitans des campagnes chez lesquels il se plaisait, comme ses confrères et ses dignes successeurs, à répandre la parole de Dieu. Cependant il ne refusait point son ministère aux villes de la province, et souvent on l'entendit prêcher dans les retraites ecclésiastiques, où sa voix servait de lumière aux autres prêtres du diocèse, en même temps que ses actions pouvaient leur servir d'exemple. Humbert avait en général, dans ses discours, un genre qui n'appartenait qu'à lui : son stile était à la fois simple et fort : tantôt il frappait par les traits vigoureux de sa mâle éloquence, tantôt il persuadait les esprits les plus incrédules par les preuves irrésistibles de ses raisonnemens ; enfin il plaisait toujours par les images gracieuses dont il se servait pour fixer l'attention de ses auditeurs. Nous pouvons le dire avec assurance, ce fut un des premiers prédicateurs de Franche-Comté. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages presque tous ascétiques. La *France littéraire* cite de lui la *Vie chrétienne*, 1752, in-12 ; *Pensées sur les vérités les plus importantes de la religion*, 1753, in-12 ; *Règle de conduite pour la jeunesse*, 1753, in-12 ; *Plan de réforme pour le Missel*, 1758, in-12 ; et *Cantiques à*

l'usage des missions. Les *Pensées sur les vérités de la religion* ont d'abord paru sous le titre *d'Instructions sur les principales vérités de la religion* adressées par M. l'évêque de Toul à son diocèse ; il ne faut pas les confondre avec les *Instructions sur les fonctions du ministère pastoral*, adressées aussi par M. l'évêque de Toul, Drouas-Boussey, à son diocèse : ce dernier ouvrage est de M. Drouhart, supérieur du séminaire de Besançon, 1772, 5 vol. in-8. L'ouvrage d'Humbert a été réimprimé en 1826 par la société catholique des bons livres : un ecclésiastique de Besançon y a fait d'importantes additions. La liste donnée par la *France littéraire* est incomplète, il faut y ajouter les *Instructions abrégées sur les devoirs et les exercices du chrétien*, et les *Instructions sur les égaremens de l'esprit et du cœur humain, et sur les vertus nécessaires au salut*. Tous les ouvrages d'Humbert ont été réimprimés plusieurs fois. Il a laissé en manuscrit : 1° un *Avis important aux ecclésiastiques, et aux confesseurs sur les vertus de leur état*, etc., qui a reçu l'approbation de l'ordinaire et qui devait paraître, si à la même époque l'abbé Pochard supérieur du séminaire de Besançon, n'eût publié un ouvrage sur le même sujet qui est justement estimé : cependant on doit regretter que celui d'Humbert n'ait point été imprimé : il faut espérer que MM. les missionnaires de Beaupré qui le possèdent ne tarderont pas à le faire paraître ; 2° une *Histoire de la communauté des missionnaires de Beaupré* ; 3° quelques *Sermons* ; 4° des *Cantiques*. Humbert n'était étranger ni à la littérature, ni à la poésie ni aux sciences. Il avait deux frères ecclésiastiques.

HUME. *Voyez* Home.

HUME (David), né en 1711, à Edimbourg en Ecosse, d'une famille noble, mais peu riche, fut d'abord destiné au barreau ; mais ne possédant le talent de la parole qu'à un degré médiocre, il quitta la jurisprudence pour cultiver la littérature et la philosophie du jour. Il eut en 1746 la place de secrétaire du général St.-Clair, qu'il accompagna dans l'expédition du port de Lorient. Il fut attaché au lord Herford, pendant son ambassade à la cour de France, en 1765 ; et, sous le ministère du général Conwai, il obtint l'emploi de sous-secrétaire. Enfin il renonça entièrement aux affaires publiques pour se livrer à une vie douce et indépendante. Il mourut en 1776, à l'âge de 65 ans. Le désir de la renommée littéraire le dominait, et il lui sacrifia tous les genres de principes et de vérités. On a de lui : 1° *Traité sur la nature humaine*, qui parut en 1737. Hume, avide de renommée, ne l'avait composé que pour se faire remarquer ; mais, comme il le dit lui-même, « l'ouvrage tomba au sortir » de la presse, et mourut en naissant, » sans avoir même excité un murmure » parmi les dévots. » 2° Des *Essais philosophiques*, pleins de réflexions absurdes et de sophismes contre les dogmes fondamentaux de la religion, traduits en français, Hollande, 1758, 2 vol. in-12 ; 3° une *Histoire d'Angleterre*, Londres, 1759-62, 6 vol. in-4, 2° édition augmentée, Londres, 1770, 8 vol. in-4, et depuis plusieurs fois réimprimée en 8 et en 10 vol., in-8. C'est un ouvrage où l'on désirerait plus d'exactitude, de véracité et d'impartialité, surtout en ce qui concerne les cruautés de Henri VIII, d'Elisabeth et de Jacques contre les catholiques. Elle est d'ailleurs écrite d'une manière assez désagréable, d'un stile dur et repoussant. Aussi ne réussit-elle pas d'abord ; et, dans les premiers mouvemens de sensibilité, l'auteur prit la résolution de se retirer dans quelque ville de province en France, de changer de nom, et de renoncer pour jamais à la gloire littéraire ; mais les philosophistes y ayant reconnu leurs maximes et leurs petits artifices, eurent soin de lui donner de la vogue. Ce qui prouve surtout la mauvaise foi de l'écrivain, c'est l'assurance avec laquelle il répète les calomnies de Buchanan contre Marie Stuart, que Cambden, quoique partisan et protégé d'Elisabeth, a franchement défendue contre l'iniquité de sa bienfaitrice. On y ajoute une continuation par Smollett en, 5 vol. in-8, et une autre continuation par Adolphus en

3 vol., ce qui porte cette histoire à 16 vol. in-8. La plus belle édition est celle de 1810. Elle a été aussi imprimée avec les continuations en 26 vol. in-18, et 16 vol. grand in-18 avec portraits. G. Berkeley-Mitchell en a donné une édition, dans laquelle il a retranché tout ce qui était contraire à la religion chrétienne, 1816, 8 vol. in-8. L'histoire de Hume a été traduite en français par Mme Belot et l'abbé Prévot, en 7 vol. in-4, et 18 volumes in-12. Cette traduction a le désavantage d'avoir été faite sur la première édition anglaise. On a publié en 1819 et 1820, en 16 vol. in-8, avec la continuation de Smollett, une nouvelle édition de cette traduction, revue, corrigée, et en plusieurs endroits purgée d'erreurs graves et capitales. M. Campenon a revu les traductions de Mme Belot et de l'abbé Prévôt, son édition est de 1825-1827, 21 volumes in-8. Les autres ouvrages de Hume, sont : 4° *Recherches sur les principes de la morale* ; 5° *Histoire naturelle de la religion* ; 6° *Dialogues sur la religion* ; 7° *Essai sur le suicide et l'immortalité de l'âme* ; 8° *Discours politiques*, etc. Tous ces écrits ont été réfutés, et notamment celui sur la *Nature humaine*. Hume, ami de Jean-Jacques Rousseau, l'emmena avec lui en Angleterre, et lui avait obtenu une pension du roi Georges III ; mais l'orgueilleux Genevois se croyant humilié par les bienfaits de Hume, le quitta brusquement et lui écrivit une lettre insolente, qui donna lieu à une polémique de pamphlets de part et d'autre, où la *tolérance philosophique* ne jouait pas le rôle principal. En réponse à la lettre de Rousseau, Hume publia d'abord son exposé *de la Contestation qui s'est élevée entre M. Hume et M. J.-J. Rousseau*. Préludant aux *Confessions* de son ancien ami Jean-Jacques, le philosophe Hume ne manque pas de se glorifier des faveurs des dames : il assure *n'avoir pas lieu d'être mécontent de la manière dont il en a été traité*. Cet éloge historique, fait par Hume lui-même, finit par une lettre d'un de ses amis, qui déclare que Hume *est l'homme le plus parfait et le plus vertueux que la nature humaine puisse produire*. Leland a consacré six lettres de son *Examen des déistes* à exposer et à confondre les diverses erreurs de Hume. « Il relève sa mauvaise foi, dit un auteur, » et fait ressortir ses artifices. » Hume est en effet un des écrivains incrédules des plus dangereux ; il attaque rarement de front. Sa métaphysique subtile tend à saper la religion. Il affecte beaucoup de calme et d'impartialité, mais on s'aperçoit que son sang-froid cache beaucoup de malice ; il étend les nuages de son scepticisme sur l'existence de Dieu, le libre arbitre, l'immortalité de l'âme, et il justifie le suicide. La vertu, selon lui, ne consiste que dans l'approbation générale ; et, fort de cette découverte, il donne ce nom à l'éloquence, au goût, et même à la force. Hume a laissé quelques ouvrages posthumes : tels sont des *Dialogues sur la religion naturelle*, et sa *vie*, composée par lui-même, dont on a imprimé une traduction française, par M. Suard, à Paris, en 1777. C'est le fruit d'un égoïsme qui, dans un autre temps, n'aurait pas paru bien philosophique, mais qui est devenu le caractère de la philosophie du jour. On y voit une morgue insultante contre les critiques de ses ouvrages, un étalage puéril des suffrages qu'il a obtenus, et enfin de ces petits détails personnels qu'une âme tant soit peu forte ne se permet jamais. (*Voyez* la fin de l'article ADRIEN, empereur).

HUMIÈRES (Louis de Crevant d'), maréchal de France, d'une ancienne maison originaire de Tours, se distingua par sa valeur en diverses rencontres. Il épousa Louise de la Châtre, qui ne contribua pas peu à le faire parvenir à la dignité de maréchal de France. Le bâton lui fut accordé à la prière du vicomte du Turenne, qui ne put résister aux charmes et à l'esprit de la marquise d'Humières. C'est à cette occasion que Louis XIV ayant demandé au chevalier de Grammont s'il savait qui il venait de faire maréchal de France, celui-ci répondit : *Oui, sire, c'est Mme d'Humières*. Humières mourut à Versailles en 1694.

HUMILITÉ (Sainte), née à Faënza en 1226, d'une bonne famille ; ayant en-

gagé son mari à vivre dans la continence, elle fonda, 9 ans après son mariage, les *religieuses de Vallombreuse*, et mourut le 31 décembre 1310, à 84 ans. Elle était parvenue à cet âge malgré les austérités extraordinaires qu'elle avait pratiquées.

HUMPHREY (Laurent), théologien anglais, né à Newport-Pannel, dans le duché de Buckingham, vers 1527, mourut doyen de Winchester en 1590. Il était fort versé dans les matières théologiques, et il serait parvenu aux premières dignités, si son attachement au calvinisme ne l'en avait fait éloigner. On a de lui plusieurs ouvrages de controverse et de littérature. On trouve dans les premiers bien des calomnies contre l'Eglise romaine; dans les autres, il y a peu de goût et de philosophie. Les principaux sont : 1° *Epistola de græcis litteris, et Homeri lectione et imitatione*, à la tête d'un livre d'Adrien Junius, *Cornucopia*, Bâle, 1558, in-fol.; 2° *De religionis conservatione et reformatione deque primatu regum*, Bâle, 1559, in-8; 3° *De ratione interpretandi auctores*, in-8; 4° *Optimates sive de nobilitate, ejusque origine*, in-8; 5° *Jesuitismi pars prima et secunda*, in-8; 6° *Pharisæismus vetus et novus*, in-8.

* HUNAULD (François-Joseph), médecin français, né à Châteaubriand en Bretagne, le 24 février 1701, ne borna pas ses études à celles que sa profession rendait nécessaires; il se livra encore avec le plus grand zèle à des travaux très assidus sur l'astronomie et surtout sur l'astrologie; disciple de Winslow et de Duverney, il fut admis en 1724 dans la classe des élèves de l'académie des Sciences. Devenu médecin du duc de Richelieu qui fut depuis maréchal, il l'accompagna dans son ambassade à Vienne, et voyagea ensuite en Angleterre où il fut nommé membre de la société royale de Londres. Il parcourut aussi la Hollande et se lia d'amitié avec le fameux Boerhaave. En 1730, il succéda à Duverney dans la place de professeur d'anatomie au jardin des Plantes, et il mourut à Paris le 15 octobre 1742. Hunauld a enrichi le recueil de l'académie des Sciences de divers *Mémoires* dont les meilleurs sont : *Recherches anatomiques sur les os du crâne de l'homme*, 1730; d'autres sur l'*Accourcissement* ou l'*alongement du cœur dans la systole*; des *réflexions sur l'opération de la fistule lacrymale*. On attribue à Hunauld les ouvrages suivans : 1° *Dissertation en forme de lettres au sujet des ouvrages de l'auteur du Livre des maladies des os* (J. L. Petit chirurgien), *suivie du chirurgien médecin*, ou *lettre contre les chirurgiens qui exercent la médecine*, Paris, 1726, in-12; 2° *Nouveau traité de physique sur toute la nature*, Paris, 1742, 2 vol. in-12. Le catalogue manuscrit de la bibliothèque royale attribue à cet académicien un livre intitulé *Histoire naturelle de l'âme*, traduite de l'anglais de Charp (Sharp), par M. H.. Paris, in-12; c'est une erreur, car l'ouvrage est de la composition de Lamettrie.

HUNGARIA (Bernardin de), ainsi nommé parce qu'il était du royaume de Hongrie, se fit capucin, et passa en qualité de missionnaire en Afrique. Il en remplit les fonctions avec beaucoup de zèle, dans le royaume de Loango, et eut la satisfaction de voir ses travaux couronnés de grands succès : il baptisa le roi et la reine de cette vaste contrée. Ses missions ne se bornèrent pas à cette province, il pénétra fort avant dans l'intérieur de l'Afrique, pour gagner des âmes à J.-C. Revenu à Loango, il y mourut immédiatement après avoir célébré le saint sacrifice de la messe, le 18 juin 1664. On a de cet homme apostolique l'*Histoire de son voyage et de sa mission*, avec une *Relation des mœurs des habitans du Loango*. L'abbé Proyard a donné une *Histoire de ce pays*, Paris, 1776, in-12, réimprimée en 1816, in-8 et in-12.

HUNIADE (Jean Corvin), vaivode de Transylvanie, et général des armées de Ladislas, roi de Hongrie, naquit au commencement du 15e siècle, et fut un des plus grands capitaines de son temps. Il descendait, du côté de son père, des célèbres Valériens, patriciens de Rome; et du côté de sa mère, il avait pour aïeux des empereurs de Constantinople. Il fit

ses premières armes dans les guerres d'Italie, et Commines, dans ses *Mémoires*, le préconise sous le nom du chevalier *Blanc de Valakié*. Ladislas, roi de Pologne, dut à ses-soins et son crédit (en 1440) la couronne élective de la Hongrie. Il combattit en héros contre les Turcs, et gagna des batailles importantes en 1442 et 1445, contre les généraux d'Amurat, qu'il obligea de se retirer de devant Belgrade, après un siége de 7 mois. Il ne signala pas moins son courage l'année d'après, à la bataille de Varna, où Ladislas fut tué, et qui fut si fatale à la chrétienté. Nommé gouverneur et régent de la Hongrie, il rendit son nom si redoutable aux Turcs, que les enfans même de ces infidèles ne l'entendaient prononcer qu'avec frayeur, et l'appelaient *Janius laen*, c'est-à-dire *Jean le scélérat*; ou *Jean le Diable*. Il fut néanmoins vaincu par les Turcs en 1448; mais il eut plus de bonheur dans la suite. Il empêcha Mahomet II de prendre Belgrade, que ce sultan avait assiégée l'an 1456; et il mourut à Zemplin, le 10 septembre de la même année. Attaqué d'une fièvre ardente, il demanda les sacremens avec une foi vive; et, rempli de sa force accoutumée jusqu'en expirant, il se fit porter à l'église pour y recevoir le saint viatique, disant qu'il n'était pas convenable que le maître vînt trouver le serviteur. Jean Capistran, son admirateur sincère et son ami fidèle en toutes les rencontres, ne le quitta point dans ses derniers momens, et le soutint par de tendres exhortations. Il fit son *Eloge funèbre*, d'un stile qui annonce l'affliction la plus profonde. Toute l'Europe fut inconsolable de la mort de ce héros. Le pape Calixte III l'apprit en versant des larmes, et célébra pour lui le saint sacrifice avec la plus grande solennité dans la basilique de Saint-Pierre. Mahomet parut affligé lui-même, et dit, les yeux tristement baissés : « Jamais prince, de» puis qu'il est des hommes, n'eut de » capitaine semblable, et je n'ai plus sur » qui je puisse venger dignement la honte » de ma défaite. » Huniade laissa deux fils, dont le plus jeune devint roi de Hongrie.

HUNNAEUS (Augustin), né à Malines en 1522, s'appliqua aux langues savantes, fut professeur en théologie et chanoine de Saint-Pierre, docteur et recteur de l'université de Louvain, où il mourut le 7 septembre 1577. Il écrivait bien en latin, et possédait les langues grecque et hébraïque. Il travailla à débarrasser la philosophie de l'école du barbarisme qui l'enveloppait. Nous avons de lui plusieurs ouvrages sur cette science. Il a donné aussi quelques *Editions* de la Somme de saint Thomas, revues sur des manuscrits fort anciens; la meilleure est celle d'Anvers, 1575, en 4 vol. in-fol. Le travail de Hunnæus a beaucoup aidé ceux qui ont publié le même ouvrage depuis. Cet auteur a eu part à l'édition de la *Polyglotte* d'Anvers.

HUNNERIC, ou plutôt HUNÉRIC II, roi des Vandales en Afrique, succéda à son père Genséric en 477. Ce prince était infecté des erreurs de l'*arianisme*. Cependant il ne se déclara pas d'abord contre les catholiques, et Alexandre, ambassadeur de Valentinien III, dont Hunéric avait épousé la fille, obtint de ce dernier le rétablissement du siége épiscopal de Carthage, vacant depuis 24 ans. Ce fut Eugène qui l'occupa, et ses travaux apostoliques eurent un si grand succès, qu'ils éveillèrent la jalousie des *ariens*. Ceux-ci excitèrent Hunéric à persécuter les catholiques de la manière la plus emportée et la plus barbare. Il bannit 4,966 ecclésiastiques; il publia divers édits contre eux, et fit mourir jusqu'à 40,000 catholiques par des tourmens inouïs, à la persuasion des évêques ariens. Parmi les tortures qu'on inventa dans cette occasion, on remarque la barbare pratique, qu'on retrouva onze siècles après chez les sauvages du Nouveau Monde, d'arracher la chevelure. On employait pour ce supplice une espèce de tourniquet en bois, auquel on attachait les cheveux de la victime, qui souvent perdait les yeux, et plus souvent encore la vie. Théodoric, frère d'Hunéric, ses enfans, le patriarche des ariens, et tous ceux contre lesquels il avait conçu quelques soupçons, furent les victimes

de sa cruauté : il employait indifféremment le fer et le feu pour la satisfaire. On connaît l'histoire incontestable de ces martyrs qui continuèrent à parler après qu'il leur eût fait couper la langue. (*Voyez* VICTOR DE VITE.) Ce furieux mourut la huitième année de son règne, l'an 484. Victor de Vite dit qu'il fut mangé des vers qui sortaient de toutes les parties de son corps. Grégoire de Tours écrit qu'étant entré en frénésie, il se mangea les mains. Isidore ajoute que ses entrailles sortaient de son corps, et qu'il eut la même fin qu'Arius, dont il avait voulu établir la secte par tant de massacres. On ne peut nier que ce tyran ne méritât de mourir d'une mort horrible ; et il est facile de concilier ces différens récits, en supposant que Huneric fut frappé à la fois de ces maux divers, qui n'ont entre eux aucun genre d'opposition, et qui s'accordent au contraire très naturellement.

HUNNIUS (Gilles), ministre luthérien de Wittemberg, mort en 1603, à 53 ans, a beaucoup écrit contre les calvinistes. On cite surtout son *Calvinus judaisans*, Wittemberg, 1595, in-8.

HUNNOLD (François), né dans le pays de Nassau, entra chez les jésuites, et se distingua par ses *Sermons*, qui sont peut-être les meilleurs parmi ceux qui ont été faits en Allemagne vers le commencement du 18e siècle. Ils sont en 6 vol. in-fol., d'abord imprimés à Cologne et à Augsbourg. Les éditions en ont été multiplieés dans différentes provinces de l'Allemagne. On lui reproche de s'écarter quelquefois des plans qu'il annonce, et de ne choisir pas toujours bien les exemples qu'il apporte en preuve des vérités qu'il avance. Il mourut à Trèves en 1746.

* HUNTER (Guillaume), célèbre anatomiste et médecin écossais, né en 1718 à Kilbride, dans le comté de Lanark, pratiqua long-temps avec beaucoup de succès la partie des accouchemens et fut nommé en 1762 médecin extraordinaire de la reine. La société royale l'admit au nombre de ses membres en 1767 : la société de médecine de Paris et l'académie des Sciences l'élurent un de leurs associés étrangers. Il mourut en 1783. On publia la même année la description de son cabinet de médailles, de livres rares, et d'objets d'histoire naturelle, qui passait pour un des plus riches de l'Europe, et qu'il légua à l'université de Glascow. Son principal ouvrage est : *Anatomia uteri humani gravidi*, en anglais et en latin, Baskerville, 1774, in-fol., ouvrage d'une belle exécution. — Jean Hunter, son frère puîné, né en 1728 à Long-Caldewod, en Ecosse, mort en 1793, s'adonna particulièrement à l'étude de l'anatomie comparée et fit plusieurs découvertes importantes ; il devint inspecteur-général des hôpitaux et chirurgien-général de l'armée. Le gouvernement anglais acheta sa collection anatomique et la donna au collége de chirurgie, à la charge de la rendre publique et d'en expliquer le contenu dans un certain nombre de leçons annuelles. Il a enrichi les *Transactions philosophiques*, de plusieurs mémoires intéressans, et publié quelques ouvrages sur son art. Ses travaux sur les plaies causées par les armes à feu, sur la rage, sur la nature et les maladies des dents, lui ont mérité les nombreuses récompenses dont il a joui pendant sa vie. Une *notice* sur ce médecin et sur ses écrits a été faite par Jessé Foot, 1794, et par Jos Adams, 1817, in-8.

* HUNTER (Alexandre), célèbre médecin anglais, né en 1735, à Edimbourg, étudia son art sous les professeurs les plus habiles de l'Angleterre et de la France. Après avoir exercé la médecine avec distinction dans plusieurs villes de l'Angleterre, il se fixa à York où il est mort en 1809. En 1770 il avait créé dans cette ville une société d'agriculture dont il a publié les travaux sous le titre d'*Essais géorgiques*, 1803, 6 vol. in-8. Il avait aussi donné le plan d'un hospice de fous, et s'était occupé de l'aliénation mentale ; il a publié à ce sujet des *Essais sur des cas de démence* : l'hospice fut créé à York, et Hunter en devint le directeur et le médecin. On lui doit en outre une *édition* de la *Sylvia d'Evelyn*, et plusieurs autres ouvrages utiles. Hunter était

membre des sociétés de Londres et d'Edimbourg.

* HUNTER (William), chirurgien et orientaliste anglais, naquit à Montrose en Ecosse vers 1760 : il s'adonna d'abord à la chirurgie; employé comme chirurgien à bord d'un vaisseau, il quitta cette place en 1781, et entra au service de la compagnie des Indes dans le Bengale, où il fut attaché pendant quelque temps à l'établissement médical de cette société. Plus tard il devint inspecteur-général des hôpitaux de Java, puis secrétaire de la société asiatique, et professeur et examinateur au collége de Calcutta. Il accompagna le major Palmer dans son ambassade auprès de Daoulet-Raï-Scindyah. Il se disposait à venir passer quelque temps à Aberdeen au milieu de ses compagnons d'étude, lorsqu'il fut saisi par une fièvre violente dont il mourut en 1815, loin de sa patrie, après un séjour de 38 ans dans les Indes. Hunter connaissait les différens idiômes de l'Inde, et on lui doit plusieurs morceaux originaux de littérature indienne de sa composition, dont il enrichit les *Mémoires de la société asiatique*, et d'autres ouvrages périodiques. Il était membre de la société médicale de Londres et de celle des Sciences de Paris. On a de ce savant et laborieux chirurgien : 1° une *Description du Pégu*, en anglais, Calcutta, 1784, in-8, réimprimée à Londres en 1789, in-12, et traduite en français avec des notes par M. Langlès, sous le titre de *Description du Pégu et de l'île de Ceylan*, Paris, 1793, in-8 ; 2° un *Traité sur le Choléra-morbus*, maladie qui attaque les Lascars, qui servent sur les vaisseaux de la compagnie des Indes à la place des matelots européens. Il a indiqué un traitement que le succès a presque toujours couronné, 1804, in-folio ; 3° *Dictionnaire hindoustany-anglais*, Calcutta, 1808, 2 vol. in-3.

HUR, fils de Caleb, petit-fils d'Esron, était époux de Marie, sœur de Moïse, si l'on en croit Josèphe. Lorsque Moïse envoya Josué combattre contre les Amalécites, il monta sur la montagne avec Aaron et Hur. Pendant qu'il élevait les mains, priant le Seigneur, Aaron et Hur lui soutinrent les bras, afin qu'ils ne retombassent point, et que Dieu ne cessât d'être favorable aux Israélites. Preuve frappante de l'efficace de la prière dans les combats, et combien elle doit être persévérante et confiante pour assurer le secours du Dieu des armées.

HURAULT (Philippe), comte de Chiverni (on dit aussi *Chéverni*), conseiller au parlement de Paris, ensuite maître des requêtes de l'hôtel, épousa une fille du président de Thou. Ce magistrat lui céda la charge de chancelier du duc d'Anjou, qui étant monté sur le trône de France sous le nom de Henri III, le nomma garde-des-sceaux en 1578. Ses liaisons avec les ligueurs le firent disgracier dix ans après, mais Henri IV le rappela. Ce ministre mourut en 1599, à 72 ans, avec la réputation d'un homme de bien. Il a laissé des *Mémoires*, écrits avec une impartialité rare dans ces temps de divisions et de troubles. Ils sont connus sous le nom de *Mémoires d'état de Chiverni*. La meilleure édition est celle de 1636, in-4. On lit dans le même volume des *Instructions politiques et morales*, qui sont plus estimées *que les Mémoires*.

* HURDIS (James), poète anglais, né en 1763 à Bishopstone, dans le comté de Sussex, fit ses études à l'université d'Oxford dans laquelle il fut plus tard professeur de poésie. Il mourut en 1801, après avoir publié plusieurs opuscules poétiques parmi lesquels on remarque le *Curé de village*, 1788 et 1789 ; *Adriano* ou le *premier de juin*, 1790 ; ce poème fut suivi de 4 autres dont le plus remarquable a pour titre, les *Jumeaux orphelins*, etc. Les poèmes d'Hurdis ont été réunis et ont paru à Oxford en 3 vol. et ont été plusieurs fois réimprimés. On a encore de lui *Douze dissertations sur des psaumes et des prophéties*, 1800, in-8, des *Remarques* critiques sur divers sujets de littérature et religieux.

HURE (Charles), d'abord professeur d'humanités dans l'université de Paris, ensuite principal du collége de Boncourt, naquit à Champigny-sur-Yonne, d'un laboureur, en 1639, et mourut en 1717.

Nous avons de lui : 1° un *Dictionnaire de la Bible*, en 2 vol. in-fol., 1715, beaucoup moins parfait et moins étendu que celui de dom Calmet ; 2° une *Edition latine* du nouveau Testament, avec de courtes notes, en 2 vol. in-12 ; 3° la *Traduction française du nouveau Testament*, et de *ses notes latines*, augmentées, Paris, 1702, 4 vol. in-12. Cette traduction est celle du Père Quesnel, un peu retouchée ; 4° *Grammaire sacrée, ou Règles pour entendre le sens littéral de l'Ecriture sainte*, Paris, 1707, in-12. Quoique Huré fût lié avec les partisans de Jansénius, il n'adoptait point leurs opinions sur tous les points.

* HURET (Grégoire), dessinateur et graveur, né à Lyon en 1610, et mort à Paris en 1670, a gravé d'après ses propres dessins, d'après ceux de Vottet, de Champagne, de Bourdon, etc. Ses gravures sont des portraits ou des sujets d'histoire. Cet artiste avait du talent ; cependant ses œuvres ne sont pas entièrement sans défauts. Ce qu'il a fait de mieux, c'est une *Histoire de la passion* en trente tableaux, de sa composition. Cet artiste s'est occupé aussi d'architecture, et il a donné sur cet art : 1° *Règle précise pour décrire le profit élevé du fust des colonnes*, Paris, 1665 ; 2° *Réponse de Grégoire Huret au quatrième article du journal des savans*, 11 mars 1665. Les journalistes n'ayant pas répondu, Huret revint à la charge et publia *Cinq avis donnés par G. Huret, aux auteurs du* journal *dit* des savans, *en considération de ce qu'ils sont demeurés sans réplique et sans réponse*, in-4.

HURTADO de Mendoze (Gaspard), né en 1575, à Monejar, reçut le bonnet de docteur en théologie à Alcala, et se fit ensuite jésuite à l'âge de 32 ans. Il enseigna la théologie à Murcie, à Madrid et à Alcala. Etant à la cour de Madrid, il y produisit de grands fruits par ses discours et par sa piété. Il mourut à Alcala, doyen de la faculté de théologie, l'an 1647. On a de lui une *Théologie* en 8 vol.

HURTADO de Mendoze (Thomas), célèbre théologien de Tolède, enseigna à Rome, à Alcala et à Salamanque, avec beaucoup de réputation, et mourut en 1659. On a de lui une *Philosophie selon la doctrine de saint Thomas*, production peu estimée. On fait plus de cas de ses *Résolutiones orthodoxo-morales*, Cologne, 1653, in-fol. Il est encore auteur d'un traité *De unico martyrio*, contre celui *De martyrio per pestem* du jésuite Théophile Raynaud, qui lui répondit en soutenant que si la charité a ses martyrs comme la foi, celui qui prodigue sa vie au service des pestiférés mérite également le nom de martyr ; c'était cependant dans le fond une question de mots qui ne touchait à rien d'essentiel ; car il s'agissait de savoir si la seule mort pour la foi constituait le martyre. Anciennement, ce mot n'était employé qu'en ce cas ; mais l'usage et des raisons d'analogie ont fait reconnaître aussi des martyrs de la justice, de la charité, de la chasteté, etc.

*HURTAUT (P. T. N.), maître de pension, ancien maître ès arts, et professeur à l'Ecole militaire, mort vers la fin du 18e siècle, a laissé quelques ouvrages. Les principaux sont : 1° *Manuale rhetorices*, 1757, in-12. 2° *Bibliographie parisienne*, année 1770, en société avec d'Hermilly, Paris, 1774, 6 vol. in-18. 3° *Dictionnaire des mots homonymes de la langue française*, 1775, in-12 ; bon ouvrage qui n'a point fait oublier celui de Philippon-de-la-Madelaine. 4° *Dictionnaire historique de la ville de Paris et de ses environs*, en société avec Magny, Paris, 1779, 4 vol. in-8. On y trouve une biographie assez étendue des auteurs nés à Paris. 5° *Ichnographie historique et généalogique des souverains de l'Europe*, avec d'Hermilly, 1787, in-8. Il n'en a paru que le 1er volume.

* HURTAULT (Maximilien-Joseph), architecte distingué, membre de l'Institut et du jury de l'école des beaux-arts, naquit en 1765 à Huningue en Alsace, de parens pauvres, qui ne purent suivre son éducation. Dès son enfance il montra un goût décidé pour les arts : le directeur des fortifications de Huningue qui avait remarqué en lui des talens, lui donna quelques leçons de dessin. Hurtault vint à Paris où la néces-

sité de vivre le força d'être tailleur de pierres; ayant fait preuve d'intelligence dans plusieurs occasions, il fut bientôt successivement conducteur de travaux, puis dessinateur pour les constructions, exécutées sous la direction de l'architecte Mique dans les bâtimens de la reine à Trianon (château royal de Versailles). La révolution lui enleva cette place; mais ses connaissances en mathématiques et son talent pour le dessin lui en firent bientôt obtenir une autre. Employé d'abord dans l'administration de la grosse artillerie, il fut ensuite, à la formation de l'école polytechnique, nommé professeur adjoint de cet établissement : enfin il devint inspecteur des salles d'assemblée des conseils des Anciens et des Cinq-cents. Cet emploi lui laissa des momens de loisir dont il profita pour recommencer ses études qu'il n'avait faites que d'une manière bien négligée : il travailla sous M. Percier et obtint le grand prix d'architecture : ce qui lui fournit l'avantage d'aller se perfectionner en Italie où il séjourna pendant vingt mois; il en rapporta une précieuse collection de monumens et d'édifices de tous genres. A son retour, Hurtault qui auparavant avait été employé pendant 12 ans à l'inspection des travaux qui s'exécutèrent aux Tuileries, sous la direction de MM. Percier et Fontaine, fut nommé architecte du château de Fontainebleau. Nous ne pouvons dire dans cette courte notice tous les ouvrages de cet habile architecte; mais nous ne saurions passer sous silence la *Galerie de Diane* de ce château, qui tombait en ruines, et à laquelle il rendit l'état de magnificence que l'on y remarque maintenant; le *Jardin* de ce même palais qu'il a dessiné dans le stile anglais; la *Fontaine de Diane*, modèle d'élégance, de finesse et de goût, qui est placée dans ce jardin; la *chapelle* qu'il éleva dans la forêt de Fontainebleau, pour servir d'asile aux voyageurs; les *Petits pavillons* de la grille de Sèvres; le *Manége de la rue St.-Honoré*; un *Autel de la rue de la Paix*; sa propre *maison* située dans la rue Richepanse, n° 4, etc. On a admiré à l'exposition de 1818 son *Plan de fontaine*, qui représentait Apollon et les muses. Percier l'avait proposé pour le remplacer dans l'exécution du *Monument que l'on devait élever au duc de Berry*. Hurtault s'en occupait lorsque la mort l'enleva le 2 mai 1824. Il était membre de l'Institut depuis 1819. En général, tous les ouvrages de cet artiste se font remarquer par le caractère gracieux et noble qu'il a su leur imprimer. On trouvera dans la *Notice biographique* jointe au *catalogue des livres composant la bibliothèque de feu M. J. Hurtault*, Paris, 1824, in-8, et dans les *discours* prononcés sur sa tombe par Mazois, ibid. in-8, de 12 pag., d'intéressans détails sur cet artiste. Hurtault avait employé 30 ans à réunir tous les ouvrages les plus précieux et les plus rares sur l'architecture; il y avait joint un cabinet de dessins et de plans : c'était l'un des plus riches qui existât.

HUSS (Jean), fut ainsi appelé du lieu de sa naissance, Huss ou Hussenitz, en Bohême, où il naquit en 1370 ou 1373, de parens de la lie du peuple, dont le nom n'est pas connu. Ses intrigues autant que ses talens le tirèrent de l'obscurité dans laquelle il était né; la protection d'un puissant seigneur lui valut une brillante éducation. Après avoir été nommé bachelier et maître ès arts en 1393, il devint recteur de l'université de Prague, et confesseur de Sophie de Bavière, épouse de Venceslas, roi de Bohême, sur laquelle il eut beaucoup d'ascendant. L'hérésiarque Wiclef avait débité depuis peu ses erreurs; Jean Hus lut ses livres, et en prit le poison. Il adopta toutes les déclamations du rêveur anglais contre l'église romaine; il prétendit que saint Pierre n'avait jamais été chef de cette Eglise. Il soutint que l'Eglise n'était composée que de prédestinés; que les réprouvés n'en peuvent être les membres, et qu'un mauvais pape n'est pas le vicaire de J.-C. On dénonça ses opinions au pape Jean XXIII, et on le cita à comparaître vers l'an 1411. Il ne comparut point. On assembla cependant le concile de Constance. L'empereur Sigismond, frère de Venceslas, roi de Bohême, l'engagea à aller se défendre dans ce concile. L'hé-

résiarque bohémien y vint en 1414, avec toute la confiance d'un homme qui n'aurait eu rien à se reprocher. Dès qu'il fut arrivé, les Pères l'entendirent. A la fin de la 2e audience, il offrit de se rétracter, *pourvu qu'on lui apprît quelque chose de meilleur que ce qu'il avait avancé.* Cette proposition cachait un orgueil et une opiniâtreté insurmontables. L'empereur, les princes, les prélats, eurent beau lui demander cette rétractation : caresses, menaces, excommunication, châtimens, rien ne put l'engager à se soumettre. L'hérésiarque, persistant toujours dans ses erreurs, fut condamné, dans la 15e session, à être dégradé, et ses livres à être brûlés. Après la cérémonie de la dégradation, on mit sur sa tête une mitre de papier, haute d'une coudée, en forme pyramidale, sur laquelle on avait peint trois diables avec cette inscription : L'HÉRÉSIARQUE. Dès ce moment l'Eglise se dessaisit de lui, et le livra au bras séculier. Le magistrat de Constance, à qui l'empereur l'avait remis, le condamna à expirer dans les flammes. Les valets de ville se saisirent aussitôt de lui, et, après l'avoir fait passer devant le palais épiscopal pour voir brûler ses livres, ils le conduisirent au lieu du supplice. Son obstination l'y suivit : il criait au peuple que *s'il était condamné*, *ce n'était pas pour ses erreurs*, *mais par l'injustice de ses ennemis.* Enfin, après qu'on l'eut attaché au poteau, et qu'on eut préparé le bois, l'électeur palatin et le maréchal de l'empire l'exhortèrent encore à se rétracter : il persista ; et l'électeur s'étant retiré, on alluma le feu. Un gros tourbillon de fumée, poussée par le vent contre son visage, l'étouffa dans l'instant, en 1415. Ses cendres furent soigneusement ramassées, et on les jeta dans le Rhin, de peur que les sectateurs de ce fou ne les recueillissent pour en faire des reliques. Ænéas Sylvius dit que les *hussites* raclèrent la terre dans l'endroit où il avait été brûlé, et qu'ils l'emportèrent précieusement à Prague. Jean Huss laissa des *Commentaires* sur divers morceaux de l'écriture sainte, et plusieurs *Traités dogmatiques et moraux*, dont quelques-uns furent écrits pendant sa prison. La conduite du concile à l'égard de cet enthousiaste, muni d'un sauf-conduit de l'empereur, fit beaucoup murmurer dans le temps. Bien des gens en sont encore étonnés aujourd'hui ; mais il faut faire attention, 1° que le concile ne décerna contre lui que la dégradation ; que tout ce qui s'est fait au-delà est l'ouvrage de la puissance civile ; 2° que ce sauf-conduit ne lui avait été donné par l'empereur que pour venir se justifier au concile, et à condition de s'y soumettre, si sa doctrine était jugée hérétique, comme Jean Huss le publiait lui-même dans ses affiches ; 3° qu'il était contre toutes les règles de la sagesse, de la religion, de la bonne politique, d'exposer les peuples à la séduction d'un fanatique, qui déclarait lui-même vouloir dogmatiser tant qu'il aurait un souffle de vie. On remarque que le concile condamna les propositions de Jean Huss, sans les qualifier chacune en particulier, exemple qui suffirait, s'il était seul, pour réfuter ceux qui, dans ces sortes de condamnations, exigent des qualifications individuellement déterminées. L'hérésie de Jean Huss, comme presque toutes les hérésies, produisit une guerre civile. Ziska, disciple de Huss, à la tête de plusieurs milliers de forcenés, désola, non seulement la Bohême, mais presque toute l'Allemagne. Enfin, l'empereur Sigismond mit une armée en campagne, qui battit et dispersa les *hussites*, commandés alors par Procope, successeur de Ziska. On croit qu'il en existe encore dans la Moravie et la Bohême, parmi les individus qui prennent le nom de *frères Moraves.* L'édition des ouvrages de cet hérésiarque, faite à Nuremberg, en 2 vol. in-fol., 1558, redonnée en 1615, et qui comprend sa *Vie* et celle de Jérôme de Prague, est recherchée par ceux qui s'intéressent à la mémoire de ces deux hérétiques. La *Vie* de Jean Huss a été aussi écrite en allemand, par A. Zitte, Prague, 1709, 2 vol. in-8, et par Tischer, Leipsick, 1804, in-4.

* HUSHKE (Emmanuel-G.), professeur d'éloquence à Rostock, mort à Grenssen en Thuringe, le 18 février 1828, à l'âge

de 68 ans, était connu surtout par un excellent *commentaire sur Tibulle.* Il fut aussi éditeur de beaucoup d'auteurs anciens : ses éditions sont très recherchées en Allemagne.

HUSZTI (André), fut long-temps professeur de belles-lettres à Coloswar ou Clausenbourg en Transylvanie; mais ayant été cité par le synode de la confession helvétique, à cause de sa mauvaise vie, et n'ayant point comparu, il fut privé de son emploi et excommunié par ce synode l'an 1442. Il mena pendant quelque temps une vie errante, et embrassa enfin la religion catholique; ce qui lui procura un emploi honorable à Alba Julia, aujourd'hui Carlsbourg. La sainteté de cette religion ne réforma point ses mœurs; il continua à vivre dans la crapule : on le chassa, et il erra de nouveau jusqu'à sa mort, arrivée l'an 1755. On a de lui : 1° *Jurisprudentia hungarico-transylvanica*, Hermanstadt, 1742, in-4, très estimée; 2° *Dacia vetus et nova.* C'est une histoire de la Transylvanie, appuyée sur des monumens peu authentiques. 3° *Commentarii de rebus Hunnorum.* Ces deux derniers ouvrages sont manuscrits. Le Père Pray, savant jésuite, fait un grand éloge de ces *Commentaires*, et dit en avoir beaucoup profité pour ses *Annales Hunnorum.*

HUTCHESON (François), originaire d'Ecosse, né en 1694 dans le nord de l'Irlande, fut appelé en 1729 à Glascow pour y professer la philosophie. Il y remplit ce poste avec distinction jusqu'en 1747, qu'il mourut à 53 ans. On a de lui : 1° un *Système de philosophie morale*, publié après sa mort à Glascow, en 1755, in-4, par François Hutcheson, son fils, docteur en médecine, et traduit en français par M. Eidous, Lyon, 1770, 2 vol. in-12. Cet ouvrage est plein de vues neuves, justes et profondes. 2° *Recherches sur les idées de la beauté et de la vertu*, etc. Hutcheson établit dans cet ouvrage le *sens moral* par lequel nous distinguons le bien du mal, 1725, in-8. traduit par Laget, 1749, 2 vol. in-8. Voyez le n° 15,387 du *Dictionnaire* des *Anonymes* de Barbier. 3° *Essai sur la nature et sur la conduite des passions et des affections*, *avec des éclaircissemens sur le sens moral*, 1728. Cet ouvrage soutint la réputation de l'auteur, qui avait du talent pour la méthaphysique. C'était un philosophe chrétien; qui joignait à un génie plein de sagacité les vertus que la religion inspire. Il donnait chaque dimanche un *Discours* sur l'excellence et la vérité du christianisme. On trouve une *Notice* sur la vie de Hutcheson, composée par le docteur Leechman, à la tête du *Système de la philosophie morale*, imprimé à Glascow, 1755, 2 vol. in-4.

* HUTCHINSON (Jean), philosophe anglais, né à Spennythorn dans le comté d'York, en 1674, s'occupa d'abord d'histoire naturelle, et notamment des fossiles; mais ce qui le fit particulièrement connaître, ce sont ses *Principes de Moïse*, où il attaque le système de gravitation de Newton. Il suppose que l'idée de la Trinité a dû être prise des trois principaux agens dans le système de la nature : le feu, la lumière et l'esprit; et il prétend que toutes les connaissances naturelles et théologiques sont renfermées dans les écritures hébraïques. Il trouvait dans chaque racine de cette langue, des sens cachés et des représentations de choses intellectuelles. Enfin il expliquait tout par l'hébreu. Tout bizarre qu'est son système, il a eu des partisans en Angleterre. Ses disciples ont été appelés de son nom, *Hutchinsoniens.* Il mourut le 28 avril 1737. Tous ses écrits ont été imprimés en 1748, en 12 vol. in-8. On en a publié un extrait en un volume in-12. sous le titre de : *Chemin abrégé de la vérité*, 1793, in-8, publié par un de ses partisans.

* HUTTEAU (François-Louis), jurisconsulte célèbre, né en 1729, à Malesherbes, fut reçu avocat au parlement de Paris, en 1757. A l'époque de l'exil de ce parlement, en 1771, et pendant toute la durée du parlement Maupeou, sous le règne de Louis XV, il s'abstint de paraître au barreau; il ne reprit ses fonctions d'avocat qu'après la mort de ce prince, lorsque son successeur eût rétabli l'ancienne magistrature. Alors la plupart des avocats ne

voulaient point recevoir dans leur ordre MM. Caillard et Gerbier, et deux autres de leurs collègues qu'ils appelaient *les quatre mendians ;* Hutteau parvint à surmonter tous les obstacles, et, malgré le tort qu'ils avaient eu à leurs yeux de plaider devant le parlement Maupeou, il les fit réintégrer dans leurs fonctions. Nommé en 1786 membre de l'assemblée provinciale de la généralité d'Orléans, il présenta sous le ministère du cardinal de Loménie, les doléances de six corps de Paris dont il était l'avocat ; il réclamait avec courage, mais avec respect, contre plusieurs actes arbitraires de l'autorité, contre l'établissement du timbre, contre les entraves que l'on avait apportées au commerce, et contre l'ordonnance qui avait exilé de nouveau le parlement à Troyes. Il s'était acquis une grande réputation, lorsqu'en 1789 il fut nommé par le tiers-état député de Paris aux états-généraux. Il se fit peu remarquer dans cette assemblée, et ne parut point à la tribune ; mais seul de tous les représentans du tiers-état de la capitale, il demeura fidèlement attaché aux véritables principes de la monarchie. Après avoir voté presque continuellement avec la minorité et avoir signé avec elle plusieurs protestations contre des décrets de cette assemblée, il quitta Paris la veille des massacres du 1er septembre 1792, et se retira à Malesherbes où il fut chéri et respecté de ses concitoyens. Il ne fut inquiété dans cette retraite qu'une seule fois : Santerre vint pour l'arrêter en 1793 ; mais tous les membres de la société populaire de Malesherbes se récrièrent contre cet acte tyrannique, disant que Hutteau était le père des pauvres ; l'asile de cet homme de bien fut respecté. Il mourut à Malesherbes le 27 juin 1807, à la suite d'une longue et cruelle maladie. L'amabilité et la gaieté de son caractère faisaient rechercher sa société : on raconte qu'un jour il discutait une question assez aride sur la prescription ; les vieux conseillers s'étant endormis, Hutteau frappe un grand coup sur le barreau, en s'écriant : *oui, Messieurs, præscriptio fit inter dormientes ;* les conseillers se réveillèrent, entendirent la cause, et le procès fut gagné. Son mariage fut, dit-on, fait aussi sous les auspices de la gaieté ; il avait demandé en mariage une demoiselle qui appartenait à une des anciennes familles de Flandre, mais le comte de Lagny s'opposait à cette union, sous le prétexte qu'il n'était pas noble et pas assez riche : *je suis avocat*, répondit Hutteau, *donc je suis noble : quant au douaire, je l'hypothèque sur la houppe de mon bonnet carré.* Louis XVIII voulant récompenser dans les enfans le dévouement du père, leur accorda des lettres de noblesse. La collection des *Mémoires* à consulter de Hutteau forment 26 vol. in-4.

* HUTTEN (Ulric de), poète latin, né dans le château de Steckelberg, le 20 avril 1488, mena long-temps la vie d'un aventurier, voyagea en Allemagne, en Italie, s'engagea comme soldat dans l'armée autrichienne, quitta les armes pour se mêler de discussions théologiques, les reprit pour se venger du duc de Wurtemberg, meurtrier de Joseph Hutten son cousin, et fit partie de la confédération dirigée contre ce prince par Fr. de Sickingen. En 1520 il s'unit à Luther et le seconda de toute la haine qu'il portait à la cour de Rome : puis, revenant à ses goûts militaires, il suivit Charles-Quint au siége de Metz, se retira ensuite dans l'île d'Uf nau au milieu du lac de Zurick. L'impétuosité de son caractère lui fit des ennemis presque partout. Il mourut dans cette dernière retraite d'une maladie honteuse en 1523, à 36 ans. Il publia le premier, en 1518, deux livres de Tite-Live qui n'avaient point encore vu le jour. Il a aussi travaillé aux *Epistolæ obscurorum virorum.* (*Voyez* GRATIUS.) On a encore de lui : 1° *De Guaiaci medicina*, in-8, réimprimé dans le recueil des *Traités* de la maladie vénérienne, Leyde, 1728, 2 vol. in-fol. L'auteur, dans son Epître dédicatoire, avoue qu'il a eu long-temps à souffrir de cette maladie. 2° des *Poésies*, qui parurent à Francfort en 1538, in-12 ; des *Ecrits* contre le duc de Wurtemberg, très rares, et imprimés à Steckelberg, 1519, in-4. Ils roulent sur l'assassinat de son cousin Jean Hutten, grand maréchal

de la cour, dont la femme était aimée du duc. Il a publié deux autres pièces en vers sur cette mort, insérées dans les *Vitæ summorum virorum*, Cologne, 1735, in-4. 4° Des *Dialogues* en latin *sur le luthéranisme*, 1520, in-4, qui sont au nombre des livres rares : après avoir long-temps balancé, il se déclare entièrement pour cette secte. On peut voir sa *Vie*, en latin, par Burchard, Wolfenbutel, 1717, in-12; dans le tome 15ᵉ des Mémoires de Nicéron; et dans une *Notice* que M. Lobstein a publiée sur sa vie et ses ouvrages, dans le *Magasin encyclopédique*, année 1805, tom. 1ᵉʳ.

HUTTERUS ou HUTTER (Elie), théologien protestant du 16ᵉ siècle, né vers 1554 à Ulm, mort à Nuremberg en 1602, est auteur de plusieurs ouvrages; le principal est une *Bible polyglotte*, qui est très rare, Hambourg, 1596, 3 vol. in fol. Le psaume 117 est en 30 langues, le nouveau Testament en 12, etc. — Il ne faut pas le confondre avec Léonard HUTTERUS, né à Ulm en 1563, mort professeur de théologie à Wittemberg en 1616, dont on a un ouvrage fanatique, *Ilias malorum regis pontificio romani*, 1609, in-4.

* HUTTON (James), médecin et chimiste, né à Edimbourg en 1726, étudia d'abord les sciences mathématiques qu'il mit de côté pour s'adonner à la médecine. Après avoir été reçu docteur en 1748, à Leyde, il s'adonna à la pratique de l'agriculture, à laquelle il se voua tout entier, en se livrant toutefois à l'étude de la minéralogie et de la géologie. Ce fut dans le but d'étendre ses connaissances agronomiques, qu'il parcourut l'Angleterre et la Flandre. De retour en Ecosse, il introduisit en 1754, dans la ferme qu'il possédait au comté de Berwick, les nouveaux procédés qui ont été d'une si grande influence sur la prospérité de ce pays. Sur la fin de sa vie, il vint se fixer à Edimbourg, où il mourut le 26 mars 1790. Le professeur Playfair a donné de grands détails sur Hutton et son système dans un ouvrage intitulé : *The Huttonian geology*, qui a été traduit en français par C. A. Basset, ancien bénédictin et censeur au collége Louis le Grand, sous ce titre : *Explications de Playfair sur la théorie de la terre par Hutton, et examen comparatif des systèmes géologiques fondés sur le feu et sur l'eau, par M. Murray, en réponse à l'explication de Playfair, traduits de l'antiquité et accompagnés de notes et planches*, 1815, in-8. Les ouvrages publiés par Hutton sont : 1° *Considérations sur la nature, qualité et les différences des charbons ;* 2° *Dissertations sur différens sujets de philosophie naturelle*, 1792 ; 3° *Recherches des principes de la connaissance et des progrès de la raison*, 1794, 3 vol. in-4, où il combat plusieurs doctrines de Loke et penche vers le septicisme philosophique ; 4° *Théorie de la terre*, 1796, 2 vol. in-8, 2ᵉ édition avec beaucoup d'additions, et un nouveau système minéralogique. Ses opinions sont opposées à celles de Werner et autres géologues ; il combat aussi le système de Deluc ; 5° *Dissertation sur la philosophie de la lumière et de la chaleur et du feu*, 1794, in-8 ; 6° divers *Mémoires* insérés dans les *Transactions* de la société royale d'Edimbourg dont il était membre, parmi lesquels on remarque sa *Théorie de la pluie* qui fut vivement combattue par Deluc.

* HUTTON (William), littérateur et membre de la société des antiquaires d'Edimbourg, naquit en 1723 à Derby, de parens pauvres, qui le placèrent à l'âge de 7 ans comme apprenti dans une manufacture de soie. A l'âge de 14 ans il entra chez un de ses oncles fabricant de bas, et y resta comme ouvrier jusqu'à l'âge de 27 ans. Alors il travailla pour son propre compte, fut relieur de livres, puis libraire. Tout en s'occupant de son négoce, il se livrait à l'agriculture. Quelques années après, il fut nommé commissaire de la cour des requêtes, occupa cette place pendant 19 ans sans toutefois quitter son commerce, et devint président de la même cour. A l'âge de 69 ans il quitta les affaires, se retira avec une grande fortune à Bennets-Hill près de Birmingham, et mourut en 1815, à 92 ans. Parmi ses ouvrages qui sont estimés on remarque : 1° *Histoire de Birmingham*, in-8, 1799.

Cet ouvrage qui a eu quatre éditions, passe pour une des meilleures histoires topographiques, et mérita à Hutton l'honneur d'être nommé, en 1782, membre de la société des antiquaires d'Edimbourg. Il avait 56 ans lorsqu'il publia cet ouvrage, le premier qui soit sorti de sa plume; 2° *Voyage de Birmingham à Londres, conte mêlé d'anecdotes*, 1785, in-12; 3° *Cour des requêtes, des descriptions et des attributions, utilité et pouvoir*, 1786, in-8; 4° *Histoire des tribunaux de canton (Hundred-Court)*, 1787, in-8; 5° *Histoire de Blackpool, dans le comté de Lancastre ;* 6° *Bataille de Boswthon field* (en 1485), *avec un plan descriptif*, 1788, in-8; 7° *Dissertation sur les jurés*, 1789, in-8; 8° *Histoire de Derby*, 1790, in-8; 9° les *Barbiers* ou la *Route des richesses*, poème, 1793, in-8; 10° *Edgar* et *Elfrida poème*, 1794, in-8; 11° *Remarques sur le nord du pays de Galles*, 1800, in-8; 12° *Histoire de la muraille des Romains*, 1801, in-8, 2e édition avec des additions par Nichols, 1803, 3° *Voyage à Scarborough*, 1803, in-8; 14° *Poèmes* et *Contes*, 1804, in-8; *Voyage par mer aux bains de Coatham, dans le comté d'York*, 1810, in-8. Les ouvrages de Hutton offrent beaucoup d'intérêt sous le rapport de l'exactitude; il a visité plusieurs fois à pied tous les pays qu'il décrit.

* HUTTON (Charles), mathématicien anglais, né en 1737 à Newcastle-sur-Tyne, de parens très pauvres, qui cependant lui apprirent à lire et à écrire; ils le placèrent auprès d'un maître d'école qui lui donna quelques leçons de latin et de géométrie. Après avoir été lui-même maître d'école pendant quelque temps, il se rendit à Newcastle, étudia les mathématiques, publia quelques ouvrages, devint membre des sociétés royales de cette ville et d'Edimbourg, et fut nommé professeur de l'école militaire de Walwich. Il occupa cette place jusqu'en 1827, époque où il donna sa démission, et reçut du gouvernement une pension considérable. Sa longue et honorable carrière fut remplie et illustrée par d'importans travaux scientifiques. Ses principaux ouvrages sont : 1° *A treatise on mensuration*, 1768, in-4; 2° *Eléments of the conic sections*, 1777, in-8; 3° *Tables des logarithmes*, 1785, in-8, 5e édition, 1811; 4° *Mathematical and philosophical dictionary*, 1796, 2 vol. in-8; 5° *Nouveau cours de mathématiques pour les cadets de l'académie royale militaire*, 1798, 2 vol. in-8; un troisième a paru en 1811. Hutton a aussi publié en 1812 trois volumes de *Mélanges* sur divers points des sciences mathématiques; il mourut à Londres en 1828.

* HUVIER DES FONTENELLES (Pierre-Marie-François), l'un des ôtages de Louis XVI, né à Coulommiers en Brie, reçut sa première éducation au collége de Juilly. Il quitta en 1780 la congrégation de l'Oratoire où il avait passé plusieurs années. Après avoir aidé son père qui était bailly de Coulommiers et subdélégué de l'intendance, il renonça entièrement aux affaires par haine pour la révolution, qui cependant lui offrit plusieurs places. Il vécut retiré, s'occupant uniquement des lettres qu'il cultivait avec passion, et de quelques propriétés qu'il possédait dans le village de Mourrou dont il était maire. Il mourut dans ce lieu le 23 octobre 1823, à l'âge de 66 ans. On a de lui : 1° *Les Soirées amusantes*, ou *Entretiens sur les jeux à gages et autres*, Paris, 1788. Nouvelle édition, 1790, in-12. Il a publié les brochures anonymes suivantes : 1° *La Targétade*, tragédie-parodie d'*Athalie*, Paris, 1791, in-8, contre Target, du comité de révision de la constitution de 1791; 2° *Les remontrances du parterre, etc., par M Bellemare, ci-devant commissaire général de la police à Anvers, réfutées par M. H., D. otage de Louis XVI*, Paris, 1814, in-8. M. A. A. Barbier, lui a consacré dans son *Dictionnaire des anonymes*, n° 17,112, une notice très détaillée.

HUYGHENS ou HUYGENS DE ZUYLICHEM (Chrétien) *Hughenius*, célèbre mathématicien et astronome, vit le jour à La Haie, en 1629, et était fils de Constantin Huyghens, gentilhomme hollandais, connu par de mauvaises poésies la-

tines, qu'il a très bien intitulées : *Momenta desultoria*, 1655, in-12. Chrétien montra dès son enfance d'heureuses dispositions pour les mathématiques. (Après avoir fait de brillantes études en Hollande, et parcouru le Danemark, l'Allemagne, l'Angleterre, la France, il revint à Leyde où il publia ses 2 premiers ouvrages qui annonçaient dès lors un grand maître en géométrie. Il passa ensuite en France (1655), où il fut reçu docteur en droit à l'académie protestante d'Angers. De retour en Hollande, il s'occupa avec son frère aîné de l'art de tailler et polir les verres des grandes lunettes.) Après quelques voyages qu'il fit en France, il fut fixé à Paris par une forte pension que Colbert lui fit donner, et par une place à l'académie des Sciences. Le premier découvrit, à l'aide d'un objectif de 12 pieds de foyer construit par lui-même, un anneau et un troisième satellite autour de Saturne. (C'est alors qu'il écrivit ses *Traités sur la dioptrique, et sur le mouvement résultant de la percussion.*) On lui est redevable des horloges à pendule; mais c'est à tort que quelques auteurs lui attribuent, et qu'il a voulu s'attribuer lui-même la *cycloïde*, inventée pour en rendre toutes les vibrations égales. Le *Traité* qu'il donna sur cette découverte vit le jour à Paris en 1674, in-fol. (*Voyez* HAUTEFEUILLE et HOOK.) Huyghens était confiant dans ses vues, et croyait facilement avoir fait quelque découverte. Il prétendit avoir imaginé des montres propres à déterminer les longitudes en mer. Il est aisé de voir combien il se trompa, par les tentatives faites postérieurement sans beaucoup de succès. (En 1681, Huygens quitta tout à fait la France, soit qu'il y fût contraint par le mauvais état de sa santé, soit, comme on l'a prétendu, que la révocation de l'édit de Nantes fût la cause de cette retraite. *Voyez* HARRISON.) Il mourut à La Haie le 8 juillet 1695, à 66 ans. Ses ouvrages ont été rassemblés dans deux recueils; le premier intitulé : *Opera varia*, Leyde, 1724, 2 vol. in-4; et le deuxième : *Opera reliqua*, Amsterdam, 1728, en 2 vol. in-4. (Depuis, S'Gravesande en a publié une édition sous ce titre : *Opera mechanica, geometrica, astronomica et miscellanea*, Amsterdam, 1751, 4 vol. in-4.) C'est à tort qu'on a dit que son *Traité de la pluralité des mondes* avait servi de canevas à l'ouvrage de Fontenelle sur le même sujet. Celui-ci fut publié en 1686, et le livre d'Huyghens ne parut qu'en 1698, c'est-à-dire douze ans après. Il fut traduit en français par Dufour, ordinaire de la musique du roi, 1702, in-12. Il est assez mal écrit; et quand on examine sans préoccupation les argumens de l'auteur, on s'aperçoit sans peine qu'ils ne valent pas mieux que son stile. Puisqu'il est démontré que ni l'homme ni aucun animal connu ne saurait subsister hors de la terre; qu'ils seraient brûlés dans Vénus et Mercure, glacés dans Jupiter et Saturne; que la lune n'a point d'atmosphère, ou du moins qu'elle est insuffisante à la respiration et à la vie des êtres terrestres, etc. (*Voyez* WILKINS Jean). Le grand argument de l'analogie ne subsiste plus, et toutes les conséquences qu'on tire en faveur de la pluralité des mondes sont anéanties. La physique d'ailleurs, surtout celle de Newton, nous indique des causes finales très suffisantes de l'existence de ces globes, sans recourir à des habitans imaginaires. « Tant que les planètes, dit M. de » Buffon, qui pèsent sur le soleil, en » circulant autour de lui, dureront, il » brillera et remplira de sa splendeur » toutes les sphères du monde. Cette » source féconde de lumière et de vie ne » tarira, ne s'épuisera jamais, parce que » dans un système où tout s'attire, rien » ne peut se perdre ni s'éloigner sans re- » tour... C'est du sein même du mouve- » ment que naît le repos de l'univers. » etc. » On peut voir diverses réflexions physiques, astronomiques et théologiques sur cette matière dans les *Observations philosophiques* sur le système de Newton, le mouvement de la terre, et la pluralité des mondes, Paris, 1778, Liége, 1788, *Entret.* quatrième et cinquième.

HUYGHENS (Gommare), né à Lier dans le Brabant, en 1631, professa la

philosophie avec distinction à Louvain, et mourut en 1702, à 71 ans, président du collége du pape Adrien VI. Il était intimement lié avec Arnauld et Quesnel, dont il défendit la cause avec enthousiasme. On a de lui : 1° *Methodus remittendi peccata*, 1674 et 1686, in-12; traduit en français, aussi in-12; 2° *Conferentiæ theologicæ*, 3 vol. in-12; 3° des *Thèses sur la grâce*, in-4; 4° un *Cours de théologie*, publié sous le titre de *Breves observationes* : il est pourtant en 15 vol. in-12. Tous ces ouvrages sont empreints de l'esprit de la secte où Huyghens s'était engagé. Moréri lui a consacré un article où il le présente comme une des *victimes de la cour de Rome*.

HUYSUM. *Voyez* Van Huysum.

HYACINTHE (Saint), religieux de l'ordre de Saint-Dominique, né à Sasse en Silésie, l'an 1183, prit l'habit des mains de ce saint fondateur à Rome en 1218. De retour dans son pays, il y fonda divers monastères de son ordre, alla prêcher la foi dans le Nord, où il convertit un grand nombre d'infidèles et de schismatiques, et mourut le 15 août 1257 à Cracovie, dont son oncle avait été évêque.

HYACINTHE de l'Assomption. *Voyez* Montargon.

HYACYNTHE. *Voyez* Saint Hyacinthe.

HYDE (Edouard), comte de Clarendon, né en 1608 dans le Wiltshire, fut grand chancelier d'Angleterre. Il se distingua par ses talens comme jurisconsulte, et sa capacité dans les affaires. Il fut très attaché aux rois Charles Ier et Charles II, et eut part à leurs prospérités et à leurs disgrâces. Après la mort de Cromwel, Hyde contribua plus que tout autre au rétablissement de Charles II, qu'il avait d'abord suivi dans son exil. Ce monarque le nomma pair et baron, le combla d'autres honneurs. Sa fille, Anne Hyde, avait pendant ce temps contracté avec le duc d'York (depuis Jacques II) un mariage secret qui fut reconnu par Charles I. Les deux filles, Anne et Marie, qui naquirent de cette union, régnèrent sur l'Angleterre, mais ayant fait échouer le mariage du roi avec Mlle Stuart, Hyde fut disgracié en 1667. Il passa en France, et mourut à Rouen l'an 1674. On a de lui : 1° une excellente *Histoire des guerres civiles d'Angleterre*, depuis 1641 jusqu'en 1660, 3 vol. in-folio, à Oxford, 1704, en anglais; et à La Haie, en 6 vol. in-12, en français; 2° divers *Discours au parlement*, et d'autres ouvrages, dans lesquels il fait paraître les sentimens d'un honnête homme et d'un bon citoyen. Il eut beaucoup de part à la *Polyglotte* d'Angleterre.

HYDE (Thomas), célèbre orientaliste, né à Billingsley en Angleterre, l'an 1636, fut professeur d'arabe et d'hébreu à Oxford, secrétaire interprète pour les langues orientales, chanoine de l'église du Christ, et bibliothécaire de la bibliothèque *Bodléïenne*, dont il donna le *Catalogue* in-fol., imprimé à Oxford en 1674. Il s'est fait un nom par son traité de la *Religion des anciens Perses*, in-4, Oxford, 1700. Cet ouvrage est en latin, et renferme beaucoup d'érudition, mais il est écrit d'une manière assez confuse. La première édition est rare; mais on l'a réimprimé en 1760, in-4. Hyde mourut en 1703, chanoine d'Oxford. On a encore de lui : 1° *De ludis orientalibus*, Oxford, 1694, 2 vol. in-8; 2° la *Traduction latine* de la Cosmographie d'Abraham Peritsol, imprimée en hébreu et en latin, Oxford, 1691, in-4; 3° *De herbæ* Cha *collectione*, *cum Epistola de mensuris Chinensium*, Oxford, 1588, in-8; 4° *Un Catalogue*, en latin, *des Etoiles fixes*, extrait des *Tables astronomiques* dressées par Ouloreg-Bey, petit-fils de Tamerlan et d'après ses propres observations; 5° *Quatuor evangelia et acta apostolorum lingua malaica*, *caracteribus europeis*, 1677; 6° la *Liturgie turque* (en latin), d'après Boovi; 7° *Veterum Persarum* et *Mazarum religionis historia*, Oxford, 1700, etc. Grégoire Sharpe a donné le *Recueil de ses dissertations*, avec sa *vie*, Oxford, 1767, 2 vol. in-4.

HYDER-ALY ou Haider aly, né vers 1718, était fils de Feth-Mahomed, commandant de la forteresse de Kolar,

et montra dès le bas-âge, un caractère si impétueux et si impatient de tout joug qu'il ne put jamais apprendre à lire ni à écrire ; mais il y suppléa par une mémoire prodigieuse. A peine fut-il en âge de porter les armes qu'il entra comme volontaire dans une compagnie appartenant à son frère aîné, et bientôt il donna une si haute idée de ses talens militaires, que le premier ministre du rajah Maïssour lui confia le corps qui avait été commandé par son père. Dès 1740, il épousa la fille d'un commandant de place, de laquelle naquit vers 1749, le malheureux Tippoo-Saëb. Ayant hérité par la mort de son frère d'un territoire qui avait appartenu à Mohamed, il conçut le projet de s'agrandir, et il s'empara d'abord de Bangalor, dont le petit souverain vivait pourtant en parfaite intelligence avec son protecteur, ensuite du riche canton du petit Balapour, toujours avec le consentement du rajah ; enfin il repoussa plusieurs fois, à la tête des armées de l'empire, les Mahrattes ennemis acharnés des Maïssouriens ; cependant comme il avait gardé pour lui ses premières conquêtes et qu'il augmentait toujours ses richesses par les prises qu'il faisait sur l'ennemi, le ministre s'aperçut, mais trop tard, des projets ambitieux de son protégé, et il résolut de s'emparer de sa personne par la trahison ; il l'invita donc de se rendre à Séringapatnam, dans les termes les plus affectueux, et cependant avec le projet de le faire assassiner. Hyder, averti par les intelligences qu'il entretenait à la cour, du piége qu'on lui tendait, se rendit à l'audience du ministre, mais avec des forces capables d'en imposer, de sorte que le projet que celui-ci avait formé ne put s'effectuer. Toutefois Hyder n'osa pas se présenter à une nouvelle audience, craignant d'être victime de mesures mieux prises. Sous différens prétextes il évita donc de reparaître ; mais quelques jours après il fit enlever par ses troupes le ministre avec toute sa famille. Cette mesure vigoureuse répandit l'alarme dans le palais du faible rajah, devant lequel il eut encore la hardiesse de se présenter pour lui offrir ses hommages ; mais il n'eut pas besoin de rien demander. Le rajah lui offrit la place de celui qu'il avait enlevé, avec le titre de béhâdour. Le souverain s'estima trop heureux de recevoir de son nouveau ministre un acte qui lui garantissait, ainsi qu'à ses descendans, la souveraineté du Maïssour : cet événement eut lieu en 1759. Le premier acte d'Hyder-Aly fut d'envoyer son rival disgracié dans la forteresse de la ville avec ses deux fils, et il leur fit payer régulièrement une pension. Peu soupçonneux, quoiqu'il y eût dans la cour du souverain un parti assez fort contre lui, il n'y prit aucune attention ; il envoya même 5000 hommes, l'élite de ses troupes, au secours de M. de Lally qui était assiégé dans Pondichéry, et il continua de résider dans une maison de plaisance à une lieue de Séringapatnam, avec une garde de 300 cavaliers seulement, mais qui lui étaient dévoués à toute épreuve. Cependant l'armée mahratte reparut sur le territoire Maïssourien, vers le mois de juin 1760 ; Hyder crut d'abord qu'elle venait exiger le tribut que le pacifique rajah payait depuis plusieurs années; mais le trop confiant général apprit que son prince voulait sortir de tutelle, et qu'il avait appelé lui-même les Mahrattes à son secours. Il n'eut que le temps de prendre la fuite avec le peu de troupes qui lui restaient, et il laissa derrière lui ses trésors et sa famille ; enfin arrivé dans sa forteresse de Bengalore, il s'empressa de rappeler les troupes qu'il avait envoyées au secours du gouverneur français de l'Inde, et il fit écrire à tous les gouverneurs de sa dépendance pour leur ordonner de venir le joindre sur-le-champ avec les troupes dont ils pourraient disposer, et elles lui suffirent pour repousser l'armée que le rajah du Maïssour avait envoyée à sa poursuite. Lorsqu'il eut réuni toutes ses forces, il se présenta devant Séringapatnam dont on lui ouvrit les portes en 1761. Le rajah lui rendit son premier emploi, et ne conserva qu'une vaine représentation. Hyder s'empara de toute l'autorité et le tint confiné dans son palais sous bonne garde, ne lui laissant que le droit de délivrer quelques diplômes, et de mettre son nom sur la monnaie. Ce

malheureux prince termina sa triste carrière, après 7 ans de captivité, dans le mois d'avril 1766. Mais revenons à Hyder: après avoir usurpé le pouvoir du souverain, il s'empara des états et des trésors de plusieurs princes ses voisins, et se fit reconnaître roi de Canara et de Courga, et prince de Bednore; toutefois son ambition excita contre lui plusieurs conspirations qui lui firent commettre beaucoup de cruautés, et une nouvelle invasion de l'armée des Mahrattes qui prétendaient avoir été appelés par les grands de Bednare, et qui ne vinrent dans le fait que pour piller et obtenir de nouveaux tributs. Trop faible pour leur résister en rase campagne, il se vit obligé de se retrancher dans un camp défendu par une nombreuse artillerie, et il ne parvint à obtenir leur retraite, qu'après avoir compté environ 15,000,000 de francs au général ou à ses lieutenans. Alors il dirigea son armée vers les côtes de Malabar, où il fit encore de grandes conquêtes et ramassa des trésors immenses. Les Anglais alarmés de sa puissance lui suscitèrent de nouveaux ennemis; mais Hyder Aly qui joignait une habile politique à une valeur indomptée, déploya dans cette nouvelle guerre de grands talens, et l'on vit avec surprise l'un des peuples les plus civilisés de l'Europe, trouver un rival redoutable dans un chef de bandes indiennes. Nous ne le suivrons pas plus loin dans ses expéditions; quelquefois vaincu, plus souvent vainqueur, il abusa de sa fortune et massacra impitoyablement ses ennemis, malgré les remontrances des Français qu'il avait attirés dans ses armées et qui ne contribuèrent pas peu à les discipliner. Il faut ajouter qu'il sut gouverner comme il avait su conquérir; il administra la justice avec une grande impartialité, encouragea l'agriculture et le commerce, et se montra constamment indulgent envers ses sujets. Il est mort d'un ulcère à la nuque, dans la ville d'Arcate, le 7 décembre 1782, laissant . souveraineté à Tippoo-Saëb et à Kerym-Saëb, ses deux enfans légitimes, qui lui firent élever un monument magnifique à Séringapatnam. Sa vie a été écrite sous le titre : d'*Histoire d'Hyder-Ali-Kan* ou *Nouveau mémoire sur l'Inde, par maître de la Tour*, Paris, 1783, 2 vol. in-12. On trouve aussi de très grands détails sur ce conquérant dans les *Essais historiques sur le midi de l'Inde*, etc. *par le colonel Mark Wilks*, Londres, 1811 et 1817, 3 vol. in-4, ouvrage remarquable par l'immensité des recherches et par l'exactitude.

*HYGDEN (Ranulphe), moine bénédictin de St.-Werberg, au comté de Chester, mourut en 1363, presque centenaire. On lui doit une chronique latine imprimée sous ce titre : *Ranulphi Hygdeni polychronici libri VII*, etc. Jean de Trévise la traduisit en anglais dans l'année 1387, et cette traduction fut retouchée en 1482 par Caxton, qui y ajouta un huitième livre, ou continuation jusqu'en 1460. Cette chronique, vulgairement appelée *Polychronicon*, est souvent consultée et citée comme une autorité par les historiens anglais. Elle a été réimprimée en 1495 et 1527. Cette dernière édition est la moins estimée.

HYGIN (Saint), fut chargé du gouvernement de l'Eglise après la mort du pape saint Thélesphore, l'an 138, et mourut en 142. Ce fut de son temps que Valentin et Cerdon allèrent à Rome. Les deux *Décrétales* qu'on lui attribue sont supposées, et ce qu'on dit de son martyre n'est nullement certain.

HYGIN (Caïus Julius), grammairien célèbre, affranchi d'Auguste et ami d'Ovide, était d'Espagne selon les uns, et d'Alexandrie selon d'autres; il fut gardien de la bibliothèque palatine. On lui attribue : 1° des *Fables mythologiques, cum notis variorum*, Hambourg, 1674, in-8, et dans les *Mythographi latini*, Amsterdam, 1681, 2 vol. in-8, qui se joignent aux auteurs *cum notis variorum*, et qui ont été réimprimées à Leyde, 1742, en 2 vol. in-4; 2° *Astronomicæ poeticæ libri IV*, Venise, 1482, in-4. Ces ouvrages sont curieux, mais le stile n'est pas celui du siècle d'Auguste : c'est ce qui a fait dire à plusieurs critiques qu'ils sont de quelque écrivain du Bas-Empire. (Il fit encore d'autres ouvrages moins impor-

tans. Il avait composé un *Commentaire sur Virgile;* mais il n'est point arrivé jusqu'à nous.)

HYLARET (Maurice), prédicateur célèbre à l'époque de la ligue, né à Angoulême en 1539, prit l'habit de cordelier en 1551, et se distingua comme théologien et comme orateur : pendant les troubles que les huguenots excitèrent dans le royaume, il se déclara pour la ligue catholique contre celle des protestans. Il mourut à Orléans en 1591, à 52 ans. On a de lui des *Homélies* en latin, publiées en différens temps à Paris et à Lyon, en 5 vol. in-8. Ses obsèques donnèrent lieu à des cérémonies dont on trouve la description dans l'ouvrage intitulé : *Tombeau du vénérable frère Maurice Hylaret*, Orléans, 1592, in-4.

HYMÉNÉE d'Ephèse, converti aux premières prédications de saint Paul, embrassa depuis l'erreur de ceux qui niaient la résurrection de la chair, et fut excommunié par cet apôtre l'an 63 de J.-C. On ne sait ce qu'il devint depuis.

HYPACIE ou HYPATIA, fille de Théon, philosophe et mathématicien d'Alexandrie, vivait dans le 4e siècle; elle s'occupa des mêmes sciences que son père, et s'y distingua tellement, qu'on lui donna la chaire de professeur que le célèbre Plotin avait occupée à Alexandrie. Sa réputation se répandit partout, et on vint de toutes parts l'entendre. Elle était d'une rare beauté, et tous les préfets d'Egypte recherchèrent son amitié. Oreste surtout fut très étroitement lié avec elle. Comme saint Cyrille et ce préfet étaient brouillés, et que celui-ci ne voulait pas se raccommoder avec le saint évêque, le peuple d'Alexandrie, dont l'imagination était très facile à échauffer, crut que c'était par le conseil d'Hypacie, qui était païenne comme lui. La populace conçut contre elle une haine implacable, qui s'aigrit de plus en plus, et un jour qu'elle sortait de sa maison ou qu'elle allait y rentrer, on la tua à coups de pots cassés et de tuiles, l'an 415. Tous les gens de bien, saint Cyrille surtout, furent affligés de cette scène d'horreur. (Nous ne connaissons que les titres seuls de quelques-uns des écrits d'Hypacie, qui ont été brûlés dans l'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie, savoir : un *Commentaire sur Diophante;* un *Canon astronomique;* un *Commentaire sur les coniques*, d'Apollonius de Perge; les noms mêmes des autres ne sont pas venus jusqu'à nous. Hypacie avait fréquenté les écoles d'Athènes : elle en établit une dans Alexandrie, et compta parmi ses disciples Synésius, depuis évêque de Ptolémaïs. Les mœurs de cette femme célèbre étaient pures; elle ne voulut jamais se marier, pour se livrer entièrement à l'étude.) *Voyez* la *Vie* d'Hypacie, par M. l'abbé Goubet, *Mém. de litt.*, tom. 5. Mais l'auteur est trop louangeur et crédule.)

HYPÉRIDES, athénien, orateur, disciple de Platon et d'Isocrate, gouverna la république d'Athènes, et défendit la liberté de sa patrie. Des députés d'Antipater, admis à l'audience de l'Aréopage, parlèrent de ce prince comme du plus honnête homme du monde. « Nous savons, répondit Hypérides, que votre » monarque est un honnête homme; mais » nous savons aussi que nous ne voulons » pas d'un maître, quelque honnête qu'il » soit. » Après la malheureuse issue du combat de Cranon, il fut pris et mené à Antipater, qui lui fit arracher la langue et le fit mourir l'an 322 avant J.-C. Ce républicain, que l'on compte parmi les dix célèbres orateurs grecs, et que Cicéron place presque sur la même ligne que Démosthènes, avait composé un grand nombre de *harangues* qui ne sont pas parvenues jusqu'à nous. Des 52 discours de cet orateur qui existaient encore du temps de Photius, nous n'en avons qu'un seul, qui donne une idée avantageuse de son stile. Il excellait à peindre les mœurs, il était fleuri, plein de douceur et de grâce, et passait pour être un orateur parfait. Longin pense qu'il ne lui a manqué que le sublime. Ce fut lui qui plaida pour *Phryné*, accusée d'impiété; mais la beauté de cette courtisanne fit plus d'effet sur les juges que l'éloquence d'Hypérides.

HYPÉRIUS (Gerard-André), professeur de théologie à Marpurg, naquit à

Ypres en 1511, de parens catholiques, parcourut la France, l'Angleterre, l'Allemagne, où il prit du goût pour les nouvelles opinions, et mourut en 1564. On a de lui deux traités, in-8 : l'un, *De recte formando theologiæ studio*; l'autre, *De formandis concionibus sacris*. Ils furent estimés dans leur temps. Il y a affecté de se taire sur les matières controversées par les hérétiques. Le Père Laurent de Villa-Vicentio, augustin espagnol et docteur de Louvain, a donné une édition de ces ouvrages corrigés. On a encore de lui des *Traités théologiques*, en 2 vol. in-8, Bâle, 1570 et 1571; et des *Commentaires sur saint Paul*, Zurich, 1582 et 1584, 3 vol. in-fol. remplis d'invectives contre l'Eglise catholique.

HYRCAN I (Jean), souverain sacrificateur et prince des Juifs, succéda à son père Simon Machabée, tué en trahison par Ptolomée son gendre. Ce traître avait été gagné par Antiochus Sidétès, roi de Syrie. Après avoir massacré son beau-père, il voulut faire égorger son beau-frère Jean Hyrcan; mais celui-ci fit arrêter les assassins. Ce fut alors que le perfide Ptolomée appela Antiochus dans la Judée. Hyrcan enfermé dans Jérusalem y fut assiégé par le roi de Syrie. Après un siége long et opiniâtre, durant lequel Antiochus donna des alimens aux assiégés, que la famine tourmentait, et fournit même des vases précieux, des parfums et des victimes pour la fête des tabernacles; la paix fut conclue. Les conditions furent que les Juifs lui remettraient leurs armes, avec les tributs qu'ils recevaient de Joppé, et des autres villes de la Judée. Après la mort d'Antiochus, Hyrcan profita des troubles de la Syrie pour venger son pays. Il prit plusieurs villes en Judée, subjugua les Iduméens, démolit le Temple de Garizim, s'empara de Samarie, et mourut l'an 106, ou selon d'autres, 103 avant J.-C.

HYRCAN II, fils aîné d'Alexandre I, succéda à son père Alexandre Jannée dans le pontificat chez les Juifs, l'an 78 avant J.-C., et, selon le droit d'aînesse, il devait lui succéder à la couronne. Son frère Aristobule la lui disputa après la mort d'Alexandra, leur mère, qui avait gouverné 9 ou 10 ans, et la lui ravit les armes à la main. Par un traité qui suivit cette victoire l'an 66 avant Jésus-Christ, Hyrcan se contenta de la dignité de grand-prêtre; mais depuis il eut l'imprudence d'aller mendier le secours d'Arétas, roi des Arabes, qui assiégea Aristobule dans le temple. Ce dernier ayant gagné Scaurus, lieutenant de Pompée, fit lever le siége, et défit Arétas et Hyrcan, à qui Pompée, Gabinius et ensuite César laissèrent la grande sacrificature. Hyrcan tomba ensuite entre les mains de son neveu Antigone, qui lui fit couper les oreilles. Enfin, s'étant laissé persuader par Alexandra sa fille, mère de Mariamne, femme d'Hérode, de se retirer vers les Arabes, ce dernier prince le fit mourir à l'âge de 80 ans, l'an 30 avant J.-C.

I

* IABLONOWSKI ou IABLONOWKI (Vladislas ou Ladislas), général polonais, né en 1769, d'une famille puissante et noble, vint à Paris terminer ses études à l'école militaire. Il en sortit de bonne heure, et en 1789 il avait le grade de lieutenant dans le régiment royal allemand. A la même époque, il s'empressa d'aller se joindre à ceux de ses compatriotes qui, après la proclamation du 3 mai, avaient pris les armes pour s'opposer au projet de Catherine II. Alors il fit avec distinction les campagnes de 1793 et 1794 contre les Russes : sa valeur et ses connaissances militaires lui méritèrent la confiance des Polonais et une rapide élévation dans les rangs de l'armée. La mauvaise issue de cette tentative l'ayant déterminé à revenir en France, il y fut employé dans les légions polonaises formées par Dombrowski,

commanda l'une d'elles, et fut nommé adjudant-général en 1799. Il continua de servir à l'armée d'Italie jusqu'à la paix d'Amiens. Ayant été désigné pour faire partie de l'expédition de St.-Domingue, il rejoignit la flotte aux îles Canaries; mais arrivé dans cette colonie que la France voulait reconquérir, il mourut ainsi que la plupart des Polonais qui l'accompagnaient dans cette entreprise (1802).

* IAKUBOWSKI (Vincent), savant polonais, né en 1751 dans le palatinat de Cracovie, fut nommé recteur à Gora, et consacra toute sa vie à l'étude de la littérature ancienne et moderne. Il a traduit plusieurs ouvrages français et latins : nous remarquons les suivans : 1° *Avis aux peuples*, traduit de Tissot, 2 vol.; 2° *Pensées de Pascal sur la religion*, traduites du français en polonais, ouvrage qui n'a pas encore été imprimé; 3° *Poésies latines*, 4° *Sermons de dimanche*; 5° une très bonne traduction en vers polonais du dixième, onzième et douzième livres de l'*Enéide* de Virgile, servant de complément à la traduction de Dmochowski. Il est mort à Varsovie, en 1826, à l'âge de 73 ans.

IAHN. *Voyez* JAHN.

* IBARRA (Joachim), habile imprimeur espagnol, né à Saragosse en 1725, était très jeune lorsqu'il vint à Madrid, où il fit ses études avec distinction. Il suivit la profession de son père, et acquit bientôt une grande réputation. Il paraît que c'est lui qui a introduit en Espagne l'usage de lisser le papier : celui qu'il employait est d'une belle qualité; ses caractères, sans fatiguer la vue, ne sont pas moins beaux que ceux des imprimeurs les plus renommés, et son encre peut résister sans altération à l'injure du temps. Ses éditions les plus renommées sont : 1° la *Bible*, le *Missel mozarabe*, le *Don Quixote*, et surtout le *Salluste espagnol*, 1772, petit in-folio, traduit par l'infant don Gabriel, frère de Charles III. Ce livre est très rare : il a été vendu à Dijon en 1810, 2000 francs. Laissant des enfans qui suivent les traces de leur père, Ibarra est mort le 23 novembre 1785.

IBAS, évêque d'Edesse dans le 5e siècle, fut d'abord nestorien, et ensuite orthodoxe. Il écrivit lorsqu'il était encore dans l'erreur à un persan nommé Maris, une *Lettre* qui fut quelque temps après une source de disputes. Il blâmait dans cette *Lettre* Rabulas son prédécesseur, d'avoir condamné injustement Théodore de Mopsueste, auquel il prodiguait toutes sortes de louanges. Dans le siècle suivant, Théodore, évêque de Césarée en Cappadoce, conseilla à Justinien, pour donner la paix à l'Eglise, de condamner les écrits de Théodore de Mopsueste, les anathêmes que Théodore avait opposés aux anathèmes de saint Cyrille, et la *Lettre* d'Ibas. C'est ce qu'on appela l'*affaire des trois chapitres*, qui divisa l'Eglise d'Orient pendant 60 ans environ. Ce prince les fit condamner dans le 5e concile général, tenu à Constantinople l'an 553; mais la personne et la foi d'Ibas n'y furent point flétries. La condamnation de cette lettre éprouva même des difficultés, parce qu'on prétendit qu'elle avait été approuvée par les légats du pape dans le concile de Chalcédoine; mais les légats ne s'étaient arrêtés qu'à la manière dont Ibas s'exprimait touchant son attachement à la foi et sa soumission aux décisions de l'Eglise, et n'avaient pas prétendu approuver tous les détails de cette lettre : *Lecta Ibæ epistola, novimus eum esse orthodoxum*. Le pape Vigile s'exprimait encore plus clairement, en disant qu'Ibas corrige à la fin de sa lettre tout ce qu'elle peut avoir de défectueux : *Si quid erravit, id sub finem corrigit*. C'est donc l'orthodoxie personnelle de cet auteur, et point celle de sa *Lettre*, qui avait été reconnue au concile de Chalcédoine. *Voyez* PELAGE Ier, VIGILE, HONORIUS Ier.

IBERNON (André), espagnol, religieux de Saint-François, de la réforme de Saint-Pierre d'Alcantara, né l'an 1534, se distingua par sa charité, son abnégation et toutes les vertus de son état, qui le firent béatifier par le pape Pie VI en 1791.

IBRAHIM, empereur des Turcs, fut tiré de prison en 1640, pour être mis sur le trône après la mort de son frère

Amurat IV, dont il eut tous les vices, avec plus de faiblesse et nul courage (*Voyez* HUSSEIN). Ce fut cependant sous son règne que les Turcs conquirent Candie. Une aventure singulière attira les armes ottomanes sur cette île. Six galères de Malte s'emparèrent d'un grand vaisseau turc, et vinrent avec leur prise mouiller dans un petit port de l'île nommée Calismène. On y trouva un enfant qu'on crut être un fils du grand-seigneur; ce qui parut le prouver, c'est que le kislar-aga, chef des eunuques noirs, avec plusieurs officiers du sérail, était dans le navire, et que cet enfant était élevé par lui avec des soins et des respects. Cet eunuque ayant été tué dans le combat, les officiers assurèrent que l'enfant appartenait à Ibrahim, et que sa mère l'envoyait en Egypte. Il fut long-temps traité à Malte comme fils du sultan; mais ayant été instruit dans la foi chrétienne, il se fit dominicain (*Voyez* OSMAN). On l'a connu long-temps sous le nom du Père Ottoman; et les frères-prêcheurs se sont toujours glorifiés d'avoir eu le fils d'un sultan dans leur ordre. La Porte ne pouvant se venger sur Malte, qui de son rocher inaccessible bravait la puissance turque, fit tomber sa colère sur les Vénitiens. Elle leur reprochait d'avoir, malgré les traités de paix, reçu dans leur port la prise faite par les galères de Malte. La flotte turque aborda en Candie. On prit la Canée en 1645. Ibrahim, livré à la mollesse et aux plaisirs du sérail, n'eut aucune part à cette conquête. Les janissaires, ne pouvant plus souffrir un maître si faible, le déposèrent (et le firent même étrangler, à ce que disent quelques historiens) en 1649. Il eut Mahomet IV pour successeur.

*IBRAHIM-MANZOUR-EFFENDI, aventurier, dont le vrai nom est Cerfberr, naquit à Strasbourg d'une famille juive; il servait dans un régiment de hussards français, lorsqu'il s'offrit au gouvernement pour remplir la périlleuse mission d'aller porter des dépêches à Buonaparte en Egypte. Il fut pris et relâché par les Anglais, et ne put atteindre sa destination. De retour à Paris, il changea entièrement d'opinion politique, et l'agent du gouvernement républicain devint l'un des royalistes les plus ardens. Le gouvernement consulaire le fit arrêter, et le mit ensuite en surveillance. Lorsque la paix d'Amiens eut été conclue, Cerfberr se rendit à Constantinople où il prit du service dans l'état-major des troupes régulières, que Selim chercha vainement à organiser. Pendant son séjour en Turquie, il épousa une femme du pays et embrassa le mahométisme. En 1809 il était en France où la police l'inquiéta tellement qu'il fut obligé de s'expatrier de nouveau; reprenant alors sa vie aventureuse, il parcourut la Russie, la Suède et le Danemark; il occupa un emploi sous le nom de *Medelsheim* dans le ministère des relations extérieures du royaume de Westphalie, combattit ensuite pour le Caïmacan de Bosnie contre les Serviens, et enfin séjourna trois ans auprès du fameux Ali-Pacha de Janina, qui l'employa à diriger ses fortifications. Il visita ensuite diverses parties de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique. En 1826 il se trouvait à Paris sans ressource : il avait tenté vainement de se faire quelque argent par la vente d'un manuscrit intéressant qui fut publié plus tard sous ce titre : *Mémoire sur la Grèce et l'Albanie, sous le gouvernement d'Ali-Pacha*, Paris, 1827, in-8, avec un portrait d'Ali-Pacha. Cet aventurier, n'ayant aucun moyen d'existence, se brûla la cervelle.

IBYCUS, poète lyrique grec, né à Rhegium en Italie, florissait vers l'an 540 avant J.-C. On dit qu'il fut assassiné par des voleurs, et qu'en mourant il prit à témoin une troupe de grues qu'il vit voler. Quelque temps après, un des voleurs ayant vu des grues, dit à ses compagnons : *Voilà les témoins de la mort d'Ibycus*. Ces paroles ayant été rapportées aux magistrats, les voleurs furent mis à la question, avouèrent le fait, et furent pendus. D'où vient le proverbe : *Ibyci grues*. Ce poète avait composé sept livres d'*odes* érotiques, dont il ne nous reste que des fragmens, recueillis avec ceux d'Alcée par Henri Etienne et par Fulvius Ursinus.

ICTINUS, célèbre architecte grec, l'an 430 avant J.-C., bâtit plusieurs temples, entre autres celui de Minerve ou le *Parthénon* à Athènes, et celui d'Apollon secourable dans le Péloponèse. Ce dernier édifice passait pour un des plus beaux de l'antiquité ; mais en fait de temples, les anciens n'ont jamais rien eu de si grand ni d'aussi magnifique que nos temples chrétiens. *Voyez* les *Temples anciens et modernes*, par l'abbé May, pag. 8 et 18. —*Journ. hist. litt.* 15 juin 1780, pag. 280.

IDACIUS ou IDACE, évêque espagnol dans le 5e siècle, laissa une *Chronique* qui commence à la première année de l'empire de Théodose (381), et qui finit à la 11e de celui de Léon, et 467. Elle contient des détails intéressans sur les ravages des Goths et des Suèves dans l'Espagne et dans les Gaules : elle fait suite à celle de saint Jérôme, et a été continuée par quatre auteurs jusqu'à l'an 1100. On lui attribue encore des *Fastes consulaires*, imprimés plusieurs fois. Le Père Sirmond a publié ces deux ouvrages à Paris, en 1619, in-8. Ils ont été réimprimés depuis dans le *Recueil des histoires de France*, dans la *Bibliothèque des Pères*, etc.

IDATHYRSE, ou INDATHYRSE, roi des Scythes européens, succéda à son père Saülie, et refusa sa fille en mariage à Darius fils d'Hystape, roi de Perse. Ce refus causa une guerre très vive entre ces deux princes. Darius marcha contre Idathyrse, avec une armée de 700,000 hommes ; mais ses troupes ayant été défaites, il fut obligé de repasser dans la Perse. Idathyrse est nommé *Jancire* par Justin, l. 2, c. 6.

IDE (Sainte), comtesse de Boulogne en Picardie, née l'an 1040, de Godefroi le Barbu, duc de Lorraine, épousa Eustache II, comte de Boulogne. Elle en eut Eustache III, comte de cette ville, le célèbre Godefroi de Bouillon, Baudouin, qui succéda à son frère au royaume de Jérusalem, et plusieurs filles, dont l'une épousa l'empereur Henri IV. Elle mourut saintement le 13 avril 1113. *Voy.* GODEFROI DE BOUILLON.

IDIAQUEZ (François), décédé à Bologne, le premier septembre 1790, en odeur de sainteté, âgé de 79 ans, était le fils aîné de l'illustre maison des ducs de Grenade d'Ega, dont il abandonna de bonne heure et les honneurs et les richesses, pour entrer dans la société des jésuites. Il fut recteur du noviciat, du séminaire et du collége de Villagarcie, ensuite de celui de Salamanque, puis provincial de la province de Castille. Malgré les instances de sa famille, il ne voulut jamais abandonner ses frères, dont il fut toujours le vrai père, et qu'il suivit partout dans leur disgrâce et dans leur exil, vivant dans un parfait mépris du monde et dans l'exercice de toutes les vertus. On a de lui une *Traduction latine* des pensées de Bouhours, et un opuscule sur la vie intérieure de Palafox ; il a aussi laissé quelques ouvrages manuscrits.

IDIOT, ou *le savant* IDIOT, auteur que l'on a souvent cité ainsi, avant que le Père Théophile Raynaud eût découvert que Raymond Jordan, prévôt d'Uzès en 1381, puis abbé de Celles au diocèse de Bourges, était le véritable auteur des ouvrages qui se trouvent dans la *Bibliothèque des Pères*, sous le nom d'*Idiot*. Raynaud les a publiés à Paris, l'an 1654, in-4. Cette collection contient 6 livres *de Méditations*, *un Traité de la B. V. Marie*, un autre *Traité de la vie religieuse*, et *l'OEil mystique*.

* IERZMANOWSKI (Jean-Paul), illustre polonais, né en 1737 d'une famille noble et ancienne, fut constamment membre des diètes de Pologne depuis 1754 jusqu'en 1791. Dans ces assemblées nationales, il se fit remarquer par l'énergie et l'indépendance de ses discours : il montait souvent à la tribune et exerçait une grande influence sur ses collègues : il improvisait avec une facilité et une chaleur entraînante des discours dans lesquels il montrait à ses compatriotes les dangers de la patrie. La résistance qu'il opposa aux violences des trois puissances qui se divisèrent la Pologne, lui attira quelques persécutions, et l'exposa à des dangers qu'il brava toujours avec un courage que l'amour de la patrie put seul lui inspirer. Jamais il ne voulut signer le

traité de partage. Il mourut en 1802 après avoir eu la douleur de voir ses efforts sans succès : il fut témoin de l'anéantissement de sa patrie.

* IETZELER (Christophe), architecte et mathématicien suisse, naquit en 1734, à Schaffouse, où son père était pelletier. Il suivit d'abord ce commerce ; mais le hasard lui ayant fait tomber entre les mains un livre de mathématiques, le désir lui vint d'apprendre cette science, et ce fut dans ce but qu'il se rendit à Berlin, où il eut pour maître le célèbre Euler, sous lequel il fit de rapides progrès. Ietzeler voyagea plusieurs années dans quelques parties de l'Europe, surtout en France, en Allemagne et en Angleterre. De retour à Schaffouse, il y fut nommé architecte, et obtint ensuite la chaire de mathématiques au gymnase de la même ville. Il y fonda une maison d'orphelins, et employa pour ce charitable objet presque toute sa fortune. Il en publia le *plan*, ainsi qu'une *Description du nouveau pont de Schaffouse*. Cet homme recommandable mourut dans sa patrie, en 1791, à l'âge de cinquante-sept ans, laissant d'honorables souvenirs de sa probité, de ses talens et de sa bienfaisance. La maison qu'il a fondée prospère toujours, et plusieurs personnes riches ont contribué après sa mort, et continuent encore à faire fleurir cet établissement si utile aux pauvres et si honorable pour l'humanité.

* IEZIERSKI (François), abbé, né en Pologne, a publié un grand nombre d'ouvrages utiles, sous le voile de l'anonyme : les principaux sont : 1° *Des interrègnes et des élections en Pologne, depuis la mort de Sigismond Auguste jusqu'à nos jours*, Varsovie, 1790 ; 2° *Quelqu'un qui écrit de Varsovie*, 1790 ; 3° *Catéchisme sur les mystères du gouvernement de Pologne, vers l'an* 1735, *par Sterne, traduit de l'anglais en français, et de celui-ci en polonais par Iezierski*, Varsovie, 1790, in-8 ; 4° *Observations de Jérôme Kutazinski, gentilhomme de Lukow, sur les roturiers*, Varsovie, 1790, in-8 ; 5° *Extrait de la chronique de Witykind, traduit par Grégoire de Slupia* (vivant vers 1375), Varsovie, 1790, in-4 ; 6° *Notice sur l'union de la Pologne et de la Lithuanie, dans l'esprit de l'égalité et de la liberté*, Varsovie, 1790, in-8 ; 7° *La journée du* 3 *mai*, 1791, Varsovie, 1791 ; 8° *Recueil des traités, conventions et autres pièces publiques entre la Pologne et les puissances étrangères, de* 1764 *à* 1791, Varsovie, 2 vol. in-8 ; 9° *Goworck* aux *armes de Rawiez, Palatin de Sandomir*, roman historique, Varsovie, 1789 ; 10° *Rzepicha, mère des rois et femme de Piast, monarque païen de la Pologne*, roman historique, Varsovie, 1790. Cet estimable ecclésiastique est mort en 1807.

* IEZIERSKI, l'un des Polonais qui prirent le plus de part à la révolution de son pays en 1791. Il était né dans l'ancien palatinat de Poldaquie, et mourut en 1826 : il était costellan de Lukow. Il a laissé quelques ouvrages politiques ; voici les titres des principaux : 1° *Iezierski écrit comme il pense* ; 2° *Du règne successionnel en Pologne*, Varsovie, 1790 ; 3° *Copie d'une lettre à un certain anglais*, ibid. 1971.

* IFFLAND (Auguste-Guillaume), célèbre acteur et auteur allemand, naquit à Hanovre le 18 avril 1759, d'une famille honnête, et reçut une éducation soignée. Ses parens le destinaient à une profession honorable, lorsqu'ayant vu représenter la *Rodogune* de Corneille, il se décida à suivre la carrière du théâtre. Son père et toute sa famille s'y étant vivement opposés, le jeune Iffland quitta secrètement sa ville natale, et se rendit à Gotha, où il débuta en 1777. Son jeu plut au poète Gotter, qui le prit en affection, et lui donna des leçons. Iffland en profita, et fit de tels progrès, qu'il fut admis dans la troupe de l'Electeur palatin, dont la cour était à Manheim. Il excellait dans tous les rôles, excepté dans les personnages héroïques. La pensée lui vint bientôt de présenter des pièces au théâtre ; sa première production fut une tragédie intitulée *Albert de Thurneissen*, qui eut beaucoup de succès, quoiqu'elle soit très faible. Il donna ensuite plusieurs autres pièces, soit comiques, soit tragi-

ques, qui obtinrent des applaudissemens. En 1790 il fit représenter, pour le couronnement de Léopold II, son *Frédéric d'Autriche*, qui lui attira la bienveillance de ce prince. Un certain esprit d'indépendance s'étant manifesté dans l'Allemagne, Léopold employa, pour le comprimer, les talens dramatiques d'Iffland; et le poète donna sa comédie des *Cocardes*, qui faisait allusion à la *Cocarde tricolore*, que les anarchistes avaient adoptée en France. La pièce eut un succès prodigieux, et l'auteur reçut un riche présent de l'empereur. Mais les Français s'étant emparés de Manheim, Iffland, qui s'était prononcé publiquement contre leurs principes, fut obligé de s'enfuir à Weimar, où il mit le sceau à sa réputation de comédien par plusieurs représentations qu'il donna sur le théâtre de cette ville. A la demande du roi de Prusse, il passa à Berlin, où il eut la direction des spectacles de la cour; il y mourut le 20 septembre 1814, âgé de cinquante-cinq ans. Iffland est du petit nombre des poètes dont les succès ne furent jamais interrompus. Ses meilleures pièces sont le *Crime par point d'honneur* et le *Joueur*. Iffland donna lui-même une édition complète de son *théâtre* en 1789, 18 vol. in-8. Le premier volume contient des *Mémoires* sur sa carrière théâtrale; la plupart de ses pièces appartiennent proprement au genre que Diderot voulut surnommer le *drame honnête*, et que Lessing a introduit en Allemagne, d'après le philosophe français, genre que les critiques éclairés réprouvent comme une composition bâtarde, qui dénature à la fois la tragédie et la comédie. Emule de Kotzebuë, il en partagea la renommée, et acquit, de plus, le titre de *Molière de l'Allemagne;* mais il y a une énorme distance de l'immortel français à l'auteur allemand. *Le Théâtre* d'Iffland, dernièrement réimprimé, forme plus de 20 volumes : une si prodigieuse abondance n'est jamais favorable à un auteur. Il a publié sur la *Déclamation* quelques ouvrages dont madame de Staël fait beaucoup d'éloges, dans ses *Lettres sur l'Allemagne*.

IGNACE (Saint), disciple de saint Pierre et de saint Jean surnommé *Théodore*, ou *porte-dieu*, fut ordonné évêque d'Antioche, l'an 68, après saint Evode, successeur immédiat de saint Pierre en siége. Il gouverna son église avec le zèle qu'on devait attendre d'un élève et d'un imitateur des apôtres. Rien n'égala l'ardeur de sa charité, la vivacité de sa foi, et la profondeur de son humilité. Toutes ces vertus parurent avec éclat dans la troisième persécution qu'éprouva le christianisme sous le règne de Trajan. Ignace parut et parla devant l'empereur avec toute la grandeur d'âme d'un héros chrétien, et reçut de la bouche même de ce prince, qu'on ne cesse de nous donner pour un modèle de justice et d'humanité, l'arrêt d'une mort cruelle et barbare. Envoyé d'Antioche à Rome pour y être exposé aux bêtes, il vit saint Polycarpe à Smyrne, parcourut différentes eglises, écrivit à celles qu'il ne put visiter, encourageant les forts et fortifiant les faibles. Lorsqu'il fut arrivé à Rome, il s'opposa aux fidèles qui voulaient l'arracher à la mort. Entendant les lions qui, pressés de la faim, rugissaient après leur proie : « Je suis, dit-il le froment de Jé- » sus-Christ, pour être moulu par les » dents des bêtes, et devenir un pain » pur : *Frumentum Christi sum; denti-* » *bus bestiarum molar, ut panis mun-* » *dus inveniar.* » Exposé à deux lions, il les vit venir sans trembler, leur servit de pâture, et rendit son âme à Dieu l'an 107 de J.-C. Les fidèles eurent soin de recueillir ses ossemens pour les porter à Antioche. Nous avons de lui sept *Epîtres*, qu'on regarde comme un des plus précieux monumens de la foi et de la discipline de la primitive Eglise. Elles sont écrites avec beaucoup de chaleur, de force et d'élévation, et sont adressées aux Smyrnéens, à saint Polycarpe, aux Ephésiens, aux Magnésiens, aux Philadelphiens, aux Tralliens et aux Romains. C'est dans cette dernière qu'il exprime vivement son désir du martyre, et sa crainte d'être épargné par les lions, *comme ils ont*, dit-il, *respecté d'autres martyrs*. Il va jusqu'à dire qu'il les provoquera : *Quod si venire noluerint, ego*

vim faciam, *ego urgebo*; et craignant le scandale de cette disposition, il rassura les chrétiens par le témoignage de sa conscience : *Ignoscitis filioli*, *quid mihi prosit*, *ego scio.* Ce que l'on peut dire à ce sujet, c'est que les saints envisageaient leur arrêt de mort comme sanctionné par Dieu même; et sans plus raisonner sur la loi de la conservation personnelle, ils ne songeaient qu'à le subir le plus tôt et le plus sûrement possible (*voyez* APOLLINE). C'est dans la même épître qu'on lit ces belles paroles : *Nunc incipio Christi esse discipulus*, *nihil de his quæ videntur*, *desiderans*, *ut Jesum Christum inveniam. Ignis*, *crux*, *bestiæ*, *in me veniant* : *tantum ut Christo fruar.* Ces lettres ont été publiées par Vossius, Amsterdam, 1646, in-4, d'après le manuscrit de Florence, et par Usper Londres, 1647, réimprimées avec une version latine par C. Aldrich et des notes, Oxford, 1708, in-8, grec-latin et avec des notes de Jean Péarson et Th. Smith, 1709, grec-latin in-4. Les meilleures éditions que nous ayons de ces épîtres, sont : celle de Cotelier dans ses *Patres apostolici*, en grec et en latin, Amsterdam, 1698, in-fol., avec des *dissertations* d'Usserius et de Pearson; celle d'Oxford, 1708, in-8, et celle de 1724, donnée par Le Clerc, et augmentée des remarques de ce savant. M. l'abbé Guillon a aussi donné, dans sa *Bibliothèque choisie des Pères de l'Eglise grecque et latine*, un choix des pensées les plus remarquables qu'elles contiennent. Outre ces sept *épîtres*, il y en a quelques autres sous le nom de saint Ignace; mais elles sont supposées. Les lettres authentiques ont été traduites en français par le Père Legras, de l'Oratoire, Paris, 1717, in-12.

IGNACE (Saint), fils de l'empereur Michel I Curopalate, monta sur la chaire patriarcale de Constantinople en 846. Il y brilla par ses lumières et ses vertus. Le zèle avec lequel il reprenait les désordres de Bardas, tout puissant à la cour d'Orient, irrita tellement ce courtisan, qu'il fit mettre à sa place Photius, ordonné contre toutes les lois, en 857. Cet indigne successeur du saint patriarche assembla un concile à Constantinople en 861 pour le condamner. Il s'y trouva 318 évêques, parmi lesquels on comptait deux légats du pape, qui demandèrent qu'on fît venir Ignace. L'empereur Michel, dit l'*Ivrogne*, le *Néron* de l'empire d'Orient, le persécuteur de l'homme apostolique, et le protecteur de l'eunuque intrus, n'y consentit qu'à condition qu'Ignace paraîtrait en habit de moine. Il eut à y souffrir les insultes et les outrages les plus cruels, tant de la part du prince que de celle des légats, qui, contre les ordres du pape, se rendirent coupables de la prévarication la plus odieuse; et du reste de l'assemblée, qui, n'ayant pu obtenir qu'il donnât sa démission, le dépouilla de ses habits, et le renvoya couvert de haillons. La cruauté de Michel ne fut pas satisfaite de cet affront public. Il le fit enfermer dans le tombeau de Copronyme, et le livra à trois hommes barbares pour le tourmenter. Après l'avoir défiguré à force de coups, ils le laissèrent long-temps couché presque tout nu sur le marbre, au plus fort de l'hiver. Pendant les 15 jours qu'il y fut, dont il passa la moitié sans manger, ils imaginèrent mille supplices différens pour vaincre sa constance. N'ayant pu y réussir, l'un d'eux lui prit la main de force, et lui fit faire une croix sur le papier, qu'il porta ensuite à Photius. Celui-ci y ajouta ces mots : « Ignace, indigne patriarche de Constantinople, je confesse » que je suis entré irrégulièrement dans » le siége patriarcal, et que j'ai gouverné tyranniquement. » L'empereur le fit relâcher sur ce prétendu aveu, et lui permit de se retirer au palais de Pose, que l'impératrice, sa mère, avait fait bâtir. L'illustre persécuté en appela au pape Nicolas I, qui, indigné de la conduite de ses légats, déclara nulle sa déposition et l'ordination de son persécuteur. Le saint évêque n'en vécut pas moins dans l'exil. Mais lorsque Basile le Macédonien fut monté sur le trône impérial, il rappela Ignace et exila Photius, l'an 867. Le 4e concile général de Constantinople assemblé deux ans après à cette occasion, anathématisa celui-ci, et avec lui tous

ceux qui ne voulurent pas abandonner sa cause. Ignace ne survécut pas long-temps à son triomphe. Cet illustre vieillard mourut en 877, à 80 ans. Trois jours après, Photius, qui avait flatté Basile par une fausse généalogie, reprit possession de la chaire patriarcale. C'est sous le patriarcat d'Ignace que le christianisme commença à s'établir en Russie, mais il n'y fit de grands progrès que dans le siècle suivant. *Voyez* VLADOMIR. (La *Vie de saint Ignace* a été publiée par Ruder, Ingolstadt, 1604, in-4, et insérée dans le tome 8 des *Conciles du Père Labbe*. On y trouve plusieurs *lettres* de ce patriarche.

IGNACE DE LOYOLA (Saint), né au château de ce nom, en Biscaye, l'an 1491, de parens nobles, fut d'abord page de Ferdinand V. Il porta ensuite les armes sous le duc de Najara contre les Français, qui voulaient retirer la Navarre des mains des Espagnols. Le siége ayant été mis devant Pampelume en 1521, le chevalier biscayen fut blessé d'un éclat de pierre à la jambe gauche, et d'un boulet de canon à la droite. Une *Vie des saints*, qu'on lui donna pendant sa convalescence, lui fit naître le dessein de se consacrer à Dieu. La galanterie romanesque l'avait occupé jusqu'alors. Né avec une imagination vive, il la porta dans la religion. Les mœurs de son pays et de son temps jetèrent sur les commencemens de sa dévotion une apparente singularité. Quand il fut guéri, il se rendit à Notre-Dame de Montserrat, se retira ensuite dans une grotte près de Manrèze, où il s'abandonna à toutes les rigueurs de la pénitence, et partit pour la Terre-Sainte, où il arriva en 1523. Le pieux pèlerin, de retour en Europe, étudia, quoique âgé de 33 ans, dans les universités d'Espagne. Son zèle et sa piété, qui prenaient quelquefois un air extraordinaire, lui suscitèrent des traverses. Il passa à Paris en 1528, et recommença ses humanités au collége de Montaigu, mendiant son pain de porte en porte pour subsister, et s'exerçant dans toutes les pratiques de l'humilité et de la mortification chrétienne. S'il parut quelquefois donner dans l'excès en ce genre, c'est, dit un homme judicieux, que les saints, dans la première ferveur de leur conversion et de leur pénitence, sont emportés au-delà des lois ordinaires de la morale, et qu'il est déraisonnable de juger leurs actions sur les règles de la vie commune: *Sanctorum dicta vel facta, maxime in ipso fervore pœnitentiæ, ad curatam normam exigenda non sunt*. Il fit ensuite sa philosophie au collége de Sainte-Barbe, et sa théologie aux Dominicains. Ce fut à Sainte-Barbe qu'il s'associa, pour l'établissement d'un nouvel ordre religieux, François Xavier, Pierre Le Fèvre, Jacques Layney, Alphonse Salmeron, Nicolas Alphonse Bobadilla, Simon Rodriguez. Les premiers membres de la société se lièrent par des vœux en 1534, dans l'église de Montmartre, où l'on voyait un monument qui perpétuait la mémoire de cet événement. Ils passèrent ensuite à Rome, où Ignace présenta au pape Paul III un projet de son institut. Le fondateur en en espérait de si grands avantages pour l'Eglise, qu'il ne voulut jamais entrer dans l'ordre des Théatins, quelques instances que lui fît le cardinal Cajetan. Ignace ajouta aux trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, un quatrième vœux d'obéissance au pontife romain, relativement à la prédication de l'Evangile dans toutes les plages de la terre. Paul III confirma son institut en 1540, sous le titre de *Compagnie* de Jésus. Ignace avait donné ce nom à sa nouvelle milice, pour marquer que son dessein était de combattre les infidèles, les hérétiques, tous les ennemis de l'Eglise catholique, sous la bannière de Jésus-Christ. Ses enfans prirent ensuite le nom de *Jésuites*, du nom de l'*Eglise de Jésus*, qu'on leur donna à Rome. Ignace, élu en 1541 général de la famille dont il était le père, eut la satisfaction de la voir se répandre en Italie, en Espagne, en Portugal et en Allemagne, dans les Pays-Bas, dans le Japon, dans la Chine, en Amérique. François-Xavier et quelques autres missionnaires formés dans sa société portèrent son nom jusqu'aux extrémités de la terre. Sa compagnie qui

n'avait pas encore pu pénétrer en France, y eut un établissement en 1550, l'année même que Jules III donna une nouvelle bulle de confirmation. Elle y essuya de grandes traverses. Le parlement de Paris, la Sorbonne, l'université, alarmés de ses priviléges et de ses constitutions, s'élevèrent contre elle. La Sorbonne donna un décret en 1554, par lequel elle la trouva plutôt née pour la *ruine* que pour l'*édification* des fidèles. La patience et les fruits étonnans que produisait partout le nouvel institut dissipèrent peu à peu ces orages. Le saint fondateur mourut le 21 juillet 1556, à 65 ans. Il était suivant les historiens, d'une taille moyenne, plus petite que grande. Il avait la tête chauve, les yeux pleins de feu, le front large et le nez aquilin. Il était resté boiteux de la blessure qu'il avait reçue autrefois au siége de Pampelune; et quoiqu'il se fût fait recasser la jambe pour en cacher la difformité, elle demeura plus courte que l'autre. Il avait vu l'accomplissement de trois choses qu'il désirait le plus : la compagnie confirmée par les souverains pontifes, le livre des *Exercices spirituels*, approuvé du saint-Siége, et les *Constitutions* publiées dans tous les lieux où ses enfans travaillaient. Sa compagnie avait déjà douze provinces qui avaient au moins cent colléges, sans les maisons professes. On comptait, vers le milieu du 18e siècle, environ 20,000 jésuites, lorsqu'ils furent supprimés en 1723 par le pape Clément XIV. (*Voyez* son article.) L'histoire des causes qui opérèrent cette destruction n'appartient peut-être point à ce siècle; la postérité les apercevra dans un jour plus distinct, quand le temps les aura mises à la distance qui fait leur vrai point de vue. On a vu ces religieux, accueillis dans les cours de l'Europe, jouir de la confiance des rois, se faire un grand nom par leurs études et par l'éducation qu'ils ont donnée à la jeunesse, aller réformer les sciences à la Chine, rendre pour un temps le Japon chrétien, et donner des lois admirables aux sauvages du Paraguay. « Il est » glorieux pour la société, dit Montes» quieu, d'avoir été la première qui ait » montré, dans les contrées de l'Amé» rique, l'idée de la religion jointe à » celle de l'humanité. Un sentiment ex» quis pour tout ce qu'elle appelle *hon*» *neur*, et son zèle pour la religion, lui » ont fait entreprendre de grandes cho» ses, et elle y a réussi. Elle a tiré des » bois des peuples dispersés; elle leur a » donné une subsistance assurée; elle les » a vêtus : et quand elle n'aurait fait par» là qu'augmenter l'industrie parmi les » hommes, elle aurait fait beaucoup. » — « Les jésuites, dit l'abbé Raynal, les » plus philosophes de ceux qui ont an» noncé la foi aux Barbares, sont tou» jours prêts à souffrir le martyre quand » il le faut. » Grotius, tout protestant qu'il était, a rendu hommage à leurs talens et à leurs mœurs : *mores inculpatos, bonas artes;* au sujet desquels il disait « que la sainteté de leur vie, et le dé» sintéressement avec lequel ils don» naient une excellente éducation à la » jeunesse, leur avaient concilié les res» pects du public. » *Magna in vulgum auctoritas, propter vitæ sanctimoniam, et quia non sumpta mercede juventus, litteris sapientiæque præceptis imbuitur.* « Cet arbre antique et majestueux, » ajoute un auteur plus récent, frappé » de la foudre, a été desséché jusque dans » ses racines, et ses derniers rameaux » sont épars sur la terre. La jeunesse » nombreuse qui se reposait sous son » ombre a-t-elle trouvé ailleurs un aussi » sûr abri? Que devient-elle, que de» viendra-t-elle dans un siècle comme le » nôtre? » On a remarqué que l'extinction de cet ordre célèbre avait précédé l'époque des révolutions religieuses et civiles qui ont fait l'étonnement de l'Europe, soit que le philosophisme ait regardé la destruction de cet obstacle comme indispensablement nécessaire à ses succès, soit que les travaux et les services de ce grand corps tombant avec lui par une conséquence naturelle, le cours de la séduction devînt plus libre, et la défense des vrais principes plus rare et plus pénible. On peut voir les *Vies* de cet illustre fondateur par Maffei et par Bouhours, deux de ses enfans; elles sont

bien écrites : la première présente toutes les grâces et la pureté du langage de l'ancienne Rome. Ignace laissa à ses disciples deux livres également célèbres : 1° les *Exercices spirituels*, au Louvre, 1644, in-fol. Ils ont été traduits en français, et dans presque toutes les langues de l'Europe. On a prétendu que cet ouvrage existait 150 ans avant lui, dans la bibliothèque du Mont-Cassin, où le saint espagnol avait eu occasion de le voir. Mais comment concilier cette assertion avec le silence absolu qu'on a gardé sur la prétendue ancienneté de cet ouvrage, dans le temps où le livre des Exercices faisait tant de bruit? L'attribution qu'en a fait Garcias Cisneros, abbé de Mont-Serrat, est amplement réfutée dans le *Journal historique et littéraire*, 1er juin 1783, pag. 185 ; — 1er janvier 1783, pag. 11 ; 2° Des *Constitutions*, qui faisaient dire au cardinal de Richelieu, qu'avec des principes si sûrs, des vues si bien dirigées, on gouvernerait un empire égal au monde. Quelques écrivains ont imaginé de les attribuer à Laynez, second général des jésuites. Il y a, selon eux, trop de pénétration, de force d'esprit, de profonde politique, pour qu'elles puissent être d'Ignace, qui n'était point savant, et ne passait pas pour un brillant génie : comme si la piété éclairée par l'esprit de Dieu, et la vertu constamment pratiquée, ne donnaient point à une raison droite et saine, à l'homme solide et vrai, plus de lumière et d'énergie que toutes les spéculations humaines. Cette assertion est d'ailleurs réfutée par le fait et la préexistence reconnue de ces constitutions, puisque, dès 1540, elles avaient été solennellement approuvées, et qu'elles ont servi de règles et de lois à des milliers de religieux, jusqu'à la mort du saint fondateur. Ces constitutions parurent pour la première fois, en 5 parties, à Rome, 1558 et 1559, in-8. La dernière édition est de Prague, 1757, 2 vol. petit in-fol. Il y a sur le même objet : *Regula societatis* Jesu, 1582, in-12 ; et le *Ratio studiorum*, 1586, in-8, rare. Le dernier a été imprimé avec des changemens, 1591, in-8. Le bénédictin Constantin Cajetan, le même qui avait revendiqué les *Exercices spirituels*, comme un ouvrage de Garcias Cisneros, son confrère, prétend, dans son *Vindex benedictinorum*, que saint Ignace avait pris sa règle sur celle de saint Benoît, et qu'elle avait été composée au Mont-Cassin par quatre bénédictins. Mais ce conte ridicule fait assez voir ce qu'il faut penser de l'autre. *V.* Laynez et Standonck. (Les jésuites chassés de l'Europe et même des autres parties du monde, conservèrent quelques maisons en Russie. (*Voyez* Czerniewicz.) En 1801, Pie VII les autorisa, par un bref du 7 mars, à vivre en communauté, à administrer les sacremens et à élever la jeunesse. En 1804, il étendit cette concession, sur la demande du roi de Naples, à ceux qui se trouvaient dans ses états. Enfin, le 7 août 1814, il rétablit la société, et il autorisa les jésuites à reprendre les fonctions de leur institut dans tous les lieux où ils seraient appelés. Les jésuites ont depuis été renvoyés de la Russie ; mais ils ont formé plusieurs établissemens dans divers royaumes, même en France, où ils avaient établi plusieurs maisons d'éducation que les fameuses ordonnances du ministère Martignac ont contraint de fermer.)

IGNACE, etc., de Graveson. *V.* Graveson.

IGNACE-JOSEPH de Jesus-Maria. *V.* Sanson (Jacques).

* IGNAR ou Ignara (L'abbé Nicolas), savant antiquaire, naquit à Pietra-Bianca, près de Naples, le 21 septembre 1728, fit ses premières études auprès de son oncle, curé de la même ville, qui le fit entrer dans le collége ou séminaire *Urbano*. Il fit ses cours avec honneur, apprit en peu de temps les sciences, la littérature ancienne et moderne, et les langues classiques. Ignar avait à peine vingt ans, qu'il fut nommé, dans le même collége, professeur de langue grecque et de poésie. Il prit les ordres à vingt-cinq ans. Quelques écrits qu'il avait publiés sur les antiquités napolitaines, lui acquirent de la réputation. Charles III (depuis roi d'Espagne), ayant institué l'académie *Her-*

culanensis, il choisit Ignar pour un des quinze membres qui la composèrent d'abord. Le professeur Mazocchi étant mort en 1763, Ignar le remplaça à l'université royale, dans la chaire d'interprétation de l'Ecriture sainte, et en 1771, il fut professeur titulaire. Nommé, en 1782, directeur de l'imprimerie royale, il fut deux ans après admis à la cour, comme précepteur du prince héréditaire François de Bourbon. Ferdinand IV lui fit donner un canonicat, en 1794, dans la cathédrale de Naples, et peu de temps après on lui offrit le siége épiscopal de Reggio, qu'il refusa, à cause, disait-il, de son peu de mérite pour occuper une place aussi distinguée. Content de son sort, il menait une vie studieuse et paisible, lorsqu'à l'âge de soixante-dix ans, il perdit tout à coup la mémoire, de sorte qu'il ne se souvenait pas du titre de ses livres, ni même du nom de ses parens. Il vécut encore dix années dans cet état de première enfance, et mourut à quatre-vingts ans, le 6 août 1808. Ses talens, son affabilité et sa modestie lui avaient captivé la bienveillance et l'estime des gens les plus marquans, soit nationaux, soit étrangers. L'habitude de vivre à la cour, et parfois dans le grand monde, n'avait nullement altéré ni sa piété, ni ses mœurs, qui furent toujours exemptes de reproches. On a de lui : 1° *De palæstra neapolitana commentarium*, Naples, 1770 ; 2° *Doctissimi Mazocchi Vita*, ibid. 1778 ; 3° *De fratriis neapolitanis*, 1782. L'auteur démontre, dans cet ouvrage, que les anciennes associations, appelées *fratriæ*, étaient des assemblées politiques, établies parmi les Grecs, et non des confréries religieuses, comme le prétendent Reinesie, de Vandale, Fabretti et Martorelli. 4° *Opusculi*, ibid. 1807, 1 vol contenant des dissertations, des vers latins, des inscriptions, des lettres diverses, etc. (Sa vie a été écrite par Joseph Castaldi).

IGOLINO DE MONTECATINI, né dans ce lieu, placé dans la vallée de Nievole en Toscane, vers l'an 1348, professa la médecine dans l'université de Pise pendant près de 25 ans, et écrivit le premier sur les bains de Pise, vers l'an 1410. Cette ville étant passée sous la domination de Jean Galeazzo, duc de Milan, il se démit de ses emplois, et se transféra à Lucques, où il fut accueilli par Paul Guinigi, chef de cette république. De là, Igolino passa peu de temps après au service de Malatesta, seigneur de Pesaro, avec une pension de 500 florins d'or. On a de ce savant, outre un *Traité* sur les bains de la Toscane, un autre ouvrage plus étendu, sous le titre de *de Balneorum Italiæ proprietatibus ac virtutibus*, qui fut remis en un latin plus pur, et adressé au duc de Ferrare Bosco d'Este. On le trouve dans la collection des auteurs *De balneis*, imprimée en 1553, à Venise, par les Giunti. D'après l'inscription sépulcrale qui était à *Santa-Maria-Novella* de Florence, il paraît qu'Igolino termina ses jours en 1425.

ILDEFONSE (Saint), disciple de saint Isidore de Séville, d'abord abbé d'Agali, ensuite archevêque de Tolède, naquit dans cette ville en 607 et fut l'ornement de cette église pendant neuf ans qu'il la gouverna. Il mourut en 667 ou 669, laissant plusieurs ouvrages, dont le principal est un *Traité de la Virginité perpétuelle de Marie.* (Sa *Vie* écrite en espagnol par G. Mayans, a été imprimée à Valence, 1727, in-12.)

* ILDEFONSE DE SAINT-CHARLES (Le Père), clerc régulier des Ecoles pies, de la famille des Tarditi, naquit à Rome vers 1709, et entra chez les élèves réguliers de ces Ecoles. Il était aimé et estimé, non seulement dans sa congrégation, mais encore dans le monde, et des personnages les plus distingués. Il fit de très bonnes études, et enseigna dans quelques colléges de son institut. Son mérite le fit choisir pour précepteur des fils de Jacques II, roi d'Angleterre. Charles-Edouard, connu depuis la mort du roi son père sous le nom du *Prétendant*, et du duc, depuis *cardinal d'York.* Le Père Ildefonse occupa dans son ordre les emplois les plus honorables, même celui d'assistant-général. Ses vertus lui concilièrent l'estime et la bienveillance du grand pape Benoît XIV. Sa Sainteté

daignait se servir de lui dans son travail personnel, et l'avait chargé de traduire de l'italien en latin les *édits*, *notifications* et *lettres pastorales*, qui devaient entrer dans l'édition complète de ses *œuvres*, imprimées à Rome en 1748, par les soins du Père Azevedo. Aux différentes fonctions qu'avait exercées le Père Ildefonse, on doit joindre comme une preuve de plus de ses rares qualités et de la considération dont il jouissait, celles de recteur du vénérable collége *De propaganda fide*. Il s'en démit dans ses dernières années pour se retirer dans la maison du noviciat de son ordre à Saint-Laurent *in Burgo*. Il y mourut le 30 novembre 1790, âgé de 81 ans. Dans le 1er vol. de l'édition des *OEuvres de Lambertini* (Benoît XIV), faite à Venise avec beaucoup d'augmentations, il est question de ce savant et pieux religieux, dont les éditeurs rappellent la mémoire, et font l'éloge le plus complet.

ILLHARRART DE LA CHAMBRE. *Voyez* CHAMBRE (François Illharrart de la).

ILLYRICUS (Flaccus). *Voyez* FRANCOWITS.

IMBERT (Jean), né à La Rochelle, avocat, puis lieutenant-criminel à Fontenai-le-Comte, mourut à la fin du 16e siècle, avec la réputation d'un des plus habiles praticiens de son temps. On a de lui : *Enchiridion juris scripti Galliæ*, traduit en français par Nic. Theveneau, 1559, in-4; 2° une *Pratique du barreau*, sous le titre de *Institutiones forenses*, in-8, 1541. Guenoys et Automne ont fait des remarques sur ces livres, qui ont été beaucoup consultés et cités autrefois.

* IMBERT (Joseph-Gabriel), frère chartreux et peintre distingué, naquit à Marseille en 1654. Il eut pour premier maître Serre, ensuite Vander Meuen, et enfin Lebrun. S'étant dégoûté du monde à l'âge de 34 ans, il entra chez les chartreux en qualité de frère lai, et fit profession dans la chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon. On lui permit de se livrer à son goût pour l'art qu'il professait, et on lui facilita les moyens non seulement de l'exercer, mais même de perfectionner son talent. Le frère Imbert l'employa à orner les chartreuses de tableaux. Il en décora plusieurs avec beaucoup de goût. On loue ceux qu'il fit pour les chartreuses d'Avignon et de Marseille. C'est dans cette dernière que se trouvait au maître-autel le tableau qu'on regarde comme son chef-d'œuvre; il est d'une dimension extraordinaire, et représente le *crucifiement*. La composition en est riche et pleine de verve, le dessin d'une grande correction, le ton de couleur vrai, le jeu des ombres admirable, et la justesse de l'expression parfaite. Il avait plus de 80 ans quand il acheva son tableau des *Pèlerins d'Emmaüs*, qui mit le sceau à sa réputation. On y trouve la même vigueur que dans ceux qu'il avait faits plus jeune. Il avait une connaissance profonde de son art, n'était point arrêté par les difficultés qu'il trouvait toujours le moyen de vaincre; et en étudiant et suivant les bons modèles, il ne s'y assujétissait pas tellement que ses compositions, étincelantes de beautés qui lui étaient propres, et animées du feu du génie, ne parussent originales. Cet habile religieux mourut dans la chartreuse de Villeneuve-les-Avignon, en 1740, âgé de 86 ans.

IMBERT (Barthélemi), né à Nîmes, en 1747, annonça de bonne heure de brillantes dispositions pour la poésie, et débuta par le *Jugement de Pâris*, qui fit concevoir de lui de flatteuses espérances; mais elles n'ont pas été réalisées par les ouvrages qu'il a donnés dans la suite. Les principaux sont un recueil de *Fables* et de *Contes*, deux *comédies* et une *tragédie*, *Marie de Brabant*. Le défaut de l'auteur est, s'il est permis de parler de la sorte, une redondance de facilité, dont la réflexion et l'étude l'auraient garanti, en lui apprenant à être sévère à lui-même; mais il aimait la société et les plaisirs, et ces deux écueils dangereux pour tout homme de lettres ne peuvent qu'étouffer les plus heureuses dispositions. « Serons-nous accusés d'être » trop sévères, dit l'auteur des *Trois* » *siècles*, si nous remarquons que dans » certaines de ses *Fables* le naturel n'est » pas toujours aussi bien saisi qu'il pour-

» rait l'être ; que ce qu'on appelle les » mœurs dans les animaux n'est pas d'ac- » cord avec les idées que nous en avons ; » que la moralité vient quelquefois trop » brusquement, et n'est ni aussi juste ni » aussi saillante que le récit le promettait; » et que parmi ses *Historiettes*, il y en a » plusieurs dont la trivialité du sujet n'est » rachetée ni par la nouveauté des tours » ni par l'agrément du stile. » Une censure plus grave et plus méritée est celle qui regarde la licence qui règne tant dans ces *Contes* ou *Historiettes* que dans d'autres poésies de l'auteur. Il a rédigé, pendant quelques années, la partie littéraire du *Mercure* et celle du *Journal encyclopédique*. Sa plume s'est aussi exercée sur des matières de gouvernement et de politique. Il est mort dans l'indigence à Paris, le 25 août 1790. Ses *OEuvres* ont été imprimées à Paris, 1772 et années suivantes, 6 vol. in-8°.

* IMBERT (Guillaume), littérateur, naquit à Limoges vers 1742 ou 43. Son père l'ayant contraint d'embrasser l'état monastique, il entra fort jeune dans l'ordre des bénédictins de Saint-Maur. Peu de temps après qu'il eut fait profession, il protesta contre ses vœux, en alléguant qu'ils avaient été forcés, comme s'il n'eût pu faire cette déclaration avant de les prononcer. Il s'ensuivit un procès entre ses supérieurs et lui ; mais, à l'aide de quelques puissans protecteurs, il obtint d'être sécularisé. Les bénédictins ne perdirent point en lui un bon religieux, et le monde n'y gagna pas beaucoup, par le mauvais usage qu'il fit de ses talens. Imbert était d'un caractère aussi turbulent que satirique ; et, pour montrer plus d'indépendance dans les écrits qu'il se proposait de publier, il se rendit à Newied, où il entreprit son fameux journal, intitulé *Correspondance secrète, politique et littéraire*, dont il paraissait un numéro par semaine. Dans ce journal, Imbert ne respectait ni les choses les plus saintes, ni les personnes les plus respectables, et laissait courir sa plume au gré de sa malignité naturelle. Il commença à le produire en 1774, y travailla jusqu'en 1790, et, continué par d'autres rédacteurs, il cessa de paraître en 1793. On réunit ensuite les diverses feuilles de ce journal, qu'on publia sous le même titre, avec la date de Londres (Maëstricht), 1787-1790, 18 vol. in-12 ; mais ils ne vont que jusqu'à l'année 1785, quoique le journal hebdomadaire parût en même temps, et pendant huit ans encore. On trouve beaucoup d'analogie entre cet ouvrage et les *Mémoires secrets* de Bachaumont. Cependant, comme les assertions qui s'y trouvaient n'étaient souvent que des calomnies, il se fit deux fois enfermer à la Bastille; cette punition ne servit point à le corriger, et il y fut condamné une troisième fois, lors de la publication de sa *Chronique scandaleuse*, ou *Mémoires pour servir à l'histoire de la génération présente*, dont il ne publia d'abord qu'un volume, et où il franchit les bornes de la malignité elle-même. Comme il ne manque jamais de gens qui aiment à rire aux dépens même de l'honneur d'un tiers, sa *Correspondance scandaleuse* eut 4 éditions depuis 1784 jusqu'en 1790, 5 vol. Le stile d'Imbert, dans ces deux ouvrages, n'est ni léger, ni correct, ni gracieux ; et il paraissait ne s'y être proposé pour but que l'odieux plaisir de la médisance et de la calomnie. Lors de la révolution, il se retira à Limoges ; en 1793, il y fut nommé officier municipal, et par ses opinions démagogiques il se rendit digne de ce choix. Si jusqu'alors il s'était montré un satirique impudent, il devint ensuite le persécuteur de ceux qui tenaient encore aux bons principes, tandis que son caractère dominant et caustique lui fit des ennemis parmi les républicains. De retour à Paris, il s'occupa encore de littérature, et y mourut, sans être regretté de personne, le 19 mai 1803. Outre les deux ouvrages déjà cités, on a de lui : 1° *Etat présent de l'Espagne et de la nation espagnole*, traduit de l'anglais, d'E. Clarke, Paris, 2 vol. in-12. Ce livre fut supprimé à cause, dit-on, d'un passage où l'on paraissait critiquer le goût immodéré de Charles III pour la chasse, goût que partageait Louis XV, alors régnant. 2° *Dissertation sur l'origine de l'imprimerie*, traduite de l'an-

glais, du docteur Middleton, Londres et Paris, 1775, in-8; 3° *Philosophie de la guerre*, extrait des *Mémoires* du général Lloyd, traduit par un officier français (M. Romann, marquis de Mesmond), 1790, 1 vol. in-18; 4° *Mémoire politique et militaire sur l'invasion et la défense de la Grande-Bretagne, par le général Lloyd*, 1801, brochure in-8. Imbert travaillait à un ouvrage plus étendu sur le même sujet, lorsqu'il fut surpris par la mort. Il avait communiqué son manuscrit au gouvernement, entre les mains duquel il est resté, et il est à croire qu'il ne verra jamais le jour, l'intérêt du moment étant passé. Il existe une édition des *OEuvres choisies* en vers de Imbert, Paris, 1797, 4 vol. in-8; elle est fort mal exécutée et les tom. 3 et 4 contiennent des pièces de divers auteurs. M. Petitot a publié dans le 14e vol. du *Répertoire du Théâtre français*, 1re édition, une très bonne *notice* sur Imbert.

* IMBERT-COLOMES (Jacques) naquit à Lyon en 1723, d'une ancienne famille de négocians, fit de bonnes études au collége des jésuites de sa ville natale, et prit, sous la direction des hommes savans qui présidèrent à son éducation, le goût des sciences et des arts; il s'était surtout livré à l'étude de la chimie, science dans laquelle il fit des progrès remarquables. Nommé premier échevin de Lyon, il préserva cette ville en 1788 de l'espèce de disette dont elle était menacée, en faisant en temps utile des approvisionnemens nécessaires. En 1790, il remplaça le prévôt des marchands, qui était absent et s'opposa de tous ses efforts aux troubles qui éclatèrent alors. Sa haine pour la révolution était bien prononcée, et le peuple, que l'amour des nouveautés dirige plus souvent que des opinions politiques qu'il n'examine point, et que souvent il ne saurait comprendre, se porta contre Imbert à des excès qui menacèrent ses jours; sa maison fut assaillie, et il se vit dans la nécessité de s'enfuir et de se retirer à Bourg. Il ne put rentrer à Lyon qu'en secret, et il y vécut dans le plus sévère incognito. A l'époque du siége de Lyon en 1793, il avait une mission qui l'éloigna de cette ville: ce qui l'empêcha de prendre part à l'héroïque défense de ses compatriotes, et d'être victime de la proscription qui atteignit un si grand nombre de notables lyonnais. Imbert émigra: après avoir erré plusieurs mois d'asile en asile, il traversa à pied le sommet des Alpes au milieu de l'hiver, parcourut le Piémont, l'Allemagne et la Russie, et fut partout accueilli comme un royaliste fidèle par les français émigrés. En 1797, il revint en France comme l'un des émissaires secrets des Bourbons, avec le but de travailler à l'œuvre de la contre-révolution. L'un des moyens les plus efficaces était de diriger les élections dans un sens royaliste, et ce n'est pas sans étonnement qu'on vit Imbert, quoique inscrit sur la liste des émigrés, parmi les députés que le département du Rhône envoya à l'assemblée des Cinq-cents. Dès son apparition dans ce conseil, il accusa le Directoire exécutif de violer le secret des lettres. Il était naturel qu'Imbert se liât avec les agens les plus remarquables du parti contre-révolutionnaire ou *Clichien*: aussi de concert avec eux, le vit-on combattre toutes les propositions du gouvernement et attaquer de tous ses efforts le système révolutionnaire. La révolution du 18 fructidor vint mettre un terme à sa carrière législative: son nom même fut placé sur la liste des députés condamnés à la déportation. Il parvint à s'y soustraire en se réfugiant en Allemagne, où il n'a cessé de servir la cause royale. La révolution du 18 brumaire ne lui ouvrit pas les portes de la France: il fut un de ceux que les consuls ne rappelèrent point. Au mois de juillet 1801, Buonaparte, sans doute pour donner des gages aux révolutionnaires, demanda au roi de Prusse l'arrestation d'Imbert et de quelques autres émigrés. Le roi de Prusse exécuta avec docilité les ordres du guerrier français, et Imbert fut arrêté à Bayreuth; sa correspondance fut saisie. Elle a été imprimée à Paris sous le titre de *Papiers saisis à Bayreuth*. Dès qu'il eût recouvré sa liberté, il s'empressa de se rendre en Angleterre auprès de Louis XVIII, qui l'accueillit avec dis-

tinction. Depuis cette époque, Imbert est resté à l'étranger. Il est mort à Bath en 1809. Ce fut sans contredit l'un des royalistes les plus fidèles, les plus actifs, et les plus désintéressés.

* IMBONATI (Dom Charles-Joseph), religieux de la congrégation de Saint-Bernard *de la Pénitence*, ordre de Cîteaux, issu d'une famille noble, originaire de Côme, connu sous le nom de *dom Charles-Joseph de Saint-Benoît*, naquit à Milan vers le milieu du 17e siècle, et se distingua par de savans travaux et une érudition profonde. Il avait fait profession à Rome dans l'abbaye de Sainte-Pudentiane. Il y eut pour maître le célèbre Jules Bartolocci, du même ordre, et apprit à fond, sous lui, les langues grecque et hébraïque. Il professa à Rome la théologie et l'hébreu. Bartolocci n'avait publié que 3 volumes de sa *bibliothèque rabbinique*, et il avait laissé le quatrième imparfait. Imbonati l'acheva, et le fit paraître en 1693, six ans après la mort de son maître. (*Voyez* BARTOLOCCI.) L'année suivante il y ajouta un cinquième volume, qu'il fit imprimer sous le titre de *Bibliotheca latino-hebraica*, 1694-1696, 2 vol. in-fol. On a de dom Imbonati d'autres ouvrages; savoir: 1° un *Traité des mesures et des monnaies des Hébreux*, 1662; 2° une *Chronologie sacrée, depuis la création du monde jusqu'à la naissance de Jésus-Christ*, 1694, 1 vol. in-fol. Le *Journal de Trévoux*, 1717, lui attribue encore : *Chronicon tragicum, sive De eventibus tragicis principum*, etc., Rome, 1696, in-4; enfin une longue et savante *Dissertation*, où il prouve aux Juifs, avec leurs propres raisonnemens, la venue du Messie. Imbonati est mort en 1698.

IMBYSE (Jean d') est célèbre dans l'histoire de la conjuration des Flamands contre l'Espagne. C'était un homme fier, avare, ambitieux; mais comme Gand lui devait ses fortifications et plusieurs établissemens, il s'était attiré l'amour et l'estime du peuple gantois. On le fit consul. Il profita de l'autorité que sa charge lui donnait pour faire révolter les Gantois contre les catholiques en 1579. Non contens d'avoir confisqué tous les biens du clergé, ils les firent vendre à l'encan, démolirent les monastères et les églises, et abolirent entièrement l'exercice de la religion catholique. Leur but était non seulement de se soustraire à la domination espagnole, mais même à celle des états. Ils engagèrent Bruges et Ypres dans leur parti, et y mirent des gouverneurs, aussi bien que dans la ville de Dendermonde, d'Oudenarde, d'Alost, et dans toutes les autres petites places de Flandre. Ils rassemblèrent toutes les cloches des églises, et en y joignant du cuivre et de l'airain, fondirent un nombre de canons très considérable. Mais le prince d'Orange s'étant rendu maître de Gand, en chassa le brouillon qui l'avait fait révolter. Quelque temps après, Imbyse voulant rentrer dans le devoir et dans l'obéissance du roi d'Espagne, son souverain, les rebelles lui firent son procès, et il fut décapité en 1584.

IMHOFF (Jean-Guillaume), fameux généalogiste, d'une famille noble d'Allemagne, né en 1651, à Nuremberg, mort en 1728, avait fait une longue étude des intérêts des princes, des révolutions des états, et de l'histoire des grandes familles de l'Europe. On a de lui divers ouvrages: 1° *De notitia procerum Germaniæ*, Tubingen, 1732 et 1734, 2 vol.; 2° *Historia genealogica Italiæ et Hispaniæ*, Nuremberg, 1701, in-fol. — *Familiarum Italiæ*, Amsterdam, 1710, in-fol. — *Familiarum Hispaniæ*, Leipsick, 1712, in-fol. — *Galliæ*, 1687, in-fol. — *Portugalliæ*, Amsterdam, 1708, in-fol. — *Magnæ-Britanniæ cum appendice*, Nuremberg, 1690 et 1691, 2 part. in-fol.; 3° *Recherches sur les grands d'Espagne*, Amsterdam, 1707, in-8. *Voyez* les titres de ces différens ouvrages plus détaillés dans les tomes 10 et 14 de la *Méthode pour étudier l'histoire* de Lenglet.

IMOLA. *Voyez* JEAN D'IMOLA et TARTAGNI.

IMPERIALI (Jean-Baptiste), né à Vicence en Italie, l'an 1568, mort en 1623, exerça la médecine dans sa patrie avec beaucoup de succès. La république de Venise, la ville de Messine et plusieurs

autres s'efforcèrent de l'enlever à Vicence; mais il préféra toujours ses concitoyens aux étrangers. Ce médecin cultiva aussi la poésie; il tâchait d'imiter Catulle, et n'en approchait que de fort loin. Nous avons de lui · *Exoticarum exercitationum libri duo*, Venise, 1603, in-4.

IMPERIALI (Jean), fils du précédent, né en 1602, est plus connu que son père dans les facultés de médecine et dans la république des lettres. On a de lui : 1° *Musæum historicum*, in-4, Venise, 1640 : c'est un recueil d'éloges historiques. 2° *Musæum physicum*, *sive De humano ingenio*, imprimé avec le précédent.

IMPERIALI (Joseph-René), cardinal, né à Gênes en 1651, mort à Rome en 1737, à 86 ans, fut employé par les papes dans diverses affaires, et les termina toujours avec succès. Dans le conclave de 1730, il ne lui manqua qu'une voix pour être pape. Sa mémoire est précieuse aux gens de lettres, par la protection qu'il leur accorda, et par le présent qu'il fit au public, en mourant, de sa riche bibliothèque qui est un des ornemens de Rome. (Fontanini a publié en 1711 le catalogue de cette collection, l'une des plus précieuses qu'ait jamais formées un simple particulier. G. Chiapponi a publié sa *Legazione del cardinea Gius. R. imperiali a Carlo III*, *re delle Spagne, l'anno* 1711, Rome, 1712, in-4.

* IMPERIALI (Jean-Vincent), littérateur, poète, homme d'état distingué, né à Gènes vers la fin du 16e siècle, descendait d'une des premières familles de cette république : son père avait été doge en 1617. Le jeune Impériali entra de bonne heure dans la carrière diplomatique, et fut bientôt ambassadeur en Espagne. Il devint ensuite amiral, et lorsqu'il fut à la tête des flottes de Gênes, il parvint à purger les côtes des pirates qui les infestaient. Comme il s'était acquis une grande popularité, le sénat craignant qu'il n'eût le projet d'usurper le pouvoir, le condamna au bannissement. Impériali supporta cette disgrâce avec une résignation courageuse : il adoucit les ennuis de son exil par l'étude. Ayant obtenu son rappel, il revint à Gènes, où il mourut dans un âge fort avancé, l'an 1645. Il a laissé les ouvrages suivans : 1° *Le stato rustico*, poème (*in versi sciolti*), Gênes, 1611, Venise, 1613, in-12; 2° *Il Rittrato del Cazalino abozzato poëma in-quarta rima*, in-4, sans date ni indication de lieu d'impression, Bologne, 1637, même format; 3° *Gl'indovini pastori ; la sant Teresa ;* 4° *I funerali del cardinale Orazio Spinola ;* 5° *Cento discorsi politici*, etc., quelques écrits moins remarquables. On a encore de lui une édition de la *Jérusalem délivrée* du Tasse, Gênes, 1604, in-12, avec de nouveaux argumens à la tête de chaque chant; on le croit encore l'éditeur des *Opere spirituali* du chanoine Bat. Vernacia, son compatriote. Impériali était membre de toutes les académies italiennes qui existaient de son temps. Impériali était de la même famille que les précédens du même nom.

INA, roi de Westsex, en Angleterre, se rendit célèbre par ses différentes expéditions contre la plupart de ses voisins, qui troublaient sa tranquillité. Il affermit celle de ses états par des lois pleines de sagesse (publiées par Spelman). En 726, après un règne glorieux de 37 ans, il alla à Rome en pèlerinage, y bâtit un collége anglais, et assigna pour son entretien un sou par année, sur chaque maison de son royaume. Cette taxe, appelée *Romescot*, fut étendue depuis par Offa, roi de Mercie, sur toutes les maisons de la Mercie et de l'Estanglie; et comme l'argent qu'elle produisait se délivrait à Rome le jour même de Saint-Pierre, on nomma cette taxe le *denier Saint-Pierre*. Les papes prétendirent dans la suite que c'était un tribut que les Anglais devaient payer à saint Pierre et à ses successeurs. (*Voyez* ETHULPHE.) Il abdiqua la couronne à la sollicitation de la reine, qui embrassa avec lui la vie monastique à Rome. Henschénius a publié la *vie d'Ina*, sous le 6 février, dans les *Acta sanctorum*.

INACHUS, premier roi des Argiens dans le Péloponèse, vers l'an 1858, avant J.-C. fut père de Phoronée, qui lui succéda Tout ce qui regarde Inachus et se

contemporains est bien problématique.

INCARNATION (Marie de l'). *Voy.* AURILLOT.

* INCHBALD (Élisabeth SIMPSON, mistriss), auteur dramatique et actrice anglaise, naquit à Straning-Field, village du comté de Suffolk, en 1756. La lecture des romans ayant exalté son imagination, déjà trop ardente, elle voulut courir les aventures; et, un paquet sous le bras, elle quitta la maison paternelle à l'âge de seize ans. Cette imprudente résolution avait aussi pour motif la retraite où l'avait condamnée son père, qui, en produisant dans le monde les sœurs d'Elisabeth, ne faisait pas jouir celle-ci du même agrément, à cause d'un bégaiement qu'elle tenait de la nature. Arrivée à Londres, non sans avoir couru bien des dangers, elle fit la connaissance d'un acteur du théâtre de Drury-Lane, nommé Inchbald, qui l'épousa, et lui fit suivre sa profession. Mistriss Inchbald débuta à Edimbourg avec succès, et parut ensuite sur divers théâtres de la Grande-Bretagne. Après la mort de son mari, elle quitta cette carrière (1789), où sa conduite fut toujours exempte de blâme, et se livra à la littérature dramatique. Ses premières pièces furent, 1° *Je vous dirai ce que c'est*, qui resta long-temps sans être jouée; 2° *La descente du ballon*, qui eut du succès, et qui était une critique des aérostats, dont on venait de faire la découverte. (*Voy.* Gusmao et Montgolfier.) A ces pièces il en succède d'autres moins applaudies, comme, 3° *L'apparence est contre eux*; 4° *Le Vœu d'une veuve*; 5° *L'Enfant de la nature*; 6° *Minuit*; 7° *Les Choses sont ainsi*; 8° *L'homme marié*; 9° *Les Voisins*, *Chacun a son défaut*; 10° *Le Jour des épousailles*; 11° *Les Femmes comme elles étaient*, *et les Filles comme elles sont*. En général on trouve dans ses pièces des caractères bien développés, des intrigues bien conduites, un dialogue naturel : mais elles manquent de force comique. Mistriss Inchbald a publié aussi des romans, tels que, 1° *Simple Histoire*, 1791, 4 vol. in-12; 2° *La Nature et l'Art*, 1796, 2 vol. in-12. Ces deux romans ont été traduits en français par M. Deschamps. Il faut rendre à mistriss Inchbald la justice de dire qu'elle a respecté les mœurs dans tous ses ouvrages, et qu'ils ont pour base une morale pure; mais ils ont les défauts du genre, dont le moindre est de dégoûter des lectures utiles. Vers la fin de sa carrière, Mistriss Inchbald a donné plusieurs collections de pièces de théâtre, entr'autres le *Théâtre anglais* 1806-1809, 25 vol. in-12, et le *Théâtre moderne* 1809, 10 vol. in-12. Mistriss Inchbald s'était retirée à Kensington, où elle mourut, le 1er août 1821, âgée de soixante-cinq ans. On cite de cette femme auteur plusieurs actes de bienfaisance; et, malgré sa beauté et son état, elle a toujours mené une vie fort sage. Elle était de l'Eglise romaine; dans son testament, après avoir laissé 58 livres sterling à la Société catholique de Londres, et des secours aux indigens, elle ordonna expressément qu'on célébrât la messe pendant ses obsèques, avec les cérémonies usitées par les catholiques romains. Mistriss Inchbald avait écrit les *Mémoires de sa vie*, mais elle ordonna avant de mourir qu'on les jetât au feu. On ignore si cette volonté a été exécutée. M. Mahul lui a consacré une notice fort intéressante dans la 3e année de son *Annuaire nécrologique*.

INCHOFER (Melchior), jésuite allemand, né à Ginsin, dans la basse Hongrie, en 1584, professa long-temps à Messine la philosophie, les mathématiques et la théologie. En 1630, il publia un livre in-fol. sous ce titre : *Epistolæ B. Mariæ Virginis ad Messinenses veritas vindicata*. Cet ouvrage, réimprimé à Viterbe, in-fol., 1632, et dans lequel il croyait avoir démontré que la sainte Vierge avait écrit aux citoyens de Messine, lui attira des tracasseries. Obligé d'aller à Rome pour se justifier des accusations qu'on avait intentées contre lui, il en fut quitte en réformant le titre de son livre, et en y faisant quelques changemens. Il passa plusieurs années à Rome, aimé et estimé, et mourut à Milan, le 28 septembre 1648. On a de lui diverses productions, entre

autres : 1° *Annalium ecclesiasticorum regni Hungariæ tomus primus*, 1644, in-fol., ouvrage plein de recherches : il n'y a que le tome 1er, réimprimé à Presbourg, 4 vol. in-8 ; 2° *Historia trium magorum*, 1639, in-4 ; 3° plusieurs *Ouvrages* sur *l'astronomie et la physique*, dont on voit le catalogue dans le *Memoria Hungarorum* d'Alexis Horanyi ; 4° *De sacra latinitate*, 1638, in-4 ; 5° on lui attribue l'ouvrage traduit en français, et imprimé à Amsterdam, en 1722, in-12, sous le titre de *Monarchie des Solipses;* mais d'autres prétendent que ce livre est de Jules-Clément Scotti, ex-jésuite. Quoi qu'il en soit, c'est un tableau de la politique de cette société, telle que l'auteur la concevait. L'abbé Bourgeois, qui était à Rome lorsque l'ouvrage parut la première fois, prétend qu'Inchofer, ayant été condamné à mort par le général et les assistans des jésuites, fut enlevé la nuit, et conduit assez loin par des chevaux tout prêts au-delà du Tibre; mais qu'ayant été ramené par ordre du pape Innocent X, on le vit le lendemain matin au collége des Allemands. On peut consulter sur cette anecdote, que le Père Oudin a réfutée, et qui n'avait pas besoin de l'être, le tome 35 des *Mémoires* de Nicéron, depuis la page 322 jusqu'à 346... Inchofer est le seul jésuite que l'auteur du *Dictionnaire critique* en 6 volumes (l'abbé Barral) ait loué de bon cœur. Il dit, avec sa douceur ordinaire, « que le Père Oudin se débat » comme un énergumène, pour enlever » l'ouvrage à Inchofer, et le donner à » Scotti, un autre de ses confrères. » Mais qu'importe, après tout, que cet ouvrage soit de l'un ou de l'autre? est-ce bien la peine de dire des injures à un homme estimable, pour un mauvais livre? Au reste, l'original de ce livre fut imprimé à Venise en 1652, avec le nom d'*Inchofer*.

INDAGINE. *Voyez* Jean de Hagen.

INDATHYRSE. *Voyez* Idathyrse.

* INES DE CASTRO, nom fameux dans les chroniques portugaises et castillanes, et qui offre un exemple des excès auxquels peuvent porter les passions, lors même qu'elles ont un but légitime, mais qu'on ne sait pas retenir dans les bornes de la raison. Pierre-Fernand de Castro, d'une illustre famille espagnole, allié aux rois de Castille et de Portugal, était venu se fixer dans ce royaume. Il plaça sa fille Inès, alors très jeune, auprès de la princesse Constance, épouse de l'infant don Pèdre, fils aîné d'Alphonse IV, roi de Portugal. L'amitié la plus tendre unissait Constance et Inès, et la mort prématurée de la princesse causa une si vive douleur à l'âme d'Inès, qu'elle excita la reconnaissance de l'infant ; souvent il s'entretenait avec Inès des vertus de l'épouse qu'il avait perdue. Peu à peu l'affliction de don Pèdre se calma, et fit place à un violent amour pour Inès : malheureusement elle le partagea, et devint l'objet de la jalousie des courtisans. Ceux-ci craignant que l'élévation d'Inès ne donnât trop d'influence à ses deux frères, Alvaro et Ferdinand de Castro, que leur naissance rendait, d'ailleurs, dignes des plus illustres emplois, éveillèrent donc l'attention du roi sur la passion de son fils pour une femme trop noble pour se laisser séduire, et qui pouvait aspirer à une couronne; mais l'infant avait prévenu tous les obstacles par un mariage secret avec Inès. Il en avait déjà deux fils, lorsque son père, qui regardait cette union comme dégradante et impolitique, lui enjoignit de se préparer à une autre alliance. L'infant ayant avoué l'impossibilité où il était de lui obéir, le roi lui ordonna d'avoir recours au divorce ; mais don Pèdre s'y refusa constamment et avec indignation. Alphonse, sans rien dire à son fils, se rendit à Coïmbre, dans la maison solitaire où demeurait Inès avec ses deux enfans. La beauté, les larmes d'Inès, la vue de ces enfans, le désarmèrent; mais, de retour dans son palais, les conseils de trois courtisans, ses favoris, effacèrent bientôt ces sentimens de pitié et d'indulgence. Ces courtisans étaient Alvarez Gonzalès, Pierre Coelho et Diego Lopez Pacheco, ennemis déclarés d'Inès. Sa mort étant décidée, ces trois conjurés se chargent du rôle infâme d'assassins, se rendent à Coïmbre au point du jour,

pénètrent secrètement dans la chambre d'Inès, la poignardent, et, assurés qu'elle ne respire plus, ils se sauvent en pays étrangers, pour éviter la vengeance de don Pèdre : c'était l'an 1335. L'infant, au retour de la chasse, venait toujours visiter son épouse et embrasser ses enfans. Quelle fut sa douleur, quand il la trouva baignée dans son sang, et privée de la vie ! Il apprend bientôt les noms des assassins de son épouse. Ne pouvant douter qu'ils ont agi d'après le consentement du roi son père, il se met en état de révolte, et, de concert avec les frères d'Inès, il ravage les provinces où étaient situés les fiefs des meurtriers. La guerre civile allait désoler ce beau royaume; mais les instances, les larmes de la reine, parvinrent enfin à calmer la fureur de ce fils rebelle. Peu de temps après, Alphonse IV mourut (en 1357), et don Pèdre monta sur le trône. Son premier soin fut de faire chercher les meurtriers d'Inès. Pacheco était mort en France ; Pierre le Cruel livra Gonzalez et Coelho, qui furent mis à mort, après avoir enduré les plus cruelles tortures, en présence même de don Pèdre, auquel cette atroce vengeance fit donner le surnom de *Cruel.* Les corps mutilés de Gonzalez et de Coelho furent brûlés, et leurs cendres jetées au vent. Don Pèdre, ayant assemblé les états du royaume, fit reconnaître pour ses fils légitimes, devant le nonce du pape, les enfans d'Inès, dont le corps fut exhumé et placé sur un trône avec les ornemens royaux. Don Pèdre fit rendre foi et hommage à ces restes inanimés. Il fit ensuite élever un monument superbe dans le monastère d'Alcobazas, pour les y placer, et un autre, destiné pour lui-même, à côté d'Inès, dont les funérailles se firent avec la plus grande pompe et pendant la nuit. Depuis Lisbonne jusqu'à Alcobazas, les deux côtés de la route étaient éclairés par des cierges en cire noire. Tous les grands du royaume, précédés du roi, les prélats et les ambassadeurs, y assistèrent. Pierre Ier ne se remaria pas : il mourut, en 1367, trente-deux ans après la mort d'Inès. Leur fils aîné, Ferdinand, succéda à son père. La fin tragique d'Inès a fourni un touchant épisode au Camoëns dans ses *Lusiades ;* il a été reproduit sur la scène par Caldéron, dans sa comédie de *Reynar despues de morir*(Régner après la mort). Des auteurs dramatiques, allemands et anglais, ont traité ce même sujet ; La Motte en a fait une tragédie, ainsi que MM. Firmin Didot et Guiraud. M. de Forbin a représenté cette catastrophe dans un beau tablea u exposé au salon de 1817.

INGELBERGE. *Voyez* ENGELBERGE.

INGELBURGE ou ISAMBERGE, ou ISBERGE, ou INGEBURGE, fille de Valdemar Ier, roi de Danemark, épousa Philippe-Auguste, roi de France, en 1193. Ce prince conçut pour elle, dès le jour même de ses noces, une aversion invincible, et 4 mois après, sous prétexte de parenté entre Ingelburge et Isabelle, qui avait été la première épouse de Philippe, ce prince fit déclarer nul son mariage, dans une assemblée d'évêques et de seigneurs tenue à Compiègne. Un si prompt changement marquait beaucoup de légèreté dans le mari, ou de grands défauts dans l'épouse ; cependant tous les historiens s'accordent à dire qu'elle était aussi vertueuse que belle. Le roi, sans s'en expliquer, relégua la reine à Etampes, et 3 ans après il se remaria avec Agnès de Méranie. Ingelburge se plaignit au pape, et, après deux conciles, l'un tenu à Dijon, en 1199, l'autre à Soissons, en 1201, le roi, craignant l'excommunication, fut obligé de reprendre sa femme. Il lui laissa 10,000 livres par son testament. Cette princesse mourut à Corbeil, 14 ans après son époux, en 1236, à l'âge de 60 ans, avec les sentimens de piété qui l'avaient animée pendant sa vie. Elle fut enterrée dans l'église d'un monastère qu'elle avait fondé près de cette ville où l'on voyait cette épitaphe :

Hic jacet Isbergis, regum generosa propago;
Regia, quod Regis fuit uxor, signat imago.
Flore nitens morum, vixit patre rege Danorum,
  Inclyta, Francorum regis adepta torum.
Nobilis hujus erat, quod in ortis sanguine claro
  Invenies raro, mens pia, casta caro.
Annus millenus aderat deciesque vicenus,
  Ter duo, terque decem, cum subit illa necem.

INGENHOUSS (Jean), médecin et

physicien, naquit en 1730, à Breda en Hollande, où il exerça la médecine pendant 12 ans. Il passa ensuite en Angleterre, et se fit connaître par ses cures et par ses écrits. Il était venu dans ce pays afin de se perfectionner dans la méthode que Sutton avait inventée pour l'inoculation. En 1768, il alla à Vienne; sa réputation l'y ayant précédé, il eut l'honneur d'inoculer deux archiducs et une archiduchesse. (L'impératrice Marie-Thérèse le gratifia des titres de baron, de conseiller aulique, et d'une pension de 600 florins dont il jouit jusqu'à la fin de ses jours. L'empereur Joseph II lui témoignait la plus grande estime, et l'admit souvent dans sa société particulière : il le visitait même dans son cabinet, et aimait à répéter avec lui des expériences de physique. Quelques années plus tard, Ingenhouss revint en Hollande, d'où il passa en France et en Allemagne, et finit par s'établir à Bowood-Park, près de Londres, où il mourut le 7 septembre 1799.) Ce médecin écrivait avec la même facilité en allemand et en anglais, en français et en italien. On lui doit d'utiles découvertes relatives à l'application de la chimie et de la physique, à la physiologie végétale et à la médecine. Il a publié : 1° un *Mémoire sur l'électrophore*, lu à la société royale de Londres; 2° *Expériences sur les végétaux*, traduites en français par l'auteur lui-même, Paris, 1780, 2e édition, 1787, 2 vol. in-8; 3° *Nouvelles expériences et observations sur divers objets de physique*, traduites en français, Paris, 2 vol. in-8; 4° *Essai sur la nourriture des plantes* (en français) traduit en anglais, Londres, 1798. Ces différens ouvrages ont été traduits en hollandais; 5° plusieurs *mémoires* dans le *Journal de physique*, de l'abbé Rozier, et dans divers *Recueils périodiques* anglais.

INGENUUS (Decimus Lælius), gouverneur de la Pannonie, distingué par ses talens militaires, se fit déclarer Auguste par les troupes de la Mœsie en 260. Les peuples le reconnurent, dans l'espérance que son courage les garantirait des incursions des Sarmates. L'empereur Gallien ayant appris la révolte d'Ingenuus, marcha contre lui, et le vainquit près de Murse. Le vainqueur fit passer au fil de l'épée la plus grande partie des peuples et des soldats de la Mœsie; et il écrivit à cette occasion à un de ses officiers : « Tuez, massacrez, pourvu que cela ne » paraisse pas trop odieux; et que ma » colère vous enflamme..... » On ignore quel fut le sort d'Ingenuus : les uns disent qu'il fut tué par ses soldats après la victoire de Gallien; d'autres assurent qu'il se donna lui-même la mort. Il n'avait porté le dangereux titre d'empereur que pendant quelques mois.

* INGHIRAMI (Thomas), surnommé *Fedra*, poète et orateur latin, né à Volterra en Toscane d'une famille ancienne, commença ses études à Rome en 1483, et se distingua par des succès brillans. Lorsque le cardinal Riario remit en honneur les représentations théâtrales des anciennes pièces latines, le jeune Inghirami figura parmi les acteurs, et parut surtout avec le plus grand éclat dans la tragédie *d'Hippolyte* de Senèque. C'est à cette circonstance qu'il doit son surnom de Fédra. S'étant livré à l'étude des orateurs anciens, et s'étant formé après ces modèles, il fut bientôt compté au nombre des hommes les plus éloquens de Rome moderne : ce qui lui attira les bienfaits de tous les pontifes, qui se succédèrent sur le trône papal, depuis Alexandre VI jusqu'à Léon X : le pape Jules II le nomma conservateur de la bibliothèque du Vatican, et garde des archives secrètes du château St.-Ange. L'empereur Maximilien devant lequel il avait prononcé une harangue, lui donna le titre de comte Palatin avec la couronne de poète lauréat. Il serait parvenu sans doute à de plus grands honneurs, s'il n'eût été enlevé en 1756 par une mort prématurée. Galetti a inséré dans les *Anecdota Romana* d'Amaduzzi, cinq discours de cet orateur, tirés de la bibliothèque de Guarnacci, où étaient conservés beaucoup d'autres harangues, des vers et des lettres du même auteur. Galetti a encore publié séparément deux autres discours sur la mort du cardinal Galeotta Franciotti, Rome, 1777, in-8,

Outre ces discours on cite d'Inghirami : une *Apologie de Cicéron contre ses détracteurs* ; un *Abrégé de l'histoire romaine* ; un *Commentaire sur l'Art poétique d'Horace* ; et des *Notes* sur les comédies de Plaute ; mais tous ces ouvrages sont perdus, ou du moins n'ont jamais été publiés.

* INGHIRAMI (Curzio), antiquaire de la même famille que le précédent, né à Volterra en 1614, mort en 1655, est connu par une prétendue découverte de monumens qui, si elle eût été réelle, auraient entièrement changé toutes les idées reçues sur les premiers siècles de l'histoire romaine. Il a publié à ce sujet un livre intitulé : *Ethruscarum antiquarum fragmenta, quibus urbis Romæ aliorumque gentium primordia, mores et res gestæ indicantur....* Francofurti, *anno salutis* 1807, ethrusco vero clc clc clc clc ccccxv, in-fol., figures. La fausseté de ces monumens a été démontrée et reconnue, et Inghirami regardé comme un imposteur. On peut consulter à ce sujet : les *Animadversiones in antiquitatum ethruscarum fragmenta*, etc., de L. Allatius, Paris, 1648, in-4 ; le *Classical Journal*, sept. 1817, tome 14, pag. 139 et les n°s 19,700 et 20,370 du *Dictionnaire des anonymes.*

* INGOUF (François-Robert), graveur, né à Paris, en 1747, eut pour maître Jacques Philippart. Il a laissé plusieurs estampes fort estimées, telles que le *Retour du Laboureur ; Le Braconnier rendu à la liberté*, l'une et l'autre d'après Benazech ; *les Canadiens au tombeau de leur fils*, d'après M. Barbier l'aîné ; *La Nativité*, d'après Richebara ; ce sont ses meilleures productions. Ingouf a gravé, en outre, plusieurs sujets pour le *Voyage en Egypte*, et pour celui de M. Las Casses. Cet artiste est, de plus, recommandable par les soins assidus qu'il a toujours rendus à sa vieille mère ; c'était pour en prolonger l'existence qu'il se livrait à un travail pénible. Il est mort à Paris, le 12 juin 1812.

INGOULT (Nicolas-Louis), jésuite, né à Gisors, mort en 1753, à 64 ans, cultiva le talent de la chaire. Après avoir été applaudi dans la capitale, il prêcha le carême à la cour, en 1735, et ne reçut pas moins d'éloges qu'à Paris. La précision, la justesse des plans, la connaissance des mœurs, caractérisaient ses sermons ; mais l'on trouvait un peu d'affectation dans son stile et dans ses gestes. C'est lui qui a publié le tome 8e des *Nouveaux Mémoires des missions de la compagnie de Jésus dans le Levant*, 1745, in-12. Il y a quelques-uns de ses discours dans le *Journal chrétien.*

* INGRÉVILLE (Jean-Baptiste Robert BARBIER d'), doyen des docteurs de Sorbonne, était docteur en théologie depuis 1768. La même année il entra au parlement comme conseiller clerc de la première section des requêtes, d'où il passa ensuite à la grand' chambre. Pendant la révolution il échappa à la proscription de sa compagnie, parvint à un âge avancé (80 ans), et mourut à Paris le 15 juillet 1830. Sur la fin de sa vie, il ne connaissait d'autres distractions que celles que lui procuraient ses livres. Sa bibliothèque était considérable, et surtout elle était bien choisie. Nous n'avons pu oublier le plus ancien des docteurs d'une maison à jamais célèbre, qui sera difficilement remplacée.

INGUIMBERTI ou INGUIMBERT (Dominique-Joseph-Marie d'), né à Carpentras le 16 août 1683, entra dans l'ordre de Saint-Dominique, et s'y rendit habile dans les sciences ecclésiastiques. Le désir d'une plus grande perfection, joint à quelques mécontentemens, l'engagea à prendre l'habit de Cîteaux, dans la maison de Buon-Solazzo, où son mérite le fit parvenir aux premières charges. Envoyé à Rome pour les affaires de son monastère, il s'acquit l'estime de Clément XII. Ce pontife le nomma archevêque de Théodosie *in partibus*, et évêque de Carpentras, le 25 mai 1733. Son discernement et ses lumières éclatèrent dans cette place, autant que sa charité. Il vécut en simple religieux ; mais les richesses qu'il épargna, ne furent ni pour lui, ni pour ses parens. Il institua les pauvres ses légataires universels, fit bâtir un vaste et magnifique hôpital ; il recueillit une très

riche bibliothèque, et la rendit publique. Ce généreux bienfaiteur des lettres et de l'humanité mourut à Carpentras en 1757, des suites d'une attaque d'apoplexie, dans la 75e année de son âge. Dès sa plus tendre jeunesse, on vit en lui les prémices d'une piété imminente, qui ne se démentit point. On lui reprocha quelques singularités, mais elles ne firent aucun tort à sa vertu, si elles en firent à son caractère. M. Piganiol de la Force (dans sa *Description de la France*) dit, en parlant de Carpentras, « qu'il n'a vu » de remarquable dans cette ville que l'*é-* » *vêque* et la *bibliothèque* que ce prélat » y a fondée. » Inguimberti est connu dans la république des lettres par divers ouvrages. Les principaux sont : 1° *Genuinus character reverendi admodum in Christo patris D. Armandi Joannis Butlilieri Bancœi*, in-4, Rome, 1718; 2° une *Traduction* en italien de la *Théologie religieuse*, ou *Traité sur les devoirs de la vie monastique*, Rome, 1731, 3 vol. in-fol.; 3° une autre *Traduction* dans la même langue, du *Traité du Père Petit-Didier*, *sur l'infaillibilité du pape*, Rome, 1732, in-fol.; 4° une *Edition* des *OEuvres de Barthélemy des* (*Martyrs*, avec sa *Vie*, 2 vol. in-fol.; 5° la *Vie séparée*, 1727, 2 vol. in-4. Maxime de Pazzis a publié un éloge en forme de notice historique d'Inguimberti, Carpentras, an 13 (1805), in-8. M. Hyacinthe-Olivier Vitalis a aussi donné à Carpentras, en 1812, une *Notice* sur Inguimberti, ornée de son portrait. Cet évêque avait pris le surnom de *Malachie*).

INGULFE, ancien historien anglais, d'abord moine de l'abbaye de Saint-Vandrille en Normandie, et ensuite abbé de Croyland dans le comté de Lincoln, en Angleterre, mort l'an 1109, avait été secrétaire de Guillaume le Conquérant. Il a laissé une *Histoire du monastère de Croyland*, depuis 664 jusqu'en 1001. Nous l'avons dans le *recueil des Historiens de cette nation*, par Saville, Londres, 1596, in-fol., et dans le premier vol. des *Rerum anglicarum scriptores* de Thomas Gale, 1684; cette dernière édition est beaucoup plus ample et plus correcte. Cette histoire a paru isolément à Francfort en 1601, et à Oxford en 1684. Ingulfe avait encore écrit un livre *de la vie et des miracles de saint Gutlac*, qui n'est point parvenu jusqu'à nous.

* INNÈS (Louis), ecclésiastique, né vers l'an 1650, d'une famille noble d'Ecosse, était principal du collége des Ecossais à Paris, lorsque Jacques II vint chercher un asile en France : ce prince le choisit alors pour aumônier de la reine, et le nomma secrétaire d'état pour les affaires de sa patrie : c'est là sans doute le motif qui a déterminé les critiques à lui attribuer la rédaction de l'*Extrait* qui nous reste des *Mémoires écrits par Jacques II*, déposé par le roi l'année même de sa mort, au collége des Ecossais. Le docteur Clarke a fait imprimer en 1816, Londres, in-8, cet ouvrage qui était resté jusqu'alors manuscrit : il a été traduit en français par M. Jean Cohen, Paris, 1819, 4 vol. in-8.

* INNÈS (Thomas), frère du précédent, fit ses études à Paris, au collége des Ecossais, embrassa l'état ecclésiastique, et succéda à son frère dans la place de principal de cet établissement qu'il occupa jusqu'à sa mort, arrivée en 1744, à l'âge de 82 ans. On a de lui : *Essai critique sur les anciens habitans des parties septentrionales de la Grande-Bretagne* ou *d'Ecosse*, *contenant l'histoire des Romains et des Bretons qui ont habité le pays compris entre les deux murailles, dont l'une construite par Lollius Urbicus au nord*, *et l'autre par l'empereur Sévère*, Londres, 1792, 2 vol. in-8; ouvrage sur lequel on trouve des détails curieux et étendus dans plusieurs numéros du *Journal des savans* de l'année 1764.

INNOCENS. L'Eglise appelle ainsi les enfans qu'Hérode fit mourir à Bethléem et dans les environs, depuis l'âge de deux ans et au-dessous. Ce tyran espérait envelopper dans ce massacre le nouveau roi des Juifs, dont il avait appris la naissance par les mages. Le culte des SS. Innocens est très ancien dans l'Eglise, qui les a toujours regardés comme les fleurs des martyrs. L'hymne qu'elle leur

a consacrée, tirée de Prudence, est pleine de grâces naïves et touchantes, et ferait honneur aux poètes les plus célèbres dans le genre naturel et tendre.

Salvete flores martyrum,
Quos vitæ ipso in limine
Christi insecutor sustulit,
Seu turbo nascentes rosas.

Vos, prima Christi victima,
Grex immolatorum tener,
Aram sub ipsam, simplicies,
Palma et coronis luditis.

Voltaire n'a pas fait difficulté d'assurer qu'aucun ancien auteur n'a parlé du massacre des Innocens : cet écrivain superficiel et téméraire n'avait qu'à ouvrir Macrobe, qui en parle de la manière la plus précise, *Saturn.* l. 2, c. 4. Cet auteur est, à la vérité, du 4e ou 5e siècle, mais il en parle d'après les païens, comme son récit le témoigne. Le silence de Flavius Josèphe n'a non plus rien d'étonnant, comme Lardner et Hoffman l'ont démontré. On peut consulter aussi la Dissertation de M. Wolborth : *Cur Josephus cædem puerorum bethlemicorum silentio prætererit*, Gottingue, 1788. L'auteur observe 1° qu'on ne peut exiger d'aucun écrivain, pas même d'un annaliste, qu'il rapporte sans réserve tous les faits qui sont arrivés de son temps. 2° Les auteurs contemporains ne rapportent pas toujours les mêmes faits : il y en a dans Suétone qui ne sont pas dans Tacite ; et Dion-Cassius en a qu'on ne trouve ni dans l'un ni dans l'autre ; chacun d'eux pourtant est croyable dans ce qu'il dit. 3° Le massacre des Innocens s'accorde parfaitement avec le caractère que Josèphe donne à Hérode. L'auteur rapporte à ce sujet quantité de meurtres et autres barbaries de ce roi sanguinaire. 4° Il y a de l'injustice à argumenter du silence d'un auteur sacré, surtout lorsque celui-ci a pour lui des motifs de crédibilité plus forts et plus nombreux. 5° Il est certain qu'Hérode ne pouvait souffrir ceux à qui la Providence et l'opinion publique étaient favorables : l'auteur donne des preuves convaincantes de cette assertion. 6° Il s'en faut infiniment que le massacre des Innocens ait été aussi nombreux que le prétend le chevalier Marino, dans son *Poème* célèbre sur ce sujet ; et il est impardonnable à Voltaire et Carpzou, d'avoir pris pour objet de leur critique la Légende qui porte à 15 mille le nombre des enfans massacrés, car Bethléem était une petite ville, et ses *environs* ne doivent pas être pris dans le sens d'une fort grande étendue. Si on ajoute à tout cela que le massacre s'est opéré avec tout le secret que la chose comportait, comme tous les meurtres ordonnés par les tyrans, l'on concevra sans peine qu'un écrivain peut avoir ignoré cet événement, ou l'avoir envisagé comme un objet de peu d'importance, en comparaison des assassinats dont ce monstre s'est rendu coupable : mais quelque raisonnables que soient ces observations, on trouvera peut-être dans l'infidélité de l'historien Josèphe, et dans sa lâche politique, d'autres raisons de son silence.

INNOCENT Ier (Saint), natif d'Albano, élu pape d'un consentement unanime en 402, après la mort d'Anastase Ier, condamna les novatiens et les pélagiens, éclaira le monde chrétien par ses lumières, autant qu'il l'édifia par ses vertus. Il vit Rome en proie aux Barbares, et le paganisme rouvrir ses temples. Ces malheurs hâtèrent sa mort, arrivée à Ravenne, le 12 mars 417. Quelques mois auparavant, il avait écrit à saint Jérôme pour le consoler des horribles violences exercées par les pélagiens contre les personnes pieuses dont il prenait soin. Nous avons de ce saint pontife des *décrétales et* plusieurs *Lettres* dans les *Epîtres des papes* de *D.* Constant, in-fol. Ces *lettres* sont écrites à différens évêques qui le consultaient sur la discipline ecclésiastique, et réclamaient son assistance dans les divers besoins de leurs églises. Rien de plus remarquable que la manière dont les Pères du concile de Milève lui exposent, comme au père commun des fidèles et au surveillant général, l'état déplorable des églises d'Afrique et de Palestine, ravagées par les pélagiens. *Qui a te Dominus, gratiæ suæ præcipuo munere, in sede apostolica collocavit, talemque nostris temporibus præstitit, ut nobis potius ad culpam negligen-*

tiæ valeat, si apud tuam venerationem, quæ pro Ecclesia suggerenda sunt, tacuerimus, quam tu ea possis vel fastidiose, vel negligenter accipere, magnis periculis infirmorum membrorum Christi pastoralem diligentiam quæsumus adhibere digneris. Si ces recours à Innocent prouvent l'opinion que tous les évêques du monde avaient du siége de Rome, les réponses que leur faisait le pontife expriment bien l'idée qu'il en avait lui-même. *Diligenter et congrue*, dit-il aux Pères de Milève, *apostolico consulitis honori, honori inquam illius, quem, præter illa quæ sunt extrinsecus, sollicitudo manet omnium Ecclesiarum, interrogantes super anxiis rebus quæ sit sequenda sententia, antiquæ scilicet regulæ formam secuti, quam toto semper ab orbe mecum nostis esse servatam.* On sait que saint Jean Chrysostôme interjeta appel de la sentence du conciliabule du Chêne; que le pontife prit sa défense; qu'il cassa l'inique sentence, et que son jugement fut respecté dans toute l'Eglise. On était cependant bien loin alors des fausses décrétales, que l'ignorance des sectaires modernes nous donne comme la source des appels à Rome. *Voy.* APIARIUS, ATHANASE, ZOSIME, GRÉGOIRE, LÉON, etc. Il eut pour successeur Zosime.

INNOCENT II, appelé auparavant *Grégoire*, de la maison de Papis ou Paperescis, chanoine régulier de Latran, cardinal-diacre de Saint-Ange, était Romain. Il monta sur la chaire pontificale le 14 février 1130, après Honorius II. Il ne fut élu que par une partie des cardinaux; l'autre partie donna la tiare au petit-fils d'un Juif nommé *Pierre de Léon*, qui se fit appeler *Anaclet II*. Celui-ci fut reconnu par les rois d'Ecosse et de Sicile, mais Innocent II le fut par le reste de l'Europe. Ce pontife, opprimé à Rome, se réfugia en France, l'asile des papes persécutés. Il y tint plusieurs Conciles à Clermont, à Reims, au Puy, etc. De retour à Rome, après la mort de l'antipape Anaclet, et l'abdication de son successeur Victor IV, il célébra le second concile de Latran, en 1139, composé d'environ mille évêques, et y couronna empereur le roi Lothaire. Un auteur contemporain, rapportant la harangue que le pape prononça à l'ouverture de ce concile, lui fait dire entre autres choses : « Vous savez que Rome est la capitale du » monde; que l'on reçoit les dignités ec- » clésiastiques par la permission du pon- » tife romain, et qu'on ne peut les pos- » séder légitimement sans sa permis- » sion. » Après le concile, le pape marcha contre Roger, roi de Sicile, qui venait de subjuguer la meilleure partie de la Pouille. Il fut fait prisonnier par ce prince, et ne recouvra la liberté qu'en donnant à son vainqueur l'investiture de ce royaume. Innocent II mourut le 13 septembre 1141. On rapporte un serment qu'il faisait prêter aux avocats, par lequel il paraît qu'il y avait alors à Rome des juges et des avocats gagés par le pape pour exercer leurs fonctions gratuitement. *Voyez* son *Histoire* par D. de *Lannes*, Paris, 1741, in-12. Il eut pour successeur Célestin II.

INNOCENT III, appelé auparavant *Lothaire Conty*, natif d'Anagni, de la maison des comtes de Segni, était connu par son savoir, qui lui avait mérité le chapeau de cardinal. Il fut élevé sur la chaire de saint Pierre en 1198, après Célestin III. Son premier soin fut d'unir les princes chrétiens pour le recouvrement de la Terre-Sainte, et de s'opposer aux hérétiques, et surtout aux Albigeois, qui désolaient le Languedoc, sous la conduite de Raimond, comte de Toulouse. Il marqua autant de zèle pour les mœurs que pour la foi. Philippe-Auguste ayant fait divorce avec Ingelburge, il mit en interdit le royaume de France; il excommunia Jean sans Terre, qui, usurpateur du royaume d'Angleterre, et assassin de l'héritier légitime, exerçait une violente persécution contre les ecclésiastiques; et l'empereur Othon, qui avait envahi les terres de l'Eglise. La souveraineté temporelle des papes reçut sous lui des accroissemens considérables : la Romagne, l'Ombrie, la Marche d'Ancône, Orbitello, Viterbe, reconnurent le pape pour souverain. Son autorité devint plus absolue dans Rome; le pouvoir fut di-

minué, le titre de consul fut aboli. Innocent donna au préfet de Rome l'investiture de sa charge, qu'il ne recevait auparavant que de l'empereur. Innocent III se signala encore par la convocation du 4e concile, qui est compté pour le 12e œcuménique, et qui eut lieu en 1215. Ses décrets sont fameux chez les canonistes, et ont servi de fondement à la discipline observée depuis. Le 3e canon défend *d'établir de nouveaux ordres religieux*, « de peur que la trop grande diversité » d'habits et de règles n'apportât de la » confusion dans l'Eglise. » Ce fut cependant sous le pontificat d'Innocent III, que l'Eglise vit naître les enfans de saint Dominique et de saint François, les Trinitaires et quelques autres. Innocent mourut en 1216, avec la réputation d'un des plus pieux et des plus grands pontifes qui aient été assis sur le siége de saint Pierre. S'il ne connut pas toujours les limites précises qui séparaient sa puissance de la puissance temporelle, c'était l'effet naturel de la jurisprudeuce généralement reçue de son temps. (*Voyez* Grégoire VII.) Dès sa jeunesse, il s'était fait admirer par ses talens; et aussitôt qu'il fut pape, il les employa à rétablir le bon ordre, et à faire régner la justice. Il la rendait toujours par lui-même dans des consistoires publics, dont il rétablit l'usage, et qui attirèrent à Rome bien des causes célèbres. D. Baluze a publié en 1680 les *Lettres* de ce pape, en 2 vol. in-fol. Elles sont intéressantes pour la moral et pour discipline. On a encore de lui trois livres remplis de piété et d'onction : *De contemptu mundi, sive De miseria humanæ conditionis*, dont on a plusieurs éditions, une entre autres de Paris, 1645, in-18. Ses *OEuvres* ont été imprimées à Cologne, en 1552; et 1576 in-fol.; à Venise, 1578; ce sont des *discours*, des *Homélies*, des *traités de morale* et de *controverse*, un *commentaire* sur les *sept psaumes de la pénitence*, etc. C'est de lui qu'est la prose *Veni sancte Spiritus*, que des écrivains ont attribuée sans fondement à Robert, roi de France. Innocent III passe aussi pour être l'auteur de l'*Ave, mundi spes*, *Maria*, et du *Stabat Mater dolorosa*, que d'autres attribuent à Jacopone de Todi; et quelques-uns à saint Grégoire. Honorius III lui succéda. Il y eut un antipape sous le nom d'Inocent III.

INNOCENT IV (Sinibalde de Fiesque), Génois, était de la maison des comtes de Lavagno, fut d'abord chancelier de l'Eglise romaine. Grégoire IX l'honora de la pourpre en 1227. Il fut élu pape le 24 juin 1243, après la mort de Célestin IV. Il obtint le pontificat dans le temps des querelles de Frédéric II avec la cour de Rome. Cet empereur avait été fort uni avec Innocent, lorsqu'il n'était que cardinal; ils se brouillèrent dès qu'il fut pape, le devoir d'Innocent l'emportant sur l'amitié, et les entreprises continuelles de Frédéric contre le siége de Rome le faisant regarder comme un ennemi irréconciliable. Innocent IV, retiré en France, convoqua en 1245 le concile général de Lyon, dans lequel Frédéric fut excommunié, et (selon la jurisprudence du temps) déposé. (*Voy.* Frédéric II.) Saint Louis, à qui l'empereur se plaignit, n'approuva pas la déposition de ce prince. Il entreprit de le réconcilier avec le pape, et l'on croit que ce fut le principal sujet de la conférence qu'il eut avec lui à Cluny, à la fin de l'année; mais ce fut sans succès. Cependant Frédéric menaçait de venir à Lyon à la tête d'une puissante armée, *afin*, disait-il, *de plaider lui-même sa cause devant le pape*. Ce pontife était comme prisonnier dans cette ville. On avait déjà pris plusieurs particuliers qui avaient voulu attenter à sa vie. Son palais était pour lui une prison; il s'y faisait garder nuit et jour. La croisade que ce pontife fit prêcher contre Frédéric nuisit beaucoup à celle de la Terre Sainte, parce que le pape accordait la même indulgence, pour y exciter davantage. Cette croisade causa de grands mouvemens en Allemagne. Dans quelques villes, on se souleva ouvertement contre les exécuteurs des ordres du pape. Marcelin, évêque d'Arezzo, prélat guerrier, qu'Innocent avait mis à la tête d'une armée contre l'empereur, fut pris et pendu par ordre de ce prince. La mort de Frédéric, arrivée en 1250, termina ce différend,

Le pape quitta Lyon l'année suivante, après y avoir demeuré 6 ans et 4 mois. De retour en Italie, il fut appelé à Naples, pour recouvrer ce royaume. Ses troupes furent battues par Mainfroi, et cette défaite hâta sa mort, arrivée en 1254, à Naples même. Ce pape était profond dans la jurisprudence; on l'appelait le *Père du droit*. Il a laissé *Apparatus super Decretales*, in-fol., souvent réimprimé. On prétend que c'est lui qui a donné le *chapeau rouge* aux cardinaux. Il eut pour successeur Alexandre IV.

INNOCENT V (Pierre de TARENTAISE), né dans cette ville, entra dans l'ordre de Saint-Dominique, succéda à saint Thomas d'Aquin dans l'enseignement de la théologie à l'université de Paris, devint archevêque de Lyon, cardinal, et enfin pape le 22 janvier 1276; il mourut le 22 juin de la même année, laissant des *Notes* sur les *Epîtres de saint Paul*, sous le nom de *Nicolas de Goram*, Cologne, 1478, in-fol., et des *Commentaires* sur le *Livre des Sentences*, imprimés à Toulouse, en 1652. (On connaît de lui 4 *lettres* qui se trouvent dans Ughelli et dans Campi (*Istoria ecclesiastica di Piacenza*), *Postillæ in Genesim et Exodum*, manuscrit conservé à la bibliothèque de Turin, et plusieurs autres manuscrits. Son *Eloge* par le comte de saint Raphaël se trouve dans le tome 5 des *Piemontesi illustri*.) Ses ennemis lui imputèrent des erreurs; mais saint Thomas d'Aquin le justifia. Sa *vie* a été écrite par Muratori dans ses *Scriptores rerum Italicarum*. Adrien V lui succéda.

INNOCENT VI (Etienne AUBERT), cardinal-évêque d'Ostie, puis grand-pénitencier, naquit près de Pompadour, dans la paroisse de Bessac, au diocèse de Limoges. Il parvint à la papauté le 18 décembre 1352, après Clément VI. Il diminua beaucoup la dépense de la maison du pape, renvoya les bénéficiers dans leurs bénéfices, fit une *constitution* contre les commendes, protégea les gens de lettres; fonda, 4 ans après son exaltation, la Chartreuse de Villeneuve, près d'Avignon, et travailla, avec ardeur à réconcilier les rois de France et d'Angleterre. Il mourut le 12 décembre 1362, et fut enterré dans la Chartreuse, qu'il avait fondée, et qu'il avait choisie pour le lieu de sa sépulture. On a quelques *Lettres* de lui dans le *Thesaurus* de Martenne. Son successeur fut Urbain V.

INNOCENT VII (Côme de MELIORATI), né à Sulmone, dans l'Abruzze, évêque de Bologne, fut élu pape le 17 octobre 1404, par les cardinaux de l'obédience de Boniface, qui espéraient qu'il n'aurait rien tant à cœur que de faire cesser le schisme; mais, à leur grand regret, bien loin de travailler à une si bonne œuvre, il souffrait avec peine qu'on lui en parlât. On choisit 12 notables de Rome, à la sollicitation du roi de France, qui devaient supplier le pape de travailler à la réunion: ils s'acquittèrent avec zèle de leur commission, mais infructueusement. Louis Meliorati, neveu du pape, eut l'audace de les faire arrêter, et d'en massacrer plusieurs inhumainement. Cette barbarie causa une émeute dans Rome. Innocent se retira à Viterbe, d'où il revint ensuite, se racommoda avec les Romains, et mourut le 6 novembre 1406, regardé comme un savant jurisconsulte. Grégoire XII lui succéda.

INNOCENT VIII (Jean-Baptiste CIBO), noble Génois, grec d'extraction, fut d'abord cardinal-évêque de Melfe. Il mérita et obtint la tiare, le 24 août 1484, par le succès avec lequel il avait rempli plusieurs commissions importantes. Il parut fort zélé pour la réunion des princes chrétiens contre les Turcs, et se fit remettre entre les mains Zizime, frère de Bajazet II, action qui valut à Pierre d'Aubusson le chapeau de cardinal. Avant que d'être dans les ordres, il avait eu deux enfans, dont il ne négligea point la fortune durant son pontificat. Il mourut le 25 juillet 1492, témoignant un grand mépris pour les vanités de ce monde. Il eut pour successeur Alexandre VI.

INNOCENT IX (Jean-Antoine FACCHINETTI), né à Bologne en 1519, monta sur la chaire de saint Pierre le 29 octobre 1591, et mourut le 30 décembre suivant. Il s'était signalé au concile de Trente, et avait été fait cardinal par Grégoire XIII. Clément VIII fut son successeur.

INNOCENT X (Jean-Baptiste PAMPHILE), Romain, successeur du pape Urbain VIII, le 15 septembre 1644, à l'âge de 72 ans, eut de grands démêlés avec les Barberins, qu'on accusait d'avoir abusé de leur crédit sous le pontificat précédent. (Ce pontife est particulirèment célèbre par la bulle *Cum occasione* qu'il publia le 30 mai 1653 contre les cinq propositions de Jansénius, après plus de deux ans d'examen du livre de cet évêque, et 40 ou 50 congrégationss tenues devant lui, pape, ou devant des cardinaux réunis en commission.) Les propositions y sont qualifiées chacune en particulier. Les trois premières sont déclarées hérétiques; la quatrième, fausse et hérétique; et la cinquième, sur la mort de Jésus-Christ, fausse, téméraire et scandaleuse. Innocent X mourut le 6 janvier 1655, à 81 ans. Ce pontife avait beaucoup d'élévation d'esprit, de feu et de vivacité, de sagesse et de discernement. Ferme dans les rencontres les plus épineuses, il était inébranlable dans ses résolutions; mais il ne les prenait qu'après y avoir bien pensé. Il était sobre, vivant de peu, haïssant le luxe, aussi précautionné contre les dépenses superflues que magnifique dans celles qui étaient nécessaires; ce qui lui donna moyen de laisser sept cent mille écus qui n'étaient pas soumis à la bulle de Sixte : épargne dont il y a très peu d'exemples. Il aimait tendrement ses sujets, et faisait rendre une exacte justice. Enfin on n'aurait peut-être point de défauts à lui reprocher, s'il avait été un peu plus indifférent sur les intérêts de sa famille. Alexandre VII fut son successeur.

INNOCENT XI (Benoît-ODESCALCHI), naquit à Côme, dans le Milanais, en 1611. Après avoir passé par différentes dignités, il fut élu pape le 10 septembre 1676. Il avait porté les armes, mais son caractère n'en fut pas moins doux, ni moins agréable. Il ne lui resta de son ancien métier qu'une certaine roideur qui ne savait pas s'accommoder au temps. Il résista à Louis XIV dans les disputes de la régale; il soutint fortement les évêques qui disputaient ce droit à ce monarque. La querelle devint si vive, qu'il refusa des bulles à tous les Français nommés aux bénéfices, après les assemblées du clergé de 1681 et 1683, de façon qu'à sa mort il y avait plus de trente églises qui manquaient de pasteur. Il ne montra pas moins de fermeté dans la dispute sur les franchises du quartier des ambassadeurs, qui donnaient lieu à toutes sortes d'abus et d'excès; tous les princes, à l'exemple de l'empereur, en approuvèrent l'abolition : Louis XIV seul s'obstina à vouloir les maintenir aux dépens de la sécurité publique, et envoya à Rome Lavardin de Beaumanoir, qui, avec 800 hommes armés, s'y conduisit en brigand plutôt qu'en ambassadeur. Le pape, de son côté, recourut trop légèrement aux peines spirituelles, dans une affaire purement temporelle. En 1689, Innocent s'unit avec les alliés contre Louis XIV, et hâta par là, sans le vouloir, la chute de Jacques II, que la France protégeait contre Guillaume, prince d'Orange. Cependant, sur ce point même, le maréchal de Berwick, fils naturel de Jacques, a justifié le pontife. Innocent XI, après avoir condamné les erreurs de Molinos et des *quiétistes*, et fourni à l'empereur Léopold de grands secours contre les Turcs, mourut le 12 août 1689, avec la réputation d'un homme de bien, qui a plus d'esprit que de savoir, plus d'activité que de discernement, autant d'inhabileté à placer sa confiance que de répugnance à la révoquer, avec une roideur inflexible dans le caractère, et une rigidité de vertu qui lui montre la gloire de Dieu dans l'exécution de tout ce qu'il a une fois résolu dans des intentions pures. « S'il n'est point de pape, dit un » historien, que les jansénistes aient tant » exalté, c'est qu'il est naturel de régler » son estime sur son intérêt. Il n'y a point » de mal qu'ils n'aient dit d'Alexandre » VII, irréprochable dans ses mœurs, ainsi » que des autres papes qui les ont con» damnés, et point de louanges qu'ils » n'aient prodiguées à Innocent XI, qui » n'a publié aucune bulle contre eux. Ce » n'est pas toutefois qu'il approuvât leur » doctrine : la censure qu'il a faite de leur » nouveau Testament de Mons, et de plu» sieurs autres productions de même

» espèce en est une preuve qui n'en de- » mande point d'autre. Mais ils avaient » enfin trouvé le secret d'échapper à son » zèle, en gagnant quelques personnes » qui avaient surpris sa confiance. » Le peuple romain lui a reproché d'avoir resserré, par une trop grande économie, la circulation de l'argent, et d'avoir accumulé des trésors ; mais il doit lui rendre cette justice, que ses richesses ne passèrent pas dans les mains de sa famille ; qu'il pouvait le disputer à Sixte V pour la sobriété de sa table et la modicité de ses dépenses personnelles : il débarrassa la chambre d'une foule de charges onéreuses ; il rétablit les affaires, et mit en bon ordre les finances de l'état, sans mettre de nouvelles impositions sur ses sujets : s'il eût eu des vues plus exactes ou plus vastes, il eût pu faire plus de bien ; mais ce n'est pas une raison pour lui contester ou oublier celui qu'il a fait. Alexandre VIII lui succéda.

INNOCENT XII (Antoine Pignatelli), Napolitain, d'une famille distinguée, fut employé dans plusieurs affaires importantes, et succéda le 12 juillet 1692 à Alexandre VIII. Ce qu'Innocent XI n'avait pu faire pour l'abolition du népotisme, Innocent XII l'exécuta en 1692. Après avoir pris toutes ses mesures, dont la plus efficace fut l'attrait de ses vertus, il fit souscrire par tout le sacré collége une bulle solennelle, qui ôtait toute distinction extraordinaire aux neveux des papes, avec obligation aux cardinaux présens et futurs de la confirmer par serment à chaque conclave, et à tout nouveau pape d'en faire de même. Fidèle à ses principes, il répandit sur les pauvres, qu'il n'appelait pas en vain ses *neveux*, tous les biens que ses prédécesseurs n'avaient que trop souvent prodigués à leurs proches. Il avait toujours joui d'une haute réputation, et son pontificat ne la démentit point. Son élection fut une fête pour les Romains, et sa mort un deuil public. Son pontificat fut marqué par la condamnation du livre des *Maximes des saints*, de l'illustre Fénélon, mais surtout par la fin du différend qui subsistait entre le saint-Siége et la France depuis 1682, époque des quatre articles condamnés par Alexandre VIII. En 1693, Innocent accorda les bulles aux nouveaux évêques, qui lui avaient écrit une lettre de soumission pour lui témoigner la douleur de ce qui s'était passé ; lettre qui fut regardée par quelques écrivains, comme une rétractation des quatre articles ; ce que d'autres ont fortement nié, puisque ce ne fut pas tout le clergé, mais seulement les nouveaux évêques qui écrivirent au pape. Cependant, comme la lettre fut écrite ensuite d'un arrangement préalable entre Innocent et Louis XIV, et qu'elle devint publique, sans aucune réclamation de la part des autres évêques, il n'est pas étonnant qu'on l'ait regardée comme un désaveu général, d'autant plus que la conduite que les évêques de France ont depuis constamment tenue à l'égard du saint-Siége, particulièrement à l'égard des décisions doctrinales, n'est pas du tout conforme aux quatre articles. (*Voyez* Soardi.) Quoi qu'il en soit, il est dit dans cette lettre : *Ad pedes S. V. provoluti, profitemur et declaramus nos vehementer quidem, et supra omne id quod dici potest, ex corde dolere de rebus gestis in comitiis prædictis, quæ S. V., et ejusdem prædecessoribus summopere displicuerunt ; ac proinde quid in iisdem comitiis circa ecclesiasticam potestatem, pontificiam autoritatem, decretum censeri potuit, pro non decreto habemus, et habendum esse declaramus.* Innocent mourut le 7 septembre 1700, dans sa 86e année, comblé de bénédictions. L'état de l'Eglise lui doit la fondation de plusieurs hôpitaux, et l'agrandissement des ports d'Anzio et de Nettuno. Il eut pour successeur Clément XI.

INNOCENT XIII (Michel-Ange Conti), romain, le 8e pape de sa famille, fut élu en 1721, et mourut le 7 mars 1724, sans avoir eu le temps de signaler son pontificat par des actions éclatantes. Les maladies dont il fut affligé depuis son exaltation, ne lui permirent pas de faire tout ce que son zèle lui inspirait. A son avénement au trône pontifical, il fit présent au prince Stuart, fils de Jacques III, d'une

pension de 8000 écus romains. Comme on le pressait à l'heure de la mort de remplir les places vacantes dans le sacré collége, il répondit : *Je ne suis plus de ce monde.* (L'astronome Lalande fait l'éloge de ce pape dans son voyage en Italie. Benoît XIII lui succéda.)

INSTITOR (Henri), dominicain allemand, nommé par Innocent VIII, en 1484, inquisiteur-général de Mayence, de Cologne, de Trèves, etc., composa avec Jacques Sprenger, son confrère, le traité connu sous le titre de *Malleus maleficiorum*, Lyon, 1484 ; et réimprimé plusieurs fois depuis, in-8 et in-4. On a encore de lui un traité : *De monarchia*, et un autre, *Adversus errores circa Eucharistiam*, Leipsick, 1495, in-4. Il mourut en Italie au commencement du 15e siècle.

INTAPHERNES, fut l'un des sept principaux seigneurs de Perse qui conspirèrent ensemble, l'an 521 avant J.-C., pour détrôner le faux Smerdis, qui avait usurpé la couronne. Ce seigneur, fâché de n'avoir pas obtenu le sceptre, s'étant soulevé, Darius le condamna à la mort avec tous ses parens, complices de sa révolte. Avant l'exécution, la femme d'Intaphernes allait tous les jours à la porte du palais de Darius, implorer sa miséricorde. Ce roi, touché de ses larmes, lui accorda la liberté de celui de ses parens qu'elle aimerait le mieux. Cette dame infortunée, ne pouvant obtenir tout ce qu'elle souhaitait, demanda la vie de son frère : Darius, étonné, voulut savoir la raison de ce choix. « Je puis trouver, lui dit-elle, » un autre mari et d'autres enfans ; mais, » mon père et ma mère étant morts, je ne » puis avoir d'autres frères. » Le roi admirant cette réponse, pardonna à son fils aîné et à son frère, qu'il fit mettre en liberté, Intaphernes et les autres complices périrent par le dernier supplice.

INTERIANO DE AYALA (Jean), religieux espagnol de l'ordre de la Merci, et docteur de l'université de Salamanque dans laquelle il professa la théologie, mourut à Madrid en 1730, à 74 ans : il est principalement connu par un *Traité* sur les erreurs où tombent la plupart des peintres, lorsqu'ils peignent des sujets pieux. Il leur donne des avis pour les éviter. Son ouvrage est intitulé : *Pictor christianus eruditus*, in-fol., Madrid, 1720. Jean Molanus a donné *Historia imaginum*, qui sert au même but. On a encore de lui des *Poésies*. Sa versification est facile, naturelle, mais trop prosaïque. On cite ses *Sermons* qui ont été imprimés plusieurs fois. Il fut prédicateur du roi.

INVEGES (Augustin), né à Siacca en Sicile, en 1595, se fit jésuite, enseigna la philosophie, quitta ensuite la société après s'être fait séculariser, et mourut à Palerme en 1677, à 82 ans, après avoir publié une *Histoire de la ville de Palerme*, 1649, 1650 et 1651, 3 vol. in-fol., en italien, dont le 3e est rare ; et l'*Historia paradisi terrestris*, 1651, in-4. On a encore de cet écrivain l'Histoire de la ville de Cacabo en Sicile, aujourd'hui Cacamo, sous le titre de *La Carthagine siciliana* etc. imprimée à Palerme en 1661, in-4. Il dit dans cet ouvrage « que les habitans de Cacamo et ceux de Palerme furent ceux qui chantèrent le premier motet des Vêpres siciliennes, avec l'applaudissement général de tous les historiens. » *I Cacamosi coi Panormitani, nel Vespro siciliano, cantarono il primo mottetto, con molto applauso di tutti gli scrittori. Voy.* PHILIPPE III, roi de France.

IPHICRATE, général des Athéniens, était fils d'un cordonnier ; de simple soldat, il parvint au commandement général des armées. Il battit les Thraces, rétablit Seuthès, allié des Athéniens, et remporta des avantages sur les Spartiates, l'an 390 avant J.-C. Envoyé en Perse, au secours d'Artaxerxès contre les Egyptiens, il se couvrit d'une nouvelle gloire, et il aurait pris Memphis, sans l'opposition de Pharnabase, général persan. Dans une expédition contre Byzance et autres villes révoltées, un furieux orage l'empêcha de combattre ses ennemis. Timothée, son collègue fut condamné, mais Iphicrate ayant amené avec lui plusieurs jeunes gens armés, il obligea ainsi ses juges à l'absoudre. Il s'excusa par un moyen peu délicat, en disant que « celui qui avait

» porté les armes pour le salut de sa pa- » trie devait les prendre pour défendre » sa vie. Il se rendit principalement recommandable par son zèle pour la discipline militaire. Il changea l'armure des soldats, rendit les boucliers plus étroits et plus légers, allongea les piques et les épées, et fit faire des cuirasses de lin, préparé de façon qu'il se durcissait, et devenait, dit-on, aussi difficile à pénétrer que le fer. La paix était pour lui l'école de la guerre; c'étaient tous les jours de nouvelles évolutions. Ses soldats tenus en haleine par de fréquens exercices, étaient toujours prêts à combattre. Ce général épousa la fille de Cotys, roi de Thrace, et mourut l'an 380 avant J.-C. Iphicrate est un des hommes illustres dont on trouve la vie dans les *Fragmens* qui nous restent de Cornélius Népos.

IPHYTUS, fils de Praxonides, et roi d'Elide dans le Péloponèse, était contemporain du fameux législateur Lycurgue. Il rétablit les jeux olympiques, 442 ans après leur institution qui eut lieu vers l'an 884 avant J.-C.

IRAILH (Augustin-Simon), prieur de Saint-Vincent-les-Moisac, né au Puy en Velay, en 1719, est connu par un ouvrage qui a excité de justes murmures, intitulé *Querelles littéraires*. On y trouve l'histoire des démêlés des écrivains les plus célèbres, anciens et modernes; il est assez bien écrit, et contient un grand nombre d'anecdotes singulières, propres à le rendre amusant; mais la vérité, la justice et le bon goût y sont presque toujours sacrifiés à Voltaire, dont l'abbé Irailh a élevé un des petits neveux. Le lecteur même un peu éclairé n'y peut méconnaître, en plusieurs endroits, la touche et les idées de l'historien du Siècle de Louis XIV; ce qui a fait croire à quelques personnes qu'il avait eu grande part à cet ouvrage. Quoi qu'il en soit, le stile n'en est pas toujours soutenu, tous les faits n'en sont pas exacts. On dirait que le but de l'auteur est de justifier Voltaire de tous les torts qu'on lui reproche à l'égard des gens de lettres, qu'il a si cruellement outragés, et de le placer au-dessus de tous les écrivains ses prédécesseurs, dans les différens genres de littérature qui ont exercé sa plume. On lui attribuait l'*Histoire de miss Honora*, ou *le Vice dupe de lui-même*, roman imité de l'anglais, 1766, 4 vol. in-12; mais Lefebvre de Beauvray s'en est lui-même déclaré l'auteur. (Il a donné aussi une *Histoire de la réunion de la Bretagne à la France*, *etc.* 1764, 2 vol. in-12. Il mourut en 1794.)

* IRELAND (Samuel) naquit, vers 1760, à Spital-Fields où il était ouvrier tisserand: néanmoins, il avait reçu une assez bonne éducation, et aimait beaucoup la lecture, qui devint sa principale instruction. Ireland avait aussi du goût pour les estampes; il apprit à graver l'*aquarelle*, et ayant pu ramasser quelque argent, il entreprit plusieurs ouvrages. Devenu auteur, il obtint des succès qui augmentèrent beaucoup sa fortune, quoiqu'ils soient fort peu importans pour le fonds: il mourut près de Birmingham en 1803, et a laissé (en anglais): 1° *Voyage pittoresque dans la Hollande*, *le Brabant et une partie de la France*, fait en 1789 et 1790, Londres, 2 vol. in-4 et in-8; 2° *Vues pittoresques sur la rivière de Wye*, Londres, 1791, in-4 et in-8; 3° *Vues pittoresques sur la rivière de la Tamise*, Londres, 1792, 2 vol. in-4 et in-8; 4° *Vues pittoresques sur la rivière Medway*, 1793, in-4 et in-8; 5° *Eclaircissemens graphiques d'Hogarth*, 1794-99, 2 vol. in-8; 6° *Vues pittoresques de la Severn et de l'Avon*, 1795, in-4 et in-8; 7° *Histoire des cours de justice dans Londres et Westminster*, 1800, in-8. Il mourut en 1800.—Il ne faut pas le confondre avec John IRELAND, autre écrivain anglais, qui trafiquait aussi sur les productions des arts du dessin. On doit à ce dernier *Hogarth expliqué*, Londres, 1791-98, 3 vol. in-8, avec gravures: ouvrage qui eut un grand succès, et où l'on trouve une critique judicieuse et un grand nombre d'anecdotes intéressantes.

IRÈNE, impératrice de Constantinople, célèbre par son esprit, sa beauté et ses forfaits, naquit à Athènes de parens

obscurs : sa beauté et son esprit la firent choisir par Constantin Copronyme, pour devenir l'épouse de son fils Léon IV, en 769. Après la mort de Léon, Irène gagna la faveur des grands, et se fit proclamer Auguste avec son fils Constantin V, Porphyrogénète, qui était alors âgé de 9 ans et quelques mois. Elle établit sa puissance par des meurtres. Les deux frères de son mari ayant formé des conjurations pour lui ôter le gouvernement, elle les fit mourir l'un et l'autre. L'empereur Charlemagne menaçait alors l'empire d'Orient. Irène l'amusa par des promesses, et voulut ensuite s'opposer à ses progrès par les armes, mais ses troupes furent battues dans la Calabre en 788. Elle fut plus heureuse contre les Sarrasins d'Asie, sur lesquels elle remporta quelques avantages ; elle soumit la Sicile et chassa les Esclavons de la Grèce. Ayant assemblé un concile à Constantinople, elle cassa la garde, parce que celle-ci, remplie d'*iconoclastes*, avait insulté les évêques. Elle transporta en 787, à Nicée, le concile, qui rétablit le culte des images. Cependant Constantin, son fils, grandissait : fâché de n'avoir que le nom d'empereur, il ôta le gouvernement à sa mère, qui le reprit bientôt après, et qui, pour régner plus sûrement, le fit mourir. Cette atrocité ne demeura pas impunie : Nicéphore s'étant fait déclarer empereur, relégua cette barbare dans l'île de Lesbos, où elle mourut en 803. Le caractère de cette princesse est assez facile à développer : chez elle la vertu et le vice se succédaient; mais le vice dominait et surtout l'ambition. (*Voyez son Histoire*, écrite par l'abbé Mignot, 1762, in-12, et l'*Histoire du Bas-Empire*, tom. 14, liv. 66.) Elle a fourni le sujet de la dernière *tragédie* de Voltaire, pièce faible et froide, qui porte l'empreinte de la vieillesse, et qui est entrée au tombeau avec lui. M. Boistel d'Welles a fait aussi une *tragédie* sur le même sujet.

IRÉNÉE (Saint), disciple de saint Polycarpe et de Papias, qui eux-mêmes avaient été disciples de saint Jean l'évangéliste, naquit dans la Grèce (vers l'an 140 selon les uns, ou 120 suivant d'autres) et fut envoyé dans les Gaules l'an 157. En lui commence la longue chaîne des docteurs qui ont illustré l'Église gallicane. Il fut d'abord prêtre dans l'Eglise de Lyon, et succéda ensuite à Photin, martyrisé sous l'empire de Marc-Aurèle l'an 177. Devenu le chef des évêques des Gaules, il en fut la lumière et le modèle. La querelle qui s'éleva entre les évêques asiatiques et le pape Victor Ier, donna occasion à Irénée de faire briller ses talens et son amour pour la paix; il n'oublia rien pour la rétablir. Le sujet de la dispute roulait sur la célébration de la Pâque. Les évêques d'Asie prétendaient qu'on devait toujours la célébrer le 14e jour de la lune de mars; Victor Ier et les évêques d'Occident soutenaient au contraire qu'elle ne devait être célébrée que le dimanche suivant. Les évêques d'Asie tinrent plusieurs conciles sur ce sujet, et persistèrent à vouloir retenir leur ancien usage. Le pape condamna leur résistance; il forma même le dessein de les excommunier; mais, dans la crainte d'irriter le mal, il proposa son dessein aux évêques. Saint Irénée, au nom des évêques des Gaules, l'exhorta à user de son autorité avec modération. Les protestans, et en particulier le ministre Jurieu, disent que le pape Victor excommunia les évêques d'Asie ; mais toute leur preuve consiste dans le titre du vingt-quatrième chapitre du cinquième livre de l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe, titre qui ne se trouve pas dans l'original grec, et qui d'ailleurs n'est nullement conforme à ce qui est contenu dans le chapitre. La ville de Lyon devint, par les soins d'Irénée, une de celles où le christianisme florissait le plus; aussi fut-elle distinguée des autres, lorsque la 5e persécution s'éleva. Un très grand nombre de chrétiens, à la tête desquels fut Irénée, souffrirent le martyre. Le saint prélat scella de son sang la foi de J.-C., l'an 202. Il nous reste de cet illustre martyr quelques ouvrages, d'un plus grand nombre qu'il avait écrits en grec, et dont nous avons une version latine qui

est très estimable, quoique le stile en soit embarrassé et peu poli. Il paraît qu'elle fut faite du vivant de saint Irénée. Son stile, autant qu'on en peut juger, est serré, net, plein de force, mais sans élévation. Il dit lui-même qu'on ne doit point rechercher dans ses ouvrages la politesse du discours, parce que, demeurant parmi les Celtes, il est impossible qu'il ne lui échappe plusieurs mots barbares. Son érudition était profonde; il possédait les poètes et les philosophes; et était surtout versé dans l'histoire et dans la discipline de l'Eglise. Il avait retenu une infinité de choses que les apôtres avaient enseignées de vive voix, et que les évangélistes ont omises. Disciple de Papias (*voyez* ce nom), il inclinait pour l'erreur des millénaires. Il croyait qu'avant le jugement dernier, J.-C. règnerait mille ans sur la terre avec ses élus, dans la jouissance des plaisirs spirituels; mais il était bien éloigné du sentiment de Cérinthe et des autres hérétiques, qui prétendaient que ces plaisirs seraient charnels. On croit qu'il donna dans cette opinion en combattant les explications allégoriques sur lesquelles les hérétiques s'appuyaient : il tomba dans l'excès contraire, et prit trop à la lettre quelques passages de l'Ecriture qui décrivent, sous diverses figures, la gloire de l'Eglise et la félicité éternelle. Son principal ouvrage est son *Traité contre les hérétiques*, en 5 livres. C'est en même temps une histoire et une réfutation des différentes erreurs, depuis Simon le magicien jusqu'à Tatien. Il établit contre eux le grand principe qui sera à jamais la terreur de l'hérésie : « C'est que toute manière d'expliquer » l'Ecriture sainte, qui ne s'accorde » point avec la doctrine constante de la » tradition, doit être rejetée. » — « Quoi» que l'Ecriture, dit ce saint docteur, » soit la règle immuable de notre foi, » néanmoins elle ne renferme pas tout. » Comme elle est obscure en plusieurs » endroits, il est nécessaire de recourir » à la tradition, c'est-à-dire à la doc» trine que J.-C. et ses apôtres nous ont » transmise de vive voix, et qui se con» serve et s'enseigne dans les Eglises. » Un endroit des ouvrages de saint Irénée qui a donné beaucoup d'humeur aux protestans est celui où, après avoir cité contre les hérétiques la tradition des apôtres, conservée par leurs successeurs dans les différentes églises, il établit la supériorité de l'Eglise romaine sur toutes les autres. « Nous nous bornerons, dit-il, » à citer la tradition et la foi prêchée à » tous dans l'Eglise romaine, cette » Eglise si grande, si ancienne, si con» nue de tous; que les glorieux apôtres » saint Pierre et saint Paul ont fondée et » établie; tradition qui est venue jus» qu'à nous par la succession des évê» ques : nous confondons ainsi ceux qui, » par goût, par une vaine gloire, par » aveuglement ou par malice, forment » des assemblées illégitimes. Car il faut » qu'à cette Eglise, à cause de son émi» nente supériorité, se conforme toute » autre église, c'est-à-dire les fidèles qui » sont de toutes parts, parce que la tra» dition des apôtres y a toujours été ob» servée par ceux qui y viennent de tous » côtés. » Et ailleurs il dit, « que chaque » église particulière doit s'adresser à » elle, comme à la fidèle dépositaire des » traditions apostoliques, afin de con» fondre tous ceux qui embrassent l'er» reur par amour-propre, par vaine » gloire, par aveuglement ou par quel» que autre motif que ce soit. » On trouve une analyse raisonnée de ce précieux ouvrage dans la *Bibliothèque choisie des Pères de l'Eglise* grecque et latine, par M. l'abbé Guillon. Les œuvres de saint Irénée ont été plusieurs fois imprimées. L'édition la plus recherchée des ouvrages de saint Irénée est celle du Père Massuet, bénédictin de Saint-Maur, en 1710, in-fol., avec les fragmens de saint Irénée, cités dans tous les auteurs anciens; de savantes dissertations, et des notes pour éclaircir les endroits difficiles. Celle que Grabe, habile protestant, publia à Oxford en 1702, ne mérite pas l'estime des savans catholiques. Il a souvent altéré le texte de son auteur; il y a joint aussi des notes qui le défigurent par leur hétérodoxie. Depuis cette édition,

Pfaff, luthérien, a donné, in-8, à La Haie, en 1715, quatre Fragmens en grec et en latin, qui portent le nom de saint Irénée, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Turin; peu d'années après, il donna une édition complète de ce Père, 1734, en 2 vol. in-fol. On peut consulter sur ce Père de l'Eglise le t. 2 de l'*Histoire des auteurs ecclésiastiques* de dom Ceillier; et sa *Vie* par dom Gervaise, 1723, 2 vol. in-12.

IRÉNÉE. C'est le nom de deux saints martyrs, différens du précédent. Le premier, diacre de Toscane, confessa au prix de son sang la foi de J.-C. l'an 275, sous l'empire d'Aurélien. L'autre, évêque de Sirmich, fut une des victimes de la cruelle persécution de Dioclétien et de Maximilien : il souffrit la mort le 25 mars 304.

IRETON (Henri), général anglais, était gendre de Cromwel dont il avait épousé la fille Brigitte, et qu'il aida puissamment dans l'exécution de toutes les menées révolutionnaires par lesquelles cet usurpateur parvint à faire condamner son roi, et s'empara de la souveraine puissance. Quelque temps après la mort de Charles Ier, il battit les Ecossais, qui avaient reconnu Charles II pour leur souverain. Il commandait l'aile gauche de la cavalerie dans la bataille de Nazerby, donnée le 14 juin 1645. Le prince Robert, qui lui était opposé, le battit. Ireton fut blessé et fait prisonnier; mais le roi ayant perdu cette bataille, et ayant été obligé de fuir et d'abandonner ses prisonniers, Ireton recouvra la liberté. Lorsque le parlement d'Angleterre rappela Cromwel d'Irlande, en 1650, celui-ci y laissa son gendre avec la qualité de son lieutenant et de lord député. Ireton prit, après le départ de Cromwel, les villes de Waterford et de Limmerich. La prise de la dernière lui coûta la vie. Il y gagna une maladie pestilentielle, dont il mourut en 1651. Son corps fut transporté en Angleterre, et inhumé dans un magnifique mausolée, à Westminster, parmi les tombeaux des rois. En 1660, les cadavres d'Olivier Cromwel, d'Ireton, de Bradshaw, etc., furent tirés de leurs tombeaux, et traînés sur une claie au gibet de Tiburne, où ils furent pendus depuis dix heures du matin jusqu'au soleil couchant, et ensuite enterrés sous le gibet.

IRICI (Jean-André). *Voyez* EUSÈBE de Verceil.

IRMINE (Sainte), fille de Dagobert, a donné son nom à un célèbre monastère que son père fonda à Trèves, et dont elle fut la première abbesse.

IRNERIUS, WERNERUS, ou WARNER, ou GUARNERUS, célèbre jurisconsulte (allemand, suivant les uns, et suivant les autres milanais), après avoir étudié à Constantinople, enseigna à Ravenne, ensuite à Bologne l'an 1128, et fut le premier qui exerça cette profession en Italie. Il eut beaucoup de disciples, devint le père des *glossateurs*, et fut appelé *Lucerna juris*, quoique les glossateurs aient répandu plus de ténèbres que de lumières sur le droit. On le regarde comme le restaurateur du droit romain. Il eut beaucoup de crédit en Italie, auprès de la princesse Mathilde. Il engagea l'empereur Lothaire, dont il était chancelier, à ordonner que les lois de Justinien reprissent leur ancienne autorité dans le barreau, et que le Code et le Digeste fussent lus dans les écoles. Irnerius mourut avant l'an 1150, à Bologne. Ce jurisconsulte introduisit dans les écoles de droit la cérémonie du doctorat. Cet usage passa dans le reste de l'Europe. Les écoles de théologie l'adoptèrent. On prétend que l'université de Paris s'en servit la première fois à l'égard de Pierre Lombard, qu'elle créa docteur en théologie.

* IRSON (Claude), grammairien et juré-teneur de livres du 17e siècle, naquit en Bourgogne, et vint à Paris où il publia les ouvrages suivans : 1° *Nouvelle méthode pour apprendre facilement les principes et la pureté de la langue française*, Paris, 1656, 1662, in-8; 2° *méthode abrégée et familière, extrait du précédent*, 1667, in-12; 3° *Arithmétique universelle et raisonnée*, Paris, 1672, in-4. L'auteur en fit paraître un *Abrégé* en 1695, in-12; 4° *Méthode des comptes*

en parties doubles, Paris, 1678, in-folio. On ne connaît pas précisément l'époque de sa mort; mais tout porte à croire qu'il mourut à Paris dans un âge très avancé et postérieurement à 1795.

IRUROSQUE (Pierre), dominicain du royaume de Navarre, docteur de Sorbonne, en 1297, s'appliqua tellement à l'étude, qu'il en perdit la vue. Son principal ouvrage est une *Harmonie évangélique*, imprimée en 1557, in-fol., sous ce titre : *Series Evangelii.*

ISAAC, fils d'Abraham et de Sara, naquit l'an 1896 avant J.-C., sa mère étant âgée de 90 ans, et son père de 100. Il fut appelé Isaac parce que Sara avait ri lorsqu'un ange lui annonça qu'elle aurait un fils. Isaac était tendrement aimé de son père et de sa mère; il était fils unique, et Dieu le leur avait donné dans leur vieillesse. Le Seigneur voulut éprouver la foi d'Abraham, et lui commanda de l'immoler, l'an 1871 avant J.-C. Le saint patriarche n'hésita point à obéir; mais Dieu, touché de la foi du père et de la soumission du fils, arrêta, par un ange, la main d'Abraham : événement mémorable, qui présente une des grandes leçons que la Divinité puisse donner aux hommes, et exprime la nécessité de sacrifier à Dieu ce que nous avons de plus cher, pour être dignes de lui, et fixer sur nous le cours de ses bénédictions. Quand Isaac eut atteint l'âge de 40 ans, Abraham songea à le marier. Eliézer, son intendant, envoyé dans la Mésopotamie pour y chercher une femme de la famille de Laban, son beau-frère, amena de ce pays Rébecca, qu'Isaac épousa l'an 1856 avant J.-C. Il en eut deux jumeaux, Esaü et Jacob. Quelques années après, il survint dans le pays une grande famine, qui obligea Isaac de se retirer à Gérare, où régnait Abimélech. Là, Dieu le bénit, et multiplia tellement ses troupeaux, que les habitans et le roi lui-même, jaloux de ses richesses, le prièrent de se retirer. Isaac se retira à Bersabée, où il fixa sa demeure. C'est là que le Seigneur lui renouvela les promesses qu'il avait faites à Abraham. Comme il se vit fort vieux, il voulut bénir son fils Esaü; mais Jacob, par les conseils de Rébecca, surprit la bénédiction d'Isaac, qui était aveugle, et qui la confirma lorsqu'il en fut instruit. Ce saint patriarche, craignant que Jacob ne s'alliât, à l'exemple de son frère, avec une Chananéenne, l'envoya en Mésopotamie, pour y prendre une femme de sa race. Il mourut peu de temps après, l'an 1716 avant J.-C., à 180 ans. *Voyez* ABRAHAM. (Les orientaux, notamment les sectaires de Mahomet, qui ne nomment Isaac qu'après Ismael son aîné, avec lequel ils prétendent que celui-ci partagea la lumière prophétique, ont conservé sur Isaac plusieurs traditions dont quelques-unes se trouvent dans les *Dynasties anciennes* d'Abul-Pharage. On peut consulter aussi la *Bibliothèque orientale*, et la *Démonstration évangélique* de Huet.)

ISAAC (Saint), solitaire de Constantinople au 4e siècle, avait sa cellule auprès de cette ville, qu'il édifiait par ses vertus, et qu'il étonnait par ses prophéties. Il prédit à l'empereur Valens, prêt à porter les armes contre les Goths, qu'il périrait dans cette guerre. Ce prince se vengea de la prédiction, en faisant enfermer le prophète pour le faire mourir à son retour; mais il fut tué dans une bataille en 378. Isaac sortit de prison, et rentra dans sa cellule; il ne la quitta que pour se trouver au concile de Constantinople, en 381. L'empereur Théodose lui donna de grandes marques d'estime. Le saint solitaire rassembla tous ses disciples dans un monastère au bord de la mer, où il eut le bonheur et la gloire de guider leurs vertus. Il rendit son âme à Dieu sur la fin du 4e siècle.

ISAAC Ier (COMNÈNE), empereur grec, issu d'une illustre famille de Rome, depuis long-temps établie en Asie, se montra rempli de bravoure et fort instruit pour son temps : il épousa une princesse de Bulgarie qui était captive. L'avarice de Michel Stratiotique et sa prédilection pour les eunuques ayant mécontenté les soldats, leurs chefs se réunirent dans l'église de Sainte-Sophie, et élurent pour empereur Catacalon, qui refusa l'empire. Ils proclamèrent alors Isaac, le 31 mai 1057. Simple particulier, il s'était si-

gnalé par plusieurs exploits guerriers : monarque, il veilla sur ses ministres, réforma une partie des finances ; mais s'étant attribué les biens de l'Eglise, cette action irrita le clergé et le peuple contre lui ; et le mécontentement fut encore plus grand lorsqu'il eut envoyé en exil le patriarche Michel Cérularius, qui, cependant, l'avait mérité à plus d'un égard. Frappé d'un éclair qui le fit tomber de cheval à la chasse, et atteint d'une maladie grave, Isaac offrit la couronne à Jean, son frère, prince doux et bienfaisant. Celui-ci l'ayant refusée, Isaac résigna l'empire, qu'il n'avait gardé que deux ans, à Constantin Ducas, qu'il croyait le plus digne de gouverner. (Renfermé dans le monastère de Studie l'an 1059, il y donna des preuves de la plus grande humilité, jusqu'à remplir l'office de portier. Il était si chaste, que, dans sa maladie, il préféra souffrir une opération douloureuse, plutôt que de manquer à la continence. Il mourut deux ans après.)

ISAAC II (l'Ange), empereur grec, fut mis à la place d'Andronic Comnène, en 1185, après avoir fait mourir cruellement son prédécesseur. Il sembla vouloir réparer les maux qu'Andronic avait causés ; il rappela les exilés, et les rétablit dans leurs biens. Mais il se démentit bientôt : il déshonora le trône, et tout le monde conspira contre lui Les Bulgares ayant secoué le joug, il souscrivit à un traité honteux qui révolta ses sujets et l'armée, à la tête de laquelle se trouvait son frère Alexis, qui se fit proclamer empereur. Isaac, à cette nouvelle, se sauva ; mais on l'arrêta, et on lui creva les yeux, l'an 1195. Alexis le jeune, fils d'Isaac, ayant trompé ses gardes, et s'étant échappé de prison, courut à Venise implorer le secours des chefs des *Croisés*. Ceux-ci s'emparèrent de Constantinople, et rétablirent Isaac. Mais il ne put tenir long-temps les rênes de l'empire. Alexis Ducas le fit périr en 1204, six mois après son rétablissement. C'était un prince voluptueux, mou et indolent, pusillanime à la tête des armées, nul dans le conseil, sans foi, sans honneur et sans religion.

ISAAC Levite (Jean), savant juif, né l'an 1515, se fit chrétien et enseigna la langue hébraïque à Cologne, où il mourut postérieurement à 1560. Il défendit l'intégrité du texte hébreu, et écrivit contre Guillaume Lindanus, pour prouver que les Juifs ne l'ont point altéré : *Defensio veritatis hebraïcæ*, Cologne, 1558. Bartolocci dans le tom. III. de sa *Bibliothèque Rabbinique* lui attribue d'autres écrits.

ISABEAU. *Voy.* Isabelle de Bavière.

* ISABELLE, fille de Philippe-le-Bel, roi de France, naquit l'an 1292. Elle fut mariée, en 1308, à Edouard, prince de Galles, depuis roi d'Angleterre, après avoir été fiancée avec lui dès son enfance. Edouard II, soit inconstance de sa part, soit inconduite de celle d'Isabelle, abandonna bientôt cette jeune princesse, qui d'abord lui avait plu par ses charmes et par son amabilité. Livré entièrement à l'ascendant d'indignes ministres, Gaveston et Spenser, qui furent tour à tour ses favoris, il gouverna en tyran. Isabelle voulut profiter du mécontentement des Anglais pour se venger de l'abandon dans lequel le roi la laissait. Ce fut dans ce but qu'elle implora, mais en vain, l'assistance de son père Philippe et de son frère Charles-le-Bel : elle était même venue en France sous prétexte d'arranger quelques différens entre son époux et son frère ; mais elle ne put rien obtenir de ce prince, qui lui reprocha ses liaisons scandaleuses avec le jeune Mortimer. Elle trouva enfin des secours auprès du comte de Hollande, auquel elle avait demandé la main de sa fille pour le prince de Galles son fils. Avec quelques vaisseaux et environ 3,000 hommes qu'il lui fournit, elle débarque en Angleterre, rallie les mécontens, marche sur Londres, fait prisonnier son époux, dont Mortimer termine les jours d'une manière épouvantable. *Voyez* Edouard II. Le prince de Galles, fils d'Isabelle, fut alors proclamé roi sous le nom d'Edouard III ; mais il fut sous la tutelle de sa mère. La conduite scandaleuse de celle-ci, celle non moins coupable du monstre Mortimer, la mort affreuse d'Edouard II, soulevèrent

les esprits : le jeune roi, impatient de régner seul, profita de ces dispositions pour arrêter Mortimer qu'il envoya au gibet, et sa mère qu'il relégua au château de Rising où elle mourut en 1358, après y avoir passé 28 ans. *V.* Edouard III. C'est du chef d'Isabelle de France, qu'Edouard III son fils et ses successeurs prétendaient tenir un droit direct à la couronne de France. *Voy.* Philippe VI, et tous les rois de la branche des Valois.

ISABELLE (ou Isabeau de Bavière), femme de Charles VI, roi de France, naquit en 1371 : elle était fille d'Étienne, dit le Jeune, duc de Bavière, et fut mariée à Amiens le 17 juillet 1385. Les historiens français la peignent comme une marâtre, qui avait étouffé tous les sentimens qu'elle devait à ses enfans, et comme un flambeau fatal qui alluma la guerre dans le royaume. Lorsque la démence du roi, son époux, fut déclarée, elle parvint à se faire nommer régente, et s'unit étroitement avec le duc d'Orléans, qui tirait à lui toutes les finances du royaume. Elle fut accusée d'en envoyer une partie en Allemagne, et d'employer l'autre à satisfaire son luxe et ses plaisirs, tandis que le roi, les princes et les princesses, ses enfans, manquaient de tout. Après la mort du duc d'Orléans, le connétable d'Armagnac se rendit maître de l'esprit du roi, et lui inspira de la jalousie contre la reine, qui fut envoyée prisonnière à Tours. Le dauphin son fils donna les mains à cet exil. Cette princesse violente se vengea bientôt après du connétable. Ayant brisé ses fers, avec l'aide du duc de Bourgogne, dont elle avait imploré le secours, elle s'unit avec ce prince : Paris fut pris, et les Armagnacs furent, ainsi que leurs partisans, exposés aux fureurs d'une milice sanguinaire de la lie du peuple, que la reine autorisait. Le connétable fut massacré le 12 juin 1418, et Isabelle en témoigna une joie cruelle. Le duc de Bourgogne ayant été ensuite assassiné à Montereau, elle ne mit pas de bornes à son ressentiment contre le dauphin, qu'elle soupçonnait être l'auteur de ce crime. Par le honteux traité conclu à Troyes en 1420, et dont elle fut l'auteur, elle fit épouser sa fille Catherine à Henri V, roi d'Angleterre, et le fit reconnaître pour successeur de son époux, Charles VI. Après la mort de celui-ci, en 1422, elle devint un objet d'horreur et de mépris pour tous les Français. Elle vécut dès lors dans une espèce d'obscurité, et mourut à Paris, dans l'hôtel de Saint-Paul, en 1435, âgée de 64 ans. (*Voyez* Henri V, roi d'Angleterre.) Isabeau fut enterrée à Saint-Denis, où elle avait un tombeau près de celui de son époux, Charles VI, et une statue de marbre. « On prétend, dit le » Père Daniel, que dans ce monument » d'honneur, la figure de la louve qu'on » a mise à ses pieds n'y est que comme » un symbole de son méchant cœur, et » pour faire souvenir les siècles futurs » de sa dureté, ou plutôt de sa cruauté » et des maux qu'elle causa à tout le » royaume. »

ISABELLE de Castille, reine d'Espagne, fille de Jean II, naquit en 1450. Elle épousa, en 1469, Ferdinand V, roi d'Aragon, et hérita des états de Castille en 1474. (*Voyez* Henri IV l'*Impuissant.*) On lui opposa sa nièce Jeanne, qui avait des prétentions sur ce royaume ; mais le courage d'Isabelle et les armes de son mari la maintinrent sur le trône, surtout après la bataille de Toro, en 1476. Les états de Castille et d'Aragon étant unis, Ferdinand et Isabelle prirent ensemble le titre de roi d'Espagne. (*Voyez* Ferdinand V.) « Aux grâces et aux agrémens » de son sexe, dit M. Désormeaux, Isa» belle joignit la grandeur d'âme d'un » héros, la politique profonde et adroite » d'un ministre, les vues d'un législa» teur, les qualités brillantes d'un con» quérant, la probité d'un bon citoyen, » l'exactitude du plus intègre magis» trat. » Elle se trouvait toujours au conseil. Son époux ne régnait point à sa place ; elle régnait avec son époux. Isabelle voulut toujours être nommée dans tous les actes publics. La conquête du royaume de Grenade sur les Maures et la découverte de l'Amérique, furent dues à son courage et à ses soins. On lui a reproché d'avoir été dure, fière et jalouse

de son autorité ; mais ces qualités réfléchies n'étaient pas des défauts dans les circonstances et les vues de la reine, elles furent aussi utiles à sa patrie que ses vertus et ses talens. Il fallait une telle princesse pour humilier les grands sans les révolter, pour conquérir Grenade sans attirer toute l'Afrique en Espagne, pour détruire les vices et les scélérats de son royaume, sans exposer la vie et la fortune des gens de bien. L'Espagne la perdit en 1504. Elle mourut d'hydropisie à l'âge de 54 ans, ne laissant qu'une fille, nommée *Jeanne*, qu'elle avait mariée avec Philippe, archiduc d'Autriche, père de Charles-Quint. Isabelle était presque toujours à cheval, et cet exercice lui fut funeste. Avant de mourir, elle fit jurer à Ferdinand, dont elle avait toujours été extrêmement jalouse, qu'il ne passerait pas à de secondes noces. Le pape Alexandre VI confirma aux deux époux, en 1492, pour eux et pour leurs successeurs, le titre de *Rois catholiques*, qu'Innocent VIII leur avait donné. Ils méritaient ce titre par leur zèle pour la religion catholique, qui leur fit établir en Espagne, l'an 1480, l'inquisition. Ce tribunal préserva l'Espagne des nouvelles hérésies, et des guerres civiles qu'elles enfantèrent dans toute l'Europe. Il n'a jamais condamné à mort, mais prononcé seulement sur l'hérésie ou l'orthodoxie des personnes accusées. L'autorité civile a agi quelquefois en conséquence avec trop de rigueur : mais Charles III a remédié à ces excès de sévérité, et les inquisiteurs, plus sages et plus modérés qu'on ne les peint ordinairement, ont secondé ses vues. L'on doit consulter, sur ce qui regarde l'inquisition, l'*Etat présent de l'Espagne*, par l'abbé de Vayrac : personne n'en a parlé avec plus d'équité et de vérité. M. le comte de Maistre a aussi vengé ce tribunal de toutes les calomnies débitées contre lui, dans son ouvrage, *Lettres à un gentilhomme russe*, *sur l'inquisition d'Espagne*, Paris, 1822, in-8. Nous dirons seulement que, ni en Espagne, ni en aucun pays catholique, l'inquisition contre les hérétiques quelconques, n'a jamais été comparable en rigueurs et en illégalités à celle que les Anglais et d'autres nations ont exercée contre les sectateurs de la vraie foi, de la religion de leurs pères, autorisée dans leur pays depuis un grand nombre de siècles par toutes les lois divines et humaines. *Voyez* LIMBORCH, LUCIUS III, TORQUEMADA, etc., etc. (Les Maures de Grenade ayant brûlé le camp des chrétiens, Isabelle, pour montrer qu'elle ne renoncerait pas à son entreprise, fit bâtir à la place du camp, une ville qui existe encore, et qui porte le nom de *Santa-Fé*. Ce fut avec l'argent qu'elle donna elle-même (16,000 ducats) que Colomb découvrit l'Amérique, Ferdinand V n'ayant voulu rien accorder.)

ISABELLE-CLAIRE-EUGENIE d'Autriche, fille de Philippe II, roi d'Espagne, et d'Elisabeth de France, née en 1566, fut mise en avant par le cabinet espagnol, comme nièce et la plus proche parente de Henri III, pour occuper le trône de France au préjudice de Henri de Navarre. Lorsque Philippe II eut perdu l'espoir de voir la couronne de France sur la tête de sa fille, il lui fit épouser en 1598 Albert, fils de l'empereur Maximilien II, en lui donnant pour dot la souveraineté des Pays-Bas et la Franche-Comté, avec le consentement des Etats. Dans cette cession, Philippe dit que « c'est pour le bien » et repos desdits pays, et que c'était le » vrai chemin pour parvenir à une bonne » et solide paix, et se délivrer d'une si » ennuyeuse guerre, de laquelle ils ont » été travaillés par un si long espace » d'années ; et considérant, ce qu'à tous » est notoire, que le plus grand bonheur, » qui est de se trouver régi et gouverné » à la présence de son prince et seigneur » naturel, Dieu est témoin des peines et » soins qu'avons eus souvent de ne l'avoir » ainsi pu faire personnellement. » (*V.* ALBERT). (Isabelle accompagna son époux à l'armée, dans les diverses campagnes de ce prince contre les Hollandais. Se trouvant au fameux siége d'Ostende, elle jura, dit-on, de ne changer de linge qu'après la prise de cette place. On ne dit point à quelle époque du siége Isabelle fit ce vœu étrange : mais Ostende ayant ré-

sisté 3 ans, 3 mois et 3 jours, le linge que portait cette princesse avait pris une teinte fauve, à laquelle on donna le nom de *couleur Isabelle*. Ce récit se trouve aussi dans les traditions espagnoles relatives à Isabelle de Castille.) Après la mort de son époux, arrivée en 1621, Isabelle gouverna seule pendant 12 ans, et mourut en 1633, âgée de 67 ans. Sa douceur, sa prudence, sa justice, l'ont rendue chère au peuple, et son nom est encore en vénération dans ces provinces. Sa piété était si solide et si soutenue, que son palais ressemblait plus à un monastère qu'à une cour. M. Schaw, anglais, dans son *Essai sur les Pays-Bas autrichiens*, ne cesse de parler du bonheur des Belges sous le gouvernement d'Albert et d'Isabelle; il admire surtout le courage et la fermeté, la sagesse et la modération de cette princesse; mais comme protestant, il n'a pu s'empêcher de l'accuser d'avoir été superstitieuse (c'est-à-dire, chrétienne et pieuse). Si cela était, on ne pourrait que bénir la *superstition* qui rend les peuples heureux, qui fait chérir et bénir les princes; tandis que la philosophie ne produit rien de tout cela, et, comme Schaw le remarque lui-même, ne fait qu'effrayer, ronger, détruire et bouleverser. « Albert et Isabelle, dit cet » auteur, continuèrent à régner sur cette » partie des Pays-Bas, qui reconnaissait » leur autorité, savoir les Pays-Bas au- » trichiens et français d'aujourd'hui. Ces » provinces prospérèrent sous leur gou- » vernement, qui fut heureux. L'archiduc » possédait à un degré éminent les vertus » pacifiques qui contribuent tant au bon- » heur du genre humain : il employa » avec succès le temps du repos qui suivit » la trève avec la Hollande, à rétablir » ces provinces, qui avaient été agitées » et désolées par une guerre de 40 ans. » Les bonnes lois des anciens princes » furent rétablies; on en fit de nouvelles, » qui furent avantageuses au pays. L'*Edit » perpétuel*, loi fort respectée dans les » Pays-Bas autrichiens, fut l'ouvrage de » ce règne, sous lequel la jurisprudence » fut réglée et la tranquillité des citoyens » assurée. La pureté des mœurs, l'ordre, » régnèrent à la cour d'Isabelle et d'Al- » bert, et la satisfaction que ressentait le » peuple en voyant ses souverains dans le » pays, était augmentée par les vertus » de ces princes, et par la douceur et » l'équité de leur administration. Les » sciences et belles-lettres fleurirent sous » ce règne. On compta alors dans la Bel- » gique plusieurs hommes fameux par » leur érudition; et les archiducs ne né- » gligèrent rien pour l'avancement et » l'encouragement des lettres et des » arts. »

ISABELLE. *Voyez* ELISABETH.

ISABELLE DE HONGRIE. *Voyez* GARA.

ISAIE ou ISAIAS, le premier des quatre grands prophètes, était fils d'Amos, de la famille royale de David. Il prophétisa sous les rois Osias, Joatham, Achaz et Ezéchias, depuis l'an 735 jusqu'à 681 avant J.-C. Le Seigneur le choisit dès son enfance pour être la lumière d'Israël. Un séraphin prit sur l'autel un charbon ardent, et en toucha ses lèvres pour les purifier. Ezéchias étant dangereusement malade, Isaïe alla de la part de Dieu lui annoncer qu'il n'en relèverait pas. Dieu, touché par les prières et les larmes de ce prince, lui renvoya le même prophète, lui annoncer sa guérison, et pour lui en donner un gage, il fit en sa présence rétrograder de dix degrés l'ombre du soleil sur le cadran d'Achaz. Le roi Manassès, successeur d'Ezéchias, eut moins de vénération pour Isaïe. Choqué des reproches que le saint prophète lui faisait de ses impiétés, il le fit fendre par le milieu du corps avec une scie de bois, l'an 681 avant J.-C. Il avait pour lors environ 130 ans. Isaïe parle si clairement de J.-C. et de l'Eglise, que, suivant l'expression de saint Jérôme, *on croit lire l'Evangile plutôt qu'une prophétie*. Les choses plus rapprochées de son temps, sur lesquelles il parle en homme inspiré, sont particulièrement trois grands événemens. Le premier est le projet que Phacée, roi d'Israël, et Razin, roi de Syrie, formèrent, sous le règne d'Achaz, de détrôner la maison de David. Le deuxième est la guerre que Sennachérib, roi d'Assyrie, porta dans la Judée au temps d'Ezéchias,

et la défaite miraculeuse de son armée. Le troisième est la captivité de Babylone, et le retour des Juifs dans leur pays. Isaïe passe pour le plus éloquent des prophètes. Son stile est grand et magnifique, ses expressions fortes et toujours assorties à la chose. « On chercherait en vain, dit » l'abbé Joubert, qui a si bien écrit sur » l'*éloquence des Livres saints*, dans les » auteurs, soit sacrés, soit profanes, » une élévation de stile telle que celle » qui se montre dans les écrits d'Isaïe. » Tout y est noble, grand, aisé et cou- » lant. Tout y est exposé et varié suivant » les sujets. Isaïe a-t-il à toucher l'ai- » mable ou le tendre? on dirait que son » pinceau ne s'est jamais exercé que dans » le gracieux. Traite-t-il le grand ou le » terrible? le ciel et la terre paraissent » avec leur plus riche parure, pour ren- » dre hommage à leur Créateur, et s'é- » branlent, pour ainsi dire, sous sa main, » pour servir sa colère. On croit voir le » Dieu des armées ranger et conduire » lui-même les guerriers qu'il a formés » pour venger la gloire de son nom. On » croit entendre le fracas des villes, des » empires, des nations entières, qu'é- » branle et que foudroie son bras tout » puissant. Qu'Isaïe s'élève ou qu'il s'a- » baisse, c'est toujours avec dignité : s'il » étend ses descriptions, ses images sont » toujours animées du même feu; s'il les » resserre, des traits fortement pronon- » cés font entendre tout ce qu'aurait dit » un plus long détail; s'il console, c'est » la compassion même et la tendresse la » plus ingénieuse qui parlent. Rien de » plus pressant que ses raisonnemens et » ses exhortations : la lumière et la pru- » dence dictent ses avis; la terreur ac- » compagne ses menaces. » Saint Jérôme dit que ses écrits sont comme l'abrégé des saintes Ecritures, et un précis des plus rares connaissances; qu'on y trouve la philosophie naturelle, la morale et la théologie. (On admire surtout son *Cantique sur la ruine de Babylone*, et celui dans lequel il fait le tableau du monde sous le règne du Messie.) Parmi les *Commentaires* de ce prophète, on distingue *celui* de Gaspard Sanctius et celui de D. Calmet. Ceux de Campége et de Vitringa sont recherchés parmi les protestans. On a publié en 1789, *Isaïe, traduit en français avec des notes et des réflexions morales et dogmatiques*, Paris, 5 vol. in-12; ouvrage posthume du Père Berthier, que le hommes savans et pieux ont accueilli avec un empressement bien mérité. On reproche néanmoins à l'auteur d'avoir eu trop de confiance dans quelques nouveaux hébraïsans. M. de Genoude a publié en 1818 une traduction nouvelle des prophéties d'Isaïe, qui est estimée pour son élégance et sa fidélité, et est accompagnée d'un *Discours préliminaire* et de *notes*. La dernière traduction de ce prince des prophètes est de M. Prunelle de Lière, Paris, 1823, in-8. Nous avons encore en vers français des morceaux traduits d'Isaïe. J.-Baptiste Rousseau, Le Franc de Pompignan, et M. de La Martine, ont puisé de belles strophes dans ses prophéties.

ISAM. *Voyez* HISCHAM.

ISAMBERT (Nicolas), célèbre docteur et professeur de Sorbonne, natif d'Orléans, enseigna long-temps la théologie dans les écoles de Sorbonne, et mourut en 1642, à 77 ans. On a de lui des *Traités de théologie* et un *commentaire* sur la *Somme de saint Thomas* en 6 vol. in-folio, qui prouvent autant de savoir que de zèle pour l'orthodoxie.

ISAURE (Clémence), fille aussi spirituelle qu'ingénieuse, institua, dans le 14e siècle, les *Jeux Floraux*, à Toulouse sa patrie. On les célèbre tous les ans, au mois de mai. On prononce son Eloge, et on couronne de fleurs sa statue de marbre qui est à l'hôtel-de-ville. Cette fille illustre laissa un prix pour ceux qui auraient le mieux réussi dans chaque genre de poésie : ces prix sont une *violette* d'or, une *églantine* d'argent, et un *souci* de même métal. Catel a prétendu que Clémence était un personnage imaginaire; mais il a été réfuté par Dom Vaissette. (*Voyez* l'*Histoire* du Languedoc de ce bénédictin, tome 4, page 198; et surtout la note 19, à la fin du même vol., page 565. On peut aussi consulter les *Annales de Toulouse*, par La Faille, et le *Mémoire* imprimé en 1776 au nom

de cette société littéraire. (L'académie des *Jeux Floraux* dissoute en 1790, reprit ses exercices en 1806. M. Poitevin-Peitavi, secrétaire perpétuel, a publié une *Histoire complète* de cette société, sous le titre de *Mémoire pour servir à l'histoire des Jeux Floraux*, Toulouse, 1815, 2 vol. in-8.)

ISBOSETH, fils de Saül, régna pendant deux ans assez paisiblement sur les dix tribus d'Israël, lorsque David régnait à Hébron sur celle de Juda. Abner, général de son armée, auquel il était redevable de la couronne, souffrant impatiemment une juste réprimande qu'il lui fit, passa au service de David, et le fit reconnaître pour roi par les dix tribus, l'an 1048 avant J.-C. Quelque temps après, deux Benjamites assassinèrent Isboseth dans son lit, et portèrent sa tête à David. Ces misérables croyaient faire leur fortune par ce présent; mais ce généreux monarque fit tuer les deux meurtriers, et fit faire de magnifiques funérailles à Isboseth. Le règne de ce prince fut en tout de sept ans et demi.

ISDEGERDE Ier, roi de Perse, succéda à Sapor son aïeul, dont il n'imita pas les vertus. Il fut débauché, avare et cruel. Il fit la guerre aux empereurs d'Orient, qui refusaient de lui payer le tribut que ses ancêtres exigeaient d'eux. Théodose le Jeune traita de la paix avec ce prince. La religion chrétienne fit de grands progrès en Perse sous son règne; mais le zèle indiscret d'un évêque nommé Abdas excita une persécution qui commença en 414 et qui dura près de 30 années. Cet évêque avait renversé le temple consacré au Feu; Isdegerde lui ordonna de le rebâtir, mais il le refusa comme il le devait (*voyez* ABDAS). La mort d'Isdegerde arriva vers l'an 420. Il éprouva, suivant les historiens persans, les effets de la vengeance divine. Il fut tué, disent-ils, par un coup de pied d'un beau cheval, trouvé par hasard à la porte de son palais, et qui disparut dès qu'il eut rué contre le prince. — Il y a deux autres rois de Perse du même nom, dont le dernier fut vaincu et dépouillé de sa couronne par Omar, l'an 636.

ISÉE, orateur célèbre, né à Chalcis dans l'île d'Eubée, ou à Chalcide en Syrie, passa à Athènes vers l'an 344 avant J.-C., et y fut disciple de Lysias et maître de Démosthènes. Ce prince de l'éloquence grecque s'attacha à lui plutôt qu'à Isocrate, parce qu'il mettait dans ses discours plus de force et de véhémence, tandis que l'autre prodiguait les fleurs : mais d'un autre côté il se livrait à des discussions arides et ingrates, qui ont fait dire à un critique, qu'*Isée est un de ces écrivains qu'on loue volontiers pour être dispensé de les lire*. (Il avait composé un grand nombre de harangues et de plaidoyers, dont onze seulement sont parvenus jusqu'à nous.) Nous avons dix *Harangues* de lui dans les *anciens Orateurs grecs* d'Etienne, en 1575, in-fol. *Voy.* ANDOCIDES. (La onzième, découverte dans le dernier siècle a été publiée par M. Tyrwitth, Londres, 1785, in-8. On prétend qu'Isée donna le premier des noms aux figures de rhétorique.)

ISÉE, autre orateur grec, vint à Rome à l'âge de 60 ans, vers l'an 97 de J.-C. Pline le Jeune dit dans ses *Lettres* qu'il ne se préparait jamais, et qu'il parlait toujours en homme préparé. Ses ouvrages sont perdus.

ISELIN (Jacques-Christophe), *Iselius*, né à Bâle en 1681, obtint la chaire d'histoire et d'antiquités de cette ville, ensuite celle de théologie et la place de bibliothécaire, et mourut en 1737, à 56 ans. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : 1° *De Gallis Rhenum transeuntibus carmen heroïcum*, 1696, in-4; *De historicis latinis melioris ævi dissertatio*, 1696, in-4; 3° un grand nombre de *Dissertations* et de *Harangues* sur différens sujets; 4° plusieurs *Ouvrages de controverse*, pleins de préjugés de sa secte. De Boze a donné son *Eloge*, Roques sa *Vie*, dans le *Mercure suisse*, et Moréri la liste de ses ouvrages.

ISIDORE DE CHARAX, *Characenus*, auteur grec du temps de Ptolémée Lagus, vers l'an 300 avant J.-C., a composé divers *Traités historiques*, et une *Description de la Parthie*, que David Haes-

chelius a publiée. Elle peut être utile. On la trouve aussi dans les *petits Géographes d'Oxford*, 1703, 4 vol. in-8.

ISIDORE d'Alexandrie (Saint), né en Egypte vers l'an 318, passa plusieurs années dans la solitude de la Thébaïde et du désert de Nitrie. Saint Athanase l'ordonna prêtre, et le chargea de recevoir les pauvres et les étrangers. Cette fonction lui a fait donner le nom d'*Isidore l'Hospitalier*. Il joignit à une vie austère un travail continuel. Il défendit avec zèle la mémoire et les écrits de saint Athanase contre les ariens. Isidore se brouilla dans la suite avec Théophile d'Alexandrie, pour n'avoir pas voulu se prêter à ses vues contre Pierre, archiprêtre d'Alexandrie; et ce patriarche le chassa du désert de Nitrie, et de la Palestine, avec trente autres solitaires. Il se réfugia à Constantinople l'an 400, où il fut très bien reçu de saint Chrysostôme. La protection ouverte que celui-ci accorda à Isidore le justifie pleinement de l'accusation d'origénisme. Théophile se réconcilia dans la suite avec Isidore, qui mourut en 403, à 85 ans. Pallade a commencé son *Histoire lausiaque* par la *Vie* de saint Isidore.

ISIDORE de Cordoue, évêque de cette ville, sous l'empire d'Honorius et de Théodose le Jeune, composa des *Commentaires* sur les 4 Livres des Rois, et des *allégories sur les livres de l'ancien et du nouveau Testament*. Il dédia son premier ouvrage vers 412 à Paul *Orose*, disciple de saint *Augustin*. On le nomme aussi *Isidore l'Ancien*, pour le distinguer d'*Isidore le Jeune*, plus connu sous le nom d'*Isidore de Séville*. (Plusieurs biographes prétendent qu'il n'y a jamais eu d'évêque de Cordoue du nom d'Isidore, bien que le faux Dexter en reconnaisse deux, et que d'autres écrivains qui ont réfuté celui-ci aient admis l'existence du personnage dont nous donnons la notice. Il paraît que ces écrits appartiennent à Isidore de Séville. On trouvera les documens les plus précis sur cette question dans la *Bibliothèque espagnole* de Nic. Antonio.)

ISIDORE de Péluse (Saint), ainsi nommé parce qu'il s'enferma dans une solitude auprès de cette ville, florissait du temps du concile général d'Ephèse, tenu en 431, et mourut en 440, avec une grande réputation de science et de vertu. Saint Chrysostôme avait été son maître, et il fut un de ses plus illustres disciples. Nous avons de lui cinq *Livres de Lettres* en grec, et quelques autres ouvrages, dont la meilleure édition est celle de Paris, donnée par André Schot en 1530, in-fol., en grec et en latin. Le stile en est précis, élégant et assez pur. Plusieurs points de morale, de théologie et de discipline ecclésiastique y sont éclaircis, ainsi que plusieurs passages de l'Ecriture. On y trouve beaucoup de solidité et de précision. Ce saint est connu aussi sous le nom d'*Isidore de Damiette*, les auteurs confondant quelquefois cette ville avec Péluse. (*Voyez* le *Dictionnaire géographique*.)

ISIDORE de Séville (Saint), fils d'un gouverneur de Carthagène en Espagne, fut élevé par son frère Léandre, évêque de Séville. Après la mort de ce saint prélat, il fut choisi pour son successeur, en 601. Pendant près de 40 ans d'épiscopat, il fut le père des pauvres, la lumière des savans, le consolateur des malheureux et l'oracle de l'Espagne. Il mourut en saint, comme il avait vécu, l'an 636. Le concile de Tolède, tenu en 653, l'appelle le *docteur de son siècle* et le *nouvel ornement de l'Eglise*. Isidore avait présidé à un grand nombre de conciles assemblés de son temps, et en avait fait faire les réglemens les plus utiles. On a de lui plusieurs ouvrages qui décèlent beaucoup de savoir, mais qui manquent quelquefois de goût; les principaux sont: 1° 20 *Livres des origines* ou *étymologies*. Saint Isidore n'avait pas mis la dernière main à cet ouvrage: Braulion, évêque de Sarragosse, le retoucha et lui donna la forme dans laquelle il est aujourd'hui. Cet ouvrage traite de presque toutes les sciences divines et humaines. 2° Des *Commentaires* sur les livres historiques de l'ancien Testament; ils ne sont pas assez littéraux. Nous n'avons qu'une partie de ces commentaires. 3° Un *Traité* assez curieux *des*

écrivains ecclésiastiques; 4° un *Traité des offices ecclésiastiques*, intéressant pour les amateurs de l'antiquité et de l'ancienne discipline. Isidore y marque sept *prières du sacrifice*, qui se trouvent encore avec le même ordre dans la *Messe mozarabique*, qui est l'ancienne liturgie d'Espagne, dont ce saint est reconnu pour le principal auteur. L'édition du *Missel*, 1500, in-fol., et celle du *Bréviaire*, 1502, in-fol., imprimées par ordre du cardinal Ximènès, sont fort rares. (*Voyez* Ortiz.) On a fait paraître à Rome, en 1740, in-fol., un *Traite* sur cette liturgie. 5° Une *Règle*, qu'il donna au monastère d'Honori, où il recommande le travail des mains, disant « que ceux qui veulent lire sans travail- » ler, profitent mal de la lecture qui leur » ordonne le travail. » Ce qu'il ne faut cependant pas prendre avec trop de généralité et de rigueur, comme l'a prouvé le Père Housta, dans ses Remarques sur l'Histoire ecclésiastique de Fleury. 6° Une *Chronique depuis Adam jusqu'en* 626; 7° une *Histoire des rois Goths, des Vandales et des Suèves*, dont on n'avait qu'une partie dans les éditions de ses OEuvres. Le Père Florès l'a publiée tout entière dans sa *Espana sagrada*, tom. 6. La meilleure édition de ces différens ouvrages est celle de dom du Breuil, bénédictin, Paris, 1601, in-fol., et Cologne, 1618. Ces deux éditions ne sont pas complètes. La meilleure est celle de Madrid, 1778, 2 vol. in-fol.; on estime aussi celle qui a été donnée à Rome, 1797-1803, 7 vol. in-4. 8° Une précieuse *Collection de Décrétales*, encore manuscrite, examinée et vérifiée par le savant Père Burriel. (*Voyez* ce nom.) Elle commence par ces mots : *Canones sancti et magni*, etc., et comprend les conciles grecs. Celui de Nicée est à la tête. Les canons que l'on nomme *apostoliques* ne s'y trouvent pas. Viennent ensuite les conciles d'Afrique, puis ceux de France et d'Espagne, qui terminent la première partie. La seconde contient les Décrétales des papes, et commence par deux Lettres de saint Damase à Paulin d'Antioche; celles de saint Clément, Lin, Clet, Lucius, Melchiades, etc., n'y sont pas. Après les Lettres de Damase suivent celles de Sirice (par lesquelles Denis le Petit a commencé sa collection), et celles des autres jusqu'à saint Grégoire le Grand, contemporain de saint Isidore. (*Voyez* l'article suivant.) (La collection la plus complète des œuvres de Saint Isidore de Séville est celle de Madrid, 1728, 2 vol. in-fol. : on estime aussi celle qu'a publiée Fauste Arevali, Rome, 1797-1805, 7 vol. in-4. (*Voyez* l'article Isidore de Cordoue.) Nous avons une *Vie* de ce saint par Lucas, évêque de Tuy en Galice.)

ISIDORE Mercator, ou Peccator, est, selon toute apparence, le même que le précédent, qui, par humilité, prenait le nom de *Peccator*, dont, par erreur, les copistes auront fait *Mercator* : car jamais on n'a pu avoir aucune notion sur ce prétendu *Isidorus Peccator*. On ne sait ni sa patrie, ni sa qualité, ni sa naissance, ni sa mort, ni aucune de ses actions : on dit qu'il a existé dans le 8e siècle; mais son existence est contestée On ne connaît que sa *Collection* des Décrétales; et, comme cette Collection est originairement et fondamentalement celle de saint Isidore de Séville, il n'est pas raisonnable de supposer un Isidore différent de ce saint et savant évêque. Cette Collection, telle que nous l'avons fait connaître dans l'article précédent, a été à la vérité successivement augmentée de plusieurs conciles et décrétales; mais elle est toujours la *Collection d'Isidore de Séville*, comme celle de Denis le Petit ne laisse pas, quoique beaucoup augmentée, d'être celle de Denis le Petit. « Ces » additions, dit le Père Burriel, ne di- » minuent en rien l'autorité et l'authenti- » cité de cette Collection, parce qu'elles » sont toutes authentiques, et on ne peut » pas dire pour cela que saint Isidore » n'en soit l'auteur, puisque ces addi- » tions se faisaient successivement à la » Collection, formée de la même manière » qu'on ajoute aujourd'hui au Bréviaire » les saints nouveaux. Ceci ne se faisait » pas sans l'autorité légitime, le respect » qu'on avait alors pour ces canons et » cette Collection étant si grand, comme » tout le monde sait, et qu'on peut prou- » ver par plusieurs témoignages. C'est

» ainsi que saint Julien de Tolède, ses » évêques provinciaux, et les procureurs » des autres métropolitains d'Espagne, » n'ont point trouvé de marque plus su- » blime d'honneur à faire aux actes du » sixième synode général, pour les faire » publier et recevoir comme constitution » dogmatique de toute l'Eglise, que d'or- » donner de les placer dans le *Codex ca-* » *nonum*, à la suite du concile de Cal- » cédoine, comme, en effet, il fut or- » donné dans les canons 5, 6 et 7 du qua- » torzième concile de Tolède. Par la » même autorité, on ajoutait les conciles » particuliers, comme on le voit dans la » Prologue du neuvième concile de To- » lède. De la même manière que Denis le » Petit est reconnu pour auteur de la Col- » lection par lui faite, quoique Adrien » Ier l'augmentât de plusieurs additions, » et que la Collection ainsi ajoutée par » Adrien est attribuée, malgré cela, à » Denis le Petit, parce que les additions » n'ont point altéré le fond, l'ordre et la » symétrie de l'ouvrage dionysien; de » même, quoiqu'après la mort de saint » Isidore, on ait ajouté à sa Collection » quelques conciles postérieurs au saint, » on ne doit pas pour cela lui ôter la » gloire d'auteur de la Collection; et on » ne doit pas non plus laisser d'appeler » et nommer ce code, *Collection d'Isi-* » *dore*, parce qu'on y trouve des addi- » tions postérieures à sa mort, quand » celles-ci n'ont point altéré la substance, » la distribution et l'arrangement de son » ouvrage. » Interpolée ensuite par un inconnu, elle est encore la *Collection d'Isidore de Séville*, puisque le fond, le plan et la disposition en subsistent, et que c'est évidemment cette Collection qui, maladroitement retouchée et amplifiée, a été répandue en Allemagne durant le 8e et 9e siècles. C'est à tort que quelques écrivains, et particulièrement le compilateur Fébronius, ont prétendu que cette collection avait produit des changemens dans la hiérarchie et la discipline, et agrandi l'autorité du pape. Car, 1° on s'accorde à croire que cet éditeur ou interpolateur a vécu dans le 8e siècle; son ouvrage ne fut connu que vers 790 (1). Il est reconnu que les papes Innocent Ier, Grégoire le Grand, Léon le Grand, ont exercé dans toute l'Eglise une autorité plus vaste, plus ferme, plus éclatante que la plupart de leurs successeurs. Les hérétiques mêmes en conviennent. Casaubon admire en particulier l'énergie du pontificat de Léon. (*Exercit.* 15 *ad Annal. Baron.*) Avant eux et dès les premiers siècles, le pape saint Clément, disciple de saint Pierre, adresse des lettres pleines de force aux Corinthiens (sans que leur évêque s'en formalise), pour les reprendre des dissensions qui les divisent. Saint Irénée enseigne que c'est au siége de Rome qu'il faut recourir pour s'instruire de la tradition apostolique; et de toutes les parties du monde chrétien, on porte à Rome les causes les plus importantes. Si les évêques proscrivent les erreurs dans les conciles, c'est toujours à Rome qu'ils demandent la confirmation de leurs décrets. Si les évêques d'Orient demandent la confirmation de leurs élections à leurs patriarches, les élections des patriarches demeurent aussi toujours soumises au siége de Rome, auquel ils envoient leurs professions de foi; et les papes refusent de les confirmer, lorsqu'ils jugent les élections irrégulières ou les professions de foi insuffisantes. Saint Athanase, Paul de Constantinople, Marcel d'Ancyre, Asclepas de Gaza, en appellent à Rome des sentences portées contre eux par des conciles; Jules Ier casse les sentences, et restitue les évêques à leurs siéges. Innocent Ier rétablit saint Jean Chrysostôme sur le siége de Constantinople, et annule le décret du concile du Chêne qui l'a déposé, etc., etc. Alors Isidore n'était pas encore au monde; il devait s'écouler quel-

(1) Riculphe, archevêque de Mayence, en fit diverses copies, qu'il répandit en Allemagne et en France. Quelques critiques font Riculphe auteur de cette collection; ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle a d'abord paru a Mayence, comme l'a prouvé le Père Zaccaria, et non en Espagne, comme l'ont annoncé des écrivains peu instruits (à moins qu'on ne l'entende du fonds même de la Collection). Car puisque dans toute l'Espagne on ne trouve et qu'on n'a jamais trouvé un seul exemplaire manuscrit de la Collection interpolée, puisqu'on ne l'y connaissait pas avant l'invention de l'imprimerie, il est tout à fait déraisonnable d'attribuer cette altération à un écrivain espagnol. (*Note de Feller.*)

ques siècles avant qu'il y vînt. 2° Si on en croit le fameux abbé Schmidt, dans son Histoire des Allemands, regardée par les partisans des nouveaux systèmes comme un livre national et classique, ce n'est pas du tout pour élever le pape, mais pour soustraire les évêques à l'empire des métropolitains, qu'Isidore a compilé ou fabriqué ses *Décrétales*. « Isidore, » dit-il, osa attaquer les juges mêmes » des évêques, c'est-à-dire les métropo- » litains, et tâcha d'anéantir leur pou- » voir, afin que les évêques fussent libres » et en sûreté, et, pour ainsi dire, in- » violables. On se trompe beaucoup, si » l'on croit que son dessein était d'élever » l'autorité du pape. Il ne les faisait plus » grands qu'afin de rendre les métropo- » litains plus petits. » Avant M. Schmidt, Charles Blasco, dans un savant Commentaire sur les canons d'Isidore, avait établi la même opinion, à cela près qu'il croyait, et avec raison, l'autorité du pape également propre à consolider celle des métropolitains, en même temps qu'elle les empêchait d'en abuser. Selon Blasco, le but du collecteur des Décrétales était d'établir un métropolitain à Mayence avec les prérogatives de patriarche; le tout par l'autorité papale, destinée par J.-C. à donner la sanction à toute autorité subalterne dans le gouvernement de l'Eglise; et pour rassurer les évêques contre la puissance des métropolitains, il leur montrait dans le pape un moyen sûr de la contenir. 3° Le compilateur ou interpolateur, quel qu'il soit, a-t-il vraiment poussé l'imposture et le triste talent de la falsification aussi loin qu'ils le disent? Gardons-nous bien de le croire; nous adopterions la plus étrange absurdité. Quoique plusieurs de ces lettres soient suspectes à cause de la fausseté des dates, à cause des noms des papes à qui on les attribue, ou à cause des titres d'archevêques, qui n'étaient pas encore en usage dans les temps où l'on suppose qu'elles ont été écrites, on ne peut pas conclure de là qu'elles sont indistinctement et généralement fausses quant au fonds; car est-il bien surprenant qu'un compilateur peu éclairé dans la critique ait adopté des écrits infidèles pour les dates ou pour les noms des papes? Est-il surprenant qu'il ait substitué mal à propos le titre d'archevêque à celui d'évêque, pour les siéges qui avaient le titre d'archevêché dans le temps où il écrivait? « Faut-il s'étonner, dit un critique aussi » savant que raisonnable, si dans le temps » où l'imprimerie n'existait pas, où les » exemplaires manuscrits étaient rares, » et plus rarement collationnés avec les » originaux; où les documens épars man- » quaient d'ensemble et de suite, sans » nom d'auteur, et mêlés confusément » avec les ouvrages des autres; où les » copistes s'occupaient à réunir tout ce » qui avait quelque rapport; où les sa- » vans ajoutaient des notes et des ré- » flexions, qui ensuite ont passé dans le » texte, et substituaient aux anciens mots » des mots plus connus et plus assortis à » l'état des choses, etc.; faut-il s'étonner » si dans un tel temps il s'est formé des » collections où nous trouvons de grands » défauts et des faussetés, sans que l'es- » prit d'erreur ou l'envie de tromper y » ait eu la moindre part? » Enfin est-il croyable qu'un imposteur, ayant dessein de surprendre la bonne foi des Eglises et de leur faire adopter des lettres supposées, n'eût pas observé au moins la vraisemblance sur la discipline qui s'était observée jusqu'alors? Est-il croyable que ce rédacteur eût pu, au moyen d'une suite de Décrétales jusqu'alors ignorées, persuader à toute l'Eglise occidentale qu'elle avait suivi jusqu'à ce temps un usage contraire à celui qu'elle avait toujours pratiqué effectivement, et cela sur un fait aussi important, aussi public que celui du gouvernement général de l'Eglise, et dont il devait rester encore beaucoup de monumens authentiques? On peut dire que cette dernière réflexion surtout est péremptoire. Pour la combattre, il faudrait supposer qu'un aveuglement général et subit eût frappé tous les esprits; que les évêques, les princes et les peuples ont passé tout à coup à un oubli des choses passées, plus parfait que celui que produisait l'eau du Léthé. Mais outre l'extravagance d'une pareille

supposition, il y a de plus ici une erreur contre la foi. Quelque illusion que puisse produire un recueil de fausses Décrétales, il est impossible, il est contre la divine parole, contre l'assistance promise du Saint-Esprit, que l'Eglise en fasse depuis dix siècles la base et la règle de ses opérations, des décrets de ses conciles, de l'état général de sa discipline et de sa hiérarchie. Le prétendre avec Fébronius et les docteurs d'Ems, c'est livrer l'épouse de J.-C. à l'esprit de subversion et de désordre, c'est tomber dans la dangereuse et criminelle folie dont parle saint Augustin : *Si quid per totum orbem frequentat Ecclesia, quin sit faciendum, disputare apertissima insania est.* — Le célèbre Morin, homme profondément instruit dans les affaires de discipline et de hiérarchie, établit la même règle d'une manière lumineuse et pathétique : *Insolentissima igitur est insania, non modo disputare contra id quod videmus universam Ecclesiam credere, sed etiam contra id quod videmus eam facere. Fides enim Ecclesiæ non modo regula est fidei nostræ, sed etiam actiones ipsius actionum nostrarum; consuetudo ipsius consuetudinis quam observare debemus.* Præf. Comment. hist. de admin. sacram. pœnit. — Enfin, quand il serait vrai que les Décrétales d'Isidore auraient apporté quelque changement dans la discipline, il en faudrait conclure précisément qu'elles ont été l'occasion (nullement le fondement, le titre et la sanction) d'une réforme avantageuse; que l'Eglise a cru s'en bien trouver, et que cette révolution dans la discipline rentre dans la considération générale des vicissitudes qu'elle a essuyées, et qui toutes tiennent à un gouvernement dont l'Esprit saint dirige les moyens et assure la conservation. C'est la conclusion du savant Thomassin, qui d'ailleurs a peut-être attribué trop d'influence aux fausses Décrétales: *In usu et exercitio variatum est, non in potestate, quæ et in conciliis provincialibus suo modo, et in romanis pontificibus pro eorum summo principatu eadem semper intacta atque illibata viget : erumpit autem et exercetur non eodem semper modo;* SED PRO LOCORUM TEMPORUMQUE ET RERUM OPPORTUNITATE, PRO ECCLESIÆ SIVE UTILITATE, SIVE NECESSITATE : HÆC CERTISSIMA NORMA EST CONCILIANDÆ ANTIQUÆ ECCLESIARUM DISCIPLINÆ CUM NOVA.

ISIDORE DE SAINT-JOSEPH, selon les uns de Douai, selon d'autres de Dunkerque, embrassa l'ordre des carmes à Douai, l'an 1622. Il enseigna avec réputation la philosophie et la théologie aux Pays-Bas, et la controverse à Rome; fut fait consulteur du saint-office, procureur-général de la congrégation d'Italie de son ordre, en 1650, et définiteur-général en 1656. Il était versé dans les langues et dans l'histoire de son ordre. Il mourut à Rome l'an 1666. On a de lui : 1° *Vita et epistolæ spirituales Joannis a Jesu Maria carmelitæ*, Rome, 1649, in-24, 2° *Sancti Gregorii decapolitæ sermo nunc primum editus*, grec et latin, avec des notes, Rome, 1642; 3° une *Histoire des carmes de la congrégation d'Italie*, publiée en 1671, en 2 volumes in-fol., par le Père Pierre de Saint-André.

ISIDORE DE ISOLANIS, dominicain milanais, dans le 16e siècle, s'est rendu célèbre par les opinions singulières et hardies qu'il a répandues dans ses ouvrages; les principaux sont : 1° *De imperio militantis Ecclesiæ*, ouvrage rare et curieux; 2° *Disputationum catholicarum libri V.* Il y traite de l'enfer, du purgatoire et des indulgences. Ce livre est plus recherché que le précédent. 3° *De principis institutione.* Ces trois ouvrages furent imprimés à Milan en 1517, in-fol.

* ISLA (Jean François de), jésuite espagnol, naquit à Ségovie le 11 avril 1714. Il fit ses études avec beaucoup de succès, et acquit des connaissances étendues dans les lettres sacrées et profanes. Après avoir occupé honorablement plusieurs chaires dans les maisons de son ordre, il se consacra à la prédication, et s'y distingua. Le Père Isla avait autant d'érudition que d'esprit et de goût, un tact fin et un caractère enjoué. Ami de la bonne plaisanterie, le premier ouvrage qu'il fit paraître, et dans lequel il se livra à la gaîté de son humeur, fut à l'oc-

casion des fêtes par lesquelles les Navarrois venaient de célébrer l'avénement de Ferdinand VI au trône, en 1746; il ne publia le récit sous ce titre : *El Dia grande de Navarra*, Madrid, 1746, in-8. C'est une satire fine et délicate : mais l'auteur a trouvé le moyen sans s'écarter de son sujet, d'y insérer des notices aussi curieuses qu'exactes sur l'origine et le perfectionnement de tous les instrumens des anciens, comme la lyre, le sistre, les crotales, ainsi que de leur musique et de leurs différentes fêtes. Le Père Isla voyait avec douleur que la chaire sacrée avait perdu en Espagne toute sa première splendeur, et que le *gongorisme*, chassé de toutes parts, avait trouvé un asile parmi les prédicateurs et dans les couvens, où était en vogue le stile précieux et enflé (*estilo culto*). Les prédicateurs s'étudiaient à faire des périodes retentissantes, semblables à des vers lyriques, et à rassembler des mots pompeux, tirés la plupart de la langue latine; ils se plaisaient en outre à détourner le sens de l'Ecriture, pour l'accommoder à leur sujet, ne dédaignant pas d'y mêler les pointes, les jeux de mots, et tout ce qu'ils connaissaient de l'ancienne mythologie. Le Père Isla essaya donc de combattre cet abus scandaleux en le rendant ridicule, et il y réussit complètement dans son fameux roman intitulé : *Vita de fray Gerundio de Campazas*, Madrid, 1758, 3 vol. in-8 : il parut sous le faux nom de *don francisco Lobon de Sallasar*. Le frère Gerundio, héros du roman, est fils d'un riche laboureur de Campazas, grand ami des moines et surtout de leurs prédications. Le laboureur voulant consacrer son fils au cloître, lui fait donner une éducation conforme aux idées qu'il a reçues de ces hommes qu'il admirait. Une éducation aussi absurde et la fausse méthode d'enseignement que Gerundio adopte dans la suite, d'après les mauvais exemples et les mauvais conseils, le placent enfin au rang des prédicateurs à la mode. C'est alors que l'auteur fait sentir, de la manière la plus plaisante, et en même temps la plus instructive, tout le ridicule qu'il s'est proposé de combattre. Ce livre, amusant d'un bout à l'autre, où les caractères sont tracés de main de maître, et qui est toujours pétillant d'esprit, ne brille pas moins par l'èrudition que l'auteur sait placer très à propos dans la bouche d'un des supérieurs de frère Gerundio, qui cherche en vain à le retirer du chemin où l'égare son ignorance. Dans le cours de l'ouvrage, le Père Isla n'oublie pas de lancer des traits contre la philosophie, qui commençait à être de mode en France et en Angleterre. Ce livre ne pouvait manquer de susciter au Père Isla de puissans ennemis, qui parvinrent à faire mettre cet ouvrage à l'*index*; mais, malgré tous leurs efforts, ils ne purent le faire disparaître des bibliothèques des gens de goût. Il fut réimprimé à Madrid, en 1804. Baretti en avait déjà publié à Londres une traduction anglaise (2 vol. in-8). On en a donné une autre en allemand, augmentée de prétendus bons mots contre les catholiques. Il en existe une traduction française due à F. Cardini, 1822, 2 vol. in-8. Le Père Isla, se livrant toujours à ses travaux littéraires, publia ensuite : *Compendio de la Historia de Espana*, Madrid, 1796, 2 vol. in-8. Un autre ouvrage qui fit beaucoup d'honneur au Père Isla, c'est son *Gil Blas de Santillana buelto a su patria* (Gil Blas rendu à sa patrie par un ami de la nation). Cet ouvrage, que l'auteur acheva en Italie, en 1781, ne parut à Madrid qu'en 1805, 5 vol. in-12. Si l'on en croit le Père Isla, *Gil Blas* aurait été réellement composé en espagnol par un anonyme, en 1635, et sous le ministère du duc d'Olivarès; l'ouvrage aurait été dénoncé au gouvernement d'alors, et saisi manuscrit; mais l'auteur, ayant eu le temps d'en tirer une copie, se serait sauvé en France pour éviter les poursuites du ministre. On ajoute que le hasard ayant ensuite fait tomber cette copie entre les mains de Le Sage, il en composa son roman, qu'il rendit plus étendu que dans l'original. Cette prétention du Père Isla a été réfutée par M. François de Neufchâteau, dans une édition de Gil Blas, 1820; et sir Walter Scott, dans sa Bio-

graphie des Romanciers célèbres, n'hésite pas à reconnaître Lesage pour auteur de Gil Blas. Cependant le manuscrit ci-dessus indiqué existe encore à la bibliothèque de l'Escurial. La *Biographie universelle* a reproduit l'opinion du Père Isla. Au reste nous renvoyons le lecteur au *précis de la querelle litéraire sur la propriété nationale de Gil Blas*, que M. le docteur Pichot a donné à la suite de sa traduction de la *notice* sur Lesage par sir Walter Scott : on y trouve le procès du Père Isla, de même que celui de son *Gil Blas restitué à sa patrie par un espagnol qui ne souffre pas qu'on se moque d'elle*, Madrid, 1805, 5 vol. in-12, traduction assez mince de l'ouvrage français de Lesage. Cette question avait aussi occupé Lorente, réfugié espagnol. Le Père Isla a composé en outre *Cartas familiares*, Madrid, 1790, 6 volumes in-12. C'est une correspondance de l'auteur avec sa sœur et son beau-frère, Ben. E. de Ayala. On a fait un recueil des plus intéressantes de ces lettres, qu'on a imprimées avec la traduction française à côté, sous le titre de *Correspondance espagnole*, Paris, Barrois, 1804, 1 vol. in-8. Après la suppression des jésuites, le Père Isla passa en Italie, et se fixa à Bologne. Il y mourut des suites d'une inflammation de poitrine, le 20 décembre 1783. Son humeur enjouée ne nuisit jamais à sa piété ; il mena toujours une vie exemplaire, et ses talens et sa bienfaisance le firent également estimer.

ISLE-ADAM. *Voy.* Villiers de l'Isle-Adam (Jean et Philippe).

ISMAEL, fils d'Abraham et d'Agar, naquit l'an 1910 avant J.-C. Ayant un jour maltraité son frère Isaac, Sara sollicita Abraham de le chasser avec sa mère Agar, et ses instances furent appuyées d'un ordre du Seigneur. Ces deux infortunés se retirèrent dans un désert, où Ismaël était près de mourir de soif, lorsqu'un ange du Seigneur apparut à Agar, et lui montra un puits plein d'eau, dont elle but ainsi que son fils. Ils continuèrent leur chemin, et s'arrêtèrent au désert de Pharan. Ismaël épousa une égyptienne, dont il eut douze fils, desquels sortirent les douze tribus des Arabes, qui subsistent encore aujourd'hui. Ses descendans habitèrent le pays qui est depuis Hevilla jusqu'à Sur. Ismaël se trouva à la mort d'Abraham, et le porta avec Isaac dans la caverne du champ d'Ephron. Ismaël mourut l'an 1773 avant J.-C. Mahomet, dans son Alcoran, se fait gloire d'être sorti de la famille d'Imaël. « Il » semble, dit un auteur moderne, que le » peuple de Dieu doit toujours avoir les » enfans d'Ismaël pour ennemis, que cette » race est destinée à combattre les chré- » tiens comme les Juifs, et que les Sei- » gneur a résolu de s'en servir pour châ- » tier les uns et les autres, conformé- » ment à ce passage de saint Paul : *Quo- » modo tunc is qui secundum carnem » natus fuerat, persequebatur eum qui » secundum spiritum : ita et nunc.* Ga- » lat. 4. » D'autres ont observé que les Arabes, toujours indépendans, jamais asservis, redoutables par une vie errante et militaire, dépouillant ou rançonnant tout ce qui les approche et tout ce qu'ils peuvent atteindre, plus invincibles dans leurs camps volans que les autres peuples dans leurs forteresses, semblent réaliser encore aujourd'hui le caractère et la destinée d'Ismaël et de sa postérité, *Hic erit ferus homo; manus ejus contra omnes et manus omnium contra eum; et e regione universorum fratrum suorum figet tabernacula.* Gen. 16.

ISMAEL (Chah) Ier fut le premier sophi de Perse, né en 1487 (892 de l'égire), était petit-fils d'Usum-Cassan et fils de Hhaider. Il passa ses premières années dans le Chyrvân où son père avait une petite principauté: ayant réuni quelques soldats avec lesquels il fit la guerre aux princes de la *dynastie du Mouton noir*, ennemis déclarés de sa famille, il envahit successivement diverses provinces. Il rétablit l'empire persan, en se disant descendu d'Ali, gendre du faux prophète Mahomet, et en donnant une nouvelle explication à l'Alcoran. C'est ce qui a formé deux sectes parmi les mahométans, qui se regardent mutuellement comme hérétiques. Ismaël commença son règne vers l'an 1505, et mourut en 1523,

après avoir, pendant presque tout ce temps, fait la guerre aux Ottomans, tantôt vainqueur et tantôt vaincu. Pour établir plus solidement son trône, il sollicita les princes chrétiens de joindre leurs armes aux siennes contre ces mêmes peuples; mais le temps des croisades était passé. Ses successeurs prirent, à son exemple, le titre de *Sophi*, non parce qu'il signifie *sage* en grec, mais parce que ce mot, en langue persienne, veut dire *laine*. C'est de cette matière que les princes persans faisaient leur turban. (M. Langlès a écrit la *vie de Châh Ismaël*, et l'a insérée dans le tom. 10 de sa nouvelle édition des *Voyages de Chardin*.)

ISMAEL II, ou CHAH ISMAEL, sophi de Perse, succéda à Thamas son père, en 1575. Son esprit cruel et remuant l'avait fait confiner dans une prison, dont on le tira pour le mettre sur le trône. Il s'y affermit par la mort de huit de ses frères, qu'il fit égorger, ainsi que tous leurs partisans; mais, après un règne de deux ans, il fut empoisonné par une de ses sœurs, parce qu'il paraissait avoir trop d'inclination pour la religion des Turcs, que les Persans regardent comme des hérétiques. Il avait plus de 50 ans. La mort le surprit quand il allait sacrifier le jeune prince Abbas, dont le règne illustra la Perse.

ISMENIAS, excellent musicien de Thèbes. On dit qu'ayant été fait prisonnier par Athéas, roi des Scythes, il joua de la flûte devant ce prince, qui, se moquant de l'admiration de ses courtisans, dit tout haut qu'*il préférait les hennissemens d'un cheval aux sons de la flûte d'Isménias*. Voyez ATHÉAS.

ISOCRATE, né à Athènes l'an 436 avant J.-C., fils d'un artiste de cette ville, qui faisait des instrumens de musique, devint, dans l'école de Gorgias et de Prodicus, un des plus grands maîtres d'éloquence; mais il ne put jamais parler en public dans les grandes affaires de l'état: sa timidité et la faiblesse de sa voix l'en empêchèrent. Ne pouvant le faire lui-même, il l'apprit aux autres. Il ouvrit à Athènes une école d'éloquence, qui fut une pépinière d'orateurs, pour toutes les parties de la Grèce. Si ses leçons furent utiles aux disciples, elles ne furent pas moins lucratives pour le maître. Isocrate amassa plus d'argent qu'aucun sophiste de son siècle, quoiqu'il n'exigeât rien des citoyens d'Athènes. Le fils d'un roi lui donna 60,000 écus pour un discours, où il prouvait très bien qu'*il faut obéir au prince*. Mais bientôt après il en composa un autre, où il prouvait au *prince* qu'*il doit faire le bonheur des sujets*. On venait à lui de toutes parts. Egalement doué du talent de bien écrire et de celui de bien enseigner. Il donnait à la fois le précepte et l'exemple. Il parlait très peu devant les gens frivoles et dissipés; se trouvant à la table du roi de Salamine, et les convives le pressant de fournir à la conversation, il s'en excusa en ces termes: « Ce que je sais n'est pas » ici de saison; et ce qui est ici de sai- » son, je ne le sais pas. » Dans ce qui nous reste de lui, on voit un stile doux, coulant, agréable, plein de grâces. Ses pensées sont nobles, mais trop délayées. Un critique judicieux l'a appelé *sophiste enchanteur*, *écrivain académique très fleuri*, *très harmonieux*, *mais froid*, *languissant*, *amoureux de paroles*, *et qui énerve ses pensées en voulant les embellir*. Il est le premier, suivant Cicéron, qui ait introduit dans la langue grecque ce nombre, cette cadence, cette harmonie qui en ont fait la première des langues. La nouvelle de la défaite des Athéniens par Philippe, à la bataille de Chéronée, le pénétra d'une douleur si vive, qu'il ne voulut pas survivre au malheur de sa patrie. Il mourut de douleur et d'inanition, l'an 338 avant J.-C., à 98 ans, ayant passé quatre jours sans manger. Nous avons de lui 31 *harangues*, traduites du grec en latin, par Jérôme Wolfius. Toutes les *OEuvres* d'Isocrate furent imprimées par Henri Etienne, in-fol, 1593. Elles contiennent ses *Harangues* et ses *Lettres*. L'imprimeur y joignit la traduction de Wolfius, ses remarques propres; et quelques *fragmens* de Gorgias et d'Aristide. On estime aussi l'édition des Aldes, 1513 et 1534, in-fol.; et celle de Londres, 1748, in-8; (celle, donnée en

1782, 3 vol. in-8, par l'abbé Auger qui a collationné un grand nombre de manuscrits et corrigé le texte en quelques endroits avec assez de bonheur; celle de Lange, professeur de philosophie à Halle, 1803, in-8, estimée pour sa correction; enfin celle du docteur Coray, Paris, Didot, 1807, 2 vol. in-8.) On a donné à Cambridge, pour l'usage des classes de l'université, une excellente édition de 14 *harangues* choisies d'Isocrate, in-8. Les littérateurs pourront consulter les Recherches de l'abbé Vatry sur les autres écrits qu'Isocrate avait composés. On les trouve dans le tome 13 des *Mémoires* de l'académie des belles-lettres. L'abbé Auger a donné une traduction en français des *OEuvres* d'Isocrate, Paris, 1781, 3 vol. in-8.

* ISOLANI (Marie-Joseph), prêtre de la congrégation de l'Oratoire de Saint-Philippe de Néri, issu d'une famille sénatoriale de Bologne, naquit dans cette ville, le 9 mars 1686. Il fit ses études à Rome et à Turin, sous des maîtres qui, avec le goût des lettres, lui inspirèrent celui de la piété. Il embrassa l'institut de l'Oratoire, en février 1705, et passa la plus grande partie de sa vie à rassembler des *Mémoires sur les vies des saints, des bienheureux et des plus illustres serviteurs de Dieu*, et à en former des recueils qui ont fait l'admiration des bollandistes. Ces savans les citent souvent en s'appuyant de leur autorité. Ces recueils ont aussi mérité les éloges du savant Gaëtan Volbi. On a du Père Isolani: 1° *Vita di Anna Maria Calegari Zucchini, Bolognese*, Bologne, 1743; 2° *Vita del P. Luigi Fenaroli, prete dell' Oratorio di Bologna*, Brescia, 1759; 3° soixante volumes sur des objets de dévotion et de spiritualité, restés manuscrits, et conservés dans la bibliothèque des Pères de l'Oratoire de Bologne. Le Père Isolani, après une vie exemplaire, mourut saintement le 24 novembre 1756, à Bologne. Le Père Barbieri, de la même congrégation, a publié *Memorie della vita e virtu del padre Ercole-Maria-Giuseppe Isolani*, etc., Venise, 1751. On peut consulter sur le Père Isolani et sur d'autres personnages de son illustre famille les *Notizie degli scrittori bolognesi del cavaliere Fantuzzi*, vol. in-4, pag. 366 et suiv.

ISRAEL (Saint), fut prévôt de la collégiale de Saint-Junien en Limousin, puis grand-chantre de Dorat dans la même province, où il avait embrassé l'institut des chanoines réguliers. Il mourut le 22 décembre 1014. La translation de son corps se fit en 1639. Nous avons de lui: 1° une *Histoire de Jésus-Christ*, en vers et en langue vulgaire, que l'on a faussement attribuée à un Isaac, abbé d'Esterp, dans le nouveau Glossaire de du Cange. Cet ouvrage prouve que la langue romaine était en usage avant le 12e siècle. Le Père Labbe a publié dans *Bibl. nov. Mss.*, tome 2, la *Vie* du B. Israël, qui fut écrite quelques années après sa mort.

ISSACHAR, cinquième fils de Lia, et le 9e des enfans de Jacob. Ses descendans sortirent d'Egypte au nombre de 54,400 combattans. Sa tribu s'adonna à l'agriculture. Ce patriarche était né l'an 1749 avant J.-C.; on ne sait pas la date de sa mort.

ISTHUANFI (Nicolas), vice-palatin de Hongrie, né dans un château près de Cinq-Eglises, l'an 1538, et mort en 1615, a laissé l'*Histoire* de ce royaume, depuis 1490 jusqu'en 1608. Elle vit le jour à Cologne, in-fol., en 1622. Cette histoire est d'autant plus estimable, qu'Isthuanfi avait été employé par Maximilien II et Rodolphe II dans les affaires les plus importantes. Elle est très bien écrite, exacte et pleine d'intérêt, d'une latinité pure et très élégante. L'auteur était un homme de bien, aussi distingué par ses vertus que par ses connaissances. La continuation jusqu'à l'an 1718, par Jacques Ketteler, qu'on voit dans l'édition de Cologne, 1724, est fort inférieure à tous égards à l'ouvrage de l'historien hongrois.

ITHACE, évêque d'Ossóbon (Ossone), en Espagne, montra beaucoup de zèle contre les *priscillianistes;* mais ayant abusé de son crédit près de l'empereur Maxime, pour les faire condamner à

mort, il encourut l'indignation publique, et plusieurs évêques se séparèrent de sa communion. *Voyez* Priscillien.

ITTIG ou Ittigius (Thomas), savant professeur de théologie protestante à Leipsick, travailla aux *journaux* de cette ville avec succès, et mourut en 1718, âgé de plus de 66 ans. Il avait du savoir et des vertus, et il eut de la réputation dans son pays. On a de lui : 1° un *Traité sur les incendies des montagnes*, Leipsick, 1671, in-8 ; 2° une *Dissertation sur les hérésiarques des temps apostoliques*, 1703, in-4 : elle est très estimée ; 3° une *Histoire des synodes nationaux tenus en France par les réformés*, 1705, in-4 ; 4° une *Histoire ecclésiastique des deux premiers siècles de l'Eglise*, 1709 et 1711, 2 vol. in-4 ; 5° des *OEuvres théologiques*. Tous ces ouvrages sont en latin. On les connaît peu en France. La plupart sont remplis de préjugés puisés dans la secte que l'auteur professait. (Il a paru sur ce savant professeur un écrit intitulé : *De vita, obitu scriptisque Th. Ittigis, Epistola dissertat. a J. F.* Hernio, Leipsick, 1710, in-4.)

* ITURBIDE (Don Augustin), empereur du Mexique sous le nom d'Augustin Ier, naquit en 1784 à Valladolid dans la province de Mexico, d'une famille distinguée qui lui fit donner une éducation brillante. A 17 ans, il entra comme volontaire dans le régiment provincial de sa ville natale. Il y servait encore en 1810, et y était lieutenant lorsque vint à éclater l'insurrection dirigée par D. Miguel Hidalgo, curé de Dolores, dans le but de renverser l'autorité espagnole au Mexique. Il paraît certain que le grade de lieutenant-général fut offert à Iturbide, dont ses compatriotes connaissaient les talens, s'il voulait seconder le mouvement insurrectionnel. Iturbide résista à cette séduisante tentation, et resta fidèle à ses maîtres. Dès cette époque jusqu'en 1829, il fut entièrement opposé au parti des insurgés, qu'il flétrit lui-même du nom de *bandits*, dans ses *Mémoires autographes*. Il obtint un avancement rapide en combattant les divers chefs d'insurgés, et rendit son nom glorieux par une foule de brillans exploits. Il augmenta encore sa popularité par sa retraite des affaires publiques, dans le moment où il échappait à d'assez vives attaques qu'il eut le talent de faire passer pour d'odieuses vexations. Mais une nouvelle insurrection éclata en 1829 parmi les Mexicains : la constitution des Cortès venait d'être proclamée en Espagne ; et cette circonstance devait nécessairement favoriser cette explosion. Iturbide se laissa arracher aux paisibles occupations de la campagne, pour prendre le commandement du parti redoutable qui se désigna sous le nom d'*Indépendant*. En peu de mois il affranchit presque tout le pays de la domination espagnole, et il assiégeait la ville de Mexico lorsque le général O'Donoju qui avait été envoyé quelque temps auparavant dans ce pays en qualité de vice-roi, signa la convention de Cordova qui, tout en réservant le sceptre du Mexique aux Bourbons d'Espagne, consommait entièrement la séparation de cette colonie d'avec la mère-patrie. Cette faute consolida la puissance d'Iturbide qui, après avoir été successivement généralissime et grand amiral, devint ensuite président de la Régence ou *junte* du gouvernement. Iturbide qui visait alors au trône, était arrêté dans ses projets par les républicains qui étaient très nombreux. Mais il avait devant lui un modèle : c'était Buonaparte au 18 brumaire. Il sut l'imiter, et le 18 mai 1822, il se fit déclarer empereur sous le nom d'Auguste Ier : il fut décidé aussi que la couronne serait héréditaire dans sa famille. Sa puissance ne fut pas de longue durée : les républicains formèrent contre lui une conspiration qui ne tarda pas à éclater : deux officiers supérieurs qui avaient à lui reprocher quelques griefs personnels donnèrent le signal de la révolte, en proclamant la souveraineté du peuple et le rétablissement du congrès qu'Iturbide avait dissous violemment. Une partie de l'armée se rangea de leur côté, et le peuple semblait disposé en leur faveur. Iturbide songea d'abord à marcher contre les rebelles ; mais en voyant leurs forces, il ne trouva point d'autres moyens

e salut pour lui, que de négocier, et consentit pour premier article du traité à convoquer le congrès. Abandonné bientôt par la plupart des officiers, même de ceux dont il avait fait la fortune, il se hâta de réunir les députés qu'il avait congédiés auparavant par un acte de violence lorsqu'il avait pris le pouvoir absolu. Il comprit alors, mais trop tard, qu'il ne pouvait plus rester à la tête de sa nation : dans cette grande circonstance il singea son héros encore une fois, et abdiqua comme lui le pouvoir le 20 mars 1823. Le congrès lui accorda tout ce qu'il demandait, et la permission de se retirer dans son lieu natal, et le temps nécessaire pour régler ses affaires : il se montra même généreux à son égard, puisqu'il lui donna une pension annuelle de 25,000 piastres, à condition qu'il irait se fixer dans quelque ville de l'Italie. Iturbide déclaré déchu du trône le 8 avril 1823, mit à la voile pour l'Europe le 11 mai : il vint débarquer à Livourne. Il occupa pendant quelque temps une charmante résidence qu'il y avait acquise. Mais tout à coup il en partit et se rendit à Londres. Le 11 mai 1824, il s'embarqua sur le brigantin *le Spring*, et prit la route du Mexique. Avait-il entretenu des relations avec quelques-uns de ses anciens partisans ? La chose paraît plus que probable ; mais dans cette nouvelle imitation de Buonaparte, il ne fut pas tout à fait aussi heureux que le héros des cent jours : chassé comme Murat, il eut le sort de l'ancien roi de Naples. A peine en effet le congrès mexicain eut-il appris la nouvelle du départ d'Iturbide, qu'il rendit un décret en date du 28 avril 1824 qui le déclarait traître et proscrit, et qui portait que, s'il paraissait sur le territoire du Mexique, il serait considéré et traité comme ennemi de l'état. Ayant débarqué le 14 juillet 1824 à Soto-la-Marina, on le reconnut malgré le déguisement qui le couvrait, il fut arrêté, livré à la junte de San-Antonio-de-Padillac, et fusillé dans cette ville le 19 juillet 1824. Il mourut en chrétien, et adressa avant de recevoir le coup fatal aux soldats qui l'environnaient une allocution pleine de sagesse. On l'enterra sans honneur ; mais tous les Mexicains pleurèrent sur le sort d'un homme qui, après s'être couvert de gloire sur les champs de bataille, se laissa diriger et perdre par une coupable ambition. Il avait emmené avec lui sa femme et ses enfans, un neveu et le colonel polonais Beneski. Le congrès décida qu'on assignerait à sa veuve une pension de 8,000 piastres à condition qu'elle habiterait les Etats-Unis ou la Colombie. Pendant son séjour en Toscane, Iturbide avait composé ses *Mémoires* qu'il remit avant son départ à un anglais nommé Quin, qui les publia la même année ; mais l'auteur y parle beaucoup trop avantageusement de lui-même ; la rédaction d'ailleurs en est diffuse, dénuée d'intérêt, et le stile manque de chaleur et d'élévation ; cependant ils ont été traduits en français par J. T. Parisot, sous ce titre : *Mémoires autographes de D. Augustin Iturbide, ex-empereur du Mexique, contenant les détails des principaux événemens de sa vie publique, avec une préface et des pièces justificatives*, Paris, 1824, in-8. On a aussi publié sous son nom (mais l'authenticité en paraît plus que douteuse), un roman historique intitulé l'*Illustre portugais* ou les *Amans conspirateurs*, traduit de l'espagnol par Tarmini Almerte, Paris, Nogent, 1825 : 2 vol. in-12. Il a également paru en 1825 ; *Catastrophe de Don Augustin Iturbide* (Sic). in-8, une feuille et demie, chez Rosa. On trouve encore une notice assez étendue sur Iturbide dans l'*Annuaire nécrologique* de Mahul, année 1826, première partie.

* IVANOF (Féodor-Féodorvistch), littérateur russe, né en 1777, fut d'abord militaire, puis commissaire des guerres. Ce ne sont ni ses exploits, ni ses services administratifs qui ont tiré son nom de l'oubli ; ce sont ses compositions théâtrales qui ont obtenu le plus grand succès en Russie : les principales sont : *La vertu récompensée* ou *la Femme comme il y en a peu ;* drame en 3 actes, Moscou, 1805 ; *la famille du vieillard*, drame en un acte, ibid. 1806 ; *Les nouveaux mariés* ou *Vivez un siècle, ap-*

prenez un siècle, comédie en un acte, ibid., 1808; *Tout ce qui luit n'est pas or*, comédie en trois actes, ibid. 1808; *Marthe* ou *la Conquête de Novgorod*, tragédie en cinq actes, ibid. 1809.

IVAN. *Voyez* Iwan.

IVELUS. *Voyez* Jewel.

IVES (Saint), *Ivo*, né dans le territoire de Beauvais, d'une famille noble, fut disciple de Lanfranc, prieur de l'abbaye du Bec, et se distingua tellement par sa piété et par sa science, qu'il devint abbé, puis évêque de Chartres en 1092. Il s'éleva avec zèle contre le roi Philippe Ier, qui avait enlevé Bertrade de Montfort, femme de Foulques le Rechin, comte d'Anjou, après avoir quitté la sienne, Berthe de Hollande. Il gouverna son diocèse avec sagesse, y fit fleurir la discipline ecclésiastique, et mourut le 21 décembre 1115, à 80 ans. L'historien de l'Eglise gallicane peint cet évêque sous des traits qui le vengent bien des jugemens défavorables qu'en ont porté quelques écrivains. On a de lui : 1° un *Recueil de Décrets ecclésiastiques*. Les fausses Décrétales y sont mêlées avec les vraies. Il transcrit ordinairement le Recueil de Burchard de Worms, comme celui-ci avait transcrit celui de Reginon. 2° Un grand nombre d'*Epîtres*, et d'autres ouvrages fort utiles pour connaître la discipline de son temps. Toutes ses *OEuvres* ont été imprimées à Paris en 1647, in-fol., accompagnées de remarques savantes et utiles, et d'une *Vie* de ce saint, tirée de ses écrits, et de divers monumens du temps, par Jean Fronteau. Cette *Vie* est insérée dans les *Acta sanctorum*, avec des remarques du Père Henschenius. Outre le Recueil des Décrets ecclésiastiques et les Epîtres, cette collection renferme *Micrologus de ecclesiasticis officiis*, des *sermons*, et une courte chronique des rois de France.

IVES. *Voyez* Yves ou Yvon (Saint), et Yves de Paris.

* IVES (Edouard) était chirurgien de profession, et s'embarqua le 22 août 1754 à Spithead, sur la flotte de l'amiral Walson, destinée pour les Indes orientales. On lui doit : *Voyage d'Angleterre aux Indes en* 1754; et *Voyage de Perse en Angleterre par une route peu fréquentée*, Londres, 1773, in-4, traduit en allemand par Dohm, Leipsick, 1774, 2 vol. in-8. Ce Voyage donne des notions exactes sur les événemens qui précédèrent la guerre de 1756. On y trouve aussi de bonnes observations sur les mœurs et les usages des Indous.

IVETAUX (Nicolas Vauquelin, seigneur des), poète français, né à la Fresnaye, château près de Falaise, d'abord lieutenant-général de Caen, charge dans laquelle il avait succédé à son père (*voyez* Fresnaye), fut nommé précepteur de duc de Vendôme, fils de Gabrielle d'Estrées, et ensuite de Louis XIII, encore dauphin. Sa vie licencieuse le fit renvoyer de la cour avec des bénéfices, dont il se défit, sur les reproches que le cardinal de Richelieu lui fit de la corruption de ses mœurs. Soulagé du poids d'un état dont il n'avait ni le goût, ni les vertus, il vécut en épicurien, et mourut, dit-on, de même; mais d'autres assurent, d'après Huet, qu'il mourut dans des sentimens de repentir. Ce fut en 1649, à l'âge de 90 ans, dans une maison de campagne près de Germigny, château des évêques de Meaux. On a de lui 1° *Institution d'un prince*, en vers; ouvrage écrit avec jugement et avec énergie, et plein des plus belles leçons de la morale; 2° des *Stances*, des *Sonnets*, et d'autres *Poésies* dans les *Délices de la poésie française*, 1620, in-8, qui ne sont pas celles des gens de goût. (Quand des Ivetaux quitta la cour, il se retira dans une belle maison au faubourg Saint-Honoré. Un soir, il rencontra à sa porte une jeune personne évanouie, fille d'un ménestrel de cabaret. Il la recueillit, l'épousa, et menait avec elle la vie des anciens bergers d'Arcadie; souvent habillés dans ce costume, ils demeuraient dans une cabane placée dans le vaste jardin de sa maison. Ils vécurent ainsi 36 ans, donnant le spectacle de la plus étrange bizarrerie. Ce vieux épicurien avait été l'ami de la fameuse Ninon de Lenclos.)

*IWAN Ier (Basilowitch, surnommé Kalita), succéda en 1328 à son frère Geor-

ges dans la principauté de Volodimir, de Moscou et Nowogorod : il les gouverna pendant 22 ans, et mourut en 1350, après avoir pris l'habit ecclésiastique. — IWAN II, petit-fils du précédent, fils de Siméon, occupa le trône de Moscou de l'an 1353 à l'an 1358, époque de sa mort. — IWAN III, Vasiliewitch, ou fils de Vasili (c'était Vasili III, dit l'*aveugle*), monta sur le trône de Russie en 1462, délivra son pays du joug des Tartares, réunit sous sa puissance toutes les parties de cette vaste contrée, et fonda réellement l'empire de Russie. C'était un prince barbare : pour n'en citer qu'un exemple, nous dirons que dans un accès de colère, il tua le second de ses fils, et fit plonger dans un cachot l'aîné Dmitri qui y fut tué, après la mort du roi qui arriva l'an 1584. Vasili IV son autre fils lui succéda. — IWAN IV, Vasiliewich, fils de Vasili IV, n'avait que 4 ans lorsque son père mourut en 1533. La régence de l'empire fut dévolue à sa mère : mais cette époque fut marquée par une lutte sanglante entre les grands et la cour. En 1544, IWAN s'empara du pouvoir, déclara la guerre aux Tartares, aux Polonais et aux Suédois ; fut tour à tour vainqueur et vaincu, et montra une férocité égale envers les peuples qu'il avait subjugués, et ses propres sujets qu'il accusait de ses défaites. Ce prince que ses cruautés ont fait surnommer le *Terrible*, donna néanmoins une grande impulsion au commerce et aux arts de civilisation : il mourut en 1584.

IWAN V, ou JEAN ALEXIEWITZ, czar de Russie, second fils de Michaëlowitz, né en 1651, fut disgracié de la nature. Il était presque privé de la vue et de la parole, et sujet à des convulsions. Il devait succéder à la couronne après la mort de son frère Fœdor Alexiowitz, arrivée en 1682 ; mais on résolut de l'enfermer dans un monastère, et de donner le sceptre à Pierre son frère, né d'un second mariage, qui fut depuis Pierre le Grand. La princesse Sophie, leur sœur, espérant de régner sous le nom d'Iwan, excita une sédition pour lui conserver le trône. Après bien du sang répandu, on finit par proclamer souverains les deux princes Iwan et Pierre, en leur associant Sophie en qualité de corégente. Ce gouvernement partagé ne dura que six ans. Sophie ayant, dit-on, projeté en 1689 de sacrifier le czar Pierre à la soif de régner seule, la conspiration fut découverte, et la princesse enfermée dans un couvent. Dès ce moment, Pierre règna en maître. Iwan n'eut d'autre part au gouvernement que celle de voir son nom dans les actes publics. Il mena une vie privée et tranquille, et mourut en 1696. Ce prince laissa cinq filles, dont la quatrième, Anne, mariée en 1710 au duc de Courlande, monta depuis sur le trône de Russie. *Voyez* l'article PIERRE Ier.

IWAN VI de Brunswick-Béverne (Antounwitch), fut déclaré czar après la mort de sa grand'tante Anne Iwanowna, le 29 octobre 1740. Il descendait de la sœur de cette princesse, fille comme elle du czar Iwan V, frère aîné de Pierre le Grand. Ernest, duc de Biren, favori d'Anne, devait avoir la régence sous la minorité de ce jeune prince, qui n'avait que trois mois. Mais quelques semaines après le duc de Biren fut destitué, et la régence fut déférée à Anne de Mecklembourg, duchesse de Brunswick-Béverne, mère du jeune empereur. Le 6 décembre 1741, Iwan fut détrôné et enfermé dans la forteresse de Schlusselbourg. La princesse Elisabeth Petrowna, fille de Pierre le Grand, qui fut déclarée impératrice, étant morte en 1762, et son neveu Pierre III ayant été déposé six mois après, la princesse Catherine d'Anhalt-Zerbst, son épouse, monta sur le trône. (*Voyez* Catherine II.) C'est sous le règne de cette princesse que le malheureux Iwan fut assassiné par son gardien, le 16 juillet 1764. Cette affaire délicate n'a pu être encore bien éclaircie.

IWANOWNA. *Voyez* ANNE.

J

JAAPHAR BEN TOPHAIL, ou plutôt JOAPHAR. *Voyez* ce nom.

JABEL, fils de Lamech et d'Ada, de la famille de Caïn, fut le père des pasteurs qui habitaient la campagne sous des tentes; c'est-à dire qu'il inventa la manière de faire paître les troupeaux, en les conduisant de contrée en contrée, sans demeure fixe, et sans autre habitation que des tentes, comme depuis ont fait les Scythes, les Nomades et les Arabes Sénites. Le nom de *Père* se prend souvent dans l'Ecriture sainte pour maître, chef, instituteur.

JABELLY (Barthélemi), originaire de la Marche, avocat au parlement de Paris dans le 17[e] siècle, y suivit le barreau avec succès. On a de lui les *Coutumes de la Marche expliquées*, etc. Cet ouvrage estimé a été réimprimé à Paris en 1744, in-12.

JABIN, roi d'Asor, fit avec trois rois ses voisins, une ligue contre Josué. Ce général, comptant sur la protection du Seigneur, alla au-devant de l'armée ennemie, la tailla en pièces, fit couper les jarrets aux chevaux, et brûler les chariots de guerre. Josué alla ensuite assiéger Jabin dans sa capitale. Elle fut prise, détruite, et le roi et tout son peuple, dont les mœurs et les abominations en tout genre avaient attiré la malédiction du ciel, furent passés au fil de l'épée. — Un de ses descendans, nommé JABIN comme lui, entreprit de le venger 200 ans après, l'an 1285 avant Jésus-Christ. Il s'assujettit d'abord les Israëlites; mais Dieu suscita Barac et Débora pour délivrer son peuple de la servitude. Sisara, lieutenant de Jabin, perdit la bataille et la vie. Jabin, voulant venger la mort de son général, subit le même sort. Sa ville capitale fut, pour la 2[e] fois, détruite et rasée entièrement.

* JABINEAU (Henri), prêtre de la doctrine chrétienne, puis avocat, naquit à Etampes. Il était professeur au collége des doctrinaires à Vitry: il resta plusieurs années sans prendre les ordres pour ne pas souscrire le formulaire. Mais Poncet Dessessarts obtint de l'évêque de Châlons-sur-Marne, qu'il lui conférerait les ordres sans exiger sa signature. On dit que cette complaisance fut payée 20,000 francs, que Dessessarts avait promis à cette condition pour les incendiés de la Fère champenoise. Après la mort de M. de Choiseul, qui l'avait ordonné, Jabineau fut interdit par son successeur et obligé de s'arrêter dans la carrière de la prédication, qu'il avait embrassée et où il s'était fait quelque réputation. Il se rendit à Paris, y dogmatisa à sa manière, et se fit interdire de nouveau par M. de Beaumont. Ce fut alors qu'il abandonna l'Oratoire, et qu'il obtint le prieuré d'Andelot avec le titre de chapelain de Saint-Benoît. Il continua, malgré son interdiction, de prêcher dans des réunions particulières, et de colporter de province en province ses touchantes homélies. Dégoûté de ce ministère, il se fit avocat en 1762, fréquenta le barreau, et donna un grand nombre de consultations sur toutes les affaires du parti; on l'entendit même plaider. Le parlement ayant été dissout en 1771, il embrassa avec chaleur la cause des magistrats renvoyés, et son ardeur à déclamer contre le président Maupeou lui ouvrit les portes de la Bastille. Rendu à la liberté, il jouit du triomphe des magistrats exilés, et rentra avec eux au barreau. Ami de l'opposition par caractère, et accoutumé par la doctrine qu'il professait à fronder l'autorité, il professa les innovations de 1789; mais les désordres dont elles ne tardèrent pas d'être suivies le firent changer de système. Il combattit la constitution civile du clergé, et traita assez mal les évêques de ce parti, sans renoncer cependant à ses sentimens sur l'appel. Il mourut au com-

mencement du mois de juillet 1792, ne laissant aucun ouvrage remarquable que quelques *mémoires* sur des questions de droit, quelques *livres ascétiques* peu importans, et quelques écrits *contre les innovations de la constitution civile du clergé.* Nous ne citerons de cet écrivain que : 1° *Epîtres et évangiles des dimanches, etc. avec de nouvelles réflexions*, 1775, in-12. 2° *Exposition des principes de la foi catholique sur l'Eglise, recueillis des instructions familières de M. Jab...*, in-8, publié après sa mort; 3° *Lettre d'un magistrat de province à M..., au sujet des protestans*, 1787; 4° *Lettre à un ami de province sur la destruction des ordres religieux*, 1789; 5° *Lettre à M. Agier sur la consultation pour l'abbé Saurin*; 6° *Mémoire sur la compétence de la puissance temporelle, sur l'érection et la suppression des siéges épiscopaux*; 1790, 7° *Réplique au développement de Camus sur la constitution civile du clergé*, 1790; 8° *La légitimité du serment civique, par Baillet, convaincue d'erreur*, 1791. Jabineau ne borna pas aux six derniers ouvrages cités, ses travaux contre les innovations religieuses de l'Assemblée constituante, il commença le 15 septembre 1791 un journal intitulé : *Nouvelles ecclésiastiques, ou Mémoire pour servir à l'histoire de la constitution prétendue civile du clergé.* Son intention était de l'opposer aux anciennes Nouvelles ecclésiastiques, rédigées par l'abbé de Saint-Marc (*voyez* GUÉRIN), qui soutenaient le schisme. Il attaqua vivement ses adversaires, et releva leurs inconséquences et leurs erreurs. Ces Nouvelles cessèrent de paraître, un mois après sa mort, Maultrot et Blonde, ses collaborateurs, n'ayant pu les continuer. Jabineau a été bien peint quand on a dit de lui qu'il était un homme actif, remuant, brusque, dur et singulier; et pour achever le portrait, ajoutons qu'il était tel que doivent rendre les erreurs qu'il professait, et qu'il avait ce caractère particulier de roideur qu'on a remarqué dans les partisans de Jansénius.

JABLONOWSKI (Alexandre-Joseph, prince de), palatin de Novogorod, né en 1712, se retira à Leipsick durant les troubles de sa patrie, et mourut dans cette ville, le 1er mars 1777. Il fut l'aïeul maternel du roi Stanislas. Il unissait de vastes connaissances à une naissance très distinguée, et s'est rendu célèbre par l'établissement et la fondation d'une société qui porte son nom à Leipsick, et qu'il a comblée de ses bienfaits. Il écrivit l'*Occupation chrétienne* ou la *Vie de douze grands généraux de la couronne de Pologne*, en polonais: et un traité historique en latin, intitulé *Vindiciæ Lechi et Czechi.* On les trouve dans les *Mémoires* de l'académie de Leipsick.

JABLONSKI (Daniel-Ernest), théologien protestant, né à Dantzick en 1660, exerça le ministère dans diverses villes d'Allemagne et fut recteur du Gymnase de Lissa. Il devint ensuite conseiller ecclésiastique de Berlin, prédicateur du roi de Prusse et président de la société des sciences de cette ville. Il mourut en 1743, après avoir fait paraître beaucoup de zèle contre les athées et les déistes, et après avoir travaillé long-temps, et avec le succès qu'il devait prévoir, à la réunion des calvinistes et des luthériens. (*Voyez* HOME.) On a de lui des *Homélies*, des *Traités théologiques*, l'*Edition* d'une Bible, des *Réflexions* sur *l'Ecriture sainte* et des *Versions* latines d'auteurs anglais, etc.

JABLONSKI (Paul-Ernest), fils du précédent, savant orientaliste, professeur en théologie et pasteur de Francfort-sur-l'Oder, naquit à Berlin en 1693 et mourut en 1757, à 64 ans Il fit en 1714 un voyage dans une grande partie de l'Europe aux frais de son gouvernement. Il a éclairci divers articles de la langue et des antiquités égyptiennes. Son ouvrage le plus connu en ce genre est intitulé : *Pantheon Ægyptiacum* : c'est un traité sur la religion des Egyptiens, publié en 1750, 3 vol. in-8, à Francfort-sur-l'Oder. On a encore du même auteur : 1° *De Memnone Græcorum*, Francfort, 1753, in-4, avec des figures; 2° *Institutiones historiæ ecclesiasticæ*, 2 vol. in-8, estimé des protestans; 3° *Opuscula, qui-*

bus lingua et antiquitas Ægyptiorum, difficilia librorum sacrorum loca, etc., *illustrantur*, *edidit J. G. the Water*, Leyde, 1804-13, 4 vol. in-8. On y a réuni divers opuscules publiés par Jablonski avec des corrections et additions tirées des papiers laissés par l'auteur. Nous avons encore de cet auteur grand nombre d'ouvrages curieux et profonds, qui l'ont fait mettre au rang des plus savans orientalistes.

JACCÉTIUS, ou DIACETIUS (François Catanée), habile philosophe platonicien et orateur, né à Florence en 1466, fut disciple de Marsile Ficin. Il lui succéda dans sa chaire de philosophie, et mourut à Florence en 1522. On a de lui un *Traité du beau*, un autre de *l'amour*, des *Epîtres*, et plusieurs autres ouvrages imprimés à Bâle en 1563, in-fol. Il laissa treize fils. L'un d'eux publia quelques poésies, et s'avisa d'entrer dans une conspiration contre le cardinal Julien de Médicis, qui lui fit trancher la tête.

JACKSON (Thomas), théologien anglais, président du collége de Christ à Oxford, ensuite doyen de Pétersborough, naquit à Witton, dans la province de Durham, en 1579, et mourut en 1640. On a recueilli ses ouvrages en 1693, en 3 vol. in-fol. On y trouve une *Explication du Symbole*, estimée des anglicans.

*JACKSON (John), théologien anglais, né en 1686 à Henley, embrassa comme son père le ministère évangélique. Ami de Clarke et de Whiston, il partagea leurs erreurs sur la Trinité, et les soutint avec tant d'ardeur qu'il se fit exclure de tout bénéfice, et s'attira plusieurs affaires fâcheuses. L'université de Cambridge lui refusa le titre de maître ès-arts, et il ne put être admis à Bath à la communion anglicane. Inquiété plusieurs fois à cause de ses opinions, il en vint à ne plus vouloir souscrire les 29 articles de la confession de foi de sa secte. D'un caractère ardent et ami de la controverse, sa vie se passa dans les disputes; il la termina le 12 mai 1763, laissant un grand nombre d'écrits. Nous nous contenterons de citer ceux qu'il publia en faveur des principes du christianisme contre les erreurs de Collins, de Tindal et de leurs partisans. 1° *Défense de la liberté humaine* contre Collins; 2° *Remarques* sur *le Christianisme aussi ancien que le monde* de Tindal; 3° *L'existence et l'unité de Dieu prouvées par sa nature et ses attributs*; 4° *Dissertation sur l'esprit et la matière*, avec des Remarques *sur la recherche de Baxter sur la nature de l'âme*; 5° *Adresse aux déistes pour prouver la religion par les miracles et les prophéties*; enfin quelques autres écrits contre Warburton, pour établir la mission divine de Moïse, et contre Middleton, pour prouver que le pouvoir des miracles a continué dans l'Eglise après les apôtres. Nous citerons encore du même auteur l'ouvrage intitulé : *Antiquités chronologiques*, 1752, 3 vol. in-4. En général Jackson était un érudit sans esprit et sans goût, intraitable dans la dispute et malheureusement disputant presque toujours.

* JACKSON (Guillaume), compositeur de musique et écrivain anglais, né à Excester en 1731, fut nommé en 1770 organiste de cette ville, et mourut en 1803. Il a laissé des *cantiques*, *hymnes*, *cantates* et *sonates* très estimés; *De l'état actuel de la musique*, in-12; des *Lettres sur divers sujets*, écrites avec esprit et dans un bon stile; et plusieurs *Essais* insérés dans une collection littéraire publiée à Excester.

JACOB, célèbre patriarche, fils d'Isaac et de Rébecca, naquit vers l'an 1836 avant J.-C. Sa mère avait plus d'inclination pour lui que pour Esaü son frère, à cause de la douceur de son caractère et de son aptitude aux affaires domestiques. Esaü lui vendit son droit d'aînesse pour un plat de lentilles, et Jacob lui enleva ensuite la bénédiction que son père voulait lui donner. (*Voyez* REBECCA.) Obligé de fuir la colère de son frère, il passa en Mésopotamie, auprès de Laban son oncle. Dans la route, s'étant arrêté en un lieu favorable pour se reposer, il vit en songe une échelle mystérieuse, dont le pied touchait à la terre et le haut au ciel. Les anges montaient, descendaient, et Dieu paraissait

au haut ; vision qui exprimait la communication admirable et consolante du ciel avec la terre, celle surtout que Dieu se proposait d'établir avec son peuple choisi, les tendres soins de sa providence et le ministère des anges employés au salut des hommes. Le patriarche étant arrivé chez Laban, s'engagea à servir sept années pour avoir Rachel, sa fille, en mariage. Il la lui promit, mais à sa place il lui donna Lia, l'aînée de ses filles. Pour avoir la cadette, Jacob s'obligea de servir encore sept autres années. Le seigneur consola Lia de l'indifférence que son époux avait pour elle, en la rendant féconde ; elle eut d'abord quatre enfans, savoir : Ruben, Siméon, Lévi, Juda ; Rachel étant jusque là stérile, et Lia ayant cessé d'avoir des enfans, elles donnèrent leurs servantes à Jacob, qui, suivant les mœurs de ce temps, les prit comme des épouses du second ordre, et eut des enfans de chacune d'elles ; savoir de Bala, servante de Rachel, deux fils, l'un appelé Dan, et l'autre Nephtali ; et de Zelpha, servante de Lia, deux autres fils, Gad et Aser. Lia donna encore à Jacob deux fils, Issachar et Zabulon, et une fille nommée Dina. Jacob servait depuis près de 20 ans Laban, son beau-père. Cet homme injuste, après lui avoir promis des récompenses, voulut lui enlever le bien acquis à la sueur de son front. Le saint homme fut obligé de sortir promptement de chez lui, courant risque d'éprouver toute sa colère ; mais le Seigneur changea bientôt le cœur de son beau-père, et ils firent alliance ensemble. Le saint patriarche lutta ensuite contre un ange, qui changea son nom de Jacob en celui d'Israël, nom qui signifie *fort contre Dieu*, et qui est resté aux Hébreux : combat mystérieux qui figurait l'espèce de violence que feraient à la justice de Dieu souvent irrité, les intérêts du peuple d'Israël, la prière de ses chefs et de ses prêtres, et la constance avec laquelle sa providence en dirigerait la destinée, malgré les obstacles que ce peuple y mettrait lui-même. Jacob, devenu en quelque sorte victorieux, demanda pour prix la bénédiction de l'ange : *Non dimittam te donec benedixeris mihi.* Ce patriarche, retiré à Béthel, perdit Rachel, qui l'avait fait père de Joseph, et qui mourut en accouchant de Benjamin. Il en ressentit une douleur extrême, et cette douleur fut augmentée par la perte de Joseph (le plus chéri de ses enfans), qu'il crut mort, et que ses frères avaient vendu à des marchands madianites. Ayant appris ensuite que ce fils si pleuré était premier ministre en Egypte, il l'y vint trouver l'an 1706 avant J.-C. Il y vécut 17 ans ; et sentant approcher la fin de ses jours, il fit promettre à Joseph qu'il porterait son corps dans le sépulcre de ses pères. Il adopta Manassès et Ephraïm, fils du même Joseph. Il donna aussi à ses enfans une bénédiction particulière : et perçant dans l'obscurité des siècles futurs, il prédit à ses fils ce qui devait leur arriver. Le saint vieillard mourut de la mort des justes, l'an 1689 avant J.-C., âgé de 147 ans. Joseph fit embaumer le corps de son père, et obtint du roi la permission de le porter dans la terre de Chanaan, pour l'enterrer dans le tombeau de ses pères. On aurait tort de reprocher à Jacob et aux autres patriarches l'incontinence, parce qu'ils eurent plusieurs femmes à la fois ; l'ancienne loi ne le leur défendait pas, et la sainteté de l'Evangile n'avait pas encore réduit le mariage à des règles plus sévères et plus assorties à l'état naturel et primitif des choses. M. Baer, dans une savante dissertation sur les Atlantiques, Francfort, et Leipsick, 1777, a tâché de prouver que Jacob est le chef des Atlantiques, et que l'Atlantide n'est autre chose que la Judée. Quelque paradoxale que paraisse cette opinion, du premier abord, elle devient imposante par le développement que l'auteur lui donne. *Voyez* SÉSOSTRIS.

JACOB, fanatique hongrois, apostat de l'ordre de Cîteaux, excita en 1212, sur une prétendue vision, une multitude d'enfans en Allemagne et en France à se croiser pour la Terre-Sainte. Ils partirent tous avec l'empressement de leur âge ; mais ils n'allèrent pas loin. La plupart s'égarèrent dans les forêts et dans les déserts, où ils périrent de chaud, de faim

et de soif. Jacob, la trompette de cette émigration, était alors fort jeune. Devenu vieux, il ne fut pas plus sage. Saint Louis ayant été pris en 1250 par les Sarrasins, Jacob se mit de nouveau à faire le prophète. Il cria dans tous les carrefours de Paris, « que la sainte Vierge lui » avait commandé de prêcher la croisade » aux bergers et aux paysans, et qu'elle » lui avait révélé que c'étaient eux qui » devaient délivrer le roi. » Des pâtres et des laboureurs commencèrent à le suivre en grande troupe. Il les croisa et leur donna le nom de *Pastoureaux*. A ces premiers croisés, qui s'enrôlèrent avec lui par simplicité, se joignirent des vagabonds, des voleurs, des bannis, des excommuniés, et tous ceux qu'on appelait alors *ribauds*. La reine Blanche, chargée de la régence en l'absence de son fils, les toléra pendant quelque temps, dans l'espérance qu'ils pourraient délivrer le roi; mais lorsqu'elle apprit qu'ils prêchaient contre le pape, contre le clergé, et même contre la foi, et qu'ils commettaient des meurtres et des pillages, elle prit la résolution de les dissiper. Elle y réussit plus tôt qu'elle n'aurait osé l'espérer. Le bruit s'étant répandu que les pastoureaux venaient d'être excommuniés, un boucher tua d'un coup de cognée Jacob, chef de cette multitude, comme il prêchait un jour avec son impudence ordinaire. A son exemple, on les poursuivit partout; il s'en dispersa un grand nombre, et les autres furent exterminés comme des bêtes féroces.

JACOB BEN-NEPHTALI, rabbin du 5e siècle, inventa, dit-on, avec Ben-Aser, les points hébreux vers l'an 476. Ils étaient l'un et l'autre l'ornement de l'école de Tibériade.

JACOB AL-BARDAI, ou ZANZALE, disciple de Sévère, patriarche d'Antioche, fut surnommé *Bardai*, de la ville de Bardea dans l'Arménie, dont il était natif, et fut un des principaux apôtres de l'*eutychianisme* dans la Mésopotamie et dans l'Arménie. C'est de lui, à ce qu'on prétend, que les *Eutychiens* prirent le nom de *Jacobites*, quoique quelques savans croient que ce nom leur a été donné d'un autre JACOB, également disciple de Dioscore et d'Eutychès.

JACOB BEN-HAIM, rabbin du 16e siècle, publia la *Masso re* dans toute sa pureté, à Venise, en 1525, 4 vol. in-fol. Il l'accompagna du texte de la Bible, des Paraphrases chaldaïques, et des Commentaires de quelques rabbins sur l'Ecriture.

JACOB (LOUIS DE SAINT-CHARLES, le Père), né à Châlons-sur-Saône, en 1608, entra dans l'ordre des carmes, fut bibliothécaire du cardinal de Retz, ensuite chapelain d'Achille de Harlay, alors procureur-général, et depuis premier président, et fut honoré du titre de conseiller et aumônier du roi. Il mourut chez ce magistrat en 1670, après avoir publié plusieurs ouvrages, dans lesquels on trouve plus d'érudition que de critique. Comme il était naturellement bon et crédule, il se reposait avec trop d'assurance sur la bonne foi d'autrui. C'est ce qui lui a fait citer, comme de belles bibliothèques, des cabinets très médiocres. Ses principaux écrits sont : 1° *Bibliotheca pontificia*, Lyon, 1643, in-4, réimprimée en 1647; compilation mal digérée et inexacte, sur les papes et les antipapes jusqu'à Urbain VIII, avec un catalogue des écrits publiés pour ou contre eux. Le Père Cosme de Villiers, dans la Bibliothèque des carmes, dit que cet ouvrage a donné de justes sujets à la critique des savans, puisqu'il est défiguré par un grand nombre de fautes, touchant les ouvrages et les auteurs dont il y est fait mention : des catholiques y sont mis au nombre des hérétiques, et des hérétiques au nombre des catholiques. Camusa et Nicéron ont relevé quelques-unes des erreurs répandues dans cet ouvrage. 2° *Traité des plus belles bibliothèques*, Paris, 1644, in-8, aussi savant, mais aussi inexact que le recueil précédent; 3° *Bibliotheca parisiana*, in-4, pour les années 1643, jusqu'à 1650 inclusivement : ce sont des catalogues des livres imprimés à Paris; 4° *De claris scriptoribus cabillonensibus*, 1652; 5° *Gabrielis Naudæi tumulus*, Paris, 1659, in-4 : c'est un recueil des éloges que les savans ont fait de Naudé, et le catal ogue de ses ou-

vrages. 6° *Bibliotheca gallica universalis*, pour les années 1643 à 1653. Ces catalogues sont moins inexacts que les autres ouvrages du Père Jacob. On prétend qu'ils ont donné la première idée des journaux. Il a encore publié plusieurs ouvrages qui regardent son ordre, et on en conserve un grand nombre de manuscrits.

JACOB-JEAN, arménien, natif de Zulpha, était, en 1641, chef des menuisiers du roi de Perse. Il est auteur de plusieurs inventions de mécaniques; et dans un voyage qu'il fit en Europe, il conçut si bien tout ce qui regarde l'art de l'imprimerie, qu'il en dressa une à Ispahan, et qu'il fit lui-même les matrices des caractères dont il s'est servi. On y imprima, en arménien, les *Epîtres* de saint Paul, les *Sept Psaumes* pénitentiaux, et on avait dessein d'imprimer toute la Bible: mais on ne put trouver le moyen de bien composer l'encre. D'ailleurs, cette imprimerie ôtait le pain à beaucoup d'écrivains, qui faisaient des plaintes continuelles pour empêcher l'établissement de ce nouvel art qui détruisait leur métier. La charge de *Chef des menuisiers* ne peut être exercée que par un mahométan, et ce fut par un privilége particulier que Jacob-Jean fut maintenu dans cet office à cause de l'excellence de son génie. Le roi le sollicita souvent d'embrasser la religion de Mahomet; mais cet habile homme ne voulut jamais renoncer au christianisme, quelques promesses qu'on lui pût faire.

JACOB DE MONTFLEURY. *Voyez* MONTFLEURY.

JACOBÆUS (OLIGER), né à Aarhus, dans la presqu'île de Jutland, en 1650, voyagea dans une partie de l'Europe, fut nommé professeur de médecine et de philosophie à Copenhague, par le roi de Danemarck, et ensuite conseiller de justice. Il mourut en 1701, à 51 ans, regardé comme bon mari, bon maître, bon ami, mais d'une humeur mélancolique. On a de lui divers ouvrages de physique, de médecine et de poésie. Ceux du premier genre sont: 1° *Compendium institutionum medicarum*, 1684, in-4; 2° *De ranis et lacertis dissertatio*, 1686, in-8; 3° *Musæum regium, sive Catalogus rerum tam naturalium quam artificialium, quæ in basilica bibliothecæ Christiani Quinti Hafniæ asservantur*, Copenhague, 1696 et 1710, in-fol.; livre curieux. Il avait épousé une fille du célèbre Thomas Bartholin.

JACOBATIUS (Dominique), évêque de Lucera, fut employé en diverses affaires importantes par Sixte IV et par les papes suivans. Léon X le fit cardinal en 1517. Il mourut en 1527, à 84 ans. On a de lui un *Traité des conciles*, en latin, fort cher, mais inexact, et qui n'est recherché que par les bibliomanes. C'est le dernier volume de la collection des conciles du Père Labbe. La première édition est de Rome, 1738, in-fol.; mais on n'estime que l'édition de Paris, faite pour le recueil qu'on vient de citer.

JACOBEL, hérétique du 15e siècle, natif de Mise en Bohême, curé de la paroisse de St.-Michel à Prague, et disciple de Jean Hus, prétendait que l'usage du calice était absolument nécessaire dans la communion.

* JACOBI (Jean-Georges), poète allemand, né à Dusseldorf, en 1740, étudia d'abord la théologie à Gottingue, puis à Helmstadt. C'était se préparer d'une manière bien sérieuse à la carrière joviale qu'il devait parcourir, en marchant sur les traces de Chapelle, de Chaulieu et de Gresset. Quoi qu'il en soit, Jacobi dut à la protection du professeur Klotz qu'il avait connu à l'université de Gottingue la chaire de philosophie et d'éloquence à l'université de Halle. Le poète Glein qu'il connut alors lui fit donner une prébende au chapitre de St.-Boniface, à Holberstadt. En 1784, l'empereur Joseph II, juste appréciateur de son mérite, le nomma professeur des belles-lettres en Brisgau, où il resta jusqu'à sa mort arrivée le 4 janvier 1814. Jacobi connaissait parfaitement la littérature française; mais il étudia surtout la littérature légère. C'est à ce genre qu'il consacra sa plume. Le recueil de ses œuvres comprend des *epîtres* en vers et en prose, des *fables*, des *chansons*, des *Romances*, des *opéras*, des *comédies*, des *disserta-*

tions et des *sermons :* c'est une véritable Macédoine ; mais elle est variée et se fait lire avec plaisir. La première édition parut à Halberstadt, 1770 et 1773, 3 vol. in-8 ; la deuxième édition est de 1773 et de 1775 : quelques années avant sa mort il en fut donné une troisième à Zurich, en 5 vol. in-8 ; enfin une quatrième peu de temps après. On distingue surtout son *Voyage d'hiver* et son *Voyage d'été*, en vers et en prose dans le genre de celui de Chapelle et de Bachaumont. Cet ouvrage est rempli de détails agréables qui tous respirent, comme ses autres productions, l'amour de l'humanité : il a été traduit librement sous le titre de *Voyage d'hiver* par M. Armandry, Hambourg, 1784, in-12, et Lausanne, 1792, in-12. Jacobi a coopéré au poème de Glein, sous ce titre : *Le meilleur des mondes*. Il a travaillé aussi à plusieurs recueils périodiques allemands, tels que la *Bibliothèque allemande des beaux arts* de Klotz; le *Mercure allemand* de Wieland ; l'*Anthologie des allemands* par Schmidt ; l'*Anthologie lyrique* de Matthisson, le *Nouveau musée Germanique*, etc. Ils contiennent divers morceaux de poésie, de critique et des dissertations littéraires de Jacobi. Ce poète rédigea aussi l'*Iris*, qui a concouru à répandre en Allemagne surtout parmi les femmes, le goût de la belle littérature. Comme journaliste il ne s'abandonna jamais à d'odieuses personnalités ; jamais il ne dénigra le talent et ne chercha à donner de la vogue à sa feuille par le moyen du scandale. Comme prosateur, son stile est abondant et gracieux, quelquefois négligé, mais toujours facile et coulant. Son imagination est riante, et ses idées ingénieuses. Sa versification est harmonieuse et douce ; il règne dans sa poésie une sensibilité peut-être trop exaltée : les déclamations amoureuses ne convenaient guère ni à sa qualité de professeur ni à son titre d'ecclésiastique. Peut-être aussi y a-t-il souvent trop de négligence et d'abandon dans ces charmantes petites pièces. Malgré ces défauts, nous devons rendre justice aux beautés qui étincèlent dans ses productions, et l'Allemagne le citera toujours parmi ses poètes les plus agréables.

JACOBUS (Magdalius), nommé *Jacobus Goudanus*, parce qu'il était de Goude en Hollande, se fit dominicain, s'appliqua à l'étude des langues savantes, et mourut vers 1520. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Ærarium poeticum*, Cologne, 1506, in-4 ; 2° *Correctorium Bibliæ, cum difficilium dictionum interpretatione, et compendium Bibliæ*, Cologne, 1508, in-4 ; 2° *Flavii Josephi liber de imperatrice ratione, e græco latine versus*, Cologne, 1517, in-4. La traduction du Père François Combefis est préférée à celle-ci.

JACOPONE ou JACOPO DA TODI, ancien poète ascétique italien, ami et contemporain du Dante, naquit à Todi dans l'Ombrie, d'une famille noble. Son vrai nom était JACOPO *de Benedetti*. Après avoir vécu long-temps dans le monde, une circonstance singulière le porta tout à coup à y renoncer. Il était marié à une femme aussi belle que vertueuse. Ami du plaisir, il obligea son épouse à assister à un bal. Au milieu de la fête, le plafond de la salle s'écroula et écrasa une partie des spectateurs. En examinant le corps de sa femme pour essayer de la rappeler à la vie, il y découvrit un cilice presque identifié avec ses chairs. Au désespoir de sa mort, il erra long-temps dans les campagnes comme un forcené. Enfin, revenu à la raison, il distribua ses biens aux pauvres, et entra dans l'ordre des frères-mineurs, où, par humilité, il voulut toujours rester frère convers. Il a composé des *Cantiques sacrés*, pleins de feu et d'onction, qui sont encore admirés aujourd'hui en Italie, malgré le mélange de son stile, chargé de mots calabrois, siciliens et napolitains. On a de lui quelques autres *Poésies* du même genre en latin, et on le croit auteur de la prose *Stabat Mater*, que d'autres attribuent au pape Innocent III, et d'une prose rimée sur la vanité des choses humaines : *Cur mundus militat*, etc. Ce poète mourut fort vieux en 1306, et la réputation de sainteté qu'il s'était acquise pendant sa vie, lui mérita après sa mort le surnom de *Bienheureux*, que les Italiens lui

donnent. L'édition la plus ample de ses *Cantiques spirituels* est celle de Venise, 1617, in-4, avec des notes.

* JACOTIN (N....), colonel, chef de la section topographique de la guerre, naquit vers 1763; il fut employé dès l'âge de 18 ans au cadastre de la Corse, sous la direction de son oncle, M. Testevuide directeur du terrier, et M. Tranchot chargé de la partie géodésique. Il quitta cette île treize ans après, en 1794, lorsque Bastia fut obligé de capituler. De retour en France, il resta sans emploi jusqu'à l'époque de l'expédition d'Egypte dont il fit partie, en qualité d'ingénieur-géographe. Pendant la campagne, il obtint le grade de colonel, et fut nommé directeur du corps des ingénieurs-géographes. Il travailla avec une ardeur très grande à la carte de l'Egypte. Lorsqu'il revint en France, il obtint la place de chef de la section topographique du ministère de la guerre, qu'il a occupée jusqu'à sa mort, arrivée à Paris le 4 avril 1827. Il fit preuve d'habileté et d'intelligence dans l'emploi des matériaux que plus de 50 ingénieurs réunis à lui avaient rapportés de l'Egypte. Ce fut lui qui dirigea l'*Atlas de l'Egypte et de la Syrie* en 52 feuilles. Il a encore rassemblé les élémens d'une *carte d'Espagne*, et préparé les *cartes nécessaires aux campagnes du maréchal Gouvion-Saint-Cyr*. On lui doit la belle *carte de Corse* en 8 feuilles, qui a été faite d'après les opérations du cadastre. Il a surveillé les travaux pour l'exécution de la nouvelle *carte géométrique de la France*. Enfin il encouragea de tous ses efforts l'*école de gravures*, et forma auprès du ministère de la guerre, une pépinière d'artistes qui assurent à la France une incontestable supériorité dans la gravure topographique. Tant de travaux altérèrent la santé de Jacotin, et hâtèrent sa mort. Ses derniers momens ont été comme toute sa vie, ceux d'un vrai chrétien : dans les douleurs les plus aiguës, il fit preuve de la plus religieuse résignation : il a édifié tous ses amis par sa piété.

* JACOTOT (Pierre), ancien recteur de l'académie de Dijon, naquit dans cette ville en 1755, de pareus peu fortunés qui le destinèrent à l'état ecclésiastique; mais ne sentant point la vocation nécessaire pour en remplir les fonctions difficiles, il se voua à l'instruction publique. Professeur de physique, de chimie et de mathématiques à l'école centrale de Dijon, puis au collége de cette ville, il devint proviseur de ce dernier établissement et ensuite recteur de l'académie. Privé de ses fonctions à la suite des événemens de 1815, il vécut dès lors dans la retraite et mourut en 1821. On a de lui un *Cours de physique expérimentale et de chimie à l'usage des écoles centrales, et spécialement de l'école centrale de la Côte-d'Or*, Paris, 1801, 2 vol. in-8, avec atlas. La seconde édition qui est aussi en 2 volumes in-8, a pour titre *Elémens de physique expérimentale*, *de chimie*, etc. C'est un ouvrage estimé, qui est utile surtout à ceux qui abordent les sciences physiques, et qui a eu plusieurs éditions.

* JACOTTET (Joseph), doyen et curé à Assens, dans le canton de Vaud, fut choisi dans sa jeunesse par les jésuites pour professer à Fribourg d'abord les humanités, puis la théologie. Nommé curé d'Assens, il remplaça M. d'Odet d'Orsonnes, appelé à l'évêché de Lausanne, à peu près dans le temps où mourut sur cette paroisse l'abbé Fabre, missionnaire, qui était allé en Cochinchine et qui a publié des *Lettres sur sa mission* dans ce pays. Jacottet fut pendant 32 ans chargé de cette paroisse dans des circonstances difficiles, et plus d'une fois il eut occasion de faire preuve d'une sage fermeté. En 1802 il fit revivre le privilége qu'avaient les curés d'Assens de célébrer trois messes dans l'ancienne cathédrale de Lausanne, privilége qui depuis est tombé en désuétude. Cet ecclésiastique vertueux et zélé est mort le 21 novembre 1827 : un ministre protestant qui était son voisin s'est joint aux catholiques pour honorer de ses regrets une vie si active et si édifiante.

JACQUELOT, ou plutôt JAQUELOT (Isaac), fils d'un ministre protestant de Vassy, naquit en 1647. Il fut donné pour collègue à son père, dès l'âge de 21 ans. Après la révocation de l'édit de Nantes,

il passa à Heidelberg, de là à La Haie. Le roi de Prusse s'étant rendu dans cette ville, et l'ayant entendu prêcher, l'appela à Berlin pour être son ministre. Il accompagna ce titre d'une forte pension, dont Jacquelot jouit jusqu'à sa mort, arrivée en 1708, à 61 ans. On doit à ce ministre plusieurs ouvrages bien raisonnés, mais qui manquent de méthode et de précision : 1° des *Dissertations sur l'existence de Dieu*, Amsterdam, 1697, in-4. L'auteur démontre cette vérité par l'histoire universelle, et par la réfutation d'Epicure et de Spinosa. Il y a beaucoup de raison et de littérature dans cette production, mais peu d'ordre : cet ouvrage est précédé de la *Vie de l'auteur*, 1744, 3 vol. in-12. 2° Trois ouvrages contre le Dictionnaire de Bayle : il eut avec l'auteur des démêlés fort vifs, qui ne furent terminés que par la mort du lexicographe. Le premier a pour titre : *Conformité de la foi avec la raison*, in-8 ; le second, *Examen de la théologie de M. Bayle*, in-12 ; et le troisième, *Réponse aux entretiens composés par Bayle*, in-12 ; 3° des *Dissertations sur le Messie*, La Haie, 1799, in-8. On y trouve de bonnes remarques, mais les citations y sont trop confuses et trop multipliées. 4° Un *Traité de la vérité et de l'inspiration des livres sacrés*, Rotterdam, 1715, in-8, en deux parties : la première est pleine de force ; 5° *Avis sur le tableau du socinianisme*. Ce tableau du socinianisme était un ouvrage de Jurieu, et celui-ci suscita une violente persécution contre son censeur. 6° Des *Sermons*, Genève, 2 vol. in-12. On y remarque, comme dans ses autres ouvrages, de l'esprit, de la pénétration, du savoir ; mais son extrême vivacité l'empêchait d'y mettre toute la méthode nécessaire. 7° Des *Lettres aux évêques de France*, pour les porter à user de douceur envers les réformés, demande que la conduite des prélats semblait avoir prévenue. On peut voir dans Nicéron la liste complète de ses ouvrages. La *vie* de Jacquelot par don Durand a été publiée à Londres, 1785, in-8.

* JACQUEMIN (Charles-Joseph), chef intrépide de partisans, appelé vulgairement *Charles de Lonpoigne*, naquit à Bruxelles en 1762. Après avoir fait quelques études, il se destinait à la chirurgie, mais les troubles de son pays lui firent bientôt embrasser une autre carrière (1790). Les innovations que l'empereur Joseph II voulait introduire dans les Etats belges mirent en insurrection les habitans, qui s'armèrent contre les troupes autrichiennes. Jacquemin s'enrôla dans un corps de volontaires, et se distingua par son intelligence, par un courage à toute épreuve, et digne d'une meilleure cause. Parvenu en peu de temps au grade d'officier, il se couvrit de gloire à la bataille du 22 septembre 1790 ; mais l'Autriche ayant envoyé des masses énormes contre les insurgés, ceux-ci durent enfin céder au nombre. Joseph II étant mort dans cette même année, son frère et son successeur Léopold II, par un sage gouvernement, ramena le calme dans la Belgique. Après l'amnistie du 2 septembre, Jacquemin, déterminé à suivre la carrière des armes, profita de cette amnistie et obtint facilement d'être reçu, en 1791, dans un corps de hussards de l'archiduchesse Marie-Christine, sœur de Léopold, et gouvernante des Pays-Bas. La protection de cette princesse lui valut ensuite le grade de lieutenant au régiment de Laudonvert, infanterie légère : il fut chargé de recruter pour ce corps. Peu de temps après, la révolution française ayant amené la guerre entre ce royaume et l'Autriche, Jacquemin eut lieu de se signaler encore en plusieurs rencontres. Il pénétra souvent en France à la tête de sa compagnie, battit des détachemens ennemis, et ravagea leurs frontières. Les Français, ayant conquis la Belgique, Jacquemin fut chargé d'escorter la caisse militaire à Dusseldorf; il réussit à remplir sa mission ; mais ensuite il fut fait prisonnier, et envoyé dans l'intérieur de la France. Il trouva le moyen d'entamer une correspondance avec Georges Cadoudal (*voyez* ce nom), et d'autres chefs vendéens. Il retourna secrètement à Bruxelles, où il devint leur émissaire ; il y fut découvert et arrêté ; mais ses juges, ne trouvant point contre lui de preuves assez

convaincantes, lui rendirent la liberté. Jacquemin, ne pouvant vivre dans l'inaction, se retira dans la forêt de Lonpoigne, dans le pays wallon, et pendant quelque temps on n'entendit plus parler de lui. C'est dans le silence qu'il formait un corps de partisans, à la tête desquels il parut tout à coup dans le canton de Genappe, et pendant plusieurs mois il causa des pertes considérables aux Français. Il disait hautement que le prince Charles (frère de l'empereur François II, actuellement régnant) lui avait confié cette mission; et il s'en acquittait avec son intrépidité accoutumée. Des forces imposantes ayant été envoyées contre sa troupe, elle fut cernée, dissipée; mais on ne put s'emparer des chefs, qu'un tribunal militaire condamna à mort, par contumace, le 17 février 1796. Jacquemin demeura long-temps caché; on crut même qu'il s'était rendu dans la Vendée pour faire cause commune avec les royalistes de ce pays. La conscription militaire ayant occasioné un soulèvement dans la Belgique, Jacquemin reparut alors, et se mit à la tête des mécontens. Nul doute que, dans cette occasion, il ne fût l'agent des chefs supérieurs qui voulaient faire une diversion dans l'intérieur de la Belgique, tandis que les Anglo-Russes débarquaient en Hollande. Le Directoire, qui tyrannisait alors la France, prévit le danger, et envoya une forte armée contre les insurgés, tandis qu'une autre armée allait à la rencontre des troupes débarquées. Vaincu de nouveau par le nombre, Jacquemin se retira avec le reste des siens dans la forêt de Soigne, d'où il portait la guerre et la terreur dans les communes où il y avait des Français. Pendant plusieurs mois, toutes les recherches pour découvrir Jacquemin devinrent ou dangereuses ou inutiles; mais ce fut lui qui se perdit. Il osa, en plein jour, enlever aux portes de Bruxelles trois hussards français, qu'il força de le suivre dans la forêt. Ce trait d'audace rendit plus vigilans encore ceux qui étaient intéressés à découvrir ses traces. On parvint à arrêter un de ses émissaires, qui fit connaître sa retraite. Le 12 thermidor an 7, on cerna le bois de Neeryssche, et l'on surprit Jacquemin au moment qu'il distribuait de l'eau-de-vie à ses gens. Il se battit comme un lion, tua un sergent, blessa plusieurs soldats; mais, frappé d'une balle dans la cuisse, et d'une autre balle dans la poitrine, il tomba, et mourut peu d'instans après, le 24 juillet 1799. Sa tête fut portée à Bruxelles, et placée sur un poteau devant l'hôtel-de-ville. Ceux de ses gens qui ne périrent pas dans le combat furent condamnés à mort et exécutés dans cette ville. Il paraît certain que, jusqu'au dernier moment, Jacquemin n'agît qu'en sous-ordre d'un chef puissant : il portait sur la poitrine une croix en sautoir, qu'il assurait avoir reçue du gouvernement autrichien.

* JACQUEMIN (Jean-François), ecclésiastique et curé de Mézières, était né à Nancy en 1759. Il fit ses études littéraires et théologiques dans cette ville et eut à peine reçu les ordres que, sans le faire passer par les épreuves du vicariat, comme on en avait l'usage dans ce temps où la disette des prêtres ne se faisait point sentir, on lui confia d'abord la cure de Clevant, puis celle de Morhange. Le refus qu'il fit de prêter serment à la constitution du clergé le força de s'expatrier : il se retira en Allemagne et se fixa à Erfurth, où il employa son temps à la composition des sermons qu'il se préparait à prononcer pour l'époque où il pourrait se livrer de nouveau à la prédication. De retour en France après le concordat, il fut nommé à la cure de Mézières en 1803, et il la conserva jusqu'au 26 mai 1813, époque où il fut enlevé à son troupeau. Pendant tout le temps qu'il fut à la tête de cette paroisse, il se signala par ses soins pour les pauvres, par sa charité pour les malades, par son zèle dans l'instruction chrétienne de la jeunesse, par son assiduité au tribunal de la pénitence, en un mot par l'exercice de tous les devoirs et de toutes les vertus de son état. M. Jauffret, évêque de Metz, lui avait donné le titre de provicaire des Ardennes. M. Delvincourt, son successeur dans cette dernière place, fit son *oraison funèbre*.

JACQUES (Saint), *le Majeur*, fils

de Zébédée et de Salomé, fut appelé à l'apostolat avec son frère, Jean l'évangéliste, par J.-C., tandis qu'ils raccommodaient leurs filets à Bethsaïde, leur patrie. Ils furent témoins, avec saint Pierre, de la transfiguration du Sauveur sur le mont Thabor : saint Jacques accompagna J.-C. dans le jardin des Oliviers ; mais l'ayant vu saisir, il s'éloigna de Jérusalem. Après la résurrection de leur divin maître, les deux frères se retirèrent en Galilée, et revinrent à Jérusalem avant la Pentecôte, où ils reçurent le Saint-Esprit avec les apôtres. On croit que saint Jacques sortit de la Judée avant les autres apôtres, pour porter l'Evangile aux Juifs dispersés et aux nations idolâtres. Les Espagnols prétendent qu'il prêcha dans leur pays. Il revint en Judée, et y signala son zèle avec tant d'ardeur, que les Juifs l'ayant dénoncé à Hérode-Agrippa, ce prince le fit mourir par le glaive, l'an 44 de J.-C. Saint Jacques fut le premier apôtre qui reçut la couronne du martyre. On voit à Jérusalem une église bâtie sous son invocation, à 300 pas de la porte de Sion. C'est une des plus belles et des plus grandes de la ville. A gauche, en entrant dans la nef, il y a une petite chapelle qui est le lieu où l'on croit que ce saint apôtre eut la tête tranchée, parce que c'était autrefois la place du marché public. Cette église appartient aux Arméniens schismatiques, qui y ont un monastère bien bâti, où il y a toujours un évêque et douze ou quinze religieux, qui y font le service ordinaire. On dit que l'église et les logemens ont été bâtis par les rois d'Espagne, pour y recevoir les pèlerins de leur nation. Le corps de saint Jacques fut enterré à Jérusalem : mais on prétend que, peu de temps après, ses disciples le portèrent en Espagne, et le déposèrent à Iria Flavia, aujourd'hui El-Padron, sur les frontières de la Galice. On découvrit ses reliques sous le règne d'Alphonse le Chaste; on les transporta dans une ville voisine, qu'on nomma *Giacomo Postolo*, qu'on a abrégé en *Comopostolo*. Le Père Cuper a rassemblé (*Acta sanctorum*, tom. 6, julii) un grand nombre de témoignages pour prouver la vérité de la tradition de l'église d'Espagne. Il la fait remonter fort haut, et la confirme par le témoignage de saint Jérôme, de saint Isidore; par d'anciennes liturgies, et par les livres arabes d'Anastase, patriarche d'Antioche (1). Il est remarquable que l'histoire des apôtres en général et celle des premiers disciples de J.-C. soit si peu connue, que (si on excepte ce qui en est dit dans l'Ecriture sainte et dans quelques anciens Pères), on n'ait sur elle aucuns détails, que par des annales obscures et des actes apocryphes. Ils se sont cependant illustrés par des exploits tout autrement admirables que ceux de César et d'Alexandre, et leur courage a produit une révolution générale, subsistant depuis 18 siècles, et qui subsistera jusqu'à la fin du monde. On dirait que la Providence a voulu renforcer en quelque sorte la splendeur de l'Evangile en lui-même, en jetant un voile sur la vie des grands hommes qui l'ont établi dans le monde, pour ne laisser subsister que la certitude et l'authenticité des livres saints, et fixer toute l'attention des chrétiens sur le grand événement de leur rédemption et l'adorable consommateur de cet ouvrage divin. « Si nous ignorons, dit un judicieux écrivain, le détail des actions de ces conquérans de J.-C., nous n'ignorons pas leurs conquêtes, quand nous voyons en si peu de temps des églises établies partout. » Il ne faut pas confondre saint Jacques le Majeur, avec saint Jacques de Galice. On célèbre la fête du premier le 28 juillet.

JACQUES (Saint), *le Mineur*, frère de saint Jude, fils de Cléophas et de Marie, sœur de la sainte Vierge, fut surnommé *le Juste*, à cause de ses vertus. Jésus-Christ ressuscité lui apparut en particulier. Quelques jours après l'Ascension, il fut choisi pour gouverner l'Eglise de Jérusalem, qu'il dirigea comme

(1) Il n'en est pas moins vrai que l'évêque de Compostelle, qui alléguait, non pas simplement le transport du corps, mais même un voyage du saint en Espagne, ne put répondre dans le concile de Latran, tenu sous Innocent III, aux raisons de Roderic Ximénès, son métropolitain, qui nia formellement ce fait.

évêque pendant 29 ans. Il parla le premier après saint Pierre, dans le concile tenu dans cette ville l'an 50 ou 51 ; et s'en rapportant au sentiment du Prince des apôtres, il le confirma par des raisons pleines de sagesse et de force. Saint Paul l'appelle une des colonnes de l'Eglise. Ananus II, grand sacrificateur des Juifs, le fit condamner et le livra au peuple. Eusèbe, après Hégésippe, dit que les Juifs l'ayant pressé de désavouer publiquement la doctrine de J.-C., il l'avait soutenue avec une merveilleuse constance ; et que cette confession faite sur les degrés du temple, mettant en fureur les pharisiens, ses principaux ennemis, ils le précipitèrent en bas. Un foulon acheva de le tuer d'un coup de levier, l'an 62 de J.-C. Flave Josèphe dit qu'Ananus le livra au peuple pour être lapidé ; mais cette circonstance se concilie aisément avec le récit de la mort tel que nous le rapportons, soit que le peuple lui ait effectivement jeté des pierres, soit que dans sa fureur il ait prévenu le supplice décerné. Le même historien juif ajoute que tous les gens de bien furent indignés de cette cruauté. Ce passage est surtout remarquable par les rapports qu'il a avec celui qui regarde J.-C., et sur lequel on a tant disputé, sans contester celui-ci, qui forme un très fort préjugé en faveur de l'authenticité de l'autre. *Cæsar de Festi morte accepto nuntio, Albinum in Judæam misit præsidem. Junior Ananus, audax et ferox ingenio, tempus opportunum se nactum ratus, mortuo Festo, Albino adhuc agente in itinere, concilium judicum advocat, statutumque coram eo fratrem Jesu-Christi, Jacobum nomine, et una quosdam alios, reos impietatis peractos, lapidandos tradidit; quod factum omnibus in ea civitate bonis et legum studiosis vehementer displicuit.* (Joseph., l. 20, Ant., c. 8.) Il nous reste de ce saint apôtre un *discours* au concile de Jérusalem et une *Epître*, qui est la première entre les canoniques. Cette epître est adressée aux tribus d'Israël dispersées, c'est-à-dire aux fidèles d'entre les Juifs qui étaient répandus en diverses provinces. Il combat principalement l'abus que plusieurs personnes faisaient du principe de saint Paul, qui dit que « c'est la foi, et non » les œuvres de la loi, qui nous rend » justes devant Dieu. » Saint Jacques y établit fortement la nécessité des bonnes œuvres. On lui attribue encore une *Liturgie*, dont parle saint Procle, patriarche de Constantinople, ainsi que le concile *in Trullo*. Mais il n'est pas vraisemblable qu'elle soit de lui, quoiqu'elle soit d'une très haute antiquité. Elle fut traduite en latin par Léon Tuschus, qui y joignit celles de saint Basile et de saint Jean-Chrysostôme. Claude de Sainctes y ajouta des dissertations et des notes savantes. Ce recueil, rare et curieux, fut imprimé à Anvers en 1560, in-8. On trouve aussi la *Liturgie* de saint Jacques dans les apocryphes de Fabricius. — Quelques auteurs attribuent l'Epître canonique à saint Jacques le Majeur; mais ce sentiment est peu fondé et peu suivi. — Cajetan, Grotius, Hammond et les bollandistes, en distinguant Jacques, fils d'Alphée (Matth. x, 3. Luc. vi, 15), d'avec Jacques, fils de Cléophas, reconnaissent trois saints Jacques, dont le 3e est ce dernier, frère (c'est-à-dire cousin) du Sauveur, évêque de Jérusalem, qui, selon eux, n'a pas été du nombre des douze apôtres, quoique saint Paul lui donne ce nom dans l'Epître aux Galates (chap. 1er, 19), parce qu'il en avait le zèle, qu'il en remplissait les fonctions, et jouissait de la plus grande considération dans l'Eglise. Ce qui forme un grand préjugé pour l'opinion commune, c'est que dans le canon de la messe, pièce de l'antiquité la plus respectable, on ne fait mention que de deux Jacques, et que certainement le troisième, quand même il n'aurait point été des douze apôtres, y eût été placé avant saint Lin, saint Clément, etc. L'Eglise célèbre la fête de saint Jacques le Mineur le premier mai.

JACQUES (Saint), évêque de Nisibe en Mésopotamie, sa patrie, et docteur de l'Eglise syrienne, se fit un nom immortel par la charité héroïque et le zèle

qu'il fit éclater, lorsque les Perses assiégèrent cette ville en 388 et 350. Ce saint prélat mourut peu de temps après, vers l'an 361. Il avait assisté au concile de Nicée en 325. On a perdu ses ouvrages. Seulement il reste de lui une version arménienne de 18 *Discours*, où plusieurs points de morale, de théologie et de discipline ecclésiastique, sont éclaircis; Rome, 1756, in-fol., en arménien et en latin, par Nicolas Antonelli, chanoine de l'église de Latran, avec des notes et une dissertation *De ascetis*, longue et savante. Saint Athanase les appelle des monumens de la simplicité et de la candeur d'une âme apostolique. Saint Jacques avait confessé la foi durant la persécution de Maximin II. C'est un illustre témoin de la tradition du 4e siècle. Joseph Assémani a donné, dans sa *Bibliothèque orientale*, quelques Lettres du même saint.

JACQUES (Saint), ermite de Sancerre, ainsi appelé par les étrangers, quoique sa solitude fût à *Saxiacum*, fort éloignée de Sancerre, était grec de naissance. Après divers voyages, il vint en France l'an 859, et mourut dans la solitude de *Saxiacum*, vers 865.

JACQUES, premier patriarche des Arméniens, s'est fait un nom principalement par une *Version* en arménien de la Bible. Il n'en est cependant pas l'auteur; car elle est plus ancienne: mais on lui en doit la publication; il envoya pour cet effet l'évêque Oscan en Europe. Elle fut imprimée en Hollande, in-4, l'an 1666.

JACQUES DE LA CRIMÉE, savant arménien, élève de George Ezengantzy, naquit vers 1410, et professa la théologie, l'astronomie, la physique, l'histoire sacrée et profane. Il laissa plusieurs ouvrages, tels que: 1° *Traité anatomique du corps humain*; 2° *Histoire généalogique*; 3° *Commentaires sur les calendriers*. La bibliothèque royale possède un manuscrit de ce dernier ouvrage, qui se trouve au n°113 des manuscrits arméniens.

ROIS D'ARAGON.

JACQUES Ier ou JAYME, roi d'Aragon, surnommé *le Guerrier*, monta sur le trône en 1213, après la mort de son père, Pierre II ou le Catholique. Comme il n'avait que 7 ans, il fut confié aux soins du grand-maître des templiers, Guillaume de Mouredon. Plusieurs grands seigneurs avaient profité de sa minorité pour se soustraire à l'autorité royale; il les défit. Il conquit ensuite les royaumes de Majorque et de Minorque, de Valence, et plusieurs autres terres sur les Maures, qui les avaient usurpées. Peu de règnes ont été aussi glorieux et aussi agités que le sien. Il voulut se faire couronner au concile de Lyon par Grégoire X; mais ce pape ayant exigé qu'il rendît hommage au saint Siége de la couronne d'Aragon, comme avaient fait plusieurs de ses prédécesseurs, il renonça à l'honneur du couronnement, pour conserver l'indépendance de sa couronne; cependant il traita cette affaire si délicatement que le pape n'en fut point offensé. Il mourut à Valence ou à Xativa, en 1276, après 63 ans de règne. Avant d'expirer, il céda la couronne à son successeur, et se revêtit de l'habit de l'ordre de Cîteaux, faisant vœu de mourir dans le cloître, si sa santé se rétablissait. Son excessive faiblesse pour le sexe lui causa de violens chagrins, de la honte et des remords.

JACQUES ou JAYME II, roi d'Aragon et de Catalogne, 2e fils de Pierre III, et petit-fils du précédent, succéda à son frère Alphonse III, en 1291. Il avait des prétentions sur la Sicile par sa mère Constance, et il disputa ce royaume à Charles II, duc d'Anjou. En 1284, il défit ce prince devant Naples, et cette victoire encouragea les Siciliens, qui lui facilitèrent la conquête de leur île, après le massacre des *Vêpres Siciliennes*. Roger de Loria, amiral de Jacques, gagna en 1287 une bataille décisive, sur la flotte napolitaine, dévouée à Charles. Jacques II fut moins heureux dans une guerre qu'il entreprit contre les Maures et contre les Navarrois. A une assemblée des états du royaume, il fit ordonner que l'Aragon, le royaume de Valence et la Catalogne seraient irrévocablement unis à la couronne. Il mourut à Barce-

lone en 1327, après 36 ans de règne. Ce prince vivra dans la mémoire des hommes, par son courage, sa grandeur d'âme, son équité et sa modération. Dans une succession qui lui était échue, et qu'on lui contestait, au lieu d'employer l'autorité, il eut recours, comme un simple citoyen, au grand justicier du royaume. Alphonse IV son frère fut son successeur.

ROIS D'ÉCOSSE.

JACQUES Ier, roi d'Ecosse, né en 1391, était le 2e fils de Robert III et frère de David. Il fut envoyé en France par son père, qui voulait le soustraire aux embûches de son oncle, le duc d'Albany (1405). Il fut pris en route par les Anglais, qui le retinrent prisonnier pendant dix-huit ans. A la réception de cette nouvelle, Robert III mourut de chagrin, et le duc d'Albany se déclara régent; il travaillait sourdement à monter sur le trône, lorsque le retour de l'héritier légitime déjoua tous ses projets (1424). Celui-ci, par plusieurs lois et plusieurs mesures sages, sut gagner la confiance publique; il en profita pour affermir son autorité; il fit punir quelques-uns de ceux qui avaient gouverné le royaume durant sa prison; mais, ayant donné lieu à la noblesse de craindre une diminution de ses prérogatives, il fut assassiné le 20 février 1437, dans un couvent où il s'était retiré, sur les avis qu'il avait reçus d'une conspiration contre ses jours. On assure que ce prince se déguisait quelquefois en marchand pour apprendre par lui-même comment gouvernaient ses officiers. Il cultivait les lettres. Ses *œuvres* ont été publiées à Edimbourg, sous le titre de *Restes poétiques de Jacques I*, 1783, in-8. Cette édition est enrichie de notes et de remarques, et d'une dissertation sur la musique écossaise. Jacques I était très-versé dans cet art : il y avait peu d'instrumens connus dont il ne jouât aussi bien que les plus habiles musiciens de son temps.

JACQUES II, roi d'Ecosse, succéda à Jacques Ier, son père, à l'âge de 7 ans. Pendant sa minorité, l'autorité suprême fut confiée à Alexandre Livingston et au chancelier Critchon. Devenu majeur, il donna du secours au roi de France Charles VII contre les Anglais, punit rigoureusement les seigneurs qui s'étaient révoltés contre lui. Il était ennemi de l'aristocratie, et cette haine le rendit cruel : aussi il souilla son règne par une action atroce, et qui montre quelle était la barbarie des mœurs de ce temps-là. Ainsi que son père, il voulut abaisser la noblesse, qui avait pour chef le comte de Douglas. Le chancelier Critchon fit assassiner celui-ci; et de son côté, Jacques fit venir le jeune Douglas, qui se présenta sous la foi d'un sauf-conduit. Le roi lui ordonna de quitter la ligue, et, sur le refus de Douglas, il lui enfonça son poignard dans le cœur. Jacques fut tué au siége du château de Roxburg, d'un éclat de canon, en 1460, à 29 ans, et le 22e de son règne. Marie de Gueldre, femme courageuse, épouse de ce roi, continua le siége, et fit emporter la place. Jacques était un prince actif et courageux, ennemi implacable des Anglais, contre lesquels il ne cessa de faire des tentatives.

JACQUES III, roi d'Ecosse, monta sur le trône après Jacques II, son père : il fut proclamé roi à 7 ans dans le camp devant Roxburg. Un conseil de 8 personnes eut la régence conjointement avec la reine-mère, Marie de Gueldre. Arrivé à l'âge de sa majorité, le jeune prince se laissa gouverner par Boyd, puis par la famille des Hamilton, et enfin dégoûté de l'orgueil et des prétentions de ses nobles, il se livra à des favoris de basse naissance. Séduit par quelques astrologues, il fit arrêter ses deux frères Jean et Alexandre. Le premier fut massacré, et le second, s'étant enfui, arma contre lui, le fit prisonnier, et le délivra ensuite. Mais ses cruautés ayant irrité ses sujets, ils se révoltèrent contre lui. Jacques III fut tué dans la bataille de Bannokburn qu'ils lui livrèrent en 1488, à 35 ans.

JACQUES IV, roi d'Ecosse, prince pieux et amateur de la justice, succéda à Jacques III, son père, à l'âge de 16 ans, défit les grands du royaume qui s'étaient révoltés contre lui, prit le parti de

Louis XII, roi de France, contre les Anglais, et fut tué à la bataille de Floddenfield en 1513. On dit que sa dévotion l'avait porté à s'entourer d'une chaîne, à laquelle il ajoutait une boucle toutes les années. C'est un des plus grands rois qu'ait eus l'Ecosse.

JACQUES V, roi d'Ecosse, n'avait qu'un an et demi lorsque Jacques IV, son père, mourut. Sa mère, Marguerite d'Angleterre, eut part au gouvernement pendant sa minorité; ce qui causa des troubles qui ne furent apaisés que quand le roi voulut gouverner par lui-même, à l'âge de 17 ans. Jacques V ayant amené 16,000 hommes au secours de François Ier, contre Charles-Quint, François lui fit épouser par reconnaissance Madeleine, sa fille aînée, en 1535. Cette princesse étant morte deux ans après, Jacques V épousa en secondes noces Marie de Lorraine, fille de Claude, duc de Guise, et veuve de Louis d'Orléans, duc de Longueville. Il mourut le 13 décembre 1542, du chagrin qu'il éprouva en apprenant que son armée avait mis bas les armes devant les Anglais. Il laissa pour héritière Marie Stuart, dont la reine était accouchée seulement huit jours auparavant. Ce prince, ami de la justice, de la paix et de la religion, défendit les autels contre les réformateurs qui voulaient les renverser. Il était très instruit, et cultivait même la poésie; on trouve quelques-unes de ses compositions dans un recueil écossais intitulé *Ever-green*.

ROIS D'ANGLETERRE.

JACQUES VI, roi d'Ecosse, depuis JACQUES Ier, lorsqu'il fut devenu roi d'Angleterre et d'Irlande, était fils de Henri Darnley et de Marie Stuart. Cette reine était enceinte de cinq mois, lorsque son conseiller Rizzio fut poignardé à ses yeux. La vue des épées nues et sanglantes fit sur elle une impression qui passa jusqu'au fruit qu'elle portait. Jacques Ier, qui naquit quatre mois après cette funeste aventure, en 1566, trembla toute sa vie à la vue d'une épée nue, quelque effort que fît son esprit pour surmonter cette disposition de ses organes (preuve de fait, entre mille autres, contre les physiciens qui nient l'influence de l'imagination des mères sur les enfans qu'elles portent), le comte de Murray (*voy.* ce nom) étant parvenu, par ses intrigues, à faire renfermer et déposer la reine, fit proclamer roi le jeune prince, alors âgé de treize mois, et se fit donner la régence. La reine s'étant sauvée en Angleterre (*voyez* Marie Stuart), y fut retenue prisonnière par la jalouse Elisabeth, et le comte de Murray ayant été assassiné en 1570, la régence fut confiée successivement aux comtes Lennox et Marr, et à lord Morton. Les calomnies débitées contre la reine par l'artificieux Murray, avaient indisposé contre elle les deux comtes, et Morton était partisan et complice de Murray; c'est ce qui explique la longue captivité de cette reine infortunée, et disculpe Jacques du reproche d'indifférence à cet égard; car, lorsqu'il fut affranchi de la tutelle des ennemis de sa mère, il chercha à fléchir Elisabeth, mais, ni ses prières, ni les représentations de son ambassadeur, ni même ses menaces, ne produisirent aucun effet. Le caractère faible et changeant de Jacques, et sa situation difficile après une minorité orageuse, peuvent aussi l'excuser de n'avoir pas employé des moyens plus vigoureux; et, après l'assassinat juridique de Marie, la politique l'engagea à ne pas se brouiller avec Elisabeth, dont il était l'héritier présomptif. Aussi cette princesse le nomma son successeur, et, après sa mort, en 1603, il régna sur l'Ecosse, l'Angleterre et l'Irlande. Ce prince, fils d'une mère si catholique, signala son avénement à la couronne par un édit qui ordonnait à tous les prêtres catholiques, sous peine de mort, de sortir d'Angleterre. Ceux qui les recélaient étaient également mis à mort, comme criminels de lèse-majesté. On n'entendait parler que d'exécutions, et le sang des seigneurs catholiques coulait tous les jours sur les échafauds, dans presque toutes les villes des trois royaumes. Quelques furieux résolurent, en 1605, de finir ce carnage, en exterminant d'un seul coup le roi, la famille royale et tous les pairs du royaume. Ils mirent

trente-six tonneaux de poudre sous la chambre où le roi devait haranguer le parlement. Tout était prêt; on n'attendait que le jour de l'assemblée pour exécuter ce forfait. Une lettre anonyme, qu'un des conjurés écrivit à un de ses amis pour le détourner de se rendre à l'assemblée, fit soupçonner la conspiration. On visita tous les souterrains, et l'on trouva, à l'entrée de la cave qui était au-dessous de la chambre, un artificier habile qui, peu d'heures après, devait faire jouer la mine et anéantir le parlement. La crainte arracha tout le secret de la conspiration à ces malheureux. Quelques-uns des conjurés furent tués en se défendant; plusieurs sortirent du royaume; huit furent pris et exécutés. (*Voyez* les articles de GARNET et d'OLDECORN.) « Quelques écri» vains, dit Ladvocat, *Dictionnaire his» torique*, ont accusé les jésuites d'avoir » eu part à cette conjuration, mais » M. Antoine Le Fèvre de la Boderie, dans » ce temps-là ambassadeur de France en » Angleterre, et depuis, beau-père de » M. Arnauld d'Andilly, les justifie plei» nement de cette accusation dans ses » *Négociations* (imprimées en 1749). » Plusieurs auteurs ont écrit que cette conspiration avait été imaginée par le ministre Cécil, et qu'il en fit lui-même proposer artificieusement le plan par des personnes de confiance, à des catholiques, qu'il savait être au désespoir des cruautés qu'on exerçait contre eux. M. Higgons, dans son *Coup d'œil sur l'Histoire d'Angleterre* (édition de La Haie, 1727, p. 252), en parle dans ces termes: « Quel» ques-uns assurent que ce complot fut » formé à coups de marteau dans les forges » de Cécil, qui l'avait, d'abord préparé » pour le règne d'Elisabeth; mais qui, » prévenu par la mort de cette princesse, » résolut de le mettre en œuvre sous le » règne de Jacques Ier, dans le dessein » de soulever à un tel point la nation » contre les catholiques, qu'elle les chassât » tous, et qu'il pût ensuite s'emparer de » leurs biens; que, pour y réussir, il se » servit de ses émissaires secrets, qui » engagèrent quelques têtes chaudes à en» treprendre vivement cette affaire, sans » qu'ils sussent que le plan du complot ve» nait de lui en droiture. Mais je veux bien » que cela ne soit pas certain: toujours » est-il indubitable que la cour de Lon» dres fut informée de cette trahison par » la voie de France et d'Italie, long» temps avant la prétendue découverte, » et que Cécil, qui savait toute l'affaire, » fut celui qui fabriqua cette lettre à » mylord Montaigle, pour faire paraître » quelque chose de merveilleux dans » cette découverte, et donner lieu au roi » d'admirer ses talens. » M. Challoner, évêque de Dibra, vicaire apostolique à Londres, dans des *Mémoires* imprimés à Londres en 1741, et l'auteur de la *Grammaire politique*, parlent de la même manière de cette conjuration. La terreur que Jacques répandit parmi les catholiques ne le fit pas respecter des presbytériens ni des anglicans, moins encore des nations étrangères. Son règne fut méprisé au dehors et au dedans. Etant à la tête du parti protestant en Europe, il ne le soutint pas contre les catholiques, dans la grande crise de la guerre de Bohême. Jacques abandonna son gendre l'électeur palatin, négociant quand il fallait combattre, trompé à la fois par la cour de Vienne et par celle de Madrid, envoyant toujours de célèbres ambassades, et n'ayant jamais d'alliés. Son peu de crédit chez les nations étrangères contribua beaucoup à le priver de celui qu'il devait avoir chez lui. Son autorité en Angleterre éprouva un grand déchet, par le creuset où il la mit lui-même, en voulant lui donner trop de poids et trop d'éclat. Il ne cessait de dire à son parlement, « que » Dieu l'avait fait maître absolu; que » tous leurs priviléges n'étaient que des » concessions de la bonté des rois. » Par là il excitait les parlemens à examiner les bornes de l'autorité royale, et l'étendue des droits de la nation. Ce fut dans celui de 1621 que se formèrent les deux partis si connus, l'un, sous le nom de *Torys* pour le roi, l'autre, sous le nom de *Wighs*, pour le peuple. L'éloquence pédantesque du roi ne servit qu'à lui attirer des critiques sévères. On ne rendit pas à son érudition toute la justice qu'il croyait méri-

ter. Henri IV ne l'appelait jamais que *Maître Jacques*, et ses sujets ne lui donnaient pas des titres plus flatteurs. Ce qui aliéna surtout le cœur de ses sujets, ce fut son abandonnement à ses favoris. Un écossais nommé *Carr*, le gouverna absolument, et depuis il quitta ce favori pour George de Villiers, connu sous le nom de *duc de Buckingham*, comme une femme abandonne un amant pour un autre. Il mourut le 27 mars 1625, à 59 ans, après 22 ans de règne, avec la réputation d'un prince plus indolent que pacifique, d'un roi pédant et d'un politique mal habile. Méritant à juste titre cette épigramme sanglante : *Rex fuit Elisabeth, nunc est regina Jacobus*, on aurait dit qu'il n'était que passager du vaisseau dont il était ou devait être le pilote. « Jacques I[er], dit » un historien, prince à petites idées, et » qui croyait s'agrandir en sortant de sa » sphère, rendit une ordonnance pour » autoriser les danses et les jeux, qui ser- » vaient de délassement au peuple, les » jours de fêtes. Il fut rigoureusement » enjoint aux évêques et aux magistrats » de tenir la main à l'exécution, comme » à une chose de première importance. » Aussi le roi alléguait-il deux raisons de » premier ordre, savoir, la crainte de » rendre les protestans stupides, et l'es- » pérance d'attirer à eux les papistes. » Vues merveilleuses pour les progrès du » pur Evangile ! Quoi de plus beau que » d'y attirer les hommes en les faisant » danser (1) sous l'abri des lois et sous » l'attache de la religion ! » On reconnaît dans cette conduite de Jacques celle de tous les oppresseurs de la religion, de la liberté et des lois ; celle des tyrans de Rome et de la Grèce : les fêtes et les jeux étaient toujours appelés au secours de la violence, pour distraire et étourdir la multitude, pour l'aveugler sur les maux publics. Jacques est le premier qui ait pris le titre de roi de la Grande-Bretagne. On ne peut lire sans indignation la patience avec laquelle il souffrit l'insolence de Buchanan, qui osa lui dédier un livre où cet auteur soumet les rois au jugement de leurs sujets, et à des peines dont la plus sévère n'est pas la déposition. Ce que cet historien mercenaire écrit faussement touchant Marie Stuart devait trouver dans le cœur d'un fils un peu plus de vivacité contre le calomniateur d'une mère. On a de lui : 1° quelques *ouvrages* de controverse, intitulés bizarrement et écrits de même : *Le triple coin pour le triple nœud : Tortura torti :* celui-ci est contre Bellarmin, qui, dans un de ses ouvrages, avait pris le titre de *Matthæus tortus ;* 2° *La vraie Loi des monarchies libres ;* 3° des *Discours au parlement*. Ses ouvrages prouvent que son génie est un peu au-dessus du médiocre : sans être un auteur méprisable, ce n'était point un homme sublime. Il commenta aussi l'*Apocalypse*, et voulut prouver que le *pape est l'antechrit*. Ses ennuyeuses productions furent recueillies à Londres en 1619, in-fol. par Jacques de Montaigu.

JACQUES II, roi d'Angleterre, ou Jacques VII, roi d'Ecosse et d'Irlande, né à Londres en 1633, était le 2[e] fils de l'infortuné Charles I[er] et de Henriette de France ; il succéda à Charles II son frère aîné, en 1685 : il fut proclamé duc d'York dès le moment de sa naissance ; mais les cérémonies de la proclamation furent différées jusqu'en 1643. Les horreurs des guerres civiles l'obligèrent de se sauver en 1648, déguisé en fille. Il passa en Hollande, de là en France, où il se signala sous le vicomte de Turenne ; et ensuite en Flandre, où sa valeur n'éclata pas moins sous don Juan d'Autriche et sous le prince de Condé. Charles II, son frère aîné, ayant été rétabli sur le trône de ses pères, Jacques le suivit en Angleterre, et fut fait grand-amiral du royaume. Il remporta, en 1665, une victoire signalée, après un combat très opiniâtre, sur Opdam, amiral de Hollande, qui périt dans cette journée, avec quinze ou seize vaisseaux. Généralissime des deux armées navales de France et d'Angleterre en 1672,

(1) Par un rapprochement singulier, beaucoup d'intrus dans les années 1791 et 1792, ne s'informaient, avant d'aller prendre possession, que de deux choses : s'il y avait beaucoup de fondations, sans doute pour les élaguer, et si dans leur nouveau presbytère on trouvait une salle assez grande pour y faire danser leurs paroissiens après vêpres.

il fut vaincu par l'amiral Ruyter; mais il montra beaucoup de courage dans sa défaite. Jacques II, digne du trône par son courage et ses vertus, y monta après la mort de son frère en 1685. Attaché à la religion catholique depuis sa jeunesse, il résolut de la rétablir et de réparer toutes les injustices que les sectaires lui avaient fait essuyer. Il révoqua le serment du *Test*, par lequel on abjurait la présence réelle de J.-C. dans l'Eucharistie. Cette loi inique, impie et absurde, qui excluait des charges et du parlement tous ceux qui refusaient de s'y soumettre, avait été portée contre les catholiques sous le règne de Charles II. Jacques accorda ensuite la liberté de conscience à tous ses sujets, afin que les catholiques pussent en jouir sans jalousie. Le jésuite Peters, son confesseur, fut accusé de n'avoir pas assez modéré le zèle du monarque, et de l'avoir poussé dans le précipice : plusieurs écrivains l'ont justifié de ce reproche; et la chose n'était certainement pas difficile. Jacques a-t-il fait couler des ruisseaux de sang pour soutenir la vraie religion, comme Elisabeth, Jacques Ier et Henri VIII en firent couler pour établir le protestantisme? Il se borna à demander pour ceux de sa communion cette tolérance tant prêchée par nos philosophes, mais qu'ils transforment en *fanatisme*, en *superstition*, dès qu'on la réclame pour le vrai culte. (*Voyez* FERDINAND III, roi de Castille, PHILIPPE II.) Les hérétiques, déjà alarmés, achevèrent de s'aigrir par le spectacle d'un nonce qui fit son entrée publique à Londres. Guillaume de Nassau, prince d'Orange, stathouder de Hollande, et gendre de Jacques II, appelé par les mécontens pour régner à sa place, vint détrôner son beau-père en 1688. Dans ces circonstances, Jacques garda la modération la plus grande. Après avoir renouvelé aux mécontens la promesse d'assembler un parlement libre, il leur dit : « Si on a quelque chose de plus à demander, je suis prêt à l'accorder. Et si » après cela quelqu'un de vous n'est pas » satisfait, il n'a qu'à se déclarer. Je » veux bien accorder des passe-ports à » ceux qui voudront aller trouver le prince » d'Orange, afin de leur épargner la honte » d'une trahison. » C'est Rapin-Thoyras lui-même qui rapporte ce discours, qui ne produisit aucun effet sur un peuple égaré. Le monarque détrôné alla chercher un asile en France, après s'être vu chassé de sa maison, arrêté prisonnier à Rochester, insulté par la populace, et après avoir reçu les ordres du prince d'Orange dans son propre palais. Louis XIV lui donna en 1689 une flotte et une armée pour aller conquérir son royaume. Il passa en Irlande, où, par les soins de mylord Tyrconell, on reconnaissait encore son autorité; mais ayant été battu à la bataille de la Boyne en 1690, sa défaite assura la couronne à l'usurpateur. Jacques II, désespérant de recouvrer son royaume, passa le reste de ses jours à Saint-Germain, se consolant de ses revers par les principes de la religion et de la bonne philosophie. Il y vécut des bienfaits de Louis XIV, et d'une pension de 70 mille francs que lui faisait sa fille Marie, reine d'Angleterre, après lui avoir enlevé sa couronne. Il mourut le 16 septembre 1701, à 68 ans, détrompé de toutes les grandeurs humaines. Il dit à son fils, quelques heures avant de mourir : « Si » jamais vous remontez sur le trône de » vos ancêtres, pardonnez à tous mes en» nemis; aimez votre peuple, conservez » la religion catholique, et préférez tou» jours l'espérance d'un bonheur éternel » à un royaume périssable. » Il fit ensuite approcher les seigneurs protestans et ses domestiques de la même religion, qui se trouvèrent dans sa chambre. « Il » les exhorta, dit l'auteur de sa *Vie*, » chacun en particulier, à embrasser la » religion catholique, les assurant que » s'ils suivaient l'avis qu'il leur donnait, » ils ressentiraient la même consolation » que lui dans l'état où ils le voyaient. » Surtout il leur fit remarquer que le té» moignage qu'il rendait en ce moment à » l'Eglise était le témoignage d'un mou» rant. » Jacques II avait peu de génie pour les affaires, mais beaucoup de bonne volonté et de zèle pour le bien. On disait de lui, en le comparant à son frère : « Charles pourrait tout voir s'il le voulait,

» et Jacques voudrait tout voir s'il le pou-» vait. » Son attachement à la France contribua beaucoup à sa chute, parce qu'il souvela contre lui l'Espagne, l'Empire, la Hollande, et les Anglais même, que l'humeur trop guerrière et les succès de Louis XIV irritaient ou inquiétaient. Cependant, « Jamais, dit le maréchal de » Berwich (fils naturel de Jacques), » l'intention du pape Innocent XI, de » l'empereur et du roi d'Espagne, ne fut » de détrôner le roi d'Angleterre; et pour » preuve, don Pédro Ronquillo, ambas-» sadeur d'Espagne à Londres, dans une » audience particulière qu'il demanda » exprès, fit entrevoir clairement au roi » que l'orage le menaçait; mais en même » temps il l'assura, au nom de la maison » d'Autriche, que s'il voulait entrer dans » la ligue, il n'y aurait rien à craindre, et » que tout l'effort se tournerait contre la » France. » Sa vie privée fut un spectacle des principales vertus de l'homme et du chrétien. Dépourvu d'argent, se contentant d'une nourriture frugale, fort ingénu, franc, droit et sincère, il eut des amis d'autant plus vrais, qu'ils étaient sans espérance et sans prétentions. On a publié sa *Vie*, Bruxelles, 1740, in-12, sagement écrite. On trouve à la fin quelques-unes de ses *pensées*, dont celle-ci, qui est en forme de prière, nous a paru la plus remarquable : « Je vous rends, ô » mon Dieu ! de très humbles actions de » grâces, de m'avoir ôté mes trois royau-» mes. Vous m'avez réveillé par là de la » léthargie du péché. Si vous ne m'aviez » retiré de ce malheureux état, j'étais » perdu pour jamais. Je vous remercie en-» core, mon Dieu, de ce qu'il vous a plu » me bannir dans un pays étranger, où » j'ai appris les devoirs du christianisme, » et où je me suis efforcé de les remplir. » Ce monarque laissa un fils, Jacques III, mort à Rome le 2 janvier 1766 : prince cher à la religion et à l'humanité, par ses vertus et sa piété éclairée. Le prince Charles-Edouard, mort à Rome en 1788 (*voyez* Edouard Charles), et Henri-Benoît, cardinal d'York, décédé depuis quelques années seulement, sont les derniers rejetons de cette famille illustre et infortunée; victime, comme tant d'autres, des nouvelles sectes que l'imprudence des souverains laisse germer dans l'état, et qui préparent à leurs successeurs les catastrophes les plus funestes. (On peut consulter sur Jacques II *l'Histoire de la révolution de* 1688, par M. Mazure.)

JACQUES de Voragine, ou Jacques de Varaze, né dans l'état de Gênes, vit le jour vers l'an 1230. Il se fit dominicain, fut provincial et définiteur de son ordre, et ensuite archevêque de Gênes, en 1292. Il édifia cette Eglise par ses vertus, et tâcha de l'instruire par ses ouvrages. Le plus connu est intitulé : *Légende dorée*. Ce prélat, plus pieux qu'éclairé, mourut en 1298. La première édition en latin de sa *Légende* est de Cologne, 1470 ; la traduction italienne de Venise est de 1476 ; la première édition de la traduction française, par Jean Batallier, est de Lyon, 1476. Ces trois éditions sont in-fol. et fort rares. Les protestans ont fait de cette légende une espèce de triomphe contre les catholiques, en décriant cet ouvrage, comme si ceux-ci étaient intéressés à le défendre. Ce n'est pas aux protestans qu'on en doit la première critique : Claude d'Espences, docteur de Paris ; Melchior Canus, Jean-Louis Vivès, l'appelèrent une *Légende de fer*, etc., dès le 16e siècle. Elle a été désapprouvée par le Père Bérenger de Landore, général des dominicains, mort en 1330, qui chargea le Père Bernard Guidonis d'en publier une autre, fondée sur de meilleurs actes. Il y a cependant quelques savans qui ne la trouvent pas aussi méprisable que les protestans nous la représentent. (*Voyez* Bollandus, *Prologus ad Acta sanctorum*, p. 19. § 4; et le Père Touron, *Histoire de son ordre*, p. 594 et 603. *Voyez* sainte Catherine, saint Roch.) On a encore de cet écrivain une *Chronique de Gênes*, publiée dans le tom. 26 du recueil des Ecrivains d'Italie, par Muratori; et un grand nombre de *Sermons*, 1589, 1602, 2 vol. in-8.

JACQUES de Vitri, naquit dans un petit bourg de ce nom, près de Paris. Il fut curé d'Argenteuil. Frappé de la répu-

tation de piété que s'était acquise Marie d'Oignies (*voyez* ce nom), il se retira aux Pays-Bas, dans le monastère de ce nom, et s'y fit chanoine régulier. Il suivit ensuite les croisés dans la Terre-Sainte, fut fait évêque d'Acre, ou Ptolémaïde, puis patriarche de Jérusalem, obtint le chapeau de cardinal et l'évêché de Frascati. Employé en diverses légations, il y montra beaucoup de talent et de zèle. Il mourut à Rome en 1244, et ordonna que son corps serait transporté à Oignies, sur la Sambre, monastère, où, comme il est dit plus haut, il avait embrassé la vie religieuse. On a de lui : 1° trois livres de l'*Histoire orientale et occidentale*, en latin. Les 2 premiers parurent à Douai, avec la vie de l'auteur, 1597, et le 3e dans le traité *De cruce* du Père Gretzer. Jacques Bongars a inséré le premier et le troisième dans les *Gesta Dei per Francos*, Hanau, 1611. Dom Martenne a fait imprimer un troisième livre de l'*Histoire orientale*, dans le 3e vol. des Anecdotes, différent de celui publié par Gretzer, et y a joint quatre *Lettres* du même prélat, qui n'avaient pas vu le jour; 2° *Vie de la pieuse Marie d'Oignies*, insérée dans la *Vie des saints* de Surius, et dans les *Acta sanctorum*. On conserve le manuscrit dans le monastère d'Oignies; 3° des *Sermons sur les Evangiles et les Epîtres*, Anvers, 1575.

JACQUES de Teramo. *Voyez* Palladino.

JACQUES Valence. *Voyez* Parès.

JACQUES de Clusa ou Cluse. *Voyez* Cluse.

JACQUES (Frère). *Voyez* Baulot (Jacques).

*JACQUES (Matthieu-Joseph), doyen de la faculté de théologie à Lyon, naquit à Arc-sous-Montenot, arrondissement de Pontarlier (Doubs), le 27 octobre 1736. Il fut placé d'abord chez un maître d'école de campagne, puis au collége de Salins, où il fit des progrès très rapides, quoiqu'il fût peut-être de tous ses compagnons d'étude celui qui travaillait le moins. Il obtint les mêmes succès dans les cours de philosophie et de théologie qu'il fit à Besançon. Après avoir reçu les ordres, il exerça les fonctions de vicaire pendant quatre ans, et fut chargé ensuite de la chaire de philosophie et de mathématiques qu'on venait de créer au collége de Lons-le-Saunier. Il connaissait peu cette dernière science : mais il avait une si grande facilité qu'il n'avait besoin que de lire les auteurs les plus difficiles pour les posséder à fond. De cette chaire il passa à celle de mathématiques au collége de Besançon, qu'on avait mise au concours. Il publia peu de temps après l'*Exposé* d'une découverte sur les propriétés des *Curvilignes* : d'Alembert l'ayant lu, s'écria... : « Je ne croyais pas qu'on trouvât en pro» vince un mathématicien de cette force.» En 1773, il fut reçu membre titulaire de l'académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon, où il lut successivement, 1° un *Précis de la vie des mathématiciens de la Franche-Comté*; 2° un *Discours sur l'utilité des mathématiques*; 3° un *Project de cartes géographiques et chronologiques*, *pour faciliter l'étude de l'histoire*. En 1775, il concourut pour la chaire de théologie, dans l'université de la même ville, restée vacante par la mort du savant abbé Bullet : ses juges le placèrent en première ligne parmi les candidats qui devaient être présentés au choix de S. M. ; le roi sanctionna ce suffrage. Parmi ses concurrens, on remarquait l'abbé Moyse, depuis évêque constitutionnel. Le nombre des élèves qui assistaient au cours de l'abbé Jacques, leur assiduité et leurs progrès justifièrent pleinement la haute réputation du professeur. C'est lui qui le premier appréciant ce qu'avait de désavantageux la méthode de dicter des cahiers qui faisait perdre un temps considérable, prit le parti en 1781 de faire imprimer chaque année le traité qui devait être l'objet des études et des leçons de l'année suivante : cette nouvelle méthode avait l'avantage précieux de laisser au professeur beaucoup plus de temps pour les explications. Ses travaux furent interrompus par la révolution, époque à laquelle il quitta la France (en 1791). L'abbé Jacques demeura tour-à-tour en Suisse et en Allemagne, et vécut à Constance, en donnant des leçons de

français; ce qui l'avait obligé d'apprendre la langue allemande : il avait alors plus de soixante ans. Enfin, il entra comme précepteur chez un parisien, où il mena une vie plus tranquille. Il fit ensuite des éducations particulières à Fribourg, à Munich, et revint en France, en 1801, après le concordat. Il avait fixé sa résidence à Paris, où il fut accueilli avec distinction par tous ceux qui connaissaient son mérite. Il y fit imprimer quelques-uns de ses ouvrages. En 1810, il fut nommé doyen de la faculté de théologie à Lyon, et devint aveugle trois ans avant sa mort. Cela ne l'empêcha pas de continuer ses leçons, de sorte qu'il aurait compté soixante-deux ans d'enseignement public, sans l'interruption causée par les troubles révolutionnaires. Dans les derniers temps de sa vie, lorsqu'il ne pouvait plus se rendre à son école, il ouvrit son auditoire chez lui, et ses élèves venaient avec une assiduité religieuse recueillir les dernières leçons du maître qui leur échappait. Il conserva jusqu'à la fin de sa vie ses facultés intellectuelles, et surtout sa mémoire prodigieuse, qui lui représentait avec autant d'exactitude qu'autrefois les longs et nombreux passages de l'Ecriture et des Pères, qu'il fallait citer à l'appui de sa doctrine. L'abbé Jacques avait été lié avec Bullet, Bergier, Nonotte et autres hommes recommandables, et se fit remarquer autant par ses talens que par sa piété. Il était très versé dans les sciences sacrées et profanes, et connaissait plusieurs langues vivantes. Il est mort à Lyon, le 15 février 1821, âgé de quatre-vingt-cinq ans. Outre les écrits déjà indiqués et plusieurs *grammaires latine*, *française*, *allemande* et *italienne*, qu'il publia pendant son émigration. On a de lui I° *Théologie dogmatique*, 7 vol. in-12; divisée en 6 traités. 1° *Prælectiones de Deo et Trinitate*, 1 vol.; 2° *de Incarnatione Verbi divini*, 1 vol.; 3° *De Ecclesia Christi*, 1 vol.; 4° *de Religione*, 1 vol.; 5° *de Gratia*, 1 vol.; 6° *de Scriptura sacra*, 2 vol.; II° *Principes de logique et de métaphysique ;* III° une traduction des *Narrationes excerptæ*, de Dumonchel; IV° *Preuves convaincantes du christianisme*, première édition (en Suisse), 1793, troisième édition, Dôle, 1812. Cet ouvrage, qui est très succint, ainsi que toutes ses productions, est estimé. Après avoir établi les preuves de la religion et examiné plusieurs des objections des incrédules, il combat l'indifférence de tant de personnes qui s'endorment sur des objets qui les touchent de si près. A la fin de l'ouvrage, on trouve une *Réfutation* de l'église constitutionnelle. En parlant de cet excellent ouvrage, *l'Ami de la Religion et du Roi* dit (t. 27, page 344)... « L'auteur s'y est proposé d'offrir au » commun des fidèles un préservatif contre les progrès de l'incrédulité; et, » pour atteindre son but, il a choisi la » forme de dialogue, et s'est borné à » quelques principes dont chacun peut » saisir l'enchaînement. Il établit d'abord » brièvement l'existence de Dieu et la loi » naturelle, puis il démontre la divinité » de la loi de Moïse, d'où il passe à celle » de la religion chrétienne. Pour celle-ci, » il se réduit à quelques preuves plus » sensibles, telles que les miracles, les » prophéties, la sainteté de Jésus-Christ, » l'excellence de la doctrine, l'établisse» ment du christianisme, le nombre des » martyrs. Après avoir parcouru ces six ar» gumens, Jacques examine plusieurs » des objections des incrédules, et fait » sentir surtout combien la conduite et » les écrits des modernes conjurés contre » la religion font peut d'honneur à leur » modération et à leur équité... *L'Ami de la Religion* termine par ces mots : « L'ou» vrage nous a paru simple, clair et » précis, et nous croyons qu'il peut » être utile. » L'abbé Jacques avait entrepris un autre ouvrage en faveur de la religion, et qui lui avait coûté beaucoup de recherches : plusieurs évêques l'encouragèrent à le publier; mais ce travail ne se trouvant pas en harmonie avec le concordat de 1801, il crut devoir le supprimer. On cite encore de cet auteur : V° *Démonstration simple et directe des propiétés des parallèles rencontrées par une sécante*, Paris, 1804, in-12; VI° *Les traits les plus intéressans de l'histoire*

ancienne et de l'histoire romaine, tirés des meilleurs auteurs; Paris, 1810, 2 vol. in-12. On a encore de lui *Observations sur les participes français*, sous le nom de M. Bouvier : *Examen critique de nos grammaires françaises*, sous le nom de Lambert, etc. M. Béchet lui a consacré une *Notice* dans le *Recueil de l'académie des sciences de Besançon.*

JACQUET (Jacques), religieux carme, florissait au commencement du 17ᵉ siècle. Il était savant théologien et habile controversiste. Il s'est fait connaître par divers écrits de controverse : un des principaux a pour titre, *Dialogue entre un catholique et un protestant*, 1604. Il fut dans le temps bien accueilli du public. Le Père Jacquet mourut en 1728.

JACQUET (Pierre), avocat au parlement de Paris, mort à Grenoble sa patrie, au mois d'avril 1766, se fit ordonner prêtre à l'âge de plus de 60 ans. Il donna des preuves de son savoir dans différens ouvrages, dont quelques-uns n'eurent qu'un succès médiocre. Nous avons de lui : 1° un *Commentaire sur la Coutume de Touraine*, 1761, 2 vol. in-4 ; auquel il substitua le titre de *Commentaire sur toutes les coutumes*, 1764, 2 vol. in-4 ; 2° *Traité des Fiefs*, 1762, in-12 ; 3° *Traité des justices de seigneur et des droits en dépendant*, 1764 ; 4° *La Clef du paradis*, ou *Prières chrétiennes*, 1765, in-12 et in-18.

* JACQUET (Louis), né à Lyon le 6 mars 1732, entra chez les jésuites, et y prit le goût de la bonne littérature. En 1772, il fut reçu avocat à Lyon, où il avait été nommé membre de l'académie en 1756, mais il se borna à donner des consultations. Quelques années après, il fut pourvu d'une prébende de chevalier dans l'église primatiale et métropolitaine de St.-Jean, qu'il accepta sans renoncer à son cabinet, où il s'était acquis une réputation distinguée. Il était consulté pour les affaires les plus importantes, et il a donné plusieurs mémoires qui se font remarquer par un stile net et précis. Il était aussi très renommé pour le droit canon. Un biographe moderne, on ne sait trop sur quel fondement, a dit que l'abbé Jacquet était admirateur de J.-J. Rousseau, et qu'il avait dans ses habitudes et la tournure piquante de ses conceptions, plusieurs traits de ressemblance avec cet écrivain célèbre. Ce fait, plus que hasardé, a été répété sans examen par plusieurs autres biographes. C'est ainsi que se multiplient les jugemens erronés, et que l'on cherche à appuyer la doctrine des philosophes modernes, en s'étayant de noms respectables. L'abbé Jacquet était bien éloigné de partager les opinions de Rousseau. Il en sentait trop le danger, et plus d'une fois il a élevé la voix pour nous indiquer le précipice où la philosophie nous entraînait. Il avait quelquefois la satisfaction de rétablir la paix dans les familles, et d'empêcher les procès ruineux; c'était le but de tous ses conseils, et souvent la seule récompense qu'il en attendait : il exerça son état avec le plus noble désintéressement jusqu'à la fin de ses jours. Il était recherché des gens d'esprit, et il faisait les délices de tous ceux qui le connaissaient. S'il se délassait quelques momens par l'étude des lettres, c'était pour se livrer à des travaux académiques. Epouvanté des orages de la révolution, il se retira dans une campagne qu'il avait à Savigny, à 4 lieues de Lyon, et il y mourut en 1793. On doit : 1° un *Parallèle des tragiques grecs et français*, 1760, in-12, ouvrage ingénieux ; 2° deux *Discours*, l'un sur cette question : *La candeur et la franchise ne sont-elles pas communément plus utiles dans le maniement des affaires, que la ruse et la dissimulation ?* l'autre sur celle-ci : *Le désir de perpétuer son nom et ses actions dans la mémoire des hommes est-il conforme à la nature et à la raison ?* Ces deux questions avaient été proposées par l'académie de Besançon, et les deux discours de l'abbé Jacquet furent couronnés : ils ont été publiés en 1761. 3° *Coup d'œil sur les quatre concours*, brochure relative au prix proposé par l'abbé Raynal sur la découverte de l'Amérique. Cet écrit de Jacquet passe pour un modèle de *rapport littéraire.* 4° Plusieurs *mémoires* dans des affaires importantes, et un *Mémoire sur les moyens de rendre*

la vigueur aux manufactures de la ville de Lyon. Il a composé un grand nombre d'autres discours académiques. Il venait de terminer, lorsque la mort l'a enlevé, un ouvrage important sur l'origine de la société, des arts et du langage, et sur la formation des peuples, qu'il avait commencé avant d'embrasser la profession d'avocat. Il avait entrepris, dans le même temps, un abrégé d'histoire universelle sur un nouveau plan, et un grand ouvrage sur les théâtres des Grecs et des Romains, avec des remarques sur les principales pièces des poètes tragiques et comiques grecs et latins. Ce qu'il a laissé de ces productions fait regretter qu'il ne les ait pas terminées.

* JACQUET DE MALZET (L'abbé Louis-Sébastien), naquit à Nancy en 1715. Il alla de bonne heure en Autriche, et se fixa à Vienne, où il fut nommé professeur de géographie et d'histoire naturelle à l'académie militaire de cette ville; il y mourut le 17 août 1800. On a de lui 1° *Elémens de l'histoire profane tant ancienne que moderne*, 1753, in-8 : 2° *Elémens géographiques*, ou *Description abrégée de la surface du globe terrestre*, Vienne, 1755, in-8; 3° *Le Militaire citoyen*, ou *Emploi des hommes*, 1759, in-8; 4° *Elémens de l'histoire ancienne*, ibid., 1763, in-8 ; 5° *Sur l'électricité*, ibid., 1775, in-8; 6° *Lettre d'un abbé de Vienne à un de ses amis à Presbourg, sur l'électrophore perpétuel*, ibid., 1776, in-8, etc.

* JACQUIER (Le Père François), savant mathématicien, né à Vitri-le-Français le 7 juin 1711, entra dans l'ordre des minimes, où il se rendit recommandable par ses connaissances et ses vertus. Appelé à Rome au couvent français de son ordre, nommé la Trinité-du-Mont, il s'y lia de la plus étroite amitié avec le Père Thomas Leseur qui était aussi minime. La conformité des goûts leur rendit bientôt tout commun. Plaisirs, travaux, gloire, ils partagèrent tout, et trouvèrent leur bonheur dans cet abandon mutuel de ce que l'homme a de plus cher. Ils composèrent chacun en particulier un commentaire sur Newton; ils en comparèrent ensuite les parties, pour ne publier que ce qui aurait leur suffrage commun, et donnèrent par là un livre qui joignait à la profondeur l'ordre et la clarté. Le Père Jacquier jouit de la confiance et de l'estime des papes sous lesquels il vécut. Le cardinal Albéroni l'honora de son amitié; Benoît XIV lui donna la chaire d'Ecriture-Sainte au collége de la Propagande en 1733, en 1746 au collége Romain celle de physique expérimentale, et en 1773 celle de mathématiques; Clément XIII lui soumit l'examen de divers projets sur les canaux de la Romagne; et Pie V ne lui témoigna pas moins de confiance. Il fut du nombre de ceux qui furent appelés pour aviser aux moyens de soutenir l'immense coupole de l'église de St.-Pierre, qui paraissait menacer ruine; et l'on admire encore l'armature en fer qu'ils firent établir, et qui donna à ce superbe monument toute la solidité que l'on pouvait désirer sans altérer en rien son élégante simplicité. Ce savant termina sa carrière en 1788. Il était associé aux académies des Sciences de Paris, de Berlin, et des principales sociétés littéraires d'Italie. La réputation de son savoir l'avait fait choisir par le chapitre général des minimes pour écrire l'*Histoire de cet ordre*. On a du Père Jacquier 1° un grand nombre de *Dissertations* sur l'architecture, la musique, les cloches, les aérostats, etc.; 2° *Institutiones philosophicæ ad studia theologica potissimum accommodatæ*, 6 vol. in-12, ouvrage souvent réimprimé; 3° *Elémens du calcul intégral*, 2 vol. in-4, ouvrage estimé et très complet sur cette matière; 4° *Isaaci Newtonis philosophiæ naturalis principia mathematica, commentariis illustrata, communi studio PP. Th. Lescur et Fr. Jacquier*, 4 part., 3 tom. in-4. On peut consulter sur les autres circonstances de sa vie et sur ses ouvrages *l'Eloge du Père Fr. Jacquier* publié en 1790 par le comte J. B. Avanzo (en italien).

* JACQUIN (Armand-Pierre), ecclésiastique et littérateur, chapelain du comte de Provence, depuis Louis XVIII et ensuite du comte d'Artois (Charles X) qui

le nomma son historiographe, naquit le 20 décembre 1721, à Amiens, et mourut vers l'année 1780. Il a laissé : 1° *Entretiens sur les romans*, 1754, in-12. Il en attribue l'invention aux Egyptiens, et il en montre les dangers. 2° *Lettres philosophiques et théologiques sur l'inoculation de la petite vérole*, 1756, 2 vol. in-12 ; 3° *Discours sur la connaissance et l'application des talens*, 1760, in-12 ; 4° *De la santé*, 1762, in-12, 4e édition, 1771 ; 5° *Lettres parisiennes sur le désir d'être heureux*, 1758, 2 part. in-12 ; 6° *Les préjugés*, 1760, in-12 : 7° *Sermons pour l'Avent et le Carême*, 1769, 2 vol. in-12. Ils offrent de la méthode, de la clarté, quelquefois de la véhémence et toujours du naturel, 8° quelques *opuscules* et des articles dans le *Mercure*, ann. 1764, 65, 73, 74 et 75. M. Ersch lui attribue un *Almanach des Voyages*, 1759, in-16, et des *sermons sur divers sujets*, 1768, 2 vol. in-12.

* JACQUIN (Nicolas-Joseph), célèbre botaniste, né à Leyde, le 16 février 1727. Van Swieten, instruit de ses connaissances, l'attira à Vienne, et l'empereur François I l'envoya en Amérique recueillir des végétaux pour orner les jardins botaniques de Vienne et de Schœnbrunn. Jacquin y resta cinq ans, et il en rapporta une magnifique collection de plantes, dont il a enrichi ces jardins, devenus par ses soins les plus beaux de l'Europe. Jacquin cultivait aussi avec succès la médecine, et il remplissait en même temps les chaires de chimie et de botanique à l'université de Vienne. En récompense de ses travaux il fut anobli, ensuite créé baron et décoré de la croix de St.-Etienne. Il termina sa longue carrière, le 24 octobre 1817. On lui doit un grand nombre d'ouvrages : 1° *Enumeratio systematica plantarum quas in insulis caribæis vicinaque Americæ continente detexit novas aut jam cognitas emendavit*, Leyde, 1760, in-8 ; 2° *Enumeratio stirpium plerarumque quæ sponte crescunt in agro Vindobonensi et in montibus adjacentibus*, Vienne, 1762, in-8, fig. ; 3° *Selectarum stirpium americanarum historia*, Vienne, 1763, in-fol., orné de 183 fig. coloriées, réimprimé à Manheim en 1788, in-8. sans fig ; 5° *Observationes botanicæ*, Vienne, 1764-71, 4 part. en 1 vol. in-fol., avec fig.; 5° *Index regni vegetabilis, qui continet plantas omnes quæ habentur in Linnæi Systematis editione novissima duodecima*, 1770, in-4 ; 6° *Hortus botanicus Vindobonensis*, 1770-76, 3 vol. in-folio, ornés de 300 fig. coloriées de plantes la plupart inédites ; 7° *Floræ Austriacæ*, 1773, 5 vol. in-fol., contenant 500 planches coloriées avec soin, ouvrage magnifique ; 8° *Miscellanea Austriaca ad botanicam, chemiam et historiam naturalem spectantia*, 1778, 2 vol. in-4, fig. coloriées ; 9° *Icones plantarum rariorum*, 1781-95, 3 vol. in-fol., fig. coloriées, ouvrage précieux et bien exécuté, ainsi que la plupart des autres productions du même auteur; 10° *Eclogæ plantarum rariorum aut minus cognitarum*, avec 160 planches; 11° *Collectanea ad botanicam, chemiam et historiam naturalem spectantia*, 1786-96, 5 vol. in-4, fig. coloriées; 12° *Oxalis monographia iconibus illustrata*, 1794, in-4, fig. coloriées; 13° *Pharmacopæa Austriaca provincialis emendata*, 1794, in-8 ; 14° *Plantarum rariorum horti Cæsarei Schœnbrunensis descriptiones et icones*, 1797-1804, 4 vol. in-fol., ornés de 500 fig. coloriées ; 15° *Fragmenta botanica*, 1801-1809, 9 vol. in-folio, fig. ; 16° *Stapeliarum in hortis Vindobonensicus cultarum descriptiones figuris coloratis illustratæ*, 1806, in-fol.; 17° *Selectarum stirpium americanarum historia*, in-fol., avec 264 fig. peintes. Il n'en a été tiré, dit-on, que 12 exemplaires ; 18° des *mémoires* sur des genres de plantes, et divers ouvrages sur la chimie.

JADDUS, ou Jaddoa, souverain pontife des Juifs, dont le pontificat est célèbre par un événement singulier, rapporté par l'historien Josèphe, mais dont on ne trouve aucune trace dans la Bible. Alexandre le Grand, irrité contre les Juifs, qui n'avaient pas voulu fournir des vivres à son armée pendant le siége de Tyr, vint à Jérusalem dans le dessein de

se venger de leur refus. Jaddus eut recours à Dieu, qui lui ordonna d'aller au-devant d'Alexandre, revêtu de ses habits pontificaux, lui promettant d'adoucir le cœur du roi. En effet, Jaddus était sorti à la tête de ses prêtres et de son peuple, Alexandre se jeta aux pieds du grand-prêtre, et adora le nom de Dieu écrit sur la lame d'or qu'il portait au front. Parménion lui demanda la raison d'une telle conduite. Ce prince lui avoua que, lorsqu'il était encore en Macédoine, plein du projet de la guerre contre les Perses, ce même homme devant lequel il s'était prosterné, et qui était revêtu des mêmes habits, lui avait apparu en songe, et l'avait exhorté à passer l'Hellespont, l'assurant que son Dieu lui ferait vaincre les Perses. Ensuite ce conquérant étant entré dans la ville, Jaddus lui montra les prophéties de Daniel, qui prédisaient la destruction de l'empire des Perses par un roi de Grèce. Alexandre partit de Jérusalem, après y avoir sacrifié, et avoir comblé les Juifs de ses bienfaits. On place le pontificat de Jaddus vers l'an 333 avant J.-C.

JÆGER (Jean-Wolfgang), théologien luthérien, né à Stuttgard, en 1647, d'un conseiller du duc de Wurtemberg, eut la charge de son père, et passa par divers emplois jusqu'en 1702, qu'il fut nommé professeur en théologie, chancelier de l'université, et prévôt de l'église de Tubingen. Ce savant mourut en 1720, après avoir donné plusieurs ouvrages au public. Les plus connus sont : 1° une *Histoire ecclésiastique, comparée avec l'histoire profane*, Hambourg, 1709, 2 vol. in-fol.; 2° un *Système* et un *Abrégé de théologie*; 3° plusieurs *Traités de théologie mystique*, où il attaque Poiret, Fénélon, etc., 2 vol. in-8; 4° des *Observations* sur Puffendorf, et sur le traité du Droit de la guerre et de la paix de Grotius; 5° un *Traité des lois*, in-8; 6° *Examen de la vie et de la doctrine de Spinosa*; 7° une *Théologie morale*. Tous ces ouvrages sont en latin.

JAFRE ou JAFER EL SCADECK était le 6ᵉ des Imans, ou descendans d'Ali, à qui les Persans prétendent que le califat appartenait légitimement. Ce fut lui qui ordonna que le chrétien, le juif, ou l'idolâtre qui se ferait mahométan, jouirait, comme héritier universel, de tout le bien de sa famille, à l'exclusion de ses frères et de ses sœurs, et même qu'il lui serait permis de faire telle part qu'il lui plairait à son père et à sa mère encore vivans. Cette loi, qui subsiste encore aujourd'hui, est un monument de l'intolérance la plus barbare, et en même temps le moyen le plus odieux de faire des prosélytes. Quelle religion que celle qui attache sa propagation à de telles atrocités!

JAGELLON, roi de Pologne. *Voyez* LADISLAS V.

JAHEL, héroïne juive, épouse d'Haber le Cinéen. Sisara, général de l'armée des Chananéens, ayant été défait par Barac, se cacha chez cette femme, qui le tua en lui enfonçant un clou dans la tête, l'an 1285 avant J.-C, action qu'on ne saurait justifier, si l'on ne savait à quel point les abominations et les cruautés des Chananéens avaient allumé la colère du ciel, et quelle fut la proscription sévève prononcée contre eux par Dieu même; proscription dont les Israélites furent les exécuteurs. (*Voyez* JOSUÉ, DAVID, AGAG, etc.) Il paraît du reste qu'en recevant Sisara chez elle, Jahel n'avait pas envie de le tuer, et que la pensée ne lui en vint que lorsqu'elle le vit endormi, espérant finir une guerre cruelle et délivrer les Israélites d'un ennemi implacable.

* JAHN, ou IAHN (Jean), savant hébraïsant et orientaliste allemand, chanoine de l'église métropolitaine de Saint-Etienne de Vienne, en Autriche, occupa successivement dans l'université de cette ville les chaires de professeur d'archéologie biblique, de théologie dogmatique et de langues orientales. Il fut contraint, en 1806, de quitter sa place à cause de la hardiesse de ses opinions. Dès lors, il ne s'occupa plus que de la composition d'ouvrages de philologie, jusqu'à sa mort arrivée en 1817. Jahn est sans contredit un des auteurs modernes les plus versés dans l'étude des livres saints, et ses tra-

vaux sur la Bible seraient précieux s'ils n'étaient souvent infectés d'idées singulières et de systèmes hardis. Adonné à la lecture des nouveaux commentateurs protestans, qui ont porté leur témérité jusqu'à nier la divine inspiration des livres saints, et qui ont voulu trouver dans le texte sacré des *mythes* ou des fables ridicules, Jahn ne se tint pas en garde contre la nouveauté de leurs dangereux systèmes, et enseigna des opinions qu'aucun catholique avant lui n'avait osé professer. Ainsi on l'a vu soutenir « que le » *Pentateuque* n'est qu'une compilation » d'anciens monumens ; ce qui lui ôte» rait toute inspiration divine : que la ten» tation d'Eve eut lieu pendant son som» meil, et que toute cette histoire n'est » qu'un songe qu'Eve à son réveil ra» conte à son mari ; ce qui est visible» ment opposé aux paroles de l'Ecriture » sainte, qui rapporte la chose comme » s'étant passée réellement : que ces pa» roles, *quæcumque ligaveritis... quæ» cumque solveritis*... ne doivent pas s'en» tendre du pouvoir de lier et de délier, » mais bien d'interpréter la loi; qu'en trai» tant de l'herméneutique de la Bible, on » ne doit pas tenir compte de l'autorité de » l'Eglise catholique, etc. » Ses principaux ouvrages sur l'Ecriture sainte, sont : 1° *Introduction à l'étude des livres de l'ancien Testament*, en allemand ; le même, abrégé et mis en latin par l'auteur; 2° *Archéologie biblique*, en allemand ; abrégé en latin et refondu presque en entier en 1814 ; 4° *Lexicon arabico-latinum christomathiæ arabicæ accommodatum*, Vienne, 1802, in-8 ; 5° une *édition* de la Bible en langue hébraïque ; 6° *Enchiridion hermeneuticæ generalis tabularum veteris et novi fœderis* ; 7° *Appendix ad hermeneuticam sacram*, etc. Outre ces ouvrages, il a laissé des *grammaires hébraïques*, 3e édition, Vienne, 1809, *arabe et chaldaïque*, etc., etc.

JAI. *Voyez* Jay.

JAILLE. *Voyez* Cousturhau.

JAILLOT (Alexis-Hubert), géographe ordinaire du roi de France, né en Franche-Comté en 1640, s'adonna d'abord à la sculpture; mais, ayant épousé la fille d'un enlumineur de cartes, il prit du goût pour la géographie. Les Sansons lui cédèrent la plus grande partie de leurs dessins, qu'il fit graver avec autant de netteté que d'exactitude. Il ne cessa d'augmenter son recueil jusqu'à sa mort, arrivée en 1712. Les *Cartes* qui concernent la France entrent dans un grand détail, et sont la plupart exactes. Celle de la Lorraine est la meilleure qui ait été faite jusqu'ici de ce pays. En 1668 et 1669 il publia les Cartes des 4 parties du monde, d'après les dessins de Sanson. Ses descendans ont marché sur ses traces. — Jean-Baptiste Renou de Chauvigné de Paris, plus connu sous le nom de Jaillot, parce qu'il épousa une des petites-filles de Jaillot, devint géographe ordinaire du roi de France, et mourut le 5 avril 1780, après avoir publié : *Recherches critiques, historiques et topographiques sur la ville de Paris, avec le plan de chaque quartier*, 1772, 5 vol. in-8, avec des plans : ouvrage savant, plein de recherches, et par là peu agréable à des esprits superficiels. C'est à lui qu'on doit le *livre des postes* dont la propriété lui fut enlevée plus tard par l'administration.

JAIR, juge des Hébreux, l'an 1209 avant J.-C. Sous lui ce peuple fut réduit en servitude par les Philistins et les Ammonites, en punition de son idolâtrie. Jaïr jugea les Juifs pendant 22 années, en comprenant celles de leur esclavage, qui dura 18 ans.

JAKAYA III, fils de Méhémet III et de Laparé. Cette dernière, qui était née en Grèce de parens chrétiens, avait reçu au baptême le nom d'Hélène, et était douée d'une rare beauté : ayant été faite esclave, et conduite au sérail de Méhémet, ce sultan en devint amoureux, et l'obligea à changer de religion. Jakaya fut le fruit de cette union, et naquit en 1584. Laparé n'avait pas oublié sa première croyance ; elle la fit embrasser à son fils, et sut lui inspirer en même temps le mépris des grandeurs. Ils parvinrent à s'échapper tous les deux. Jakaya se rendit à Vienne, auprès de l'empereur Léopold Ier, qui le reçut d'une manière digne de son rang, et lui assigna une riche pen-

sion. De là il alla à Florence, d'où il passa à Naples, recevant partout un accueil honorable. Enfin il vint en France, et se retira à la Chartreuse de Dijon, où il mourut vers l'an 1644. Sa mère s'était retirée à Salonique, où elle rentra dans le sein de l'Eglise, et se fit remarquer parmi les chrétiens par ses vertus et sa piété.

* JAMBELLI (Frédéric), Mantouan, un des plus habiles ingénieurs et un des plus savans destructeurs des hommes, que son siècle ait produits, fut envoyé au secours d'Anvers par la reine Elisabeth, lorsque le prince de Parme mit le siége devant cette ville en 1585. Il inventa plusieurs machines pour détruire les travaux des assiégeans ; mais la persévérance des Espagnols et les expédiens par lesquels ils prévenaient ou réparaient les dégâts de ses machines, les rendirent inutiles aux assiégés qui furent obligés de se rendre.

JAMBLIQUE, nom de deux philosophes platoniciens. Le premier, disciple d'Anatolius et de Porphyre, était de Chalcide ; le deuxième d'Apamée en Syrie. Julien l'Apostat écrivit à celui-ci plusieurs lettres. Ce prince était admirateur de l'un et de l'autre ; mais il poussa cette admiration trop loin, car il égale le premier à Platon, le philosophe le plus éloquent de l'antiquité. Il est assez étrange que ceux qui ont travaillé sur Jamblique, confondent ensemble les deux philosophes de ce nom. Quoiqu'ils aient vécu à peu près dans le même pays, qu'ils soient tous deux Syriens, et qu'ils aient eu tous deux un Sopatre pour disciple ou pour ami, il était néanmoins aisé de les distinguer par le temps : l'un était mort sous Constantin, et l'autre sous Valens. Nous avons une *Histoire de la vie et de la secte de Pythagore*, portant pour nom d'auteur celui de *Jamblique*, Amsterdam, 1707, in-4 ; et Leipsick, 1815, 2 vol. in-8 : mais on ne sait lequel des deux en est l'auteur. On est dans le même embarras par rapport à l'écrit contre la *Lettre de Porphyre sur les mystères des Egyptiens*, Oxford, 1678, in-fol. Il avait déjà été publié avec d'autres *Traités philosophiques*, Venise, 1497, in-fol. Cet ouvrage est un traité de théologie, dans lequel le platonisme est ajusté sur le christianisme, la philosophie ayant cherché dans tous les temps à se parer des lumières de la religion. G.-E. Hebeinstreit a publié en 1764 une dissertation contre cet ouvrage, elle a pour titre : *De Jamblici... doctrina, christianæ religioni, quam imitari studet, noxia*. Les *Remarques sur l'arithmétique* et le *Traité du Destin* de Nicomaque, publiés en latin à Arnheim, 1668, in-8, passent pour être du Chalcidien, ainsi que *Adhortatio ad philosophiam* en grec et en latin. La meilleure édition est celle publiée à Leipsick, 1813, in-8. — Il y a un autre Jamblique, romancier, né aussi en Syrie, et qui vivait sous Marc-Aurèle vers la fin du 2e siècle. Il a laissé un livre intitulé *Babyloniques* ou *Amours de Rhodanès et de Sinonis* : c'est le plus ancien roman grec qui soit parvenu jusqu'à nous.

JAMBRI, dont la famille faisait sa demeure à Medaba, assassina Jean, frère de Judas Machabée et de Jonathas. Mais Jonathas en tira vengeance sur ses enfans, dans le temps qu'ils menaient en grande pompe la fille d'un des plus qualifiés des Arabes, qui devait épouser l'un d'eux. Il se cacha avec plusieurs soldats, et extermina cette race d'assassins.

JAMES (Thomas), en latin *Jamesius*, docteur d'Oxford et premier bibliothécaire de la bibliothèque *Bodléienne*, né à Newport en 1571, mort en 1629, avec une grande réputation de savoir, était un homme atrabilaire et mélancolique. Il est principalement connu par le *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque d'Oxford*, et par un *Traité de l'office de juge chez les Hébreux et chez les autres peuples*, in-4. Il a écrit aussi contre l'Eglise romaine et contre les jésuites. Il a voulu prouver dans un écrit particulier, 1626, in-4, qu'il y avait beaucoup de falsification dans le texte des saints Pères ; mais ces preuves ont fait peu d'impression sur les gens sensés. C'est dans les mêmes vues qu'il composa en 1600, in-4, 1678, in-8, le *Bellum papale*, mais avec

aussi peu de succès. Cette espèce de satire, qui fut imprimée à Londres, fut faite pour relever les différences qu'il y a entre l'édition de la *Vulgate* donnée par Sixte V, et celle donnée par Clément VIII. (*Voyez* BIANCHINI Joseph, BUKENTOP, AMAMA, CASTRO Léon de). Il s'était mis en tête que les catholiques avaient corrompu l'Ecriture, les Conciles et les Pères pour les ajuster à leurs sentimens; il écrivit presque toute sa vie pour montrer ces prétendues corruptions, voulut même engager le parlement d'Angleterre à le seconder dans son entreprise, et ne fit que prouver au public son étrange prévention sur cet objet, et en même temps la conformité de la croyance catholique avec tous les livres et monumens de l'antiquité sacrée : car cette conformité devait lui paraître bien évidente, et bien incontestable, pour l'engager dans l'absurde système de la supposition d'une falsification générale de ces mêmes livres. Il a été réfuté par Joseph Bianchini. On croit que James est auteur d'une autre critique intitulée : *Fiscus papalis, seu Catalogus indulgentiarum et reliquiarum urbis Romæ*, Londres, 1617, in-4 ; plusieurs l'attribuent à Guillaume de Cambridge.

JAMES (Robert), médecin anglais, né à Kinverston en 1703, s'est fait autant connaître par sa poudre fébrifuge que par ses ouvrages, dont le principal est un *Dictionnaire de médecine*, 1743, 3 vol. in-fol., traduit en français, et imprimé à Paris, 1746, en 6 vol. in-fol. Il mourut le 23 mars 1776.

* JAMET (Pierre-Charles) naquit dans le diocèse de Séez le 15 février 1701. Il a publié sous le voile de l'anonyme plusieurs ouvrages, où l'on retrouve les principes de philosophie du jour : les plus remarquables sont : 1° *Essais métaphysiques*, 1732, in-12; 2° *Dissertation sur la création*, 1735; 3° *Lettres sur le goût et la doctrine de Bayle*, 1740, in-8 ; 4° *Lettre à Lancelot sur l'infini*, 1740, in-8; 5° *Daneche-Menkan, philosophe mogol*, 1740, in-12 ; 6° *Lettres sur les caractères distinctifs de la métaphysique et de la logique*, 1754, in-12 ; 7° *Lettres sur des mémoires manuscrits relatifs au commerce des Indes*, 1753, in-fol. Jamet a fourni des *Remarques* et des *Notes* au Dictionnaire de Trévoux, à celui de droit, à l'édition de Rabelais (1732, 6 vol. in-8), à celle de Montaigne (avec Gueulette) (1725, 3 vol. in-4). Il est mort vers 1772. On trouve la liste de ses ouvrages dans le *Dictionnaire de M. A. A. Barbier*.

JAMIN (dom Nicolas), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Dinan en Bretagne en 1730, passa une partie de sa vie à Paris, fut fait prieur de Saint-Germain-des-Prés, et mourut le 9 février 1782. Ceux qui sont attachés à la religion lui savent gré de ses productions, qui sont : 1° *Pensées théologiques, relatives aux erreurs du temps*, 1768, in-12. Le choix des matières, la précision et l'exactitude avec laquelle elles sont traitées, rendent cet ouvrage intéressant. L'auteur y ayant établi des maximes qui confondaient la *petite Eglise*, les partisans de cette secte eurent le crédit de faire supprimer l'ouvrage par arrêt du conseil en 1769. 2° *Le fruit de mes lectures* : c'est un recueil de beaux passages de différens auteurs; 3° *Traité de la lecture chrétienne*, etc. 4° *Placide à Scholastique, sur la manière de se conduire dans le monde*, 1775, in-12; 5° *Traité de la lecture chrétienne*, 1774, in-12 ; 6° *Placide à Maclovie*, ou *Traité des scrupules*. Voyez le *Journal hist. et littér.* 1774, in-12, 15 juillet 1774, p. 70. Tous ces ouvrages ont été traduits en allemand, et presque tous en italien.

* JAMME (Alexandre-Auguste), jurisconsulte, né à Mons en 1736, fit son droit à Toulouse, et reçut tous ses grades après une année de cours. Ce fut en vertu d'une délibération solennelle qu'il obtint cette distinction, pour avoir prononcé l'*Eloge funèbre du professeur Dezes* dont il avait été chargé. Peu de temps après Jamme reçut de la même université le titre de *chevalier-ès-lois*, pour l'*Eloge funèbre du professeur Combette d'Hautserre*. Ses débuts au barreau répondirent aux espérances que ses premiers essais avaient

fait concevoir de son talent : le *Recueil des causes célèbres* renferme plusieurs de ses plaidoyers. En 1788 il fut choisi par l'ordre des avocats de sa province pour solliciter du garde des sceaux le rappel du parlement de Toulouse qui était exilé, et à cet effet il rédigea un *Mémoire* qui le fit appeler à Paris en vertu d'une lettre de cachet. Lorsqu'il revint, ses confrères lui firent frapper une médaille portant cette inscription : *Orator patriæ.* Pendant la révolution, il fut poursuivi pour ses opinions monarchiques, et ce fut avec peine qu'il échappa à la proscription. Le gouvernement impérial lui confia la place de recteur de l'académie de Toulouse, qu'il conserva jusqu'à sa mort arrivée en 1818. Il était aussi bâtonnier de l'ordre des avocats. En 1770 il avait été nommé membre de l'académie des Jeux floraux : après la révolution il contribua à sa réorganisation, et en fut *modérateur* ou président, en 1806 ; il eut aussi beaucoup de part à la restauration de l'académie des Sciences et des inscriptions de Toulouse qu'il présida pendant près de 20 ans, et où il professa le droit français avec une haute distinction. Outre ses *plaidoyers* et ses *éloges funèbres*, Jamme a laissé plusieurs compositions poétiques et littéraires, insérées dans les recueils des académies dont il était membre : nous citerons seulement : 1° *le Télescope*, poème couronné par l'académie des Jeux floraux ; 2° *la Grandeur de l'homme*, ode ; 3° l'*Inoculation*, poème, etc. M. Tajan a fait l'*Eloge de Jamme*, qui se trouve dans le *Recueil de l'académie des Jeux floraux*, 1819, p. 27-39.

JAMYN (Amadis), poète français, contemporain et ami de Ronsard, né dans le 16e siècle à Chaource en Champagne, mort vers l'an 1545, voyagea dans la Grèce, étudia les anciens avec succès, et fut secrétaire et lecteur ordinaire du roi Charles IX. On trouve dans les ouvrages de ce poète de la facilité et du naturel. On le préfère même à Ronsard, quoique celui-ci ait une réputation bien plus étendue. Ses *OEuvres poétiques*, imprimées en 1575-1577 et 1582-1584, 2 vol. in-12, consistent en pièces morales. On a encore de lui une *Traduction* des 13 derniers livres de l'*Iliade* d'Homère ; celle des 11 premiers est de Hugues de Salel, 1580, in-8. Jamyn avait beaucoup voyagé dans sa jeunesse, et avait parcouru la Grèce, les îles de l'Archipel, l'Asie mineure, etc.

JANCIRE. *Voyez* IDATATYRSE.

JANET (François CLOUET, dit), peintre français, florissait sous les règnes de François II, Charles IX et Henri III. Son talent était la miniature. Il excellait aussi à peindre le portrait. Ronsard en a fait l'éloge dans ses poésies.

JANIÇON (François-Michel, né à Paris en 1674, d'un avocat au conseil, passa en Hollande, s'y maria, et travailla longtemps aux gazettes d'Amsterdam, de Rotterdam et d'Utrecht. Mais son imprimerie ayant été supprimée à cause d'un écrit imprimé chez lui, il se retira à La Haie, où il eut le titre d'agent du landgrave de Hesse. Il y mourut en 1730, à 56 ans, d'une attaque d'apoplexie. On a de lui outre ses nombreuses gazettes : 1° la *Bibliothèque des dames*, traduite de l'anglais, de Richard Steele, un des auteurs du *Spectateur*, en 2 vol. in-12, 1717 et 1719 ; la *Traduction* d'une mauvaise satire contre les moines et les prêtres, publiée sous le titre burlesque de *Passe-Partout de l'Eglise romaine*, Londres, 1724, 4 vol. in-12. L'ouvrage original est écrit en anglais par Ant. Gavin, prêtre espagnol, qui s'était fait ministre anglican. 5° *Etat présent de la république des Provinces-Unies et des Pays-Bas qui en dépendent*, etc. 1729 et 1730, 2 vol. in-12 ; ouvrage qui n'est pas exempt de défauts.

* JANNET (Jean-Philippe), abbé, né à Paris le 30 août 1742, mort le 16 octobre 1817. On a de lui : 1° des *Hymnes nouvelles pour la fête de saint Léonard et du B. Fournier*, 1781, in-8 ; 2° plusieurs autres *hymnes* insérées dans le Bréviaire de Vienne en Dauphiné ; 3° *Hymni sacri*, 1785, in-12 ; 4° *le Jardin des racines grecques* ; 5° une nouvelle *édition* du *Cornelii Schrevelii lexicon*, Paris, 1806, in-8, et des *Synonymes latins* de Gardin-Duménil.

JANSENIUS (Corneille, qu'il ne faut

pas confondre avec le suivant), né à Hulst en Flandre, l'an 1510, mourut évêque de Gand en 1576, à 66 ans. Il eut cet évêché en 1568, à son retour du concile de Trente, où il avait fait éclater son savoir et sa modestie. Il avait été auparavant curé de Saint-Martin de Courtray, et ensuite professeur de théologie à Louvain, et doyen de Saint-Jacques de la même ville. Nous avons de lui une excellente *Concorde des évangélistes*, in-fol., plusieurs fois réimprimée; 2° *Commentaire* sur les Psaumes, les Proverbes, le Livre de la Sagesse, l'Ecclésiastique, et sur les Evangiles. Tous ces ouvrages sont écrits en latin avec beaucoup de solidité et d'érudition, et sont généralement très estimés. Le nom des deux *Jansénius* était *Jansen* dont ils firent *Jansénius* en le latinisant, suivant la coutume de leur siècle. Jansénius fut le 1er évêque de Gand.

JANSÉNIUS (Corneille Jansen, plus connu sous le nom de), évêque d'Ypres, né en 1585, dans le village d'Accoy, près de Léerdam en Hollande, de parens catholiques, se rendit à Paris en 1604, après avoir étudié à Utrecht et à Louvain. La même façon de penser sur certaines matières théologiques unit étroitement Jansénius et l'abbé de Cyran qui le plaça, comme précepteur, chez un conseiller. Saint-Cyran appela Jansénius quelque temps après à Baïonne, où ils étudièrent ensemble pendant plusieurs années, cherchant dans saint Augustin ce qui n'y était point, mais croyant ou voulant l'y trouver. (*Voyez* Verger de Haurane.) Le jeune théologien, revenu à Louvain en 1617, après 12 ans de séjour en France, prit le bonnet de docteur en 1519, obtint la direction du collége de Sainte-Pulchérie, et enfin une chaire d'Ecriture sainte en 1730. C'est dans ce temps qu'il se signala contre Gisbert Voet. (*Voyez* ce nom.) L'université de Louvain le députa deux fois auprès du roi d'Espagne pour faire révoquer la permission accordée aux jésuites de professer les humanités et la philosophie dans cette ville, et il obtint cette révocation. Pour mériter les grâces de son souverain, il publia un livre contre la France, intitulé : *Mars Gallicus*, 1633, in-12; traduit en français par Ch. Hersant, 1638, in-8. Cet ouvrage, écrit avec chaleur, fut composé à l'occasion de l'alliance que les Français avaient faite avec les puissances protestantes. L'auteur y fait un portrait peu avantageux de la France, de ses alliances, de ses traités, et des motifs de ses guerres. Peu après la publication de ce livre, il fut nommé à l'évêché d'Ypres par Philippe IV; il fut sacré en 1636, et il gouverna cette Eglise jusqu'en 1638, qu'il mourut frappé de la peste. Ce prélat laissa des *Commentaires* sur les *Evangiles*, in-4; sur le *Pentateuque*, in-4; sur les *Proverbes*, *l'Ecclésiaste*, Louvain, 1644, in-fol. pleins d'érudition, et écrits avec netteté; 2° *Lettres* à l'abbé de Saint-Cyran, trouvées parmi les papiers de cet abbé, et publiées sous ce titre : *Naissance du jansénisme découverte*, ou *Lettres de Jansénius à l'abbé de Saint-Cyran, depuis l'an* 1617 *jusqu'en* 1635, Louvain, 1654, in-8; 3° l'ouvrage si célèbre et trop célèbre, qui porte pour titre : *Cornelii Jansenii, episcopi*, Augustinus, *in quo hæreses Pelagii contra naturæ sanitatem, ægritudinem, medicinam, recensentur*, Louvain, 1540, et Rouen, 1652, in-fol. Cette dernière édition est augmentée d'un *Ecrit* où Jansénius fait le parallèle des sentimens et des maximes de quelques théologiens jésuites, et des principes des semi-pélagiens de Marseille, sans assez distinguer ce qu'il y a dans les écrits de ces Marseillais, d'opposé à la saine doctrine d'avec ce qui peut se concilier avec elle. Il doit y avoir à la fin le traité *De statu parvulorum sine baptismo decedentium*. L'auteur dit avoir travaillé vingt ans à ce livre, et avoir lu, pour le composer, dix fois tout saint Augustin, et trente fois ses traités contre les pélagiens. Mais bien des écrivains prétendent que cet étalage de travail et de lecture n'est qu'une petite industrie pour détourner l'attention des plagiats faits à Calvin. « Car c'est dans cet hérésiarque, disent-ils, que Jansénius a pris » ses opinionss : mais comme d'un côté,

» il ne voulait pas avouer une telle source, » et que de l'autre Calvin prétendait avoir » pris toutes les idées sur la grâce dans » saint Augustin, Jansénius a cru qu'il » était tout simple de faire à ce saint » docteur honneur de son système. Il est » certain que la fameuse distinction de » l'*adjutorium quo* et de l'*adjutorium* » *sine quo non*, répétée soixante-dix fois » par Jansénius, et dont il fait la base » de ses preuves, se trouve tout du » long et avec la même emphase dans » Calvin, ainsi qu'une multitude de cho- » ses que Jansénius nous donne comme » originales et découvertes par lui dans » saint Augustin. » Ce prélat, soit qu'il espérât qu'un examen solennel donnerait une nouvelle considération à son livre, soit que, par sa soumission au saint-Siége, il voulût réparer ce que la conscience lui reprochait à cet égard, écrivit peu de jours avant sa mort au pape Urbain VIII, qu'il soumettait sincèrement à sa décision et à son autorité l'*Augustinus*, qu'il venait d'achever, et que si le saint Père jugeait qu'il fallût y faire quelques changemens, il y acquiesçait avec une parfaite obéissance. Cette *Lettre* fut supprimée par ses exécuteurs testamentaires, Calénus et Fromond. (*Voyez* ces noms.) Selon toutes les apparences, on n'en aurait jamais eu aucune connaissance, si, après la réduction d'Ypres, elle n'était tombée entre les mains du grand Condé, qui la rendit publique. Jansénius, quelques heures avant de mourir, et dans son dernier testament, soumit encore et sa personne et son livre au jugement et aux décisions de l'église romaine. Voici les propres termes qu'il dicta une demie-heure avant d'expirer : *Sentio aliquid difficulter mutari posse; si tamen romana sedes aliquid mutari velit, sum obediens filius, et illius Ecclesiæ in qua semper vixi, usque ad hunc lectum mortis obediens sum. Ita postrema mea voluntas est. Actum sexta maii* 1628. On voit clairement par ces paroles que Jansénius ne contestait pas, comme ses disciples, l'infaillibilité dans les faits dogmatiques, ni même l'infaillibilité du souverain pontife. Ainsi, cet évêque devint chef de parti sans l'avoir voulu, au moins dans ses derniers momens. Si ses liaisons avec Saint-Cyran et quelques autres anecdotes ont fait croire le contraire, ses dernières paroles doivent être regardées comme une rétractation de ce qui avait précédé, et ses disciples prouvent bien par leur conduite qu'ils ne sont pas en tout de l'avis de leur maître. Tout son système se réduisit, suivant un auteur, à ce point capital : « Que depuis la chute » d'Adam, le plaisir est l'unique ressort » qui remue le cœur de l'homme; que » ce plaisir est inévitable quand il vient, » et invincible quand il est venu. Si ce » plaisir est céleste, il porte à la vertu; » s'il est terrestre, il détermine au vice; » et la volonté se trouve nécessairement » entraînée par celui des deux qui est » actuellement le plus fort. Ces deux » délectations, dit l'auteur, sont comme » les deux bassins d'une balance : l'un » ne peut monter sans que l'autre ne dé- » scende. Ainsi, l'homme fait invinciblement, quoique volontairement, le bien » ou le mal, selon qu'il est dominé par » la grâce ou la cupidité. De là il s'en- » suit *qu'il y a certain commandement* » *impossible, non seulement aux in-* » *fidèles, aux aveugles, aux endurcis,* » *mais aux fidèles et aux justes, mal-* » *gré leur volonté et leurs efforts, selon* » *les forces qu'ils ont, et que la grâce,* » *qui peut rendre ces commandemens* » *possibles, leur manque.* » Cette analyse n'a pas paru exacte à quelques partisans de Jansénius. L'abbé Racine en a donné une autre dans son *Histoire ecclésiastique*; mais les hommes les plus fameux de ce parti ont reconnu que la doctrine de ces deux délectations était évidemment celle de l'évêque d'Ypres : Arnauld n'avait aucun doute là-dessus, quoique par une résistance qui peut étonner dans un disciple, il rejetât cette base de la nouvelle doctrine. Après avoir disserté sur cette matière d'après les principes de saint Augustin, tels qu'il les concevait, « on ne voit point dans » tout cela, ajoute-il, de *qualitas fluens,* » ni d'*actus indeliberatus*, dans lequel » M. d'Ypres a fait consister sa délecta-

» tion victorieuse. En quoi certainement » il s'est trompé : mais il est de la prudence de ne le point mettre en jeu, » et de ne se point faire un mérite de ce » qu'on l'abandonne en cela. C'est ce que » j'ai empêché fort à propos que ne fît » M. du Til (Hennebel). » Lett. de M. Arnauld, tom. 7, p. 146. Un auteur moderne a cru que le système de Jansénius n'était qu'un plagiat fait au prédestinatianisme des Turcs. « Il serait possible » de prouver, dit l'auteur des *Vœux » d'un solitaire* (M. Bernardin de Saint-» Pierre), que la plupart des opinions » qui en différens temps ont bouleversé » l'Europe, sont venues des pays loin-» tains. Le jansénisme, par exemple, » paraît nous avoir été apporté de l'Orient » par les croisades avec la peste et la lè-» pre : du moins on trouve les maximes » du jansénisme dans des théologiens » mahométans cités par Chardin. La peste » et la lèpre ne subsistent plus chez » nous ; mais le jansénisme dure encore, » et fait même, dit-on, des progrès en » Espagne. » Dès que le livre de Jansénius parut, la guerre fut allumée dans l'université de Louvain. L'on vit paraître de petites brochures et de gros livres pour et contre cette doctrine. Urbain VIII crut mettre la paix en défendant, l'an 1642, l'ouvrage, comme renouvelant les propositions condamnées par ses prédécesseurs (*voyez* BAÏUS) ; mais la guerre terminée ou du moins assoupie en Flandre, passa en France, et y fut beaucoup plus vive. La Sorbonne censura cinq propositions extraites de l'*Augustinus*. Innocent X les condamna peu après en 1653. Les jansénistes crurent éluder la bulle en distinguant entre le sens hérétique et le sens orthodoxe. Ils prétendirent que ces cinq propositions n'étaient point dans l'ouvrage de l'évêque flamand, ou que si elles y étaient, on leur donnait un mauvais sens. Le pape Alexandre VII foudroya ces distinctions par une bulle du 16 octobre 1656. Il y déclare que *les cinq propositions sont tirées du livre de Jansénius, et qu'elles ont été condamnées dans le sens de cet auteur*. Ce pape agissait de concert avec le plus grand nombre des évêques de France. Les jansénistes, accablés du poids de l'autorité par l'adhésion du corps épiscopal, dirent que ces bulles ne renfermaient qu'un simple réglement de discipline, qui n'exigeait qu'un silence respectueux (qu'ils n'ont cependant point gardé) : ils eurent recours à la distinction du *droit* et du *fait* ; mais cette distinction fut formellement proscrite par la bulle de Clément XI *Vineam Domini Sabaoth*, donnée en 1705 ; bulle qui a reçu l'autorité d'un jugement infaillible par l'adhésion de l'Eglise universelle, et particulièrement de l'église gallicane. Les évêques de cette église, non contens d'un formulaire qu'ils avaient déjà fait, en dressèrent un second. En voici les termes : *Je condamne, de cœur et de bouche, la doctrine des cinq propositions contenues dans le livre de Cornélius Jansénius ; laquelle doctrine n'est point de saint Augustin, que Jansénius a mal expliqué*. Cette formule fit une foule de rebelles, et encore plus d'hypocrites, ou plutôt elle servit à faire connaître les uns et les autres. On en exigea la signature de tous ceux qui prétendaient aux ordres et aux bénéfices. (*Voyez*, pour la partie historique du jansénisme, l'*Histoire des cinq propositions* par Dumas ; ouvrage où l'exactitude des faits se trouve réunie à un ton de sagesse et de modération assez rare dans ces disputes.) Mais ces sages précautions ne purent ni ramener les obstinés, ni corriger l'indocilité de ces nouveaux sectaires ; fruit amer d'un fanatisme dont il est d'autant plus difficile de deviner la vraie cause, que, dans la doctrine de Jansénius, rien ne paraît propre à faire des prosélytes. Un historien philosophe, très opposé aux jésuites, et qu'on ne peut soupçonner de partialité ni ne prévention, après avoir exposé les attraits que pouvait avoir pour les peuples la doctrine de divers hérésiarques, ajoute : « Rien de tout cela » ne se trouve dans les opinions qui par-» tagent aujourd'hui la France, il ne » s'agit que de vérités abstraites, de » subtilités qui passent de bien loin la » portée du vulgaire, et que la plupart

» de ceux même qui en disputent n'entendent pas. Loin d'adoucir le joug, » on l'aggrave; on fait du tribunal de la » pénitence un tribunal de terreur et de » vengeance; on paraît ne reconnaître » pour vraies pénitences que ces pénitences fabuleuses, du moins outrées et » excessives (*c'est un philosophe qui » parle*), dont on a fait la peinture dans » la *Vie des Pères du désert;* on ne parle » que de rigueur, que d'austérité, que » de renoncement, au même temps qu'on » prouve que toutes ces bonnes œuvres » sont des dons de Dieu aussi gratuits, » aussi indépendans des dispositions de » l'homme que la pluie l'est par rapport » à la terre; on ne parle que de charité, » que d'amour de Dieu, au même temps » qu'on le représente comme un maître » dur et impérieux, qui veut moissonner » où il n'a pas semé, qui punit parce » qu'on n'a pas reçu ce qu'il n'a pas jugé » à propos de donner, ce qu'il a refusé, » ce qu'il a même ôté; et on veut persuader que le plus grand effort et la perfection de l'amour est d'aimer celui » sur l'amour duquel on ne peut compter; » on veut que l'homme se reproche avec » amertume de cœur de n'être pas vertueux, lors même qu'on s'efforce de » lui prouver que la vertu n'est pas plus » en son pouvoir que la beauté et la laideur de son visage, que la grandeur » ou la petitesse de sa taille; en un mot, » on veut qu'il se croie coupable, parce » que Dieu ne l'a pas tiré de la masse de » perdition où on prétend que tout le » genre humain a été enveloppé par la » faute de celui dont il tire son origine... » Il est visible que ces opinions n'ont » rien par elles-mêmes qui flatte et qui » attire : pourquoi donc les suit-on ? » pourquoi tant d'oppositions contre » l'autorité qui les condamne et les proscrit? pourquoi cette prédilection pour » ceux qui s'y attachent ?.... Est-il possible que des corps éclairés n'aient pas » fait les réflexions que je viens de proposer? qu'ils se soient laissé séduire » comme des femmes? qu'ils aient véritablement adopté ces sentimens? Quel » est donc leur dessein? Je crois l'entrevoir; mais je me donnerai bien de garde » de m'expliquer à cet égard, c'est aux » puissances qui y sont particulièrement » intéressées à le prévoir et à l'empêcher si elles peuvent. » *Vie du duc d'Orléans*, par M. L. M. D. M., tom. 2, pag. 281. « C'est, dit le dauphin, duc » de Bourgogne, dans un Mémoire écrit » de sa main, et publié par ordre de » Louis XIV, c'est une cabale très unie » et des plus dangereuses qu'il y ait jamais eu. » *Vie du dauphin*, tom. 2, p. 228. Le célèbre Talon, cet avocat-général qu'on peut considérer comme le philosophe du barreau, dans un discours adressé aux chambres assemblées le 23 janvier 1687, disait que le jansénisme était « une faction dangereuse, qui n'avait rien oublié pendant trente ans » pour diminuer l'autorité de toutes les » puissances ecclésiastiques et séculières » qui ne lui étaient pas favorables. »

Nous finirons cet article par la réflexion d'un auteur moderne (l'abbé Bérault-Bercastel, *Hist. de l'Eglise*, tom. 20), aussi judicieusement présentée que pleine de vérité. « Le jour marqué pour la » pleine effusion des miséricordes du » Seigneur sur son Eglise n'était pas arrivé. La foi du vrai fidèle devait même » être mise à des épreuves toutes nouvelles. Le huguenotisme n'était pas » abbatu, que de sa souche si malheureusement féconde, il sortit un rejeton » nouveau; faible et rampant d'abord » dans la poussière des écoles et des cloîtres, évitant le grand jour, et rougissant » lui-même de son origine. Mais en vain » s'efforça-t-il d'étendre les ombres du » mystère jusque sur son nom : au premier » trait de son tableau, il n'est personne » qui ne le reconnaisse; rejeton du calvinisme, calvinisme mitigé, ou plutôt » mutilé, ou simplement dégagé de l'impiété sacramentaire : du reste, il est » à peine un point de doctrine en quoi » son patriarche diffère de celui des calvinistes, si ce n'est que l'oracle de » Genève ôte au concile même l'autorité » que la nouvelle branche de la réforme » refuse aux pasteurs qui le composent. » Chacun peut nommer à présent la secte

» qui, se donnant pour un fantôme, » prend son nom pour une injure. » *Voyez* Alexandre VII, Clément XI, Filleau, Montgeron, Paris, Marandé, Richer, Edmond Verger de Haurane. (Il existe une *vie de Jansénius* par Leydecker, Utrecht, 1695, in-8, en latin; on en trouve une autre en tête de l'*Augustinus*.)

JANSON ou Jansonius (Jacques), né à Amsterdam en 1547, docteur de Louvain, professeur en théologie et doyen de l'église collégiale de Saint-Pierre, mourut le 20 juillet 1625. On a de lui : 1° des *Commentaires* sur les Psaumes, in-4; sur le Cantique des Cantiques, in 8; sur Job, in-fol.; sur l'Evangile de saint Jean, in-8; et sur le canon de la messe; 2° *Institutio catholici Ecclesiasticæ*; 3° *Enarratio passionis*; 4° quelques *Oraisons funèbres*. On y chercherait en vain la vraie éloquence. Les commentaires sur l'Ecriture et ce qu'il a donné sur la liturgie, prouvent qu'il était bien loin d'avoir les connaissances nécessaires pour réussir dans ces genres de travail. Plusieurs écrivains, entre autres M. Danès, disent qu'il avait épousé le sentiment de Baïus. Si Janson suivit quelque temps ce système, il le combattit ensuite par diverses thèses qu'il a soutenues publiquement.

* JANSON (Charles-Henri), prêtre, né à Besançon le 25 novembre 1734. Il administra, avec beaucoup de zèle pendant 23 ans, la cure de Chambenay-lès-Pins; mais la faiblesse de sa santé l'obligea de résigner ce modeste bénéfice : il se retira à Paris, où on lui confia la direction des Carmélites de Saint-Honoré. Pendant la révolution, il se réfugia en Suisse, dans le canton de Soleure, où il remplit pendant 5 ans les fonctions de son ministère. De retour en France, il se chargea quelque temps de desservir une paroisse demeurée sans pasteur. Son grand âge et ses infirmités l'obligèrent encore d'abandonner son troupeau pour se retirer à Besançon, où il mourut le 24 juin 1817. On lui doit : 1° l'*Eucharistie selon le dogme et la morale*, Besançon, 1769, 2 vol. in-12. 2° *Instructions familières sur les vérités dogmatiques et morales de la religion*, 1781, 5 vol. in-12, abrégées en 3 vol. in-12, Paris, 1788. 3° *La vérité de la religion démontrée par le miracle de la résurrection de Jésus-Christ*, abrégé de l'anglais de Ditton, in-12. 4° *Discours sur l'Eucharistie pour l'octave de la Fête-Dieu*, 2 vol. in-12. 5° *Le panégyrique de sainte Thérèse*, in-8. 4° *Explication succincte des devoirs propres à chaque état de la société naturelle et civile*, Paris, 1787, in-12. L'abbé Janson avait composé un grand nombre d'autres ouvrages qui sont restés manuscrits.

JANSON. *Voyez* Blæuwt et Forbin.

JANSSENS (Herman), récollet, né à Anvers en 1685, passa par toutes les charges de son ordre, et mourut pieusement à Anvers le 5 avril 1762. On lui doit : 1° *Prodromus sacer*, Anvers, 1731, in-4. Il y donne des règles pour traduire l'Ecriture sainte, et montrer les défauts des traductions flamandes. 2° *Explanatio rubricarum missalis romani*, etc., Anvers, 1757, 2 vol. in-8. Cet ouvrage est plus estimé que le précédent.

JANSSON. *Voyez* Almeloveen.

JANTET. *Voyez* Jeantet.

JANUA ou Januensis (Jean de), ainsi nommé de Gènes, sa patrie. *Voyez* Balbi.

JANUS PANNONIUS. *Voyez* Pannonius.

JANVIER (Saint), évêque de Bénévent, était, selon la plus commune opinion, de Naples. Il souffrit le martyre, et eut la tête tranchée vers l'an 305, à un mille de Pouzzoles, durant la persécution de Dioclétien. La translation de ses reliques se fit à Naples vers l'an 400; elles furent transférées ensuite à Bénévent vers l'an 825, enfin déposées dans la cathédrale de Naples le 13 janvier 1497. Il y a une chapelle dite le *Trésor*, dans laquelle on garde le chef de ce saint, avec son sang renfermé dans deux fioles de verre fort anciennes. Le sang est congelé et de couleur noirâtre. Lorsqu'on approche les fioles près de la tête, le sang se liquéfie, et cette liquéfaction est suivie d'une ébullition. Quand on a retiré le sang, et qu'il n'est plus en présence du chef, il rede-

vient solide. On fait cette cérémonie avec beaucoup de pompe le jour de la fête de saint Janvier, le 19 septembre, et le premier dimanche de mai, jour où l'on célèbre la translation de ce saint de Pouzzoles à Naples. Le pape Paul II parle de la liquéfaction et de l'ébullition du sang de saint Janvier, sous le règne d'Alfonse I[er] d'Aragon en 1450. Ange Caton, qui florissait en 1474, et d'autres auteurs de ce siècle, en font mention. Les protestans n'ont jamais nié ce phénomène, plusieurs voyageurs de leur communion l'attestent comme témoins oculaires; leurs efforts pour l'expliquer naturellement ont été jusqu'ici parfaitement vains, comme on le prouve dans une Dissertation insérée dans le *Journal historique et littéraire* du 15 novembre 1779. *Voyez* aussi le journal du 15 juillet 1788, page 421. — 15 mai, 1789, pag. 97. On peut consulter encore Baronius, *Annal. ad an.* 305, et *Annot. ad Martyr. Rom.*, *ad* 19 *sept.*; Pic de la Mirandole, lib. *De fide*; Benoît XIV, *De canonis*, lib. 4; Melchior Canus, *Defens. miracul. adv. Danhawerum*; et les *Acta Sanctorum*, tom. 1 martii.

JANVIER (Don René-Ambroise), bénédictin, né à Sainte-Suzanne dans le Maine, en 1614, se rendit habile dans la langue hébraïque. Après avoir professé pendant plusieurs années dans son ordre avec réputation, il mourut à Paris, dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, le 22 avril 1682, à 68 ans. On a de lui: 1° une *Edition* des œuvres de Pierre de Celles, Paris, 1671, in-4. La préface de cette édition est du Père Mabillon. 2° Une *Traduction latine* du Commentaire hébreu de David Kimchi sur les Psaumes, 1669, in-4. 3° Une *élégie en vers hébreux sur la mort de Jérôme Bignon*, 1656, réimprimée à la suite des *Formules de Marculphe*, 1666.

JAPHET, fils aîné de Noé, né l'an 2448 du monde, eut sept fils, Gomer, Magog, Madai, Javan, Tubal, Mosoch et Tiras, dont la postérité peupla, suivant quelques savans, une partie de l'Asie et toute l'Europe. C'est de ce fils de Noé que les poètes ont fait leur Japet, fils du Ciel et de la Terre, et roi des Thessaliens, qui, de la nymphe Asie eut Hesper, Atlas, Epiméthée et Prométhée. C'est du moins le sentiment de plusieurs mythologistes, qui n'a rien d'étonnant pour ceux qui savent que l'Ecriture sainte et les traditions primitives sont les sources où les païens ont continuellement puisé.

JARCHAS, le plus savant des philosophes indiens appelés *Brachmanes*, et grand astronome, selon saint Jérôme, fut trouvé enseignant dans une chaire d'or, par Apollonius de Tyane, lorsque celui-ci alla aux Indes.

JARCHI (Salomon), célèbre rabbin, connu aussi sous les noms de *Raschi*, de *Jarki*, d'*Isaaki*, vit le jour à Troyes en Champagne, l'an 1040; il était fils de Rabbi Isaac, riche marchand, très versé dans les lettres et dans la science sacrée. Il voyagea en Europe, en Asie, en Afrique, et devint très habile dans la médecine et dans l'astronomie, dans la *Mischne* et dans la *Gemare*. Il mourut à Troyes en 1105, à 65 ans. On a de lui des *Commentaires* sur le Pentateuque, en hébreu, Reggio, 1475; Bologne, 1482; Soncino, 1487; Lisbonne et Naples, 1491; Constantinople, 1505; Prague, 1518 et 1531, Thessalonique, 1520, in-fol.: etc. *Voyez* les *Annales hebr. typograph.* de l'abbé de Rossi. Ce commentaire a été traduit en latin et annoté par J.-Fred. Breithaupt, 3 vol. in-4, Gotha, 1713 et 1714; *Comment. in Canticum*, *Ecclesiasten*, *Ruth*, *Esther*, *Daniel*, *Esdram*, *Nehemiam*, Naples, 1487, réimprimé plusieurs fois; *Commentarius in Talmud* avec le texte, Venise, 1520, in-fol. La Rabbin Samuel Meir a continué ce commentaire, dont les 2 premiers traités seulement sont de Jarchi. Sa nation les reçut avec applaudissement, et les estime encore beaucoup; mais l'on sent assez que cette estime prouve très peu de chose. *Voyez* JUDA-KAKKADOSCH. On trouve plus de détails sur ce personnage dans les *OEuvres inédites* de Grosley.

JARD (François), prêtre doctrinaire, né à Bollène, près d'Avignon, en 1675, mort en 1768, a donné avec le Père Débonnaire, *La Religion chrétienne mé-*

ditée dans le véritable esprit de ses maximes, 6 vol. in-12, qui a eu du succès. Ses *Sermons*, publiés en 1768, 5 vol. in-12, ont moins réussi, parce que le stile en est froid, et que le fond n'a rien de neuf. C'était un appelant des plus vifs et des plus entêtés.

* JARD-PANVILLIERS (Charles Louis-Alexandre, comte), né en 1747 à Niort, exerçait la profession de médecin à l'époque de la révolution. Ses principes s'accordaient avec ceux des modernes réformateurs : ils le firent successivement nommer procureur-syndic du département des Deux-Sèvres (1790), membre de l'Assemblée législative (1791), député à la Convention (1792). Il fut du petit nombre de ceux qui ne votèrent pas la mort du roi ; il opina pour la détention et le bannissement en cas de guerre, et se prononça ensuite pour le sursis à l'exécution. Dans le comité des secours publics dont il faisait partie, il montra un zèle digne du plus grand éloge. Chargé de plusieurs missions dans les départemens de l'Ouest, il mérita par sa conduite prudente l'honneur d'être dénoncé par Marat comme *modéré*. Membre du conseil des Cinq-cents en 1795, il attaqua avec une vigueur de logique qui étonna les révolutionnaires, la loi du 3 brumaire qui interdisait aux parens d'émigrés l'exercice des fonctions publiques, et la loi non moins odieuse et impolitique des ôtages. A l'époque du 18 brumaire, il se montra un des partisans de Buonaparte ; la part qu'il avait prise à cette révolution le fit choisir par les consuls pour aller, en qualité de commissaire, dans les départemens, calmer les esprits que cette catastrophe inattendue mais nécessaire avait inquiétés. Après avoir rempli cette mission dans la Vendée et le Poitou, Jard entra au Tribunat dont il devint secrétaire le 22 avril, et président le 14 juillet. Chargé de présenter le rapport sur la proposition faite de conférer le pouvoir impérial au premier consul, il termina son discours par une sortie violente, injuste et déplacée contre la famille royale des Bourbons. Nommé membre de la Légion-d'honneur, il fut présenté en 1804 par le collége électoral des Deux-Sèvres comme candidat au Sénat ; mais il n'y fut point appelé. Il fit partie dès lors du Corps législatif. Il obtint l'une des places de président de la cour des comptes, et à plusieurs reprises il complimenta Buonaparte au nom de sa compagnie. Le 5 avril 1814, il donna son adhésion à la déchéance de Buonaparte, et manifesta le vœu du rétablissement du trône royal. Le 25 mars 1815, il signa l'adresse que la cour des comptes fit au héros des cent-jours *pour le féliciter de son heureux retour* : et, lorsque Louis XVIII fut rendu par la providence à son trône et à la patrie, on vit encore Jard-Panvilliers aux pieds du roi : le 3 mai 1816 il complimenta Louis XVIII sur l'anniversaire de son entrée à Paris. La même année le département des Deux-Sèvres le nomma membre de la chambre des députés, où il siégea au centre de gauche et vota avec la minorité libérale. Réélu en 1817, Jard est mort en 1822, laissant la réputation d'un homme versatile dans ses opinions politiques, et réglant sa conduite d'après les circonstances du moment : cependant il était ami de l'ordre.

JARDIN (Charles du). *Voyez* DUJARDIN et HORTA.

JARDINS (Marie-Catherine des) naquit à Alençon vers l'an 1640. Après avoir été trois fois mariée, elle vécut en femme galante jusqu'à sa mort, arrivée en 1683 Ses *OEuvres* en vers et en prose ont été recueillies 1702-1721, en 12 vol. in-12. On y trouve plusieurs romans : les *Désordres de l'amour*, le *Portrait des faiblesses humaines*, *Cléonice*, *Barmente*, les *Galanteries grenadines*, les *Amours des grands hommes*, *Lysandre*, les *Mémoires du sérail*, les *Nouvelles africaines* ; les *Exilés de la cour d'Auguste*, les *Annales galantes* : bagatelles écrites avec vivacité, mais la plupart d'une manière trop libre et parfaitement romanesque. Ses ouvrages poétiques sont encore inférieurs à sa prose. Sa versification est faible et languissante. Elle est appelée quelquefois *madame de Villedieu*, du nom de son premier mari.

JARED, fils de Malaléel, et père d'Hé-

noch, qu'il engendra dans sa 162e année. Il mourut âgé de 962 ans, 2582 ans avant J.-C.

* JARJAYES (François-Augustin Régnier de), lieutenant-général, né le 2 octobre 1745, était neveu du général Bourcet dont il fut d'abord l'élève, puis le coopérateur dans ses travaux topographiques. Il entra au service en 1769 en qualité d'aide de camp de son oncle, passa en 1779 dans l'état-major de l'armée avec le titre de capitaine, et reçut la croix de St.-Louis l'année suivante. En peu de temps il fit un rapide avancement, et parvint au grade d'adjudant à la direction générale du dépôt de la guerre. Son mariage avec l'une des premières femmes de chambre de Marie-Antoinette, contribua peut-être à cette prompte élévation; elle lui procura du moins l'avantage non moins grand d'être connu personnellement des membres de la famille royale. Il leur voua un attachement et une fidélité qui ne se démentirent jamais. Il était aux Tuileries le 10 août, et courut pour défendre les princes les plus grands dangers. Chargé de différentes missions de confiance, il s'en acquitta avec autant de discernement que de zèle. Ce fut à lui que la reine confia les lettres qu'elle avait reçues de sa famille ou d'autres personnes, et dont la conservation lui paraissait importante; mais il n'a pas dépendu de la fidélité du dépositaire de pouvoir les conserver. De concert avec Toulan et Lepitre, il ménagea à cette princesse les moyens de sortir de sa prison : tout était préparé. On avait espéré d'abord pouvoir faire évader ses enfans et sa belle-sœur; mais la surveillance de leurs gardiens n'avait rendu possible que l'évasion de la reine. A la pensée de cette douloureuse séparation, Marie-Antoinette ne put se décider à un sacrifice qui lui rendait la liberté; elle écrivit à Jarjayes le billet suivant : « Nous avons fait un beau rêve, » voilà tout; mais nous y avons beaucoup » gagné, en trouvant, dans cette occa- » sion, une nouvelle preuve de votre en- » tier dévouement pour moi. Ma confiance » en vous est sans bornes. Vous trouverez » toujours en moi du caractère et du » courage; mais l'intérêt de mon fils est » le seul qui me guide; quelque bonheur » que j'eusse éprouvé hors d'ici, je ne » peux consentir à me séparer de lui. Je » ne pourrais jouir de rien sans mes en- » fans, et cette idée ne me laisse pas » même un regret. » A la fin du mois de mars 1793, la même princesse dont l'amour maternel venait de refuser l'occasion de sauver ses jours, chargea le fidèle Jarjayes de faire parvenir à Monsieur et au comte d'Artois le cachet, l'anneau et le paquet renfermant des cheveux de la famille royale que, peu de temps avant sa mort, le roi lui avait envoyés par Cléry. Madame Elisabeth lui donna une autre commission pour le Piémont. Ce fut pour remplir les volontés de ces deux princesses qu'il quitta la France. Il alla d'abord à Turin où le roi le retint auprès de sa personne, et fit porter par un courrier extraordinaire à Monsieur et au comte d'Artois les tristes dépêches des illustres prisonniers. Le roi de Sardaigne récompensa les services du chevalier Jarjayes en lui donnant les ordres des SS. Lazare et Maurice. Lorsque les Français envahirent le Piémont, Jarjayes revint en France, et, comme toute sa fortune avait été détruite par la révolution, il eut recours à son travail pour faire subsister sa famille. Il avait des connaissances assez étendues : elles lui firent obtenir la place de vice président de l'administration des salines de l'Est, qu'il occupa jusqu'à sa mort. Lorsque les Bourbons rentrèrent en France, il fut élevé au grade de lieutenant-général. Ce fidèle serviteur de la cause royale mourut dans le mois de septembre de l'an 1822. On peut consulter pour de plus amples détails le tome 2 des *Mémoires de Mme Campan*, et les *Mémoires historiques sur Louis XVII*, par M. Eckard.

JARNAC (Guy Chabot de), est célèbre par l'avantage qu'il remporta en 1547, dans un duel, sur La Châteigneraye, et qui a donné lieu à ce proverbe : *C'est un coup de Jarnac*, pour signifier un coup imprévu et que l'on ne songeait pas à parer. On trouve le cartel de ces deux combattans dans les *Essais sur Paris*,

tome I. Le détail du combat est rapporté à l'article CHATEIGNERAYE (LA). (*Voyez* ce nom). Mais un trait honorable à Jarnac, qui n'y est pas, c'est que le roi Henri II, vaincu par la modestie de ce seigneur, lui dit en l'embrassant : *Vous avez combattu en César, et parlé en Aristote.* (Jarnac était gentilhomme de la chambre du roi et maire de Bordeaux. Ronsard a fait son éloge dans une de ses odes.)

JAROPOL, duc de Kiovie, ville de l'Ukraine, descendait de Jaroslas Ier, grand-duc de Russie. Boleslas III, roi de Pologne, craignant une invasion de la part des Russes, suivit le conseil d'un sénateur et fit enlever Jaropol dans une partie de chasse. Racheté par ses sujets moyennant une grosse rançon, celui-ci entraîna tous les seigneurs de Russie à conspirer contre Boleslas, vers l'an 1126. Sous prétexte d'amitié, ils envoyèrent une ambassade à ce roi, et l'attirèrent dans un pays où il se trouva tout à coup investi de ses ennemis. Le palatin de Cracovie, qui commmandait la plus grande partie de la cavalerie de Pologne, s'étant retiré au premier bruit de cette surprise, le roi Boleslas, non moins indigné de cette lâcheté que de la perfidie de ces traîtres, lui envoya une *peau* de lièvre, une *quenouille* avec du lin, et une *corde*. C'était pour lui faire connaître par ces symboles, qu'il s'était rendu semblable à un lièvre par sa fuite; qu'il devait plutôt manier les armes des femmes que celles des hommes; et qu'enfin, pour récompense de sa lâcheté, il méritait le dernier supplice, que la corde lui signifiait. Ce palatin, au désespoir de ces reproches, se pendit dans une église aux cordes des cloches : et, depuis ce temps-là, le châtelain de Cracovie a toujours précédé le palatin, soit pour la dignité, soit pour l'autorité.

* JAROSLAF ou JAROSLAW, grand-duc de Russie dans le 10e siècle, appela des savans à sa cour, fit traduire plusieurs livres grecs en langue russe, et donna aux Novogorodiens en 1017, le premier code de lois écrit qu'ils aient eu ; ce qui l'a fait regarder comme le premier législateur de la Russie. Sous son règne on vit s'étendre la foi chrétienne, dont les premières semences avaient été jetées par son père. Il fonda plusieurs églises et une école publique où il fit instruire à ses frais 300 enfans. Sa cour devint une des plus brillantes du Nord. Il mourut en 1054, dans la 77e année de son âge.

JARRIGE (Pierre), jésuite, né en 1605 à Tulles en Limousin, assez bon prédicateur pour son temps, quitta son ordre en 1647, et se sauva en Hollande. Les états-généraux lui firent une pension. Cet apostat publia peu de temps après un livre exécrable, intitulé *Les Jésuites sur l'échafaud, pour plusieurs crimes capitaux*, in-12. C'est un des plus sanglans libelles que la vengeance ait enfantés. Le Père Ponthelier, confrère de ce misérable, était alors à La Haie auprès d'un ambassadeur. Il se conduisit avec tant d'adresse et de prudence, qu'il engagea Jarrige à rentrer dans le sein de l'Eglise catholique. Retiré chez les jésuites d'Anvers en 1650, il composa une ample rétractation de tout ce qu'il avait avancé dans son ouvrage. Il le traita d'*avorton, que sa mauvaise conscience avait conçu, que la mélancolie avait formé, et que la vengeance avait produit.* Cette rétractation fut imprimée à Anvers, en 1650, in-12; on y fit deux réponses pleines d'aigreur et de mauvaises raisons. Jarrige, de retour en France, eut le choix de rentrer dans la compagnie, ou de vivre en prêtre séculier. Il choisit ce dernier parti, et se retira à Tulles, où il resta jusqu'à sa mort, arrivée en 1670.

* JARRIT-DELILLE (Etienne), curé de Guéret et grand-vicaire de Limoges, naquit le 10 février 1764, à St.-Léonard d'une famille honorable du Limousin, fit ses études aux colléges de Magnac et d'Angers, et embrassa l'état ecclésiastique pour lequel il eut une vocation précoce. Nommé chanoine de Guéret à l'âge de 22 ans, il ne jouit pas long-temps de ce bénéfice : il éprouva toutes les rigueurs de la révolution, fut arrêté, jeté sur les vaisseaux, condamné à la déportation. Il ne rentra en France qu'après que l'orage ré-

volutionnaire fut un peu apaisé. Devenu curé de Guéret, il conserva cette place pendant 20 ans. Il fut nommé grand-vicaire et chanoine honoraire de la cathédrale de cette ville, et fut sur le point d'être promu à l'épiscopat. Après avoir souffert avec résignation pendant long-temps, il mourut le 4 août 1829, regretté de tous ceux qui l'avaient connu et surtout des pauvres dont il était le père. L'*Abeille de la Creuse* qui paraît à Guéret, et l'*Album* qui s'imprime à Aubusson ont fait son *éloge*.

* JARRY (Nicolas), célèbre écrivain et noteur de la musique du roi, naquit à Paris vers 1620. On lui doit plusieurs manuscrits précieux. Le plus renommé est celui qui a pour titre *la Guirlande de Julie*, 1641, in-folio, composé de trente feuillets, que le duc de Montausier lui fit exécuter pour Julie-Lucine d'Angennes qu'il épousa quelque temps après. Le frontispice est entouré d'une guirlande qui a donné son nom au recueil. Sur chaque feuillet il y a une fleur détachée de cette guirlande, peinte par le fameux Robert, et au-dessous un madrigal écrit par Jarry, avec une perfection que le burin le plus délicat n'atteindrait pas. Ce volume, unique dans son genre, se trouvait dans la bibliothèque de madame de La Vallière, et a été vendu, en 1784, pour la somme de 14,510 francs. Il est actuellement en Angleterre. Il en existe une copie, mais sans les peintures, 1641, in-8, de 40 feuillets.

JARRY (Laurent Juilliard du), né vers 1658 à Jarry, village près de Saintes, s'adonna de bonne heure à la chaire et à la poésie. Il prêcha avec applaudissement à Paris et en province; et, quoique poète médiocre, il travailla assez bien dans ce genre pour mériter deux couronnes de l'académie française, en 1679 et en 1714. L'auteur de la *Henriade*, alors fort jeune, composa cette dernière année pour le prix, et fut vaincu par l'abbé du Jarry: le sujet était le *Vœu de Louis XIII*. Le poème couronné, assez médiocre du côté de la poésie, était encore défiguré par une méprise assez singulière en matière de physique, et même de simple géographie. Un de ses vers commençait par *Pôles glacés*, *brûlans*, etc. Le vainqueur et même les juges furent très plaisantés dans le temps, surtout par le vaincu, qui n'a jamais pardonné à ceux qui lui ont été préférés, ou à ceux qui se sont décidés pour cette préférence. L'abbé du Jarry avait encore remporté le prix de l'académie en 1683, ou du moins il le partagea avec La Monnaye. Les deux pièces ayant eu un égal nombre de suffrages, l'académie fit frapper deux médailles, chacune valant la moitié du prix, et elles furent données aux deux auteurs. On a de du Jarry, 1° des *Sermons*, des *Panégyriques*, et des *Oraisons funèbres*, en 4 vol. in-12, qui, sans être du premier mérite, ont des beautés, entre autres, l'*Oraison funèbre de Fléchier*; 2° un *Recueil de divers ouvrages de piété*, Paris, 1688, in-12; 3° des *Poésies chrétiennes, héroïques et morales*, Paris, 1715, in-12: la versification en est faible; 4° *Le Ministère évangélique*, ou *Réflexions sur l'éloquence de la chaire*, in-12, Paris, 1726, pleines de bonnes observations. Il mourut en 1730, dans son prieuré de N.-D. du Jarry, au diocèse de Saintes.

* JARRY (Pierre-François-Théophile), né à St.-Pierre sur Dive, en 1764, fut nommé curé d'Escots, paroisse voisine du lieu de sa naissance au commencement de la révolution. Son refus de prêter le serment à la constitution civile l'obligea bientôt de s'éloigner. Il se retira d'abord à Jersey, d'où il passa en Angleterre. Il se rendit ensuite en Allemagne, où il se lia avec M. de Cicé, évêque d'Auxerre, qui lui conféra le titre de son grand-vicaire. Il séjourna long-temps à Munich, et se servit de son crédit pour se rendre utile à ses compatriotes qui se trouvaient sans ressource. Après le concordat de 1801, il rentra en France; mais il retourna en Westphalie, et n'en revint qu'après la restauration. Il se retira alors chez une de ses parentes à Falaise, où il partagea son temps entre la prière et l'étude. L'évêque de Bayeux, auquel son mérite n'avait pu échapper, lui donna, en 1819, le titre de son vicaire-général,

mais il n'en jouit pas long-temps ; il mourut le 31 août 1820. Il a publié un grand nombre d'écrits qui prouvent qu'il avait un talent marqué pour la discussion : 1° *Questions sur le serment décrété par l'Assemblée nationale*, 1791, in-8 ; 2° trois brochures contre l'abbé Fauchet sous le nom de Valmeron : *l'Abbé Fauchet peint par lui-même*, *et ses crimes ; Vie de l'abbé Fauchet ; Contraste entre un quaker et l'abbé Fauchet ;* 3° *Instruction pastorale aux catholiques sur les causes de la révolution*, *et les moyens d'en arrêter les progrès*, 1792. Il écrivit cette brochure pour le prince évêque de Liége. 4° *Discours sur la délivrance de Maëstricht*, 1793 ; 5° *l'Oraison funèbre du cardinal de La Rochefoucauld*, qu'il prononça à Munster en 1800 ; 6° *l'Oraison funèbre de la comtesse Antoinette de Kaunitz-Rietberg*, 1805, in-8 ; 7° *Dissertation sur l'épiscopat de saint Pierre à Antioche*, Paris, 1807, in-8, ouvrage plein d'érudition, remarquable par la sagesse de la critique, le choix des autorités, la justesse des raisonnemens et la solution des difficultés. Il l'écrivit pour réfuter un religieux allemand qui avait composé un grand nombre de dissertations où il niait les faits les plus avérés de l'antiquité ecclésiastique. 8° *Examen d'une dissertation sur la mitigation des peines des damnés*, Leipsick, 1810, in-8. Cet ouvrage est écrit avec beaucoup de force ; mais on pourrait reprocher à l'auteur de ne pas assez ménager son adversaire (M. Emery), qui jugea à propos de supprimer sa dissertation, et dont il ne se répandit quelques exemplaires que par l'infidélité de l'imprimeur. Il est vrai que M. Jarry, alors à Munster, ignorait cette dernière circonstance, et qu'il croyait l'ouvrage public en France. Il faut dire aussi qu'il ne nomme pas l'auteur ; mais pouvait-il penser qu'il était inconnu, et M. Emery, recommandable par plusieurs ouvrages en faveur de la religion, méritait, il semble, plus d'égards. 9° *Du rétablissement de l'empire germanique tel qu'il était avant* 1792, *par un tréfoncier de Liége*, Paris, 1814, in-8 ; 10° *Discours sur la catastrophe du 20 mars et sur le retour du roi*, Paris, 1815, in-8 ; 11° *Discours prononcé* (à St.-Ouen de Rouen) *le jour de la Saint Louis*, 1817, imprimé au profit des pauvres ; 12° *sur Saint Herménigilde, patron de l'ordre militaire institué par Ferdinand VII.* Il écrivit cette brochure pour répondre à un article du *Journal des Débats*, où le rédacteur parlait d'une manière peu convenable du saint martyr. A la fin, il y a deux notes ; l'une sur quelques passages de l'*Essai sur l'oraison funèbre d'un de nos professeurs d'éloquence ;* l'autre sur l'*Histoire du Bas-Empire*, abrégée par l'abbé Royou ; il y relève très bien la légèreté des jugemens de cet écrivain, et sa manière partiale et maligne de présenter les faits relatifs à la religion. On peut faire le même reproche à l'*Abrégé de l'Histoire de France*, publié depuis par le même auteur. 13° L'*Oraison funèbre du prince de Condé*, 1818, in-8 ; 14° *De la liberté de la presse*, *en quoi consiste*, *et jusqu'où peut s'étendre la liberté de la presse dans un gouvernement représentatif*, 1819 ; 15° *Sur la petite Eglise ;* cet écrit est peut-être, dans sa brièveté, la meilleure réponse qui ait été faite aux déclamations et aux divagations des partisans du schisme.

JARS (Gabriel), minéralogiste, né à Lyon en 1732, d'un père intéressé dans les mines du Lyonnais, montra beaucoup de goût pour la métallurgie. M. Truidaine, qui en fut informé, le fit entrer dans les ponts et chaussées. Il y prit les connaissances propres à l'emploi auquel on le destinait : c'était de perfectionner l'exploitation des mines de France, par l'inspection de celles de l'étranger, et les différentes manières de les exploiter. En 1757 il visita les mines d'Allemagne avec M. Duhamel, et en 1760 celles du Nord. Il fut reçu de l'académie des Sciences en 1768, et mourut en 1769. Son frère a publié ses observations sous le titre de *Voyages métallurgiques*, Lyon, 1774, in-4, ouvrage estimé.

JASON le Cyrénéen, écrivit l'*Histoire des Machabées*, en 5 livres. Voyez le livre 2 des Machabées, 2, 24.

JASON, frère d'Onias, grand-prêtre des Juifs, acheta d'Antiochus Epiphanes la grande sacrificature, et en dépouilla son frère l'an 175 avant J.-C. Dès qu'il en fut revêtu, il tâcha d'abolir le culte du Seigneur dans Jérusalem; mais à peine eut-il exercé 2 ans le souverain pontificat, que Ménélaüs, de la tribu de Benjamin, le supplanta à son tour, en gagnant Antiochus par une plus grande somme. Jason, forcé de céder, se retira chez les Ammonites. Il s'y tint caché, jusqu'à ce que le bruit de la mort d'Epiphanes s'étant répandu, il sortit de sa retraite, entra à main armée dans Jérusalem, d'où il chassa Ménélaüs, et exerça toutes sortes d'hostilités contre les citoyens. Le bruit de la prétendue mort du roi s'étant dissipé, il fut contraint de sortir de la ville, et erra quelque temps chez les Arabes, d'où il passa en Egypte. Ne s'y croyant point en sûreté, il se retira à Lacédémone, comme dans une ville alliée; mais il y mourut misérablement, et dans un tel abandon, que personne ne voulut prendre soin de sa sépulture.

JASON de Thessalonique, logea chez lui l'apôtre saint Paul. Les Juifs de la ville soulevèrent le peuple, et vinrent fondre sur la maison de Jason, dans le dessein d'enlever Paul et Silas. Ne les ayant pas trouvés, ils saisirent Jason et le menèrent aux magistrats, qui le renvoyèrent après en avoir reçu des assurances satisfaisantes. Il paraît, par l'épître aux Romains, que Jason était parent de saint Paul. Les Grecs le font évêque de Tharse en Cilicie, et honorent sa mémoire le 28 avril.

JATRE (Matthieu), religieux du 13e siècle, dont on a deux ouvrages considérables en vers grecs; d'une mesure qui est plus propre pour la poésie que pour la musique. L'un roule sur les *offices de l'église de Constantinople*, et l'autre sur *les officiers du palais* de la même ville. Le Père Goar les fit imprimer en 1648, in-fol., en grec et en latin, avec des notes.

* JAUBERT (L'abbé Pierre), curé de Sestas, naquit à Bordeaux vers 1715. Il se démit de sa cure pour se livrer à son goût pour l'étude et dès lors il cultiva les lettres tout en remplissant les devoirs de son état. Il a laissé: 1° une *Traduction* des OEuvres d'Ausonne, 1769, 4 vol. in-12, avec le texte: elle est estimée pour la fidélité. 2° *Dictionnaire raisonné des arts et métiers*, contenant leur description et la police des manufactures de France et des pays étrangers, Paris, 1773, 5 vol. in-8. A proprement parler, l'abbé Jaubert a augmenté de 3 volumes cet ouvrage déjà connu, et il y a joint l'histoire de chaque art, et celles qui manquaient à la première édition. Une grande partie des articles y sont traités avec assez d'étendue et beaucoup d'intelligence; quelques autres semblent faits avec trop de rapidité. Cet ouvrage a été souvent réimprimé. 3° *Des causes de la dépopulation, et des moyens d'y remédier*, Londres et Paris, 1767, in-12; 4° *Eloge de la roture*, Paris, 1766, in-12. Les talens, la douceur du caractère, la sage conduite de l'abbé Jaubert, lui méritèrent l'estime de ses amis, qui déplorèrent sa mort, arrivée en 1780 à Paris, où il s'était retiré pour se livrer entièrement à la culture des lettres.

* JAUBERT (François, le comte), gouverneur de la banque de France, naquit en 1758 à Bordeaux où il était avant la révolution avocat au parlement et professeur de droit. En 1690 il fut élu successivement membre de la première municipalité, et commissaire auprès du tribunal civil. En 1793 il faisait partie de la commission populaire établie le 3 mai de cette même année à Bordeaux, pour s'opposer au pouvoir sanglant de la *Montagne*: le décret du 6 août le mit hors la loi. Cependant il parvint à se soustraire à cette proscription, et le 9 thermidor de l'an 2 le rendit à ses fonctions d'avocat. Membre du conseil général du département de la Gironde en 1799, il fut élu en 1802 membre du Tribunat dont il devint président en 1804. Cette même année il reçut la croix de commandant de la Légion-d'honneur et jouit auprès du chef de l'état de la plus grande faveur. Ses talens comme jurisconsulte l'avaient fait distinguer de bonne heure et nommer inspecteur-général de l'école de droit. Membre du comité

de législation, il fut chargé de faire le rapport de plusieurs projets de loi soumis alors à la discussion, notamment sur le *régime des colonies*, sur l'*âge d'admission pour être juge*, sur *les donations entre-vifs et les testamens*, sur *les contrats*. Jaubert eut l'honneur insigne d'être rapporteur lors de la présentation du *Code civil*, ou *de la réunion de toutes les lois civiles en un seul corps de lois*, et sa compagnie le chargea d'aller en proposer l'adoption au Corps législatif. Il donna son opinion dans plusieurs autres questions importantes, sur le *notariat*, sur le *contrat de louage*, etc. Il fut l'un des deux secrétaires-rédacteurs du procès verbal des discussions sur le *Code de procédure civile*. Buonaparte l'admit à son premier comité de consultation, et ensuite (1806) au conseil d'Etat, section des finances ; ce fut comme conseiller d'état qu'il porta la parole au Corps législatif pour faire adopter les lois relatives à cette branche essentielle de l'administration publique. Membre du comité du contentieux de la liste civile, il fut nommé en 1807 gouverneur de la banque de France avec un traitement de 60,000 francs, et devint comte, commandeur de l'ordre de la Réunion, chef de la deuxième légion de la garde nationale de Paris ; la restauration lui ôta sa place de gouverneur de la banque ; mais il reçut celle de membre de la cour de cassation avec le titre de conseiller d'état honoraire. Il rentra pendant les cent jours au conseil d'état où il se fit remarquer par la modération de ses opinions ; il avait manifesté le désir de voir conservés dans leurs places les fonctionnaires nommés par le gouvernement royal, et même ceux qui avaient refusé de signer l'acte additionnel. Il n'en fut pas moins éloigné de la cour de cassation au second retour du roi, et n'y rentra qu'au mois de décembre 1818 ; il y resta jusqu'à sa mort arrivée le 17 mars 1822. Il a laissé un grand nombre de *Mémoires* et de *consultations* qu'il fit comme jurisconsulte, ainsi que des *Discours* et des *rapports* qu'il prononça au Tribunat, au Corps législatif et au conseil d'état.

* JAUBERT (Guillaume-Augustin), frère du précédent, né en 1769 à Condom dans la Gascogne, embrassa l'état ecclésiastique et devint après le concordat successivement curé de Notre-Dame à Bordeaux, vicaire-général de ce diocèse, et enfin en 1809 évêque de St.-Flour. On lui reprocha d'avoir pris possession de son évêché, lorsqu'il n'était encore nommé que par Buonaparte et non par le pape. Ce ne fut qu'en 1811 que le souverain pontife consentit à lui donner ses bulles, et comme elles ne rappelaient point la nomination de Buonaparte, le gouvernement impérial ne s'en servit point ; elles restèrent dans les cartons du ministère. Jaubert assista au conseil national de 1811. Pendant les cent jours, il chercha à déterminer le gouvernement à faire usage des bulles pontificales pour obtenir sa consécration ; mais tous ses efforts furent inutiles. Enfin en 1816 il donna sa démission et mourut en 1825. Buonaparte l'avait nommé baron et membre de la Légion-d'honneur. Jaubert avait fait partie de la chambre des députés de 1813 et 1814 : le département du Cantal qui l'avait nommé ne le réélut pas en 1815. On a de lui une traduction de l'ouvrage de dom Tamburini de Brescia sous ce titre : *Vraie idée du St.-Siége*, etc., Paris, 1819, in-8.

JAUCOURT (Le chevalier Louis de), l'un des entrepreneurs de l'Encyclopédie, né à Paris en 1704, étudia la médecine sous Boërhaave, et prit à Leyde le degré de docteur, quoique résolu, dit-il, de ne tirer de cette démarche d'autre avantage que celui de pouvoir secourir de pauvres malheureux. Le stathouder voulut le fixer à La Haie, en qualité de gentilhomme et de médecin de sa cour ; mais les promesses de cour ne pouvaient guère toucher un homme « sans besoins, sans » désirs, sans ambition, sans intrigue, » et qui s'était bien promis d'assurer son » repos par l'obscurité de sa vie stu» dieuse. » C'est ainsi que Jaucourt se peint lui-même : sa vie a montré que le portrait est assez ressemblant. Ses études ne se bornèrent pas à la médecine ; les antiquités, les mœurs des peuples, la

morale, la littérature, furent aussi les objets de son application. On a de lui : 1° *Recherches sur l'origine des fontaines*, en latin, in-4 ; 2° *Dissertation anatomique sur l'allantoïde humaine*, en latin, in-4 et in-8 ; 3° *Traduction* en latin de l'organe de l'ouïe, par du Verney, in-4 ; 4° *Vie de Leibnitz*, à la tête de la traduction des Essais de Théodicée. Il travailla à la publication du *Musæum Sebæanum*, avec l'auteur de cet ouvrage (*voyez* SEBA ALBERT), et fut associé aux auteurs de la *Bibliothèque raisonnée*, depuis le commencement de ce journal jusqu'en 1740 ; mais ce qui lui a acquis le plus de célébrité, c'est le service qu'il a rendu aux entrepreneurs de l'*Encyclopédie*. Il a fourni lui seul les deux tiers de cette immense compilation : ses articles sont caractérisés par la netteté, la méthode, le stile facile et agréable. Parmi les plus remarquables, le meilleur est l'article *Paris*, où il prouve par une allusion bien soutenue, que le caractère des habitans de cette ville est semblable à celui des Athéniens. Son zèle pour ce prétendu dépôt des connaissances humaines ne l'a point entraîné dans le langage amphigourique et souvent antichrétien de la plupart des encyclopédistes ; on dit qu'il eut à se plaindre de leur ingratitude : quoi qu'il en soit, le chevalier de Jaucourt eût ajouté à sa gloire s'il s'était rendu plus sévère dans le choix des matériaux, et s'il avait indiqué les sources où il les puisait ; ou plutôt il aurait gagné dans l'estime des gens de bien s'il avait isolé ses connaissances, et s'il ne s'était pas associé à des hommes qui, au dire du chef même de cette entreprise, peuvent être traités de *chiffonniers*, *amassant pêle-mêle les choses bonnes et mauvaises*, *excellentes et détestables*. Il avait composé un *Lexicon medicum universale ;* mais ce manuscrit, prêt à être imprimé en 6 vol. in-fol., à Amsterdam, périt avec le vaisseau qui le portait en Hollande. Il mourut à Compiègne en 1779.

* JAUFFRET (Gaspard-Jean-André-Joseph), évêque de Metz, naquit à la Roque-Brussane, en Provence, le 13 décembre 1759. Après avoir terminé ses études à l'université d'Aix, il embrassa l'état ecclésiastique, fut nommé chanoine de la collégiale d'Aulps, et vint ensuite à Paris, dans le dessein de s'adonner à la prédication. Il débuta avec succès, sous les auspices de M. l'abbé de Boulogne, son compatriote et son ami. Il s'était acquis déjà quelque célébrité, lorsque la révolution vint entraver son zèle et ses travaux. Alors il publia plusieurs écrits en faveur de la religion, et entreprit un journal sous le titre d'*Annales de la religion et du sentiment*, qui parut pendant toute l'année 1791 et une partie de 1792 ; il rédigea seulement les 18 premiers numéros, et fut remplacé par M. de Boulogne. S'étant fortement prononcé contre la constitution civile du clergé, l'abbé Jauffret fut, après le premier août, obligé, pour se soustraire à la persécution, de se réfugier d'abord à Orléans, puis en Provence, où il séjourna pendant plusieurs années. Après le 9 thermidor, il reprit les fonctions de son ministère dans son pays, publia, sous le directoire, un grand nombre d'écrits propres à ranimer la foi des fidèles. Nommé, après le concordat, grand-vicaire de M. de Lorry, évêque de La Rochelle, il passa ensuite, en cette qualité, sous le cardinal Fesch, à l'archevêché de Lyon, où son zèle pour la religion se manifesta avec une nouvelle ardeur. Chargé du gouvernement du diocèse, en l'absence de l'archevêque, il fonda ou fit revivre plusieurs établissemens utiles, tels que des séminaires, des écoles et des congrégations : il y rétablit entr'autres les Frères des écoles chrétiennes qui, depuis, se sont répandus dans toute la France : et ces travaux ne l'empêchaient pas de continuer à publier divers écrits sur les matières religieuses. Appelé ensuite à Paris par le cardinal Fesch, pour remplir les fonctions de vicaire-général de la grande-aumônerie, l'abbé Jauffret y favorisa ou fit revivre comme à Lyon plusieurs établissemens religieux. Différentes congrégations furent autorisées ; les missions étrangères reçurent quelques encouragemens : les institutions d'hos-

pitalières obtinrent une protection plus marquée : les dames de Saint-Maur, celles du refuge ou de Saint-Michel lui durent presque leur existence. Lorsqu'on forma la chapelle des Tuileries, il en devint un des chapelains; il venait d'échanger ce titre contre celui d'aumônier de Buonaparte, lorsqu'en 1806 il fut nommé évêque de Metz. Parvenu à l'épiscopat, il redoubla de zèle et d'activité pour la formation des séminaires et de tous les établissemens qui pouvaient être utiles au bien de la religion. Il reçut d'abord dans son propre palais tous les jeunes étudians qui se destinaient à l'état ecclésiastique, obtint ensuite du gouvernement tous les bâtimens nécessaires, et au bout d'un an on comptait déjà près de sept cents séminaristes placés dans son diocèse. Outre les soins qu'il donnait aux nombreuses institutions qui se formaient sous ses auspices, il n'en était pas moins occupé des autres parties de l'administration spirituelle; il parcourait les paroisses, instruisait son troupeau par des discours aussi sages qu'éloquens, et ne négligeait aucun moyen de faire respecter et chérir les devoirs de la religion. Il gouverna quelque temps le diocèse d'Aix, sous le titre d'administrateur capitulaire (1811), après avoir donné à l'abbé Laurent, nommé évêque de Metz, des pouvoirs de grand-vicaire. Le Saint-Père improuva ces dispositions; on ne voit pas cependant qu'il y ait eu d'actes précis de S. S. sur l'administration de M. Jauffret à Aix, comme sur celle du cardinal Maury à Paris. Quoi qu'il en soit, l'évêque de Metz se conduisit avec modération à Aix; il n'inquiéta personne, et même il y résida peu. En 1811, il fut du nombre des évêques qui écrivirent au pape, alors à Savonne, pour le prier d'accueillir une députation de trois évêques français, et dans sa signature il prit le titre d'*évêque de Metz*. Il assista au concile de cette année, et ne s'y fit pas remarquer. Se trouvant à Paris lors de la restauration, il se hâta de renoncer à l'administration du diocèse d'Aix, et il reprit le gouvernement de celui de Metz. Il s'occupait avec ardeur d'en réparer les maux causés par l'invasion, lorsque Buonaparte vint troubler son repos, comme celui de toute la France. Il se rendit à Paris pour défendre ses droits contre l'abbé Laurent, qui prétendait faire revivre sa nomination à l'évêché de Metz. Mais nous passerons légèrement sur cette circonstance, qui affligea tous ses amis. Après le second retour du roi, il fit célébrer dans toutes les églises de son diocèse, de solennelles actions de grâces, et il établit des prières à perpétuité. Attentif à tous les besoins de ses administrés et de son clergé, il procura à la ville de Metz un établissement des frères des écoles chrétiennes; il fonda une retraite annuelle pour les ecclésiastiques, et reprit la coutume salutaire de tenir un synode diocésain; enfin il s'occupa jusqu'à ses derniers momens de tout ce qui pouvait faire fleurir la discipline et faire cesser les abus, adressant à son troupeau de fréquentes instructions. Il travaillait en même temps à subvenir aux besoins des malheureux : et pour les mieux connaître, il avait réuni un grand nombre de dames de la ville en associations de charité pour les différentes œuvres de miséricorde. Ce prélat mourut à Paris, le 12 mai 1823, à l'âge de soixante-trois ans. Son corps a été transféré à Metz et inhumé dans la cathédrale de cette ville. Parmi les ouvrages qu'il a publiés, les principaux sont : 1° *De la Religion; à l'assemblée nationale*, *Discours philosophiques et politiques*, 1790, in-8; 2° *Du culte public*, ou *de la nécessité du culte public en général, et de l'excellence du culte catholique en particulier*, 1795, 2 vol. in-8; 3e édition, 1815. Cet ouvrage parut d'abord par extraits, dans les *Annales religieuses*; 3° *Les Consolations*, ou *Recueil choisi de tout ce que la raison et la religion peuvent offrir de consolations aux malheureux*, 1796, 15 vol. in-18. On a extrait de cet ouvrage *Les Consolations des divines Ecritures*, 3 vol. in-18, et *du Suicide*, 2 vol. in-18; 4° *L'adorateur en esprit et en vérité*, ou *Les Exercices de la vie chrétienne*, *réglés selon l'esprit de Jésus-Christ et de son Eglise*, 1800, 3 vol. in-18; 5°

Des services que les femmes peuvent rendre à la religion, ouvrage suivi de la vie des dames françaises les plus illustres en ce genre, dans le XVIIe siècle, 1800, in-12, 6° *Examen particulier de divers sujets, à l'usage des sœurs qui se consacrent à l'éducation gratuite, ou aux fonctions de servantes des pauvres*, in-12; 7° *Méditations sur les souffrances de la croix de Notre-Seigneur J.-C., suivies d'une Instruction sur les indulgences*, 1800, in-18; 8° *Mémoires pour servir à l'histoire de la religion et de la philosophie, à la fin du 18e siècle*, Paris, 1803, 2 vol. in-18 (anonyme); 9° *Entretiens sur le sacrement de confirmation*, 1809, in-8; *Le Paradis de l'âme*, traduit du latin d'Horstius, 2 vol. in-12. Il existe aussi de ce prélat un grand ouvrage *sur la religion*, tiré à un très petit nombre d'exemplaires non publiés. On a publié à Metz un recueil choisi de ses mandemens en 2 vol. in-8, 1820, où l'on trouve des morceaux intéressans. *L'Ami de la religion* lui a consacré une notice tom. 36, p. 65 à 74.

JAUFFROI (Etienne), prêtre de la doctrine chrétienne, né à Ollioules, diocèse de Toulon, mort le 30 mai 1760, était plein de vertus et de lumières. On a de lui 1° des *Statuts synodaux, publiés dans le Synode général tenu à Mende en* 1738, 1739, in-8; 2° *Conférence de Mende*, 1761, in-12.

JAULT (Augustin-François), médecin et orientaliste, né à Orgelet en Franche-Comté, se fit recevoir docteur en médecine, et fut professeur en langue syriaque au collége royal à Paris. Il a traduit : 1° les *Opérations de chirurgie* de Scharp, 1742, in-12; 2° *Recherche critique sur la chirurgie* du même, 1751, in-12; 3° *Histoire des Sarrasins* d'Ockley, 1748, 2 vol. in-12; 4° le *Traité des maladies vénériennes* d'Astruc, 1740, 4 vol. in-12; 5° le *Traité des maladies venteuses* de Combalusier, 1754, 2 vol. in-12; 6° le *Traité de l'asthme* de Floyer, 1761, in-12; 7° la *médecine pratique de Sydenham* : il y a joint des *notes* et une *préface*, Paris, 1774, in-8; il a travaillé à la nouvelle édition du *Dictionnaire étymologique* de Ménage. Ce savant avait des connaissances très variées, et ses traductions sont en général exactes. Il mourut à Paris, le 25 mai 1757, à 57 ans. On trouve la liste de ses nombreux ouvrages dans le tom. 11 des *Mémoires de l'académie de Besançon* avec une notice sur A.-F. Jault.

* JAUREGUI Y AGUILAR (Jean DE), chevalier de Calatrava, né à Tolède en mars 1566, cultiva avec succès la poésie et la peinture, et mourut à Madrid en 1650. On a de lui : 1° une traduction de l'*Aminte* du Tasse, Madrid, 1619, in-8, que ses compatriotes ne trouvent pas inférieure à l'original; 2° une traduction de la *Pharsale* de Lucain, publiée longtemps après sa mort, Madrid, 1789, 2 vol. in-8. Elle est écrite en octaves, avec une pureté admirable et une fidélité peut-être un peu trop servile. 3° *Orphée*, poème en 5 chants, Madrid, 1789, c'est l'ouvrage qui lui fait le plus d'honneur comme homme de goût et comme poète. 4° *Apologia de la pintura*, Madrid, 1633, morceau estimé des connaisseurs; 5° quelques *comédies* et morceaux de poésie recueillis avec son *Aminte* sous le titre de *Rimas de don Juan de Jauregui*, Séville, 1618, 2 vol. in-8. Comme peintre il se distingua par la beauté des chairs, l'expression des figures, et l'art avec lequel il savait ménager les ombres et le coloris.

JAUSSIN (Louis-Amand), apothicaire à la suite de l'armée de Corse, se fit connaître du public par des *Mémoires historiques* sur les principaux événemens arrivés dans cette île, en 2 vol. in-12, 1759. Quoique cet ouvrage ne soit qu'une compilation mal digérée, il y a des recherches et des choses curieuses. *L'Histoire des révolutions de Corse*, par l'abbé Germanès, Paris, 1776, 3 vol. in-12, a fait tomber ces *Mémoires* dans l'oubli. Nous avons encore de Jaussin un *Traité sur la Perle de Cléopâtre*, in-8, et un *Mémoire sur le scorbut*, in-12. Il mourut à Paris en 1767.

JAVAN, 4e fils de Japhet, fut père des Ioniens, ou des Grecs qui habitaient

l'Asie mineure. Il eut pour fils Elisa, Tharsis, Cethim et Dodanim ou Rhodanim, qui peuplèrent l'Elide, la Cilicie, la Macédoine et le pays de Dodone ou de Rhodes.

JAVELLO (Chrysostôme), savant dominicain italien, enseigna la philosophie et la théologie à Bologne avec beaucoup de succès, et mourut vers 1540. On a de lui, 1° une *Philosophie ;* 2° une *Politique ;* 3° une *Economie chrétienne;* 4° des *Notes sur Pomponace ;* 5° d'autres ouvrages imprimés en 3 vol. in-fol., Lyon, 1567, et in-8, 1574. Toutes ces productions sont très médiocres.

* JAVOGUES (Charles), né à Bellegarde dans le Forez, en 1759, était huissier, lorsqu'au commencement de nos troubles il se jeta avec fureur dans la révolution. Il fut nommé député à la Convention peu de temps avant le procès de Louis XVI ; il y vota sa mort dans les 24 heures. Il appuyait et proposait les mesures les plus violentes, encourageait les démagogues les plus exaltés, prêchait le meurtre et le pillage, et disait hautement « que c'était vertu dans une république de dénoncer son propre frère. » Il fut envoyé avec Collot à l'armée qui assiégeait Lyon ; et, en sa qualité de commissaire, il eut part, avec son collègue, aux démolitions et aux meurtres qui signalèrent leur entrée dans cette malheureuse ville. Il y rétablit le club des jacobins. Sa cruauté obtint une odieuse célébrité, et la terreur le précéda, lorsqu'il parcourut les départemens de l'Ain et de la Loire, à la tête d'une armée révolutionnaire. Non content d'envoyer à Lyon chaque jour de nouvelles victimes, il en faisait assassiner un plus grand nombre par le tribunal qu'il avait formé des hommes les plus grossiers du pays, qu'il instruisait lui-même sur ce qu'ils avaient à faire. « Il » faut, disait-il un jour à un de ces bri» gands, que les sans-culottes profitent » du moment pour faire leurs affaires ; » ainsi fais guillotiner tous les riches, » et tu le deviendras. » Il mettait pour son compte cette maxime en pratique, et lorsque des femmes désolées venaient l'implorer pour leurs maris, il leur répondait : « On leur fera grâce, quand ils » auront payé. » Ces malheureuses femmes donnaient tout ce qu'on leur demandait, et le lendemain il envoyait à la mort ceux qui croyaient avoir racheté leur vie par les plus grands sacrifices. Il se signala surtout à Bourg par les excès de tous genres et les impiétés les plus horribles, s'abandonnant comme partout à la débauche la plus brutale, dépouillant les églises et ruinant les familles des victimes qu'il faisait immoler. Enfin il alla si loin, qu'il fut dénoncé par Couthon, qui l'accusa d'exercer ses pouvoirs avec la cruauté d'un Néron. De retour à Paris, Javogues rendit compte de sa conduite, et se justifia facilement auprès de son accusateur, en lui faisant part d'une partie de ses rapines. Javogues figura dans les journées des 1er, 3 et 4 prairial (20, 22 et 23 mai 1795). Malgré la mauvaise réussite de cette insurrection nouvelle, dirigée par les jacobins contre la Convention, et malgré le renversement de la *Montagne*, Javogues poursuivit toujours son système de terreur. Accusé le 1er juin comme complice dans cette insurrection, et amnistié dans la suite, il fut de nouveau un des auteurs de celle du camp de Grenelle (9 septembre). On le condamna à être fusillé le 9 octobre 1796, et on déroba ainsi au bourreau la tête d'un des brigands les plus infâmes. Javogues n'avait aucune espèce d'instruction ; son ton, son langage, ses manières, ses habitudes mêmes, le rendaient propre à figurer dans la lie de la plus vile populace.

JAY (Claude Le), *Jaïus*, né à Annecy en Savoie, un des premiers compagnons de saint Ignace, se joignit à ce saint fondateur en 1535, étant déjà prêtre et théologien. En 1540, il fut envoyé en Allemagne avec Nicolas Bobadilla, pour y travailler au maintien de la foi catholique, attaquée par les nouvelles sectes. Bobadilla ayant été obligé de quitter ce pays, pour avoir attaqué avec trop de zèle l'*Interim* de Charles-Quint, Le Jay resta seul chargé de cette mission immense. Il s'en acquitta avec un succès

éclatant à Worms, Ratisbonne, Ingolstadt, Augsbourg, mais surtout en Autriche, et mourut à Vienne en 1552. Le roi Ferdinand lui avait vainement offert l'évêché de Trieste.

JAY (Guy-Michel Le), savant avocat au parlement de Paris, était très versé dans les langues anciennes et étrangères. C'est lui qui fit imprimer une *Polyglotte* à ses dépens. Cet ouvrage, en lui acquérant de la gloire, ruina sa fortune; il eût pu la conserver et l'augmenter considérablement, s'il avait voulu laisser paraître sa Bible sous le nom du cardinal de Richelieu, jaloux de la réputation que le cardinal de Ximenès s'était faite par un ouvrage de ce genre. A un défaut de complaisance, Le Jay ajouta une imprudence; il mit sa *Polyglotte* à un trop haut prix, et refusa d'en laisser 600 exemplaires aux Anglais, qui n'en voulaient donner que la moitié de la somme qu'il exigeait. Ceux-ci chargèrent Walton de l'édition d'une Polyglotte beaucoup plus commode, et firent tomber celle de Le Jay. (*Voyez* la *Bibliotheca sacra* du Père Le Long, tom. 1, pag. 34.) Le Jay, devenu vieux et pauvre, embrassa l'état ecclésiastique, fut doyen de Vezelai, obtint un brevet de conseiller-d'état, et mourut en 1675. (Il ne faut pas le confondre avec Nicolas Le Jay, baron de Tilly, garde-des-sceaux, et premier président au parlement de Paris, mort en 1640, après avoir rendu des services signalés à Henri IV et à Louis XIII.) La *Polyglotte* de Guy-Michel Le Jay est en 10 vol., très grand in-fol. C'est un chef-d'œuvre de typographie; mais elle est incommode par la grandeur excessive du format et le poids des volumes. Elle a, de plus que la Polyglotte de Ximenès, le syriaque et l'arabe. Elle parut depuis 1628 jusqu'en 1645.

JAY (Gabriel-François Le), jésuite, né à Paris en 1662, régent à la rhétorique au collége de Louis le Grand, pendant plus de trente ans, et s'acquit l'estime de ses élèves par sa science, sa piété et son caractère doux et honnête. Il était collègue du Père Jouvenci, et mourut à Paris l'an 1734. On a de lui: 1° une *Traduction* en français des Antiquités romaines de Denys d'Halycarnasse, et *Bibliothecæ rhetorum*, Paris, 1725, 2 vol. in-4. C'est une collection des œuvres classiques de ce savant littérateur, qui contient bien des choses peu analogues au titre; elle renferme: 1° *Rhetorica*, divisée en 5 livres: c'est peut-être l'ouvrage le plus méthodique et le plus clair que nous ayons sur cette science; 2° *Orationes sacræ*, pleines d'éloquence et d'une latinité pure, mais moins riches en choses et en idées qu'en paroles; 3° *Orationes panegyricæ*: ce sont des harangues, dont la plupart sont à la louange de la nation française; 4° des *Plaidoyers*, les uns en latin, les autres en français; 5° *Epstoliæ*; 6° *Fabulæ*; 7° *Poetica*; 8° *Tragediæ*, dont quelques-unes sont traduites par l'auteur même en vers français; 9° des *Comédies* en latin. On a fait un grand nombre d'éditions de la *Rhétorique*, qui est devenue un livre classique dans bien des colléges. Voltaire eut pour précepteur d'éloquence le Père Le Jay; mais il préférait le Père Porée, qui ne lui parlait que de littérature. Le jeune élève, qui n'aimait pas la piété du Père Le Jay, lui fit un jour une réponse impie. Son maître, justement irrité, le secouant rudement, lui cria à plusieurs reprises: *Malheureux, tu seras un jour le porte-étendard du déisme en France.*

JEAN, surnommé *Gaddis*, fils de Mathathias, et frère des Machabées, fut tué en trahison par les enfans de Jambri, comme il conduisait le bagage des Machabées ses frères, chez les Nabuthéens leurs alliés.

JEAN-BAPTISTE, précurseur de Jésus-Christ, fils de Zacharie et d'Elisabeth, naquit l'an du monde 4004, environ six mois avant la naissance du Sauveur. Un ange l'annonça à Zacharie son père, qui, n'ajoutant pas assez de foi à ses paroles, parce qu'Elisabeth, sa femme, était avancée en âge et stérile, perdit dès le moment l'usage de la voix. Cependant Elisabeth devint enceinte. Lorsque la sainte Vierge alla la visiter, Jean-Baptiste tressaillit dans les entrailles de sa mère. Devenu grand, il se retira dans

le désert, et y vécut d'une manière très austère. Son habillement était fait de poil de chameau, et sa nourriture n'était composée que de miel sauvage et d'une espèce de sauterelles, qui, dans ces provinces, fournissent un aliment aux pauvres. L'an 29 de Jésus-Christ, il commença à prêcher la pénitence le long du Jourdain, et baptisa tous ceux qui vinrent à lui. La sainteté de sa vie fit croire aux Juifs qu'il était le Messie; mais il leur dit « qu'il était la voix de celui qui crie dans » le désert. » Jésus-Christ étant allé se faire baptiser, il le montra à tout le monde, en disant « que c'était l'agneau » de Dieu, la victime par excellence. » Son zèle fut la cause de sa mort. Ayant repris avec force Hérode-Antipas, qui avait épousé Hérodias, femme de son frère, ce prince le fit mettre en prison au château de Macheronte. Quelque temps après, il eut la faiblesse de le sacrifier à la fureur de cette femme, qui sut profiter d'une promesse indiscrète qu'Antipas avait faite à Salomé, fille d'Hérodiade. Saint Jérôme dit qu'Hérodias lui perça la langue avec une aiguille de tête, pour se venger après sa mort de la liberté de ses paroles. Les disciples de Jean ayant appris sa décollation, vinrent enlever son corps. L'Evangile ne marque pas où ils l'enterrèrent; mais du temps de Julien l'Apostat, on montrait son tombeau à Samarie. L'historien juif Flave-Josèphe a rendu témoignage à la sainteté de Jean-Baptiste, et attribue à sa mort la défaite de l'armée d'Hérode; témoignage que tous les critiques reconnaissent, si on excepte le seul Blondel, qui paraît en douter sans aucune raison (1). La fête de saint Jean est de la plus haute antiquité dans l'Eglise. Il a été un temps que l'on célébrait trois messes ce jour-là comme à la fête de Noël. Comme saint Jean-Baptiste vécut dans la retraite et dans la mortification, saint Jérôme et saint Augustin l'appellent *Monachorum princeps*, et cette dénomination, qui est juste, suffit pour rendre respectable un genre de vie qui, par son but et ses œuvres, fixe la haine des siècles irréligieux et corrompus. Plusieurs églises se disputent l'avantage de garder le chef du saint précurseur. On peut consulter sur ce sujet le *Traité historique* du chef de saint Jean-Baptiste, par Ducange, ou bien *Antiquitates christianæ de cultu sancti Joannis Baptistæ*, par le Père Paciandi. La fête de saint Jean-Baptiste est célébrée le 24 juin.

JEAN l'Evangéliste (Saint), l'un des 12 apôtres, né à Bethsaïde en Galilée, était fils de Zébédée et de Salomé, et frère cadet de saint Jacques le Majeur. Leur emploi était de gagner leur vie à la pêche. Jean n'avait que 25 à 26 ans lorsqu'il fut appelé à l'apostolat par le Sauveur, qui eut toujours pour lui une tendresse particulière; il se désigne lui-même ordinairement sous le nom du *Disciple* que Jésus aimait. Il était vierge, et c'est pour cette raison, dit saint Jérôme, qu'il fut le bien-aimé du Sauveur; qu'à la cène il reposa sur son sein, et que Jésus-Christ sur la croix le traita comme un autre lui-même. Le Sauveur lui donna des marques singulières de son amour, en le rendant témoin de la plupart de ses miracles, et surtout de sa gloire au moment de la transfiguration. Ce disciple fut le seul qui l'accompagna jusqu'à la croix, où Jésus-Christ lui laissa en mourant le soin de la sainte Vierge. Après la résurrection du Sauveur, Jean le reconnut le premier, et fut un de ceux qui mangèrent avec lui. Il assista au concile de Jérusalem, où il parut comme une des colonnes de l'E-

(1) *Apud Judæos fuit opinio, justa ultione Numinis deletum Herodis exercitum, propter Joannem, qui Baptista cognominatus est. Hunc enim tetrarcha necavit virum optimum, Judæos excitantem ad virtutum studia, imprimis pietatis ac justitiæ, simulque ad baptismi lavacrum.... Cumque magni concursus ad eum fierent, plebe talis doctrinæ avida. Herodes veritus ne tanta hominis auctoritas defectionem aliquam pareret, quod viderentur nihil non facturi ex ejus consilio, judicavit satius esse, priusquam novi aliquid exoriretur, illum tollere, quam rebus turbatis seram pœnitentiam agere. Itaque vinctum missum in Machæruntem.... illic occidi imperat. Quod factum, secuta est Judæorum existimatio ab irato Deo perditum esse Herodis exercitum.* (Joseph, lib. 18, Ant. c. 7.) Une observation qui prouve évidemment qu'aucun chrétien n'a inséré ce passage, c'est que Josèphe donne une raison toute différente de l'assassinat de saint Jean, que celle qu'on lit dans l'Evangile, et qu'un chrétien n'eût ni ignorée ni dissimulée. Le grand crédit que Jean avait sur le peuple, et le danger de l'entraîner dans quelque émeute est sans doute le prétexte dont Hérodias se servit pour le perdre, n'ayant garde de dire le véritable motif; mais l'Evangile n'en parle pas. Ce n'est donc pas là que le passage de Josèphe a été pris.

glise, selon le témoignage de saint Paul. Ce saint apôtre alla prêcher l'Evangile dans l'Asie, pénétra jusque chez les Parthes, auxquels il écrivit sa première *Epître*, qui portait autrefois ce titre. Il fit sa résidence ordinaire à Ephèse, fonda et gouverna plusieurs églises. Dans la persécution de Domitien, vers l'an 95, il fut mené à Rome, et plongé dans de l'huile bouillante, sans en recevoir aucune incommodité. Il en sortit plus vigoureux, et fut relégué dans la petite île de Pathmos, où il écrivit son *Apocalypse*: livre mystérieux, et qui, sous diverses figures, annonce la destinée de l'Eglise chrétienne (*voy.* ALCAÇAR); l'obscurité qui enveloppe plusieurs de ses passages n'empêche pas qu'on n'y découvre la lumière et l'onction de l'esprit de Dieu. « Ceux qui ont le goût de la piété, dit » Bossuet, trouvent un attrait particulier » dans cette admirable révélation de saint » Jean. Malgré les profondeurs de ce di- » vin livre, on ressent en le lisant une im- » pression si douce, et tout ensemble » si magnifique de l'esprit de Dieu; il y » paraît des idées si hautes du mystère de » Jésus-Christ, une si vive reconnais- » sance du peuple qu'il a racheté par son » sang, de si nobles images de ses victoi- » res et de son règne, avec des chants si » merveilleux pour en célébrer les gran- » deurs, qu'il y a de quoi ravir le ciel et » la terre. Toutes les beautés de l'Ecri- » ture sont ramassées dans ce livre; tout » ce qu'il y a de plus touchant, de plus » vif, de plus majestueux dans la loi et » dans les prophètes, y reçoit un nouvel » éclat, etc. » Les sectaires de tous les siècles ont fait sur ce livre divin des commentaires fanatiques, parmi lesquels on distingue ceux de Jurieu, de Newton, et *Les sept Ages de l'Eglise*, attribué à un moine convulsionnaire, Paris, 1783, 2 vol. in-12. Nerva, successeur de Domitien, ayant rappelé tous les exilés, saint Jean revint à Ephèse. Ce fut dans cette ville qu'il composa son *Evangile*, à la sollicitation des évêques d'Asie, pour réfuter les erreurs de Cérinthe et d'Ebion, qui soutenaient que Jésus-Christ n'était qu'un homme. Nous avons encore de lui trois *Epîtres*, qui sont au nombre des livres canoniques : la première, citée autrefois sous le nom des Parthes; la deuxième, adressée à Electe, et la troisième à Caius. Ce saint apôtre vécut jusqu'à une extrême vieillesse, et, ne pouvant plus faire de longs discours, il ne disait aux fidèles que ces paroles : *Mes petits enfans, aimez-vous les uns les autres.* Ses disciples, ennuyés d'entendre toujours la même chose, lui en parlèrent, et il leur répondit : *C'est le précepte du Seigneur, et si on le garde, il suffit pour être sauvé.* Enfin il mourut à Ephèse d'une mort paisible, sous le règne de Trajan, la 100e année de Jésus-Christ, âgé d'environ 94 ans. On le surnomme *le Théologien*, à cause de la sublimité de ses connaissances et de ses révélations, et surtout du commencement de son Evangile; car les autres évangélistes ont rapporté les actions de la vie mortelle de J.-C.; mais saint Jean s'élève comme un aigle au-dessus des nues, et va découvrir, jusque dans le sein du Père, le Verbe de Dieu égal au Père.

JEAN, surnommé *Marc*, disciple des apôtres (qu'il ne faut pas confondre avec saint Marc l'Evangéliste), était fils d'une femme nommée Marie, qui avait une maison dans Jérusalem, où les fidèles et les apôtres s'assemblaient ordinairement. Jean Marc s'attacha à saint Paul et à saint Barnabé, et il les accompagna dans le cours de leurs prédications, jusqu'à ce qu'ils furent arrivés à Perges en Pamphylie, où il les quitta pour retourner à Jérusalem. Quelques années après, Paul et Barnabé se disposant à retourner en Asie, Barnabé voulut prendre avec lui Jean-Marc, qui était son parent : mais Paul s'y opposant, ces deux apôtres se séparèrent, et Marc suivit Barnabé dans l'île de Chypre. On ignore ce que fit Jean Marc depuis ce voyage, jusqu'au temps qu'il se trouva à Rome, en l'an 63, et qu'il rendit de grands services à saint Paul dans sa prison. On ne connaît ni le genre, ni l'année de la mort de ce disciple; mais il y a assez d'apparence qu'il mourut à Ephèse, où son tombeau fut depuis fort célèbre.

JEAN (Saint), martyr de Nicomédie au commencement de la persécution de Dioclétien. On croit que c'est lui qui arracha l'édit des empereurs contre les chrétiens, et fut rôti sur un gril le 24 février 303. Eusèbe et Lactance ne nomment pas le chrétien qui fit cette action, ils disent seulement qu'il était d'une qualité distinguée; Usuard et Adon l'appellent *Jean*, et en font mention au 7 septembre, de même que le *Martyrologe romain*. Eusèbe, dans son *Histoire*, l. 8, chap. 5, et Nicéphore, liv. 7, chap. 5, parlent de la constance de sa foi, et des tourmens cruels qu'on lui fit souffrir. Quelques agiographes le nomment *George*, et croient que c'est le saint qu'on honore sous ce nom. (*Voy.* George.) L'action de ce saint martyr, considérée en elle-même, a été censurée par quelques moralistes, qui ne l'ont excusée que par la charité et le zèle pour la foi, qui l'ont provoquée; mais si on la compare à celle de Mathathias, on trouvera qu'elle n'a pas besoin d'excuse, qu'elle est exactement dans le même genre, et qu'elle lui cède même en vigueur et en éclat. Il y a bien cette différence, que Mathathias agissait au nom et par le vœu d'une nation en corps, ayant ses droits et ses lois, que les chrétiens de l'empire romain étaient comme des particuliers soumis aux lois générales; mais sous Dioclétien, les chrétiens étaient tellement répandus et multipliés, que leur religion pouvait déjà être considérée comme nationale.

JEAN-CALYBITE (Saint), naquit d'une illustre famille de Constantinople. Son père se nommait Eutrope et sa mère Théodore. Ils l'élevèrent de bonne heure à l'étude des sciences. Saint Jean-Calybite quitta secrètement, à l'âge de 12 ans, la maison de son père, et alla se faire religieux dans un monastère des Acémètes. Six ans après, le désir de revoir ses parens le fit retourner à Constantinople. Comme il y revenait, ayant rencontré un pauvre fort mal vêtu, il lui donna ses habits, et se revêtit des haillons dont ce pauvre était couvert. En cet état, il alla se coucher devant la maison de son père, et obtint des domestiques la permission de se faire une cabane sous la porte de la maison pour s'y retirer. Il y vécut ainsi, sans être reconnu de personne, exposé au mépris et au rebut de tout le monde. Cependant le père, touché de la patience avec laquelle ce malheureux supportait sa pauvreté, lui envoyait tous les jours les choses nécessaires à la vie. Enfin saint Jean-Calybite étant sur le point de mourir, se découvrit à son père et à sa mère, en leur disant : *Je suis ce fils que vous avez si long-temps cherché.* Il leur témoigna en même temps sa reconnaissance, et rendit l'esprit un instant après, vers l'an 450. Il fut surnommé *Calybite*, formé d'un mot grec qui signifie *chaumière, petite loge*. L'analogie des circonstances de la vie de ce saint et celle de saint Alexis, les a fait confondre, jusque là que des auteurs ont dit que ce n'était qu'un même saint connu sous différens noms; cependant les bollandistes ont tâché de prouver que c'étaient deux saints différens, *Acta sanctorum*, tom. 4, julii, et *Comm. ad januar. græcum metricum*, tom. 6, et *Biblioth. orient.*, tom. 1.

JEAN-CHRYSOSTOME (Saint), né à Antioche en 344, d'une des premières familles de la ville, y ajouta un nouveau lustre par ses vertus et son éloquence, qui le fit surnommer *Chrysostôme*, c'est-à-dire *bouche d'or*. Après avoir fait ses études avec succès, il voulut suivre le barreau; mais la grâce ayant parlé à son cœur, il quitta toutes les espérances que le monde lui donnait, pour s'enfoncer dans un désert. Il choisit pour le lieu de sa retraite les montagnes voisines d'Antioche. Se trouvant encore trop près du monde, il s'enferma dans une grotte, où il passa deux ans dans les travaux de l'étude et les exercices de la pénitence. Ses maladies l'ayant obligé de revenir à Antioche, Mélèce l'ordonna diacre, et Flavien son successeur l'éleva au sacerdoce en 383. Ce fut alors qu'il fut chargé du soin de prêcher la parole de Dieu : fonction qu'il remplit avec d'autant plus de fruit, qu'à une éloquence touchante et persuasive, il joignait des mœurs célestes. Ce fut lui qui composa

le discours que Flavien adressa à l'empereur Théodose le Grand, pour obtenir le pardon des habitans d'Antioche. Ses vertus le firent placer sur le siége de Constantinople après la mort de Nectaire, en 398. Son premier soin fut de réformer le clergé. Il déracina l'abus qui s'était introduit parmi les ecclésiastiques de vivre avec des vierges qu'ils traitaient de sœurs adoptives, ou sœurs agapètes, c'est-à-dire charitables. Ce bon pasteur donna l'exemple en tout à son troupeau. Il chassa les loups de la bergerie : il se réduisit à une vie pauvre, il fonda plusieurs hôpitaux ; il envoya des prêtres chez les Scythes, pour travailler à leur conversion. La véhémence avec laquelle il parlait contre l'orgueil, le luxe et la violence des grands ; son zèle pour la réformation du clergé et pour la conversion des hérétiques, lui attirèrent une foule d'ennemis : Eutrope, favori de l'empereur Arcadius ; le tyran Gaïnas, à qui il refusa une église pour les ariens ; les sectateurs d'Arius, qu'il fit bannir de Constantinople. Ces hommes pervers se réunirent tous contre le saint archevêque, qui eut encore un autre adversaire dans la personne de Théophile, patriarche d'Alexandrie, prélat estimable à bien des égards, mais qu'un zèle outré contre les origénistes animait contre Chrysostôme, s'imaginant qu'il les favorisait. Théophile avait chassé du désert de Nitrie quatre abbés, et saint Isidore d'Alexandrie pour cause d'origénisme ; saint Jean les avait admis à la communion, après avoir examiné leur apologie, et exigé d'eux la condamnation expresse des erreurs qu'on leur imputait. Théophile en fut vivement piqué. L'occasion de se venger se présenta bientôt. Chrysostôme crut que son ministère l'obligeait de s'élever contre les injustices de l'impératrice Eudoxie et de son parti : il en parla indirectement dans un *sermon* sur le luxe des femmes. Ses ennemis ne manquèrent pas d'envenimer ses paroles auprès de l'impératrice, qui dès lors conçut une haine mortelle contre le saint prélat. Il suffit d'être haï des princes pour l'être bientôt des courtisans. Quelques-uns de ceux-ci inventèrent des crimes, présentèrent des mémoires : Eudoxie les appuya ; elle fit tenir le fameux conciliabule du Chêne en 403. L'archevêque y fut condamné par Théophile d'Alexandrie, qui s'était rendu à Constantinople avec un grand nombre d'évêques d'Egypte, qui lui étaient entièrement dévoués. L'empereur lui donna ordre de sortir de Constantinople ; l'archevêque déclara qu'il n'abandonnerait point l'église confiée à ses soins par la Providence, à moins qu'on ne l'y forçât. On eut effectivement recours aux voies de fait ; et comme le peuple était toujours attaché à son pasteur, on envoya le samedi saint une troupe de soldats pour le chasser de l'église ; ils s'y portèrent à de si grands excès, que les lieux saints en furent ensanglantés. Le saint prélat, après sa condamnation, écrivit au pape Innocent 1er, pour le prier de déclarer nulles toutes les procédures faites contre lui, puisqu'on y avait violé toutes les règles de la justice. Théophile, de son côté, envoya au pape les actes du conciliabule du Chêne. A la seule inspection de ces actes, Innocent découvrit qu'ils étaient l'ouvrage de la cabale, et manda à Téophile de venir à un concile, où l'on jugerait l'affaire conformément aux canons de Nicée ; mais l'empereur et Eudoxie trouvèrent le moyen d'en éluder la tenue. Le saint archevêque était encore à Constantinople. Il fut chassé de son siége, et l'empereur lui envoya l'ordre de partir pour le lieu de son exil : mais il ne dura pas long-temps. La nuit qui suivit son départ, il arriva un tremblement de terre si violent, que le palais en fut ébranlé. Eudoxie, effrayée, pria l'empereur de rappeler l'archevêque. Jean-Chrysostôme revint donc dans son église. Il y fut reçu aux acclamations de tout le peuple, et reprit les fonctions de son ministère, malgré la sentence du conciliabule. A peine avait-il été huit mois en repos depuis son retour, qu'on dressa à Constantinople une statue en l'honneur de l'impératrice. Elle fut élevée dans la place, entre le palais où se tenait le sénat et l'église de Sainte-Sophie. A la dédicace de cette statue, le préfet de la ville, ma-

nichéen et demi-païen, excita le peuple à des réjouissances extraordinaires, mêlées de superstition. Il y eut des danses, des farceurs qui s'attiraient de grands applaudissemens, et des cris, dont le service divin était troublé. Le pontife ne put souffrir ces désordres, il en parla avec sa liberté ordinaire, et blâma, non-seulement ceux qui les faisaient, mais ceux qui les commandaient. Eudoxie, offensée, résolut d'assembler un nouveau concile contre lui; plusieurs évêques, gagnés par les libéralités de la cour, furent ses accusateurs. Arcadius, connaissant la sainteté du prélat, dit à l'un d'eux, que cette affaire lui donnait de grandes inquiétudes. L'évêque, dévoué à Eudoxie lui répondit : *Seigneur, nous prenons sur notre tête la déposition de Jean.* Le saint fut condamné, chassé de l'église le lundi 10 juin 404, et envoyé en Bithynie. Son exil fut suivi d'une horrible persécution contre tous ceux qui défendaient son innocence. On imagina différens prétextes pour verser le sang, comme on avait fait sous les empereurs païens. Saint Jean Chrysostôme souffrit beaucoup dans son exil; toute sa consolation fut dans les lettres que lui écrivait le pape Innocent Ier, et les plus grands évêques d'Occident, qui prenaient part à son infortune. L'empereur Honorius écrivit inutilement en sa faveur à son frère Arcadius. Enfin, après une longue détention à Cucuse, lieu désert et dénué de toutes les choses nécessaires à la vie, on le transféra à Arabysse en Arménie. Comme on le menait à Pythionte sur le Pont-Euxin, il fut si maltraité des soldats qui le conduisaient, qu'il mourut en chemin, à Comane, le 14 septembre 407, âgé d'environ 63 ans, après neuf ans et demi d'épiscopat et plus de trois années d'exil. Saint Jean Chrysostôme a été une des plus grandes lumières de l'Orient. Ses principaux ouvrages sont : 1° un *Traité du sacerdoce*, qu'il composa dans sa solitude. L'excellence du sacerdoce chrétien, la sublimité de ses fonctions, la sainteté requise en ceux qui les exercent, la dignité de l'épiscopat, la grandeur et la multiplicité des devoirs qu'il impose, le zèle, la prudence, la capacité, enfin toutes les qualités qu'il exige de ceux qui y sont élevés, tels sont les objets qui occupent saint Chrysostôme dans cet ouvrage, qui est d'autant meilleur, que l'auteur donna, durant tout le cours de sa vie, la leçon et l'exemple. 2° Un *Traité de la Providence*, où il montre que Dieu gouverne tout par sa prudence; que les afflictions entrent dans l'économie de sa miséricorde, à l'égard des élus, et que les plus rudes épreuves sont des moyens de salut, pourvu que l'on en fasse un bon usage. 3° Un *Traité de la divinité de Jésus-Christ.* Il la prouve par les merveilles que sa grâce opère. 4° des *Homélies sur l'Ecriture sainte.* Saint Jean Chrysostôme l'avait étudiée depuis son enfance jusqu'aux derniers jours de son épiscopat. Un grand nombre d'autres *Homélies* sur différens sujets. On peut regarder cet illustre père comme le Cicéron de l'Eglise grecque. Son éloquence ressemble beaucoup à celle de ce prince des orateurs latins. C'est la même facilité, la même clarté, la même abondance, la même richesse d'expressions, la même hardiesse dans les figures, la même force dans les raisonnemens, la même élévation dans les pensées. Tout porte l'empreinte, chez l'un et chez l'autre, de ce génie heureux né pour convaincre l'esprit et toucher le cœur. Quelque grand que soit saint Augustin, on n'a pas assez loué saint Chrysostôme en le comparant à lui, du moins pour l'éloquence de la chaire. Celle du Père latin est défigurée quelquefois par les pointes et les jeux de mots, les antithèses, qui faisaient le goût dominant de son pays et de son siècle. Celle du Père grec aurait pu être entendue à Athènes et à Rome, dans les plus beaux jours de ces deux républiques. « Il n'y eut peut-être jamais, dit un critique, d'orateur plus accompli que saint » Chrysostôme. Quelle clarté ! rien chez » lui n'embarrasse le lecteur : on le comprend sans peine et sans étude. Qu'on » cesse de nous vanter l'harmonie des » périodes d'Isocrate. Elle n'est, cette » harmonie, qu'un assemblage puéril de » mots artistement compassés, lorsqu'on

» la compare à la douceur incomparable » qui résulte, dans saint Chrysostôme, » d'une expression aussi heureuse qu'aisée » et naturelle. Qui connut jamais comme » lui cette délicatesse et cet atticisme qui » caractérisent plus ou moins les célèbres » écrivains de la Grèce? Quelle beauté et » quelle élégance dans les tours? Quelle » fécondité dans le choix des mots, qui » coulent comme d'une source intaris- » sable! Est-il obligé de traiter plusieurs » fois le même sujet? jamais il ne se » copie, il est toujours original. La vi- » vacité de son imagination lui fournit » une multitude d'images et de fleurs » dont il embellit chaque période. Rien » de tiré dans ses métaphores et ses com- » paraisons; elles sortent du fond même » du sujet, et ne servent qu'à donner » plus de force au discours, et à l'im- » primer plus avant dans l'esprit. Habile » dans la connaissance des ressorts qui » font mouvoir les passions, il les excite » à son gré, et selon la nature de la ma- » tière qu'il traite. Son stile, toujours » approprié au sujet, est, quand il le » faut, simple, fleuri, sublime, tempéré. » Ses discours ne sont pas également châ- » tiés. Mais ceci venait bien moins du » défaut de préparation, que des lan- » gueurs de la maladie, de l'embarras des » affaires, et de ces inégalités qu'éprou- » vent quelquefois les plus beaux génies. » Aux talens qui font le grand orateur, » il joignait la profondeur du plus habile » dialecticien. De là cette supériorité » avec laquelle il résout les difficultés les » plus captieuses, et pousse l'erreur jus- » que dans ses derniers retranchemens, » supériorité qui éclate surtout dans les » ouvrages polémiques que ce Père com- » posa contre les Juifs, les anoméens et » quelques autres hérétiques. On ne peut » pas plus lui comparer les plus célèbres » philosophes de l'antiquité. Il l'emporte » autant sur eux, que la morale évan- » gélique l'emporte sur celle qui part de » l'esprit humain. » De toutes les édi- tions des ouvrages de saint Jean Chrysos- tôme, les plus exactes et les plus com- plètes sont celles de Henri Savil, en 1613, 8 tom. in-fol., tout grec; celle de Com- melin et de Fronton du Duc, en grec et en latin, 10 vol. in-fol., et celle de dom Mont- faucon, 1718 à 1734, en 13 vol. in-fol., en grec et en latin. Cette dernière édition est enrichie de la *Vie* du saint docteur, de préfaces intéressantes, de notes, de variantes; quelques critiques ont trouvé cependant qu'elle n'était pas assez exacte, ni dans un ordre commode pour les lec- teurs. Dom Montfaucon a adopté la tra- duction latine du Père Fronton du Duc, et n'a traduit que les ouvrages qui ne l'avaient point été par ce jésuite. On dé- sirerait que ce qui est de lui fût d'un stile plus élégant, et approchât davantage de la beauté originale. Plusieurs des ou- vrages du célèbre évêque de Constan- tinople, ont été traduits en français. Nicolas Fontaine a traduit ses *Homé- lies* sur la Genèse, 2 vol. in-8; sur saint Matthieu, 3 vol. in-4, ou in-8, celle sur saint Paul, 7 vol. in-8. Il fut obligé de se rétracter, parce qu'il avait fait parler le saint docteur en historien. Le Père de Bonrecueil a traduit ses *Lettres*, 2 vol. in-8. Maucroix a traduit ses *Homé- lies au peuple d'Antioche*, in-8. Bel- legarde a traduit ses *Sermons* choisis, 2 vol. in-8; ceux sur les Actes des apôtres, 1 vol., et ses *Opuscules*, 1 vol. in-8: en tout 19 vol. in-8. L'abbé Auger a donné une *traduction* estimée des *Homélies*, *Discours* et *Lettres choisies* de saint Jean Chrysostôme, en 4 vol. in-8; et tout ré- cemment M. l'abbé Guillon, professeur d'éloquence sacrée, vient de faire paraître une nouvelle et excellente traduction des différens ouvrages de cet illustre Père; elle fait partie de sa *Bibliothèque choisie des Pères de l'Eglise grecque et latine*, et comprend 10 vol. de l'ouvrage; le savant traducteur l'a fait précéder d'une *Vie* et d'un *Jugement* des écrits de ce grand évê- que, aussi célèbre par son éloquence que par sa sainteté. Nous avons en outre deux *Vies* de ce saint: la première par Hermant, écrite d'un stile un peu enflé, mais d'ail- leurs très estimable; la seconde par Tille- mont, écrite plus simplement et avec une exactitude que rien n'égale. Celle-ci se trouve dans le tome 2 de ses *Mémoires*.

JEAN LE NAIN (Saint), abbé et soli-

taire, ainsi nommé à cause de la petitesse de sa taille, se consacra dans la solitude de Sceté au travail, au jeûne, à la prière et aux exercices de piété. Un frère lui demandant à quoi servaient les veilles et les jeûnes : « Elles servent, ré» pondit-il, à abattre et humilier l'âme; » afin que Dieu, la voyant abattue et hu» miliée, en ait compassion et la se» coure. » Saint Jean le Nain avait aussi coutume de dire que « la sûreté du moine » est de garder sa cellule, de veiller sur » soi, et d'avoir toujours Dieu présent à » l'esprit. » Il mourut vers le commencement du 5e siècle.

JEAN LE SILENCIEUX (Saint), ainsi nommé à cause de son amour pour la retraite et pour le silence, naquit à Nicopolis, ville d'Arménie, en 454, d'une famille illustre. Quand il fut maître de son bien, il bâtit un monastère, où il se retira avec dix autres personnes. L'archevêque de Sébaste l'ordonna ensuite évêque de Coloni. Cette dignité n'apporta aucun changement à sa façon de vivre. Il continua toujours de pratiquer la vie monastique. Neuf ans après, il quitta secrètement son évêché, et se retira dans le monastère de Saint-Sabas, dont il devint économe. Il mourut vers 558, âgé de 104 ans.

JEAN CLIMAQUE (Saint), surnommé aussi *le Scolastique* et *le Sinaïte*, naquit dans la Palestine vers 523. A l'âge de seize ans, il se retira dans la solitude, et, malgré sa résistance, il fut élu abbé du mont Sinaï vers l'an 580. Dans cette place, il fit paraître tant de piété et de sagesse, qu'il fut aimé et admiré de tous les religieux : mais il retourna dans sa cellule l'an 584, quelque instance qu'on fît pour le retenir. Il mourut l'an 605, âgé de 80 ans. Nous avons de lui un livre intitulé : *Climax*, ou *Echelle des vertus*, titre qui lui fit donner le nom de *Climaque*. Il le composa pour la perfection des solitaires, et il peut servir à celle des gens du monde. Cet ouvrage, plein d'excellens principes de piété, renferme quelques histoires édifiantes qui donnent de la force à ses principes. L'échelle est composée de 30 degrés, dont chacun comprend une vertu. Ambroise le Camaldule, l'abbé Jacques de Billi et le Père Rader l'ont traduit de grec en latin. Nous en avons une version en français, avec la *Vie* du saint, par Arnaud d'Andilli, 1 vol. in-12. La meilleure édition de l'original est celle de Paris en 1633, in-fol., avec la traduction latine de Rader.

JEAN (Saint), dit *l'Aumônier*, à cause de ses charités extraordinaires, était de l'île de Chypre, dont son père avait été gouverneur. Il fut élevé l'an 610 sur le siége patriarcal d'Alexandrie, après Théodore. Sa tendresse compatissante pour les misérables éclata surtout dans la famine qui désola son peuple en 615, et dans la mortalité qui la suivit. L'invasion des Perses en Egypte le fit résoudre à quitter sa ville épiscopale pour se retirer en Chypre. Il mourut à Limisso, que l'on appelait alors Amathonte, lieu de sa naissance, l'an 616, à 57 ans. Son testament fut aussi édifiant que court; le voici : « Je vous rends grâces, mon Dieu, » de ce que vous avez exaucé ma prière, » et qu'il ne me reste qu'un tiers de sou, » quoiqu'à mon ordination j'aie trouvé » dans la maison épiscopale d'Alexandrie » environ 4000 livres d'or, outre les som» mes innombrables que j'ai reçues des » amis de J.-C. C'est pourquoi j'ordonne » que ce peu qui reste soit donné à vos » serviteurs. » Ce testament nous fait voir quelles étaient les richesses de l'église d'Alexandrie, et rend plus vraisemblable ce qu'on dit des aumônes immenses du patriarche Jean. L'ordre dit de *Saint-Jean de Jérusalem* tire son nom de ce saint.

JEAN DAMASCÈNE (Saint), ou *de Damas*, savant prêtre, fut instruit dans les sciences par un religieux italien, nommé *Côme*, qui avait été fait prisonnier par les Sarrasins. Le calife le prit pour son premier ministre, mais il quitta cet emploi, et se retira au monastère de Saint-Sabas, près de Jérusalem, y pratiqua toutes sortes de vertus, y mourut vers l'an 760, et selon quelques-uns l'an 780, à 84 ans. Nous avons de lui : 1° *Quatre livres de la foi orthodoxe*, dans lesquels il a renfermé toute la théologie, d'une manière sco-

lastique et méthodique ; ce qui lui a donné chez les Grecs le même rang que Pierre Lombard et saint Thomas parmi nous. On y voit qu'il croyait que le Saint-Esprit procédait du Père seulement, et non du Fils; article sur lequel l'Eglise n'avait pas encore définitivement prononcé. 2° Plusieurs *Traités théologiques;* 3° des *Hymnes ;* 4° une *Dialectique* et une *Physique ;* 5° *Dispute entre un chrétien et un sarrasin.* On lui attribue, mais sans fondement, *Liber Barlaam et Josaphat, Indiæ regis*, sans date ni lieu d'impression, mais imprimé vers 1470, in-fol., rare ; il y en a plusieurs traductions françaises, anciennes et peu recherchées. Sa critique n'était pas assez forte ni assez éclairée pour l'empêcher d'adopter quelquefois de pieuses fables, telles que la délivrance de Trajan par les prières du pape saint Grégoire le Grand, et que Jean de Jérusalem, qui vécut dans le 10e siècle, ôta prudemment des ouvrages de Jean Damascène. Quelques critiques protestans disent que ce Père n'a pas fait scrupule d'employer le mensonge pour défendre la vérité. C'est une calomnie. On ne doit point taxer de mensonge un écrivain qui est quelquefois mal servi par sa mémoire, ou qui cite de bonne foi des faits apocryphes, mais communément reçus comme vrais; il peut pécher par défaut d'exactitude sans manquer pour cela de sincérité. On comprend que c'est la défense des saintes images qui attira à saint Damascène ces politesses de la part des protestans : cependant les plus distingués parmi eux ont rendu justice à l'érudition, à la science de la théologie, à la netteté et à la précision qui se font remarquer dans les ouvrages de ce Père. Le reproche de pélagianisme que lui fait Basnage ne montre que la mauvaise humeur ou le peu de réflexion de ce caustique censeur. La meilleure édition de ses ouvrages est celle du Père Le Quien, 1712, in-fol., 2 vol., grec et latin. Cette édition a reparu à Vérone en 1748 avec des améliorations.

JEAN, surnommé *Malala*, était d'Antioche. Il écrivit au commencement du 10e siècle, une *Chronique* depuis le commencement du monde jusqu'au temps de Justinien. Elle a été imprimée à Oxford, en latin et en grec, l'an 1691, in-8, avec des *notes* par Edmond Chilmead.

JEAN (Saint), archidiacre de Capoue, né d'une famille noble de cette ville, se distingua par sa piété et ses mœurs exemplaires. Les moines du Mont-Cassin, réfugiés à Teano, parce que leur monastère avait été brûlé par les Sarrasins, élurent Jean pour leur abbé. Il prit l'habit monastique, car c'était l'usage que quand on prenait un séculier pour abbé, il commençait par se faire moine, et fut béni par le pape Jean X. Il attira ses moines de Teano dans la ville de Capoue, où il leur bâtit un vaste monastère, acheva aussi de rebâtir celui du Mont-Cassin, et y mourut l'an 934. On a de lui une *Chronique* des dévastations et des malheurs qu'a soufferts le Mont-Cassin, et des prodiges qui y ont été opérés. On le croit aussi auteur d'une *Chronique* des derniers comtes de Capoue, publiée par Camille Péregrin, dans son Histoire des princes de la Lombardie.

JEAN de *Bergame* (Saint) fut placé sur le siége épiscopal de cette ville vers l'an 656, pour sa science et sa vertu consommées, et l'occupa très fructueusement l'espace de 27 ans. Les ariens déchiraient alors l'Eglise : il s'éleva avec force contre eux, et en toucha un grand nombre qui, de persécuteurs, devinrent partisans de la vérité. Mais il fut la victime de son zèle : les chefs des ariens, furieux et jaloux de voir diminuer leur nombre, firent assassiner ce saint homme en 683.

JEAN Apistran. *Voyez* Capistran (saint Jean de).

JEAN de Matera (Saint), né à Matera dans la Pouille, vers 1050, de parens illustres, s'illustra lui-même par ses prédications et par ses miracles. Il institua sur le mont Gargan, vers 1118, un ordre particulier, qui ne subsiste plus, et qu'on a appelé l'*ordre de Pulsano*. Il mourut le 20 juin 1139, à 89 ans, et fut canonisé par la voix du peuple.

JEAN de Matha (Saint), né en 1160,

à Faucon, bourg de la vallée de Barcelonnette, en Provence, reçut le bonnet de docteur à Paris, où il avait étudié avec succès. Sa piété l'unit avec le saint ermite Félix de Valois : ils fondèrent de concert l'*ordre de la Sainte-Trinité* pour la rédemption des captifs. Innocent III l'approuva, et leur donna solennellement, en 1199, un habit blanc, sur lequel était attachée une croix rouge. Saint Jean de Matha fit ensuite un voyage en Barbarie, d'où il ramena cent-vingt captifs. Il mourut peu de temps après à Rome, en 1213. Le pape Innocent III, en lui donnant l'habit de son ordre, avait confirmé sa règle. Elle porte, entre autres choses, que les frères réserveront le 3e partie de leurs biens, pour la rédemption des captifs. L'ordre des trinitaires fit en peu de temps de grands progrès en France, en Lombardie, en Espagne, et même au-delà de la mer. Le moine Albéric, qui écrivait 40 ans après, dit qu'ils avaient déjà jusqu'à 600 maisons, entre lesquelles était celle de Saint-Mathurin, nommée auparavant l'*Aumônerie de Saint-Benoît*, qui leur fut donnée par le chapitre de l'église de Paris. C'est de cette maison que leur est venu, en France, le nom de *Mathurins*. *Voyez* les Annales de cet ordre, publiées à Rome en 1685, in-fol.

JEAN de Meda (Saint), né à Meda, auprès de Côme, en Italie, devint supérieur de l'ordre des *Humiliés*, qui n'était alors composé que de laïques, et y introduisit des ecclésiastiques et des prêtres. Il mourut saintement en 1159. L'ordre des *Humiliés* ne subsiste plus.

JEAN Colombin (Saint), noble Siennois, instituteur de la congrégation des *Jésuates*. Ce nom leur fut donné, parce qu'ils avaient toujours à la bouche le nom de *Jésus*. Cet ordre, approuvé par Urbain V, en 1367, fut supprimé par Clément IX, en 1668. Le saint instituteur mourut en 1367. Son ordre s'appelait aussi les *Jésuates de saint Jérôme*, parce qu'il avait recommandé à ses disciples une dévotion particulière à ce saint. La *Vie* de ce saint a été écrite par le pieux Morrigia, général des Jésuates, mort l'an 1604.

JEAN de Dieu (Saint) naquit en 1495 à Montemajor-el-Novo, petite ville de Portugal, d'une famille si pauvre, qu'il fut obligé de servir de domestique, pour pourvoir à sa subsistance. Un sermon du bienheureux Jean d'Avila (*voyez* ce nom) le toucha tellement, qu'il résolut de consacrer le reste de sa vie au service de Dieu et des malades. Le zèle du saint homme suppléa à tout, et vainquit tous les obstacles qu'on lui opposa. Il acheta une maison à Grenade ; et du sein de la pauvreté, on vit sortir cette magnifique maison d'hospitalité, qui subsiste encore aujourd'hui, et qui a servi de modèle à toutes les autres. C'est là que Jean jeta les premiers fondemens de son institut, approuvé par le pape Pie V en 1572, et répandu depuis dans toute l'Europe. Le saint homme mourut en 1550, à 55 ans. Il n'avait point laissé d'autre règle à ses disciples que son exemple : ce fut Pie V qui leur donna celle de saint Augustin. Ce pontife y ajouta quelques autres réglemens, pour donner de la stabilité à cette congrégation, appelée l'*ordre de la Charité* : congrégation qui secourt l'humanité, et déploie plus de bienfaisance réelle dans une seule ville, que la secte des philosophes dans le monde entier, quoique ceux-ci aient toujours ce mot à la bouche. « Cet ordre, dit un auteur judicieux, semble avoir été institué exprès à la naissance du protestantisme, pour démontrer contre les réformateurs l'utilité et la nécessité des vœux monastiques. Des hommes à gage rendraient-ils des services aussi purs que les *Frères de la Charité*? Et sans le vœu par lequel ils s'y engagent, auraient-ils le courage d'y employer toute leur vie ? La prétendue réforme, avec ses belles idées de perfection, a-t-elle trouvé un moyen de suppléer aux bonnes œuvres pratiquées par les religieux hospitaliers ? »

JEAN d'Yepez, plus connu sous le nom de Jean de la Croix (Saint), né à Ontiveros, bourg de la Vieille-Castille, prit l'habit de carme au couvent de Medina-del-Campo, et lia une étroite amitié avec sainte Thérèse. Il vint avec elle

à Valladolid, où il quitta l'habit qu'il portait pour prendre celui de carme déchaussé. Après avoir travaillé à la réforme de plusieurs couvens, il fut envoyé à Avila, pour être confesseur des carmélites, et pour les porter à se réformer. Les religieux de cet ordre le firent enlever et mener à Tolède, où ils le renfermèrent dans un cachot. Il y demeura 9 mois, et en fut enfin tiré par le crédit de sainte Thérèse : mais les supérieurs de la réforme, qui voulaient qu'on abandonnât la conduite des carmélites, lui suscitèrent de nouvelles affaires. Il mourut dans le couvent d'Ubeda, le 14 décembre 1591, âgé de 49 ans. Il a été béatifié en 1675 sous Clément X, et mis au rang des saints en 1726 sous Clément XIII. Il a laissé des livres de spiritualité en espagnol, et traduits en italien et en latin, intitulés : *La Montée du Mont-Carmel*, *La Nuit obscure de l'âme*, *La Flamme vive de l'amour*, *Le Cantique du divin amour*. Ces ouvrages sont écrits d'un stile obscur, et, pour ainsi dire, mystérieux. On y trouve les principes d'une mysticité incompréhensible à beaucoup de personnes. « L'auteur, dit un judicieux » théologien, explique les opérations du » Saint-Esprit dans les impressions sur» naturelles, et tous les degrés de l'union » divine dans la prière. On ne peut dé» crire les communications secrètes d'une » âme dans cet état, et il n'y a que ceux » qui les ont éprouvées qui soient capa» bles de s'en former une idée. C'est pour » ces personnes que le saint a écrit les » ouvrages dont nous parlons. Ils leur se» ront sans doute utiles ; mais ils pour» raient devenir nuisibles à ceux qui ne » sont point dans le même cas, et qui » sont facilement les dupes de leur ima» gination : ils le deviendraient surtout » aux enthousiastes qui abusent de ce » qu'ils n'entendent point, pour étayer » leurs illusions. » Le Père Berthier, dans ses *Réflexions spirituelles*, a consacré onze Lettres à l'explication des œuvres de saint Jean de la Croix ; il prétend y trouver trois choses : « 1° une logique des » plus précises ; 2° un esprit éclairé des » lumières divines ; 3° un don d'instruc» tion qui ne se dément nulle part. » Nous venons de voir que tout le monde n'en porte pas un jugement si favorable. Tout ce que l'on peut dire, c'est que la science des voies intérieures est la plus difficile, la plus profonde de toutes, et la plus admirable, comme dit le prophète ; qu'il est difficile de la réduire en règle ; et quand on y parviendrait, ôterait-on à Dieu la puissance des exceptions ? *Mirabilis facta est scientia tua ex me, confortata est, et non potero ad eam.* (*Voyez* ARMELLE, CATHERINE DE SIENNE, FÉNÉLON, GUYON, RUSBROCK, TAULÈRE, etc.) Le Père Maillard, jésuite, a traduit en français les OEuvres de saint Jean de la Croix, Paris, 1694, après y avoir fait divers retranchemens. Le Père Honoré de Sainte-Marie et le Père Dosithée de Saint-Alexis, religieux du même ordre, ont donné la *Vie* de ce saint. Celle du Père Dosithée a été imprimée à Paris en 1727, en 2 vol. in-4. Collet a écrit aussi la *Vie* de ce saint, Paris, 1769, in-12.

JEAN DE CHELM, ainsi appelé parce qu'il était évêque de Chelm en Pologne. Il remplissait, dit-on, ce siége au commencement du 15e siècle. L'austérité de sa vie s'était répandue sur son caractère, et la sévérité de son zèle approchait beaucoup de l'amertume. C'est pour cette raison qu'on lui attribue un traité singulier et peu commun, imprimé en 1524, à Landshut en Bavière, in-fol., sous ce titre : *Onus Ecclesiæ, seu Excerpta varia ex diversis auctoribus, potissimumque Scriptura, de afflictione, statu perverso, et necessitate reformationis Ecclesiæ.* C'est une déclamation contre les abus qui s'étaient glissés dans l'Eglise, et une espèce de satire contre les mœurs des ecclésiastiques ; elle est recherchée par les curieux. Ce livre ayant paru, en 1531, à Cologne, in-fol., et en 1620, in-4, sous un titre un peu différent quoique essentiellement le même, quelques bibliographes en ont fait deux ouvrages distingués, dont ils ont attribué l'un à Jean de Chiemsée en Bavière. L'édition de 1524 étant de Landshut, il est assez vraisemblable que c'est ce dernier *Jean* qui en est l'auteur. On peut même soup-

çonner que Jean de Chelm n'est qu'un personnage imaginé, d'après le nom de Jean de Chiemsée, mal lu et mal interprété. Quoi qu'il en soit, ce livre, qui a paru aussi sous le titre abrégé *De corrupto statu Ecclesiæ*, est peu de chose : beaucoup de zèle et d'érudition, mais peu de goût et de discernement. Il se serait peut-être perdu sans les protestans, qui ont cru acquérir un trésor dans cette satire contre le clergé : comme si les fautes des ministres du Seigneur pouvaient autoriser les hérésies et les schismes. Quelques bibliographes l'attribuent à Jacques de Cluse, d'autres à Nicolas Clemangis. (*Voyez* ces noms.)

PAPES.

JEAN Ier (Saint) pape, toscan, monta sur la chaire de saint Pierre après Hormisdas le 13 août 523. L'empereur Justin ayant publié un édit qui ordonnait aux ariens de remettre aux évêques catholiques les églises qu'ils leur avaient enlevées, Théodoric, premier roi des Goths d'Italie (*voyez* ce nom), et protecteur de l'arianisme, s'en vengea sur les orthodoxes. Il fit enfermer Jean dans une dure prison à Ravenne, où il mourut le 27 mai 526, regardé comme un martyr. Il eut Félix IV pour successeur. Les deux *Lettres* qui portent le nom de ce saint pape sont visiblement supposées. On trouve sa *Vie* dans les bollandistes, mai, tom. 6.

JEAN II, surnommé *Mercure*, romain, fut pape après Boniface II, le 23 janvier 533. Il approuva cette fameuse proposition, qui avait fait tant de bruit sous Hormisdas : *Unus de Trinitate passus est;* ajoutant *in carne*, afin que cette proposition ne révoltât point les personnes peu instruites; elle avait souffert de grandes difficultés, et avait été quelque temps supprimée, à cause de l'abus que les eutychiens en faisaient : le pape Hormisdas se refusa constamment aux prières des moines scythes, qui en demandaient l'approbation, mais les nestoriens se prévalant de cette suppression, et les moines acemètes la combattant avec une ardeur qui les rendait suspects de cette dernière hérésie, Jean crut devoir approuver une proposition qui présentait réellement un sens orthodoxe. Il mourut le 18 mai 535, et eut Agapet pour successeur. *Voyez* Saint Alexandre, fondateur des acemètes.

JEAN III, surnommé *Catelin*, né à Rome, pape après Pélage Ier, le 18 juillet 560, montra beaucoup de zèle pour la décoration des églises, acheva celle de Saint-Philippe et de Saint-Jacques, gouverna sagement l'Eglise pendant un pontificat de 13 ans, et mourut le 13 juillet 573. Benoît Ier fut son successeur.

JEAN IV, de Salone en Dalmatie, tint un concile à Rome, où il condamna l'*Ecthèse* d'Héraclius, qui ne tarda pas de se rétracter. (*Voyez* son article.) Jean fut élu pape le 26 décembre 640, succéda à Séverin, et mourut le 12 octobre 642 : Théodore fut son successeur.

JEAN V, syrien, digne d'occuper le saint-Siége par son zèle, sa douceur et sa prudence, y monta le 23 juillet 685, après Benoît Ier, mourut le 2 août 686 et fut remplacé par Conon.

JEAN VI, grec de nation, monta sur la chaire pontificale après Sergius, le 28 octobre 701, et mourut le 9 janvier 705. Il eut pour successeur Jean VII.

JEAN VII, grec, devint pape après le précédent, le 1er mars 705, et mourut le 18 octobre 707 : il ternit son pontificat par sa complaisance pour l'empereur Justinien. Ce prince avait à cœur de faire confirmer, par le pape, les canons du concile *in Trullo*, ou Quini-Sexte, qui s'était assemblé par son ordre. Sergius, un des prédécesseurs de Jean, n'avait jamais voulu y souscrire, quelque instance que lui en eût faite l'empereur. En effet, le pape n'avait eu aucune part à sa convocation, et il n'y avait assisté ni en personne, ni par ses légats. Sous le pape Jean il renouvela ses instances, et envoya les actes de ce concile à Rome, avec une lettre adressée au pape. Dans cette lettre, il le conjurait d'assembler un concile, de confirmer ce qu'il approuverait dans ces actes, et de rejeter le reste. Mais le pape Jean VII, dit l'abbé Fleury après Anastase, *craignant de déplaire à l'empereur, lui renvoya ces volumes sans y avoir*

rien corrigé. Ce qu'il fit de mieux fut le rétablissement de saint Wilfride, archevêque d'York, dans son siége. Sisinnice fut son successeur.

JEAN VIII, romain, pape, successeur d'Adrien II, (14 décembre 872), couronna empereur Charles le Chauve en 875, et vint en France en 878. Il se rendit à Troyes, où il tint un concile, et où il reconnut solennellement Louis le Bègue, non comme empereur, mais comme roi. La nouvelle qu'il eut des ravages que les Sarrasins faisaient en Italie l'obligea de repasser les Alpes ; il fut même contraint de leur payer un tribut annuel de 25,000 marcs d'argent. Dans le même temps, il se laissa fléchir par les prières de Basile, empereur d'Orient, et tromper par les artifices de Photius. Persuadé par une lettre de cet intrus, de la prétendue violence qu'il disait lui avoir été faite pour rentrer dans le siége de Constantinople, et par des lettres supposées sous le nom de plusieurs évêques, où le pape était prié de l'accueillir, il reçut le fourbe à sa communion, et consentit qu'il occupât le siége qui depuis tant d'années faisait l'objet de son ambition. Cette complaisance surprit tous les orthodoxes, et a fait dire au cardinal Baronius que Jean VIII s'était conduit comme une femme : c'est ce qui a sans doute donné occasion au vulgaire de s'imaginer que Jean VIII était femme, et c'est là probablement le fondement de la fable de la papesse Jeanne. (*Voyez* Benoît III.) Photius, par une longue trame d'impostures et de fourberies, vint à bout de faire tenir un concile nombreux à Constantinople en 879, dont il régla toutes les opérations selon ses vues. Il y présenta les lettres du pape, qui, quelque favorables qu'elles lui fussent, ne l'étaient pas encore assez à ses yeux ; les lettres qu'il présenta étaient altérées et bien différentes des originaux ; les Grecs en conviennent eux-mêmes. (*Voyez* Beveridge, *Pandectæ*, *can. apost. et conc.*) Le pape ayant ensuite envoyé Marin en qualité de légat à Constantinople, pour s'informer exactement de tout ce qui s'était passé au concile de Photius, apprit le mystère d'iniquité : il déclara nul ce synode, où ses légats, intimidés ou corrompus par Photius, avaient par une insigne perfidie, directement agi contre les ordres qu'ils avaient reçus dans leurs instructions, et excommunia en même temps le faussaire Photius. Jean VIII mourut peu de temps après le 11 novembre 882, après avoir gouverné l'Eglise pendant dix ans. Nous avons de lui 326 *Lettres*, par lesquelles on voit qu'il prodiguait tellement les excommunications, qu'elles passaient en formules. Il dérogea à l'ancienne discipline, en commuant les pénitences en pèlerinages. Martin II lui succéda.

JEAN IX, natif de Tivoli, diacre et moine de l'ordre de Saint-Benoît, successeur du pape Théodore II, au mois de juillet 898, mourut en novembre 900. Il eut pour compétiteur le prêtre Sergius, qui fut obligé de s'enfuir. Seul maître du souverain pontificat, il gouverna l'Eglise avec sagesse, tint plusieurs conciles, parmi lesquels on remarque celui de Rome (899), où la mémoire du pape Formose fut rétablie. Il fit jurer dans celui de Ravenne l'observation des capitulaires de Charlemagne. Benoît IV lui succéda.

JEAN X, romain, évêque de Bologne, puis archevêque de Ravenne sa patrie, succéda à Landon. Il monta sur le trône pontifical le 30 août 914, par le crédit de Théodora la Jeune, femme puissante. Ce pontife était guerrier ; il défit les Sarrasins qui désolaient depuis quelque temps l'Italie (916). Il fut chassé de son siége par Gui, duc de Toscane, à la persuasion de Marosie, femme de ce duc, et sœur de Théodora. Cette femme avait contre lui une haine profonde. Gui fut soutenu par les Romains, qui étaient indisposés contre le pape, parce qu'il laissait gouverner sous son nom Pierre son frère, qui s'étaient rendu odieux aux principaux de cette ville. Ils couvraient leur haine d'un prétexte spécieux, disant qu'il était inhabile à posséder ce siége par la même raison que le pape Formose, puisqu'il avait quitté le siége de Ravenne pour monter sur celui de Rome, et que les translations étaient défendues. Quoi-

que la mémoire de ce pontife ne soit pas en grande vénération, on a tout lieu de croire qu'il a expié ses fautes par la pénitence. Il témoigna en plusieurs occasions le vif repentir qu'il en avait, et exhorta des personnes charitables à joindre leurs prières aux siennes, pour fléchir la colère de Dieu. On l'enferma dans un cachot, où, selon Luitprand, on l'étouffa, en 928, en lui pressant un oreiller sur la bouche. Il avait occupé 14 ans le saint-Siége, où Léon VI le remplaça.

JEAN XI, fils naturel, non du pape Sergius III, comme Luitprand l'avance sur des bruits populaires, mais, selon l'opinion la plus vraisemblable, d'Albéric, duc de Spolette, et de Marosie (la même qui fit périr Jean X), fut fait pape à 25 ans, par le crédit de sa mère, le 20 mars 931, après Etienne VIII. Marosie, monstre de lubricité et d'ambition, ayant épousé Hugues, roi d'Italie, après la mort de Gui, duc de Toscane, son 2e mari, Albéric, son fils, qu'elle avait eu d'un premier mari, la fit enfermer, avec le pape Jean XI, son frère utérin, dans le château Saint-Ange. Jean XI mourut dans cette prison, en 936, victime de l'ambition de sa mère et de la cruauté de son frère. Léon VII fut son successeur.

JEAN XII, romain, qui se nommait Octavien, était fils d'Albéric, patrice de Rome, et succéda à la dignité et à l'autorité de son père, quoique clerc. Il se fit élire pape en 956 à la mort d'Agapet II, et prit le nom de Jean XII. C'est le premier pape qui ait changé de nom à son avénement au pontificat; il n'avait que 18 ans lorsqu'il fut élu. Bérenger s'étant alors fait couronner roi, tyrannisait l'Italie. Jean XII implora le secours d'Othon Ier, qui passa les monts et vengea le pontife. Jean couronna l'empereur, et lui jura sur le corps de saint Pierre une fidélité inviolable; mais cette fidélité ne fut pas de longue durée. Il s'unit avec le fils de Bérenger contre son bienfaiteur. Othon revint à Rome, fit assembler un concile en 963. L'indigne pontife fut accusé de plusieurs crimes, entre autres, « d'avoir paru l'épée au côté, la » cuirasse sur le dos et le casque en tête; » d'avoir bu à la santé du diable; d'avoir » donné à ses maîtresses le gouverne» ment de plusieurs villes, les croix et » les calices de l'église de Saint-Pierre. » On le déposa et on mit à sa place Léon VIII. (*Voyez* ce nom.) Le pape déposé rentra pourtant dans Rome après le départ de l'empereur. Il se vengea, en faisant mutiler les deux principaux moteurs de sa déposition, en leur faisant couper la langue, le nez et les doigts. Il assembla ensuite un concile, pour casser les actes de celui qu'on avait convoqué contre lui. Ses infortunes ne l'avaient pas corrigé; il fut assassiné peu de temps après, le 14 mai 964, par un mari qu'il avait outragé, ou, suivant d'autres (*Art de vérifier les dates*), il fut emporté après une courte maladie. Luitprand attribue sa mort à une autre cause. Il raconte que « les dé» mons le frappèrent si rudement un soir » qu'il était couché avec une femme, » qu'il en mourut huit jours après. » Récit qui peut avoir du rapport avec les deux autres versions. Le grand nombre de vertueux et saints pontifes qui ont occupé le siége de Rome doit faire oublier le petit nombre de ceux dont les mœurs ont contrasté avec leur état. Jésus-Christ nous avertit expressément que les chefs de la religion ne sont pas impeccables, et que leurs fautes ne prouvent rien contre le culte dont ils sont les ministres, ni contre la doctrine dont ils sont les dépositaires : *Super cathedram Moysis sederunt scribæ et pharisæi : omnia ergo quæcumque dixerint vobis, servate et facite; secundum opera vero illorum nolite facere.* Matth. 23.—*Voyez la fin de l'article* Alexandre VI.

JEAN XIII, romain, fut élu pape après Léon VIII le 2 novembre 965, par l'autorité de l'empereur Othon le grand, contre le gré des Romains. Pierre, préfet de Rome, le fit chasser en 966. Othon fit pendre 12 des principaux auteurs de la sédition, et livra Pierre au pape, qui le fit fouetter et promener par la ville, assis à rebours sur un âne, et l'envoya en exil. On raconte que pendant qu'Othon était à Rome, le démon s'empara d'un

des seigneurs de sa suite. On eut recours à la chaîne de saint Pierre, qu'on lui mit autour du cou, et il fut guéri. Thierri, évêque de Metz, témoin du miracle, se saisit aussitôt de la chaîne, protestant qu'il se ferait plutôt couper la main que de lâcher sa prise. Le pape le satisfit en lui en donnant un chaînon. Jean mourut en 972, après un pontificat d'environ 7 ans : il eut pour successeur Benoît VI.

JEAN XIV, évêque de Pavie et chancelier de l'empereur Othon II, obtint la papauté après Benoît VII, en novembre 983. Il quitta le nom de Pierre qu'il avait auparavant, par respect pour le Prince des apôtres, dont aucun des successeurs n'a porté le nom. Après trois mois de pontificat, il fut mis en prison au château Saint-Ange, par l'antipape Boniface VII (*voyez* ce nom), et y mourut de misère ou de poison le 20 août 985.

JEAN XV, romain, fils de Robert, fut élu pape après Jean XIV, l'an 985; mais comme il mourut avant son ordination, on ne le compte guères parmi les papes. Le nom de Jean XV est presque toujours donné au suivant. Il était savant, et avait composé divers ouvrages.

JEAN XVI, romain, fut mis sur le saint Siége après la mort de l'antipape Boniface VII, et celle de Jean XV, en 985. Il canonisa saint Uldaric, évêque d'Augsbourg, le 3 février 993, et c'est le premier exemple de canonisation solennelle. Jean XVI eut beaucoup à souffrir du patrice Crescentius, qui s'était emparé de l'autorité dans Rome. Il s'opposa à la déposition d'Arnoul, archevêque de Reims, par Hugues Capet. Il n'oublia rien pour maintenir ou rétablir la paix entre les princes chrétiens, et mourut d'une fièvre violente l'an 996. Il faut le distinguer de l'antipape Jean XVI, surnommé auparant *Philagathe*, auquel les gens de l'empereur Othon III coupèrent les mains et les oreilles, et arrachèrent la langue, en 998. *Voyez* Othon III et Grégoire V.

JEAN XVII, nommé auparavant *Sécron* ou mieux *Sicco*, romain, d'une famille illustre, fut élu pape après la mort de Silvestre II, le 6 juin 1003, et mourut le 31 octobre de la même année.

JEAN XVIII, nommé auparavant *Fasan*, romain, fut successeur de Jean XVII, le 19 mars 1004. Sur la fin de sa vie, il abdiqua la papauté pour se retirer à l'abbaye de Saint-Paul de Rome, où il embrassa la vie monastique. Il mourut le 18 juillet 1009. Il eut Sergius IV pour successseur.

JEAN XIX, fils de Grégoire, comte de Tusculum, et frère du pape Benoît VIII, lui succéda le 19 juillet 1024. Il couronna l'empereur Conrad II en 1027. Deux rois, Rodolphe de Bourgogne et Canut d'Angleterre, assistèrent à cette cérémonie. Il mourut en mai 1033, et fut remplacé par Benoît IX. Sous son pontificat, les Grecs corrompirent la plupart des prélats de la cour romaine, dans le dessein d'obtenir le titre d'*œcuménique* pour le patriarche de Constantinople.

JEAN XXI, auparavant *Pierre Julien*, portugais, fils d'un médecin, médecin lui-même, devint évêque de *Tusculum* ou Frascati, cardinal, et enfin pape en 1276. On devrait le nommer Jean XX, puisque le dernier pape du même nom était Jean XIX, mais comme quelques-uns ont compté pour pape Jean, fils de Robert, et qu'ils ont aussi inséré l'antipape Philagathe, on a nommé celui-ci Jean XXI. Il envoya des légats à Michel Paléologue, pour l'exhorter à observer ce qui avait été résolu au concile de Lyon, tenu sous Grégoire X, et révoqua la constitution de ce pape, touchant l'élection du souverain pontife. (*Voyez* Grégoire.) Ce pape disait à ses amis, qu'il *se promettait une longue vie;* mais il fut écrasé, environ huit mois après son élection, par la chute d'un bâtiment qu'il faisait construire à Viterbe. Il expira le 16 mai 1277. Nicolas III lui succéda. On a de lui des ouvrages de philosophie, de médecine et de théologie.

JEAN XXII naquit à Cahors, d'une bonne famille, et non d'un cordonnier, comme l'assurent presque tous les historiens. Son nom était *Jacques* d'Euse. Il avait beaucoup d'esprit, et il le perfectionna par l'étude. Charles II, roi de

Naples, instruit de son mérite, le donna pour précepteur à son fils. De dignité en dignité, il parvint à la pourpre, et enfin à la papauté. Il fut élu à Lyon en 1316. Les cardinaux ne pouvant s'accorder après la mort de Clément V, résolurent, dit-on, de s'en rapporter à lui pour le choix du nouveau pontife. Il se nomma lui-même, en disant : *Ego sum papa.* Mais cette anecdote de Villani est détruite par la lettre circulaire du nouveau pontife, où il parle de l'unanimité des cardinaux et de ses craintes en s'imposant un si pesant fardeau. Jean XXII érigea diverses abbayes en évêchés, et fit des métropoles de plusieurs villes épiscopales. Toulouse devint un archevêché ; on lui donna pour suffragans Montauban, Lavaur, Mirepoix, Saint-Papoul, Rieux, Lombez et Pamiers. Les évêchés de Saint-Flour, de Vabres, de Castres, de Tulle, de Condom, de Sarlat, de Luçon, de Maillezais (aujourd'hui transféré à La Rochelle), furent érigés. Le pontificat de Jean XXII fut troublé par plusieurs querelles. On détaillera la première dans l'article de l'empereur Louis de Bavière. La seconde éclata vers l'an 1322. Un Bérenger enseigna, d'après je ne sais quel Béguard, mis à l'inquisition de Toulouse, que *J.-C. ni les apôtres n'avaient rien possédé, ni en commun, ni en particulier.* C'était, selon lui, un article de foi. Les franciscains demandèrent à cette occasion, *s'ils pouvaient dire que leur potage leur appartînt, lorsqu'ils le mangeaient?* Les uns soutenaient l'affirmative, les autres la négative. L'affaire fut portée au pape, qui voulut bien perdre son temps à l'examiner. Les cordeliers, assemblés alors à Pérouse pour leur chapitre général, au lieu d'attendre la décision du pontife, se déclarèrent pour la non-propriété, et la firent enseigner par leurs docteurs. (*Voyez* OCCAM.) Une autre querelle occupait depuis quelque temps les principaux membres de l'ordre. Leur habit devait-il être blanc, gris, noir, court ou long, de drap ou de serge? Le capuchon devait-il être pointu ou rond, large ou étroit? Ces questions, qui dérivaient de l'attachement de l'ordre à son fondateur, et du désir de se conformer à son costume, devinrent ridicules par l'importance qu'on y attachait, par la véhémence, et, pour mieux dire, la fureur avec laquelle les opinions s'entre-choquaient. Elles produisirent autant de chapitres, de congrégations, de bulles, de manifestes, de livres, de satires, que s'il eût été question de bouleversement de l'Europe, ou de la destruction du christianisme. Elles furent décidées, après de longs débats, par les grands hommes de l'ordre au chapitre de Pérouse. Jean XXII, offensé de ce que les frères mineurs avaient prévenu son jugement, condamna leurs décisions par ses extravagantes, *Cùm inter*, etc. Les cordeliers, irrités de leur côté, embrassèrent le parti de l'empereur, brouillé alors avec le pape. Ils traitèrent celui-ci d'hérétique, et ne cessèrent de déclamer contre lui. Quelques-uns de ces fanatiques périrent sur le bûcher. Jean XXII résolut même d'abolir l'ordre entier, et il l'aurait fait, s'il avait pu se dissimuler les services que l'Eglise en avait reçus, et continuait d'en recevoir, malgré les écrits de quelques-uns de ses membres. La troisième dispute qui agita son pontificat fut celle de la *Vision béatifique;* ce fut le jour de la Toussaint de l'année 1331, qu'il développa, dans un sermon, ses sentimens sur cette matière. « La récompense » des saints, dit-il, avant la venue de » J.-C., était le sein d'Abraham; après » son avénement, sa passion et son as- » cension, leur récompense, jusqu'au » jour du jugement, est d'être sous » l'autel de Dieu, c'est-à-dire sous la » protection et la consolation de l'hu- » manité de J.-C.; mais après le juge- » ment, ils seront sur l'autel, c'est-à-dire » sur l'humanité de J.-C. » Le pape répéta cette même doctrine dans deux autres sermons qui firent beaucoup de bruit; quoique dans le fond il ne voulût parler que d'une augmentation de gloire après la résurrection. Il assembla un consistoire, dans lequel il déclara qu'il n'avait jamais prétendu rien définir dans cette question, et que ce qu'il en avait dit, il ne l'avait dit que comme orateur, et

s'expliqua de plus très nettement en faveur de la vraie doctrine. Il mourut à Avignon le 4 décembre 1334. Ce pontife avait l'esprit pénétrant, et capable des plus grandes affaires. On loue sa sobriété et son amour pour l'étude ; mais il ternit ces qualités par son emportement, et surtout par son avarice, si on en croit Villani; mais il est bon de se souvenir que Villani était une créature de Louis de Bavière, qu'il lui avait dévoué sa plume, et qu'en général il n'est pas exempt de prévention et de haine. On a de Jean XXII plusieurs ouvrages, surtout sur la médecine, science dans laquelle il excellait : 1° *Thesaurus pauperum* : c'est un traité de remèdes, imprimé à Lyon en 1525 ; 2° un *Traité des maladies des yeux* ; 3° un autre *sur la formation du fœtus* ; 4° un autre *de la goutte* ; 5° des *Conseils pour conserver la santé*; 6° on lui attribue l'*Art transmutatoire des métaux*, qui se trouve dans un recueil imprimé à Paris en 1557, in-12; mais il y a grande apparence que ce livre n'est pas de ce pape. On a encore de lui un grand nombre de *Lettres* et de *Bulles* mieux écrites que la plupart des ouvrages de son temps. Celles qui sont d'un stile incorrect et barbare paraissent supposées. On lui attribue la fameuse bulle *Sabbathine*, contenant des indulgences accordées aux carmes et à leurs alliés ; mais c'est une pièce supposée, comme l'ont prouvé différens critiques. *Multæ tribuuntur romanis pontificibus constitutiones*, est-il dit dans une thèse, composée en 1677 par M. Chamillarc, syndic de Sorbonne, *quæ ab iis non emanarunt. Bulla quoque quæ vulgo dicitur* Sabbathina *supposititius videtur Joannis XXII partus*; assertions que le Père Papebroch a prouvées par toutes les lumières d'une critique savante et impartiale. On peut consulter aussi le Père Noël Alexandre, qui a traité amplement le même sujet dans son *Hist. eccl.*, sect. 13, dissert. 11, art. 2. Ce fut ce pape qui publia les constitutions de Clément V appelées *Clémentines*.

JEAN XXIII (Balthasar Cossa), napolitain, étudia en droit à Bologne, fut camérier de Boniface IX, qui le créa cardinal, et l'envoya en qualité de légat à Bologne, et fut élu pape le 14 mai 1410, après la mort d'Alexandre V, durant le grand schisme. Il promit de renoncer au pontificat, si Grégoire XII, et Pierre de Lune qui se faisait appeler Benoît XIII ; se désistaient de leurs prétentions. Il ratifia cette promesse le 2 mars 1415, dans une session du concile de Constance. L'empereur l'avait engagé à cette démarche : il s'en repentit bientôt. Il n'était venu à Constance qu'à regret ; et en regardant cette ville avant d'y arriver, il avait dit à ses compagnons de voyage : « Je vois bien que c'est ici la fosse où » l'on attrape les renards. » Ayant résolu de prendre la fuite, il fut secondé par Frédéric, duc d'Autriche, qui donna un tournoi pour favoriser le dessein du pontife. Jean XXIII s'échappa dans la foule, déguisé en palefrenier. Il fut saisi à Fribourg, et transféré dans un château voisin. Le concile commença à instruire son procès. On l'accusa de crimes si odieux, qu'il n'y a guère d'apparence qu'il les eût tous commis ; mais la paix de l'Eglise exigeait qu'il fût déposé; il le fut le 29 mai 1415, et la sentence fut suivie de la prison à Heidelberg, où il fut retenu pendant plus de 3 ans. Martin V sollicita, à la prière des Florentins, son élargissement auprès du comte palatin, dans les états duquel il était détenu prisonnier. Ayant été relâché, il se rendit à Florence, et se jeta aux pieds de Martin V, et le reconnut pour le vrai souverain pontife; ce spectacle tira les larmes des yeux des cardinaux qui lui étaient même le plus opposés. Le pape l'accueillit avec beaucoup de bonté, le fit doyen du sacré collége, et lui donna une place distinguée dans les assemblées publiques. Cossa ne jouit pas long-temps de ces honneurs. Il mourut six mois après, le 22 novembre 1419. Quelques reproches qu'on ait faits à ce pontife, on ne peut lui refuser beaucoup de courage dans l'adversité. Loin de se prévaloir du grand nombre d'amis qui s'offraient à faire un parti pour lui dans les derniers jours de sa vie, il sacrifia sa fortune au repos de l'Eglise, et

mourut en philosophe chrétien. Il fit dans la prison où il avait été enfermé, des vers qui prouvent qu'il avait de l'esprit et du goût pour les lettres ; nous en citerons quelques-uns.

Qui modo summus eram, gaudens et nomine præsul,
Tristis et abjectus nunc mea fata gemo.
Excelsus solio nuper versabar in alto,
Cunctaque gens pedibus oscula prona dabat.
Nunc ego pœnarum fundo devolvor in imo;
Vultum deformem quemque videre piget.
Omnibus in terris aurum mihi sponte ferebant;
Sed nec gaza juvat, nec quis amicus adest.
Sic varians fortuna vices, adversa secundis
Subdit, et ambiguo nomine ludit atrox.

Quelques auteurs, en remarquant que ce pape avait été déposé, quoique reconnu pour vrai pape, en ont tiré des conséquences qui, dans d'autres circonstances, ne pourraient être que des erreurs. Quoique la plupart des prélats déposans reconnussent Jean XXIII pour le vrai pape, ils n'ignoraient pas que sa légitimité était douteuse dans une grande partie du monde chrétien : ils savaient d'ailleurs que ce qui était sage et légal dans un cas extrême où il s'agit du salut public de l'Eglise ou de l'état, ne peut nullement se généraliser, et que dans la rigueur même de la subordination civile et militaire, il y a des cas qui repoussent la loi établie. *Voyez* GASSION.

JEAN D'ANTIOCHE, patriarche de cette ville en 429, tint un conciliabule en 431, dans lequel il déposa saint Cyrille d'Alexandrie et Memnon d'Ephèse. Dieu lui ouvrit les yeux dans la suite. Il se réconcilia avec saint Cyrille, anathématisa l'hérésiarque Nestorius, et mourut en 442.

JEAN LE JEUNEUR, ainsi nommé à cause de ses grandes austérités, patriarche de Constantinople en 582, prit la qualité d'*évêque œcuménique* ou universel, contre laquelle les papes Pélage et Grégoire le Grand s'élevèrent avec force. (*V.* PHOCAS.) Ce patriarche mourut en 595, regardé comme un homme vertueux, mais aigre, hautain et opiniâtre. Il était d'une charité apostolique, et donnait tout aux pauvres. Après sa mort, on ne lui trouva qu'une robe usée et un méchant lit de bois. L'empereur Maurice le prit, et ce prince couchait dessus, lorsqu'il voulait faire pénitence. On trouve le *Pénitenciel* de Jean le Jeûneur à la fin du traité *De pœnitentia* du Père Morin.

JEAN DE BAYEUX, évêque d'Avranches, puis archevêque de Rouen, laissa un livre des *Offices ecclésiastiques*, publié en 1670, par Le Brun des Marets, in-8, avec des notes et des pièces curieuses. Ce prélat se démit de son archevêché, et mourut en 1079, dans une maison de campagne, où une attaque violente de paralysie l'avait obligé de se retirer.

JEAN DE BERGAME (Saint), fut placé sur le siége épiscopal de cette ville vers l'an 656, pour sa science et sa vertu consommées, et l'occupa très fructueusement l'espace de 27 ans. Les ariens déchiraient alors l'Eglise : il s'éleva avec force contre eux, et en toucha un grand nombre, qui de persécuteurs devinrent partisans de la vérité. Mais il fut la victime de son zèle : les chefs des ariens, furieux et jaloux de voir diminuer leur nombre, firent assassiner ce saint homme en 683.

JEAN DE SALISBURY ou SARISBERY. *Voy.* ce dernier nom.

JEAN, premier secrétaire de l'empereur Honorius, s'empara de l'empire après sa mort, arrivée en 423. Secondé par Castin, général de la milice, il devint maître de l'Italie, des Gaules et de l'Espagne. Théodose le Jeune, à qui cette riche succession appartenait, la céda à son cousin Valentinien III, qu'il envoya en Italie, avec Placidie, mère de ce jeune prince, à la tête d'une armée nombreuse. Mais Jean ayant eu le temps de former un corps de troupes, se défendit vigoureusement, et fit même prisonnier Ardebure, le plus illustre des généraux romains. Il traita ce général avec bonté, et lui laissa une liberté dont celui-ci profita pour détacher de son parti ses principaux officiers. Ardebure chargea ensuite secrètement Aspar, son fils, de venir assiéger Ravenne, où Jean était enfermé. Le siége fut formé, et Ardebure livra Ravenne et se saisit de l'usurpateur. Placidie lui fit couper la main qui avait porté le sceptre; et après l'avoir fait pro-

mener sur un âne, couvert de haillons et suivi de farceurs qui l'insultaient, il fut conduit sur la place du Cirque, où on lui trancha la tête, à la vue d'une immense populace. Cette scène se passa vers le milieu de juillet 425. Jean avait environ 45 ans.

JEAN, fils de Mesua, médecin arabe sur la fin du 8e siècle, laissa des *ouvrages* imprimés en latin à Venise, 1602, in-fol. — Il est différent de JEAN, fils de Sérapion, autre médecin arabe, qui vivait vers 1070. Ses *OEuvres* ont paru à Venise, in-fol., 1407, et réimprimées en 1550.

* JEAN, ou PRÊTRE JEAN, naquit vers l'an 1140. C'était un prêtre nestorien, dont le véritable nom était *Ungcam*, et qui habitait l'Egypte, à ce qu'on croit. Instruit, éloquent, adroit, brave, et ambitieux surtout, il se forma un parti si considérable, qu'il s'empara d'une grande étendue de pays, et s'en fit reconnaître souverain vers l'an 1174. Des historiens véridiques placent la capitale de Prêtre-Jean dans l'Abyssinie : c'est l'avis des écrivains portugais, d'après les navigateurs de leur nation qui avaient fréquenté ces contrées. Il fit part de son élévation à l'empereur de Constantinople, Emmanuel, et à Frédéric Ier, roi des Romains, par des lettres où il n'oublia pas de vanter sa puissance et ses exploits. Il favorisa les nestoriens ses confrères, et rendit sa cour l'une des plus brillantes du monde connu. Il mourut en 1178, et eut pour successeur son frère David, qui porta aussi le nom de Prêtre-Jean ; mais son règne ne fut pas d'une bien longue durée. Le fameux Gengis-Kan conquit ses états, et le priva de la vie en 1202.

* JEAN, surnommé *Pediasimos* et *Galeros*, naquit vers 1330, et dut la première de ces dénominations à son égalité d'âme, et la second à la sérénité de son esprit. Il fut diacre et gardien des archives de la première Justiniane et de la Bulgaire. Il a prodigieusement écrit, et possédait des connaissances très étendues. On conserve de cet auteur, à la bibliothèque royale de Paris, un manuscrit en vers ïambes sur *la bonne et la méchante femme*, que Luc Halstenius transcrivit et publia avec d'autres anciens ouvrages à Rome, 1658, in-12, réimprimés par Thomas Gaze dans ses *Opuscula mythologica* (1re édition), et insérés par Fabricius dans le 13e vol. de la Bibliothèque grecque : M. Fortia en a fait une traduction en vers français. Les écrits sur *la duplication du cube*, et sur le 1er livre des *Analytiques d'Aristote*, se trouvent aussi à la Bibliothèque royale de Paris. Celle de Vienne possède d'autres ouvrages de Pédiasimos, tels que ses *Scholies sur Hésiode*, sur le *Syrinx de Térinte* ; sa *Géométrie*, son *Allégorie anagogique* sur les quatre premiers vers du 4e livre de l'Iliade ; son *Abrégé* d'un ouvrage du mathématicien Héron, ses *Mémoires de physique*, *de morale et de théologie*, etc., etc. Plusieurs autres écrits de ce laborieux savant sont répandus en différentes bibliothèques de l'Europe. Il mourut à Constantinople vers 1400.

EMPEREURS DE CONSTANTINOPLE.

JEAN Ier, surnommé *Zimiscès*, d'une famille illustre, était officier des légions d'Orient. Il poignarda l'empereur de Constantinople, Nicéphore Phocas, en 969, et occupa le trône après lui. Quoiqu'il y fût monté par un crime, il gouverna non en usurpateur, mais en roi. Il remporta des victoires signalées sur les Russes, les Bulgares et les Sarrasins. Il avait pris plusieurs places sur ceux-ci, et se préparait à se rendre maître de Damas, lorsqu'il fut prévenu par la mort. En passant par la Cilicie, il fut frappé d'étonnement à la vue de quantité de maisons magnifiques, et ayant appris qu'elles appartenaient à l'eunuque Basile, son grand-chambellan, il poussa un profond soupir, et dit : « Il est bien triste » que les travaux des Grecs ne servent » qu'à enrichir un eunuque ! » Basile, craignant que l'empereur n'en vînt des plaintes aux effets, et ne lui fît rendre compte de sa conduite, engagea un échanson, à force de promesses, à mettre du poison dans le breuvage de l'empereur. Ce crime fut exécuté, et Zimiscès mourut le 10 janvier 976. Il fut enterré dans l'é-

glise du Sauveur, qu'il avait fait bâtir. C'est lui qui fit graver le premier sur la monnaie l'image de J.-C., avec cette inscription : Jésus-Christ, *Roi des rois*.

JEAN II (Comnène), empereur de Constantinople, surnommé *Calos-Jean*, c'est-à-dire *Beau*, non à cause de la beauté de sa figure, mais à cause de la beauté de son âme, monta sur le trône après Alexis Comnène, son père, l'an 1118. Sa mère, l'impératrice Irène, avait voulu faire proclamer sa fille Anne; mais Jean s'étant introduit dans la chambre de son père, qui était sur le point d'expirer, lui prit l'anneau impérial et se fit proclamer empereur. Quelque temps après, il échappa au poison que devait lui faire donner sa sœur Anne, lui pardonna ainsi qu'à ses complices et lui rendit ses trésors, qui étaient confisqués. Il combattit les Mahométans, les Serviens et plusieurs autres barbares, sur lesquels il remporta de grands avantages. Il voulut reprendre Antioche sur les Français, mais il ne put y réussir. Ayant échoué devant cette ville, il vécut à Constantinople en bon prince, répandant des bienfaits sur le peuple, pardonnant à ses sujets rebelles, même à ceux qui avaient attenté à sa vie, bannissant le luxe de sa cour, et se montrant en tout le modèle des rois et des hommes. Il mourut en 1143, d'une blessure qu'il s'était faite à la chasse par une flèche empoisonnée. Un médecin lui ayant fait espérer, dit-on, de conserver sa vie, s'il voulait se résoudre à se laisser couper la main : « Non, non, dit-il, je n'en » ai pas trop de deux pour manier les rê» nes de mon vaste empire. » Nicétas a écrit la *Vie* de ce prince, mais beaucoup trop succintement.

JEAN III (Ducas), empereur à Nicée, en 1222, tandis que les Latins occupaient le trône impérial de Constantinople, avait épousé Hélène, fille unique de Théodore Lascaris, qui l'avait désigné pour son successeur. Il régna en grand prince. Les Latins ne purent rien contre lui, et il fit tout contre eux. Il recula les bornes de son empire par ses victoires, rendit son peuple heureux, et vécut toujours avec frugalité. Ce prince sage disait, « que les dépenses d'un monarque étaient » le sang de ses sujets, que son bien était » le leur, et qu'il devait l'employer pour » eux. » Il écrivit à Grégoire IX pour la réunion des Grecs et des Latins : provoqua les conférences de Nicée et le concile de Nymphée; mais tout cela n'aboutit qu'à faire connaître de plus en plus l'obstination et la mauvaise foi des Grecs. Il fut pleuré à sa mort, arrivée en 1255, à 62 ans.

JEAN IV (Lascaris), fils de Théodore le Jeune, lui succéda dans le mois d'août 1259, à l'âge de 6 ans : mais le despote Michel Paléologue arracha le sceptre impérial à cet enfant empereur, et lui fit crever les yeux le jour de Noël de la même année.

JEAN V (Cantacuzène) était ministre et favori d'Andronic Paléologue le Jeune. Ce prince lui ayant recommandé en mourant Jean et Emmanuel, ses deux fils, Cantacuzène fut nommé régent, et Jean, l'aîné des deux jeunes princes, fut déclaré empereur. Si l'on croit ce qu'il rapporte dans son *Histoire*, il y fut forcé par les grands et par l'armée. Cantacuzène gouverna avec fidélité et avec sagesse pendant plusieurs années; mais, ses ennemis l'ayant accusé auprès de la reine-mère, celle-ci le déclara ennemi de l'état. Alors Cantacuzène usurpa l'empire pour échapper à la mort (1345). Il entra à Constantinople les armes à la main, força le jeune Jean Paléologue à épouser sa fille, et à partager le souverain pouvoir avec lui. Cet arrangement rétablit la paix pour quelque temps. La jalousie ayant fait reprendre les armes au gendre contre son beau-père, celui-ci fut d'abord victorieux; mais Jean s'étant emparé par surprise d'un poste important près de Constantinople, entra le lendemain dans la ville, à la faveur d'un mouvement populaire; les deux empereurs se réconcilièrent de nouveau, et peu de temps après, Cantacuzène abdiqua volontairement, et fut s'enfermer dans un monastère du mont Athos, en 1355. Il y vécut en philosophe chrétien : ce qui prouve assez bien qu'effectivement il ne s'était pas porté de lui-même

à usurper l'empire. Ses sujets le regrettèrent ; il avait été plutôt leur père que leur maître. Il fut grand prince, bon politique, excellent général ; il joignit à ces qualités beaucoup d'esprit. Il fit cependant une faute en donnant une de ses filles à Orcan, sultan des Turcs : ce fut un prétexte pour ce prince, non seulement de se saisir de tout ce que les Grecs possédaient encore en Asie, mais même de prendre plusieurs places en Europe. On a de Cantacuzène une *Histoire de l'empire d'Orient*, depuis 1340 jusqu'en 1354. Elle est écrite avec beaucoup d'élégance, mais peut-être avec trop peu de vérité, du moins dans les événemens qui le regardent. Il y rappelle à tout propos ses services. Il fait parade d'éloquence dans de longs discours qu'il s'attribue, ou qu'il met dans la bouche des autres. Un écrivain moderne l'a accusé « de n'a- » voir été qu'un comédien en matière de » religion ; » mais son ouvrage dépose partout contre cette accusation. Son Histoire a été imprimée à Paris, en 1643, in-fol., grec et latin, avec des *Scolies* de Jacques Pontanus et Gretser, et traduite quelque temps après par le président Cousin. On a encore de lui quatre *Apologies* contre Mahomet, et trois *Discours*, Bâle, 1543, in-fol. grec et latin ; et d'autres ouvrages. Jean Cantacuzène mourut vers l'an 1380.

JEAN VI (Paléologue) succéda à son père Andronic le Jeune, en 1341, dans l'empire de Constantinople. Il n'eut d'abord que le titre d'empereur, par l'usurpation de Jean Cantacuzène (*voyez* l'article précédent) ; mais ensuite il occupa seul le trône. Son règne fut très malheureux. Son fils Andronic se révolta contre lui. Son indolence et son peu de vigueur furent cause que les Génois se rendirent maîtres de l'île de Lesbos, et Amurat Ier de la ville d'Andrinople. Il mourut en 1391, objet du mépris de ses sujets et de ses ennemis.

JEAN VII (Paléologue), empereur de Constantinople, monta sur le trône en 1425, après la mort de son père Emmanuel, et ne fut pas plus heureux que lui. Les Turcs augmentèrent leurs anciennes conquêtes par de nouvelles victoires. Ils prirent Thessalonique, l'an 1431, et Jean craignit avec raison que son empire ne fût bientôt leur proie. Il ne pouvait espérer du secours que des Latins ; c'est ce qui lui fit souhaiter l'union de l'Eglise grecque avec la latine. Le pape Eugène IV le sut, et lui envoya des légats pour le maintenir dans ce dessein, et lui faire savoir qu'il avait indiqué un concile à Ferrare. Jean y vint lui-même l'an 1438, suivi de plusieurs prélats et princes grecs, et y fut reçu avec une magnificence extraordinaire. Le concile ayant été transféré à Florence, à cause de la peste, l'union des Grecs et des Latins y fut conclue l'an 1439 d'une manière solennelle et bien glorieuse pour l'Eglise romaine. L'empereur retourna ensuite en Orient, et mourut en 1448, après un règne de 29 ans. Les chagrins que lui causèrent les agitations de son empire, hâtèrent sa mort. Le zèle qu'il avait fait paraître pour l'extinction du schisme et la réunion des Eglises, ne produisit rien de durable ; « soit, dit un auteur, que » ce zèle ne fût pas sincère et qu'il fût » dicté seulement par des intérêts poli- » tiques, soit que le fanatisme des schis- » matiques, et le trop grand crédit de » Marc d'Ephèse ne lui permissent pas » d'affermir ce salutaire ouvrage par l'au- » torité impériale. » *Voyez* Eugène IV.

ROIS DE FRANCE.

*JEAN Ier, fils de Louis X, est compté parmi les rois de France, quoiqu'il ne vécût que 5 jours. Ses contemporains le désignaient seulement sous le titre de l'*enfant qui devait être roi* ; car aux yeux des Français de cette époque, c'était le sacre qui donnait le pouvoir royal, *regnaturus*, *Joannesque vocatus*. La reine Clémence sa mère lui donna le jour le 15 novembre 1316 ; il fut baptisé, et mourut 5 jours après. C'est en vertu de la *loi salique* que son oncle Philippe V monta ensuite sur le trône.

JEAN II, dit *le Bon*, fils de Philippe de Valois, roi de France, le 22 août 1350, commença son règne par faire couper la tête, sans aucune forme de justice, au

comte d'Eu, connétable. « Cette vio-» lence, au commencement d'un règne, » dit le président Hénault, aliéna tous » les esprits, et fut cause en partie des » malheurs du roi. » Charles d'Espagne de la Cerda, qui avait la charge du comte d'Eu, fut assassiné peu de temps après par le roi de Navarre, Charles le Mauvais. Ce prince était irrité de ce que le roi avait donné à la Cerda le comté d'Angoulême, qu'il demandait pour la dot de sa femme, fille du roi Jean. Ce dernier monarque s'en vengea en faisant trancher la tête à quatre seigneurs, amis du Navarrois. Des exécutions aussi barbares ne pouvaient produire que des complots; et ces complots mirent le royaume sur le bord du précipice. Charles, dauphin de France, ayant invité le roi de Navarre de venir à Rouen à sa réception de duc de Normandie, le fit arrêter en 1356. Cette détention réunit contre la France les armes de Philippe, frère du roi de Navarre, et celles d'Edouard III, roi d'Angleterre. Edouard, prince de Galles, fils du monarque anglais, connu sous le nom de *Prince Noir*, s'avança avec une petite armée jusqu'à Poitiers, après avoir ravagé l'Auvergne, le Limousin, et une partie du Poitou. Le roi Jean accourt à la tête d'un corps nombreux, l'atteint à Maupertuis, à deux lieues de Poitiers, dans des vignes d'où il ne pouvait se sauver, et lui livre bataille, le 19 septembre 1356, malgré les offres que faisait Edouard de rendre tout et de mettre bas les armes pour sept ans. Cette journée, connue sous le nom de *Bataille de Poitiers*, fut fatale au roi Jean. « Exemple » bien mémorable, dit un auteur, de » l'incertitude du succès dans la guerre, » et terrible leçon pour ceux qui, croyant » tenir la victoire dans leurs mains, ou-» blient dans leur orgueil le Dieu des » armées, qui seul peut la fixer. » Il fut entièrement défait avec une armée de plus de quarante mille hommes, quoique les Anglais n'en eussent que douze mille. Les principaux chevaliers de France périrent; le reste prit la fuite. Le roi, blessé au visage, fut fait prisonnier, avec Philippe, un de ses fils. Le prince Noir mena ses deux prisonniers à Bordeaux et à Londres, où il les traita avec autant de politesse que de respect. La prison du roi fut dans Paris le signal de la guerre civile. Le dauphin, déclaré régent du royaume, le vit presque entièrement révolté contre lui. Il fut obligé de rappeler le même roi de Navarre qu'il avait fait emprisonner. Le Navarrois n'arrive à Paris que pour attiser le feu de la discorde. Marcel, prévôt des marchands, à la tête d'une faction de paysans, appelée *la Jacquerie*, fait massacrer Robert de Clermont, maréchal de Normandie, et Jean de Conflans, maréchal de Champagne, en présence et dans la chambre même du dauphin. Les factieux s'attroupent de tous côtés; et dans cette confusion, ils se jettent sur tous les gentilshommes qu'ils rencontrent. Ils portent leur fureur brutale jusqu'à faire rôtir un seigneur dans son château, et à contraindre sa fille et sa femme de manger la chair de leur époux et de leur père. Marcel, dans la crainte d'être puni de tous ses crimes par le régent, qui avait investi Paris, allait y mettre le comble en livrant la ville aux Anglais, lorsqu'il fut assommé d'un coup de hache par un bourgeois de Paris nommé Jean Maillard, en 1358. Dans ces convulsions de l'état, Charles de Navarre aspirait à la couronne. Le dauphin et lui se firent une guerre sanglante, qui ne finit que par une paix simulée. Enfin le roi Jean sortit de sa prison de Londres. La paix fut conclue à Brétigny en 1360. Edouard exigea pour la rançon de son prisonnier environ trois millions d'écus d'or, le Poitou, la Saintonge, l'Agénois, le Périgord, le Limousin, le Quercy, l'Angoumois et le Rouergue. La France s'épuisa. Le roi Jean compta 600 mille écus d'or pour le premier paiement; mais n'ayant pas de quoi payer le reste de sa rançon, il retourna se mettre en otage à Londres, et y mourut le 8 avril 1364, à 56 ans. Dans ce temps de barbarie, la foi des traités était tout autrement respectée qu'elle ne l'a été depuis. « Jean était certainement un » preux chevalier, dit Sainte-Foix, mais » d'ailleurs un prince sans génie, sans » conduite, sans discernement, n'ayant

» que des idées fausses ou chimériques; » d'une facilité étonnante avec un ennemi qui le flattait, et d'un entêtement » le plus orgueilleux avec des ministres » affectionnés qui osaient lui donner des » conseils; impatient, fantasque, et ne » parlant que trop souvent avec humeur » au soldat. » Ses principales qualités furent la bravoure, la générosité et la franchise. Il disait que « si la foi et la » vérité étaient bannies du reste du monde, elles devraient se trouver dans la » bouche des rois. » Il institua en 1351, ou, selon d'autres, il rétablit l'ordre de l'*Etoile*, qui fut, dit-on, institué par le roi Robert.

ROIS D'ANGLETERRE.

JEAN-SANS-TERRE, ainsi nommé parce que son père ne lui avait point donné d'apanage, roi d'Angleterre, quatrième fils du roi Henri II, fut usurpateur de la couronne en 1199, sur Artus de Bretagne, son neveu, à qui elle appartenait. Ce prince ayant voulu le chasser du trône, dont il s'était emparé, fut pris dans Mirebeau en 1202. Le vainqueur fit enfermer le vaincu dans la tour de Rouen, et le poignarda, dit-on, de sa main. Les états de Bretagne demandèrent justice à Philippe-Auguste de ce meurtre, commis dans ses terres. L'accusé, ajourné à la cour de Paris, ayant refusé de comparaître, fut condamné comme rebelle et par contumace, et toutes ses terres situées en France furent confisquées au profit du roi. Philippe se mit bientôt en devoir de profiter du crime du roi son vassal. Le roi d'Angleterre, endormi dans les plaisirs et dans la mollesse, se laissa prendre la Normandie, la Guienne, le Poitou, et se retira en Angleterre, où il était haï et méprisé. Son indolence fut si grande, que, sur le rapport qu'on lui fit des progrès du roi de France : « Laissez- » le faire, dit-il, j'en reprendrai plus en » un jour, qu'il n'en prendra en une » campagne. » Abandonné de tout le monde, il crut regagner le cœur de ses sujets, en signant deux actes, le fondement de la liberté, et la source des guerres civiles de l'Angleterre. Le premier fut nommé la *Grande Charte*, le second la *Charte des Forêts*. Pour comble de malheurs, les mauvais traitemens qu'il fit éprouver aux ecclésiastiques le brouillèrent en 1212 avec Innocent III. Ce pontife mit l'Angleterre en interdit, et défendit à tous les sujets de Jean de lui obéir. Il ne sortit de l'abîme où les foudres du Vatican l'avaient jeté qu'en soumettant sa personne et sa couronne au saint-Siége. Après que Jean eut été battu en plusieurs rencontres, et que le roi Philippe-Auguste eut gagné sur lui la bataille de Bouvines en 1214, les Anglais appelèrent Louis, fils du même Philippe, et le couronnèrent à Londres le 20 mai 1216. Jean en conçut un si grand désespoir, que, s'il en faut croire Matthieu Pàris, il fut prêt à suivre Miramolin, roi des Sarrazins, et à se faire mahométan, s'il le délivrait de ses misères. Il crut rétablir ses affaires en pillant les églises, et il venait de dépouiller celles des provinces de Suffolk et de Norfolk; mais les soldats employés à cette expédition périrent presque tous, avec cet immense butin, dans les sables de Wellestram. Le roi avait pris les devants; mais si, plus heureux que Pharaon, il échappa au naufrage, du moins n'y survécut-il guère, puisque cinq jours après il mourut, privé de toute consolation, le 17 septembre 1216, les uns disent de poison, les autres pour avoir trop mangé de pêches. A l'instant ses domestiques le dépouillèrent de tout ce qui l'environnait, et ne lui laissèrent pas même de quoi couvrir son cadavre. Ce prince, que ses inquiétudes, ses crimes et ses malheurs ont rendu célèbre, manquait également des vertus qui honorent le diadème et les conditions privées, et il réunissait les vices de tous les états. Son fils Henri III lui succéda.

EMPEREUR.

JEAN de Luxembourg, dit l'*Aveugle*, roi de Bohème, fils de l'empereur Henri VII, de la maison de Luxembourg, fut élu à l'âge de 14 ans, en 1309, au préjudice de Henri, duc de Carinthie, que ses tyrannies rendirent insupportable aux Bohémiens. Il épousa Elisabeth, fille du

roi Venceslas II, et fut couronné avec elle à Prague. Il soumit la Silésie, et donna de grandes marques de son courage dans la Lombardie en 1330, 1331 et 1332. Il avait été appelé auparavant en Pologne par le grand-maître des porte-croix de Prusse; et après avoir défait les Lithuaniens païens, il prit le titre de roi de Pologne. Jean perdit un œil à cette expédition, et dans la suite il vint *incognito* à Montpellier, pour demander des remèdes aux docteurs de cette célèbre université, où un médecin juif lui fit perdre l'autre. Cette perte ne l'empêcha pas d'aller à la guerre. On rapporte que Casimir, roi de Pologne, l'envoya défier de s'enfermer tous deux dans une chambre, et de décider leur querelle le poignard à la main. Le roi Jean lui fit réponse « qu'il devait auparavant se faire crever » les yeux, afin qu'ils pussent combattre » à armes égales. » Jean mena du secours en France au roi Philippe de Valois, et se trouva à la bataille de Créci, que les Français perdirent le 29 août 1346. Tout aveugle qu'il était, il combattit fort vaillamment, après avoir fait attacher son cheval par la bride à celui de deux de ses plus braves chevaliers; et il s'avança si fort dans la mêlée, qu'il y fût tué. Son corps fut transporté en la ville de Luxembourg, où on lui érigea un beau mausolée dans l'abbaye de Munster. Les flammes qui détruisirent ce monument durant ces derniers siècles, épargnèrent son corps, qu'on voit encore aujourd'hui dans la chapelle de l'abbé. Charles son fils et son successeur au royaume de Bohême, fut élu empereur peu de temps après.

ROIS DE POLOGNE.

* JEAN Ier ou JEAN ALBERT, roi de Pologne, deuxième fils de Casimir IV, naquit en 1459, et succéda à son père en 1492. Son règne fut heureux : il ne présente aucun événement militaire digne d'être raconté. Ce prince ami de la paix cultivait les lettres et les encourageait. Il mourut en 1501, et eut pour successeur Alexandre Jagellon, grand-duc de Lithuanie.

* JEAN II, ou JEAN-CASIMIR. *Voyez* CASIMIR V.

* JEAN III, ou JEAN-SOBIESKI. *Voy.* SOBIESKI.

ROIS DE SUÈDE.

JEAN Ier roi de Suède, fils de Sverker, succéda à Eric XI, et régna de l'an 1216 à l'an 1222. Il entreprit une expédition dans l'Esthonie afin d'y propager le christianisme; mais il y eut peu de succès. Il mourut à Wisingsoé, sans laisser de postérité, et en lui s'éteignit la race royale des Sverker.

JEAN II, roi de Suède et de Danemark. *Voyez* Jean, roi de Danemark.

JEAN III, roi de Suède, fils du fameux Gustave Wasa, succéda l'an 1568 à Eric XIV, son frère aîné, que ses cruautés avaient fait chasser du trône. Les premiers soins qui l'occupèrent furent le rétablissement de la tranquillité publique dans son état, et un traité de paix avec le Danemark. A la sollicitation de sa femme Catherine, fille de Sigismond, roi de Pologne, il travailla aussi à rétablir dans la Suède la religion catholique, que son père en avait bannie; les conseils des grands du royaume, un caractère faible et indécis, et la mort de la reine, le rengagèrent dans le luthéranisme qu'il avait abjuré; et cet exemple du souverain acheva d'affermir ses sujets dans la nouvelle religion qui, à la faveur de l'ignorance et du déréglement des mœurs, avait déjà jeté de profondes racines. Jean III mourut l'an 1592, après un règne de 25 ans. *Voyez* GARDIE (Pontus).

ROI DE DANEMARCK.

* JEAN, roi de Danemarck et de Suède, nommé Jean II par les Suédois, naquit en 1455, il succéda en 1481 à son père Christiern Ier. Après avoir partagé le duché de Holstein avec Frédéric son frère, il fit la guerre aux Dithmarses qu'il ne put soumettre. Les Suédois profitèrent de son absence pour se révolter et se soustraire à sa domination. Jean régna en Danemarck jusqu'en 1513, époque où il mourut à Alborg.

ROIS D'ESPAGNE.

* JEAN Ier, roi de Castille, fils et successeur de Henri II, naquit en 1358, monta sur le trône à l'âge de 21 ans, et mourut en 1386 des suites d'une chute de cheval. Ce prince ne s'est distingué par aucun événement militaire, mais il a rendu ses peuples heureux; ce qui sans doute vaut bien une victoire. Il avait épousé, Béatrix fille et héritière du roi Ferdinand de Portugal : l'une des conditions de ce mariage était que les enfans mâles qui en naîtraient pourraient succéder à leur aïeul maternel. Cette convention fut violée en faveur de Pierre Ier, fils naturel de Ferdinand et de la malheureuse Inès. Jean voulut soutenir par les armes les droits de son fils; mais, dans une première campagne, il fut obligé de se retirer, parce qu'une épidémie diminuait ses troupes; dans la seconde qu'il entreprit, il fut battu, et les Portugais conservèrent leur indépendance. Quelques historiens font remonter à cette époque la haine qui divisa si long-temps les Portugais et les Espagnols; mais il faut remonter encore plus haut pour en trouver les véritables causes.

JEAN II, fils de Henri III, fut proclamé roi de Castille en 1406, à l'âge de deux ans. Dès qu'il fut en état de porter les armes, il se vit obligé de les prendre contre les rois de Navarre et d'Aragon. Il mit ces princes dans la nécessité de lui demander la paix qu'il leur accorda; mais il n'en jouit pas long-temps, car il fut obligé de tourner ses armes contre les Maures de Grenade. Le roi de ces infidèles, qui lui devait son rétablissement, l'attaqua bientôt par une ingratitude criante. Jean l'en fit repentir; il lui tua 12,000 hommes en 1431, et ravagea les environs de Grenade. On dit qu'il aurait emporté cette ville, si Alvarès de Luna, son favori et connétable de Castille, corrompu par l'argent des Maures, n'eût détourné ce coup. Ce favori, qui excita pendant plusieurs années des troubles dans la Castille, eut depuis la tête tranchée. Le roi Jean mourut en 1454, à 50 ans. On dit que, sur la fin de ses jours, *il regrettait amèrement d'être roi*, et *qu'il aurait voulu être le fils du dernier des hommes*. Il avait bien raison; car le trône l'avait amolli, et il s'était laissé dominer par des favoris avides et sanguinaires.

JEAN II, roi de Navarre, succéda l'an 1458 à son frère Alphonse sur le trône d'Aragon. Il soutint long-temps la guerre contre Henri IV, roi de Castille. Ce prince mourut à Barcelonne en 1479, dans sa 82e année. Il avait conservé dans cet âge avancé une partie de la vigueur, et même des vices de la jeunesse; car on rapporte qu'il avait encore une maîtresse. Habile guerrier, politique éclairé, il n'eut, avec ces qualités, que de faibles succès. Il était trop inquiet, trop vif, trop précipité dans ses démarches ambitieuses, pour donner à ses projets le temps de mûrir. Quoique ce prince fût porté à la galanterie, et même à la débauche, il était mari crédule et jaloux. Il réunissait sur sa tête les couronnes d'Aragon, de Navarre et de Sicile. Par son testament, il laissa l'Aragon et la Sicile à son fils Ferdinand et à ses descendans, soit mâles, soit filles, même du côté des femmes, en cas que ce prince mourût sans postérité masculine. A l'égard de la couronne de Navarre, elle était dévolue, par les anciennes conventions, à sa fille dona Léonore, comtesse de Foix, qui n'en jouit pas long-temps. Elle mourut à Tudèle le 10 février 1479, après avoir fait un testament par lequel elle institua pour son héritier François Phœbus, son petit-fils, âgé de 11 ans, et mit le royaume de Navarre sous la protection de la France.

ROIS DE PORTUGAL.

JEAN Ier, roi de Portugal, surnommé le *Père de la patrie*, était fils naturel de Pierre, dit le *Sévère* et de Theresa Lorenzi : il fut élevé sur le trône l'an 1383, et succéda à Ferdinand son frère, au préjudice de Béatrix, fille unique de Ferdinand Ier, son frère. Jean Ier, roi de Castille, qui avait épousé cette princesse, lui disputa la couronne : mais il fut obligé d'y renoncer après la perte de la bataille d'Aljubarota. Tranquille de ce côté-là, le

roi de Portugal tourna ses armes contre les Maures d'Afrique, leur prit Ceuta et d'autres places. Cette conquête donna aux Portugais le goût de la navigation; et ce fut sous le règne de Jean Ier et par les encouragemens de son fils, le prince Henri, qu'ils découvrirent les îles de Madère, des Canaries, du Cap-Vert, les Açores, les côtes de la Guinée, où ils firent les premiers établissemens. Voulant éviter les troubles que les grands ne cessaient de susciter dans l'état, il les força à lui vendre les domaines qu'ils tenaient de la couronne, et les affaiblit ainsi, en leur ôtant leurs vassaux. Il mourut en 1433 après un règne d'environ 50 ans. Outre ses exploits et l'encouragement qu'il donna aux sciences géographiques, on a vanté le code des lois de Portugal qui fut publié sous son règne.

JEAN II, roi de Portugal, dit *le Grand*, *le Sévère* et *le Parfait*, né le 3 mai 1455, succéda à son père, Alphonse V, en 1481. Quelques seigneurs causèrent beaucoup de troubles au commencement de son règne; mais il dissipa leurs desseins, et fit mourir les chefs, entre autres Ferdinand, duc de Bragance, auquel il fit couper la tête. Il se trouva à la prise d'Arzile et de Tanger en 1471, et se signala à la bataille de Toro contre les Castillans en 1476. Ses actions éclatantes lui acquirent le nom de *Grand*, et l'exactitude qu'il mit à faire observer la justice lui fit donner celui de *Parfait*. Il dit un jour à un juge avide et indolent : « Je sais que » vous tenez vos mains ouvertes et vos » portes fermées : prenez garde à vous ! » Jean II eut le malheur de perdre son fils unique, qu'il aimait tendrement. « Ce qui » me console, disait-il, c'est qu'il n'était » pas propre à régner; et que Dieu, en » me l'ôtant, a montré qu'il veut secourir » mon peuple. » Parlant ainsi, dit un historien portugais, parce que son fils aimait beaucoup les femmes, et que cette passion, plus que toutes les autres, est incompatible avec une administration ferme et sage. Ce monarque favorisa de tout son pouvoir les colonies de Portugal en Afrique et dans les Indes. Les Portugais découvrirent sous son règne les vastes pays de Benin et de Congo. Ayant eu l'imprévoyance de refuser les offres de Colomb, il arma une flotte pour faire des conquêtes dans l'Amérique; mais l'Espagne s'y étant opposée, le pape Alexandre VI intervint comme médiateur, et assigna un hémisphère à chacune de ces puissances. Jean II mourut au milieu de ces discussions, en 1495, à 41 ans. C'est en parlant de lui, qu'un Anglais disait à Henri VII : « Ce que j'ai vu de » plus rare en Portugal, c'est un prince » qui commande à tous, et à qui per- » sonne ne commande. » Emmanuel *le fortuné*, son cousin-germain, lui succéda.

JEAN III, roi de Portugal, successeur d'Emmanuel *le fortuné*, son père, héritier de ses vertus, de son bonheur, et de son zèle pour la foi, commença à régner en 1521. Ses vaisseaux découvrirent le Japon en 1542; il envoya saint François-Xavier dans les Indes, et mourut d'apoplexie en 1557, à 55 ans. Il rendit son nom respectable par son amour pour la paix et par la protection qu'il accorda aux sciences et aux savans, mais surtout à la religion, dont il eut les progrès extrêmement à cœur : une multitude de nations infidèles lui doivent les lumières du christianisme, qui les ont tirées de l'ignorance et de la barbarie. Les deux Indes sont remplies de monumens de sa piété et de ses soins pour l'instruction des peuples. Jamais prince n'a mieux connu la vraie règle des impôts. Quand ses ministres lui proposaient d'en établir quelqu'un, il disait : « Examinons d'abord s'il » est nécessaire. » Quand ce point était éclairci : « Voyons à présent, ajoutait-il, » quelles sont les dépenses superflues. » Il sut connaître les hommes et les employer. Econome pour lui-même, il était très généreux pour le bien public. Le Portugal lui doit un grand nombre d'établissemens utiles. Il mit la dernière main à la forteresse nommée la *Tour de Belem*, bâtie par son père, édifice admirable, construit au milieu du Tage, qui sert en quelque sorte de citadelle à Lisbonne, et assure la navigation du fleuve, en même temps qu'il en maintient les règles, et fait respecter les lois du com-

merce. Il acheva aussi le magnifique palais et monastère de Bélem, où il est enterré avec Catherine, sœur de Charles-Quint, son épouse. On lit sur son tombeau :

Pace domi, belloque foris, modearmine miro,
Auxit Joannes tertius imperium,
Divina excoluit, regno importavit Athenas,
Hic tandem situs est rex patriæque parens.

Ce fut Jean III qui établit l'inquisition dans tous ses états ; en 1526, il colonisa le Brésil, malgré tous les efforts des Français, qui voulaient en faire la conquête. Sous ce règne eut lieu le terrible débordement du Tage, qui inonda la moitié du Portugal. (Ce fut en 1548 que les orangers furent apportés de la Chine en Portugal où ils étaient alors inconnus. Jean III avait désigné pour son successeur Don Sébastien, son premier fils, sous la régence de Catherine d'Autriche sa femme.)

JEAN IV, dit *le Fortuné*, fils de Théodore de Portugal, duc de Bragance, naquit en 1604. Les Espagnols s'étaient rendus maîtres du Portugal après la mort du roi don Sébastien et du cardinal Henri, en 1580, et l'avaient gardé sous les règnes de Philippe II, Philippe III et Philippe IV. Il se forma sous ce dernier roi une conspiration contre l'Espagne. Les Portugais, lassés d'une domination étrangère, donnèrent la couronne à Jean de Bragance. Il fut proclamé roi en 1640, sans le moindre tumulte; un fils ne succède pas plus paisiblement à son père. Un Castillan, témoin du triomphe de Bragance et des transports des Lisbonnais, ne put s'empêcher de s'écrier en soupirant : « Est-il possible qu'un si beau royaume » ne coûte qu'un feu de joie à l'ennemi » de mon maître? » Cet ennemi ne s'était prêté qu'en tremblant à la conjuration ; il avait eu besoin que son épouse, Louize Guzman, dame espagnole de la maison de Médina Sidonia, lui inspirât toute sa fermeté et sa grandeur d'âme, pour l'élever au-dessus de lui-même. Philippe IV tâcha en vain de reconquérir un royaume que l'imprévoyance de son ministre le duc d'Olivarès lui avait fait perdre. Le nouveau roi mourut à Lisbonne en 1656, d'une rétention d'urine. La France ne contribua pas peu à le maintenir sur le trône. (Il fut le chef de la dynastie de Bragance. Son fils Alphonse lui succéda sous la régence de la reine douairière.)

JEAN V, successeur de Pierre II, né en 1689, fut proclamé roi de Portugal en 1705. Il prit le parti des alliés dans la guerre de la succession d'Espagne, et combattit pour l'archiduc Charles d'Autriche avec divers succès. Depuis la paix d'Utrecht, en 1713, il ne s'occupa plus que des moyens de faire fleurir le commerce et les lettres dans son royaume. Son gouvernement sage et prudent, et ses vertus généreuses et patriotiques, firent le bonheur de ses sujets. Ils le perdirent en 1750. Joseph de Bragance, son fils, monta sur le trône après lui.

* JEAN VI (Marie-Joseph-Louis), roi de Portugal, du Brésil et des Algarves, deuxième fils de l'infant Don Pédro roi de Portugal, et de Marie-Françoise Elisabeth princesse de la même famille, naquit le 13 mai 1767 à Lisbonne. Nous n'avons aucun détail sur son éducation. Marié en 1790 à Charlotte-Joachime, fille du roi d'Espagne Charles IV, il vécut pendant quelque temps loin des affaires publiques. Son père étant mort en 1786, sa mère prit les rênes de l'état, mais étant tombée elle-même en démence en 1792, Jean se déclara le 10 mars de la même année régent du royaume de Portugal. Cette régence fut de longue durée : elle devint difficile par suite de la révolution française qui faisait de terribles progrès dans la Péninsule. A l'époque où l'Espagne était en guerre avec la république française, il envoya à son beau-père un corps de troupes auxiliaires pour la défense des Pyrénées. Cependant l'année suivante il ne permit pas que ce corps entrât sur le territoire français. Cette première démonstration contre la France, déplut à la république : l'opposition qu'il manifesta à l'entrée de ses troupes en France déplut à l'Espagne : ces deux puissances étaient mécontentes : la France surtout ne put lui pardonner d'avoir adhéré à la coalition, et, comme l'Espagne avait conclu avec ce gouvernement un traité de paix, elle

se vit forcée en 1797 de déclarer la guerre au Portugal. Jean VI ne put empêcher l'invasion dont il était menacé, qu'en cédant à l'Espagne Olivenza et une portion de la province de l'Alentijo, et à la France une partie de la Guyanne portugaise. Tel fut le résultat des traités faits en 1801 à Badajoz, à Madrid et à Londres. Les conditions onéreuses de ces traités se trouvèrent un peu modifiées par le traité d'Amiens. Le repos qu'obtint alors le Portugal ne dura que quelques mois : après la rupture de la paix d'Amiens, le prince des Algarves obtint de Buonaparte devenu empereur une promesse de neutralité, achetée par de grands sacrifices, et qui pourtant devint illusoire. Bientôt en effet, sous prétexte que le prince régent avait lui-même violé la neutralité en accordant des secours aux flottes anglaises qui allaient attaquer les possessions espagnoles en Amérique, des ordres furent donnés pour que le Portugal se déclarât pour ou contre la France. Ce royaume avait toujours été l'allié de l'Angleterre : il lui était difficile de faire une alliance offensive et défensive contre le cabinet de St.-James ; la volonté de Buonaparte ne pouvait être exécutée : dans une circonstance aussi difficile le prince régent se trouva fort embarrassé ; cependant il accepta la première des propositions du gouvernement français, en promettant de fermer sur-le-champ ses ports aux vaisseaux anglais ; mais il refusa de déclarer la guerre à cette puissance ; cette conduite équivoque ne réussit pas à Jean : d'un côté il déplut aux Anglais par cette concession faite à Buonaparte, de l'autre il déplut au gouvernement français en ne déclarant point la guerre à l'Angleterre : aussi, bientôt une armée franco-espagnole prit la route de Lisbonne ; le port de cette ville fut bloqué en même tems par une flotte anglaise. Néanmoins tout porte à croire que les vaisseaux de la Grande-Bretagne étaient bien plutôt réunis pour agir contre les Français que contre le régent. Dans tous les cas, Jean VI prit alors la détermination de quitter son royaume et d'aller chercher un refuge au Brésil. Certes, s'il eût pu compter sur l'appui de l'Angleterre, il ne nous paraît pas vraisemblable qu'il eût quitté l'Europe pour l'Amérique : quoi qu'il en soit, le prince régent établit une junte suprême de gouvernement, annonça le 26 novembre 1807 son projet à sa nation, et mit à la voile le 29 novembre suivant. On assure que le vicomte Strangfort, ambassadeur d'Angleterre, et le contre-amiral sir Sydney-Smith favorisèrent les préparatifs du départ : ce qui ne prouve nullement que l'Angleterre était disposée à soutenir activement la guerre des Portugais contre les Français. Dans le même temps une déclaration fut insérée dans le *Moniteur* au nom du gouvernement français : *La maison de Bragance*, disait le journal officiel, *a cessé de régner*. A peine la famille royale avait-elle franchi la barre du port de Lisbonne que l'armée française entrait à Santarem, bourg distant de cette ville d'environ deux lieues. Le 21 janvier 1808 la flotille de Jean arriva sans accident à Bahia, où la famille royale fut reçue avec les plus vives démonstrations d'enthousiasme. Après un séjour de quelque mois dans cette ville, Jean partit pour Rio Janeiro où il établit le siége du gouvernement. Bientôt il adressa aux puissances alliées un *manifeste* dans lequel il déclarait nuls et non avenus tous les traités qu'il avait faits avec Buonaparte : il se reconnaissait l'ami et l'allié de l'Angleterre. Il ajoutait qu'il ne poserait les armes que de concert avec cette puissance, et que dans tous les cas, quelles que fussent les indemnités qu'on lui proposerait, il ne consentirait jamais à la cession du Portugal. Sur ces entrefaites, les Français envahirent l'Espagne, et, à la place d'un Bourbon ce fut un frère de Buonaparte qui y régna quelque temps. Alors, l'épouse du prince régent et son fils Don Pédro, Carlos de Bourbon et de Bragance firent un mémoire qu'ils présentèrent à Jean pour le supplier de maintenir leurs droits à la couronne d'Espagne : le régent leur promit de coopérer autant qu'il serait en lui au maintien de ces droits : en conséquence il publia une déclaration

dans laquelle il renouvela solennellement cette promesse. En transportant le siége de son autorité au Brésil, le prince régent n'avait voulu que soustraire sa personne et sa famille aux dangers dont les menaçait l'invasion française : peut-être aussi crut-il éviter par cet éloignement l'impérieuse domination des Anglais : ce qu'il y a de certain, c'est que les puissances étrangères continuèrent à voir dans le prince régent le chef du gouvernement portugais, et qu'ils envoyèrent leurs ambassadeurs à Rio-Janeiro. Le Portugal avait été envahi par les armées françaises commandées par Junot, duc d'Abrantès ; mais les Portugais imitant la noble conduite des Espagnols, voulurent défendre leur indépendance : disciplinés par des officiers anglais, ils occupèrent les rives du Tage et du Duero, et forcèrent leurs ennemis à évacuer leur royaume. Une nouvelle invasion eut lieu sous les ordres de Masséna ; mais Wellington contraignit ce maréchal à se retirer ; il avait employé deux moyens pour parvenir à ce but : il avait ruiné le pays par où devait passer les Français, et lorsqu'il se battait contre eux, il faisait placer une formidable artillerie devant les rangs de l'infanterie, et rendait ainsi inexpugnable les positions qu'il occupait. Enfin les Portugais avaient, comme les Espagnols, leurs *guérillas*, et ce mode de guerre leur réussit. Après des prodiges de valeur de la part des Français, le Portugal fut évacué une seconde fois. Le 20 mars 1816, jour de la mort de sa mère, le prince régent prit le titre de roi. Déjà ce prince avait au Brésil signalé sa régence par les lois les plus sages : il avait encouragé l'industrie et le commerce, créé un grand nombre de manufactures, appelé en Amérique des ouvriers et des artistes d'Europe en leur accordant des primes et des priviléges ; il s'était déclaré le protecteur des sciences et des lettres ; il avait adouci l'esclavage des Nègres ; en un mot il avait mérité le titre trop souvent donné de *père de ses peuples*. Alors la famille de Buonaparte avait fait place à l'ancienne famille royale : Ferdinand VII occupait le trône d'Espagne. Ce prince épousa une fille de Jean VI, et une sœur de cette même princesse fut unie à l'infant don Carlos, frère de Ferdinand. Les colonies espagnoles s'étant alors insurgées, Jean VI, pour garantir ses propres états, fit occuper par ses troupes au mois de janvier 1817, Monte Video et plusieurs possessions espagnoles sur la rive septentrionale de la Plata. Malgré cette précaution, le Brésil ne fut point préservé de la contagion des idées qui fermentaient alors dans tous les esprits : sa conduite lui attira même les plaintes de l'Espagne unies à celles des quatre principales puissances de l'Europe. Ajoutons à cela que des conspirations eurent lieu ; que des projets de révolution furent tentés en Amérique et en Portugal. Elles furent déjouées, mais elles n'en annonçaient pas moins l'état inquiet des peuples. Après avoir marié en 1817 son fils aîné, l'infant don Pédro, avec l'archiduchesse Léopoldine d'Autriche, fille de François II, il se disposait à satisfaire ses sujets du Portugal qui demandaient son retour en Europe, où l'autorité confiée à un étranger, le duc de Beresford, déplaisait généralement. Tout-à-coup il apprit qu'une junte insurrectionnelle venait de proclamer dans tout le Portugal la constitution modifiée des Cortès espagnols. Bientôt il fut obligé d'accorder la même constitution au Brésil. Ces événemens déterminèrent Jean VI à s'embarquer pour le Portugal le 26 avril 1821. A peine y fut-il arrivé qu'il travailla à ramener sans secousses l'ancien état de choses : ce qui eut lieu deux ans après. Il n'en était pas de même au Brésil : cette riche colonie fut séparée de la mère patrie. Elle fut déclarée état indépendant : on décida que le même prince ne pourrait porter les deux couronnes. Jean VI conserva, sa vie durant le titre d'empereur, et le pouvoir royal fut confié à Don Pédro, fils aîné du roi. Ce prince avait pris part à la révolution ; mais il ne lui fut pas donné de rester long-temps sur le trône : en 1831 une nouvelle révolution l'obligea de quitter le Brésil : il est de retour en Europe. Et depuis quelque tems il travaille, dans ses intérêts ou dans ceux de sa fille, Dona

Maria, à enlever la couronne à Don Miguel, époux fiancé de cette princesse. Tous les ennuis que ces diverses catastrophes durent exciter dans l'âme de Jean VI, joints à des chagrins domestiques qui l'affectèrent péniblement, lui occasionèrent un marasme accablant qui l'eût conduit au tombeau ; mais il fut atteint d'une apoplexie foudroyante dans les premiers jours de mars 1826, et il expira le 10 du même mois. Ce prince, considéré sous le rapport politique, avait un caractère faible ; il cherchait plutôt à éluder les difficultés qu'à les vaincre. Comme simple particulier, il était juste, avait des mœurs pures, et manifesta toute sa vie les sentimens les plus religieux ; aussi, dit l'un de ses biographes, M. Sao-Lourenço, auteur d'un *éloge* manuscrit *de ce prince*, il aimait à passer dans sa chapelle les momens de loisir que tant d'autres souverains consacrent à la galanterie, à la chasse, aux spectacles et aux fêtes de toutes espèces. Son fils Don Pédro lui succéda comme empereur au Brésil, et comme roi sous le nom de Pierre IV en Portugal; mais il abdiqua en faveur de sa fille Dona-Maria qui a été fiancée à Vienne dans le mois d'avril 1827 avec Don Miguel son oncle, qui n'a point consommé le mariage, et s'est emparé de fait de la puissance souveraine en Portugal.

JEAN, czars de Russie. *Voyez* Iwan.

JEAN SANS PEUR, fils de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, naquit à Dijon en 1371. N'étant encore que comte de Nevers, il signala sa valeur à la bataille de Nicopolis en 1396, contre Bajazet, qui fut vainqueur dans cette journée. Le comte de Nevers fut fait prisonnier avec plus de 600 gentilshommes, que le héros mahométan fit tous massacrer en sa présence, à l'exception de vingt-cinq, pour lesquels il exigea 200,000 ducats de rançon. Le comte de Nevers, ayant succédé en 1404 aux états de son père, vint à la cour de France, et y eut de grands démêlés avec le duc d'Orléans, frère du roi Charles VI, qu'il fit assassiner entre les 7 et 8 heures du soir, le 23 novembre 1407. Le lendemain, il assista à ses funérailles, le plaignit et le pleura; mais voyant qu'on allait faire des perquisitions exactes, il s'enfuit en Flandre. Revenu ensuite avec mille hommes, il osa faire trophée de son crime, qu'un docteur de l'université de Paris entreprit de justifier (*Voyez* Petit Jean). Cela n'empêcha pas que le duc de Bourgogne n'eût à soutenir pendant sept ans une guerre civile contre les frères et les amis du duc assassiné. Sa faction s'appelait des *Bourguignons*, et celle d'Orléans était nommée des *Armagnacs*, du nom du comte d'Armagnac, beau-père du duc d'Orléans. Celle des deux qui dominait faisait tour à tour conduire au gibet, assassiner, brûler ceux de la faction contraire. Jean sans Peur, ayant surpris Paris en 1418, y fit un massacre horrible des Armagnacs, et s'empara de toute l'autorité. L'année d'après, il se réconcilia avec le dauphin, depuis Charles VII, après s'être uni contre lui avec le roi d'Angleterre et le roi Charles VI son père. Cette réconciliation eut des suites funestes. Le dauphin, gouverné par Tannegui du Chastel, ménagea une entrevue avec le duc de Bourgogne sur le pont de Montereau-faut-Yonne. Chacun d'eux s'y rendit avec dix chevaliers. Jean sans Peur y fut assassiné par Tannegui, aux yeux du dauphin, le 10 septembre 1419. Ainsi le meurtre du duc d'Orléans fut vengé par un autre meurtre encore plus odieux, parce qu'il fut plus médité, et plus solennellement opposé à toutes les règles de la bonne foi et de l'honneur. (*Voyez* Isabeau de Bavière et Charles VI.)

JEAN de France, duc de Berry, comte de Poitou, né l'an 1343, était fils du roi Jean et de Bonne de Luxembourg, sa première femme ; il se signala à la bataille de Poitiers, à celle de Rosebecq, et en divers autres combats. Il eut part pendant quelque temps à l'administration des affaires, et essuya des revers qu'il soutint avec fermeté. Il se déclara l'an 1410 pour la maison d'Orléans contre celle de Bourgogne. Il mourut à Paris l'an 1416, et fut enterré dans la sainte chapelle de Bourges, qu'il avait fait bâtir.

* JEAN Ier duc de Bretagne, surnommé *le Roux*, naquit en 1217. Il était fils de

Pierre de Dreux, surnommé *Mauclerc*. Excommunié à Rome pour avoir voulu attenter aux priviléges du clergé, il rentra en grâce avec l'Eglise en prenant part à une croisade. Il fit partie de la dernière expédition de saint Louis, et mourut en 1284. Il avait épousé Béatrix, fille unique du fameux Thibault, comte de Champagne.

* JEAN II, fils du précédent, lui succéda en 1286. Quoiqu'il eût épousé en 1259 Béatrix, fille de Henri III roi d'Angleterre, il fut l'allié constant de Philippe-le-Bel. Il mourut l'an 1305 sous les débris d'une muraille chargée de spectateurs à l'époque de la cérémonie du sacre de Clément V à Lyon.

* JEAN III dit *le Bon*, petit-fils du précédent, succéda en 1312 à son père Arthur II, duc de Bretagne. Des démêlés scandaleux avec sa mère Yolande, et un procès dans lequel il fut condamné à une amende pour avoir fait frapper des billons au coin du roi de France, sont à peu près les seuls événemens qui se rapportent à son règne ducal. Il mourut en 1341 à Caen. Il avait marié sa nièce Jeanne à Charles de Blois.

* JEAN IV, plus connu sous le nom de *Jean de Montfort*, duc de Bretagne, n'est point rangé par quelques historiens au nombre des seigneurs de cette province : néanmoins c'était le fils du précédent. Après avoir ruiné en 1340 le parti de Charles de Blois son compétiteur, il fit hommage de ses états à Edouard III, roi d'Angleterre. Un jugement de la cour des Pairs de France le condamna à restituer la Bretagne à Charles de Blois : après quelques mois d'hostilité, Jean de Montfort se rendit à Jean duc de Normandie, fils de Philippe de Valois, et il fut conduit à Paris où il resta 4 ans prisonnier. Au bout de ce temps, il s'échappa, alla en Angleterre, et vint assiéger ensuite Quimper ; mais n'ayant point réussi, il se réfugia dans son château d'Hennebon, où il mourut en 1345.

JEAN V, duc de Bretagne, surnommé *le Vaillant* et *le Conquérant*, né en 1339, fut élevé à la cour d'Edouard III, roi d'Angleterre dont il épousa la fille. Il resta paisible possesseur du duché de Bretagne après la bataille d'Aurai en 1364. Charles V entreprit de le dépouiller ; mais sa noblesse le défendit. Charles VI se réconcilia avec lui, et voulut ensuite lui faire la guerre, pour avoir donné retraite à Craon, assassin du connétable de Clisson ; mais ce monarque tomba en démence en marchant vers la Bretagne. Jean V mourut à Nantes en 1399. Ce prince était extrême en tout, aimant jusqu'à la folie, haïssant jusqu'à la fureur, et ne revenant jamais de ses préventions. C'est lui qui institua l'ordre militaire de l'*Hermine*. Ce qu'il y avait de particulier dans cet ordre, c'est que les dames pouvaient en être.

JEAN VI, duc de Bretagne, pair de France, dit *le Bon* et *le Sage*, succéda à Jean son père, à l'âge de dix ans (1399). Il fut déclaré majeur à 15 ans en 1404. Il se fit tellement aimer de ses sujets, que le comte de Penthièvre l'ayant fait prisonnier, toute la noblesse de Bretagne prit les armes et lui fit rendre la liberté. Il servit bien Charles VII, roi de France, contre les Anglais, et mourut en 1443, avec la réputation d'un prince bien fait, magnifique dans ses habits, dans ses meubles et dans sa dépense ; honnête, juste et charitable ; mais trop facile et trop bon. Il avait épousé Jeanne, fille de Charles VI, roi de France.

JEAN V, le dernier des comtes d'Armagnac qui ait joui des droits *régaliens*. Ayant épousé sa propre sœur, il fut chassé de ses états par Charles VII, à la sollicitation du pape, indigné de cet inceste. Il se réfugia en Espagne avec sa sœur, dont on ne parla plus. Louis XI, qui prenait à tâche de défaire tout ce que son père avait fait, rétablit le comte d'Armagnac dans ses états ; mais celui-ci étant entré dans la ligue du *Bien public*, le roi sous divers prétextes, confisqua ses domaines, et envoya contre lui un corps de troupes, qui l'assiégea dans Leytoure. Pendant un pourparler, la place fut prise d'assaut, et le comte tué dans son palais en 1473. Charles Ier, son fils, qu'il avait eu de la sœur du comte de Foix, fut amené prisonnier à Paris en 1483. Il fut rétabli dans

ses droits, mais seulement pour l'utile, et fut privé de la souveraineté. Charles termina ses jours en 1497 sans enfans légitimes. Il institua son héritier le duc d'Alençon, qui mourut sans postérité en 1525, et dont les possessions furent réunies à la couronne. L'Armagnac passa cependant à Henri d'Albret, roi de Navarre, qui avait épousé la duchesse d'Alençon. Ce roi Henri était grand-père de Henri IV, roi de France, qui réunit l'Armagnac à la couronne.

JEAN, comte de la Marche. *V.* Jeanne II, reine de Naples.

JEAN d'Orléans, comte de Dunois et de Longueville, fils naturel de Louis d'Orléans assassiné par le duc de Bourgogne, naquit en 1405, et commença sa carrière par la défaite de Warwick et de Suffolk, qu'il poursuivit jusqu'à Paris. Orléans ayant été assiégé par les Anglais, il défendit courageusement cette ville, et donna le temps à Jeanne d'Arc de lui amener du secours. La levée du siége fut suivie d'un grand nombre de succès. Le comte de Dunois eut presque tout l'honneur d'avoir chassé les ennemis de la Normandie et de la Guienne. Il leur donna le coup mortel à Castillon en 1451, après avoir pris sur eux Blaye, Fronsac, Bordeaux, Baïonne. Charles VII dut son trône à son épée. Ce monarque ne fut pas ingrat à l'égard de Dunois. Il lui donna le titre de *Restaurateur de la patrie*, lui fit présent du comté de Longueville, et l'honora de la charge de grand-chambellan de France. Louis XI ne l'estima pas moins. Le comte de Dunois entra, sous le règne de ce prince, dans la ligue du *Bien public*, et en fut l'âme par sa conduite et son expérience. Il mourut en 1468.

JEAN d'Autriche. *Voyez* Juan.

JEAN PHILOPONOS, dit *le Grammairien*, d'Alexandrie, et l'un des plus fameux philosophes du 7e siècle, avait obtenu par son crédit auprès d'Amrou, général du calife Omar Ier, que la fameuse bibliothèque d'Alexandrie serait sauvée du pillage; mais Omar ayant ordonné qu'on la brûlât, Jean eut le déplaisir de voir porter et distribuer tous les livres aux bains de cette grande ville, où ils servirent pendant six mois à entretenir le feu. C'était un des principaux trithéistes, et même le chef de cette secte, puisque pour obliger les partisans de cette hérésie qui voulaient rentrer dans le sein de l'Eglise, à déclarer clairement leur croyance, on les obligeait de dire anathème à *Philoponos*. Le trithéisme consistait à reconnaître trois natures en Dieu. Ces inconsidérés raisonneurs voulant s'éloigner de Sabellius, qui ne reconnaissait qu'une personne en Dieu, donnèrent dans l'erreur opposée. Pierre Faydit et Antoine Oehmbs ont renouvelé dans ces derniers temps l'hérésie des trithéistes. Ce dernier publia à ce sujet un traité *de Deo uno et trino*, Mayence, 1789, condamné et savamment réfuté par un jugement de l'université de Cologne, 1790, in-8. (*Voyez* Faydit.) On a de Philoponos un ouvrage sur la *Création du monde*, Vienne, 1630, in-4; et plusieurs *Traités* sur Aristote, en grec et en latin, Vienne, 1536, 15 tom. in-fol.

JEAN de Parme, frère mineur, docteur-régent dans l'école de Paris, puis général de son ordre, en 1247, fut envoyé en qualité de légat, en 1249, auprès de l'empereur Jean Vatace, qui désirait la réunion des Grecs avec les Latins. L'*Evangile éternel*, ouvrage qui contient quelques erreurs de l'abbé Joachim, touchant l'unité de l'essence divine et d'autres objets, lui ayant été attribué, il fut déposé dans le chapitre général de son ordre l'an 1256, et l'ouvrage condamné par l'université de Paris, et par Alexandre IV.

JEAN Scot. *Voy.* Duns Scot et Scott.

JEAN d'Ananie, ou d'Anagni, archidiacre et professeur en droit canon à Bologne, dont on a des *Commentaires* sur les Décrétales, in-fol., et un vol. de *Consultations*, aussi in-fol., mourut avec de grands sentimens de piété en 1455.

JEAN de Bruges, peintre. *V.* Bruges.

JEAN d'Imola, disciple de Balde l'ancien, enseigna le droit avec beaucoup de réputation, et mourut en 1436. On a de lui des *Commentaires* sur les Décré-

tales et sur les Clémentines, in fol., et d'autres ouvrages estimés autrefois.

JEAN DE MONTRÉAL ou *Regiomontanus*. *Voyez* MULLER (Jean).

JEAN CORVIN. *Voyez* HUNIADE.

JEAN DE HAGEN, *de Indagine*, savant chartreux, mourut en 1475, en odeur de sainteté. Il avait pris l'habit à Erfort, à 25 ans, et il en passa environ 35 dans son ordre. Ses ouvrages roulent sur des sujets de piété. Ils sont en grand nombre et manuscrits.

JEAN DE RAGUSE, natif de la ville de ce nom, dominicain, devint docteur de Sorbonne, président du concile de Bâle, et fut chargé d'aller plusieurs fois à Constantinople pour la réunion des Grecs avec les Latins. Il fut ensuite évêque d'Argos dans la Morée, et mourut vers 1450. On a de lui : 1° un *Discours* prononcé au concile de Bâle, dans l'Histoire de ce concile; 2° les *Actes de sa légation à Constantinople*, dans les actes du concile de Bâle; 3° une *Relation* de son voyage d'Orient, dans *Léon Allatius*.

JEAN DE CASTEL-BOLOGNÈSE, ainsi nommé du lieu de sa naissance, et qui s'appelait Bernardi, célèbre graveur, travailla pour le pape Clément VII, et pour l'empereur Charles-Quint. Il grava sur de petites pierres l'*Enlèvement des Sabines*, des *Bacchanales*, des *Combats sur mer*, et d'autres grands sujets.

JEAN MILANAIS composa, suivant la plus commune opinion, au nom des médecins du collége de Salerne, un livre de médecine en vers latins. Il contenait 1239 vers, dont il ne reste que 372. Ce livre, connu sous le nom d'*Ecole de Salerne*, et dans lequel on trouve quelques observations fausses, parmi un plus grand nombre de vraies, a été publié plusieurs fois. Les médecins ont fait différentes remarques sur cet ouvrage. Les meilleures sont celles de René Moreau, Paris, 1625, in-8. On l'a traduit en français, en prose et en vers. Jean de Milan florissait dans le 11e siècle.

JEAN DE PARIS, fameux dominicain, docteur et professeur en théologie à Paris, et célèbre prédicateur, prit la défense du roi Philippe le Bel, contre le pape Boniface VIII, dans son traité *De regia potestate et papali....* Ayant avancé en chaire quelques propositions qui ne parurent pas exactes, sur le dogme de la présence réelle du corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, il fut déféré à Guillaume, évêque de Paris. Ce prélat lui défendit de prêcher et d'enseigner. Il en appela au pape, et alla à Rome pour s'y défendre, mais il mourut peu de temps après, en 1304. On a de lui : 1° *Determinatio de modo existendi corporis Christi in sacramento altaris*, Londres, 1686, in-8; 2° *Correctorium doctrinæ sancti Thomæ*. Le jugement n'y égale pas toujours la science.

JEAN-LE-TEUTONIQUE, dominicain, natif de Wildeshusen dans la Westphalie, mort en 1252, fut pénitencier de Rome, puis évêque de Bosnie, et 4e général de l'ordre de Saint-Dominique. On lui attribue une *Somme des prédicateurs*, et une *Somme des confesseurs*, imprimées, la première à Reutlengen, 1487, in-fol., et la deuxième à Lyon, 1515, aussi in-fol.; mais le Père Echard soutient que ces deux ouvrages sont de JEAN de Fribourg, aussi appelé *le Teutonique*, autre dominicain, mort en 1313. L'un et l'autre eurent un nom dans leur siècle.

JEAN-ANDRÉ. *Voyez* ANDRÉ.

JEAN, moine de l'abbaye de Hautes-Selves, est auteur d'un très ancien roman, intitulé : *Historia calumniæ novercalis quæ* SEPTEM SAPIENTUM *dicitur*, Anvers, 1490, in-4; le même, traduit en français, Genève, 1492, in-fol.; l'un et l'autre rares et peu assortis à la profession de l'auteur. Boccace en a imité plusieurs contes, et le roman d'Erastus en a été tiré. Le président Fauchet croit que le poète Hébers l'a mis en vers français vers 1220. Il se trouve aussi dans la bibliothèque du roi de France et dans celle d'Anet. On attribue au même moine *L'Abusé en cour*, en vers et en prose, Vienne, 1484, in-fol., rare; mais d'autres l'attribuent, avec plus de vraisemblance, à René, roi de Sicile.

* JEAN-BON St.-André (N... le baron), naquit en 1749 à Montauban d'une famille de protestans. Destiné d'abord au

commerce, qu'il embrassa de bonne heure, il fut dégoûté de cette profession par trois naufrages successifs qu'il fit en voulant se rendre en Amérique. Renonçant à la mer et au négoce, il revint à Montauban et reprit ses études. Il était ministre de sa religion, lorsque la révolution française vint mettre tous les esprits en mouvement. Il se prononça ouvertement pour le nouvel ordre de choses, et il acquit dans son département une telle influence qu'il dictait tous les choix populaires et les imposait en quelque sorte à ses concitoyens. Elu membre de la Convention en 1792, il se signala dans cette assemblée par l'exagération de ses opinions : dans le procès de Louis XVI, non-seulement il vota la mort sans sursis et sans appel, mais déclara que ce malheureux prince avait été condamné d'avance par la journée du 10 août. La *Montagne* n'eût pas de membre plus zélé, et la *Commune* de Paris de défenseur plus actif, et plus dévoué. Le 19 janvier 1793 la Convention avait décrété que les assassins des 2 et 3 septembre seraient poursuivis et punis ; le 8 février suivant, Jean-Bon osa demander l'abrogation de ce décret ou du moins sa non-exécution, en disant qu'une grande révolution ne pouvait s'opérer que par des événemens de toute nature. Ennemi juré des Girondins, il les poursuivit de toutes les manières, proposa de saisir leur correspondance et de la publier par la voie de l'impression, et dénonça le maire de Montpellier qui porta sa tête sur l'échafaud : enfin pour résumer sa conduite législative, nous dirons qu'aucun membre ne l'emporta sur lui par la violence de ses motions. Aussi dès le 10 juillet fut-il membre du comité de salut public, dans lequel il fit entrer Robespierre à la place de Gasparin. Le 11 il fut nommé président de la Convention. Le 1er du mois d'août il se rendit en qualité de représentant à l'armée du Nord, d'où il passa successivement à celles des Ardennes, de la Moselle et du Rhin. De retour de ses missions, il fut envoyé de nouveau dans l'Ouest, et organisa à Brest un tribunal révolutionnaire. Par ses soins le régime de la terreur fut établi dans cette province. Les églises furent transformées en *Temples de la raison*. Ce n'étaient pas rien que les royalistes qui succombaient sous la hache de ce proconsul : c'étaient même les révolutionnaires, les patriotes qui avaient protesté contre les journées du 31 mai, et du 12 juin ; c'étaient les administrateurs du département du Finistère. On peut affirmer que le tribunal de Brest rivalisa avec celui de Paris ; deux guillotines furent mises en permanence sur la place publique de cette ville. Au mois de mai 1794, Jean-Bon s'embarqua avec la flotille qui sortit alors de Brest ; il se trouva au combat du 1er juin où nos vaisseaux furent battus par l'amiral Howe. Blessé au commencement de l'action, il se retira sur une frégate éloignée du lieu du combat, et y resta jusqu'à la fin de l'affaire. De retour à la Convention, il présenta cette défaite comme une victoire : les Français avaient perdu sept bâtimens ; il est vrai que le convoi de grains qui venait d'Amérique et qui était attendu avec tant d'impatience, put entrer dans le port ; mais ce n'était qu'un dédommagement à une grande perte. Dès cette époque les opinions de ce conventionnel furent sensiblement modifiées. Dans une nouvelle mission dont il fut chargé à Marseille et à Toulon, il se montra bien moins favorable aux partisans de la terreur, et lorsqu'il fut rentré à la Convention, il mit la politique presque entièrement de côté pour ne s'occuper que de finances, et, s'il monta à la tribune, ce fut pour demander la liberté de tous les français arrêtés pour des faits relatifs à la révolution, ou pour proposer la suppression du tribunal révolutionnaire comme mesure urgente, et comme condition essentielle de tranquillité. Cette modération un peu tardive et peut-être calculée ne le mit pas à l'abri des poursuites qu'une réaction devait amener. Après l'insurrection des faubourgs (4 prairial an 3), il fut compris dans le décret d'arrestation qui frappait tous les anciens membres du comité de salut public. De nouvelles accusations furent dirigées contre lui : mais l'amnis-

tie du 4 brumaire (26 octobre 1796) le rendit à la liberté. Le Directoire l'envoya ensuite à Alger en qualité de consul. Après le 18 brumaire il fut chargé d'organiser les départemens de la rive gauche du Rhin, et devint ensuite préfet de Mayence. Pendant 13 ans qu'il occupa cette place, il se distingua par ses qualités administratives ; on eût dit qu'il cherchait à faire oublier sa conduite passée. Ce fut en visitant dans les hôpitaux les blessés français que l'on ramenait de Russie, qu'il contracta la maladie pestilentielle dont il mourut dans le mois d'octobre 1813.

JEAN DE LA CONCEPTION (Le Père), réformateur des trinitaires-déchaussés d'Espagne, naquit à Almodovar, dans le diocèse de Tolède, en 1561, et mourut en odeur de sainteté, à Cordoue, en 1613, après avoir formé dix-huit convens de sa réforme, et les avoir édifiés par ses vertus.

JEAN D'UDINE, ville capitale du Frioul, naquit en 1494. Son goût pour la peinture se perfectionna sous le Giorgion à Venise, et à Rome sous Raphaël. Il excellait à peindre les animaux, les fruits, les fleurs et les ornemens ; c'est aussi le genre dans lequel Raphaël l'employait. Il a très bien réussi dans les ouvrages de stuc : c'est à lui qu'on attribue la découverte de la véritable matière dont les anciens se servaient pour ce travail. Jean d'Udine fut beaucoup occupé à Rome, où il mourut l'an 1564, en finissant de peindre une loge pour le pape Pie IV. Ses dessins sont très recherchés par ceux qui aiment les ornemens d'un grand goût.

JEAN DE JÉSUS-MARIE, carme déchaussé, né à Calaruega, au diocèse d'Osma, en Espagne, l'an 1664. Il passa par toutes les charges de son ordre, et mourut le 28 mai 1615, avec la réputation d'un religieux plein de mérite et de vertus. Saint François de Sales, Bellarmin, Bossuet, en ont parlé avec éloge. On a de lui : *Disciplina claustralis*, Cologne, 1650, 4 vol. Ils renferment des commentaires sur l'Ecriture sainte, et un grand nombre d'ouvrages ascétiques.

JEAN DE SAINT-JEAN. *Voyez* MANOZZI.

JEAN DE GISCALA. *Voyez* GISCALA.

JEAN SOBIESKI. *Voyez* SOBIESKI.

JEAN. *Voyez* MAÎTRE-JEAN.

JEAN GERBRAND de Leyden. *Voyez* LEYDEN.

JEAN NÉPOMUCÈNE. *Voyez* SAINT-NÉPOMUCÈNE.

JEANNE D'ARAGON. *Voyez* ARAGON.

JEANNE, épouse de Chusa, intendant d'Hérode-Antipas, tétrarque de Galilée, était une des femmes qui suivaient J.-C. dans ses voyages, et qui l'aidaient de leurs biens. C'était un usage parmi les Juifs, que les femmes fournissaient la table et les vêtemens à ceux qu'ils regardaient comme leurs maîtres dans la religion et la piété. Jeanne suivit J.-C. au Calvaire, et fut témoin de ce qui s'y passa. Elle assista aussi à sa sépulture, et fut une de celles qui allèrent au tombeau porter des aromates, et à qui Notre-Seigneur apparut comme elles en revenaient.

JEANNE, reine de France et de Navarre, femme de Philippe le Bel, fille unique et héritière de Henri Ier, roi de Navarre, comte de Champagne, fonda à Paris, en 1303, le collége de Navarre, et mourut l'année d'après à Vincennes, à 33 ans, avec la réputation d'une femme aussi vertueuse que spirituelle. Plusieurs auteurs l'ont accusée d'infidélité à l'égard de son mari, et d'avoir séduit des écoliers de Paris pour satisfaire sa passion ; mais Gaguin et Jean de Launoy traitent cela de pure calomnie : et les regrets que Philippe le Bel donna à sa mort suffisent pour le démentir. Jeanne, du consentement de son époux, conserva l'administration particulière de ses états, et chassa de la Navarre les Castillans et les Aragonais. Le comte de Bar étant venu fondre en Champagne, l'an 1297, elle y courut à la tête d'une petite armée, et épouvanta tellement le comte, qu'il se rendit sans coup férir. Il ne sortit de prison qu'à des conditions très dures, entre autres, de rendre à la reine, comme comtesse de Champagne, hommage pour le comté de Bar, qu'il croyait indépendant.

JEANNE DE BOURGOGNE, reine de

France, fille d'Othon IV, comte palatin de Bourgogne, et femme de Philippe le Long, mourut à Roye en Picardie l'an 1325, après avoir fondé à Paris le collége de Bourgogne. Elle avait été accusée d'adultère en 1313, et condamnée, peu de temps après, à finir ses jours en prison, dans le château de Dourdan ; mais son époux, persuadé de son innocence, ou feignant de l'être, l'avait reprise au bout d'un an.

JEANNE DE FRANCE (*La Bienheureuse*), institutrice de l'ordre de l'Annonciade, fille du roi Louis XI, naquit en 1464. Quoique cette princesse fût petite et contrefaite, le roi força Louis, duc d'Orléans, son cousin, de l'épouser en 1476. Le jeune prince (qui fut depuis Louis XII) n'osa pas d'abord manifester son mécontentement et son opposition à ce lien; mais dès qu'il fut sur le trône, il fit dissoudre son mariage en 1498 par le pape Alexandre VI, alléguant qu'il avait été contracté sans liberté. Jeanne souffrit cet opprobre avec résignation. Elle se retira à Bourges, où elle fonda l'ordre de l'*Annonciation* ou de l'*Annonciade.* La règle a été formée sur les dix vertus de la sainte Vierge : chasteté, prudence, humilité, vérité, dévotion, obéissance, pauvreté, patience, charité et compassion. L'habit en est singulier. Le voile est noir, le manteau blanc, le scapulaire rouge, la robe grise et la ceinture de corde. Il y en a plusieurs monastères en France et dans les Pays-Bas. Le pape Alexandre VI en 1501, et Léon X en 1517, confirmèrent cet institut par leurs brefs. Jeanne de France fonda aussi un collége en l'université de Bourges, et mourut saintement l'an 1504. Le pape Benoît XIV l'a béatifiée en 1743. Le Père Louis Doni d'Attichi a publié sa *Vie* en 1625, in-12. Elle est fort mal écrite ; on en a plusieurs autres en français, la dernière est celle du Père Pierre de Mareuil, Paris, 1741, in-8.

JEANNE Ire, reine de Naples, de Sicile et de Jérusalem, fille de Charles de Sicile, naquit vers 1326, et n'avait que 19 ans lorsqu'elle prit les rênes du gouvernement. Elle était mariée alors à son cousin André, fils de Charles Robert, roi de Hongrie. La haine réciproque que se portaient ces deux époux, et qu'entretenaient les conseils de leurs favoris particuliers, pour conserver plus longtemps l'empire qu'ils avaient obtenu sur eux, était si connue, que André ayant été cruellement assassiné, la reine fut violemment soupçonnée d'être complice d'un meurtre si horrible. Elle épousa Louis de Tarente, qui en était l'auteur en partie. Cependant Louis de Hongrie, frère d'André, s'avançait pour venger la mort de son frère sur Jeanne, qui avait été jugée innocente dans un consistoire tenu à Avignon, auquel elle avait assisté. Le roi de Hongrie appela de ce jugement; le procès fut revu, et, comme il fallait sauver une reine chargée de soupçons, et ménager un roi fortement prévenu, on suggéra à cette princesse de s'excuser sur l'effet d'un maléfice auquel elle n'avait pu résister. Elle fut une seconde fois déclarée innocente, parce que tout s'était passé malgré et contre sa volonté. Jeanne écrivit au roi de Hongrie pour se justifier ; il lui répondit : « Jeanne, votre » vie déréglée, l'autorité dans le royaume » retenue, la vengeance négligée, un » mariage précipité, et vos excuses, prou- » vent que vous êtes coupable; » et comme il continua à faire avancer son armée, Jeanne fut obligée de fuir avec son nouvel époux en Provence, dont elle était comtesse. Ce fut alors qu'elle vendit au pape Clément VI Avignon et son territoire, pour 30,000 florins d'or. De retour à Naples, elle perdit son second mari, et donna bientôt la main à un troisième, Jacques d'Aragon, prétendant au trône de Majorque, et qui mourut peu de temps après. C'est de ce mariage que les rois d'Aragon prétendirent tirer leurs droits au royaume de Naples. Enfin, à l'âge de 46 ans, elle se remaria pour la quatrième fois à un cadet de la maison de Brunswick. C'était choisir plutôt un mari qui pût lui plaire qu'un prince qui pût la défendre. Comme elle n'avait point d'enfans, elle adopta son parent, Charles de Duras. Elle l'avait fait élever avec beaucoup de soin, lui avait fait épouser

sa nièce, et le regardait comme son fils. Cependant ce prince ingrat, gagné par le roi de Hongrie, se révolta contre Jeanne. La reine de Naples, à la sollicitation de Clément VII, qui tenait le pontificat à Avignon, dans le temps qu'Urbain VII le tenait à Rome, transféra son adoption à Louis de France, duc d'Anjou, fils du roi Jean. Ce changement alluma la guerre. Charles de Duras, furieux, se rendit maître de Naples et de Jeanne, après avoir remporté une victoire signalée en 1381. Ce monstre fit étouffer sa bienfaitrice entre deux matelas le 12 mai 1382. L'abbé Mignot a publié son *Histoire*, 1764, in-12; elle est bien écrite, mais peu exacte; Jeanne y est représentée sous des couleurs trop favorables. Jeanne de Naples a fourni à La Harpe le sujet d'une *tragédie* qui a eu du succès.

JEANNE II, reine de Naples, fille de Charles III de Duras, née en 1368, épousa en 1404 Guillaume fils de Léopold III d'Autriche, devint veuve en 1406 et succéda à son frère Ladislas en 1414. Elle épousa Jacques de Bourbon, comte de la Marche. Ses sujets l'avaient engagée à se remarier, pour mettre fin à la vie scandaleuse qu'elle menait avec Pandofello Alopo, son favori. Son nouvel époux fit mourir Alopo et enfermer la reine. Les Napolitains l'ayant délivrée en 1416, son mari s'enfuit à Tarente, d'où il fut transféré à Naples, et enfermé à son tour dans le château de l'OEuf. Martin V raccommoda les deux époux. Jacques sortit de sa prison, mais n'ayant pas d'autorité, et ne pouvant souffrir la vie scandaleuse de son épouse, il se retira en France, où il se fit cordelier, et mourut saintement en 1436. Le connétable de Naples, Jacques Sforce, excita Louis III d'Anjou à s'emparer du royaume. Ce prince y fut aussi invité par le pape Martin V. Jeanne, pour résister à Louis, adopta Alphonse V, roi d'Aragon, qui eut d'abord quelques succès, et força Louis à se retirer à Anvers. Mais ce prince, aidé des troupes que le pape lui envoya, rétablit pour quelque temps ses affaires. Battu de nouveau par Alphonse, il n'en fut pas moins adopté à sa place par Jeanne, qui, après sa mort, nomma pour son héritier René d'Anjou. Cette reine mourut en 1435. On a remarqué qu'elle réprima l'usure excessive des Juifs, et les avait contraints à porter un T sur leurs vêtemens, pour les distinguer de ses autres sujets. Après de longues guerres avec la maison d'Anjou, Alphonse se mit en possession de la succession de Jeanne.

JEANNE D'ALBRET, reine de Navarre, naquit en 1531. Fille de Henri II d'Albret, elle fut mariée en 1548 à Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, prince indolent, inquiet, toujours flottant entre les différens partis qui agitaient alors la France. Jeanne d'Albret profita du caractère de son mari pour abjurer la religion de ses pères et s'attacher à la secte de Calvin. Elle bannit entièrement la religion catholique du Béarn; et tandis que les huguenots ne prétendaient en France qu'à la tolérance, ils affichaient dans le Béarn l'intolérance la plus cruelle. Il se fit à Orthez et à Pau un horrible massacre des catholiques. « Il serait à souhaiter, » dit un auteur, que l'histoire n'eût conservé le nom de cette princesse que » comme mère de Henri IV. » Elle mourut en 1572. Il existe une *histoire de Jeanne d'Albret*, par Mlle Vauvilliers, Paris, 1818, 3 vol. in-8.

JEANNE D'ARC, ou DU LYS, appelée ordinairement la *Pucelle d'Orléans*, naquit l'an 1410 à Domremy, près de Vaucouleurs, en Lorraine, d'un paysan appelé Jacques d'Arc. A 17 ans, elle crut voir saint Michel, l'ange tutélaire de la France, qui lui ordonnait d'aller faire lever le siége d'Orléans, et de faire sacrer ensuite à Reims le roi Charles VII. Ses visions engagèrent ses parens à la présenter à Baudricourt, gouverneur de Vaucouleurs. Ce gentilhomme se moqua d'abord de la Pucelle, et l'envoya ensuite au roi, après avoir cru reconnaître en elle quelque chose d'extraordinaire. Elle dit à ce prince ce qu'elle avait dit à Baudricourt, sur les apparitions de l'archange saint Michel, et sur sa mission contre les Anglais. On crut que, pour s'assurer de la vérité, il fallait d'abord savoir si jamais elle n'avait été vue par un homme.

La belle-mère du roi la fit examiner, en sa présence, par des sages-femmes, qui la trouvèrent vierge. Il fut même décidé qu'elle n'était pas encore sujette aux incommodités ordinaires de son sexe, quoiqu'elle eût alors 17 ans. Rapin-Thoiras, et Voltaire, qui l'a copié, donnent à Jeanne 27 ans lorsqu'elle parut devant le roi, mais les actes authentiques prouvent que c'est une erreur. Après l'examen des sages-femmes, elle subit celui des docteurs. Tous conclurent que Dieu pouvait bien confier à une fille des desseins qui, dans l'ordre ordinaire des choses, semblent demander la valeur d'un homme. Le parlement, à qui le roi la renvoya, fut un peu plus difficile : il la traita de folle, et osa lui demander un miracle. Jeanne lui répondit qu'à Orléans elle ne manquerait pas d'en faire. Les Anglais assiégeaient alors cette ville et étaient sur le point de la prendre. Charles, qui en la perdant eût perdu sa dernière ressource, crut devoir profiter du courage d'une fille qui paraissait avoir l'enthousiasme d'une inspirée et la valeur d'un héros. Jeanne d'Arc, vêtue en homme, armée en guerrier, entreprit de secourir la place, parla à l'armée au nom de Dieu, et lui communiqua la confiance dont elle était remplie. Elle marchait ensuite du côté d'Orléans, y fit entrer des vivres, et y entra elle-même en triomphe. Un coup de flèche qui lui perça l'épaule dans l'attaque d'un des forts ne l'empêcha pas d'avancer. « Il » m'en coûtera, dit-elle, un peu de sang, » mais ces malheureux n'échapperont pas » à la main de Dieu ; » et tout de suite elle monta sur le retranchement des ennemis, et planta elle-même son étendard. Le siége d'Orléans fut bientôt levé ; les Anglais furent battus dans la Beauce : la Pucelle se montra partout une héroïne. Le premier article de sa mission rempli, elle voulut accomplir le second. Elle marcha vers Reims, y fit sacrer le roi en 1429, et assista à la cérémonie, son étendard à la main. Charles, sensible comme il devait l'être aux services de cette fille guerrière, anoblit sa famille, lui donna le nom *du Lys*, et y ajouta des terres pour pouvoir soutenir ce nom. Des historiens un peu légers ont écrit que cette fille extraordinaire eût dû s'arrêter là, et que l'objet de sa mission, tel qu'elle l'avait annoncé elle-même, étant rempli, elle devait se retirer de la cour et de l'armée ; mais que la vanité ou la répugnance de se dépouiller d'une autorité et d'une importance qui ne pouvaient manquer de la flatter beaucoup l'empêchèrent de prendre ce parti. Avant de porter un pareil jugement, ils auraient dû s'assurer du fait, et ils auraient su que la vertueuse bergère, loin de vouloir conserver cette autorité dont ils la supposent si jalouse, dit à l'archevêque de Reims et au comte de Dunois, après le sacre du roi : « J'ai accompli ce que Dieu m'a » commandé, qui était de faire lever le » siége d'Orléans et faire sacrer le gentil » roi. *Je voudrais bien qu'il me fît ra-* » *mener auprès de mes père et mère*, » *et garder leurs brebis et bétail*, *et* » *faire ce que je voulais faire.* » Mais on s'opposa à sa retraite ; elle fut obligée de retourner à l'armée. Elle fut blessée à l'attaque de Paris, et prise au siége de Compiègne, dans une sortie. Ce revers fit disparaître l'étonnement et la vénération dont elle avait pénétré tout le monde, jusqu'à ses ennemis. On s'avisa de l'accuser, suivant l'esprit du siècle, d'être sorcière. Les prédicateurs prêchèrent partout cette ridicule assertion ; l'université de Paris la confirma. Cauchon, évêque de Beauvais, cinq autres prélats français, un évêque anglais, un frère prêcheur et cinquante docteurs, la jugèrent à Rouen. Mais il est à propos de faire observer qu'étant alors sous la domination anglaise, ils se crurent obligés de suivre les ordres qu'on leur donna. Dès qu'on eut fini les interrogatoires, on mena la Pucelle au cimetière de Saint-Ouen de Rouen, à la vue du peuple, et on la condamna l'an 1431 comme *sorcière*, *devineresse*, *sacrilége*, *idolâtre*, *blasphémant le nom de Dieu et des saints*, *désirant l'effusion du sang humain*, *ayant du tout dépouillé la pudeur de son sexe*, *séduisant les princes et les peuples*, etc. Jeanne montra sur le bûcher la même

fermeté que sur les murs d'Orléans. On l'entendit seulement invoquer Jésus. Les Anglais eux-mêmes pleurèrent sa mort. Charles VII ne fit rien pour la venger; il fit seulement intervenir ses parens, dix ans après, pour demander au saint-Siége la révision du procès. Calixte III réhabilita sa mémoire, et la déclara *martyre de sa religion*, *de sa patrie et de son roi*. Ses juges déshonorèrent leur raison et leur équité par son supplice. Ils violèrent le droit des gens, en la condamnant, tandis qu'elle était prisonnière de guerre. Il n'y a point d'histoire où l'on ait fait entrer plus de merveilleux que dans celle de Jeanne d'Arc. C'est une pauvre bergère que le Ciel tire de l'obscurité pour soutenir le trône des rois de France contre les usurpations des Anglais. Un ange descend pour lui annoncer sa mission. Elle la prouve aux incrédules, en reconnaissant le roi confondu dans la foule des courtisans, et en devinant ses plus secrètes pensées. Cette fille de 17 ans fait des prodiges de valeur dans l'âge où les hommes n'ont pas acquis toute leur force. Elle succombe ensuite, et subit le plus cruel supplice; mais sa mort est aussi merveilleuse que sa vie. Tous ses juges meurent d'une mort *vilaine*, comme dit Mézerai; et sur son bûcher elle prédit aux Anglais les malheurs qui les accablèrent ensuite. Son cœur se trouve tout entier dans les cendres, et on voit s'envoler du milieu des flammes une colombe blanche, symbole de son innocence et de sa pureté. Ce n'est pas tout : on la fait revivre après sa mort, et on lui fait épouser un seigneur lorrain. On ne marche qu'à tâtons dans presque toutes les histoires, mais surtout dans celle-ci, parce que les historiens n'ont rien oublié pour y répandre les ténèbres. Que n'a-t-on pas dit pour prouver que Jeanne avait échappé au supplice du feu? Que ne dit-on pas encore? Cette partie de l'histoire de Jeanne d'Arc est surtout singulière. On la condamne à être brûlée vive, pour satisfaire à l'animosité des Anglais; mais comme elle n'était pas assez coupable pour mériter ce supplice, on lui substitue une malheureuse qui avait mérité une mort aussi infâme. Voilà un récit bien arrangé; mais peut-il prévaloir contre les *Actes* du procès, rapportés par du Haillan et par d'autres historiens; contre le *Jugement* des commissaires délégués par le pape pour la justification de cette illustre héroïne, contre l'*Apologie* que le chancelier de l'université fit de sa mémoire en 1456? Tous ces gens là auraient-ils ignoré cette aventure surprenante? et, s'ils l'avaient sue, à quoi bon tant de soins pour la laver de l'infamie du supplice?.... Mais il y a quelques familles, dira-t-on, qui prétendent venir de la Pucelle d'Orléans. Mais n'y en a-t-il pas, dans toute l'Europe, qui ont le sot orgueil de se faire descendre des héros de la Fable? Les croit-on sur leur parole? Qu'il y ait des familles qui appartiennent à la Pucelle, cela peut-être en ligne collatérale; mais cela paraît évidemment faux en ligne directe. Il est vrai que quelques années après son supplice, il parut en Lorraine une aventurière qui se disait la *Pucelle d'Orléans*, et qui, à la faveur de ce beau nom, épousa un seigneur des Armoises. Mais n'a-t-on pas vu le faux Démétrius en Russie? Le seigneur des Armoises aura épousé aussi la fausse Jeanne, qu'il prenait pour la véritable. Il aura sans doute découvert le mensonge dans la suite; mais son amour-propre lui aura dit de garder le secret pour lui, et il aura toujours donné à sa femme aventurière le nom respectable de la vengeresse du nom français. Voilà l'origine de tous les actes qu'on nous produit sous le nom des *Armoises* et de *Jeanne du Lys*. C'est la vanité qui les a écrits, et une vaine curiosité qui les déterre. On a remarqué que Jeanne d'Arc était destinée à donner lieu à toutes les singularités. Ce n'est pas une chose à oublier que le sort des deux poètes qui l'ont chantée parmi nous. L'un (Chapelain) s'occupe pendant trente années à la célébrer, et lorsqu'après un si long travail il fait paraître son poème, il passe pour le dernier des versificateurs, après avoir été le chef du Parnasse français. L'autre (Voltaire) ne perd pas, à la vérité, sa réputation de poète, mais il acquiert celle d'écrivain déhonté par des

tableaux dont l'Arétin aurait rougi...... *Voyez l'histoire de Jeanne d'Arc, vierge héroïne et martyr d'état*, en deux petits volumes in-12, publiée par l'abbé Lenglet du Fresnoy, en 1753, et réimprimée en 1775, en trois parties sous ce titre : *Histoire de Jeanne* D'ARC, *dite la Pucelle d'Orléans.* Il a encore paru deux ouvrages consacrés à l'héroïne d'Orléans, l'un par M. Berriat de Saint-Prix, 1817, 1 vol. in-8; l'autre, plus complet et plus étendu, par M. Le Brun des Charmettes, 1817, 4 vol., même format. M. Jollois en a donné une histoire en 1820, un vol. in-fol. avec planches. En 1818, M. P. Dumesnil a fait imprimer à Paris, sous le titre de *Jeanne d'Arc*, ou *La France sauvée*, un poème en douze chants, dont Louis XVIII daigna accepter la dédicace. Plusieurs poètes ont consacré leurs chants à *Jeanne d'Arc*, entr'autres Robert Southey, Schiller, Casimir de Lavigne, d'Avrigny et Soumet.

JEANNE (La papesse). *Voyez* BENOIT III ou JEAN VIII.

JEANNIN (Pierre), avocat au parlement de Dijon, né à Autun en 1540, devint avocat en 1569, parvint par ses talens et sa probité aux premières charges de la robe. En 1571 il fut choisi pour être conseil des états de Bourgogne. Nommé ensuite conseiller, puis président du parlement de Dijon, il fut élevé aux fonctions de premier président. Quand on reçut à Dijon les ordres du massacre de la Saint-Barthélemy, en magistrat plein d'honneur et de vertu, il s'opposa de toutes ses forces à leur exécution, et quelques jours après un courrier vint apporter la défense de commettre des meurtres. Il entra dans la ligue catholique, pour abattre la ligue protestante conjurée contre la religion et l'état, et fut l'envoyé de cette confédération auprès de Philippe II. Mais Henri IV sut se l'attacher et l'admit dans son conseil. Dès ce moment Jeannin fut, si l'on ose le dire, l'ami de Henri IV, qui trouvait en lui autant de franchise que de prudence. En 1607, il fut chargé de la négociation entre les Hollandais et le roi d'Espagne, une des plus difficiles qu'il y eut jamais. Il en vint à bout en 1609, et fut également estimé des deux partis. Scaliger, témoin de sa prudence, et Barneveldt, l'un des meilleurs esprits de ce temps-là, protestaient qu'ils sortaient toujours d'auprès de lui meilleurs et plus instruits. Le cardinal Bentivoglio dit qu'il l'entendit parler un jour dans le conseil avec tant de vigueur et d'autorité, « qu'il » lui sembla que toute la majesté du roi » respirait dans son visage. » La reine-mère, après la mort de Henri IV, se reposa sur Jeannin des plus grandes affaires du royaume, et lui confia l'administration des finances. Il les mania avec une fidélité dont le peu de bien qu'il laissa à sa famille fut une bonne preuve. On dit qu'un prince, cherchant à l'embarrasser en lui rappelant sa naissance, lui demanda *de qui il était fils;* il répondit : *De mes vertus.* Réponse pleine d'égoïsme, qui, si elle est vraie, n'honore pas sa modestie, et qui achève de prouver que les grands hommes ont toujours quelque faible. Il mourut le 31 octobre 1622, à 82 ans. Il avait vu pendant le cours de sa vie sept de nos rois occuper successivement le trône de France. Nous avons de lui des *Mémoires* et des *Négociations*, publiés à Paris, in-fol., en 1659; chez les Elzevirs, même année, 2 vol. in-12, et en 1695, 4 vol. in-12. Ils sont estimés, et nécessaires à ceux qui veulent apprendre à traiter les affaires épineuses. Le cardinal de Richelieu en faisait sa lecture ordinaire dans sa retraite d'Avignon. Guyton de Morveau a donné son *Éloge* en 1766. On en connaît un plus ancien par Saumaise. Dijon, 1625.

*JEANSON (Barthélemy), architecte, né de parens qui exerçaient depuis Louis XIII le même art, construisit le petit Trianon, St.-Cloud et le bâtiment des eaux thermales de Vichy. Après avoir terminé ces travaux, il fut chargé de faire un pont en pierre à Décise sur la Loire, il établit une levée sur ce fleuve, et perça une route importante dans le Bourbonnais. Louis XVI lui confia la direction des travaux pour l'établissement d'une manufacture d'armes à Moulins, où il construisit en outre une fonderie de canons : cette même

ville lui doit encore une salle de spectacle et une rue. Nommé directeur en chef de la fonderie du Creuzot, il y établit des machines propres à la fabrication de la grosse artillerie ; fit établir des laminoirs nouveaux pour fabriquer de la tôle de grande dimension, et affranchit dès lors la France du tribut qu'elle payait à la Suède, qui seule fournissait cet objet. Jenson surpassa aussi les Anglais dans l'art du fondeur ; il parvint à couler une roue à engrenage de 24 pieds de diamètre. Ce fut lui qui perfectionna aussi la cristallerie du Creuzot, en lui donnant les formes épurées de l'antique. Obligé de quitter la France à l'époque de nos troubles civils, Jeanson se fixa en Belgique, construisit à Mons une salle de spectacle qui est remarquable par son élégance, et un immense dépôt de mendicité : dans les environs de cette ville il édifia trois superbes filatures de coton avec des moteurs hydrauliques. Plus tard il fit à Avennes, pour le prince de Talleyrand, une jolie salle de spectacle. En 1811, il établit dans une manufacture d'armes à Maubeuge une machine propre à fabriquer annuellement 20,000 baïonnettes. L'année suivante le gouvernement l'avait chargé de faire construire à Saint-Maur de vastes magasins de réserve pour du blé, et des machines hydrauliques pour la mouture du grain : Jeanson n'eut que le temps de faire les plans qui furent approuvés ; mais les désastres de la campagne de 1813 empêchèrent de les exécuter. Après la restauration, Jeanson rentra dans la maison du roi avec le titre de directeur des eaux royales de Versailles. Lorsque Buonaparte essaya au 20 mars de reprendre le gouvernement de la France, Jeanson se fit remarquer parmi les volontaires qui se réunirent sous les ordres du marquis de Vioménil. Au second retour du roi, il reprit ses fonctions, reçut quelque temps après la décoration de la Légion d'honneur, et mourut dans le mois de novembre 1828, après avoir reçu les secours et les consolations de la religion. Jeanson s'était distingué comme mécanicien et comme architecte ; outre les travaux dont nous avons rendu compte, il en fit bien d'autres qui ne sont pas moins importans : on lui doit un appareil pour la dissection des grains, un régulateur pour la distribution des eaux, des pompes ingénieuses, qu'il destina surtout pour le service de la marine, mais qui peuvent servir à d'autres usages, une pompe à l'aide de laquelle on peut puiser dans le sable, et un grand nombre d'autres inventions et perfectionnemens qui lui assurent un rang distingué parmi les architectes. Jeanson avait proposé de remplacer les colonnes de l'ancienne église Ste.-Geneviève que l'on a transformée de nouveau en *Temple de la gloire* ou *Panthéon*, par des colonnes en fonte : ce qui d'après son projet aurait mieux réussi dans l'intérêt de l'ordonnance de ce superbe édifice que les réparations qu'on y a faites. Il voulait aussi que dans bien des cas on remplaçât le bronze par la fonte : il avait même conçu le plan d'un pont dont les piles auraient été en fonte. Jeanson était l'élève de Soufflot. Malgré les immenses travaux dont il s'est occupé pendant une vie aussi bien remplie, il n'a laissé aucune espèce de fortune.

JEAURAT (Edme-Sébastien), astronome et fondateur de l'observatoire de l'Ecole militaire de Paris, naquit dans cette ville le 14 septembre 1724. A 22 ans, il reçut de l'académie de peinture une médaille de dessin. A 25 il était ingénieur-géographe employé à la carte de France, et il leva un carré de 600 lieues. Devenu professeur de mathématiques à l'Ecole militaire en 1753, il fut la même année membre de l'académie des Sciences et ensuite de l'Institut, à sa création. Il mourut le 7 mars 1803. On a de lui : 1° *Traité de perspective*, Paris, 1766, in-4, qui fut adopté dans les écoles d'artillerie et de génie ; 2° *Nouvelles tables de Jupiter*, 1776, in-4 ; 3° *Observations sur les comètes de* 1759 et 1760, qu'on inséra dans le *Recueil des savans étrangers* (Année 1763). Jeaurat suit dans cet ouvrage les calculs déjà faits sur cette même comète en 1531, 1607 et 1682. 4° *Observations de l'éclipse de soleil* du 5 septembre 1793 ; 5° *Mémoires sur*

les lunettes diplantidiennes, an 5 (1797). Il a donné 12 volumes sur la *Connaissance des temps*, dont la rédaction lui fut confiée en 1775 après Lalande, et des *Mémoires* insérés dans le Recueil de l'académie des Sciences. On lui doit l'idée de la lunette *diplantidienne* exécutée par l'opticien Navarre.

JEBB (Samuel), docteur en médecine, né à Nottingham, exerça sa profession avec succès, et trouva encore le loisir de se livrer à plus d'un genre d'études. Il mourut dans le comté de Derby en 1772. Il a publié 1° une *Bibliothèque littéraire*; 2° une *Vie de Marie, reine d'Ecosse*, 1725, in-8; 3° une *Edition* d'Aristide, grecque et latine, avec des notes savantes, et la *vie d'Aristide*, Oxford, 1722, 1730, 2 vol. in-4 (*Voyez* ARISTIDE); 4° une *Edition De Græcis illustribus* de H. Hody, avec la *Vie* de l'auteur et des *Dissertations*, Londres, 1742, in-8; 5° *Joannis Caii de canibus britannicis*, 1729, in-8; 6° une bonne *Edition* de l'*Opus majus* de Roger Bacon, Londres, 1733, in-fol.

JEBUS, fils de Chanaan, père des Jébuséens, qui donnèrent leur nom à la ville de Jérusalem, d'où ils furent chassés par David.

JÉCHONIAS, fils de Joachim, roi de Juda, fut placé sur le trône à dix-huit ans, vers l'an 599 avant Jésus-Christ. Il ne jouit du trône que peu de temps. Nabuchodonosor ayant pris Jérusalem, il le mena en captivité à Babylone. Il demeura dans les fers jusqu'au règne d'Evilmérodac, qui, l'an 562 avant J.-C., le tira de prison pour le mettre au rang des princes de sa cour. On ne sait ce qu'il devint depuis. Il est appelé *Stérile* par le prophète Jérémie, parce qu'en punition de ses crimes et de son idolâtrie, aucun de ses enfans ne régna à Jérusalem. Sédécias, son oncle, fut mis sur le trône après lui.

* JEFFERSON (Thomas), troisième président des Etats-Unis d'Amérique, né en 1749 à Shadwel dans la Virginie, étudia le droit sous le célèbre Wythe, et, malgré une immense fortune, embrassa la profession d'avocat. Le désir de se distinguer par des connaissances solides le porta aussi à faire une étude sérieuse des sciences exactes, surtout des mathématiques, de la géographie, de l'histoire naturelle et de l'astronomie : il cultiva aussi et avec succès la peinture, pour laquelle il avait un talent distingué. Nommé de bonne heure membre de la législature de Virginie, il y apporta une éloquence entraînante, et exerça sur ses collègues une grande influence. Quelque temps après il fut élevé au poste éminent de gouverneur de cette province, et il le conserva pendant toute la guerre que les colonies de l'Amérique septentrionale soutinrent contre la mère-patrie. Jefferson prit une part active à toutes les mesures d'opposition qui furent prises contre la Grande-Bretagne, et devint ainsi l'un des principaux chefs de l'insurrection américaine. La déclaration d'indépendance faite en 1776 est l'ouvrage de Jefferson. Les Etats-Unis lui doivent encore la révision des lois de l'état qu'il représentait au congrès général. Chargé des fonctions importantes de ministre de son pays à la cour de Versailles, il avait été désigné auparavant pour l'ambassade d'Espagne qui n'eut pas lieu ; il avait ensuite parcouru différentes parties de l'Angleterre. Arrivé à Paris, il fut accueilli avec distinction par les ministres de Louis XVI, négocia avec eux plusieurs traités de commerce, entre autres pour la circulation du tabac ; après avoir levé toutes les difficultés que la ferme opposait à ces arrangemens, il parvint à obtenir plusieurs autres concessions de la France ; il était aidé par les lumières et par le zèle d'Adams et de Wasingthon. Après avoir séjourné pendant quelques années comme ministre des Etats-Unis à la cour de Versailles, Jefferson fut nommé secrétaire général du gouvernement fédéral sous Wasingthon (1789), et, pendant la durée de ses fonctions, il déploya une grande habileté et les talens d'un homme d'état consommé. Les Américains regardent comme des chefs-d'œuvre sa correspondance politique et ses *rapports* sur la législation et le commerce : ce qu'il y a de bien certain, c'est que ses écrits attestent de grandes vues en matière de gouvernement

et particulièrement de finances. Nous citerons surtout le *rapport* qu'il fit le 14 avril 1790 à la chambre des représentans sur *l'unité des poids et mesures* et *sur celle des monnaies*; celui du mois de février 1791, *relatif à l'état actuel des pêcheries de la morue et de la baleine*: celui du mois d'octobre 1793, dans lequel il donne *l'aperçu du commerce des Etats-Unis avec les autres puissances; sur ses priviléges et restrictions*. En 1794 il se retira dans la province de Virginie: ce fut de là qu'il écrivit en 1796 la *lettre* qui a été rendue publique à cette époque, et dans laquelle il se plaignait de ce qu'un parti anglais avait pris le dessus dans sa patrie. Enfin la reconnaissance publique éleva Jefferson aux premières dignités de l'état. Nommé par le parti français vice-président en 1797, en même temps que John Adams était élu président, il succéda à ce dernier en 1801, et fut encore réélu en 1805, en sorte qu'il conserva 8 ans la direction des affaires aux Etats-Unis. Ce fut pendant son administration que la Louisianne fut acquise à son pays. Pendant la guerre de la France et de l'Angleterre, Jefferson se conduisit avec un courage très grand: il prouva que son pays n'était nullement disposé à se plier aux caprices des souverains qui semblaient vouloir lui dicter des lois: le commerce américain faisait tous les jours des pertes immenses: Jefferson demanda qu'il fût mis dans tous les ports des Etats-Unis un *embargo* sur les bâtimens étrangers qui s'y trouvaient, quelle que fût la nation à laquelle ils appartinssent: cette mesure devait nécessiter de très grands sacrifices de la part des Américains: d'un côté la fériation du commerce, de l'autre l'inaction des matelots pouvait entraîner de graves désordres. Il se manifesta en effet quelques signes de mécontentement à Boston, à New-York; mais au nom de la patrie tout fut bientôt apaisé. A l'expiration de ses pouvoirs, Jefferson refusa de violer la constitution, en les reprenant pour la troisième fois, comme l'en priaient quelques provinces, et en particulier l'assemblée provinciale de Pensylvanie. Il se retira donc après l'élection de M. Madison. Dès lors éloigné des affaires publiques, il habita sa terre de Montéciello, et consacra les dernières années de sa vie à faire fleurir une université qu'il avait fondée. Il avait été nommé en 1810 membre de l'Institut de France, section des belles-lettres. Il fut un des partisans les plus chauds de la vaccine et pendant tout le temps qu'il fut aux affaires, il ne négligea rien pour propager cette méthode préservatrice; il fit tous ses efforts pour en étendre le bienfait jusqu'aux tribus sauvages. Il s'est aussi occupé du perfectionnement des charrues; et l'on trouve dans le *Nouveau cours complet d'Agriculture*, 13 volumes in-8, au mot *Charrue*, et dans les *Annales du muséum d'histoire naturelle* la description détaillée de cet instrument perfectionné avec figures: il en existe même un modèle en relief au conservatoire des arts et métiers de Paris. Le duc de la Rochefoucault-Liancourt a tracé le portrait de Jefferson. Cet illustre américain est mort à l'âge de 84 ans, le 4 juillet 1826, le 50e anniversaire de l'indépendance des Etats-Unis, et, ce qu'il y a de remarquable, c'est que le même jour la république américaine perdait John Adams, successeur immédiat de Wasingthon. Jefferson a publié quelques ouvrages politiques et philosophiques, entre autres: 1° *Manuel du droit parlementaire*, traduit en français par M. Pichon, 1816, in-8; 2° *Un sommaire sur les droits de l'Amérique anglaise*, 1774, in-8; 3° *Notes sur l'état de la Virginie*, 1788, in-8, ouvrage traduit par l'abbé Morellet, 1789, in-8; 4° des *Mémoires sur les os fossiles gigantesques trouvés dans la Virginie; sur la Mémoire, l'Imagination et le Jugement des Nègres*, insérés dans divers recueils périodiques.

JEFFERY de Montmouth (Arthur), vivait dans le 12e siècle, du temps de Henri Ier, roi d'Angleterre; il fut fait évêque de Saint-Asaph, dans le pays de Galles, en 1152. Il a écrit en latin l'*Histoire* de son temps; elle se trouve dans *Rerum britannicarum Scriptores* de Commelin, Heidelberg, 1587. On l'a tra-

duite en anglais, Londres, 1718, in-8.

JEFFREYS (George), littérateur anglais, mort en 1755, à 77 ans, s'est fait connaître dans son pays par des *Mélanges* en prose et en vers, 1754, 2 vol. in-4.

JÉHU, fils d'Hanani, fut envoyé vers Baasa, roi d'Israël, pour l'avertir de tous les maux qui arriveraient à sa maison. Ce prince, irrité de cette prédiction, le fit mourir l'an 930 avant J.-C.

JÉHU, fils de Josaphat et 10e roi d'Israël, commença à régner environ l'an 885 avant J.-C. Il tua Joram, roi d'Israël, d'un coup de flèche, et fit mourir Ochosias, roi de Juda. Jézabel, femme d'Achab, ayant insulté Jéhu lorsqu'il entra dans la ville de Jesrahel, ce prince la fit jeter par la fenêtre. Il donna ordre ensuite qu'on fît mourir tous les fils et les parens d'Achab, et tous ceux qui avaient eu quelque liaison avec ce prince. Ayant trouvé sur le chemin de Samarie 42 frères d'Ochosias, il les fit massacrer. Il rassembla ensuite tous les prêtres de Baal dans le temple de cette fausse divinité, sous prétexte de célébrer en son honneur une solennité extraordinaire, les y fit tous égorger, brisa la statue, et détruisit le temple. Saint Augustin observe que cette action de zèle et d'équité ne justifie pas le mensonge qui l'accompagna; et qu'aux actions les plus saintes, et même inspirées de Dieu, rapportées dans les saintes Ecritures, l'humanité, toujours faible et sujette à l'erreur, a souvent associé des circonstances et des moyens qui ne doivent point partager les éloges dus à l'action en elle-même : observation importante, et qu'il ne faut pas perdre de vue dans la lecture de l'Ecriture et de l'histoire des saints... Le Seigneur, satisfait du zèle de Jéhu contre l'idolâtrie, et l'exactitude avec laquelle il avait exécuté l'arrêt de la justice divine contre la maison d'Achab, lui promit que ses enfans seraient assis sur le trône d'Israël jusqu'à la quatrirème génération. Cette prédiction fut accomplie dans les personnes de Joacas, Joas, Jéroboam et Zacharie. Jéhu, qui avait paru si zélé à exécuter les ordres de Dieu, se laissa aveugler par l'orgueil, et tomba lui-même dans l'idolâtrie. Dieu l'en punit en le livrant à Hazaël, roi de Syrie, qui désola son royaume, tailla en pièces tout ce qu'il trouva sur les frontières, et ruina tout le pays de Galaad, que possédaient les enfans de Ruben, de Gad et de Manassès. Il mourut l'an 856 avant J.-C., après 28 ans de règne. *Voyez* REBECCA.

JENINGEN (Philippe), né à Aichstat, en Franconie, en 1642, entra chez les jésuites en 1663, et se livra avec zèle aux travaux évangéliques. Marchant sur les pas du saint apôtre des Indes, il demanda à passer chez les Barbares pour leur enseigner la foi chrétienne; mais n'ayant pu en obtenir la permission de ses supérieurs, il se consacra à des missions constantes et pénibles, dans une grande partie de l'Allemagne et de la Suisse : il mourut à Elwangen, en 1704, laissant sa mémoire en grande vénération dans toutes les provinces où il avait exercé les travaux du saint ministère. Sa *Vie*, écrite en allemand et en latin, a été imprimée à Ingolstadt, à Munich et à Augsbourg, 1673, in-4.

JENINS. *Voyez* JENYNS.

JENISCHIUS (Paul), d'Anvers, est connu par son livre intitulé : *Thesaurus animarum*, qui le fit bannir de son pays. Jenischius mourut à Stuttgardt, en 1647, à 89 ans, avec la réputation d'un homme versé dans les langues et dans les sciences.

JENKINS (Léoline), jurisconsulte anglais, né en 1623, professa le droit avec distinction, fut employé en diverses négociations, entre autres à Cologne en 1773, à Nimègue en 1678; il résida ensuite en qualité de ministre plénipotentiaire à La Haie, et parvint enfin dans sa patrie à la charge de secrétaire d'état, en 1680. Il mourut le premier septembre 1685. On a publié ses *Négociations*, 1724, 2 vol. in-fol.

* JENNER (Edouard), médecin anglais, né en 1749 à Berklay, dans le comté de Glocester, était fils d'Etienne Jenner, membre de l'université d'Oxford, et recteur de Rochtampton. Après avoir terminé ses études d'une manière brillante,

il se destina à la profession de médecin, et fut élève du célèbre anatomiste John Hunter. Reçu docteur, il exerça pendant quelques années son état ; mais, s'abandonnant ensuite à son goût pour la physiologie et l'histoire naturelle, il se livra presque exclusivement à ces deux sciences et y obtint de grands succès. Il se fit d'abord connaître par des *Observations sur le Coucou*, imprimées dans les *Transactions philosophiques*, et traduites en français dans le *Journal de Physique* de Delamétherie : cet ouvrage lui valut l'honneur d'être admis comme membre dans la société royale de Londres. Il publia aussi une *Méthode de faire de l'émétique pur de tartre* et la *Description de la maladie appelée* angine pectorale. Dès l'année 1776 il avait fait des recherches sur la petite vérole et sur les moyens de se préserver de cette maladie épidémique ; mais ce ne fut qu'en 1798 qu'il publia son ouvrage intitulé : *Recherches sur les causes et les effets de la variole-vaccine*. Avant lui on avait remarqué dans quelques comtés de l'Angleterre que tous ceux qui avaient la variole des vaches ou le *cow-pox*, étaient à jamais préservés de la petite-vérole. Mais c'était une croyance populaire, et aucune expérience scientifique ne démontrait l'efficacité d'un pareil remède : il fallait que le génie vînt lui assurer par des épreuves multipliées que la vaccine était un bienfait certain, et c'est ce que fit Jenner. Après 25 ans d'essais et d'observations en tous genres, il publia sa découverte dans l'ouvrage dont nous venons de parler. L'inoculation du virus variolique trouvé sur le pis des vaches était le moyen indiqué par Jenner. Comme toutes les innovations, elle fut repoussée : mais l'expérience vint faire changer d'avis les incrédules. Admise en Angleterre, cette pratique bienfaisante se répandit dans l'ancien et le nouveau monde. Jefferson fit les plus grands efforts pour la propager en Amérique et jusque chez les tribus sauvages. En France elle a été répandue dès l'année 1800 par les soins philanthropiques du duc de la Rochefoucault-Liancourt et de plusieurs médecins distingués. Nous ne chercherons point à plaider en faveur de cette méthode préservatrice : le temps qui est le meilleur juge a décidé la question ; aussi c'est avec les chiffres que M. le docteur Barrey, de Besançon, auteur de la *Vaccine et de ses effets*, Besançon, 1808, in-8, a démontré dans un autre ouvrage qui a été couronné par la société de médecine d'Evreux (Eure), combien, malgré nos guerres, la vaccine avait contribué à augmenter la population. Cet ouvrage remarquable a pour titre : *Histoire impartiale de la vaccine* ou *Appréciation du bien qu'on lui attribue et du mal qu'on lui impute*, par C. A. Barrey, Besançon, 1831, in-8. Jenner s'était privé des bénéfices qu'il aurait pu retirer de cette invention en la rendant publique ; pour la propager, il avait fait même des dépenses considérables : le parlement anglais lui vota d'abord à plusieurs reprises des remercîmens, puis en 1802, une somme de 10,000 livres sterling, qui plus tard fut triplée. Une société s'établit à Londres pour l'extinction de la petie vérole ; Jenner en fut le président. Peut-être de tous les bienfaiteurs de l'humanité Jenner est-il celui qui a le plus joui de sa gloire. La société royale de médecine de Londres lui décerna une médaille, hommage dans lequel elle avait été prévenue par une réunion de plus de cent médecins de la Grande-Bretagne. Les chirurgiens et médecins de la marine royale de l'Angleterre firent frapper une médaille en son honneur, sur laquelle on voit un Apollon dieu de la médecine rendant à la Grande-Bretagne un matelo guéri par la médecine : la figure allégorique de l'Angleterre tient en main un couronne civique contenant le nom d Jenner, avec cette devise : *Alba nauti stella refulsit*. Le lord maire et les al dermen de Londres lui décernèrent a mois d'octobre 1805 les droits de franchis et de cité, dont le diplôme était renferm dans une boîte enrichie de diamans. C n'est pas seulement la Grande-Bretagr qui a rendu d'éclatans honneurs à Jer ner : nous ne parlerons que de Cath rine II, impératrice de Russie, qui jo gnit un diamant de grand prix à une le

tre extrêmement flatteuse qu'elle lui écrivit. En France, non seulement l'Institut le nomma l'un de ses associés étrangers, mais la *découverte de la vaccine* a été le sujet d'un prix proposé pour 1815 par l'académie française : il a été remporté par M. Soumet, et l'accessit a été donné à M. Casimir Delavigne. Toutes les sociétés et académies de l'Europe et de l'Amérique s'empressèrent de se procurer l'honneur de compter Jenner parmi leurs membres. Cet illustre médecin est mort dans son lieu natal, le 26 janvier 1823, d'une attaque d'apoplexie. En 1826 on lui a érigé une statue de marbre blanc dans l'église cathédrale de Glocester. Outre les ouvrages que nous avons indiqués, Jenner a encore publié 1° *Nouvelles observations sur la variole-vaccine* ou le *cow-pox*, 1799, in-4 ; 2° *Continuation de faits et observations relatifs à la variole-vaccine*, 1800, in-4 ; 3° *Appendix au Traité sur la variole-vaccine*, 1800, in-4 ; 4° *Recherches sur les effets et les causes de la variole-vaccine*, 3e édit. 1801, in-4 ; 5° *État comparatif des faits et observations relatifs à la variole-vaccine*, 1800, in-4 ; 6° *Sur l'origine de l'inoculation de la vaccine*, 1811, in-4 ; 7° *Essai sur les migrations des oiseaux*, publié dans le *Philosoph. Magazine* de Tilloch, 1824. Il a paru une *Notice historique* sur le docteur Jenner, par M. Valentin, Nancy, 1823, et une autre par M. Amédée Dupau, qui a été insérée dans le tome 21 p. 21 de la *Revue encyclopédique*.

JENSON (Nicolas), célèbre imprimeur et graveur de caractères à Venise, dans le 15e siècle, était originairement graveur de la monnaie de Paris. Dans les premières années du règne de Louis XI, le bruit de la découverte de l'imprimerie, inventée à Mayence, commençait à se répandre ; il fut envoyé dans cette ville, par ordre du roi, pour s'instruire secrètement dans cet art. C'est ce qu'on lit dans un ancien manuscrit sur les monnaies de France, qui paraît avoir été composé et écrit dans ce temps même, et dont voici le passage original : « Ayant su qu'il y » avait à Mayence gens adroits à la taille » des poinçons et caractères, au moyen » desquels se pouvaient multiplier, par » impression, les plus rares manuscrits, » le roi, curieux de toutes telles choses » et autres, manda aux généraux de ses » monnaies y dépêcher personnes entendues à ladite taille, pour s'informer » secrètement de l'art, et en enlever » subtilement l'invention; et y fut envoyé » Nicolas Jenson, garçon sage, et l'un » des bons graveurs de la monnaie de » Paris. » Dans un autre manuscrit à peu près semblable, que possédait feu M. Mariette, il est dit en marge, dans une note qui se rapporte à l'année 1458 : « que Charles VII, informé de ce qui se » faisait à Mayence, demanda aux généraux de ses monnaies une personne entendue pour aller s'en informer, et que » ceux-ci lui indiquèrent Nicolas Jenson, » maître de la monnaie de Tours, qui fut » aussitôt dépêché à Mayence ; mais qu'à » son retour en France, ayant trouvé » Charles VII mort, il était allé s'établir » ailleurs. » Voilà deux leçons différentes, dont la dernière semble mériter la préférence, en ce qu'elle explique au moins comment Jenson, après avoir été envoyé à Mayence aux frais du roi, s'en alla porter à Venise les fruits de son industrie, au lieu d'en enrichir son pays. Quoi qu'il en soit, Jenson se fit une grande réputation dans les trois branches de la typographie, c'est-à-dire dans la taille des poinçons, dans la fonte des caractères et dans l'impression : talens que peu d'artistes ont réunis. C'est lui qui, le premier, imagina et détermina la forme et les proportions du caractère romain, tel qu'il existe aujourd'hui dans les imprimeries. Malgré les progrès de l'art, on admire encore à présent l'élégance et la propreté de ses caractères, et ses éditions sont recherchées avec empressement de tous les amateurs d'éditions anciennes. La première sortie des presses de Jenson est celle du rare ouvrage intitulé *Decor puellarum*, in-4, datée de 1461, mais par erreur, et qui est véritablement de 1471, parce qu'il y est question d'un autre livre italien, imprimé in-4 par le même, en 1471, avec ce titre : *Luctus christianarum ex passione Christi*. Jenson

imprima, la même année, un autre petit livre in-4, en italien, également intitulé : *Gloria mulierum*, qui paraît une suite naturelle du *Decor puellarum*. Plusieurs éditions d'auteurs latins et autres suivirent celles-ci jusqu'en 1481, que l'on peut conjecturer être l'année de sa mort, puisqu'il paraît avoir cessé d'imprimer vers ce temps-là. Cet article suffit pour réfuter tout ce qu'on a dit pour placer l'invention de l'imprimerie à Strasbourg (*voyez* GUTTEMBERG); car si Strasbourg avait eu des imprimeurs avant Mayence, Charles VII et Louis XI y eussent envoyé des observateurs aussi-bien et plutôt que dans une ville plus éloignée, qui n'aurait eu alors que la gloire de l'imitation. J. Sardini a publié : *Esame sui principi della francese ed italiana tipografia, owero storia critica di Nicolao Jenson*, Lucques, 1796-1797-1798, 3 vol. in-fol. on y trouve la liste des ouvrages imprimés par Jenson.

JENSON. *Voyez* JANSON.

JENYNS (Soame), né à Londres le 1er janvier 1704, d'une ancienne famille de la province de Sommerset, fut élevé avec soin sous les yeux de sa mère, femme vertueuse, fille du chevalier Pierre Soame de Hayden en Essex (dont il joignit le nom au sien, selon un usage assez commun en Angleterre). Après avoir fait de bonnes études au collége de Cambridge, et s'être fait connaître par quelques ouvrages, il fut nommé en 1742 un des représentans au parlement pour la province de Cambridge, et continua pendant trente-huit ans à représenter, soit la province, soit la ville capitale. En 1755, le roi le choisit pour être un des seigneurs commissaires préposés au commerce et aux plantations. Il remplit cette place jusqu'à la dissolution de ce bureau, décrétée par acte du parlement. Il mourut le 18 décembre 1787, ayant été marié, sans laisser de postérité, emportant les regrets de tous les bons citoyens, et surtout des pauvres, qu'il soulageait avec une bonté exemplaire. M. Cole, écuyer, a donné en 1790 une *édition* complète de ses ouvrages, en 4 vol. grand in-8, avec une *notice* sur sa vie. Celui qui a fait le plus de bruit est son *Examen de l'évidence intrinsèque du christianisme*, ouvrage profondément pensé, où l'on trouve des vues aussi saillantes que solides sur la vérité de l'Evangile, et sur le véritable esprit du christianisme. M. Le Tourneur en a donné une traduction imparfaite, où l'original a été substantiellement mutilé, et ajusté aux idées quelquefois faibles ou fausses du traducteur. Une édition plus fidèle est celle de Liége, 1779, in-12 (donnée par l'abbé de Feller), avec des *notes*, où plusieurs réflexions de l'auteur sont développées et confirmées, et d'autres présentées sous le vrai point de vue qui doit les mettre à l'abri de la critique. Sainte-Croix en a donné une édition en 1803, où se trouve, en forme d'introduction, un discours de Blair sur les avantages que procure la religion aux hommes. Les auteurs de l'*Année littéraire*, et le ministre protestant Maclaine, en ayant mal saisi et censuré mal à propos quelques assertions incontestablement vraies, ont été réfutés dans le *Journal hist. et littér.*, 15 septembre 1779, pag. 94; 1er mai 1780, pag. 8.

* JEPHSON (Richard), militaire et poète anglais, naquit en Irlande vers 1750, d'une famille noble, et acquit de la réputation dans les lettres et dans les armes. Il était lieutenant-général de la cavalerie, et membre de la chambre des communes en Irlande. Il a laissé plusieurs pièces dramatiques qui eurent du succès, comme *Bragança*, ou *Braghenza* représenté avec succès sur le théâtre de Drury-Lane; *Les Lois de Lombardie; La Cour de Narbonne; L'Amour aux Indes orientales; Julie, ou L'Amour italien; La Conspiration; Deux cordes à votre arc*, etc. Ses pièces sont assez régulières et ne manquent pas d'intérêt. On a encore de lui un poème fort bien écrit, intitulé : *Les Portraits romains*, avec des remarques historiques et des notes, Londres, 1795. Jephson partageait avec Burke l'horreur que la révolution française devait inspirer aux gens de bien. Il publia à ce sujet *Les Confessions de Jean-Baptiste Couteau,*

citoyen français, Londres, 1795, 2 vol. in-12. C'est une satire aussi juste que sévère des mœurs dépravées qui existaient alors en France. Jephson avait beaucoup d'instruction, de grâce et de facilité dans son stile. Il mourut dans une campagne, près de Dublin, en 1803.

JEPHTÉ, successeur de Jaïr dans la judicature des Hébreux, tourna ses armes contre les Ammonites vers l'an 1187 avant J.-C. Pour obtenir la victoire, il fit vœu de sacrifier la première tête qui se présenterait à lui après le combat. Ce fut sa fille unique, que Philon nomme *Seïla*. Il accomplit sa promesse deux mois après. Les saints Pères sont partagés sur le droit et sur le fait de ce vœu si extraordinaire de Jephté. Plusieurs l'ont condamné comme téméraire, et son exécution comme impie et cruelle. Ils prétendent qu'il est contre la loi naturelle et contre la loi divine, d'immoler un homme comme une victime : de là ce jugement laconique et sévère d'un saint Père : *Imprudens vovit, crudelis implevit.* Quelques-uns disent, pour justifier ce vœu, que le maître de la vie et de la mort l'avait inspiré à Jephté pour éprouver sa fidélité, et en avait exigé l'accomplissement, pour donner aux peuples une grande idée des engagemens contractés avec Dieu, sans qu'on puisse lui demander raison de cet ordre isolé et extraordinaire, ni en tirer aucune conséquence. D'autres enfin, et c'est l'opinion la plus vraisemblable, supposent que l'immolation de la fille de Jephté ne fut que spirituelle; que Jephté consacra la virginité de sa fille au Seigneur, et qu'il l'obligea de passer le reste de ses jours dans la continence. Cette explication est favorisée par le texte sacré : *Cumque abiisset cum sociis ac sodalibus suis, flebat virginitatem suam in montibus* (Judic. 11), et confirmée par ce passage du 2e liv. des Machabées, chap. 3, pag. 19 : *Sed et virgines quæ conclusæ erant, procurrebant ad Oniam.* Jephté mourut l'an 1181 avant J.-C.

JÉRÉMIE, prophète, fils du prêtre Helcias, natif d'Anathot, près de Jérusalem, commença à prophétiser sous le règne de Josias, l'an 629 avant J.-C. Les malheurs qu'il prédisait aux Juifs, et la sainte liberté avec laquelle il reprenait leurs désordres, les mirent si fort en colère contre le prophète, qu'ils le jetèrent dans une fosse pleine de boue, d'où un ministre du roi Sédécias le fit retirer. On eut bientôt l'occasion d'admirer l'esprit de Dieu qui l'animait. Il avait prédit la prise de Jérusalem. Cette ville se rendit effectivement aux Babyloniens l'an 606 avant J.-C. Nabuzardan, général de l'armée de Nabuchodonosor, donna au prophète la liberté, ou d'aller à Babylone pour y vivre en paix, ou de rester en Judée. Le prophète préféra le séjour de la dernière pour conserver le peu de Juifs qui y étaient demeurés. Il donna de bons avis à Godolias, gouverneur de Judée; mais cet homme imprudent, les ayant négligés, fut tué avec ceux de sa suite. Les Juifs, craignant la fureur du roi de Babylone, voulurent chercher leur sûreté en Egypte. Jérémie fit tout ce qu'il put pour s'opposer à ce dessein, et fut enfin contraint de les suivre avec son disciple Baruch. Là, il ne cessa de leur reprocher leurs crimes avec son zèle ordinaire; il prophétisa contre eux et contre les Egyptiens. L'Ecriture ne nous parle point de sa mort; mais on croit que les Juifs, irrités de ses menaces continuelles, le lapidèrent à Taphné, l'an 590 avant J.-C. Les *Prophéties* de Jérémie contiennent 51 chapitres. Ce prophète, dit saint Jérôme, est simple dans ses expressions, sublime dans ses pensées; mais cette simplicité offre souvent des termes forts et énergiques. Il y a quelques visions symboliques faciles à expliquer. C'est une espèce de langage typique, alors en usage en Asie, et qui, par sa nature, était plus propre à faire impression sur les peuples que des vérités dépourvues d'images sensibles et frappantes. (*Voyez* EZÉCHIEL.) Ses *Threni*, ou Lamentations, sont un chef-d'œuvre de complainte sur la destruction de Jérusalem, dont les traits sont d'une application heureuse et frappante dans toutes les catastrophes des empires et des peuples frappés de la main de

Dieu, surtout de ceux qui, professant sa loi et son culte, ont fini par l'abandonner, et à être abandonnés eux-mêmes aux instrumens de la divine vengeance. (*Voy.* le *Journal hist. et littér.*, 1er mars 1790, pag. 390; 1er avril 1791, pag. 530.) Jérémie est honoré par les Grecs et par les Latins : il n'y a point d'endroit dans l'Occident où sa fête soit célébrée avec plus de pompe qu'à Venise. D'Arnaud a traduit en vers français les *Lamentations de Jérémie*. Saint Jérôme, dom Calmet, Maldonat, etc., ont commenté ses *Prophéties*.

JÉRÉMIE, métropolitain de Larisse, fut élevé, l'an 1572, sur la chaire patriarchale de Constantinople, à l'âge de 36 ans. Les luthériens lui présentèrent deux fois la *Confession* d'Augsbourg, dans l'espérance de la lui faire approuver; mais il la combattit de vive voix et par écrit. Il ne paraissait pas même éloigné de réunir l'Eglise grecque à la romaine, et avait adopté la réformation du calendrier de Grégoire XIII. Ses envieux en prirent occasion de l'accuser d'entretenir relation avec le pape, et le firent chasser de son siége en 1582. Il fut relégué dans l'île de Rhodes. On a imprimé sa *Correspondance* avec les luthériens, en grec et en latin, à Wittemberg, 1584, in-fol. Un catholique l'avait déjà publiée en latin, en 1581. Ce prélat mourut après 1585. *Voyez* SOCOLOVE.

JÉROBOAM Ier, fils de Nabath, de la tribu d'Éphraïm, plut tellement à Salomon, que ce prince lui donna l'intendance des tribus d'Éphraïm et de Manassès. Le prophète Ahias lui prédit qu'il règnerait sur dix tribus. Salomon, pour empêcher l'effet de cette prédiction, donna ordre de l'arrêter; mais il s'enfuit en Egypte, où Sésach lui donna un asile; et il y demeura jusqu'à la mort du roi jaloux de sa grandeur future. Roboam, successeur de Salomon, fut le tyran de son peuple, dix tribus se séparèrent de la maison de David, et firent un royaume à part, à la tête duquel elles mirent Jéroboam, vers l'an 972 avant J.-C. Ce nouveau roi, craignant que si le peuple continuait d'aller à Jérusalem pour y sacrifier, il ne rentrât peu à peu dans l'obéissance de Roboam, son prince légitime, fit faire deux *veaux d'or*. Il plaça l'un à Béthel, l'autre à Dan, ordonna à ses sujets de les adorer, et leur fit défense d'aller désormais à Jérusalem. Ce prince sacrilége éleva au sacerdoce les derniers du peuple, qui n'étaient pas de la tribu de Lévi; établit des fêtes solennelles à Béthel comme à Jérusalem, et réunit dans sa personne la dignité du sacerdoce à la majesté royale. Un jour qu'il faisait brûler de l'encens sur l'autel de Béthel, un prophète vint lui annoncer que cet autel serait détruit; qu'il naîtrait un fils de la race de David, nommé *Josias*, lequel égorgerait sur cet autel tous les prêtres qui y offriraient de l'encens. Il ajouta que, pour preuve qu'il disait la vérité, l'autel allait se fendre en deux à l'heure même. Jéroboam ayant étendu la main pour faire arrêter le prophète, sa main se sécha, et l'autel se fendit aussitôt. Alors le roi pria l'homme de Dieu d'obtenir sa guérison, et sa main revint à son premier état. Ce prodige ne changea pas le cœur de Jéroboam; ce qui paraîtrait incroyable, si, par des exemples aussi terribles que multipliés, on ne connaissait jusqu'où va l'aveuglement et l'endurcissement des impies. Il mourut sans s'être réconcilié avec le Seigneur, après 22 ans de règne, l'an 954 avant J.-C. Sa maison fut détruite et exterminée par Baasa, selon la prédiction d'Ahias de Silo.

JÉROBOAM II, fils de Joas et roi d'Israël comme lui, rétablit le royaume d'Israël dans son ancienne splendeur. Il monta sur le trône l'an 826 avant J.-C., reconquit les pays que les rois de Syrie avaient usurpés et démembrés de ses états, et réduisit dans son obéissance toutes les terres de delà le Jourdain jusqu'à la Mer-Morte. La mollesse, la somptuosité régnaient dans Israël avec l'idolâtrie. On adora non seulement les *veaux d'or* à Béthel, mais on fréquenta tous les *hauts lieux* du royaume, où l'on commit toutes sortes d'abominations. Dieu fit prédire l'extinction de la famille de Jéroboam II, par les prophètes Osée

et Amos; ses succès militaires se terminèrent à la bataille de Jezrahel; les Assyriens défirent son armée; une partie de son peuple fut conduite en captivité. Jéroboam mourut l'an 784 avant J.-C., après 41 ans de règne. Sa mort fut suivie d'une anarchie de 12 ans.

JÉROME (Saint), *Hieronymus*, naquit à Stridon sur les confins de la Dalmatie et de la Pannonie, vers l'an 331. Eusèbe, son père, y tenait un rang distingué. Après avoir fait donner à son fils une excellente éducation, il l'envoya à Rome, où il étudia sous le grammairien Donat et fit des progrès rapides dans les belles-lettres et dans l'éloquence. Il mena d'abord une vie un peu dissipée; mais au retour d'un voyage dans les Gaules, il se fit baptiser à Rome (Martianay et Fontanini disent qu'il avait reçu le baptême à Rome avant de voyager dans les Gaules). Entièrement consacré à la prière et à l'étude de l'Ecriture, il vécut en cénobite au milieu du tumulte de cette ville immense, et en saint au milieu de la corruption et de la débauche. De Rome il passa à Aquilée, et d'Aquilée dans la Thrace, dans le Pont, la Bithynie, la Galatie et la Cappadoce. Après avoir parcouru et édifié ces différentes provinces, il s'enfonça dans les déserts brûlans de la Chalcide en Syrie, vers l'an 372. Les austérités qu'il y pratiqua paraîtraient incroyables, s'il ne les rapportait lui-même. Il avait résolu de consumer ses jours dans cette affreuse solitude; mais les moines qui habitaient le même désert venant sans cesse le tourmenter pour lui demander compte de sa foi, et le traitant de sabellien, parce qu'il se servait du mot d'*hypostase* pour exprimer la nature divine, il passa à Jérusalem, et de là à Antioche. Paulin, évêque de cette ville, l'éleva au sacerdoce; mais Jérôme ne consentit à son ordination qu'à condition qu'il ne serait attaché à aucune église. Plusieurs légendaires ont dit qu'il n'offrit jamais le sacrifice de l'autel par humilité: mais pourquoi se serait-il donc fait ordonner? Aussi M. Ladvocat, après de bons critiques, rejette ce fait comme dénué de vraisemblance. Le désir d'entendre l'illustre saint Grégoire de Nazianze le conduisit à Constantinople en 381. Il se rendit l'année suivante à Rome, où le pape Damase le chargea de répondre en son nom aux consultations des évêques sur l'Ecriture et sur la morale. Un grand nombre de dames romaines, illustres par leur vertu, Marcelle, Albine, Læta, Aselle, Paule, Blésille, Eustochie, recevaient journellement de lui des leçons sur les saintes lettres. Ces liaisons éveillèrent l'envie, et l'envie excita bientôt l'imposture. On imputa au saint solitaire un crime contre la pureté. Les accusateurs, étant mis à la question, avouèrent leur calomnie, et rendirent hommage à son innocence. Mais saint Jérôme résolu de se dérober à l'envie et au mensonge, quitta Rome, et se retira à Bethléem. Il s'y appliqua à conduire les monastères que sainte Paule y avait fait bâtir, à traduire l'Ecriture, et à réfuter les hérétiques. Il écrivit le premier contre Pélage et foudroya Vigilance et Jovinien. Pélage s'en vengea en excitant une persécution contre son vainqueur. Cet hérésiarque était soutenu par Jean de Jérusalem, ennemi de saint Jérôme, avec lequel il s'était brouillé au sujet des origénistes. Ce saint avait rompu pour la même dispute avec Rufin, autrefois son ami intime: Théophile d'Alexandrie les raccommoda; mais ce ne fut pas pour long-temps. Saint Jérôme, malgré ses grandes vertus, avait les défauts de l'humanité. Il mit dans ses disputes, et surtout dans celle-ci, beaucoup d'aigreur; il traita Rufin avec hauteur, pour ne pas dire avec emportement. Quand on lit les injures dont il l'accabla, on est surpris que des invectives si fortes soient sorties d'une bouche si pure; mais elles tenaient à la véhémence de son stile bien plus qu'à la disposition de son cœur. La rigidité de son caractère, augmentée encore par une vie dure et sévère, donnait quelquefois à son zèle une espèce d'âpreté qui influait sur son éloquence. Accoutumé d'ailleurs à confondre les hérétiques avec une ardeur digne de sa foi, il n'en distinguait pas toujours assez ses adversaires. Ce saint n'en est pas moins illustre

pour avoir eu la faiblesse de l'homme. Il couvrit ses défauts par l'éminence de ses vertus ; et à sa mort, arrivée le 30 septembre 420, dans la 89e année de son âge, l'Eglise eut à pleurer un de ses plus beaux ornemens, et un de ses plus zélés défenseurs. Aucun écrivain ecclésiastique de son siècle ne le surpassa dans la connaissance de l'hébreu, et dans la variété de l'érudition. Son stile pur, vif, élevé, serait admirable, s'il était moins inégal et moins bigarré. De toutes les éditions qu'on a faites des *ouvrages* de ce Père, la meilleure est celle de dom Martianay, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, en 5 vol. in-fol., publiée depuis 1693 jusqu'en 1706. Cette édition n'a pas été éclipsée par celle de Vallarsi, Vérone, 1734, 11 vol. in-folio. Les principales productions renfermées dans cet excellent recueil sont : 1° une *Version latine de l'Écriture*, sur l'hébreu, que l'Eglise a depuis déclarée authentique sous le nom de *Vulgate*. Les plus habiles des protestans, qui certainement ne sont pas suspects dans la matière présente, donnent les plus grands éloges à cette version et à son auteur. Théodore de Bèze, dans sa préface du nouveau Testament, qui a paru en 1559, la préfère hardiment à toutes les autres versions latines, et il blâme Erasme de l'avoir rejetée parce qu'elle diffère quelquefois des manuscrits grecs de notre temps. Il lui montre qu'elle est faite dans ces endroits sur de meilleurs manuscrits. Jean Boys, chanoine d'Ely en Angleterre, prend également la défense de la *Vulgate* contre plusieurs censures injustes qui sont échappées à Erasme et à Bèze lui-même. Boys a composé cet ouvrage par ordre de son évêque, le savant Lancelot Andrews. Paul Fagius, dans le chapitre 4 de sa Traduction de la Paraphrase chaldaïque, s'élève avec force contre ceux qui critiquent la Vulgate, sous prétexte qu'elle ne répond pas toujours littéralement au texte hébreu imprimé. « Les censeurs n'observent pas, » dit-il, que lorsque l'auteur de la Vul» gate s'éloigne de notre hébreu, c'est » qu'il a suivi ou les Septante, ou le pa» raphraste chaldéen, ou quelque savant » rabbin (qui avaient à leur disposition » de meilleurs manuscrits). La dissonance » de la Vulgate d'avec l'hébreu d'aujour» d'hui est donc fondée en raison. Elle » n'est pas l'effet du hasard, et elle n'an» nonce pas un traducteur téméraire et » malhabile. » Louis de Dieu compare, dans son *Commentaire sur les évangiles*, les versions syriaque, arabe, et les autres versions orientales, avec notre Vulgate, et les traductions latines d'Erasme et de Bèze. « Je ne croirai pas, dit-il dans sa » préface, m'être trompé, si j'avance » que l'auteur de la Vulgate, quel qu'il » soit, est savant et même très savant. » Je conviens qu'il a ses solécismes et ses » barbarismes ; mais je ne puis m'empê» cher d'admirer sa fidélité et son juge» ment, même dans les endroits où il » paraît barbare. » Enfin, « il n'y a pas » de version, au jugement de Grotius, » qui soit plus éloignée de toute sorte » de préjugés que la Vulgate, parce » qu'elle est très ancienne et antérieure » à tous les schismes d'Occident. » (*V.* Amama, Bukentop, Bianchini, Houbigant.) Un des fruits les plus précieux de cette version est d'être une excellente réfutation, de droit et de fait, des extravagances et de la témérité des *hermeneutes* modernes, et de déposer, ainsi que la version des Septante, contre toutes les innovations imaginées par des hébraïsans ignares ou corrompus. (*V.* Eléazar, Masclef, Ptolémée.) Nous avons six livres de la Vulgate qui ne sont pas de la traduction de saint Jérôme : les *Psaumes*, *Baruch*, *la Sagesse*, *l'Ecclésiastique*, le premier et le deuxième livre des *Machabées*. Ils sont tirés de l'ancienne Vulgate, laquelle a été faite sur le grec, qu'on appelle des *Septante*. Tout le reste de notre version latine est de la main du saint docteur. Il faut cependant en excepter quelques passages, et même des versets entiers, qui s'y sont glissés de l'ancienne Vulgate, surtout pour les livres des Rois et les Proverbes de Salomon. On y remarque aussi quelquefois plusieurs versions d'un même texte. 2° Des *Commentaires* sur plusieurs livres de l'ancien et du nouveau Testament ; 3° des *Traités*

polémiques contre Montan, Helvidius, Jovinien, Vigilance, Pélage, Rufin et les partisans d'Origène; 4° un *Traité de la vie et des écrits des auteurs ecclésiastiques*, qui a été d'un grand secours aux bibliographes modernes. Il y comprend même les apôtres et les évangélistes, et parle de leurs ouvrages. 5° Une *Traduction* et une *Suite* de la *Chronique d'Eusèbe*; 6° des *Lettres*. Elles contiennent les *vies* de quelques saints solitaires, des éloges, des instructions morales, des réflexions ou des discussions critiques sur la Bible. Elles avaient été publiées par Pierre Canisius, et on en a fait un grand nombre d'éditions. Il règne dans la plupart une chaleur et une élévation de stile étonnante, qui les fait lire avec autant de plaisir pour la manière que pour les choses. Elles ont été traduites par Jean Petit, 3ᵉ édition, 1702, in-8; par Guillaume Roussel, 1704 et 1707, 3 vol. in-8, ou 1743, 4 vol. in-12. 7° *Histoire des Pères du désert*, Anvers, 1628, in-fol.; 8° un *Martyrologe* qui lui est attribué, Lucques, 1668, in-fol. On a traduit plusieurs *Opuscules de saint Jérôme* pour la bibliothèque des dames chrétiennes. On représente quelquefois saint Jérôme en habit de cardinal, parce qu'il semblait à quelques égards en remplir les fonctions près du pape Damase, qui l'estimait, et employait utilement ses services. Le Père Dolci a écrit la *Vie* de ce saint docteur, extraite en entier de ses écrits, Ancône, 1750. J. F. Fournier publia, en 1817, l'*Eloge* de saint Jérôme. Cet écrit a fait vivement regretter le jeune écrivain qui annonçait une érudition aussi précoce que solide. On peut se faire une juste idée de la force et de l'onction des écrits de saint Jérôme en lisant les extraits qu'en a donnés M. l'abbé Guillon, dans sa *Bibliothèque choisie des Pères de l'Eglise grecque et latine*.

JÉROME DE PRAGUE, ainsi nommé du lieu de sa naissance, fut le plus fameux disciple de Jean Hus. Il avait étudié à Paris, à Cologne, à Heidelberg, et avait été reçu maître ès-arts dans ces trois universités. La subtilité de son esprit, jointe à la corruption de son cœur, lui fit embrasser les erreurs de Jean Hus. Cet hérétique ayant été arrêté au concile de Constance, Jérôme vint pour l'y défendre, et fut emprisonné comme lui. On détermina Jérôme à se rétracter; mais, ayant appris avec quelle obstination son maître était mort, il eut honte de sa docilité. Dans une deuxième audience que le concile lui accorda, il désavoua sa rétractation, et déclara qu'il était résolu d'adhérer, jusqu'à son dernier soupir, à la doctrine de Wiclef et de Jean Hus, exceptant pourtant les opinions de l'hérésiarque anglais sur l'eucharistie. Le concile ayant tenté vainement de le ramener à la vérité, condamna cet enthousiaste, et le livra au bras séculier. Le magistrat civil le fit brûler le 1ᵉʳ de juin 1416. Le Pogge, Florentin, témoin de ce supplice, en a écrit l'*histoire* dans une *lettre* à Léonard Aréti, où il paraît presque aussi enthousiaste que Jean Hus et Jérôme. Il y compare le fanatique Hus au philosophe Socrate. Qui aurait cru que la philosophie et le fanatisme eussent des rapports si marqués? Les écrits de Jérôme ont été recueillis avec ceux de son maître. (*Voy.* l'article de Hus Jean.) — Il y a eu un autre JÉRÔME de Prague, pieux solitaire, qu'il ne faut pas confondre avec le disciple de Jean Hus, contre lequel il s'éleva, et dont il détestait les erreurs.

JÉROME DE SAINTE-FOI, juif espagnol, nommé auparavant *Josué Lurchi*, reconnut, par la lecture des livres hébreux, que Jésus-Christ est le vrai Messie prédit par les prophètes. Il embrassa le christianisme, et reçut à son baptême le nom de *Jérôme de Sainte-Foi*. Il devint ensuite médecin de Pierre de Lune, qui prenait le nom de Benoît XIII. Cet antipape étant dans le royaume d'Aragon en 1412, alors le seul lieu de son obédience, Jérôme lui inspira le dessein de signaler son zèle en attaquant les Juifs par une conférence publique, indiquée à Tortose, en Catalogne. Elle commença le 7 février 1413, en présence du pape, de plusieurs cardinaux, d'un grand nombre d'évêques, et de savans théologiens. Le Nasi, ou chef des synagogues d'Aragon, y était présent, avec les plus savans rabbins de

ce royaume. Jérôme de Sainte-Foi leur prouva que le Messie était venu, et que Jésus-Christ en avait rempli parfaitement les caractères. La conférence ne finit que le 10 mai 1413. Jérôme de Sainte-Foi présenta le 10 novembre de la même année à l'antipape son *Traité* sur les erreurs dangereuses qui sont dans le *Talmud* contre la loi de Moïse, contre le Messie et contre les chrétiens. Ce livre fit tant d'impression sur les Juifs, qu'il s'en convertit au christianisme environ cinq mille. (*Voyez* JOSEPH ALBO). Le *Traité* de Jérôme de Sainte-Foi a été imprimé à Francfort en 1602, et inséré dans la *Bibliothèque des Pères.*

JÉROME EMILIANI. *Voyez* Emiliani (Claude).

JEROME (Dom). *Voyez* GEOFFRIN.

JESABEL, JÉSID. *Voyez* JÉZABEL, JÉZID.

JESSENIUS DE JESSEN (Jean), noble hongrois, né à Nagi-Jessen, village dans le comté de Turocz en Hongrie, l'an 1566, s'appliqua à la médecine, et enseigna cette science à Wittemberg et à Prague avec succès. Les empereurs Rodolphe II et Mathias l'honorèrent du titre de leur premier médecin. Il ternit la gloire que sa science lui avait acquise par la plus noire trahison. Il se rangea du parti des rebelles pour déposer Ferdinand II, et alla en Hongrie animer ses compatriotes à la révolte. Arrêté une première fois, et emprisonné, il fut délivré par la protection de ses amis; de nouvelles accusations le firent arrêter de nouveau, et cette fois il paya de sa tête son crime de félonie, l'an 1621. On a de lui un grand nombre d'ouvrages sur la médecine; les principaux sont: 1° *De plantis;* 2° *De cute et cutaneis affectibus*, Wittemberg, 1601, in-4; 3° *Anatomiæ abs se solemniter celebratæ historia*, ibid. 1601, in-8; cette histoire anatomique est estimée, quoiqu'il n'ait presque fait qu'abréger Vésal. 4° *Institutiones chirurgicæ*, ibid. 1601, in-8, aujourd'hui d'aucun usage. On a encore de lui *Vita et mors Tychonis-Brahei*, Hambourg, 1601, in-4. Son premier ouvrage était intitulé: *Zoroaster, seu philosophia de universo.*

JESUA LÉVITE, rabbin espagnol, auteur d'un livre utile pour l'intelligence du Talmud, intitulé *Les Voies de l'éternité*, dont Bashuisen a donné une bonne édition à Hanovre en 1714, in-4, en hébreu et en latin. Il florissait au 15e siècle.

JÉSUS-CHRIST, le Sauveur du monde fils de Dieu, et Dieu lui-même. Conçu par l'opération du Saint-Esprit dans le sein de la Vierge Marie, il naquit dans une étable à Bethléem. La Vierge et Joseph son époux s'étaient rendus dans cette ville pour se faire inscrire lors du dénombrement ordonné par Auguste, l'an du monde 4004. Aussitôt après sa naissance, des anges l'annoncèrent aux bergers, par les premières paroles de ce beau cantique, dont depuis tant de siècles retentissent les temples chrétiens: *Gloria in excelsis Deo et in terra pax hominibus bonæ voluntatis.* Une étoile apparut en Orient, et amena des mages qui vinrent adorer ce Dieu enfant. (*Voyez* MAGES.) Il fut circoncis le huitième jour, et le quarantième, sa mère le porta au temple. Hérode, soupçonneux et cruel, auquel les mages n'avaient pas caché la cause de leur venue, et qui craignait que ce nouveau *roi des Juifs* ne voulût le détrôner, fit mourir tous les enfans de deux ans et au-dessous. (*Voy.* INNOCENTS.) Il comptait y envelopper celui dont les mages lui avaient annoncé la naissance; mais Joseph, averti par un ange, s'était retiré avec la mère et l'enfant en Egypte, d'où ils ne revinrent qu'après la mort du tyran. Les parens de JÉSUS demeuraient à Nazareth, et ils allaient tous les ans de cette ville à Jérusalem pour célébrer la Pâque. Ils y menèrent JÉSUS à l'âge de douze ans: il y resta à leur insu; et s'en étant aperçus dans le chemin, ils retournèrent à Jérusalem, où ils le trouvèrent dans le temple au milieu des docteurs, qu'il étonnait par ses questions autant que par ses réponses. C'est tout ce que l'Evangile nous apprend de J.-C. jusqu'au moment de sa manifestation. Il croissait en sagesse, en âge et en grâce, étant soumis à sa mère et à celui qu'on croyait être son père. Comme ils étaient obligés,

par leur pauvreté, de travailler en gagnant leur vie, on ne peut douter que J.-C. ne leur ait témoigné son obéissance en travaillant avec eux. C'était sans doute le métier de charpentier qu'il exerçait, puisque les Juifs lui en donnent le nom. L'an 15 de Tibère, Jean-Baptiste, qui devait lui préparer les voies, commença à prêcher la pénitence. Il baptisait, et J.-C. vint à lui pour être baptisé. Au sortir de l'eau, le Saint-Esprit descendit sur lui en forme de colombe, et on entendit une voix qui dit : *Voici mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toutes mes complaisances.* Il fut conduit par le Saint-Esprit dans le désert, y passa quarante jours sans manger, et voulut bien y essuyer les attaques de l'esprit de ténèbres. Il commença ensuite à prêcher l'Evangile. Accompagné des douze apôtres qu'il avait choisis, il parcourt toute la Judée, et la remplit de ses bienfaits, confirmant les vérités qu'il enseignait par des miracles. Les démons et les maladies lui obéissent, les aveugles voient, les paralytiques marchent, les morts ressuscitent. Mais *il fallait que le Christ souffrît*, satisfît par ses souffrances à la justice de Dieu, réparât la nature humaine, et méritât aux hommes les grâces qui les rendissent purs et saints; grâces qui, en vue de ce sacrifice futur, avaient été accordées aussi aux justes de l'ancienne loi. La jalousie des pharisiens et des docteurs de la loi le fit condamner à un supplice infâme; et ainsi qu'il l'avait prédit lui-même, un de ses disciples le trahit, un autre le renia, tous l'abandonnèrent. Le pontife et le conseil condamnèrent J.-C., parce qu'il s'était dit le *Fils de Dieu*. Il fut livré à Ponce-Pilate, président romain, et condamné à mourir attaché à la croix; il offrit le sacrifice qui devait être l'expiation des crimes du genre humain. A sa mort, le ciel se couvrit de ténèbres (*voy.* PHLEGON), la terre trembla, le voile du temple se déchira, les tombeaux s'ouvrirent, les morts ressuscitèrent; l'Homme-Dieu, mis en croix, expira le soir du vendredi 3 avril, le 14 de Nisan, l'an 29 ou 30 ou 31 de l'ère vulgaire, l'an 33 de sa vie (et, selon quelques chronologistes, l'an 33 de l'ère et 36 de sa vie (1). Son corps fut mis dans le tombeau, où l'on posa des gardes. Le troisième jour, qui était le dimanche, J.-C. sortit vivant du sépulcre. Il apparut d'abord à plusieurs saintes femmes, ensuite à ses disciples et à ses apôtres. Il resta avec eux pendant 40 jours, leur apparaissant souvent, leur faisant voir, par beaucoup de preuves, qu'il était vivant, et leur parlant du royaume de Dieu. Il n'y a pas dans tous les faits historiques qui composent les annales des hommes un événement mieux prouvé que la résurrection de J.-C. Quarante jours après sa résurrection, il monta au ciel en présence de ses disciples, leur ordonnant de prêcher l'Evangile à toutes les nations, et leur promettant d'être avec eux jusqu'à la fin du monde. Les bornes de cet ouvrage ne nous permettent pas d'exposer les preuves sur lesquelles la religion chrétienne est fondée : Bossuet, Huet, Abbadie, Bergier, Le Franc de Pompignan, l'académicien Beauzée, et plusieurs autres grands écrivains, ont épuisé cette matière. Il nous suffira de dire que, dans ce siècle où l'impiété triomphe, il s'est trouvé des philosophes qui n'ont pu s'empêcher de reconnaître la sublimité de la morale de l'Evangile. Voici ce que dit l'un d'entre eux (J.-J. Rousseau). Le passage est long, mais il est d'une beauté et d'une vérité frappante. « La sainteté » de l'Evangile parle à mon cœur. Voyez » les livres des philosophes avec toute » leur pompe : qu'ils sont petits auprès » de celui-là ! Se peut-il qu'un livre, à » la fois si sublime et si simple, soit l'ou» vrage des hommes ? Se peut-il que ce» lui dont il fait l'histoire ne soit qu'un

(1) Voy. l'*Art de vérifier les dates*, ou le *Journal histor. et littér.*, 15 mai 1584, pag. 107. Ceux qui veulent connaître les raisons de l'ancienne et commune opinion qui fixe la mort de J.-C. à l'année 33 de son âge, peuvent consulter le cardinal Noris, le Père Pagi, les *Acta sanctorum*, *tome* 5, *junii*, pag. 404, et la Dissertation qui se trouve à la fin du *Commentarius hist. crit. in Lucam et Joannem*.etc., défendu par manière de thèse à Louvain, et imprimé chez Jacob, 1764; Danès, *Notio temporum*; Petau, *De doctrina temporum*, etc. : mais quelque système de chronologie que l'on adopte, il y aura toujours entre l'ère vulgaire et la naissance de J. C., trois, quatre ou cinq ans de différence, pour des raisons qu'il n'est pas de la nature de cet ouvrage de rechercher.

» homme lui-même ? Est-ce là le ton » d'un enthousiaste ou d'un ambitieux » sectaire ? Quelle douceur, quelle pu- » reté dans ses mœurs ! Quelle grâce » touchante dans ses instructions ! Quelle » élévation dans ses maximes ! Quelle » profonde sagesse dans ses discours ! » Quelle présence d'esprit, quelle finesse » et quelle justesse dans ses réponses ! » Quel empire sur ses passions ! Où est » l'homme, où est le sage qui peut agir, » souffrir et mourir sans faiblesse et sans » ostentation ? Quand Platon peint son » juste imaginaire, couvert de tout l'op- » probre du crime, et digne de tous les » prix de la vertu, il peint trait pour trait » J.-C., la ressemblance est si frappante, » que tous les Pères l'ont sentie, et qu'il » n'est pas possible de s'y tromper..... » Socrate mourant sans douleur, sans » ignominie, soutint aisément jusqu'au » bout son personnage ; et si cette facile » mort n'eût honoré sa vie, on douterait » si Socrate, avec tout son esprit, fût » autre chose qu'un sophiste. Il inventa, » dit-on, la morale. D'autres avant lui » l'avaient mise en pratique ; il ne fit que » dire ce qu'ils avaient fait ; il ne fit que » mettre en leçons leurs exemples. Aris- » tide avait été juste avant que Socrate » eût dit ce que c'était que justice ; Léo- » nidas était mort pour son pays avant » que Socrate eût fait un devoir d'aimer » la patrie ; Sparte était sobre avant que » Socrate eût loué la sobriété ; avant » qu'il eût défini la vertu, la Grèce abon- » dait en hommes vertueux. Mais où Jésus » avait-il pris chez les siens cette morale » élevée et pure, dont lui seul a donné » les leçons et l'exemple ? La mort de » Socrate, philosophant tranquillement » avec ses amis, est la plus douce qu'on » puisse désirer ; celle de Jésus expirant » dans les tourmens, injurié, raillé, » maudit de tout un peuple, est la plus » horrible qu'on puisse craindre. So- » crate, prenant la coupe empoisonnée, » bénit celui qui la lui présente et qui » pleure ; Jésus, au milieu d'un supplice » affreux, prie pour ses bourreaux. Oui, » si la vie et la mort de Socrate sont d'un » sage, la vie et la mort de Jésus sont » d'un Dieu. Dirons-nous que l'histoire » de l'Evangile est inventée à plaisir ? » Non, ce n'est pas ainsi qu'on invente, » et les faits de Socrate, dont personne » ne doute, sont moins attestés que ceux » de Jésus-Christ. Au fond, c'est éluder la » difficulté sans la détruire. Il serait plus » inconcevable que plusieurs hommes » d'accord eussent fabriqué ce livre, qu'il » ne l'est qu'un seul en ait fourni le su- » jet. Jamais des auteurs juifs n'eussent » trouvé ni ce ton, ni cette morale, et » l'Evangile a des caractères de vérité si » grands, si frappans, si parfaitement » inimitables, que l'inventeur en serait » plus étonnant que le héros. » Un philosophe anglais a démontré la divinité de Jésus-Christ, et la vérité de la religion par la seule excellence de sa doctrine, et le simple récit de ses actions, tel qu'on le voit dans l'Evangile. (*Voyez* Jenyns.) Ceux qui ont voulu comparer sa morale, ou, pour mieux dire, l'enseignement complet et fini de ses dogmes et de ses lois, à quelques froides maximes éparses et arbitraires des philosophes, manquent bien certainement de jugement ou de bonne foi. (*Voyez* Confucius, Epictète, Mourgues.) L'ensemble de sa doctrine, la liaison intime et la dépendance mutuelle de toutes ses parties, la totalité d'un enseignement qui embrasse tout ce qui tient au ciel et à la terre, qui prend l'homme dans toutes les circonstances, et toujours par son cœur et sa conscience, repoussent tout parallèle avec les apophtegmes insignifians des prétendus législateurs moraux, sans sanction et sans titre. Puisque, sans parler des miracles et des preuves de fait que J.-C. donnait de sa mission, toutes ses leçons étaient fondées sur l'éternelle et incontestable vérité de l'immortalité de l'âme et de la vie future, énoncée de la manière la plus touchante et la plus sensée, garantie par la divine parole, reçue et professée avec cette ineffable persuasion dont le nom même n'était pas connu. La foi est une chose tellement sublime et divine, que les philosophes de l'antiquité, dans leurs longues spéculations sur la morale, sur les facultés et les dispositions de l'esprit

humain, n'ont rien découvert qui lui ressemble ; ils n'avaient aucun mot pour en exprimer l'idée ; car le mot grec ou latin que nous rendons par celui de *foi*, ne fut jamais employé par aucun auteur païen dans un sens qui eût du rapport à celui qu'il a dans l'Evangile, où il explique une humble, docile et franche disposition d'esprit à croire en Dieu, une ferme confiance en lui, en ses révélations et en ses promesses. La foi est la base, et pour employer l'expression de saint Paul, la *substance* de notre espérance, et la lumière qui nous découvre les choses invisibles. *Est autem fides sperandarum substantia rerum, argumentum non apparentium.* On ne peut lire ce que cet apôtre dit de la foi, dans le chapitre 11 de son Epître aux Hébreux, sans chérir ce don divin, au-dessus de toutes les possessions ; sans en être pénétré, et sans préférer ses mystérieuses obscurités à toutes les connaissances humaines. Sans elle les vérités, même les plus graves, n'ont aucune consistance ; c'est la foi qui les tire de la faible et mobile lumière de la raison, pour leur donner la sanction et la stabilité. (*Voyez* MONTAIGNE, ROUSSEAU, SHAFTESBURY). Enfin, la doctrine de J.-C. a eu pour objet des choses dont les sages profanes n'avaient aucune idée, et dont ils ne pouvaient avoir l'idée, sans devenir muets et sans perdre tous les motifs de leur enseignement. Telle est l'idée du *monde* que J.-C. nous a donnée d'une manière si claire et si profonde. « C'est, » dit un philosophe chrétien, une chose » très remarquable que le mot et l'idée » de *mundus* dans le sens de l'Evangile. » Cet être si réel et si connaissable n'est » devenu pour ainsi dire manifeste et » sensible que depuis J.-C. Les anciens » moralistes n'en ont pas parlé, parce » qu'ils étaient eux-mêmes du monde ; » parce que leur vaine et fastueuse mo- » rale, leurs vertus de commande et de » parade, n'avaient rien que de conforme » et de parfaitement assorti à l'esprit du » monde : ils ne pouvaient donc en faire » un être moral, différent de celui qu'ils » prétendaient établir ; mais J.-C. nous » a découvert l'espace immense que le » monde, dans sa plus haute sagesse, » laissait entre ses leçons et celles de l'E- » vangile. Aussi le chrétien le moins ins- » truit connaît-il le monde ; il sait très » bien dire : *Voilà ce que c'est que le » monde* ; *voilà comme nous trompe le » monde ; tels sont les mensonges et les » illusions du monde* ; *les fausses vertus » et l'hypocrisie du monde* ; Langage in- » connu à tous les sages de l'antiquité, » et même à tous les sages modernes qui » ont abjuré leur foi. C'est dans ce sens » qu'il est dit : *Princeps hujus mundi » jam judicatus est*, Joan. XIV, 11 ; et » plus clairement encore : *Nunc judi- » cium est mundi*, Joan. XII, 31. » Un autre caractère de la doctrine de J.-C. est la haine que ce même monde lui porte, tandis que toutes les erreurs sont bien accueillies, ou envisagées avec indifférence. Cette distinction ne peut que servir à caractériser la vérité, à la distinguer, à la rendre connaissable pour quiconque la cherche sincèrement, à prouver son efficace, son action puissante sur l'esprit et le cœur, cette empreinte de la lumière divine, si odieuse à la scélératesse et à l'impiété. « Que de réflexions, » dit un sage observateur, cette haine » fait naître dans l'esprit du chrétien, » instruit de ce que l'Evangile nous ap- » prend de la haine réservée à son auteur, » à sa doctrine et à ses ministres. Haine » du monde contre J.-C. et son ouvrage, » si long-temps, si fortement annoncée » et si terriblement réalisée ! Nos philo- » sophes se sont-ils jamais avisés de con- » cevoir quelque haine contre Mahomet, » Confucius, Zoroastre, etc. ? Ces noms- » là, au contraire, ne sont-ils pas l'ob- » jet de leurs hommages ? Je sens que je » ne puis bien exprimer le résultat de » cette réflexion. C'est peut-être le motif » de crédibilité le plus persuasif et le plus » touchant. » Les nations infidèles, les païens, les mahométans, ont reconnu les miracles et la sagesse divine de J.-C. Un poète musulman a parlé de sa morale dans ces termes :

« Le cœur de l'homme affligé tire toute sa consolation de vos paroles :

» L'ame reprend sa vie et sa vigueur en entendant seulement prononcer votre nom :

» Si jamais le cœur de l'homme peut s'élever à la contemplation des mystères de la Divinité.

» C'est de vous qu'il tire ses lumières pour les connaître, et c'est vous qui lui donnez l'attrait dont il est pénétré. *Biblioth. Orient.*, art. *Issa. ebn miriam.*

Les merveilles de la vie de J.-C. sont consignées dans les quatre Evangiles : c'est là seulement qu'on en doit chercher les détails qui forment la base de notre croyance religieuse. Nous avons plusieurs *Vies de Jésus-Christ. Voyez* SAINT-PARD, GIRARD DE VILLETHIERI, GRISOT, LIGNY. L'abbé Lassanne a publié, *Doctrine de Jésus-Christ, puisée dans les épîtres des apôtres et dans l'Apocalypse*, Paris, 1807, 2 vol. in-12. On peut consulter aussi l'estimable travail du Père Deligny sur la vie de J.-C., Avignon, 1774, 3 vol. in-8 ; et l'excellente notice de M. Gence dans la *Biographie universelle* de M. Michaud.

* JESUS, fils de Sirach, né à Jérusalem, auteur du livre de l'*Ecclésiastique*, qu'il composa vers l'an 234 avant Jésus-Christ. L'original de cet ouvrage est perdu.—Un autre Jésus, son petit-fils, le traduisit en grec ; et cette version nous a remplacé le texte hébreu. Le livre du fils de Sirach est plein de grandes vérités, et d'une excellente morale, exprimées avec une onction et une vivacité de sentiment que la froide philosophie n'a jamais su imiter. *Voyez* SALOMON. On croit que Jésus, fils de Sirach, est un des 72 juifs par lesquels Ptolémée Philadelphe fit traduire la Bible en grec.

JÉSUS, fils de Joïda. *Voyez* JONATHAS.

JÉSUS est le nom d'un homme qui, avant la prise de Jérusalem par Titus, et même avant le commencement de la guerre, annonça le malheur des Juifs avec une persévérance et une force incroyables. « Quatre ans avant la guerre » déclarée, dit Josèphe, il se mit à crier: » *Une voix est sortie du côté de l'orient,* » *une voix est sortie du côté de l'occi-* » *dent, une voix est sortie du côté des* » *quatre vents ; voix contre Jérusalem* » *et contre le Temple, voix contre les* » *nouveaux mariés et les nouvelles ma-* » *riées, voix contre tout le peuple.* » Depuis ce temps, ni jour ni nuit il ne cessa de crier : *Malheur, malheur à Jérusalem !* Il redoublait ces cris les jours de fête. Aucune autre parole ne sortit jamais de sa bouche : ceux qui le plaignaient, ceux qui le maudissaient, ceux qui pourvoyaient à ses nécessités, n'entendirent jamais de lui que cette terrible parole : *Malheur à Jérusalem !* Il fut pris, interrogé et condamné au fouet par les magistrats : à chaque demande, à chaque coup, il répondait, sans jamais se plaindre : *Malheur à Jerusalem!* Renvoyé comme un insensé, il courait tout le pays, en répétant sans cesse sa triste prédiction. Il continua durant sept ans à crier de cette sorte, sans se relâcher et sans que sa voix s'affaiblît. Au temps du dernier siége de Jérusalem, il se renferma dans la ville, tournant infatigablement autour des murailles, et criant de toute sa force : *Malheur au Temple, malheur à la ville, malheur à tout le peuple !* A la fin il ajouta : *Malheur à moi-même !* et en même temps il fut emporté d'un coup de pierre lancé par une machine. « Il sem- » blait que la vengeance divine, dit » Bossuet, s'était comme rendue visible » en cet homme qui ne subsistait que » pour prononcer ses arrêts; qu'elle l'a- » vait rempli de sa force, afin qu'il pût » égaler les malheurs du peuple par ses » cris ; et qu'enfin il devait périr par un » effet de cette vengeance qu'il avait si » long-temps annoncée, afin de la ren- » dre plus sensible et plus présente, » quand il en serait non-seulement le » prophète et le témoin, mais encore la » victime. Ce prophète des malheurs de » Jérusalem s'appelait *Jésus*. Il semblait » que ce nom de salut et de paix devait » tourner aux Juifs, qui le méprisaient » en la personne de notre Sauveur, à un » funeste présage ; et que ces ingrats » ayant rejeté un Jésus qui leur annon- » çait la grâce, la miséricorde et la vie, » Dieu leur envoyait un autre Jésus qui » n'avait à leur annoncer que des maux » irrémédiables, et l'inévitable décret » de leur ruine prochaine. »

JÉTHRO, surnommé *Raguel*, sacrificateur des Madianites, reçut Moïse dans sa maison, où il le garda tout le temps

qu'il fut obligé de se cacher, de crainte que Pharaon ne le fît mourir, et il lui donna pour épouse sa fille Séphora. Lorsque Moïse eut délivré les Israélites, Jéthro alla au-devant de son gendre, vers l'an 1490 avant Jésus-Christ, et lui amena sa femme et ses enfans. Il lui conseilla de choisir des personnes prudentes, capables de former un conseil sur lequel il pourrait se décharger d'une partie des affaires dont il était accablé. Il lui enseigna ensuite l'art de discipliner ceux qui étaient destinés à porter les armes. Atrapan, dans *Eusèbe*, le nomme roi d'Arabie, sans doute parce que dans ce pays la royauté était jointe au sacerdoce.

* JEUFFROY (R.-V.), graveur en pierres fines, né en 1749, à Rouen, dans une condition voisine de la misère, fut poussé par une vocation, qui se manifesta de bonne heure, vers les sciences du dessin, dans lesquelles l'étude lui fit faire des progrès rapides. Son premier essai fut l'imitation d'une petite pierre gravée que le hasard avait fait tomber entre ses mains, et il réussit à reproduire exactement le modèle. Ce fut lui-même qui fit le tour et les outils dont il se servit pour obtenir ce résultat. Encouragé par ce succès, mais sentant qu'il avait besoin de perfectionner son talent, il partit pour Rome où il resta plusieurs années : il y grava de petites pierres pour Pichler qui les vendait pour des antiques, mais qui ne les payait qu'un prix très modique au jeune artiste. Jeuffroy revint à Paris où il fut chargé, dans la maison des sourds-muets de la direction de l'école de gravures sur pierre. Parmi ses principaux ouvrages on remarque une *tête de Régulus*, les *portraits de Mirabeau*, de *Dancarville*, de *Mme Despréménil* (en Minerve), de *Mme Regnault* de *St.-Jean d'Angely*, de *Mme de Cosway*, artiste anglaise (coiffée en bacchante). Le cabinet des médailles de la bibliothèque du roi possède de cet artiste cinq *pierres*, parmi lesquelles on remarque son *Vainqueur buvant dans une coupe*, et sa *Méduse* : il fit aussi des *médailles*, au nombre desquelles il faut distinguer les *Têtes des trois consuls*, la *Vénus de Médicis* et la *Prison du Temple*. Jeuffroy était membre de l'Institut.

JEUNE (Jean LE), naquit à Poligny en Franche-Comté, l'an 1592, d'un père conseiller au parlement de Dôle. Il renonça à un canonicat d'Arbois, pour entrer dans la congrégation naissante de l'Oratoire. Le cardinal de Bérulle eut pour lui les bontés qu'a un père pour un enfant de grande espérance. Le Père Le Jeune se consacra aux missions, pendant soixante ans que durèrent ses travaux apostoliques. Il perdit la vue en prêchant le carême à Rouen, à l'âge de 33 ans. Cette infirmité ne le contrista point, quoiqu'il fût naturellement vif et impétueux. Le Père Le Jeune eut d'autres infortunes. Il fut deux fois taillé de la pierre, et on ne l'entendit jamais laisser échapper aucune parole d'impatience. Les plus grands prélats avaient tant d'estime pour sa vertu, que le cardinal Bichi le servit à table durant tout le cours d'une mission. La Fayette, évêque de Limoges, l'engagea en 1651 à demeurer dans son diocèse. Le Père Le Jeune y passa toute sa vie, et y établit des dames de la Charité dans toutes les villes. Dans sa dernière maladie, qui fut longue, il reçut souvent la visite des évêques de Limoges et de Lombez. On lui avait permis de dire la messe, quoiqu'il fût aveugle ; mais il ne voulut jamais user de cette permission, dans la crainte de commettre quelques irrévérence en célébrant les saints mystères. Il mourut à Limoges le 19 août 1672, à 80 ans, en odeur de sainteté. Son humilité était admirable. Plusieurs seigneurs de la cour étant arrivés à Rouen, où il prêchait le carême, le prièrent de leur prêcher son plus beau sermon, mais il se contenta de leur faire une instruction familière, touchant les devoirs des grands, et touchant l'obligation de veiller sur leurs familles et leurs domestiques. Les conversions que ce directeur, sagement sévère, opérait, étaient solides et persévérantes. Sa réputation était si grande, qu'on venait de fort loin pour se mettre sous sa conduite. On a de lui

des *Sermons*, en dix gros volumes in-8, Toulouse, 1688, ou Paris, 1671, édition plus correcte et plus estimée. Ils furent traduits en latin, et imprimés à Mayence, sous ce titre : *Johannis Junii deliciæ pastorum, sive Conciones*, in-4. Le célèbre Massillon puisa dans l'étude de ce prédicateur, non cette facilité et cette chaleur qui le caractérisent (ce sont des talens qu'on ne doit qu'à la nature), mais des matériaux pour plusieurs de ses discours. *Ce sermonnaire*, disait-il, *est un excellent répertoire pour un prédicateur, et j'en ai profité.* Le Père Le Jeune est simple, touchant, insinuant ; on voit qu'il était né avec un génie heureux et une âme sensible. Le recueil de ses *Sermons*, qu'on appelle quelquefois *Sermons du Père aveugle*, est devenu peu commun. C'est par cette lecture que Benoît-Josephe Labre, mort en odeur de sainteté à Rome, en 1783, s'était senti particulièrement animé à l'exercice des vertus chrétiennes. On a encore de lui une traduction du *Traité de la vérité de la religion*, 1 vol. in-12, imprimé en Hollande. M. Ruben a publié un *Discours sur la vie* du Père Le Jeune, et le Père Lamy le fait bien connaître dans son septième *Entretien* sur les sciences, p. 224.

JEUNE (Martin Le), célèbre imprimeur de Paris, dans le 16ᵉ siècle, succéda à Robert Etienne, et publia avec soins divers ouvrages en langues orientales. On estime surtout son *ancien Testament* en hébreu.

* JEUNE (Claude Mansuet), chanoine régulier de la réforme de Prémontré, né à Tignacout, au duché de Bar, près de l'abbaye de Flabemont, entra au noviciat à l'abbaye de Sainte-Marie de Pont-à-Mousson, le 8 août 1732, et y prononça ses vœux en 1734. Après avoir fait ses cours de philosophie et de théologie, il fut envoyé pour professer ces sciences à l'abbaye d'Estival. Il prit le bonnet de docteur dans l'université de Pont-à-Mousson, et fut prieur de Sainte-Marie. Il retourna à Estival, où il vécut dans la retraite, occupé de la composition de quelques ouvrages. On a de lui : 1° *Histoire critique et apologétique de l'ordre des chevaliers du Temple de Jérusalem dits Templiers*, Paris, 1789, et avec un titre rafraîchi an 13 (1805), 2 vol. in-4. Il y fait voir les commencemens et les progrès de cet ordre ; il y trace l'histoire de sa suppression, faite, à ce qu'il croit, sans raisons solides et motifs suffisans : il appuie son sentiment d'autorités et de preuves auxquelles il prétend qu'on ne peut se refuser. 2° *Dissertation pour prouver que l'amour qui est requis dans le sacrement de pénitence n'est pas seulement un amour d'espérance, mais un véritable et sincère amour de charité.* Le Père Le Jeune était bon théologien et excellent religieux.

JEWEL (Jean), *Ivelus*, écrivain anglais, naquit à Berry-Narber, au Devonshire; il se fit protestant sur la fin du règne de Henri VIII, et fut exclu du collége d'Oxford sous la reine Marie. Après la mort de cette princesse, il quitta l'Italie, où il s'était enfui, et retourna en Angleterre. Il fut un des théologiens protestans choisis pour disputer sur leur religion, devant la reine Elisabeth, contre les ecclésiastiques catholiques. En 1559, il fut nommé à l'évêché de Salisbury, et mourut en 1571. On assure qu'il avait beaucoup de mémoire ; mais ses variations ne prouvent pas qu'il eût autant de jugement. Il laissa quelques écrits, entre autres l'*Histoire de la réformation*, et *celle* des règnes de Charles II et de Jacques II.

JEZABEL, fille d'Ithobal, roi de Sidon, et femme d'Achab, roi d'Israël. Ce fut elle qui porta le roi, son époux, à abolir entièrement dans ses états le culte du vrai Dieu, pour y substituer celui de Baal. Elie, le seul qui eût osé résister à cette reine impie, fut contraint de prendre la fuite, et de se retirer sur la montagne d'Horeb. Achab ayant eu envie de posséder la vigne d'un nommé Naboth, qui la lui refusa, Jézabel suscita de faux témoins contre ce dernier, et le fit condamner à être lapidé. Achab demeura en possession de la vigne ; mais Dieu, pour punir Jézabel, éleva Jéhu

sur le trône de Samarie. Ce prince après avoir fait tuer Joram, fils de Jézabel et d'Achab, et successeur de ce dernier, fit jeter Jézabel du haut d'une fenêtre ; les chiens dévorèrent tellement son corps, qu'ils ne laissèrent que le crâne, les pieds et l'extrémité des mains, l'an 884 avant Jésus-Christ. — Il est parlé dans le 2e chapitre de l'Apocalypse, d'une Jézabel, qui faisait la prophétesse, et sous ce faux titre prêchait des erreurs. Elle y est menacée d'une maladie mortelle, si elle ne fait pénitence de ses péchés, comme tous ceux qui participeront à ses erreurs. Il est assez difficile de dire qui était cette Jézabel : c'était apparemment quelque femme puissante qui protégeait les *nicolaïtes*, et qui est ainsi nommée, sans doute à cause du rapport qui existait entre elle et Jézabel, femme d'Achab.

JEZID Ier, 5e calife, ou successeur de Mahomet, et le second de la race des Ommiades, régna après la mort de son père Moavia, l'an 680 ; mais il n'en imita pas le courage et les grands desseins. Son unique plaisir était de composer des vers d'amour. La seconde année de son règne, les Arabes de Cufa élurent pour calife Hussein, second fils d'Ali. Jézid leva une puissante armée, et fit tuer Hussein en trahison, comme ils étaient près de se donner bataille dans la plaine de Cazaballa, aux environs de Cufa. Jézid persécuta ensuite toute la race d'Ali, et fit mourir une partie de la noblesse d'Arabie. Ces exécutions cruelles le rendirent odieux à tous les peuples. Après la mort de Hussein, Abdallah, fils de Zobaïr, qui était de la famille d'Ali, souleva toute la Perse contre Jézid, qu'il peignit comme un homme plus capable d'être poète que d'être roi. Le règne de ce lâche prince ne dura que 3 ans et 9 mois : il mourut l'an de Jésus-Christ 683.

JOAB, fils de Sarvia sœur de David, et frère d'Abisaï et d'Azaël, fut attaché au service de David, et commanda ses armées avec succès. La première occasion où il se signala fut le combat de Gabaon, où il vainquit Abner, chef du parti d'Isboseth. Il monta le premier sur les murs de Jérusalem, et mérita par sa valeur d'être conservé dans l'emploi de général, qu'il possédait déjà. Il marcha contre les Syriens qui s'étaient révoltés contre David, les mit en fuite, et s'étant rendu maître d'un quartier de la ville de Rabbath sur les Ammonites, il fit venir David, pour qu'il eût la gloire de cette conquête. Joab se signala dans toutes les guerres que ce monarque eut à soutenir, mais il se déshonora en assassinant Abner et Amasa, parce qu'il était jaloux de la confiance que David leur accordait. Il réconcilia Absalon avec David, et ne laissa pas de tuer ce prince rebelle dans une bataille, vers l'an 1023 avant Jésus-Christ. David, en considération de ses services, et par la crainte de sa puissance, ne sévit pas contre lui ; mais en mourant il commanda à son fils Salomon de le punir. Ce jeune prince fut ministre de la vengeance de son père. Joab ayant pris parti pour Adonias contre le nouveau roi, Salomon fit tuer le général rebelle aux pieds de l'autel où il s'était réfugié, croyant y trouver un asile, l'an 1014 avant Jésus-Christ.

JOACHAZ, roi d'Israël, succéda à son père Jéhu, l'an 861 avant Jésus-Christ, et régna 17 ans. Le Seigneur, irrité de ce qu'il avait adoré les dieux étrangers, le livra à la fureur d'Azaël et de Bénadad, rois de Syrie, qui ravagèrent cruellement ses états. Ce prince, dans cette extrémité, eut recours à Dieu, qui l'écouta favorablement. Joas, son fils et son successeur, rétablit les affaires d'Israël, et remporta durant son règne plusieurs victoires sur les Syriens. Il mourut en 844 avant Jésus-Christ.

JOACHAZ, nommé aussi *Séleucus,* fils de Josias, roi de Juda, fut élu roi après la mort de son père, l'an 610 avant Jésus-Christ. Il avait 23 ans quand il monta sur le trône. Il ne régna qu'environ 3 mois à Jérusalem, et se signala par ses impiétés. Néchao, roi d'Egypte, au retour de son expédition contre les Babyloniens, rendit la Judée tributaire ; et pour faire un acte de souveraineté, sous prétexte que Joachaz avait osé se faire déclarer roi sans sa permission, au préjudice de son

frère aîné, il donna le sceptre à celui-ci. Le roi détrôné mourut de chagrin l'an 598 avant Jésus-Christ en Egypte, où il avait été emmené.

JOACHIM, ou JOAKIM, fils de Josias et frère aîné du précédent, fut mis sur le trône de Juda par Néchao, roi d'Egypte, l'an 610 avant Jésus-Christ. Il déchira et brûla les livres de Jérémie, et traita avec cruauté le prophète Urie. Il fut détrôné par Nabuchodonosor, et mis à mort par les Chaldéens, qui jetèrent son corps hors de Jérusalem, et le laissèrent sans sépulture, vers l'an 600 avant Jésus-Christ.

JOACHIM, fils du précédent. *Voy.* JÉCHONIAS; c'est le même.

JOACHIM (Saint), fut selon une pieuse tradition, époux de sainte Anne, et père de la sainte Vierge. On ne sait rien de sa vie, et l'Ecriture sainte ne fait aucune mention formelle de saint Joachim. Mais il est très probable qu'Hélie, dont il est parlé dans le chap. 3 de Saint Luc, comme père de saint Joseph, est ce même Joachim, père de Marie, et beau-père de Joseph; car Joachim, Héli, Eliacim, etc. sont les mêmes noms dans l'Ecriture. (*Voyez* AFRICAIN Jules.) Le seul livre ancien qui parle expressément de saint Joachim, est traité d'apocryphe par saint Augustin. L'Eglise grecque célèbre la fête de Saint Joachim dès le 7e siècle, mais elle n'a été introduite que fort tard dans l'Eglise latine. On prétend que ce fut le pape Jules II qui l'institua.

JOACHIM (L'abbé), surnommé *le Prophète*, né en 1130 au bourg de Celico, près de Cosenza, fut d'abord un des pages de Roger, roi de Sicile et voyagea ensuite dans la Terre-Sainte. De retour en Calabre, il prit l'habit de Cîteaux dans le monastère de Corazzo, dont il fut prieur et abbé. Joachim quitta son abbaye avec la permission du pape Luce III, vers 1185, et se retira dans la solitude de Casemar, où il resta deux ans, occupé à commenter les saintes Ecritures. Il revint à Corazzo en 1187. Le pape lui ayant alors ordonné de continuer son commentaire, lui permit de se démettre de son abbaye, où jusqu'alors il n'avait été que remplacé, comme absent, par un de ces religieux. En conséquence de cette permission, Joachim alla se fixer à Flora, où il fonda un monastère dont la règle était calquée sur celle de Cîteaux. Il mourut en 1202 à 72 ans, laissant un grand nombre d'*ouvrages*, imprimés à Venise, 1516, in-fol. Ils contiennent quelques propositions touchant la nature divine, la Trinité et la durée de l'Evangile de Jésus-Christ; ils furent condamnées dans la suite au concile général de Latran en 1215, et au concile d'Arles en 1260. Les plus connus sont les *Commentaires* sur Isaïe, sur Jérémie et sur l'Apocalypse. On a encore de lui des *Prophéties*, qui ont fait autrefois beaucoup de bruit, et que dom Gervaise, dans l'*Histoire* de l'abbé Joachim, 1745, 2 vol. in-12, prétend avoir été accomplies. On trouve dans le t. 7 des *Acta sanctorum* des détails sur la vie de Joachim.

JOACHIM II, électeur de Brandebourg, fils de Joachim Ier, naquit en 1505, et succéda à son père en 1532. Il embrassa la doctrine de Luther en 1539. Ses courtisans et l'évêque de Brandebourg suivirent son exemple. L'électeur Joachim acquit par ce changement les évêchés de Brandebourg, de Havelberg et de Lebus, qu'il incorpora à la Marche. Il n'entra point dans l'union que les protestans firent à Smalcalde, se montra assez indifférent aux progrès de cette secte, et se tint en repos, tandis que les guerres de religion désolaient la Saxe et les pays voisins. L'empereur Ferdinand II lui vendit le duché de Crossen dans la Silésie; et son beau-frère Sigismond-Auguste roi de Pologne lui accorda en 1569 le droit de succéder à Albert-Frédéric de Brandebourg, duc de Prusse, au cas qu'il mourût sans héritiers. Le règne de Joachim II fut doux et paisible. On l'accusa d'être libéral à la prodigalité, et d'avoir le faible de l'astrologie. Il mourut en 1571, du poison qu'un médecin lui avait donné.

JOACHIM (George), astronome, surnommé *Rheticus* parce qu'il était de la Valteline, qui faisait partie de l'ancienne *Rhetia*, enseigna les mathématiques et

l'astronomie à Wittemberg. Dès qu'il fut instruit de l'hypothèse de Copernic, il alla le voir, et embrassa son opinion. Ce fut lui qui, après la mort de cet astronome, publia ses ouvrages. Il a soin d'avertir que malgré la vraisemblance de la nouvelle hypothèse, il faut bien se garder de la regarder comme une chose démontrée, il croit que ceux qui pensent autrement n'ont pas étudié la chose à fond : *Quibus aliud videtur, rem penitus non attigerunt.* Il mourut en 1576, à 62 ans. On a de lui des *Ephémérides*, selon les principes de Copernic ; et plusieurs autres ouvrages sur la physique, la géométrie et l'astronomie : ils ont eu du cours autrefois.

JOANES ou plutôt JOUANEZ (Vincent), célèbre peintre espagnol, né à Fuente-de-la-Higuera, près de Valence, en 1523, étudia son art en Italie, s'appliqua à imiter le stile de Raphaël et devint ensuite chef de l'école de Valence. Il était d'une piété exemplaire. La plupart de ses ouvrages, qui sont admirés des connaisseurs, se trouvent dans les églises de Valence. On distingue un *Christ mort soutenu par des anges ; le Sauveur au milieu de deux prophètes ;* un *St.-François de Paule*, et surtout une *Ste.-Cène.* Le principal mérite de ses tableaux consiste dans une exacte correction de dessin, dans la force, la grâce, la majesté et l'expression de ses figures, et dans la vérité de son coloris. Il mourut à Valence en 1581.

JOANNET (Claude), né à Dôle, le 11 juillet 1716, se fit d'abord jésuite. Sa mauvaise santé l'ayant forcé d'abandonner la société, il vint à Paris où il commença un journal destiné à faire connaître les ouvrages religieux sous le titre de *Lettres sur les ouvrages de piété*, ou *Journal chrétien*, Paris, 1754-64, 40 vol. in-12. Ce journal parut pendant dix ans ; il était dédié à la reine Marie Leczinska, et avait pour but de combattre l'incrédulité moderne. L'abbé Joannet, fatigué du peu de succès de ses travaux et des nombreuses attaques dont il fut l'objet, abandonna la rédaction de son journal, et passa le reste de sa vie dans la retraite. Il était membre des académies de Nancy et de Besançon. On a de lui, outre son journal, 1° *Elémens de la poésie française*, Paris, 1752, 3 vol. in-12. L'abbé Sabatier qui a consacré un article à l'abbé Joannet dans ses *Siècles littéraires*, tome 2, pag. 453, trouve dans cet ouvrage *des réflexions judicieuses, une critique fine, des règles sûres, et le caractère d'un bon poète tracé avec discernement et avec goût.* Il reproche aux encyclopédistes d'avoir extrait beaucoup d'articles de cet ouvrage sans nommer l'auteur, entr'autres l'article *Jeux de mots.* 2° *Les bêtes mieux connues*, 1770, 2 vol. in-12. L'auteur est du sentiment de Descartes qu'il soutient par des raisons solides. Il réfuta l'*Essai* de Boullier sur l'*Ame des bêtes.* 3° *De la connaissance de l'homme dans son être et dans ses rapports*, 2 vol. in-8 : ouvrage d'une métaphysique embarrassée, obscure, et mal écrit. L'abbé Joannet mourut à Paris en 1789.

JOANNITZ. *Voyez* CALO-JEAN.

JOAPHAR, ou ABOUGIAFAR, philosophe arabe, contemporain d'Averroës, est le même, selon quelques-uns, qu'Avicennes. Il composa dans le 12e siècle le *roman* philosophique de *Haï, fils de Jochdhan*, dans lequel il règne une fiction ingénieuse. L'auteur y montre, en la personne de son héros, par quels degrés on peut s'élever de la connaissance des choses naturelles à celle des surnaturelles. Edouard Pocoke, le fils, a donné une bonne version latine de cet ouvrage, sous le titre de *Philosophus autodidactus*, ou *Le philosophe instruit par lui-même.* Cet auteur est appelé par quelques-uns *Jaaphar ben Tophail.*

JOAS, fils d'Ochosias, roi de Juda, échappa, par les soins de Josabeth, sa tante, à la fureur d'Athalie, sa grand-mère, qui avait fait égorger tous les princes de la maison royale. Il fut élevé dans le temple sous les yeux du grand prêtre Joïada, mari de Josabeth. Quand le jeune prince eut atteint sa septième année, Joïada le fit reconnaître secrètement pour roi par les principaux officiers de la garde du temple. Athalie qui avait

usurpé la couronne, fut mise à mort l'an 883 avant Jésus-Christ. Tant que Joas fut conduit par le pontife Joïada, il gouverna avec sagesse ; mais lorsque ce saint homme fut mort, le jeune roi, séduit par les flatteurs, adora les idoles. Zacharie, fils de Joïada, et qui avait succédé à son père dans la grande prêtrise, reprit le roi de ses impiétés ; mais Joas oubliant ce qu'il devait à son bienfaiteur, fit lapider son fils dans le parvis du temple. Dieu, pour punir ce crime, rendit la suite de la vie de ce prince aussi triste que le commencement avait été heureux. Les Syriens, avec une petite poignée de gens, défirent son armée, et le traitèrent lui-même avec la dernière ignominie. Après être sorti de leurs mains, accablé de cruelles maladies, il n'eut pas même la consolation de mourir paisiblement ; trois de ses serviteurs l'assassinèrent dans son lit : ainsi fut vengé le sang du fils de Joïada, qu'il avait répandu. Ce prince régna 40 ans, et mourut l'an 843 avant Jésus-Christ. Le rétablissement de Joas sur le trône de Juda a fourni le sujet de la tragédie d'*Athalie*, chef-d'œuvre de Racine. Le poète Hardy et Métastase avaient aussi composé, l'un une tragédie, l'autre un *Coratorio* sous le titre de *Joas*.

JOAS, fils de Joachas, roi d'Israël, succéda à son père dans le royaume qu'il avait déjà gouverné deux ans avant lui. Il imita l'impiété de Jéroboam, et cependant conserva beaucoup de vénération pour le saint prophète Elisée. Ce dernier étant tombé malade de la maladie dont il mourut, Joas vint le voir, et parut affligé de le perdre. L'homme de Dieu pour le récompenser de ce bon office, lui dit de prendre des flèches et d'en frapper la terre. Comme il ne frappa que trois fois, le prophète lui dit que s'il avait été jusqu'à la septième, il aurait entièrement ruiné la Syrie. Joas gagna contre Bénadad les trois batailles qu'Elisée avait prédites, et réunit au royaume d'Israël les villes que les rois d'Assyrie en avaient démembrées. Amasias, roi de Juda, ayant déclaré la guerre à celui-ci, Joas le battit, prit Jérusalem, et fit le roi lui-même prisonnier. Il le laissa libre à condition qu'il lui paierait un tribut, et il revint triomphant à Samarie, chargé d'un butin considérable. Il y mourut en paix, peu de temps après cette victoire, et après un règne de 16 ans, l'an 826 avant Jésus-Christ. Jéroboam II, son fils, lui succéda.

JOATHAM ou Joathah, le plus jeune des fils de Gédéon, échappa au carnage qu'Abimélech, fils naturel de Gédéon, fit de ses autres frères. Du haut d'une montagne, il prédit aux Sichimites les maux qui les attendaient, pour avoir élu Abimélech, l'an 1233 avant Jésus-Christ. Pour leur rendre leur ingratitude plus sensible, il se servit de l'ingénieux apologue du figuier, de la vigne, de l'olivier et du buisson.

JOATHAM ou Joathan, fils et successeur d'Ozias, autrement Azarias, 759 ans avant Jésus-Christ, prit le maniement des affaires, à cause de la lèpre qui séparait son père de la compagnie des autres hommes. Il ne voulut pas prendre le nom de roi tant que son père vécut. Il fut fort aimé de ses sujets, pieux, magnifique et bon guerrier. Il remporta plusieurs victoires, remit Jérusalem dans son premier éclat, imposa un tribut aux Ammonites, et mourut l'an 742 avant Jésus-Christ, après un règne de 16 ans, en comptant les dix pendant lesquels il fut associé à son père.

JOB, célèbre patriarche, naquit dans le pays de Hus, entre l'Idumée et l'Arabie, vers l'an 1700 avant Jésus-Christ. C'était un homme juste, qui élevait ses enfans dans la vertu, et offrait des sacrifices à l'Être suprême. Pour éprouver ce saint homme, Dieu permit que tous ses biens lui fussent enlevés, et que ses enfans fussent écrasés par les ruines d'une maison, tandis qu'ils étaient à table. Tous ces fléaux arrivèrent dans le même moment, et Job en reçut les nouvelles avec une patience admirable. « Dieu me l'a donné, Dieu me l'a ôté, » dit-il ; il n'est arrivé que ce qui lui » a plu : que son saint nom soit béni ! » Le démon, à qui Dieu avait permis de tenter son serviteur, fut au désespoir de la constance que Job opposait à sa malice. Il

crut la vaincre en l'affligeant d'une lèpre épouvantable qui lui couvrait le corps. Le saint homme se vit réduit à s'asseoir sur un fumier, et à racler avec un morceau de pots cassés le pus qui sortait de ses plaies. Le démon ne lui laissa que sa femme, pour augmenter sa douleur et tendre un piége à sa vertu. Elle vint insulter à sa piété, et traiter sa patience d'imbécillité ; mais son époux se contenta de lui répondre : « Vous avez » parlé comme une femme insensée : puis- » que nous avons reçu les biens de la » main de Dieu, pourquoi n'en rece- » vrions-nous pas aussi les maux ? » Trois de ses amis, Eliphaz, Baldad et Sophar, vinrent aussi le visiter, et furent pour Job des consolateurs importuns. Ne distinguant pas les maux que Dieu envoie à ses amis pour les éprouver, de ceux dont il punit les méchans, ils le soupçonnèrent de l'avoir mérité. Job, convaincu de son innocence, leur prouva que Dieu affligeait quelquefois les justes pour les éprouver, les humilier, les perfectionner, ou pour quelque autre raison inconnue aux hommes. Le Seigneur prit enfin la défense de son fidèle serviteur, et rendit à Job d'autres enfans, une parfaite santé, et plus de biens et de richesses qu'il ne lui en avait ôté. Il mourut vers l'an 1500 avant Jésus-Christ, à 211 ans. Quelques auteurs ont douté de l'existence de Job, et ont prétendu que le livre qui porte son nom est moins une histoire véritable qu'une parabole. Mais ce sentiment est contraire, 1° à celui d'Ezéchiel et à celui de Tobie, qui parlent de ce saint homme comme d'un homme véritable ; 2° à saint Jacques, qui le propose aux chrétiens comme un modèle de la patience avec laquelle ils doivent souffrir les maux ; 3° à l'autorité de la tradition des Juifs et de celle des chrétiens. Quelques-uns attribuent le livre de Job à Moïse, d'autres à Isaïe ; il est difficile de décider cette question. Il est écrit en langue hébraïque, mêlée de plusieurs expressions arabes, ce qui le rend quelquefois obscur. Il est en vers, et l'antiquité ne nous offre point de poésie plus riche, plus relevée, plus touchante que celle-ci. Les vers ne sont pas assujettis à une cadence réglée, mais ils sont animés par le feu du génie, par les expressions nobles et hardies, qui font l'âme de la poésie d'Homère et de Virgile. Bacon admirait les profondes connaissances en philosophie et en physique renfermées dans ce livre. *Si quis eximium illum Jobi librum diligenter evolverit, plenum illum et tanquam gravidum naturalis philosophiæ mysteriis deprehendet : exempli gratiâ, circa cosmographiam, et rotunditatem terræ, circa astronomiam et asterismos, circa generationem, rem metallicam*, etc., *De augm. Scient.*, pag. 25. On y trouve de plus des maximes d'une sagesse profonde et sublime, de grandes et magnifiques idées de la Divinité, qu'on chercherait en vain chez les anciens poètes abandonnés à leur imagination et aux rêves d'une ridicule mythologie. Toutes les expressions de Job dans la peinture qu'il fait de ses malheurs ne doivent pas être prises dans le sens rigoureux de la lettre. Il paraît que le saint homme a donné quelquefois à sa douleur un essor trop vif, et qu'il se reproche cette faute au chap. 39 et 42. Nous avons de savans *Commentaires* sur le livre de Job, mais il y en a peu qui se fassent lire avec plus de plaisir et d'édification que celui de l'abbé Duguet, quoique l'auteur ne s'attache pas toujours assez au sens littéral ; défaut qu'il répare par une érudition bien amenée, un stile plein d'onction, des applications et des allusions aussi heureuses que remplies de piété. Le livre de Job a été traduit en français par Théodore Crinsoz (protestant), 1729, in-4, et par Bridel, 1818, in-8. M. de Genoude en a donné une *traduction* fidèle et élégante, et M. de Lamartine en a tiré le sujet de plusieurs belles strophes ; nous en citerons deux :

Ah! périsse à jamais le jour qui m'a vu naître!
. . . .
. . . .
Que du nombre des jours Dieu pour jamais l'efface,
Que toujours obscurci des ombres du trepas.
Ce jour parmi les jours ne trouve plus sa place,
Qu'il soit comme s'il n'était pas!

Maintenant dans l'oubli, je dormirais encore,

Et j'acheverais mon sommeil
Dans cette longue nuit qui n'aura point d'aurore,
Avec ces conquérans que la terre dévore,
Avec le fruit conçu qui meurt avant d'éclore,
Et qui n'a pas vu le soleil.

Enfin M. Levavasseur a traduit le *poème de Job* en vers, et cette traduction est excellente. Voyez LEVAVASSEUR.

JOBERT (Louis), jésuite parisien, littérateur et prédicateur, né le 27 avril 1637, mort dans sa patrie le 30 octobre 1719, à 72 ans, après avoir professé longtemps la rhétorique dans les maisons de son ordre, s'est fait une grande réputation en suivant les conférences de l'hôtel d'Aumont : il est surtout connu par sa *Science des médailles*, réimprimée en 1739, en 2 vol. in-12, par les soins de Bimard de la Bastie, mort en 1742, qui l'a enrichie d'un grand nombre d'observations. Cet ouvrage a été traduit en latin, et à diverses reprises en italien, en anglais, en allemand, en hollandais, etc : on cite encore du Père Jobert sa *Lettre à M. l'abbé de Vallemont sur la nouvelle explication de la médaille d'or de Galien*, Paris, 1699, in-8. Le Père Jobert a fait aussi quelques livres de piété.

JOCONDE ou JUCONDE. *Voyez* GIOCONDO.

JODELLE (Etienne), sieur de Limodin, né à Paris en 1532, fut le premier auteur qui fit des tragédies avec des chœurs, et l'un des poètes de la *Pléiade*, imaginée par Ronsard. Sa *Cléopâtre* est la première de toutes les tragédies françaises. Point d'action, point de jeu, grands et mauvais discours partout. *Didon* suivit *Cléopâtre*, et fut aussi applaudie, quoiqu'elle ne valût pas mieux. Il donna encore des comédies, un peu moins mauvaises que ses tragédies. Henri II l'honora de ses bienfaits, mais ce poète, qui faisait consister la philosophie à vivre dans les plaisirs et à dédaigner les grandeurs, négligea de faire sa cour, et mourut dans la misère en 1573, à 41 ans. Le *Recueil* de ses poésies fut imprimé à Paris, en 1574, in-4 ; et à Lyon en 1597, in-12. Ce recueil fut fait par les soins de Charles de La Mothe qui avait promis un 2e volume, lequel n'a jamais paru. On y trouve 1° ses deux tragédies, *Cléopâtre* et *Didon ;* sa *Cléopâtre* fut jouée en 1552, à Reims, puis au collége de Boncour, en présence de Henri II, qui fit présent à Jodelle de 500 écus. L'auteur y jouait le rôle de Cléopâtre, et les autres rôles étaient remplis par ses amis. 2° *Eugène*, ou *la rencontre*, comédie ; 3° des *Sonnets*, des *Chansons*, des *Odes*, des *Elégies*, etc. Quoique ses poésies françaises aient été estimées de son temps, il faut avoir aujourd'hui beaucoup de patience pour les lire. Nicolas Bourbon, qui eut cette patience, d'après la réputation de Jodelle, mit ces mots à la tête : *Minuit præsentia famam*. Il n'en est pas de même de ses poésies latines. Le stile en est pur, plus coulant et de meilleur goût. Jodelle s'était rendu habile dans les langues grecque et latine ; il avait du goût pour les arts, et l'on assure qu'il entendait bien l'architecture, la peinture et la sculpture.

* JOECKER (Chrétien-Théophile), professeur et biographe allemand, né à Leipsick en 1694, étudia successivement la médecine et la théologie. Il professa la rhétorique de 1715 à 1730 : en même temps il prononça un grand nombre de petites oraisons funèbres, et dirigea de 1721 à 1739 le *Journal littéraire* dit *Acta eruditorum*. Après avoir rempli d'abord la chaire de philosophie, puis celle d'histoire à Leipsick, il fut nommé bibliothécaire de l'université de cette ville, où il mourut en 1758. Le nombre de ses écrits est très considérable. Son principal ouvrage est le *Dictionnaire universel des savans* (Allgemeines gelehrten Lexicon), Leipsick, 1750, in-4. Cet ouvrage immense qui contient plus de 60,000 articles dans 4754 pages à deux colonnes, est encore incomplet. Adelung entreprit d'y suppléer; mais les deux volumes qu'il publia en 1784 et 1787 ne vont que jusqu'à la lettre J ; il n'eut pas le temps d'achever ce travail ; Rotermund l'a continué, mais il ne l'a poussé que jusqu'à la syllabe *Rimm*.

JOEL, fils de Phatuel, et le second des douze petits prophètes, commenca vers l'an 789 avant Jésus-Christ sa mission prophétique. On a de lui trois chapitres de

Prophéties, écrits d'un stile véhément, expressif et figuré ; elles regardent particulièment la dévastatioin de la Judée par les Chaldéens, et sous ce type, la destruction de Jérusalem par les Romains, la fin du monde, le jugement universel, les peines de l'enfer pour les réprouvés, et la gloire éternelle pour les justes. Saint Pierre dans les actes des Apôtres en applique un passage considérable à la révolution qui établit le christianisme sur la terre. Sa *Prophétie* est en hébreu, et est divisée en trois chapitres. On trouve dans les commentateurs des petits prophètes, d'excellentes dissertations sur la prophétie de Joel. On distingue surtout celles de saint Jérôme, de dom Calmet, de Joubert, etc.

* JOHNES (Thomas), savant anglais, lord-lieutenant, et membre du parlement, naquit à Ludlow dans le comté de Shrops, d'une famille très ancienne. Il avait une fortune considérable qu'il dissipa par son goût pour les constructions, les réparations et les embellissemens. Il avait fait d'excellentes études à Oxford, et c'est à ses connaissances qu'il dut les différentes places qu'il occupa. Conservateur des bâtimens de la couronne et auditeur des revenus fonciers pour le pays de Galles, il fut fait lord-lieutenant et membre du parlement, où il représenta le comté de Cardigan. Il était membre de la société Linnéenne. Johnes est connu pour avoir fait imprimer des *Traductions* anglaises de quelques-unes de nos *Chroniques*, entre autres de celles de *Froissard*, 4 vol. in-4 : l'édition de 1806 a 10 vol. in-8 ; celles de *Monstrelet* avec des *notes*, 1810, 5 vol. in-4 ou 12 vol. in-8 ; les *Mémoires de Jean, seigneur de Joinville*, 2 vol. in-4, 1807. Tous ces livres sont sortis d'une très belle imprimerie que Johnes avait établie lui-même à Hatod, maison de campagne charmante dans le comté de Cardigan. Johnes est mort le 3 avril 1816.

JOHNSON (Benjamin), plus connu sous le nom de BEN-JOHNSON, célèbre poète anglais, fils d'un ecclésiastique de Westminster, naquit en 1574, et cultiva les muses dès son enfance. Il fut d'abord soldat, puis comédien, et enfin auteur. Shakespeare, ayant eu occasion de le connaître, lui donna son amitié et le protégea. Johnson fut le premier poète comique de sa nation qui mit un peu de régularité et de bienséance sur le théâtre. Il réussit principalement dans la comédie. Il était forcé dans la tragédie, et celles qui nous restent de lui sont assez peu de chose. Elles manquent souvent de goût, d'élégance, et surtout de correction. Copiste des anciens, il traduisit en vers anglais les plus beaux morceaux des auteurs grecs et romains. Ce poète mourut dans la pauvreté en 1637, à 63 ans. Ayant fait demander quelques secours à Charles I[er], ce prince lui envoya une gratification modique. « Je suis logé à » l'étroit, dit-il à celui qui lui remit la » somme; mais je vois, par l'étendue de » cette faveur, que l'âme de sa majesté » n'est pas logée plus au large. » On ne mit que ces mots sur son tombeau : *O rare Ben Johnson!* Le recueil de ses ouvrages parut à Londres, 1716, en 6 vol. in-8, en 1756, 7 vol. in-8 et en 1816, 9 vol. in-8. Il écrivit plus de 50 pièces, parmi lesquelles on cite encore *Catilina, Le Renard* ou *Volpone, Chaque homme dans son caractère, Chaque femme hors de son caractère*. On admirait son talent, et on haïssait son caractère vain et satirique, accompagné de mœurs désordonnées.—Il faut le distinguer de Thomas JOHNSON, auteur de quelques ouvrages de littérature, entr'autres de *Notes* assez estimées sur quelques tragédies de Sophocle, et qui mourut vers l'an 1730.

JOHNSON (Samuel), né dans le comté de Warwick en 1649, d'abord curé de Corrigham ; quitta sa cure pour se mêler de politique; il fut condamné à une amende de 500 marcs et à la prison jusqu'au paiement de cette somme, pour avoir composé contre le duc d'York, depuis Jacques II, un libelle furieux, sous le titre de *Julien l'Apostat ;* mais le roi Guillaume cassa cette sentence, le fit élargir, et lui accorda de fortes pensions. Il existe une traduction française de cet ouvrage, 1688, petit in-12. Ses *OEuvres* ont été recueillies en 2 vol. in-fol., à Londres. Ils roulent sur la politique et la

jurisprudence anglaise. Son *Traité sur la grande Charte*, qu'on trouve dans ce recueil, est curieux.

*JOHNSON (Samuel), né à Litchfield, dans le comté de Stafford, en 1709, se fit connaître par plusieurs ouvrages, et principalement par le *Gentleman' Magazine*, journal estimé de ses compatriotes, qui contribua beaucoup à fixer alors une langue qui jusque là n'avait pas paru avoir de règles sûres et uniformes. Un ouvrage tout différent, intitulé *The Rambler*, ou *Le Rôdeur*, dans le goût du *Spectateur d'Adisson*, *a eu aussi beaucoup de succès*. L'auteur le termina le 4 avril 1760. Il s'en imprima dix éditions du vivant de l'auteur. Il a été réimprimé à Londres en 1794, 3 vol. grand in-8. Quelques allégories, insérées dans le *Rambler*, prouvent que l'auteur avait une imagination riante et quelquefois poétique. M. Boulard a publié une traduction française de morceaux choisis du *Rambler*, 1785, in-12. Johnson mourut à Londres en 1784. Milord Chesterfield en a fait le portrait suivant : « Il y a un » homme dont je reconnais, j'estime et » j'admire le caractère moral, les pro- » fondes connaissances et le talent supé- » rieur; mais il m'est si impossible de » l'aimer, que j'ai presque la fièvre quand » je le rencontre dans une société. Sa » figure, sans être repoussante, semble » faite pour jeter de la disgrâce et du ri- » dicule sur la forme humaine. Sans » égard à aucune des bienséances de la » vie sociale, il prend tout, il fait tout » à contre-temps. Il dispute avec chaleur, » sans aucune considération pour le » rang, l'état et le caractère de ceux avec » qui il dispute. Ignorant absolument » toutes les nuances du respect et de la » familiarité, il a le même ton et les » mêmes manières avec ses supérieurs, » ses égaux et ses inférieurs ; et il est par » conséquent absurde avec au moins deux » de ces trois classes d'hommes. Serait-il » possible d'aimer un tel homme? Non; » tout ce que je puis faire est de le re- » garder comme un respectable Hotten- » tot. » Johnson néanmoins était chrétien fervent, et très attaché à la maison des Stuarts; et tous les écrits philosophiques de l'époque où il vivait ne portèrent aucune atteinte à sa croyance. On a encore de lui : 1° un *Voyage en Ecosse et aux îles Hébrides*, ouvrage curieux et plein d'humeur contre les Ecossais ; 2° des *Vies des principaux poètes anglais*, remplies de détails intéressans, et d'une excellente littérature ; 3° d'autres ouvrages en prose moins importans, et plusieurs pièces de *poésie*, où il y a de l'esprit et du talent poétique. 4° Un *Dictionnaire anglais*, le meilleur dictionnaire qui existe peut-être en aucune langue, imprimé pour la première fois en 1755. Les meilleures éditions sont celles de Londres, 1784, 2 vol. in-folio ; 1786 et 1799, 2 vol. grand in-4 ; 1805, 4 vol. in-8, 1806 et 1810, 2 vol. in-4, et 1817, 4 vol. in-4, avec de nombreuses corrections et additions. Il y a une édition de 1785, en petit caractère, complète en un seul vol. in-folio. 5° Une bonne édition de *Shakespeare*, avec des remarques critiques, Londres, 1765, 8 vol. in-8; 6° une *Collection des meilleurs Poètes anglais*, Londres, 1779, 68 vol. petit in-12; 1790, 75 vol. et 1810, 21 vol. grand in-8. 7° Son roman de *Rasselas* ou le *Prince d'Abyssinie*, traduit dans presque toutes les langues, eut un succès prodigieux, à la même époque que parut *Candide*, roman de Voltaire (avec qui Johnson avait eu quelques démêlés). Le fonds de ces deux romans est le même; mais Voltaire semble se faire une arme contre la providence des maux qui affligent l'humanité, tandis que l'auteur anglais dirige les pensées du lecteur vers un meilleur avenir. Mme Belot en adonné une *Traduction française* sous le titre d'*Histoire de Rasselas*, Paris, 1768, in-12. On a publié à Paris en 1817, *le Vallon fortuné*, ou *Rasselas et Dinarbas*, 3 vol. in-12. Johnson travailla aussi à plusieurs recueils périodiques, par exemple à la *Revue universelle*, au *The Idler* ou *l'Oisif*, etc. L'extrait qu'il fit pour le premier de ces journaux de l'ouvrage intitulé : *Recherches sur l'origine du bien et du mal*, par Joame Jenyns, fut si recherché que le libraire en donna deux éditions en

1758. A sa mort qui eut lieu en 1784, les personnes les plus distinguées de la cour et de la ville accompagnèrent son cercueil. Il fut enterré à Westminster, auprès de Garrick. Ses *OEuvres* ont été recueillies et publiées à Londres en 1788, 16 vol. in-8 ; et 1796, 1801, 1806, 1810 et 1816, 12 vol. grand in-8. Il y a aussi une édit. de 1816, en 12 vol. in-12. On a publié, en 1781, les *Beautés de Samuel Johnson*, souvent réimprimées en 1 et 2 vol. Sa *Vie* a été écrite par Hawhins, et placée à la tête de ses OEuvres; mais elle est peu exacte. Celle publiée par l'écossais Boswell en 1791; 2 vol. in-4, et 1816, 4 vol. in-8, est plus estimée ; et malgré son extrême prolixité, elle a eu 6 ou 7 éditions. On recherche encore les *Anecdotes sur le docteur Johnson*, par Mme Piozzi, et l'*Essai sur la vie, le caractère et les écrits du docteur Johnson*, par Joseph Towers.

JOHNSON. *Voyez* Behn.

JOHNSTON (Arthur), né en 1587 à Casbieken, près Aberdeen, en Ecosse, passa une partie de sa vie à voyager, il fut reçu docteur en médecine à Padoue, revint dans sa patrie en 1632, et mourut à Oxford en 1641. Sa *Paraphrase des Psaumes* en vers latins, souvent réimprimée, lui a acquis une espèce de célébrité, mais qui n'approche pas de celle que Buchanan a si bien méritée dans le même genre.

JOHNSTON (Jean), naturaliste, né à Sambter, dans la grande Pologne, en 1603, parcourut tous les pays de l'Europe, et mourut dans sa terre de Ziebendorf, dans le duché de Lignitz en Silésie, l'an 1675. On a de lui plusieurs ouvrages, parmi lesquels on distingue ses *Histoires des poissons*, *des oiseaux*, *des quadrupèdes*, *des arbres*, etc., en 5 vol. in-fol., 1650, 1653 et 1662. Cette édition, qui est la première, est aussi rare que recherchée. Ce livre est en latin. On a encore de lui un traité *De arboribus et fructibus*, Francfort-sur-le-Mein, 1662, in-fol. C'est de toutes les productions de cet infatigable naturaliste, la meilleure et la moins commune. Tous ses ouvrages ont été réimprimés en 10 tom. in-fol., 1755 à 1768. — Il ne faut pas le confondre avec Guillaume Johnston, écossais, mort en 1609, dont on a un *Abrégé de l'Histoire* de Sleidan.

JOIADA, grand-prêtre des Juifs, éleva avec soin Joas, fils du roi Ochosias, dans le temple, le plaça sur le trône de ses pères, fit mettre à mort la reine Athalie, qui avait usurpé le sceptre de David, renouvela l'alliance de Juda avec le Seigneur, l'an 883, mourut peu après, et fut inhumé par ordre de Joas, en considération de ses services, dans le sépulcre des rois de Jérusalem. *Voyez* Joas, roi de Juda, et Josabeth.

JOINVILLE (Jean, sire de), sénéchal de Champagne, d'une des plus anciennes maisons de cette province, naquit vers 1223 de Simon, sire de Joinville et de Vaucouleurs, et de Béatrix de Bourgogne, fille d'Etienne III, comte de Bourgogne. Il fut un des principaux seigneurs de la cour de saint Louis, qu'il suivit dans toutes ses expéditions militaires. Comme il ne savait pas moins se servir de la plume que de l'épée, il écrivit la *Vie* de ce monarque. Nous avons un grand nombre d'éditions de cet ouvrage, entr'autres une excellente par les soins de Charles du Cange, qui la publia avec de savantes observations en 1668. Il faut consulter à ce sujet la *Dissertation* du baron Bimard de la Bastie, sur la *Vie* de saint Louis, écrite par Joinville, dans le tome 15 des *Mémoires de l'académie des Inscriptions*, p. 692 ; et l'addition du même à cette *Dissertation*, dans les mêmes *Mémoires*, p. 736 et suiv. On a recouvré depuis quelques années un manuscrit de la *Vie* de saint Louis, par le sire de Joinville, plus authentique et plus exact que ceux qu'on a connus jusqu'ici. Ce manuscrit est à la bibliothèque du roi. M. l'abbé Sallier l'a fait connaître dans une curieuse *Dissertation* qu'il lut à ce sujet à l'académie des belles-lettres, le 12 novembre 1748 ; et on l'a suivie dans l'édition de 1761. Le roi saint Louis se servait du sire de Joinville pour rendre la justice à sa porte. Joinville en parle lui-même dans la *Vie* de ce monarque. « Il avait coutume, dit-il, de nous envoyer, les sieurs

» de Nesle, de Soissons et moi, ouïr les » plaids de la porte, et puis il nous en » voyait quérir, et demandait comme » tout se portait, et s'il y avait aucune » affaire qu'on pût dépêcher sans lui; et, » plusieurs fois, selon notre rapport, il » envoyait quérir les plaidoyans, et les » contenait, les mettait en raison et en » droiture. » On voit, par ce passage tiré de l'ancienne édition, que le français de l'*Histoire de Joinville* n'est pas le même que celui que parlait ce seigneur; il se trouve sans altération dans la nouvelle édition de 1761, in-fol., de l'imprimerie royale, donnée par Melot, garde de la bibliothèque du roi, par Sallier et J. Capperonier. Ses *mémoires* se trouvent dans la *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France* de M. Guizot. Joinville mourut vers 1318, âgé de près de 90 ans, avec la réputation d'un courtisan aimable, d'un militaire courageux, d'un seigneur vertueux. Il avait l'esprit vif, l'humeur gaie, l'âme noble, les sentimens élevés. On trouve, au tome 7, page 513 de la *Vie des saints* par Godescard, une intéressante *notice sur Joinville et ses Mémoires*. Pendant sa longue carrière, Joinville avait vu régner six rois de France.

* JOLLY (Toussaint-Félix), ecclésiastique distingué, naquit le 30 mai 1759 à Moivre, diocèse de Châlons, eut pour parens d'honnêtes laboureurs qui lui firent faire ses études. Lorsqu'il les eût terminées, il entra chez les chanoines réguliers de la congrégation de France dite de Ste.-Geneviève. Après avoir fait ses vœux le 15 février 1781, et reçu la prêtrise le 14 juin 1783, il fut chargé d'enseigner la théologie à Beauvais, puis au Val-des-écoliers dans le diocèse de Langres. Nommé en 1788 prieur de Châtillon-sur-Seine, il refusa d'abord ce poste, qu'il n'avait point sollicité; puis, ayant été obligé de l'accepter, il se fit remarquer par sa prudence, par son esprit conciliateur et par une sage fermeté; une telle conduite lui attira la considération générale. A l'époque de la fédération du 14 juillet 1790, Jolly fut chargé de dire la messe et de prononcer le discours analogue à la circonstance. On fut d'abord étonné de le voir prendre part à cette cérémonie; mais il faut se rappeler que la constitution civile du clergé n'était point encore mise en vigueur : le discours qu'il fit alors est grave et religieux; l'orateur, en traitant de la sainteté du serment et des obligations qu'il impose, semblait avoir eu pour but de calmer les esprits, par de sages avis : ce discours a été imprimé. Mais bientôt la constitution civile du clergé fut approuvée par le roi, promulguée et mise à exécution : la suppression des abbayes et des monastères fut résolue. On eut quelque temps l'espérance de conserver l'abbaye de Châtillon ; le conseil général de la commune prit à cette occasion le 3 février 1793 la délibération la plus honorable ; il y est question des *services importans que les génovéfains ont toujours rendus à la ville. Ils étaient*, ajoute-t-on, *les pères des pauvres ; ils sacrifiaient une partie de leurs revenus pour le soulagement des pauvres ; ils ne se contentaient pas de les nourrir, ils leur fournissaient des vêtemens.* A ces considérations on en avait joint d'autres non moins déterminantes : cette pétition signée par les autorités et par les habitans, fut envoyée au département de la Côte-d'Or, puis à l'Assemblée nationale où Camus la fit rejeter. Jolly rédigea alors une *déclaration* à laquelle s'associèrent plusieurs religieux de son ordre ainsi que des étudians de théologie (juin 1791). Dans cet écrit, Joly gémissait de ne pouvoir tenir ses engagemens, et adressait des remercîmens et des adieux qui attestent la bienveillance qu'on lui avait témoignée, et la sincère reconnaissance dont il était pénétré. Recueilli à la campagne, par la famille Mesgrigny, il passa plusieurs années dans cette retraite où il consacrait tous ses loisirs à l'éducation des enfans et à la pratique de toutes les vertus du christianisme. Pendant la terreur, il fut obligé de se cacher le jour dans le bois de Boulogne et la nuit à Passy. Après la chute de Robespierre, il revint chez ses anciens amis, dans la famille de Mesgrigny où il resta jusqu'après la conclusion du concordat. Alors il enseigna au séminaire de Troyes

la théologie et l'Ecriture Sainte, sans vouloir accepter aucune rétribution, se contentant d'une petite rente qui suffisait à la modération de ses besoins. Le séminaire ayant été fermé par suite des persécutions dirigées contre M. de Boulogne, Jolly revint à Paris où il resta jusqu'à la seconde restauration ; à cette époque il retourna au séminaire de Troyes où il reprit ses fonctions. Sa santé s'altérant tous les jours de plus en plus, il se vit contraint de renoncer à l'enseignement, et vint se fixer au séminaire des missions étrangères à Paris, où il est mort le 14 octobre 1829. On a de lui deux ouvrages importans : 1° le *Mémorial sur la révolution française*, 1824, in-12, et 1828 en deux volumes ; M. d'Exauvilley en a publié un *abrégé*. On peut consulter sur ce *Mémorial* ainsi que sur le suivant le judicieux auteur de l'*Ami de la religion* dans les n°s 1004, 1133, 1217, et 1498, de son estimable journal ; 2° *Mémorial de l'Ecriture-Sainte* en deux parties, dont la première parut en 1825, en 2 vol. in-12 pour l'édition latine avec la traduction, et en un volume pour l'édition française ; la seconde partie a été publiée en 1826, et est aussi en 2 vol. pour l'édition latine, et en un seul vol. pour l'édition française. C'est un ouvrage utile ; mais peut-être aurait-il été d'une utilité bien plus grande, s'il eût embrassé moins d'objets. L'auteur se proposait de donner dans le même genre un *Mémorial sur l'éducation*, et il avait rassemblé pour ce travail beaucoup de matériaux qu'il n'eut pas le temps de mettre en ordre. Jolly avait été nommé chanoine honoraire de Troyes, et grand-vicaire de St.-Flour ; mais sa modestie lui défendit d'accepter ce dernier titre.

JOLY (Claude), né à Paris en 1607, chanoine de la cathédrale en 1631, fit deux voyages, l'un à Munster et l'autre à Rome. De retour à Paris, il fut fait official et grand-chantre. Il parvint jusqu'à l'âge de 93 ans, sans avoir éprouvé les infirmités de la vieillesse, lorsqu'il tomba dans un trou fait dans l'église de Notre-Dame pour la construction du grand autel. Il mourut de cette chute en 1700, après avoir légué sa nombreuse bibliothèque à son chapitre. Les agrémens de son caractère, la candeur de ses mœurs, son exacte probité, et ses autres vertus, le firent long-temps regretter. Il dut sa longue vieillesse à un régime exact, à son enjouement tempéré par la prudence. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Traité des restitutions des grands*, 1680, in-12 ; 2° *Traité historique des écoles épiscopales*, 1678, in-12 ; 3° *Voyage de Munster en Westphalie*, 1672, in-12 ; 4° *Recueil des Maximes véritables et importantes pour l'institution du roi, contre la fausse et pernicieuse politique du cardinal Mazarin*, 1655, in-12. Cet ouvrage, écrit avec vivacité et hardiesse, réimprimé en 1663, avec deux *Lettres* apologétiques de l'ouvrage même, fut brûlé par la main du bourreau en 1665. L'auteur fit imprimer un autre livre relatif à celui-ci ; il est intitulé : *Codicile d'or*. C'est un recueil de maximes pour l'éducation d'un prince chrétien, tirées d'Erasme et d'autres auteurs. 5° *De l'état de mariage* ; 6° *Traditio antiqua Ecclesiarum Franciæ circa Assumptionem* B. MARIÆ, Sens, 1672, in-12 ; 7° *De reformandis horis canonicis*, 1644 et 1675, in-12 ; 8° *De verbis Usuardi circa assumptionem B. M. Virginis*, Sens, 1669, in-12, avec une *Lettre* apologétique en latin, pour la défense de cet ouvrage, Rouen, 1670, in-12. Presque tous les ouvrages de ce pieux chanoine sont curieux et peu connus.

JOLY (Claude), né en 1610 à Buri dans le diocèse de Verdun, d'abord curé de Saint-Nicolas-des-Champs à Paris, ensuite évêque de Saint-Pol-de-Léon, et enfin d'Agen, mourut en 1678, à 68 ans, après avoir occupé avec distinction les principales chaires des provinces et de la capitale. Les huit vol. in-8 de *Prônes* et de *Sermons* qui nous restent de lui furent rédigés après sa mort par Richard, avocat. Ils sont écrits avec plus de solidité que d'imagination. Le pieux évêque ne jetait sur le papier que son exorde, son dessein et ses preuves, et s'abandonnait pour tout le reste aux mouvemens de son cœur. On a encore de lui les *Devoirs du chré-*

tien, in-12, 1719. Ce fut lui qui obtint l'arrêt célèbre du 4 mars 1669, qui règle la discipline du royaume sur l'approbation des réguliers, pour l'administration du sacrement de pénitence.

JOLY (Gui), conseiller du roi au Châtelet, fut nommé en 1652 syndic des rentiers de l'hôtel de ville de Paris. Il suivit long-temps le cardinal de Retz, et lui fut attaché dans sa faveur et dans ses disgrâces: mais ayant refusé de le suivre à Rome, il fut obligé de le quitter. Joly a laissé des *Mémoires historiques depuis* 1648 *jusqu'en* 1665. Si l'on en excepte la fin, ils ne sont proprement qu'un abrégé de ceux de son maître, qu'il peint avec assez de vérité. Joly y paraît plus sage dans ses discours, plus prudent dans sa conduite, plus fixe dans ses principes, plus constant dans ses résolutions. Ses *Mémoires*, qui forment 2 vol. in-12, ont été réunis avec ceux du cardinal de Retz. On a encore de lui: 1° quelques *Traités* composés par ordre de la cour, *pour la défense des droits de la reine*, contre Pierre Stockmans, célèbre jurisconsulte (*voyez* ce nom); 2° *Les Intrigues de la paix*, et les *Négociations* faites à la cour par les amis de M. le Prince, depuis sa retraite en Guyenne, in-fol., 1652; 3° une *Suite* de ces mêmes intrigues, 1652, in-4, etc.

JOLY (Guillaume), lieutenant-général de la connétablie et maréchaussée de France, mort en 1613, est auteur: 1° d'un *Traité de la justice militaire de France*, in-8; 2° de la *Vie de Guy Coquille*, célèbre jurisconsulte.

JOLY (Antoine), censeur royal, né à Paris en 1672, débuta par quelques pièces de théâtre, et se fit connaître ensuite plus avantageusement par des *Editions* de Molière, in-4; de Corneille, in-12; de Racine, in-12; et de Montfleury, in-12. Il a laissé un ouvrage considérable, intitulé *Le nouveau et grand Cérémonial de France*, gros in-fol., déposé à la bibliothèque du roi. Joly est mort à Paris en 1753.

JOLY (Jean-Pierre de), avocat au parlement de Paris, et doyen du conseil du duc d'Orléans, naquit à Milhau en Rouergue l'an 1694, et mourut subitement à Paris en 1774. Nous avons de lui une *Traduction française*, in-8, des *Pensées* de l'empereur Marc-Antonin, et une *Edition* très exacte du texte grec de ces Pensées.

* JOLY (N.), sculpteur, élève du célèbre Girardon, naquit à Troyes en Champagne vers 1690. Il a exécuté plusieurs ouvrages estimés, entre autres la statue équestre de Louis XIV, qu'on admirait à Montpellier, et qui décorait la place du Peyrou de cette ville. Les états du Languedoc lui avaient fait en récompense une pension de 3,000 livres. Il est mort vers l'an 1760.

* JOLY (N.), doyen de l'église de Langres, né à Dijon, était président de la chambre des comptes de Bourgogne. On a de lui: 1° *La Religion chrétienne éclairée par les dogmes et les prophéties*; 2° *Traité du mal*; 3° *Traité des anges, bons et mauvais.*

* JOLY (Philippe-Louis), savant philologue et chanoine de la Chapelle-aux-Riches de Dijon, naquit dans cette ville vers 1680, ou 1710 d'après M. Barbier, et publia: 1° *Eloge historique de l'abbé Papillon*, 1738, in-8; 2° *Remarques critiques sur le Dictionnaire de Bayle*, Paris, 1752, 2 vol. in-fol. Cet ouvrage, sagement écrit et très estimé, est un des contre-poisons les plus efficaces de la dangereuse doctrine de ce philosophe; 3° *Traité de la versification*, qui se trouve dans la nouvelle édition du *Dictionnaire des Rimes* de Richelet; 4° *Eloges de quelques auteurs français*, Dijon, 1742, in-8. De ces éloges qui sont au nombre de douze, il faut excepter trois qui ne sont pas de l'abbé Joly: savoir, ceux de Daléchamps et de M. de Méré, par Michaud, et de Montaigne, par le président Bouhier. 5° Plusieurs *articles* intéressans dans le *Journal des savans* et dans les *nouveaux Mémoires de l'abbé d'Artigny*. Il a en outre publié la *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*, de l'abbé Papillon, 2 vol. in-fol.; une *Edition* des Nouvelles poésies de La Monnaie, 1745; et une autre des Mémoires historiques, critiques et littéraires de David-Augustin Bruéys, 1751. L'abbé Joly occupe une

place distinguée parmi nos bons écrivains. Il mourut dans sa patrie vers 1755, suivant la *Biographie universelle* et le 27 août 1782, suivant Barbier, *Examen des Dictionn. histor.* Joly avait autant de modestie que d'érudition, et jamais il ne se décida à publier un ouvrage sans l'avoir soumis à la critique de ses amis, et corrigé avec tout le soin dont il était capable; néanmoins il ne voulut en avouer aucun. C'était le blesser que de lui parler de ses productions.

* JOLY (Le Père Joseph-Romain), capucin, né le 15 mars 1715, à Saint-Claude en Franche Comté, d'une des maisons les plus anciennes de cette ville, fit ses humanités dans sa ville natale, au collége qu'y avait fondé, plus de deux cents ans auparavant, un ecclésiastique de sa famille. Il alla faire sa philosophie chez les carmes réformés; s'étant décidé pour l'état monastique, il alla prendre l'habit de Saint-François dans le couvent des capucins de Pontarlier. La nature l'avait doué d'heureuses dispositions, et surtout d'une extrême facilité d'esprit qui lui permettait d'embrasser tous les genres de science et de littérature. Il cultivait à la fois l'éloquence, la poésie, l'histoire, la critique, la métaphysique, la théologie, les sciences naturelles, les arts, et produisait avec une incroyable fécondité des ouvrages sur presque toutes les branches des connaissances humaines. Ce n'était pas à beaucoup près des chefs-d'œuvre; mais tels que sont ces ouvrages, ils supposent néanmoins du travail, de l'érudition et un véritable talent. « Il a cultivé, dit Sabatier, presque tous » les genres de littérature, sans qu'on » puisse dire qu'il ait réussi dans aucun. » Il a composé des discours, des histoires, » des critiques, des satires, des contes, » des épigrammes, des cantiques, des » tragédies, un poème épique en 12 » chants, des lettres sur les spectacles, » sur les duels, sur le sabbat des sorciers, » sur la reine des abeilles, sur les con- » vulsionnaires, et pas un de ces ouvrages » n'a fait assez de sensation dans le » monde, pour attacher la moindre célé- » brité au nom de l'auteur. On ne peut » cependant lui refuser des connaissances, » de l'érudition, des idées; mais ces qua- » lités sont perdues pour le public, quand » elles ne sont pas mises en œuvre par le » talent, ou relevées par le mérite du » stile. » On a du Père Joseph Romain des *Compositions historiques*, des *Satires*, des *Contes*, un *Poème épique*, des *Epigrammes*, des *Lettres*, des *Cantiques*, des *Tragédies*. De cette liste nombreuse nous nous contenterons de citer les ouvrages suivans, dont quelques-uns sont restés inédits: 1° *Dissertation où l'on examine celle qui a remporté le prix de l'académie de Besançon en* 1754; 2° *Histoire de l'image miraculeuse de Notre-Dame d'Onnoz, près d'Orgelet en Franche-Comté*, 1757, in-12; 3° *Le Diable cosmopolite*, poème, 1760, in-8; 4° *Lettre sur les spectacles, à mademoiselle Clairon*, 1762, in-8; 5° *Histoire de la prédication*, 1767, in-12; 6° *Conférence pour servir à l'instruction du peuple*, 1768, 6 vol; 7° *Conférences sur les mystères*, 1771, 3 vol. in-12; 8° *Dictionnaire de morale philosophique*, 2 vol. in-8, 1771; 9° *La Géographie sacrée*, ou *les Monumens de l'histoire sainte*; 10° *Notice touchant l'ordre de Saint-François, à l'occasion de l'élection de Clément XIV*, dans le Mercure; 11° *L'ancienne Geographie universelle comparée à la moderne*, avec les cartes; 12° *La Franche-Comté ancienne et moderne*, avec une carte des provinces helvétique et séquanoise; 13° *L'Egyptiade*, ou *le Voyage de saint François d'Assisse à la cour du roi d'Egypte*, poème épique en 12 chants, nouvelle édition 1785, in-12; 14° *Placide*, tragédie en vers et en cinq actes; 15° *Le Phaéton*, en vers; 16° *Lettre sur la manière de prendre la reine des abeilles*, dans le Mercure d'août 1770; 17° *Lettre sur le sabbat des sorciers*, dans l'Année littéraire en 1765; 18° *Lettre à un docteur en médecine sur sa Relation des convulsionnaires*; 16° *Lettre* à l'occasion du Bélisaire de Marmontel, *touchant les fausses citations*; 20° *Lettre sur la primatie de Lyon*; 21° *Dissertation où l'on répond à la question suivante*, proposée

par l'académie de Berne : *Quel est le peuple le plus heureux ?* L'auteur se décide en faveur des Hottentots. Que l'on ajoute à cela des *Opuscules touchant les lampes à réverbère*, 38 *Satires*, 160 tant *Contes* qu'*Epigrammes* et *poésies*, et l'on se formera une idée des travaux du Père Joseph-Romain. Ceux qui voudront les connaître plus en détail peuvent consulter la *France littéraire*, à son article, tom. 3 et 4. Ce religieux survécut à son institut, et mourut à Paris en 1805, âgé de 90 ans. Il était de l'académie des Arcades de Rome ; mais il ne put se faire admettre à celle de Besançon.

* JOLY DE BÉVY (Louis-Philibert Joseph), naquit, le 23 mai 1736, à Dijon, où il devint président à mortier au parlement. Lors de la révolution, il eut à souffrir les persécutions auxquelles furent exposés presque tous ses confrères ; Joly se déclara néanmoins en faveur des prêtres qui refusèrent de prêter le serment appelé *civique*. Il soutint quelques années après des opinions contraires à l'esprit du concordat de 1801, sur lequel, en 1815, on a reconstitué l'Eglise de France. Joly de Bévy était aussi savant dans la jurisprudence que dans les canons; il est mort dans sa patrie, le 21 février 1822. Il a laissé ; 1° *De la nouvelle Eglise de France*, Paris, Michaud, 1816, in-8 ; 2° *Nouvelle Traduction des livres de l'Imitation de J.-C.*, Dijon, Frantin, 1816, in-12, deuxième édition ; avec les textes de l'Ecriture sainte, ibid., 1821, in-8 ; troisième édition, ibid, 1822, in-8 ; 3° *Prières à l'usage des fidèles, dans les temps d'affliction et de calamités, tirées des Psaumes de David et des Cantiques, etc., traduction de J.-F. La Harpe*, avec des extraits du *Commentaire des Psaumes du Père Berthier*, ibid., 1817, in-12 de cent quatre-vingt-sept pages (l'édition, par ordre de l'auteur, est restée tout entière chez l'imprimeur) ; 4° *De l'Ordre de la noblesse et de son antiquité chez les Francs*, ibid., 1817, in-8 ; 5° *Extrait du livre de M. Burke sur la révolution française*, ibid. 1819, in-8 ; 6° *Sur Louis XIV*, ibid. 1820, in-8 ; 7° *Instructions pour un pécheur qui, touché de Dieu, veut se convertir, tirées du Commentaire des Psaumes de David, par le Père Bouhier, suivies d'un récit motivé de la conversion d'un incrédule* (La Harpe) *qui fut long-temps un des plus renommés dans la secte philosophique, et auteur de ce récit*, ibid., 1820, in-8. Joly de Bévy a été, en outre, éditeur, 1° du *Traité de la Péremption d'instance, par M. Melenet*, nouvelle édition, augmentée d'un traité de M. le président Bouhier sur la même matière, 1787, in-8; 2° *OEuvres de jurisprudence, de M. Bouhier, président à mortier au parlement de Dijon, de l'académie française; recueillies et mises en ordre avec des notes et additions*, 1787-88, 2 vol. in-folio. M. Amanton a donné une *notice* sur Joly de Bévy dans le Journal de Dijon, 23 février 1822.

JOLY DE FLEURY (Guillaume François), né à Paris en 1675, d'une ancienne famille de robe, originaire de Bourgogne, fut reçu avocat au parlement en 1695, devint avocat-général de la cour des aides en 1700, et avocat-général au parlement de Paris en 1705. D'Aguesseau ayant été fait chancelier de France en 1717, Joly de Fleury le remplaça dans sa charge de procureur-général, et mourut en 1756, dans sa 81e année, laissant plusieurs manuscrits : 1° des *Mémoires*, qui sont tout autant de traités sur les matières qu'ils embrassent; 2° des *Observations*, des *Remarques*, des *Notes* sur différentes parties du droit public français; 3° les tomes 6 et 7 du *Journal des audiences* offrent quelques extraits de ses *plaidoyers*.

* JOLY DE FLEURY (Jean Omer), fils de Guillaume, naquit à Paris le 26 octobre 1715. Joly de Fleury remplit successivement les places de procureur-général et d'avocat-général au grand conseil et au parlement de Paris. Dans un temps où, par des productions impies, on sapait les fondemens de la religion, il s'en montra le zélé défenseur, et la défendit avec autant de force que d'éloquence. L'abbé Chauvelin ayant dénoncé au parlement quelques ouvrages philosophiques, Joly de Fleury prononça, le 9 avril 1756, son réquisitoire contre l'*A-*

nalyse de Bayle, de l'abbé de Marsy; l'*Histoire du peuple de Dieu*, du Père Berruyer; et contre *La Christiade*, ou le *Paradis reconquis*, espèce de roman sacré, de l'abbé de la Beaume. Joly de Fleury s'attacha moins à attaquer l'auteur de l'*Analyse* que le philosophe lui-même. « Bayle, dit-il, trop connu par sa » liberté de penser, se déclara dans le » dernier siècle l'apologiste du pyrrho- » nisme et de l'irréligion. Ami de toutes » les sectes, dont il fait également l'é- » loge, il apprend à suspendre sur tout » son jugement, parce qu'il n'admet au- » cune certitude. Toujours en garde con- » tre les ennemis implacables de ses im- » piétés, il répand comme furtivement » ses erreurs dans les articles des *mani-* » *chéens*, des *pauliciens*, des *marcio-* » *nites*, des *pyrrhoniens*, etc. Les demi- » savans, croyant y trouver des preuves » invincibles contre la religion, mépri- » sent ces hommes dociles et prudens » qui font un usage légitime de leur » raison, et qui pensent avec justice » qu'une raison droite conduit à la foi, » et qu'une foi pure perfectionne la rai- » son, etc.... Voilà l'ébauche du Diction- » naire de Bayle. Il méritait sans doute » de rentrer dans les ténèbres d'où il » avait fait sortir tant d'autres écrivains. » Bayle avait renfermé tant d'erreurs » dans des volumes immenses; il les avait » répandues de tous côtés dans les diffé- » rens articles qui les composent; l'ac- » quisition de ses œuvres était difficile, » la lecture trop longue, l'usage peu » commun. Les textes dont il abuse pour » autoriser l'incrédulité étaient placés » comme au hasard et sans ordre. La dif- » ficulté de les suivre, de les lire en- » semble pouvait être un obstacle aux » progrès trop rapides de l'impiété. Un » rédacteur pervers, ennemi sans doute » de tout bien, prête honteusement sa » plume à l'impiété. Il présente aujour- » d'hui tout ce venin, comme dans une » coupe; il approche les textes sous des » titres analogues; il rassemble toutes les » obscénités, les histoires scandaleuses, » les invectives, et les blasphèmes de » l'auteur : ce qui n'était presque acces- » sible à personne devient à la portée de » tout le monde. Quel scandale une sem- » blable analyse n'offre-t-elle pas aux » mœurs et à la religion ? » Il jugea ensuite et avec une juste sévérité l'*Histoire du peuple de Dieu*. Le Père Berthier, en parlant de ce livre et de son auteur, s'était déjà exprimé en ces termes : « Il ne » se souvint pas (le Père Berruyer) qu'il » travaillait sur le livre le plus simple, » le plus noble, le plus divin, le plus » sanctifiant. Il en altéra la simplicité » par l'extrême abondance de son stile, » la noblesse par une foule d'images et » d'expressions peu convenables, la divi- » nité par l'alliage de ses propres con- » ceptions, l'édification par la méthode » très condamnable de réduire quantité » de leçons évangéliques aux seuls Juifs » et aux événemens qui les concernent. » L'avocat-général ne fut pas moins sévère pour la *Christiade*, où « l'auteur, dit-il, » en se livrant à toute la fougue de son » imagination, travestit l'Evangile, prête » à la Divinité le langage que les poètes » mettent dans la bouche de leurs dieux, » insère dans le récit des actions de Jé- » sus-Christ des épisodes indécens, et » copiés d'après ceux des héros de Vir- » gile, etc. » Sur le réquisitoire de l'avocat-général, intervint l'arrêt qui condamnait à être lacérés et brûlés par la main du bourreau les trois livres ci-dessus mentionnés. Le 23 janvier 1759, Joly de Fleury déféra et prononça un autre *réquisitoire* sur huit livres impies, au nombre desquels étaient le livre de l'*Esprit*, l'*Encyclopédie*, la *Religion naturelle*, *ou la Loi naturelle* (ce livre parut sous ces deux titres). Voltaire, son auteur, en fut très indigné, et chercha, par des satires mordantes et des plaisanteries grossières, à jeter, quoique en vain, du ridicule sur l'avocat-général qui l'avait attaqué vigoureusement. Joly de Fleury y fit remarquer l'adresse perfide avec laquelle les auteurs insinuaient plus ou moins ouvertement leur doctrine, et il ne dissimula pas que l'on voyait bien qu'il y avait un projet conçu, une société formée pour soutenir le matérialisme, détruire la religion, inspirer l'indépen-

dance et énerver la morale. Ces ouvrages furent condamnés à être brûlés, à l'exception de l'*Encyclopédie* qui devait être examinée plus amplement. Il remplit avec honneur les devoirs de sa charge et fut toujours l'irréconciliable ennemi des opinions philosophiques, dont il a pu voir les tristes résultats; car, après avoir traversé nos orages révolutionnaires, il est mort le 29 janvier 1810. Son fils a été le dernier procureur-général du parlement.

* JOMBERT (Charles-Antoine), imprimeur-libraire, né à Paris en 1712, mort à St.-Germain en Laye en 1784, était très versé dans les arts de la peinture, du dessin, de la gravure, de l'architecture, et a publié : 1° *Nouvelle méthode pour apprendre à dessiner sans maître*, 1740, in-4; 2° *Architecture moderne*, ou *l'Art de bien bâtir, pour toutes sortes de personnes*, Paris, 1764, 2 vol. in-4. Cet ouvrage est de Briseux : il n'a fait que l'augmenter; 3° *Répertoire des artistes*, Paris, 1765, 2 vol. in-fol.; 4° *Catalogue de l'œuvre de Charles-Nicolas Cochin*, 1770, in-8; 5° *Essai d'un catalogue de l'œuvre d'Etienne La Belle*, 1772, in-8; 6° *Théorie de la figure humaine*, traduite du latin de Rubens, 1773, in-4; 7° *Catalogue raisonné de l'œuvre de Sébastien Leclerc*, 1774, 2 vol. in-8; 8° plusieurs éditions corrigées d'ouvrages de Bélidor, de Piles, etc.

* JOMELLI (Nicolo), compositeur italien, né dans le royaume de Naples en 1714, fut un des plus grands maîtres de son temps. Il séjourna long-temps à Rome et fut nommé maître de chapelle de St.-Pierre. En 1753, il se rendit à Stutgard, où il séjourna 15 ans, enfin il revint à Naples en 1768, et y mourut le 28 août 1774. Il a composé un grand nombre de *messes*, de *motets* et plus de 40 *opéras*. Le plus renommé est son *Armide*. Il excellait particulièrement dans la musique sacrée. Son *Miserere* à deux voix est une des compositions sublimes de ce genre.

JON (Du). *Voyez* Junius.

JONADAB, fils de Réchab, de la famille de Jéthro, beau-père de Moïse, aida Jéhu à exterminer le culte de Baal, et se rendit recommandable par la sainteté et l'austérité de sa vie. Il prescrivit à ses descendans un genre de vie très dur, et des privations pénibles, auxquelles la loi n'obligeait personne, mais qui tendaient d'elles-mêmes à une plus exacte et plus parfaite observation de la loi. Il leur défendit l'usage du vin, des maisons, de l'agriculture et la propriété d'aucun fonds, et il leur ordonna d'habiter sous des tentes. Les disciples de Jonadab s'appelèrent *Réchabites*, du nom de son père. Ils pratiquèrent la règle qu'il leur avait donnée, durant plus de 300 ans. La dernière année du règne de Joachim, roi de Juda, Nabuchodonosor étant venu assiéger Jérusalem, les Réchabites furent obligés de quitter la campagne et de se retirer dans la ville, sans toutefois abandonner leur coutume de loger sous des tentes. Pendant le siége, Jérémie reçut l'ordre d'aller chercher les disciples de Réchab, de les faire entrer dans le temple, et de leur présenter du vin à boire. L'homme de Dieu exécuta cet ordre. Lorsqu'il leur eut offert à boire, ils répondirent qu'ils ne buvaient point de vin, parce que leur père Jonadab le leur avait défendu. Le prophète prit de là occasion de faire aux Juifs de vifs reproches sur leur endurcissement. Il opposa leur facilité à violer la loi de Dieu à l'exactitude rigoureuse avec laquelle les Réchabites observaient les ordonnances des hommes. Les Réchabites furent emmenés captifs après la prise de Jérusalem par les Chaldéens, et on croit qu'après le retour de la captivité, ils furent employés au service du temple; qu'ils y exercèrent les fonctions de portiers, et même de chantres, sous les lévites. L'expérience a fait voir encore plus clairement depuis, que les hommes assujettis à des règles et à des observances particulières, formés à l'amour et à la pratique de la religion, par des leçons et des exercices assortis à une plus grande perfection, sont en général les plus propres aux fonctions du saint ministère. *Voyez* saint Norbert et Eusèbe de Verceil.

JONAS, fils d'Amathi, cinquième des petits prophètes, natif de Géthepher, dans la tribu de Zabulon, vivait sous Joas,

Jéroboam II, rois d'Israël, et du temps d'Ozias, roi de Juda. Dieu ordonna à ce prophète d'aller à Ninive, capitale de l'empire des Assyriens, pour prédire à cette grande ville que Dieu l'allait détruire. Jonas, craignant d'exécuter une mission qui lui semblait dangereuse, s'enfuit, et s'embarqua à Joppé, pour aller à Tharse, en Cilicie. Une grande tempête s'étant élevée tout à coup, les mariniers tirèrent au sort pour savoir celui qui était cause de ce malheur, et le sort tomba sur Jonas. On le jeta dans la mer, afin que sa mort procurât le salut aux autres; et aussitôt l'orage s'apaisa. Dieu envoya un grand poisson pour recevoir Jonas, qui demeura trois jours et trois nuits dans le ventre de l'animal. Le poisson le jeta alors sur le bord de la mer, et le prophète ayant reçu un nouvel ordre d'aller à Ninive, obéit. Les habitans, effrayés de ses menaces, firent pénitence, ordonnèrent un jeûne public, et le Seigneur leur pardonna. Jonas voyant que Dieu avait révoqué sa sentence touchant la destruction de Ninive, appréhenda de passer pour un faux prophète, et se plaignit au Seigneur qui lui fit bientôt comprendre l'injustice de sa plainte, par une de ces leçons typiques, si propres à instruire et à convaincre. Pour le défendre contre l'ardeur du soleil, il fit croître dans l'espace d'une seule nuit un végétal que l'Ecriture nomme un lierre, et qui est probablement le *Palma Christi*, lequel lui donna beaucoup d'ombre. Mais, dès le lendemain, un ver piqua la racine de cette plante, la fit sécher, et laissa Jonas exposé, comme auparavant, à la violence du soleil. Cet événement augmenta l'affliction du prophète, qui, dans l'excès de sa douleur, souhaita de mourir. Alors Dieu, pour l'instruire, lui dit que, « puisqu'il était fâché de la perte » d'un lierre, qui ne lui avait rien coûté, » il ne devait pas être surpris de voir » fléchir sa colère envers une grande » ville, dans laquelle il y avait plus de » 120,000 personnes qui ne savaient pas » distinguer entre le bien et le mal. » Jonas revint de Ninive dans la Judée, et saint Epiphane raconte qu'il se retira avec sa mère près de la ville de Sur, où il demeura jusqu'à sa mort, arrivée vers l'an 761 avant J.-C. Les *Prophéties* de Jonas sont en hébreu, et contiennent quatre chapitres. Il y a des mythologistes qui prétendent que la fable d'Andromède a été inventée sur l'histoire de Jonas : sans rien décider sur cette conjecture; en particulier, l'on peut dire que presque toute la mythologie, et même la partie fabuleuse de l'histoire ancienne, est prise de l'Ecriture sainte. Jonas jeté dans la mer pour sauver ses semblables, englouti par la baleine, et rendu le troisième jour, est, suivant l'Evangile même, la figure de J.-C. Il l'est encore en ce que c'est le seul prophète que Dieu ait envoyé aux gentils. Les savans ont beaucoup disputé sur le poisson qui engloutit Jonas. On a dit que ce n'était point une baleine proprement dite, puisqu'on n'en voit point dans la mer Méditerranée, où ce prophète fut jeté; que d'ailleurs le gosier des baleines était trop étroit pour qu'un homme y pût passer. Quelques-uns croient que le poisson dont il s'agit était une espèce de requin ou de lamine; mais il y a plus d'apparence que c'était une *orca*, qui ne sort pas du genre des cétacées. Enfin, on a dit que le mot *venter*, qui, en général, signifie *cavité*, surtout dans le langage de l'Ecriture, pouvait marquer la bouche de la baleine, où il y a de très grands creux. Et quant à la mer Méditerranée, si elle n'a pas aujourd'hui des baleines, elle peut en avoir eu autrefois : la Manche n'en a pas davantage, et cependant, en 1617, on en a pris une à Schevelingue. Quelques interprètes ont cru que ce poisson pouvait avoir été formé exprès par celui qui les a faits tous, et se sont appuyés du mot *præparavit*, qui se trouve dans le texte sacré. Quoi qu'il en soit de cette opinion, elle est certainement plus raisonnable que les inepties qu'un moine nommé *Thaddée*, professeur à Bonn, et d'autres ignorans se parant du nom d'*Hermeneutes*, ont débitées sur cette matière. (Les principaux commentateurs de ce prophète sont Fenardent, J. Leusden, H. Van der Hardt, F. C. Fabricius et Rosenmuller.)

JONAS, évêque d'Orléans, mort en 842, a laissé deux ouvrages estimés. Le premier, intitulé *Institutions des laïques*, fut traduit en français par D. Mege, 1662, in-12. Le second a pour titre : *Instruction d'un roi chrétien*, traduit en français par Desmarêts, 1661, in-8; l'un et l'autre se trouvent en latin dans le *Spicilége* de d'Acheri. Il y a encore de Jonas un *Traité des miracles* dans la Bibliothèque des Pères, et imprimé séparément, 1645, in-16; et un *Traité* contre Claude, évêque de Turin, et les iconoclastes, dédié à Charles le Chauve. Quoique Jonas combatte le sentiment de ceux qui condamnent l'usage des images, il n'en approuve pas le culte. C'est pourquoi Bellarmin avertit qu'il faut lire son ouvrage avec précaution. « On n'y trouve de justesse » ni dans les raisonnemens ni dans les » réflexions, a dit un critique, mais à la » place de cela, de froides plaisanteries » et des puérilités, comme lorsqu'il raille » son adversaire sur l'équivoque de son » nom, en lui disant qu'on ne doit pas » s'étonner de ce qu'il ne marche pas » droit dans les sentiers de la vérité, » puisqu'il se nomme *Claude*, c'est-à- » dire *boiteux*, selon l'étymologie latine : » mais c'était le goût du temps. » Ce prélat fut le modèle des évêques et l'ornement du 6e concile de Paris et de celui de Thionville.

JONAS (Juste), théologien luthérien, l'un des premiers apôtres de la réformation, né dans la Thuringe en 1493, mort en 1555, a laissé quelques ouvrages remplis des erreurs de Luther, dont il était un des plus ardens disciples : il était ami de Mélanchthon qui le fit principal du collége de Wittemberg et ensuite doyen de l'université de cette ville.

JONAS ou JONÆ (*Arnagrimus*), astronome irlandais, disciple de Tycho-Brahé, et coadjuteur de Gondebrand de Thorlac, évêque de Hole en Islande, refusa cet évêché après la mort de Gondebrand, se contentant d'être ministre de l'Eglise de Melstadt, et mourut en 1649, à 95 ans, après avoir publié un grand nombre d'ouvrages. Les principaux sont : 1° l'*Histoire et la description d'Islande*, Amsterdam, 1643, in-4, avec la *Défense* de cet ouvrage, estimable pour l'érudition et les recherches. Cette histoire est en latin. 2° *Idea veri magistratus*, Copenhague, 1589, in-8; 3° la *Vie de Gondebrand de Thorlac*, en latin, in-4, etc. Il prétend que l'Islande n'a été habitée que vers l'an 874 de J.-C., et que par conséquent elle n'est point l'ancienne *Thulé*, mais on peut l'avoir connue comme tant d'autres plages avant qu'il n'y eût des habitans. Il se remaria à l'âge de 90 ans à une jeune fille. Il donna une suite à la *Crymogra*, ou *Histoire d'Islande*, dont le titre est *Brevis Commentarius de Islandia*.

JONATHAS, fils de Saül, est célèbre par sa valeur et par l'amitié constante qu'il eut pour David contre les intérêts de sa maison. Il défit deux fois les Philistins, et eût été mis à mort par Saül, pour avoir mangé contre sa défense un rayon de miel, si toute l'armée ne s'y fût opposée. La guerre s'étant de nouveau allumée quelque temps après entre les Hébreux et les Philistins, Saül et Jonathas se campèrent sur le mont Gelboé, avec l'armée d'Israël. Ils y furent forcés, leurs troupes taillées en pièces, et Jonathas fut tué en 1055 avant J.-C. La nouvelle en ayant été apportée à David, il composa un *Cantique* funèbre, où il fait éclater toute sa tendresse pour son ami. Jonathas est un modèle admirable de la générosité et de l'amitié chrétienne. La gloire de David efface la sienne, et il n'en est point jaloux. Quoique héritier présomptif de la couronne, il prend, aux dépens de ses propres intérêts, ceux de l'innocent persécuté. M. l'abbé Bruté a donné un poème en prose en quatre chants, intitulé l'*Héroïsme de l'amitié*, ou *David et Jonathas*, Paris, 1776, in-12, plein de sentiment, et écrit dans les bons principes.

JONATHAS, fils de Samma, neveu de David, eut la gloire de tuer un géant de 9 pieds de haut, qui avait six doigts à chaque main et à chaque pied.

JONATHAS, qu'on nomme aussi JONATHAN ou JOHANNAN, fils de Joïada (autre que celui qui rétablit Joas sur le

trône), et petit-fils d'Eliasib, succéda à son père dans la charge de grand sacrificateur des Juifs, qu'il occupa pendant environ 40 ans. Ce pontife déshonora sa dignité par une action barbare et sacrilége. Il avait un frère nommé *Jésus*, qui prétendait parvenir à la souveraine sacrificature par la protection de Bagose, général d'Artaxerxès. Jonathas en conçut de la jalousie; un jour que les deux frères se rencontrèrent dans le temple, la dispute s'échauffa si fort, que Jonathas tua Jésus dans le lieu saint.

JONATHAS, surnommé *Apphus*, l'un des plus grands généraux qu'aient eus les Juifs, était fils de Matathias et frère de Judas Machabée; il fut chargé du gouvernement après la mort de Judas, vengea sur les fils de Jambri la mort de Jean son frère, passa ensuite le Jourdain à la nage avec son armée, et força Bacchide, général des Syriens, qui faisait la guerre aux Juifs, d'accepter la paix l'an 161 avant J.-C. Après les victoires qu'il venait de remporter, et la paix conclue, son principal soin fut, ainsi que l'avaient fait son frère et son père, de bannir les Juifs apostats, et de rendre à la religion son ancienne splendeur. La réputation de Jonathas fit rechercher son alliance par Alexandre Bala et Démétrius Soter, qui se disputaient le royaume de Syrie. Il embrassa les intérêts du premier, et prit possession de la souveraine sacrificature, en conséquence de la lettre de ce prince qui lui donnait cette dignité. Deux ans après, Alexandre Bala ayant célébré à Ptolémaïde son mariage avec la fille du roi d'Egypte, Jonathas y fut invité, et y parut avec une magnificence royale, Démétrius, qui succéda à Bala, le confirma dans la grande sacrificature; mais sa bonne volonté ne dura pas long-temps. Jonathas l'ayant aidé à soumettre ceux d'Antioche soulevés contre lui, Démétrius n'eut pas la reconnaissance qu'il devait pour un si grand service; il le prit en aversion, et lui fit tout le mal qu'il put. Diodore Thryphon, ayant résolu d'enlever la couronne au jeune Antiochus, fils de Bala, songea d'abord à se défaire de Jonathas. Il l'attira à Ptolémaïde, le prit par trahison, et le fit charger de chaînes; ensuite, après avoir tiré de Simon une somme considérable pour la rançon de son frère, ce perfide fit mourir Jonathas avec ses deux enfans, l'an 144 avant J.-C.

JONATHAS, tisserand du bourg de Cyrène. Après la ruine de Jérusalem par Titus, fils de l'empereur Vespasien, il gagna un grand nombre de Juifs et les mena sur une montagne, leur promettant des miracles s'ils le choisissaient pour chef; mais il fut arrêté par Catulle, gouverneur de Lydie. Ce séducteur dit qu'on l'avait engagé à cette révolte, et nomma Flave Josèphe l'historien entre ses complices. Mais comme celui-ci était innocent, on ne s'arrêta point aux accusations du calomniateur, qui fut condamné à être brûlé vif. La multitude d'imposteurs qui parut vers le temps de la destruction de Jérusalem est un accomplissement bien frappant de la prédiction de J.-C. : *Tunc multi pseudo-prophetæ surgent et seducent multos.* Matth. 24.

* JONCOURT (Pierre de), prédicateur protestant, francais d'origine et réfugié en Hollande, quelque temps avant la révocation de l'édit de Nantes, obtint la place de ministre de l'église wallonne de La Haie, et s'acquit une réputation brillante par ses sermons pleins de force et d'éloquence. Il passe pour un des plus célèbres orateurs sacrés de la Hollande. Il est mort vers 1725, après avoir publié plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous remarquons : 1° *Lettres critiques sur divers sujets importans de l'Ecriture-Sainte*, Amsterdam, in-12; *Entretiens sur les différentes méthodes d'expliquer l'Ecriture et de prêcher de ceux qu'on appelle Coccéiens et Voétiens dans les Provinces-Unies*, 1707, in-12; 3° *Nouveaux entretiens*, in-12, pour faire suite aux précédens, en réponse à un écrit publié par les Coccéiens contre M. de Joncourt; 4° des *Lettres sur les jeux de hasard*, 1714, in-12; 5° Nouvelle lettre sur les jeux de hasard, 1774, in-12; 5° *Entretiens sur l'état présent de la religion en France, où l'on traite amplement de l'au-*

torité des papes et de ses fondemens, La Haie, 1725, in-12.

* JONCOURT (Elie de), ministre protestant, naquit à La Haie vers l'an 1700. Il fut long-temps professeur de philosophie à Bolduc, et a publié un grand nombre de *traductions* d'ouvrages anglais et latins dont on peut voir les titres dans la *France littéraire* de Formey, et dans *l'Examen critique* de M. Barbier. Nous citerons 1° *Traité de la Providence*, traduit de Sherlock, La Haie, 1721, in-12; 2° *Préservatif contre le papisme*, traduct. du même, 1721, in-8; 3° *Sermons sur divers textes importans de l'Ecriture-Sainte*, traduit du même, 1723, 2 vol. in-8; 4° *Sermons sur la mort et le jugement*, traduits de feu M. Lucas, 1725, in-8; 5° *Alciphron* ou *le Petit philosophe*, traduit de Berkley, La Haie, 1734, 2 vol. in-12; 6° *Elémens de la philosophie newtonienne*, traduit de Pemberton, Amsterdam, 1755, in-8; 7° *Elémens de philosophie morale*, traduits de Fordyce, 1756, in-8; 8° *Elémens d'algèbre de Saunderson*, augmentés de quelques remarques, Amsterdam, 1756, 2 vol. in-4; 9° *Nouvelle Bibliothèque anglaise ancienne*, 1756, 3 vol. in-8, divisés en plusieurs parties; 10° le 7e et le 8e vol. du *Spectateur anglais*, Amsterdam, 1750 et 1754, in-12; 11° *Dialogue des morts*, traduit de Lyttleton, 1760, in-8; 12° *Elémens de physique démontrés mathématiquement, et confirmés par des expériences*, traduit du latin de s'Gravesande, Leyde, 1746, 2 vol. in-4; 13° *OEuvres diverses*, La Haie, 1764, 2 vol. in-12, contenant quelques morceaux de la composition de l'auteur, et autres traductions de l'anglais ou du hollandais. Il a aussi publié en latin un *Traité sur la nature et les principaux usages de la plus simple espèce de nombres trigonaux*, La Haie, 1762, in-4, qu'il a traduit lui-même en français. Il a été aussi l'éditeur et en partie le traducteur des *OEuvres diverses de Pope*, Amsterdam, 1754, 7 vol. in-12. Il a encore coopéré à la reprise du *Journal littéraire*, par s'Gravesande, et à la traduction de l'*Histoire universelle*, publiée en anglais. Il mourut à La Haie l'an 1770. — Un autre JONCOURT, professeur de langues étrangères à Paris en 1754, a traduit de l'anglais de Wallace, un *Essai sur la différence du nombre des hommes*.

JONCOUX (Françoise-Marguerite de), naquit en 1668 d'un gentilhomme auvergnat, et mourut en 1715, âgée de 47 ans, après s'être distinguée par son attachement aux religieuses de Port-Royal, et avoir donné une *Traduction* des Notes de Nicole (caché sous le nom de *Wendrock*) sur les *Provinciales*. Cette version a été imprimée en 4 vol. in-12. Marguerite de Joncoux avait appris le latin pour entendre l'office de l'Eglise.

JONES (Inigo), célèbre architecte anglais, né à Londres en 1572, mort en 1652, fut surnommé le *Vitruve* de l'Angleterre; le vrai goût et les règles de l'art étaient presque inconnus avant lui, dans la Grande-Bretagne. Il avait visité la France, l'Allemagne et l'Italie, et étudia long-temps à Venise les chefs-d'œuvre de Palladio sur lesquels il a laissé des *Notes* curieuses, insérées dans une traduction anglaise qui en a été publiée en 1742. Ses principales compositions sont *le Portique de l'Eglise St.-Paul*, *la bourse de Londres*, l'*Hôpital de Greenwick*, la grande *salle des banquets du palais de Witehall*, le *palais* de lord Pembrocke à Wilson (Wiltshire). Il fut successivement architecte des rois Jacques Ier, Charles Ier et Charles II. C'est sur ses dessins qu'ont été construits la plupart des beaux édifices qu'on voit en Angleterre.

* JONES (Jean), nommé aussi *Léandre de Saint-Martin*, bénédictin anglais, né à Londres en 1575, fit ses études au collége de Saint-Jean, à l'université d'Oxford. Il quitta, jeune encore, sa patrie pour aller embrasser en Espagne la religion catholique. Il prit l'habit de Saint-Benoît, et s'engagea dans la congrégation des bénédictins anglais. Ce fut alors qu'il changea son nom en celui de Léandre de Saint-Martin. Il alla achever ses études au collége des Anglais, à Douai, et s'y appliqua aux langues orientales. Après avoir achevé ses cours, il

prit le bonnet de docteur, et fut presque aussitôt chargé par ses supérieurs d'enseigner l'hébreu et la théologie : il s'acquitta de cette double fonction d'une manière honorable, et sut mériter par les rares qualités de son esprit et de son cœur la confiance de sa congrégation. Il fut successivement prieur du monastère de Saint-Waast, et président ou supérieur-général de la congrégation anglaise de son ordre. Il mourut à Londres en 1636. Il a publié différens ouvrages qui lui ont fait la réputation d'un savant distingué ; en voici les titres : 1° *Rosetum exercitionum spiritualium*, Douai, 1623; 2° *Sacra ars memoriæ ad scripturas divinas in promptu habendas, memoriterque addiscendas, accommodata*, 1623, in-8; 3° *Conciliatio locorum specie tenus pugnantium totius scripturæ sacræ*, 1623, in-8 ; 4° une *Edition* du Miroir historial du dominicain Vincent de Beauvais, sous ce titre : *Bibliotheca mundi, seu Speculum Vincentii bellovacensis*, 1624, 4 vol. in-fol. (*Voyez* Vincent de Beauvais.) 5° Une *Edition* du livre d'Arnobe contre les païens, 1632, in-8 ; 6° une *Edition* de la Vulgate avec la glose, des postilles, des observations, etc., et ses propres remarques et explications. Elle est intitulée : *Biblia cum glossa ordinaria a Strabone fuldensi collecta, novis patrum græcorum et latinorum explicationibus locupletata et postilla Nicolai de Lira, cum additionibus Pauli burgensis ac Matthiæ Thoringi replicis, theologorum duacensium studio emendatis, tomis sex comprehensa. Omnia denuo recensuit Leander de Sancto-Martino, adjecitque plures et antiquos tractatus, analyses, parallella, tabulas chronologicas et prosographicas, cum indicibus copiosissimis, ut merito hæc editio dici possit theologorum et concionatorum thesaurus*, 6 vol. in-fol., Douai, 1617, et Anvers, 1634 ; 7° un *Traité de la perfection de la grâce*, resté manuscrit.

* JONES (Paul), célèbre marin, né en Ecosse dans la terre du comte de Selkirk, alla s'établir en Amérique, et obtint en 1775 le commandement d'un vaisseau de l'escadre des Etats-Unis, sous les ordres de l'amiral Hopkins. Il rendit à cette république naissante de grands services, et se distingua par plusieurs actions d'une grande bravoure. Louis XVI lui donna la croix de l'ordre du Mérite militaire et une épée d'or; le congrès lui vota une médaille d'or. A la paix il passa en Russie avec le grade de contre-amiral. Il revint ensuite en France, et mourut à Paris en juillet 1792. Il a laissé en anglais des *Mémoires sur sa vie*, qui ont été traduits en français sous ses yeux, et publiés après sa mort, 1798, 1 vol. in-18.

* JONES (Le chevalier sir William), un des plus laborieux écrivains et des plus savans orientalistes de ces derniers temps, naquit à Londres le 28 septembre 1746. Ayant eu le malheur de perdre son père dans un âge encore tendre, il dut une éducation soignée à la sollicitude d'une mère éclairée, qui mit tout en usage pour former l'esprit aussi bien que le cœur de son fils. Après des études aussi brillantes que solides, Jones fut reçu agrégé à l'université d'Oxford. Mais il fut bientôt arraché de cette savante école pour diriger l'éducation du jeune lord Althorp, depuis comte de Spencer. Après quelques années données à cette occupation, il se fit recevoir avocat, et suivit le barreau avec succès. Jones avait fait plusieurs voyages en France ; il avait même accompagné son élève en Allemagne et en Italie, et s'était rendu familier avec les langues modernes, qu'il parlait et qu'il écrivait avec autant de facilité que sa langue naturelle; mais l'étude de ces différens idiômes n'avait presque rien coûté à son application, fixée tout entière sur les langues orientales. Il en possédait presque tous les dialectes, et leur conservait, en les traduisant, leur charme et leur pureté. Appelé en 1783 à remplir la place de juge à la cour suprême du fort William à Calcutta, Jones se rendit avec joie dans des contrées dont les idiômes et les auteurs avaient tant d'attrait pour lui. Les loisirs que lui laissaient ses fonctions étaient consacrés à des recherches scientifiques; et ce fut dans ces études qu'il conçut le projet d'é-

tablir à Calcutta une société savante à l'instar des académies de l'Europe. Le projet fut exécuté en 1784, et William Jones fut le premier président de la savante société de Calcutta; de cette illustre compagnie dont les travaux ont été si utiles aux lettres, à l'histoire et même à la religion. Les *Mémoires de la société du Bengale*, très rares en France, forment 12 vol. in-4 ou in-8. Le premier parut en 1788, et le dernier en 1816. Les deux premiers volumes ont été traduits en français, en 1805, par A. Labaume, et publiés avec des Notes fort étendues de MM. Delambre, Cuvier, Lamarck et Langlès; Adrien du Quesnoy, faisait les fonds de cette entreprise, qui fut abandonnée après sa mort. William Jones, qui, dans un âge peu avancé, pouvait se promettre une longue suite de glorieuses années, ne jouit pas long-temps de ses succès et de ses travaux. Atteint d'une inflammation au foie, il succomba, après quelques jours de maladie, le 27 avril 1794, à l'âge de 47 ans. L'Angleterre perdit en lui un des savans les plus universels dont elle puisse s'honorer. Rien n'a semblé étranger à ce vaste génie; tour à tour poète, jurisconsulte, historien; il a encore écrit sur l'Ecriture sainte, l'astronomie, la chronologie, l'histoire naturelle et les antiquités. Il possédait plus de vingt langues et en écrivait huit avec une rare élégance. Ses *OEuvres*, recueillies après sa mort, forment 6 vol. in-4, ou 13 volumes in-8; le treizième contient sa *Vie* par lord Teingmouth, gouverneur-général du Bengale. Les ouvrages les plus remarquables de Jones, sont : 1° *Hoeseos asiaticæ Commentariorum libri sex*, Londres, 1774, in-8. Enchori, qui en a donné une édition avec des notes, en fait le plus grand éloge. 2° *Grammaire persane*, in-4; on la trouve en français; 3° *Histoire de Nadir-Schah, connu sous le nom de Thamas Kouli-Kan*, publiée en français, in-4, 1770 et 1790; 4° la *Traduction* du Code de Menou. Ce livre offre le système complet des devoirs civils et religieux des Indous, et est bien propre à nous faire bénir la Providence, qui, par les divines lumières de la révélation, nous a arrachés aux monstrueuses erreurs du paganisme. 5° *Dissertations sur la littérature orientale*, 1771, in-8, traduites en français. 6° *Lettres philosophiques et historiques sur l'état moral et politique de l'Inde*, traduites par d'Ecrammeville, Paris, 1803, in-8; c'est d'après la version anglaise de W. Jones qu'a été faite la traduction française du drame indien intitulé : *Sacountala* ou *l'anneau* fatal. Un grand nombre de *Traductions* de morceaux persans, et de *Dissertations*, publiées dans le *Recueil de ses OEuvres*, ou dans les Mémoires de la société de Calcutta. L'*Annual biography and obituary*, Francfort, 1817, renferme un précis de la vie de sir Will. Jones, et l'on y trouve quelques détails qui avaient échappé aux recherches de lord Teingmouth, Londres, 1804, in-8, plusieurs fois réimprimé.

JONGHE (Du). *Voyez* JUNIUS.

JONIN (Le Père Gilbert), jésuite, né en 1596, mort en 1638, se distingua par son talent pour la poésie grecque et latine, et excella surtout dans le lyrique. On remarque dans ses poésies de la vivacité, de l'élégance, de la facilité, et quelquefois de la négligence. On a de lui : 1° des *Odes* et des *Epodes*, Lyon, 1630, in-16; 2° des *Elégies*, Lyon, 1634, in-12; 3° d'autres *Poésies*, en grec et en latin, 6 vol. in-8 et in-16, 1634 à 1637.

JONSIUS (Jean), né à Flensbourg en 1624, mort à la fleur de son âge, à Francfort sur le Mein, en 1659, est auteur : 1° d'un *Traité* estimé *des écrivains de l'histoire de la philosophie*, en latin. Dornius, qui en donna une bonne édition, en 1716, in-4, à Iéna, a continué cet ouvrage jusqu'à son temps. 2° *Tractatus de Spartis, aliisque nonnullis, et de ordine librorum Aristotelis*, publié par Grævius, dans *Syntagma dissertationum*. La liste complète de ses ouvrages est dans le *Dictionnaire* de Chauffepié.

JORAM, roi d'Israël, après son frère Ochosias, l'an 896 avant J.-C., était fils d'Achab. Il vainquit les Moabites, selon

la prédiction du prophète Elisée, et fut dans la suite assiégé dans Samarie par Benadad, roi de Syrie. Ce siége réduisit cette ville à une si grande famine, que la tête d'un âne s'y vendait 80 sicles. C'est alors qu'arriva une histoire tragique dont il y a peu d'exemples. Une femme, étant convenue avec une autre de manger leurs enfans, et ayant d'abord fourni le sien, vint demander justice à Joram contre l'autre mère qui refusait de donner son enfant. Ce prince, désespéré d'un accident si barbare, tourna sa fureur contre Elisée, et envoya des gens pour lui couper la tête. Mais se repentant bientôt d'un ordre aussi injuste, il courut lui-même pour en empêcher l'exécution; et le prophète l'assura que le lendemain, à la même heure, la farine et l'orge se donneraient presque pour rien. Cette prédiction s'accomplit en effet. Les Syriens, ayant été frappés d'une frayeur subite, prirent la fuite en tumulte, et laissèrent un très riche butin dans le camp. Tant de merveilles ne convertirent point Joram; il continua d'adorer les dieux étrangers. Enfin, ayant été blessé dans une bataille contre Azaël, successeur de Benadad, il se fit conduire à Jezrahel. Il y fut percé de flèches dans le champ de Naboth, par Jéhu, général de son armée, qui fit jeter son corps aux chiens dans ce même champ, l'an 884 avant J.-C., selon la prédiction du prophète Élie.

JORAM, roi de Juda, succéda à son père Josaphat, l'an 889 avant J.-C. Loin d'imiter sa piété, il ne se signala que par des actions d'idolâtrie et de fureur. Il épousa Athalie, fille d'Achab, qui causa tous les malheurs dont son règne fut affligé. A peine fut-il sur le trône, qu'il se souilla par le meurtre de ses propres frères, et des principaux de son royaume que Josaphat avait le plus aimés. Il imita toutes les abominations des rois d'Israël; il éleva des autels aux idoles dans toutes les villes de Judée, et excita ses sujets à leur sacrifier. Dieu, irrité de ses impiétés, permit la révolte des Iduméens, qui, depuis les victoires de Juda, avaient toujours été assujettis à sa domination. La ville de Lobna se retira de son obéissance, et ne voulut plus le reconnaître pour souverain. Les Philistins et les Arabes firent une irruption dans la Judée, où ils mirent tout à feu et à sang. Joram fut lui-même attaqué d'une horrible maladie, qui lui causa pendant deux ans des tourmens incroyables, et qui le fit mourir l'an 885 avant J.-C., comme le prophète Elie l'avait prédit. On le priva de la sépulture des rois.

JORDAENS. *Voyez* JORDANS.

JORDAN, général des dominicains, né à Borrentrick dans le diocèse du Paderborn, gouverna son ordre avec sagesse, et y fit fleurir la science et la piété. Il périt dans la mer, auprès de Satalie, en revenant de la Terre-Sainte, l'an 1237. C'est lui qui introduisit l'usage de chanter le *Salve Regina* après les Complies, que les dominicains chantent toute l'année, tandis que, dans l'usage ordinaire, on chante successivement *Alma Redemptoris Mater; Ave Regina cœlorum; Regina Cœli;* et *Salve Regina.* On a de lui une *Histoire de l'origine de son ordre*, que le Père Echard a insérée dans son Histoire des écrivains dominicains.

JORDAN (Raymond). *Voyez* IDIOT.

JORDAN (Charles-Etienne), né à Berlin en 1700, d'une famille originaire du Dauphiné, remplit les fonctions de ministre de la prétendue réforme, il fut conseiller privé du grand directoire français, curateur des universités, et vice-président de l'académie des sciences de Berlin, où il mourut en 1745. Ses ouvrages ne donnent pas une grande idée de son esprit. Les principaux sont: 1° l'*Histoire d'un voyage littéraire en France, en Angleterre, en Hollande*, semée d'anecdotes satiriques, in-12; 2° un *Recueil de littérature, de philosophie et d'histoire*, in-12, où l'on trouve quelques bonnes remarques et plusieurs minutieuses. Il était lié avec les philosophes les plus hardis de son temps, et était un des littérateurs favoris de Frédéric II; il publia sa *Correspondance* avec ce roi philosophe. C'est le 10ᵉ vol. des œuvres posthumes du roi de Prusse.

* JORDAN (Camille), membre de plusieurs assemblées législatives en France, naquit à Lyon, le 11 janvier 1771, d'une famille de négocians estimés. Il fit ses premières études chez les oratoriens et suivit comme élève laïque les cours de philosophie et de physique du séminaire de St.-Irénée. C'est là qu'il puisa cet amour de la religion et cet esprit de modération dont il fit preuve pendant toute sa carrière politique. C'est encore là qu'il contracta des alliances et qu'il s'unit d'amitié avec plusieurs personnages influens de cette époque. En 1788 il fut témoin des premières tentatives révolutionnaires qui furent faites dans l'assemblée des états du Dauphiné réunis à Vizille, dans le château de Claude Perrier, son oncle maternel. Deux ans après il vint à Paris avec sa mère; et, pendant son séjour dans la capitale, il suivit avec assiduité les séances de l'Assemblée constituante. Lorsque la constitution civile du clergé fut proclamée, le jeune Jordan publia quelques *brochures*, où il manifesta des principes religieux qui furent la règle de toute sa conduite; mais il montra surtout sa haine pour l'anarchie. A l'époque où sa ville natale prit les armes contre la Convention, on le vit revenir avec empressement au milieu des Lyonnais, qui voulaient s'affranchir du despotisme révolutionnaire. Quoiqu'il ne fût âgé alors que de 22 ans, il se distingua par son éloquence autant que par son courage. Ses compatriotes se rappellent encore avec quelle ardeur il les excitait à secouer le joug, comment il suppléa par une souscription volontaire au vide des caisses publiques, comment il parvint à armer toute la population de Lyon et à mettre cette ville en état de défense, comment il se battit dans la sanglante journée du 29 mai 1793. Chargé d'une mission pour le Jura, il croyait que cette place résisterait pendant son absence; mais, après un long bombardement, Lyon succomba. Pour éviter la hache de Couton et de Collot-d'Herbois qui voulaient faire de cette ville un désert, Jordan se retira en Suisse d'où il passa avec sa mère à Londres: il y resta jusqu'en 1796. Rentré en France, il reçut la plus belle marque de reconnaissance de ses concitoyens qui d'une voix unanime le portèrent au conseil des Cinq-cents. Le plus important de ses travaux pendant cette session et celui qui fixa le plus l'attention publique, fut son rapport sur la police des cultes: il demandait pour tous les cultes une entière liberté, et par conséquent il voulait qu'on n'exigeât des prêtres ni serment, ni promesses, que les édifices religieux fussent ouverts et restaurés, et que les cloches dans les villes et dans les villages pussent appeler les fidèles à leurs cérémonies. Ces propositions, qui avaient reçu l'assentiment des personnages les plus distingués de cette assemblée, ne furent adoptées que partiellement, et Jordan ne recueillit de son zèle que des plaisanteries ou des insultes, et le sobriquet de *Jordan-cloche* lui fut donné (17 juin 1796). Le 4 juin il avait défendu la ville de Lyon, que l'on représentait comme un foyer de contre-révolution, où l'on recevait les déserteurs, les émigrés rentrés, et des assassins. Dans un discours improvisé, il montra avec chaleur qu'il y avait eu dans cette ville quelque vengeance particulière que rien ne saurait justifier sans doute, et que ce temps d'anarchie rendait seul excusable jusqu'à un certain point, mais que cette cité n'était point le centre de tous les forfaits, comme le portait l'accusation du Directoire. Dans une autre circonstance, il fit partie de la commission qui proposa par l'organe de M. Dubruel la révocation des lois pénales dirigées contre les prêtres. Entre l'assemblée des Cinq-cents et le Directoire, il y avait souvent division et conflit: pour empêcher cette dissidence qui les contrariait et entravait souvent leurs mesures arbitraires, les Directeurs firent arriver des troupes à Paris: Jordan annonça le danger qui menaçait la représentation nationale: le 18 fructidor eut lieu; le député du Rhône fut compris dans l'arrêt de proscription. Poursuivi de toutes parts, il se réfugia au sein de l'amitié, et échappa aux recherches de la police. Dès le lendemain de cette révolution, il fit paraître un *Avis à ses commettans* sur la

tyrannie du Directoire : 20 jours après l'un de ses plus fidèles amis parvint à le faire partir pour Bâle, où il l'accompagna. Après avoir failli être arrêté près de Neuchâtel, il publia sa *Protestation contre le* 18 *fructidor*. Jordan se rendit en Souabe, à Tubingue et enfin à Weymar. Quelque temps après la révolution du 18 brumaire, il rentra en France, séjourna à Grenoble, et vint ensuite à Paris (1800). On prétend que le premier consul chercha à se l'attacher, mais que Jordan refusa ses offres flatteuses et voulut conserver son indépendance. Lorsque Buonaparte demanda le consulat à vie, Jordan fit paraître sous le voile de l'anonyme, un écrit intitulé : *Vrai sens du vote national sur le consulat à vie*. Cette brochure fut saisie, et la police arrêta M. Duchesne que l'on croyait en être l'auteur : Jordan alors se nomma, et toutes les poursuites cessèrent ; M. Duchesne recouvra la liberté, et Jordan ne fut point inquiété. Dans cet écrit l'on remarquait des principes de liberté que n'admettaient point les royalistes, et il s'était déclaré tant de fois contre les républicains qu'il se trouva seul de son parti. Il quitta donc la scène politique, se rendit à Lyon, se maria et ne s'occupa plus que de la culture des lettres et de la philosophie. Nommé membre de l'académie de Lyon, il faisait de fréquentes lectures dans cette société savante. C'est ainsi qu'il passa dans le repos et le bonheur tout le temps que dura l'empire. Les événemens politiques de 1814 le firent sortir de son inactivité. Membre du conseil municipal de la ville de Lyon, il fut l'un des trois députés de cette assemblée envoyés le 30 mars auprès de l'empereur d'Autriche, pour réclamer en faveur de cette cité quelques adoucissemens aux réquisitions nombreuses dont elle avait été frappée; ses réclamations furent favorablement accueillies. Après que Lyon eut reconnu le gouvernement royal, une députation de Lyonnais fut envoyée à Louis XVIII. Camille Jordan en fit partie ; et, lorsque le roi l'eut reconnu, il lui donna des lettres de noblesse. A son passage à Lyon, Monsieur (depuis Charles X) lui accorda la décoration de la Légion-d'honneur. Etranger aux affaires politiques jusqu'en 1816, il se chargea seulement d'une mission que lui confia la ville de Lyon, pour aller réclamer auprès du gouvernement anglais l'exécution d'un legs considérable que le général Martin, lyonnais de naissance, et décédé aux Indes orientales, avait fait à sa patrie : il leva tous les obstacles, et dut à l'estime qu'on lui portait le succès de cette affaire. Nommé en 1816 député par le département de l'Ain où il avait été envoyé comme président du collége électoral, il vota avec la majorité, défendit la loi des Elections de 1817, et vota pour la prolongation de la suspension de la liberté individuelle et de la liberté de la presse. Appelé au conseil d'état et même au conseil des ministres, il s'occupa du concordat. Il parla dans la discussion sur la loi du recrutement, et demanda que l'on réservât aux chambres le vote national du contingent militaire et de l'armée permanente ; il se plaignit du défaut de publicité et de concurrence des emprunts faits sous le ministère Corvetto, et blâma le mystère impénétrable des dépenses de la police. Enfin il s'éleva contre la cour prévôtale de Lyon, qui punissait alors avec les rigueurs de la justice commandées par les circonstances, les factieux qui avaient troublé la paix publique. Les opinions de Camille Jordan l'avaient rapproché de l'opposition libérale ; il contribua même à la formation d'un ministère pris dans la minorité. Réélu par le département de l'Ain et du Rhône en 1818, il vota constamment avec les ministres ; mais en 1819, il se déclara contre eux et devint l'un des chefs de l'opposition constitutionnelle. On se rappelle encore avec quelle activité et quelle chaleur il défendit le principe de l'élection populaire directe, repoussée par une majorité de cinq voix. Les troubles du mois de juin fournirent à ce député l'occasion de demander que la représentation nationale fût respectée ; il attribua au gouvernement et à la police ces émeutes où plusieurs membres des chambres furent, dit-on, insultés ; et ce qu'il dit à la tribune, il le répéta comme témoin sous la foi du serment de-

vant la cour d'assises. Le gouvernement qu'il attaquait ne pouvait le maintenir sur la liste de ses conseillers. D'anciens services lui valurent le titre de conseiller honoraire. Cependant la session de 1820 s'ouvrit : la minorité libérale songeait à le porter à la présidence ; dans le comité secret où se débattit l'adresse au roi, il parla pour la dernière fois. Atteint depuis plusieurs années d'un squirre intestinal, il mourut le 19 mai 1821. Sentant sa fin approcher, il s'y prépara en chrétien, et quelles que fussent été ses dernières opinions politiques, il se montra toujours attaché à la religion. On le voyait souvent dans nos églises, même aux jours non commandés par le précepte. Le 19 mai, il avait dicté quatre pages d'un discours sur la loi relative aux établissemens ecclésiastiques ; il ne put le terminer ; un prêtre de sa paroisse vint le visiter, et lui administra l'extrême-onction. Non seulement les membres de l'opposition, mais MM. de Bonald, Matthieu de Montmorency, de Lally-Tolendal assistèrent à ses funérailles. On a de lui les ouvrages suivans : 1° *Lettre à M. Lamourette se disant évêque de Rhône-et-Loire et métropolitain du Sud-est*, Lyon, 1792, in-8 (avec M. de Gerando). Cette épître sur l'instruction pastorale de M. Lamourette est du 16 juillet, et M. Jordan combat cet évêque constitutionnel par des raisons et des autorités concluantes. A la suite de la lettre, on trouve deux *Postscriptum*, l'un sur l'élection de Lamourette, l'autre sur son mandement du 16 septembre. 2° *Histoire de la conversion d'une dame parisienne*, Paris, 1792, in-8. Cette fiction, écrite avec un talent remarquable, représente une femme d'abord éprise de la révolution, et qui en est bientôt désabusée. Cet écrit est également dirigé contre l'Eglise constitutionnelle. 3° *La loi et la religion vengées sur les troubles arrivés dans l'Eglise de France*, Paris, 1792, in-8. C'est une réclamation énergique contre les persécutions des révolutionnaires envers les catholiques attachés à leurs pasteurs légitimes. Cet écrit est signé, *le citoyen Simon.* 4° *Discours sur la liberté*, *la police et l'exercice des cultes*, *prononcé dans le conseil des Cinq-cents*, *an* 5 (1797) ; 5° *Vrai sens du vote national sur le consulat à vie*, 1802, in-8, etc., Jordan a fait insérer dans le Journal intitulé l'*Abeille* (1820 à 1821) *quelques fragmens de Klopstock et de Schiller*, traduits en prose. On trouve des *Discours* de Jordan dans une collection qui a pour titre : *Choix des rapports*, *opinions et discours prononcés à la tribune nationale de Paris*, Eymery, 1819, 1822, 2 vol. in-8. Rien ne fait mieux connaître les opinions de M. Jordan sur la révolution, qu'une brochure imprimée à Londres, vers 1798, ayant pour titre : *Robespierre aux frères et amis*, *et Camille-Jordan aux fils légitimes de la monarchie et de l'Eglise.* C'est un pamphlet non seulement contre Robespierre, mais aussi contre Jordan, qu'on s'y plaît à faire parler d'une manière ridicule. 6° La *Session de* 1817, Paris, 1818, in-8. On trouve dans l'*Ami de la religion*, dans la *Revue encyclopédique*, tom. 10, pag. 494, et dans l'*Abeille de* 1821, des *Notices* sur Camille Jordan : cette dernière est de Mme Dufresnoy. On a publié en 1826 ses *discours prononcés à la tribune*, *précédés de son éloge par M. Ballanche*, *d'une lettre de M. Degerando sur sa vie privée*, *suivis des discours prononcés sur sa tombe par* MM. Royer-Collard et de St.-Aulaire.

JORDANS ou Jordaens (Jacques), célèbre peintre de l'école flamande, né à Anvers en 1594, fut élève de *Van Oort* dont il épousa la fille, puis de Rubens, auquel il causa de la jalousie par sa manière forte, vraie et suave. On dit que Rubens, craignant qu'il ne le surpassât, l'occupa long-temps à faire en détrempe des cartons de tapisserie, et qu'il affaiblit ainsi son pinceau fier et vigoureux. Jordans excella dans les grands sujets et dans les sujets plaisans. Il embrassait tous les genres de peinture, et réussissait presque dans tous. On remarque dans ses ouvrages une parfaite intelligence du clair-obscur, beaucoup d'expression et de vérité ; ils manquent quelquefois d'élévation et de noblesse. Ses principaux

tableaux sont à Anvers et dans quelques autres villes du Brabant et de la Flandre. Le musée du Louvre possède de cet artiste 5 tableaux, dont trois sont des demi-figures, les quatre *évangélistes; le roi boit* et le *concert de famille*. On a souvent attribué à Rubens un des plus grands tableaux de Jordans, *Jésus-Christ au milieu des docteurs*. Il a gravé quelques-uns de ses tableaux, *les Vendeurs chassés du temple*; *Jupiter allaité par la chèvre Amalthée*, etc. Il mourut en 1678, à 84 ans.

*JORDANS (Luc), peintre, surnommé *Fa-Presto*, à cause de la célérité avec laquelle il travaillait, naquit à Naples en 1632. Paul Véronèse fut le modèle auquel il s'attacha le plus. Le roi d'Espagne Charles II l'appela auprès de lui pour embellir l'Escurial. Le roi et la reine prenaient plaisir à le voir peindre, et le firent toujours couvrir en leur présence. Jordans avait une humeur gaie, et des saillies qui amusaient la cour. L'aisance et la grâce avec laquelle il maniait le pinceau se faisaient remarquer de tout le monde. La reine lui parla un jour de sa femme, et témoigna avoir envie de la connaître. Le peintre aussitôt la représenta dans le tableau qui était devant lui; et fit voir son portrait à sa majesté qui fut d'autant plus étonnée, qu'elle ne se doutait point de son intention. Cette princesse détacha dans l'instant son collier de perles, et le donna à Jordans pour son épouse. Le roi lui montra un jour un tableau du Bassan, dont il était fâché de n'avoir pas le pendant; Jordans peu de jours après en fit présent d'un au roi, qu'on crut être de la main du Bassan; et l'on ne fut désabusé que quand il fit voir que le tableau était de lui-même. Tel était le talent de Jordans; il imitait à son gré tous les peintres célèbres. Le roi s'attachant de plus en plus à ce savant artiste, le nomma chevalier. Après la mort de Charles II, il revint dans sa patrie, où il mourut en 1705. Ses principaux ouvrages sont à l'Escurial, à Madrid, à Florence et à Rome. Ses *tableaux* sont en trop grand nombre, pour que la plupart ne soient pas incorrects; mais il en a laissé quelques-uns de très finis et très gracieux.

JORDANUS BRUNUS. *Voyez* Brunus.

JORNANDÈS ou Jourdanès, évêque de Ravenne, goth d'origine, fut notaire du roi des Alains, en Italie, sous l'empire de Justinien; ainsi il vivait en 552. Il embrassa le christianisme, et obtint le siége épiscopal de Ravenne. Voilà tout ce qu'on sait de sa vie. On a de lui deux ouvrages, dont l'un porte pour titre : *De rebus gothicis* : c'est l'histoire des Goths jusqu'au règne de Vitigès; elle se trouve dans la *Bibliothèque des Pères*. Elle a été traduite par l'abbé de Maupertuis. Elle est si conforme à l'*Histoire des Goths* par Cassiodore, qu'on croit que ce n'en est qu'un abrégé. L'autre est intitulé : *De origine mundi*, *de rerum et temporum successione*, 1617, in-8 : c'est un abrégé chronologique de l'histoire jusqu'à son époque; elle se trouve dans la *Bibliothèque des Pères*. Pour cet ouvrage, Jornandès a beaucoup pris de Florus sans le citer. Cet auteur est d'ailleurs trop partial, surtout dans les endroits où il parle des Goths. L'ouvrage de Jornandès intitulé : *De origine mundi*, a été aussi imprimé à Bâle en 1531, et se trouve dans plusieurs recueils historiques et dans l'*Histoire auguste* de Gruter, Henaut, 1611, etc.

JORTIN (Jean), théologien anglican, né à Londres en 1698, mourut en 1770, dans la même ville où il était archevêque : il avait été successivement chapelain, puis prébendaire de St.-Paul et ministre de Kensington. Il passa toute sa vie à écrire et à publier des ouvrages. Les principaux sont : 1° *Vie d'Erasme*, Londres, 1758, in-4; 2° *Remarques sur les ouvrages d'Erasme* avec un appendice, 1760, in-4, réimprimé en 1807, en 2 vol. in-8 : c'est une suite de l'ouvrage précédent. 3° *Observations sur les auteurs anciens et modernes*, 1731, 2 vol. in-8; 4° *Dissertations sur différens sujets*, 1755, in-8; 5° *Remarques sur l'Histoire ecclésiastique*, 1751, in-8; ouvrage entrepris pour y étaler les préjugés de la secte; 6° *Sermons sur la vé-*

rité de la religion chrétienne, 1730. Ils sont tous écrits en anglais. Il a paru une édition des *OEuvres complètes de Jortin* en 1773.

JOSABETH, femme du grand-prêtre Joïada, sauva Joas du massacre que faisait Athalie des princes du sang de David. *Voyez* JOAS.

JOSAPHAT, fils et successeur d'Asa, roi de Juda, l'an 914 avant J.-C., fut un des plus pieux souverains de ce royaume. Il détruisit le culte des idoles, et envoya des lévites et des docteurs dans toutes les provinces de son obéissance, pour instruire le peuple de ce qui concernait la religion. Il réforma aussi les abus qui s'étaient glissés dans la police et dans la milice. L'Ecriture reproche cependant à ce prince d'avoir fait épouser à son fils Joram Athalie, fille d'Achab, qui fut la ruine de sa maison, et d'avoir entrepris la guerre contre les Syriens avec ce même Achab. Cette guerre fut malheureuse; le roi d'Israël y fut tué. Josaphat, reconnaissant la faute qu'il avait faite en secourant cet impie, la répara par de nouvelles actions de piété. Mais il fit une nouvelle alliance avec Ochosias, roi d'Israël, et Dieu l'avertit par Elisée qu'il l'en punirait, et que leur entreprise contre les Iduméens échouerait; ce qui arriva en effet. Les Ammonites, les Moabites et les Arabes l'étant venus attaquer, il s'adressa au Seigneur, qui lui accorda la victoire sur ces peuples d'une manière miraculeuse. Les chantres du temple se mirent à la tête de ses troupes, et commencèrent à chanter les louanges du Seigneur. Leurs voix ayant répandu la terreur parmi les infidèles, ils s'entre-tuèrent, et ne laissèrent à Josaphat que la peine de recueillir leurs dépouilles. Ce prince continua le reste de sa vie à marcher dans les voies du Seigneur, sans s'en détourner, et il mourut l'an 899 avant J.-C., après 25 ans de règne.

JOSAPHAT (Le Bienheureux), célèbre archevêque de Polocz, né en 1588 à Wlodimir en Volhinie, de parens nobles, se distingua par sa piété et son zèle pour l'union de l'Eglise russo-grecque avec la latine, à laquelle la plupart des Russes, sujets de la Pologne, venaient d'adhérer. Il entra dans l'ordre de Saint-Basile, et se consacra entièrement à l'instruction des schismatiques. Elevé sur le siége de Polocz, il combattit l'erreur avec tant d'activité et d'ardeur, que plus d'une fois il fut sur le point d'être assassiné ou précipité dans les flots. C'est dans ces occasions qu'il signalait sa charité, en embrassant ses ennemis, en les instruisant et les gagnant à J.-C. Après des travaux et des dangers sans nombre, il fut attaqué par les schismatiques à Vitepsk, et mis à mort de la manière la plus cruelle, le 12 novembre 1632, à l'âge de 44 ans. Son corps, jeté dans la rivière, fut retrouvé par les soins de la noblesse polonaise, et rapporté à Polocz. En 1638, le saint Siége députa des commissaires pour en faire la visite; ils le trouvèrent sans corruption, et la plaie de la tête encore saignante. Urbain VIII le béatifia le 14 mars 1641.

JOSAPHAT. *Voyez* BARLAAM.

JOSEPH, fils de Jacob et de Rachel, frère utérin de Benjamin. Ses autres frères, envieux de la prédilection que son père avait pour lui, et de la supériorité que lui promettaient quelques songes, méditèrent sa perte. Un jour qu'il était allé de la part de son père visiter ses frères, occupés au loin dans la campagne à faire paître leurs troupeaux, ils résolurent de le tuer. Mais, sur les remontrances de Ruben, ils le jetèrent dans une vieille citerne sans eau, à dessein de l'y laisser mourir de faim. A peine fut-il dans la citerne, que Judas, voyant passer des marchands madianites et ismaélites, persuada à ses frères de le vendre à ces étrangers. Ils le leur livrèrent pour vingt pièces d'argent, et ayant trempé ses habits dans le sang d'un chevreau, ils les envoyèrent tout déchirés et tout ensanglantés à leur père, en lui faisant dire qu'une bête féroce l'avait dévoré. Les marchands qui avaient acheté Joseph, le menèrent en Egypte, et le vendirent au général des armées de Pharaon, nommé Putiphar. Bientôt il gagna la confiance de son maître, qui le fit in-

tendant de ses autres domestiques. La femme de Putiphar conçut pour lui une passion violente. L'ayant un jour voulu retenir auprès d'elle dans son appartement, le jeune Israélite prit le parti de se sauver en lui abandonnant son manteau, par lequel elle l'arrêtait; action que les saints Pères regardent comme le fondement de son élévation et des bénédictions de tous les genres que le Seigneur répandit sur lui. Outrée du refus de Joseph, cette femme voluptueuse rapporta à son mari que l'Hébreu avait voulu lui faire violence, et que, dans la résistance qu'elle avait faite, son manteau lui était resté entre les mains. Putiphar indigné fit mettre Joseph en prison: « Mais la sagesse, dit l'Ecriture, y » descendit avec lui, et ne l'abandonna » pas dans ses fers: » *Descenditque cum eo in foveam, et in vinculis non dereliquit illum.* Le jeune Israélite y expliqua les songes de deux prisonniers distingués qui étaient avec lui. Pharaon, instruit de ce fait, dans un temps qu'il avait eu un songe effrayant, que les devins et les sages d'Egypte ne pouvaient expliquer, fit sortir Joseph de prison. Cet illustre opprimé, alors âgé de trente ans, lui prédit une famine de sept ans, précédée d'une abondance de sept autres années. Le roi, plein d'admiration pour Joseph, lui donna l'administration de son royaume, et le fit traverser la ville sur un chariot, précédé d'un héraut, criant *que tout le monde eût à fléchir le genou devant ce ministre.* Joseph fit remplir de blé des magasins immenses pour nourrir durant la famine, non seulement les Egyptiens, mais encore les autres nations. Ses frères étant venus en Egypte pour demander du blé, Joseph les reconnut et feignit de les prendre pour des espions. Il les envoya ensuite avec ordre de lui amener Benjamin, et retint Siméon pour otage. Jacob refusa d'abord de laisser aller Benjamin, le plus jeune de ses enfans; mais la famine croissant, il fut contraint d'y consentir. Joseph ayant aperçu son jeune frère, fils de Rachel comme lui, ne put retenir ses larmes. Il fit préparer un grand festin pour tous ses frères, les plaça selon leur âge, et eut des attentions particulières pour Benjamin. Il se fit enfin connaître à ses frères, leur pardonna et les renvoya, avec ordre d'amener promptement leur père en Egypte. Jacob eut la consolation de finir ses jours auprès de son fils, dans la terre de Gessen, que le roi lui donna. Joseph, après avoir vécu 110 ans, et avoir vu ses petits-fils jusqu'à la 3e génération, tomba malade. Il appela ses frères, leur prédit que Dieu les ferait entrer dans la Terre promise, et leur fit jurer qu'ils y transporteraient ses os. C'est ce qu'exécuta Moïse, lorsqu'il tira les Israélites de l'Egypte; et ce corps fut donné en garde à la tribu d'Ephraïm, qui l'enterra près de Sichem, dans le champ que Jacob avait donné en propre à Joseph peu avant sa mort. Ce patriarche mourut l'an 1635 avant J.-C., après avoir gouverné l'Egypte pendant 80 ans. Il laissa deux fils, Manassès et Ephraïm, qu'il avait eus de sa femme Aseneth, fille de Putiphar, grand-prêtre d'Héliopolis, et qui lui furent substitués comme chefs de deux tribus. Tout le monde connaît son *Histoire*, en prose poétique, par M. Bitaubé. Le Père Gab.-Jos. le Jay a tiré de l'Histoire de Joseph le sujet de trois tragédies touchantes, et particulièrement intéressantes pour les jeunes élèves, par lesquels et pour lesquels elles étaient représentées. L'abbé Genest en a donné une autre sur le même sujet, et M. Baour-Lormian a reproduit l'Histoire de Joseph dans son Omasis. Les saints Pères ont eu soin de faire remarquer les caractères qui font de Joseph la figure et une image, quoique imparfaite, de J.-C., vendu et trahi par les siens, sauveur de son peuple et de tous les peuples de la terre. C'est effectivement une des plus belles figures de l'Ancien Testament, qui, de l'aveu même des Juifs, nommément de Philon et de Josèphe, était tout figuratif, comme saint Paul le montre amplement dans son Epître aux Hébreux. « Par » ces figures, dit un théologien exact et » profond, Dieu avait dessein de rendre » sensibles les mystères futurs de son » Fils, pour ceux à qui il en donnait dès

» lors l'intelligence par une lumière intérieure, et d'affermir un jour dans la » foi de ces mêmes mystères ceux qui, » après l'accomplissement, verraient le » rapport frappant qui se trouve entre » les figures et ces mystères : car quoique » ce rapport ait été obscur et comme » voilé avant l'événement, il est certain » qu'aujourd'hui l'on ne peut comparer » les faits de l'Evangile avec ceux de » l'Ancien Testament sans être vivement » frappé de la parfaite conformité que » l'on y remarque aisément, et sans être » intimement persuadé que la sagesse » divine a eu intention de représenter » les uns par les autres. » C'est ce qui a fait dire à Tertullien : *Ut verbis ita et rebus prophetarum ;* et à saint Augustin : *Illorum non tantum lingua*, *sed et vita prophetica fuit.* (*Voyez* JONAS, MOÏSE, etc.) Indépendamment de cette allégorie, l'histoire de Joseph fait naître les réflexions les plus religieuses comme les plus sensées. « Que les voies de Dieu » sont admirables » (s'écrie un auteur qui a développé admirablement tous les traits de cette histoire touchante) ! « Quelle force dans les ressorts cachés de » sa providence ! Il change la faiblesse » en puissance, et exécute ses desseins » par les obstacles mêmes qu'on lui oppose. »

JOSEPH, fils de Jacob, petit-fils de Mathan, époux de la sainte Vierge, et père putatif de Jésus-Christ, était de la tribu de Juda et de la famille de David. On ne sait point quel fut le lieu de sa naissance, mais on ne peut douter qu'il ne fût établi à Nazareth, petite ville de Galilée, dans la tribu de Zabulon. Il est constant par l'Evangile même qu'il était artisan, puisque les Juifs, parlant de Jésus-Christ, disent qu'il était *fabri filius.* Il était fiancé à la vierge Marie. Le mystère de l'incarnation du fils de Dieu ne fut pas d'abord révélé à Joseph. Ce saint homme, ayant remarqué la grossesse de son épouse, voulut la renvoyer secrètement, mais l'ange du Seigneur lui apparut, et lui révéla le mystère. Joseph n'eut jamais de commerce conjugal avec la sainte Vierge. Il l'accompagna à Bethléem, lorsqu'elle mit au monde le fils de Dieu. Il s'enfuit ensuite en Egypte avec Jésus et Marie, et ne retourna à Nazareth qu'après la mort d'Hérode. L'Ecriture dit que Joseph allait tous les ans à Jérusalem avec la sainte Vierge pour y célébrer la fête de Pâques, et qu'il y mena J.-C. à l'âge de douze ans. Elle ne rapporte rien de plus de sa vie ni de sa mort. On croit néanmoins qu'il mourut avant Jésus-Christ ; car s'il eût été vivant du temps de la passion, on pense que le fils de Dieu, expirant sur la croix, lui eût recommandé la sainte Vierge sa mère, et non point à saint Jean. On a été long-temps dans l'Eglise sans rendre un culte religieux à saint Joseph, vraisemblablement pour ôter aux infidèles l'idée qu'il était le père de Jésus-Christ, ou pour les empêcher d'attribuer ce blasphème aux chrétiens. Sa fête était établie en Orient long-temps avant que de l'être en Occident. On dit que les carmes sont les premiers qui l'ont célébrée en Europe. Sixte IV l'institua pour Rome, et plusieurs Eglises ont suivi depuis cet exemple. On célèbre sa fête le 19 mars.

JOSEPH BARSABAS, surnommé *le Juste*. Voyez BARSABAS.

JOSEPH, ou JOSUÉ, fils de Marie, sœur de la sainte Vierge, et de Cléophas, frère de saint Joseph, était frère de saint Jacques-le-Mineur, et proche parent de J.-C., selon la chair. L'Ecriture ne nous apprend rien de plus à son sujet.

JOSEPH D'ARIMATHIE, prit ce nom d'une petite ville de Judée, située sur le mont Ephraïm, dans laquelle il naquit. Il vint demeurer à Jérusalem, où il acheta des maisons. Saint Matthieu l'appelle *riche*, et saint Marc un noble *décurion*, c'est-à-dire, conseiller ou sénateur. Cet office lui donnait entrée dans les plus célèbres assemblées de la ville : c'est en cette qualité qu'il se trouva chez le grand-prêtre Caïphe, lorsque Jésus-Christ y fut mené ; mais il ne voulut point consentir à sa condamnation. L'Evangile nous apprend que c'était un homme juste et vertueux, du nombre de ceux qui attendaient le royaume de Dieu. Il était même disciple de J.-C., mais il

n'osait se déclarer ouvertement, par la crainte des Juifs. Après la mort du Sauveur, il alla hardiment trouver Pilate, et lui demanda le corps de Jésus Christ pour l'ensevelir; il l'obtint, et le mit dans un sépulcre neuf qu'il avait fait creuser dans le roc d'une grotte de son jardin. L'Ecriture ne dit plus rien de Joseph d'Arimathie; mais on croit qu'il se joignit aux disciples, et qu'après avoir passé le reste de sa vie dans la ferveur des premiers chrétiens, il mourut à Jérusalem.

JOSEPH, beau-frère d'Hérode le Grand, par Salomé, sa sœur, qu'il avait épousée. Ce roi, en partant pour aller se justifier auprès d'Antoine, sur la mort d'Aristobule, grand sacrificateur, le chargea du gouvernement de ses états pendant son absence. Il lui ordonna en même temps, sous le sceau du secret, de faire mourir Mariamne sa femme, s'il ne pouvait se disculper. L'imprudent Joseph découvrit son secret à Mariamne. Celle-ci le reprocha à Hérode, qui de dépit fit mourir Joseph, sans écouter ses justifications.

JOSEPH, surnommé *l'Hymnographe*, originaire de Sicile, embrassa l'état monastique, et fut ordonné prêtre à Thessalonique. Il souffrit beaucoup pour le culte des images durant la persécution de l'empereur Théophile, et fut relégué dans l'île de Crète, où il resta jusqu'à l'an 842. Il alla ensuite à Constantinople, où saint Ignace lui confia la garde du trésor de l'église. Il composa des *Hymnes* pleines d'onction en l'honneur de la sainte Vierge et de plusieurs saints, et mourut vers l'an 883. Sa *Vie* a été écrite par Théophane, son disciple. Le diacre Jean en a donné une plus étendue, insérée dans les *Acta sanctorum*, avril, tome 1er. Les Grecs célèbrent sa fête le 3 avril.

JOSEPH Ben Gorion, ou Gorionides, c'est-à-dire fils de Gorion, fameux historien juif, que les rabbins confondent mal à propos avec le célèbre historien Josèphe, vivait vers la fin du 9e siècle, ou au commencement du 10e. Il nous reste de lui une *Histoire des Juifs*, que Gagnier a traduite en latin, Oxford, 1706, in-4. Il y en a une édition hébraïque et latine, de Gotha, 1707, in-4. On voit, par ce livre même, que l'auteur était, selon toutes les apparences, un juif du Languedoc. Le premier écrivain qui a cité cet ouvrage est Saadias Gaon, rabbin célèbre, qui vivait au milieu du 10e siècle.

JOSEPH Ier, quinzième empereur de la maison d'Autriche, troisième fils de l'empereur Léopold Ier, et de sa troisième femme, Eléonore-Madeleine, de la maison palatine de Neubourg, naquit à Vienne en 1676, fut couronné roi héréditaire de Hongrie en 1687, élu roi des Romains en 1690, et monta sur le trône impérial après la mort de son père en 1705. L'esprit du fils était vif et plus actif, plus propre à brusquer les événemens qu'à les attendre, consultant ses ministres et agissant par lui-même. Ce prince soutint avec autant de courage que de succès les droits de sa maison. Il engagea le duc de Savoie, les Anglais et les Hollandais dans ses intérêts contre la France, et fit reconnaître l'archiduc Charles, son frère, roi d'Espagne. Il obligea Clément XI, qui paraissait trop attaché à la France, à lui donner ce titre, en déclarant dépendant de l'Empire beaucoup de fiefs qui avaient relevé jusqu'alors des papes. Les électeurs de Bavière et de Cologne continuant la guerre contre l'empereur et le corps de l'Empire, Joseph les fit mettre, en 1706, au ban de l'Empire. Dès la victoire de Hochstedt, la Bavière était devenue une province autrichienne; mais une conspiration mal conduite aggrava le sort de l'électrice et de ses enfans, à qui on ôta jusqu'à leur nom. Le duc de la Mirandole, vassal de l'Empire, lui ayant donné de grands mécontentemens, il le dépouilla de son fief. Par des victoires multipliées, il devint maître paisible en Italie. La conquête du royaume de Naples et de Sicile lui fut assurée. Tout ce qu'on avait regardé en Italie comme feudataire fut traité comme sujet. Il taxa la Toscane à 150,000 pistoles; Mantoue, à 40,000. Parme, Modène, Lucques, Gênes, qui s'étaient liguées ou secrètement ou solennellement avec ses ennemis, furent comprises dans ces im-

positions. La France avait suscité contre lui Ragotzki, prince de Transylvanie, armé pour ses prétentions et pour celles de son pays. Il fut battu, ses villes prises, son parti ruiné, et lui obligé de se retirer en Turquie. Au milieu de ses succès, Joseph fut attaqué de la petite-vérole, et en mourut le 17 avril 1711, à 35 ans. Il n'y a eu guère d'empereurs plus heureux; son règne n'a presque été qu'un enchaînement de victoires : il parvint à apaiser presqu'entièrement les troubles de la Hongrie. L'empire lui fut constamment dévoué; les plus grands princes recherchèrent son amitié; toute l'Europe considéra sa puissance sans envie; ses généraux étaient les héros de ce temps : au milieu d'une guerre très compliquée, il sut améliorer ses finances, et ne surchargea jamais ses peuples. Il fut cependant moins aimé que ses prédécesseurs et que le frère qui lui succéda (*voy.* CHARLES VI), sa conduite personnelle étant parfois légère, et peu assortie aux principes qui semblaient avoir fixé la vertu dans sa famille. Ishackwitz a écrit, en allemand, une *Vie* de cet empereur.

JOSEPH II, fils de l'empereur François Ier de Lorraine et de Marie-Thérèse d'Autriche, fille de Charles VI, naquit à Vienne le 13 mars 1741, et fut porté la même année par sa mère à la diète de Presbourg, où la vue du jeune prince ne contribua pas peu à animer les Hongrois contre la multitude d'ennemis qui assaillaient son héritage. Elu roi des Romains en 1764, il succéda l'année suivante à son père comme empereur d'Allemagne. Soit par le motif de s'instruire, soit par principe de santé et le besoin impérieux d'une activité extraordinaire, il parcourut une grande partie de l'Europe, et apprit une multitude de choses, qu'il résolut de mettre à exécution après la mort de sa mère. Cette princesse possédant en propre, comme dernier rejeton de la maison d'Autriche, cette province ainsi que les royaumes de Hongrie et de Bohême, ce qui formait ce qu'on appelait les états héréditaires, ne voulait laisser à son fils aucune part au gouvernement de ses états. Ce dernier alla à Rome, accompagné de trois seigneurs de sa cour, et pendant qu'il en visitait les monumens, chacun de ses compagnons de voyage avait son département, et chaque soir ils lui remettaient leurs observations. Cependant, à ces occupations utiles en succédèrent d'autres bien minutieuses : à Milan, par exemple, il visita les couvens de filles, et ne trouvant pas qu'elles fussent assez occupées, il leur envoya l'ordre de faire des chemises pour ses soldats, et à cet effet il leur fit remettre de la toile. Le 3 septembre 1771, il eut, à Neustadt en Moravie, une entrevue avec le roi de Prusse, laquelle fit beaucoup de sensation dans le temps, tant parce que l'Europe s'étonnait de voir se rapprocher deux princes qu'on croyait être divisés par des inimitiés interminables, que parce qu'on répandit le bruit que, dans cette occasion, il avait adopté plusieurs idées de Frédéric, et formé le dessein de les réaliser dans ses états. Mais cette opinion a été trouvée fausse par le fait; car le roi de Prusse n'a presque donné l'exemple de rien de ce que l'empereur a cru devoir faire chez lui. En particulier, pour ce qui regarde les possessions ecclésiastiques et les maisons religieuses, Frédéric a constamment manifesté des principes différens. « L'empereur, dit-il dans une lettre à d'Alembert, continue ses sécularisations sans interruption; chez nous, » chacun reste comme il est, et je respecte le droit de possession, sur lequel » la société est fondée. » (*Voyez* la 226e lettre de cette *Correspondance*.) Une anecdote a rendu cette entrevue remarquable. Un corps nombreux de troupes autrichiennes campait à Neustadt en Moravie; l'empereur voulut le faire parader et manœuvrer en présence de Frédéric. La journée était belle et le ciel serein; mais un grand orage survint si rapidement, qu'on ne put se retirer sans être bien mouillé, et l'exercice n'eut pas lieu : *Il faut avouer* dit Frédéric à l'empereur, *qu'il y a un plus grand maître que nous.* Marie-Thérèse étant morte le 29 novembre 1780, son fils prit le gouvernement des provinces héréditaires, mais ne voulut pas se faire couronner roi de Hongrie

et de Bohême; il fit même enlever, au grand regret des Hongrois, et transporter à Vienne la couronne de saint Etienne, gardée dans le château de Presbourg. Ses vues sur les affaires ecclésiastiques, sur l'autorité épiscopale, les matières matrimoniales, les maisons religieuses, dont plus de 300 furent supprimées, engagèrent le pape Pie VI, après d'inutiles remontrances, à se rendre en personne à Vienne en 1782. Joseph le reçut avec beaucoup d'égards et de respect, l'écouta et ratifia les conclusions que le pape avec les évêques de Hongrie avaient arrêtées sur les points les plus inquiétans (on peut voir ces conclusions dans le 6e volume des *Réclamations belgiques*, p. 252). Pie VI partit content; mais, soit que le monarque eût changé de sentiment, soit que les ministres, chargés de l'exécution, fussent d'une opinion différente, cette espèce d'accord resta sans effet. Ce fut même peu après le départ du souverain pontife que l'empereur fit lui seul une nouvelle circonscription des évêchés de ses états, abolit les séminaires diocésains, dont il ne laissa subsister que 5 ou 6, ordonna d'ôter les images des églises, permit le divorce, et se porta à d'autres innovations non moins dangereuses. Ce fut au sujet de ces innovations que le roi de Prusse, le grand Frédéric, l'appelait *notre frère le sacristain*. Toutefois, le voyage du pape ne fut cependant pas inutile. « Il est incontestable, dit un » écrivain protestant, que par sa pré- » sence, par les cérémonies touchantes » de la religion, en un mot, par tout ce » qui peut toucher le cœur et émouvoir » l'âme, il parvint à raffermir la foi chan- » celante, à lever les doutes naissans, et » donner au moins pour quelque temps » une nouvelle vigueur et un nouvel ali- » ment à la foi catholique dans les pays » autrichiens. » L'année 1784 fut mémorable par la révolte des Valaques contre leurs seigneurs. Ils dévastèrent la Transylvanie et le bannat de Témeswar d'une manière horrible. Les nobles et les ecclésiastiques furent massacrés, leurs possessions ravagées, un grand nombre de châteaux et de villages incendiés. Horiah et Gloska (*voyez* ces noms), qui étaient à la tête des rebelles, furent pris enfin par les hussards siculiens, et finirent par le dernier supplice en 1785. La manière dont on a parlé de la cause et du but de cette rébellion est si peu uniforme, et présente d'ailleurs des considérations si délicates, qu'il est plus prudent de laisser la chose sous le voile du mystère, que d'essayer de l'en tirer. Les Hollandais qui, sur une simple sommation, avaient abandonné en 1782 les barrières qui leur étaient assurées par la paix d'Utrecht, ne furent pas si dociles en 1784 pour la liberté de l'Escaut, que demandait l'empereur. Ils refusèrent de déroger en ce point à la paix de Munster, et tirèrent sur le vaisseau impérial, qui avait entrepris de dépasser les batteries élevées sur les bords du fleuve. Cet événement amena une guerre qui ne produisit aucun événement remarquable, et qui fut terminée par la paix de Fontainebleau, le 8 novembre 1785. L'empereur obtint le fort de Lillo ; on fit quelques échanges, une nouvelle démarcation dans certains endroits des frontières ; mais l'Escaut resta fermé. L'impératrice de Russie ayant entrepris en 1787 le voyage de Kherson, pour visiter ses nouveaux établissemens et ses conquêtes, engagea l'empereur à s'y rendre. Mais à peine y fut-il arrivé, qu'il apprit que l'exécution des nouveaux systèmes en matière civile et religieuse avait produit aux Pays-Bas des mouvemens violens, que la sagesse des Etats avait empêché d'éclater en révolte ouverte. Pour ne rien donner au préjugé, nous transcrirons ce que dit à ce sujet l'auteur de la *Vie* de Joseph II (Caraccioli), qui, dans le fait, n'est qu'un panégyrique. « Toujours ardent à réaliser » tout ce qui lui semblait être le mieux, » l'empereur ne sentait pas le danger » d'une innovation, et il s'efforçait d'al- » ler au-delà du bien, même à travers les » difficultés. Les Brabançons réclamèrent » avec force en faveur de leurs droits, ne » voulant ni être imposés, ni différem- » ment traités que par le passé. Ils allé- » guèrent l'exemple de l'impératrice- » reine de Hongrie, Marie-Thérèse,

» d'heureuse mémoire, qui avait toujours » respecté leurs priviléges, et ils rappelaient le serment qu'avait fait l'empereur lui-même de ne leur donner aucune atteinte. Rien ne moleste autant » les nations que le changement de leurs » lois et de leurs usages, comme rien » ne fatigue autant les souverains que la » différence des priviléges et des coutumes parmi les sujets d'un même empire. » Il n'y a pas un seul monarque qui ne » voulût les restriendre à la même règle, » et les assujettir aux mêmes lois. Ce fut » la principale faute de Joseph, celle qui » le fit passer pour tyrannique aux yeux » du public; et il faut convenir que c'est » violer en quelque sorte le droit des » gens, que de vouloir changer les coutumes consacrées par la prescription et » par l'usage, à moins qu'on ne le fasse » d'accord avec la nation. » Le 20 septembre, il y eut à Bruxelles un choc entre les troupes de l'empereur et les volontaires brabançons; et le lendemain, le comte de Murray, déclaré gouverneur général *ad interim*, après le départ de l'archiduchesse Christine pour Vienne, publia la restitution de tous les droits et priviléges; mais le monarque ne put se résoudre à la ratifier, et l'on s'attendait à des opérations sévères, quand il se vit entraîner dans la guerre contre les Turcs. Ceux-ci l'avaient déjà déclarée aux Russes. L'empereur, quoique allié de ces derniers, restait encore neutre, lorsqu'il résolut d'enlever Belgrade par un coup de main. Cette tentative, manquée le 3 décembre 1787, décida la guerre. Elle se fit d'abord sans aucun succès marqué de part ni d'autre. L'armée autrichienne, retranchée près de Semlin entre le Danube et la Save, perdit un temps précieux, et resta dans l'inaction jusqu'à la prise de Sabacs, le 24 avril 1788. Dubitza arrêta les assiégeans pendant six mois; ils y furent défaits le 25 avril; mais la place se rendit le 26 août au général Laudon, qui était venu prendre le commandement de l'armée de Croatie. Ce général s'empara ensuite des autres petites places, tandis que le prince de Saxe-Cobourg prenait Choczim. Mais le grand-visir ayant fait une invasion dans le Bannat, s'empara de l'Antre de Veterani et de plusieurs postes importans. On craignait qu'après plusieurs combats, où il eut l'avantage, il n'allât faire le siége de Témeswar, lorsqu'il prit le parti de la retraite. L'année suivante fut remarquable par la prise de Belgrade, qui se rendit à Laudon le 7 octobre 1789; mais la santé de l'empereur, qui depuis trois ans donnait des présages sinistres, devenait tous les jours plus chancelante. La commotion que les nouveaux systèmes avaient produite en Hongrie, en Autriche, en Tyrol, dans le Milanais, mais surtout dans les Pays-Bas, l'affligeait sensiblement. Dans cette dernière contrée, les choses en étaient enfin venues à une insurrection ouverte; et après l'expulsion des troupes autrichiennes, les états des différentes provinces, excepté le Luxembourg, dont la capitale resta en son pouvoir, le déclarèrent déchu de la souveraineté. Dans cette extrémité, il s'adressa au pape, et réclama son autorité comme celle du père commun des peuples et des rois, pour faire rentrer ses sujets dans le devoir, promettant de réparer tous les torts qui leur avaient été faits. Le pontife écrivit en effet un bref très touchant aux évêques des Pays-Bas; mais la révolution y était tellement consommée, que la voix des pasteurs d'Israël devint inutile (1). Le monarque en fut consterné. Son âme, déjà affaiblie par sa situation personnelle, ne put résister à tant de disgrâces. Il mourut le 20 février 1790, deux jours après la princesse Elisabeth de Wurtembreg, épouse de l'archiduc François, aujourd'hui empereur, qu'il chérissait tendrement, et dont la mort hâta la sienne. Prince plein de courage, d'activité, d'amour pour le travail, voulant le bien,

(1) L'auteur de cette note a été témoin, comme bien d'autres, de la haine que les changemens philosophiques de Joseph II avaient imprimée dans le cœur des Brabançons: eux qui ne parlaient qu'avec enthousiasme de Marie-Thérèse et de leur grand gouverneur l'archiduc Charles, en étaient même au point de détester jusqu'aux soldats autrichiens, qu'ils appelaient *les casquettes*. Par esprit de religion, ils accueillirent les ecclésiastiques français déportés; et par esprit de vengeance, ils les virent partir avec une sorte de joie, parce que les Français républicains s'approchaient pour les délivrer d'un joug qu'ils ont plus d'une fois regretté.

sans toujours en distinguer les moyens; cherchant les lumières, mais s'adressant parfois à ceux qui ne pouvaient les donner; zélé contre les abus, mais enveloppant dans cette dénomination des choses qui ne l'étaient pas; avide de gloire, mais ne discernant pas dans tous les cas sa véritable splendeur; instruit de sa puissance, mais la portant hors de ses bornes; il eût eu un règne heureux, et probablement plus long, si ses instituteurs, qui n'ont pas été choisis avec assez de soin, avaient mieux dirigé les heureuses qualités de son cœur et de son esprit; si, au lieu de l'inquiéter par les creuses spéculations de la philosophie, ils l'avaient bien pénétré de cette maxime d'un de ses plus illustres aïeux (Charles-Quint), que « les gouvernemens établis » marchent d'eux-mêmes, et que ceux » qui proposent des nouveautés sont les » perturbateurs du repos public; » ou bien de cette utile et raisonnable leçon que Burke donna à son successeur : « Un » prince sage, tel que l'empereur, doit » étudier le génie de son peuple. Ce » prince ne le contrariera pas dans ses » mœurs, il ne lui enlevera pas ses privi- » léges, mais il agira d'après les circon- » stances où il trouvera le gouvernement; » et tant qu'il se conduira d'après ces » principes habituels de l'expérience » pratique, il sera l'heureux prince d'un » peuple heureux. Il ne doit pas estimer » un denier ce que les Condorcet, les » Raynal, ces oiseaux blancs et noirs de » la moderne littérature, ces pies philo- » sophiques, pourront babiller ou ga- » zouiller sur sa conduite ou son carac- » tère. » Il avait épousé en 1760 Elisabeth de Parme, dont il eut une fille, qui mourut en bas âge. Après le décès d'Elisabeth arrivé en 1763, il épousa en 1765 Marie-Antoinette de Bavière, sœur de l'électeur, qu'il perdit en 1767. Son frère Léopold, grand-duc de Toscane, lui succéda, mais ne lui survécut que deux ans. Le roi de Prusse décrit dans ses *Mémoires* le véritable caractère de Joseph II. « Ce jeune prince, dit-il, affectait une franchise qui lui semblait naturelle; son caractère marquait de la gaîté jointe à beaucoup de vivacité, mais, avec le désir d'apprendre il n'avait pas la patience de s'instruire... » Dans une autre occasion, il s'exprime en ces termes : « Le jeune empereur, dévoré d'ambition, avide de gloire, n'attendait qu'une occasion pour troubler le repos de l'Europe. » Lors de la révolution française, et peu avant d'expirer, l'empereur Joseph dit : « Je n'ignore pas que les ennemis de ma » sœur Antoinette ont osé l'accuser de » m'avoir fait passer des sommes consi- » dérables; près de paraître devant Dieu, » je déclare que cette inculpation est une » horrible calomnie. » Il dicta lui-même son épitaphe, qui consistait en ce peu de mots : *Ci gît Joseph II qui fut malheureux dans toutes ses entreprises.* (On a de Joseph II des *lettres inédites* précédées d'une *notice historique* sur ce prince et suivies de détails sur ses derniers momens : elles ont été traduites de l'allemand, Paris, 1822, in-8. On a publié aussi comme étant de ce prince un *testament politique* qu'on a tout lieu de croire apocryphe. Plusieurs auteurs ont écrit sa vie : M. Rioust a publié à Paris en 1817, *Joseph II peint par lui-même*, 2 vol. in-12. Différens traits de la vie de ce prince ont été transportés sur la scène avec succès.)

JOSEPH Ier ou JOSEPH-EMMANUEL, roi de Portugal, de la famille de Bragance, fils et successeur de Jean V, né en 1714, monta sur le trône en 1750, à l'âge de 35 ans, et mourut en 1777, à 62 ans et 8 mois. Le tremblement de terre de 1755, qui engloutit une partie de Lisbonne; une prétendue conspiration en 1758, qui fit couler bien du sang (*voyez* AVEIRO); l'expulsion des jésuites et la confiscation de leurs biens, les disputes avec la cour de Rome, qui suivirent cet événement; enfin la guerre avec l'Espagne en 1763, sont les événemens les plus remarquables de ce règne, dont les Portugais se souviendront long-temps. Marie-Françoise, fille de Joseph Ier, et qui lui succéda, ramena le calme par l'exil du marquis de Pombal (*Voyez* ce nom), qui exerça tant d'influence sous son ministère.

JOSEPH ALBO, savant juif espagnol du 15e siècle, natif de Soria, se trouva

en 1412 à la fameuse conférence qui se tint entre Jérôme de Sainte-Foi et les Juifs. Il mourut en 1430. On a de lui un livre célèbre intitulé en hébreu : *Sepher Ikkarim*; c'est-à-dire le *Livre des fondemens de la foi*, Venise, 1618, in-fol. Plusieurs savans ont entrepris de le traduire en latin, mais il n'en a encore paru aucune traduction. Il y prétend que *la croyance de la venue du Messie n'est point nécessaire au salut*, *ni un dogme essentiel*. Il avança, dit-on, cette proposition pour raffermir la croyance des Juifs, que Jérôme de Sainte-Foi avait ébranlée, en prouvant que le Messie était venu.

JOSEPH MEIR, savant rabbin, naquit l'an 1496 à Avignon, d'un des Juifs chassés d'Espagne quatre ans auparavant par le roi Ferdinand *le Juste*. Il fut emmené depuis par son père en Italie, et mourut près de Gênes en 1554. On a de lui un ouvrage très rare en hébreu : *Annales des rois de France et de la maison ottomane*, Venise, 1554, in-8. Il est divisé en deux parties : dans la première, il rapporte les guerres que les Français ont soutenues, pour la conquête de la Terre-Sainte, contre les Ottomans. Il prend de là occasion de faire l'histoire de ces deux peuples. Il commence celle des Français par Marcomir, Sunnon et Génébalde. Avant de parler des Ottomans, il donne une idée de Mahomet, d'Abubeker et d'Omar. Cette première partie finit à l'an 1520. Dans la deuxième, l'histoire des Ottomans est précédée de celle de Saladin, de Tamerlan, d'Ismaël Sophi, et de plusieurs autres Orientaux. Il parle en passant des princes de l'Europe, et termine cette partie à l'an 1555. Son stile est simple et convenable à l'histoire.

JOSEPH DE PARIS (François LE CLERC DU TREMBLAI), célèbre capucin, plus connu sous le nom de *Père Joseph*, naquit à Paris en 1577, de Jean Le Clerc, seigneur du Tremblai, président aux requêtes du palais. Le jeune du Tremblai voyagea en Allemagne et en Italie ; ayant embrassé d'abord le parti des armes, il fit une campagne sous le nom de *baron de Maflée*, et se distingua au siége d'Amiens. Au milieu des espérances que ses talens donnaient à sa famille, il quitta le monde pour se faire capucin en 1599. Après son cours de théologie, il fit des missions, entra en lice avec les hérétiques, en convertit quelques-uns, et obtint les premiers emplois de son ordre. Le cardinal de Richelieu, instruit de son génie, lui donna toute sa confiance, et le chargea des affaires les plus épineuses. Ce fut surtout lorsque le cardinal fit arrêter la reine Marie de Médicis, que le capucin fut utile au ministre. Admis dans un conseil secret, il ne craignit point de remontrer au roi qu'il pouvait et qu'il devait, sans scrupule, mettre sa mère hors d'état de s'opposer à son ministre, chargé du gouvernement et des intérêts du royaume. L'auteur de sa *Vie* lui reproche d'avoir extorqué une rétractation du docteur Richer ; mais les circonstances qu'il rapporte de cette rétractation sont invinciblement réfutées dans le *Journal de Trévoux*, janvier 1703. Ce zélé capucin envoya des missionnaires en Angleterre, au Canada et en Turquie. N'ayant pu réussir à faire adopter dans l'ordre de Fontevraut la réforme qu'il voulait y introduire, il fonda en 1614 celui des religieuses bénédictines du Calvaire, auxquelles il donna des constitutions très sages, qui ont toujours été observées depuis. Louis XIII, voulant le récompenser de ses services, demanda pour lui le chapeau de cardinal ; mais il ne put l'obtenir, et le Père Joseph mourut à Ruel en 1638, à 61 ans, avant que de l'avoir reçu. Le parlement en corps assista à ses obsèques, et un évêque prononça son oraison funèbre. L'abbé Richard a publié deux *Vies* de cet homme singulier ; l'une sous le titre de *Vie du Père Joseph*, 2 vol. in-12 ; et l'autre, qui n'est qu'une satire, intitulée *Le véritable Père Joseph*, 1704, in-12. Dans la première, il le peint comme un saint, et dans la seconde, comme un politique artificieux. « Cet homme, dit un historien, travailla » toute sa vie pour l'Eglise, et assez » long-temps pour l'état : fervent reli» gieux tandis qu'il resta dans le cloître, » habile politique lorsque le cardinal de

» Richelieu l'eut en quelque sorte associé » au ministère, en se déchargeant sur » lui d'une partie des soins qui en sont » inséparables, il donna dans tous les » temps des preuves d'une capacité con- » sommée. Je sais que la satire ne l'a pas » épargné. Ami et confident du cardinal » de Richelieu, pouvait-il manquer de » critiques ? Sa ferveur et la confiance du » premier ministre, voilà, ce me semble, » ce qui fait tout son crime. »

JOSEPH de Calasance (Saint), fondateur des Ecoles pies, naquit à Pétralta, dans le royaume d'Aragon, en 1556, d'une famille noble. Il fit vœu de chasteté dans sa jeunesse, et la passa dans les exercices de piété. Devenu fils unique par la mort de son frère aîné, il eut quelques contradictions à essuyer de la part de son père, qui voulut lui procurer un brillant établissement dans le monde. Etant tombé malade et réduit à l'extrémité, il déclara à son père le vœu qu'il avait fait, et le pria de le laisser suivre sa vocation. Engagé dans les ordres sacrés, Joseph fut le modèle du clergé, et plusieurs évêques l'ayant employé dans leurs diocèses, il y fit des fruits merveilleux. Se croyant appelé à un état plus parfait, il passa à Rome, où la vue d'une troupe d'enfans livrés aux vices qu'amène le défaut d'éducation, lui fit prendre la résolution de se donner tout entier à leur instruction. Il s'associa quelques ecclésiastiques, entre lesquels était le célèbre Dragonetti, âgé de 95 ans, mais fort et vigoureux, qui remplit les exercices de la nouvelle congrégation jusqu'à l'âge de 120 ans, qu'il mourut en odeur de sainteté. Elle fut érigée en ordre religieux en 1621 par Grégoire XV. Un mauvais sujet y ayant été reçu, porta le désordre de l'orgueil et de la division dans le nouvel établissement, se servit de son crédit pour susciter au saint fondateur des persécutions de toute espèce. Innocent X supprima l'ordre. Le saint fondateur continua toujours ses œuvres de charité à l'égard des pauvres enfans. Il survécut deux ans à ce désastre, et mourut âgé de 92 ans, après avoir prédit le rétablissement de son ordre ; ce qui arriva 21 ans après. Clément IX le remit sur le même pied qu'il avait été approuvé par Grégoire XV. Les fonctions des religieux de cet institut ne furent d'abord que d'enseigner à lire, à écrire le catéchisme, l'arithmétique et les élémens de la grammaire ; mais, en vertu des concessions que leur ont faites plusieurs papes, ils ont dans leurs colléges des cours d'études réglés, et enseignent aussi les hautes sciences. Joseph de Calasance fut béatifié par Benoît XIV et canonisé par Clément XIII. Sa *Vie* a été composée en italien par le Père Tosetti, et traduite en allemand par le Père Koch ; elle est très bien écrite dans les deux langues. L'auteur est un biographe judicieux, qui parle des vertus chrétiennes et de la gloire des saints avec autant de discernement que d'édification.

JOSEPH (Pierre de Saint-), feuillant, né en 1594 dans le diocèse d'Auch, d'une famille appelée *Comagère*, mort en 1662, publia plusieurs ouvrages de théologie, contre les partisans de Jansénius.

JOSEPH de Cupertin (Saint), ainsi nommé du lieu de sa naissance, petite ville du diocèse de Nardo, dans le royaume de Naples, né en 1603 de parens pauvres, entra dans l'ordre des franciscains conventuels, fut élevé aux ordres sacrés, et se sanctifia par la pratique de toutes les vertus propres à son état. Le procès de sa canonisation fait mention d'un grand nombre de faveurs extraordinaires qu'il reçut de Dieu. Il mourut en 1663 à Osimo, et fut canonisé en 1767. Pastrovicchi, religieux du même ordre, a écrit sa *Vie* en 1753 : il y a peu de goût et de critique.

JOSEPH (Ange de Saint-), carme-déchaussé. *Voy.* Ange.

JOSEPH. *Voy.* Abou-Joseph.

JOSÈPHE (*Flavius*, et non pas *Flavianus*, comme le supposent ceux qui l'appellent *Flavien* et *Flavian*), célèbre historien et général juif, né à Jérusalem, l'an 37 de Jésus-Christ, de parens de la race sacerdotale, montra de bonne heure beaucoup d'esprit et de pénétration. Dès l'âge de 14 ans, les pontifes le consultaient. Il fut l'ornement de la secte des

pharisiens, dans laquelle il entra. Un voyage qu'il fit à Rome, à l'âge de 26 ans, sous le règne de Néron, perfectionna ses talens et augmenta son crédit. Un comédien juif, que l'empereur aimait, le servit beaucoup à la cour de ce prince. Cet acteur lui fit connaître l'impératrice Poppée, dont la protection lui fut très utile. De retour dans la Judée, il eut le commandement des troupes, et se signala au siége de Jotapat, qu'il soutint pendant sept semaines contre Vespasien et Titus. C'est là qu'il fut réduit à se cacher dans une caverne profonde, avec quarante des plus braves de sa nation. Vespasien en étant averti lui fit proposer de se rendre; mais Josèphe en fut empêché par ses compagnons qui menacèrent de le tuer s'il y consentait. Ces furieux, pour ne pas tomber entre les mains de leurs ennemis, proposèrent de se donner la mort; et Josèphe ne réussit qu'avec peine à leur persuader de ne pas tremper leurs mains dans leur propre sang, mais de recevoir la mort par la main d'un autre. Ils tirèrent donc au sort, pour savoir qui serait tué le premier par celui qui le suivait. Projet qui n'était guère plus raisonnable qu'un suicide proprement dit. Josèphe eut le bonheur de rester avec un autre, à qui il persuada de se rendre aux Romains. Vespasien lui accorda la vie, à la prière de Titus, qui avait conçu beaucoup d'estime et d'affection pour lui. Ce prince l'emmena au siége de Jérusalem. Josèphe y exhorta vainement ses compatriotes à se soumettre aux Romains. Après la prise de cette ville, il suivit Titus à Rome, où Vespasien lui donna le titre de bourgeoisie romaine et le gratifia d'une pension. Titus et Domitien la lui continuèrent, et ajoutèrent aux bienfaits les caresses les plus flatteuses. On croit qu'il mourut à Rome vers l'an 95. C'est dans cette ville que Josèphe continua la plupart des ouvrages qui nous restent de lui : 1° l'*Histoire de la guerre des Juifs*, en 7 livres. L'auteur l'écrivit d'abord en syriaque et la traduisit en grec. Titus faisait tant de cas de cette histoire qu'il la signa de sa main, la fit traduire et déposer dans la bibliothèque publique. On ne peut nier que Josèphe n'ait l'imagination brillante, le stile animé, l'expression noble; il sait peindre à l'esprit et remuer le cœur. C'est celui de tous les historiens grecs qui approche le plus de Tite-Live; aussi saint Jérôme l'appelait-il le *Tite-Live de la Grèce;* mais s'il a les beautés de l'historien latin, il a aussi bien des défauts. Il est long dans ses harangues, et exagérateur dans ses récits. 2° Les *Antiquités judaïques*, en 20 liv.; ouvrage qui renferme l'histoire des Juifs jusqu'à la prise de Jérusalem, écrit avec autant de noblesse que le précédent, mais dans lequel l'auteur a déguisé, affaibli ou anéanti les miracles attestés par l'Ecriture. Il corrompt partout ce qui pouvait blesser les gentils. Il paraît que Josèphe était plus lâche politique que bon Israélite. L'intérêt le dirigea dans ses écrits comme dans sa conduite. Il eut la bassesse sacrilége d'appliquer les prophéties sur le Messie à l'empereur Vespasien, tout païen qu'il était. 3° *Deux Livres contre Appion*, grammairien alexandrin, un des plus grands adversaires des Juifs. Cet ouvrage est précieux par divers *fragmens* d'anciens historiens que l'auteur nous a conservés. 4° Un *Discours sur le martyre des Machabées*, qui est un chef-d'œuvre d'éloquence; et un *Traité de sa Vie*. Tous ses ouvrages sont en grec. La meilleure édition est celle d'Amsterdam, par Sig. Havercamp, 1726, 2 vol. in-fol., traduit en grec, et en latin : il en existe une autre de Jean Hudson, Oxford, 1720, 2 vol. in-fol., qui n'est pas moins estimée. Nous en avons deux *traductions* en français, la première par Arnauld d'Andilly, la deuxième par le Père Joachim Gillet : celle-ci est faite avec plus d'exactitude, l'autre est écrite avec plus de force (*voyez* leurs articles). On a beaucoup disputé sur le fameux passage de Josèphe touchant Jésus-Christ, où cet historien juif reconnaît le législateur des chrétiens pour le Messie et l'envoyé de Dieu. Quelques-uns l'ont suspecté, « parce que, disent-ils, pour être » conséquent, Josèphe eût dû embrasser » le christianisme : » comme si un homme, qui avait eu la lâcheté et l'aveuglement de reconnaître pour Messie l'idolâtre

Vespasien, n'avait pu sans se faire chrétien, reconnaître cette qualité dans Jésus-Christ. Saint Jérôme, Eusèbe, Isidore de Péluse, Sozomène, Suidas, Grotius, Huet, Casaubon, Isaac et Gérard Vossius, Usserius, etc., n'ont pas douté que ce passage ne fût de Josèphe. On peut voir là-dessus Huet, *Mém. évang.* prop. 3, n° 11. Mais s'il n'est pas de lui, il en résulte un argument dont nos incrédules ne s'accommoderont guère. Ou Josèphe a parlé de Jésus-Christ ou il n'en a pas parlé : s'il en a parlé, qu'on nous montre un passage différent de celui que nous y voyons ; s'il n'en a pas parlé, un silence si affecté sur des événemens qui avaient fait tant de bruit dans le monde, annonce plus que tout ce qu'il eût pu en dire. Il parle de saint Jean-Baptiste et de saint Jacques (*voyez* Saint Jacques le mineur) (1), et il aurait oublié le chef, dont les disciples étaient déja répandus partout et connus de tout l'univers. (On a une *Histoire des Juifs* par demande et par réponse, avec la *Vie de Josèphe*, par Liger, Lyon (Paris), 1755, 3 vol. in-12.)

JOSEPHINE BEAUHARNAIS. *Voy.* BEAUHARNAIS.

JOSEPIN. *Voy.* ARPINO.

JOSIAS, roi de Juda, succéda à son père Amon, l'an 641 avant Jésus-Christ, à l'âge de 8 ans. Il renversa les autels consacrés aux idoles, établit de vertueux magistrats pour rendre la justice, et fit réparer le temple. Ce fut alors que l'original du *Livre de la Loi*, écrit de la main de Moïse, fut trouvé par le grand-prêtre Helcias. Sur la fin de son règne, Néchao, roi d'Egypte, allant faire la guerre aux Mèdes et aux Babyloniens, s'avança jusqu'auprès de la ville de Magedo, qui était du royaume de Juda. Josias s'opposa à son passage, et lui livra bataille au pied du Mont-Carmel : il y fut blessé dangereusement, et mourut de ses blessures l'an 610 avant Jésus-Christ. Le peuple donna à sa mort les marques de la plus vive douleur. Jérémie composa un *Cantique* lugubre à sa louange.

(1) L'authenticité de ce dernier passage n'est contestée par personne ; Blondel suspecte celui qui regarde saint Jean Baptiste, mais sans aucun motif raisonnable (*Voyez* JEAN-BAPTISTE). Origène les reconnait tous les deux, dans un temps fort antérieur à la prétendue falsification du texte de Josèphe.

JOSLAIN ou GOSLEN DE VIERZY, évêque de Soissons, mort en 1152, était un des principaux ministres de Louis VII, et un modèle de vertu. Il laissa une *Exposition du Symbole et de l'Oraison dominicale*, qu'on trouve dans la *Collectio maxima* de dom Martenne. Il fonda des abbayes, entre autres Long-Pont, assista au concile de Troyes, en 1127, et y mérita l'estime du pape Eugène III et de toute la France.

JOSSE (Saint), *Judocus* ou *Jodocus*, illustre solitaire, était fils de Juthaël, qui reprit le titre de roi de Bretagne. Son frère Judicael, résolu de quitter le trône pour se donner à Dieu, pria Josse de se charger du gouvernement de ses états et de l'éducation de ses enfans ; mais celui-ci, également détaché des grandeurs mondaines, sortit de la Bretagne déguisé en pèlerin, et alla se cacher à Runiac, dans le Ponthieu, où il bâtit une chapelle. Cet ermitage fut changé ensuite en un monastère célèbre, qui est à une lieue de la mer, près de Montreuil, diocèse d'Amiens, et se nomme *Saint-Josse-sur-Mer.* Il y mourut saintement en 653 ou 668. Il y avait à Paris une paroisse qui portait son nom, en mémoire du séjour que ce saint y avait fait.

* JOSSELIN Ier de Courtenay, seigneur français, partit pour la Terre sainte en 1101, et obtint pour prix de son courage pendant la croisade la souveraineté de quelques villes situées sur les bords de l'Euphrate. En 1115, il eut la principauté de Tibériade. Il tomba deux fois au pouvoir des Musulmans, la première avant d'être prince de Tibériade, la seconde en 1118 ; mais il brisa ses fers et se distingua par un grand nombre d'actions éclatantes, jusqu'à sa mort arrivée en 1131.

* JOSSELIN II de Courtenay, fils et successeur du précédent, ne marcha pas sur les traces de son père. Au lieu de se mesurer contre les ennemis de la foi, il n'eut pas plutôt obtenu le titre de comte d'Edesse, qu'il alla s'endormir dans la délicieuse retraite de Turbessel sur les bords de l'Euphrate, qu'il ne

quitta que lorsqu'il eut appris que sa capitale était tombée au pouvoir du sultan de Moussoul. Josselin ne put reprendre cette ville qu'après la mort de ce prince musulman : mais il ne la conserva pas long-temps : lui-même fut pris par Noureddin, et fut emmené à Alep, où il mourut d'ennui et de misère en 1147.

*JOSSELIN III, fils de Josselin II, fut un des croisés qui se battirent avec le plus de valeur contre les musulmans. Devenu le captif des ennemis de la foi à la bataille de Harul en 1165, il resta 10 ans prisonnier à Alep, et ne recouvra la liberté que lorsque Baudouin IV son beau-frère eut payé sa rançon. Le roi de Jérusalem le nomma grand-sénéchal de son royaume. Josselin occupa cette place jusqu'à sa mort.

JOSSELIN, médecin anglais dans le 16e siècle, sous le règne de Charles II, laissa une *Histoire naturelle des possessions anglaises* en Amérique. Il y rapporte ce qu'il y a de plus rare, avec les remèdes dont se servent les habitans du pays pour guérir les maladies, les plaies et les ulcères.

JOSUÉ, était fils de Nun, de la tribu d'Ephraïm : il naquit en Egypte l'an 1534 avant J.-C. Dieu le choisit, du vivant même de Moïse, pour gouverner les Israélites. Josué succéda à ce divin législateur, l'an 1451 avant Jésus-Christ. Moïse avait conduit le peuple de Dieu jusqu'au bord du Jourdain. C'était là, selon l'oracle divin, qu'il devait terminer son ministère et sa vie. La gloire de conduire les Israélites dans la Terre promise était réservée à Josué. Il avait fallu jusque là à ce peuple un législateur. Il leur fallait alors un général et un guerrier; mais un général qui eût pour ses soldats toute la tendresse d'un père, et un guerrier qui ne manquât ni des attentions ni de la vigilance du législateur. Tel était Josué. Il envoya d'abord des gens pour examiner la ville de Jéricho. Dès qu'ils lui eurent fait leur rapport, il passa le Jourdain avec toute son armée. Dieu suspendit le cours des eaux, et le fleuve demeura à sec dans une étendue de deux lieues. Peu de jours après ce miracle, Josué fit circoncire tous les enfans mâles qui étaient nés pendant les marches du désert. Il fit ensuite célébrer la pâque, et vint assiéger Jéricho. Suivant l'ordre de Dieu, il fit faire six fois le tour de la ville par l'armée, en six jours différens, les prêtres portant l'arche et sonnant de la trompette. Les murailles tombèrent d'elles-mêmes au septième jour. La ville d'Haï fut ensuite prise et saccagée, et les Gabaonites, craignant le même sort pour leur ville, se servirent d'un stratagème pour faire alliance avec Josué. Adonisedec, roi de Jérusalem, irrité de cette alliance, s'étant ligué avec quatre autres rois, alla attaquer Gabaon ; Josué fondit sur les cinq rois, qu'il mit en déroute. Pour achever sa victoire, il commanda au soleil de s'arrêter, et la nature, soumise à sa voix, prolongea le jour de 12 heures entières ; soit que le soleil suspendît réellement son cours, soit que la terre (dans le système de sa rotation) demeurât immobile, soit que par une merveille plus simple, la lumière jetée par le soleil s'arrêtât sur l'horizon. « C'était, dit un pieux » et solide écrivain, pour manifester sa » puissance aux yeux des nations ido» lâtres, et pour leur montrer l'absurdité » de leur culte, que Dieu fit alors ce grand » miracle. Rien n'est difficile au Tout» Puissant. Il a établi l'ordre constant de » l'univers, pour élever l'esprit de » l'homme à la connaissance de ses per» fections invisibles, par les merveilles » visibles qu'il expose à ses sens. Il sus» pendit cet ordre en cette occasion, » pour montrer que les plus grands pro» diges ne lui coûtent rien ; qu'il est » l'arbitre souverain de toutes les créa» tures, et qu'il est absolument indépen» dant des lois de la nature ; parce que » lui seul est l'auteur de ces lois, que la » nature elle-même n'est autre chose que » sa volonté toute-puissante. » L'Ecclésiastique avait long-temps auparavant exprimé la même observation avec autant d'énergie que de laconisme : *Invocavit altissimum potentem in oppugnando inimicos undique, et audivit illum magnus et sanctus Deus, ut agnoscant gentes potentiam ejus, quia contra Deum*

pugnare non est facile (Eccl. 46). Josué, poursuivant ses victoires, prit presque toutes les villes des Chananéens en six ans. Il distribua les terres aux vainqueurs, conformément à l'ordre de Dieu, et après avoir placé l'arche d'alliance dans la ville de Silo, il mourut à 110 ans, l'an 1424 avant Jésus-Christ. Il gouverna le peuple d'Israël pendant 27 ans. Nous avons sous son nom un *Livre canonique* écrit en hébreu. Plusieurs savans le lui attribuent, mais sans en avoir aucune preuve démonstrative. Le *Commentaire* de dom Calmet et de Masius, sur ce livre, sont les plus estimés. C'est par ignorance ou mauvaise foi que des écrivains de ce siècle ont osé reprocher à Josué et aux autres chefs des Hébreux la rigueur dont ils ont usé envers les habitans de la Palestine, et envers quelques autres peuples; rigueur due aux crimes énormes dont ils étaient coupables, et si habituels chez eux qu'ils faisaient comme partie de leurs lois. Dieu lui-même avait ordonné cette rigueur : le Deutéronome et le livre de la Sagesse nous en instruisent (1). Pourquoi les Juifs n'auraient-ils pu être les exécuteurs des arrêts que sa justice avait prononcés contre des nations abominables?.. Le danger que les Juifs, mêlés avec les idolâtres, ne quittassent bientôt le culte du vrai Dieu, était évident; et le culte du vrai Dieu était-il un objet assez peu important pour lui préférer la conservation d'un peuple infâme, dont la malice était incorrigible?.. Les Juifs punissaient la cruauté de ces barbares par la peine du talion. *Je n'ai rien souffert que je n'aie fait souffrir aux autres*, disait Adonibesech; *Dieu me rend le mal que j'ai fait.* Voy. David, Agag, etc.

JOTAPIEN, tyran, qui s'étant soulevé dans la Syrie, et fait proclamer empereur sur la fin du règne de l'empereur Philippe, fut défait sous celui de Dèce, vers l'an 249. Sa tête fut portée à Rome.

JOUBERT (Laurent), savant médecin, professeur royal et chancelier de l'université de Montpellier, naquit à Valence en Dauphiné, l'an 1529, et mourut à Lombez en 1583, médecin ordinaire du roi de France et du roi de Navarre. Reçu docteur à Montpellier, en 1558, il succéda en 1666 au célèbre Rondelet, son maître et son ami, dans la chaire de médecine, puis en 1574 dans la dignité de chancelier de l'université. Il laissa un *Traité contre les erreurs populaires*, 1578, in-8. Il y a des choses curieuses, dont plusieurs sont bien constatées, et d'autres qui ne méritent pas de croyance. 2° Un *Traité du ris*, 1579, in-8, 3 parties, avec la cause morale du *ris* de Démocrite, expliqué par Hippocrate : rare; 3° un *Dialogue sur la cacographie française*, à la suite du précédent; 4° *De balnæis antiquorum*; 5° *De gymnasiis et generibus exercitationum apud antiquos celebrium*, etc. La plupart de ses écrits latins ont été recueillis en 2 vol. in-fol., Lyon, 1582. Ils roulent presque tous sur la médecine; on en trouve la liste dans les *Notes* de Teissier sur les *Eloges* de de Thou. Ils sont remplis d'érudition; on peut même dire qu'il y en a trop, et qu'elle nuit quelquefois au jugement de l'auteur. —Laurent Joubert laissa un fils, nommé Isaac Joubert, qui a fait une *Apologie de l'orthographe française*, et qui a traduit quelques ouvrages de son père.

JOUBERT (Le Père Joseph), jésuite de Lyon, connu par un *Dictionnaire français et latin*, in-4, très estimé, surtout pour le latin, qui est pur, et dont les exemples sont tirés des meilleurs auteurs; il ne vaut pourtant pas celui du Père Le Brun, qui, en profitant du travail de son confrère, l'a perfectionné. Les Dictionnaires de Boudot et de Noël ont fait oublier celui de Joubert. L'auteur mourut vers 1724.

JOUBERT (François), prêtre de Montpellier, né en 1689, mort le 22

(1) Le livre de la *Sagesse* leur reproche les sacrifices humains, l'infanticide, l'anthropophagie et toutes les atrocités qui rendent l'existence d'un peuple odieuse à Dieu et aux hommes. *Illos antiquos habitatores terræ sanctæ tuæ, quos exhorruisti, quoniam odibilia opera faciebant tibi per medicamina et sacrificia injusta; et filiorum suorum necatores sine misericordia, et comestores viscerum hominum, et devoratores sanguinis a medio sacramento tuo, et auctores parentes animarum inauxiliatarum, perdere voluisti per manus parentum nostrorum.* Sap. 12. On peut voir encore *Deut.* 8; *Levit.* 18; etc.

décembre 1763, était fils du syndic des états de Languedoc, et avait lui-même exercé cette charge avant d'être élevé au sacerdoce. Son attachement aux disciples de Jansénius le fit renfermer à la Bastille. Il est auteur d'un *Commentaire* sur l'Apocalypse, imprimé en 1762, en 2 vol. in-12, sous le titre d'Avignon. On a encore de lui divers autres ouvrages, dont les principaux sont : 1° *De la connaissance des temps par rapport à la religion*, in-12 ; 2° trois *Lettres sur l'interprétation des Ecritures*, in-12 ; 3° *Explication de l'histoire de Joseph*, in-12 ; 4° *Eclaircissement sur le discours de Job*, in-12 ; 5° *Traité du caractère essentiel à tous les prophètes*, in-12 ; 6° *Explication des prophéties de Jérémie*, *Ezéchiel*, *Daniel*, 5 vol. in-12 ; 7° *Commentaires sur les 12 petits prophètes*, 6 vol. in-12 ; et d'autres ouvrages qui, comme les précédens, sont en faveur du parti dans lequel il s'était laissé engager. Tous les écrits de l'abbé Joubert sur l'Ecriture sainte sont en faveur du *millénarisme*, et remplis d'allusions malignes et de rêveries ; il n'y est question que d'obscurcissement, de vérités proscrites, d'erreurs qui infectent le sanctuaire, de pasteurs infidèles, du retour des juifs, qui précédera de beaucoup la fin du monde.

* JOUBERT (Barthélemi-Catherine), général français, naquit en 1769 à Pont-de-Vaux en Bresse. Son père, juge dans cette ville, le destinait au barreau ; mais la révolution de 1789 vint le détourner de ses études. Né avec une imagination vive et ardente, il s'enrôla volontairement en 1791, et parvint bientôt de simple grenadier au grade d'adjudant-général. S'étant fait remarquer en 1795 à la bataille de Loano, il fut nommé général de brigade sur le champ de bataille. Depuis il ne marcha plus que de victoire en victoire, et fut un des généraux qui par son intrépidité contribua le plus à la brillante campagne d'Italie en 1796. Il développa surtout les plus grands talens dans la campagne du Tyrol, que Carnot, dans ses *Mémoires*, appelle une *campagne de géans*. Il fut ensuite appelé au commandement de l'armée de Mayence, et peu après à celui de l'armée d'Italie, en remplacement du général Brune. Ce fut lui qui dirigea l'opération, exécutée avec beaucoup d'adresse et de promptitude, mais peu honorable, qui eut lieu en Piémont en décembre 1798. Le roi de Sardaigne fut détrôné et chassé de ses états par les troupes françaises qu'il avait reçues sous la foi d'un traité. On a prétendu, dans le temps, que Joubert avait entrepris cette expédition sans en avoir reçu l'ordre de son gouvernement. Ce qu'il y a de certain, c'est que le Directoire envoya peu de temps après à Livourne, où il s'était porté, deux commissaires pour traverser ses opérations. Il donna alors sa démission, et revint à Paris. Après la révolution qui eut lieu dans le Directoire le 18 juin 1799, on lui confia de nouveau le commandement en chef de l'armée d'Italie, pour s'opposer aux progrès des Russes, commandés par Suwarow, qui avait repris en peu de mois toutes les conquêtes de Buonaparte. Joubert venait alors d'épouser Mlle de Montholon. Il se rendit à Gênes pour pénétrer, par les montagnes du Montferrat, dans le Piémont, et fut tué à la sanglante bataille de Novi, en voulant rallier deux bataillons et commandant une charge à la baïonnette. Cette perte affligea vivement l'armée, dont il avait gagné la confiance, en partageant dans toutes les occasions ses dangers et ses privations. Il dut en grande partie ses succès à la hardiesse et à la promptitude de ses manœuvres, à l'impétuosité de ses attaques, à son infatigable activité, et se fit remarquer par un rare désintéressement dans un temps où presque tous les généraux s'enrichissaient des dépouilles des vaincus. Les principaux meneurs persuadés qu'il convenait de mettre à la tête du gouvernement un général, avaient, dit-on, jeté les yeux sur lui, au refus du général Moreau, comme le plus capable de commander les armées. Il en avait sans doute les talens : mais il lui manquait ce calme, cette prudence qui ne permet pas à un général en chef surtout, de s'exposer comme le dernier des soldats, sa mort

pouvant entraîner la perte de l'armée, et par suite celle de l'état. C'est ce qui pourrait faire dire que nous avons eu pendant la révolution beaucoup de braves officiers, mais très peu de bons généraux.

JOUFFROI, JOFFREDI, ou GEOFFROI (Jean), cardinal et aumônier de Louis XI né à Luxeuil, dans la Franche-Comté, étudia d'abord le droit à Cologne et à Paris, prit l'habit de religieux dans l'abbaye de Saint-Pierre de Luxeuil, et en devint abbé. Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, lui procura l'évêché d'Arras, et sollicita pour lui un chapeau de cardinal. Pie II le promit, à condition que le prélat engagerait le roi Louis XI à supprimer la pragmatique-sanction. Jouffroi obtint de ce monarque une déclaration telle que le pape la souhaitait. Mais Louis XI se repentant de sa facilité, disgracia l'évêque d'Arras. Pour remédier aux maux que sa déclaration pouvait occasioner en France, il fit de nouvelles ordonnances touchant les réserves et les expectatives, qui étaient presque le seul avantage que l'abolition de la pragmatique-sanction avait procuré au souverain pontife; et jusqu'au temps du concordat, la cour de Rome ne put avoir la satisfaction qu'elle désirait. Cependant Jouffroi recueillit le fruit de sa négociation. Le pape ajouta meme au chapeau de cardinal l'évêché d'Alby; mais il n'en jouit pas long-temps, étant mort au prieuré de Rulli, diocèse de Bourges, en 1473. (Il reste de lui quelques *discours* recueillis dans le *Spécilége* de dom Luc d'Achéri : son *Eloge historique* a été publié par dom Grappin, chanoine de Besançon, 1785 in-8.)

* JOUG (Humbert de Villeneuve, baron de), premier président du parlement de Dijon dans les 15e et 16e siècles, naquit à Lyon vers l'an 1460; il exerça d'abord la charge de lieutenant-général de la sénéchaussée de sa ville natale, fut ensuite nommé conseiller du roi en son grand conseil, et enfin reçut de Louis XII en 1505 la dignité de premier président et de chef du conseil du parlement de Bourgogne. Après avoir rempli diverses missions auprès de la cour de Rome, Humbert de Villeneuve fut chargé de négocier avec les Suisses la rançon des otages que Louis de la Trémouille leur avait livrés comme garantie du traité qu'il conclut avec eux en 1513, pour les déterminer à lever le siége de Dijon et à évacuer la Bourgogne. Ce ne fut pas sans danger et sans payer une rançon considérable pour lui-même, qu'après s'être rendu en Suisse, avec le titre d'ambassadeur il put en sortir : il lui fallut supporter toutes sortes d'humiliations, et donner à ceux qui le retenaient l'énorme somme de 2,000 écus. De retour à Dijon, il reprit l'exercice de ses fonctions, et mourut dans cette ville en 1525. Humbert de Villeneuve était membre de l'académie de Fourvières, et fut l'un des restaurateurs des sciences et des lettres dans la province. On trouve des détails fort intéressans sur cet illustre personnage dans les *Lettres sur trois Lyonnais, premiers présidens du parlement de Bourgogne dans le 16e siècle*, par M. Amanton, membre des académies de Lyon et de Dijon, Lyon, 1826, in-8; elles ont été insérées dans les archives du Rhône. (Les deux autres premiers présidens dont il est question dans cette savante notice sont *Hugues Fournier* et *Claude Patarin*.)

JOUIN (Nicolas), né à Chartres, fut banquier à Paris, et y mourut le 22 février 1757, à 73 ans. On a de lui : 1° *Procès contre les jésuites* (celui d'Ambroise Guys), etc. 1750, in-12; 2° les *Sarcelades*, satire en vers, en faveur des disciples de Jansénius; 3° le *Portefeuille du Diable*, et d'autres fruits de la calomnie et de la luxure, bien propres à faire connaître la secte hypocrite dont il s'était fait le champion.

* JOURDAIN (Anselme-Louis-Bernard BRECHILLET), chirurgien, né à Paris le 28 novembre 1734. Il se destina particulièrement à l'art du dentiste, et ne resta pourtant pas étranger aux autres branches de guérir. Il a inventé quelques instrumens, parmi lesquels on en remargue un pour l'opération de la pierre et un autre pour l'extirpation des polypes dans l'arrière-bouche. Il mourut le 7 février 1816. On lui doit : 1° *Nouveaux élémens d'odontalgie*, 1756, in-12;

2° *Traité des dépôts dans le sinus maxillaire, des fractures et des caries de l'une et de l'autre mâchoires*, 1760, in-12; 3° *Essais sur la formation des dents, comparée avec celle des os*, 1766, in-12; 4° *le Médecin des dames*, ou l'*Art de les conserver en santé*, 1771, in-12; 5° *le Médecin des hommes depuis la puberté jusqu'à l'extrême vieillesse*, 1772, in-12; 6° *Préceptes de santé*, ou *Introduction au Dictionnaire de santé*, 1772, in-8. Ces trois derniers ouvrages sont anonymes. 7° *Traité des maladies et des opérations réellement chirurgicales de la bouche et des parties qui y correspondent*, 1778, 2 vol. in-8; 8° plusieurs articles dans le *Journal de médecine* et dans l'*Année littéraire*.

* JOURDAIN (Amable-Louis-Marie-Michel Brechillet), fils du précédent, né à Paris le 25 janvier 1788, s'adonna d'abord à l'étude des lois, qu'il abandonna bientôt pour se livrer à celle des langues orientales. Les talens qu'il annonçait firent créer pour lui la place de secrétaire-adjoint de l'école spéciale des langues orientales. Il l'occupa jusqu'à sa mort, arrivée le 19 février 1818. Son principal ouvrage a pour titre: *La Perse*, ou *Tableau de l'histoire du gouvernement, de la religion, de la littérature, etc., de cet empire; des mœurs et coutumes de ses habitans*, Paris, 1814, 5 vol. in-18, ouvrage composé d'après les auteurs originaux, et qui prouve que Jourdain avait de grandes connaissances dans l'histoire littéraire de ce pays. Il a travaillé à la *Biographie universelle*, aux *Annales des voyages, des mines de l'Orient*, et fourni à M. Michaud plusieurs extraits d'auteurs arabes pour son *Histoire des croisades*.

JOURDAN (Raimond), vicomte de Saint-Antoine dans le Quercy, parut à la cour de Raimond Bérenger, comte de Provence, et s'y signala par ses talens. Il fit plusieurs pièces de vers pour Mabille de Riez, dont il était devenu amoureux. Cette illustre et vertueuse dame paraissant insensible à ses feux, il prit le parti de s'éloigner, et se croisa contre Raimond, comte de Toulouse. Le bruit ayant couru qu'il avait été tué dans cette expédition, Mabille en fut si touchée, qu'elle en mourut de douleur. Le vicomte, de retour, lui fit dresser une statue colossale de marbre dans l'abbaye de Mont-Majour à Arles. Il prit ensuite l'habit religieux, renonça à la poésie, et mourut vers 1206. Avant sa retraite, il avait fait un traité de *Lou Fontamary de las donnas*. Son entrée dans le cloître parut d'autant plus méritoire, qu'il avait dans le monde la réputation d'un homme qui savait unir les lauriers de Mars à ceux d'Apollon.

JOURDAN (Jean-Baptiste), né à Marseille, vers 1711, est auteur d'une comédie intitulée *l'Ecole des prudes* (1753), et des ouvrages suivans: 1° *Le Guerrier philosophe*, La Haie (Paris), 1744, in-12; 2° *Histoire d'Aristomène, général des Messéniens*, avec quelques réflexions sur la tragédie de ce nom, Paris, 1749, in-12; 3° *Histoire de Pyrrhus, roi d'Epire*, Amsterdam, 1749, 2 vol. in-12; 4° *Abrocome et Anthia*, 1748, in-12, roman traduit du grec, etc. Il est mort vers 1793.

* JOURDAN (Matthieu Jouve), surnommé *Coupe-tête*, un des plus lâches scélérats qu'ait enfantés la révolution, naquit à St.-Just, près Le Puy, en 1749. Après avoir été boucher pendant quelques années, puis garçon maréchal, contraint de fuir les poursuites de la justice, il se fit contrebandier sur les frontières de la Savoie. Quelques disputes qu'il eut avec ses camarades de métier le déterminèrent à s'enrôler dans le régiment d'Auvergne. Il déserta, et se plaça sur un vaisseau marchand qui fut pris par les corsaires de Tunis. Emmené esclave à Maroc, ce fut là, comme il le disait lui-même, qu'il apprit le métier de bourreau; et comme ce métier était assez conforme à ses inclinations sanguinaires, il y devint bientôt habile. Son esclavage fut assez long; et, de retour en France, à l'aide de quelques sommes que ses escroqueries ou ses vols lui avaient procurées, il se fixa à Paris, où, sous le nom de *Petit*, il ouvrit une boutique de marchand de vin. Dès le commencement de

la révolution, Jourdan fut un de ceux qui, parmi les plus vils démagogues, crièrent le plus fort contre le roi, la reine, les nobles, les prêtres et les propriétaires; c'est-à-dire contre le bon ordre et la religion. C'était un des hommes qu'il fallait aux monstres de la révolution; aussi on l'employa tant qu'on put dans toutes les émeutes et dans tous les massacres. Il signala d'abord sa cruauté en arrachant le cœur au malheureux Foulon, et à son gendre l'intendant Berthier, victimes d'une populace effrénée qui applaudissait à ces affreux spectacles. (*V.* ces noms). Le 6 octobre 1789, il se trouvait parmi les factieux, et coupa la tête aux deux gardes du corps Deshutte et Varicourt, que plusieurs forcenés lui livrèrent, et dont le seul crime était d'avoir rempli leur devoir. Les révolutionnaires ayant résolu de s'emparer du comtat d'Avignon, y organisèrent, pour exciter une révolte, une association de brigands qu'ils décoraient du titre d'armée de Vaucluse; le farouche Jourdan en faisait partie. Cette horde sanguinaire avait déjà pris Senas, Monteux, etc., et de sa propre autorité elle fit fusiller son général Patrix, qui, peut-être moins scélérat que les autres, avait sauvé la vie à quelques prisonniers. Jourdan le remplaça avec le titre de *généralissime;* il ordonna sur-le-champ le siége de Carpentras, tandis qu'il laissait à Avignon un de ses lieutenans, digne de le remplacer, appelé Lescuyer. Le peuple, toujours attaché à son souverain légitime, voulant s'opposer aux mesures arbitraires de Lescuyer, se souleva, et celui-ci périt dans l'émeute. Pendant ce temps, Jourdan avait inutilement attaqué Carpentras, d'où il s'était retiré avec une perte considérable. Furieux de cet échec, il retourna à Avignon, et vengea la mort de Lescuyer de la manière la plus féroce. Il fit d'abord rassembler dans le palais appelé la Glacière plus de soixante personnes, au nombre desquelles se trouvaient treize femmes; il se rendit sur les lieux, et les fit assommer à coups de barre de fer. Il tourna ensuite toute sa fureur contre les principaux habitans, qu'il immolait en s'enrichissant de leurs dépouilles. Les prêtres étaient surtout l'objet de sa haine et de ses persécutions. Nous ne citerons pas tous ses crimes; la plume se refuse à les rappeler. Il suffira de dire que le pillage, le meurtre, l'incendie, suivaient toujours ses pas, et que les horreurs qu'il commit dans le comtat furent telles, qu'elles éveillèrent l'attention de l'Assemblée nationale. Plusieurs membres, et notamment ceux du parti des *Girondins*, s'étaient élevés contre les cruautés de Jourdan; mais leurs voix avaient été étouffées par les démagogues de la *Montagne* et les salariés des tribunes. L'Assemblée écouta enfin les justes plaintes qui s'élevaient contre Jourdan. Décrété d'accusation, il trouva le moyen de se sauver; mais il était trop utile au parti des *jacobins* pour qu'ils ne fissent pas leurs efforts pour obtenir sa grâce. Compris, en 1792, dans l'amnistie générale qu'on accorda à tous les assassins de la France, il reparut encore à Avignon, où on l'envoya pour *morigéner* les habitans : c'était le mot dérisoire du temps, et qui signifiait en substance *piller*, *détruire* et *massacrer*. Jourdan, investi de pouvoirs illimités, s'abandonna à tous les excès dont il était capable. Avignon fut inondé de sang. Il n'oublia pas de comprendre dans les persécutions qu'il exerçait ceux qu'il soupçonnait n'avoir pas applaudi quelques mois auparavant à sa barbarie. De retour à Paris, il rendit compte de sa mission : la *Montagne* et les tribunes applaudirent, et on décréta que ce monstre, la honte de la société, avait *bien mérité de la patrie*. Depuis ce moment, il fut encore employé à tous les massacres qui eurent lieu dans les églises et les prisons de la capitale. Il était le plus infatigable des bourreaux; ce qui lui fit donner l'affreux surnom dont il se glorifiait. Les bras nus, et couvert de sang et de sueur, il se présentait ensuite à la barre de la Convention pour rendre compte de ses exploits, et pour recueillir de nouveaux applaudissemens. Il se tenait parfois à la porte du comité dit de salut public, pour conduire aux différentes prisons les victimes qui péris-

saient ensuite dans les massacres, ou que l'on envoyait à l'échafaud. En les remettant au concierge, il lui disait tout bas : « Je t'amène du gibier à raccourcir. » Il avait chaudement servi Robespierre dans les terribles luttes d'où celui-ci sortit vainqueur des Girondins, d'Hébert, de Danton et de tous ses adversaires, et il devait en recueillir la juste récompense. De nombreuses accusations vinrent de nouveau peser sur sa tête. Dénoncé comme fédéraliste, comme ayant usurpé, à prix de sang, des biens nationaux, et méconnu les autorités publiques, il fut condamné à mort par ce même comité de salut public dont il avait si bien exécuté les ordres. Ce n'était pas la première fois que le comité vouait à la mort ses complices et ses bourreaux. Il fut exécuté le 27 mai 1794 : trente-deux jours après, Robespierre lui-même le suivit à l'échafaud. La figure, l'air et la mise de Jourdan annonçaient l'atrocité de son âme. Ce tigre affectait d'avoir toujours ses habits, ses mains et sa longue et épaisse barbe tachés de sang. Il avait un soin particulier de celle-ci, et quand il pleuvait, il la couvrait avec son manteau, de peur que l'eau n'effaçât ces taches dégoûtantes. Ses manières, son langage, ses vices, étaient en tout conformes à la bassesse de sa condition, et à cette cruauté, jamais démentie, qui était le caractère distinctif de ce scélérat.

* JOURDAN (Athanase-Jean-Léger), avocat à la cour royale de Paris, naquit le 29 juin 1791, à St.-Aubin-des-Chaumes dans la Nièvre : il se livra de bonne heure à l'étude approfondie du droit romain, de l'histoire et de la philosophie : reçu docteur en droit à la faculté de Paris en 1812, il se destina à l'enseignement, et, pour paraître plus dignement dans les concours pour lesquels il se préparait, il vint rarement au barreau. Il eut des relations avec les plus savans professeurs de l'université de l'Allemagne, et se mit en mesure de pouvoir répandre promptement en France le résultat des recherches faites par les publicistes étrangers. M. Nebuhr étant à Vérone en 1816, avait découvert dans la bibliothèque de la cathédrale de cette ville, plusieurs vieux manuscrits sous l'écriture desquels l'œil attentif pouvait apercevoir quelques traces de fragmens de droit romain. Au moyen de procédés chimiques habilement employés, deux écritures disparurent successivement et laissèrent voir un texte qu'on reconnut pour celui de Gaïus. M. le professeur Goeschen publia le premier une édition de cette précieuse découverte ; M. Clossus de Tubingen en apporta un exemplaire à Paris, et Jourdan, de concert avec MM. Blondeau et Ducaurroy, fit connaître par la voix de la *Thémis* toutes les circonstances relatives à la découverte des *Institutes de Gaïus* : il en a publié avec les mêmes professeurs une excellente édition ; il a réuni en outre sous le titre de *Juris civilis ecloga* les *Institutes de Gaïus*, *celles de Justinien*, les *Sentences de Paul* et les *fragmens d'Ulpien*, dont il fit la base de l'enseignement du droit romain. Peu de temps après cette découverte, il apprit que l'abbé Maï avait trouvé dans la bibliothèque Vaticane de nouveaux manuscrits *palimpsestes* contenant des *textes Anté-Justiniens* : il s'empressa de prendre des arrangemens pour faire à Paris, en même temps qu'à Rome, la publication de ces *fragmens*, et c'est à cette circonstance que l'on doit la prompte apparition des *Fragmenta juris romani Vaticana.* Ce fut dans le but de propager l'étude de l'ancien droit romain qu'il fit paraître, sous les auspices du célèbre Haubold, ses *Tabulæ chronologicæ*, l'un des ouvrages les plus utiles en droit qui ait paru depuis long-temps. En 1820, il reçut du gouvernement la mission d'aller étudier l'organisation des justices de paix en Angleterre ; il y fit à ce sujet plusieurs voyages et finit par connaître à fond les institutions politiques et judiciaires de ce pays. Dans la dernière course qu'il y fit dans le but d'approfondir la législation coloniale, il fut atteint, au moment où il se disposait à revenir en France, d'une fièvre ardente qui se convertit en fièvre cérébrale ; il mourut à Déal près de Douvres, le 27 août 1826. On doit à ce jeune publiciste dont

la mort précoce a été un sujet de deuil pour la science plusieurs ouvrages importans : 1° *Relation du concours ouvert à Paris pour la chaire de droit Romain, vacante par la mort de M. Berthellot*, Paris, Baudouin, 1819, in-8 ; 2° *Juris civilis ecloga qua, cum Justinianeis institutiones, novellisque* 118 *et* 127 *continentur : Gaii institutionum, commentarii IV, Ulpiani regularum liber singularis, Pauli sententiari libri V, et breviora quædam veteris prudentiæ monumenta, etc.* Paris, 1822, in-12, que l'on joint ordinairement à une nouvelle édition des *institutes*, conférée avec le nouveau Gaïus ; 4° *Vaticana juris romani fragmenta*, 1823, in-8 ; 5° *Tabulas chronologicas quibus historia juris romani externa illustratur A. V. C. Haubold concinnatas, etc.* Paris, 1823, in-fol ; 6° une édit. de *Vat. juris Romani fragm.* Paris, 1823, in-8 ; ce fragment venait d'être publié pour la première fois à Rome par l'abbé Maï ; 7° *Code des chemins vicinaux*, 1825, in-8 ; 8° avec Decursy et Isambert : *Recueil général des anciennes lois françaises*, Paris 1822 et années suivantes, 12 vol. in-8. La portion de cet ouvrage relative au règne de Louis XVI jusqu'en 1781, c'est-à-dire, les tom. 13 et 14, a été plus particulièrement confiée à ses soins. Il a été aussi l'un des premiers collaborateurs de la *Thémis* ou *Bibliothèque du jurisconsulte* de 1819 à 1827, à laquelle il a fourni un grand nombre d'articles.

* JOURDAN (Claude), dit *de Colombier*, voyageur et journaliste français, né au commencement du 18e siècle, séjourna plusieurs années dans les pays étrangers ; pendant quelque temps il exerça le commerce de la librairie à Leyde, où il publia une *histoire abrégée de l'Europe*, 1686, 5 vol. in-18, ouvrage qui est une espèce de *journal* politique et qui avait été rédigé par Jacques Besnard. Après avoir renoncé à cet établissement, il se retira dans un village du Barrois avec une pension du roi de France. Il y rédigea les *observations* qu'il avait faites pendant le cours de ses voyages, et mit en ordre les *mémoires* que lui avait laissés un de ses amis : il fit paraître le tout sous le titre de *Voyages historiques en Europe*, depuis 1692 jusqu'en 1700, 8 vol. in-12 : cet ouvrage obtint beaucoup de succès, et eut plusieurs éditions en France et à l'étranger. En 1704 il commença à Luxembourg et continua à Verdun un *journal* qui a pris le nom de *Journal de Verdun*, et qui avait pour titre : *Clef du cabinet des souverains;* ce journal parut jusqu'en 1727, époque où les infirmités de l'âge forcèrent Jourdan à cesser ce travail qui avait été accueilli avec faveur, comme le prouve sa longue existence. Nous ne connaissons pas l'époque précise de la mort de ce laborieux écrivain ; mais il n'est pas probable qu'il survécut long-temps à son journal. Jourdan est encore l'auteur d'un *Choix de bons mots*, ou *Pensées des gens d'esprit sur toutes sortes de sujets*, Amsterdam, 1709, in-12, et 1716, in-8. La seconde édition a été considérablement augmentée par l'auteur.

* JOURDAN (André-Joseph), ancien administrateur des affaires concernant les cultes, naquit à Aubagne en Provence ; il mérite quelques souvenirs pour le zèle qu'il montra dans la direction des intérêts matériels du clergé. Non seulement il ne prit aucune part aux premiers excès de la révolution, il fut encore obligé de fuir ; inscrit sur la liste des émigrés, il fut emprisonné pendant la terreur. Le département des Bouches-du-Rhône le député au conseil des Cinq-cents, et il s'y montra éloigné de tous les excès. Ce fut lui qui fit le rapport sur les naufragés de Calais, rapport d'après lequel ils furent renvoyés hors du territoire. On le vit soutenir aussi avec beaucoup de force la liberté des cultes, admise en principe depuis si long-temps, et si scandaleusement violée pendant le temps de la révolution ; nous citons le discours qu'il prononça le 25 messidor an 5, et qui traite du même sujet : il est grave, religieux et moral ; il ne demandait aucune restriction, et voulait la liberté pour tous ; l'orateur y prenait la défense des prêtres que l'on poursuivait encore avec tant de vigueur, demanda la suppression du serment qui

leur était imposé, l'abrogation des lois oppressives sous lesquelles ils gémissaient, et surtout l'abolition de la déportation. Le Directoire qui ne sympathisait point avec de pareilles opinions, en comprit l'auteur dans la proscription de fructidor. Condamné à la déportation, Jourdan s'enfuit en Espagne d'où il ne revint qu'après le 18 brumaire. Les consuls le mirent en surveillance à Orléans; mais il fut rétabli dans tous ses droits en 1803. Le collége électoral de son département le nomma candidat au Sénat : ce fut pour lui un titre de protection auprès de Buonaparte, qui lui donna la préfecture des Forêts ou du Luxembourg. En 1814, Jourdan fut fait conseiller d'état en service ordinaire, et fut nommé administrateur général des affaires ecclésiastiques, place qui venait d'être créée. Il se retira pendant les *Cent-jours*, et ne reprit son emploi qu'après le second retour de la famille royale. En 1816 il adressa au roi un *Mémoire* dans lequel il démontra que ses fonctions seraient mieux remplies par un évêque que par un laïque : par conséquent il demandait à se retirer. Ce fut d'après les motifs qu'il exposa que fut rendue l'ordonnance contre-signée par M. de Vaublanc et qui fut retirée un mois après par M. Laîné. Jourdan quitta son emploi le 1er mai 1816, après avoir rendu pendant son administration les services les plus grands à la religion et au clergé : il se retira à Marseille avec le titre de conseiller d'état honoraire. Il est mort dans cette dernière ville le 6 juillet 1831 avec les sentimens de la piété la plus religieuse.

* JOURGNIAC - SAINT - MEARD (François de), chevalier de St.-Louis, né en 1745 à Bordeaux, d'une famille noble et ancienne, originaire du Limousin, s'est fait la réputation d'un homme d'esprit et d'un plaisant de bon goût : il était entré en 1776 dans le régiment du roi (infanterie), et y était parvenu au grade de capitaine, lorsqu'en 1790 son régiment fut dissous. A l'époque où la garnison de Nancy se révolta, le chevalier de St.-Méard qui se trouvait dans cette ville fut investi du commandement général par les soldats révoltés qui voulurent se porter sur Lunéville; trois jours après ils le condamnèrent à mort sous le prétexte qu'il les avait trahis. Il parvint à s'échapper, mais quelque temps après, il fut arrêté et enfermé à l'Abbaye. Il était dans cette prison lors des massacres des 2 et 3 septembre, et ce fut par miracle qu'il se préserva de la mort. Il fit lui-même connaître la manière dont il fut épargné dans une brochure qui eut plus de 57 édit., et qui est intitulée : *mon agonie de 36 heures*. Ce fut à son courage, à sa présence d'esprit et surtout à ses saillies gascones qu'il dut son salut dans ces jours de terreur. Lié avec des écrivains du parti monarchique au commencement de la révolution, il fit paraître avec eux le *Journal de la cour et de la ville* qui eut beaucoup de vogue. Pendant tout le temps de la révolution, il s'associa à plusieurs publications des libraires et des écrivains avec lesquels il avait entretenu des relations. On connaît de lui une tragi-comédie en 3 actes sur *l'affaire de Nancy*, et *Correspondance de Mesmer sur les trois découvertes du bacquet octogone, de l'homme-bacquet et du bacquet moral*. 1 vol. in-12, qu'il composa avec MM. de Fortia de Piles, et Louis de Boisgelin. Il fréquentait les salons littéraires : les habitués de la boutique du libraire Desenne lui avaient donné le titre de *Président et de général en chef de la société universelle des gobemouches*, et il se plut à le conserver. Le chevalier de St.-Méard est mort à Paris le 5 février 1628.

JOUSSE (Daniel), conseiller honoraire au châtelet d'Orléans, né dans cette ville le 10 février 1704, mort le 26 août 1781, s'est fait une réputation distinguée par ses travaux et ses lumières en matière de jurisprudence. Il fut l'émule et l'ami de Pothier. Peu d'auteurs ont été plus cités de leur vivant, surtout dans les matières criminelles. On a de lui : 1° *Traité de juridiction des présidiaux, tant en matière civile que criminelle, avec un recueil de réglemens*, Paris, 1764, in-12; 2° *Nouveau Commentaire sur l'ordonnance du mois d'avril*, 1667, Paris, 1767, 2 vol. in-12; et d'autres ouvrages

estimés, mais qui se ressentent néanmoins de la précipitation et de l'esprit compilateur de ce siècle. (La liste complète de ses ouvrages dont quelques-uns sont classiques, en jurisprudence se trouve dans les *Lettres sur la profession d'avocat*, de Camus.)

JOUVE (Joseph), jésuite, né à Embrun en 1701, mort le 2 avril 1758, est auteur d'une *Histoire de la conquête de la Chine par les Tartares Mantchoux*, Lyon, 1754, 2 vol. in-12. Il s'est déguisé sous le nom de *Vojeu de Brunem*; il a joint un accord chronologique des annales de la monarchie chinoise avec les époques de l'ancienne histoire, depuis le déluge jusqu'à Jésus-Christ. On prétend que le Père Jouve a tiré cette histoire de l'établissement de la dynastie régnante, des *Annales de la Chine* du Père de Mailla, qui n'avaient pas encore été imprimées; sources peu propres à donner de la confiance. On a encore du même: *Histoire de Zénobie, impératrice, reine de Palmyre*, Paris, 1758, in-12, sous le nom de *Euvoi de Hauteville*, écrite d'une manière intéressante, et qui a eu beaucoup de succès.

JOUVENCY ou Jouvancy (Joseph), jésuite parisien, naquit en 1643, professa les humanités à Caen, à la Flèche et à Paris, avec un succès peu commun, et mourut en 1719 à Rome, où ses supérieurs l'avaient appelé pour y continuer l'*Histoire* de la société. Il eut des désagrémens, parce qu'il pensait à peu près comme le chancelier de Chiverny sur le compte de son confrère Guignard (*Voyez* ce nom), quoiqu'il détestât la doctrine du *tyrannicide*, comme il s'exprime lui-même dans cette Histoire: *Hanc doctrinam (tyrannicidii) detestamur, ut humanis divinisque legibus vetitam.* « Quand on songe, dit un auteur » moderne, que la plus téméraire des » assertions anti-royalistes imputées aux » jésuites n'est pas comparable pour la » hardiesse aux maximes de la philoso- » phie, honorées aujourd'hui comme des » vérités, et mises en pratique par l'as- » semblée nationale, on est bien tenté » de gémir sur le sort de l'espèce hu- » maine.... Mânes de Gretzer, de Keller, » de Busembaum, de Jouvency, dont la » justice séculière a flétri les opinions, » paraissez au milieu de nous, pour re- » procher à un siècle sans principes, son » inconséquence et son injustice. Votre » crime est d'avoir autorisé des droits » vrais ou prétendus contre les tyrans; » le suprême mérite de la philosophie » est de tourner ses sophismes contre des » souverains justes et sages.... Impru- » dens! en même temps que vous accré- » ditiez peut-être une erreur, vous res- » pectiez l'ensemble des vérités antiques » de la foi. Vous étiez chrétiens. Oh! » voilà ce que l'on ne pardonne pas! A » la doctrine du tyrannicide, que n'a- » joutiez-vous celle de l'athéisme, et » vous deveniez oracles de la politique.» (*Voy.* Santarel.) L'ouvrage du Père Jouvency forme la cinquième partie de l'*Histoire des jésuites*, depuis 1591 jusqu'en 1616, in-fol., imprimé à Rome en 1710. L'historien y traite de la puissance du pape sur le temporel des rois, suivant les principes ultramontains; cela seul suffisait pour faire condamner cette *Histoire* en France: aussi fut-elle supprimée par deux arrêts du parlement, le premier du 22 février 1713; le second du 24 mars de la même année; peut-être même le parlement ne se fût-il pas contenté d'une simple suppression, si le roi n'eût déclaré qu'il ne voulait pas qu'on poussât plus loin cette affaire, content de la déclaration faite et adressée à ce sujet par les jésuites, *après laquelle le roi*, dit l'avocat-général (M. Joly de Fleury) dans son plaidoyer, *les a jugés plus dignes que jamais de la protection dont il les honore*. L'ouvrage du Père Jouvency est écrit avec autant de pureté que d'élégance; il a été continué avec succès par le Père Jules-César Cordara, Rome, 1750, 1 vol. in-fol. En 1713, on imprima à Liége un *Recueil* in-12, *touchant cette histoire*. Ce recueil n'est pas commun. On a encore du Père Jouvency: 1° des *Harangues latines*, prononcées en diverses occasions, en 2 vol. in-12; 2° un traité *De arte discendi et docendi*, ouvrage excellent, et dont Rollin parle dans des ter-

mes très avantageux, mais que son *Traité des études* a fait entièrement oublier. Il a été réimprimé à Paris in-12, 1778, chez Barbou, et traduit en français par M. Lefortier, Paris, 1803, in-12. On trouve dans la partie qui regarde l'enseignement des réflexions sages, des règles du goût le plus sûr, formé sur les excellens modèles de l'antiquité; des préceptes tracés par la raison et par l'expérience, une méthode claire et mise à la portée de tous les esprits, l'amour de la vertu, le zèle pour le progrès des sciences et des bonnes mœurs. Ce qui paraît surtout précieux dans l'ensemble des différens avis que le Père Jouvency donne aux maîtres, c'est la noblesse et la force des motifs qui doivent diriger et soutenir les pénibles travaux de l'instruction; motifs qui ne prennent leur essor et leur activité que dans l'esprit de la religion chrétienne, et qui par là même sont devenus bien rares, et qu'on ne trouve plus que dans un petit nombre d'individus que le philosophisme n'a pas subjugués. On ne peut rien ajouter à cette grande leçon, pleine de sentiment, de tendresse, d'une sage et bienfaisante philosophie, et qui seule suffit pour faire un excellent instituteur : *Certat tanquam sub persona latentem, in exiguis corpusculis, divinæ speciem originis, lineamenta cœlestis cognationis, sanguinem Christi; in eisdem pretium crucis, jus regni hæreditatem æternitatis, contempletur : tum vero quam non modo libenter, sed etiam ambitiose docendi munus exercebit!* Dans les avis relatifs à la manière d'apprendre, l'auteur est moins heureux; il paraît qu'il ne connaissait pas assez la nature de l'esprit humain, les différentes formes et propriétés sous lesquelles il se développe, pour le diriger sûrement dans ses travaux. En suivant ses leçons à la lettre, les génies vifs, rapides et profonds essuieraient tous les inconvéniens d'une servitude incompatible avec leurs facultés intellectuelles. Le Père Jouvency accumule tellement et fait succéder si rapidement les lectures les plus disparates, qu'il est impossible qu'il n'en naisse de la confusion et du désordre, et que l'esprit, privé de sa liberté et du loisir de la réflexion, n'éprouve le malheur de la stérilité au milieu de l'abondance, de dégoût et la satiété dans le sein de la variété et de la plus riche opulence. (*Voyez* SACCHINI.) 3° *Appendix de Diis et heroibus poeticis.* C'est un excellent abrégé de mythologie que l'on suit encore, et dont M. Roger a donné une édition en 1805 avec des notes sur lesquelles on trouvera une critique judicieuse dans le *Magasin encyclopédique* t. 6. p. 446. 4° Des *Notes* pleines de clarté et de précision sur Térence, Horace, les Métamorphoses d'Ovide, Perse, Juvénal, Martial, et sur quelques ouvrages de Cicéron. C'est lui qui le premier imagina de donner des éditions d'anciens auteurs classiques avec des suppressions, ou *editiones expurgatæ.* On reconnaît dans tous ces écrits un homme qui s'est nourri des bonnes productions des anciens. La pureté, l'élégance, la facilité de son stile, la richesse de ses expressions, l'égalent presque aux meilleurs écrivains de l'antiquité. Tous ceux qui s'intéressent aux belles-lettres et aux bonnes mœurs lui auront une éternelle obligation d'avoir mis les auteurs latins en état d'être lus par la jeunesse, sans aucun danger de se corrompre le cœur en se formant l'esprit.

JOUVENET (Jean), peintre, né en 1647 à Rouen d'une famille d'artistes distingués, mort à Paris en 1717, reçut le pinceau de la main de ses pères. Le tableau connu sous le nom du *Mai*, qu'il fit à l'âge de 19 ans, et dont le sujet est la *guérison du paralytique*, annonça l'excellence de ses talens. Le Brun présenta ce maître à l'académie, où il fut reçu en 1675. On le nomma depuis directeur et recteur perpétuel. On connaît les quatre morceaux qu'il composa pour l'église de Saint-Martin-des-Champs. Le roi voulut les voir, et en fut si satisfait, qu'il ordonna à Jouvenet de les recommencer, pour être exécutés en tapisserie. Jouvenet peignit donc les mêmes sujets; mais en homme de génie, sans s'attacher servilement à ses premières idées. Il se surpassa lui-même dans ces derniers ta-

bleaux, qui sont aux Gobelins. Le czar Pierre Ier ayant vu les tapisseries qui étaient exécutées d'après lui, en fut frappé, et les choisit pour la tenture que le roi lui avait offerte. Louis XIV connaissait le rare mérite de Jouvenet; il le chargea de peindre à fresque *les douze apôtres*, au-dessous de la coupole de l'église des Invalides; et l'illustre artiste l'exécuta de la plus grande manière. Son pinceau fut aussi employé dans la *chapelle de Versailles*. Un travail excessif altéra sa santé; il eut une attaque d'apoplexie, et demeura paralytique du côté droit. Cependant il dessinait encore de la main droite, avec beaucoup de difficulté. Enfin il s'habitua à se servir de la main gauche. On voit plusieurs magnifiques ouvrages qu'il a exécutés de cette main, entre autres le tableau appelé le *Magnificat*, dans le chœur de Notre-Dame de Paris. Les autres ouvrages les plus estimés de ce peintre sont : *La Magdeleine chez le Pharisien; Jésus-Christ chassant les vendeurs du temple; La Pêche miraculeuse; La Résurrection de Lazare; La descente de croix; Esther devant Assuérus;* un grand nombre de *Fresques* etc. Le Musée du Louvre possède huit Tableaux ou portraits de Jouvenet. Ce peintre avait une imagination vive, beaucoup d'enjouement dans l'esprit, de franchise et de droiture dans le caractère. Son pinceau ferme et vigoureux, la richesse de sa composition, sa grande manière, charment et étonnent, mais son coloris est trop négligé.

JOUY (Louis-François de), avocat au parlement et du clergé de France, né à Paris le 2 mai 1714, mort dans la même ville le 7 février 1771, se livra particulièrement aux matières ecclésiastiques. Il fut chargé des affaires du clergé, et s'en acquitta avec honneur. On a de lui : 1° *Principes sur les droits et obligations des gradués*, in-12. 2° *Supplément aux lois civiles* dans leur ordre naturel, in-fol.; 3° *Arrêts et réglemens recueillis et mis en ordre*, 1752, in-4; 4° *Conférences des ordonnances ecclésiastiques*, 1753, in-4. Après sa mort, on trouva chez lui manuscrits : *Principes et usages concernant les dîmes*, 1776, in-12; et la *Coutume de Meaux*, ouvrage qu'il avait déjà mis au jour, et dont il avait préparé une nouvelle édition.

JOVE ou GIOVIO (Paul), historien célèbre, né à Côme en Lombardie le 13 avril 1483, vécut sous quatre pontifes, savoir : Léon X, Adrien VI, Clément VII de Médicis, son constant protecteur, et Paul III. D'abord médecin, il fut ensuite élevé sur le siége épiscopal de Nocera. Il désira en vain d'être transféré à Côme; Paul III lui refusa constamment cet évêché. François Ier le traita avec plus de distinction. Il lui écrivit des lettres flatteuses, et lui accorda une pension considérable. Cette pension fut retranchée par le connétable de Montmorenci, sous le règne de Henri II. Paul Jove s'en vengea en maltraitant le connétable dans le 31e livre de son histoire. Il ne faisait pas difficulté d'avouer « qu'il avait deux plu» mes, l'une d'or et l'autre de fer, pour » traiter les princes suivant les faveurs » ou les disgrâces qu'il en recevait. » Il paraît, par ses lettres, qu'il avait l'âme extrêmement intéressée. On n'a jamais quêté avec autant d'assurance : il demande à l'un des chevaux, à l'autre des confitures. Charles-Quint, les ducs de Milan, d'Urbin, de Mantoue, de Ferrare, de Florence, le marquis de Pescaire, et autres princes, le comblèrent de présens. Il amassa de grandes richesses, dont il employa une grande partie à bâtir, au bord du lac de Côme et sur les ruines de la superbe *Villa* de Pline le *Jeune*, un palais magnifique, orné de jardins somptueux. Les chefs-d'œuvre des arts qu'il y réunit firent donner à ce palais le surnom de Musée. Il y avait, entre autres, une superbe collection de portraits des personnages les plus célèbres. Au sac de Rome, par le connétable Bourbon, il perdit tout, jusqu'à un coffre de fer où étaient enfermés son argenterie et ses écrits. Ce coffre tomba au pouvoir de deux Espagnols, l'un d'eux garda l'argenterie, et l'autre céda les écrits pour un canonicat que lui accorda Clément VII. Cet historien mourut à Florence en 1552, à 70 ans : il était conseiller

de Côme de Médicis. On a de lui : 1° une *Histoire* en 45 livres, qui commence à l'an 1494, et qui finit en 1544; Florence, 1550 et 1552, 2 vol. in-fol. Il y en a une vieille traduction française, Lyon, 1552, in-fol. La variété et l'abondance des matières la font lire avec plaisir La scène est tour à tour en Europe, en Asie, en Afrique. Les principaux événemens de cinquante années, décrits avec beaucoup d'ordre et de clarté, forment un corps d'histoire qui pourrait être très utile si la fidélité de l'historien égalait la beauté de la matière. Pensionnaire de Charles-Quint, et protégé par les Médicis, il parle de ces princes avec des éloges quelquefois outrés. Il consacra 37 ans à la composition de son Histoire, qu'il commença étant encore fort jeune. Léon X en ayant lu quelques passages devant les cardinaux, le compara à Tite-Live. 2° Les *Vies des hommes illustres;* 3° Les *Eloges des grands hommes.* On reproche à ces deux ouvrages, ainsi qu'à sa grande *Histoire*, un stile trop oratoire, un ton trop enflé; mais ils sont utiles pour la connaissance des faits et dits des hommes célèbres. 4° *Vies des douze Visconti, souverains de Milan.* 5° Plusieurs autres *Ouvrages*, dans lesquels on remarque de l'esprit, mais peu de goût et peu de justesse. On a recueilli toutes ses *OEuvres* à Bâle, en 6 vol. in-fol., reliés ordinairement en trois. C'est l'édition la plus complète, elle est de 1578. — Son frère, Benoît Jove, composa plusieurs ouvrages, entre autres une *Histoire des Suisses;* et son petit-neveu, Paul Jove, qui fut aussi évêque de Nocera, et mourut en 1582, cultiva avec succès la poésie italienne.

* JOVÉ (N...), jeune curé du diocèse de Sens, est mort dans le courant du mois de juin 1832, victime du dévouement le plus généreux. Le choléra-morbus s'étant déclaré avec la plus grande violence à Joux-la-Ville, arrondissement d'Avallon, Jové qui était curé de ce lieu s'empressa de donner ses secours aux nombreux malades que l'épidémie enlevait en peu d'heures : infirmier et pasteur, il encourageait tout le monde par son exemple; il ne se contentait pas de donner les consolations de la religion que l'on demandait à son ministère, il offrait encore aux malades ses bras pour les frictionner, toute sa personne pour leur rendre les soins que réclamait leur pénible position : il porta le dévouement jusqu'à ensevelir lui-même les morts, que la frayeur générale empêchait de toucher. Ce ministre charitable allait chez ceux qui lui avaient voué une profonde haine, avec autant d'empressement que s'ils eussent été ses amis les plus intimes; il recueillait chez lui leurs enfans orphelins. Atteint lui-même par le choléra, il succomba au bout de quelques heures, et fut ainsi, on peut le dire, martyr de la charité chrétienne. Plusieurs journaux ont fait son éloge, notamment la *Gazette des Tribunaux*, et l'*Ami de la religion.*

* JOVELLANOS (Don Gaspard-Melchior de), savant espagnol, naquit à Cijon dans les Asturies, en 1749. Il étudia dans l'université d'Alcala-de-Hénarès, et ensuite à Salamanque. Il était profondément instruit dans les lois, dans les langues savantes, l'histoire, l'antiquité, la littérature ancienne et moderne; il possédait l'anglais, le français et l'italien; ses poésies le mirent au rang des premiers poètes espagnols de son temps. Quelques *Essais lyriques* qu'il publia lui méritèrent d'être reçu, en 1770, à l'académie espagnole; il avait alors 21 ans. Le ministre Florida-bianca ayant su apprécier les talens de Jovellanos, le présenta à Charles III, qui le nomma conseiller d'état, et lui confia les affaires les plus délicates dont il s'acquitta toujours avec honneur et succès. A la mort de ce monarque, le ministre ayant été renvoyé, le crédit de Jovellanos diminua; mais il sut se maintenir encore 4 ans en place. Ses ennemis n'attendaient qu'une occasion pour le perdre tout-à-fait. Il la leur fournit lui-même en proposant, pour subvenir aux besoins de l'Espagne, que ruinait l'alliance de la France, d'imposer une forte taxe sur le haut clergé. On exila Jovellanos; cependant sa proposition fut mise à exécution peu de temps après. Il fut rappelé en 1799, et rem-

plaça Llaguno dans le ministère de *grâce et de justice* (de l'intérieur). Jovellanos voulut être chef indépendant du département qui lui avait été confié; ce qui ne pouvait guère se concilier avec le despotisme que le prince de la Paix exerçait sur les autres ministres. Ce favori fit exiler de nouveau Jovellanos, à l'île Majorque, et renfermer dans le couvent des Chartreux de Palma, après avoir été 8 mois seulement ministre. On l'accusa d'avoir fait parvenir à Charles IV un *mémoire* où il dévoilait la conduite assez équivoque de son favori. Quoi qu'il en soit de ce mémoire, ainsi que de bien d'autres, qui ne produisirent aucun effet sur l'esprit du roi, Jovellanos fut soigneusement gardé dans le couvent des chartreux de cette ville. A l'invasion des Français en Espagne (1808), on lui rendit la liberté, et il fut élu un des membres de la *junte suprême*. Deux ans après, il refusa le ministère de l'intérieur que Joseph Napoléon lui avait fait offrir. Cependant ses liaisons avec le comte de Cabarrus, et la prédilection qu'il avait toujours montrée pour la France, où il avait fait plusieurs voyages, le rendirent suspect aux yeux d'une nation indignement trahie par ce gouvernement pour qui elle avait fait les plus grands sacrifices. On le désigna comme traître, en l'accusant de conserver des intelligences avec l'ennemi, et il périt en 1812 dans une émeute populaire, avant même qu'on pût vérifier ces accusations. Jovellanos avait un caractère affable; il était lié avec les savans et les hommes de lettres les plus distingués de la nation, tels que Campomanès, Cabanillas, Yriarte, Moratin, Melendez, etc., et fut en correspondance avec plusieurs académies de l'Europe. Dans le cours de sa vie, on peut seulement l'accuser d'avoir été l'auteur d'une mesure peu convenable à un homme qui semblait attaché à la religion et à ses ministres. Il a laissé : 1° *Recueil de Poésies*, Madrid, 1780, in-8, où l'on trouve sa comédie *El Delinquente honorado* (L'honnête criminel), qui eut un succès mérité, et fut traduite en français par l'abbé Meylar, vicaire-général de Marseille. 2° *Discours prononcé dans l'académie des beaux-arts de Marseille en* 1781. Ce discours, écrit en français, fut couronné par cette même académie. On y remarque un parallèle assez piquant entre Gongora et Giordano; le premier, corrupteur du bon goût dans la poésie, et le second dans la peinture. L'Anglais Cumberland publia, d'après cet écrit, ses *Réflexions* sur les articles espagnols (Londres, 1784). 3° *Mémoires sur l'établissement des monts-de-piété*, Madrid, 1784, in-4; 4° *Réflexions sur la législation d'Espagne*, ibid., 1784; morceau excellent qui prouve le talent de l'auteur comme jurisconsulte; 5° *Lettres adressées à Campomanès, sur le projet d'un trésor public*, ibid., 1786; 6° *Informe sobre la ley agraria*, ou *Rapport sur la loi agraire*, ibid., 1795, 1821 : c'est l'ouvrage qui a fait le plus d'honneur à Jovellanos. Cet excellent ouvrage a été traduit littéralement par M. de la Borde, et inséré dans son *Itinéraire de l'Espagne*, dont il forme la partie principale du titre *Agriculture*, 2e vol., p. 103-294. On lui doit aussi une tragédie, *Le Pélage*, jouée à Madrid en 1790, et qu'on cite comme une des meilleures que possède l'Espagne; plusieurs savans *Mélanges* sur différens sujets politiques, économiques, administratifs, etc.; des *Traductions* des classiques français, italiens et anglais, notamment une version en vers espagnols du *Paradis perdu* de Milton, qu'on croit bien supérieure à celle qui a paru depuis. Il avait légué de son vivant aux élèves de l'académie de marine dans les Asturies, sa riche bibliothèque, composée de plus de quatre mille volumes.

JOVIEN (Flavius Claudius Jovianus), fils du comte Varronien, naquit l'an 331 à Singidon, aujourd'hui Segedin (quoique d'autres prétendent que Singidon est Belgrade ou Semendria), ville de la Mysie. Elu empereur par les soldats de l'armée romaine, après la mort de Julien l'Apostat, en 363, il refusa d'abord la couronne impériale, témoignant qu'il ne voulait point commander à des soldats idolâtres; mais tous lui ayant protesté

qu'ils étaient chrétiens, il reçut la pourpre. Les affaires étaient en très mauvais état; il tâcha d'y mettre ordre, et commença par faire la paix avec les Perses. Quelques auteurs ont blâmé très mal à propos cette démarche, puisque sans cela il ne pouvait retirer ses troupes du pays où Julien les avait engagées : et si cette paix fut peu honorable, ce fut la faute de son imprudent et fougueux prédécesseur, et non pas la sienne. L'armée romaine, en effet, était dans un état tellement fâcheux, que l'auteur Ammien, qui faisait partie de l'expédition, dit, en parlant de cette paix, qu'elle « fut une » faveur de Dieu, que les Romains n'eus- » sent osé espérer. » Il commanda de fermer les temples des idoles, et défendit leurs sacrifices. Il eut surtout un soin extrême de rappeler saint Athanase et les autres prélats exilés, et de témoigner aux hérétiques qu'il ne voulait point souffrir de discorde. Cependant il ne jouit pas long-temps de l'autorité dont il se servait si dignement. Il mourut, étouffé par la vapeur du charbon, ou empoisonné, à l'âge de 33 ans, dans un lieu appelé Dadastane, entre la Galatie et la Bithynie, en 364, n'ayant tenu l'empire que sept mois et vingt jours. On le trouva étouffé dans son lit par la vapeur du charbon qu'on avait allumé dans sa chambre pour la sécher. Jovien avait été capitaine de la garde prétorienne du temps de Julien; et ce fut dans ce temps que ce prince, que l'ignorance ou la mauvaise foi nous représente aujourd'hui comme un philosophe tolérant, voulait le faire renoncer à sa religion; ce qu'il refusa généreusement. Son règne fut trop court pour qu'on puisse connaître s'il aurait été glorieux; mais l'on ne peut douter que Jovien, étant bon chrétien, n'eût été bon prince. L'abbé de la Bletterie a écrit son *Histoire* en 1 vol. in-12. Il fut appelé *Jovianus* en l'honneur du corps des Joviens, formé par Dioclétien, surnommé *Jovius*, qui en donna le commandement à Varronien. Il avait d'abord exercé auprès de Julien la charge honorable de *premier domestique*, mot équivalent à celui de *varlet*, dans l'ancienne chevalerie, et qu'occupaient les jeunes gentilshommes qui apprenaient le métier des armes. On dit qu'il brûla la bibliothèque d'Antioche.

JOVIN, noble gaulois, et capitaine plein de bravoure, fut déclaré empereur à Mayence l'an 411, dans le temps qu'on assiégeait le tyran Constantin à Arles. Il dut ce dangereux honneur à la brigue de Goar, Alain, et de Gundicaire, chef des Bourguignons. Il associa à cette dignité son frère Sébastien; mais ils ne jouirent pas long-temps de la pourpre. L'an 413, Ataulphe, roi des Visigoths, qui suivait le parti de Jovin, l'ayant abandonné, cet usurpateur fut tué dans le temps qu'on le conduisait à l'empereur Honorius, qui était alors à Ravenne, et auquel on porta aussi la tête de Sébastien.

JOVINIEN, hérésiarque du 4e siècle, moine de Milan, infecta plusieurs monastères de ses erreurs, après être sorti du sien, où il avait vécu très austèrement, ne mangeant qu'un peu de pain, buvant de l'eau, marchant nu-pieds, et travaillant de ses mains. Il passa de Milan à Rome, et engagea plusieurs vierges à se marier, voilant son libertinage, et celui de ses disciples, de la fausse maxime que l'état de mariage est aussi parfait que celui de la virginité; doctrine contraire à celle de J.-C., et réfutée par l'apôtre saint Paul. Les erreurs qu'il soutint encore furent, que la mère de J.-C. n'était pas demeurée vierge après l'enfantement; que la chair du Sauveur n'était pas véritable, mais fantastique; que les jeûnes et les autres œuvres de pénitence n'étaient d'aucun mérite. Ce moine se conduisait suivant ses principes. Saint Augustin et saint Jérôme, qui combattirent ses impiétés et ses relâchemens, lui reprochent son luxe, sa mollesse et son goût pour le faste et les plaisirs. Jovinien fut condamné à Rome par le pape Sirice, et à Milan par saint Ambroise, dans un concile tenu en 390. Les empereurs Théodose et Honorius l'exilèrent, le premier dans un désert, et l'autre dans une île, où il mourut misérablement, comme il avait vécu, vers l'an 412. Saint Jérôme exprime son genre de mort d'une

manière si énergique, qu'il serait bien difficile de la rendre en français : *Inter phasides aves et carnes suillas non tam emisit spiritum quam eructavit.* Voyez Vigilance.

JOVITA Rapicius, né dans le Bressan, est auteur d'un ouvrage divisé en cinq livres sur *le nombre oratoire* : il parut à Venise l'an 1554, dédié au cardinal Polus, de l'imprimerie de Paul Manuce, fils d'Alde. Quelques gens d'esprit et de lettres regardaient le nombre oratoire comme une chimère, dont l'objet n'a rien de fixe, et varie au gré de nos caprices. Rapicius montre qu'il y a un rythme, une cadence propre de la prose comme du vers ; il donne d'excellentes leçons sur la manière de le répandre dans le discours, et fait sentir, en finissant, les méprises où sont tombés *Philippe Mélanchthon* et *Gérard Bulcodian*, en décidant qu'il était impossible ou inutile de donner sur cette matière des instructions qu'on pût ramener à la pratique.

JOYEUSE (Guillaume, vicomte de), était fils puîné de Jean de Joyeuse, gouverneur de Narbonne, d'une famille illustre. Il naquit au château de Joyeuse dans le Vivarais. On le destina d'abord à l'Eglise, et il eut même l'évêché d'Aleth, du vivant de Jean-Paul, son frère aîné ; mais comme il n'était pas lié par les ordres sacrés et que son frère vint à mourir, il embrassa la profession des armes. Il servit utilement le roi Charles IX dans le Languedoc, durant les guerres civiles de la religion, fut fait maréchal de France en 1582, par le roi Henri III, et mourut fort âgé, en 1592. Il avait épousé en 1560 Marie de Dutaruny, qui lui donna sept fils.

JOYEUSE (Anne de), fils du précédent, duc et pair, et amiral de France, premier gentilhomme de la chambre, et gouverneur de Normandie, naquit vers 1561. On le désigna d'abord sous le nom d'Arques. Il fut un des principaux favoris du roi Henri III, qui lui fit épouser Marguerite de Vaudemont-Lorraine, sœur puînée de la reine Louise Vaudemont son épouse, et se chargea de la dépense de son mariage, qui s'éleva à 1,200,000 livres, somme exorbitante pour le temps, et la situation de la France alors ruinée par les guerres civiles. Le prince le créa dans un âge encore tendre duc et pair, amiral de France, premier gentilhomme de la chambre et gouverneur de Normandie. Joyeuse commanda, l'an 1586, une armée dans la Guyenne contre les huguenots ; il y remporta quelques avantages. Il se distingua au siége de la Fère, où il eut la machoire brisée d'un coup d'arquebuse : le roi le récompensa magnifiquement. Joyeuse ne voulut faire aucun quartier à un détachement qu'il surprit au Mont-Saint-Eloi. Cette sévérité fut punie bientôt après par une véritable barbarie ; car ayant été vaincu à Coutras le 20 octobre 1587, les huguenots le tuèrent de sang-froid, en criant *le Mont-Saint-Eloi !* quoiqu'il offrît 100,000 écus pour racheter sa vie. L'amiral de Joyeuse, inexorable les armes à la main, était doux et généreux dans la société. Un jour ayant fait attendre trop long-temps les deux secrétaires d'état dans l'antichambre du roi, il leur en fit ses excuses, en leur abandonnant un don de 100,000 écus que le roi venait de lui faire.

JOYEUSE (François de), cardinal, frère du précédent, né en 1562, fut successivement archevêque de Narbonne, de Toulouse et de Rouen. Il fut chargé des affaires les plus épineuses et les plus importantes par les rois Henri III, Henri IV et Louis XIII. Il s'acquit tous les suffrages par sa prudence, par sa sagesse et par sa capacité dans les affaires. (Il présida l'assemblée générale du clergé en 1605, devint en 1606 légat du pape en France, sacra Marie de Médicis et Louis XIII à Reims, présida les états-généraux en 1614, et mourut à Avignon, doyen des cardinaux, en 1615, à 53 ans), après s'être illustré par plusieurs fondations : 1° d'un *séminaire* à Rouen ; 2° d'une *maison* pour les jésuites, à Pontoise ; 3° d'une autre à Dieppe pour les Pères de l'Oratoire. Aubery a publié l'*Histoire du cardinal de Joyeuse*, etc., Paris, 1654, in-fol.

JOYEUSE (Henri de), frère des pré-

cédens, né en 1567, porta d'abord les armes avec distinction jusqu'en 1587. La perte d'Anne son frère et de sa femme, et une vision qu'il crut avoir eue, le déterminèrent à faire profession chez les capucins, sous le nom de *frère Ange*. L'année d'après, les Parisiens ayant résolu de députer à Henri III, pour le prier de revenir habiter la capitale, frère Ange se chargea de la commission, mais ce fut sans succès. Il resta dans son ordre jusqu'en 1592. Le grand-prieur de Toulouse, son frère, s'étant noyé dans le Tarn, vers ce temps là, les ligueurs du Languedoc l'obligèrent de sortir de son cloître pour se mettre à leur tête. Le guerrier capucin combattit vaillamment pour le parti de la ligue, jusqu'en 1596, qu'il fit son accommodement avec le roi Henri IV. Ce prince l'honora du bâton de maréchal de France; mais, quelque temps après, le roi lui ayant adressé quelques paroles un peu fortes, il reprit son ancien habit. Le cloître ne fut plus pour lui qu'un tombeau. Livré aux jeûnes, aux veilles, et à la plus rigoureuse pénitence, il ne pensa plus au rôle qu'il avait joué sur le théâtre brillant et fragile du monde, que pour répandre des larmes amères. Il mourut à Rivoli, près de Turin, en 1608, à 41 ans. Il avait épousé la sœur du duc d'Epernon, qui ne lui donna qu'une fille, Henriette-Catherine, laquelle épousa en 1599 le duc de Montpensier, et en 1611 le duc de Guise. Elle mourut en 1656, à 71 ans. M. de Callières a écrit la *Vie* de frère Ange de Joyeuse, Paris, 1521, in-8. Elle est édifiante, et bien propre à le justifier contre ceux qui, sans raison, ont voulu suspecter la sincérité de sa piété.

JUAN d'Autriche (Don), fils naturel de l'empereur Charles-Quint, qui déclara ce secret en mourant à Philippe II son fils, naquit à Ratisbonne en 1546. C'est très calomnieusement, comme le fait observer le président Hénault, qu'un forcené a avancé que Charles l'avait eu de sa propre sœur Marie d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas; il l'a eu d'une allemande, fille de condition, nommée Barbe Blomberg; et selon quelques-uns, d'une princesse, mais qui n'était pas de sa famille, et cela dans le temps qu'il était veuf; car si ce grand et religieux prince ne fut pas toujours à l'abri des faiblesses humaines, il ne viola jamais la foi conjugale. Le jeune prince fut élevé secrètement à la campagne par la femme de Louis Quixada, grand-maître de la maison de l'empereur. Après la mort de Charles-Quint, Philippe II l'appela à la cour d'Espagne, où il se distingua de bonne heure par sa politesse et sa grandeur d'âme. Philippe II l'envoya en 1570 contre les Maures de Grenade, qu'il réduisit. La haute réputation qu'il acquit dans cette guerre le fit choisir pour généralissime d'une flotte de près de 300 voiles, que l'Espagne et l'Italie avaient préparée contre les Turcs. Les chrétiens et les musulmans en vinrent aux mains le 7 octobre 1571, avec un acharnement sans exemple, vers le golfe de Lépante (l'ancien Actium), proche de ces mêmes lieux où Antoine et Auguste combattirent autrefois pour l'empire du monde. Don Juan partagea ses vaisseaux en trois divisions : la droite était commandée par le célèbre André Doria, la gauche par Barbarigo, amiral vénitien; le prince commandait le centre. Par sa valeur, il força la victoire à se déclarer pour lui, s'empara de la capitale ennemie, et obligea les Turcs à prendre la fuite. Les vainqueurs prirent 130 galères, en brûlèrent ou coulèrent à fond 55, tuèrent 25,000 parmi lesquels était Ali-Bacha, leur général, firent 10,000 prisonniers, et délivrèrent 15,000 esclaves chrétiens. Don Juan donna le combat malgré don Louis de Requesens, qu'on avait chargé de modérer l'ardeur de ce prince intrépide. Il voulait aller droit à Constantinople; c'était le seul parti qu'il avait à prendre; son conseil s'y opposa. Dans la consternation où étaient les musulmans, on pouvait non seulement se rendre maître de la capitale de leur empire, mais encore chasser de la Thrace et de la Grèce ces fiers ennemis des chrétiens. Don Juan d'Autriche se fit par ses exploits la plus grande réputation dont peu de capitaines ont joui.

« Chaque nation, dit un historien, ne » compte que ses héros, et néglige ceux » des autres peuples. Don Juan, comme » vengeur de la chrétienté, était le héros » de toutes les nations. » On le comparait à l'empereur Charles-Quint, son père, dont il avait la figure, la valeur, l'activité, le génie, et surtout l'humanité, la générosité, le zèle de la religion, qui achèvent et assurent les conquêtes. Il mérita surtout l'amour et l'admiration des peuples, lorsque deux ans après il prit Tunis, comme Charles-Quint, et en emmena le roi prisonnier. Don Juan se couvrit d'une nouvelle gloire en 1576, lorsqu'il eut été nommé gouverneur des Pays-Bas. Il employa d'abord les voies de la douceur; mais ne pouvant vaincre l'obstination des habitans, il fut obligé de recourir à la force. Il se rendit maître de Namur, de diverses places, et défit entièrement les rebelles dans les plaines de Gembloux le 31 décembre 1577. Les ennemis perdirent 6,000 hommes dans cette journée, qui, au rapport de Ferreras, ne coûta la vie qu'à 200, et suivant Strada à 100 espagnols. Le général Goignies fut pris avec l'artillerie, les bagages et les drapeaux. Le vainqueur profita de la victoire, en soumettant rapidement Louvain, Diest, Nivelle, Philippeville, Limbourg. Une mort prématurée enleva ce héros au milieu de ses conquêtes. Il mourut le 7 octobre de la même année, à 33 ans, sous les murs de Namur, d'une maladie si aiguë et si extraordinaire, que l'on crut que sa mort n'etait point naturelle; et Strada rapporte que deux anglais accusés et convaincus d'avoir conspiré contre sa vie, furent mis à mort par ordre d'Alexandre de Parme. Cependant, selon M. de Thou, il avait contracté sa maladie au siége de Philippeville, où il s'était prodigieusement fatigué, en partageant avec les soldats les travaux du siége. Selon d'autres, il mourut de la peste. (*La vie de Don Juan d'Autriche* a été écrite en espagnol par don Laurent Van der Hammen, Madrid, 1627, in-4, et en français (par Bruslé de Montpleinchamp) Amsterdam, 1690, in-12. M. Alexis Dumesnil a publié une *Histoire de Don Juan* d'Autriche, Paris, 1827, in-8.)

JUAN D'AUTRICHE (Don), fils naturel de Philippe IV, et de Marie Calderona, comédienne, né en 1629, fut grand-prieur de Castille, et commanda en 1647 les armées du roi d'Espagne en Italie, où il réduisit la ville de Naples. Don Juan soumit d'abord la Catalogne, qui, en 1652, s'était mise sous la protection de la France; il alla ensuite en Flandre, où il fut rejoint par le grand Condé, et où il perdit la bataille des Dunes (1658) contre Turenne, qui l'obligea d'évacuer les Pays-Bas. Il commanda ensuite en Flandre, devint généralissime des armées de terre et de mer contre les Portugais. Il eut quelques succès, et défit en 1661 les Portugais à Badajoz; mais le résultat de l'expédition ne fut pas heureux. Don Juan se flattait qu'il n'aurait qu'à se présenter, et que le Portugal se soumettrait. Il se croyait si assuré de le subjuguer, qu'il fit afficher dans Madrid l'état des troupes, de l'artillerie, des munitions de toute espèce qu'il avait préparées pour cette conquête. Il trouva la punition de sa vanité à Extremos, où il fut entièrement défait par le comte de Schomberg en 1663. « C'est une remar» que constamment vérifiée, dit un his» torien, que les généraux présomptueux » ont toujours eu contre eux le Dieu des » armées, qui seul dispose de la vic» toire. » Don Juan eut la principale administration des affaires à la cour du roi Charles II, et mourut à Madrid en 1679, à 50 ans. (On peut consulter pour plus de détails l'*Histoire de la révolution de Naples* (en italien) par Augustin Nicolas, Amsterdam, 1660, in-8; l'*Histoire de l'expédition de Don Juan en Catalogne* (en espagnol) par Don Fr. Fabro Bremondanio, Saragosse, 1673, in-folio, l'*Histoire de la campagne de* Portugal en 1662 (espagnol) par Don Jer. Mascarinas, Madrid, 1663, in-4, et la *vie de Don Juan d'Autriche*, par Grégorio Léti, Cologne, 1686, in-12.)

JUAN Y SANTACILIA (Don George), espagnol, chevalier de Malte, commandeur d'Aliaga, naquit à Orihuela, près

de Valence, en 1712, et mourut à Madrid en 1773. Il se distingua par ses connaissances dans les mathématiques. Il fut choisi avec D. Antonio de Ulloa, capitaine de frégate, pour accompagner MM. Bouguer, Condamine et autres académiciens français, envoyés l'an 1735 au Pérou pour déterminer la figure de la terre. Ce fut par les soins de Don George Juan qu'on réussit, au Pérou, à mesurer la hauteur des montagnes au moyen du baromètre. A son retour en Espagne, il fut nommé chef d'escadre et commandant des gardes marines. Il consacra alors tous ses soins à faire prospérer les chantiers de construction, qui jusqu'en 1808 furent des plus beaux de l'Europe. Il publia en espagnol ses *Observations astronomiques* sur l'objet de ce voyage, dans un grand ouvrage, dont la partie historique, rédigée par D. Antonio de Ulloa (*voyez* ce nom et CONDAMINE), a paru traduite en français, Amsterdam, 1752, 2 vol. in-4. Il fut agrégé à l'académie des Sciences de Paris, où il vint en 1745, et à celle de Berlin, en 1750. On a de lui, en langue espagnole, plusieurs ouvrages très instructifs sur la marine.

JUBA I[er], roi de Mauritanie et de Numidie, succéda à son père Hiempsal, vers l'an 50 avant J.-C., et suivit le parti de Pompée contre Jules-César, par qui il fut défait. Après la mort de Pompée, Juba, si fier avant la bataille, étant vaincu, se vit réduit à demander la vie à ses sujets. Il les pria de le sauver; mais aucune ville ne voulant le recevoir, il se fit donner la mort à la fin du repas, par Petreïus, compagnon de son malheur, l'an 42 avant J.-C. Il avait gouverné ses peuples en tyran, et ne méritait pas un meilleur sort. « On voit (dit M. Turpin » de Crissé dans ses *Notes* sur César) son » désordre et son malheur avec plaisir, » et l'on croit revivre quand il est près » de mourir. On se met sans peine à la » place des habitans de Zama, qui » croyaient toujours voir le bûcher où il » voulait livrer aux flammes ses sujets, » ses femmes, ses enfans, ses trésors et » lui-même. » Son royaume fut réduit en province romaine.

JUBA II, fils du précédent, fut mené à Rome, et servit à orner le triomphe de César. Il fut élevé à la cour d'Auguste, qui lui fit épouser Cléopâtre (Séléné) la jeune, fille d'Antoine et de la fameuse Cléopâtre, et lui donna le royaume des deux Mauritanies et une partie de la Gétulie. Il se distingua par les agrémens de son caractère et les connaissances de son esprit. Cet avantage le rendit plus illustre que la couronne qu'il portait. (Il se livra surtout à l'étude de l'histoire et des sciences naturelles; il avait composé en grec une *Histoire d'Arabie* dont Pline a conservé quelques *fragmens*; une *Histoire des antiquités de l'Assyrie et de Rome; de la peinture et des peintres*; des *Théâtres* dont quelques *fragmens* se trouvent dans Athénée et Hésychius : il avait aussi fait des *Recherches sur les sources du Nil*, et une *Dissertation sur la corruption du langage.*) Aucun de ces ouvrages ne nous est parvenu. L'abbé Sevin a inséré dans le tome 4[e] des *Mémoires* de l'académie des Inscriptions une savante Dissertation sur la *Vie* et écrits de Juba.

JUBAL, fils de Lamech et d'Ada, et frère de Jabel, inventa les instrumens de musique (*Genèse*, IV, 21.)

* JUBÉ (Jacques), curé d'Asnières, naquit à Vanvres près de Paris, le 27 mai 1674. Quoique ses parens fussent pauvres, il put néanmoins entreprendre ses études, et fit des progrès remarquables dans les belles-lettres et les langues classiques. Jubé eut pour maître de philosophie Dagoumer, qui, admirant ses talens précoces et n'ignorant pas le mauvais état de sa fortune, paya pour lui les frais d'une thèse publique, que Jubé soutint avec honneur; Dagoumer fit encore les frais nécessaires pour le faire recevoir maître ès-arts. Jubé avait embrassé la carrière ecclésiastique, et eut pour maître en théologie le célèbre et savant Baillet. Aussitôt qu'il eut pris les ordres, on lui donna la cure de Vaugrigneuse, d'où le cardinal de Noailles le fit passer, en 1701, à celle d'Asnières. Pieux, excessivement sobre, et ayant les mœurs les plus austères, l'abbé Jubé ne tarda cependant pas

à se faire remarquer par la singularité de son caractère et de ses opinions sur la rubrique. Il avait un esprit vif, entreprenant, inébranlable dans ses principes, et propre à former un chef de parti. Pendant quelque temps il fut regardé, par les anti-constitutionnaires, comme une des plus solides colonnes de leur parti; mais l'abbé Jubé ne suivait que son propre sentiment, et ne reconnut toute sa vie d'autre parti que celui de l'indépendance. Aussi, lui seul et de son seul aveu, il voulut être le réformateur du culte et de la discipline de l'Eglise. Digne d'avoir jadis figuré dans la secte des iconoclastes, s'il ne brisait pas les images des saints, il les avait prises en aversion, les considérant comme objets d'un culte superstitieux. L'église de sa paroisse était précisément remplie de figures et d'images de vierges et de saints, pour lesquelles le peuple avait une grande vénération. Afin de mieux réussir dans son projet de réforme, il commença par dire que son église était trop petite et peu décente; puis excitant la piété de ses paroissiens, dont il avait captivé le respect et l'affection, il recueillit des fonds suffisans pour une nouvelle église. Il fallait, en outre, préparer ces mêmes paroissiens aux innovations qu'il se proposait d'introduire, et c'est ce qu'il fit pendant qu'on bâtissait l'église. Il leur donna tous les livres de l'*Ecriture-Sainte* en français, et leur en recommanda la lecture. Ses sermons, ses abondantes aumônes, ses bonnes mœurs, firent le reste; et, lorsqu'il crut que les esprits étaient bien disposés, il leur fit aisément adopter sa doctrine. En attendant, la nouvelle église avait été terminée; elle était jolie; mais sans figures, ni images, de sorte qu'elle ressemblait à un temple de protestans. L'autel, sans crucifix, sans chandeliers ni ornement d'aucune sorte, n'était composé que d'une simple table de marbre blanc. Au moment des offices, on le couvrait d'une nappe, et l'on allumait deux cierges attachés contre la muraille. Pendant tout l'*introït* de la messe, le curé était assis auprès de l'autel, tandis que son diacre chantait l'épître et l'évangile en latin; et, se tournant ensuite vers l'auditoire, il les lisait et les expliquait en français. Ce n'est qu'à l'offertoire que le curé montait à l'autel, récitait à haute voix les *secrètes* et le *canon*, et à la fin de toutes les prières, les auditeurs répondaient *amen*. Une colombe en vermeil, suspendue sur l'autel, contenait le saint sacrement, qui n'était jamais exposé avec pompe. Le jour du jeudi saint, après avoir lavé, dans l'église, les pieds à douze pauvres, le curé les faisait asseoir avec lui à une table qui figurait la *Cène*. Il bénissait le pain, en présentait un morceau à tous, en disant : *Voici, mes frères, comme le Sauveur institua l'Eucharistie*. Il faisait la même cérémonie et disait les mêmes mots avec le vin qu'il mettait dans un calice, et dont goûtait chacun des douze convives. On trouvera bien extraordinaire que l'abbé Jubé ne fût point inquiété à cause de ces singularités : aucun évêque, ni le régent (Philippe d'Orléans), ne sévirent contre lui. Mais on sait quel était alors le relâchement de notre cour, où un Dubois se trouvait pour ministre. La discipline que l'abbé Jubé établit parmi ses paroissiens était excessivement sévère; et si, par exemple, une fille se laissait séduire, elle devait rester trois mois sous le porche de l'église, sans qu'il lui fût permis d'entrer. L'abbé Jubé était également rigide envers les grands comme envers le peuple. La marquise de Parabeyre avait une maison à Asnières : cette dame était aimée du régent, qui lui faisait quelques visites. Ce commerce galant ne fut pas ignoré du curé, qui fit dire poliment à la marquise qu'elle ne vînt plus aux offices divins, car il ne pouvait pas les célébrer, en vertu des canons, devant les pécheurs publics. La dame méprisa cet avis, et se présenta un jour à l'église. A peine le curé l'eût-il aperçue, qu'il lui envoya dire à l'oreille de se retirer à l'instant. Elle prit cela encore pour une plaisanterie; mais, voyant que le curé ne sortait point, elle envoya un laquais pour savoir quand la messe commencerait. « Dès » qu'elle sera partie, répondit l'inflexible » curé, et assurez votre maîtresse que je » retournerai plutôt chez moi que de

» monter à l'autel en sa présence. » La marquise monte dans sa voiture, et va toute furieuse se plaindre au régent de l'affront qu'elle vient d'essuyer... « Vous » ne deviez pas vous y exposer, madame, » lui répondit le prince ; vous deviez con- » naître l'homme ; et, s'il m'eût fait à » moi-même une pareille menace, je ne » m'y serais pas fié. » Après la mort du régent, le nouveau ministre de Louis XV examina de plus près la conduite du curé d'Asnières, et, en 1724, il manda chez lui l'abbé Jubé, mais il s'évada, et se tint caché pendant quelque temps. L'année suivante, on allait tenir à Rome un concile, et l'évêque de Montpellier envoya l'abbé Jubé à la première de ces villes, aider de ses lumières les théologiens qui devaient assister à cette assemblée. Mais la cour de Rome était instruite des singularités de Jubé, qui, dans la crainte d'être puni, se retira à Naples ; il ne s'y crut pas plus en sûreté, et préféra de revenir en France, où il ne resta pas longtemps. S'étant rendu en Hollande, il y prit le nom de *Lacour*, voyagea ensuite en Angleterre, en Allemagne, en Pologne, et partit pour la Russie en qualité de précepteur des enfans de la princesse Dolgorouky. En 1717, la faculté de Sorbonne avait fait présenter au czar Pierre Ier un *Mémoire* tendant à opérer l'union des églises latine et russe. Ce *Mémoire* n'ayant eu aucun résultat, elle en rédigea un autre, et les docteurs l'adressèrent à l'abbé Jubé, qui devait traiter de cette union avec les prélats de Russie. Le fameux évêque de Nowogorod fit avorter ce plan par l'influence qu'il exerçait sur le czar. Par suite de ces négociations, il parut un ouvrage ayant pour titre : *Ecclesia romana cum ruthenicâ irreconciliabilis*, etc., que plusieurs bibliographes croient avoir été publié par l'évêque de Nowogorod, et d'autres par Budens, professeur de théologie à Iéna. Quelque temps après, les Dolgorouky tombèrent en disgrâce, et l'abbé Jubé se réfugia en France, passa ensuite en Hollande et revint à Paris sous le faux nom de Lacour. Il y tomba dangereusement malade, et, se trouvant dans un état voisin de la misère, il se fit transporter à l'Hôtel-Dieu, où il mourut, après avoir reçu tous les secours de la religion, le 20 décembre 1744, à l'âge de soixante-dix ans. Jubé eut part au livre intitulé *Vie des saints*, de Baillet. On le croit aussi éditeur de quelques ouvrages. Dans une brochure publiée en 1724, qui a pour titre : *Nouvelle liturgie d'Asnière*, et qu'on attribue à M. Blin, chanoine de Rouen, et dans la *Notice* que lui a consacrée M. A.-A. Barbier dans son *Examen critique des Dictionnaires*, on trouve des détails curieux sur les singularités de Jubé.

* JUBÉ (Auguste, baron DE LA PERELLE), maréchal de camp, né le 12 mai 1765 à Lunéville, près de Montlhéry, fut d'abord attaché à l'administration de la marine à Cherbourg. En 1792 il devint successivement chef de la première légion des gardes nationales de la Manche, inspecteur des côtes, puis inspecteur-général dans la même partie. Nommé adjudant-général en 1796, il fit la plupart des campagnes de la révolution, se trouvait au 18 brumaire an 8 commandant de la garde du Directoire, lorsque ce gouvernement fut renversé par Buonaparte. Comme il ne s'était point opposé, et que même il s'était prêté à cette révolution, il fut chargé de la garde des consuls : puis il passa dans l'administration civile, et fit partie du Tribunat dans lequel il déploya quelques talens oratoires. Après la dissolution de cette assemblée, il fut nommé préfet de la Loire dans le Piémont, puis du Gers, où il resta jusqu'en 1814. Alors il fut attaché comme historiographe au département général de la guerre. En 1816 il obtint sa retraite avec le grade de maréchal de camp et le cordon des deux ordres, de St.-Louis et de la Légion d'honneur. Le général Jubé s'occupa de littérature : si sa santé le lui eût permis, il aurait fourni une carrière qui n'eût point été sans éclat : nous devons regretter qu'il n'ait pu achever ses ouvrages. On a de lui 1° *Histoire des guerres des Gaulois et des Français en Italie, avec le tableau des événemens civils et militaires depuis Bellovèse jusqu'à la mort de Louis XII*, 1805, 1 vol.

in-8 ; ouvrage qui a été continué jusqu'au traité d'Amiens par le général Servan, et qui forme aujourd'hui 7 vol. in-8 avec atlas ; 3° *Hommage des Français à l'empereur Alexandre*, une feuille in-8 ; 3° le *Temple de la gloire* ou *les Fastes militaires de la France depuis le règne de Louis XIV jusqu'à nos jours*, Paris, 1819, 2 vol. in-folio avec 40 gravures ; 4° *Histoire générale militaire des guerres de la France depuis le commencement du règne de Louis XIV jusqu'à l'année* 1815 ; l'ouvrage devait avoir 3 vol. et il n'a donné que les deux premiers. Il a coopéré, depuis 1818, au journal l'*Indépendant*.

* JUBIN (Saint), fils de Hugon III comte de Dijon, embrassa l'état ecclésiastique et devint grand-vicaire de l'église de Langres, puis archevêque de Lyon après la démission de Humbert Ier. Ce fut en vain qu'il s'opposa à ce choix qui avait été fait par les évêques réunis au concile provincial à Autun ; il fut obligé d'accepter cette charge qui était à ses yeux un trop lourd fardeau. Rendu à Lyon, sa piété ranima la foi ; son zèle rétablit la discipline, enfin sa douceur calma les esprits. Sa présence dans la première église des Gaules produisit le plus grand bien. Une pareille conduite ne devait pas rester inconnue : la nouvelle en fut portée au pape Grégoire VII, qui lui adressa en 1078 une *décrétale* dans laquelle il se louait de son zèle et lui confirmait ainsi qu'à ses successeurs le titre de *Primat des Gaules*. Dans plusieurs autres occasions, le même pontife lui témoigna combien il avait pour lui d'estime et de confiance dans ses lumières. Cependant telle était la modestie de ce prélat, que dans les huit *lettres* qui nous restent de lui, il ne prend d'autre titre que celui *d'indigne prêtre de l'église de Lyon*. Jamais il n'usa de l'influence qui lui avait été accordée que pour pacifier les troubles de plusieurs églises, et mettre fin à des divisions intérieures. Il assista au concile tenu à Lyon en 1080, et y concourut à l'adoption de sages réglemens. Enfin, après avoir fait plusieurs pieuses fondations, il termina le 18 avril 1082 une vie entièrement consacrée à l'exercice de toutes les vertus chrétiennes. Ses reliques ont eu le don des miracles : Voyez *l'Abrégé historique des martyrs de Lyon*, par M. Guérin, chanoine de St.-Irénée. M. J. B. Durand, curé de St.-Irénée, a publié une *Notice sur saint Jubin, archevêque de Lyon, avec une dissertation sur l'authenticité de son corps ; quelques-unes des guérisons obtenues par son intercession ; une neuvaine de méditations et prières ; la messe et les vêpres à l'honneur de ce saint pontife, et le chemin de la croix*, Lyon, 1827, 1 vol. in-12.

JUDA, patriarche, 4e fils de Jacob et de Lia, naquit vers 1755 avant J.-C. Lorsque les fils de Jacob voulurent mettre à mort Joseph leur frère, il leur conseilla plutôt de s'en défaire en le vendant, et cet avis sauva la vie à ce dernier. Juda épousa la fille d'un Chananéen nommé *Sué*, et il en eut trois fils, Her, Onan et Séla. Il eut aussi de Thamar, femme de l'aîné de ses fils, dont il jouit sans la connaître, Pharès et Zara. Lorsque Jacob bénit ses enfans, il dit à Juda : « Le sceptre » ne sortira point de Juda, ni le législa- » teur de sa postérité, jusqu'à la venue » de CELUI qui doit être envoyé, et à qui » les peuples obéiront. » Cette prédiction s'accomplit évidemment en la personne de JÉSUS-CHRIST ; car, de quelque manière qu'on l'explique, il reste vrai que la Judée ne cessa d'être un royaume, et le peuple juif une nation rassemblée en corps, ayant ses chefs, ses lois, jusqu'à l'arrivée de J.-C. (1). Juda mourut l'an 1636 avant l'ère vulgaire, âgé de 119 ans. Sa tribu tenait le premier rang parmi les autres ; elle a été la plus puissante et la plus nombreuse. Au sortir de l'Egypte, elle était composée de 74,600 hommes capables de porter les armes. Cette tribu occupait toute la partie méridionale de la Palestine. Le royaume passa de la tribu de Benjamin, d'où étaient Saül et Isbo-

(1) Par la simple transposition d'une virgule, le texte présente une explication plus facile et plus personnellement au Messie. *Non auferetur sceptrum de Juda et dux, de fœmore ejus donec veniat qui mittendus est.* Le sceptre et le chef ne sortiront point de Juda, jusqu'à que CELUI qui doit être envoyé naisse de sa postérité.

seth, dans la tribu de Juda qui était celle de David, et des rois ses successeurs. Les dix tribus s'étant séparées, celle de Juda et celle de Benjamin demeurèrent attachées à la maison de David, et formèrent un royaume qui se soutint avec éclat contre la puissance des rois d'Israël. Après la dispersion et la destruction de ce dernier royaume, celui de Juda subsista, et se maintint même dans la captivité de Babylone. Au retour, cette tribu vécut selon ses lois, ayant ses chefs; les restes des autres tribus se rangèrent sous ses étendards, et ne firent plus qu'un peuple que l'on nomma *Juif*. Les temps où devait s'accomplir la promesse du Messie étant arrivés, la puissance romaine, à qui rien ne résistait, assujettit ce peuple, lui ôta le droit de se choisir un chef, et lui donna pour roi Hérode, étranger et Iduméen. Ainsi cette tribu, après avoir conservé le dépôt de la vraie religion, et l'exercice public du sacerdoce et des cérémonies de la loi dans le temple de Jérusalem, et avoir donné naissance au Messie, fut réduite au même état que les autres tribus, dispersée et démembrée comme elles.

JUDA (Léon de), fils de Jean de Juda, prêtre de Germoren, naquit en Alsace, en 1482, d'une concubine; il entra dans l'ordre ecclésiastique, et embrassa depuis les erreurs de Zuingle. Erasme lui ayant reproché sa lâche apostasie, s'attira une réponse très aigre de la part de cet apostat. Juda s'acquit une grande réputation dans son parti, et mourut à Zurich, en 1542, à 60 ans. Sa *Version* latine de la Bible est celle qui est jointe aux Notes de Vatable. On a de lui d'autres ouvrages qui prouvent son érudition.

JUDA. *Voyez* Léon.

JUDA-HIOUG ou Chiug, ou, selon les arabes, *Jahia-Ben-David-Aben-Zacharia*, célèbre rabbin, natif de Fez, et surnommé le *Prince des grammairiens juifs*, vivait au 11ᵉ siècle. On a de lui divers ouvrages manuscrits en arabe, qui sont très estimés, entr'autres un *Dictionnaire*, qui, s'il était imprimé, pourrait être fort utile pour l'intelligence de l'Ecriture sainte.

JUDA HAKKADOSCH, c'est-à-dire le *Saint*, rabbin célèbre par sa science, par ses richesses et par ses talens, fondateur de l'Ecole de Tibériade, fut, selon les Juifs, ami et précepteur de l'empereur Antonin. Il naquit selon le Talmud à Séphora (Tsippuri) l'an 120, et mourut l'an 194; il était entré fort jeune dans le Sanhédrin, et fut proclamé par le peuple *Nassi*, c'est-à-dire prince très riche et célèbre par sa sagesse. Il recueillit, vers le milieu du 2ᵉ siècle, les constitutions et les traditions des magistrats et des docteurs juifs, particulièrement de Hillel, qui l'avaient précédé, et en composa, avec quelques autres docteurs, un livre qu'il nomma *Mischna* (première partie du Talmud), et il le divisa en 6 parties. La 1ʳᵉ traite de l'*agriculture* et des *semences*; la 2ᵉ des *jours de fêtes*; la 3ᵉ des *mariages*, et *de ce qui concerne les femmes*; la 4ᵉ des *dommages-intérêts*, et *de toutes sortes d'affaires civiles*; la 5ᵉ des *sacrifices*, et la 6ᵉ des *puretés et impuretés légales*. Il y consacra, dit-on, 30 ans 159-189.) Surrhenusius a donné une bonne édition de ce livre en hébreu et en latin avec des notes, 1698, 3 vol. in-fol.

JUDACILIUS se distingua durant le siége que Pompée avait mis devant Ascoli, sa patrie. Il était à la tête d'une troupe de rebelles; il résolut de s'en servir pour donner du secours à cette ville assiégée. Dans ce dessein, il avertit ses compatriotes, que dès qu'ils le verraient aux prises avec les Romains, ils fissent une sortie pour le soutenir. Quelques bourgeois d'Ascoli détournèrent les autres de seconder Judacilius, et lorsqu'il se présenta devant la ville, aucun des assiégés ne remua. Il ne laissa pas, l'épée à la main, de se faire jour, et d'arriver à la porte de la ville, qui lui fut ouverte. Dès qu'il fut entré dans Ascoli, il fit égorger ceux qui avaient empêché qu'on ne se joignît à lui. Puis ayant invité ses amis à un grand repas, quand la bonne chère et le vin l'eurent un peu échauffé, il se fit apporter une coupe pleine de poison, et l'avala, pour n'être pas témoin de la profanation des temples de sa patrie, et de

la captivité de ses compatriotes. Il se fit porter ensuite dans un temple, où il avait fait préparer son bûcher funèbre. Il y mourut au milieu de ses amis, et son corps y fut réduit en cendres. Bientôt après Ascoli se rendit à Pompée.

JUDAS, dit MACHABÉE, 3e fils de Mathathias, de la famille des Asmonéens, succéda à son père dans la dignité de général des Juifs, l'an 167 avant J.-C. Il descendait par Joiarib de la famille d'Eléazar, grand sacrificateur, fils aîné d'Aaron. Mathathias le préféra à ses autres enfans, et le chargea de combattre pour la défense d'Israël. Judas ne trompa point ses espérances : secondé de ses frères, il marcha contre Apollonius, général des troupes du roi de Syrie, le défit et le tua. Il tourna ses armes contre Séron, autre capitaine, qui avait une nombreuse armée, qu'il battit également, quoique avec des troupes fort inférieures en nombre. Antiochus, ayant appris ces deux victoires, envoya contre Judas trois généraux de réputation, Ptolémée, Nicanor et Gorgias. L'armée considérable qu'ils firent marcher en Judée épouvanta d'abord ceux qui accompagnaient Judas; mais son courage ayant ranimé celui de ses gens, il tomba sur cette multitude, et la dissipa. Lysias, régent du royaume pendant l'absence d'Antiochus, désespéré de ce que les ordres de son prince avaient été si mal exécutés, crut qu'il ferait mieux par lui-même. Il vint donc en Judée avec une armée nombreuse; mais il ne fit qu'augmenter le triomphe de Judas, qui l'obligea de retourner en Syrie. Le vainqueur profita de cet intervalle pour rétablir Jérusalem; il donna ses premiers soins à la réparation du temple, détruisit l'autel que les idolâtres avaient profané, en bâtit un autre, fit faire de nouveaux vases, et l'an 165 avant J.-C, 3 ans après que ce temple eût été profané par Antiochus, il en fit célébrer la dédicace. La paix ne fut pas de longue durée. Judas fut obligé de reprendre les armes, et eut partout l'avantage : il défit Timothée et Bacchides, deux capitaines syriens, battit les Iduméens, les Ammonites, défit les nations qui assiégeaient ceux de Galaad, et revint chargé de riches dépouilles. Il n'y eut qu'une seule occasion où la victoire fut disputée, et où plusieurs Juifs périrent dans le combat. Comme on trouva qu'ils avaient péché en emportant des choses consacrées aux idoles, ce que la loi défendait, « le pieux général envoya, » dit l'auteur du second livre des Machabées, 2000 drachmes d'argent à Jérusalem, afin qu'on offrît des sacrifices pour » les péchés de ceux qui étaient morts; » car il était persuadé qu'une grande miséricorde est réservée à ceux qui meurent dans la piété : ainsi c'est une sainte » et salutaire pensée de prier pour les » morts, afin qu'ils soient délivrés de » leurs péchés. » Passage qui prouve la croyance et l'usage des anciens Juifs sur la prière pour les morts, et sur l'existence du purgatoire. Antiochus Eupator, qui avait succédé à Antiochus Epiphanes, irrité des mauvais succès de ses généraux, vint lui-même en Judée, et assiégea Bethsure. Judas marcha au secours de ses frères. Du premier choc, il tua 600 hommes des ennemis; et ce fut alors que son frère Eléazar fut accablé sous le poids d'un éléphant qu'il tua, croyant faire périr le roi. La petite armée de Judas ne pouvant tenir tête aux troupes innombrables du roi, ce général se retira à Jérusalem. Eupator l'y vint assiéger; mais, averti de quelques mouvemens qui se tramaient dans ses états, il fit la paix avec le général hébreu, qu'il déclara chef et prince du pays. Il retourna ensuite en Syrie, où il fut tué par Démétrius, qui régna en sa place. Le nouveau roi envoya Bacchides et Alcime, avec la meilleure partie des troupes. Les deux généraux marchèrent contre Judas, qui était à Béthel avec 3000 hommes. Cette petite armée fut saisie de frayeur à la vue des troupes ennemies; elle se débanda, et il ne resta que 800 hommes au camp. Judas, sans perdre courage, les exhorta à mourir courageusement, fondit sur l'aile droite et fut tué dans la mêlée, l'an 161 avant J.-C. Simon et Jonathas, ses frères, enlevèrent son corps, et le firent porter à Modin, où il fut enterré avec magnificence dans le sépulcre de son père. Les

Juifs pleurèrent sa perte plus long-temps qu'ils n'avaient coutume de le faire pour les rois mêmes. Les froids moralistes qui ont prétendu que la guerre faite à Antiochus était contraire à la soumission due aux rois, méritaient bien d'être eux-mêmes les victimes de sa tyrannie. S'il n'est pas permis aux particuliers de se soulever contre une autorité quelconque, une nation entière devra-t-elle se laisser massacrer, voir anéantir ses lois et son culte, parce que le caprice du tyran l'ordonnera ainsi ? On cite l'exemple des chétiens qui se laissaient égorger; mais ces chrétiens étaient des particuliers soumis à l'autorité établie, et dont la religion contrariait celle de l'empire. « Vous » ne pouvez, dit à ce sujet un jurisconsulte éclairé, vous prévaloir de la con- » duite des premiers chrétiens, sous le » règne du paganisme : ils devaient s'ex- » clure absolument de la société pu- » blique, toute vouée aux horreurs de l'i- » dolâtrie, à une impiété plus détestable » encore, et à toute espèce d'abomina- » tions. Contraint en quelque sorte de » vivre inconnus, ils n'avaient point une » existence civile dans l'empire romain, » étant considérés comme des coupables, » à cause de la nouvelle religion qu'ils » professaient et cherchaient à répandre; » ils étaient, sous Néron et d'autres mon- » stres couronnés, dans le cas des parti- » culiers, que nous convenons ne pouvoir » pas résister au prince. La Sagesse éter- » nelle a fait servir cette situation des » chrétiens à sa gloire : elle a fait éclater » en eux l'esprit de paix, d'humilité, » d'une charité sans bornes, d'un déta- » chement héroïque, d'une douceur et » d'une patience admirables, au milieu » d'un monde corrompu, qui avait besoin » de ces leçons et de ces exemples; les » chefs-d'œuvre de cet enchaînement de » miracles qui devaient terrasser l'incré- » dulité, adoucir et subjuguer la férocité, » faire taire les passions et convertir l'u- » nivers. Mais inférer de là qu'une nation » entière, ses chefs et ses représentans, » doivent livrer leurs possessions, leur » vie, leurs lois et leur culte aux caprices » et aux violences d'un tyran, c'est ce » qui certainement n'est ni dans les règles » de la bonne logique, ni dans celles de » la bonne justice. » (*Voyez* BURLAMAQUI.) Bossuet, qu'on ne soupçonnera pas d'affaiblir l'autorité des rois, justifie hautement les Machabées, parce qu'Antiochus voulait détruire leur religion et la nation même, en la corrompant par les rites idolâtres, pour la mêler et confondre avec les nations infidèles. « Antiochus, » dit-il, ne se proposait rien moins que » de détruire la nation et le culte qu'elle » professait, et en éteindre la mémoire, » profaner le temple, y effacer le nom de » Dieu, et y établir l'idole de Jupiter » Olympien. Voilà ce qu'on avait entre- » pris, et ce qu'on exécutait contre les » Juifs avec une violence qui n'avait » point de bornes... Lorsque Dieu ne leur » donnait aucun ordre d'abandonner la » terre promise, où il avait établi le » siége de la religion et de l'alliance, » ni ne leur montrait aucun moyen de » conserver la race d'Abraham, que celui » d'une résistance ouverte, comme il leur » arriva manifestement dans cette cruelle » persécution des rois de Syrie, c'était » une nécessité absolue et une suite in- » dispensable de leur religion, de se dé- » fendre. » 5e *Avertiss. aux protest.*, n. 24 (1). M. Rainouard a composé un poème sur *Machabée*.

JUDAS, fils de Sarriphée, s'étant joint à Mathias, fils de Margalotte, docteur de la loi, persuada à ses disciples et à quelques autres Juifs, d'abattre l'aigle d'or qu'Hérode le Grand avait fait poser sur le plus haut du temple, en l'honneur d'Auguste. Ce prince cruel le condamna à être brûlé vif. Après la mort d'Hérode, le peuple, qui aimait Judas, demanda à son successeur Archelaüs la punition des auteurs d'un supplice si inhumain; et, sur le refus qui en fut fait, il s'éleva une sédition qu'on ne put éteindre que par le sang de 3,000 hommes (Josèphe, *Histoire des Juifs*, livre 17, chap. 8.)

JUDAS, chef de voleurs, après la mort d'Hérode le Grand, assembla une troupe de déterminés, avec lesquels il

(1) On peut ajouter que l'autorité des rois de Syrie sur la Judée ne provenait que du droit du plus fort.

pilla les trésors du roi, et se rendit assez redoutable pour pouvoir aspirer à la couronne. (Josèphe, *Antiq. Jud.*, liv. 17, chap. 12.)

JUDAS, ou JUDE, surnommé Barsabas. *Voyez* ce nom.

JUDAS ESSÉEN, se rendit célèbre par quelques prophéties. Il prédit qu'Antigone, premier prince des Asmonéens, périrait dans la tour de Straton. Cependant le jour même qu'il avait assuré que le roi mourrait, il parut douter du succès de sa prédiction, parce qu'il savait que ce prince était à Jérusalem, éloigné de la tour de Straton d'environ 25 lieues. Il fut surpris, peu de temps après, d'apprendre que le roi venait d'être tué dans une chambre du palais, qu'on appelait la *Tour de Straton*, endroit qu'il avait nommé sans le connaître, trompé par la ressemblance des noms. C'était un saint homme. Quelques savans pensent que ce Judas est le même que l'auteur du 2ᵉ livre des Machabées.

JUDAS DE GAULAN, chef d'une secte avec Sadoc parmi les Juifs, s'opposa au dénombrement que fit Cyrinus dans la Judée, et excita une révolte. Il prétendait que les Juifs étant libres, ils ne devaient reconnaître aucune autre domination que celle de Dieu. Ses sectateurs aimaient mieux souffrir toutes sortes de supplices que de donner le nom de *Maître* ou de *Seigneur* à quelque homme que ce fût. (Josèphe, *Histoire des Juifs*, liv. 18, ch. 1.) Le même Judas est nommé le Galiléen dans les Actes des apôtres, parce qu'il était de la ville de Gamala dans la Gaulanite, petit pays de Galilée.

JUDAS ISCARIOTE, ainsi appelé parce qu'il était d'une ville de ce nom dans la tribu d'Ephraïm, fut choisi par J.-C. pour être l'un des douze apôtres; mais il répondit mal au choix et aux bontés de l'Homme-Dieu. Son avarice lui fit censurer l'action de la Madeleine, qui répandait des aromates précieux sur les pieds du Sauveur, et lui fit livrer aux Juifs le Fils de Dieu pour 30 deniers. Il reconnut ensuite l'atrocité de sa trahison, jeta dans le temple l'argent qu'il avait reçu d'eux, se pendit de désespoir, et son corps devint, comme dit saint Pierre dans les *Actes des apôtres*, un objet d'horreur, en s'ouvrant et présentant le plus affreux spectacle. Casaubon, Jacques Gronovius, Daniel Heineius, ont assez inutilement disserté sur ce phénomène, qui, disent-ils, ne résulte pas de la strangulation. On peut voir dans la *Physica sacra* de Scheuchzer une explication naturelle, rendue sensible par une estampe pittoresque. Mais il y a plus de vérité peut-être dans ce passage d'un théologien moderne : *Post buccellam, ut ait Scriptura introivit in eum Satanas, quem minime mirum est devotum ac devolutum sibi cadaver decerpsisse.* Les savans ne sont pas d'accord entre eux sur la valeur des 30 deniers que reçut Judas. Les hérétiques cérinthiens honoraient cet apôtre infidèle d'une manière particulière, et se servaient d'un Evangile qui portait son nom.

JUDDE (N., le Père), jésuite, né à Rouen le 21 décembre 1661, est connu par divers ouvrages moraux et ascétiques, qui décèlent un homme consommé dans les voies de la perfection chrétienne. Après avoir prêché quelque temps avec succès, il fut chargé à Rouen de la direction du second noviciat, où les jeunes jésuites prêtres, après avoir enseigné les humanités et étudié pendant quatre ans en théologie, étaient formés au ministère apostolique, avant de faire leurs vœux solennels; il fut ensuite jusqu'en 1721, supérieur du premier noviciat à Paris, d'où il passa à la retraite de ce même noviciat, et de là à la maison professe, où il mourut en 1735. Ses principaux ouvrages sont: 1° *Réflexions chrétiennes sur les grandes vérités de la foi et sur les principaux mystères de la Passion*, Paris, 1757, in-12, ouvrage tiré des manuscrits de ce jésuite par l'abbé le Mascrier; 2° Le Père Chéron, théatin, a publié en 1780 ses *Exhortations sur les principaux devoirs de l'état religieux*, Paris, 1780, 2 vol. in-12; 3° *Retraite spirituelle pour les personnes religieuses*, Paris, 1746, in-12. En 1781 et 1782, l'abbé Lenoir Duparc a donné une *Collection complète des OEuvres spirituelles du*

Père Judde, Paris, 7 vol. in-12, réimprimée en 1815, 1816, Besançon; 7 vol. in-12, 1825-26, Paris 5 vol. in-12; moins complète que les précédentes. On a aussi publié à Besançon : *Traités sur la confession à l'usage des séminaristes et des communautés religieuses*, tirés des œuvres spirituelles du Père Judde, 1825, in-8. Ce qui prévient beaucoup en faveur du Père Judde, c'est le cas tout particulier que le Père Bourdaloue faisait de ses lumières ; il souhaita en mourant qu'on lui confiât ses papiers, sans doute pour qu'il les mît en ordre. Mais ce grand prédicateur avait mis, sans le prévoir, un obstacle à l'exécution de cette demande, ayant indiqué le Père Judde pour un emploi qui, le tirant de la prédication, fixa son attention sur des objets différens.

JUDE (Saint), apôtre, nommé aussi *Lebbée*, *Thadée* ou *le Zélé*, frère de saint Jacques le mineur et parent de J.-C. selon la chair, fut appelé à l'apostolat par le Sauveur du monde. Dans la dernière cène, il lui dit : « Seigneur, pourquoi vous manisfesterez-vous à nous, et non pas au monde ? » Jésus lui répondit : « Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole, et mon Père l'aimera ; et nous viendrons à lui, et nous ferons en lui notre demeure. » Après avoir été visité par le Saint-Esprit avec les autres apôtres, Jude alla prêcher l'Evangile dans la Mésopotamie, l'Arabie, la Syrie, l'Idumée et la Libye. On dit qu'il reçut la couronne du martyre dans la ville de Béryte, vers l'an 80 de J.-C. Nous avons de lui une *Epître*, qui est la dernière des sept Epîtres catholiques. Il l'écrivit après la prise de Jérusalem, principalement pour les Juifs convertis au christianisme. Il y attaqua les nicolaites, les simoniens, les gnostiques et les autres hérétiques, qui combattaient la nécessité des bonnes œuvres. On avait d'abord fait quelque difficulté de mettre cette Epître dans le canon des Ecritures, à cause de la citation du livre apocryphe d'Enoch ; mais elle y est placée communément dès avant la fin du 4e siècle. Le passage rapporté par cet apôtre peut être réellement d'Enoch, quoique le livre qui le renferme soit apocryphe, c'est-à-dire d'une autorité incertaine ; la tradition, quelque ancien écrit, ou une inspiration particulière, peuvent avoir appris à saint Judde que ces paroles sont véritablement d'Enoch. Il a pu d'ailleurs citer un livre célèbre et estimé de son temps, pour faire impression sur les esprits et donner plus d'horreur des hérétiques contre lesquels il écrivait. Le saint apôtre dépeint ces imposteurs avec des couleurs fort vives. On y reconnaît trait pour trait les philosophes dogmatisans de notre siècle. C'est avec raison qu'Origène dit de cette lettre, « qu'elle ne contient que très peu de paroles, mais qu'elles sont pleines de la force et de la grâce du ciel.

JUDEX (Matthieu), dont le véritable nom était *Richter* en allemand, ce qui veut dire *Juge*, né à Tippolswaid en Misnie, l'an 1528, est un des principaux écrivains des *Centuries* de Magdebourg, publiées à Bâle, 1552 à 1574, 8 vol. in-fol. ; ouvrage destiné à bouleverser toutes les notions de l'histoire ecclésiastique, réfuté par Baronius, Bellarmin, etc. Il enseigna la théologie avec réputation dans son parti, et ne laissa pas d'essuyer beaucoup de chagrins dans son ministère. Il mourut à Rostock le 15 mai 1564. On a de lui plusieurs *Ouvrages* cités dans le Dictionn. de Bayle, plus ou moins entachés des préventions et des erreurs de sa secte.

JUDITH. *Voyez* HOLOFERNE. Nous nous contenterons de dire que l'action de cette sainte et courageuse veuve ne doit pas être, au moins avec toutes ses circonstances, jugée sur les règles ordinaires de la morale, auxquelles le souverain législateur peut déroger dans des cas que sa sagesse et sa justice peuvent seules déterminer. Il faut observer encore qu'il s'agissait d'un ennemi particulièrement odieux par une férocité et une brutalité sans exemple, ravageant et détruisant tout, blasphémant le nom du Dieu vivant, et se proposant de placer dans son temple les idoles des nations. (*Voy.* JÉHU.) Il est difficile de fixer le temps auquel cette histoire est arrivée, et il est presque impossible, quelque parti qu'on prenne, de satisfaire pleinement à toutes

les objections; mais cette difficulté ne doit pas faire recourir à la supposition gratuite de Scaliger et de Grotius, qui prétendent que le livre de Judith n'est qu'une parabole, composée pour consoler les Juifs dans le temps qu'Antiochus-Epiphane vint en Judée. L'authenticité du livre de Judith a été contestée; mais tous les doutes doivent être fixés par l'autorité du concile de Trente, qui l'a confirmé dans la possession où il était de passer pour inspiré. Saint Jérôme nous assure qu'il a été aussi reconnu comme tel par le concile de Nicée. L'auteur, qui est tout-à-fait inconnu, écrivit son ouvrage en langue chaldaïque, et il fut traduit en latin par saint Jérôme; on en a une version en hébreu, en grec et en syriaque. Quelques-uns veulent que ce soit Judith elle-même; d'autres, le grand-prêtre Eliacim, dont il est parlé dans ce livre; mais tout cela est sans aucune preuve. Montfaucon a donné une savante dissertation sous le titre de *Vérité de l'histoire de Judith*.

* JUDITH DE BAVIÈRE, seconde femme de Louis *le Débonnaire*, empereur et fils de Charlemagne, naquit vers 806. Louis étant devenu veuf et voulant se remarier, les plus nobles et les plus belles filles de l'Empire accoururent pour se disputer la main d'un si grand monarque. La beauté, les grâces et l'esprit de Judith lui firent obtenir la préférence (819); mais elle lui coûta bien cher dans la suite. Louis avait eu de sa première femme trois fils: Lothaire, Pépin et Louis, entre lesquels il avait partagé plusieurs de ses nombreux états. Cependant Judith jouit de quelque bonheur jusqu'au moment où elle accoucha d'un fils, connu depuis sous le nom de Charles *le Chauve*. L'empereur, afin de laisser aussi un royaume à son quatrième enfant, voulut faire un nouveau partage, et ce projet mit tout l'empire en combustion. Les trois princes aînés, jusqu'alors peu d'accord, se réunirent pour prendre les armes contre l'auteur de leurs jours. Mais pour mieux réussir à déshériter leur frère Charles, encore enfant, ils calomnièrent la vertu de sa mère. Déjà la préférence dont l'avait honorée l'empereur lui avait donné pour ennemies toutes les familles de ses rivales. Louis, d'un caractère faible, quoique peut-être convaincu de l'innocence de sa femme, ne lui pouvait servir d'aucun appui. Dans ces circonstances critiques, Judith eut recours à un puissant et vaillant guerrier Bernard, comte de Barcelone et duc de Septimanie (1). Il vint à la cour de Louis, s'attira la bienveillance de cet empereur, qui le nomma successivement premier ministre, grand-chambellan et gouverneur du jeune Charles. Ces faveurs et la fermeté de Bernard à soutenir les droits de son royal élève irritèrent encore davantage les trois princes révoltés. Ils accusèrent l'impératrice d'entretenir des liaisons criminelles avec le comte. Celui-ci, pour défendre l'honneur outragé de l'impératrice, appela à un combat singulier quiconque voudrait se porter pour son accusateur. Aucun n'osa se présenter; mais succombant enfin aux efforts cachés de ses ennemis, il fut contraint, par ordre de l'empereur, de se retirer à Barcelone. Judith, exposée alors à toute la rage de ses calomniateurs, se vit bientôt arrachée d'auprès de son époux, et renfermée dans un cloître, où l'on voulait l'obliger de prendre le voile. Cependant la division s'étant mise entre les princes révoltés, les mécontens, qui avaient été séduits par leurs promesses, et qui ne voyaient pas celles-ci se réaliser, se révoltèrent à leur tour contre eux, et rendirent à l'empereur son fils et son épouse. L'impératrice, soit par ambition, soit plutôt par un sentiment maternel, réclama de l'empereur l'exécution du dernier projet de partage. Nouvelle révolte de la part des princes: l'empereur, abandonné des siens, vient se livrer entre les mains de ses enfans rebelles avec sa femme et son fils. On fait alors revivre l'ancienne calomnie contre l'honneur de l'impératrice: elle est contrainte de se justifier par l'*épreuve du feu*. Malgré son innocence reconnue par cette même épreuve, on la livre à son plus mortel

(1) La *Septimanie* comprenait une grande partie du Languedoc, du Roussillon, de la Catalogne, dont Barcelone était la capitale. On l'appelait Septimanie à cause de sept grandes villes ou cités qui s'y trouvaient.

ennemi, son beau-fils Louis, roi de Bavière, qui lui fait raser les cheveux et la relègue dans une forteresse de la Lombardie. Elle y mourut quelque temps après en 843, sans avoir eu le bonheur ni de voir son époux remonter sur le trône, ni son fils, tant persécuté, ceindre la couronne de France. (*V.* Louis *le Débonnaire*, et Charles *le Chauve.*)

JUDITH, fille de Charles *le Chauve*, avait été d'abord mariée à Ethulphe, et ensuite à Ethelrède, rois anglais. Celui-ci, las de la tyrannie qu'elle voulait exercer sur lui, la chassa de son lit et de son trône. Revenue en France, elle se fit enlever par Baudouin Forestier de Flandre, qu'elle épousa. Charles *le Chauve* fit son gendre comte de Flandre vers l'an 870, et ce fut la souche de tous les autres princes de ce nom. Judith était galante et impérieuse; ses époux n'étaient que ses premiers esclaves.

JUELLUS. *Voyez* JEWEL.

JUENIN ou JUENNIN (Gaspard), prêtre de l'Oratoire, né à Varembon en Bresse, en 1650, mort à Paris en 1713, professa long-temps la théologie dans plusieurs maisons de sa congrégation, et surtout au séminaire de Saint-Magloire. Sa piété et son érudition le firent estimer. On a de lui : 1° *Institutiones theologicæ ad usum seminariorum*, en 7 vol. in-12. On n'avait pas encore vu de meilleure théologie scolastique; mais l'auteur y ayant glissé avec beaucoup d'art quelques erreurs nouvellement condamnées, son ouvrage fut proscrit à Rome le 25 septembre 1708, par plusieurs évêques de France, notamment par les évêques de Chartres, de Laon, d'Amiens, de Soissons, et par le cardinal de Noailles. Le cardinal de Bissy opposa une critique très solide à cette théologie. 2° *Commentarius historicus et dogmaticus de sacramentis*, Lyon, 1696, en 2 vol. in-fol., dont l'auteur tira 3 vol. in-12, sous le titre de *Théorie pratique des sacremens*; 3° un *Abrégé* de ses *Institutions*, à l'usage de ceux qui se préparent aux examens qui précèdent les ordinations, 1 vol. in-12, en latin; 4° *Théologie morale*, 6 vol. in-12; 5° *Résolution des cas de conscience sur la vertu de justice* et *d'équité*, 4 vol. in-12. Ces deux derniers ouvrages sont pleins de décisions appuyées sur l'Ecriture et sur les Pères, et écrits avec clarté et avec méthode.

* JUGE-SAINT-MARTIN (J. J.) professeur d'histoire naturelle à Limoges, et agronome distingué, a couvert plus de 200 hectares de mauvaise terre qui formaient son patrimoine, d'une foule d'arbres de toutes espèces qui n'avaient jamais été cultivés dans son canton : ce qui lui valut une médaille d'or et le titre de correspondant de la société royale d'agriculture de Paris. On lui doit plusieurs ouvrages sur l'agriculture et sur l'histoire naturelle : 1° *Traité de la culture du chêne*, 1788, in-8; 2° *Notice des arbres et arbustes du Limousin*, Limoges, 1790, in-8; 3° *Observations météorologiques et économiques faites pendant l'année* 1791 *dans le département de la Haute-Vienne*, 1791, in-8; 4° *Proposition d'un congrès de paix générale*, 1798, in-12; *Théorie de la pensée*, *de son activité primitive et de sa continuation par les songes*, 1806, in-8; 6° *Changemens survenus dans les mœurs des habitans de Limoges depuis une cinquantaine d'années*, 2ᵉ édit. augmentée, Paris, 1817, in-8. Cet agronome est mort à Limoges dans un âge avancé, au commencement de 1824.

JUGURTHA, roi de Numidie, fils de Mastanabal et d'une concubine, né avec les grâces de l'esprit et de la figure, fut élevé à la cour de Micipsa, son oncle. Celui-ci ayant démêlé dans son neveu beaucoup d'ambition, lui donna le commandement d'un détachement qu'il envoyait à Scipion, qui faisait alors le siége de Numance. Micipsa espérait qu'il ne reviendrait pas de cette expédition; mais il fut trompé. Jugurtha, courageux sans être téméraire, fit éclater sa valeur et échappa à la mort. Son oncle l'adopta dans son testament, et le nomma héritier avec ses deux fils, Adherbal et Hiempsal, espérant que les bienfaits du père l'attacheraient aux enfans; il se trompa encore. Qu'était-ce que le tiers d'un

royaume pour un ambitieux tel que son neveu ? L'ingrat, le perfide Jugurtha fit mourir Hiempsal, fit la guerre à Adherbal, l'obligea à s'enfermer dans Hirthe, sa capitale, l'y réduisit par la famine à se rendre à composition, et le fit périr dans les plus cruels tourmens, contre la foi du traité. Adherbal avait eu recours aux Romains ; il était venu lui-même se plaindre au sénat : mais l'or de Jugurtha lui en avait fermé toutes les avenues. Cependant Rome ne resta pas indifférente à la perfidie de Jugurtha ; elle lui déclara la guerre, mais celui-ci, ayant corrompu les sénateurs et les généraux qu'on envoya contre lui, obtint une paix avantageuse. Enhardi par ce succès, il vint lui-même plaider sa cause à Rome ; ses largesses lui procurèrent de puissans protecteurs, et il aurait encore réussi dans ses projets, s'il n'eût, pendant son séjour dans cette ville, poussé l'audace du crime jusqu'à faire assassiner un prince numide, nommé Massiva, dont les droits au trône l'inquiétaient. Ayant reçu l'ordre de quitter l'Italie, ce fut alors que, sortant de Rome, il dit « que cette ville n'attendait pour se » vendre qu'un acheteur, et qu'elle péri- » rait bientôt s'il s'en trouvait un. » Cécilius Métellus, qui fut envoyé contre lui, ne se laissa gagner ni par les promesses ni par les présens. Il vainquit Jugurtha, et le réduisit à quitter ses états pour aller mendier du secours chez les Gétules et les Maures. Marius et Sylla, qui continuèrent la guerre après Métellus, la firent avec le même succès. Bocchus, roi de Mauritanie, beau-père de Jugurtha, le livra à Sylla, l'an 106 avant Jésus-Christ. Le monarque captif, après avoir été donné en spectacle au peuple romain, depuis la porte triomphale jusqu'au Capitole, attaché au char de triomphe de Marius, fut jeté dans un cachot (1), où il mourut au bout de six jours : Fin très peu assortie à ce que l'on voudrait nous faire accroire de la clémence et de l'humanité de ces vainqueurs du monde.

(1) Il paraît constant que ce fût dans un cul de basse fosse, où il ne pouvait respirer qu'un air infect et extrêmement humide. L'amour de la vie et la force de sa constitution prolongèrent son existence jusqu'au sixième jour, dans l'horrible supplice qu'il y endura, étant condamné à y mourir de faim.

* JUIGNÉ (Antoine-Eléonore-Léon Le Clerc de), archevêque de Paris, né dans cette ville le 2 novembre 1728, d'une famille ancienne originaire du Maine, se destina à l'état ecclésiastique, fit ses premières études au collége de Navarre, les continua au séminaire de St.-Nicolas du Chardonnet, et termina son cours de licence dans le même collége de Navarre. Après avoir reçu les ordres, il débuta dans la carrière ecclésiastique par la place de grand-vicaire que lui conféra M. de Bezons, son parent, évêque de Carcassonne. Il fut ensuite agent du clergé : en 1760, on lui proposa l'évêché de Comminges ; il aima mieux continuer ses travaux : mais en 1764, il accepta l'évêché comté-pairie de Châlons-sur-Marne. Son premier soin fut de détruire le jansénisme dans son diocèse ; mais il trouva de grands obstacles à vaincre, et il se vit contraint d'employer des mesures sévères à l'égard des ecclésiastiques qui refusaient de se soumettre : quelques-uns furent interdits, d'autres expulsés. Tout entier à ses occupations épiscopales, il se fit chérir de ses diocésains : sa charité consola plus d'un malheureux. On le vit à St.-Dizier, dans un incendie, exposer ses jours pour sauver ceux de plusieurs personnes près de périr dans les flammes. Le généreux évêque de Châlons avait remarqué que dans la Champagne où la plupart des maisons sont construites en bois, les incendies étaient fréquens ; pour prévenir les suites de ces malheureux événemens, il fonda un bureau de secours pour les incendiés, institution qui a été établie dans d'autres localités. Juigné mettait aussi un très grand prix à l'instruction de son clergé ; ce fut par ses soins que fut construit le grand séminaire, et c'est à lui que l'on doit la création d'un autre petit séminaire consacré à y instruire gratuitement les enfans de la campagne que l'on croyait propres à l'état ecclésiastique. Juigné refusa l'archevêché d'Auch, l'un des plus riches du royaume ; mais il ne put résister aux ordres réitérés du roi Louis XVI, qui le nomma *proprio motu* arche-

vêque de Paris en 1781, après la mort de M. de Beaumont Ce vertueux prélat déploya dans la capitale le même zèle apostolique dont il avait donné tant de preuves dans le diocèse de Châlons. Pendant le rigoureux hiver de 1788 à 1789, il fit faire aux pauvres de Paris de nombreuses distributions de vivres, de bois et d'argent : les revenus de son vaste patrimoine et de son archevêché ne pouvant suffire pour soulager tous les malheureux qui s'adressaient à lui, il vendit sa vaisselle, engagea ses biens particuliers et emprunta des sommes considérables pour lesquelles son frère le marquis de Juigné se porta caution. L'année suivante il fit partie des Etats-généraux où il vota avec la minorité. Les factieux de l'époque eurent bientôt oublié les vertus de ce prélat pour ne remarquer que son opposition courageuse à leurs vues révolutionnaires : le même peuple qu'il avait nourri l'année précédente ne tarda pas à l'insulter, et le 24 juin, au moment où il sortait de l'assemblée de Versailles, sa voiture fut poursuivie à coups de pierres, et ce fut avec peine qu'il échappa aux attaques de la multitude furieuse, qui faisait retentir l'air d'imprécations sacriléges. Il ne dut son salut dans cette triste circonstance qu'à la vitesse de ses chevaux, et à l'heureuse idée qu'il eut d'aller déposer ses douleurs aux pieds des autels : réfugié dans l'église de St.-Louis, il promit à la foule de se réunir au tiers-état, et il le fit en effet. Il assista à la journée du 4 août dans laquelle s'opéra la réunion de presque tous les membres des Etats-généraux. Revenant alors à des idées moins exclusives que celles qu'il avait défendues jusqu'à ce jour, renonçant même aux priviléges des deux ordres dont il était membre, il crut à la possibilité d'une réconciliation de tous les partis politiques : s'imaginant que les sacrifices du clergé et de la noblesse satisferaient les novateurs et rendraient à la France le repos que les passions venaient de troubler, il proposa de chanter un *Te Deum*, pour solenniser cette mémorable journée. Mais ces concessions n'avaient été pour les réformateurs de cette époque qu'un encouragement à former des vœux nouveaux. A la vue des désordres dont la capitale était alors le théâtre, il quitta la France avec la permission du roi, vers la fin de 1790, alla d'abord en Savoie et ensuite à Constance. C'est de là qu'il fit partir son *Mandement* et plusieurs autres *écrits sur le serment constitutionnel* demandé aux prêtres. Sa maison devint le rendez-vous de plusieurs évêques français et d'un grand nombre d'ecclésiastiques qui avaient préféré l'exil au schisme. Bientôt, grâce aux libéralités de Catherine II, impératrice de Russie, de quelques princes et de plusieurs prélats d'Allemagne, il put élever près de lui un petit séminaire où de jeunes clercs recevaient l'instruction théologique, et se préparaient à remplacer ceux que la hache révolutionnaire immolait tous les jours en France. Ses pieux travaux furent interrompus par l'arrivée des Français qui s'emparèrent de Constance en 1799. Juigné se retira à Augsbourg, où il reçut de l'électeur de Trèves l'accueil le plus honorable. Il revint en France en 1802. Après la conclusion du concordat, il se démit de son archevêché entre les mains du pape Pie VII; vécut dès lors au sein de sa famille, et mourut à Paris le 19 mars 1811, à l'âge de 83 ans. Ses restes déposés dans le cimetière commun furent transférés en 1814, sur la demande du chapitre, dans le caveau réservé dans l'église de Notre-Dame aux archevêques de Paris. Ce prélat était fort instruit ; sa mémoire était si heureuse qu'il savait la bible toute entière par cœur, et que l'on ne pouvait point en citer un passage sans qu'il pût indiquer à l'instant le livre, le chapitre et même le verset. On a de lui, 1° des *Mandemens*; 2° un *Rituel*, Châlons, 1776, 2 vol. in-4. On reproduisit cet ouvrage avec plusieurs changemens, sous le titre de *Pastoral de Paris*, 1786, 3 vol. in-4. On croit que les éditeurs de cette édition et des changemens qu'on y remarque, furent les abbés Revers, chanoine de Saint-Honoré ; Plunkett, professeur au collége de Navarre, et P.-J.-Hyppolyte Charlier, secrétaire et bibliothécaire de M. l'arche-

vêque de Paris. Quoi qu'il en soit, les jansénistes combattirent ce livre par divers écrits, tels que, *Observations sur le Pastoral; Réflexions sur le Rituel; Examen des principes du Pastoral, sur l'ordre, la pénitence, les censures, le mariage*, écrits qu'on attribua à Maultrot et à de Larrière. Les jansénistes ne se bornèrent pas là ; leurs clameurs furent telles que le Pastoral fut dénoncé au parlement, le 19 décembre 1786, par le conseiller Robert de Saint-Vincent. Malgré ses instances pour qu'on en fît arrêter la distribution, séance tenante, le parlement décida qu'on le remît aux gens du roi, qui ne donnèrent pas de suite à la dénonciation, au grand déplaisir des jansénistes. Il y a une *Vie de M. de Juigné archevêque de Paris*, par M. l'abbé Lambert, Paris, 1821, un vol. in-8; *Idem*, 1823, in-8. Cette seconde édition accompagnée d'une portrait lithographié de M. de Juigné, a été vendue au profit des petits séminaires de Paris et de Châlons, pour honorer la mémoire du vénérable prélat qui en a occupé les siéges : M. l'abbé Jalabert, vicaire-général, a prononcé l'oraison funèbre de M. de Juigné.

JULES-CÉSAR. *Voyez* César.

JULES CONSTANCE, père de l'empereur Julien, et fils de l'empereur Constance-Chlore, et de Théodora sa seconde femme, était un prince doux et modéré, qui vit sans jalousie le diadème sur la tête de son frère Constantin. Il fut le particulier de son siècle le plus illustre par sa naissance, par ses richesses, par son crédit, et peut-être le premier sénateur de Rome qui ait fait profession publique du christianisme. Il avait été engagé dans le parti du tyran Maxence ; mais Constantin victorieux respecta dans ce grand homme les talens supérieurs, et une vertu encore supérieure aux talens. Il le fit consul, préfet, etc. Jules Constance périt l'an 337, dans le massacre que les fils de Constantin firent de leur famille après la mort de leur père.

JULES (Saint), soldat romain, servit long-temps avec valeur dans les armées des empereurs, et eut la tête tranchée vers l'an 302, par ordre de Maxime, gouverneur de la basse Mœsie.

JULES Ier (Saint), Romain, successeur du pape saint Marc le 6 février 337, envoya ses légats au concile de Sardique en 347, et soutint avec force la cause de saint Athanase, qui en avait appelé à lui comme au chef de l'Eglise et aux juges des évêques. (*Voy.* Apiarius, Athanase, Innocent Ier) Il mourut après avoir illustré son siége par la science et les vertus des saints, le 12 avril 352. On a de lui deux *Lettres* admirables dans les *Œuvres* de saint Athanase, et dans les *Epîtres des papes* de D. Constant, qui sont, au jugement de Tillemont, deux des plus beaux monumens de l'antiquité ecclésiastique. Les autres ouvrages que l'on attribue à saint Jules sont supposés.

JULES II (Julien de la Rovère), neveu du pape Sixte IV, né au bourg d'Albizale près de Savone, l'an 1454, fut élevé successivement sur les siéges de Carpentras, d'Albano, d'Ostie, de Bologne, d'Avignon. Le pape Sixte IV, son oncle, l'honora de la pourpre en 1471, et lui confia la conduite des troupes de l'état contre les peuples révoltés en Ombrie. Le cardinal de la Rovère, né avec un génie guerrier, dompta les rebelles. Ses exploits et ses entreprises lui acquirent beaucoup de pouvoir dans Rome. Cependant, à son avénement au pontificat, le pape Alexandre VI, son ennemi déclaré, l'exila. Le cardinal de la Rovère remua alors toute l'Italie. La conquête de Naples par Charles VIII, le soulèvement des Génois, l'expulsion de Ludovic Sforce, furent en grande partie son ouvrage. A la mort d'Alexandre VI, il fit élire le cardinal Piccolomini (Pie III), vieillard infirme qui ne régna que 26 jours. Il fit alors entrer dans ses intérêts César Borgia, et l'emportant sur le cardinal d'Amboise, son compétiteur, il fut élu pape au premier scrutin, en 1503. Son premier soin fut de faire construire l'église de Saint-Pierre; il en posa la première pierre en 1506. Cet édifice, le plus beau que les hommes aient élevé à la Divinité, fut bâti sur le Vatican, à la place de l'église construite par Constantin : « Monu-

» ment célèbre dans toutes les langues, » dit un voyageur, et toujours supérieur » à l'idée qu'on s'en fait, pourvu que le » bon sens règle l'imagination; temple » auguste, qui n'eut jamais d'égal en » grandeur, en majesté, en richesse; où » la religion a rassemblé tout ce qui peut » servir à animer et à nourrir la piété; » où la curiosité la plus avide et la plus » intelligente trouve de quoi se satisfaire, » revient sans cesse aux mêmes objets, et » ne les quitte que déterminée à revenir » encore; où les artistes en tout genre » les plus critiques et les plus habiles » viennent admirer et s'instruire. » (*Voy.* FONTANA Charles.) Des idées différentes occupèrent bientôt le pontife. Jules II, qui, comme ses prédécesseurs, aurait voulu chasser les étrangers de l'Italie, cherchait à renvoyer les Français au-delà des Alpes; mais il exigeait auparavant que les Vénitiens lui remissent les villes dont ils s'étaient saisis après la mort d'Alexandre VI. Ces républicains voulurent garder leurs conquêtes; Jules II s'en vengea en liguant toute l'Europe contre Venise. Cette ligue, connue sous le nom de *Ligue de Cambrai*, fut signée en 1508, entre le pape, l'empereur Maximilien, le roi de France Louis XII, et le roi d'Aragon Ferdinand le Catholique. Les Vénitiens, réduits à l'extrémité, demandèrent grâce et l'obtinrent à des conditions assez dures. Ils cédèrent à Jules une partie de la Romagne, et alors le pontife n'eut plus besoin des Français. Il ne les aimait pas d'ailleurs, parce qu'ils avaient traversé son élection au pontificat, et qu'ils perpétuaient les guerres d'Italie par des prétentions et des vues de conquêtes toujours renaissantes. Il se ligua contre eux la même année, avec les Suisses, avec le roi d'Aragon, et avec Henri VIII, roi d'Angleterre. Il fit demander à Louis XII quelques villes qu'il occupait en Italie, et sur lesquelles le saint-Siége prétendait avoir des droits : Louis les refusa, et fut excommunié. La guerre commença vers Bologne et vers le Ferrarais. Le pape assiégea la Mirandole en personne, pour donner de l'émulation à ses troupes. On vit ce pontife septuagénaire, le casque en tête et la cuirasse sur le corps, visiter les ouvrages, presser les travaux et entrer en vainqueur par la brèche le 20 janvier 1511. Mais Trivulce, général des troupes françaises, s'empara de Bologne, et l'armée papale unie à celle des Vénitiens fut mise en déroute. Jules II, obligé de se retirer à Rome, eût le chagrin de voir en passant à Rimini les placards affichés pour intimer l'indiction d'un concile à Pise. Louis XII excommunié en avait appelé à cette assemblée, qui inquiéta beaucoup le pape. Après diverses citations, il fut déclaré suspens par contumace dans la 8ᵉ session tenue le 21 avril 1512. Ce fut alors que Jules ne gardant plus aucune mesure, mit le royaume de France en interdit. Louis XII fit excommunier à son tour Jules II, et fit battre des pièces de monnaie qui portaient au revers : PERDAM BABYLONIS NOMEN : *Je détruirai jusqu'au nom de Babylone* : démarche qu'on ne saurait excuser, qui marque la passion et l'aveuglement de la colère. Louis pouvait se défendre et même se venger, sans outrager l'Eglise et le saint-Siége. Jules opposa au conciliabule de Pise (qu'il ne faut pas confondre avec le célèbre concile de ce nom en 1409) le concile général de Latran, dont l'ouverture se fit le 3 mai 1512; mais il n'en vit pas la fin. Une fièvre lente, causée, dit-on, par le chagrin de n'avoir pu porter les Vénitiens à s'accommoder avec l'empereur, l'emporta le 21 février 1513. Il pardonna aux cardinaux de l'assemblée de Pise, avec cette restriction, qu'ils ne pourraient assister à l'élection de son successeur. « Comme » Julien de la Rovère, dit-il, je pardonne » aux cardinaux schismatiques; mais » comme pape, je juge qu'il faut que la » justice se fasse.... » Jules II avait dans le caractère un fonds d'inquiétude qui ne lui permettait pas d'être sans projets, et une certaine audace qui lui faisait préférer les plus hardis. S'il eut l'enthousiasme propre à communiquer ses passions à d'autres puissances, il manqua de la probité qui rend les alliances sincères, et de l'esprit de conciliation qui les rend durables. Jean Stella, auteur contemporain, dans ses *Vies* des papes,

peint au contraire ce pontife avec les plus belles couleurs ; on ne peut rien ajouter à l'éloge qu'il en fait : d'autres historiens en font un portrait affreux. On ne peut guère se fier à ce que les auteurs disent des grands hommes qui ont vécu dans des temps de trouble : chacun en parle selon le parti qu'il a épousé. Au reste, ce que l'on peut assurer, c'est que le sublime de sa place lui échappa ; il ne vit pas ce que voient si bien aujourd'hui ses sages successeurs : que le pontife romain est le père commun, et qu'il doit être l'arbitre de la paix, et non le flambeau de la guerre. Tout entier aux armes et à la politique, il ne paraissait chercher, dans la puissance spirituelle, que le moyen d'accroître la temporelle. Il n'est pas vrai cependant qu'*il jeta un jour dans le Tibre les clefs de saint Pierre*, *pour ne se servir que de l'épée de saint Paul*, comme tant d'historiens protestans et catholiques l'ont dit, d'après le témoignage d'un mauvais poète satirique. Les papes n'ont pas conservé tout ce que Jules II leur avait donné. Parme et Plaisance, détachées du Milanais, furent jointes par ce pape au domaine de Rome, du consentement de l'empereur, et en ont été séparées depuis. Il fut favorable aux savans, et avait même une trop bonne opinion de l'influence des lettres, si un propos qu'on lui prête est véritable. Il encouragea la peinture, la sculpture, l'architecture ; et de son temps, les beaux-arts commencèrent à sortir des décombres de la barbarie gothique. Le pape Jules II fut le premier qui laissa croître sa barbe, regardant l'usage contraire comme l'effet de la frivolité et de la mollesse. François Ier, Charles-Quint et tous les autres rois suivirent cet exemple, adopté à l'instant par les courtisans et ensuite par le peuple. Léon X lui succéda.

JULES III (Jean-Marie GIOCCHI, pape sous le nom de), né, selon quelques-uns, dans le diocèse d'Arezzo, et selon le continuateur de Fleury, à Rome, dans le quartier del Parione, d'une famille originaire de Monte-San-Savino, dans le diocèse d'Arezzo, d'où il avait le nom *del Monte*, se fit estimer de bonne heure par ses connaissances en littérature et en jurisprudence. Il eut successivement l'administration de plusieurs évêchés, l'archevêché de Siponte, et enfin le chapeau de cardinal en 1636. Il succéda au pape Paul III en 1550, et prit le nom de Jules III. Né avec de la fermeté dans le caractère, il avait paru, avant son pontificat, selon Panvini, d'une grande sévérité ; mais lorsqu'il eut été placé sur le trône de saint Pierre en 1550, ses mœurs parurent s'altérer, et son amour pour la justice diminua. D'autres auteurs ont porté de ce pape un jugement tout opposé, et ont dit que Jules III, depuis son élévation, n'eut d'autres plaisirs que ceux qu'il trouvait dans les affaires et dans le maintien de l'ordre public. Il avait présidé au concile de Trente sous Paul III ; il le fit rétablir et continuer dès qu'il fut souverain pontife. Il prit les armes ensuite avec l'empereur, contre Octave Farnèse, duc de Parme, et mourut en 1555. Ce pontife avait établi, en 1553, une nombreuse congrégation de cardinaux et de prélats, pour travailler à la réforme de l'Eglise ; mais cette congrégation n'eut aucun succès. Jules III eut Marcel II pour successeur.

JULES AFRICAIN. *Voyez* AFRICAIN.

JULES ROMAIN. *Voyez* ROMAIN.

JULIA DOMNA (Pia-Felix-Augusta), fille d'un prêtre du Soleil, née vers l'an 170 dans la ville d'Emèse en Phénicie, épousa l'empereur Septime-Sévère. Sûre du cœur de son époux, qu'elle avait enchanté par son esprit et par sa beauté, elle se livra à toutes ses passions. Ses débauches allèrent jusqu'aux derniers excès. Plautien, favori de Septime-Sévère, crut la perdre auprès de l'empereur, en dévoilant ses infamies ; mais il périt lui-même. Julia reprit son crédit, et recommença ses prostitutions. Après la mort de Sévère, les plaisirs fuirent d'auprès d'elle. Ses deux fils, altérés du sang l'un de l'autre, étaient à tout moment sur le point de se poignarder. Caracalla massacra Géta, son frère, entre les bras de leur mère commune. Les malheurs de Julia ne la corrigèrent pas. Si l'on en croit Spartien, elle se prostitua à Caracalla, son fils.

Telles étaient les mœurs de ces temps, qu'on ose rappeler à des chrétiens comme des siècles de vertus. Après la mort de cet empereur, déterminée à ne pas lui survivre, elle avança le terme de ses jours, en irritant un cancer qu'elle avait au sein. Elle mourut à Antioche en 218, à l'âge de 47 ans. Elle avait protégé les lettres, et ce fut à sa sollicitation que Philostrate composa le roman intitulé *La Vie d'Appolonius de Thyane*. Diogène Laërce lui dédia ses ouvrages *sur la Vie et les opinions des philosophes grecs*. Il existe des médailles de Julia Domna. Bayle lui a consacré un article remarquable dans son *Dictionnaire*.

JULIARD ou JUILIARD (Guillaume), docteur en théologie et prévôt de la cathédrale de Toulouse, neveu de la fameuse madame de Mondonville, institutrice des *Filles de l'enfance*, défendit la mémoire de sa tante contre Reboulet, auteur d'une *Histoire de cette congrégation*. Il publia deux brochures à ce sujet : 1° *L'Innocence justifiée* ; 2° *Le Mensonge confondu*. L'abbé Juliard mourut en 1737, à 70 ans, après avoir réussi à faire condamner au feu par le parlement de Toulouse, l'ouvrage de son adversaire. « Juliard était » connu, dit Ladvocat, par son appel de » la bulle *Unigenitus* au futur concile. » *Voyez* MONDONVILLE (Jeanne de).

JULIE (Sainte), vierge et martyre de Carthage. Cette ville ayant été prise et saccagée en 439 par Genséric, roi des Vandales, Julie fut vendue à un marchand païen, et menée en Lyrie. Quelques années après, ce marchand s'étant embarqué avec elle pour transporter des marchandises en Provence, le vaisseau s'arrêta au Cap-Corse pour y célébrer une fête en l'honneur des fausses divinités. Julie, qui n'y prenait aucune part, fut citée devant le gouverneur Félix comme chrétienne, et elle reçut la couronne du martyre.

JULIE, fille de César et de Cornélie, passait pour la plus belle et la plus vertueuse femme de Rome. Son père la maria d'abord avec Cornélius Cépion, mais il l'engagea ensuite à faire divorce, pour lui faire épouser Pompée, que César voulait s'attacher par ce lien. Julie fut effectivement le nœud d'amitié de ces deux grands hommes ; mais étant morte en couches l'an 53 avant J.-C., on vit bientôt naître ces querelles funestes qui finirent par la ruine de la république. Pompée avait aimé tendrement Julie, et tant qu'elle vécut, il parut oublier les armes et les affaires pour complaire à son épouse, et ne pas troubler la douceur de cette union.

JULIE, fille unique d'Auguste, et de Scribonie, sa troisième femme, épousa Marcellus. Son rang lui fit des courtisans, et sa figure des amans. Loin de les dédaigner, elle s'abandonna avec eux aux plaisirs de la débauche la plus effrénée. Devenue veuve, elle épousa Agrippa, et ne fut pas plus sage. Son mari était vieux ; elle s'en consola, en se livrant à tous les jeunes gens de Rome. (*Voy.* OVIDE.) Après la mort d'Agrippa, Auguste la fit épouser à Tibère, qui, ne voulant être ni témoin ni dénonciateur des débauches de sa femme, quitta la cour. Sa lubricité augmentait tous les jours ; elle poussa l'impudence jusqu'à faire mettre sur la statue de Mars autant de couronnes qu'elle s'était prostituée de fois en une nuit. « Quand les cours et les trônes, dit » un auteur, sont souillés par de telles » infamies, que la luxure y est en honneur, » ou suivie seulement de tardives et » timides punitions, on peut assurer que » la chute de l'empire n'est pas loin. » Auguste, honteux enfin de ses excès, l'exila dans l'île Pandataire, sur la côte de Campanie, après avoir fait défense à tout homme libre ou esclave d'aller la voir sans une permission expresse. Cédant cependant aux sollicitations politiques de Tibère, il changea le lieu de son exil, et la fit transférer à Rhége, dans la Calabre ; mais il fit prononcer, en même temps, son divorce avec Tibère. Auguste ne rappela pas Julie par son testament ; et ce fut sous ce prétexte que Tibère, devenu empereur, lui ôta sa pension, et la laissa mourir de faim dans son exil, l'an 14 de J.-C. — JULIE sa fille, femme de Lépidus, fut aussi exilée pour ses débauches.

JULIE, fille de l'empereur Titus, fut mariée à Sabinus, son cousin-germain. Domitien, son frère en devint amoureux, et elle n'eut point horreur de répondre à sa passion infâme. Ce prince étant parvenu à l'empire, fit assassiner Sabinus, et répudia en même temps sa femme. Julie s'étant retirée dans le palais impérial, devint publiquement la concubine de son frère. Mais ayant voulu se faire avorter, le breuvage que Domitien lui fit donner à cet effet agit d'une manière si violente qu'elle en mourut l'an 80 de Jésus-Christ, quoiqu'elle fût, dit-on, accoutumée à ce crime. Domitien la plaça au rang des divinités : il en fallait de telles à ce monstre. *Voyez* SABINE.

JULIE, surnommée *Liville* (Julia junior), troisième fille de Germanicus et d'Agrippine, née dans l'île de Lesbos, l'an 17 de Jésus-Christ, fut mariée à l'âge de 16 ans, au sénateur Marcus-Vinnucius. Elle jouit d'abord d'une grande faveur sous l'empereur Caligula son frère, qui ayant été, dit-on, son premier corrupteur, l'avait livrée ensuite aux compagnons de ses débauches. Mais ce prince s'étant imaginé qu'elle était entrée dans une conspiration contre lui, l'exila dans l'île de Ponte. Rappelée à Rome par Claude son oncle, l'an 41, elle ne resta pas long-temps dans cette capitale. Messaline, jalouse de son crédit, la fit exiler de nouveau, sous prétexte d'adultère, et massacrer peu de temps après par un de ses satellites. Elle n'avait encore que 24 ans. Ses mœurs étaient très corrompues. On prétend que le philosophe Sénèque fut un des ses nombreux amans, et qu'il fut relégué dans l'île de Corse pour l'avoir séduite ; tant il est vrai que dans tous les temps, la philosophie abandonnée à elle-même a fait plus de froids et hypocrites moralistes que de sages, dignes de ce nom.

JULIE DOMNE. *Voyez* JULIA.

JULIE. *Voyez* DRUSILLE, GONZAGUE et SOEMIAS.

JULIEN (Saint), premier évêque du Mans et l'apôtre du Maine, sur la fin du 3e siècle, doit être distingué de saint Julien, martyrisé en 318, dit-on, à Brioude en Auvergne, sous Dioclétien. Quoiqu'on ne puisse contester à saint Julien la gloire d'avoir prêché l'Evangile dans le Maine, on n'a aucun monument, ni du temps auquel il a vécu, ni des actions qui signalèrent son épiscopat.

JULIEN (Saint), illustre archevêque de Tolède, en 680, présida au 12e concile de Tolède, et aux trois suivans. Il mourut en 690, et laissa : 1° un *Traité contre les Juifs*, dans le livre intitulé : *Testamentum* XII *Prophetarum*, Haguenau, 1532, in-8 ; 2° *Pronostica futuri sæculi*, dans la Bibliothèque des Pères; 3° *De expeditione Wambæ Regis in Paulum ducem Narbonensem*, dans les Historiens de France de Duchesne ; 4° d'autres *Ecrits* savans et solides. Il avait l'esprit aisé, fécond, agréable et les mœurs douces et pures.

JULIEN (Didius Servus Julianus). *V.* DIDIER-JULIEN.

JULIEN (Flavius-Claudius), dit *l'Apostat*, fameux empereur romain (fils de Jules Constance, frère du grand Constantin) et de Basiline sa seconde femme, naquit à Constantinople en 331. Il pensa périr avec son frère Gallus dans l'horrible massacre que les fils de Constantin firent de sa famille, massacre dans lequel son père et ses plus proches parens furent enveloppés ; il ne fut sauvé que par les soins de Marc évêque d'Aristhe, qui le cacha dans le sanctuaire de son église, circonstance qui ajouta dans la suite à l'horreur de son apostasie, et de la persécution qu'il souffrit que l'on exerçât contre les chrétiens, lorsqu'il fut sur le trône. Eusèbe de Nicomédie, chargé de l'éducation de Julien et de Gallus, leur donna un gouverneur nommé Mardonius, qui tâcha de leur inspirer de la gravité, de la modestie et du mépris pour les plaisirs des sens. Ces deux jeunes princes entrèrent dans le clergé, et firent l'office de lecteurs ; mais avec des sentimens bien différens sur la religion. Gallus avait beaucoup de piété, et Julien avait un secret penchant pour le culte des faux dieux. Ses dispositions éclatèrent lorsqu'il fut envoyé à Athènes, à l'âge de 24 ans. Il s'y appliqua à l'astrologie, à la magie, et à

toutes les vaines illusions du paganisme. Il s'attacha surtout au philosophe Maxime, qui flattait son ambition, en lui promettant l'empire. C'est principalement à cette curiosité sacrilége de connaître l'avenir, et au désir de dominer, que l'on doit attribuer l'apostasie de ce prince, qui ne la fit connaître qu'après la mort de Constance. Celui-ci le fit César l'an 355. Julien eut, en cette qualité, le commandement général des troupes dans les Gaules, et se signala dans cet emploi par sa prudence et son courage. Il remporta une victoire sur sept rois allemands auprès de Strasbourg, vainquit plusieurs fois les barbares, et les chassa des Gaules en très peu de temps. Constance auquel il était devenu suspect par tant de succès, lui envoya demander pour l'affaiblir une partie considérable de ses troupes, sous prétexte de la guerre contre les Perses. Mais les soldats de Julien se maintinrent et le déclarèrent empereur malgré sa résistance. Il était alors à Paris, où il avait fait bâtir un palais, dont on voit encore les restes. L'empereur Constance indigné contre lui songeait aux moyens de le soumettre, lorsqu'il mourut le 3 novembre 361. Julien alla aussitôt en Orient, où il fut reconnu empereur comme il l'avait été en Occident. Le luxe, la mollesse, une foule de maux désolaient l'empire; Julien y remédia avec zèle, et fit naître les plus fortes espérances d'un règne heureux; mais les philosophes dont il était environné, les firent évanouir. Ils lui persuadèrent d'anéantir le christianisme et de faire revivre l'idolâtrie. Julien ordonna par un édit général d'ouvrir les temples au paganisme. Il fit lui-même les fonctions de souverain pontife, avec toutes les cérémonies payennes, s'efforçant d'effacer le caractère de son baptême avec le sang des sacrifices. Il assigna des revenus aux prêtres des idoles, dépouilla les églises de tous leurs biens, pour en faire des largesses aux soldats, ou les réunir à son domaine; révoqua tous les priviléges que les empereurs avaient accordés à l'Eglise, et ôta les pensions que Constantin avait données pour nourrir les clercs, les veuves et les vierges. Plus adroit que ses prédécesseurs, il ne crut pas d'abord devoir employer la violence pour abolir le christianisme : il savait qu'elle avait donné à l'Eglise une plus grande fécondité. Il affecta même la douceur envers les chrétiens, et rappela tous ceux qui avaient été exilés sous Constance, à cause de la religion. Son but était de les pervertir par les caresses, les avantages temporels, et les vexations colorées de quelque prétexte étranger. S'il enlevait les richesses des églises, c'était, disait-il, pour faire pratiquer aux chrétiens la pauvreté évangélique : il leur défendait de plaider, de se défendre en justice, et d'exercer des charges publiques. Il fit plus; il ne voulut pas qu'ils enseignassent les belles-lettres, sachant les grands avantages qu'ils tiraient des livres profanes pour combattre le paganisme et l'irréligion. Quoiqu'il témoignât en toute occasion un mépris souverain pour les chrétiens, qu'il appelait toujours *Galiléens*, cependant il sentait l'avantage que leur donnait la pureté de leurs mœurs et l'éclat de leurs vertus; il ne cessait de proposer leurs exemples aux prêtres payens. Tel fut le caractère de la persécution de Julien : la douceur apparente et la dérision de l'Evangile. Il en vint néanmoins ouvertement à des moyens violens quand il vit que les autres étaient inutiles. Il donna les charges publiques aux plus cruels ennemis des chrétiens, et les villes furent remplies de troubles et de séditions. Il y eut un grand nombre de martyrs dans la plupart des provinces, et même à sa cour, où, par des ordres secrets, on se défaisait des plus illustres partisans du christianisme. Il fit mourir à Chalcédoine les deux ambassadeurs de Perse, Manuel et Ismaël, parce qu'ils étaient chrétiens. Maris, évêque de cette ville, qui était aveugle, lui ayant reproché publiquement ses impiétés, Julien lui répondit en souriant, « que son » son Galiléen ne le guérirait pas de la » perte de sa vue. » — « *Je loue le Seigneur*, répondit Maris, d'être aveugle » pour n'avoir pas les yeux souillés par » la vue d'un apostat tel que toi.... » Julien voulant convaincre de faux la pré-

diction de Notre-Seigneur sur le temple de Jérusalem, et entreprit de le faire rebâtir par les Juifs, environ 300 ans après sa démolition par Titus; mais tous leurs efforts ne servirent qu'à vérifier la parole de J.-C. Les Juifs, qui s'étaient rassemblés de tous côtés à Jérusalem, en ayant creusé les fondemens, il en sortit des tourbillons de flammes qui consumèrent les ouvriers et l'ouvrage commencé. Les maçons s'opiniâtrèrent à diverses reprises, à construire les fondemens du temple; mais tous ceux qui osèrent y travailler périrent par les flammes. Ce fait est constaté par Ammien Marcellin, auteur payen très estimé, et par un grand nombre de témoins authentiques. L'empereur Julien, résolu d'éteindre le christianisme, voulait auparavant terminer la guerre contre les Perses. Il fit des préparatifs et des sacrifices sans nombre, et jura, en partant, de ruiner l'Eglise à son retour: mais Dieu la garantit de ses menaces insensées. Ce prince s'étant engagé sans cuirasse dans le premier combat, il fut blessé dangereusement. Comme il levait les bras pour animer les troupes, en criant *Tout à nous!* il fut frappé d'un dard qui le blessa à mort. Théodoret et saint Grégoire de Nazianze rapportent qu'il prit alors dans sa main du sang de sa blessure, et qu'il s'écria en le jetant vers le ciel: *Tu as vaincu, Galiléen!* Trait que quelques critiques ont révoqué en doute, mais que sa haine contre Jésus-Christ et ses vains efforts pour détruire le christianisme rendent très croyable, et que M. Le Beau, dans son *Histoire du Bas Empire*, a suspecté sans raison sur le simple silence d'Ammien Marcellin. « Lorsque, dit un critique, à l'autorité de » Théodoret, si voisin de ce temps-là, » on ajoute celle de saint Grégoire de » Nazianze, auteur contemporain, écri- » vain solide et judicieux, et qui con- » naissait si bien Julien (1); lorsque l'on » considère que le silence d'Ammien » Marcellin ne prouve rien, puisqu'il n'est » pas naturel qu'un auteur payen rap- » porte l'aveu de la victoire de Jésus- » Christ, échappé à son héros mourant; » lorsqu'on se rappelle que Julien avait » résolu d'extirper le christianisme à son » retour; que l'édit de persécution était » déjà envoyé en Afrique, et que les » payens étaient si persuadés de sa pro- » chaine destruction, que Libanius osa » demander à un grammairien chrétien: » *Que fait maintenant le fils du char-* » *pentier* (1)? lorsqu'on songe que les » payens mêmes ont regardé la mort de » Julien comme une *vengeance du* » *Christ* (2); lorsqu'on réfléchit à l'excla- » mation tout-à-fait froide et insigni- » fiante (*Soleil tu as perdu Julien*), » que M. Lebeau substitue à l'énergique » *Vicisti, Galilœe!* si bien assorti au ca- » ractère de haine que Julien portait à » Jésus-Christ, si naturellement lié aux » circonstances, si digne du vain- » queur et du vaincu; lorsqu'on se sou- » vient de la mort d'autres ennemis du » christianisme, surtout de ceux qui ont » eu contre son divin fondateur une » haine personnelle, et qu'on a vu re- » nouveler ce *Vicisti* d'une manière ter- » rible, etc.; lorsque, dis-je, on ras- » semble toutes ces considérations, on » n'hésite point à soupçonner de légè- » reté l'historien, d'ailleurs très estima- » ble, qui a paru révoquer en doute une » ancienne et générale tradition. » Julien employa ses derniers momens à s'entretenir avec le philosophe et le magicien Maxime, et expira la nuit suivante, le 26 juin 363, à 32 ans. Il avait épousé Hélène, sœur de Constance, laquelle mourut à la fleur de son âge. Il n'y a guère de prince dont les auteurs aient parlé plus diversement, parce qu'ils l'ont regardé sous différens points de vue, et qu'il était lui-même un amas de contradictions. Il fit paraître des ver-

(1) Ce saint avait été condisciple de Julien, lorsque ce dernier étudiait à Athènes.

(1) *Il fait un cercueil*, répondit le grammairien.

(2) Saint Jérôme, qui était âgé de 22 ans quand Julien mourut, raconte qu'au milieu des gémissemens que sa mort arrachait à l'idolâtrie, il entendit ces paroles de la bouche d'un payen: « Comment les chrétiens peuvent-ils » vanter la patience de leur Dieu? Rien n'est si prompt » que sa colère. Il n'a pu suspendre pour un peu de temps » son indignation. » Octave de Milet, Théodoret, Sozomène, etc., rapportent des propos semblables. Or, qui ne voit que ce langage des payens, qui ne croyaient point en la puissance de J.-C., ne pouvait être fondé que sur les dernières paroles de Julien.

tus tant qu'il fut en tutelle, et réduit à trembler continuellement pour ses jours; lorsqu'il fut maître il donna l'essor à son caractère. Une dissimulation profonde, une hypocrisie rafinée, dont il avait contracté l'habitude, fut le voile dont il sut couvrir de très grands vices... Son courage est incontestable; mais il fut bouillant, téméraire, avide de gloire à un excès puéril. Maître de conclure avec les Perses une paix avantageuse, il eut la folie de vouloir imiter Alexandre; il se laissa tromper par un espion, malgré les remontrances de ses généraux; il exposa son armée à une perte certaine, en faisant brûler sa flotte. Il mit l'Assyrie à feu et à sang; la manière dont il traita les villes de Diacires, Ozogardane et Maogamalgue, fait horreur. Il fut d'une tempérance exemplaire, mais il poussait la malpropreté et l'extérieur cynique à une indécence qui avilissait l'empereur et le philosophe. Dans les fêtes de Vénus, il ne rougissait point de se mêler à la troupe des prostituées et des efféminés qui célébraient la déesse; il fit pour les sacrifices des profusions insensées. Ammien Marcellin dit que s'il était revenu vainqueur des Perses, l'empire n'aurait pas pu fournir assez de bœufs pour servir de victimes. Il faisait lui-même les fonctions les plus viles de sacrificateur, et paraissait continuellement dans l'équipage d'un boucher..... Dans plusieurs occasions il donna des exemples de clémence, dans d'autres il montra de la cruauté. Il laissa tourmenter impunément Marc Aréthus, qui lui avait sauvé la vie pendant son enfance; il paya de la même ingratitude le trésorier Ursulus, qui avait tenu son parti dans les Gaules : la mort de cet homme irréprochable fit murmurer tout l'empire. Il fit mourir deux officiers, parce qu'ils étaient demeurés fidèles à Constance, leur maître. Il ne vengea aucune des cruautés que les payens exercèrent contre les chrétiens sous son règne; il punit au contraire les gouverneurs de province qui voulurent les réprimer. Par une libéralité fort mal entendue, il causa une famine à Antioche. Il était d'une application infatigable au travail, fit plusieurs ordonnances très sages, et retrancha beaucoup d'abus; mais il en fit naître de nouveaux, et commit plusieurs injustices (*V.* Ammien Marcellin, liv. 24). A la place des tyrans subalternes qu'il déposséda, il mit en faveur des sophistes dont l'orgueil, l'insolence et les vexations indignaient tout le monde. L'apostasie, sous son règne, tint lieu de mérite; on vit un certain Ecebolus, qui avait été un de ses maîtres, changer trois fois de religion sous trois règnes. Enfin parmi les philosophes mêmes de ce siècle, qui ont tenté de faire de Julien un héros et un sage, il s'en est trouvé de sincères qui en ont parlé avec vérité. Celui qui a traité *de la félicité publique* a porté de ce prince un jugement plus équitable que ses confrères. Il convient que la manière dont on en a parlé est moins humiliante pour le faux zèle que pour la philosophie; que c'était un crime de la part de Julien d'opprimer le christianisme; qu'au lieu de montrer sur le trône un philosophe impartial, il ne fit voir en lui qu'un payen dévot et fanatique. « Je ne » sais, dit-il, quel caractère de comé» dien domine dans l'esprit de Julien; » tantôt c'est Marc-Aurèle, tantôt Tra» jan, tantôt Alexandre qu'il s'empresse » de copier. Ses ouvrages sont ceux d'un » sophiste et d'un rhéteur. Dans ses mœurs » c'est un stoïcien; au temple c'est un » idolâtre; et dans son cabinet un mau» vais platonicien, qui cherche à cor» rompre la doctrine de cette secte par » l'indigne alliage de la magie. » Saint Grégoire de Nazianze fait le portrait suivant de sa figure, de ses attitudes et de ses manières : « il y a beaucoup de gens, » dit-il, qui n'ont connu Julien que lors» qu'il s'est fait connaître par ses actions » et par l'abus de la puissance absolue, » mais pour moi, je connus ce qu'il était » dès que je le vis et que je le pratiquai » à Athènes, et je ne lui trouvai au» cune marque de rien de bon. Il portait » la tête au vent, remuait sans cesse les » épaules, tournait les yeux de côté et » d'autre à tout moment, avait le regard » farouche; il ne pouvait tenir ses pieds

» en place, enflait ou retirait ses narines » continuellement, en signe de colère » ou de mépris ; s'exerçait à dire des bons » mots et des bouffoneries froides, riait à » gorge déployée ; accordait ou refusait » légèrement une même chose d'un mo- » ment à l'autre, parlait sans ordre et sans » fondement, faisait des interrogations » importunes et des réponses hors de pro- » pos. Mais pourquoi est-ce que je m'ar- » rête à faire un si long détail de son ex- » térieur? Pour conclusion, je le con- » nus dès lors par là, avant que de le » connaître dans ses actions, et, depuis, » elles n'ont fait que me confirmer » dans mon premier jugement : car ceux » qui étaient alors avec moi pourraient » rendre témoignage, s'ils étaient pré- » sens, que dès que j'eus observé toutes » ses manières, je dis aussitôt que la ré- » publique romaine nourrissait un ser- » pent bien dangereux. Je le dis, et je » souhaitais en même temps d'être un » menteur ; et sans doute il eût beau- » coup mieux valu que je l'eusse été et » que l'on n'eût point vu tant de maux qui » ont désolé toute la terre. » A ces divers portraits de Julien, nous joindrons celui qu'en fait M. Le Beau dans son *Histoire du Bas-Empire* ; le dernier trait surtout est caractéristique. « On aperçoit, » dit-il, dans cette âme tout le jeu de la » vanité. Avide de gloire comme les ava- » res le sont des richesses, il la chercha » jusque dans les moindres objets. Sa » tempérance, poussée à l'excès devint » une vertu de théâtre ; une grande par- » tie de ses sujets ne trouva jamais en » lui de justice : s'il eût été vraiment le » père de ses peuples, il eût cessé de haïr » les chrétiens, et ne leur eût pas fait » la guerre du moment qu'il devint » leur empereur. Il n'épargna leur vie » que dans ses paroles et dans ses » édits. Julien est le modèle des prin- » ces persécuteurs, qui veulent sauver » ce reproche par une apparence de dou- » ceur et d'équité. » On peut consulter son *Histoire*, très bien écrite, par M. l'abbé de la Bletterie, réimprimée à Paris en 1 vol. in-12 ; ou bien encore celle qu'a publiée M. Jondot, 1817, 2 vol. in-8. Ce prince a été encore bien jugé par un auteur déjà cité, dont les principes anti-chrétiens ne sont pas équivoques (Chastellux, *De la félicité publique*) ; et mieux encore par le cardinal Gerdil, *Considérations sur Julien*. L'abbé Baudouin dans une savante explication de l'*Apocalypse*, publiée en 1784, Paris, 2 vol. in-12, prétend que Julien est le persécuteur dont le nom est exprimé d'une manière énigmatique au chap. 13, et que le mot, ἀποστάτης, devenu son surnom, et sa qualité distinctive, donne exactement le nombre 666, suivant la valeur numérique qui se trouve dans tous les dictionnaires grecs. Julien cultivait les lettres avec succès : il nous reste de lui plusieurs *Discours* ou *Harangues*, des *Lettres*, une *Satire des Césars*, la *Fable allégorique*, le *Misopogon* ou *l'Ennemi de la barbe*, satire par laquelle il répondait aux habitans d'Antioche qui avaient tourné en ridicule son extérieur philosophique. Ces différens opuscules ont été publiés plusieurs fois séparément. La Bletterie en a traduit une partie : le marquis d'Argens a traduit ses *Discours contre les chrétiens* avec des notes nouvelles de divers auteurs (de Voltaire), nouvelle édition, Berlin (Genève), 1768, deux parties in-8, les 12 *Césars* ont été traduits par Ez. Spanheim, avec des remarques et preuves, et 300 médailles gravées par B. Picard, Amsterdam, 1728, in-4. Enfin on a publié en 1821 les *OEuvres complètes de l'empereur Julien*, traduites pour la première fois du grec en français, etc., par R. Tourlet, 3 vol. in-8.

JULIEN, oncle maternel de l'empereur Julien, comte d'Orient, haïssait les chrétiens autant que son neveu ; mais il cachait beaucoup moins sa haine. Altéré de leur sang, il saisissait toutes les occasions de leur faire subir le dernier supplice. Il fit fermer toutes les églises d'Antioche. N'ayant jamais pu obliger le prêtre Théodoret, économe d'une église catholique, à renier J.-C., il le condamna à perdre la tête, après lui avoir fait souffrir des tourmens inouïs. Le même jour, il se rendit à l'église principale,

profana les vases sacrés d'une manière détestable, qu'il n'est pas permis de raconter, et donna un soufflet à un évêque qui voulait l'en empêcher. « Qu'on croie » maintenant, dit ce sacrilége, que Dieu » se mêle des affaires des chrétiens! » L'empereur Julien ayant appris la mort du prêtre Théodoret, au lieu d'arrêter la cruauté de son oncle en le punissant, comme il le devait, se contenta de lui en faire quelques froids reproches. « Est- » ce ainsi, lui dit-il, que vous entrez » dans mes vues? Tandis que je travaille » à ramener les Galiléens par la raison, » vous faites des martyrs sous mon règne » et sous mes yeux. Ils vont me flétrir, » comme ils ont flétri leurs plus odieux » persécuteurs. » Ce qu'il y a ici de plus étonnant, c'est que ce même Julien qui fait ces reproches à son oncle savait faire des martyrs aussi bien que lui, et les annales de l'Eglise en comptent un grand nombre sous son règne. (*Voy.* l'article précédent.) Cet homme sanguinaire et impie mourut au commencement de l'an 363, peu de temps après le martyre de saint Théodoret et la profanation dont nous avons parlé. Sa maladie et sa mort furent tout-à-fait semblables à celles d'Antiochus.

JULIEN, gouverneur de la province de Vénétie en Italie, prit le titre d'empereur après la mort de Numérien en 284. Comme il avait de la bravoure, il se maintint pendant quelque temps en Italie contre les troupes de l'empereur Carin. Mais les deux concurrens à l'empire s'étant rencontrés dans les plaines de Vérone, Julien fut vaincu. Les uns disent qu'il périt dans la bataille; d'autres, qu'il se tua lui-même après. Il n'avait porté la pourpre impériale qu'environ 5 à 6 mois.

JULIEN D'ECLANE était fils de Mémorius, évêque de Capoue. Il fut d'abord marié, mais ayant perdu sa femme, il entra dans les ordres et obtint l'évêché d'Eclane, petite ville située entre la Lampanie et la Pouille. Il se distingua par son éloquence et par les grâces de son esprit et de son stile. Ses talens lui gagnèrent le cœur de saint Augustin, qui avait été l'ami intime de son père; mais ils se brouillèrent, lorsque Julien refusa de souscrire aux anathèmes lancés en 418 contre les Pélagiens, dans le concile de Carthage. Julien se joignit à 17 autres évêques de sa secte pour faire une confession de foi, dans laquelle ils prétendaient se justifier. Le pape, sans y avoir égard, le condamna avec ses complices. Ces fanatiques en appelèrent à un concile général; mais saint Augustin, un des plus ardens adversaires du pélagianisme, démontra que cet appel était illusoire; démonstration que ceux qui se prétendent aujourd'hui les disciples de ce saint docteur devraient sérieusement méditer. Julien mourut en 450, après avoir été chassé de son église, anathématisé par les papes et particulièrement par saint Léon, et proscrit par les empereurs. On a de lui quelques ouvrages, 1668, in-8.

* JULIEN (Simon), peintre, élève de Carle Vanloo, naquit à Toulon en 1736. Ayant remporté le prix de l'académie, il fut envoyé à Rome, où il séjourna pendant 20 ans. Le duc de Parme l'honora de ses bienfaits; et, pour lui témoigner sa reconnaissance, il prit le nom de *Julien de Parme*, qu'il conserva toute sa vie. De retour en France, il fit quelques tableaux célèbres, parmi lesquels on cite l'*Etude qui répand des fleurs sur le Temps*, qu'il exposa au salon de 1788, et *Jupiter sur le mont Ida*. Il mourut le 23 février 1800. — Il y a eu un statuaire du même nom, né à St.-Paulien, près du Puy en Velay, et mort à Paris en 1804, qui fut un des plus habiles artistes de son siècle. On estime surtout ses statues du *Guerrier mourant*, de *La Fontaine*, *du Poussin*, de la *Baigneuse*, et une *Galatée*, qui fut regardée comme une des statues les plus parfaites que l'on connût.

JULIENNE, prieure du monastère du Mont-Cornillon, près de Liége, naquit en 1193 au village de Rétine, dans la banlieue de cette ville, et mourut à Fosse en 1258, en odeur de sainteté. Une vision qu'elle eut donna lieu à l'institution de la fête du *Saint-Sacrement*, qui, célébrée d'abord dans quelques églises particulières, le fut ensuite dans l'Eglise universelle (*voyez* URBAIN IV); espèce

de triomphe que la Providence préparait d'avance, et qui devait subsister toujours dans l'Église de Dieu, en réparation des outrages que ce mystère auguste essuierait de la part des sectaires des derniers siècles. Julienne n'a point été canonisée dans les formes; mais on la trouve qualifiée de *sainte* dans quelques martyrologes, et de *bienheureuse* dans d'autres. L'abbaye de Saint-Sauveur d'Anvers, ordre de Cîteaux, conserve ses reliques.

JULIUS CANUS a rendu son nom célèbre sous l'empereur Caligula. Ce tyran, irrité sans sujet contre lui, l'avertit de se préparer à la mort : *Je vous suis bien obligé, César*, répondit Julius sans paraître ému. On le conduisit en prison, et lorsqu'on vint le prendre pour le mener au supplice, on le trouva jouant aux échecs. Son jeu était plus beau que celui de son compagnon, et afin que celui-ci ne se glorifiât pas après sa mort de l'avoir gagné, il pria le centurion d'être témoin de l'avantage qu'il avait sur lui. Il se leva ensuite, et suivit l'exécuteur avec une fermeté qui étonna les spectateurs. C'est au moins ce que nous raconte Sénèque; mais le fait, supposé exactement vrai, prouve bien plus d'ostentation et de vanité puérile que de véritable courage.

JULIUS-CAPITOLINUS. *Voy.* CAPITOLIN.

JULIUS-FIRMICUS. *Voyez* FIRMICUS.

JULIUS-PAULUS. *Voyez* PAUL.

JULIUS-POLLUX. *Voyez* POLLUX.

* JULLIEN (Marc-Antoine), surnommé *de la Drôme*, parce qu'il fut député de ce département à la Convention, naquit au Péage de Romans en Dauphiné, en 1744. Il était fixé à Paris à l'époque de la révolution; non seulement il adopta les principes révolutionnaires proclamés alors, mais encore il entretint une correspondance politique avec les principaux habitans du Dauphiné. Ce fut à ces *lettres* dans lesquelles ses compatriotes remarquèrent de la chaleur, de l'énergie et de l'éloquence, qu'il dût sa nomination de député aux deux assemblées législatives dont il fit partie. Dans la première il se fit peu remarquer : dans la seconde il vota avec la majorité, et à l'époque du procès de Louis XVI, il osa dire, en se prononçant pour la mort : qu'*il avait toujours haï les rois, et que son humanité éclairée ayant écouté la voix de la justice éternelle, lui ordonnait de prononcer la mort*. Durant le reste de la session, il ne parla presque point; en sorte que restant presque toujours dans l'obscurité, il échappa facilement aux proscriptions de tous les partis. Sorti de la Convention, il resta étranger aux affaires publiques. Satisfait d'une fortune indépendante qui lui permettait de s'occuper de la littérature, il s'y livra paisiblement jusqu'en 1814, époque où il quitta Paris pour se retirer dans son pays natal. Jullien ne signa point l'acte additionnel et par conséquent ne fut pas atteint par la loi de 1816 contre les régicides. Il mourut d'une manière malheureuse en 1821 : il était à un balcon fort élevé, lorsqu'il fut saisi d'un violent étourdissement : il se laissa tomber et expira sur-le-champ. Jullien avait été en relation d'amitié avec l'avocat-général Servans, son compatriote, avec l'abbé de Mably et la duchesse de Danville. Il a composé un grand nombre de *morceaux de poésie* qui sont épars dans plusieurs *recueils*; ils ont été réunis dans un volume in-8, et on y en a ajouté quelques autres qui n'avaient point encore vu le jour : cet ouvrage est intitulé : *Opuscules en vers*, Paris, 1807. Jullien a laissé aussi en *manuscrit* des *Contes pour les enfans* dont il existe plusieurs copies. C'est l'aîné de ses fils qui a dirigé jusqu'en 1830 la *Revue encyclopédique*.

* JUMELIN (Jean-Baptiste), professeur de physique et de chimie, né en 1745 près de Cherbourg, fit ses études chez les Eudistes de Caen. Lorsqu'il les eut terminées, il vint à Paris où il fut maître d'étude ou de quartier dans un des colléges de l'université. Pendant les loisirs que lui laissait son emploi, il suivit les cours de médecine, et se livra particulièrement aux sciences physiques. Il était devenu membre du bureau de consultation des arts et métiers, et ses talens comme médecin et comme physicien lui avaient acquis de la célébrité, lorsque

M. de Choiseul-Gouffier, nommé à l'ambassade de Constantinople, le choisit pour l'accompagner en qualité de savant. Pendant tout le temps que Jumelin séjourna à Constantinople, il s'occupa de recherches relatives à l'histoire naturelle de la Turquie. Conjointement avec l'abbé Spalenzani son ami, il fit un grand nombre d'expériences, dont les résultats amenèrent plusieurs découvertes précieuses. En parcourant les rives de la mer Noire, il trouva les ruines de la ville de Githium dont aucun auteur n'avait parlé avant lui, et à cette occasion, il rédigea un *Mémoire* qu'il présenta à l'Institut. On doit à ce savant l'invention d'une *machine pneumatique* d'une structure particulière, celle d'une nouvelle *pompe à feu*, le *moyen de prendre l'eau au haut des syphons recourbés sans que le courant établi dans le syphon se trouve interrompu*. Une suite nombreuse d'expériences l'avait amené à reconnaître tous les effets que peut produire l'*électricité sur l'économie animale*. Il a en outre laissé plusieurs bons ouvrages parmi lesquels on distingue *Traité élémentaire de physique et de chimie*, Paris, 1809, 1 vol. in-8; le second volume qui devait traiter des sciences physico-mathématiques est resté manuscrit. Ses *OEuvres diverses* concernant les sciences et les arts avaient paru en 1800, Paris, in-8. Jumelin était un savant modeste; il eut l'avantage d'être lié intimement avec Lavoisier. Il mourut en 1807 à Paris, après avoir été professeur de physique et de chimie au lycée impérial.

* JUMILHAC (Dom Pierre-Benoît de), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, naquit dans le Limousin en 1611, d'une famille illustre : il entra fort jeune dans l'ordre religieux des Bénédictins, dans lequel il parvint aux premières dignités. Il mourut le 22 mars 1682, à l'abbaye de St.-Germain des-Prés. Ce vénérable religieux n'est pas seulement recommandable par les vertus qui lui valurent son élévation : il était encore très savant dans la musique. On lui doit la *Science et la pratique du plain chant*, Paris, 1677, in-4. C'est un traité divisé en 8 parties, dans lequel on trouve une exposition complète et méthodique de la doctrine de Gui-d'Arezzo. On a attribué ce traité à dom Jacques Leclerc; mais dom Martenne et dom Tassin ont démontré qu'il était de dom Jumilhac.

* JUMILHAC-CHAPELLE (N. baron de), appartient à une famille ancienne. Entré de bonne heure dans l'état militaire, il fit ses premières armes dans le régiment d'Artois (cavalerie). Plusieurs missions diplomatiques lui ayant été confiées par le gouvernement français, il alla en Allemagne et séjourna quelque temps à Berlin. De retour en France, il obtint, pour récompense de ses services, le brevet de colonel avec la place de conseiller d'ambassade en Portugal. Il resta deux ans dans cette contrée. Devenu l'époux de Mlle de Launay, fille du gouverneur de la Bastille, il avait obtenu la promesse de remplacer son beau-père après sa mort; mais le 14 juillet 1789 vint changer son avenir. La révolution et l'empire le laissèrent dans l'obscurité la plus complète : tout porte à croire qu'il ne quitta point la France, même pendant l'époque de la terreur. En 1815 il reçut le brevet de maréchal de camp, et la croix de St.-Louis. Il présida dans le mois de septembre de la même année, le collége électoral de Seine-et-Oise qui le nomma membre de la chambre des députés. Lorsque dans le mois d'avril 1816, M. Lachèse-Murel proposa de remettre entre les mains des prêtres les registres de l'état civil, Jumilhac appuya fortement cette proposition et publia même son opinion, dans laquelle il prouve que cette mesure était nécessaire sous le rapport des principes religieux; que, sous le rapport civil, elle était au moins aussi urgente, puisque, dans un grand nombre de lieux, il se commet des erreurs très graves : et, à cette occasion, il cite l'exemple d'un maire qui avait inscrit les noms et prénoms d'une femme pour ceux de son mari mort; il ajoute qu'ailleurs une jeune fille avait été enterrée comme étant du sexe masculin. La mesure proposée ne fut point adoptée. Jumilhac vota constamment pendant cette session avec la majo-

rité. Après l'ordonnance du 5 septembre, il fut renommé président du collége électoral de Seine-et-Oise qui le réélut. Depuis cette époque Jumilhac fit partie de la minorité royaliste, et vota constamment avec le côté droit; mais rarement il parut à la tribune. Il avait pris pour règle de conduite cette pensée extraite d'un des discours de Louis XVIII : *à côté de l'avantage d'améliorer est le danger d'innover : pensée sublime*, ajoutait-il, *qui d'un seul trait retrace la destinée des empires et la folie des siècles qui les ont renversés*. Jumilhac est mort dans son château de Guigneville près d'Arpajon, le 5 juillet 1820. On a de lui : *Réflexions sur l'état des finances*, Paris, 1816, in-8; *Opinion sur la proposition tendant à rendre aux ministres de la religion les fonctions de l'état civil*, 1816, in-8 : et quelques *articles d'économie rurale*, insérés dans les *Mémoires de la société d'agriculture de Seine-et-Oise* dont il était membre, et où une *notice nécrologique* lui a été consacrée, 21e année, page 92.

*JUMILHAC (Antoine-Pierre-Joseph, marquis de), naquit dans le midi de la France, le 31 août 1764. Ne voulant pas adopter les maximes révolutionnaires, et croyant ne pouvoir pas défendre son roi en restant en France, il imita l'exemple de plusieurs milliers de gentilshommes, et émigra en 1792. S'étant enrôlé dans les armées des princes, il en fit les campagnes. Lors de la dissolution de leurs armées, il se rendit à Londres, d'où il partit comme officier dans l'expédition de Quiberon. Après la reprise du fort Penthièvre, par les républicains, et la bataille sanglante qui en fut la suite, abandonné sur le sol français avec les autres fidèles royalistes, il fut, avec eux, amené prisonnier à Vannes. Les émigrés, par l'héroïque action du comte de Sombreuil (*Voyez Mémoires sur l'expédition de Quiberon*, Paris, Lenormant, 1822, 2 vol. in-8), qui se voua à la mort pour sauver ses camarades, comptaient sur la capitulation conclue entre ce chef et le général Hoche; mais Tallien sut la rendre nulle, et tous les émigrés furent successivement fusillés, à l'exception de six ou sept officiers seulement, qui parvinrent à s'échapper. Le marquis de Jumilhac fut de ce nombre. De retour à Londres, il publia une *Relation* sur ce malheureux événement. Après le 18 brumaire, il rentra en France, prit du service dans les armées de l'empire, et se maria à une sœur du duc de Richelieu. A la restauration, Louis XVIII le nomma lieutenant-général de cavalerie, le 30 août 1814, commandant de la 16e division militaire, à Lille, le 21 octobre 1815, et commandeur de Saint-Louis, le 3 mai 1816. Élu président du collége électoral du Nord, il en fit l'ouverture le 8 octobre par un discours où l'on remarqua le passage suivant... « Le » roi n'attend de nous ni félicitations ni » adresses ; les seules preuves qu'il exige » de notre amour sont de n'accorder nos » suffrages qu'à des hommes recommandables par leurs principes en faveur de » la légitimité, par leur modération, par » leur amour pour lui et pour la France, » dont il veut assurer le repos... » Le 20 août 1817, il fut de nouveau nommé président de ce même collége électoral. Il est mort le 19 février 1826, âgé de 62 ans, des suites d'un abcès survenu à une ancienne blessure reçue à Quiberon, et de plusieurs attaques d'apoplexie qui le frappèrent à peu de distance l'une de l'autre. L'aîné de ses enfans a pris les noms et les titres de duc de Richelieu.

JUNCKER (Christian), philologue allemand, né à Dresde en 1668. Il fut successivement recteur à Schleusingen, à Eysenach et à Altenbourg, où il mourut en 1714, avec le titre d'historiographe de la maison de Saxe-Ernest, et de membre de la société royale de Berlin. La mort subite de sa femme accéléra la sienne. Il a fait un grand nombre de *traductions* allemandes d'auteurs anciens, et donné plusieurs éditions d'auteurs classiques, avec des notes, dans le goût des éditions de Minellius. On a encore de lui : 1° *Schediasma de Diariis eruditorum* ; 2° *Centuria feminarum eruditione et scriptis illustrium* ; 3° *Theatrum latinitatis universæ regherojunckerianum*,

4° *Lincœe eruditionis universæ et historiæ philosophicæ;* 5° *Vita Martini Lutheri et successuum evangelicorum.* Ouvrage qui, lu par un esprit attentif et impartial, fournit les plus profondes réflexions en faveur de l'Eglise catholique. 6° *Vita Ludolphi*, etc. 7° Une traduction latine de la *Science des médailles* par le Père Jobert. Sa pauvreté l'obligeait de travailler un peu à la hâte, et ses ouvrages se ressentent de cette précipitation.

JUNCTE (Les). *Voyez* Junte.

JUNCTIN, qu'on appelait en italien *Giuntino* qui est son véritable nom, mathématicien, né à Florence en 1524, avait été d'abord carme; il apostasia ensuite. Après avoir mené une vie errante, licencieuse et inquiète, il fut écrasé, dit-on, sous les ruines de sa bibliothèque, quoiqu'il crût avoir lu dans les astres qu'il mourrait d'un autre genre de mort. On a de lui : 1° des *Commentaires* latins sur la Sphère de Sacrobosco, 1577 et 1578, 2 vol. in-8; 2° *Speculum astrologiæ*, Lyon, 1581, 2 vol. in-fol.; 3° un *Traité* en français *sur la comète qui parut en* 1577, in-8; 4° un autre *sur la réformation du calendrier.* par Grégoire XIII, en latin, in-8. Il mourut en 1590, à Lyon. Il était rentré dans l'Eglise catholique, sans être plus réglé.

JUNGERMAN (Godefroi), fils d'un professeur en droit de Leipsick, est connu par une *Edition* recherchée d'une ancienne version grecque des sept livres de la guerre des Gaules de Jules-César, Francfort, 1606, 2 vol. in-4; et par une *Traduction latine* des *Pastorales* de Longus, avec des *notes*, Hanau, 1605, in-8. On a aussi de lui des *Lettres* imprimées. Il mourut à Hanau le 16 août 1610.

JUNGERMAN (Louis), frère du précédent, né en 1572, cultiva avec succès l'histoire naturelle, et s'appliqua particulièrement à la botanique. Il mourut à Altorf en 1653, professeur d'anatomie et de botanique, et directeur du jardin. C'est à lui qu'on attribue *Hortus Eystettensis* (*voyez* Besler); *Catalogus plantarum quæ circa Altorfium nascuntur*, Altorf, 1646, in-8; *Cornucopia Floræ Giessensis*, Giessen, 1623, in-4.

JUNIE (Junia Calvina), différente de Junia Silana, autre dame romaine, fameuse par ses galanteries, descendait de l'empereur Auguste en droite ligne. Elle joignait à l'éclat de sa naissance une rare beauté, mais qui n'était pas relevée par la sagesse. Son intimité avec Silanus son frère la fit accuser d'inceste, et exiler par l'empereur Claude. Elle fut rappelée par Néron, et vécut jusqu'au règne de Vespasien. Racine, dans sa tragédie de *Britannicus*, la peint bien autrement que les écrivains anciens. Comme Britannicus était un prince vertueux, le poète a supposé que son amante avait les mêmes qualités, et a fait de Junie une vestale digne du cœur de son héros. Une telle licence ne devrait pas être permise, même aux poètes; outre qu'elle tend à la subversion totale des notions historiques, elle est proscrite par la grande règle d'Horace :

Aut famam sequere, aut sibi convenientia finge.

JUNIEN (Saint), célèbre solitaire, natif de Briou en Poitou, fonda un monastère à Mairé, dont il fut le premier abbé. Il mourut le 13 août 587, le même jour que sainte Radegonde, avec laquelle il avait été en commerce de lettres et de spiritualité.

JUNILIUS, évêque d'Afrique, au 6e siècle. On a de lui deux livres *De la loi divine*, ou *Apparat pour l'étude de l'Ecriture sainte*, en forme de dialogues, dans la Bibliothèque des Pères.

JUNIUS, ou Der Jonghe, *le jeune*, (Adrien), né à Horn en Hollande, l'an 1512, mort à Armuyden en 1575, laissa 1° des *Commentaires* peu connus sur divers auteurs latins; 2° un poème en vers prosaïques, intitulé *la Philippide*, Londres, 1554, in-4, sur le mariage de Philippe II, roi d'Espagne, avec Marie, reine d'Angleterre; 3° quelques *Traductions* d'ouvrages grecs; mais elles sont peu fidèles, et dans la seule version d'Eunapius, il a fait plus de 600 fautes; 4° six livres d'*Animadversorum*, que Gruter a insérés dans son *Trésor critique;* 5° *Phalli ex fungorum genere descriptio*, Leyde,

1601, in-4; Dordrecht, 1652, in-8. On trouve dans cette édition des *lettres* de Junius, mais il n'y a pas de figures. 6° *Nomenclator omnium rerum*, 1567, in-8. Cet ouvrage est curieux et recherché. Il est auteur d'autres ouvrages scientifiques, au nombre de douze, parmi lesquels un de poésie, intitulé: *Poemata pia et moralia*, Leyde, 1598, in-8. Junius mourut de chagrin: s'étant rendu auprès du prince d'Orange, en qualité de médecin, dans son absence, sa bibliothèque et ses manuscrits furent pillés. Le séjour d'Harlem lui devint odieux, et il se retira à Middelbourg, où il termina sa carrière au bout de quelques jours.

JUNIUS, ou DU JON (François), né à Bourges en 1545, se rendit habile dans le droit, dans les langues et dans la théologie, et devint ministre de l'église prétendue réformée dans les Pays-Bas. Il fut choisi en 1597 pour enseigner la théologie à Leyde, où il mourut en 1602, à 57 ans. On a de lui: 1° une *Version latine* du texte hébreu de la Bible, qu'il fit avec Emmanuel Tremelius. Elle a souvent été imprimée en différentes formes: celle qui a plus de notes est d'Herborn, 1643, 4 vol. in-fol. 3° Des *Commentaires* sur une grande partie de l'Ecriture sainte, etc., publiés à Genève, 1607, en 2 vol. in-fol.

JUNIUS (François), fils du précédent, né à Heidelberg en 1589, prit d'abord le parti des armes; mais après la trève conclue en 1609, il se livra tout entier à l'étude. Il passa en Angleterre en 1620, et demeura pendant 30 ans chez le comte d'Arundel. Il mourut à Windsor, chez Isaac Vossius, son neveu, en 1678, à 89 ans, laissant ses manuscrits à l'université d'Oxford. On a de lui: 1° un traité *De pictura veterum*. Il y a peu de choses dans les auteurs grecs et latins sur la peinture et sur les peintres, qui aient échappé aux recherches laborieuses de l'auteur. La meilleure édition est celle de Rotterdam en 1694, in-fol. 2° *L'Explication de l'ancienne Paraphrase gothique des quatre Evangiles*, corrigée sur de bons manuscrits, et éclaircie par les notes de Thomas Maréchal, 1665, in-4; 3° un *Commentaire sur la concorde des quatre Evangiles*, par Tatien, manuscrit; 4° un *Glossaire* en cinq langues, dans lequel il explique l'origine des langues septentrionales. Ce dernier ouvrage a été donné au public à Oxford, en 1745, in-fol., par M. Edouard Lye, savant anglais. Junius était aussi très versé dans les langues orientales.

* JUNKER (George-Adam), né à Hanau, et mort à Fontainebleau en 1805, a donné: 1° *Nouveaux principes de la langue allemande*, Hanau, 1760, in-8, plusieurs fois réimprimés; 2° *Introduction à la lecture des auteurs allemands*, en allemand et en français, 1763, in-12; 3° une traduction du *Théâtre allemand*, avec Liébault, Paris, 1772-85, 4 vol. in-12; 4° *la Découverte de l'Amérique*, traduite de l'allemand de Campe, Hambourg, 1783, 2 vol in-8; 5° *Leçons de droit public*, Paris, 1786, 2 vol. in-8.

* JUNOT (Andoche), duc d'Abrantès, général français, né à Bussy-les-Forges, dans la Côte-d'Or, le 23 octobre 1771, était à l'époque de la révolution étudiant en droit. Il s'enrôla en 1791 comme simple volontaire dans le premier bataillon de la Côte-d'Or. Malgré son courage et son instruction, son avancement ne fut point rapide; il n'était encore que sergent de grenadiers, lorsque Buonaparte qui l'avait remarqué au siége de Toulon, se l'attacha comme secrétaire et le fit entrer en 1796 dans son état-major. Ce fut en qualité d'aide de camp du général en chef qu'il fit la campagne d'Italie, pendant laquelle il déploya une intrépidité au-dessus de tout éloge. Il suivit Buonaparte en Egypte et se distingua surtout au combat de Nazareth, où il porta le courage et peut-être la témérité jusqu'à attaquer avec 300 cavaliers un corps de 10,000 musulmans qu'il mit en déroute, après avoir reçu toutefois le secours de Kléber. Junot était alors général de brigade: de retour en France où il revint avec Buonaparte, il fut nommé général de division, prit part à la révolution du 18 brumaire et continua d'exercer les fonctions de premier aide de camp du premier consul. Après avoir été en 1804

successivement commandant, puis gouverneur de Paris, il fit partie de l'armée destinée à l'expédition de l'Angleterre qui n'eut point lieu, et reçut le titre de colonel-général des hussards. Peu de temps après il fut envoyé comme ambassadeur à Lisbonne, d'où il se rendit momentanément à l'armée d'Allemagne : il fit des prodiges de valeur à la bataille d'Austerlitz, où il combattit sous les yeux de Buonaparte lui-même. De retour à Lisbonne, il vit bientôt la mésintelligence régner dans les relations des cours de France et de Portugal : la maison royale de Bragance quitta sur ces entrefaites l'Europe pour se retirer au Brésil : alors Junot fut chargé de prendre le commandement de l'armée destinée à envahir cette partie de la Péninsule, et il fit cette conquête sans éprouver beaucoup de résistance. Le titre de duc d'Abrantès qui appartenait précédemment à une famille des plus puissantes du Portugal, lui fut donné en récompense de ses services. Pendant plus d'un an il resta possesseur tranquille de cette contrée; mais une armée anglaise commandée par lord Wellesley, depuis Wellington, vint l'attaquer avec des forces supérieures en nombre. Junot et la faible troupe qu'il commandait soutinrent avec vigueur l'attaque des ennemis; mais accablé à Vimeira, il fut assiégé dans Lisbonne, et se vit contraint de conclure une capitulation honorable pour lui et pour son armée (30 août 1808). Buonaparte mécontent disgracia Junot, qui resta sans emploi jusqu'en 1812; alors l'empereur formait son armée de Russie : il confia au duc d'Abrantès le huitième corps; mais ce général ne se trouva point dans le cas de signaler son bouillant courage : on cite toutefois la manière distinguée avec laquelle il se battit à l'affaire de Volentina. A peine fut-il de retour en France qu'il fut envoyé dans les provinces Illyriennes en qualité de gouverneur. Bientôt attaqué d'une maladie qui affaiblit singulièrement ses facultés intellectuelles, il revint chez son père qui habitait Montbard; il y arriva le 22 juillet 1813. A peine était-il depuis 2 heures dans sa famille, lorsqu'il fut saisi par une fièvre violente, au milieu de laquelle il se jeta par la fenêtre : dans la chute il se cassa une cuisse. Mais, comme les transports se renouvelaient souvent et que les appareils se dérangeaient sans cesse au milieu de ces mouvemens, on jugea l'amputation nécessaire : elle ne produisit pas l'heureux effet qu'on en attendait, et Junot mourut le 28 du même mois. Ses restes furent ensevelis à Montbard, et son cœur reçut les honneurs du Panthéon. Ce général était ami des lettres et des arts : il était parvenu à faire une magnifique collection de manuscrits précieux et de tableaux rares.

JUNTE, ou plutôt GIUNTI, est le nom de plusieurs célèbres imprimeurs d'Italie dans les 15[e] et 16[e] siècles, qui ont été long-temps crus originaires de Lyon; ils tenaient le second rang dans l'Italie, après les Manuces. Philippe, l'un d'eux, commença à imprimer à Gènes en 1497, et mourut vers 1519. Il eut pour frère, ou cousin, Bernard, qui exerça la même profession avec autant de célébrité. Les éditions grecques de Philippe Junte sont infiniment estimées. Les *OEuvres d'Homère*, 1519, in-8, sont le dernier livre qu'il imprima. Le *Florelegium diversorum epigrammatum*, in 8, fut imprimé par ses héritiers.

JUPPIN (Jean-Baptiste), natif de Namur, perfectionna ses talens pour la peinture, sous d'habiles maîtres en Italie. Il se fixa ensuite à Liége, où il se fit connaître par des *Paysages* d'une grande beauté. On regrette ceux qui avaient été faits pour l'hôtel des Etats, et qui furent consumés par un incendie; les étrangers en ressentent encore plus la perte, en admirant ceux qui ornent le chœur des Chartreux. Ses sites sont très heureusement choisis; ses points de vue à travers les forêts sont admirables; ses coups de lumière, d'un grand effet; son feuiller, délicat; ses eaux, presque inimitables. Il mourut à Namur l'an 1729.

JURE (Jean-Baptiste de Saint-), né à Metz en 1588, entra chez les jésuites en 1604, à l'âge de 16 ans, et se distingua par ses travaux continuels pour le salut

des armes et particulièrement pour la direction des colléges : il fut pendant 12 ans chargé de ceux d'Amiens, d'Alençon ou de Paris. Il passa en Angleterre avec quelques autres membres de son ordre, du temps de la reine Henriette, femme de Charles Ier. Les ouvrages ascétiques qu'il publia décèlent un homme consommé dans les voies de Dieu et la science des saints. On estime surtout *le Livre des Elus*, ou *Jésus crucifié*, (qu'il ne faut pas confondre avec *Jésus-Christ crucifié*, de M. Duguet), Paris, 1771, in-12; *La Connaissance et l'amour de Jésus-Christ*, in-4, abrégé et réimprimé à Paris, en 1791, in-12, et dont il a été fait depuis plusieurs éditions en divers formats, Cet ouvrage est divisé en quatre livres : le premier contient les motifs qui doivent nous porter à nous appliquer à la connaissance et à l'amour de Jésus-Christ; le deuxième expose et explique les exercices de cet amour; le troisième en montre les effets, et le quatrième présente les exemples des saints qui ont fait une profession particulière d'aimer Notre-Seigneur. L'auteur, naturellement fécond et accoutumé à méditer sur ce qui tient à la vie spirituelle, s'est beaucoup étendu sur ces divers objets, et il épuise en quelque sorte la matière; cependant il ne fatigue jamais, parce qu'il a rattaché à son sujet toute l'économie de la religion, et qu'il parcourt tout ce qu'il y a d'important dans les doctrines et les pratiques du christianisme. Ce livre précieux a été réimprimé à Lyon en 1825, en 5 vol. in-8, et l'on a eu soin de retoucher le stile qui en avait besoin. Des tables à la fin de chaque volume montrent les divisions et subdivisions des chapitres, et peuvent servir à guider des lecteurs dans le choix du sujet. L'abbé de Saint-Pard, pour mettre cet ouvrage à portée d'un plus grand nombre de lecteurs, en a publié, en 1773, un abrégé en un vol. in-12, sous le titre *de la connaissance et l'amour de N. S. J.-C.* Cet abrégé est en trois parties seulement, les motifs de l'amour de Dieu, les caractères de la charité, et le récit abrégé des saints. Il a été réimprimé à Paris en 1824, avec des corrections et augmentations. Le Père de Saint-Jure a laissé en outre la *Vie de M. de Renty*, *L'Homme religieux*, etc. Il mourut à Paris le 30 avril 1657.).

JURET (François), né à Dijon en 1553, chanoine de Langres, mort en 1626, à 73 ans, cultiva l'étude et les belles-lettres avec beaucoup d'assiduité. On a de lui : 1° quelques *Pièces de Poésie* qu'on trouve dans *Deliciæ poetarum gallorum;* 2° des *Notes* sur Symmaque, Paris, 1604, in-4; sur Yves de Chartres, 1610, in-8; sur Cassiodore. Elles sont remplies d'érudition.

JURIEU (Pierre), fils d'un ministre protestant de Mer, dans le diocèse de Blois, et neveu des fameux Rivel et du Moulin, naquit en 1637, et succéda à son père dans son ministère. Sa réputation le fit choisir pour professeur de théologie et d'hébreu à Sedan. L'académie de cette ville ayant été ôtée aux calvinistes en 1681, il fut destiné aux fonctions de ministre à Rouen, mais averti que la cour voulait le faire arrêter, comme auteur d'un libelle intitulé, *La politique du clergé de France*, il passa à Rotterdam, où il obtint une chaire de théologie. Jurieu, homme d'un zèle ardent et emporté, s'y signala par ses extravagances, et par ses querelles avec les philosophes de son parti, Bayle, Basnage, de Beauval et Saurin. Il se mêla de présages, de miracles, de prophéties. Il osa prédire (dans son *Accomplissement des prophéties*, 1686, 2 vol. in-12) qu'en 1689 le calvinisme serait rétabli en France. Il se déchaîna contre toutes les puissances de l'Europe opposées au protestantisme, et fit frapper des médailles qui éternisent sa démence et sa haine contre Rome et sa patrie. C'est ce fougueux insensé que Bayle eut à combattre. Cette guerre eut diverses causes, et la véritable est, sans doute, la jalousie qu'inspira à Jurieu le succès de la critique de l'*Histoire du calvinisme de Maimbourg*, qu'il avait censurée en même temps que Bayle. L'abbé d'Olivet a prétendu trouver le principe de la haine de Jurieu dans les liaisons de Bayle avec madame Jurieu. Cette femme de beaucoup d'esprit connut, dit-il, Bayle à Sedan, et l'aima. Son amant vou-

lait se fixer en France ; mais lorsque Jurieu passa en Hollande, l'amour l'emporta sur la patrie, et Bayle alla joindre sa maîtresse. Ils y continuèrent leurs liaisons, sans même en faire trop de mystère. Tout Rotterdam s'en entretenait ; Jurieu seul n'en savait rien. On était étonné qu'un homme qui voyait tant de choses dans l'Apocalypse ne vît pas ce qui se passait chez lui. Il ouvrit enfin les yeux. Un cavalier en pareil cas (dit le même académicien) tire l'épée, un homme de robe intente un procès, un poète fait une satire ; Jurieu fit des livres. Ce procès occupa long-temps la Hollande. Quoi qu'il en soit de ces anecdotes, la contention et la chaleur avec lesquelles Jurieu écrivit jusqu'à la fin de ses jours épuisèrent son esprit. Il s'imaginait que les coliques dont il était tourmenté venaient des combats que se livraient des cavaliers qu'il croyait avoir dans le ventre. Il tomba dans l'enfance, et il est fort douteux si ce qu'il faisait dans cet état de langueur ne valait pas autant que ce qu'il avait fait dans la force de l'âge. Il mourut à Rotterdam en 1713, à 76 ans. Les catholiques et les protestans, du moins ceux qui sont capables d'équité, se réunissent aujourd'hui dans le jugement qu'on doit porter de ses écrits et de sa personne. Ils conviennent qu'il avait beaucoup de feu et de véhémence, qu'il était capable d'en imposer aux faibles par son imagination ; mais ils avouent en même temps que son zèle allait jusqu'à la fureur et au délire ; et qu'il était plus digne de prêcher à des frénétiques qu'à des hommes raisonnables. Ses principaux ouvrages sont : 1° un *Traité de la dévotion ;* 2° un écrit sur *la nécessité du baptême ;* 3° une *Apologie de la morale des prétendus réformés*, contre le livre du docteur Arnauld, intitulé *Le Renversement de la morale par les calvinistes*, La Haie, 1685, 2 vol in-8 ; 4° *Préservatif contre le changement de la religion*, in-12, opposé au livre de l'*Exposition de la foi catholique* de Bossuet ; 5° des *Lettres* contre l'Histoire du calvinisme, de Maimbourg, 4 vol. in-12, et 2 vol. in-4 ; 6° d'autres *Lettres* de controverse, contre l'*Histoire des variations* de Bossuet : ce prélat les a anéanties par ses *Avertissemens aux protestans ;* 7° *Traité de la puissance de l'Eglise*, Quedilli, 1677, in-12 ; *Le vrai Système de l'Eglise*, 1686, in-8 ; *Unité de l'Eglise*, 1688, in-8 Il y prétend qu'elle est composée de toutes les sociétés chrétiennes qui ont retenu ce qu'il lui plaît d'appeler *les fondemens. de la foi :* comme si tous les hérétiques n'accommodaient pas à leurs idées la nature et le nombre de ces *fondemens*, comme les autres articles de la croyance chrétienne et qu'on pût adhérer sincèrement, et conséquemment, à quelques points de la religion, en rejetant les autres également consacrés par l'autorité qui donne la sanction à tous. Les fanatiques de tous les siècles qui ont été proscrits par l'Eglise catholique entrent de cette façon dans les diptyques de Jurieu. Bayle lui-même fut scandalisé de l'indifférence ou de l'impiété du ministre protestant, et le mena assez mal dans son traité : *Janua cœlorum reserata cunctis religionibus a celebri admodum viro domino Petro Jurieu*, avec l'épigraphe :

Porta patens esto, nulli claudatur honesto.

Mais Jurieu avait pour cela ses raisons. Il était au pied du mur par le terrible argument des catholiques, touchant la perpétuité de l'Eglise, la succession non interrompue des pasteurs, la continuité et la persévérance de la doctrine : il fallait bien compulser les annales du délire et de la scélératesse, pour donner à son parti un air d'antiquité et de succession. 8° Une *Histoire des dogmes et des cultes de la religion des Juifs*, Amsterdam, 1704, in-12 : livre médiocre ; 9° *L'Esprit de M. Arnauld*, 1684, 2 vol. in-12 : satire caustique et furieuse contre cet écrivain, qui avait porté de violens coups au parti de Calvin ; 10° *Traité historique d'un protestant sur la théologie mystique*, à l'occasion des démêlés de Fénélon avec Bossuet, etc., 1699, in-8, peu commun ; 11° *La Religion du Latitudinaire*, Rotterdam, 1686, in-8 ; 12° *La Politique du clergé de France*, 1681, 2

vol. in-12 ; 3° *Préjugés légitimes contre le papisme*, 1685, in-4 ; 14° des *Lettres pastorales*, 3 vol. in-12, où il soufflait le feu de la discorde entre les nouveaux catholiques et les protestans, etc., etc. *Voyez* JACQUELOT.

JURIN (Jacques), secrétaire de la société royale de Londres, et président des médecins de cette ville, mort en 1751, cultiva avec un succès égal la médecine et les mathématiques. Il contribua à rendre les observations météorologiques plus communes, et à répandre l'inoculation, par les écrits qu'il publia sur cette matière. (*Voyez* CONDAMINE.) Il eut de violentes disputes avec Michellotti, sur le mouvement des eaux courantes; avec Robins, sur la vision distincte; avec Keill et Senac, sur le mouvement du cœur; et avec les partisans de Leibnitz, sur les forces vives.

JUSSIEU (Antoine de), secrétaire du roi de France, docteur des facultés de Paris et de Montpellier, professeur de botanique au Jardin Royal, naquit à Lyon, en 1686. La passion d'herboriser fut très vive en lui dès sa jeunesse, et lui mérita une place à l'académie des Sciences en 1712. Il parcourut une partie des provinces de France, les îles d'Hières, la vallée de Nice, les montagnes d'Espagne, et il rapporta de ses savantes courses une nombreuse collection de plantes. Devenu sédentaire à Paris, il enrichit les volumes de l'académie d'un grand nombre de *Mémoires* sur le *café*, sur le *kali* d'Alicante; sur le *cachou*; sur le *macer* des anciens, ou *simarouba* des modernes; sur l'*altération de l'eau de la Seine* arrivée en 1731; sur les *mines de mercure d'Almaden*; sur le magnifique *recueil de plantes et d'animaux*, peints sur vélin, qu'on conserve à la bibliothèque du roi; sur une *fille* qui n'avait point de langue et qui parlait cependant distinctement; sur les *cornes d'Amon*; sur les *pétrifications animales*; sur les *pierres* appelées *pierres de tonnerre*. C'est lui qui a fait l'*Appendix* de Tournefort, et qui a rédigé l'ouvrage du Père Barrelier, *sur les plantes qui croissent en France, en Espagne et en Italie*, 1714, in-4. On a imprimé son *Discours sur les progrès de la botanique*, 1718, in-4. A ses occupations littéraires, il joignait la pratique de la médecine, et il voyait les pauvres de préférence. Il y en avait tous les jours chez lui un nombre considérable, il les aidait non seulement de ses soins, mais de son argent. Il mourut d'une espèce d'apoplexie, le 22 avril 1758, âgé de 72 ans. — Son frère, Bernard de JUSSIEU, né à Lyon, en 1699, se distingua comme lui dans la pratique de la médecine, et par ses connaissances dans la botanique. Ses talens lui procurèrent la chaire de démonstrateur des plantes au Jardin du Roi, et une place à l'académie des Sciences de Paris. On lui doit l'édition de l'*Histoire des plantes* qui naissent aux environs de Paris, par Tournefort, 1725, 2 vol. in-12, qu'il enrichit de notes, et dans laquelle il fit connaître plusieurs plantes qu'il avait découvertes dans des herborisations. Il est mort en 1777, dans sa 79e année. Il avait été choisi par Louis XV pour former le jardin des plantes de Trianon; toutes ces plantes étaient indigènes, et servaient d'école botanique nationale. Le cèdre du Liban manquait au Jardin du Roi. Jussieu eut le plaisir de voir deux pieds de cet arbre, qu'il avait apportés d'Angleterre dans son chapeau, croître sous ses yeux, et leurs cimes élevées au-dessus des plus grands arbres. Son travail favori fut toujours l'étude des plantes, et surtout leur distribution en familles, fondée sur la ressemblance générale de leurs parties, en ce que l'on appelle *méthode naturelle*. Le neveu de Bernard devenu si célèbre, par un ouvrage classique sur cette matière, a reconnu qu'il devait à son oncle sa première instruction et l'ébauche de son talent.

* JUSSOW (N....), l'un des architectes les plus célèbres de l'Allemagne, a construit le château de Wilhems-Hohe : il est mort à Cassel le 26 juillet 1825. Le grand électeur l'avait chargé de bâtir le château de Kattenbourg dont on a suspendu l'achèvement depuis quelques années. Jussow était âgé de 70 ans.

JUSTE ou JUST (Saint), né de pa-

rens nobles du Vivarais, pieux et savant évêque de Lyon, quitta ce siége à l'occasion d'un frénétique qui fut mis en pièces par le peuple; ce malheur lui fut si sensible, qu'il se retira dans les déserts de l'Egypte, où il vécut en saint jusqu'à sa mort, arrivée vers la fin du 4e siècle. Il avait assisté, étant évêque, à deux conciles, l'un tenu à Valence en 374, et l'autre à Aquilée en 381. — Il y a eu d'autres saints de ce nom et des personnages illustres : un évêque d'Urgel, mort en 540, auteur d'un petit *Commentaire* sur le Cantique des Cantiques, inséré dans la Bibliothèque des Pères; et un archevêque de Tolède dans le 7e siècle, célèbre par son savoir et sa piété.

JUSTE-LIPSE. *Voyez* Lipse.

JUSTEL (Christophe) parisien, conseiller et secrétaire du roi de France, né en 1580, mort dans sa patrie en 1649, était l'homme de son temps le plus versé dans l'histoire du moyen âge. Il possédait parfaitement celle de l'Eglise et des conciles. C'est sur les recueils de ce savant homme, que Henri Justel, son fils, non moins savant, mort à Londres en 1693, et Guillaume Voël, publièrent la *Bibliotheca juris canonici veteris*, en 2 vol. in-fol., Paris, 1661. C'est une collection très bien faite de pièces fort rares sur le droit canon ancien. On y trouve plusieurs canons grecs et latins, tirés de manuscrits inconnus jusqu'à lui. On a de Christophe Justel : 1° le *Code des canons de l'Eglise universelle*, ouvrage justement estimé; 2° l'*Histoire généalogique de la maison d'Auvergne*, in-fol., pleine de recherches.

JUSTIN (Saint), philosophe platonicien, naquit vers l'an 103, à Naplouse (autrefois Sichem en Palestine.) Il fut converti à la religion de Jésus-Christ l'an 133, par le spectacle touchant de la patience, de la douceur, de la charité, du courage et de toutes les vertus que les chrétiens faisaient éclater dans les cruelles persécutions qui éprouvaient leur foi. Quoiqu'il eût embrassé le christianisme, il garda l'habit de philosophe, nommé en latin *pallium*. C'était une espèce de manteau. Tertullien remarque que non seulement les philosophes, mais tous les gens de lettres portaient cet habit. Plusieurs chrétiens le prirent, non comme philosophes, mais comme faisant profession d'une vie plus austère. La persécution s'étant allumée sous Antonin, successeur d'Adrien, Justin composa une *Apologie pour les chrétiens*. L'empereur en fut si satisfait, qu'il donna un édit en faveur des chrétiens. Justin en présenta une autre dans la suite à Marc-Aurèle, dans laquelle il prouve la religion chrétienne par les mœurs admirables de ceux qui la professaient, par l'accomplissement tout récent des prophéties, et par l'exposition simple et naïve de ce qui se passait dans les assemblées des premiers chrétiens. Il dit que « le » christianisme a existé même avant Jé» sus-Christ, parce que Jésus-Christ est » le Verbe de Dieu, et la raison souve» raine dont tout le genre humain par» ticipe; et que ceux qui ont vécu sui» vant la raison sont chrétiens. » Effectivement, on ne peut vivre selon la raison sans se soumettre aux lois de Dieu, sans adhérer à une révélation dont il est l'auteur, et dont il ne refuse pas la lumière à ceux qui la cherchent de bonne foi. Les saints de l'ancien Testament croyaient au Messie qui devait venir, et nous croyons au Messie qui est venu. Cette seconde apologie n'eut pas, à beaucoup près, le succès de la première. Marc-Aurèle avait un faible étonnant pour les philosophes de sa religion, hypocrites habiles qui abusaient de sa confiance pour assouvir leurs passions particulières. Crescent le *Cynique* était le plus irrité contre Justin. Ils avaient eu ensemble une conférence, où l'orgueil du cynique n'eut pas lieu d'être satisfait. Le saint docteur en sentit d'abord les conséquences, puisqu'il annonça que Crescent lui procurerait la mort. Il fut martyrisé à Rome l'an 163, selon le Père Labbe; l'an 167 ou 168, selon Tillemont, peu de temps après saint Polycarpe. On peut regarder saint Justin comme le premier ou le plus ancien des Pères de l'Eglise, après les disciples du Sauveur et des apôtres. Eusèbe dit qu'entre les grands

hommes qui éclairaient le second siècle de l'Eglise, le nom de Justin les surpassait tous par son éclat. Quoiqu'il eût donné beaucoup de temps à la philosophie profane, il parle de nos mystères avec une exactitude remarquable entre les auteurs de cette première antiquité, et il entend bien les Ecritures. « Ce pieux » et solide écrivain, dit un critique mo» derne, néglige assez habituellement » les ornemens et l'élégance de la dic» tion ; mais il ravit ses lecteurs par l'é» clat de la lumière, avec lequel il leur » présente la vérité. Ainsi, quoique ex» trêmement persuasifs, pleins de force » et d'instruction, ses discours sont bien » plus marqués au coin du philosophe qu'à » celui de l'orateur. Il paraît avoir eu peur » de corrompre la beauté simple et natu» relle de la philosophie par des couleurs » empruntées de la rhétorique. Son ca» ractère propre est une science profonde » des matières philosophiques, avec une » vaste érudition et une ample connais» sance de toutes sortes d'histoires. Com» me, depuis son baptême surtout, il » avait beaucoup plus étudié les maximes » des prophètes, suivant l'expression de » saint Basile, que les préceptes d'Iso» crate ou de Démosthène, il se rencon» tre souvent dans son stile un certain » genre de digressions, et des endroits » rompus, qui demandent une grande » application pour être bien saisis. » Il rendit compte de son changement de religion par un petit discours qui commence ainsi « Ne croyez pas, Romains, » que ce soit sans raison et sans examen » que j'ai renoncé à vos rites et à votre » culte. Je ne l'ai fait que parceque je n'y » ai rien trouvé ni de saint, ni qui fût » digne des regards de la Divinité ; » et tout de suite il fait voir, avec une rapidité et une précision admirables, que les dieux qu'ils adoraient s'étaient livrés aux plus infâmes passions ; que dans leurs fêtes, leurs assemblées, leurs festins, on s'abandonnait à des excès qui déshonoraient la raison et outrageaient la nature. A tout cela il oppose la sainteté et la pureté des rites et des mœurs des chrétiens. « Notre maître, dit-il, ne daigne pas » regarder la beauté du corps ni les ri» chesses de la parure ; il ne fait atten» tion qu'à la beauté, c'est-à-dire à la » sainteté de l'âme. Venez vous instruire, » ô Romains, j'ai été autrefois comme » vous, soyez aujourd'hui comme moi. » C'est la force et l'énergie de la religion » chrétienne qui m'a éclairé, qui a délivré » mon âme de la servitude des sens et des » passions, qui y a fait régner la tran» quillité et la sérénité. L'âme ainsi dé» livrée est sûre d'aller se réunir à celui » qui l'a créée, parce qu'il est juste » qu'elle retourne à celui des mains du» quel elle est sortie. » Outre ces deux *Apologies*, il nous reste de lui : 1° un *Dialogue avec le Juif Thryphon* ; 2° deux *Traités* adressés aux gentils ; 3° un *Traité de la monarchie*, *ou de l'unité de Dieu;* 4° son *Traité* à Diognète sur les raisons qu'ont eues les chrétiens, et d'abandonner le culte des dieux, et de ne point s'attacher à la religion des Juifs. On lui attribue encore d'autres ouvrages. Les meilleures éditions de saint Justin sont celles de Robert Etienne en 1551 et 1571, en grec ; celle de Commelin, 1593, en grec et en latin ; celle de Morel, en 1656, et enfin celle de dom Marand, en 1742, in-fol. L'authenticité des autres ouvrages qui portent le nom de saint Justin est justement suspecte, même celle de la *Lettre à Diognète* (qu'on trouve parmi ses *OEuvres*), qui n'en est ni moins belle, ni moins utile à la religion, et qui paraît encore antérieure aux écrits de ce saint docteur. M. Guillon a donné, dans sa *Bibliothèque choisie des Pères de l'église grecque et latine* la plupart des principaux ouvrages de ce saint docteur. Nous avons une traduction française de la première *apologie* et un abrégé de la *seconde*, dans la *suite des anciens apologistes de la religion chrétienne*, traduits ou analysés par l'abbé de Gourcy, Paris, 1585, 2 vol. in-8. L'abbé Chanut avait donné à la fin du 17e siècle la *seconde apologie*, sous le nom de Père Fondet.

JUSTIN I, *l'Ancien*, empereur d'Orient, naquit en 450 à Bédériane, dans les campagnes de la Thrace. Son père

était un pauvre laboureur. Le fils, manquant de pain, s'enrôla dans la milice; et quoiqu'il ne sût ni lire ni écrire, il parvint de grade en grade, par sa valeur et par sa prudence, jusqu'au trône impérial. Il y monta l'an 518 et en parut digne. Le premier soin du nouvel empereur fut d'examiner les lois. Il confirma celles qui lui parurent justes, annula les autres, accorda au peuple plusieurs immunités, retrancha beaucoup d'impôts, fit des heureux, et sut l'être. Cependant on reproche à sa mémoire d'avoir fait assassiner Vitellien, prince goth qui s'était acquis l'amour du peuple romain. L'invasion des Perses dans l'Ibérie et la Lazique, et les factions dites des *verts* et des *bleus* troublèrent son règne. Il se déclara pour le concile de Chalcédoine, rappela tous ceux qui avaient été exilés pour la foi, demanda un *Formulaire* au pape Hormisdas, et le fit signer dans un concile tenu à Constantinople; mais le zèle de cet empereur devint funeste à l'Eglise, dans le temps même qu'il voulait la faire triompher : car, en poursuivant les *ariens* avec trop de chaleur pour réprimer leur audace, il aigrit Théodoric, roi des Ostrogoths, contre les catholiques d'Occident, qui essuyèrent une persécution cruelle. Il mourut en 527, à 77 ans, après avoir nommé Justinien, fils de sa sœur, pour lui succéder. L'année précédente, sa vieillesse avait été affligée par un horrible tremblement de terre, qui engloutit presque toute la ville d'Antioche. Cette calamité fut si sensible à l'empereur, qu'il se revêtit d'un sac par esprit de pénitence, et s'enferma dans son palais, pour ne s'occuper qu'à gémir, et à fléchir celui qui élève et fait crouler les villes et les empires. L'empereur Anastase, prédécesseur de Justin, et haï pour ses vices, avait trois neveux qui ne pouvaient prétendre au trône. En même temps, l'eunuque Amantus, grand-chambellan, voulant y placer une de ses créatures, se confia à Justin et lui donna, pour faire réussir son projet, une grosse somme dont celui-ci se servit pour se faire des partisans qui le portèrent au trône l'an 518. Il avait alors soixante-huit ans. Peu de temps après, Amantus fut décapité.

JUSTIN II, *le Jeune*, neveu et successeur de Justinien en 565, était fils de Vigilantia, sœur de cet empereur. La 2e année de son règne fut marquée par un forfait. Il fit étrangler Justin, son parent, petit-neveu du dernier empereur, et qui pouvait avoir quelque droit à l'empire. Il eut la basse cruauté de se faire apporter sa tête et de la fouler aux pieds. Incapable de porter le sceptre, esprit faible, caractère voluptueux, lâche et cruel, prince sans politique et sans valeur, il se laissa gouverner par Sophie son épouse. Cette princesse ayant raillé sans ménagement l'eunuque Marcès, gouverneur en Italie, celui-ci appela les Lombards (peuple de la Germanie), qui dès lors commencèrent à y régner. Les Perses, d'un autre côté, ravagèrent l'Asie, et Justin n'opposa à leurs conquêtes que de vaines bravades. Il mourut en 578, après avoir régné près de 13 ans. Il était sujet depuis 4 ans à des accès de frénésie qui ne lui laissaient que peu d'intervalle de raison. Il choisit pour son successeur Tibère Constantin, son gendre, qu'il adopta. En le revêtant des marques de sa dignité, il lui donna les meilleurs conseils, et il termina son discours par ces paroles : « L'éclat du » diadème m'a ébloui.... Puisse le Dieu » du ciel et de la terre inspirer à votre » cœur tout ce que j'ai négligé ou oublié ! » Il passa les quatre dernières années de sa vie dans une obscurité paisible.

JUSTIN, historien latin du 11e siècle, selon l'opinion la plus probable, abrégea la grande *Histoire* de Trogue-Pompée, et par cet abrégé fit perdre, dit-on, l'original. Son ouvrage, instructif et curieux, est écrit avec agrément, et même avec pureté, à quelques mots près, qui se ressentent de la décadence de la langue latine. On lui reproche un peu de monotonie, et d'avoir négligé d'extraire de Trogue les détails érudits que celui-ci avait publiés sur les origines et les antiquités des peuples. Sa narration, d'ailleurs, est nette, ses réflexions sages,

quoique communes, ses peintures quelquefois très vives. On trouve chez lui plusieurs morceaux de la plus grande beauté, des harangues éloquentes, mais trop de goût pour l'antithèse. On le blâme aussi de rapporter quelques traits minutieux, et quelques faits absurdes, mais c'est le défaut d'un grand nombre d'historiens de l'antiquité. Certains maîtres hésitent de le mettre entre les mains des enfans, tout estimable qu'il est, parce que ses expressions ne sont pas toujours modestes. Les meilleures *éditions* de Justin sont celles de Paris en 1677, in-4 par le Père Cantel, jésuite; d'Oxford en 1705, in-8, par Thomas Hearne; de Leyde, in-8; de Paris, chez Barbou, 1770, in-12, sur plusieurs manuscrits de la Bibliothèque du roi de France. Il y en a une d'Elzévir, 1640, in-12. La première est de 1470, in-fol. M. l'abbé Paul, qui s'est exercé avec succès sur *Paterculus*, a publié, en 1774, une bonne *Traduction de Justin* en 2 vol. in-12, qui n'a pas fait oublier celle de M. de la Martinière, donnée avec des remarques, Paris, 1694, 2 vol. in-12. La traduction de l'abbé Paul a été réimprimée en 1817 : cet écrivain entend assez bien son auteur; mais son stile est faible, dénué de mouvement, sans précision, et quelquefois d'une trop grande familiarité. (La meilleure traduction de cet historien est celle de MM. J. Pierrot et Boitard; elle fait partie de la *Collection* in-8 *des classiques latins avec traduction*, publiée par Panckoucke.)

JUSTINE (Flavia Justina Augusta), née dans la Sicile, de Juste, gouverneur de la Marche d'Ancône, fut mariée au tyran Magnence, mort en 355. Sa beauté et son esprit charmèrent Valentinien Ier, qui l'épousa en 368. Elle fut mère de quatre enfans, Valentinien II, Justa, Galla et Grata. Son fils fut élevé à l'empire en 375, quoiqu'il n'eût que 5 ans. L'empereur Gratien confirma cette élection, et après la mort de ce prince, elle eut en 383 la régence des états de son fils, c'est-à-dire d'une partie de l'empire d'Occident. Son penchant pour l'*arianisme* la rendit l'ennemie des évêques orthodoxes. Elle se préparait à chasser saint Ambroise de Milan, lorsque le tyran Maxime la chassa elle-même de cette ville en 387. Obligée d'abandonner l'Italie, elle se retira à Thessalonique, où elle mourut l'année suivante, dans le temps que Théodose son gendre, vainqueur de Maxime, allait rétablir Valentinien dans l'empire d'Occident.

JUSTINIANI (Saint Laurent), né à Venise en 1381, premier général des chanoines de Saint-George *in Alga*, en 1424, donna à cette congrégation d'excellens réglemens. Le pape Eugène IV le nomma évêque et premier patriarche de Venise en 1451. Saint Laurent Justiniani mourut en 1455, à 74 ans, après avoir gouverné son diocèse avec sagesse. On a de lui plusieurs *Ouvrages de piété*, recueillis à Brescia, 1506, 2 vol. in-fol., et à Venise, 1755, in-fol. La famille des Justiniani en Italie, qu'on écrit aussi, et même plus exactement, *Giustiniani*, a produit un grand nombre de personnes illustres.

JUSTINIANI (Bernard), neveu du précédent, mort en 1489, à 81 ans, fut élevé aux charges les plus importantes de Venise. Il cultiva les lettres avec succès, et laissa divers écrits. Le plus considérable est une *Histoire de Venise*, depuis son origine jusqu'en 809, in-fol., Venise, 1472 et 1504; elle est en italien. Il écrivit dans la même langue en 1475, in-4, la *Vie* de son oncle saint Laurent : c'est un panégyrique.

JUSTINIANI (Augustin), évêque de Nebbio en Corse, naquit à Gênes, en 1470, d'une maison illustre, se fit dominicain à Paris, en 1488, et s'y acquit un nom par son habileté dans les langues orientales. Il fut nommé, en 1514, évêque de Nebbio, par le pape Léon X. Il assista au 5e concile de Latran, fit fleurir la science et la piété dans son diocèse, et périt dans la mer en passant de Gênes à Nebbio, l'an 1536, avec le vaisseau qui le portait. Son principal ouvrage est un *Psautier* en hébreu, en grec, en arabe et en chaldéen, avec des versions latines et de courtes notes, Gênes, 1519, in-fol. C'est le premier *Psautier* qui ait paru en

diverses langues. L'auteur le fit imprimer à ses dépens. On tira 2000 exemplaires sur du papier, et 50 sur du parchemin ou sur du vélin, pour les princes. Il espérait en retirer une somme considérable pour le soulagement des pauvres; mais peu de personnes achetèrent ce livre, quoique tous les savans en parlassent avec éloge. Le titre de cet ouvrage estimable est : *Psalterium hebræum, arabicum et chaldæum, cum tribus latinis interpretationibus et glossis*. On a encore de lui des *Annales de Gênes*, en italien; ouvrage posthume, publié in-fol., en 1537. Il revit le traité de Porchetti, intitulé : *Victoria adversus impios Judæos*, qui fut imprimé à Paris, in-fol., en 1520, sur papier et sur vélin. Cette dernière édition est recherchée des curieux et peu commune.

JUSTINIANI (Benoît), né à Gênes, l'an 1550, se fit jésuite, et enseigna la théologie à Toulouse, à Messine et à Rome. Clément VIII l'envoya en Pologne avec le cardinal Cajetan, l'an 1596, en qualité de théologien du cardinal. Il mourut l'an 1622, à Rome, dans le collége de la Pénitencerie, qu'il avait gouverné pendant plus de 20 ans. On a de lui des *Commentaires* sur l'Ecriture sainte, 3 vol. in-fol.

JUSTINIANI (Fabio), né à Gênes, en 1568, de Léonard Taranchetti, qui fut adopté dans la famille de Justiniani, pour n'avoir pas voulu tremper dans la conjuration des Fiesques, mourut en 1627. Il entra dans la congrégation de l'Oratoire de Rome, et fut en 1616, nommé évêque d'Ajaccio, où il est enterré dans son église cathédrale. On a de lui : 1° *Index universalis alphabeticus, materias in omni facultate pertractans, casumque scriptores et locos designans*, Rome, 1612, in-fol.; 2° *Commentarius de sacra scriptura et de sacris intrepretibus*, Rome, 1614, Paris, 1618, in-8; 3° *de sacro Concionatore*, Cologne, 1619, in-4; 4° *Tobias explanatus*, 1620, in-fol.

JUSTINIANI (Le marquis Vincent), de la famille illustre de Bernard Justiniani, fit graver par Blommaërt, Mellan, et autres, sa *Galerie*, Rome, 1642, 2 vol. in-fol. Il en a été tiré, depuis 1750, des épreuves qui sont bien inférieures aux anciennes.

JUSTINIANI (L'abbé Bernard), de la famille du précédent, donna, en italien, l'*Origine des ordres militaires*, Venise, 1692, 2 vol. in-fol. On en a extrait l'Histoire des ordres militaires, Amsterdam, 1721, 4 vol. in-8, à laquelle se joint l'Histoire des ordres religieux, Amsterdam, 1716, 4 vol. in-8.

JUSTINIEN Ier, neveu de Justin l'Ancien, naquit à Tauresium, petit village de la Dardanie, en 483, d'une famille obscure. L'élévation de son oncle produisit la sienne. Il lui succéda en 527. L'empire grec, faible reste de la puissance romaine, ne faisait que languir. Justinien le soutint, en étendit les bornes, et lui rendit quelque chose de son ancien éclat. Il mit à la tête de ses troupes le vaillant Bélisaire (*voyez* son article), qui releva le courage des légions, et fit rendre aux Barbares ce qu'ils avaient enlevé aux Romains. Les Perses furent vaincus en 528, 542 et 543, les Vandales exterminés, leur roi Gilimer fait prisonnier, l'Afrique reconquise, les Goths subjugués, les Maures réduits et les dissensions intestines étouffées. Les *Bleus* et les *Verts*, deux factions qui avaient pris naissance dans les jeux du cirque, entre les conducteurs des chars, et qui déchiraient l'empire depuis plusieurs années, furent réprimés. Après avoir rétabli la tranquillité au dedans et au dehors, il mit de l'ordre dans les lois, qui étaient depuis long-temps dans une confusion extrême. Il chargea dix jurisconsultes, choisis parmi les plus habiles de l'empire, de faire un nouveau *Code* tiré de ses constitutions ou ordonnances, et de celles de ses prédécesseurs. Ce code fut divisé en douze livres, et les matières séparées les unes des autres, sous les titres qui leur étaient propres. Ce *Code* a été traduit en français par Tissot, Metz, 1807-1810, 4 vol. in-4 Il fut suivi en 533 : 1° du *Digeste ou les Pandectes*; recueil d'anciennes décisions répandues dans plus de 2,000 livres. Il fut imprimé à Florence, en 1553, in-fol., qui se partage en 2 ou 3 vol. Il faut qu'il y ait à la fin 8 feuillets

non chiffrés, cotés *e e e e*. On a encore l'édition que M. Pothier en a donnée à Paris, 1748, 3 vol. in-fol., qui est estimée : elle a été réimprimée en 1782 et 1818. Le *Digeste* a été traduit en français par Hullot et Berthelot, Metz, 1803-1805, 7 vol. in-4, ou 35 vol. in-12. 2° Des *Institutes*, qui comprennent en 4 livres, d'une manière claire et précise, le germe de toutes les lois, et les élémens de la jurisprudence. Cet ouvrage a été traduit en français par Hullot, Metz, 1807, in-4 ou 5 vol. in-12 : il en existe aussi une traduction par Ferrière, Paris ; 3° du *Code des Novelles*, dans lequel on recueillit les lois faites depuis la publication de ces différentes collections : les *Novelles* ont été traduites en français par Bérenger fils, 1810-1811, 2 vol. in-4, ou 10 vol. in-12. Les *Pandectes* ont été traduites par Bréard de Neuville, et publiées sous ce titre : les *Pandectes de Justinien mises dans un nouvel ordre avec les lois du Code et les Novelles qui confirment, expliquent ou abrégent celles des Pandectes, par R-J. Pothier, et la traduction en regard du texte*, par Bréard de Neuville, Paris, 1818-1824, 24 vol. in-8. Il faut joindre à cet ouvrage la *Table analytique et raisonnée des Pandectes*, par Moreau de Montalin, Paris, 1825, 2 vol. in-8. Les meilleures éditions de ces ouvrages, réunis sous le titre de *Corpus juris civilis*, sont : 1° celle d'Elzévir, 1664, 2 vol. in-8, plus belle que la réimpression de 1681 ; 2° celle avec les grandes gloses et l'*Index* de Daoyz, Lyon, 1627, 6 vol. in-fol.; 3° celle avec les notes de Godefroy, Paris, Vitré, 1628, 2 vol. in-fol. ; 4° Amsterdam, chez Elzévir, 1663, 2 vol. in-fol. Si l'on veut plus de détails sur les diverses parties qui composent le corps du droit romain, on peut consulter le *Manuel* de Jacques Godefroy ; l'*Histoire de la jurisprudence romaine* par Terrasson, et l'histoire *du droit romain* par Berriat-Saint-Prix, Paris, 1821, 1 vol. in-8. On trouve dans les *Lettres sur la profession d'avocat* par Camus, et dans le *Manuel du libraire* de Brunet, l'indication des nombreux commentateurs de Justinien. Ce prince attentif à tout, fortifia les places, embellit les villes, en bâtit de nouvelles, rétablit la paix dans l'Eglise. Il bâtit un grand nombre de basiliques, et surtout il reconstruisit celle de Sainte-Sophie, ou *de la Sagesse divine*, à Constantinople, qui avait été brûlée dans une sédition, et qui passe pour un chef-d'œuvre d'architecture. Son malheur fut de vieillir sur le trône. Sur la fin de ses jours, ce ne fut plus le même homme. Il devint avare, méfiant, cruel ; il accabla le peuple d'impôts, employa les voies les plus iniques pour amasser des trésors destinés à satisfaire ses fantaisies et ses passions, ainsi que celles de l'impératrice Théodora et d'Antonine, femme de Bélisaire ; il ajouta foi à toutes les accusations, voulut être juge de l'affaire des *Trois Chapitres*, persécuta les papes Agapet, Silvère et Vigile. Il se précipita, si on en croit Evagre, dans l'erreur des *Aphtartes* ou incorruptibles, branche de l'*eutychianisme ;* persécuta le saint patriarche Eutychius, qui tâchait de le désabuser de cette erreur, et mourut en 565, à 84 ans, haï, et peu regretté même de ses courtisans. Sa femme Théodora, qu'il avait prise sur le théâtre, où elle s'était long-temps prostituée, et qui conserva sous la pourpre tous les vices d'une courtisanne, le gouverna jusqu'à sa mort. Cellarius porte un jugement plus favorable de Justinien, au moins quant à sa religion ; il nie qu'il ait donné dans l'erreur des incorruptibles ; et Danès, dans sa *Notio temporum*, paraît adopter le sentiment de Cellarius. Il a paru à ce sujet un ouvrage plein de recherches, intitulé : *Justinianus imperator catholicus*, par André Corvin, Vienne, 1767. Il semble que dans ces sortes de contestations, il faut toujours, quand on le peut, prendre le parti le plus favorable aux hommes célèbres, le plus propre à affaiblir le triomphe de l'erreur, en diminuant le nombre des errans. Voyez *Historia universa romani imperii*, Wurtzbourg, 1754, tome 2, par le Père Daude, jésuite.

JUSTINIEN II, *le Jeune*, surnommé *Rhinotmète*, ou le *Nez-Coupé*, était fils aîné de Constantin Pogonat. Il monta sur

le trône après son père, en 686, à 16 ans. Il reprit quelques provinces sur les Sarrasins, et conclut avec eux une paix assez avantageuse. Ses exactions, ses cruautés et ses débauches ternirent la gloire de ses armes. Il ordonna à l'eunuque Etienne, qu'il avait fait gouverneur de Constantinople, de faire massacrer dans une seule nuit tout le peuple de la ville, à commencer par le patriarche. Cet ordre barbare ayant transpiré, le patrice Léonce souleva le peuple et fit détrôner ce nouveau Néron. On lui coupa le nez, et on l'envoya en exil dans la Chersonèse, en 695. Léonce fut aussitôt déclaré empereur; mais Tibère-Absimare le chassa en 698. Celui-ci régna environ sept ans, au bout desquels Trébellius, roi des Bulgares, arma une flotte, en 705, pour le reconduire à Constantinople. Une tempête s'étant élevée pendant son trajet, un de ses officiers lui dit : « Faites vœu que si vous échappez au péril, et si vous remontez sur le trône impérial, vous pardonnerez à tous vos ennemis. » « Je veux, lui répondit Justinien, que Dieu me fasse périr, si je pardonne à un seul. » Il tint parole. Léonce et Tibère-Absimare furent punis de mort. Justinien II continua d'exercer ses cruautés, et régna encore six ans depuis son rétablissement. Philippe Bardane, proclamé empereur par les Chazares, se rendit maître de Constantinople, et envoya le général Elie pour le combattre. Elie le joignit dans les plaines de Damatris, et, après avoir déterminé ses soldats à l'abandonner, il lui fit couper la tête, qu'il envoya à Constantinople, pour y être exposée, l'an 711. En lui fut éteinte la famille d'Héraclius. Justinien fut le fléau de ses sujets et l'horreur du genre humain. Le peuple, sous son règne, fut accablé d'impôts, et livré à des ministres avares et lâches, qui ne songeaient qu'à inventer des calomnies contre les particuliers, pour les faire périr et envahir leur patrimoine.

JUVÉNAL (Decimus ou Decius Junius), poète latin, d'Aquinium, aujourd'hui Aquino dans d'Abruzze, passa à Rome, où il commença par faire des déclamations, et finit par composer des satires. Il s'éleva contre la passion de Néron pour les spectacles, et surtout contre un acteur nommé *Pâris*, bouffon et favori de cet empereur. Le déclamateur satirique resta impuni sous le règne de Néron, mais sous celui de Domitien, Pâris eut le crédit de le faire exiler. Il fut envoyé, à l'âge de 80 ans, dans la Pentapole, sur les frontières d'Egypte et de Libye. On prétexta qu'on y avait besoin de lui pour commander la cavalerie. Le poète guerrier eut beaucoup à souffrir de l'emploi dont on l'avait revêtu par dérision; mais, quoique octogénaire, il survécut à son persécuteur. Il revint à Rome après sa mort, et il y vivait encore sous Nerva et sous Trajan. Il mourut, à ce qu'on croit, l'an 128 de J.-C. Nous avons de lui seize *Satires* qui ne furent connues que sous Adrien. Son stile est fort, âpre, véhément; mais il manque souvent d'élégance, de pureté, et surtout de décence. Il y a cependant d'excellentes maximes morales, des réflexions justes et piquantes. Quelques savans l'ont mis à côté d'Horace, mais c'est sans doute le mettre trop haut. (On peut dire que ces *Satires* forment avec les *Annales* de Tacite, le tableau le plus vrai, le plus profondément tracé des mœurs publiques et privées de cette époque de corruption. Elles ont eu un grand nombre d'éditions depuis la 1re qui a été faite en 1470. Parmi les plus récentes, on distingue celles de G.-Alex. Ruperti, Leipsick, 1801, 2 vol. in-8; de Firmin Didot, avec les *Commentaires* nouveaux de N.-L. Achaintre, Paris, 1810, in-8; enfin celle de M. Lemaire dans sa *Collection des classiques latins*. On estime la traduction de ce poète par le Père Tarteron, et celle qu'en a publiée M. Dusaulx, Paris, 1782, in-8, réimprimée en 1803, 2 vol. in-8, et 1806, 2 vol. in-12, et en 1821, revu par Achaintre. M. J. Pierrot en a donné une en 1826, 2 vol. in-8, dans la *Collection des classiques latins* de Panckoucke, et M. Baillot en a publié une autre, Paris, 1823, in-8. Les *Satires de Juvénal* ont été traduites en vers français par L. V. Raoul, Meaux, 1811, 1815, Tournay, 1818, 2 vol. in-8, et Bruges 1826, in-8; par le baron Méchin, Paris,

1817, 2 parties in-8; et en 1823, par M. Vict. Fabre de Narbonne, Paris, 1825, 3 vol. in-8.)

JUVENCUS (Caïus Veccius Aquilinus), l'un des premiers poètes chrétiens, naquit en Espagne, d'une famille illustre. Il mit en vers latins la *Vie de* JÉSUS-CHRIST, en 4 livres, vers 329. Ce poème est estimable, moins par la beauté des vers et la pureté du latin, que par l'exactitude scrupuleuse avec laquelle l'auteur a suivi le texte des évangélistes. On le trouve dans la Bibliothèque des Pères, et dans le *Corpus poetarum* de Maittaire. Saint Jérôme en cite avec éloge ce vers sur l'adoration des mages :

Thus, aurum, myrrham, Regique, Hominique;
Deoque,
Dona ferunt.

JUVENEL DES URSINS. *Voyez* URSINS.

JUVENEL ou JOUVENEL ou JUVENAL, DE CARLENCAS (Félix de), naquit à Pézenas, au mois de septembre, en 1679. Après avoir fait ses études chez les Pères de l'Oratoire de sa ville, il fit un voyage à Paris, où il demeura une année ; il revint chez lui, et s'y maria. Il écrivit, pour l'instruction de son fils, les *Principes de l'histoire*. C'est un vol. in-12, publié à Paris, en 1733. Carlencas fit ensuite ses *Essais sur l'histoire des sciences, des belles lettres et des arts* ; il y en a eu quatre éditions à Lyon, dont la dernière en 1757, 4 vol. in-8. Cet ouvrage, catalogue assez imparfait des richesses littéraires des différens siècles, a eu beaucoup de succès. Il a été traduit en allemand et en anglais. L'auteur mourut à Pézenas, le 12 avril 1760, âgé de 80 ans.

K

* KAAB, célèbre poète arabe du 7e siècle, s'est fait remarquer d'abord par le mépris qu'il professait pour la religion mahométane, et par les satires qu'il lança contre le prophète de la Mecque. Celui-ci s'étant emparé de l'Arabie proscrivit le poète satirique, l'an 8 de l'égire. Mais Kaab obtint sa grâce, en composant un poème en son honneur : Mahomet auquel il eut l'avantage de le lire ne se contenta point de lui pardonner ; il lui donna encore son manteau vert que plus tard ses héritiers vendirent dix mille pièces d'argent, et qui fut tour à tour possédé par les Ommiades et les Abassides. Le poème de Kaab a été rangé parmi les sept *Moallakats* ou *morceaux de poésie*, qui furent suspendus par honneur au temple de la Mecque. Il a paru à Leyde en 1748, avec d'autres ouvrages orientaux par les soins de Lette : il est accompagné de *notes* et d'une *traduction latine*. Reiske l'a traduit de nouveau dans les *Acta eruditorum* du mois de décembre 1745 ; enfin il en a été publié une traduction en allemand dans le *Magasin de littérature ancienne et biblique*, par Wahl. Ce poète est mort l'an 662 de notre ère.

KABEL. *Voyez* VANDER.

* KAEMFER (Engelbert), médecin et voyageur, naquit en 1651 à Lemgo. Après avoir étudié successivement l'histoire, les langues, les sciences naturelles et la médecine dans les plus célèbres universités de l'Allemagne et de la Hollande, il accompagna en 1683, en qualité de secrétaire de légation, Louis Fabricius qui fut envoyé à Moskow et à Ispahan : l'année suivante il se rendit à Gomron, dans l'Inde hollandaise, visita avec une flotte de ce pays, l'Arabie heureuse, l'empire du Mongol, Ceylan, Malabar, Sumatra, le Golfe de Bengale, Siam et le Japon, où il pénétra par suite de circonstances, au milieu desquelles il avait rendu de grands services comme médecin. Lorsqu'en 1693, il fut de retour à Amsterdam, il publia un ouvrage curieux qui a pour titre : *Amœnitatum exoticarum politico-physico-medicarum fasciculi V*, etc., Lemgo, 1712, in-4 ; ce

livre dans lequel l'auteur a fait preuve d'une vaste érudition et d'un talent très grand pour écrire, est rare et recherché. Kaemfer avait pris le bonnet de docteur à Leyde et était médecin du comte de Lippe et de sa famille. Une mort prématurée, arrivée en 1716, l'empêcha de publier les ouvrages qu'il avait préparés: ses manuscrits furent vendus. Hans Sloone qui les acheta fit traduire en anglais par Jean-Gaspard Scheuchzer tout ce qui concernait le Japon, et publia cette version sous le titre d'*Histoire du Japon*, Londres, 1727, 2 vol. in-folio. Cet ouvrage a été traduit en français par Desmazeaux, La Haie, 1729, 2 vol. in-fol. 1731, 3 vol. in-fol. Le texte original allemand fut imprimé pour la première fois à Lemgo, en 1777, 2 vol. in-4. Le savant Langlès, qui est une autorité dans la matière, faisait le plus grand cas de cet ouvrage qu'il mettait au-dessus de tout éloge.

* KAESTNER (Abraham-Gotthelf), professeur de mathématiques à l'université de Gottingue, naquit à Leipsick en 1719 : il reçut d'abord de son père et de son oncle, jurisconsultes distingués, des leçons de droit qu'il ne tarda pas à abandonner pour suivre les mathématiques sous le célèbre Hausen. Ce maître habile lui fit adopter la méthode géométrique des anciens, et Kaestner s'y est montré constamment attaché. En même temps il forma son stile d'après les principes que Gottsched s'efforçait d'inspirer à ses concitoyens, pour leur donner le goût de la bonne littérature : en sorte qu'il apporta dans les ouvrages scientifiques une pureté de diction jusqu'alors inconnue. Nommé professeur de mathématiques à Gottingue, il se fit une grande réputation par la netteté et la clarté de son enseignement. Kaestner ne borna pas ses études aux spéculations arides des mathématiques ; il étudia aussi l'astronomie et fit un grand nombre d'observations, d'abord avec un instrument grossier et imparfait : il s'occupa beaucoup de la comète de 1742 ; mais n'ayant pas cru devoir publier ses observations, il les chanta dans une *Ode* qui est insérée dans ses *Mélanges*. Muni d'une lunette qui grossissait 23 fois, il put étudier avec quelque succès la comète de 1744, et, lorsqu'il fut pourvu d'instrumens encore meilleurs, il découvrit sur le soleil les taches blanchâtres que Schroeter de Lilienthal observa aussi avec des télescopes de la plus grande perfection. Toutes ses études astronomiques étaient faites de concert avec l'opticien, J.-Chrétien Baumann dont il épousa la sœur. Après avoir été professeur pendant quelque temps, il devint directeur de l'observatoire de Gottingue. Pendant le cours de sa carrière scientifique et littéraire, il fit différentes *traductions* qui sont estimées, entre autres, celle des *Mémoires de l'académie de Suède ;* celle de l'*Art de la teinture*, par Hellot ; celle de *l'optique de Smith*, etc. Il remporta un prix à l'académie de Berlin, pour une dissertation écrite en français, *sur les devoirs qui résultent de la conviction que les événemens fortuits dépendent de la volonté de Dieu*. Etant parvenu avec Heyne à rapprocher les membres de la société littéraire de Gottingue désunis depuis quelque temps, il rédigea les *Mémoires* de cette société pendant l'espace de 14 ans, et publia 47 *dissertations* insérées depuis le volume de 1756 à celui de 1766. Dans le 14e volume de ces *Commentationes*, il publia son *Specimen analyseos geometricæ cum algebraïca comparatæ*. Il fut aussi l'un des rédacteurs de la *Gazette littéraire de Gottingue*, dans laquelle il donna d'excellens articles sur les mathématiques, la physique, l'astronomie, etc. La liste de ses ouvrages occupe douze pages dans le *Dictionnaire de Meusel*, et comprend 200 titres. Nous nous bornerons à citer 1° *Prima quæ post inventam typographiam prodiit Euclidis editio*, Leipsick, 1750, in-4 ; 2° *De habitu matheseos et physicæ ad religionem*, Leipsick, 1752 ; 3° *Elémens d'arithmétique, de géométrie, de trigonométrie et de perspective*, Gottingue, 1756-1758, in-8 ; 4° *Nouvelle démonstration de l'immortalité de l'âme*, ibid., 1767, in-4 ; 5° *Notice* ou *Eloge de Leibnitz, Tobie-Mayer, Roederer, Erxleben, Meister, Lichten-*

berg, etc. 6° *Histoire des mathématiques* depuis le renouvellement des sciences jusqu'à la fin du 18e siècle, 1796-1800, 4 vol. in-8 : la mort de l'auteur ne lui permit pas d'achever ce savant ouvrage, qui va seulement jusqu'au milieu du 17e siècle. 7° *Mélanges*, Altembourg, 1755, in-8. Kaestner mourut en 1800 : il avait lui-même écrit sa *vie* que Baldenger a insérée dans ses *Biographies des médecins et des naturalistes vivans*, tome 1er ; elle se trouve dans l'*Histoire de l'université de Gottingue*, par Putter. Heyne a publié dans le tome 15 du *Recueil de l'académie de Gottingue l'éloge de Kaestner*, en l'honneur duquel le comte Guillaume Ier de Schaumburg et Lippe a fait frapper une médaille d'or en 1770. Ce savant professeur méritait de pareilles distinctions. Il avait opéré une espèce de révolution dans l'enseignement, et ses livres élémentaires concoururent puissamment à répandre en Allemagne le goût des sciences mathématiques. A l'époque où la doctrine de Kant occupait en Allemagne tous les esprits, Kaestner persistait à ne point vouloir l'étudier : *je possède*, disait-il à ceux qui lui reprochaient cette négligence pour un système dont la terminologie bizarre est le moindre défaut, *je possède douze langues tant anciennes que modernes ; elles me suffisent : à mon âge je ne veux pas en apprendre une* 13e.

* KAFOUR-EL-AKHCHYDY, noir et eunuque, parvint de l'esclavage à la royauté. Ce ne fut ni par la force des armes ni comme usurpateur qu'il devint roi d'Egypte et de Syrie, ce ne fut que par son seul mérite. Il avait été acheté 18 dinars par Aboubebekr-Mohammed-Al-Ikhchid, souverain de ce royaume. Il fit des progrès si rapides dans les bonnes grâces de son maître, que ce dernier, à sa mort, arrivée en 945, lui laissa la tutelle de ses deux fils et la régence du royaume, pendant la minorité d'Aboul-Cacem-Auoudjour. Kafour remplit ce double emploi avec sagesse, et sa conduite prouva tant de grandeur d'âme, que ces pupilles étant morts, il fut choisi d'un commun accord pour leur succéder. Son règne fut sage et paisible. On place sa mort en l'année 968. Elle fut le signal d'une révolution dans l'empire Musulman, et de l'avénement des Kalifes Fatimites au trône d'Alexandrie.

KAHLER (Wigand ou Jean), théologien luthérien, né à Wolmar, dans le landgraviat de Hesse-Cassel, en 1649, fut professeur de poésie, de mathématiques et de théologie à Rinteln, et membre de la société de Gottingen. Il mourut en 1729. On a de lui un grand nombre de *Dissertationes juveniles* sur des matières de théologie et de philosophie, réunies en 2 vol. in-12, Rinteln, 1710 et 1711.

KAIN. *Voyez* LEKAIN.

KALDI (George), né à Tyrnau en Hongrie, l'an 1570, d'une ancienne famille, refusa la prévôté de Strigonie pour se faire jésuite, prêcha avec succès à Vienne, enseigna la théologie à Olmutz, et fit bâtir le collége de Presbourg, où il mourut le 20 octobre 1634, universellement regretté pour ses belles qualités et ses vertus. Pierre Pazmann, cardinal et archevèque de Strigonie, fit son *Eloge funèbre*. On a de lui 1° la *Bible*, traduite en hongrois, Vienne, 1622, in-fol.; 2° des *Sermons* en hongrois, Presbourg, 1631, in-fol., et plusieurs ouvrages qui sont restés manuscrits. P. Pazmann, cardinal et archevêque de Strigonie a fait l'*éloge funèbre* de G. Kaldi.

* KALF (Guillaume), peintre hollandais, né à Amsterdam en 1630, mort en 1693, fut élève de H. Pot. Ses sujets ordinaires étaient des *vases* qu'il peignait avec la plus grande délicatesse et un éclat extraordinaire. On trouve beaucoup de ses ouvrages en Hollande et en Flandre, mais ils sont très rares en France : les plus connus sont un *Melon coupé en deux*, le *Benedicite hollandais*, la *Batteuse de Beurre*, un *Intérieur de cuisine* : ce dernier tableau est au musée du Louvre.

KALIL. *Voyez* PATRONA.

* KALKAR (Henri de), chartreux célèbre, originaire de Calcar dans le duché de Clèves ; il était surnommé *Æger*, et naquit l'an 1328. Etant venu en France, il étudia à Paris, où il reçut le bonnet de docteur. Dans ces siècles d'ignorance, on

le regardait comme un prodige de savoir. Cette réputation lui obtint un canonicat dans l'église de Saint-Georges de Cologne. Il avait déjà trente-sept ans, quand il entra dans l'ordre des chartreux; il y remplit les principaux emplois, et fut prieur à Arnheim, recteur à Ruremonde, prieur à Cologne et à Strasbourg. Afin d'établir une sage réforme dans les couvens de son ordre, il parcourut, en qualité de visiteur, la France, l'Angleterre, et mourut en odeur de sainteté, l'an 1428, âgé de 80 ans. Il laissa plusieurs ouvrages manuscrits, dont les plus connus sont les suivans : 1° une chronique, *de ortu ac progressu ordinis cartusiensis*. On lit, à la fin de l'ouvrage, ces mots *scriptum anno Domini* 1398, *circa festum B. Joh. Bap.* L'auteur suit dans ce livre la tradition de la conversion miraculeuse de saint Bruno, et telle qu'on la trouve (dit-il lui-même) dans le *Speculum historiale* du frère Vincent de Beauvais. Cette chronique, écrite dans la chartreuse de Cologne, y était conservée, et on la conserve dans la bibliothèque de Strasbourg, dans la *Collection* des lettres de Kalkar. 2° *Chronica priorum Cartusiæ majoris*, ayant la souscription : *Compilata hæc sunt ab Henrico de Kalkar, sub anno* 1398, *circa festum B. Joannis Baptistæ ;* 3° *Epistolæ raræ ad diversos.* Ces lettres roulent la plupart sur des sujets ascétiques, et comprennent les années depuis 1370 jusqu'à 1407. Pierre Canisius fait mention de Kalkar dans son *Martyrologe allemand*, à la rubrique du 20 décembre. On en parle aussi dans les *Mélanges* de Bonaventure d'Argonne. Kalkar est au nombre des auteurs à qui l'on a attribué l'*Imitation de J.-C.*

* KALKBRENNER (Christian), célèbre compositeur allemand, naquit à Munden, dans la Hesse, en 1755 d'une famille juive : après avoir reçu des leçons du célèbre professeur Bach, et avoir été attaché de bonne heure à la chapelle de l'électeur, il passa à Berlin en 1778, et fut successivement maître de la chapelle de la reine et du prince Henri, frère de Frédéric II, qui le nomma directeur du théâtre italien de cette ville. Il composa plusieurs opéras, entr'autres la *Veuve de Malabar*, *Démocrite*, *la Femme et le Secret.* Il publia aussi un *Traité d'accompagnement*, En 1796 il quitta Berlin et voyagea ensuite en Allemagne, en Italie, en France, se fixa à Paris, et fut reçu à l'académie de musique. Il donna à ce théâtre *Olympie* qui n'eut pas un grand succès, *OEnone*, qui ne fut point représentée, *Saül*, *Don Juan*, etc. Il mourut, le 10 août 1806. Il a laissé d'autres ouvrages, tels qu'un *Traité de la fugue et du contrepoint*, d'après le système de Ritcher, et une *Histoire de la musique*, Paris, 1802, 2 vol. in-8, qui est estimée des connaisseurs ; mais il n'a pu lui donner toute l'extension dont il le jugeait susceptible.

* KALKREUTH (Adolphe-Frédéric, comte de), feld-maréchal prussien, naquit en 1736 : destiné dès son enfance à l'état militaire, il se distingua de bonne heure : pendant la guerre de sept ans, il était adjudant-général du prince Henri de Prusse, et l'on peut assurer que ses talens contribuèrent beaucoup aux succès obtenus alors par ses compatriotes. En 1789 il fut nommé commandant de l'armée de Pologne. Il s'opposa à la guerre que l'on voulait faire à la France; et quoiqu'elle fût déclarée contre son avis, il n'en combattit pas moins avec distinction dans les campagnes de 1792, 1793, et 1794. Dans cette dernière année il s'empara de la ville de Trèves : il en résulta d'assez vives discussions entre ce général et les officiers autrichiens qui lui reprochaient de chercher à détruire la puissance de la maison d'Autriche : mais cette accusation injuste fut repoussée victorieusement par un *mémoire* qu'il publia dans ce temps pour exposer et justifier sa conduite. Nommé en 1805 commandant de l'armée prussienne rassemblée en Poméranie, il devint en 1806 gouverneur de Thorn et de Dantzick, puis inspecteur-général de la cavalerie prussienne et colonel en chef des dragons de la reine. La même année il quitta la Poméranie pour entrer en Saxe, afin de réunir les troupes à la grande armée prussienne. Après la bataille d'Iéna il commandait une partie

de la réserve ; il sollicita alors vainement auprès de Buonaparte un armistice de six semaines : n'ayant pu l'obtenir, il se retira sur Brunswick et défendit peu de temps après Dantzick qui fut assiégé par le maréchal Lefèvre. Le 27 mai 1807 il fut obligé de conclure une capitulation par laquelle il obtint que la garnison ne serait point prisonnière de guerre. Le 24 juin suivant il signa aussi pour son souverain le traité de Tilsitt. Le comte de Kalkreuth était en 1810 gouverneur de Berlin, lorsqu'il fut envoyé par le roi de Prusse à Paris pour y complimenter Buonaparte au sujet de son mariage avec Marie-Louise. A son retour, il devint gouverneur de Breslau et fut chargé en 1814 du gouvernement du grand duché de Varsovie. Il occupait celui de Berlin lorsqu'il mourut dans cette ville le 10 juin 1818, à l'âge de 82 ans, et après un service militaire de 67 ans.

* KALRAAT (Abraham van), peintre de paysages hollandais, né à Dordrecht en 1643, mort en 1721, étudia la sculpture chez les frères Emile et Samuel Hulp ; il s'adonna ensuite plus particulièrement à la peinture. Il a peint plusieurs villes, dont la vue est prise des bords du Rhin ; ses tableaux sont enrichis de figures et d'animaux dessinés avec beaucoup de goût.

KALTEYSEN (Henri), dominicain, né dans un château près de Coblentz, de parens nobles, fut maître du sacré palais, et inquisiteur général en Allemagne. Il parut avec éclat au concile de Bâle, où il réfuta avec force les hérétiques de Bohême, en 1433. Il devint ensuite archevêque de Drontheim en Norwége et de Césarée. Ce prélat se retira sur la fin de ses jours dans le couvent des frères-prêcheurs à Coblentz, où il mourut le 2 octobre 1465. Il nous reste de lui un *Discours* qu'il prononça au concile de Bâle, *sur la manière de prêcher la parole de Dieu.* C'était un des hommes les plus laborieux de son ordre.

KAMKI. *Voyez* KANG-HI.

* KAMPENHAUSEN (le baron Balthasar), né dans le district de Riga en 1772, mort à St.-Pétersbourg, le 13 septembre 1823, occupa plusieurs fonctions importantes, particulièrement celle de directeur de l'*Ecole de commerce.* On a de lui plusieurs ouvrages allemands dont voici les titres en français : 1° *Principe du droit politique russe*, Gottingue, 1792, in-fol. 2° *Essai d'une description geographico-statistique du gouvernement de l'empire russe* : premier cahier renfermant la *Description du gouvernement d'Olonetz*, Gottingue, 1793, in-8 ; 3° *Histoire remarquable du gouvernement de St.-Pétersbourg*, première partie, 1797 : cet ouvrage et le précédent n'ont pas été achevés. 4° *Magasin de Livonie*, tom. premier, Gotha, 1803 ; la deuxième partie de cet ouvrage qui était entre les mains du libraire Ettinguer, ne s'est pas retrouvée à la mort de ce dernier. 5° *Histoire généalogique et chronologique de la dynastie des Romanof*, Leipsick, 1805, in-8 ; le célèbre Meusel, dans son *Allemagne savante*, ajoute encore un volume de *Poésies*, publié à Révél en 1788 ; mais il est probablement d'un autre auteur du même nom.

KANDLER (Jean-Joachim), commissaire de la cour électorale de Saxe, né en 1706 à Sélingstadt, en Saxe, mort en 1776, fut le maître des modèles de la fabrique de porcelaine de Messein. Il excella dans ce genre. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, exécutés par lui ou sur ses dessins, et on ne peut rien trouver de plus élégant et de plus moëlleux. Tels sont l'*Apôtre saint Paul*, de grandeur naturelle ; *Saint Xavier mourant*, la *Flagellation du Sauveur*, les 12 *Apôtres*, un *Carillon* tout de porcelaine, divers *crucifix*, etc. (Il fut chargé par le roi Auguste d'apporter en présent à Louis XV un magnifique trumeau en glace de Dresde, avec un cadre de sa composition, orné de guirlandes et de fleurs en relief : on assure que cet ouvrage est son chef-d'œuvre.)

KANG-HI Ier, empereur de la Chine, petit-fils du prince tartare qui la conquit en 1644, appartient à la dynastie des Tching ou Mandchoux qui règne encore aujourd'hui sur cette vaste contrée : il naquit en 1653, d'une des femmes du 2e

rang de l'empereur Chun-Tchi. Il n'avait que 8 ans lorsque son père mourut (1661). Il monta alors sur le trône ; mais, suivant les usages chinois, le gouvernement fut confié à quatre régens ; l'un de ces derniers étant mort en 1666, Kang-Hi, âgé de 13 ans, saisit cette occasion pour prendre les rènes de l'état et secouer le joug des trois autres régens. Le prince justifia bientôt sa démarche par de grandes qualités. Peut-être outra-t-il l'orgueil et le faste des Asiatiques. Sa curiosité n'avait point de bornes, et voulait savoir jusqu'aux choses qu'il lui convenait d'ignorer. Un jour il voulut s'enivrer, pour connaître par lui-même l'effet du vin. Néanmoins les historiens nous représentent ce prince comme un sage : mais c'est qu'à la Chine, pour mériter ce titre, il suffit de ne pas avoir tous les vices. Il aimait les missionnaires, et rendait justice à la religion chrétienne, en faveur de laquelle il donna un édit célèbre, qui contient les plus grands éloges de cette religion divine, la lumière et la consolation des mortels. Kang-Hi renchérit sur ceux qu'on lit dans l'édit donné par un de ses prédécesseurs en 636, plus de mille ans auparavant. C'est lui qui fit mettre sur l'église chrétienne à Pékin, cette inscription, écrite de sa propre main, qui prouve combien l'idée de Dieu est exactement la même chez toutes les nations, dès le moment que la superstition et les passions ne l'altèrent pas : « AU VRAI PRINCIPE DE TOUTES CHOSES. » Il est infiniment bon et infiniment juste; » il éclaire et soutient ; il règle tout avec » une suprême autorité et avec une sou- » veraine justice. Il n'a point eu de com- » mencement, et il n'aura point de fin ; » il a produit toutes choses dès le com- » mencement ; c'est lui qui les gouverne, » et qui en est le véritable seigneur. » (*Voyez* SAADI.) C'est à tort qu'on l'a accusé d'avoir exigé, par une suite de la vanité chinoise, que, dans les cartes géographiques, la Chine fût placée au milieu du monde : cette ridicule prétention est bien plus ancienne. Le Père Matthieu Ricci avait déjà dû s'y conformer dans la carte qu'il présenta à l'empereur Vanli, dans le siècle précédent. Kang-Hi eut à soutenir plusieurs guerres dont il sortit triomphant. Il vainquit le fameux Ou-San-Konei, kan tartare, qui pouvait disposer d'une armée de quatre-vingt mille hommes, et fit périr son fils, qui avait tenté de soulever les esclaves de l'empire. Il défit Galdan-Contaïsch, prince mongol, qui avait conquis plusieurs provinces sur les Musulmans. (Le Père Gerbillon, jésuite, qui avait accompagné Kang dans deux expéditions contre ce prince, a écrit la relation de la dernière qui fut suivie de la dispersion des troupes nombreuses réunies par Galdan, et de la mort de ce dernier. Les planches représentant les batailles qui furent livrées alors ont été gravées en France et renvoyées en Chine.) Ce fut sous son règne que la cour de Russie envoya un ambassadeur à Pékin ; et que les procédés astronomiques des Européens furent déclarés préférables à ceux des Chinois : le Père Verbiest, jésuite, fut nommé président du bureau des astronomes de l'empire. Kang-Hi avait un esprit vaste et pénétrant, qui embrassait toutes nos sciences. (Outre différens morceaux de poésie et de littérature recueillis avec soin et qui forment une collection de plus de 100 vol., on a encore de cet empereur un recueil de maximes pour le gouvernement des états, traduit en anglais, et publié sous le titre *d'Edit sacré* par M. Milne, missionnaire protestant.) Il fut en quelque sorte le disciple des jésuites, qu'il protégeait spécialement et qui ont fait les plus grands éloges de ce monarque, dont le *Portrait historique* a été publié par le Père Bouvet, en 1697. On peut consulter sur ce prince et ses ouvrages *les Mémoires* concernant les Chinois où l'on trouve une traduction italienne des *Institutions morales*, laissée par Kang-Hi et publiée par son fils : d'après celle-ci, il en a été fait une en français.

KANOLD (Jean), médecin de Breslau, mort en 1729, à 49 ans, laissa des *Mémoires* en allemand, *sur la nature et sur les arts*, très curieux.

* KANT (Emmanuel), célèbre philo-

sophe prussien, fondateur d'un nouveau système, auquel MM. Royer-Colard et Cousin ont donné quelque vogue en France, et qui en Allemagne a succédé pendant quelque temps à celui de Leibnitz, naquit à Kœnigsberg en Prusse, le 22 avril 1724 : il descendait d'une famille écossaise, et son père, après avoir été caporal au service de Suède, exerçait l'état de sellier. Le jeune Kant reçut sa première instruction dans une école de charité ; il entra ensuite au Gymnase, puis à l'université de Kœnigsberg. D'abord répétiteur, puis précepteur des enfans d'un ecclésiastique, il devint en 1770 professeur de philosophie. En 1786 il remplit les fonctions de recteur de l'université, fut nommé en 1787 membre de l'académie de Berlin, et mourut à Kœnigsberg le 12 février 1804. L'histoire de sa vie est toute entière dans celle de ses travaux ; nous y remarquerons trois époques bien distinctes : la première pendant laquelle il fit son *éducation* ; en peu d'années il parcourut avec une assiduité infatigable le cercle presque entier des sciences naturelles et exactes : la seconde dans laquelle il s'occupa avec le plus grand succès de l'*enseignement* de la physique, de l'astronomie, de la mécanique, de la géographie et de la philosophie : la troisième qui date de 1781, et dans laquelle il se livra exclusivement à la philosophie ; alors il écrivit sur cette science et produisit les ouvrages qui ont fait sa réputation. Ces ouvrages sont nombreux ; ce sont : 1° *Critique de la raison pure*, Riga, 1781-1787 ; etc. in-8 ; 2° *Prolégomènes* ou *Traités préliminaires à toute métaphysique* 1783 ; 3° *Base d'une méthaphysique des mœurs*, 1784 ; 4° *Principes métaphysiques de la science de la nature*, 1786; 5° *Critique de la raison pratique*, Riga, 1787; 6° *Essai d'anthropologie* 1788; 7° *Critique du jugement* (où il traite spécialement du beau), 1790, in-8. 8° *La religion d'accord avec la raison*, Kœnigsberg, 1793 ; 9° *Essai philosophique sur la paix perpétuelle*, ibid. 1795; 10° *Principes métaphysiques de la science du droit*, 1796, in-8; 11° *Principes métaphysiques de la doctrine de la vertu*, 1797. On a en outre un extrait de ses *manuscrits*, un *Manuel pour l'enseignement de la Logique*, 1805, et un *Traité d'éducation* publié sous le titre de *Pédagogique*, 1803. C'est dans ces ouvrages qu'il a exposé sa doctrine que l'on peut résumer en peu de mots; car le trait carastéristique de ce philosophe, c'est d'avoir distingué dans nos connaissances ce qui appartient aux choses, aux objets, ou, comme il le dit, l'*objectif*, de ce que notre esprit y ajoute et qui n'appartient qu'aux sujets pensant, ou, comme il l'appelle, *subjectif* : c'est ainsi que Kant rapporte à l'esprit seul les notions de *nombre*, de *temps*, *d'espace*, de *causalité*, de *nécessité*, qui, selon lui, en sont comme les *formes*, et dont par une illusion naturelle, nous revêtons les choses, la *matière* comme si elle leur était propre. Le philosophe prussien passe en revue toutes nos connaissances pour faire dans chacune la séparation de l'*objectif* d'avec le *subjectif*, de la *matière* d'avec la *forme*, et, après avoir fait cette opération métaphysique, il arrive à cette conclusion que l'expérience seule peut donner la certitude de l'existence *réelle* ou *objective*, et que, même dans cet ordre de faits, nous ne pouvons être assurés que les choses soient telles qu'elles nous apparaissent. Cependant il fait une exception en faveur des *vérités morales de la loi du devoir*, dont il nous est possible de percevoir la réalité *objective* et la certitude *absolue*. Au reste nous recommandons l'article important que lui a consacré dans la *Biographie universelle*, M. Staffer qui l'a étudié avec conscience et développé avec talent. « Il a adopté, » dit l'auteur des *Mémoires pour servir » à l'histoire ecclésiastique pendant* le » 18e *siècle*, une métaphysique fort » extraordinaire et peu aisée à compren- » dre. Il se perd dans des abstractions et » dans une idéologie vague et obscure. » Les uns l'admirent ; les autres se plai- » gnent qu'il ait détruit la *religiosité* en » voulant l'expliquer; que sa *raison pure* » et sa *raison critique* ne soient autre » chose que le déisme pur ; que l'auteur, » en ne voulant considérer le christia-

» nisme que comme une religion purement *éthique* ou morale, annonce assez » qu'il n'en reconnaît pas les mystères ; » qu'il fasse de J.-C. un *idéal* dont il » consent qu'on honore la doctrine, mais » dont il ne permet pas d'adorer la personne; que l'église soit aussi un *idéal;* » qu'il ne faille dans ce système, ni » prières, ni sacrifices, ni cérémonies, » etc. Au surplus toute cette théorie est » si embarrassée, que les disciples se » sont disputés pour savoir quelle était » la doctrine du maître. Schelling et » Fichte prétendent l'avoir perfectionnée. Kant n'avait fait que les mettre » sur la voie : ils se flattent de s'être » élevés plus haut ; ils ont chacun leur » école, et on dispute aussi pour savoir » ce qu'ils ont pensé, tant ils ont mis de » prix à être entendus. Cependant cette » doctrine hiéroglyphique s'est répandue ; on l'a adoptée dans plusieurs universités d'Allemagne, et on a beaucoup » écrit pour et contre. Il ne semble pas » que ces progrès du kantisme aient » contribué à fortifier la religion en Allemagne. La vogue de la *raison pure*, » parmi les professeurs et parmi les élèves, a secondé au contraire la propagation de l'esprit d'incrédulité. » A ce jugement aussi modéré, nous ajouterons sur le philosophe de Kœnigsberg et sa doctrine quelques observations peu suspectes. Elles nous sont fournies par un auteur qui se déclare assez hautement le partisan du *criticisme* : après avoir exalté les découvertes idéologiques de Kant, et avoir fait tous ses efforts pour établir qu'elles sont *éminemment favorables à l'idée de Dieu*, *comme dirigeant et secondant l'éducation morale de l'espèce humaine*, et que Kant n'a jamais nié ni l'impossibilité ni l'invraisemblance d'une révélation ; « Cependant, ajoute-t-il, on » est aussi étonné qu'affligé de trouver » dans ces livres la preuve de sa répugnance à admettre l'origine surnaturelle du christianisme..... Dans sa critique de la raison pure, il refuse à » l'argument physico-théologique, pour » l'existence de Dieu, toute force probante..... Interrogé peu de temps avant » sa mort sur ce qu'il se promettait de la » vie à venir : *Rien de déterminé*, répondit-il après avoir réfléchi. *Je n'ai* » *aucune notion de l'état futur*, avait-il » dit auparavant à une pareille question » qu'on lui avait adressée. Une autre fois, » il se déclara pour une espèce de métempsycose. » Le même auteur ne dissimule pas qu'un nombreux parti accuse Kant « d'avoir créé une *terminologie* barbare ; innové sans nécessité, en s'enveloppant à dessein d'une obscurité » presque impénétrable; enfanté des systèmes absurdes ou funestes; augmenté » l'incertitude sur les intérêts les plus » graves de l'humanité ; d'avoir, par le » prestige du talent, détourné la jeunesse d'études positives ; d'avoir, par » son idéalisme transcendental, conduit » ses disciples rigoureusement conséquens, les uns à l'idéalisme absolu, » les autres au scepticisme, d'autres encore à un nouveau genre de spinosisme, » tous à des systèmes aussi absurdes que funestes. » Si les ouvrages de Kant sont dangereux sous le rapport religieux, ils le sont peut-être encore davantage pour l'esprit qui cherche la lumière dans les questions naturellement obscures de la métaphysique. Kant est, du consentement de tous ceux qui l'ont étudié, le plus obscur de tous les philosophes : sa *terminologie* est tellement neuve et peut-être si singulière qu'avant de lire Kant, il faudrait apprendre son dictionnaire. Il semble que toutes les sectes nouvelles craignent d'être comprises : de nos jours les *Saint-Simoniens*, et leurs rivaux les *Phalanstéristes* de M. Fourrier, ont imité les Kantistes : leur langage est aussi inintelligible. Néanmoins Kant est devenu chef d'une école nombreuse qui l'a placé à la tête des métaphysiciens du Nord, et qui le révèrent comme un génie du premier ordre. Sa doctrine s'est répandue dans toute l'Allemagne et, pendant quelque temps, on l'a prêchée publiquement dans plusieurs églises de Kœnigsberg, sous le nom bizarre de *Christianisme national.* Mais depuis quelque temps de nombreux systèmes philosophiques ont été enfantés par le génie métaphysique des Allemands :

Kant n'a plus qu'un petit nombre de partisans. Charles Villers fut le premier qui introduisit en France cette nouvelle doctrine dans l'ouvrage français, intitulé. la *Philosophie de Kant*, Metz, 1801, in-8. M. Tissot, professeur de philosophie à Moulins, a publié les *Principes méthaphysiques de la morale de Kant*, et promet la traduction de la *Critique de la raison pure*. M. de Gerando, dans l'*Histoire comparée des systèmes de philosophie relativement aux principes des connaissances humaines*, fait bien connaître le philosophe de Kœnigsberg et ne s'en montre pas enthousiaste. L. Jourdan, dans la traduction de *l'Histoire de la philosophie moderne*, depuis la renaissance des lettres jusqu'à Kant, peut être aussi consulté avec avantage. Les ouvrages scientifiques de Kant sont : 1° *Pensées sur la véritable évaluation des forces vives*, 1746 ; *Histoire naturelle du monde et théorie du ciel d'après les principes de Newton*, 1755 ; *Théorie des vents*, 1759 ; *Nouvelle Théorie du mouvement et du repos des corps*, 1758, *Essai sur les quantités négatives en philosophie*, 1763 ; *Précis de géographie physique extrait de ses manuscrits*, 1802, etc. Le professeur Tieftrunk a recueilli une partie de ses ouvrages, Halle, 1799-1807, 4 volumes in-8. On en a publié aussi un choix sous le titre de *Opera ad philosophiam pertinentia lat. vert.* F.-Q. Born, Leipsick, 1796-798, 4 vol. in-8. Quelle que soit l'opinion que l'on ait sur les ouvrages de Kant, on ne peut s'empêcher de dire que pendant toute sa vie il se fit remarquer par ses vertus, sa probité et l'austérité de ses mœurs.

KANTEMIR. *Voyez* CANTEMIR.

KAPNION. *Voyez* REUCHLIN.

KAPOSI (Samuel), né en Hongrie d'un ministre, parcourut, pour étendre ses connaissances, l'Allemagne, la Hollande et l'Angleterre. Doué d'une mémoire extraordinaire, il apprit le grec et l'hébreu en très peu de temps. De retour dans sa patrie, il fut fait professeur de l'Ecriture sainte à Alba Julia, aujourd'hui Carlsbourg, et mourut l'an 1713, dans un âge peu avancé. On a de lui : 1° *Mémoriale hebraicum*, Coloswar, 1698, in-8, et Utrecht, 1738. Ce sont des vers techniques qui renferment les règles de la langue hébraïque ; 2° *Breviarium biblicum*, Coloswar, 1699, et plusieurs ouvrages manuscrits.

KAPRINAI (Etienne), né à Neuheusel, dans le comté de Neitra, en 1714, entra chez les jésuites en 1729, enseigna l'histoire et l'éloquence sacrée dans l'université de Cassovie, et se fit connaître par plusieurs ouvrages, où l'érudition marche à côté de l'amour le plus ardent pour la patrie ; car c'est particulièrement à tirer de l'oubli les écrits et les monumens qui ont illustré la Hongrie, qu'il consacrait ses recherches et ses veilles. Il avait rassemblé avec des peines incroyables une collection très précieuse de livres, de manuscrits, de chartres, de médailles, de monnaies propres à répandre la lumière dans les annales de cette brave et généreuse nation. Il s'en servit pour donner un grand nombre d'écrits relatifs à cet objet, parmi lesquels on distingue : *Hungaria diplomatica temporis Mathiæ de Hunyad, regis Hungariæ*, Vienne, 1767-1772, 2 vol. in-4. On a encore de lui : 1° *De eloquentia sacra generatim*, Cassovie, 1 vol. in-8 ; 2° *De eloquentia sacra speciatim, ex veterum ac recentiorum præceptionibus adornata*, ibid., 1 vol. in-8 ; 3° un excellent *Discours sur la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie*, où il presse les calvinistes par ce dilemme : *Vel Christus est in Eucharistia, vel non est Deus*. Effectivement, les preuves de ces deux vérités sont les mêmes, et ceux qui rejettent la première ne peuvent tenir sans inconséquence à la seconde : raison pour laquelle le calvinisme dégénère partout dans le socinianisme. (*Voyez* LENTULUS, MÉLANCHTON, SERVET, VORSTIUS.) Il est mort au commencement de 1786. Le zèle pour la pureté de la foi, pour l'instruction du peuple chrétien, la franchise et les qualités sociales de cet homme estimable, égalaient son application et son savoir.

KARA-MEHEMET, bacha turc, signala son courage aux siéges de Candie,

de Kaminieck et de Vienne, et se distingua au combat donné à Choczim. Après avoir été pourvu du gouvernement de Bude en 1684, il fit une merveilleuse résistance contre les Impériaux, mais il mourut pendant le siége, d'un éclat de canon qu'il reçut en donnant des ordres sur les remparts. Il avait, peu de temps auparavant, fait tuer quarante esclaves chrétiens, en présence d'un officier, qui l'était aller sommer de se rendre, de la part du prince Charles de Lorraine : action horrible qui ternit toute sa gloire.

KARA-MUSTAPHA. *Voyez* CARA-MUSTAPHA.

* KARAMZINE (Nicolas Mikhaïlowitch), historiographe de l'empire de Russie, conseiller d'état, grand cordon de l'ordre de Ste.-Anne, chevalier de St.-Wladimir, membre de l'académie russe, naquit le 1er décembre 1765, d'une famille noble, dans le gouvernement de Simbirsk : il fit d'excellentes études, et débuta, jeune encore, dans la carrière des lettres, par des poésies qui annonçaient une imagination vive et brillante. A l'âge de 24 ans, il entreprit un voyage en Allemagne, en Suisse, en France et en Angleterre. Après avoir fréquenté dans chacun de ces pays les hommes les plus distingués de la littérature, et notamment en Suisse, Bonnet, l'auteur de la *Palingénésie* et d'autres ouvrages qu'il voulait traduire, il publia les *Lettres d'un voyageur russe*, qui furent accueillies avec enthousiasme, obtinrent plusieurs éditions, et furent traduites en allemand. Ses *Souvenirs historiques* sur le chemin de *Moscou* à *Troïtza* (ancien monastère aux environs de Moscou), sa *Marthe*, sa *Possadnitza* (femme du *Possadnick*), premier magistrat de la république de Nowogorod ou la *Soumission de Nowo-rod*, *Nathalie fille d'un boyard*, et plusieurs autres productions du premier ordre, augmentèrent sa réputation, et prouvèrent qu'il avait su perfectionner la prose russe et lui donner un charme que l'on ne trouve dans aucun des écrivains qui l'ont précédé. Rédacteur de plusieurs journaux, le *Courrier de l'Europe* dont il fut le fondateur, les *Aonides*, *Aglaé*, il semblait s'être voué exclusivement aux ouvrages d'imagination. L'empereur Alexandre le nomma *historiographe de l'empire*, et le chargea d'écrire l'histoire de la Russie. Après 14 années de recherches et de travaux assidus, Karamzine fit paraître les 8 premiers volumes de son *Histoire*, qui produisirent la plus vive sensation, non seulement en Russie, mais dans toute l'Europe : 3,000 exemplaires de la première édition furent vendus en 28 jours. Cet ouvrage ne laisse rien à désirer sous le rapport de la composition, des détails et du stile : il doit prendre place à côté des chefs-d'œuvre des historiens modernes. Cependant une pareille entreprise offrait plus d'une difficulté ; car jusqu'alors on avait envisagé ces commencemens des annales russes, comme trop arides pour être étudiés. Malheureusement cette histoire reste inachevée. Pendant qu'il y travaillait. Karamzine se sentit accablé par la fatigue : l'empereur Nicolas qui avait hérité de la bienveillance de son frère pour cet écrivain, l'engagea par un ukase du 25 mai 1826, à aller rétablir sa santé dans un climat plus tempéré, et lui fit connaître en même temps qu'une pension annuelle de 50,000 roubles reversible à sa femme et à ses enfans lui était accordée comme une récompense de ses travaux et de son dévouement à la personne du prince défunt. Le *Journal des Débats* du 27 juin 1827 a reproduit en entier ce rescrit impérial ; mais Karamzine ne put jouir lui-même de cet avantage ; car il mourut le 22 mai (3 juin) 1826. L'*Histoire* de Karamzine a été traduite en français ; les neufs premiers volumes par MM. St.-Thomas et Jauffret, 1819 et suiv. ; les deux autres en 1826 par M. de Divoff, conseiller d'état actuel et chambellan de l'empereur de Russie. Karamzine a publié un grand nombre d'autres ouvrages, dont trois éditions complètes ont paru à Moscou en 1804, 1815 et 1820 ; parmi ceux-ci on distingue un *Recueil de nouvelles* ; dont une (*Julie*) a été traduite en français par M. Boreilley ; plusieurs *discours* ; le *Panthéon des auteurs russes* ; le *Panthéon de la littérature étrangère*.

KARG (Jean-Frédéric), ministre de Maximilien-Emmanuel, électeur de Bavière, et ensuite chancelier de son frère Joseph-Clément, électeur de Cologne, mort en 1719, est connu par plusieurs ouvrages sur la politique et sur le droit canon. Celui qui lui a donné le plus de célébrité est *Pax religiosa*, Wurtzbourg, 1680. L'auteur envisage les religieux comme des corps auxiliaires, envoyés aux ministres de l'Eglise, et dont les services et le zèle ne peuvent qu'être d'une utilité très marquée, pourvu qu'ils se déploient selon les règles et les constitutions de la hiérarchie ecclésiastique. Cette idée est heureusement exprimée dans une estampe qui est à la tête de l'ouvrage, où l'on voit dans un navire les apôtres occupés à tirer un filet si bien rempli, qu'ils sont obligés d'appeler à leur secours des pêcheurs qui étaient dans une barque voisine · *Et annuerunt iis qui erant in alia navi, ut venirent et adjuvarent.* Soit que, malgré sa circonspection, l'auteur eût montré quelque partialité contre les religieux, soit que les inquisiteurs de Rome aient jugé l'ouvrage avec un peu de sévérité, ils ont mis à l'*index* la *Pax religiosa*, *donec corrigatur.* Le docile auteur a corrigé en effet son ouvrage, et en le corrigeant, il l'a augmenté et enrichi de plusieurs traits d'érudition. Mais les imprimeurs de Venise, ignorant ces changemens, ont réimprimé, en 1778, le livre tel qu'il avait paru en 1680. Le manuscrit destiné à la nouvelle édition, est dans la bibliothèque de feu M. le baron de Clerc, à Liége. Le fameux Sébastien Leclerc a gravé la planche du frontispice; le sujet est le même que celui qu'on voit dans l'ancienne édition, mais il est mieux dessiné et exécuté d'une manière digne de cet artiste célèbre. On a encore de Karg, *Vues pacifiques sur la réunion des religions qui divisent l'Allemagne*, Wurtzbourg, 1 vol. in-16. Une *Vie de saint Jean Népomucène*, Bonn, 1702, in-12, etc.

KARIB-SCHAH, descendait des anciens rois des Kileks, peuple de la province de Kilan, dans le royaume de Perse. Né avec de l'ambition et du courage, il voulut ôter la possession de cette province à Schah-Sophi, roi de Perse, successeur de Schah-Abbas, qui l'avait conquise en 1600. Il leva une armée de 14,000 hommes, et prit d'abord la ville de Rescht. Il occupa ensuite toutes les avenues de Kilan; mais le roi de Perse envoya contre lui une armée de 40,000 hommes, qui défit entièrement la sienne, et se saisit de sa personne : ce prince fut mené à Casbin, où était le Sophi, lequel ordonna qu'on lui fît, par dérision, une entrée magnifique : 500 courtisannes, qui l'acompagnèrent dans cette ridicule cérémonie, lui firent essuyer mille indignités. Lorsqu'il eut été condamné à mort, on commença son exécution par un supplice assez extraordinaire. Il fut ferré aux pieds et aux mains comme un cheval; et, après qu'on l'eut laissé languir ainsi pendant trois jours, il fut attaché au bout d'une perche, et tué à coups de flèches. Le roi tira le premier coup : action bien propre à faire oublier les torts de l'usurpateur!

* KASSOU, l'un des plus vertueux prélats du 4e siècle, professa d'abord le métier des armes pendant plusieurs années. Après la mort de son épouse, il embrassa l'état ecclésiastique; ses vertus et ses talens l'élevèrent à l'évêché de Daron, grande province de l'Arménie majeure. Il mourut vers l'an 478, en odeur de sainteté. On connaît de lui deux ouvrages manuscrits, qui sont fort estimés : 1° l'*Histoire de l'établissement du christianisme en Arménie*; 2° *Réponse aux manichéens, et à ceux qui admettaient les deux principes.*

* KATEB (Ibn), ou mieux Ibn-al-Khatib, célèbre écrivain arabe-espagnol, naquit à Grenade en 713 de l'égire (1313 de J.-C.). Il fut attaché à la cour d'Alamar, souverain de ce royaume, et remplit avec distinction les postes les plus éminens de l'état. Malgré son crédit et le haut rang qu'il occupait, ayant été accusé auprès d'Alamar d'un crime qu'il n'avait pas commis, il fut décapité le même jour que l'accusation eut lieu, sans avoir pu faire connaître son inno-

cence. Il a laissé les ouvrages suivans : 1° *Histoire des rois de Grenade* ; 2° *Histoire de Grenade* ; 3° *Histoire des califes d'Espagne* ; 4° *Chronologie des califes d'Espagne et des rois d'Afrique*, en vers, avec un commentaire de l'auteur. Cet ouvrage a été traduit en latin. 5° *Table chronologique des aglabites et des fathimites qui ont régné en Afrique et sur la Sicile.* On la trouve avec une version latine dans l'*Histoire* des Arabes en Sicile, par don Grégoire, 1 vol. in-fol. 6° *De l'utilité de l'histoire* ; 7° *De la monarchie*, ouvrage singulier, en 30 sections ; 8° *Bibliothèque arabico-espagnole.* Ce livre a été composé l'an 1361 de J.-C. Le savant Kasiri en fait un grand éloge ; il en a inséré des extraits dans le 2e volume de sa *Bibliothèque.* Cinq des onze parties qu'il contient sont conservées dans la bibliothèque de l'Escurial. Ibn Kateb a écrit aussi plusieurs ouvrages de médecine. 9° Un *Traité sur les devoirs d'un visir* ; 10° un *Poème sur le régime politique* ; 11° un *Recueil de poésies*, etc., etc. On trouve à la bibliothèque du roi la *Vie* de cet écrivain, écrite par Ahmet-Ben-Mohammet-Al-Mocry.

* KATONA (Etienne), chanoine et historien allemand, mort vers 1798, a laissé en latin : 1° Une *Histoire critique des rois de Hongrie*, Pest et Bude, 1779-1806, 41 vol. in-8 ; ouvrage rare en France. 2° *Epitome chronologiæ rerum hungaricarum* ; Bude, 1796, 3 volumes in-8.

* KAUFFMANN (Marie-Anne-Angelica-Catherine), célèbre dame qui a cultivé la peinture avec succès, naquit à Coire, dans le pays des Grisons, en 1741. Elle prit les premières leçons de son père Jean-Joseph Kauffmann, artiste médiocre, et peignit le portrait avec un grand talent, dès l'âge de 11 ans. Après s'être perfectionné à Rome où elle suivit un cours de perspective, elle fit partie de la société royale de peinture de Londres. C.-S. Klopstock et Gessner ont célébré dans leurs écrits le mérite et les grâces de cette aimable artiste. Elle passa à Londres, et eut l'honneur de faire le portrait de Georges III et de toute la famille royale. C'est dans cette ville que son amour-propre fut sensiblement blessé. Ayant refusé de s'unir à un peintre anglais qui avait recherché sa main, celui-ci en tira une indigne vengeance ; il fit habiller somptueusement un jeune homme d'une figure agréable, mais pris dans la dernière classe du peuple. Après lui avoir appris à jouer le rôle de baronet, il le fit introduire sous le nom de *Frédéric de Horn*, chez Angelica, qui, dupe de ses protestations, tomba dans le piége, lui donna son cœur et l'épousa. Le peintre rebuté se hâta bientôt de dévoiler sa fourberie ; la jeune artiste en tomba malade de chagrin, mais, ayant fait ensuite ses réclamations, le peintre fut puni, et elle obtint un acte de séparation le 10 février 1768, moyennant une pension qu'elle fit à son mari, dont les vices accélérèrent bientôt la mort. Devenue veuve, elle se maria à un artiste vénitien, nommé Zucchi, se rendit avec lui à Rome, où elle fixa sa demeure. Sa maison était fréquentée par ce qu'il y avait de plus distingué dans la ville ; aucun étranger de marque n'y serait passé sans assister aux sociétés du cardinal de Bernis et à celles d'Angelica Kauffmann (on l'appela toujours de son nom de fille). Les ouvrages que cette dame peintre a laissés sont innombrables et répandus dans toute l'Europe ; elle peignait également l'histoire et le portrait, mais elle excellait dans ce dernier genre. La grâce, la chaleur et un coloris parfait, sont les qualités principales qui distinguent ses ouvrages, dont les principaux sont : la *mort de Léonard de Vinci* ; le *rhéteur d'Arminius vainqueur des légions de Varus* ; la *pompe funèbre par laquelle Enée honore la dépouille de Pallas.* Cette célèbre artiste était aussi excellente musicienne : à 20 ans elle avait été sur le point de débuter sur un théâtre comme cantatrice : elle s'est représentée elle-même placée entre la *musique* et la *peinture*, et adressant de tendres adieux à la première. Elle mourut à Rome le 3 novembre 1807. Angelica mena toujours une vie régulière, et on l'estima autant pour ses talens et ses mœurs que pour la douceur de son caractère. Sa *vie* a été

écrite par Gherardo de' Rossi, Florence, 1810, in-8.

* KAUNITZ-RIETBERG (Venceslas, prince de), ministre d'état, naquit en Autriche en 1710, et jouit pendant sa vie d'une réputation à laquelle ses talens diplomatiques ne répondaient pas entièrement. Dès son enfance, il avait été destiné à l'état ecclésiastique, mais la mort de son frère aîné changea ses dispositions. Sa naissance lui ouvrit l'entrée à la cour de l'empereur Charles VI, qui le nomma son chambellan, et l'employa ensuite à quelques missions peu difficiles, mais dont il s'acquitta avec succès. Envoyé ensuite par l'empereur au congrès d'Aix-la-Chapelle, il signa le fameux traité de 1748, qui rétablissait la paix en Europe. Bientôt après, il fut chargé d'une négociation bien plus importante; il ne s'agissait rien moins que de détacher le cabinet de Versailles des intérêts de la Prusse, et de rendre alliée de l'Autriche la France, qui avait fait la guerre la plus cruelle à Marie-Thérèse lors de la succession au trône impérial de l'Allemagne. Kaunitz, plus adroit courtisan qu'habile diplomate, connut aussitôt, dès son arrivée à Versailles, les ressorts qu'il fallait mettre en mouvement pour réussir dans son projet. La marquise de Pompadour s'attirait alors tous les hommages de la cour de Louis XV, dominait l'esprit de ce monarque et dirigeait par conséquent les opérations des ministres. C'est à cette favorite que Kaunitz s'adressa principalement. Une mise recherchée, quelques agrémens d'esprit, des flatteries bien ménagées, lui attirèrent la bienveillance de la marquise, qui ne tarda pas à adopter les vues du diplomate autrichien. En même temps, Marie-Thérèse, fille de Charles VI, ne dédaigna pas d'écrire à la favorite des lettres très aimables, que Mme de Pompadour montrait et citait avec orgueil. Cette manœuvre réussit complètement; et, après plus de deux siècles (depuis Charles-Quint et François Ier) d'une constante inimitié entre la France et l'Autriche, la paix fut conclue entre ces deux maisons. Louis XV, allié de Frédéric, roi de Prusse, devint son ennemi, et d'ancien ennemi de Marie-Thérèse il devint son allié. Ce traité, au grand étonnement de toute l'Europe, fut conclu à Versailles dans le mois de mai 1756. La destruction du grand édifice politique élevé par le cardinal de Richelieu, fut tout à l'avantage de l'Autriche, et la nouvelle alliance mérita justement le nom d'*union monstrueuse*. On en fit honneur à l'abbé de Bernis (depuis cardinal), alors ministre d'état, mais il ne dissimula pas que ce traité deviendrait peut-être funeste à la France. Il voulut se faire écouter; mais la favorite lui fit ôter le portefeuille. Kaunitz se vit élevé à la dignité de ministre, et exerça ces fonctions sous Marie-Thérèse et sous Joseph II. Il accompagna ce prince, lors de son entrevue à Neustadt, en 1770, avec le roi de Prusse. Le ministre avait reçu de l'impératrice des instructions secrètes, qu'il ne devait pas même communiquer à l'empereur son fils. En parlant de cette entrevue, Frédéric II dit dans ses *Mémoires*: « M. de Kaunitz eut avec moi de » longues conférences, dans lesquelles, » étalant avec emphase le système de sa » cour, il le présenta comme un chef-» d'œuvre de politique dont il était l'au-» teur. » Mais Kaunitz avait affaire à un prince aussi habile dans son cabinet qu'à la tête de ses armées, et bien souvent sa politique dut fléchir devant celle du roi de Prusse. Dans la première de ces conférences, Frédéric écouta avec sang-froid le ministre d'Autriche, et rendit aussitôt compte à Joseph II de son entretien avec Kaunitz. Celui-ci, dans les entrevues suivantes, fit usage de toute son adresse pour faire adopter ses projets; mais Frédéric fut inébranlable, et la négociation échoua. Il n'eut pas plus de succès dans celles qui eurent lieu, en 1778, sur la succession de Bavière. Frédéric se refusa à toutes les propositions de Kaunitz, et pénétra sa duplicité. Ce prince le dit lui-même dans ses *Mémoires de la guerre de* 1778, et il ajoute encore: « L'impératrice Marie-Thérèse était » mal secondée par son ministre, le prince » de Kaunitz, qui, par des vues assez » communes aux courtisans, s'attachait

» plutôt à l'empereur, dont la jeunesse » ouvrait une perspective plus brillante à » la famille de ce ministre, que l'âge » avancé de l'impératrice.... La déclara- » tion inattendue de la Russie en faveur » de la Prusse fut un coup de foudre pour » la cour de Vienne. Le prince de Kaunitz » fut embarrassé, n'ayant rien prévu. » Cependant l'échec qu'éprouva ce ministre dans ses négociations à l'égard de la Bavière, que l'Autriche aurait voulu réunir à ses vastes états, ne diminua en rien son crédit auprès de ses souverains, qui se virent contraints de signer la paix de Teschen, en 1778. Cette dernière défaite éclaira néanmoins les cabinets de l'Europe sur les talens tant vantés de Kaunitz. Il avait cependant des qualités estimables, et dans l'exercice de ses fonctions, il n'écoutait ni la jalousie, ni la vengeance; on cite de lui, sous ce rapport, un trait qui lui fait honneur. Un jour il proposa à l'impératrice un feld-maréchal pour être président du conseil aulique de guerre... « Mais cet homme, dit Marie- » Thérèse, est votre ennemi. — Madame, » reprit Kaunitz, il est l'ami de l'état, » et c'est la seule chose qu'il faut pren- » dre en considération. » Il ne mérite pas les mêmes éloges dans sa conduite postérieure. Après la mort de Marie-Thérèse, en 1780, il gouverna presqu'en maître. Joseph II avait pour lui une déférence qui ressemblait au respect filial; aussi il donnait parfois le nom de père à son vieux ministre, qu'il visitait souvent, afin de ne pas le déranger, tandis qu'il s'occupait des affaires. Dans les fréquens voyages que ce prince entreprit dans toute l'Europe, Kaunitz restait comme l'arbitre de l'état, et il fut généralement accusé d'avoir été le principal auteur des innovations que Joseph II voulut introduire dans les Eglises de son empire, et notamment dans les Pays-Bas. C'est donc à lui qu'il faut reprocher les troubles qui eurent lieu dans cette belle province, et qui eurent pour chefs Van-Espeu et Van-der-Noot, défenseurs des droits de leur religion et de leur pays. Ce furent aussi ces dangereuses innovations qui amenèrent le pontife Pie VI à Vienne, où il ne fut pas reçu ainsi qu'il devait l'être, comme chef de l'Eglise, ni même comme prince temporel. Les diverses conférences que le pape eut avec Joseph II ne produisant aucun résultat favorable, et Pie VI n'ayant pour but que le bien de l'Eglise, S. S. oublia pour un moment sa dignité, et alla en personne faire une visite à Kaunitz, qui n'avait pas cru devoir le prévenir. Quand le pape entra dans le cabinet de ce ministre, celui-ci daigna à peine se lever de son siége; et, lorsque le pontife se retira, il n'eut pas même l'attention de l'accompagner. Pie VI eut encore à souffrir d'autres mortifications de la part de ce favori orgueilleux; il quitta donc Vienne, navré de douleur et sans avoir rien pu obtenir dans ses réclamations, objet d'un si long voyage. On peut lire, sous ce rapport, l'*Histoire civile, politique et religieuse de Pie VI.* Kaunitz fut du petit nombre des ministres qui, pendant une longue carrière politique, ne subirent jamais de disgrâce. L'affection que lui portèrent les divers souverains qu'il servit, semblait être comme héréditaire, et passa successivement de Charles VI à Marie-Thérèse, de François Ier à Joseph II, à son frère, Léopold II, et enfin au fils et successeur de cet empereur, François II, actuellement régnant. Chacun de ces princes le combla d'honneurs et de richesses. Kaunitz parvint à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, sans avoir éprouvé de maladie sérieuse. A cette époque, il voulut se guérir d'un rhume très léger en apparence, mais qui devint bientôt une infirmité grave, et le conduisit au tombeau, le 24 juin 1794. Dès le commencement de la révolution française, il se déclara contre l'esprit qui présida à ce grand bouleversement social.

KAUT, fameux hérétique anabaptiste, qui s'éleva à Worms l'an 1530, et qui pensa plonger le palatinat dans de nouvelles guerres civiles. Il prêcha avec le même esprit que Muncer. Il annonça même qu'il fallait exterminer les princes, et qu'il avait reçu pour cela l'inspiration infaillible du Très-Haut. Tel était le fruit du fanatisme, qui fit éclore dans ce siècle

une multitude de sectes conjurées contre l'Eglise catholique, et qui, en même temps qu'il attaquait l'ancienne croyance, ébranlait les fondemens de l'ordre civil. On tâcha vainement de gagner ce fanatique par la douceur, et on ménagea vainement ses turbulens disciples. La prison seule et les supplices délivrèrent le Palatinat d'une peste qui commençait à l'infecter : tant il est vrai que la rigueur bien dirigée ne sert pas à propager les sectes (comme de faux politiques l'ont avancé), mais qu'elle les étouffe dans leur berceau.

KAYE. *Voyez* CAÏUS.

* KAYOUMARATS, premier roi de Perse. Il établit cet empire vers l'an 890 avant J.-C., malgré la résistance que lui opposèrent les Arabes et les Tartares, peuples sauvages voisins, et les habitans de ces contrées. Il choisit l'Alzerbaijan pour sa résidence, et on lui attribue la fondation d'Isthakhar ou Persépolis. On dit que Kayoumarats, chef d'un peuple qu'il avait civilisé, était ce roi d'Elam dont parle l'Ecriture sainte. Il fonda la dynastie de Pychdàdyens. Cependant M. Langlès et d'autres savans croient que celle des Abadyens, qui régnait sur la Perse et sur l'Inde, est la première, et que les Pychdàdyens ne s'établirent que par le résultat d'une scission de pouvoir avec celle-ci.

* KAZWYNY (Zacharia Ben-Mohammed Ben-Mahmoud), naturaliste et géographe arabe, a laissé plusieurs ouvrages très étendus qui lui ont fait donner à juste titre le surnom de *Pline des Orientaux*. Les plus importans sont : l'*Adjaïb-âl-Makhloucât wa Gharaïb-al-Mawâ*, dont plusieurs fragmens ont été publiés soit en arabe, soit dans les langues modernes de l'Europe, par M. Ideler, Berlin, 1809, in-8 ; par M. Bochart dans son *Hierozoïcon*, réimprimé par M. Jahn dans sa *Chrestomathie arabe ;* par M. Wahl, *New-Arabische anthologie ;* par le chevalier Ouseléy, *Oriental. collections ;* par M. de Chézy, troisième volume de la *Chrestomathie arabe* de M. de Sacy. L'autre ouvrage de Kazwyny a pour titre l'*Athar âl-Bilâd wa Akhbar al-Ibad* ou *Description de l'univers* et *Histoire de ses habitans :* c'est un très long traité de géographie précédé de prolégomènes. Ce savant arabe est mort vers l'an 682 de l'égire (1283 de notre ère), après avoir été Khadi de Wacet et de Hillâh, dans l'Irak-Arabi. — Hamdo'llah ben Abybekr ben Hamdo'llah Almostaoufy al KAZWYNY, mort en l'an 1350 de notre ère, a aussi écrit en persan un traité de géographie et d'histoire naturelle qui a pour titre : *Nozhato'leoloub ;* le savant Langlès en avait entrepris la traduction.

* KEATE (Georges), littérateur anglais, issu d'une bonne famille, naquit en 1730. Il fit ses études au collége de Kingsthon, et voyagea ensuite en Europe. Se trouvant à Genève, il connut Voltaire, auquel il communiqua quelques-uns de ses écrits. De retour en Angleterre, il suivit les cours de jurisprudence à Cambridge, et se livra quelque temps au barreau ; mais, n'y obtenant pas de grands succès, il le quitta pour s'adonner à l'étude des antiquités et à la littérature. Keate, jouissant d'une honnête fortune, put, sans se mettre aux gages des libraires, travailler avec tranquillité, et donner ainsi à ses ouvrages cette élégance et ce *fini* qui en forment un des principaux ornemens. Il en avait déjà écrit plusieurs, tandis qu'il voyageait, et ce fut à Rome qu'il composa sa *Rome ancienne et moderne*, qui commença à établir sa réputation. Ses talens le firent recevoir membre de la société royale de Londres et de celle des antiquaires ; il occupait la place d'assesseur au collége de droit et du Temple, à Londres, où il mourut en 1797, âgé de soixante-sept ans. On a de lui : 1° *Rome ancienne et moderne*, poème, Londres, 1760 ; 2° *Tableau abrégé de l'histoire ancienne du gouvernement actuel et des lois de la république de Genève*, 1761, in-8. L'auteur dédia cet ouvrage à Voltaire : ce philosophe se proposait de le traduire en français, mais il abandonna ce projet, piqué sans doute de ce que Keate, dans l'ouvrage suivant, en parlant de Voltaire lui-même, fait un pompeux éloge d'un autre auteur. 3° *Epître à M. de Voltaire*, Fer-

ney, 1769. Keate, dans cette épître, n'épargne pas les louanges au philosophe de Ferney : mais, pour mieux lui plaire, il devait s'en tenir là, et ne point faire le panégyrique de Shakespeare. L'amour-propre, d'ailleurs très susceptible, de l'auteur de *Mahomet*, en fut vivement blessé. Le maire et les représentans de Straford sur l'Avon, pour se montrer reconnaissans de l'éloge que Keate avait fait de leur illustre compatriote, lui donnèrent une écritoire montée en argent, et faite du bois du fameux mûrier planté par Shakespeare. 4° *Les Alpes*, poème, 1763. C'est le meilleur ouvrage de l'auteur. 5° *L'abbaye de Netley*, 1764 ; deuxième édition, augmentée et corrigée, 1769 ; 6° *Les Tombeaux dans l'Arcadie*, poème dramatique, 1773 ; 7° *Esquisses d'après nature, dessinées et coloriées dans un voyage à Margate*, 1779, 2 vol. in-12. C'est une heureuse imitation du *Voyage sentimental* de Sterne, et qui eut un grand succès : il a été traduit en français, 2 vol. in-8 ; 7° l'*Helvétiade*, 1780. Ce n'est que le fragment d'un poème en dix chants sur la révolution suisse, et que, d'après l'avis de Voltaire, auquel il avait communiqué son manuscrit, il ne publia pas en entier ; 8° *Relation des îles Pelew, composée sur les journaux et les communications du capitaine Henry Wilson, et de plusieurs de ses officiers, qui, en août 1785, y firent naufrage*, 1788, in-4. Keate entreprit cet ouvrage, afin d'en distribuer le produit de la vente entre les malheureux naufragés. Sa relation est fort bien écrite et pleine d'intérêt. Elle a été traduite en français. Perceval Hockin ayant obtenu de nouveaux renseignemens du capitaine Wilson, donna un *Supplément* à la relation indiquée, Londres, 1804, in-4, fig. Keate a traduit en anglais la *Sémiramis* de Voltaire. Il publia un *Recueil* de ses œuvres poétiques, Londres, 1781, 2 vol. in-8. Il passe pour être un des meilleurs poètes et écrivains anglais du 19e siècle.

KEATING (Geoffroy ou Jeffery), docteur et prêtre catholique irlandais, natif de Tipperary, mort vers 1650, est auteur d'une *Histoire des poètes* de sa nation, traduite de l'irlandais en anglais, et imprimée magnifiquement à Londres, en 1738, in-fol., avec les généalogies des principales familles d'Irlande. (Il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits parmi lesquels on distingue *Simon*, poème burlesque.)

KECKERMANN (Barthélemi), professeur d'hébreu à Heidelberg, et de philosophie à Dantzick, sa patrie, mourut dans cette ville en 1609, à 36 ans. On a de lui plusieurs ouvrages, recueillis à Genève, 1614, 2 vol. in-fol., qui ne sont que des compilations. Les plus connus sont deux *Traités* sur la rhétorique ; le premier publié d'abord en 1600, sous le titre de *Rhetorichæ ecclesiasticæ libri duo*, et le deuxième en 1606, sous le titre de *Systema rhetoricæ*. Ces deux productions sont assez méthodiques.

KEIL ou Keill (Jean), professeur d'astronomie à Oxford, membre de la société royale de Londres, naquit en 1671 à Edimbourg, en Ecosse, et mourut en 1721, à 50 ans. C'était un philosophe modéré, ami de la retraite et de la paix. (Il est le premier qui enseigna les *élémens de Newton* à Oxford, où il fut nommé professeur suppléant en 1700 et professeur titulaire d'astronomie en 1710. Il eut dans cette université une discussion très vive avec Leibnitz qui conservait à Newton l'honneur d'avoir inventé la *méthode des fluxions*. Avant de se livrer à l'enseignement, Keil avait publié (1698) l'*Examen de la théorie de la Terre* de Burnett, et il y joignit quelques remarques sur la *Nouvelle théorie de la Terre* de Whiston.) Cet habile mathématicien laissa plusieurs ouvrages d'astronomie, de physique et de médecine, tous également estimés des connaisseurs. Le plus connu est son *Introduction à la véritable physique*, en 14 leçons, 1700, et en 16, l'*Introduction à la véritable astronomie*, 1705, qui devint classique en France, lorsque la philosophie Newtonienne commença à s'y établir. M. le Monnier le fils, célèbre astronome, l'a traduite en français, Paris, 1746, in-4.

Keil est un des premiers qui aient réfuté les visions de Hartsoeker et d'autres astronomes, touchant les villes, les forêts et les mers de la lune; il assure que toutes ces imaginations s'évanouissent au moyen d'un bon télescope, et que les taches de la lune sont l'effet des inégalités et des cavernosités de cette planète. Cet auteur était aussi religieux que savant; on lit dans la préface de l'ouvrage que nous avons cité, le passage suivant : « De » toutes les sciences que nous acquérons » par les lumières de la nature, il n'y en » a aucune qui nous conduise plus sûre- » ment à la connaissance d'un être sou- » verain et tout parfait. »—Jacques Keil, son frère, excellent médecin, né en 1673, mort à Northampton en 1719, à 46 ans, est auteur de plusieurs écrits sur son art, qui ont été recherchés, entr'autres du *Tableau de la secrétion animale*, Londres, 1708, réimprimé en 1717 et traduit en latin. *Voyez* Jurin.

KEITH (George), fameux quaker ou *trembleur*, né en Ecosse d'une famille obscure, embrassa de bonne heure l'état ecclésiastique, fut presbytérien, puis quaker et se distingua par la bizarrerie de ses opinions. Il niait l'éternité des peines de l'enfer, enseignait la métempsycose, et plusieurs autres idées extravagantes. Celle des *deux Christs* (l'un terrestre et corporel, fils de Marie, né dans le temps; l'autre spirituel, céleste et éternel, résidant dans tous les hommes, depuis la constitution du monde) lui causa de longues et fâcheuses affaires. Il parcourut l'Allemagne, la Hollande, l'Amérique, semant partout ses rêveries, qu'il mêlait avec les vérités les plus augustes. Cet insensé fut plusieurs fois condamné sans vouloir se soumettre. De retour en Europe, en 1694, il parut au synode général de la secte des trembleurs, tenu à Londres la même année, et y fut condamné malgré son enthousiasme et son babil. Quelque temps après, il rentra dans l'Eglise anglicane, et publia un livre intitulé : *Examen de l'état des quakers*, Londres, 1702, in-8, pour prouver son orthodoxie. Il mourut dans l'obscurité. (Voyez les *Acta eruditorum*, année 1703, p. 290; Walch, *Bibliothèque théologique*; le Père Catrou, *Histoire du Quakérisme*.)

KEITH (Jacques), feld-maréchal des armées du roi de Prusse, était fils cadet de George Keith, comte maréchal d'Ecosse, et de Marie Drummond, fille du lord Perth, grand-chancelier d'Ecosse sous le règne de Jacques II. Il naquit en 1696, à Fréterressa, dans le shérifsdon de Kincardine. Ayant pris parti avec son frère aîné pour le prétendant, et les entreprises de ce prince n'ayant pas été heureuses en 1715, il passa avec ce frère en Espagne. Il y fut officier dans les brigades irlandaises, pendant dix ans. Il alla ensuite en Moscovie, où la czarine le brigadier général, et peu de temps après lieutenant-général. Il signala son courage dans toutes les batailles qui se donnèrent entre les Turcs et les Russes sous le règne de cette princesse, et à la prise d'Oczackow, il fut le premier à la brèche, et fut blessé au talon. Dans la guerre entre les Russes et les Suédois, il servit en Finlande en qualité de lieutenant-général. Ce fut lui qui décida le gain de la bataille de Wilmanstrand, et qui chassa les Suédois des îles d'Aland, dans la mer Baltique. A la paix conclue à Abo en 1743, il fut envoyé par l'impératrice ambassadeur à la cour de Stockholm, où il se distingua par sa magnificence. De retour à Pétersbourg, l'impératrice l'honora du bâton de maréchal; mais ses appointemens étant trop modiques, il se rendit auprès du roi de Prusse qui lui assura une forte pension, et le mit dans sa confiance la plus intime. Il parcourut avec lui la plus grande partie de l'Allemagne, de la Pologne et de la Hongrie. La guerre s'étant déclarée en 1756, Keith entra en Saxe en qualité de feld-maréchal de l'armée prusienne. Ce fut lui qui assura la belle retraite de cette armée, après la levée du siége d'Olmutz, en 1758. Il fut tué cette même année, lorsque le comte de Daun surprit le camp des Prussiens à Hockirchen. Le général Keith était homme de tête et homme de main; il avait médité beaucoup sur l'art militaire.—Son frère George Keith,

comte-maréchal d'Ecosse, nommé communément *Milord Maréchal*, suivit le parti du prétendant, qu'il quitta ensuite. Après avoir séjourné quelque temps en Espagne, à Avignon, à Venise, en Suisse, il mourut en Prusse en 1778. Il ne serait guère connu, sans un *Eloge* que d'Alembert s'avisa d'en faire, on ne sait pourquoi, en 1779; pièce remplie d'anachronismes, d'assertions fausses, de propos injurieux à de grands princes, et de toutes les petites gentillesses philosophiques. *Voyez* l'*Année littéraire*, 1779, n°s 12 et 17.

*KELGREN ou KELLGREEN (Henri), philosophe, littérateur et poète suédois, naquit en Scanie, le 1er décembre 1751, fit d'excellentes études à l'université d'Abo en Finlande, obtint le titre de maître-ès-arts et donna pendant quelque temps des leçons publiques dans cette ville. A Stockholm où il se rendit ensuite, il fut chargé de l'éducation des deux fils du feld-maréchal comte de Meyerfeldt. Mais poussé par son goût pour la poésie, il s'occupa exclusivement de littérature : alors le besoin se fit sentir, et il se vit en butte aux attaques de la foule des mauvais poètes. Enfin il trouva un protecteur; ce fut Gustave III lui-même, qui le chargea de corriger ses productions et de mettre en vers les opéras dont il avait esquissé le plan : ce prince le récompensa de ce service en le nommant l'un des dix-huit premiers membres de l'académie suédoise, instituée à l'instar de l'académie française en 1786. La poésie ne fut pas la seule étude de Kelgren; il s'occupa aussi avec succès d'histoire et de philosophie, et, lorsqu'il mourut le 12 avril 1795, il mérita cette inscription que ses amis placèrent sur sa tombe. *Poetæ, philosopho, civi, amico lugentes amici.* Le recueil de ses *OEuvres* a été fait peu de temps après sa mort, en 4 vol. avec une *Notice sur sa vie* par Rosenstein : elles se composent principalement d'*Odes*, d'*Epîtres*, de *Tragédies lyriques*, parmi lesquelles on remarque *Christine* et *Gustave-Wasa*, des *Traductions* d'*Horace*, de *Tibulle*, de *Voltaire*, des *Essais de philosophie morale*, etc. Ses poésies se distinguent par l'élévation, la grâce et la finesse : ses ouvrages en prose, par un stile clair et précis, et par des idées profondes ou des vérités utiles. Kelgren rédigea pendant quelque temps la partie littéraire d'un journal intitulé *Stockholm Posten*.

KELLER (Jacques), *Cellarius*, jésuite allemand, né à Seckingen, dans le diocèse de Constance, en 1568, mort à Munich, en 1631, professa avec distinction les belles-lettres, la philosophie, la théologie, devint recteur du collége de Ratisbonne, puis de celui de Munich, et fut long-temps confesseur du prince frère de l'électeur et de la princesse de Bavière; il se signala dans les conférences de controverse, et disputa publiquement avec Jacques Hailbrunner, le plus célèbre ministre du duc de Neubourg. On a de lui divers ouvrages contre les luthériens et contre les puissances qui faisaient, en leur faveur, la guerre aux princes catholiques d'Allemagne. Il s'y déguise souvent sous les noms de *Jacob Sylvanus*, *Fabius Hercynianus*, par allusion au lieu de sa naissance qui est dans la forêt noire, d'*Aurimontius* (traduction de Goldberg, nom allemand de sa mère), etc. Son ouvrage contre la France, intitulé *Mysteria politica*, 1625, in-4, fut brûlé par sentence du Châtelet, censuré en Sorbonne, et condamné par le clergé de France. Keller n'avait pu comprendre, sans recourir aux *mystères de la politique*, pourquoi la France prenait parti pour les hérétiques en Allemagne, tandis qu'elle les brûlait chez elle; cela était effectivement peu facile à comprendre en bonne logique; et, ce que ni le Châtelet, ni la Sorbonne, ni le clergé n'ont expliqué, le cardinal de Richelieu eût pu le faire; mais il ne l'eût fait, comme Keller, que par les *mystères de la politique*. On a reproché à ce dernier quelques maximes contraires à l'indépendance des rois; et c'est ce qui a fait condamner ses ouvrages au feu par le parlement de Paris. *Voyez* JOUVENCY, SANTAREL. (Voyez aussi la *Bibliothèque du* Père Sotwell et le tom. 1er p. 202 du *Dictionnaire des livres condamnés au feu*, de Peignot. L'ouvrage le plus curieux de

Keller a pour titre : *Tyrannicidium seu scitum catholicum de tyranni internecione*, Munich, 1611, in-4; l'auteur y lave les jésuites du reproche d'avoir enseigné le régicide.)

KELLER (Jean-Balthasar), né à Zurich en 1638, excellent ouvrier dans l'art de fondre en bronze, jeta en fonte la *statue équestre de Louis XIV*, que l'on voyait à Paris sur la place de Louis-le-Grand. Cette statue, haute de 20 pieds, et d'un seul jet, fut terminée le 1er décembre 1692. Il fut fait inspecteur de la fonderie de l'arsenal, et mourut en 1702. —Jean-Jacques KELLER, son frère, était aussi très habile dans le même art, et mourut commissaire d'artillerie du roi à Colmar en 1700, âgé de 65 ans. Plusieurs des statues en bronze qui décorent les jardins de Versailles et des Tuileries sont l'ouvrage de ces deux artistes.

* KELLERMANN (François-Christophe), pair et maréchal de France, duc de Valmy, naquit à Strasbourg, le 30 mai 1735, s'enrôla à l'âge de 17 ans comme simple hussard, obtint sa première épaulette pendant la guerre de *sept-ans*, et devint en peu de temps colonel du régiment Colonel-général hussards. En 1788, il obtint le grade de maréchal de camp. Il devait son rapide avancement à sa valeur, mais surtout à son zèle et à son intelligence. Malgré la haute position sociale qu'il occupait, il embrassa avec ardeur les principes démocratiques de la révolution. Envoyé en Alsace pour y arrêter l'indiscipline des troupes fomentée en secret, dit-on, par ceux des officiers qui n'aimaient point le nouvel ordre de choses, il permit aux soldats de fréquenter les sociétés populaires, adhéra aux événemens du 10 août 1792, et prêta serment à la république. Chargé peu de temps après du commandement de l'armée de la Moselle, il réunit ses troupes à celles de Dumouriez dans les plaines de Champagne, défendit les 20 et 21 septembre la position importante de Valmy, et dans ces journées connues sous le nom de *canonnade de Valmy*, il parvint à repousser les troupes alliées qui avaient envahi la France. Employé ensuite sous les ordres de Custine, il fut accusé par ce général d'avoir négligé de s'emparer de Trèves et de Mayence; mais il écrivit aussitôt à la Convention pour déclarer qu'une telle accusation ne pouvait être que l'effet de la folie ou du vin : néanmoins il perdit son commandement, fut chargé des premières opérations du siége de Lyon, dans lesquelles il n'eut pas beaucoup de succès, et passa enfin à l'armée des Alpes, où il défendit pendant quelque temps nos frontières méridionales. L'accusation dirigée contre lui par Custine avait été suivie de plusieurs autres dénonciations ; Kellermann triompha de quelques-unes ; mais il finit par être destitué, puis arrêté et conduit à Paris. Jeté dans la prison militaire de l'Abbaye vers le mois de septembre 1793, il fut traduit devant le tribunal révolutionnaire. Heureusement pour lui, comme pour la France, le 9 thermidor avait détruit le règne de la terreur ; il fut acquitté. En 1795 il reprit le commandement de l'armée des Alpes et de l'Italie ; il ne fit alors rien de remarquable, parce qu'il se trouvait en présence de forces bien supérieures aux siennes. Le général Buonaparte ayant été nommé commandant de l'armée d'Italie, Kellermann fut chargé de celle des Alpes qui ne devint en quelque sorte qu'une réserve, ou tout au plus un corps d'observation. En 1797 il organisa la gendarmerie de France, et fut nommé ensuite membre du bureau militaire établi près du Directoire. Quoiqu'il eût pris peu de part à la révolution du 18 brumaire an 8 (novembre 1799), il fut nommé membre du Sénat, et en devint président le 2 août 1801. Dans les années suivantes il obtint successivement le cordon de grand-officier de la Légion-d'honneur, la dignité de maréchal de l'empire, la sénatorerie de Colmar, et le titre de duc de Valmy, etc. En 1805 il fut chargé de l'organisation des gardes nationales dans les départemens du Haut et du Bas-Rhin, et en 1806 de celle des régimens provisoires à Mayence. En 1809 il commanda le corps d'observation de l'Elbe, et, après la bataille de Hanau (30 et 31 octobre 1813) il se mit à la tête des réserves qui étaient

réunies à Metz. Il se trouvait à Paris le 1er mars 1814 : comme tous les autres dignitaires de l'empire, il vota la déchéance de l'empereur et la création d'un gouvernement provisoire. Louis XVIII le nomma commissaire extraordinaire dans la 3e division militaire, grand-croix de l'ordre de St.-Louis et membre de la chambre des pairs. Pendant les cent jours Kellermann n'accepta aucun emploi et reprit sa place dans la chambre haute, où il siégea avec les membres de l'opposition libérale. Cet ancien guerrier mourut le 13 septembre 1820 à l'âge de 85 ans. Conformément à sa dernière volonté, son cœur a été transporté *à Valmy, afin qu'il reposât*, comme il le dit lui-même dans son testament, *parmi les restes de ses braves compagnons d'armes*. On peut consulter sur Kellermann la *Notice* que lui a consacrée M. Mahul dans le premier volume de son *Annuaire nécrologique* : on y trouve d'intéressans détails, surtout sur les dispositions testamentaires de ce général et les paroles que prononça sur sa tombe M. de Barbé-Marbois, son gendre.

* KELLY (John), savant ecclésiastique anglais, né en 1750 à Douglas, capitale de l'île de Man, s'adonna de bonne heure à l'étude de la langue de son pays qui est un dialecte de la langue celtique. A l'âge de 17 ans, il composa une *grammaire* et un *dictionnaire* de cet idiôme particulier, et surveilla ensuite la traduction dans ce dialecte de différens livres religieux, entr'autres de l'*ancien Testament*. Après avoir été gouverneur du marquis de Huntley, il devint successivement chef de congrégation, vicaire d'Ardleigk et recteur de Copford près de Colchester. Ce ne fut qu'en 1823 qu'il publia sa grammaire qui a pour titre : *Grammaire pratique de l'ancienne langue gallique ou de l'île de Man, vulgairement appelée le* Manks. Il faisait imprimer chez les Nichols un *Dictionnaire triglotte des langues erse, irlandaise et manks*, quand un incendie qui dévora la maison de ces imprimeurs détruisit entièrement son travail. Quelques années après, Kelly mourut du typhus (1809), à l'âge d'environ 60 ans.

* KEMBLE (Jean-Philippe), acteur célèbre, né en 1757, à Prescot, dans le comté de Lancastre, débuta à l'âge de 10 ans par le rôle du *duc d'York* de la tragédie de *Charles Ier*, sur le théâtre de Worcester dont son père était le directeur. Celui-ci voulant détourner son fils de la carrière dramatique, l'envoya au séminaire catholique de Ledgeley-Park dans le comté de Strafford. Le jeune Kemble vint ensuite en France, à l'âge de 13 ans, et séjourna pendant 3 ans dans le collége anglais de Douai. Il y termina ses études et y acheva son éducation : il était de retour en Angleterre avant sa 20e année. Après avoir occupé une place dans un bureau de poste, il reparut au théâtre dans le rôle de *Théodose*, de la pièce intitulée *la Force de l'amour*, dans celui de *Bajazet* et dans d'autres encore : il joua à Sheffield, à Newcastle et à Edimbourg. Il prit même, avec l'acteur Tate Wilkinson, la direction du théâtre de cette dernière ville, et débuta en 1782 sur celui de Dublin dans le rôle d'*Hamlet*. Les succès toujours croissans qu'il obtint dans cette pièce qui fut toute sa vie son triomphe, le déterminèrent à venir l'année suivante débuter sur le théâtre de Drury-Lane à Londres, dans le même personnage : il réussit au delà de tout ce que nous pourrions dire. En 1788, Kemble fut chargé de la direction de ce théâtre dans lequel il s'empressa d'établir le système des décorations et des costumes conformes à la vérité historique. Il continua à jouer avec un talent extraordinaire dans plusieurs pièces, entre autres dans *Macbeth* où il remplissait le rôle de *Malcolm* : il refit plusieurs pièces anciennes et enrichit la scène anglaise de quelques chefs-d'œuvres étrangers. En 1802 il vint sur le continent pour rétablir sa santé chancelante, visita Madrid et Paris, se lia d'amitié avec Talma, et perfectionna son talent à l'école de ce grand acteur. De retour en Angleterre, il prit avec son frère la direction du théâtre de Covent-Garden dont il était devenu propriétaire ; il y parut dans de nouveaux rôles et fut couvert d'applaudissemens mérités. A l'époque de l'ouverture du

nouveau théâtre de Covent-Garden il encourut pendant quelque temps la disgrâce du public; mais il recouvra bientôt sa faveur et il en jouit jusqu'au moment où il prit sa retraite (1817). Kemble mourut à Lausanne en 1823. Ses principaux rôles étaient *Caton*, *Brutus*, *Coriolan*, *Macbeth*, *Richard III*, le *roi Jean*, le *roi Lear*, *Pierre* (dans le *Festin*), *Penruddocd* (dans la *Roue de la fortune*), et surtout *Hamlet* dans lequel personne ne l'a surpassé. Kemble a laissé plusieurs ouvrages dramatiques : nous citerons le *Point d'honneur*, comédie, 1800, in-8 ; le *Vagabond*, histoire dramatique, 1808, in-8 ; *Intrigue et contre-intrigue*, farce, 1808, in-8 ; *Essais sur Macbeth et Richard III*, 1817, in-8. Voyez *Annual biography*, 1824, vol. in-8. On a publié : *Mémoirs of the life of J. Ph. Kemble*, Londres, 1825, 2 vol. in-8.

KEMNITIUS. *Voyez* KHEMNITZ.

* KEMPELEN (Wolfgang, baron de), fameux mécanicien hongrois, naquit à Presbourg le 23 janvier 1734, se livra dès sa jeunesse à l'étude des sciences, et s'occupa avec le plus grand succès de la mécanique : il construisit lui-même des machines très ingénieuses : ainsi en 1769 il fit voir un automate qui jouait aux échecs avec une telle précision et exécutait les combinaisons de ce jeu avec tant d'adresse qu'il fallait être de la première force pour lui gagner la partie. En 1784 Kempelen l'amena à Paris où il excita la curiosité publique. Voici comment opérait l'automate : il était assis devant un bureau monté sur quatre roulettes et contenant un cilyndre et des rouages ; il levait le bras avec lenteur, l'avançait de même et enlevait avec dextérité la pièce que le jeu indiquait de prendre pour la transporter sur la case où elle devait être ; lorsqu'une faute était commise par l'adversaire, il la faisait connaître par un mouvement de tête ; la partie se continuait ainsi jusqu'à la fin. Cette figure répondait aussi aux diverses questions qu'on lui faisait, en indiquant les lettres propres à faire sa réponse. Les observateurs cherchèrent le secret d'un pareil mécanisme. Il y en eut qui supposèrent que c'était un nain caché qui dirigeait tous les mouvemens ; mais cette conjecture se trouva fausse : L. Dutems s'assura de l'impossibilité de cacher dans aucune des parties de la machine, même l'enfant le plus petit. Ce qu'il y a de certain c'est que Kempelen dirigeait, de ses propres aveux, tous les mouvemens, quoiqu'il se tînt à six pieds de la machine ; mais l'on ignore encore par quel moyen il communiquait sa volonté à son ingénieuse mécanique. Dutems et Ch. Gottlieb de Windisch ont publié plusieurs *lettres* sur le *joueur d'échecs automate ;* les premières ont été insérées dans le *Mercure de France du mois de juillet* 1770 ; les autres ont été traduites en français, et publiées dans les *Annales encyclopédiques* de 1817, tome 5. Kempelen avait aussi une autre figure qui au moyen d'un soufflet et d'une trachée-artère, articulait quelques mots et même de petites phrases : il donna lui-même la description de cette mécanique sous ce titre : *Le mécanisme de la parole*, *suivi de la description d'une machine parlante*, *et enrichie de* 27 *planches*, Vienne, 1791, grand in-8. Cet habile mécanicien composa encore plusieurs chefs-d'œuvre parmi lesquels nous remarquons *sa presse à l'usage des aveugles*. Kempelen était aussi un littérateur distingué : l'on a de lui plusieurs poésies allemandes et quelques pièces de théâtre parmi lesquelles on cite *Persée et Andromède*, drame, et l'*inconnu bienfaisant*, comédie. Le baron de Kempelen était conseiller de finance de l'empereur d'Autriche, directeur des salines de Hongrie et référendaire de la chancellerie hongroise à Vienne. Il est mort dans cette dernière ville le 26 mars 1806.

* KEMPER (Jean-Melchior), jurisconsulte hollandais, naquit en 1776 à Amsterdam, fut reçu docteur en droit à l'université de Leyde en 1796, obtint en 1799 la chaire de droit civil et naturel à Harderwick, remplaça Cras en 1806 pour le cours de droit civil à l'Athénée d'Amsterdam, et fut appelé en 1809 à Leyde pour y professer le droit naturel et le droit des gens. Il avait applaudi, au commencement de la révolution fran-

çaise, à cette manifestation d'indépendance; il ne tarda pas à revenir à des idées plus saines : ainsi en 1806 il publia sous le voile de l'anonyme un *Recueil de lettres hollandaises* dans lequel il se prononça contre l'influence que le gouvernement français prenait de jour en jour sur son pays : et, en 1813, à l'époque des revers de Buonaparte, il contribua par l'influence qu'il exerçait sur la jeunesse à accélérer le mouvement insurrectionnel qui éclata alors en Hollande. Le prince d'Orange récompensa ses services par la dignité de recteur honorifique de l'université de Leyde; il lui donna en même temps le collier de commandeur du Lion de Belgique, des lettres de noblesse et le titre de conseiller d'état honoraire. Chargé de l'organisation de l'université et des colléges, il rédigea aussi le projet de Code civil pour le nouveau royaume des Pays-Bas. Il fut aussi député par la province de Hollande aux Etats-généraux en 1817, et il y fit preuve d'une grande étendue de connaissances, d'une modération rare et d'une étonnante facilité d'élocution. Il mourut d'une attaque d'apoplexie le 20 juillet 1824. Il avait publié en 1810 une édition du *Code criminel de la Hollande* avec une *introduction* et un *commentaire* qui lui valurent les suffrages de tous les jurisconsultes. On lui doit aussi 1° *De jure naturæ immutabili et æterno*, Harderwick, 1799, in-4; 2° *De populorum legibus, optimis increscentis vel decrescentis humanitatis indiciis*, Amsterdam, 1806, in-4; 3° *De ætatis nostræ fatis, exemplo gentibus ac præsertim Belgiæ nunquam negligendo*, Leyde, 1816, in-4. On lui doit encore un grand nombre de *Dissertations* latines, des *Discours* en langue hollandaise, sur différens sujets, dédiés au prince souverain des Pays-Bas, 1 vol. in-8; des *Observations sur diverses parties du droit français*; un *Essai sur la nécessité des idées religieuses* qui lui valut une médaille d'argent au concours de 1801, et un *Mémoire* intitulé : de l'*Influence qu'ont exercée les événemens politiques sur les lumières, la religion et les mœurs des peuples de l'Europe*, couronné en 1818 par la société de Harlem, et qui a été traduit en allemand sur la 2e édition par Dietrick.

KEMPFER. *Voyez* KOEMPFER.

* KEMPHER (Gérard), poète hollandais, naquit vers 1680, et fut pro-recteur de l'école latine d'Alckmaër, dans le Nord-Hollande. On ignore l'époque de sa mort; il a laissé : 1° une *Traduction d'Anacréon* en vers, 1726; 2° un *Recueil d'Idylles*; 3° *Hélène en Egypte*, tragédie imitée d'*Euripide*, 1737. On lui doit des *Observations* très savantes sur les trois premières *églogues* de Calpurnius; ces observations sont insérées dans la belle édition des *Poetæ latini rei venaticæ, scriptores et bucolici antiqui*, Leyde et La Haie, 1728, in-4. Kempher publia, en outre, la *Chronique d'Egmond*, ou *Annales des princes-abbés d'Egmond*, que Jean de Leyde écrivit en latin. Corneille Van Herk la traduisit en hollandais, et Gérard Kempher l'a revue et continuée, Alkmaër, 1732, in-4.

KEMPIS (Thomas HÆMMERLEIN ou HÆMMERCHEN, en latin *Malleolus*, dit DE ou A), né de parens pauvres, au village de Kempen, diocèse de Cologne, en 1380, fut disciple de Florent Radewin. Il entra, en 1399, dans le monastère des chanoines réguliers du Mont-Saint-Agnès, près de Swol, dans l'Over-Yssel, où son frère était prieur. Il fut fait prêtre en 1413. Ses actions et ses paroles portaient à la vertu. Doux avec ses confrères, humble et soumis avec ses supérieurs, charitable et compatissant envers tous, il fut le modèle de cette piété aimable qui change en paradis l'enfer de ce monde. Son occupation principale était de copier des ouvrages de piété et particulièrement la Bible. Il fit aussi plusieurs manuscrits admirables sous le rapport calligraphique. Il composa aussi des ouvrages de piété. Ceux que nous avons de lui respirent une onction, une simplicité, qu'il est plus facile de sentir que de peindre. Les meilleures éditions que nous en ayons sont celles de Sommalius, jésuite, à Anvers, 1600 et 1615, 3 vol. in-8. La plus grande partie de ces excel-

lentes productions a été traduite en français par l'abbé de Bellegarde, sous le titre de *Suite de l'Imitation de J. C.*, in-24; et par le Père Valette, doctrinaire, sous celui d'*Elévation à J.-C. sur sa vie et ses mystères*, in-12. Les titres des originaux sont : 1° *Soliloquium animæ*; 2° *Vallis liliorum*; 3° *De tribus tabernaculis*; 4° *Gemitus et suspiria animæ pœnitentis*; 5° *Cohortatio ad spiritualem profectum*. Thomas A Kempis avait été sous-prieur (1425), puis prieur de son monastère (1448); il mourut saintement en 1471, à 91 ans. Son principal ouvrage est, selon quelques critiques, le livre de l'*Imitation de J.-C.*, qui ne prêche que la douceur et la concorde, et qui a été un sujet de querelle entre les bénédictins de Saint-Maur et les chanoines réguliers de Sainte-Geneviève. (*Voyez* NAUDÉ, Gabriel GERSEN, AMORT, QUATREMAIRE, ROSWEIDE.) Cet ouvrage admirable, malgré la négligence du stile, touche beaucoup plus que les réflexions pétillantes de Sénèque, les arides moralités d'Epictète et de Marc-Aurèle. Il charme à la fois le chrétien et le philosophe. Il a été traduit dans toutes les langues; et partout il a été infiniment goûté. On rapporte qu'un roi de Maroc l'avait dans sa bibliothèque, et qu'il le lisait avec complaisance. (*Voyez* SCUPOLI.) La première édition latine est de 1492, in-12, gothique. Il en existait alors une vieille traduction française, sous le titre de l'*Internelle consolation*, dont le français a paru à quelques critiques aussi ancien que Thomas A Kempis; mais il paraît qu'il est d'une date postérieure. L'abbé Lenglet a tiré de cette ancienne traduction un chapitre qui n'était pas dans les versions latines. Ce livre de l'*Internelle consolation* a été imprimé plusieurs fois dans le 16e siècle, in-8. M. l'abbé Valart publia une jolie édition de l'*Imitation*, chez Barbou, en 1758, in-12; mais en voulant mettre en bon latin les expressions négligées et un peu barbares, ou qui lui paraissaient telles, en réformant ou supprimant celles qui démontrent que l'auteur était allemand, non seulement il défigura l'original, mais il en affaiblit l'onction et dérogea à sa précieuse simplicité. (*Voyez* VALART.) Beauzée opposa à cette édition une autre, conforme au texte primitif, et très bien imprimée chez Barbou, 1787. Avant Valart, le protestant Castalion avait dénaturé cet ouvrage précieux d'une manière bien plus condamnable, en retranchant ou réformant tout ce qui était contraire aux erreurs de sa secte. On comprend ce que le quatrième livre, qui traite de l'Eucharistie, est devenu dans cette opération. L'élégance grammaticale qu'il a substituée à la simplicité de l'original, a fait de tout l'ouvrage un didactisme aride, sans onction et sans suc. *Veræ pietatis gustum non habuit*, dit le Père Sammalius, *persuadendi efficaciam ademit, nervos virtutis incidit, denique ipsam quasi animam authoris elisit*. Nouvelle preuve que l'hérésie ne doit ni traiter de pareilles matières, ni toucher à de pareils ouvrages. (*Voyez* BARRAL, LABADIE, PASCAL.) Bassompierre a donné, à Liége, une bonne édition de ce livre, en 1783. Celle d'Elzévir, in-12, à Leyde, sans date, avec deux figures au frontispice, est recherchée. Il y en a eu aussi une édition au Louvre, 1640, in-fol., en gros caractère, dont l'impression est très belle; mais elle n'est pas d'un usage commode, et ne peut servir que dans les grandes bibliothèques. Une des plus belles éditions, parmi les différentes versions françaises qu'on en a faites, est celle de la traduction de Beuil (Saci), 1663, in-8, avec figures. Ceux qui désireront connaître les efforts que les bénédictins ont faits pour enlever cet ouvrage à Thomas à Kempis, peuvent consulter la *dissertation* d'Eusèbe Amort, de l'abbé Ghesquière, et du Père Desbillons, sur cette matière. La dernière, la plus complète de toutes, a paru en 1780; elle est à la tête d'une édition très exacte du texte original, mais qu'on aurait dû diviser par versets comme les autres; car cette division tient évidemment au stile du livre, à la nature et au ton des sentences, et à l'intention de l'auteur, comme on l'a montré dans le *Journal historique et littéraire*, 15 mai 1788,

p. 108. Le livre de l'*Imitation* a, depuis sa publication, attiré l'attention des savans, qui ont cherché à en connaître l'auteur. Le premier qui l'attribua à Thomas à Kempis fut le savant Jodours Budius Uscensius, imprimeur à Paris, mais flamand de nation. Son sentiment fut suivi par François de Tol, chanoine régulier. D'un autre côté, le Père Possevin, jésuite, est le premier qui ait attribué cet ouvrage à J. Gerson, dans son *Apparat sacré*. Il fut imité par le Père Cajetan, religieux du Mont-Cassin, et par les bénédictins de Saint-Maur. On peut voir la relation curieuse de ce point de critique, donnée par don Vincent Thuillier, bénédictin, à la tête du premier tome des *OEuvres* posthumes des Pères Mabillon et Ruinart. Les critiques modernes ne se sont pas moins exercés sur cet ouvrage. M. Barbier a publié une *Dissertation sur les traductions françaises* qui en ont été faites, et M. Gence a fait paraître des *considérations sur l'auteur de ce précieux livre*. Les recherches de M. Barbier sont intéressantes et curieuses ; et les raisons de M. Gence, en faveur de Gerson, qu'il regarde comme l'auteur de l'Imitation, sont solides, quoique peut-être pas toujours concluantes. Elles ne nous ont pas paru démonstratives, quoiqu'elles aient fait naître bien des doutes dans notre esprit ; et nous avons conclu de la lecture de sa dissertation, que l'auteur de l'*Imitation* a su s'envelopper de tant de ténèbres, qu'on ne pourra jamais le connaître avec certitude. (Nous ne saurions mieux faire dans cette 8e édition que de rapporter ce que pense à cet égard le savant et modeste rédacteur de *L'Ami de la religion* dans ses n°s 2021 et 2034, à l'occasion d'une réimpression des *Considérations* de M. Gence. « Il est, comme on sait, » trois personnages pour lesquels on revendique principalement l'honneur d'avoir composé l'*Imitation*. Ces personnages sont Thomas à Kempis, chanoine » régulier, Jean Gerson, chancelier de » l'église et de l'université de Paris, et » Jean Gersen, abbé de Verceil. L'existence de ce dernier personnage est assez douteuse. Le manuscrit d'Arone » dans lequel seul Gersen est nommé et » qualifié abbé, est le titre principal qui » fait supposer un auteur distinct du » chancelier Gerson. Mais l'histoire et les » monumens se taisent sur Gersen. On le » suppose abbé de Saint-Etienne de Verceil, contemporain de saint François » d'Assise et originaire de Cavaglia ou » Canabacum près Verceil ; ces suppositions, il faut l'avouer, ne reposent » que sur des indices bien faibles et sur » des données fugitives. Le seul témoignage de quelque poids est le manuscrit d'Arone, manuscrit apporté de » Gênes en 1579, et trouvé dans la maison des jésuites d'Arone, près Milan, » qui était jadis un monastère de bénédictins. Ce manuscrit était regardé » comme très ancien ; il fut apporté en » France en 1686, et livré à l'examen de » 19 savans, parmi lesquels Sainte-Beuve, » le président Cousin, Ducange, Renaudot, » Baluze, Alexandre, Elies Dupin, Hardouin, Bulteau, Chamillart, Oudin etc., » qui, réunis dans l'abbaye Saint Germain-des-Prés, déclarèrent dans une » espèce de procès-verbal du 28 juillet » 1687, que ce manuscrit avait au moins » 300 ans d'antiquité. Mais d'autres savans ont depuis émis une opinion contraire ; nous citerons, entr'autres, le » professeur Hartzheim, le chanoine Amort » et le jésuite Zaccaria. De plus M. Gence, » ayant reçu de M. Vernazza, bibliothécaire de Turin, le *fac simile* de six pages » du manuscrit d'Arone, l'a soumis à l'inspection de plusieurs savans modernes, » qui l'ont jugé du 15e siècle. Tel a été l'avis de MM. Dacier, Gosselin, Van Praët, » Petit-Radet, Hase, etc. Dans ce *fac simile*, que M. Gence a reproduit dans » son édition latine de l'*Imitation* en » 1826, le nom de *Gersen* n'est même » pas bien écrit, et on lirait plutôt *Gesen*. » D'autres manuscrits portent le nom de » *Gessen*, et quelques-uns lui donnent la » qualité de *chancelier de Paris*, ce qui » indiquerait que ce nom de Gersen était » une faute de copiste, et que c'était » Gerson que l'on voulait désigner. Cependant ce Gersen a eu de nombreux

» partisans; Cajetan, Valgrave, Metzler, » Quatremère, Deltau, Mabillon, le cardinal d'Aguire, Valart, et en dernier » lieu, Cancellieri, Napione et Grégori ont » soutenu l'attribution de l'*Imitation* à » Gersen. Serait-il vrai qu'ils eussent » adopté ce sentiment parce qu'ils étaient » bénédictins ou italiens, et que l'honneur de leur ordre et de leur patrie ait » influé à ce point sur leur jugement et » sur leur critique; c'est ce qu'il serait » aussi injuste qu'impoli de dire de tous. » Quoiqu'il en soit, M. Gence nous paraît » assez fondé dans ce qu'il dit de la faiblesse des motifs sur lesquels repose » l'attribution à Gersen. L'attribution au » religieux à Kempis est peut-être moins » aisée à détruire. Thomas Hæmerchen ou » Hæmerlein, en latin *Malleolus*, était » vers 1380 à Kempen, au diocèse de Cologne, d'où lui vient le nom d'à Kempis. » Il fit profession dans la maison des chanoines réguliers à Sainte-Agnès près de » Zwoll dans l'Ovez-Yssel, et fut fait » prêtre en 1413. Il mourut en 1471, en » réputation de piété, et on lui attribue » plusieurs ouvrages antiques. M. Gence » lui-même qui ôte au bon religieux la » gloire d'avoir composé l'*Imitation*, le » cite comme auteur d'un assez grand » nombre de sermons, d'un traité de *Fidelis dispensator* et d'un dialogue sur le » *Mépris du monde*; du reste il le considère surtout comme un habile calligraphe. A Kempis, dit-il, copia d'abord » des livres de chant, puis deux Missels, » puis une Bible entière en 4 vol. in-fol., » qui se conservait au monastère du Corps-du-Christ, à Cologne. Il transcrivit ensuite le recueil où, en tête de plusieurs » traités, se trouvent les quatre livres de » l'*Imitation*. Ce recueil est souscrit de » la même formule que la Bible : *Finitus » et complitus anno* 1441, *per manus » fratris Thomæ Kemp.* Il est assez remarquable que la même formule se » trouve sur la Bible transcrite par le » bon religieux en 1439, sur le Missel et » sur les opuscules de saint Bernard, copiés également par lui. D'où M. Gence » conclut que à Kempis n'a eu d'autre » part à l'*Imitation* que de la copier avec » plus d'habileté et d'intelligence. Le mot » *per manus* semble en effet indiquer un » travail tout-à-fait manuel. Dans la chronique du couvent de Sainte-Agnès, il » est dit que à Kempis écrivit la bible en » entier, et beaucoup d'autres livres, » *pro modo et pretio*, c'est-à-dire sans » doute pour l'usage de la maison, et » pour le céder moyennant un prix à » d'autres communautés : c'était un des » revenus de la maison. Le recueil connu » sous le nom de manuscrit d'Anvers » existait chez les jésuites de cette ville, » et a servi aux célèbres Bollandistes. » Quatre éditions principales ont été » faites sur ce manuscrit par Sommalius, » Rosweydes, Bollandus et Chifflet; elles » ont été plusieurs fois réimprimées, et » passent pour les plus soignées : Néanmoins M. Gence, dans son édition latine de l'*Imitation*, y a remarqué des » variantes plus ou moins vicieuses. Ce » manuscrit d'Anvers, dit M. Gence, est » le plus ancien connu avec le nom de » Kempis; celui d'Augsbourg de 1440, » supposé sans nom par Bollandus, est » réellement anonyme. Il n'en a pas été » produit d'antérieur pendant et depuis » la contestation élevée au 17e siècle » entre Fronteau, Quatremère et Naudé, » sur l'auteur de l'*Imitation*. Fronteau » qui était parent d'à Kempis, obtint un » arrêté du parlement de Paris, du 12 » février 1652, qui, sur la contestation » entre les chanoines réguliers et les bénédictins, ordonnait que les livres de » l'*Imitation* seraient dorénavant imprimés au nom d'à Kempis, et défendait » d'y mettre le nom de Gerson; jugement » qui n'a pas empêché que plusieurs éditions aient paru depuis sous le nom de » Gerson. Le manuscrit que Ghesquière a » fait connaître et qui a appartenu depuis » à Van Hultem, ne porte de date plus » ancienne, avec désignation de nom, que » dans une note ajoutée à la marge; et le » manuscrit de Louvain, cité par Desbillons depuis Rosweyde, est anonyme et » sans date. M. Gence ne nous reprochera » certainement pas d'avoir ici affaibli ses » argumens contre à Kempis; car nous » avons le plus souvent cité ses propres

» paroles, tirées soit de ses *nouvelles* » *considérations*, soit de ses articles » de la *Biographie universelle*. Nous ne » devons pas dissimuler néanmoins que à » Kempis a eu un grand nombre de zé- » lés défenseurs, Sommalius, Rosweyde, » Bolland, Chifflet, Fronteau, Naudé, He- » ser, Weslin, Raynaud, Amort, Desbil- » lons, Ghesquière, etc. Heser et Rosweyde » sont ceux qui ont soutenu cette cause » avec le plus de talent. M. Gence leur » rend justice, tout en combattant leur » sentiment; il discute quelques-uns de » leurs argumens, il examine entr'autres » l'autorité de la chronique Wendesleem. » Il remarque qu'aucun manuscrit du » texte daté n'offre d'attribution directe » de l'*Imitation* à Thomas, comme au- » teur, que bien après 1441, si ce n'est » après 1471; et que l'*Imitation* ne se » trouve point dans la plus ancienne édi- » tion des œuvres de Kempis, donnée à » Utrecht même, peu de temps après sa » mort. Malgré cela, il faut avouer que » l'opinion qui fait honneur du livre au » bon religieux est fort répandue. Il y a » des pays où l'*Imitation* s'appelle vul- » gairement l'*à Kempis*. N'est-ce là qu'une » prétention populaire comme le croit » M. Gence, c'est ce que nous n'oserons » décider..... M. Gence, qui, dans son » édition latine de l'*Imitation*, a donné » une description des manuscrits et des » éditions les plus anciennes de l'*Imita-* » *tion*, indique les manuscrits et les édi- » tions qui portent le nom de Gerson. » Un manuscrit de Salzbourg, en 1463, » porte pour titre : *De Imitatione Christi*, » *Joh. Gers.*, abrégé sans doute de Jean » Gerson. Le savant Amort cite un manus- » crit de Pollingen, sous le nom de Ger- » son. Un manuscrit de Reichersberg, en » 1477, porte le nom de *Jean Gerson*, » *chancelier de Paris*; un autre, de » *Jean Gersen*, *chancelier de Paris*. Ici » la méprise est évidente, et M. Gence » s'en sert pour montrer que plusieurs » des manuscrits qui portent le nom de » *Gersen* peuvent être regardés comme » des témoignages en faveur de *Gersen*. » La langue et la prononciation alle- » mande ont pu contribuer à cette erreur. » M. Gence a un manuscrit d'Augsbourg, » sans date, où il est dit que le compila- » teur de l'*Imitation* fut Thomas, ou, » selon d'autres, Jean Gersen, chan- » celier de Paris. Une édition à Ulm, en » 1487, et une à Nuremberg, en 1490, » donnaient également l'*Imitation* à » Gerson. Voilà pour l'Allemagne. En » Belgique, on cite une édition de Lou- » vain, peut-être avant 1474, époque » où l'on commença à mettre l'année sur » les livres imprimés; le titre commence » ainsi : *Incipit liber magistri Johannis* » *Gerson*, *Cancellarii Parisiensis*.... Il » y a à la bibliothèque du Roi deux exem- » plaires de cette édition; sur l'un on a » effacé Gerson et mis à la place Thomas » A-Kempis. En France, on a le manus- » crit de l'abbaye de St-Germain de Paris, » de 1460, avec le nom de Jean Gerson; » le manuscrit Léchassier, qui appartient » aujourd'hui à M. Gence, et qui, outre » le nom de Gerson, offre son portrait » en habit de docteur (on croit que ce » manuscrit peut être de 1472); le » manuscrit de Sainte-Geneviève, qui, en » donnant l'*Imitation* à saint Bernard, » ajoute qu'on l'attribue à Jean Gerson, » chancelier de Paris. Parmi les édi- » tions qui ont le nom de Gerson, on » compte celle de Paris, peu après 1481, » celle de Lyon vers 1488; une version » française de Toulouse, où l'on dit que » l'*Imitation* a été composée par saint » Bernard, mais qu'elle est attribuée à » Gerson. En Italie, deux manuscrits de » Florence portent le nom de *Gersen*, » *chancelier de Paris*; un manuscrit de » Vérone, *Jean Gersen*, *chancelier de* » *Paris*; un manuscrit de Turin, *Jean* » *Gerson*, *chancelier de Paris*; deux » manuscrits de Venise, *J. Gerson*; une » édition *Princeps* de Venise, en 1482, » offre le nom de *J. Gerson*, *chance-* » *lier de Paris*; il s'en est fait dans » la même ville plusieurs éditions sem- » blables. D'autres éditions du 15e siècle » à Padoue, à Brescia, à Milan, por- » tent également le nom de Gerson. » M. Gence a fait un extrait du volu- » mineux index du Vatican, qui contient » en plus de 50 vol. in-folio l'indication

» de tous les livres existant dans la » bibliothèque des monastères d'Italie » avant 1600; il a remarqué qu'il ne » s'est guères écoulé d'années, depuis 1470 » jusqu'à cette époque, où il n'y ait eu » plusieurs éditions latines ou italiennes » de l'*Imitation* avec le nom du chancelier » de Paris, à Venise, à Florence, à Rome » ou ailleurs, tandis qu'il ne s'en est » trouvé aucune sous celui de Gersen, » et très-peu sous celui d'A-Kempis. C'est » d'après toutes ces autorités que M. » Gence a pu dire que Gerson est le plus » ancien auteur, sans en excepter saint » Bernard, auquel l'*Imitation* ait été at- » tribuée. Il cite l'opinion de Bossuet : » *La vie de Gerson fut si sainte, et ses* » *écrits si édifians, qu'il mérita d'être* » *regardé comme l'auteur de l'Imitation.* » M. Daunou, qui a examiné la question » de l'auteur dans le *Journal des Savans*, » de décembre 1826, croit que Gerson, » réfugié en Allemagne, s'y est consolé » de ses disgrâces en composant le traité » *De Consolatione theologiæ*, et celui » qui a pour titre : *De Imitatione Chris-* » *ti*, ou *Internarum consolationum.* » L'un et l'autre sont réunis dans un » manuscrit de 1421, trouvé en 1527 à » l'abbaye de Moelk, en Autriche : et » plusieurs autres copies de ses derniers » ouvrages se conservaient dans le même » monastère. On a trouvé dans cette ab- » baye jusqu'à dix manuscrits au moins » de l'*Imitation*. Après avoir présenté » cette idée sommaire de la discussion, » nous dirons quelque chose de plus par- » ticulier sur les *Nouvelles Considéra-* » *tions* de M. Gence. Cet écrit est partagé » en quatre sections : dans la première, » l'auteur montre Gerson comme ayant » la possession la plus ancienne, Kempis » comme un simple copiste, et Gersen » comme un être imaginaire, créé sur » l'autorité d'une seule lettre, et adopté » par esprit de corps ou par des affections » de patrie; dans la seconde section, il » discute les raisons alléguées récem- » ment, en faveur de Gersen, par quel- » ques savans italiens ; dans la troisième » section, il résume les preuves qui éta- » blissent, selon lui, que l'*Imitation* » n'est ni d'un moine, ni du 13e siècle, » et que cet admirable ouvrage, inconnu » au 14e siècle, appartient au commen- » cement du 15e; enfin, dans la qua- » trième section, M. Gence rassemble » tous ses motifs pour attribuer l'ouvrage » à Gerson, l'autorité des manuscrits, la » comparaison de la doctrine et des » maximes de l'*Imitation* avec celles des » autres ouvrages de Gerson, plusieurs » passages du livre qui semblent indiquer » un docteur et un membre de l'univer- » sité (*ubi sunt omnes illi domini et* » *magistri....*), la piété du chancelier, » sa vie retirée dans les derniers temps, » les germanismes et les gallicismes du » stile, etc...... S'il nous était permis » d'avoir un opinion sur la question, nous » dirions que l'auteur des *Considérations* » nous paraît plus fort quand il réfute les » partisans d'A-Kempis ou de Gersen, que » quand il veut établir l'attribution à » Gerson. Il rassemble beaucoup de pro- » babilités en faveur de celui-ci ; mais il » ne dissipe pas encore tous les nuages. » Nous avons aussi une bonne traduction française de l'*Imitation* par M. Gence, et il a promis au public une édition latine revue sur d'anciens manuscrits. Plus récemment encore, M. Genoude en a publié une nouvelle traduction qui a eu du succès. *Voyez* GERSON.

KEN (Thomas), évêque de Bath, en Angleterre, instruisit son clergé, fonda des écoles, secourut les pauvres, et a laissé plusieurs ouvrages de piété, estimés par les anglicans. Il était né à Barktamsteadt, dans la province de Herefort, en 1647, et il mourut à Longe-Leate, en 1711, à 64 ans. Quelqu'un l'ayant accusé, auprès du roi, sur certaines propositions d'un sermon qu'il avait prêché à Wittehal, ce prince l'envoya chercher pour qu'il se lavât de ce reproche : l'évêque de Bath lui dit, sans s'ébranler : « Si votre majesté » n'avait pas négligé son devoir, et qu'elle » eût assisté au sermon, mes ennemis » n'auraient pas eu occasion de m'accu- » ser. » Il justifia ensuite ce qu'il avait dit dans son sermon, et le roi ne s'offensa point de sa liberté. (Il obtint de la reine Anne une modique pension. Outre plu-

sieurs ouvrages de polémique religieuse, il a laissé quelques pièces de poésie sacrée et un poème épique en 13 chants, intitulé *Edmond*. Toutes ses *œuvres* ont été recueillies après sa mort et imprimées en 1721, 4 vol.)

KENNEDY (Jacques), illustre Ecossais, archevêque de Saint-André, issu de race royale par sa mère Marguerite, fille de Robert III, roi d'Ecosse, était né en 1404. Son père était sir William Kennedy, qui avait épousé cette princesse. Jacques Kennedy renonça à tous les avantages de sa naissance pour embrasser l'état ecclésiastique : il fut d'abord abbé d'Aberbrot-Wic. Appelé à la régence pendant la minorité de Jacques II, et à la place de chancelier d'Ecosse, il montra dans ces postes éminens autant de vertu que de capacité ; il aimait les sciences et protégeait les savans. Ayant été nommé archevêque de Saint-André, il édifia son diocèse par sa piété, et l'enrichit d'établissemens utiles à la religion et aux lettres. Il fonda à Saint-André même le collége de Sainte-Marie, et le dota libéralement. Cet illustre prélat mourut en 1472.

KENNEDY (Jean), théologien de l'église anglicane, fut recteur de Bradley au comté de Derby, dans le siècle dernier. On a de lui 1° une *Chronologie de l'Ecriture sainte*, 1751, in-8. On l'accuse de n'être point toujours exacte. 2° Un *Examen des antiquités chronologiques, du R. M. Jackson*, 1753, in-8 ; 3° *Doctrine de la commensurabilité des mouvemens diurnes et annuels.*

KENNETT (White), évêque de Péterborough, né à Douvres en 1660, fonda une bibliothèque d'antiquités et d'histoire, dans sa ville épiscopale, se fit un nom par ses sermons et ses écrits. Les ouvrages qui restent de lui, presque tous en anglais, décèlent un homme savant et un bon littérateur. (Ce sont 1° un *Poème contre les Wighs*, 1681 ; la traduction de l'*Eloge de la folie* d'Erasme ; 3° celle du *Panégyrique de Trajan* ; 4° Le 3ᵉ vol. d'une *Histoire complète d'Angleterre*, commencée par Hughes, 1706, Londres, 3 vol. in-fol. réimprimé en 1719. Il coopéra à la rédaction de l'*Athen-Oxon* de Wood. Il laissa aussi quelques manuscrits dont plusieurs passent pour avoir de l'importance.) Il mourut en 1728.

KENNETT (Basile), né en 1674 à Postling, dans le comté de Kent, frère du précédent, autant distingué par sa science que par la pureté de ses mœurs, mort à Oxford en 1714, où il venait d'être élu président du collége du Christ, laissa plusieurs ouvrages en anglais, parmi lesquels on distingue les *Vies des poètes grecs*, 1697, in-8 ; les *Antiquités romaines*, 1696, 2 vol. in-12 ; des *Sermons*, en 5 vol. in-8 ; *Paraphrase de vers des Psaumes*, 1706, in-8 : et une *version* du Traité des lois de Puffendorf.

KENNICOTT (Benjamin), anglais, savant dans les langues, et habile critique, naquit en 1718 à Torness, au comté de Devon, fut d'abord maître des écoles de charité dans son pays natal. (Il entra en 1744 à l'université d'Oxford, et acquit une telle réputation, même avant d'en être sorti, qu'il fut appelé comme professeur au collége d'Exeter. Il fut nommé ensuite successivement conservateur de la bibliothèque de Radcliffe, docteur en théologie, chanoine de l'église du Christ à Oxford, ministre à Culham.) Il s'était d'abord fait connaître par des *Dissertations sur l'arbre de vie, et sur le sacrifice de Caïn et d'Abel*, 1747. Mais ce qui lui a fait une réputation parmi les savans, c'est la *Bible hébraïque*, qu'il a publiée, en 2 vol. in-fol., à Oxford. Il a suivi l'édition de Vander Hoogt, qui passe pour la plus correcte, et a rassemblé au bas des pages toutes les *variantes*, recueillies d'après tous les manuscrits hébreux, chaldaïques et samaritains. Il en composa lui-même 250, et en fit composer à ses frais et par les plus habiles hébraïsans de l'époque plus de 350 qui se trouvent dans toute l'Europe. Rien ne nous manque donc plus pour avoir le texte hébreu dans toute la correction dont il est susceptible aujourd'hui ; mais qui, après tout ce qu'il a essuyé, ne peut en aucun sens avoir l'autorité des Septante ni de la Vulgate. (*Voyez* CAPPEL, ELÉAZAR, GOROPIUS, MASCLEF, MORIN, PTOLÉMÉE.) Kennicott mourut à Oxfort, à 65 ans, le 18 septembre 1783.

* KENT (Edouard-Auguste, comte de Dublin, duc de), quatrième fils du roi d'Angleterre Georges III et de la princesse Charlotte de Mcklembourg-Strelitz, naquit à Londres, le 2 novembre 1767. Après avoir fait ses premières études, il fut envoyé en Allemagne à l'âge de 17 ans, pour y terminer son éducation militaire. Il commença son service à Luxembourg dans l'électorat de son père, en qualité de cadet : de là il passa à Hanovre et fut élevé à 20 ans au grade de capitaine aux gardes. Rappelé en 1790 en Angleterre, il obtint le commandement du 7e régiment de ligne en garnison à Gibraltar. Après avoir séjourné quelque temps dans cette place forte, il fut envoyé dans le Canada ; mais il reçut, avant d'y arriver, l'ordre de se réunir à l'armée que commandait sir Charles Grey dans les Indes occidentales. Le duc de Kent fit ses premières armes dans cette expédition contre les Français, et se signala par sa bravoure dans plusieurs occasions, surtout à l'attaque du fort royal de la Martinique, de Ste.-Lucie et de la Guadeloupe. Nommé en 1796 commandant de la Nouvelle-Ecosse avec le grade de lieutenant-général, il fut revêtu en 1799 du commandement en chef de toutes les forces britanniques qui étaient alors en Amérique ; une chute de cheval qu'il fit à Halifax en 1801 l'avait forcé de revenir en Angleterre : il fut alors admis à la chambre des lords et reçut les titres de duc de Kent et de Stratherne, et de comte de Dublin. Une grave indisposition l'ayant contraint de revenir encore une fois dans sa patrie vers la fin de 1805, il fut nommé colonel du régiment de royal-écossais. Deux ans après, le gouvernement l'envoya à Gibraltar en qualité de gouverneur ; l'extrême rigidité qu'il voulut introduire dans la discipline excita un soulèvement qui eut les suites les plus fâcheuses. Quelques soldats ayant été envoyés la veille de Noël auprès du prince pour lui demander la permission de passer en fête la nuit de cette solennité, non seulement le duc de Kent la leur refusa, mais encore il mit aux arrêts les régimens qui avaient fait solliciter cette demande. Les mutins se soulevèrent dans le but de chasser le gouverneur. Le 54e régiment qui n'avait point pris part à l'insurrection fut employé pour rétablir l'ordre ; il fut obligé de faire feu sur les rebelles. Dès le 26 le sang avait coulé et les mutins ne s'étaient point encore rendus. Le lendemain le prince marcha contre eux avec son régiment et deux pièces d'artillerie. Le combat dura depuis 2 heures et demie jusqu'à minuit. La victoire resta au prince, qui fit passer par une cour martiale tous ceux qui avaient été arrêtés. Un grand nombre de soldats périt, soit en se battant, soit sur l'échafaud. Ce fâcheux événement fut imputé avec quelque raison à l'incapacité du prince, dont les idées avaient été singulièrement rétrécies par le vice de son éducation, et qui, à l'école des Germains, avait pris des habitudes d'une sévérité qui ne pouvait convenir aux Anglais. Le duc de Kent fut rappelé, et reçut, après son arrivée en Angleterre, le bâton de feld-maréchal. Dès lors il resta en non activité. En 1808 il voulut retourner à Gibraltar pour en prendre le commandement ; mais le roi le lui défendit formellement. Depuis cette époque on n'entendit parler du duc de Kent que pour ses dettes : son père ne lui avait jamais accordé qu'une pension fort peu considérable, et souvent le jeune prince avait vu des Anglais de son âge l'emporter sur lui par la magnificence de leur maison. Obligé de faire des dettes pour soutenir son rang, il se trouva bientôt dans une situation très gênée : déjà en 1799 l'intérêt seul des sommes qu'il avait empruntées s'élevait à 1000 livres sterling, qui était le cinquième de son revenu annuel à cette époque. Il présenta un mémoire à la chambre des communes, et le parlement lui alloua un apanage de 12,000 livres sterling. Mais ce qui contribua le plus à le faire sortir d'embarras, ce fut son mariage avec la princesse douairière de Linange (Marie-Louise-Victorine de Saxe-Cobourg), sœur du prince Léopold, qui avait épousé la princesse Charlotte fille du prince de Galles. Le duc de Kent figura aussi dans les débats politiques de son temps, et, comme son frère le duc de

Sussex, il se distingua dans la chambre des pairs parmi les membres de l'opposition, et se prononça avec énergie contre les mesures ministérielles. Dans le mois de juillet 1816 il fit partie de l'Assemblée réunie à la taverne de Londres, pour venir au secours des manufacturiers. Après une longue discussion dans laquelle il chercha à prouver que l'état de gêne où se trouvait le commerce, venait du passage subit de la guerre à la paix, proposition qui fut combattue par lord Cochrane, une collecte fut faite et produisit des sommes considérables. Le duc de Kent avait accepté le patronage de plusieurs sociétés philanthropiques, et dans différentes occasions il y prit la parole et fit preuve des meilleurs sentimens et des intentions les plus droites. Il mourut en 1820, laissant deux jeunes princesses de son mariage avec la douairière de Linange.

KEPPLER ou Képler (Jean), célèbre astronome, né à Weil, dans le Wurtemberg, en 1571, d'une famille illustre, mais tombée dans la pauvreté, étudia sous Moestlin, et professa la philosophie dès l'âge de 20 ans. S'étant attaché ensuite à la théologie, il fit au peuple quelques discours qui annonçaient moins de talent pour l'éloquence que pour d'autres études. Il en fut lui-même persuadé, et se livra exclusivement à l'astronomie. En 1594, il remplaça Stadt dans la chaire des mathématiques à Gratz. Un calendrier qu'il fit pour les grands de Styrie, auxquels il devait sa chaire, lui fit un nom distingué. Tycho-Brahé l'appela auprès de lui en Bohême, l'an 1600, et, pour qu'il se rendît plus vite à son invitation, il le fit nommer mathématicien de l'empereur, Rodolphe II. Depuis, ces deux hommes ne se quittèrent plus. Si Tycho-Brahé fut d'un grand secours par ses lumières à Keppler, celui-ci ne lui fut pas moins utile par les siennes. La mort lui ayant enlevé cet illustre ami, ce généreux bienfaiteur, en 1601, Keppler manifesta ses regrets dans une *élégie* touchante. Le disciple survécut 30 ans à son maître, et mourut à Ratisbonne en 1630, à 59 ans. Ce mathématicien fut le premier maître de Descartes en optique, et le précurseur de Newton en physique. On le regarde comme un législateur en astronomie. (Tycho-Brahé lui avait donné le conseil de renoncer à ses vaines spéculations pour s'en tenir à l'observation. Keppler dont l'esprit rigoureux et méthodique ne s'accommodait pas des résultats isolés de l'astronomie de son temps, continua cependant ses tentatives et ses calculs pour trouver les lois qui gouvernent les révolutions des planètes, et il y parvint en 1618.) C'est à lui qu'on doit la règle connue sous le nom de *Lois* ou *Règle de Keppler*, selon laquelle on suppose que les planètes se meuvent. Moins philosophe qu'astronome, Keppler croyait que les astres étaient animés; que les comètes naissaient dans l'éther comme les baleines dans l'Océan; que le soleil attirait à soi les planètes en tournant sur lui-même, mais qu'elles ne tombaient pas dans le soleil, parce qu'elles font aussi une révolution sur leur axe. « En faisant cette révolution, dit-il, elles » présentent au soleil tantôt un côté ami, » tantôt un côté ennemi : le côté ami est » attiré, et le côté ennemi est repoussé, » ce qui produit le cours annuel des pla» nètes dans l'écliptique. » Il faut avouer, pour l'humiliation de la philosophie, que c'est par de tels raisonnemens que les hommes les plus célèbres ont tâché d'expliquer la nature. Keppler devina la rotation du soleil sur lui-même, plus de quinze ans avant que Galilée l'annonçât à l'aide des télescopes. On lui attribue aussi la découverte de la vraie cause de la pesanteur des corps; mais cette cause est encore inconnue, comme elle l'était du temps de Keppler, et il est d'ailleurs certain que l'expérience sur laquelle il fondait cette découverte est tout-à-fait illusoire et étrangère à son objet. (*Voyez* Leucippe). Il devança Descartes et Newton dans l'idée d'attribuer le flux et le reflux à l'action de la lune : explication dont Galilée se moqua, attribuant tout bonnement ce phénomène au mouvement de la terre. (*Voyez* Euler.) Keppler disait qu'il *préférait la gloire de ses inventions à l'électorat de Saxe* : vanité par-

donnable dans un auteur et surtout dans un astronome, appréciant ses connaissances sur l'élévation de leur objet. Keppler publia sa découverte des lois en 1619, dans son *Harmonique du monde.* « Le sort en est jeté, dit-il, dans sa pré» face ; il sera lu par l'âge présent ou » par la postérité, peu m'importe ; il » pourra attendre son lecteur : Dieu n'a» t-il pas attendu 6000 ans un contem» plateur de ses œuvres? » Nicéron n'a donné qu'une liste incomplète de ses ouvrages : on en trouvera une qui est exacte, dans le *Supplément au Dictionnaire* de Joecher. Les principaux sont : 1° *Prodromus dissertationum cosmographicarum*, Tubingen, 1596, in-4. Il donna aussi à ce livre le titre de *Mysterium cosmographicum.* 2° *Paralipomena quibus astronomiæ pars optica traditur*, 1604, in-4 ; 3° *De stella nova in pede serpentarii*, Prague, 1606, in-4; 4° *De cometis libri tres*, Augsbourg, 1611, in-4; 5° *Eclogæ chronicæ*, Francfort, 1615; 6° *Ephemerides novæ*, Lintz, 1616, in-4; 7° *Tabulæ Rodolphinæ*, Ulm, 1627, in-fol. : ouvrage qui lui coûta vingt ans de travail ; 8° *Epitome astronomiæ Copernicanæ*, 1635, 2 vol. in-8; 9° *Astronomia nova*, 1609, in-fol.; Lalande a dit que tout astronome devait lire cet ouvrage au moins une fois en sa vie. 10° *Chilias logarithmorum*, etc., in-4; 11° *Nova stereometria doliorum vinariorum*, etc., 1615, in-fol.; 12° une *Dioptrique*, in-4; 13° *De vero natali anno* CHRISTI, in-4. Keppler ordonna qu'on mît sur son tombeau cette épitaphe, qui ne donne pas une grande idée de sa poésie :

Mensus eram cœlos, nunc terræ metior umbras
Mens cœlestis erat, corporis umbra jacet.

On lui a élevé en 1808 un monument en marbre de Carrare, dans le cimetière de Saint-Pierre où il fut enterré, à Ratisbonne. *Voyez* sa *Vie* par M. Gott. Hanschius, à la tête de ses Lettres, imprimées en latin à Leipsick, en 1718, in-fol. Et *Narratio de Joh. Keppleri, theologia et religione*, par C. Fred. Standlin, Gottingue, 1794, in-4, réimprimée avec des augmentations dans les Mélanges du même auteur, 1797, tome 1, n° 7.

KEPPLER (Louis), fils du précédent, médecin à Kœnigsberg en Prusse, publia l'ouvrage de son père, intitulé : *Somnium, seu De astronomia lunari*, Francfort, 1634, in-4. C'est dans cette production qu'il débite les rêveries dont nous avons parlé plus haut. Louis naquit à Prague en 1607, et mourut à Kœnigsberg en 1663. On a de lui quelques écrits.

KEPPEL. *Voy.* ALBERMALE.

* KERALIO (Louis-Félix GUINEMENT de), chevalier de Saint-Louis, major d'infanterie, ancien professeur à l'école militaire, membre de l'académie des Inscriptions, et belles lettres, de celle des sciences de Stockholm, etc., naquit à Rennes le 17 septembre 1731. Il embrassa d'abord la carrière des armes et parvint au grade de lieutenant-colonel. Après avoir obtenu, avec sa retraite, la croix de Saint-Louis, il se retira à Paris, où il se livra à l'étude des belles lettres. (En 1756, il fut avec Condillac, un des instituteurs de l'infant de Parme, don Ferdinand. La protection du duc de Choiseul lui fit ensuite obtenir la place de professeur à l'école militaire, dont il fut ensuite inspecteur. Il mourut à Grosley, dans la vallée de Montmorency, le 10 décembre 1793. On lui doit les ouvrages suivans : 1° *Traduction de différens morceaux sur l'histoire naturelle et civile des pays du Nord*, Paris, 1753, 2 vol. in-12; 2° *Voyage en Sibérie*, traduit de l'allemand par Gmelin, ibid., 1767, 2 vol. in-12 ; 3° *Recherches sur les principes généraux de la tactique*, ibid., 1769, in-12 ; 4° *Histoire naturelle des glaciers de Suisse*, traduit de l'allemand de Gruner, 1770, in-4 ; 5° *Mémoires de l'académie royale de Stockholm, concernant l'histoire naturelle, l'anatomie, la chimie, l'économie, les arts* : traduction, tome 1er, in-4 ; 6° *Essais sur les moyens de rendre les facultés de l'homme plus utiles à son bonheur*, traduit de l'anglais de J. Gregory, 1776, in-12; 7° *Histoire de la guerre entre la Russie et la Turquie, et particulièrement de la campagne de 1759*, avec des notes, etc., du prince de Callitzin, Pétersbourg (Amsterdam), 1777-1779-1780, avec des cartes et des

plans, etc. Cet ouvrage est loué par Pélisson et déprécié par La Harpe. Le chevalier Kéralio fut l'un des rédacteurs du *Journal des savans*. Il avait épousé mademoiselle Marie-Françoise Abeille, qui a traduit de l'anglais les *Fables de Gay*, suivies du poème de l'*Eventail*, Paris, 1753, in-12; et le *Succès d'un fat*, roman, ibid., 1762.

* KERALIO (Louise-Félicité Guinement de), fille du précédent, naquit à Paris en 1758, épousa M. Robert, et mourut à Bruxelles en 1821, après avoir publié plusieurs ouvrages parmi lesquels nous citerons 1° *Histoire d'Elisabeth, reine d'Angleterre;* 2° *Collection des meilleurs ouvrages français composés par des femmes*, 1786-1789, 14 volumes in-8; 3° *Amélie et Caroline*, ou *l'Amour et l'amitié*, 1808, 5 vol. in-12; 4° *Alphonse et Mathilde*, ou *la Famille espagnole*, 1809, 4 vol. in-12, etc.; elle a encore traduit de l'anglais et de l'italien différens ouvrages : *le Voyage dans les Deux Siciles*, par Swinburne, 1785, in-8; *Voyage en Hollande et dans le midi de l'Allemagne*, etc., ibid., 1809, 2 vol. in-8; l'*Etranger en Irlande*, *ou voyage etc.*, par John Carr, 1809, 2 vol. in-8; *Différens morceaux des mémoires de l'académie de Sienne*, 1777, in-12. Elle a traduit d'autres ouvrages sous le voile de l'anonyme : *voyez* les n°s 5755, 5976 et 8028 du *Dictionnaire des anonymes*. Mme Robert de Kéralio a travaillé au *Censeur universel* et au *Mercure national*.

KERCADO. *Voyez* Molac.

KERCKRING (Théodore), célèbre médecin d'Amsterdam, membre de la société royale de Londres, se fit beaucoup d'honneur dans la pratique de la médecine, qu'il exerça long-temps dans la première de ces deux villes. Condisciple de Spinosa, il fut élève et ensuite gendre de François van Eude. Il embrassa la religion catholique, et quitta la Hollande pour passer en France, d'où il se rendit à Hambourg; il y mourut en 1693. Il se fit un nom par ses découvertes et par ses ouvrages. C'est lui qui trouva le secret d'amollir l'ambre jaune sans lui ôter sa transparence. Ses principales productions roulent sur l'anatomie : 1° *Spicilegium anatomicum*, Amsterdam, 1670 et 1673, in-4; 2° *Anthropogeniæ ichonographia*, Amsterdam, 1670, in-4, où il soutient que l'on trouve dans les corps de toutes les femmes des œufs, dont, selon lui, les hommes sont engendrés. (*Voyez* Graaf Reinier.) On lui attribue encore une *Anatomie*, imprimée en 1661, in-fol.

* KERGUELEN-TREMAREC (Yves-Joseph de), brave marin français, naquit à Quimper en Bretagne vers 1739. Dès sa jeunesse il montra un goût prononcé pour la navigation, entra de bonne heure dans la marine, et était déjà lieutenant à l'âge de 22 ans. A cette époque le gouvernement fit armer une frégate dans le but de protéger la pêche de la morue sur les côtes d'Irlande : Kerguelen en reçut le commandement, et il s'acquitta parfaitement de cette mission. A son retour il fut chargé de se rendre en Angleterre, pour y faire des observations sur la construction navale; il reprit ensuite le commandement de sa frégate pour une expédition à peu près semblable à la première. Lorsqu'il revint en France il rendit compte de ses deux voyages dans un mémoire au Roi. Il se distingua dans la guerre de 1778 contre les Anglais, fit deux voyages dans les mers des terres australes et des Indes, dont le résultat fut la découverte d'une île de deux cents lieues, à laquelle le capitaine Cook donna le nom de *Kerguelen*. De retour en France, il fut accusé par un de ses officiers d'avoir abandonné une embarcation dans les parages déserts qu'il avait visités, et condamné par un conseil de guerre à être renfermé au château de Saumur. Ayant obtenu son élargissement, il fit encore quelques courses sur mer avec ses deux fils. Kerguelen entra au service de la république française; mais il fut compris dans les réformes de 1796. Il réclama, et on le nomma adjoint au ministère de la marine, et puis commandant d'une division de l'armée navale de l'Océan. Un gouvernement anarchique est toujours soupçonneux, et souvent envers ceux-là mêmes qui lui sont le plus dévoués. On arrêta

Kerguelen à Brest, au moment où il allait s'embarquer, et on l'amena à Paris. Il mourut en 1797, peu de mois après avoir obtenu sa liberté. On a de lui : 1° *Relation d'un voyage dans la mer du Nord, aux côtes d'Islande, du Groenland, de Ferro, de Schettland; des Orcades et de Norwége, fait en 1767 et 1768*, Paris, 1771; 2° *Relation de deux voyages dans les mers australes et des Indes, faits en 1771 et 1774, pour la vérification d'une nouvelle route à la Chine*, Paris, 1782, in-8; 3° *Histoire des événemens des guerres maritimes, des causes de la destruction de la marine française, et des moyens d'y remédier*; précédée de la *Relation des combats et des évenemens de la guerre maritime de 1778, entre la France et l'Angleterre*, Paris, 1796, in-8.

KERI (Jean), Hongrois, embrassa l'ordre de Saint-Paul, premier ermite (ordre fondé en 1215 par Eusèbe, évêque de Strigonie), et qui n'existe qu'à Bude en Hongrie, s'y distingua par sa piété et par son zèle apostolique. Il fut ensuite fait successivement évêque de Sirmich et de Watzen, et mourut à Tyrnau l'an 1685, après avoir publié : 1° *Ferocia Martis Turcici.* C'est une histoire de la guerre des Turcs en Hongrie de son temps; 2° un *Cours de philosophie*, en 3 vol.

KERI (François-Borgia), né dans le comté de Zemplin en Hongrie, se fit jésuite, et se distingua dans cette société par la variété de ses connaissances dans la philosophie et les mathématiques, qu'il professa, et par sa grande piété. Il mourut à Bude l'an 1769. On a de lui 1° une *Histoire des empereurs d'Orient, depuis Constantin le Grand jusqu'à la prise de Constantinople*, Tyrnau, 1744, in-fol., en latin, ornée de figures et de médailles; 2° *Histoire des empereurs ottomans, depuis la prise de Constantinople*, Tyrnau, 1749, 9 petits volumes. Le Père Nicolas Schmith, jésuite, a continué cette *Histoire*, et en a publié 2 vol. in-fol. en 1760 et 1761; 3° *Dissertations sur le vide, sur le mouvement des corps et sur les causes du mouvement*, Tyrnau, in-8. Il contribua beaucoup à perfectionner le télescope, et se fit un nom célèbre par ses observations astronomiques. M. Cassini de Thury l'ayant vu à Tyrnau, admira ses talens et le zèle qui l'animait pour faire briller dans sa patrie le flambeau des sciences. « Vous possédez » chez vous, lui dit-il, dans une lettre du » 15 juillet 1761, des trésors immenses » en littérature; vous êtes le Mècene des » sciences. Vous avez posé des monumens » éternels; et je désirerais que vous le » fussiez aussi, pour le bonheur de la » société, pour le bien de la religion, » et pour les progrès des sciences. »

KERKHERDERE (Jean Gérard), né vers 1678, à Fauquemont, petite ville du pays d'Outre-Meuse hollandais, à deux lieues de Maëstricht, fit de bonnes études dans cette dernière ville, étudia la philosophie et la théologie à Louvain, se consacra à l'étude des langues savantes, de la critique sacrée et de l'antiquité; enseigna les belles-lettres pendant plusieurs années, donna des leçons d'histoire au collége des Trois-Langues, fut fait historiographe de l'empereur Joseph Ier, en 1708, et mourut le 16 mars 1738. On a de lui : 1° *Systema apocalypticum*, Louvain, 1708, in-12 : c'était comme un essai d'un ouvrage plus considérable, qu'il intitula : *De monarchia Romæ paganæ secundum concordiam inter sanctos prophetas Danielem et Joannem : consequens historia a monarchiæ conditoribus, usque ad urbis et imperii ruinam. Accessit series historiæ apocalypticæ*, Louvain, 1727, in-12 (*voyez* Guyaux); 2° *Prodromus danielicus, sive novi conatus historici, critici, in celeberrimas difficultates historiæ veteris Testamenti, monarchiarum Asiæ, etc., ac præcipue in Danielem prophetam*, Louvain, 1711, in-12. L'érudition est répandue à pleines mains dans ces deux ouvrages; les hypothèses qu'on y propose ont de grandes vraisemblances, et jettent beaucoup de jour sur les difficultés historiques, chronologiques et géographiques de l'Ecriture sainte. 3° *De situ paradisi terrestris*, Louvain, 1731, in-12. Il place le paradis terrestre un peu au-dessus de la Babylonie, prend pour le

Phison le bras occidental de l'Euphrate, jusqu'à son embouchure; et pour le Gehon, le bras oriental du même fleuve, depuis la ville de Cippara, où il se mêle à un bras du Tigre, jusqu'à l'embouchure du même Tigre, près de la ville et l'île de Charax : ce système différent de celui de Huet est peut-être aussi probable. Kerkherdère a fait précéder ce traité du *Conatus novus de Cepha reprehenso*, où il soutient que ce Céphas est différent de saint Pierre. (*Voyez* CÉPHAS.) On trouve encore dans ce volume une *Dissertation* sur le nombre des années pendant lesquelles le Sauveur a instruit le peuple, et une autre intitulée : *De Cepha ter correpto.* 4° *Grammatica latina*, Louvain, 1706, in-12 de 117 pages, où il y a plus d'érudition que dans la plupart des grammaires, même volumineuses; 5° un grand nombre de *Poésies latines*, qui lui assurent une place distinguée sur le Parnasse; 6° plusieurs ouvrages manuscrits, entre autres : *Quatuor ætates*, qui, s'il avait été imprimé, aurait pu éclaircir plusieurs endroits de la Genèse; *Opus quatuor monarchiarum*, auquel le *Monarchia Romæ paganæ* devait servir de 4e partie; un *Traité des* LXX *semaines* de Daniel, qui était entre les mains du censeur lorsque l'auteur mourut.

KERLEREC (Louis Billonart de), brigadier des armées navales de France, gouverneur de la Louisiane, né à Quimper, en 1704, s'est acquis une considération distinguée par sa probité et la vigueur de son administration dans un pays lointain, où l'esprit des lois et les intérêts de l'état ne peuvent se soutenir que par la fermeté et la vertu. De retour en France, en 1664, après que la province dont il était gouverneur eût été aliénée par le traité de 1763, il acquit l'estime de ce qu'il y avait de plus respectable à Versailles et à Paris. Le dauphin, fils de Louis XV, et la reine, lui témoignèrent la plus grande confiance. Mais la franchise avec laquelle il s'exprima sur des matières d'état, et surtout sur la destruction des jésuites, lui fit un ennemi puissant dans la personne du ministre Choiseul, qui, après avoir suscité contre lui divers accusateurs, lui défendit de leur répondre, sous prétexte que sa culpabilité était trop évidente. En août 1769, le conseil des dépêches exila l'ancien gouverneur, avec l'honorable témoignage par lequel on reconnaissait en lui des services militaires distingués et dignes d'éloges, de grands talens pour l'administration, une probité intacte et sans reproche. En 1779, il était parvenu à confondre ses adversaires, et à triompher avec éclat, lorsqu'il mourut à Paris, au mois de septembre de la même année.

* KERR (Robert), chirurgien et naturaliste écossais, n'est connu que par ses ouvrages. Sa vie obscure mais honorable ne s'est revélée que par ses talens. Plein d'estime pour nos savans, il a transporté dans sa langue maternelle un grand nombre d'ouvrages français : ainsi il a traduit les *Elémens de chimie de Lavoisier*, 1793, in-8; l'*Essai sur la nouvelle méthode du blanchiment par l'acide muriatique oxigéné de Bertholet*; l'*Essai sur la théorie de la terre par Cuvier.* Cet ouvrage posthume a paru en 1815 par les soins du docteur Jameson qui y a ajouté des *notes*. Les autres ouvrages de Kerr sont le *Règne animal ou système zoologique de Linnée*, 1792, in-4; *Histoire naturelle des quadrupèdes et des serpens*, 4 vol. in-8; *Mémoire de la vie de M. William-Smelli*, 1811, 2 vol. in-8; *Histoire de l'Ecosse durant le règne de Robert Bruce*, 1811, 2 vol. in-8. Kerr avait commencé une *collection générale des voyages* qui devait avoir 18 vol. in-8. Il était membre de la société royale et de la société des antiquaires d'Edimbourg : il mourut dans cette dernière ville en 1814.

* KERSAINT (Armand-Gui-Simon), capitaine de vaisseau, d'une famille noble de Bretagne, naquit à Paris vers 1741. Après avoir servi dans la marine avec honneur, et obtenu le grade de capitaine de vaisseau, il embrassa la cause de la révolution, et se montra un des plus ardens propagateurs des nouveaux principes. Dans le mois de septembre 1791, il fut nommé administateur du département

de Paris dont il présida le corps électoral, et membre suppléant de l'Assemblée législative où il remplaça Mosneron. Il partagea les opinions des républicains les plus déterminés, et se rangea du parti des *Girondins*. Il dénonça le 25 juillet 1792 le pouvoir exécutif, pour n'avoir pas fait déclarer la guerre à la Sardaigne. Il demanda même que sa dénonciation fût renvoyée à une commission extraordinaire, pour examiner si le roi n'avait pas, à cette occasion, encouru la déchéance. S'il ne proposa pas des mesures violentes, il n'osa pas les combattre, ou il les appuya. Témoin des affreuses journées des 5 et 6 octobre 1789, de celle du 18 août 1791, etc., et de la plus funeste de toutes, celle du 10 août 1792, tant de terribles événemens lui dessillèrent enfin les yeux, et il vit dans la révolution un tissu de tous les crimes. L'emprisonnement du roi acheva de l'éclairer sur l'affreuse carrière qu'il avait jusqu'alors suivie. Il frémit des dangers qui menaçaient Louis XVI au commencement de 1793. Il présagea l'horrible vote qu'on allait exiger de lui dans cette mémorable circonstance, où des hommes pervers ayant signalé pour leur victime le meilleur des rois, exigeaient cet odieux sacrifice pour mettre le comble à tous leurs forfaits. Il vota le 16 janvier 1793 pour la réclusion jusqu'à la paix, et le 20 il écrivit au président de la Convention la lettre suivante, où, en blâmant sa conduite passée, il disait entre autres choses : « Si un enchaînement » d'erreurs m'a réduit à être le collègue » des panégyristes et des promoteurs » des massacres de septembre, et de » tous les excès qu'on a commis dans » le cours de la révolution, je veux » au moins tâcher de défendre ma mé» moire du reproche d'avoir été leur » complice ; et il ne me reste plus qu'un » moment : *demain* il ne serait plus » temps ; ainsi, monsieur, acceptez ma » démission ; je ne fais plus partie du » corps que vous présidez. » Cette lettre répandit le tumulte parmi tous les membres de l'assemblée. On dénonça Kersaint comme traître et ennemi de la république. Mandé à la barre, il se défendit (22 janvier) avec fermeté. Soit que son discours fît quelque impression, soit que les factieux portassent alors leur attention sur une affaire plus grave, la mort de Louis XVI, Kersaint eut le temps de quiter Paris, et de se cacher dans une obscure retraite ; mais il y fut découvert, arrêté et conduit à Paris. Le tribunal révolutionnaire le fit traîner à l'échafaud, le 4 décembre 1793 : il avait alors 52 ans. Victime d'une cause qu'il avait défendue avec tant d'ardeur, Kersaint eut le bonheur de réparer, par un noble dévouement, ses erreurs passées. Plus heureux encore, s'il put abjurer les doctrines philosophiques qu'il avait eu le malheur d'embrasser. Il avait publiées, avant la révolution, un opuscule intitulé *Le bon sens*, 1788, in-8, dans lequel il attaquait les priviléges, et même l'existence des deux premiers ordres de l'Etat. On a encore de lui quelques autres ouvrages : 1° *Institutions navales, ou première vue sur les classes et l'administration maritime*, 1790, in-8; 2° *Considérations sur la force publique et l'institution des gardes nationales*, 1790 ; 3° *Lettre en réponse à M.* Alex. Lameth; 4° *Le Rubicon*, par l'auteur du Bon sens, 1789, in-8. Kersaint a concouru avec Condorcet, Dupont de Nemours, etc, à la rédaction du *Journal de la société de* 1789.

* KERVELEGAN (Auguste-Bernard-François LE GOARRE de), député aux états-généraux et à plusieurs des assemblées législatives de France, naquit à Quimper le 29 septembre 1745. Avant la révolution, il était sénéchal du présidial de cette ville, où il fut élu député aux états-généraux, en 1789 ; et à peu près à cette époque, il publia un écrit intitulé *Réflexions d'un philosophe breton sur les affaires présentes*. Il parla peu dans l'Assemblée constituante, mais il fut membre de la fameuse réunion révolutionnaire connue sous le nom de *comité breton*, que formèrent à Versailles les députés du tiers-état de sa province, et auxquels se joignirent tous les démagogues du jour. Kervelegan fit ensuite partie du comité chargé de l'aliénation des domaines nationaux, dans lesquels n'étaient alors compris que

les biens ecclésiastiques. Il eut à soutenir plusieurs débats avec différens membres qui n'étaient pas de son avis, et apportaient une sage modération dans cette mesure arbitraire : à cette occasion, Kervelegan se battit au pistolet avec le vicomte de Mirabeau, frère du député, et il le blessa. Jusqu'alors il n'avait professé que des opinions exaltées; mais après le voyage de Varennes, ses yeux se dessillèrent un peu; il changea de système, et se montra purement constitutionnel. Le département du Finistère l'ayant nommé à la Convention, il vota, lors du procès de Louis XVI, pour la *détention* et le *bannissement* à la paix. Il était attaché au parti de la Gironde, avec lequel il vota constamment. Ce fut Kervelegan qui, le premier, dénonça, en décembre 1792, le *journal* incendiaire *de Marat*. La nouvelle commune de Paris s'était violemment installée, le 10 août 1792, dans l'hôtel-de-ville, après en avoir chassé les membres de l'ancienne commune, moins révolutionnaires ou plus *modérés*. C'est dans cette même journée que Louis XVI fut attaqué dans son propre palais des Tuileries, d'où il passa à la tour du Temple, et de là sur l'échafaud. La commune empiétant de jour en jour sur tous les pouvoirs, la Convention forma, le 18 mai 1793, une commission de douze membres, parmi lesquels fut nommé Kervelegan, et qui devait faire la recherche des complots tramés par Robespierre et ses complices. Mais le parti des Montagnards, satellites de la commune, l'emporta sur celui des autres membres de l'assemblée, et le 31 du même mois, un décret de proscription fut prononcé contre les Girondins. Kervelegan avait prévu ce coup, et dès le 28, conjointement avec plusieurs membres de la Gironde, il avait demandé sa démission; mais cette précaution n'empêcha pas qu'on ne le mît *hors la loi* avec ses autres collègues. Il put néanmoins se soustraire aux poursuites, et se cacher dans son département, où il facilita même un asile à quelques autres proscrits. Ceux-ci, obligés enfin de quitter la Bretagne, furent arrêtés près de Bordeaux, et tombèrent, la plupart, sous la hache de Robespierre. Ce monstre ayant péri à son tour sur l'échafaud, le 9 thermidor (28 juillet 1794) et sa chute ayant entraîné celle des Montagnards, Kervelegan rentra dans la Convention, et devint membre du *comité de sûreté générale*. Les jacobins, qui étaient encore en grand nombre, ne se tinrent pas pour battus, et ourdirent la révolution du 1er prairial (12 mai 1796). Ils attaquèrent la Convention; mais ils furent vaincus à leur tour et ensuite désarmés. Kervelegan se battit, et fut blessé dans cette journée, où le député Ferraud fut assassiné et sa tête placée sur le bureau du président Boissy-d'Anglas. Nommé en septembre 1796, au conseil des Anciens, Kervelegan passa, au mois de mars 1799, à celui des Cinq-cents, adhéra à l'établissement du Consulat, et sous l'empire il fut élu au Corps législatif. Il y était encore en 1815, lorsque cette assemblée fut dissoute au retour des Bourbons. Depuis cette époque, il ne se mêla plus d'affaires publiques, et vécut retiré dans ses propriétés, où il est mort, le 24 février 1825, âgé de quatre-vingts ans.

KERVILLARS (Jean-Marin de), jésuite, né à Vannes en 1668, mort en 1745 à Paris, où il professait la philosophie, avait du goût et de la littérature. Nous avons de lui une assez bonne *Traduction* des Fastes et Elégies d'Ovide, 3 vol. in-12, 1724, 1726 et 1742. Il avait travaillé quelque temps aux *Mémoires de Trévoux*.

KESLER (André), théologien luthérien, pensionné par Jean-Casimir, duc de Saxe, naquit à Cobourg en 1595, et mourut en 1643, avec la réputation d'un bon prédicateur et d'un assez bon controversiste. Il laissa une *Philosophie*, en 3 vol. in-8, dont on ne parle plus; et des *Commentaires* sur la Bible, in-4.

* KESSEL (Jean Van), célèbre peintre, né à Anvers en 1676, excellait à peindre les fleurs, les oiseaux et les insectes. Ses tableaux sont rares et chers. Le musée royal possède 2 tableaux de ce maître : ce sont *deux guirlandes de fleurs et de fruits dont l'une entoure de jeunes*

enfans soufflant des bulles de savon (les figures sont de Téniers) et *dont l'autre encadre la vierge, l'enfant Jésus et deux anges* (les figures sont de Frank le jeune). Ce peintre recherchait trop le fini : il en résulte quelquefois de la sécheresse. — Son fils, Ferdinand Van, né à Breda en 1660, peignait dans le même genre que son père ; mais il ne l'égalait pas ; il fut premier peintre de Jean Sobieski, roi de Pologne. On distingue parmi ses tableaux les 4 *élémens* et les 4 *parties du monde* Le musée royal possédait de lui un *lièvre mort et des racines ;* mais ce tableau a été revendiqué en 1815 par le duc de Brunswick.

* KETEL (Corneille), peintre, né à Gouda en 1758, vint jeune en France, et se vit obligé à l'époque des troubles religieux qui signalèrent le règne de Charles IX de passer en Angleterre où ses productions furent généralement estimées ; il revint ensuite en Hollande où il mourut vers 1610. Il excellait dans le portrait. Il peignit la reine Elisabeth, le comte d'Oxford et les principaux personnages de la cour. Sa réputation était telle qu'il pouvait à peine suffire à toutes les demandes qui lui étaient adressées. Par une bizarrerie singulière ou pour aller plus vite, il se mit à peindre, sur la fin de ses jours, avec ses doigts au lieu de pinceaux, et il fit d'assez bons tableaux.

KETT (Guillaume), chef d'une rébellion sous Edouard VI, roi d'Angleterre, était fils d'un tanneur et tanneur lui-même. Son esprit était au-dessus de sa naissance ; il était délié, souple, rusé, plein de hardiesse et de courage. S'étant mis à la tête du peuple de Norfolck, il s'empara de la ville de Norwich ; mais le duc de Warwick, ayant eu ordre de marcher contre lui, le prit et le fit pendre à un chêne, avec dix des principaux complices de cette révolte.

KETTLEWELL (Jean), théologien anglican, né dans la province d'York, mort de consomption en 1695, est connu dans son pays par plusieurs ouvrages, dont le plus célèbre est intitulé : *Les mesures de l'obéissance chrétienne.* Les Anglais républicains ne trouvent pas ces mesures tout-à-fait exactes. L'auteur était zélé royaliste. Il avait dédié son livre à Compton, évêque de Londres, partisan de l'autorité royale comme lui ; mais ce prélat ayant changé de sentiment, et s'étant mis à la tête d'un régiment de gentils hommes contre leur prince, Kettlewell fit ôter la dédicace.

KEULEN. *Voyez* VAN KEULEN.

KEYSLER (Jean-George), antiquaire allemand, né à Thornau, dans l'Electorat de Hanovre en 1689, voyagea en France, en Angleterre, en Suisse, en Italie, en Hollande, en Allemagne, en Hongrie, et se fit estimer par son érudition. Il fut trouvé mort dans son lit en 1743, dans une terre appartenante à M. de Bornstorff, premier ministre du roi d'Angleterre, dans l'électorat d'Hanovre. Il avait accompagné les petits-fils de ce seigneur dans leurs voyages, et il en a écrit la relation sous le titre de *Voyage instructif très detaillé en Allemagne*, etc. Cet ouvrage a été traduit en anglais sur la 2e édition, Londres, 1756, 4 vol. in-4 et in-8, avec figure. Son principal ouvrage fut publié en 1720 à Hanovre, sous le titre d'*Antiquitates selectæ septentrionales et celticæ*, in-8. On y voit une grande connaissance des antiquités. Keysler était membre de la société de Londres depuis 1718.

* KHADYDJAH, première femme du faux prophète Mahomet. Elle naquit l'an 564 de notre ère et était fille de Khowaïled, homme très considéré dans la tribu des Coraïchites, et était une des riches marchandes du pays. Khadydjah devenue veuve de deux maris, avait déjà atteint sa quarantième année. Elle avait pour facteur le jeune Mahomet, âgé de vingt-cinq ans, et qui passait pour avoir de l'intelligence ; mais, dépourvu de fortune, il attendait tout de son oncle, Abou-Thâleb. Envoyé en Syrie par sa maîtresse, qui lui avait donné pour compagnon un esclave affidé, il vendit très avantageusement ses marchandises à Damas, et en rapporta d'autres qu'il débita avec un égal succès à la Mecque. Khadydjah, très contente de son facteur, qu'elle aimait déjà, lui donna le triple

de la somme qui lui revenait pour sa spéculation commerciale. Ce voyage eut, pour Mahomet, un plus important résultat. Ambitieux, entreprenant et adroit, il avait déjà formé un plan pour s'élever au-dessus du commun des hommes, et il y réussit en les trompant. Soit que pendant le voyage il eût ébloui, par des récits merveilleux, l'ignorance de l'esclave qui l'accompagnait; soit qu'il l'eût séduit en lui promettant une récompense, celui-ci ne cessait de raconter les prodiges que Dieu avait opérés, pendant la route, en faveur de Mahomet. L'imposteur se fit voir, en revenant chez Khadydjah, au milieu de deux anges qui le couvraient de leurs ailes, pour le garantir de la chaleur du jour. Khadydjah fit, de sa terrasse, remarquer ce miracle à deux femmes qui se trouvaient avec elle, et depuis ce temps elle témoigna à Mahomet un respect digne de celui qu'elle appelait l'*Envoyé de Dieu*. Malgré ce respect, au bout de deux mois, elle se servit du même esclave pour annoncer à Mahomet son désir d'être sa femme. La réponse du facteur ne pouvait que lui être favorable; cependant elle lui envoya un second message, avec un écrit contenant ces mots: *Epousez-moi*. Le jour des noces fut fixé: Abou-Thâleb vint chez Khadydjah, suivi des chefs de la tribu des Choraïchites; il unit son neveu avec Khadydjah, qui eut pour douaire vingt jeunes chameaux femelles. Elle fut la première femme de Mahomet; tant qu'elle vécut, il n'en épousa pas d'autres. Il eut de ce mariage huit garçons, qui moururent en bas âge, et quatre filles, dont l'aînée Fatimeh, favorite de Mahomet, est encore en vénération parmi les Musulmans. Ce fut Khadydjah qui mit en vogue la prétendue mission divine de Mahomet: elle racontait à ses amis, à ses parens et à toute la tribu, les conversations qu'elle disait avoir entendues entre l'ange Gabriel et Mahomet, et notamment celle où l'ange gardien lui avait dit: *Tu es le prophète de cette nation*. Un matin, au sortir de la couche nuptiale, Mahomet conduisit Khadydjah auprès d'une fontaine, *qu'il avait fait jaillir* en frappant la terre de son pied, et, après s'y être *purifiée*, elle fit sa prière debout, se prosterna deux fois, à l'exemple de Mahomet, qui institua ainsi les ablutions pratiquées ensuite par les Musulmans, avec les mêmes cérémonies. Ils regardent Khadydjah comme leur mère, la citent comme le modèle des épouses, et l'invoquent dans leurs pressans besoins. Elle mourut, l'an 628 de notre ère, âgée de soixante-cinq ans, après une union de vingt-quatre ans et demi. Mahomet avait alors cinquante ans, et avait su répandre dans presque tout l'Orient sa fausse doctrine, établie moins par ses faux miracles que par le fer et le feu. Il montra toujours une grande tendresse pour sa femme, et en parlait souvent après sa mort; ce qui excitait la jalousie de ses autres épouses, et surtout d'Aïchah, qui lui dit un jour: « Celle que vous vantez et que vous re» grettez était veuve et vieille, et Dieu » l'a remplacée par une épouse jeune et » vierge, qui doit vous plaire davantage. » — « Non, répondit brusquement Maho» met; Khadydjah a cru en moi *quand* » *tous les hommes m'accusaient de men*» *songe et d'impostures*; elle fut géné» reuse envers moi lorsque tout le monde » me persécutait. » Mahomet, pour témoigner sa reconnaissance envers Khadydjah, la plaça au nombre des quatre femmes qu'il appelait *prédestinées*, savoir: *Acyt*, épouse de Pharaon; *Mariâm*, fille d'Omran et sœur de Moïse; *Khadydjah*, fille de Khowaïled, et *Fatimeh*, fille de Mahomet. Pour augmenter encore davantage la vénération de ses sectaires envers sa femme, il leur fit accroire que, peu avant la mort de celle-ci, l'ange Gabriel était venu lui dire: « Puis» que Khadydjah t'a enrichi de tous ses » biens quand tu étais dans l'indigence, » salue-la de la part de Dieu et de la » mienne, et annonce-lui qu'on lui pré» pare un palais bâti dans le ciel, et où » elle n'éprouvera ni douleurs ni soucis. » D'après ce que nous venons de dire, on peut aisément conclure que la secte absurde que suivent tant de millions d'hommes, doit son commencement aux rêveries et aux faux rapports d'un esclave, et

à l'hypocrisie ou à la crédulité d'une femme éprise de celui qu'elle proclamait comme un envoyé du Ciel, à un peuple superstitieux et stupide.

* KHIAN-LOUNG, en chinois *Protection céleste*, empereur de la Chine, naquit en 1711, et monta sur le trône en 1735, après la mort de son père, Young-Tchinh, et fut le troisième empereur de la dynastie des Mandchoux, actuellement régnante. Il se montra d'abord ami de la justice, et son premier acte de souveraineté fut de rendre la liberté à plusieurs princes de sa famille, qui avaient été mis en prison ou envoyés en exil au commencement du règne de son prédécesseur. Mais il obscurcit cette belle action et d'autres traits de clémence que nous pourions citer de lui, par les persécutions cruelles qu'eurent à subir les chrétiens. Pour terminer les querelles qui existaient entre deux princes tartares, Dawadji et Amoursanan, il entra, en 1756, dans leur pays avec une puissante armée, et fit couronner Amoursanan; mais ce prince, s'étant bientôt aperçu qu'il ne régnait que comme tributaire de la Chine, se révolta, et fut vainqueur par la défection des Tartares qui servaient dans l'armée des Chinois. Ceux-ci furent plus heureux dans leur seconde expédition, et Amoursanan, battu par le général Tchaobeï, fut obligé de fuir en Sibérie, où il mourut peu de temps après de la petite vérole. Khian-Loung, n'ayant pu le saisir vivant, voulait au moins avoir son cadavre. La cour de Russie en refusa l'extradition, et se borna à le faire montrer aux délégués de l'empereur. Par la chute et la mort d'Amoursanan, Khian-Loung agrandit son empire des vastes pays appartenant aux Tartares, de ceux habités par les Musulmans, et devint ainsi maître d'une immense portion de l'intérieur de l'Asie. Fier de ce triomphe, Khian-Loung remit en usage les anciennes cérémonies, qu'on pratiquait quand les armes chinoises avaient triomphé des ennemis. On éleva à dix lieues de Pékin, et sur la route par où devait passer le général vainqueur, un autel à la victoire, à côté duquel se trouvait une tente magnifique. L'empereur, suivi de toute la cour et de ses principaux officiers, mit pied à terre devant l'autel, et alla à la rencontre de Tchaobeï; il lui fit un gracieux compliment, rendit avec lui grâces à l'*Esprit de la victoire*, et conduisit ensuite le général dans sa tente, où de ses propres mains il lui présenta une tasse de thé. Le général voulut, d'après l'étiquette, recevoir à genoux la tasse; mais, d'après l'étiquette aussi, l'empereur s'y opposa et le releva. Après cette cérémonie, le cortége reprit sa marche : le général, couvert de son casque et de sa cuirasse, marchait à cheval, un pas en avant de l'empereur, qui, assis sous un superbe dais, était porté par six mandarins. Le jour où l'empereur atteignit sa cinquantième année (en 1761), il y eut à Pékin de grandes fêtes; elles furent plus magnifiques encore six ans après, lors de la fameuse cérémonie du labourage, où l'empereur, comme on sait, pour encourager l'agriculture, conduit une charrue, et fait un sillon. En 1770 la tribu Mongole des Tourgot établie sur les bords du Wolga, vint, à travers mille périls, s'offrir à la domination chinoise; d'autres tribus suivirent cet exemple. Cet événement fut regardé par les Chinois comme le plus heureux; la rentrée de ses anciens sujets et l'arrivée des Tourgot eurent lieu le jour même où l'on célébrait le quatre-vingtième anniversaire de de l'impératrice-mère; l'empereur fêta ce double événement par un discours qu'il composa en mandchou, et que l'on traduisit en chinois, en mongol et en thibétain. Cette pièce d'éloquence fut (1) gravée sur une pierre que l'on plaça dans un temple dédié à Fo ou Foé, et sur une colonne élevée sur les rives de l'Ile, fleuve qui donne le nom au pays des Turgots. Le reste de cette nation, formant 200 mille âmes, arriva en Chine l'année suivante. Son chef fut appelé à la cour par Khian-Loung, qui le combla d'honneurs. Un autre événement, regardé aussi comme très glorieux par les Chi-

(1) Elle a été traduite par le Père Amyot, et on la trouve au tom. 1 de ses *Mém. sur les Chinois*.

nois, fut la réduction, en 1777, des Miao-Tseu, nation de race thibétaine, et qui demeurait sur des montagnes escarpées. Les Miao-Tseu avaient de fréquentes rixes avec les officiers chinois en garnison dans leurs frontières, ce qui leur faisait donner le nom de brigands. Khian-Loung voulut à tout prix les soumettre, et envoya contre eux le général Akhoui, qui, en un an et demi, ne put avancer que de douze lieues dans ces montagnes sauvages, où il était contraint de livrer à chaque instant un combat. Etant parvenu à faire monter l'artillerie sur les rochers de Miao-Tseu, il prit le Ruisseau-d'Or, nom de leur ville capitale; s'empara ensuite de Karaï, forteresse élevée sur des rocs, et jusqu'alors jugée inexpugnable. Repoussés jusqu'à leurs derniers retranchemens, les Miao-Tseu, hommes, femmes, enfans, tous armés livrèrent leur dernier combat, furent vaincus et presque tous exterminés. Les princes, les chefs, ce qui restait des guerriers de ce malheureux peuple, fut conduit dans les fers, à Pékin, et mis à mort par ordre de l'empereur. Non content de cet acte barbare et d'un triomphe aussi sanglant, il le célébra par un chant en vers mandchous composés par lui-même. Il paraît que le ciel voulut punir Khian-Loung de son atrocité; car il perdit en peu de temps sa mère, son premier ministre, homme d'un grand mérite, et son fils aîné, le prince héréditaire, qu'il aimait tendrement. Malgré son grand âge, il se livrait à toutes les plus minutieuses cérémonies des Chinois, et il en exigeait la pratique de tous ses sujets. Lorsque ses infirmités le retenaient chez lui, et qu'il ne pouvait remplir ces cérémonies, il s'en justifiait par des manifestes publics. Il apportait la même assiduité aux affaires de l'état; et, quoiqu'il eût 80 ans, il se levait avant le soleil ou même pendant la nuit, pour donner audience ou pour tenir conseil avec ses ministres. Une vie aussi laborieuse dans un souverain et un vieillard si avancé en âge étonnait les ambassadeurs étrangers et les missionnaires qui l'approchaient : car ces Pères étaient rentrés en grâce auprès de l'empereur, qui toléra de nouveau les chrétiens. Dans le cours de son règne, il visita six fois les vastes provinces du midi ; et, à l'occasion de son anniversaire ou de celui de sa mère, il accorda cinq fois la remise générale de tous les impôts, qu'on acquitte en or ou en argent, et trois fois celle des droits qu'on paie en nature, sans compter les remises faites à différentes provinces, ni les secours distribués aux pauvres consistant en plusieurs milliers d'onces d'or et d'argent. Il fit construire des digues pour contenir la mer, fit régler le cours des grands fleuves, l'Hoan-go et le Kiang, et sut maintenir une longue paix dans ses états, qu'il agrandit par de rapides conquêtes. Il réprima l'orgueil des grands, et son règne fut encore illustré par les ambassades que lui envoyèrent la Grande-Bretagne et la Hollande. Son caractère était ferme, son esprit pénétrant ; il se plaisait à rendre justice au plus humble de ses sujets. Cependant ces qualités furent ternies par ses mesures violentes contre les chrétiens (mesures qu'il parut cependant désavouer dans la suite), et par le sang des infortunés Miao-Tseu qu'il fit répandre. Il avait désiré jouir d'un règne aussi long que celui de son aïeul Khan-Hi, et avait fait serment d'abdiquer quand il serait parvenu à ce terme : il tint parole, et, le 8 février 1796, il remit la couronne à son fils, et se retira des affaires. Khian-Loung vécut encore trois ans, et mourut, le 7 février 1799, âgé de 87 ans, après un règne de 64 ans. Il était savant, littérateur et poète, et a laissé plusieurs ouvrages très estimés parmi les Chinois, tels que l'*Histoire de la conquête du royaume d'Olet* (1755), *La Transmigration des Tourgots*, *La Réduction des Miao-Tseu*, pièce en vers, et un autre *Pièce* en vers sur le thé. Ces trois morceaux, traduits par le Père Amyot (les deux premiers dans ses *Mémoires sur les Chinois*, tom. 1er, et le 3e séparément), furent gravés sur des pierres par l'ordre de l'empereur, et placés sur des monumens qu'il faisait élever pour éterniser les évé-

nemens glorieux de son règne. Il composa en outre un *Eloge de la ville de Moukden*, en vers, que Voltaire célébra dans une *Epître* dédiée à Khian-Loung. Un *Abrégé de l'histoire des Ming ;* une *Collection* en cent volumes de monumens chinois, anciens et modernes, avec des *Explications* rédigées par l'empereur et autres savans et artistes chinois ; un *Choix* de ce qu'il y a de mieux dans la littérature chinoise, qui était très avancée en 1787, et qui devait contenir en tout 180,000 volumes ; une *Edition* magnifique du *Thoung-Kian-Kang-Mou* en chinois ; une *Rédaction* soignée du *Miroir*, c'est-à-dire, d'un dictionnaire universel des mots mantchous et chinois, accompagné d'un *Index* et de supplémens qui contiennent les mots nouveaux inventés par l'empereur lui-même, pour exprimer les idées nouvelles que les Tartares ont acquises dans les livres et le commerce des Chinois : ces mots sont en mantchou avec la traduction en chinois. Non-seulement les nationaux, mais les étrangers eux-mêmes, admiraient les grands talens de Khian-Loung : ceux qui l'ont connu en font le plus grand éloge, et l'on trouve, en tête des *Mémoires sur les Chinois*, et au bas du portrait de l'empereur, ces vers composés par les missionnaires :

Occupé sans relâche à tous les soins divers
D'un gouvernement qu'on admire,
Le plus grand potentat, qui soit dans l'univers,
Est le meilleur lettré qui soit dans son empire.

Le Père Amyot a aussi rendu en français l'*Eloge de Moukden*, et cette traduction a été publiée en 1770, avec des *Notes*, renfermant, entre autres choses, trente-deux sortes de caractères chinois, ce qui prouve d'ailleurs la richesse unique de cette langue, dont la connaissance la moins imparfaite exige toute la vie d'un homme, et les études et l'application assidue d'un savant.

KHILKOF ou HILCOF (Le prince André Jacovlevitsch), historien russe, ambassadeur en Suède, y fut retenu prisonnier, lorsqu'en 1700 Pierre Ier commença la guerre contre Charles XII. Il tâcha de se désennuyer en composant pendant sa détention un *Abrégé de l'histoire russe*, qui se termine à la bataille de Pultawa. Ce petit ouvrage est estimé chez les Russes, et a été imprimé en 1770 à Moscou, in-8. Il mourut dans la prison de Vesteras en 1718, lorsqu'il était sur le point de recouvrer sa liberté.

KHUNRAT. *Voyez* KUNRATH.

KIDDER (Richard), prélat anglais, né en 1649 à Suffolk, d'abord ministre à Londres, doyen de Péterborough, ensuite évêque de Bath et de Wels, fut écrasé dans son lit avec sa femme par la chute d'une cheminée, qu'une grande tempête renversa le 26 novembre 1703. Ce prélat était profondément versé dans la littérature hébraïque et rabbinique. On lui doit : 1° un savant *Commentaire* sur le Pentateuque, avec quelques *Lettres* contre Jean Le Clerc, 1694, en 2 vol. in-8 ; 2° une *Démonstration de la venue du Messie*, en 3 vol. in-8, 1684-1700 ; 3° des *Ouvrages de controverse ;* 4° des *Livres de morale ;* 5° des *Sermons*.

* KIERINGS (Alexandre), peintre de paysages, né à Utrecht en 1590, mort en 1646, a imité la nature avec une rare et scrupuleuse exactitude. Ses tableaux sont d'un fini parfait. Il s'attachait à rendre jusqu'à l'écorce, jusqu'aux plus petites fibres des arbres. Il travaillait ordinairement avec Pœlembourg, qui se chargeait de peindre les figures de ses tableaux.

KILIAN, ou VAN KIEL (Corneille), savant laborieux, né à Duffel, près de Malines, avant le milieu du 16e siècle, mort dans un âge avancé en 1607, fut pendant cinquante ans correcteur de l'imprimerie de Plantin, qui dut une partie de sa gloire à son attention scrupuleuse. Nous avons de lui : 1° *Etymologicon linguæ teutonicæ*, Anvers, 1588, in-8. C'est un dictionnaire flamand-latin, le premier qui ait été fait avec soin ; Juste-Lipse en a parlé avec éloge. L'auteur y compare les mots teutoniques avec ceux des langues italienne, française, espagnole, anglaise, grecque et latine, qui ont quelque ressemblance, pour en découvrir les étymologies. Gérard Hasselt en a publié une nouvelle édition enrichie d'additions importantes, Utrecht, 1777,

2 vol. in-4 ; 2° une traduction en hollandais des *Mémoires de Commines ;* 3° *Solitudo, sive Vitæ fœminarum anachoretarum, carmine elegiaco explanatæ*, in-fol. C'est un recueil d'estampes avec un quatrin au bas de chacune. Il a fait un grand nombre d'épigrammes latines ; une des plus heureuses est une Apologie des correcteurs d'imprimerie contre les auteurs; on la trouve dans le *Theatrum vitæ humanæ* de Beyerlinch, tome 7.

KILIAN (Jacques), né à Prague, le 14 février 1714, entra chez les jésuites à Cracovie, en 1731, et fit de grands progrès dans la physique et la géométrie. Les ouvrages qu'il a laissés supposent les talens des Kircher, des Schott, des Bonanni et des Boscowich ; les principaux sont 1° *Causa efficiens motus astrorum ex principiis pyrotechnicæ naturalis*, avec fig., Dantzick, 1769, 1 vol. in-12 ; 2° *Prodromus physico-astronomicus phyrotechnici systematis vorticum*, Dantzick, 1770, in-8. On ne peut disconvenir qu'il n'y ait dans ces ouvrages des idées systématiques, et si l'on veut paradoxales, mais aussi il y a bien de l'étude et du génie. La nouvelle hypothèse sur la cause du mouvement des astres suffit au moins pour affaiblir la confiance qu'on a pu donner aux autres. Il a écrit encore : *Ars demittendi se ab alto ; Navis horologia solaris; Statuta Memnonis, sibilo solem salutans ;* mais ces ouvrages restés en manuscrit sont perdus. Après la destruction de la société, il se retira chez un gentilhomme près de Kaunitz, et mourut en 1774.

* KILMAINE (Charles Joseph), général des armées de la république française, né à Dublin en 1754, d'une famille noble, passa, au service de France, et suivit M. de La Fayette en Amérique, où il se distingua. Il était capitaine de hussards dans le régiment de Lauzun-hussards, au commencement de la révolution; le désir de parvenir lui fit adopter les nouveaux principes. Son avancement fut rapide ; en 1791, il était déjà général de brigade. Il servit en cette qualité dans les armées des Ardennes et du Nord, et il se fit remarquer à la bataille de Jemmapes. Il fut ensuite envoyé dans la Vendée, puis il revint à l'armée du Nord; et il se signala à la bataille du camp de César; mais bientôt dénoncé comme plusieurs autres généraux, qui, suivant le système républicain, devaient vaincre ou mourir, il fut destitué et incarcéré pendant 18 mois. Rendu à la liberté après la chute de Robespierre, il passa à l'armée d'Italie, et il cueillit de nouveaux lauriers dans les plaines de Castiglione et de Mantoue. Il obtint ensuite le commandement de l'armée destinée à faire une descente en Angleterre. Ce projet gigantesque n'ayant pas eu lieu, il fut employé successivement dans l'intérieur, dans la Hollande et en Suisse. Enfin, remplacé par Masséna, il revint à Paris, où il mourut le 15 décembre 1799.

KIMCHI (David), rabbin espagnol, mort vers 1240, fut nommé en 1232, arbitre de la querelle survenue entre les les synagogues d'Espagne et de France, au sujet des livres de Maimonides. C'est de tous les grammairiens juifs celui qui, avec Judas Chiug, a été le plus suivi, même parmi les chrétiens, lesquels n'ont presque composé leurs dictionnaires et leurs versions de la Bible que sur les livres de ce savant rabbin. On estime particulièrement sa méthode, la netteté et l'énergie de son stile : les Juifs modernes aussi le préfèrent à tous les grammairiens. Il s'est illustré par divers ouvrages : 1° une *grammaire hébraïque*, intitulée *Michlol*, c'est-à-dire *Perfection*, Venise, 1545, in-8; Leyde, 1631, in-12. C'est cette grammaire qui a servi de modèle à toutes les grammaires hébraïques; 2° un livre des *Racines hébraïques*, 1555, in-8, ou in-fol., sans dates; 3° *Dictionarium talmudicum*, Venise, 1506, in-fol. ; 4° des *Commentaires* sur les Psaumes, sur les Prophètes, et sur la plupart des autres livres de l'ancien Testament imprimés, au moins la plus considérable partie, dans les grandes Bibles de Venise et de Bâle. L'on n'y a pourtant point mis ses *Commentaires sur les Psaumes*, qui se trouvent imprimés séparément, en Allemagne. Dom Janvier,

bénédictin de Saint-Maur, en a donné une version latine en 1669, in-4. Ces commentaires, ainsi que tous les autres de cet illustre rabbin, sont ce que les Juifs ont produit de meilleur et de plus raisonnable sur l'Ecriture. Voyez pour les autres ouvrages de Kimchi la *Bibliothèque* hébraïque de Wolf, tom. 1, p. 301 et suiv. ou le *Dizionario storico digli autori ebrei et delle loro opere*, de Rossi. David Kimchi était fils de Joseph, et frère de Moïse, tous les deux savans docteurs juifs. On cite, entre autres ouvrages du premier, un *Commentaire sur Jeremie*, et du second, *Deliciæ animæ*. On croit que le père et les deux fils moururent à Narbonne, où ils s'étaient établis.

KING (Jean), né en 1559 à Warnhall, dans le duché Kinghamshire, en Angleterre, devint chapelain de la reine Elisabeth, prédicateur du roi Jacques, doyen de l'église du Christ à Oxford, enfin évêque de Londres. Il mourut en 1621, après avoir donné plusieurs ouvrages, parmi lesquels on distingue ses *Commentaires* sur Jonas, et des *Sermons*.

KING (Henri), fils du précédent, né à Warnhall en 1591, mort en 1669, évêque de Chichester, laissa différens ouvrages en anglais et en latin, en prose et en vers; les meilleurs sont des *Sermons*, une *Explication de l'Oraison dominicale*, et une *Traduction des Psaumes*.

KING (Guillaume), né à Antrim en Irlande, en 1650, d'une ancienne famille d'Ecosse, prit des leçons de philosophie et d'histoire sous le fameux Dodwel. Parker, archevêque de Toam (siége qui a été transféré à Gallowai), lui procura divers emplois, et enfin le doyenné de Dublin en 1688. King fut nommé par trois fois différentes, l'un des lords de justice d'Irlande; peu fidèle au roi Jacques II, son souverain, il manifesta ouvertement son attachement au prince d'Orange. Il fut mis en prison, mais quand le gendre eut détrôné le beau-père, il eut pour prix de sa félonie l'évêché de Derby, et ensuite l'archevêche de Dublin. Il mourut en 1729, à 79 ans, sans avoir jamais voulu se marier. Ses ouvrages sont: 1° l'*Etat des protestans d'Irlande sous le règne du roi Jacques*; Londres, 1642, in-8, 3e édition; ouvrage vanté par le fameux G. Burnet, mais dont M. Leslie, évêque de Ross, a fait une bonne réfutation; 2° *Discours sur les inventions des hommes dans le culte de Dieu*, Dublin, 1694, in-4, souvent réimprimé; 3° un *Traité de l'origine du mal*, en latin, ibid. in-4, 1702, 4e édit. traduit en anglais par Edmond Law, 1731, in-4, et 1732, 2 vol. in-8. Le traducteur a chargé sa version de longues *Notes*, dans lesquelles il prétend réfuter les objections que Bayle et Leibnitz avaient faites contre ce traité. C'est le plus connu des ouvrages de King. 4° Des *Ecrits polémiques*; 5° des *Sermons*, etc.

KING. *Voyez* CHING.

KING (Guillaume), jurisconsulte anglais, était d'une illustre famille. La reine Anne le fit son secrétaire, et il accompagna le comte de Pembroke en Irlande. Il aurait pu s'enrichir par les emplois importans qu'il exerça dans ce pays; mais il aima mieux retourner en Angleterre pour cultiver les sciences et la littérature. L'étude n'affaiblit point sa gaieté naturelle. Il aimait à dire et à entendre de bons mots, et passait pour en être un excellent juge. Il mourut en 1712, et fut enterré à l'abbaye de Westminster. On a de lui un grand nombre d'écrits en anglais, remplis de saillies. Ses *Réflexions* sur le livre de M. Molesworth, touchant le Danemark, furent fort goûtées: elles ont été traduites en français.

KING (Pierre), grand chancelier d'Angleterre, né à Excester dans le Devonshire, l'an 1669, était fils d'un épicier, et exerça quelque temps la profession de son père; mais Locke, son parent, du côté maternel, ayant reconnu ses bonnes dispositions pour l'étude, l'encouragea à s'y consacrer entièrement, et lui laissa la moitié de sa bibliothèque; ce fut aux conseils de Locke que King dut son illustration et sa fortune. Ses progrès dans l'étude des lois et son mérite l'élevèrent à plusieurs dignités, et enfin à celle de grand-chancelier. Il mourut paralytique en 1734, à Ockam, après avoir

publié en anglais deux ouvrages, où les critiques orthodoxes trouvent bien des inexactitudes : 1° *Recherches sur la constitution, la discipline et l'unité du culte dans la primitive Eglise*, *pendant les trois premiers siècles*, Londres, 1691 et suivans, 2 part. in-8; 2° *Histoire du Symbole des apôtres*, *avec des réflexions critiques sur ses différens articles*, ibid. 1702, in-8, trad. en latin par Godefroy Olearius, Leipsick, 1706-1708.

KING (Jean-Glen), théologien anglican, né au comté de Norfolk, en 1731, mort en 1787 à Wormley (Hertfortshire), fit ses études au collége de Caïus, dans l'université de Cambridge, et y prit le degré de docteur. Il était habile numismate et savant dans les antiquités. L'impératrice de Russie lui confia la garde de son cabinet de médailles. Il a laissé plusieurs ouvrages importans, parmi lesquels on distingue : 1° les *Rites et cérémonies de l'Eglise grecque*, *contenant une exposition de sa doctrine, son culte et sa discipline*, 1772, in-4; 2° des *Observations sur le climat de la Russie et des autres contrées du Nord*, *avec une vue des montagnes voisines de Pétersbourg*, 1778; 3° *Observations sur le vase Barberini;* ce dernier écrit se trouve dans le 8e vol. des *Transactions de la société des antiquaires*.

* KING (Edouard), savant anglais, né dans le comté de Norfolk en 1735, mort le 16 avril 1807, parvint, après de longues études commencées à Cambridge et terminées dans la société de jurisprudence du Temple, à se faire nommer Greffier de Lynn. Un *Essai sur le gouvernement anglais* qu'il publia en 1767 lui ouvrit les portes de la société royale de Londres, et de celle des antiquaires qu'il présida plus tard. Son principal ouvrage est une *Histoire des anciens châteaux*, qu'il publia sous ce titre : *Munimenta antiqua*, *or observations on ancient castles*, Londres, 1799-1805, 4 vol. in-fol. fig. ; ouvrage rempli d'érudition et de recherches, et en même temps d'idées singulières et de conjectures insoutenables ; on trouve des singularités du même genre dans ses *Fragmens littéraires*.

KINSCHOT (Henri de), jurisconsulte, né en 1541, d'une bonne famille de Turnhout, près d'Anvers, mort à Bruxelles en 1608, a donné *Responsa sive Consilia juris*, Louvain, 1633, in-fol., qui ont été augmentés par son fils François de Kinschot, chancelier de Brabant, mort le 3 mai 1654, Bruxelles, 1653.

KINSCHOT (Gaspard), né à La Haie en 1622, s'appliqua avec succès aux belles-lettres et à la jurisprudence. Il fut un des sept députés des Etats-Généraux pour la paix de Westphalie. Il mourut à La Haie en 1649, âgé seulement de 27 ans. On a de lui des *Poésies latines*, *distribuées en 4 livres*, La Haie, en 1685, in-12. Il y a beaucoup d'imagination, de la netteté et de l'élégance.

* KINGSTON (Elisabeth CHUDLEIGH, duchesse DE), dame anglaise que ses aventures singulières ont rendue célèbre, naquit en 1720 d'une ancienne famille du comté de Devonshire. Fille d'un colonel en retraite, elle perdit de bonne heure son père ; mais elle trouva un protecteur dans M. Pultney, l'un des chefs de l'opposition, qui la plaça comme fille d'honneur chez la princesse de Galles. Douée de toutes les qualités physiques et morales, elle aurait pu, dans cette haute position, devenir l'ornement de son sexe; mais, environnée d'admirateurs, elle oublia souvent ce qu'elle se devait à elle-même. Elle remarqua toutefois le duc d'Hamilton qu'elle fut sur le point d'épouser ; mais cédant à une tante qui lui représenta ce seigneur sous des dehors désavantageux, elle rompit ses engagemens pour contracter, selon les conseils de sa parente, une alliance secrète avec le capitaine Hervey, fils du comte de Bristol (4 août 1744). Cette alliance fut malheureuse, et, quoiqu'elle eût de son époux un fils qui ne vécut que quelques semaines, elle demanda une séparation qu'elle finit par obtenir et voyagea sur le continent. Avant de partir, elle donna publiquement une preuve de la bizarrerie, et peut-être oserons-nous dire, de l'immoralité de son caractère, en faisant insérer dans les journaux la demande d'un compagnon de voyage. Elle en trouva un

par la voie des gazettes ; c'était un major anglais ; mais leur caractère ne pouvant sympathiser, ces deux êtres singuliers se séparèrent à Berlin. Lady Hervey, présentée à Frédéric en obtint un accueil favorable ; elle fut reçue de la même manière par l'électrice de Dresde qui la combla de présens. De retour en Angleterre, elle vécut au milieu des plaisirs : mais tourmentée par l'idée d'être l'épouse du capitaine Hervey, elle se rendit à Lainston, où s'était célébré son mariage, et elle parvint à enlever sur le registre le feuillet qui en renfermait l'acte. Bientôt après elle apprit que son époux venait de prendre le titre de comte de Bristol, et qu'en même temps il était dangereusement malade ; elle retourna aussitôt auprès du pasteur qu'elle avait trompé une première fois, et elle le détermina à rétablir son acte de mariage sur les registres ; mais le comte de Bristol ne mourut point, en sorte que cette double supercherie ne tourna nullement à l'avantage de cette dame. Ayant fait la connaissance du duc de Kingston, elle amena son premier époux à consentir au divorce, et le 8 mars 1769 elle se maria avec ce seigneur et devint duchesse. Des deux époux l'un avait des mœurs douces et une santé faible, l'autre était d'une turbulence et d'une vivacité excessive ; l'amour des plaisirs, le besoin de vivre au milieu d'une agitation continuelle ne pouvait s'accorder avec le goût de la tranquillité : ils ne purent s'entendre : la santé du duc empira, et il mourut en 1773. En mourant il donna à son épouse la jouissance de son immense fortune, mais à une condition qu'elle chercha vainement à détruire, c'était celle de ne pas se remarier. Pendant quelque temps elle resta à Londres, où ses profusions excitèrent souvent l'indignation du peuple. Obligée de quitter cette capitale pour éviter de nouveaux désagrémens, elle partit pour l'Italie : un aventurier qui avait pris le titre de prince d'Albanie, s'attacha à sa personne et parvint à lui inspirer une vive passion ; elle était sur le point de l'épouser, lorsque arrêté pour d'anciennes escroqueries, il se suicida dans la prison. Engagée bientôt après dans un procès que lui suscita la famille Kingston, elle prit sur-le-champ la résolution de retourner en Angleterre : mais le banquier qui avait sa fortune avait été gagné par ses ennemis ; il lui refusa les fonds nécessaires pour son voyage ; cette femme singulière prit la résolution de l'attendre avec un pistolet, et ce fut après l'avoir menacé de lui brûler la cervelle qu'elle obtint ce qu'elle lui demandait. Arrivée à Londres, elle soutint ses droits : accusée de bigamie, elle se présenta devant ses juges avec assurance ; la majorité de la chambre des pairs déclara valide son premier mariage, annula son divorce et la jugea coupable d'avoir contracté deux alliances ; mais elle fut dispensée de la peine que l'on infligeait à ceux qui étaient coupables de ce crime ; un fer rouge ne lui fut point appliqué sur la main droite : tout se borna dans cette affaire à un grand scandale et à un changement de nom ; la duchesse de Kingston fut appelée dès lors la comtesse de Bristol, et par une singularité assez grande, la fortune de son second époux lui fut conservée, parce que l'on déclara que le testament était indépendant de son mariage. Cette dernière disposition ne pouvait contenter la famille Kingston qui se proposait de la faire exiler dans quelques contrées lointaines et de la déclarer incapable de gérer ses biens, lorsqu'elle s'embarqua pour Calais, d'où elle se rendit à Rome et de là à St.-Pétersbourg, où elle fut accueillie de la manière la plus gracieuse par Catherine II. Après avoir séjourné ensuite quelque temps en Pologne où elle inspira la passion la plus vive au prince de Radziwill, qui lui demanda vainement sa main, elle revint en France, acheta le magnifique château de Sainte-Assise à deux lieues de Fontainebleau, et y mourut le 28 août 1788. On a publié les ouvrages suivans sur cette dame anglaise : *Détails authentiques et particuliers sur la dernière duchesse de Kingston* (en anglais), Londres, 1788, in-8 ; *Histoire de la vie et des aventures de la duchesse de Kingston*, Londres (Paris), 1789, in-8, réimprimé la même année en 2 vol. in-12 ; *La duchesse de Kingston*, ou *Mémoires*

d'une anglaise célèbre, par Faverolles, Paris, 1813, 4 vol. in-12.

* KINSBERGEN (Jean-Henri van), célèbre marin hollandais, né le 1er mai 1735 à Doesburg, entra au service militaire à l'âge de 9 ans, et cinq ans après dans la marine : son avancement fut rapide; il n'était que cadet lorsqu'il commença sa carrière : quelques actions d'éclat, une grande intelligence et des circonstances heureuses qui se présentèrent dans plusieurs voyages de long cours, le firent parvenir jusqu'au rang de lieutenant-amiral. Ennuyé du repos auquel le condamnait la paix dont jouissait son pays, il obtint la permission de passer en Russie, où Catherine II lui confia le commandement des forces maritimes de l'empire. Bientôt l'occasion se présenta de se signaler contre les Turcs, et à deux reprises différentes il défit leurs flottes dans la Mer Noire, malgré la supériorité du nombre de leurs vaisseaux. Après avoir été au service de la Russie pendant 9 ans (1767-1776), malgré la perspective brillante qui lui était offerte dans ce pays, il revint en Hollande, et fut aussitôt chargé de négocier la paix avec l'empereur de Maroc, et il remplit cette mission avec talent et succès. En 1781 il contribua puissamment à la victoire que remporta l'amiral Koutman sur l'amiral Poker, et ses services furent récompensés par une médaille d'or que lui donna la république batave, par le titre de contre-amiral et par d'autres distinctions non moins flatteuses : aussi s'empressa-t-il pendant toute sa carrière de se signaler par son activité et par son zèle. Pendant la guerre que la Hollande avait alors à soutenir contre l'Angleterre, il établit et fortifia le port du Helder, et, quand la paix fut signée avec cette puissance, il resta dans sa patrie malgré les offres avantageuses que plusieurs gouvernemens lui firent plusieurs fois. En 1793, il repoussa Dumouriez et préserva son pays de l'invasion des Français. En 1795 il fut licencié, puis arrêté : ayant recouvré la liberté, il se rendit en Danemark où il prit du service et y resta jusqu'en 1806. Lorsque le royaume de Hollande fut organisé, Louis, frère de Buonaparte, le nomma maréchal-conseiller d'état, chambellan, et à ses distinctions il ajouta le titre de comte de Doggersbank, pour perpétuer le souvenir de la gloire dont il s'était couvert à la journée de ce nom. A l'époque de la réunion de la Hollande à la France, Kinsbergen fut nommé sénateur. Il mourut à l'âge de 84 ans, laissant la réputation d'un des officiers les plus distingués de son pays. La Hollande lui doit l'établissement d'un institut ou école militaire dont l'état fit les frais; mais ce fut avec sa propre fortune qu'il fonda l'institut de la marine à Amsterdam, l'institut des sourds-muets à Groningue, les académies de Utrecht et de Hardenwick, et une foule d'autres institutions particulières. Il chercha surtout à inspirer aux jeunes gens l'amour de la gloire, en mettant sous leurs yeux les lettres des personnages dont s'honore la Hollande. En général la marine lui doit de grands perfectionnemens : dans le combat qu'il livra aux Turcs, il fit l'essai d'un nouvel ordre de bataille qu'il avait inventé et qui fut adopté plus tard par les marins anglais et français : il se servit aussi des nouveaux signaux mobiles qui furent dans plusieurs occasions d'une très grande utilité. Il savait écrire aussi bien qu'il savait combattre : outre plusieurs *mémoires*, il composa quelques ouvrages qui sont restés pour la plupart inédits; parmi ceux qui ont paru, plusieurs ont été publiés sous le nom de ses élèves. Ses principaux sont : *Ordres et instructions concernant le service de la marine; les services de vaisseau*, *par le chevalier van Kinsbergen*, publié par C. A. Verhuel; *Exercice du canon sur un vaisseau de guerre*, publié par le même; *Manuel du marin augmenté et rectifié par le chevalier van Kinsbergen; le Service général du vaisseau par le chevalier van Kinsbergen*, publié par C. A. Verhuel; *Principes de la tactique de mer*, publié par le même. Catherine II a fait traduire cet ouvrage en langue russe pour l'usage de sa marine. *Le grand livre général des signaux de jour et de nuit*, avec un grand nombre de figures; l'*Artillerie pratique de ma-*

rine ; Nouvelle carte de la Crimée, avec une description de cette province (cette carte est très estimée) ; *Carte de la mer de Marmara ; Description de l'Archipel, avec une nouvelle carte générale*, ouvrage excellent qui a été traduit en allemand en 1792, et publié avec des remarques ; *Introduction à la guerre de mer, par le chevalier van Kinsbergen*, publié par A. Makay ; *Manuel politique à l'usage des jeunes officiers de marine, par le chevalier van Kinsbergen*, publié par J. H. Ollenhausen ; *Sur la formation des batteries de mer ; Projet de l'établissement d'un fonds pour les veuves de marins, sans frais pour l'état ; Rêves d'un marin ; Sur la nécessité de tenir en service permanent un corps de matelots ; Sur la formation d'une académie de marine.*

KIPPING (Henri), *Kippingius*, philologue allemand, né vers 1623, à Rostock, fut pris par des enrôleurs, qui l'obligèrent de porter les armes. Dans cette nouvelle profession, il ne laissa pas de s'adonner aux études. Un jour qu'il était en faction à Stade, dans le duché de Brême, M. Erskeim, conseiller du roi de Suède, l'aperçut tenant d'une main un livre (c'était *Statius*), et de l'autre ses armes ; il l'interrogea, s'aperçut facilement que c'était un homme de lettres, et le fit son bibliothécaire. Kipping mourut en 1678, sous-recteur du collége de Brême. Il est connu par plusieurs ouvrages. Les principaux sont : 1° un *Supplément à l'Histoire ecclésiastique*, par Jean Pappus en allemand, 1677, in-fol. 2° un *Traité des antiquités romaines*, Leyde, 1713, in-8, en latin ; 3° une autre *sur les ouvrages de la création*, Francfort, 1676, in-4 ; 4° plusieurs *Dissertations* ou *Exercitations sur l'ancien et le nouveau Testament*, etc. ; 5° des *Dissertations philosophiques sur le droit public*. (Henri Erh. Heeren a publié *Orat. de Henric Kippingio*, Brême, 1756, in-4.)

* KIPPIS (André), théologien et biographe anglais, naquit en 1725 à Nottingam. Il fit ses études à Northampton, sous le docteur Doddridge, célèbre théologien dissident. Il devint en 1746 ministre de Boston, au comté de Lincoln, et passa à Dorkinh au comté de Sussex, en 1750. Il était en 1753 pasteur d'une congrégation à Westminster. Il s'occupait en même temps d'objets de littérature, et travaillait au *Monthly magazine*. Il entreprit en 1761 un ouvrage périodique, intitulé : *Bibliothèque* (*Library*). Cette spéculation ne lui ayant point réussi, il prit une place de professeur dans une académie destinée à l'éducation de jeunes ecclésiastiques dissidens. On a de lui : 1° *Défense des ministres protestans dissidens, relativement à leur dernière adresse au parlement*, 1763 ; ouvrage qui donna occasion à une discussion amiable entre Kippis et le docteur Tucker ; 2° une nouvelle *Edition* de la *Bibliothèque britannique*, 1778-93, dans laquelle il fit preuve de son érudition. Cinq volumes de cet ouvrage furent publiés pendant sa vie, et il avait, avant de mourir, préparé la plus grande partie du sixième (il devait y en avoir 15.) 3° *Vie du capitaine Cook*, 1788, 1 vol. in-4, et 2 vol. in-8, on la joint ordinairement aux trois voyages de Cook ; 4° *Vie du docteur Lardner*, laquelle se trouve à la tête de ses œuvres, dont Kippis donna l'édition en 11 vol. in-8, 1788 ; 5° *Histoire des connaissances et des progrès des sciences et du goût dans la Grande-Bretagne*, pour le *New annual register* ; 6° *Editions nouvelles* des six discours de John Pringle, avec la *Vie* de l'auteur, 1782, in-8 ; 7° *Leçons et explications du nouveau Testament*, par le docteur Doddridge, avec la *Vie* de l'auteur, 1792. On a en outre de lui divers autres ouvrages, et des *Sermons*, et une 2e édition considérablement augmentée de la *Biographica britanica* (en anglais), 1778-93, 15 vol. in-fol., ouvrage précieux. L'université d'Edimbourg lui fit offrir le grade de docteur, comme un hommage rendu à son rare savoir. Il était de la société royale de Londres, et de celle des antiquaires. C'était un écrivain recommandable par la pureté et la correction du stile, et non moins laborieux qu'intelligent ; mais du côté des principes

religieux, il était unitaire déclaré, et latitudinaire au dernier point. Auteur ou éditeur de divers ouvrages très répandus, il y semait ses sentimens. On a dit qu'il croyait à la révélation; il serait difficile de dire en quoi: il n'admettait ni la Trinité, ni l'éternité des peines, ni plusieurs autres dogmes essentiels du christianisme. Il n'a pas médiocrement contribué à la liberté d'opinions qui a prévalu dans l'Eglise anglicane, et qui plus que jamais fait d'affreux ravages dans les églises protestantes. Kippis mourut à Westminster en 1795.

KIRCH (Christ Fried), astronome de la société royale des sciences de Berlin, correspondant de l'académie de Paris, naquit à Guben en 1694, acquit de la réputation aux observatoires de Dantzick et de Berlin, et mourut dans cette dernière ville où il était directeur de l'observatoire en 1740, à 46 ans. Kirch, ainsi que Wolff, attribuait aux étoiles fixes un mouvement propre, et c'est peut-être à ce mouvement qu'il faut rapporter quelques apparences que d'autres astronomes ont tâché d'accorder avec d'autres causes. Kirch a laissé: 1° un écrit *Sur le passage de Mercure autour du soleil*, pour le 6 mai 1720; 2° des *Observations astronomiques* (*Observationes astronomicæ selectiores*), Berlin, 1730, in-4; 3° des *Mémoires*, etc. — Godefroi KIRCH, son père, et Marie-Marguerite WINCKELMANN, sa mère, s'étaient fait un nom par leurs observations astronomiques. Cette famille entretenait pour cet effet une correspondance dans toutes les parties de l'Europe. Les ouvrages qui nous restent d'elle en ce genre sont très estimés. Il faut consulter sur les Kirch la *Bibliographie astronomique* de Lalande.

* KIRCHBERGER (Nicolas-Antoine), baron de Liebistorf, philosophe suisse, né à Berne le 13 janvier 1739, appartenait à une famille ancienne de l'Helvétie. Destiné à l'état militaire, il fut pendant quelque temps au service de la Hollande, et commanda un détachement formant la garnison du fort St.-Pierre près de Maestricht. Quoiqu'il fût ainsi au milieu des camps, il se livra néanmoins avec constance à son goût pour les lettres et les sciences philosophiques: il lut les écrits de Leibnitz et de Wolf, et conçut ensuite le plan d'un grand ouvrage dont il confia l'idée et l'exécution à son ami le conseiller Eckatshausen. De retour dans sa patrie, il prononça en 1765 dans une réunion de jeunes bernois un *discours en l'honneur des habitans de Soleure*, qui en 1318, défendirent leur ville contre Léopold premier duc d'Autriche; dans un combat qui eut lieu pendant ce siége, les Soleurois ayant vu une foule de leurs ennemis tomber dans la Laar, par suite de la rupture du pont jeté sur cette rivière, s'empressèrent de voler à leur secours, et, quand il les eurent sauvés, ils leur prodiguèrent tout ce dont ils avaient besoin, et les renvoyèrent sans rançon. En célébrant ce trait de générosité, Kirchberger sut être à la fois philosophe et orateur, et il excita l'admiration de tous ceux qui l'entendirent dans cette circonstance mémorable. Il était en relation avec J. J. Rousseau qui parle de lui dans ses *Confessions*, livre 12. Il était lié aussi avec St.-Martin et s'occupait avec lui des matières obscures de la théosophie. Il s'éleva avec force contre une secte d'*illuminans* ou d'*éclaireurs* dont le chef était Frédéric Nicolaï, éditeur de la *Bibliothèque germanique*, et qui se propageait rapidement en Allemagne. C'est d'après ses avis que le chevalier Zimmermann rédigea contre ces novateurs des *Mémoires* qui parvinrent à l'empereur Joseph II. Ce prince éclairé prit aussitôt, de concert avec la cour de Berlin, des mesures capables d'arrêter les progrès de ces dangereux sectateurs. Indépendamment de ses études philosophiques et religieuses, Kirchberger cultivait les sciences naturelles et surtout l'agriculture; il contribua surtout à éclairer les habitans de son pays sur l'emploi de certains procédés utiles, et propagea l'usage du gypse dans les prairies artificielles: il inséra un *Mémoire* à ce sujet dans le *Journal de l'abbé Rozier* en 1774; ce fut aussi dans une feuille périodique qu'il écrivit contre les illuminans. Enfin son *discours sur les habitans de Soleure* fut imprimé sous

le titre d'*Histoire de la vertu helvétique*, Bâle, 1765, in-8. Kirchberger parvint dans sa patrie aux charges les plus importantes. Il mourut en 1800.

KIRCHER (Athanase), célèbre jésuite allemand, l'un des plus laborieux et des plus savans hommes de cet ordre, naquit à Geysen près de Fulde en 1602, et entra chez les Pères de la compagnie à Mayence en 1618. Il professait la philosophie et les mathématiques à Würtzbourg, dans la Franconie, lorsque les Suédois troublèrent par leurs armes le repos dont il jouissait. Il se retira en France, passa à Avignon et de là à Rome, où il mourut en 1680, à 79 ans. Il ne cessa d'écrire qu'en cessant de vivre. (Il avait embrassé toutes les sciences, physique, histoire naturelle, philosophie, mathématiques, théologie, antiquités, musique, langues anciennes et modernes : ses nombreux ouvrages se divisent naturellement en trois classes ; 1° sciences, physique et mathématiques; 2° langues et hiéroglyphes ; 3° histoire et antiquités. Les principaux fruits de sa plume laborieuse et féconde sont : 1° *Prælusiones magneticæ*, 1654, in-fol. ; 2° *Ars magna lucis et umbræ*, in-fol. ; Rome, 1646, 2 vol. : traité d'optique, profond et lumineux pour son temps, ainsi que le suivant ; 3° *Primitiæ gnomoniciæ catoptricæ*, in-4 ; 4° *Musurgia universalis*, 1650, in-fol., 2 vol. ; 5° *Obeliscus Pamphilius*, 1650, in-fol. ; 6° *Obeliscus ægyptiacus*, in-fol. ; 7° *OEdipus ægyptiacus*, Rome, 1652 et 1653, 4 vol. in-fol. C'est une explication d'un grand nombre d'hiéroglyphes, explication telle qu'on peut l'attendre d'un savant qui avait quelquefois une façon de voir toute particulière, mais toujours fondée en érudition et en raison. Ce livre est rare. 8° *Iter extaticum*, in-4. C'est un voyage idéal dans les planètes et les régions supérieures du ciel. On conçoit que le voyageur n'a pu rien nous dire de bien positif, mais il en parle d'une manière pleine d'intérêt et de sentiment ; son stile est élégant, pur, riche, et semble s'élever avec les objets dont l'auteur s'occupe. Il n'y a que le génie desséché par les calculs et les aridités géométriques, qui puisse avoir dicté à Maclaurin la censure dédaigneuse qu'il a faite de cet ouvrage. 9° *Mundus subterraneus*, Amsterdam, 1665, in-fol., 2 vol., et en un, 1678 ; plein de recherches, écrit avec élégance et intérêt ; on y voit quelques préjugés en matière de physique, mais c'étaient ceux de son siècle. Entre une infinité d'observations, on y trouve une théorie vaste et hardie de la génération des êtres, dont quelques vues sont reconnues pour fausses ; d'autres sans être peut-être plus vraies, ont été adoptées par des hommes célèbres : le système des molécules, si éloquemment exposé par M. de Buffon, y est pris entièrement quant au fond, et souvent même quant aux expressions, comme on l'a démontré dans l'*Examen impartial des époques de la nature*. (*Voyez* Graaf Reinier, Leuwenaoeck, Muys.) 10° *China illustrata*, Amsterdam, 1667, in-fol. Struvius en porte ce jugement : *Kircheri China est vera auctoris phantasia : sic autem judicatur, eo quod Patres jesuitæ nuper reduces, facta pleraque in illo libro improbent*. Ce livre a été traduit en français par d'Alquié, 1670, in-fol. 11° *Arca Noe*, in-fol. ; 12° *Turris Babel*, in-fol., Amsterdam, 1679. Cette production, peu commune et vraiment singulière, traite de la construction de la tour de Babel et de la dispersion des peuples ; 13° *Phonurgia nova*, 1673, in-fol. ; 14° *Ars magna sciendi*, 1669, in-fol. : ouvrage plus subtil qu'utile, plein de combinaisons pénibles et de spéculations techniques, moins propres à faire des savans qu'à dégoûter des sciences ; 15° *Polygraphia*, 1663, in-fol. ; 16° *Latium*, 1671, in-fol. : ouvrage savant, et qui a coûté beaucoup de recherches ; 17° *Scrutinium physico-medicum contagiosæ luis*, Leipsick, 1671, avec une préface de Langius. C'est un traité sur la peste, fort utile et bien écrit. 18° *Mundus magnes*, in-4, où l'on voit l'idée de l'attraction universelle ; 19° *Magia catoptrica*, où l'on trouve les miroirs d'Archimède et de Buffon (*Voyez* Archimède.) ; 20° *Specula melitensis encyclica*, 1638, in-12. C'est le plus rare de

tous les ouvrages de Kircher. 21° *Lingua ægyptiaca restituta*, sive *Institutiones grammaticales, et lexicon cophticum*, Rome, 1644, in-4. Cet ouvrage fut le premier qui répandit en Europe des notions exactes sur la langue cophte. Il est rare et doit avoir un supplément, etc. Les connaissances extrêmement variées de ce jésuite, la manière grande, neuve et approfondie dont il a traité plusieurs sciences difficiles et peu cultivées jusqu'alors, l'eussent fait regarder comme un savant universel, s'il pouvait y en avoir, et si l'esprit de l'homme pouvait embrasser un espace dont l'imagination même ne saisit pas le terme. Son stile est coulant, pur, abondant, vigoureux, animé par des citations en vers et en prose, ingénieusement appliquées à la matière qu'il traite. Lors même qu'il s'égare, soit par quelque erreur qui lui est propre, soit par celles qui étaient universellement adoptées de son temps, on reconnaît encore le savant et l'homme de génie. Des écrivains modernes ont uni leurs efforts pour obscurcir la gloire de ce jésuite célèbre, qui a fourni bien des matériaux à leurs systèmes et à leurs spéculations. Au lieu de reconnaître leur bienfaiteur, ils ont cru qu'en le décriant, on ne soupçonnerait point qu'ils lui devaient quelque chose. Pline croyait au contraire « qu'il était de la probité et de l'honneur » de rendre une sorte d'hommage à ceux » dont on avait tiré quelque secours et » quelque lumière ; et que c'était une » extrême petitesse d'esprit d'aimer mieux » être surpris honteusement dans le vol, » que d'avouer ingénument sa dette. » *Præf. hist. nat.* Cet homme rare et peut-être unique par la multitude et la variété de ses connaissances, avait manqué d'être renvoyé du noviciat, le recteur le jugeant inepte aux sciences. On voit encore à Mayence la chapelle où le novice désolé se retirait pour demander au Ciel les lumières nécessaires à l'état qu'il voulait embrasser. On peut dire qu'il a été exaucé au-delà de ses vœux. Le Père Kircher a occupé à Rome la chaire de mathématiques, au collége Romain. Son amour pour la science lui faisait braver les plus grands dangers. Dans un voyage à Naples, voulant connaître l'intérieur du Vésuve, il se fit descendre, par la première ouverture, par un homme vigoureux qui l'y tint suspendu à l'aide d'une corde, jusqu'à ce qu'il eût satisfait sa curiosité. Plusieurs souverains, et, entre autres, le duc de Brunsvick, lui fournissaient les sommes nécessaires pour ses expériences, et lui envoyaient des raretés dont il composa un des plus beaux cabinets de l'Europe, décrit par Ph. Bonanni, Rome, 1709, in fol : M. Battara a donné, en 1774, une nouvelle description des pièces relatives à l'histoire naturelle, qu'il renfermait. Ce laborieux jésuite a donné trente-deux ouvrages qui roulent sur presque toutes les sciences. On peut consulter sur ce savant jésuite le *mémoire* qu'il a donné lui-même sur sa *vie* et ses *ouvrages*, dans le *Fasciculus epistolarum* de Langenmantel, pag. 65 et suiv.

KIRCHER (Conrad), théologien luthérien d'Augsbourg, s'est rendu célèbre par sa *Concordance grecque* de l'ancien Testament, qu'il fit imprimer à Francfort, en 1607, en 2 vol. in-4. Cet ouvrage peut servir de dictionnaire hébreu. L'auteur met d'abord les noms hébreux, et ensuite l'interprétation que les Septante leur ont donnée, et cite les endroits de l'Ecriture où ils se trouvent différemment interprétés. Le principal défaut est, sans contredit, d'y avoir suivi l'édition des Septante de Francfort, 1597, au lieu de suivre celle du Vatican, que tous les savans préfèrent. La *Concordance* de Trommius n'a pas fait tomber celle de Kircher, comme l'a démontré Jean Gagnier d'Oxford. *Voyez* TROMMIUS. Kircher a publié un abrégé de son ouvrage sous ce titre : *De concordantiarum biblicarum, maxime veteris Testamenti,..... Multiplici in sacro-sancta theologia usu.* Wittemberg, 1622, in-4.

KIRCHER (Jean), théologien, publia en 1646, en latin, *Motifs de sa conversion du luthéranisme à la religion catholique*, Vienne, 1640, in-8. Les luthériens ont vainement essayé de réfuter cet ouvrage.

KIRCHMANN (Jean), savant antiquaire allemand, né en 1575 à Lubeck, fut recteur de l'université de cette ville, exerça cet emploi avec beaucoup de distinction jusqu'à sa mort, arrivée en 1643, à 68 ans. Ses principaux écrits sont : 1° *De funeribus Romanorum libris IV*, Leyde, 1672, in-12 : traité savant, qui lui acquit une grande réputation, et lui procura un riche mariage ; 2° *De annulis liber singularis*, Lubeck, 1623, in-8, et Leyde, 1672, in-12 : ouvrage plus curieux qu'utile ; des *Oraisons funèbres*, etc.

KIRCHMAN (N.), professeur de physique à Pétersbourg, est devenu célèbre par ses expériences sur la matière électrique, et par le genre de mort qui termina ses jours, le 6 août 1753. Il avait dressé un conducteur pour soutirer la foudre ; un globe de feu en sortit au moment qu'il en approcha, et lui brûla la tête. Depuis cette époque, le système des conducteurs a éprouvé diverses destinées : tandis que les uns les regardent comme un préservatif contre le feu du ciel, d'autres, fondés sur des exemples multipliés, les envisagent comme une invention empirique et dangereuse. Les précautions infinies qu'il faut observer pour en prévenir les mauvais effets (et sur lesquelles on n'est rien moins que d'accord, les uns voulant une chose, les autres une autre), en rendent l'exécution presque impossible. (Cependant les nouveaux progrès de la science ont levé toutes les difficultés, et l'usage des conducteurs est maintenant sans danger. *Voyez* le Journ. hist. et litt. 15 juillet 1782, page 412 ; — 1er mars 1783, page 337, et l'article PRINGLE.) Un poète latin a fait à Kirchman cette épitaphe imitée de Virgile, au 6e livre de l'Enéide :

Vidi et crudeles dantem Salmonea pœnas.
Dum flammas Jovis et sonitus non curat Olympi
Demens, qui nimbos ac irritabile fulmen
Igniferis liliis ferroque lacessit acuto,
At Pater omnipotens densa inter nubila telum
Contorsit non ille leves de culmine tecti
Scintillas, raptumque immani turbine volvit.

KIRCHMAYER (George-Gaspard), professeur à Wittemberg, et membre des sociétés royales de Londres et de Vienne, naquit à Uffenheim en Franconie, l'an 1635, et mourut en 1700, après avoir publié plusieurs ouvrages d'érudition et de physique. Les principaux sont : 1° des *Commentaires* sur Cornélius Népos, Tacite, et d'autres auteurs classiques ; 2° des *Oraisons* et des *Pièces de poésie* ; 3° *De corallo, balsamo et sacchàro*, 1661, in-4 ; 4° *De tribulis*, 1692, in-4 ; 5° six *Dissertations*, sous le titre de *Hexas disputationum zoologicarum*. Elles roulent sur le basilic, la licorne, le phénix, le béemoth et l'araignée. 6° *Pathologia vetus et nova* ; 7° *Philosophia metallicra* ; 8° *Institutiones metallicæ*, etc.

* KIRKLAND (Thomas), médecin et chirurgien anglais, né en 1720, consacra toute sa vie à l'exercice de son art, et prit part à toutes les discussions importantes qui s'élevèrent entre les médecins du 18e siècle. On a de lui un ouvrage sur la *gangrène*, 1754 ; un *Essai sur les fièvres*, 1766 ; des *Observations sur les fractures compliquées*, 1770, suivies en 1771 d'un *Appendice* et en 1780 d'un *Supplément* ; des *Commentaires sur les maladies apoplectiques et paralytiques* ; un *Traité sur la coqueluche*, etc. ; mais de tous ces ouvrages, le plus remarquable et le plus estimé, c'est celui qui a pour titre : *Examen de l'état présent de la chirurgie*, où il examine l'analogie entre les maladies internes et externes, et le danger qu'il y aurait à séparer deux branches d'un art qui ont entr'elles des rapports si intimes ; Kirkland mourut à Ashby dans le mois de janvier 1798, à l'âge d'environ 77 ans. Il était membre de la société royale d'Edimbourg et de plusieurs sociétés savantes.

*KIRKPATRICK (James), major-général anglais, fut employé pendant longtemps par la compagnie des Indes dont il devint l'ambassadeur près des cours de Madadji-Scindiah et du grand Mogol Schah-Aalem. Il résida aussi pour la même compagnie, auprès de Nizam, ainsi qu'à Haïderaal. Pendant son séjour dans l'Inde, cet officier étudia les langues d'Asie, et devint l'un des plus habiles orientalistes ; il s'occupa aussi beaucoup de l'his-

toire des antiquités, des religions des contrées qu'il visita. Il publia une *Biographie des poètes persans*, traduite de Daoulet-Schal et insérée dans le *New-Asiatic-Miscellany*, Calcutta, 1789, in-4; 2° *Description du royaume de Nepol* avec une carte et des planches, Londres, 1811, in-4; 3° *Choix des lettres du sultan Tippoo-Saëb*, ibid. 1811, in-4. Kirkpatrick est mort le 22 mars 1812.

KIRSCHMAYER. *Voyez* Noa-George.

KIRSCHMEYER (Jean-Sigismond), né à Allendorf en Hesse, l'an 1674, professeur de philosophie et de théologie à Marpourg, mourut en 1749. On a de lui : 1° plusieurs *Dissertations académiques;* 2° un *Traité* en latin *contre les enthousiastes*, pour prouver que l'unique principe de la foi est la parole de Dieu. Les protestans en font cas; mais les catholiques ont démontré que les principes de l'auteur justifient les sociniens et tous les hérétiques, puisqu'ils se fondent tous sur la parole de Dieu.

KIRSTENIUS, ou Kirsten (Pierre), médecin et orientaliste, né à Breslau en 1577, eut la direction des colléges de cette ville, après avoir acquis de vastes connaissances par des voyages dans toutes les parties de l'Europe, en Asie, et par l'étude des langues savantes, notamment de l'Arabe, qu'il avait apprise pour entendre parfaitement Avicenne, et dans laquelle il se rendit fort habile. Son emploi lui dérobant trop de temps, il se dévoua entièrement à la médecine, et se retira en Prusse avec sa famille. Le chancelier Oxenstiern l'y ayant connu, l'emmena en Suède, et lui procura la chaire de professeur en médecine dans l'université d'Upsal. Il y mourut en 1640, à 63 ans. Son application avait accéléré sa vieillesse, et il était déjà fort affaibli quand il se rendit en Suède. Son épitaphe porte qu'*il savait vingt-six langues;* cela peut être, mais il ne les connaissait pas certainement comme sa langue maternelle. On a de lui un grand nombre d'ouvrages : 1° *Traités de l'usage et de l'abus de la médecine*, Francfort, 1610, in-8; 2° *Les quatre évangélistes, tirés d'un ancien manuscrit arabe*, Francfort, 1609, in-fol.; 3° *Notes* sur l'Evangile de saint Matthieu, confronté sur les textes arabe, syriaque, égyptien, grec et latin, Breslau, 1612, in-fol. 4° une *Grammaire arabe*, très estimée.

KIRSTENIUS (George), habile médecin et savant naturaliste, né à Stettin en 1613, fit long-temps et avec succès des exercices publics sur la physique, la médecine, la botanique, l'anatomie, etc. On fait cas de ses *Exercitationes philologicæ*, Stettin, 1651, in-4. Il mourut en 1660, à 47 ans. (On peut consulter sur ce médecin le tome 41 des *Mémoires* de Nicéron et le *Dictionnaire de Chauffepié*.)

KIRWAN (Richard), célèbre chimiste, né en Irlande, étudia d'abord la jurisprudence, mais son goût l'entraîna vers les sciences naturelles auxquelles il s'adonna tout entier. Il s'établit à Londres ou aux environs vers l'an 1779, et lut, aux séances de la société royale, dont plus tard il devint membre, différens mémoires qui lui méritèrent, en 1781, la médaille, fondée par Copley. Il retourna dans son pays natal en 1789, et fut bientôt nommé président de la société royale d'Irlande. Il fut aussi président de la société royale de Dublin, et membre ou associé des premières compagnies littéraires et savantes de l'Europe. Il mourut le 22 juin 1812. Kirwan a donné son nom à la *société Kirwanienne* instituée depuis peu de tems à Dublin. Presque toutes les sciences naturelles doivent à ses grands travaux quelques progrès. Il publia un grand nombre d'ouvrages sur la chimie, la géologie, la minéralogie, la métaphysique, etc.; quelques-uns d'entre eux se trouvent dans les *Transactions philosophiques d'Irlande :* on aura sur les autres de longs détails dans la *Bibliothèque Britannique* imprimée à Genève. Nous citerons : 1° *Estimation de la température de différens degrés de latitude*, trad. en français par Adet, Paris, 1789, 1 vol. in-8: 2° *Essai de réponse à la question suivante, proposée par la société royale d'Irlande : Quels sont les engrais qu'on peut appliquer avec plus d'avantage aux diverses espèces de sols,*

et quelles sont les causes de leurs bons effets dans chaque cas particulier, 1794, couronné par l'académie de Dublin, et traduit en français par F. G. Maurice, Genève, 1800 et 1806. 3° *Sur l'état primitif du globe et la catastrophe qui lui a succédé*, 1796, ouvrage rempli de rapprochemens ingénieux. On en peut lire l'extrait dans la Bibliothèque britannique (littérature), vol. 9ᵉ. 4° *Essai sur le phlogistique et sur la constitution des acides*, ouvrage important, traduit en français par Mad. Lavoisier, avec des notes par Guyton-Morveau, Lavoisier, etc., Paris, 1788, in-8. 5° *Expériences sur une nouvelle terre trouvée près de Strontian, en Ecosse*, 1794 : La *Strontiane* est remise aujourd'hui au nombre des terres élémentaires. 6° *Elémens de minéralogie*, 1794, 2 vol. in-8, traduit de l'anglais par Gibelin, 1785, in-8. 7° *Essais de métaphysique, contenant les principes et les objets fondamentaux de cette science*, 1809, in-8.

* KLAPROTH (Martin-Pierre), l'un des premiers chimistes de l'Europe, naquit à Berlin le 1ᵉʳ octobre 1743. Dès que ses premières études furent terminées, il se livra avec passion à des recherches minéralogiques; il y joignit ensuite la chimie et cultiva ces deux sciences avec une égale ardeur et un égal succès. Il trouva des moyens nouveaux d'analyse dont les chimistes français se sont empressés de se servir. On lui doit la découverte de la zirgone dans le jargon de Ceylan, de la présence de la potasse dans des productions volcaniques et dans le grenat blanc, dit *leucite*. Il trouva dans le schorl-rouge, un nouveau métal qu'il appela *titane*, dans la pechblende, un second métal auquel il donna le nom d'*urane*, et dans la mine d'Or-blanche la *tellure* qui fut à ses yeux un troisième métal. Il décomposa la mine d'argent rouge et trouva que c'était du sulfure d'argent et de l'antimoine. Il nous serait impossible d'énumérer tous les travaux de Klaproth : outre les nombreuses publications qu'il fit de ses découvertes ou de ses analyses dans le *Journal de physique*, les *Annales de chimie*, le *Journal des mines* et d'autres collections scientifiques, il donna un nouveau système de minéralogie dont les principes constitutifs des minéraux forment essentiellement la base. Il a laissé aussi des *Mémoires de chimie* qui ont été traduits en français par Tassaert, Paris, 1807, 2 volumes in-8, et un *Dictionnaire de chimie*, qu'il fit avec Wolf, et qui a été traduit en français par Bouillon-Lagrange et Vogel, 1810. Klaproth était professeur de chimie, membre de l'académie des Sciences de Berlin et associé étranger de l'Institut de France.

KLAUSWITZ (Benoît Gotlieb), né à Leipsick en 1692, professeur de théologie à Hall, mourut en 1749. Il a donné : 1° plusieurs *Dissertations académiques* ; 2° des *Explications* de divers passages de la Bible ; 3° un *Traité* en allemand sur la raison et l'Ecriture sainte, et sur l'usage que nous devons faire de ces deux grandes lumières.

* KLÉBER (Jean-Baptiste) général français, né à Strasbourg, en 1754, était fils d'un terrassier attaché à la maison du cardinal de Rohan. Destiné à l'état d'architecte, il fut envoyé à Paris, où il étudia sous des maîtres habiles et fit de rapides progrès. Une rencontre singulière le détourna de cette profession. Il était retourné à Strasbourg, et il semblait encore indécis sur la carrière qu'il voulait parcourir, lorsqu'un jour, se trouvant dans un café il vit deux Bavarois insultés par des jeunes gens. Indigné de cette injuste agression, il appela en duel les insolens provocateurs. Les Bavarois dont il avait pris la défense d'une manière si généreuse l'engagèrent à les suivre dans leur pays ; ils lui facilitèrent l'accès de l'école militaire de Munich où il devint l'un des meilleurs élèves. Au sortir de cette école, Kléber fut nommé lieutenant dans le régiment autrichien du jeune Kaunitz, fils du ministre de l'empereur. Cette puissance était alors en guerre avec la Porte : Kléber fit ses premières armes contre les Turcs, et resta dans les troupes autrichiennes dès l'an 1772 à l'an 1783. Malgré son courage manifeste dans plusieurs rencontres, malgré sa conduite exemplaire, il n'obtint

pas d'avancement : dégoûté du service militaire, il demanda un congé. Sa famille l'engagea à prendre en France un emploi civil plus avantageux à ses intérêts. Après avoir donné sa démission, il fut nommé par les soins de M. Galaisière intendant d'Alsace, à la place d'inspecteur des bâtimens publics dans la haute Alsace. Fixé à Béfort, il y resta pendant six ans qu'il consacra à des études nouvelles sur l'architecture. La révolution vint interrompre sa vie paisible : il admit avec enthousiasme les principes nouveaux, et, dans une émeute où le régiment de Royal-Louis resté fidèle à la cour, voulut s'opposer à quelques mesures ordonnées par les municipaux, il prit le parti de ces derniers, repoussa les soldats et porta même un défi au colonel. S'étant ensuite enrôlé comme simple grenadier dans un régiment de volontaires du Haut-Rhin, il s'y fit remarquer par ses qualités militaires et obtint du général Wimpfem le grade d'adjudant-major. Après avoir passé 6 mois à Ribeauvilliers, et avoir mis sur le pied de guerre le bataillon dont il faisait partie, il se rendit à l'armée du général Custine qu'il rejoignit à Mayence. Pendant le siége de cette ville, il fit preuve de bravoure et de talent militaire ; il en fut récompensé par le grade d'adjudant-général, puis de général de brigade. Appelé à Paris, après la prise de Mayence, pour déposer dans le procès intenté au général Custine, il eut le courage de faire une déposition favorable à l'accusé. Kléber fut envoyé dans la Vendée avec la garnison de Mayence. Les lenteurs du comité de salut public ne lui permirent pas d'exécuter le plan d'attaque qu'il avait médité : cependant il montra beaucoup de courage et d'habileté à l'affaire de Torfou, où il reçut une blessure profonde à l'épaule en chargeant à la tête des grenadiers de l'avant-garde, l'armée royaliste forte de 20,000 hommes : il n'en avait que 4,000 et 6 pièces de canon. Après une vigoureuse résistance, il fit une habile retraite, et comprit qu'on ne pouvait vaincre les Vendéens qu'en imitant leur tactique. Il éprouva cependant un nouvel échec au delà de la Loire : on l'attribua aux généraux en sous-ordre. Il s'ensuivit une altercation entre Kléber et le jeune Marceau, son rival de gloire ; le premier fut destitué, et le second le remplaça au commandement en chef. Marceau, quoique blessé par la brusque franchise de Kléber, aussitôt qu'il le vit disgracié, lui remit toute l'autorité, servit sous lui, et ne garda que le vain titre de général. Kléber se battit avec succès au Mans, à Savenay et à l'île de Noirmoutier : ce fut pendant cette campagne que se passa le beau fait d'armes que l'on a comparé à celui des Spartiates aux Thermopiles. « les » républicains, dit un biographe de Kléber, étaient en retraite et vivement » poursuivis par un ennemi supérieur en » nombre. Kléber aperçoit un défilé, et » reconnaît d'un coup d'œil qu'il est possible d'arrêter la marche des ennemis » en sacrifiant 300 hommes. Il appelle un » officier dont il connaît l'intrépidité et » le dévouement : *vous allez occuper ce » poste*, lui dit-il, *vous y serez bientôt » attaqué par l'ennemi*, *vous y périrez ; » mais vous sauverez l'armée*. Il embrassa ensuite cet officier, et lui dit un » éternel adieu. Le défilé est occupé par » ces 300 hommes, quelques heures après » tous avaient cessé de vivre ; mais leur » trépas conservait à la patrie une armée » entière. » Kléber rétablit pendant quelque temps la tranquillité des provinces insurgées, il fit son entrée à Nantes ; on lui donna une fête, et au moment où une couronne de laurier descendait sur son front, un des trois commissaires s'écria ; « que ces lauriers n'étaient pas » dus aux généraux, mais aux soldats ; » — « Nous avons tous vaincu, répondit » Kléber avec fierté ; je prends cette couronne pour la suspendre aux drapeaux » de l'armée. » Les exécutions horribles qui avaient lieu après les batailles contre les prisonniers, excitèrent son indignation, et il ne la dissimula pas. La Convention l'exila, et on commença à le regarder comme *suspect* et ennemi de la liberté. Son caractère franc et même brusque lui faisait en outre des ennemis, et retardait son avancement ; mais on

avait besoin d'un grand général, et Kléber en avait toutes les qualités : on le rappela donc, on lui donna même le grade de général de division, et il fut successivement employé à l'armée du Nord, puis à celle de Sambre-et-Meuse. Après avoir passé la Sambre en présence des armées alliées, il se couvrit de gloire à la bataille de Fleurus, où les Autrichiens et les Anglais perdirent plus de 10,000 hommes et furent mis dans une déroute complète ; il y commandait l'aîle gauche qui était opposée au prince d'Orange : il le battit, le poursuivit, et l'ayant atteint au pont de Marchiennes, il le battit encore. S'étant avancé sur Mons à la tête de trois divisions, il s'empara de cette ville, le 1er juillet 1794; quinze jours après, de Louvain, puis du célèbre poste connu sous le nom de la *Montagne de fer*, et mit dans le mois d'octobre le siége devant Maëstricht, où il entra après 28 jours de tranchée ouverte et 48 heures de bombardement. Il continua de servir l'année suivante dans la même armée ; commanda le passage du Rhin devant Dusseldorf, et, lorsque cette armée de Sambre-et Meuse fut obligée de se retirer, il dirigea sa retraite avec sang froid et habileté. En 1796 il seconda toutes les opérations de Jourdan et contribua à tous ses succès. A la tête de l'aîle gauche, il força le passage de la Sieg, et mit en déroute l'armée du prince de Wurtemberg, sur les hauteurs d'Altenkirchen. Atteint par l'armée de l'archiduc Charles, forte de 60,000 hommes, et n'en ayant que 20,000, il prit une position avantageuse sur les hauteurs d'Ukrad, d'où l'ennemi ne put le déloger. Il battit ensuite le général Kray à Kaldiek, et le prince de Wartensleben à Friedberg. Il commanda par *interim* pendant quelques jours, et allait opérer sa jonction avec l'armée de Rhin-et-Moselle, par Heilbronn, et s'emparer deFrancfort, lorsqu'une intrigue l'éloigna de l'armée dont il méritait si bien le commandement en chef. Quoique les journaux eussent annoncé, en 1797, qu'il obtiendrait ce grade à l'armée de Sambre-et-Meuse, ce fut à Hoche qu'on le déféra. Kléber, mécontent du Directoire, se retira dans une maison de campagne qu'il avait achetée aux environs de Paris, où il s'occupait à rédiger des *mémoires* sur ses campagnes, lorsque Buonaparte l'engagea, en 1798, à le suivre en Egypte. Le 30 juin 1798, Kléber débarqua devant Alexandrie, et reçut un coup de feu à la tête en escaladant les murs de cette place. Buonaparte qui se portait sur le Caire, lui laissa le commandement de cette ville ; mais l'hiver suivant Kléber l'accompagna en Syrie. Ayant reçu l'ordre de repasser à Cathieh pour former le blocus d'El-Arish, il arriva le 13 février 1799, après une marche pénible dans le désert, devant Gaza dont il s'empara ; il prit ensuite la ville ainsi que les forts de Jaffa. Détaché pendant le siége de St.-Jean-d'Acre, pour repousser les troupes des pachas de Naplouze et de Damas qui accouraient au secours de Djezzar, il se signala à la bataille du Mont Thabor, et, lorsque l'armée abandonna le siége de St.-Jean-d'Acre, il commanda l'arrière-garde. Après le triomphe d'Aboukir qui vengea peut-être la flotte française, Buonaparte qui partit alors pour la France, le nomma commandant en chef. La position de l'armée d'Egypte menacée par des forces supérieures, était difficile : Kléber négocia avec le premier ministre des Ottomans, par l'entremise du commodore sir Sidney Smith : malgré l'approche des ennemis nombreux que le grand visir amenait contre les Français, on arrêta à El-Arish une convention en vertu de laquelle l'armée française devait s'embarquer et être transportée immédiatement en France avec ses armes et bagages (24 janvier 1800). Comme les Français s'occupaient d'exécuter ce traité, Kléber reçut une lettre de l'amiral anglais Keith, qui lui annonçait que la convention d'El-Arish n'avait pas été approuvée par son gouvernement, et qu'il était défendu de consentir à tout traité, dont la première condition ne serait pas que les Français étaient prisonniers de guerre. Kléber ne répondit à cette perfidie anglaise, que par la publication de cette lettre ; il y ajouta ces mots : *ce n'est que par une victoire que l'on répond à*

une aussi insigne lâcheté : préparez-vous à combattre.... Aussitôt il s'avance avec ses braves compagnons qui emportent à la bayonnette le village de Matharich, poursuivent avec fureur leurs nombreux ennemis, et dans les plaines de la *Koubech*, remportèrent la célèbre victoire d'Héliopolis. Les débris de l'armée vaincue furent harcelés jusqu'au désert qui sépare l'Asie de l'Afrique (21 mars 1800). Pendant l'absence de Kléber, le Caire s'était insurgé, et un détachement considérable de vaincus s'y était fortifié. Après plusieurs sommations, cette ville fut reprise et les Français y rentrèrent en vainqueurs. Kléber après avoir reconquis une partie de l'Egypte, s'occupait du soin de l'administration : il songeait à y affermir la domination française par la douceur d'un gouvernement sage et juste : il revenait d'un voyage qu'il avait fait à Gizeh, lorsque le 14 juin 1800, il se promenait sur la terrasse de la maison occupée par le général Damas et qui attenait au quartier-général. Tout à coup un musulman le frappe d'un coup de poignard dans l'aîne gauche : Kléber s'appuie sur le parapet en criant : *A moi, je suis blessé.* M. Protain architecte, qui se trouvait avec lui sans armes, se précipite sur l'assassin, mais il reçoit plusieurs coups de poignards et tombe évanoui. Le meurtrier retourne auprès du général et lui plonge encore son arme dans le corps ; le premier coup était déjà mortel : il fut arrêté et l'on sut que c'était un jeune fanatique nommé Soleïman qui avait fait vœu de tuer le général français. Kléber fut remplacé par Menou. Son éloge funèbre a été prononcé à la cérémonie de ses funérailles, par M. Fourrier, secrétaire de l'académie des Sciences, et alors membre de l'Institut d'Egypte : il a été inséré dans la *Décade égyptienne*, journal imprimé au Caire, et reproduit dans l'ouvrage des *Victoires et conquêtes* etc. M. Garat en a fait un autre dans la solennité qui eut lieu en son honneur sur la place des Victoires, Paris, an 9 (1800), in-8. Kléber était non seulement un bon général, il avait des vertus ; probe, désintéressé, il était ennemi des violences, des exactions, du pillage. Le soldat le respectait : il avait en un mot quelque chose des héros d'Homère.

* KLEIN (Ernest-Ferdinand), jurisconsulte prussien, né à Breslau en 1743, fit ses études dans le gymnase de sa ville natale et à l'université de Halle, et fut reçu ensuite avocat. En 1779 il publia un recueil de *Mémoires sur le droit et sur la législation* : cet ouvrage commença à le faire connaître ; il fixa sur lui l'attention du chancelier Cramer qui l'appela à Berlin en 1780, pour coopérer à la rédaction du nouveau code prussien. Ce fut lui qui rédigea les parties les plus importantes de ce code, avec Suarez son ami, entre autres celles relatives aux *délits* et aux *peines*. Klein devint ensuite directeur de l'université de Halle et membre ordinaire de la faculté de droit. Rappelé quelques années après à Berlin, il fut l'un des juges du tribunal suprême et ensuite conseiller privé et secrétaire d'état au département de la justice. Il mourut le 28 mars 1810. Il était membre de l'académie des sciences de Berlin qui avait couronné son *Mémoire sur la puissance paternelle*, et correspondant de la commission de législation établie à St.-Pétersbourg. On a de ce jurisconsulte un grand nombre d'*ouvrages* dont la liste se trouve dans la *Bibliothèque générale allemande*, avec son portrait, 14e volume : nous citerons seulement 1° *Annales de la législation et du droit dans les états prussiens*, Berlin et Stettin, 24 volumes in-8, 1788-1807 ; 2° *Principes du droit pénal allemand et prussien*, Halle, 1799, in-8 ; 3° *Système du droit naturel*, Halle, 1797, in-8 ; 4° *Système du droit civil prussien*, ibid., 1801, in-8 ; 5° *Archives du droit criminel* (avec Kleinschrod), 1798-1809, 7 vol. in-8.

KLEIST (Edwald-Chrétien de), militaire et poète allemand, marcha sur les traces du célèbre Gessner, son ami ; il a donné aux acteurs de ses *Idylles* les mêmes sentimens de vertu et de bienfaisance qui distinguent les bergers de Gessner, mais il ne s'est pas borné à des bergers : il a introduit dans l'églogue des jardiniers et des pêcheurs, à l'exemple

de Sannazar, de Grotius et de Théocrite lui-même. Kleist mourut en 1759, des blessures qu'il avait reçues à la bataille de Kunersdorf, où il commandait le régiment de Haussen, au service du roi de Prusse. Ce soldat poète était d'une intrépidité rare. Au moment qu'il tomba criblé de blessures, il s'écria aux soldats : « Mes enfans, n'abandonnez pas votre » roi. » Sa perte excita les regrets de l'Allemagne entière. C'est un des poètes les plus distingués de sa nation, et un de ceux qui ont le plus contribué à former la langue allemande. Son principal ouvrage est le *Poème du Printemps*, 1749, in-8, où l'on trouve une peinture fidèle et animée des beautés de la nature. Il a été traduit en italien, en latin et en français. Cette dernière traduction, faible et décolorée, n'a cependant pas détruit toutes les beautés de l'original. Elle se trouve dans le *Choix des poésies* allemandes de M. Huber. Il a paru depuis deux nouvelles traductions françaises de ce poème; l'une à Berlin 1781, in-8, l'autre en vers; mais elles ne valent pas mieux. On a encore de lui des *Odes*, des *Chansons*, des *Idylles*, des *Contes* et des *Fables*, diverses petites pièces de vers, plusieurs morceaux intitulés *Rapsodies*. Ces morceaux sont, avec le *Printemps*, ce qu'il a écrit de plus original et de plus poétique. *Cissidès et Pachès*, petite épopée qui n'a d'autre mérite que celui de peindre avec force le mérite guerrier; et quelques *fragmens* en prose dans le genre du *Spectateur*. Le recueil de ses poésies a été souvent réimprimé sous le titre de *Poésies de l'auteur du Printemps*.

* KLEIST DE NOLLENDORF (Le comte N...), général d'infanterie prussienne, embrassa très jeune la carrière militaire. Il était parvenu au grade de colonel de hussards en 1793, lorsqu'eut lieu la campagne du Rhin dans laquelle il se distingua à plusieurs reprises : on remarqua surtout la manière brillante avec laquelle il se battit au siége de Mayence, à l'affaire de Monbach et à la bataille de Lautern (13 juillet 1794) où il fut grièvement blessé; employé ensuite à l'armée de Pologne en qualité de général-major, il contribua à la défaite des Polonais, et, après la reddition de Varsovie, il fit jusqu'en 1812, une guerre à outrance aux corps qui ne s'étaient point rendus après les revers de Kosciusko. Kleist fut employé constamment, mais il ne fit rien de plus remarquable; pas même dans la campagne de 1807. Il reçut le grade de lieutenant-général en 1812, et, après la défection du général York, il le remplaça en qualité de commandant du corps prussien qui agit de concert avec les Français contre les Russes, et fut sous les ordres de Joachim Murat. Lorsqu'en 1813 le roi de Prusse se fut déclaré contre Buonaparte, Kleist fut placé encore à la tête d'un corps de Prussiens, se distingua à l'attaque des hauteurs de Burg, et, le 29 mai, il signa avec le général russe Schouwatoff et le duc de Vicence à Pleiwitz un armistice qui suspendit les hostilités jusqu'au 8 juillet. Le 17 août il se signala devant Dresde, et, quelques jours après, à l'affaire de Culm où il mit en déroute et fit prisonnier le corps du général Vendamme : ce fut à la suite de cette brillante affaire qu'il reçut le titre de comte de Nollendorf, nom du village où il avait attaqué les Français. Le comte de Kleist a pris une part très active à la bataille de Leipsick, pendant laquelle ses troupes faisaient partie de la colonne commandée par le général Barclay de Tolly. Le 1er janvier 1814, il passa le Rhin, s'avança avec l'armée de Silésie dans l'intérieur de la France, s'arrêta devant Thionville, et assista à la bataille de Laon, pendant laquelle il opéra des marches savantes que tous les tacticiens ont remarquées (9 mars 1814). Après s'être battu avec honneur le 26 du même mois à Laferté-Gaucher d'où il chassa les Français, et s'être distingué aux affaires de Sézanne et de Coulommiers, il s'empara de Ville-Parisis et de Monsaigle, positions importantes que les Français lui disputèrent vivement et qu'ils furent obligés de céder. Chargé de faire la principale attaque sur Paris, il s'empara le 30 mars de St-Denis, de la Villette et de la Chapelle, après une longue et héroïque résistance : il venait

d'entrer dans ce dernier village, lorsqu'il reçut par une estafette la nouvelle de la capitulation de Paris et de la cessation des hostilités. Le comte de Kleist fut récompensé de ses services par le titre de gouverneur du grand duché de Berg. Cet habile général est mort à Berlin le 16 février 1823. C'était un tacticien fort instruit et l'un des meilleurs officiers de l'armée prussienne.

KLESCH (Christophe), fameux prédidicant luthérien, né à Iglan, dans le comté de Scepus en Hongrie, et mort à Berlin en 1697, s'est fait connaître par un grand nombre d'ouvrages, dont les derniers sont remplis de visions et entachés d'un fanatisme qui marque assez le dérangement de sa tête. En assurant que le pape est la bête à sept têtes de l'Apocalypse, il montre que Louis XIV est la bête à deux cornes, comme roi de France et de Navarre. Il trouve dans le nom *Ludovicus* le nombre 676, dont il est parlé au verset 18 du chap. 13. Ce nombre y est effectivement selon la valeur des lettres romaines, et c'est ce qu'il y a de vrai dans le *Commentaire* de Klesch.

KLING. *Voyez* CLANG.

* KLINGER (N....), lieutenant-général au service de Russie, poète et romancier allemand, dont la tragédie les *Jumeaux* fit époque dans la littérature de son pays, mort en 1831. Nous n'avons pu recueillir sur ce littérateur étranger d'autres renseignemens.

* KLINGLIN (N... le baron de), était maréchal de camp au service de France, lorsque la révolution éclata : fidèle à la cause de ses maîtres, il fut chargé des détails relatifs au départ de Louis XVI (juin 1791). La part qu'il prit à cet événement lui valut les honneurs de la proscription : décrété d'accusation, il se hâta de se soustraire à la poursuite des révolutionnaires, et alla se placer dans les rangs des émigrés dont il commanda un corps l'année suivante. Ayant été nommé général-major au service de l'empereur d'Autriche, il fit les campagnes du Rhin de 1796 et 1797 : ses équipages étant tombés au pouvoir des Français, on y trouva un grand nombre de *lettres* qui prouvèrent les relations du général Pichegru avec le prince de Condé. Elles furent la base de l'accusation qui fut portée contre cet officier français après le 18 fructidor (4 septembre 1797). Cette *correspondance* a été publiée par les soins du gouvernement français : le général Klinglin qui en était l'intermédiaire, doit toute sa célébrité à cet événement. En 1800 il fut employé à l'armée de Brisgaw et mourut quelque temps après en Autriche.

* KLINGSPORRE (Maurice, baron de), feld-maréchal suédois, fit ses premières armes en France où il servit avec distinction. De retour dans sa patrie en 1788, il obtint un avancement rapide et mérita la faveur des rois Gustave III et Gustave IV. Il fut employé dans la guerre de Finlande, et, dès la seconde campagne, il fut chargé, après le renvoi du général Toll, du commissariat général et des approvisionnemens de l'armée, que son prédécesseur avait laissée dans un dénûment presque complet : malgré l'épuisement du pays, il s'acquitta de cette commission avec zèle et intelligence, jusqu'à la paix de Werœlé. Depuis cette époque, jusqu'en 1808, Klingsporre ne fit rien de remarquable. Alors le roi Gustave IV lui confia le commandement en chef de l'armée de Finlande, dans la guerre qu'il venait de s'attirer avec la Russie. Le général Klingsporre défendit pied à pied la province qui lui était confiée, contre une armée quatre fois plus nombreuse que la sienne. Ne pouvant se mesurer en bataille rangée, il se contenta de harceler l'ennemi dans des affaires d'avant-postes. Après avoir fait brûler la flottille des lacs qui se trouvait dans les ports de Saint-Michel et de Christine, il se battit avec opiniâtreté dans les défilés de Tawastéhus ; mais le nombre continuant à l'emporter, les Russes s'emparèrent de Swartholm, de Sweaborg, d'Abo et de presque toutes les places de la Finlande. L'intrépide Klingsporre obtint même à Sikojoki et à Kewolax des succès inespérés, à la suite desquels il reprit momentanément l'offensive. La fortune ne lui sourit pas long-temps : d'un

côté les troupes étaient fatiguées et réduites à un petit nombre, de l'autre les Russes furent renforcés par une armée nouvelle que leur amena le général Barclay de Tolly. Dès lors la résistance devint impossible; il fallut battre en retraite : le désordre se mit dans les rangs de l'armée, et Klinsporre eut beaucoup de difficulté à réunir quelques débris du corps qu'il commandait. Alors la Suède était dans un état de combustion : l'armée de l'Ouest qui avait été opposée aux Danois et aux Norwégiens venait de faire un armistice et marchait sur Stockholm pour y opérer un changement dans le gouvernement. Dans cette conjoncture difficile, la première chose à faire était de conclure la paix avec les Russes qui étaient à peu de distance de la capitale. Gustave IV ne voulait point en entendre parler, et à cet égard il avait refusé d'écouter les conseils de ses officiers. Le 13 février 1809, il avait même défendu de laisser entrer personne dans ses appartemens; le maréchal Klingsporre suivi de deux autres officiers généraux, osa violer la consigne, eut un court entretien avec le roi, et peu d'instans après la Suède eut un nouveau monarque : Gustave IV avait abdiqué. Les états du royaume donnèrent la couronne au duc de Sudermanie qui prit le nom de Charles XIII (1809). Le maréchal Klingsporre est mort en 1820, dans un âge très avancé.

KLINGSTET (Claude-Gustave) peintre, né en 1657 à Riga en Livonie, mort à Paris en 1734, âgé de 77 ans, s'était destiné à la profession des armes, sans négliger les talens qu'il avait pour la peinture, et qu'il eût bien fait d'exercer sur des sujets moins libres et moins offensans pour les mœurs. Attaché à Philippe d'Orléans régent de France, il voulut que ses tableaux fussent conformes au goût dépravé de son protecteur et de cette époque de corruption. On ne peut point dire qu'il ait eu, dans un haut degré, la correction du dessin et le génie de l'invention; cependant plusieurs des morceaux de sa composition sont assez bien traités. Ses ouvrages sont, pour l'ordinaire, à l'encre de la Chine. Il a excellé dans la miniature : il donnait beaucoup de relief et de caractère à ses figures. On l'appelait le *Raphaël des Tabatières*.

KLOPPENBURG (Jean). *Voyez* CLOPPENBURG.

* KLOPSTOCK (Frédéric-Gottlieb), un des plus célèbres poètes de l'Allemagne, naquit à Quedlimbourg, le 2 juillet 1724, de parens qui possédaient peu de fortune et qui avaient une famille de dix enfans. Le jeune Klopstock qui en était l'aîné, étudia au collége de Pforta près de Naumbourg et fit de rapides progrès. Après avoir fréquenté différentes universités de l'Allemagne, il fit ses cours de théologie à Iéna et à Leyde; il embrassa l'état ecclésiastique, parcourut une longue carrière et mourut le 13 mars 1803. Il avait de bonne heure révélé son génie poétique par des *odes* et des *pastorales* pleines de verve et d'harmonie : on y voyait les inspirations les plus heureuses. Admirateur enthousiaste de Milton et d'Young, il conçut le projet de donner à l'Allemagne un poème épique : il prit son sujet en dehors des anciennes traditions de l'antiquité payenne : c'est la *Venue du Messie* qu'il voulut traiter. Aussitôt il se mit à la composition de sa *Messiade*, et il y travailla, à l'époque même où il faisait ses études théologiques. C'est à Leipsick qu'il termina les trois premiers chants de ce poème. Il les communiqua à quelques-uns de ses amis qui les livrèrent au public à son insu dans des recueils périodiques à Brême et à Halle en 1748. Cette publication fit en Allemagne la plus vive sensation : un poète de plus avait paru; appelé à Zurich par Bodmer, Brutinger et Gessner qui avaient formé une réunion littéraire, il séjourna neuf mois dans cette ville. De retour dans sa patrie, il reçut de Frédéric roi de Danemark l'invitation de se rendre à Copenhague, où une pension de deux mille francs lui était assurée : il devait cette haute faveur au comte de Birinstorff, ambassadeur danois près la cour de France, qui avait lu avec admiration les premiers chants de la Messiade, et qui en recommanda l'auteur à son souverain. Lorsque ce ministre fut disgracié,

Klopstock se retira à Hambourg qu'il ne quitta plus que pour faire quelques excursions auprès du landgrave de Hesse qui lui avait fait aussi une pension. Pendant son séjour en Danemark, Klopstock continua la *Messiade*, et les dix premiers chants furent imprimés en 1755 aux frais du roi. Klopstock ne se livrait pas seulement à la poésie épique : la muse lyrique lui inspira souvent aussi plus d'un chant sublime, et la postérité placera peut-être un jour ses *odes* au-dessus de son *épopée*. En 1780, il chanta la résurrection de la liberté en France : ses *hymnes* patriotiques lui valurent le titre de citoyen français dont le diplôme lui fut envoyé par l'Assemblée constituante ; mais, lorsqu'il vit les crimes que l'on commettait au nom de la liberté, lorsqu'il apprit les massacres des 2 et 3 septembre, il renvoya ce diplôme à la Convention, ne voulant plus faire partie d'un peuple qui se souillait par d'aussi horribles forfaits. Il fit même alors deux *Odes* sublimes intitulées les *Deux tombeaux*, aux manes du duc de Larochefoucault et de Charlotte Corday : il voua Marat à l'exécration et se déchaîna avec fureur contre la révolution. Les mœurs de ce poète étaient douces et pures : son âme noble et sensible ne fut jamais ouverte à l'envie, à l'égoïsme ou à la vanité. Il avait toutes les vertus qui honorent et élèvent le talent. Chéri de tous ceux qu'il abordait, il fut vivement regretté par les habitans de Hambourg, qui célébrèrent ses funérailles avec une magnificence extraordinaire. La ville danoise d'Altona s'associa d'une manière solennelle aux regrets universels qui éclatèrent à sa mort. La *Messiade* est dans toutes les bibliothèques ; Laharpe en a parlé dans son cours de littérature. Le choix du sujet, la manière neuve et brillante avec laquelle il a été traité, la beauté des images, la profondeur des pensées, un stile soutenu et toujours sublime ; je ne sais quelle douce onction qui règne dans tout cet ouvrage, ont placé Klopstock au premier rang des poètes épiques de l'Allemagne et des temps modernes. On remarque surtout dans la seconde partie de la Messiade un morceau sur la *mort de Marie sœur de Marthe et de Lazare* : c'est le tableau de la mort du juste : Klopstock, sur le point d'expirer, récitait ce passage d'une voix faible, afin de s'exhorter à bien mourir. La traduction la plus récente de ce poème est celle de M. J. d'Horrer, Paris, 1825-1826, 3 vol. in-8. Outre ce poème qui avait coûte à son auteur vingt années de travail, et ses odes qui lui ont mérité le surnom de *Pindare de l'Allemagne*, Klopstock fit aussi quelques *tragédies* qui eurent du succès. Pour résumer en peu de mots tout ce qu'à fait Klopstock, nous dirons qu'il fut le créateur de la langue poétique de son pays. Voici la liste de ses principales productions : 1° la *Messiade*, poème en 20 chants, Halle, 1769, 4 vol. in-8 ; Altona, 1780, traduite en français, Aix-la-Chapelle, 1801, 3 vol. in-8 ; 2° plusieurs *Poèmes* et *poésies lyriques*, Hambourg, 1798 ; 3° des *Tragédies*, parmi lesquelles on remarque la *Mort d'Adam*, traduite dans presque toutes les langues de l'Europe, et dont il existe deux traductions en français, celle de l'abbé Roman, avec un discours préliminaire, Paris, 1762, in-12 ; et celle de l'abbé de St.-Etner, ibid., 1770, in-8 ; les *Bardits*, c'est le titre de trois pièces, dont le héros est le célèbre *Arminius* ou *Hermann*, et qui sont d'un genre tout-à-fait nouveau ; *Salomon*, *David*, etc. Les tragédies de Klopstock sont les plus régulières du théâtre allemand, et se distinguent par le stile, par le plan, par des sentimens énergiques, et une extrême sensibilité. 4° *La république des lettres allemandes*, 1774 ; 5° *Traité sur l'orthographe allemande*, 1778 ; 6° *Fragmens sur la langue et la poésie*, 1779 ; 7° des *Dialogues grammaticaux*, 1794 ; 8° *Discours sur la langue allemande.* Klopstock avait enrichi plusieurs *Journaux* et *recueils périodiques* d'articles intéressans. Ses *OEuvres* ont été publiés à Leipsick, 1799-1809, 7 vol. in-4 : Goeschen, éditeur de cette belle collection, en a publié une autre qui est aussi très estimée en 10 volumes in-8 de 1798 à 1806. Pour plus de détails bibliographiques, on peut consulter le *Dictionnaire de L. H. Joerdens*,

ainsi que l'*Allemagne littéraire* de Meusel : on peut aussi recourir au *Dictionnaire bibliographique* d'Ebert, pour l'indication des diverses *versions* qui ont été faites des productions de ce grand poète. Klopstock était associé étranger de l'Institut de France, et M. Dacier a lu son *Eloge* dans la séance publique du 22 mars 1805 : voyez le *Magasin encyclopédique*, 1805, tome 2, page 358. M. Ohnmacht, ami de Klopstock et statuaire habile de Strasbourg, a fait le buste de ce poète. Klopstock en allant à Copenhague fit à Hambourg la connaissance de Mme MOLLER, femme spirituelle et aimable qu'il épousa en 1754 : Marguerite MOLLER plus connu sous le nom de META, fut souvent célébrée dans les chants de son époux, sous le nom poétique de *Cedli*. Elle est morte en 1758, laissant diverses compositions que Klopstock a publiées sous le titre d'*OEuvres posthumes de Marguerite Klopstock* : on y distingue des *Lettres de morts à des vivans*, et une *Tragédie de la mort d'Abel*; il y a joint quelques *lettres* adressées par lui à la défunte, et une *Notice* sur la vie de cette femme, qu'il a tendrement aimée.

* KLOTZ (Chrétien-Adolphe), littérateur allemand, né à Bischoff-Werda le 13 novembre 1738, d'un ministre protestant, auteur de trois *Dissertations* latines très estimées, sur Tyron, affranchi de Cicéron. Dans sa première enfance, Chrétien-Adolphe ne parut avoir qu'une intelligence fort bornée, ou plutôt on aurait dit qu'il n'en avait pas du tout; mais à l'âge de sept ans ses facultés se développèrent tout à coup, et il montra pour l'étude de grandes dispositions, que son père s'empressa de cultiver. Il apprit les premiers élémens des lettres à Meislen et à Gorlitz, et se rendit ensuite à Leipsick, où il ne suivit pas tous les cours publics, aimant mieux s'instruire lui-même dans les meilleurs livres. Son père, qui vivait dans l'aisance, lui fournissait le moyen de se livrer tranquillement à l'étude : le jeune Klotz fit de rapides progrès. Il quitta Leipsick et se rendit à Iéna, où il était avantageusement connu par de nombreux écrits qu'il avait publiés depuis l'âge de dix-neuf ans. Cédant aux instances de plusieurs littérateurs, il ouvrit une école, où il commença par expliquer Horace avec beaucoup de succès. Klotz était versé dans plusieurs sciences et possédait les langues savantes. Le roi d'Angleterre le nomma professeur de philosophie à l'université de Gottingue. Bientôt après le prince de Darmstadt et le général Quintus Icilius, au nom du roi de Prusse, lui offrirent en même temps, le premier, la chaire des langues orientales à l'université de Giessen ; et le second, celle d'éloquence à l'université de Halle. Klotz préféra pour lors de rester à Gottingue, d'autant plus qu'on lui conféra le titre de professeur honoraire, et qu'on augmenta ses appointemens. Mais, invité de nouveau par Frédéric II, il se rendit à l'université de Halle, pour y professer l'éloquence, et y reçut le titre de conseiller aulique. Il semblait que tous les souverains avaient pris à tâche de se disputer Klotz; le roi de Pologne, Stanislas-Auguste II, devant établir une académie pour la jeune noblesse, l'appela à Varsovie, en lui offrant une pension de douze cents thalers et le titre de conseiller. Frédéric, voulant conserver dans ses états un homme d'un tel mérite, augmenta les appointemens de Klotz et le nomma son conseiller intime. Le roi de Pologne renchérit alors sur les honneurs et sur les appointemens pour avoir Klotz ; mais la reconnaissance retint ce savant à Halle, où il travaillait, en outre, à plusieurs ouvrages importans. Quoiqu'il fût un peu irascible et piquant dans ses écrits, Klotz était d'un caractère jovial et généreux. Tout à coup, et lorsqu'il eut atteint sa quarantième année, il devint triste et avare, sans qu'on pût en deviner d'abord la cause ; mais on ne tarda guère à reconnaître, dans ce changement, les symptômes d'une maladie sérieuse qui menaçait ses jours. Klotz, dans son lit de douleur, sentant sa fin approcher, pria son ami Mangelsdorf de lui lire l'ouvrage de Mendelsshon sur *l'immortalité de l'âme*. Klotz interrompit la lecture, et commença à discuter avec son

ami sur différens passages du livre de Mendelsshon, puis s'écria : « Ces discussions ne prouvent rien ; la religion nous donnera de plus forts argumens. » Il fit appeler un ministre, dans les bras duquel il mourut, le 31 décembre 1771, à l'âge de quarante-trois ans. L'assiduité de Klotz au travail était extraordinaire, ainsi qu'on le voit par les nombreux ouvrages qu'il a publiés dans une aussi courte carrière, et dans l'espace de douze ans. Nous nous bornerons à indiquer les suivans. 1° *La Ruine de Zittau*, en vers latins, 1758 ; 2° une *Dissertation* pour la défense du caractère de Cicéron, contre Dion, Cassius et Plutarque ; 3° une *Lettre* sur Homère, dans laquelle il suppose que nous n'avons du poète grec qu'une édition corrigée et mutilée par Cynethus de Chio. Cependant les preuves dont l'auteur appuie ses conjonctures ne paraissent pas très convaincantes. 4° *Les Mœurs des érudits ;* 5° *Le Génie du siècle ;* 6° *les Ridicules littéraires.* Ces trois ouvrages satiriques, publiés de 1761 à 1762, suscitèrent à Klotz un grand nombre d'ennemis ; 7° un *Discours* prononcé dans la société latine de Iéna, et où il défend la latinité de Juste-Lipse, 1761 ; 8° *Remarques sur les Caractères de Théophraste*, 1761. Cet ouvrage, critiqué par Fischer, excita entre ces deux auteurs des discussions d'autant plus vives, que Klotz, naturellement caustique, avait blessé l'amour-propre de Fischer par des articles satiriques insérés dans des journaux auxquels il travaillait. Il indisposa également contre lui et par le même motif le savant Burmann, non moins irascible que Klotz, et une discussion polémique s'établit entre eux, pendant laquelle Klotz publia son : 9° *Antiburmanus*, Iéna et Utrecht, 1761, et auquel Burmann riposta par son *Antiklotsius ;* 10° *Dissertation* sur l'heureuse hardiesse d'Horace, 1762, réimprimée dans le *Classical Journal*, t. 13, Londres, 1817 ; 11° *Vindiciæ horatianæ*, contre le Père Hardouin, 1762 ; nouvelle édition, corrigée, augmentée, et sous le titre de *Lectiones Venusinæ*, 1770 ; 12° *Fragmens de Tyrtée*, 1764, accompagnés d'un commentaire justement critiqué comme prolixe. Cet ouvrage a été réimprimé en 1767. 13° *Opuscula varia argumenti*, contenant divers morceaux académiques, et entre autres des *Programmes* sur les défauts de Sénèque le tragique, sur le stile d'Isocrate, sur le clinquant du Tasse, contre Boileau ; sur l'interprétation des poètes anciens, sur le vrai caractère de l'histoire littéraire, sur le génie de Callimaque, etc. ; 14° un *Traité sur la Numismatique*, 3 petits volumes. Le premier est un supplément à la *Jurisprudentia numismatica* de Hommel. Le deuxième contient l'histoire des médailles obsidionales ; le troisième, celle des médailles satiriques. 15° *Miscellanea critica*, etc. Il fut, en outre, un des rédacteurs du journal périodique intitulé *Acta litteraria*, et des journaux de Iéna et de Leipsick. Klotz écrivait avec beaucoup de facilité ; son stile était correct et élégant ; mais il se livrait un peu trop souvent à ce genre satirique qui dégrade parfois le plus beau talent, et lui fait des ennemis irréconciliables.

KLOTZIUS (Etienne), théologien luthérien, né à Lipstadt en 1606, gouverna, en qualité de surintendant-général, les églises des duchés de Sleswick et de Holstein, et eut beaucoup de crédit auprès de Frédéric III, roi de Danemark. Il mourut à Flensbourg en 1668. On a de lui plusieurs ouvrages de théologie et de métaphysique, peu connus, entre autres *Pneumatica, seu Theologia naturalis de Deo*, 1640, in-8 ; *De doloribus animæ Christi in horto et in cruce* ; *De sudore Christi*, 1730, in-4.

* KLUIT (Adrien), historien et publiciste hollandais, naquit le 9 février 1735, à Dordrecht, fit ses premières études dans cette ville, et passa ensuite à Utrecht, pour y apprendre la médecine. Bientôt son goût pour l'histoire et la littérature donna à ses travaux une autre direction. En peu d'années, il devint profondément instruit dans la philologie hollandaise, dans l'histoire, la critique sacrée, la diplomatie, la langue grecque, et même la poésie. Dans sa première jeunesse, il publia des ouvrages en vers

hollandais, qui eurent beaucoup de vogue. Il avait eu pour maîtres deux des plus savans hommes de l'Europe, Weseling, et Saxius. A peine eut-il terminé ses études, qu'il fut nommé précepteur et recteur, d'abord à Rotterdam, et puis à La Haie, à Alckmaër, à Leeuwaarden, à Middelbourg, dans les écoles dites *Latines.* A Middelbourg, il obtint, outre les titres déjà cités, celui de lecteur d'éloquence et de langue grecque. Enfin, en 1776, il fut décoré d'un titre, objet de l'ambition de tous les savans hollandais, celui de professeur, considéré bien au dessus de tous les autres titres littéraires. Il rangea dans un ordre exact les archives de Middelbourg, et y puisa de précieux documens pour ses ouvrages historiques. En 1779, il fut nommé professeur d'archéologie hollandaise et d'histoire diplomatique, à l'université de Leyde, où il se fixa définitivement. Il ouvrit ses leçons par un *Discours sur le droit qu'avaient eu les Hollandais d'abjurer la domination de Philippe II, leur légitime souverain et maître.* Dans ce discours, l'auteur aurait dû retrancher du moins le mot *légitime*, puisqu'il prenait la défense de la rébellion. Nous n'examinerons pas, de notre côté, *les droits* que pouvait avoir un souverain pour punir des sujets rebelles; mais, quoi qu'il en soit, le but de Philippe n'était que de combattre les fausses doctrines propagées dans la Hollande, et de maintenir les habitans dans la religion de leurs pères. Kluit publia, à des époques différentes, 1785, 1793 et 1794, trois écrits diamétralement opposés aux opinions qui régnaient alors sur *la liberté et l'indépendance* des peuples, et ces écrits lui firent perdre sa chaire en 1795. Le courageux écrivain souffrit patiemment sa disgrâce, et se borna à donner des leçons particulières jusqu'en 1802, époque où on lui rendit son titre de professeur. Quatre ans après (1806), on créa pour lui une chaire de statistique du royaume de Hollande, soumis alors à Louis Buonaparte, frère de Napoléon. Kluit, généralement estimé, jouissait d'une vie douce et tranquille, lorsqu'un funeste accident vint terminer ses jours, et répandre le deuil sur toute la ville de Leyde. Un bateau chargé de poudre fut amarré au quai près de la maison de Kluit. Vers le soir du 12 janvier 1807, ce bateau fit une explosion terrible, renversa de fond en comble la maison de Kluit, sous les ruines de laquelle celui-ci fut enseveli avec sa femme. Les cadavres mutilés des deux époux ne purent être retirés que cinq jours après, et furent mis dans la même tombe. Kluit avait alors soixante-onze ans. Il laissa un fils unique, directeur de la poste aux lettres, à Leyde, et qui n'a pu retrouver que des fragmens presque inutiles de la bibliothèque, des recueils et des manuscrits de son malheureux père, dont nous allons citer les principaux ouvrages : 1° *Vindiciæ articuli, ὁ γ, το, in novo Testamento*, cinq parties; Utrecht, 1768, 1771; 2° *Traité sur les* 70 *semaines de Daniel*, avec le titre de *Vaticinium de Messia duce primarium*, Middelbourg, 1771, in-8; *Historia critica comitatus Hollandiæ et Zelandiæ*, 1777, 1782, 2 vol. in-4; 4° *Réfutation* de l'ouvrage de Bent, *sur les antiquités hollandaises;* 5° *Economie politique de la Hollande, y compris ses colonies;* 6° *Histoire de l'administration politique de la Hollande jusqu'en* 1795, Amsterdam, 1802, 1805, 5 vol. in-8. Cet ouvrage est considéré comme le chef-d'œuvre de Kluit; 7° plusieurs *Discours* académiques, tels que : *pro imperatore Juliano apostata; Pro Mythica; De superstitiosissimo atque perniciosissimo in templis et urbibus sepeliendi ritu; De eo quod nimium est in studio juris publici universalis, sive de damnis ex abusu juris publici universalis in omnem societatem redundantibus*, etc.; 8° des *Opuscules*, des *Traités élémentaires*, des *Mémoires insérés dans les OEuvres de la société de philologie hollandaise, et dans d'autres recueils*, soit pour ses cours, soit relativement à l'histoire, la statistique de la Hollande, etc.; des *Thèses* et des *Dissertations* au nombre de seize, écrites en hollandais; 9° *La souveraineté des Etats de Hollande, maintenue contre la moderne doc-*

trine de la souveraineté du peuple, 1785; 10° *Les droits de l'homme consacrés par la constitution hollandaise*, 1793; 11° *Coup d'œil sur la guerre avec l'Angleterre et sur les intérêts du peuple hollandais*, 1794. Ce furent ces trois écrits qui firent perdre à l'auteur la chaire dans laquelle il fut ensuite réintégré.

KNAET (Jean). *Voyez* SERNILIUS.

KNELLER (Godefroy), excellent peintre dans le portrait, naquit à Lubeck en 1648. Après s'être appliqué quelque temps aux tableaux d'histoire, il se livra tout entier au portrait, et passa en Angleterre, où il fut comblé de biens et d'honneurs. Il y devint premier peintre de Charles II, de Jacques II, de Guillaume, de la reine Anne qui lui témoignèrent la plus grande bienveillance. Il fut créé chevalier par le roi Guillaume III, et enfin nommé baronnet. Il mourut à Londres vers 1717. Sa touche est ferme sans être dure. On a gravé d'après ce maître. Kneller fit les portraits de presque tous les souverains de l'Europe, et vint à Paris pour faire celui de Louis XIV.— Son frère Zacharie se distingua dans la peinture à *fresque*, et par son talent à représenter les *monumens anciens*.

* KNORR (George Wolfgang), graveur allemand, naquit à Nuremberg le 30 décembre 1705, et mourut le 17 septembre 1761. Il cultiva aussi la peinture et peignit quelques paysages. Il a publié plusieurs recueils qui ont été traduits en français et recherchés pour la beauté des gravures. 1° *Thesaurus rei herbariæ hortensisque universalis*, etc. Nuremberg 1750, in-fol. 2° *Recueil des monumens des catastrophes que le globe de la terre a essuyées, contenant des pétrifications et d'autres pièces curieuses*, Nuremberg, 1768-78, 3 tomes en 5 vol. in-fol., figures coloriées. 3° *Les délices des yeux et de l'esprit*, ou *collection des différentes espèces de coquillages que la mer renferme*, 1760-73, 6 part. en 3 vol. in-4, fig. color. 4° *Délices physiques choisies*, ou *Choix de tout ce que les trois règnes de la nature renferment de plus digne des recherches d'un amateur curieux*, 1766-67, 2 vol. in-fol. fig. color.

KNORRIUS ou KNORR A ROSENROTH (Christian), savant allemand du 17e siècle, né à Aht-Rauten, près de Liegnitz en 1636, est connu principalement par un ouvrage qu'on lui attribue, et qui a pour titre : *Kabbala denudata*. L'auteur a approfondi, et l'on peut dire épuisé la matière qu'il traite. Parmi les rêveries, les folies et les chimères qu'il discute, on trouve d'excellentes recherches sur la philosophie des Hébreux, et surtout des rabbins. Cet ouvrage est en 3 vol. in-4. Les 2 premiers furent imprimés à Sutbach en 1677, le 3e à Francfort en 1684 : ce dernier vol. est peu commun. Knorrius mourut en 1689, à 53 ans.

KNOTT dont le vrai nom est Mathias Wilson (Edouard), jésuite anglais, natif du Northumberland, en 1580, auteur d'un livre *sur la hiérarchie*, censuré par le clergé de France et par la Sorbonne. Ce livre, intitulé : *Modestes et courtes discussions de quelques propositions du docteur Kellisson par Nicolas Smith*, in-12, Anvers, 1631, est aujourd'hui parfaitement ignoré, ainsi que ses livres de controverse. Knot mourut en 1656.

KNOX ou CNOX (Jean), fameux ministre écossais, un des principaux boutefeux du calvinisme et du presbytérianisme en Ecosse, naquit à Gifford (Lothian oriental), en 1505, et fut d'abord chapelain d'Edouard VI. Chassé, à la mort de ce prince, par les catholiques, il se retira à Genève, où il aida puissamment Calvin. De retour dans son pays, où il fut rappelé par les chefs du parti protestant qui prenait chaque jour de nouvelles forces, il seconda le comte de Murrai (*voy.* ce nom) dans ses attentats, ou plutôt il l'y prépara. Le clergé catholique d'Ecosse le cita deux fois devant son tribunal à Edimbourg. Ayant refusé d'y comparaître et s'étant réfugié de nouveau à Genève, il fut brûlé en effigie. C'était un moine apostat, accusé par plusieurs historiens d'un commerce infâme avec sa belle-mère, avec une multitude de dévotes abusées, et accusé même des plus abominables pratiques de la magie. Poussé par la fureur qu'inspire une conscience bour-

relée par les crimes et les remords, il communiqua sa frénésie aux peuples et aux nobles, qu'il entraînait à sa suite par ses prêches forcenés et ses calomnieux blasphêmes. Il renversa les églises et les monastères, chassa les prêtres et les évêques, pilla les biens consacrés à Dieu, et commit contre les catholiques et les choses les plus saintes les profanations et les cruautés les plus inouïes. Passant du mépris de la religion à celui du diadême, il fit abroger l'autorité de la reine régente et la transféra aux chefs du parti, qu'on décora du titre de conseillers, et principalement au barbare comte de Murrai, qui n'aspirait qu'à ravir le trône à la jeune Marie, sa sœur. Il mourut en 1572, à 57 ans. On a de lui des *Ouvrages de controverse* marqués au coin du plus atroce fanatisme, ainsi qu'une *Histoire de la réformation de l'Eglise d'Ecosse*, Londres, 1644, in-fol. Ce monstre va jusqu'à appeler *joyeuse narration* la relation qu'il donne de l'assassinat du cardinal Béton (que les Ecossais nomment Beatoun), archevêque de Saint-André, qui fut lâchement massacré par les satellites de la réforme. Un des pamphlets qu'il lança contre Marie, reine d'Angleterre, avait pour titre : *Le premier son de la trompette contre le monstrueux gouvernement des femmes*. Il ne se montra pas moins acharné contre la reine d'Ecosse, et il contribua à sa mort. Tel est l'homme dont Bèze parle comme d'un apôtre.

* KNOX (Vicessimus), littérateur et prédicateur anglais, né en 1752, dans le comté de Middlesex, était très versé dans la connaissance des lettres grecques et latines, et reçut le grade de docteur en théologie. Il obtint quelques modestes bénéfices, et fut pendant 33 ans supérieur de l'école de Tumbridge. Il se livra aussi à la prédication, se distingua surtout par l'harmonie de son stile, et parut avec succès dans les chaires ecclésiastiques de Londres. Attaché au parti des Whigs, il resta toute sa vie avec les mêmes opinions pour la défense desquelles il était d'une invariable opiniâtreté. Il est mort à Tumbridge, le 6 septembre 1821. Il avait débuté jeune encore dans la carrière littéraire par des *Essais de morale et de littérature*, 1777, in-12, 2e édit. 1778, 2 vol. in-12. Cet ouvrage qui a été réimprimé plusieurs fois depuis, établit sa réputation d'écrivain élégant et de penseur profond. Ses autres productions sont : 1° *Education libérale*, ou *Traité pratique sur les moyens d'acquérir une instruction utile et convenable*, nouvelle édition augmentée, 2 vol. in-8, 1785; 2° *Soirées d'hiver*, 1787, 3 vol. in-8, plusieurs éditions; 3° *Sermons sur la foi, l'espérance et la charité*, 1792, in-8; 4° *De la noblesse personnelle*, ou *Lettres à un jeune noble*, 1793, in-12; 5° *Lectures de famille*, 1794, in-8; 6° *Considérations sur la nature et l'efficacité de la sainte-Scène*, 1794, in-12, ouvrage qui fut recommandé par l'évêque Horsley, à l'attention du clergé, comme un monument remarquable de la piété et du savoir de l'auteur; 7° *Philosophie chrétienne*, 1795, 2 vol. in-12; 8° *Sermon prêché à l'ouverture de la société philantropique*, 1807, in-4; 9° Plusieurs *Ecrits* en faveur des Wighs. On lui doit encore une édition d'Horace *expurgatus* et quelques compilations plusieurs fois imprimées sous ces titres, *Morceaux choisis en prose*, 1783, in-8; *Morceaux choisis en vers*, 1790, in-8, etc.

KNUTZEN ou KNUZEN (Mathias), fanatique du 17e siècle, né à Oldensworth, dans le duché de Sleswick, s'avisa, après avoir fait ses études à Kœnigsberg en Prusse, de courir le monde, et de s'ériger en nouvel apôtre de l'athéisme. En 1674, il répandit dans divers endroits de l'Allemagne, et surtout à Iéna, en Saxe et à Altdorf, une *Lettre* latine, et deux *Dialogues* allemands, qui contenaient les principes d'une nouvelle secte, qu'il voulait établir sous le nom de secte des *consciencieux*; c'est-à-dire des gens qui ne feraient profession de suivre en toutes choses que les lois de la conscience et de la raison. Ce chef des *consciencieux* niait l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme et par conséquent l'autorité de l'Ecriture sainte; comme si ces vérités étaut

ôtées, il pouvait rester dans l'homme quelque conscience et quelque principe de vertu. Les historiens ne nous apprennent pas quelle fut la fin de ce fanatique.

KNUTZEN (Martin), né à Kœnigsberg en 1713, y fut professeur en philosophie et bibliothécaire. Il mourut en 1751. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, dont la liste se trouve dans la *Bibliographie allemande*. Les uns sont en allemand, et les autres en latin. Les principaux de ceux-ci sont : 1° *Systema causarum efficientium ;* 2° *Elementa philosophiæ rationalis, methodo mathematico demonstrata ;* 3° *Theoremata de parabolis infinitis*, etc. Celui de ses livres allemands qui lui fait le plus d'honneur est une *Défense de la religion chrétienne*, in-4.

KOBAD. *Voyez* KABADE.

* KOBELL (Ferdinand), peintre et graveur allemand, né à Manheim en 1740. Il excellait dans le paysage. Les siens se font remarquer par le choix des sites et la fraîcheur du coloris. On recherche aussi ses gravures, qui représentent des scènes champêtres de petite et de moyenne grandeur : elles sont au nombre de 60. Il mourut en 1796. Son caractère n'était pas moins estimable que ses talens. Il a laissé deux fils héritiers de ses vertus et de son art.

* KOCH (Christophe-Guillaume de), savant professeur de droit public de Strasbourg, naquit le 9 mai 1737, à Bouxwillers, dans une partie de l'Alsace qui appartenait alors au landgrave de Hesse-Darmstadt. Son père était conseiller et membre de la chambre des finances de ce prince. Après avoir fait ses premières études dans l'école de sa petite ville natale, le jeune de Koch entra à l'âge de 13 ans dans l'université protestante de Strasbourg, où il fit son cours de droit. En même temps il se livra, sous le célèbre Schoepflin, à l'étude des anciennes chartes qu'il apprit à lire et à comprendre. Il s'occupa surtout du droit canonique, et publia même sur ce sujet deux ouvrages qui commencèrent sa réputation : *Commentatio de collatione dignitatum et beneficiorum ecclesiasticorum in imperio romano germanico*, qui parut en 1761, et qui fut le prélude du *Commentaire sur la sanction pragmatique-germanique*, qui ne parut qu'en 1789. En 1762, Koch reçut les grades académiques et vint la même année à Paris où il fut accueilli et recherché par les savans les plus distingués. Pendant son séjour dans la capitale de France, il recueillit des matériaux précieux pour la continuation de l'*Historia Zoeringo-Badensis*, dont le premier volume seulement avait été rédigé par Schoepflin, quoique l'ouvrage entier ait été publié depuis sous le nom de ce savant. De retour à Strasbourg, il continua à travailler sous son illustre maître; celui-ci vint à mourir en 1771 : il laissa son cabinet et sa riche bibliothèque à la ville de Strasbourg, à condition que Koch en serait nommé conservateur. Le legs fut accepté, et Koch qui en eut le dépôt, obtint aussi la permission de continuer l'espèce d'école politique que Schoepflin avait fondée à Strasbourg, et à laquelle sa haute réputation fit accourir de toutes parts les jeunes gens appartenant aux premières familles de l'Europe. Cependant, d'après les réglemens de l'université, la chaire de Schoepflin fut donnée au plus ancien professeur : mais tous les élèves suivaient les leçons de Koch qui eut l'honneur de former un grand nombre d'hommes d'état. En 1779 le gouvernement Hanovrien lui offrit la chaire de droit public germanique à Gottingue ; malgré les émolumens considérables que l'on avait attachés à cette place, Koch refusa de quitter Strasbourg. Il reçut de plusieurs princes des marques non équivoques de considération : ainsi l'empereur Joseph II le nomma chevalier de l'empire. Promu à la chaire de droit public dans l'université de Strasbourg, il conserva cette place et la remplit avec talent jusqu'à la suppression de cet établissement. En 1789, il fut chargé par les protestans d'Alsace d'aller solliciter auprès de Louis XVI et de l'Assemblée constituante, la conservation de leurs droits civils et religieux qu'ils avaient obtenus par des traités. Sa demande fut accueillie : le décret du 17

août 1790 ratifia les priviléges des protestans qui furent encore étendus par celui du 1er décembre de la même année : par une singulière exception, leurs biens ecclésiastiques ne furent pas compris dans ceux que le décret du 1er novembre 1789 avait mis à la disposition de la nation. La révolution ayant disséminé les jeunes gens des universités dans les camps, et les étrangers redoutant d'envoyer leurs enfans sur une terre qui se couvrait de sang, l'école de Koch fut déserte : cet habile professeur se livra dès lors aux affaires publiques et fut nommé député à la première Assemblée législative. Les principes religieux et monarchiques trouvèrent dans ce député protestant un défenseur courageux : ami de la religion et du trône, il se prononça contre toutes les persécutions auxquelles les prêtres catholiques et les émigrés furent si long-temps en butte. Elu président du comité diplomatique, il s'opposa à la guerre contre l'Autriche (rapport du mois de mars 1792); mais ses efforts furent vains, et la France, comme on le sait, ne tarda pas à avoir toute l'Europe contre elle. Après la terrible journée du 10 août, Koch écrivit à son département pour exprimer son opinion personnelle sur les mesures qui avaient préparé et qui suivirent ce massacre : il espérait que ses concitoyens partageraient son indignation ; mais son vœu ne fut pas rempli ; il attira même sur lui le ressentiment des révolutionnaires qui le firent incarcérer et le laissèrent dans les prisons jusqu'après la révolution du 9 thermidor qui vit périr Robespierre. Rappelé à Strasbourg pour faire partie du directoire du département, il défendit constamment les intérêts de ses administrés, empêcha la vente des fabriques et des hospices, et se signala dans toutes les circonstances par son amour de l'ordre. Il se hâta de quitter des fonctions qui le détournaient de ses occupations savantes : rendu à ses travaux, il ouvrit en 1795 son cours de droit public, qu'il professa jusqu'en 1802. Le sénatus-consulte du mois de mars de cette année le nomma membre du Tribunat. Ce fut dans l'intention d'être utile à ses coréligionnaires qu'il accepta cette place : il eut en effet une grande part à l'organisation du culte protestant, en France, et au rétablissement de l'académie protestante de Strasbourg. Après la suppression du Tribunat, Koch ne voulut accepter aucune place : mais le gouvernement le trouva dans sa retraite, lui fit une pension de 3000 francs (1808) et lui donna le titre de recteur honoraire de l'académie de Strasbourg (1810) : Koch mourut le 25 octobre 1813, à l'âge de 76 ans. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Commentatio de collatione dignitatum et beneficiorum ecclesiasticorum in imperio romano germanico*, Strasbourg, 1761. C'est comme une introduction à la *pragmatique sanction*, que nous citerons plus bas. 2° *Tables généalogiques des maisons souveraines de l'Europe*, Strasbourg, 1782, 1 vol. in-4. 3° *Sanctio pragmatica Germanorum illustrata*, ibid., 1789. Cet ouvrage fut très bien accueilli par les catholiques allemands, et les prélats mêmes en firent de grands éloges. 4° *Abrégé de l'histoire des traités de paix entre les puissances de l'Europe*, Bâle, 1796, 4 vol. in-8. Il commence depuis la paix de Westphalie; M. Schœll l'a continué *jusqu'au traité de Paris en* 1815, 15 vol. in-8. 5° *Table des traités entre la France et les puissances étrangères, depuis la paix de Westphalie jusqu'à nos jours, suivie d'un Recueil de traités et actes diplomatiques qui n'ont pas encore vu le jour*, Bâle, 1802, 2 vol. in-8. 6° *Tableau des révolutions de l'Europe, depuis le bouleversement de l'empire romain, en Occident, jusqu'à nos jours*, 1807, 3 vol. in-8, nouvelle édition, Paris, 1813-1814, 4 vol. in-8, accompagnés de sept *cartes* géographiques, de *tables* généalogiques et chronologiques. Le quatrième volume n'est qu'un supplément aux trois volumes de la première édition. 7° *Tables généalogiques des maisons souveraines de l'est et du nord de l'Europe*, ouvrage posthume, publié par les soins de M. Schœll. Les livraisons qui ont paru contiennent la généalogie des rois de la Scandinavie, des souverains de la Russie, de la Polo-

gne, de la Silésie, etc. 8° *Historia Zæringo-Badensis.* Quoique cet ouvrage porte le nom de Schœpflin, ce professeur n'en écrivit que le premier volume, et tous les autres sont de Koch. 9° Plusieurs *Mémoires* sur des sociétés savantes, tels que la *Notice sur un code de réglemens ecclésiastiques.* Ce code avait été écrit, en 787, par ordre de Rachion, évêque de Strasbourg, et il est relatif à l'*Histoire des fausses décrétales.* On trouve cette notice dans les *Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque du roi.* 10° *Mémoire sur la société littéraire que Jacques Weinpheling avait fondée à Strasbourg vers la fin du* 15e *siècle.* Il est inséré dans les *Mémoires des sciences historiques et politiques de l'Institut de France.* On a trouvé, parmi les manuscrits de Koch, des *Mémoires* sur sa vie, en allemand; et d'autres sur l'état et le régime des protestans, etc. M. J.-G. Schweighaeusér fils a fait au nom du séminaire protestant de Strasbourg, une *Vie de Koch,* sans date, in-8 de 78 pages: une autre *Notice* sur ce savant se trouve à la tête de la nouvelle édition des *Traités de paix*, etc., de Koch. Les professeurs de Strasbourg lui ont fait ériger un tombeau en marbre blanc, exécuté par M. Ohnmacht, habile statuaire de Strasbourg, dans le temple de St.-Thomas de cette ville, à côté des monumens élevés en l'honneur de Schœpflin et d'Oberlin. La septième édition de cette biographie fait une singulière erreur en supposant que l'église de St.-Thomas est consacrée à la religion catholique, et à cette occasion le rédacteur s'indigne de voir la dépouille d'un protestant dans un temple du culte romain: nous partagerions son mécontentement, si le fait était vrai: mais l'église de St.-Thomas est protestante.

KODDE (Jean), Adrien et Giber vander. *Voyez* CODDE.

KOEBERGER (Wenceslas), premier peintre et architecte des archiducs Albert et Isabelle, à Bruxelles, né à Anvers en 1560, étudia l'architecture et la peinture sous Martin de Vos, et alla perfectionner son goût en Italie, où il séjourna quelque temps. De retour dans sa patrie, Koeberger construisit plusieurs églises à Bruxelles, à Louvain, à Anvers et ailleurs; il dessécha les marais des environs de Dunkerque et de Bergues-Saint-Vinox, fit écouler dans la mer plusieurs eaux dormantes qui infectaient l'air du canton, bâtit des fontaines, et eut beaucoup de part à l'établissement et à la construction des monts-de-piété, dont il obtint la surintendance générale. Cet artiste, mort en 1630, à Bruxelles, était encore versé dans la connaissance des médailles. Il avait composé un ouvrage considérable sur la peinture, l'architecture, la sculpture, les images des dieux et les médailles impériales, dont on ignore le sort. En 1621, il publia en flamand à Malines, une *Apologie des monts-de-piété*, in-4. On lui doit les tableaux suivans: *Le Martyre de saint Sébastien. Le Christ détaché de la croix. Le Christ présenté au peuple. Le Christ au tombeau*, etc.

KOÉGLER (Ignace), né à Landsberg en Bavière en 1680, entra chez les jésuites en 1696, et se distingua particulièrement dans l'étude des mathématiques, qu'il enseigna avec beaucoup de réputation dans l'université d'Ingolstadt. Ayant désiré de se dévouer aux travaux des missions étrangères, il fut envoyé à la Chine en 1715, où il devint président du tribunal des mathématiques, et mandarin dans le tribunal des rites. Il jouit de la confiance et de la considération de l'empereur Yung-Ching, au point que, durant la grande persécution que ce prince exerça contre les chrétiens, le Père Koegler fut presque le seul qui pût calmer ses fureurs. Ses forces commençant à s'épuiser, il obtint pour associé dans ses fonctions de président de mathématiques, le Père Augustin Hallerstein, qui le remplaça après sa mort. Il mourut à Pékin en 1746, à l'âge de 66 ans. L'empereur lui fit faire des obsèques magnifiques. Ses *Observations astronomiques*, recueillies par le Père Hallerstein, et envoyées à Vienne, ont été imprimées dans cette ville avec celle du Père Hallerstein, par les soins du Père Hell, 1768, 2 vol. in-4. On cite du même

auteur un ouvrage *Sur les Eclipses*, et un autre intitulé : *Notitiæ circa SS. Biblia Judæorum in Coïfung in imperio sinensi.* On le trouve dans les *Notitiæ publiorum*, etc., de Murr, Halle, 1805. On trouve quelques détails sur ce respectable missionnaire dans les *Litteræ patentes imperatoris Sinarum Kang-Hi*, publié par de Murr, Nuremberg, 1802, in-8.

KOEMPFER, ou COEMPFER (Engelbert), médecin et voyageur célèbre, né en 1651 à Lemgow, en Westphalie, d'un ministre, passa en Suède, après s'être adonné pendant quelques années à l'étude de la médecine, de la physique et de l'histoire naturelle. On le sollicita vivement de s'arrêter dans ce royaume; mais sa passion extrême pour les voyages lui fit préférer à tous les emplois qu'on lui offrit la place de secrétaire d'ambassade, à la suite de Fabrice, que la cour Suède envoyait au roi de Perse. Il partit de Stockholm en 1683, s'arrêta deux mois à Moscou, et passa deux ans à Ispahan, capitale de la Perse. Fabrice voulut l'engager à revenir avec lui en Europe; mais son goût pour les voyages augmentant les connaissances qu'il acquérait, il se mit sur la flotte de la compagnie hollandaise des Indes orientales, en qualité de chirurgien en chef. Koempfer fut à portée de satisfaire sa curiosité; il poussa ses courses jusqu'au royaume de Siam et au Japon. De retour en Europe en 1693, il se fit recevoir docteur de la faculté de Leyde, et revint dans sa patrie. La composition de divers ouvrages, la pratique de la médecine, et l'emploi particulier de médecin du comte de la Lippe, son souverain, l'occupèrent jusqu'à sa mort, arrivée en 1716. Parmi les ouvrages de cet observateur, on distingue 1° *Amœnitates exoticæ*, 1712, in-4, avec un grand nombre de figures. Cet ouvrage entre dans un détail curieux et satisfaisant sur l'histoire civile et naturelle de la Perse et des autres pays orientaux. 2° *Herbarium ultra-Gangeticum;* 3° *Histoire naturelle, ecclésiastique et civile de l'empire du Japon,* en allemand; traduite en anglais par Scheuchzer; et en français sur cette version; en 1729 en 2 vol. in-fol., avec quantité de figures, et en 3 vol. in-12, avec les cartes seulement. Cette histoire n'est qu'un amas de matériaux informes, sans suite et souvent sans ordre; l'auteur était bien éloigné de donner à ses Journaux et à ses Mémoires le titre imposant sous lequel on les a imprimés après sa mort; il les a remplis des préjugés de sa secte, et l'histoire sous sa plume prend souvent la forme d'une satire contre les catholiques. Il ne rougit pas de calomnier d'une manière atroce l'église naissante du Japon, qui a reproduit avec le courage des martyrs toutes les vertus des premiers chrétiens. Le Père Charlevoix a mis au jour une infinité de ses erreurs, contradictions et assertions, qui ne peuvent être sans mauvaise foi : il prouve son ignorance dans l'histoire, comme la petitesse de ses vues en politique; 4° *Le Recueil* de tous ses autres *Voyages*, Londres, 1736, en 2 vol. in-fol., avec figures. On y trouve des descriptions plus exactes que toutes celles qui avaient paru avant lui de la cour et de l'empire de Perse, et de quelques autres contrées orientales.

KOENIG (George-Mathias), biographe allemand, né à Altdorf en 1616, mort dans cette ville en 1699, fut professeur de poésie et des langues latine et grecque, et bibliothécaire de l'université de sa patrie. La plupart des savans ne le connaissent guère que par sa *Bibliotheca vetus et nova e prima mundi origine*, gros in-fol. publié en 1678, à Altdorf. Cet ouvrage méritait d'être plus soigné. Ce qu'il y dit des auteurs est ou superficiel ou inexact, et a été relevé en grande partie par Jean Mollerus. Il publia en outre de nouvelles éditions du *Lexicon Trilingue* de Garth. Des notes sur l'*Historia Evangelica* de Juvenous, etc. On trouve la *Vie* et la liste des ouvrages de cet auteur dans *Apini vitæ professorum philosophia, academia Altdorfina.*—Son père George KOENIG, natif d'Ambert, mort en 1654, à 64 ans, fut professeur de théologie à Altdorf, et a laissé un *Traité des cas de conscience*, in-4, 1675, et d'autres livres théologiques, tels que des *Com-*

mentaires sur diverses parties de l'Ecriture sainte; beaucoup de *Thèses* et de *Sermons*.

KOENIG (Daniel), suisse de nation, mort à Rotterdam en 1727, à 22 ans, des coups qu'il reçut à Francker. La populace l'entendant parler français, le prit pour un espion de la France, et l'eût mis en pièces, si le sénat académique ne l'avait arraché à cette troupe mutinée; les blessures qu'il reçut le mirent au tombeau quelques mois après. On lui doit la *Traduction* latine des Tables que le docteur Artbuthnot mit au jour sur les monnaies des anciens, 1727, in-4. Cet ouvrage ne fut publié qu'en 1756, in-4, par Reitz, professeur à Utrecht, qui l'orna d'une préface curieuse et utile.

KOENIG (Samuel), fils du précédent, né en 1712, se fit connaître de bonne heure par ses talens pour les mathématiques. Il alla demeurer quelque temps au château de Cirey, avec la marquise du Châtelet, et lui donna des leçons. Il obtint ensuite une chaire de philosophie et de droit naturel à Franeker, 1744. En 1747, on joignit à cette place celle de professeur de mathématiques. Il passa ensuite à La Haie pour être bibliothécaire du prince stathouder, et de la princesse d'Orange. L'académie de Berlin se l'associa, et le rejeta ensuite de son sein. On sait à quelle occasion Koënig disputa à Maupertuis sa découverte du *principe universel de la moindre action*. Il écrivit contre lui, et cita, en la réfutant, un fragment d'une lettre de Leibnitz, dans laquelle ce philosophe disait avoir remarqué que, dans les modifications du mouvement, l'action devient ordinairement un *maximum*, ou un *minimum*. Maupertuis fit sommer son adversaire par l'académie de Berlin, de produire l'original de cette lettre; l'original ne se trouvant plus, le philosophe suisse fut condamné par l'académie. Toute l'Europe a été instruite des suites de cette querelle. Koënig en appela au public, et son *Appel*, écrit avec la chaleur de stile que donne le ressentiment, mit plusieurs personnes de son côté : le récit qu'on lit de cette affaire dans la première *Vie* de Frédéric II lui est favorable. En général, quand un différend se décide par autorité, quand le manége des cours ou des académies intervient dans le jugement, les préjugés sont en faveur du condamné. « Rien, dit » un auteur moderne, ne nuit plus à une » cause quelconque dans l'opinion pu- » blique, que l'intervention de l'autorité » et de la force. Si de deux hommes qui » ont un différend, l'un est appuyé de » la cour, et ne rougit point d'employer » les moyens de violence, qui dans ces » foyers d'iniquité sont toujours prêts, » on peut être foncièrement convaincu » que son adversaire a pour lui la justice » et la raison. » On a de Koënig d'autres ouvrages. Il mourut en 1757, regardé comme un des plus grands mathématiciens de ce siècle.

KOENIG (Emmanuel), célèbre médecin, professeur de physique et de médecine à Bâle sa patrie, mourut en 1731, à 73 ans, après avoir publié plusieurs ouvrages sur son art, qui décèlent une vaste lecture. Le plus connu est son *Regnum minerale*, *generale et speciale*, Bâle, 1703, in-4, qui fut suivi du *Regnum vegetabile*, Bâle, 1708, in-4; et du *Regnum animale*, 1703, in-4.

KOERTHEN (Jeanne), femme de Henri Bloïck ou Block, née à Amsterdam en 1650, morte en 1715, réussissait à jeter en cire des statues et des fruits, à graver sur le verre, à peindre en détrempe; mais elle excellait principalement dans la découpure. Tout ce que le graveur exprime avec le burin, elle le rendait avec ses ciseaux. Elle exécutait des paysages, des marines, des animaux, des fleurs et des portraits d'une ressemblance parfaite. Ses ouvrages sont d'un goût de dessin très correct; on ne peut mieux les comparer qu'à la manière de graver de Mellan. En les collant sur du papier noir, le vide de la coupe représentait les traits comme du burin ou de la plume. C'est peut-être là l'origine de ces portraits grossièrement découpés, dont la folie a succédé parmi nous à celle des pantins.

* KOFFLER (Jean), missionnaire en Cochinchine, où il demeura 14 ans, parvint à être médecin du roi, emploi qu'il

exerça pendant sept ans. Ayant quitté ce pays en 1755 pour revenir en Europe, il fut arrêté en Portugal. Il profita du loisir de sa détention pour rédiger des mémoires sur son voyage. Il résulta de son travail une *Description* succinte de la Cochinchine. Le Père Eckart la divisa en chapitres et la publia avec des notes. M. de Murr la fit réimprimer en 1805 sous ce titre : *Joannis Koffler historica Cochinchinæ descriptio, in epitome redacta ab Ans. Eckart, edente Chr. de Murr*, 126 pages in-8. Koffler ayant recouvré sa liberté, fut envoyé en mission en Transylvanie, et y passa le reste de ses jours. Il mourut en 1780. On trouve dans l'introduction de son ouvrage quelques particularités qui lui sont personnelles. Il y donne aussi des détails sur le collége Clémentin à Prague, tenu alors par les jésuites.

KOLBE, célèbre voyageur, a publié une très bonne *Description du Cap de Bonne-Espérance*. Amsterdam, 1741, 3 v. in-8, très préférable à celle de M. Le Vaillant, et même à celle de Sparman. (*Voy.* le Journal hist. et litt., 1790, pag. 452.) L'ouvrage de Kolbe fut d'abord publié à Nuremberg en 1719. Il y trace l'histoire de la découverte du pays, et de l'établissement des Hollandais ; il y donne une description des mœurs, usages, origine, langage et caractère des Hottentots. — Il ne faut pas le confondre avec le Père Kolbe, jésuite, dont on a une bonne histoire abrégée des papes, intitulée : *Series romanorum pontificum.*

* KOMARZEUWSKY (Jean-Baptiste), écrivain et général polonais, naquit à Varsovie vers 1744, et reçut sa première éducation chez les jésuites. Il suivit la carrière des armes et obtint la bienveillance du roi Stanislas Poniatowski, qui le nomma général en 1780. Sous le règne de ce prince il remplit diverses missions en Russie, en Allemagne et à Constantinople : il devint ensuite chef du bureau de la guerre, lieutenant-général, premier aide de camp du roi, et enfin intendant général des mines de Pologne. Il accompagna ce roi à Kaneef lors du voyage de Catherine II dans la Tauride, en 1787. Sincèrement attaché à son souverain auquel il devait son élévation, il partagea tous ses malheurs, et il se prononça ouvertement contre la Russie, lors du premier démembrement de la Pologne en 1772 ; il professa les mêmes principes lorsqu'on opéra un second partage de ce royaume entre les trois monarques de Russie, d'Autriche et de Prusse. Dès l'année précédente, les troupes russes avaient envahi les états de Stanislas. Après l'abdication forcée de ce monarque, Komarzeuwski se livra à la culture des sciences et des lettres. Il était très versé dans la géométrie et la géographie, avait été membre de la société littéraire de Warsovie, et de l'académie royale de Londres. Appelé à la cour de Catherine II, il fit un séjour de quelques années en Russie ; puis, après avoir parcouru l'Italie, l'Angleterre et plusieurs régions du Nord, il vint en 1806 à Paris, se lia avec les principaux savans, et se fit aimer par ses talens et par l'égalité de son caractère. C'est là qu'en 1809 il donna la *Carte hydrographique de Pologne* qu'il avait dressée en commun avec le colonel de Perthes par ordre du roi Stanislas-Auguste. Avant cette époque il avait déjà exécuté le *Graphomètre souterrain*, accompagné de cartes et de gravures, instrument très utile pour tous ceux qui veulent faire exploiter des mines, et destiné à remplacer la boussole dans les travaux souterrains : à l'invitation de l'Institut de France il le fit paraître en 1803. Aux titres de mathématicien et de minéralogiste, Komarzeuwski joignit celui de littérateur. Il publia : *Coup d'œil sur la révolution de Pologne*, Paris, 1806, in-8 ; ouvrage assez bien écrit, et qui se termine par un panégyrique du roi Poniatowski. Plusieurs raisons politiques ont contribué au succès de cette histoire, mais il a été de courte durée. Presque en même temps parut l'ouvrage posthume de Rulhière sur le même sujet, et on oublia aussitôt celui du comte Komarzeuwsky. Ce seigneur est mort à Paris en 1809. On a imprimé et réimprimé en 1814 un éloge de cet illustre polonais, prononcé sur sa tombe par M. Bazot, au

nom de plusieurs sociétés de bienfaisance dont il faisait partie.

KOPERNIK. *Voyez* COPERNIC.

* KORF (Le baron André), sénateur de Russie, né près de Mittau en 1765, mort à St.-Pétersbourg le 12 décembre 1823, a laissé un *Essai statistique sur la monarchie prussienne*, dédié à Frédéric-Guillaume II, 1791, un vol. in-8, 2e édit., 1798; cet ouvrage est le seul de cet auteur qu'il ait fait imprimer : il est écrit en français. Il a composé en outre les ouvrages suivans qui ne sont pas publiés encore. 1° *Histoire contemporaine*, extraite des journaux contemporains, qui s'étend de 1812 à 1823 (octobre) et formerait à lui seul plus de 10 vol. in-fol. 2° *Manuel de législation russe*, 1 vol. 3° *Histoire de la hiérarchie russe*. 4° *Recueil de différentes pièces*, plusieurs volumes. 5° *Recueil de toutes les notions relatives à la mort de Kotzebue*, 1 vol. 6° *Description géographique, historique et politique de l'empire russe*, 1812, 5 parties. 7° Un grand nombre de cahiers de *géographie et de statistique*.

KORNMANN (Henri), jurisconsulte allemand, né vers la fin du 16e siècle à Kirchbeyn dans le Wurtemberg, visita la France et l'Italie, alla ensuite s'établir à Francfort, où il mourut postérieurement à 1620. Il publia divers livres au commencement du 17e siècle. 1° *Templum naturæ, seu de miraculis quatuor elementorum*, Darmstadt, 1611, in-8; 2° *De miraculis vivorum*, Kircheim, 1614, in-8; 3° *De miraculis mortuorum*, 1610, in-8. Ces trois ouvrages, surtout les 2 derniers, sont curieux et difficiles à trouver. 4° *De virginitate, virginum statu et jure tractatus jucundus*, 1617, in-8; 5° *Linea amoris*, 1710, in-8. Quoique ce livre et le précédent soient superficiels, il s'y trouve des choses qui supposent des recherches. Ses *OEuvres* complètes ont paru sous le titre d'*Opera curiosa*, etc, Francfort, 1696 et 1726, in-8. Il en a été fait plusieurs réimpressions collectives sous différens titres.

KORTHOLT (Christian), fameux théologien protestant, né en 1633 à Burg, dans l'île de Femeren, professeur de grec à Rostock, en 1662, devint vice-chancelier perpétuel et professeur de théologie dans l'université nouvellement fondée à Kiel. Il mourut en 1694, à 61 ans, avec la réputation d'un homme érudit. On a de lui, 1° *Tractatus de calumniis paganorum in veteres christianos*, Kiel, 1698, in-4 : ouvrage curieux et intéressant pour ceux qui aiment la religion; 2° *Tractatus de origine et natura christianismi ex mente gentilium*, Kiel, 1672, in-4, livre non moins curieux que le précédent; 3° *Tractatus de persecutionibus Ecclesiæ primitivæ, veterumque martyrum cruciatibus*, Kiel, 1689, in-4; 4° *Tractatus de religione ethnica, mahummedana et judaica*, in-4, Kiel, 1665; 5° *De Christo crucifixo, Judæis scandalo, gentilibus stultitia*, Kiel, 1678, in-4; 6° *De tribus impostoribus magnis liber, Edoardo Herbert, Thomæ Hobbes et Benedicto Spinosæ oppositus*, dont la meilleure édition est de 1701, in-4, par les soins de Sébastien, Kortholt, son fils. L'auteur de ces savans ouvrages se déshonora par des *Traités* de controverse, dont les titres annoncent le fanatisme et la fureur. *Le papisme plus noir que le charbon; Le Béelzébut romain; Le pape schismatique*, etc. On trouve la *Vie* de ce théologien, écrite par Joachim Lindemann, son gendre, dans le livre de Pippiny, intitulé : *Sacer decadum septenarius*, Leipsick, 1785, in-8.—Christian KORTHOLT, son petit-fils, travaillla au *Journal de Leipsick* jusqu'en 1736, et mourut à la fleur de son âge en 1751, professeur de théologie à Gottingen. On lui doit, 1° une *Edition* des Lettres latines de Leibnitz, en 4 vol., des *Lettres françaises* du même, en un seul vol., et un *Recueil* de diverses pièces philosophiques, mathématiques et historiques de ce philosophe; 2° *De Ecclesiis suburbicariis*; 3° *De entusiasmo Mahummedis*; 4° de savantes *Dissertations*; 5° des *Sermons*, etc.

KOSROU et KOUROM. *Voyez* GEHAN-GUIR.

* KOSCIUSKO (Thadée), célèbre général polonais, naquit le 28 octobre 1746,

en Lithuanie, d'une famille noble mais peu riche. Il reçut son éducation à l'*école des cadets* de Varsovie, et il s'y fit remarquer par sa bonne conduite, par son application à l'étude et par ses succès dans les mathématiques et dans le dessin. La première récompense qu'il reçut pour prix des talens dont il faisait preuve, ce fut d'être désigné parmi les quatre élèves qui voyageaient aux frais de l'état pour se perfectionner. Le jeune Kosciusko passa plusieurs années en France : il les employa utilement en s'occupant constamment des études qui ont rapport à la guerre, et en se délassant de ses travaux par la culture des lettres françaises et des beaux arts. De retour dans sa patrie, il fut placé avec le grade d'officier dans un régiment, et ne tarda pas à devenir capitaine. La Pologne était alors en paix : l'inaction forcée à laquelle il était réduit, une intrigue malheureuse d'amour, et surtout le besoin de faire quelque chose de glorieux le déterminèrent à quitter la Pologne et à se rendre en Amérique où les colons anglais du Nord venaient de se révolter contre la métropole. Accueilli par Washington, qui lui donna le rang d'officier dans son état-major, il reçut du congrès des Etats le grade de colonel du génie. Sa valeur et ses vastes connaissances l'élevèrent bientôt au rang de général-major, auquel il était parvenu lorsqu'en 1783 l'Angleterre reconnut les Etats-Unis. Il revint alors en Pologne où il vécut dans la retraite jusqu'en 1789. A cette époque, le roi Stanislas et la diète polonaise tentèrent quelques efforts pour s'opposer aux progrès de la puissance russe et à l'influence toujours croissante des étrangers sur leur pays. La diète polonaise le nomma général-major. Attaqués par les Russes, les Polonais se défendirent avec une bravoure dont ils devaient donner plus tard, et dont ils avaient déjà donné auparavant tant de preuves éclatantes. Le jeune prince Joseph Poniatowski fut chargé de préserver son pays de l'invasion des hommes du Nord : Kosciusko commandait une division sous ses ordres. Il fit des prodiges de valeur pendant toute cette campagne ; il s'immortalisa à l'affaire sanglante de Dubienska : ses compatriotes électrisés par son exemple auraient peut-être conservé l'indépendance de leur patrie ; mais on apprit que le faible Stanislas était disposé à se soumettre aux volontés impérieuses de Catherine. A peine ce traité humiliant eut-il été conclu, que Kosciusko et seize des principaux officiers de l'armée s'empressèrent de donner leur démission. Bientôt il fut obligé de quitter la Pologne où le joug pesant des Russes commençait à se faire sentir. Retiré à Leipsick, il apprit qu'un décret de l'Assemblée législative de France venait de lui déférer le *titre de citoyen français*. Kosciusko resta en Saxe : il y était depuis plus d'un an, lorsque ses compatriotes formèrent la résolution de se soustraire à l'ignominieuse et tyrannique oppression de l'étranger : ils lui envoyèrent une députation pour l'engager à se mettre à leur tête. En acceptant cette proposition, il les pria d'attendre encore quelque temps, avant de se soulever contre leurs tyrans ; mais les Polonais ne purent supporter plus long-temps la domination qui les accablait : leur impatience ne pouvant plus être contenue, il se rendit à Cracovie, dans le moment où le général Madalinski venait de commencer les hostilités : il n'y était point attendu ; car il venait de faire avec éclat un voyage en Italie et était revenu en secret dans sa patrie. A peine fut-il arrivé qu'il publia un manifeste énergique contre les Russes, et marcha aussitôt contre eux. Il n'avait que 5,000 hommes avec lesquels il attaqua les 10,000 qu'il rencontra ; néanmoins il les battit, et ce premier succès entraîna le soulèvement général de la Pologne. Kosciusko avait été déclaré chef suprême de la force nationale : investi d'une dictature générale, tant pour les affaires militaires et civiles que pour les relations politiques avec les puissances étrangères, il se montra toujours digne de cette haute confiance, et ses ennemis même ne purent jamais lui reprocher d'avoir abusé de son autorité. La victoire qu'il avait remportée sur les Russes avait attiré dans son camp un grand nombre de Polonais :

Varsovie chassa les Russes qui l'occupaient, et pendant quelques instans la Pologne fut libre. Mais la Prusse se réunit à la Russie pour accabler ce malheureux pays : 40,000 Prussiens s'avancèrent contre Varsovie, Kosciusko marcha contre eux et les rencontra près de Szcekociny, le 8 juin 1794 : là fut livrée une sanglante bataille, et la victoire fut longtemps indécise : Kosciusko parvint à prendre une position très forte en avant de Varsovie, et préserva cette ville de l'approche des Prussiens. Les ennemis s'en vengèrent à Cracovie dont ils s'emparèrent, et où ils exercèrent les plus cruelles vengeances. A cette nouvelle les habitans de Varsovie se portent aux plus coupables excès envers ceux de leurs compatriotes qu'ils croient partisans de l'étranger : deux évêques furent pendus et plusieurs prisonniers massacrés. Kosciusko avait l'âme trop noble pour souffrir de pareilles atrocités ; il fit juger les coupables qui périrent sur l'échafaud. Le génie de cet intrépide guerrier préserva encore quelque temps Varsovie de l'invasion des Russes et des Prussiens ; pendant plus de deux mois des combats sanglans se livrèrent sous les murs de cette ville : les Prussiens et les Russes réunis tentèrent même un assaut qui fut vigoureusement repoussé ; ils levèrent le siége. Kosciusko envoya quelques troupes afin de poursuivre les ennemis dans leur retraite ; quelques-uns de ses corps furent défaits. Le nombre des Russes commandés par les généraux Suvarow et Fercen s'accroissait tous les jours : Kosciusko marche contre eux : la bataille de Maüjowice eut lieu le 4 octobre 1794 : deux fois les Russes furent repoussés ; la fortune fut long-temps incertaine, mais enfin blessé, renversé de cheval, percé de coups, le généreux défenseur de la Pologne tomba sans connaissance, après s'être écrié : *Finis Poloniæ !* Vêtu du costume d'un simple paysan polonais, il allait expirer sous les lances des Cosaques, lorsqu'il fut reconnu par des officiers russes qui eurent pour lui tous les égards dus au courage et au malheur. Transféré par ordre de Catherine II à St.-Pétersbourg, il fut jeté dans une prison où il resta pendant deux ans, jusqu'à l'avénement au trône de Paul Ier. L'un des premiers actes du gouvernement de ce prince fut de rendre la liberté à Kosciusko dont il appréciait les grandes qualités ; il y ajouta une pension que le fier Polonais ne voulut jamais toucher, et dont il renvoya le brevet dès qu'il fut dans un pays où il n'avait plus à craindre la puissance russe. Lorsque ses blessures furent cicatrisées, il partit pour l'Angleterre et de là pour l'Amérique, d'où il revint en 1798, en France. Il y fut reçu avec enthousiasme : tous les partis se procurèrent l'honneur de le fêter : ses compatriotes réfugiés en France lui décernèrent alors l'épée de Jean Sobieski, qui avait vaincu les Turcs sous les murs de Vienne : en combattant pour la France en Italie, ils avaient trouvé cette arme à la prise de Lorette. Dès lors il vécut obscurément à la campagne, bornant toutes ses occupations à la culture des fleurs, et ne voulant accepter ni emploi ni commandement. Ce n'est pas que le gouvernement impérial n'ait cherché à plusieurs reprises à le séduire, mais il avait deviné les projets du guerrier ambitieux, qui n'avait jamais eu beaucoup d'affection pour les peuples libres. Malgré ses refus, des proclamations furent distribuées en son nom, et les journaux n'osèrent point publier ses réclamations. On sait comment Buonaparte traita la Pologne. En 1814, les Russes qui vinrent en France eurent pour lui beaucoup d'égards, et son nom parvint à encore commander le respect aux soldats-pillards qui dévastaient la commune qu'il habitait. L'empereur Alexandre avec lequel il eut une entrevue, lui accorda même une garde d'honneur. Kosciusko quitta la France. Après avoir fait un voyage en Italie, il alla se fixer en Suisse, et mourut à Soleure le 16 décembre 1817. Sur la demande des Polonais, son corps fut transporté à Cracovie et inhumé dans la cathédrale de cette ville, entre les tombeaux de Jean Sobieski, et de Joseph Poniatowski. Avant de mourir il abolit la servitude dans son domaine de Siecnowiecze en Pologne, par un acte solennel

qu'il signa et fit signer par ses principaux amis en Suisse. Il a fait aussi un don de 13,000 dolars, au célèbre Jefferton, pour fonder un collége destiné à l'instruction des Noirs : cet établissement a été placé à Newark et a reçu le nom d'*Ecole Kosciusko*. Voyez sur ce général célèbre une *Notice biographique*, de M. A Jullien, fondateur de la *Revue encyclopédique*. Elle a été insérée dans les *Annales des faits et sciences militaires*, Paris, 1818-1819, et imprimée séparément, ibid., 1818, in-8 de 48 pages.

KOTTER (Christophe), corroyeur de Sprotau en Silésie, devint fameux dans le parti protestant par les visions qu'il disait avoir. Commenius ayant fait connaissance avec lui, se rendit promulgateur de ses prophéties. Comme elles annonçaient de grands malheurs à la maison d'Autriche, et de grands avantages à ses ennemis, on le mit au pilori à Breslau, en 1627, et on le bannit ensuite des états de l'empereur. Cette légère punition ne le corrigea pas. Il passa dans la Lusace, et y prophétisa jusqu'à sa mort, arrivée en 1647, à 62 ans. Comenius publia les délires de ce visionnaire, et ceux de Drabitius et de Christine Poniatovia, sous le titre de *Lux in tenebris*, Amsterdam, 1665. L'édition de 1657 est beaucoup moins ample.

* KOTZEBUE ou Kotzbue (Auguste-Frédéric-Ferdinand de), littérateur allemand, né le 3 mai 1761, à Weimar, où son père était conseiller de légation. Son éducation fut commencée dans sa ville natale, et terminée dans les académies de Duisbourg et d'Iéna. Il avait obtenu des succès pendant son cours de droit, et ses parens croyaient qu'il embrasserait la carrière de la jurisprudence ; il n'en fut point ainsi : à l'âge de 20 ans, il fut appelé à St.-Pétersbourg par le comte de Goertz, ami de son père, qui le plaça dans cette capitale en qualité de secrétaire de M. de Bauer, général du génie. Ce dernier vint bientôt à mourir; mais dans son testament, il recommanda son secrétaire à l'impératrice Catherine, qui s'empressa d'accomplir les dernières volontés d'un officier qui l'avait fidèlement servie. Cette princesse qui connaissait le talent de Kotzebue le nomma conseiller titulaire, et le plaça dans l'administration de Revel en Estonie, où il devint en 1783 assesseur au premier tribunal, et ensuite président du gouvernement civil avec le grade de lieutenant-colonel. Ayant donné ou reçu sa démission en 1795, il se retira dans une petite propriété qu'il possédait près de Narva ; puis il devint directeur du théâtre de Vienne. Kotzebue ne resta pas long-temps dans cette place qu'il quitta pour retourner à Weimar. Cédant aux instances de sa femme qui était russe et qui le suppliait de retourner en Russie, il partit pour St.-Pétersbourg (1800). Arrivé sur les frontières du czar, il fut arrêté par ordre de Paul Ier qui le croyait auteur de quelques pamphlets diffamatoires où il était personnellement insulté : on l'envoya à Kurgau en Sibérie. Cependant l'empereur détrompé le rappela, l'accueillit à la cour, et lui donna la direction du théâtre de St.-Pétersbourg. Kotzebue ne conserva pas long-temps cet emploi : le désir de voir sa famille l'engagea à demander sa démission qu'il ne put obtenir qu'après la mort de Paul Ier. Arrivé à Weimar, il eut avec Gœthe et les frères Schliégel quelques démêlés à la suite desquels il vint à Paris, où il fut reçu avec l'empressement que nos savans ont toujours mis à accueillir les illustres étrangers qui visitent la capitale. Il parcourut aussi l'Italie et l'Allemagne. Il se trouvait vers la fin de 1803 à Berlin. Il correspondit dès lors continuellement avec la cour d'Alexandre, accompagna en 1813, les armées du czar comme écrivain politique, obtint ensuite la place de consul-général de Russie à Kœnigsberg, fut attaché en 1816 aux affaires étrangères à St.-Pétersbourg en qualité de conseiller d'état, et revint en 1817 dans sa patrie, avec le titre de correspondant littéraire de l'empereur et une pension de 15,000 roubles. Le 23 mars 1819, trois coups de poignard que lui porta l'étudiant Sand, le firent mourir sur-le-champ. Nous venons de voir la vie de Kotzebue : lui-même raconte une partie de son histoire 1° dans l'*Année la plus remarquable de ma vie ;*

c'est son exil en Sibérie : cet ouvrage a toute l'apparence d'un roman ; il eut, dit-il, à essuyer mille mauvais traitemens de la part de ses gardes, qui d'abord le conduisirent à Mittaw, puis en Sibérie, d'où il s'évada. Après avoir long-temps erré en Livonie, il retomba au pouvoir de ses persécuteurs, fut amené à Tobolsk, et enfin à Kurgan, lieu qui devait lui servir d'exil; tout cela est assaisonné d'un grand nombre d'aventures pathétiques. Un de ceux qui dévoilèrent ce qu'il y avait de faux dans ce récit, ce fut M. Masson, que Kotzebue avait brusquement traité dans son *Année remarquable*, à l'occasion d'un ouvrage dudit M. Masson, intitulé *Mémoires secrets de la Russie*. Il avait, à son tour, attaqué son adversaire d'une manière victorieuse, auquel celui-ci répliqua ensuite (en 1802), par sa brochure intitulée *Réponse courte et modérée, etc.* Le succès qu'avaient obtenu deux de ses comédies (*Misanthropie* et *les deux Frères*) lui avait préparé la réception la plus bienveillante à Paris. Chaque littérateur surtout s'empressait de fêter le dramatiste allemand, dont la conversation était d'ailleurs très spirituelle. Il se montra néanmoins peu reconnaissant des politesses sans nombre qu'il reçut des Français; et dans son ouvrage intitulé *Mes Souvenirs de Paris*, qui ont été traduits en français par Guilbert de Pixéricourt, Paris, 1805, 2 vol. in-12, il ne se borne pas à rapporter des jugemens faux, des anecdotes controuvées, mais il insulte, il calomnie ceux-là même qui l'avaient reçu dans leurs maisons avec générosité et confiance. 3° Dans ses *Souvenirs de Rome et de Naples*, il ne ménage pas les Italiens ; et plusieurs de ses compatriotes allemands ne furent pas mieux traités par sa verve satirique. Il nous reste à faire connaître ses autres productions et ses opinions, qui ont exercé une si grande influence en Allemagne. Ses ouvrages sont en quelque sorte encyclopédiques. Outre ceux que nous avons cités, nous distinguons, — I. ses compositions historiques ; 1° une *Histoire de l'ancienne Prusse*, 1808, 4 vol. in-8 ; c'est un bon ouvrage de critique et d'érudition ; il est de plus écrit avec esprit et avec chaleur, mais non pas avec toute la gravité convenable au genre historique. Il consulta pour cette histoire les archives secrètes de l'ordre teutonique : elle est poussée jusqu'en 1466, à la paix de Thorn. 2° *Histoire de l'empire d'Allemagne* ; elle est inférieure à la précédente : mais elles n'ont eu ni l'une ni l'autre beaucoup de succès. — II. Un grand nombre de *Romans* dont le plus connu a pour titre les *Malheurs de la famille d'Orthemberg*. — III. Son *Théâtre* : on cite sous le nom de Kotzebue près de 300 tragédies, comédies, drames, opéras, farces, tant en vers qu'en prose. Mais on sait qu'il en a acheté la plus grande partie, à bas prix, de plusieurs étudians, et qu'après les avoir retouchées, il les a vendues très cher aux différens théâtres de l'Allemagne. Il en a imité quelques-unes d'auteurs espagnols, italiens et français. *L'Homme de quarante ans* est une imitation de la *Pupille* de *Fagan*. La *Petite Ville d'Allemagne* est tirée de la *Petite Ville* de Picard. D'autres pièces telles que la *Fausse Honte*, *la Veuve et le Cheval*, sont de véritables satires, qui lui attirèrent à Hambourg et à Bremen beaucoup de désagrémens. Ses tragédies les plus accréditées sont : *Gustave-Wasa ; Les Hussites ; Octavie ; La Prêtresse du soleil* (imité d'un opéra italien, la *Virgine del sole*) ; *Les Espagnols au Pérou ; Hugo-Grotius, etc.* On distingue parmi ses drames, *Les deux Frères*, traduit en français par M. Weiss ; et *Misanthropie et Repentir*, traduit en français, par M. Molé, etc. « On ne peut lui refuser, dit » Mme de Staël, une intelligence parfaite » des effets du théâtre. *Les deux Frères*, » *Misanthropie et Repentir*, *les Hussites, les Croisés, Hugo-Grotius, Jeanne* » *de Montfaucon*, *la mort de Rollo*, ont » excité le plus vif intérêt partout où ces » pièces ont été jouées. Toutefois il faut » avouer que Kotzebue ne sait donner à » ses personnages ni la couleur des siè» cles dans lesquels ils ont vécu, ni les » traits nationaux, ni le caractère que » l'histoire leur assigne. Ces personna» ges, à quelque pays, à quelque siè» cle qu'ils appartiennent, se montrent

» toujours contemporains et compatrio-» tes ; ils ont les mêmes opinions, les » mêmes mœurs modernes ; et soit qu'il » s'agisse d'un homme de nos jours ou » de la fille du soleil, l'on ne voit ja-» mais dans ses pièces qu'un tableau du » temps présent, naturel et pathétique. » Si le talent théâtral de Kotzebue uni-» que en Allemagne, pouvait être réuni » avec le ton de peindre les caractères » tels que l'histoire nous les a transmis, et » si son stile poétique s'élevait à la hau-» teur des situations dont il est l'ingénieux » inventeur, le succès de ses pièces se-» rait aussi durable qu'il est brillant. » Mme de Staël lui reproche encore de n'a-voir pas assez respecté la religion, sur-tout dans ses premières productions. On peut ajouter à ce reproche, que, dans presque toutes ses pièces, l'action mar-che au hasard, et que les événemens ar-rivent par la seule raison que l'auteur en a besoin pour un dénoûment ; que le goût français est continuellement cho-qué par le mélange des détails comiques et tragiques ; et qu'enfin son stile n'a que bien rarement de la concision et de l'é-lévation. Cependant il prouva dans quel-ques pièces qu'il avait une grande entente du théâtre. Ses *OEuvres dramatiques* ont été recueillies à Leipsick, 1797, 5 vol. in-8, et 1798-1819, 23 vol. in-8. Plusieurs de ses pièces ont été traduites ou imitées en français. Outre celles que nous avons citées de lui, on remarqua dans le temps un petit drame intitulé : *Le club des jacobins*, où il osa retracer avec franchise le double caractère de folie et de scélératesse de ceux qui alors dés-honoraient le nom de la liberté. — Les opinions de Kotzebue ont singulièrement varié suivant les circonstances où il s'est trouvé. L'une de ses premières produc-tions politiques fut une *Défense de la noblesse*, publiée en 1792, où il déve-loppe avec une grande force, le principe de la nécessité d'une noblesse hérédi-taire dans une monarchie. Plus tard il adopta avec enthousiasme les idées ré-volutionnaires, et les propagea dans un grand nombre de pamphlets. Après son voyage à Paris, il se déchaîna contre Buonaparte ; il rédigea à Berlin, de concert avec M. Merkel, un journal dont le titre était le *Sincère*. Il y combattait, avec force et beaucoup d'esprit, la politique de Buonaparte. Ce journal commença à paraître en septembre 1803 : et voici ce-pendant comment il s'exprimait, en 1804, dans son livre qui a pour titre *Voyage de Paris à Berlin*.... : « Le système de » politique, dit l'auteur, qui rend un » peuple heureux et glorieux, est tou-» jours *juste et légitime*.... La postérité » ne jugera que par les résultats l'*homme* » *héroïque* qui, comme Jupiter, fait » trembler la terre en fronçant le sourcil. » Peu importe qu'il ne se fasse pas de » scrupule de sacrifier les hommes, qu'il » ne les regarde que comme des instru-» mens qui lui servent à arriver au but » qu'il se propose, s'il rend heureux tous » ceux qu'il ne sacrifie pas !... » On sait que Napoléon, en 1804, s'était fait dé-clarer empereur. Du reste, la politique dont Kotzebue se plaît à faire l'éloge ne saurait être celle d'un *homme héroïque*. Peu avant cette époque, Kotzebue reçut un affront public, auquel il parut très sen-sible. S'étant brouillé avec son corédac-teur Merkel, celui-ci se déchaîna contre lui dans son journal, et dévoila des faits que Kotzebue aurait voulu tenir cachés à tout le monde. Réconcilié avec la cour de Russie, il fut entièrement à son ser-vice : on le regarde comme l'auteur de plusieurs proclamations et d'autres piè-ces qui émanèrent alors du cabinet de St.-Pétersbourg, et dans lesquelles on re-marque un contraste frappant entre ses opinions de 1800 et celles de 1812. L'em-pereur Alexandre lui ayant accordé la permission de se fixer dans sa patrie, le chargea en même temps de lui rendre compte de l'esprit public de ce pays. Deux prédécesseurs immédiats d'Alexan-dre avaient eu de semblables correspon-dans. Grimm le fut de Catherine II, et La Harpe de Paul I. Moins heureux que ses devanciers, Kotzebue dut à cette cor-respondance sa mort tragique. On sait combien est répandue dans l'Allemagne la secte des *Carbonari*, ou des *Illuminés*. Kotzebue, dans ses lettres à l'empereur

Alexandre, la peignait avec les couleurs les plus vives, montrait comme éminemment dangereux les principes qu'elle professait, et ne cachait pas qu'elle visait sourdement à la destruction des trônes, au bouleversement de l'Europe, et même du monde entier. Comme les étudians de l'université de l'Allemagne sont les plus attachés à la secte des Illuminés, c'étaient eux principalement que Kotzebue combattait. Ceux de leurs partisans qui se disent le mieux instruits prétendirent qu'il y avait de l'exagération dans ses attaques. Quoiqu'il en soit, le résultat n'en fut pas moins terrible pour leur antagoniste. On ignore par quel hasard plusieurs lettres de la correspondance de Kotzebue furent rendues publiques : elles tombèrent entre les mains des étudians. Un de ceux-ci, nommé Sand, quitte son université, se rend à Manheim, puis à la maison de Kotzebue, et demande à lui parler; il est introduit dans son cabinet, et, sans prononcer un seul mot, le frappe de son poignard, et Kotzebue expire au moment même. On ne saurait exactement définir le caractère de Kotzebue; mais il est certain que dans plusieurs occasions on lui reprocha justement d'être envieux, versatile et avide. Il serait cependant injuste de refuser à Kotzebue du talent, un stile vif, animé et plein de coloris. Ses connaissances étaient très variées, et il s'exerça presque dans tous les genres, excepté dans le genre épique. Nous ne pouvons pas faire le même éloge de son jugement ni de son bon goût, qu'on pouvait appeler *anti-classique*. Il disait lui-même qu'il n'avait jamais pu voir dans la *Vénus de Médicis*, « qu'une jolie servante surprise en » grand deshabillé, par le jeune maître » de la maison, dont elle ne se presse » pas trop de fuir les regards. » C'est à peu près le jugement qu'aurait porté sur cette statue un brasseur de Weimar. Le groupe de *Laocoon* ne lui représentait « que les convulsions repoussantes d'un » scélérat que le bourreau fait expirer sur » la roue..» Quelqu'un lui ayant demandé ce qu'il avait trouvé de bon à Paris, il répondit par une basse platitude que nous dédaignons de rapporter. Malheureusement ce faux jugement et ce mauvais goût règnent dans toutes ses pièces de théâtre, quoiqu'il faille convenir qu'on y trouve beaucoup d'imagination, une parfaite connaissance du théâtre, des scènes comiques et intéressantes, un dialogue facile, plein de verve et de saillies piquantes; mais Kotzebue connaissait mieux les dehors de l'homme que son cœur et ses passions. On trouve des détails sur Kotzebue, dans l'ouvrage allemand de Eichorn, intitulé *Histoire générale de la littérature*, tom. 4, sect. 2. M. Henrichs a aussi donné une *Notice* sur ce grand écrivain dans la *Revue encyclopédique*, tom. 6, pag. 52. 1

KOUC (Pierre). *Voyez* Coeck.

KOULI-KAN (Thomas), roi de Perse, appelé aussi *Nadir-Schah*, naquit en 1688 (1100 de l'égire) à Calot, dans la province du Khorasan, une des plus orientales de la Perse, et sujette aux incursions des Tartares Usbecs contre lesquels il eut à combattre dès l'âge de 15 ans, pour défendre ses propriétés. Le père de Nadir était gouverneur de la forteresse de Calot : cette dignité depuis long-temps était héréditaire dans sa famille, et devait par conséquent revenir à son fils, qu'il laissa mineur à sa mort; mais l'oncle de celui-ci s'empara du gouvernement, sous prétexte d'en prendre soin jusqu'à la majorité de son neveu. Nadir, indigné d'une telle conduite, s'expatria. Après divers exploits, plus dignes d'un brigand que d'un capitaine, il se distingua honorablement en repoussant les Tartares Usbecs qui ravageaient le Khorasan; mais il irrita en même temps, par son orgueil, le gouverneur de cette province, au point que celui-ci lui fit donner la bastonade sous la plante des pieds, jusqu'à ce que les ongles des orteils lui fussent tombés. Cet affront obligea Nadir à prendre la fuite; il se joignit à deux voleurs de grand chemin, enrôla des bandits, et se vit dans peu à la tête de 500 hommes bien montés. Avec ce corps, il ravagea tout le pays, et brûla les maisons de tous ceux qui refusaient de contribuer. Les Aghwans s'é-

taient rendus maîtres d'Ispahan sous la conduite de Maghmud, qui venait d'envahir la Perse. Les Turcs et les Moscovites s'étaient, d'un autre côté, jetés sur divers états de la Perse; de sorte que Schah-Thamas, légitime successeur de Hossein, n'avait plus que deux ou trois provinces. Un des généraux de son armée, dont il était mécontent, se retira secrètement auprès de Nadir avec 1500 hommes. L'oncle de Nadir, appréhendant alors qu'il ne vint le dépouiller du gouvernement à main armée, lui écrivit qu'il obtiendrait, s'il voulait, le pardon de tout ce qu'il avait fait, et qu'il pourrait entrer au service du roi. Il accepta cette offre, et partit sans différer, pour Calot, avec le général fugitif et cent hommes d'élite. Il fut bien reçu, mais la nuit suivante il fit investir la place par 500 hommes, et étant monté dans la chambre de son oncle, il le tua en 1727. Schah-Thamas ayant besoin de monde, fit dire à Nadir qu'il lui pardonnerait encore ce crime, s'il venait le joindre, et qu'il le ferait Min-Baschi, ou commandant de mille chevaux. Nadir, ravi de cette proposition, se rendit auprès du monarque, s'excusa, et promit beaucoup de fidélité. Après s'être signalé en diverses rencontres contre les Turcs, il fut fait lieutenant-général. Il sut même si bien s'insinuer dans l'esprit du roi, et rendre suspect le général de ses troupes, que ce dernier ayant eu la tête tranchée, Nadir se vit général au commencement de l'an 1729. C'est alors qu'il déploya toute l'étendue de ses talens, et le roi se reposa sur lui de toutes les affaires militaires. Dans le mois d'août de cette année, Thamas apprit qu'Aschruff, successeur de Magmud, s'avançait avec trente mille hommes vers le Khorasan : Nadir marcha contre lui; la bataille se donna, et Achruff y ayant perdu 12,000 hommes, se retira à Ispahan avec environ le tiers de son armée. Thamas, pour récompenser de tels exploits, fit à son général le plus grand honneur qu'un roi de Perse puisse faire. Il lui ordonna de porter son nom; de sorte qu'il fut nommé Thamas-Kuli ou Kouli, *l'esclave de Thamas*, en y ajoutant le mot Kan, qui signifie *seigneur*. L'esclave voulut être bientôt le maître. Kouli-Kan excita une révolte contre Thamas, le fit enfermer dans une prison obscure, et se plaça sur le trône d'où il l'avait fait descendre. Il fut couronné en 1736, à Kasbin. Le Grand-Seigneur et le Mogol le reconnurent pour roi de Perse. Il partit au mois de décembre, avec une armée de plus de 80,000 hommes, ayant laissé son fils Baza-Kuli-Mirla, pour commander dans Ispahan pendant son absence. Il prit Kandahar après un siége de dix-huit mois. Quelques ministres de Mahommed-Schah, empereur du Mogol ou de l'Indostan, écrivirent à Kouli-Kan pour l'inviter à s'emparer d'un empire dont le monarque indolent et voluptueux n'était pas digne. Dès que le roi de Perse eut pris ses sûretés, il ne se refusa pas à cette conquête, si conforme à son inclination. Après s'être emparé des villes de Gorbundet et de Ghoznaw, il marcha droit à Cabul, capitale de la province du même nom, et frontière de l'Indostan, et s'en rendit maître : il y trouva d'immenses richesses. Il écrivit au Grand-Mogol, que « tout ce » qu'il venait de faire était pour le sou» tien de la religion de l'empereur. » Mahommed ne répondit à cette lettre qu'en levant des troupes. Kouli-Kan envoya un second ambassadeur pour demander environ 100 millions de notre monnaie et 4 provinces. L'empereur, fort nonchalant, et trahi par ses ministres, ne fit aucune diligence. Pendant ces tergiversations, le Persan se rendait devant Peishor, dont il s'empara, après avoir défait un corps de 7,000 hommes, campé devant cette place, au mois de novembre 1738. Le 19 janvier suivant, il se vit maître de Lahor. Enfin, l'armée du Grand-Mogol s'ébranla, et le monarque partit de Delhi le 18 janvier. Kouli-Kan alla au-devant de lui. Son armée était d'environ 16,000 hommes de cavalerie. Il alla camper à une petite distance de celle de l'ennemi. Le combat se donna, et le Persan remporta une victoire complète, quoiqu'il n'eût fait agir qu'une partie de ses troupes. La consternation et

la terreur se répandirent dans le camp de l'empereur. On tint un conseil, et on fit faire des propositions d'accommodement à Kouli Kan, qui exigea qu'avant toutes choses le Grand-Mogol vint s'entretenir avec lui dans son camp. L'empereur fit ce qu'on demandait de lui ; et après que le roi de Perse l'eut fait asseoir à côté de lui dans le même siége, il lui parla en maître et le traita en sujet. Il ordonna ensuite à un détachement de cavalerie de s'emparer de toute l'artillerie du Grand-Mogol, et d'enlever tous les trésors, tous les joyaux, toutes les armes et les munitions de l'empereur et des émirs. Les deux monarques se rendirent ensuite à Delhi, capitale de l'empire, et ils arrivèrent avec leurs troupes, le 7 mars 1739. Le vainqueur enferma le vaincu dans une prison honorable, et se fit proclamer empereur des Indes. Tout se passa d'abord avec beaucoup de tranquillité ; mais une taxe que l'on mit sur le blé causa un grand tumulte, et quelques-uns des gens du roi de Perse furent tués. Le lendemain 11, le tumulte fut plus grand encore. Kouli-Kan monta à cheval et envoya un gros détachement de ses troupes pour apaiser le tumulte, avec permission de faire main basse sur les séditieux, après avoir employé la douceur et les menaces. S'étant rendu dans une mosquée, il y fut attaqué à coups de pierres ; on tira même sur lui. Ce prince, se livrant alors à toute sa fureur, ordonna un massacre général ; il le fit cesser enfin ; mais ayant duré depuis 8 heures du matin, jusqu'à trois heures après-midi, il y eut un si grand carnage, que l'on compte qu'il y périt plus de 40,000 habitans. Pour se délivrer d'un hôte si formidable, il s'agissait de lui payer les sommes qui lui avaient été promises. Kouli-Kan eut pour sa part des richesses immenses en bijoux, en diamans. Il emporta beaucoup plus de trésors de Delhi que les Espagnols n'en prirent à la conquête du Mexique. Ces trésors, amassés par un brigandage de plusieurs siècles, furent enlevés par un autre brigandage. On fait monter le dommage que causa cette irruption des Persans, à 125 millions de livres sterling. Un dervis, touché des malheurs de sa patrie, osa présenter à Kouli-Kan la requête suivante: « Si tu es Dieu, agis en Dieu ; si tu es » prophète, conduis-nous dans la voie du » salut ; si tu es roi, rends les peuples » heureux, et ne les détruis pas. » Kouli-Kan répondit dans le stile d'Attila : « Je » ne suis pas Dieu, pour agir en Dieu ; » ni prophète, pour montrer le chemin » du salut ; ni roi, pour rendre les peu- » ples heureux. Je suis celui que Dieu » envoie contre les nations sur lesquelles » il veut faire tomber sa vengeance (1). » Le monarque persan, qui était en droit de tout exiger de Mahommed, finit par lui demander en mariage une princesse de son sang pour son fils, avec la cession de toutes les provinces situées au-delà de la rivière d'Atek, et de celle de l'Indus, du côté de la Perse. Mahommed consentit à ce démembrement par un acte signé de sa main. Kouli-Kan se contenta de la cession de ces belles provinces, qui étaient contiguës à son royaume de Perse, et les préféra à des conquêtes plus vastes, qu'il eût conservées difficilement. Il laissa le nom d'empereur à Mahommed, mais il donna le gouvernement à un vice-roi. Comblé de richesses, il ne songea plus qu'à retourner en Perse. Il y arriva après une marche pénible, qui fut traversée par plusieurs obstacles, que sa valeur et sa fortune surmontèrent. Ses autres exploits sont peu connus. Cependant on sait que son neveu Ali ayant levé l'étendard de la rébellion, Kouli-Kan marcha contre lui ; il était campé à Feth-Abud, lorsque l'intendant de sa maison et plusieurs généraux l'attaquèrent de nuit dans sa tente ; il se défendit vaillamment ; mais, ayant fait une chute, il fut percé par leurs coups, et on lui trancha la tête le 20 juin 1747. « Les assassins, dit un historien persan, firent une balle de paul- » me de cette tête que l'univers, peu de » temps auparavant, n'était pas capable » de contenir. » Son neveu Ali Kou-

(1) On doit ajouter qu'il se moquait de toutes les religions, même de la sienne. Un des chefs de cette dernière lui ayant remontré que tout grand prince, tout invincible qu'il était, il n'avait pas le droit d'innover en religion, Kouli-Kan, pour toute réponse, le fit étrangler.

liKan se fit proclamer roi de Perse. Ses conquêtes ne furent marquées que par des ravages. Il ne fut qu'un illustre scélérat. Il aimait excessivement les femmes, et semblait nourrir son humeur sanguinaire par la jouissance des plaisirs sensuels. Sa taille était de six pieds, sa constitution fort robuste, et sa voix extrêmement forte. L'histoire de ses exploits est une vérification bien sensible de la réflexion de Montesquieu : « Que l'on se » mette devant les yeux, d'un côté les » massacres continuels des rois et des » chefs grecs et romains, et de l'au- » tre la destruction des peuples et des » villes par ces mêmes chefs, Timur et » Gengis-Kan, qui ont dévasté l'Asie, » et nous verrons que nous devons au » christianisme, dans le gouvernement, » un certain droit politique ; et dans la » guerre, un certain droit des gens, que » la nature humaine ne saurait assez re- » connaître. » Et tout en aspirant à la monarchie universelle, Kouli-Kan eut le dessein de réunir par une même croyance les chrétiens, les juifs et les mahométans. Il est certain qu'il fit traduire en persan le *Pentateuque* et l'*Evangile*. Il voulut aussi introduire des innovations dans la religion musulmane ; ce qui mécontenta beaucoup ses sujets. Menacé d'hydropisie, un médecin musulman le soigna avec succès. Après le départ de celui-ci, il se confia aux soins du frère Basin, jésuite, qui ne le quitta plus, et qui a donné une *Relation* exacte de ses dernières années. L'*histoire de Nadir-Schah*, par Mahommed-Mahdy-Khan, écrite en persan, a été traduite en français par William Jones, Londres, 1770, in-4.

* KOURAKIN (Le prince Alexandre de), ancien ministre d'état russe près la cour impériale de France, bailli de l'ordre de Saint Jean de Jérusalem, chancelier des ordres de Russie, grand-croix de la légion d'honneur, membre des ordres de Prusse, de Danemark, de Bavière, etc, naquit, en 1752, d'une des familles les plus illustres de la Russie. Le jeune Kourakin fut élevé avec le grand-duc Paul, depuis empereur, qui eut toujours pour lui une bienveillance portée jusqu'à l'intimité. Il l'accompagna dans ses voyages en Allemagne, en France et en Italie. Nommé en 1796 ministre et vice-chancelier de l'Empire, il se démit de ses fonctions, après la mort violente de Paul Ier (en 1801), et s'absenta quelque temps de la cour. Cependant, cédant aux ordres de l'empereur Alexandre, fils et successeur de Paul, il accepta en 1802 l'ambassade de Vienne. Ce fut le prince de Kourakin qui entama les négociations avec la France, et signa le traité de paix de Tilsitt en 1807. Alexandre le créa alors conseiller privé de première classe, et feld-maréchal ; et l'année suivante, il le nomma son ambassadeur à Paris, où il demeura quatre années. Le prince de Kourakin faillit périr à l'occasion de la fête que le prince de Schwartzemberg, ambassadeur de François II, donnait à Napoléon pour célébrer son mariage avec une archiduchesse d'Autriche, fille de cet empereur. Le feu prit à la salle de bal, et dans la confusion générale, il tomba dans l'escalier, fut foulé aux pieds, et perdit connaissance. Quand on l'emporta, il était couvert de blessures qui le firent long-temps souffrir, et plusieurs brûlures qu'il avait à la main ne purent être cicatrisées entièrement. La Russie ne voulant plus adhérer au système continental, établi par Buonaparte contre le commerce anglais, la bonne harmonie fut altérée entre les deux empereurs. Le prince de Kourakin montra dans les négociations qui eurent lieu à cette occasion les talens d'un habile diplomate, et une fermeté qui fait honneur à son caractère. Napoléon lui ayant dit : « J'ai 500,000 » hommes pour mes amis ou contre mes » ennemis : — Non, sire, vous n'en avez » que 250,000, » lui répondit Kourakin. Il avait obtenu ces renseignemens exacts de deux commis au ministère de la guerre, qui furent condamnés par une commission militaire, à être fusillés. La guerre contre la Russie ayant été déclarée en mai 1812, le prince de Kourakin se retira dans une maison de campagne qu'il avait à Sèvres, où il attendit long-temps ses passeports. Avant la rup-

ture définitive de la paix, il s'établit, entre les agens français, le comte de Romanzow et le prince de Kourakin, une correspondance officielle qui offre un grand intérêt politique. Quand il lui fut permis de quitter la France, le prince de Kourakin se rendit à Memel, où on lui refusa de nouveau des passeports. Sa position devint alors très critique : la communication entre Memel et Wilna, où se trouvait l'empereur Alexandre, était interrompue, et le prince de Kourakin ne pouvait pas même faire parvenir ses lettres à son souverain. Cependant les Français s'avancèrent vers Moscou, et le prince de Kourakin apprit à Memel l'incendie de cette ville, qui lui causa des pertes considérables. La retraite désastreuse des Français lui permit de rejoindre l'empereur Alexandre, dont il reçut un honorable accueil. Le sénat russe, qui, après le succès des alliés en Allemagne, avait décerné le titre de *Béni* à l'empereur, choisit le prince de Kourakin pour aller le complimenter. A Berlin, il fut attaqué d'une longue maladie, qui l'empêcha de prendre part aux affaires. Alexandre le nomma ensuite son conseiller d'état; et en 1817, il lui donna la permission de voyager en pays étrangers. L'empereur lui continua pendant tout ce temps ses appointemens, pensions, et *argent de table*, et ajouta dans sa dépêche : « Quand il aura obtenu du soulagement dans son état actuel, le prince » de Kourakin ne se refusera pas, sans » doute, à être de nouveau utile à son » pays.... » Il se trouvait à Paris au mois de septembre 1822; l'année suivante, il partit pour Saint-Pétersbourg, et mourut dans cette ville, vers la fin de 1824, âgé de 73 ans. Sa mort fut vivement sentie par l'empereur Alexandre, qui avait en lui un sujet aussi distingué par ses talens que par sa loyauté et son zèle.

* KOUTOUSOFF-DE-SMOLENSK (Michel Lavrionovitch-Golenitcheff), général russe, né en 1745, termina son éducation à Strasbourg, où il apprit le français et l'allemand : il commença sa carrière militaire à 16 ans, servit d'abord dans l'artillerie comme caporal, et devint la même année lieutenant dans le régiment commandé par le célèbre Suwarow. Le prince de Holstein-Beck le choisit en 1762 pour son aide-de-camp. En 1764 il fut envoyé en Lithuanie avec le grade de capitaine, et fit cinq campagnes contre les Polonais. Il passa en 1770 à l'armée de Romanzoff, qui se battit contre les Turcs avec tant de succès. Le jeune Koutousoff s'était fait remarquer au combat de Ribaja-Moguila, le 10 juin 1770; à celui de Pruth le 5 juillet; au passage de la Loyne, et dans d'autres circonstances. Nommé successivement major, lieutenant-colonel, colonel, général major, il signala sa valeur en plusieurs occasions, notamment au siége d'Ismaïlow, où il vint prendre le commandement de la 6e colonne, qu'il conduisit au terrible assaut où les Turcs perdirent plus de 30,000 hommes. Devenu lieutenant-général en 1791, il contribua au gain de la bataille de Macthine, qui amena la paix. Il se signala encore dans la guerre qui eut lieu entre l'Autriche et la France, notamment à Crems, où le combat fut très opiniâtre et le succès balancé. Il perdit la bataille d'Austerlitz; mais elle avait été livrée contre son avis; il voulait qu'auparavant on se réunît au général Benningsen qui arrivait avec des forces considérables. Lorsque la paix fut conclue, il se rendit en Ukraine, ensuite à St.-Pétersbourg. Il fut chargé en 1809, à la mort du comte de Kamenskoi, du commandement des troupes destinées à combattre les Turcs. Après quelques avantages, il parvint à envelopper le grand-visir Nazir-Pacha, et le força de se rendre à discrétion le 26 novembre 1811, quoique son armée fût inférieure à la sienne. Un succès si important lui valut le titre de comte et un portrait enrichi de diamans; mais il devait bientôt obtenir une gloire plus réelle et surtout plus utile à sa patrie. Il parvint par d'habiles négociations à conclure une paix avantageuse, lorsqu'il lui était ordonné de la faire à tout prix, parce qu'elle était devenue de la plus urgente nécessité. Il la signa à Bucharest, le 16 mai 1812. L'empereur Alexandre, pour le récompenser d'un si grand service, l'éleva à la dignité de

prince. Lorsque la guerre éclata entre la France et la Russie, il fut nommé généralissime des armées russes, et il livra, le 26 avril 1812, à Buonaparte, la bataille de la Moskova, la plus sanglante qui ait été donnée dans cette guerre. Les talens et la bravoure qu'il y développa le firent nommer feld-maréchal. Cependant Buonaparte pénétra dans Moscou; pendant ce temps son habile adversaire, se recrutant chaque jour, l'environnait de toute part, et lui coupait toute communication avec le Sud. Il le força, après l'avoir battu à Dorogobouj et Krasnoy, de se rejeter vers le nord et de parcourir de nouveau un pays dévasté et ruiné, où il perdit presque toute son armée dans les glaces. Les débris qui en échappèrent ne durent leur salut qu'aux fautes de quelques généraux subalternes. Koutousoff obtint pour ce nouveau triomphe, le grand cordon de Saint George. Les Russes pénétrèrent ensuite en Prusse, et de là en Saxe; mais tandis qu'ils assuraient ainsi l'indépendance de l'Allemagne, leur général, atteint d'une maladie cruelle, suite de ses longs travaux, était près de terminer sa glorieuse carrière. Il mourut en effet le 16 avril 1813, dans la petite ville de Bunzlau, en Silésie, au moment de voir ses travaux couronnés par les plus grands résultats. Livré dès l'enfance à l'étude de l'art militaire, il en avait longtemps médité les principes et pratiqué les opérations. Il ne donnait rien au hasard, et jamais il ne s'écartait des règles établies. Il parvint ainsi à porter la gloire des armes russes plus loin que tous ceux qui l'avaient précédé. Son caractère était liant, ses mœurs douces; il aimait la littérature française, cultivait les arts avec succès, et parlait purement plusieurs langues.

KRACHENINNIKOW ou Krascheninnikoff (Etienne), voyageur russe, né en 1712, fut du nombre des jeunes élèves attachés aux professeurs de l'académie de Saint-Pétersbourg. Cette compagnie ayant envoyé quelques-uns de ses membres au Kamtschatka, par ordre de l'impératrice, en 1733, pour donner une relation de ce pays, le jeune Kracheninnikow suivit le professeur d'histoire naturelle. Il en revint en 1743, avec un certain nombre d'observations, dont quelques-unes peuvent paraître intéressantes. L'académie le nomma adjoint en 1745, et professeur de botanique et d'histoire naturelle en 1753. Il mourut en 1755; il avait été chargé par sa compagnie de dresser une *Relation* des découvertes des académiciens, et de la combiner avec celle de M. Stellert, qui était mort en 1745. C'est cet ouvrage dont la traduction forme le second volume du *Voyage de Sibérie*, de l'abbé Chappe d'Auteroche, Paris, 1768, 2 tomes en 3 vol. in-4, avec fig., magnifiquement exécuté. Il avait été publié séparément en 1767, 2 vol. in-12. La meilleure traduction est celle de Saint-Pré, Amsterdam, 1771, 2 vol. in-8.

KRANS. *Voyez* CRUSIUS.

* KRASICKI (Ignace), comte de Siczen, évêque polonais, naquit à Doubiecko le 3 février 1735, d'une famille illustre dans les sciences et dans les armes. Destiné par ses parens à l'état ecclésiastique, il obtint sans peine les plus hautes dignités de l'Eglise, et fut nommé successivement prince-évêque de Warmie, puis archevêque de Gesne. Krasicki fut aussi l'un des plus illustres écrivains polonais du 18e siècle: ses vers et sa prose sont très élégans et ont valu à ce prélat le surnom de *Voltaire de la Pologne*. Ne pouvant défendre sa patrie comme la plupart de ses amis, avec l'épée, il la défendit de tous ses efforts avec sa plume. Quand la Pologne fut partagée pour la première fois en 1772, et que par suite de ce partage, il tomba sous la dépendance de la Prusse et perdit en conséquence le titre de sénateur de la Pologne, il se retira à Berlin où il chercha des consolations dans les lettres qu'il cultiva avec une nouvelle ardeur. Le fameux Frédéric l'honora constamment de son amitié. On rapporte que ce prince lui dit un jour en plaisantant: *Monsieur l'archevêque, j'espère que vous me ferez entrer en paradis sous votre manteau épiscopal.* — Non, sire répondit le Prélat, qui avait une conversation très enjouée; *Votre Majesté me l'a rogné si court qu'il me serait impos-*

sible d'y cacher de la contrebande. Le comte Krasicki est mort à Berlin le 14 mars 1801. On a de lui 1° la *Micheide*, 1776, 1780, in-8, poème héroï-comique en 10 chants, sur les rats et les souris : le sujet est tiré de l'ancienne chronique de l'évêque Kadlubeck, d'après laquelle les rats et les souris avaient mangé le roi Popiel. Ce poème a été traduit en français par Dubois en 1784, puis par J. B. Lavoisier, sous le titre de la *Souriade*, Paris, 1818, in-8; 2° la *Monomachie* ou *la Queue des Moines*, 1778, autre poème en 6 chants, qui passe pour son chef-d'œuvre; 3° plusieurs livres de *Fables et Contes*, 1779, in-8; M. de Vienne a traduit le premier en vers français, in-18, Paris, 1828, in-8; 4° des *Satires;* 5° la *Guerre de Chocsin*, poème épique en 12 chants; 6° des *Lettres* et *Mélanges;* 7° une *Histoire de Varsovie;* 8° La traduction en polonais d'une partie des *Poésies d'Ossian*, des *Vies de Plutarque*, *etc.* Il excellait à peindre les ridicules, surtout ceux qui tenaient aux habitudes nationales. Ses ouvrages ont été recueillis pour la plupart et publiés par Dmochowski, Varsovie, 1803 et suiv., 10 vol. in-8. On trouve sur la vie de cet illustre écrivain, des détails intéressans dans son *Eloge* par le comte Stanislas Potocki. M. J.-B. Lavoisier, chanoine de Mohilow et membre honoraire de l'académie de Wilna, a donné la traduction française de cet éloge, qui a été placée en tète de celles des *Aventures de Nicolas Doswiaczinski*, l'un des ouvrages de Krasicki, Paris, 1818, in-8.

KRANTS, ou Crantz (Albert), chroniqueur allemand, professeur de philosophie et de théologie à Rostock, puis doyen de l'église de cette ville, qui était sa patrie, naquit vers le milieu du 15e siècle, fut employé par les villes anséatiques dans diverses négociations, et s'en acquitta avec autant d'intelligence que de zèle. Il était l'arbitre des différends, la ressource des pauvres et l'exemple de son chapitre. Il fut choisi pour médiateur entre les rois de Danemark et de Holstein, en 1500. Cet homme estimable mourut en 1517, laissant plusieurs ouvrages. Les plus connus sont : 1° *Chronica regnorum Aquiloniorum Daniæ, Sueciæ, Norwegiæ*, Strasbourg, 1546, in-fol., réimprimée à Francfort dans le même format, par les soins de Jean Wolf; 2° *Saxonia, sive De Saxonicæ gentis vetusta origine*, Francfort, 1575, 1580, 1581, 1621, in-fol.; 3° *Wandalia, sive Historia Wandalorum*, Cologne, 1600, in-fol., réimprimée avec plus de soin en 1619, à Francfors, in-fol., par Wechel; 4° *Metropolis, sive Historia ecclesiastica Saxoniæ*, Francfort, 1575, 1590 et 1627, in-fol. Elle ne régarde que l'histoire de Westphalie de Jutland. 5° *Ordo missæ, secundum ritum Ecclesiæ Hamburgensis*, Rostock, 1505, in-fol., etc. Tous les ouvrages de cet auteur offrent beaucoup de recherches; mais il se perd quelquefois dans les origines des peuples, quoiqu'il soit le premier qui ait travaillé à purger l'histoire septentrionale des fables dont elle était farcie. Si ses *Histoires* ont été mises à l'*index*, avec la clause *donec expurgentur*, c'est que les sectaires les ont défigurées : car Krants était très bon catholique, et mourut avant que Luther eût produit le triste schisme qui a désolé l'Eglise d'Allemagne. Voyez les *Mémoires de Nicéron*, tom. 38.

KRANTZ. *Voyez* Fischet.

KRATZ (George), né à Schongau en Bavière, en 1714, jésuite en 1730, enseigna les mathématiques dans l'université d'Ingolstat, avec une réputation extraordinaire, et mourut à Munich en 1766. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, entre autres : 1° *De viribus corporum; De genuino principio æquilibrii corporum solidorum*, Ingolstadt, 1759; 2° *Observatio transitus Veneris per discum solarem*, 6 *junii* 1761; 3° *Methodus cujuscumque non perfecte quadrati radicem veræ quam proximam brevi labore determinandi*, 1762; 4° *De ratione motus mediæ lunæ a terra ad vires quibus in lunam premitur*, 1762. On a publié après sa mort, *Nova virium theoria de pressione fluidorum*, Ingolstadt, 1765; et *Principia hydraulicæ*, Ingolstadt, 1770.

KRAUSEN ou Kraus (Jean-Ulric),

habile graveur allemand, né en 1645 à Augsbourg, dont nous avons l'ancien et le nouveau Testamens, très élégamment exécutés en taille-douce. La délicatesse des figures fait rechercher le recueil qu'on en fit à Augsbourg en 1705, 2 vol. in-fol., qui doivent contenir 135 planches. Les Epîtres et Evangiles sont gravés séparément en 1706, 1 vol. in-fol. L'explication étant en allemand, cet ouvrage ne peut être recherché de ceux qui ne savent pas cette langue, qu'à cause de la beauté des gravures. *Voyez* WEIGEL. Krausen est mort dans sa patrie en 1645.

* KRAY (N...., baron de), général autrichien, né en Hongrie, d'une famille distinguée, prit le parti des armes, et, après avoir fait la guerre contre les Turcs, en qualité de colonel, il fut nommé général-major à la paix, en récompense de ses faits d'armes, et servit d'une manière distinguée en 1793, 94 et 95, dans les Pays-Bas et sur le Bas-Rhin. Elevé l'année suivante au grade de feld-maréchal-lieutenant, il continua de rendre à l'armée les plus grands services, et il se fit surtout remarquer, par ses manœuvres savantes, aux batailles d'Altenkirchen, de Bamberg, Vetzlar et Giessen. Au commencement de l'année 1797, cette même armée dans laquelle servait Kray, et qui était commandée par Werneck, fut mise en déroute par les troupes de Hoche : presque tous les officiers généraux furent, à la suite de ce désastre, traduits devant un conseil de guerre tenu à Vienne : Kray qui était de ce nombre fut acquitté. Dans le mois de juillet, et après la mort du prince d'Orange, il prit le commandement des troupes autrichiennes. En 1799, il fut envoyé en Italie, et il prépara, par les avantages qu'il y obtint, les succès des généraux Mélas et Suwarow. Chargé du siége de Mantoue, il s'en empara après deux mois de travaux, et reçut de l'empereur l'accueil le plus flatteur lorsqu'il se rendit à Vienne en 1800. Peu après on lui confia le commandement de l'armée du Rhin, que quittait l'archiduc Charles; mais ses succès ne furent pas aussi brillans dans cette campagne que dans les précédentes. Il mourut à Vienne, en janvier 1804. On le regarde comme un des généraux les plus habiles qui aient commandé les Autrichiens pendant la guerre de la révolution.

* KRESA (Jacques), jésuite allemand, né en Moravie en 1648, avait fait ses premières études à Brinn. On ignore l'époque précise de son entrée dans la société; mais peu de ceux qu'elle admit dans son sein contribuèrent davantage à son illustration. Le Père Kresa avait, pour ainsi dire, tout étudié et presque tout appris. Ceux qui ont fait mention de lui parlent de la vaste étendue de ses connaissances : il écrivait et parlait avec une singulière facilité le latin, le grec, l'hébreu, l'italien, le français, l'espagnol et le portugais. Il possédait à fond la philosophie et la théologie, et était un des plus habiles mathématiciens de son siècle; il fut professeur d'hébreu à Prague et à Olmutz. Sur sa réputation, on l'appela à Madrid pour professer les mathématiques, et il passa quinze ans dans cet emploi; cela ne l'empêchait ni de prêcher ni de diriger les consciences. Il fut en Espagne confesseur du roi et de la reine; il l'avait été précédemment du roi et de la reine de Bohême. Il était allé en Bohême après la mort de Charles II, mais on le fit revenir sous son successeur. Cependant il retourna à Brinn, et y mourut en 1715, à l'âge de 67 ans. On a de lui : 1° une *Traduction* d'Euclide en espagnol; 2° *Analysis speciosa trigonometriæ sphericæ, primo mobili, triangulis rectilineis, progressioni arithmeticæ et geometricæ, aliisque problematibus, a R. P. Jacobo Kresa*, Prague, 1 vol. in-4, 1721; œuvre posthume.

KRETZCHMER (Pierre), né dans le Brandebourg vers 1700, conseiller des domaines du roi de Prusse, mort en 1764, se distingua par sa patience en fait d'expériences économiques, d'agriculture, et par des observations plus curieuses qu'utiles et praticables. La plus fameuse est celle qu'il annonça dans un excellent *Mémoire* sur la multiplication d'un grain d'orge. Les tiges d'une touffe d'herbe, produite par ce grain

semé au printemps, ayant été transplantées ailleurs, produisirent d'autres touffes, et ainsi de suite par le même procédé, *ce grain produisit jusqu'à* 15,000 *épis*. On sent que cette découverte, si c'en est une (car on peut donner la même fécondité à toutes les plantes qui se propagent par marcottes), demande trop de bras pour être de quelque utilité. Ce même auteur s'était proposé d'introduire en Prusse le labourage à deux charrues : il le proposa dans un autre *Mémoire*. L'idée n'était pas neuve, Olivier de Serres en parle dans son *Théâtre d'agriculture ;* et il faut bien qu'on ne l'ait pas trouvée avantageuse, puisqu'on ne s'est point avisé de la réaliser.

* KREUTZ, ou Creutz, ou Kreuz (Frédéric-Charles-Casimir, baron de), poète allemand, l'*Young* de son pays, naquit à Hambourg sur le Hartz, en 1724, et mourut à l'âge de 45 ans, le 6 septembre 1770. Ses ouvrages, tous fort lugubres, ont été publiés et recueillis. Ils comprennent : 1° le poème intitulé : *Les Tombeaux*, Francfort-sur-le-Mein, 1769. Nulle méthode, de l'obscurité, des vers parfois prosaïques et durs, de grandes beautés, des images sublimes, un sentiment profond du sujet, voilà les défauts et les qualités de cet ouvrage. Il serait à souhaiter qu'il fût traduit en français. 2° des *Odes :* la diction en est pure, noble ; mais on n'y trouve pas ce feu, cette élévation que demande la poésie lyrique. 3° *Sénèque*, tragédie en 5 actes. Elle eut peu de succès, parce qu'on n'y remarque presque aucune situation intéressante. 4° *Essais sur l'homme*. L'auteur, après avoir parlé du bonheur en général, entre dans quelques détails sur celui que l'homme peut trouver en cultivant les sciences et les arts ; et il attaque souvent les principes que Rousseau a présentés sur ce sujet.

* KREUTZER (Rodolphe), célèbre compositeur de musique, et l'un des premiers violonistes, né à Versailles en 1767 d'un musicien attaché à la chapelle du roi. Elevé par son père, puis par A. Stamitz, il cultiva les heureuses dispositions qu'il avait pour le violon. A l'âge de 13 ans, il parut au concert spirituel et y exécuta avec un art et un aplomb qui excitèrent l'étonnement et l'enthousiasme un concerto qu'il avait composé lui-même. Admis à la cour, il joua dans plusieurs occasions, et mérita par son talent la protection de la reine qui l'appela dans ses concerts particuliers. Il fit partie du conservatoire dès sa création ; fut envoyé en 1797 en Italie pour y recueillir les ouvrages des maîtres de l'école italienne, et voyagea en Allemagne ainsi qu'en Hollande : à son retour il devint successivement premier violon de la chapelle et de la musique particulière de Buonaparte, premier violon de l'académie de musique ; premier violon à l'école de musique et de déclamation, et premier chef d'orchestre de l'académie royale de musique. Il publia plusieurs *concertos* et fit représenter plusieurs *opéras* qui furent accueillis avec faveur : celui de *Paul et Virginie* le fit classer parmi les premiers compositeurs français. Voici la liste des principaux ouvrages de Kreutzer : — I. A l'*Académie de musique :* 1° *Astyanax*, opéra en trois actes, paroles de Dejaure, 1801, remarquable par un air du caractère le plus tragique, et surtout par les chœurs ; 2° *Flaminius à Corinthe* (avec Nicolo), paroles de Guilbert et Lambert, 1801, 3° *Aristippe* opéra en deux actes, paroles de MM. Giraud et Leclerc, 1808, ouvrage gracieux ; 4° *La mort d'Abel*, opéra en trois actes, paroles de M. Hoffmann, 1810 ; 5° le *Triomphe du mois de mars*, opéra en 1 acte, paroles de M. Dupaty, 1811 ; 6° l'*Oriflamme* (avec MM. Michel, Paer et Berton) opéra en un acte, paroles de MM. Etienne et Baour-Lormian, 1814 ; 7° *La princesse de Babylone*, opéra en 3 actes, paroles de M. Tigée, 1815 ; 8° les *Deux rivaux* (avec MM. Persuis, Spontini et Berton), opéra en 1 acte, paroles de MM. Dieulafoi et Brifaut. Kreutzer a composé la musique de plusieurs Ballets : *Paul et Virgnie*, 1806 ; *Antoine et Cléopâtre*, 1808 ; la *Fête de mars*, 1809; l'*Heureux retour* (avec MM. Persuis et Berton), 1813 ; le *Carnaval de Venise*, 1817; la *Servante justifiée*, 1818, *Clari*, 1820. — II. A l'*Opéra comique :*

1° *Jeanne-d'Arc* ; 2° *Lodoïska* dont l'ouverture est connue de tout le monde ; 3° *Paul et Virginie* ; 4° le *Franc Breton* : 5° *Charlotte* et *Werther* ; 6e le *Petit page* ; 7° *François Ier* ; 8° *Jadis et aujourd'hui* ; 9° l'*Homme sans façon* ; 10° le *Camp de Sobieski* ; 11° *Constance et Théodore* ; 12° le *Béarnais* (1814) ; 13° la *Perruque et la Redingotte* (1814) ; 14° le *Maître et le Valet* (1816), etc. On doit encore à Kreutzer des *concertos* de violon, des *symphonies concertantes*, des *quatuor*, des *trios*, des *duos* et des *sonates* de violon. Il est auteur avec M Baillot de l'excellente méthode de violon rédigée pour l'enseignement du conservatoire de musique. Cet habile virtuose est mort en 1831. — KREUTZER (Auguste), élève de son frère Rodolphe, fut aussi premier violon à l'Opéra, et membre de la chapelle du roi, succéda à son frère comme professeur au Conservatoire. Il s'était distingué dans l'exécution des concertos de Viotti et de R. Kreutzer, et composa aussi un concerto remarquable. Il est mort à Paris vers la fin d'août 1832.

* KRIEG (Jean-Frédéric), général badois, naquit à Lahr, en Souabe, en 1730. Entré dans les armées françaises, à l'âge de 16 ans, il fit toutes les campagnes de la guerre d'Hanovre, sous le comte Maurice, maréchal de Saxe. Il reçut sept blessures à la bataille de Rosbach, et y fut fait capitaine de cavalerie par le maréchal de Broglie, qui le nomma major de la même arme, à la bataille de Minden. A celle de Clostercamp, en protégeant la retraite de l'armée française, il reçut seize blessures qui le mirent hors d'état de reparaître à l'armée pendant trois ans. Une batterie flottante qu'il commandait au siége de Gibraltar, en 1782, ayant été détruite, il fut obligé de se sauver à la nage. Il commandait en second à Thionville, lorsque cette place fut assiégée ; il parut dans toutes les sorties. Les nombreux services que Krieg avait rendus à la France, n'empêchèrent pas qu'il ne fut arrêté en 1793. On le transféra à Paris, où il languit dans les prisons pendant 15 mois. Nommé ensuite chef d'une armée de la Vendée, il y donna de nouvelles preuves de ses talens et de sa valeur, et il ne la quitta que pour venir occuper la place de commandant en chef de Paris, laquelle il remplit pendant 18 mois. Au bout de ce temps, il demanda et obtint sa retraite. Alors il se fixa à Bar-sur-Ornain, où il se montra le soutien des pauvres, après s'être montré le père des soldats. Il mourut dans cette ville en 1800, ayant 54 ans de service effectif, dans lequel il avait reçu 33 blessures.

KROMAYER (Jean), né en 1576, à Dobelen, en Misnie, fut ministre à Eisleben, prédicateur de la duchesse douairière de Saxe, et enfin surintendant à Weimar, où il mourut en 1643. On a de lui : 1° *Harmonia Evangelistarum* ; 2° *Historicæ ecclesiasticæ Compendium* ; 3° une *Paraphrase* estimée, sur Jérémie et sur les Lamentations ; elle se trouve dans la Bible de Weimar.

KROMAYER (Jérôme), neveu du précédent, né à Zeitz en 1610, mort en 1670, à Leipsick, où il était professeur d'histoire, d'éloquence et de théologie, a donné plusieurs ouvrages infectés des erreurs de Luther, entre autres : 1° *Theologia positivo-polemica* ; 2° *Historia ecclesiastica* ; 3° *Polymathia theolog.*, etc.

KROUST (Jean-Marie), entra chez les jésuites, fut professeur de théologie plusieurs années à Strasbourg, puis confesseur de Mesdames de France, en particulier de madame la dauphine, mère des rois Louis XVI, Louis XVIII et Charles X. Il travailla quelque temps au *Journal de Trévoux*. Il mourut à Brumpt en Alsace, en 1770. On a de lui un ouvrage en latin, en 4 vol. in-8, intitulé : *Institutio clericorum*, Augsbourg, 1767. Ce sont des méditations pour tous les jours de l'année, très propres à former les prêtres à la sainteté de leur état, et au ministère de la chaire. Il a encore donné un vol. in-8, contenant une *Retraite* de huit jours, à l'usage des ecclésiastiques ; réimprimée à Fribourg, en Brisgau, 1765, à Augsbourg, en 1792. On trouve dans ces livres le langage onctueux de l'Ecriture et des Pères.

*KRUDENER ou KRUDNER (Julie ou

Valérie de Wittinghoff, baronne de), femme d'un gentilhomme livonien, qui fut ambassadeur de Russie à Madrid, à Copenhague et à Berlin, et qui mourut dans cette dernière ville en 1802, dut à ses opinions religieuses la réputation d'illuminée ou d'enthousiaste. Née en 1766 à Riga en Courlande, d'une famille noble et opulente de cette contrée de l'empire russe, elle avait pour père le baron de Wittinghoff, gouverneur de cette ville, et pour aïeul le célèbre maréchal Munich. Son père la conduisit à Paris à l'âge de neuf ans, et sa maison devint le rendez-vous des plus célèbres philosophes du jour, parmi lesquels on comptait alors Diderot, d'Alembert, Helvétius et Grimm. Une telle société ne convenait guère à une jeune personne d'une imagination ardente, douée de tous les avantages, et de toutes les grâces du corps et de l'esprit : aussi elle n'en retira que des principes erronés qui la conduisirent aux plus grands écarts. Dès l'âge de 15 ans, elle était citée comme un modèle de beauté et d'esprit : mais on remarquait déjà dans son caractère quelque chose d'ardent et d'exalté, qui lui donnait de la singularité. « Une physionomie ravissante, dit un de ses biographes, un esprit facile et léger, des traits mobiles qui imprimaient toujours le sentiment et la pensée ; une taille moyenne et parfaite : des yeux bleus toujours sereins, toujours vifs, dont le regard pénétrant semblait vouloir, comme disait si bien Diderot, *traverser le passé ou l'avenir;* des cheveux cendrés retombant en boucles sur ses épaules ; quelque chose de neuf, de singulier, d'imprévu dans ses goûts et ses mouvemens : tels étaient les avantages qui distinguaient la baronne Valérie de Krudener. » Mariée à 14 ans au baron de Krudener, elle le suivit dans différens voyages, notamment à Venise où celui-ci resta plusieurs années comme ambassadeur. Une passion fatale qu'elle inspira au secrétaire de légation du baron de Krudener fit alors beaucoup de bruit : le malheureux jeune homme, n'osant avouer l'état de son cœur, ou n'espérant pas de retour, quitta la maison de l'ambassadeur et se retira dans les montagnes de la Suisse où il mourut de consomption. Mme de Krudener avait des mœurs légères, mais exemptes de blâme : elle avait l'amour-propre assez vain pour désirer faire des conquêtes : elle se plaisait même à en faire l'énumération. De là une foule d'aventures romanesques dont on trouve les détails plus ou moins amplifiés dans l'ouvrage intitulé : *Valérie* ou *Lettres de Gustave de Linar à Ernest de G......*, Paris 1803, 3e édition, 1805, 2 vol. in-12, roman qui a eu depuis une continuation. Voyez le tom. 30 des *OEuvres du Prince de Ligne.* Quelques Biographes disent qu'en 1791, elle fut séparée de son époux par un divorce ; alors elle était mère de deux enfans. Au commencement de la révolution française, elle séjourna dans le midi de la France, avec sa belle-fille Sophie de Krudener, mariée depuis à un espagnol. Elle voyagea ensuite en Allemagne, en Suisse, en Italie ; elle était à Berlin en 1805 : elle avait été admise à l'intimité de la reine de Prusse, et fut témoin de la mort de cette malheureuse princesse. Cet événement lui fit une forte impression, et c'est dès lors qu'on la trouve remplie de cet enthousiasme religieux qu'elle poussa jusqu'à la folie. Disciple du fameux visionnaire allemand Iung Stilling, dont elle dépassa bientôt le mysticisme, elle commença ses excursions à Heidelberg en 1813 ; chassée du royaume de Wurtemberg, elle eut le même sort dans le duché de Bade. Mme de Krudener se présentait sous la forme d'une Madeleine pénitente : elle se disait envoyée de Dieu, elle pleurait sur les hommes, sur leurs erreurs, sur les siennes ; *Le vase des parfums est brisé :* elle se croyait appelée à rétablir sur la terre le règne du Christ ; elle prêchait dans les carrefours. Une foule de malheureux à qui elle donnait asile, subsistance, amitié, la suivaient en tous lieux. Les princes chrétiens la repoussèrent : un seul l'acueillit, ce fut l'empereur Alexandre qu'elle appellait l'*oint* du Seigneur, et qu'elle regardait comme choisi d'en haut pour être le régénérateur du monde. Il assista plusieurs fois à la célébration des mystiques exercices de la moderne prêtresse. Mme de Krudener pro-

phétisait, et, il faut le dire, parmi ses prophéties, il y en eut quelques-unes qui s'accomplirent ; par exemple, la chute de Buonaparte, son retour de l'île d'Elbe et les événemens de Waterloo. Elle accompagna l'empereur Alexandre à Paris ; plusieurs grands personnages ont cru qu'elle exerçait sur lui une grande influence, et ils lui attribuent l'idée première de la *Sainte alliance*. Mme de Krudener n'eut aucun appui que ses talens et son adresse. La nouvelle prophétesse reprit ses prédications après avoir quitté Paris. Elle s'était associé un ministre de Genève nommé M. Empeytaz. On ne saurait déterminer quelle espèce de secte ou de doctrine pouvait résulter des principes d'une dame née dans l'Eglise grecque schismatique, et de ceux d'un ministre de Calvin. Les uns crurent que la secte qu'ils voulaient établir était celle dite des *piétistes* ; d'autres l'assimilèrent à celle des *méthodistes*, des *puritains* ; etc., etc. ; mais il est prouvé qu'elle ne ressemblait à aucune ; que tantôt l'*inspirée* parlait de Dieu sans se souvenir de J.-C., et tantôt menaçait des châtimens du *Ciel* sans faire mention du Père ni du Fils. Comme elle avait laissé dans le pays de Bade de nombreux prosélytes, elle demanda la permission d'y faire encore une mission : ne pouvant l'obtenir, elle écrivit au ministre du grand-duc une lettre qu'elle fit imprimer, datée du 17 février 1817, et où l'on remarquait, entre autres, le passage suivant : « Je n'aurai pas à me défendre » là ou je n'aurai pas à traverser le désert » de la civilisation, et à lutter contre des » lois réprouvées par le seul code que je » reconnaisse, celui du Dieu vivant. » Dans un autre lettre au même ministre elle s'exprime de la sorte : « C'est au Sei- » gneur à ordonner, et à la créature à » servir, c'est lui qui expliquera pourquoi » la voix d'une faible femme a retenti » devant les peuples, a fait ployer le » genou au nom de J.-C., arrêté le bras » du scélérat, fait pleurer l'aride déses- » poir, demandé et obtenu de quoi nour- » rir des *milliers et milliers d'affamés*.... » Il fallait une mère pour avoir soin des » orphelins, et pour pleurer avec les » mères.... une femme élevée dans les de- » meures du luxe, pour dire aux pauvres » qu'elle était plus heureuse sur un banc » de pierre, en les servant... ; une femme » simple et non aveuglée par le faux sa- » voir et qui pût confondre les sages.... ; » une femme courageuse qui, ayant tout » possédé sur la terre, pût dire même » aux rois que tout n'est rien, qui détronât » les préjugés et les idoles des salons, en » rougissant d'avoir voulu briller par » quelques misérables talens... » On conviendra aisément que malgré ce mélange d'humilité et de vanité, un pareil langage pouvait séduire des gens de bonne foi et surtout des paysans, dont Mme de Krudener s'attirait d'ailleurs la vénération par d'abondantes aumônes. En entrant en Suisse, elle s'arrêta à Bâle, et logea à l'auberge du *Sauvage*, où elle forma des exercices spirituels. Ces exercices, commencés d'abord dans la chambre de Mme de Krudener, furent transportés dans la grande salle de l'auberge, qui pouvait à peine contenir les auditeurs, dont le nombre augmentait de jour en jour. Après une longue oraison mentale, M. Empeytaz récitait une prière, suivie d'un discours que terminait une autre prière que les assistans faisaient à genoux. Quand on avait fini cet acte préliminaire de piété, quelques-uns obtenaient une audience particulière de Mme de Krudener, que l'on apercevait souvent au fond de plusieurs chambres sombres, à genoux, en habit de prêtresse. Son œil pénétrant observait ceux dont le recueillement et la crédulité donneraient plus de pouvoir à son influence ; elle en fit l'épreuve avec succès sur plusieurs jeunes gens, notamment sur de jeunes demoiselles, appartenant aux familles les plus distinguées. Elles auraient tout sacrifié pour Mme de Krudener ; mais les pères et mères ne partageaient pas cet enthousiasme. Les exercices publics, et surtout les conférences particulières, parurent suspects aux autorités, qui en défendirent la continuation. La prophétesse et son associé, n'ayant pu établir leurs missions aux environs de Bâle, se rendirent dans le canton d'Arau,

où ils formèrent un grand nombre de prosélytes. Les paysans désertaient leurs campagnes et venaient écouter les prédications; à ceux-ci se réunissaient une foule de mendians et de vagabonds; on remarquait aussi des curieux ou des spéculateurs politiques, qui venaient examiner quel parti ils pourraient tirer de l'enthousiasme qu'excitait la sibylle russe. Mais tous ces rassemblemens inquiétèrent à la fin les gouvernemens suisses, et la prophétesse reçut l'ordre de quitter le pays. M. Empeytaz, qui commençait à craindre pour sa sûreté personnelle, se sépara de madame de Krudener : elle n'en continua pas moins ses voyages mystiques. Quand elle était expulsée d'un canton, elle passait dans un autre, entraînant à sa suite plus de trois cents personnes, la plupart couvertes de haillons. Elle faisait souvent des haltes, au milieu des bois, sur le haut des montagnes, où, debout sur une pierre, elle catéchisait ses dévots et distribuait des secours aux plus pauvres, sans que le froid le plus rigoureux, la neige, la pluie, lui fissent interrompre ses prédications. De toutes parts on accourait pour l'entendre, et les mendians demandaient en route, où était *la bonne dame qui donnait de l'argent et apprenait à prier Dieu.* Elle occupa quelque temps une maison près de Lucerne, et l'on remarqua qu'elle y recevait beaucoup de lettres qui n'arrivaient pas par la poste, mais par des messagers qui venaient souvent de pays très éloignés. En peu de temps, elle dépensa en Suisse plus de dix mille florins, et, avant de quitter ce pays, elle reçut des lettres-de-change pour toucher de grosses sommes, qui devaient sans doute avoir la même destination. Forcée à Schaffouse de sortir de la ville, elle se rendit à pied à Randegg, demanda l'hospitalité pour elle, tandis que sa suite alla loger à l'auberge; mais, au milieu de la nuit, le bailli de Rodolphell lui envoya l'ordre de partir le lendemain avec tout son cortége. La nouvelle de l'arrivée de madame de Krudener s'était répandue en peu de temps dans tout le pays, et avant le jour, plusieurs personnes étaient arrivées à Randegg, en voiture, à cheval, ou à pied, et toutes demandèrent à voir et en entendre la *prophétesse.* Madame de Krudener, à peine sortie de son lit, prit son costume de prêtresse, enveloppa une baguette d'une manière mystérieuse; et, après avoir fait mettre à genoux tous les siens et les nombreux étrangers, se promena au milieu d'eux en agitant la baguette, et menaça trois fois, du courroux du ciel, le bailli et un monde corrompu et impénitent. Parmi ses auditeurs se trouvaient quelques Juifs, attirés par la curiosité; elle les reconnut, leur reprocha leur opiniâtreté et leur endurcissement. Après cet anathême et cette remontrance, la procession se mit lentement en marche vers Rodolphell, où elle arriva à dix heures. Le bailli, étonné de cette audace, et voyant tout ce monde qui était venu à la suite de madame de Krudener, se transporta chez elle, et lui demanda où elle voulait aller avec ce cortége. Une conversation très vive s'établit entre eux; le bailli la termina en lui signifiant l'ordre de partir. Madame de Krudener n'en fit aucun cas, et, le lendemain, toutes les auberges étaient encombrées des nouveaux voyageurs qui étaient venus entendre la sibylle : elle commença son sermon à l'aube du jour, se plaignit en même temps des persécutions qu'elle essuyait, *de la dureté des cœurs, des suggestions de Satan, dont ses persécuteurs étaient l'organe;* elle n'oublia pas de placer le bailli parmi ces derniers. Forcée enfin de partir, elle fit donner deux écus neufs à l'administrateur de la paroisse (sa bourse était épuisée dans ce moment) : mais les pauvres, qui connaissaient par expérience la générosité de la *bonne dame*, crurent qu'elle avait donné cent louis, et furent sur le point de saccager la maison de l'administrateur. Elle erra encore dans divers cantons, d'où elle fut également expulsée. Contrainte de quitter Zurich, elle se retourna vers la ville, et, étendant les bras... « Je te maudis, dit-elle; malheur » à toi, ville profane, où les enfans eux-» mêmes ont déjà des mines d'Holopher-» ne !... » C'était son usage de maudire

les lieux qu'elle était forcée de quitter : elle secouait ensuite la poussière de ses pieds, reprochait aux magistrats qui l'expulsaient leur dureté envers l'*envoyée du Seigneur ;* leur annonçait les derniers malheurs, les menaçait du feu du ciel, et de toutes les vengeances d'un Dieu irrité. Ne pouvant plus trouver en Suisse un seul pays qui voulût lui donner asile, elle pénétra en France, et se présenta à Colmar ; mais les autorités lui en défendirent l'entrée. Madame de Krudener parcourut encore quelques pays, et on la repoussa de toutes parts. Elle était devenue un ennemi redoutable pour tous les gouvernemens, et il est curieux de voir tous les souverains se réunir contre une faible femme, dont ils croyaient avoir à craindre l'ascendant. En effet, dans les proclamations imprimées qu'elle publiait dans les divers pays où elle devait faire ses prédications, tout en parlant d'amour divin et de charité, elle paraissait exciter les peuples à la révolte. Quelques-uns ont cru que madame de Krudener était l'agent du parti philosophique, dont le but était de détruire, par les prédications de la fausse prophétesse, la religion catholique, et même la protestante, et d'y substituer un culte éphémère, qui bientôt aurait conduit au déisme. Quant à nous, nous n'embrasserons ni cette opinion, ni celle qui avait d'abord donné à ces prédications un but tout politique : et nous nous bornerons à ne voir dans madame de Krudener qu'une imagination exaltée, une enthousiaste qui travaillait pour son propre compte, c'est-à-dire pour attirer sur elle l'attention de l'Europe, et pour jouir de la gloire de devenir un jour chef d'un grand nombre de prosélytes. Quoi qu'il en soit, restée seule, abandonnée par ces mêmes prosélytes, elle trouva une retraite à Sackingen, dans le grand-duché de Bade, où elle était étroitement surveillée. Forcée pour la troisième fois de sortir de ce pays, madame de Krudener retourna en Russie. Elle trouva un instant de repos dans l'une des terres qui lui restaient encore près de Riga. Ses communications sympathiques avec les Hernutes ou frères moraves, qui habitent cette contrée l'y retinrent d'abord : elle forma ensuite le projet d'aller fonder en Crimée un établissement chrétien de correction, pour les criminels et les pécheurs. Elle mourut à Karason-Bazar le 25 décembre 1824. Outre son roman de *Valérie*, Mme de Krudener a publié une brochure intitulée le *Camp des vertus*, Paris et Lyon, 1815, in-8. Son adepte principal, M. Empeytaz, est devenu le chef de l'association dirigée en Suisse sous le nom de *momiers :* un autre de ses disciples, M. Liedner, de Leipsick, a publié un ouvrage intitulé : *Macbenac*, en faveur des opinions de Mme de Krudener. Peu de temps auparavant, le professeur Krug avait fait paraître ses *Entretiens avec Mme de Krudener*, Leipsick, 1818. Enfin M. Marignié a publié en 1817, une brochure in-8, sous ce titre : *Sur Mme de Krudener en réponse à l'article sur cette dame, et contre M. de Bonald*, inséré dans le *Journal de Paris*, N° du 30 mai 1817. On trouve une *lettre de Mme de Krudener* à Bernardin de St.-Pierre, parmi celles qu'on a jointes à l'édition des *OEuvres* de cet écrivain, publiées en 1821, par M. Aimé-Martin.

KRUGER (Jean-Chrétien), né à Berlin, de parens pauvres, mort à Hambourg, en 1750, âgé de 28 ans, a donné une *Traduction allemande* du Théâtre de Marivaux, et un recueil de *Poésies*, imprimé à Leipsick : les ouvrages qu'il contient sont ses *Poésies diverses*, ses *Prologues* et surtout ses *Comédies*, qui sont très peu de chose.

* KRUNITZ (Jean-George), né à Berlin en 1728, étudia à Gottingue, Halle et Francfort-sur-l'Oder, se fit d'abord recevoir docteur en médecine, dans cette dernière ville et commença à professer cet art à Francfort-sur-l'Oder ; mais ayant eu peu de succès, il alla s'établir à Berlin, où il donna successivement un grand nombre de traductions et de compilations, écrites en général avec une prolixité fatigante. On assure qu'il ne donnait pas moins de trois feuilles à l'impression par jour, une maladie dont il fut affecté sur la fin de sa vie ne mit aucun obstacle à sa fécondité. Le stile de ses

écrits est négligé; mais l'auteur a beaucoup d'érudition. La plus considérable de ses productions est une *Encyclopédie économico-technologique*, qui ne devait être d'abord qu'une traduction de l'Encyclopédie d'Yverdon; mais Krunitz trouvant trop de lacunes dans cet ouvrage, résolut de marcher seul dans cette grande entreprise, et publia, jusqu'à sa mort, 72 gros vol. in-8. Cette collection a été continuée par Flœrke. Elle diffère de l'Encyclopédie française, en ce que Krunitz n'a visé qu'à l'utile; mais son ouvrage n'est qu'un magasin informe, rempli de matériaux bruts, entassés sans mesure et sans choix. On y trouve cependant de précieux renseignemens, qui attestent l'érudition de l'auteur; aussi a-t-il obtenu une 2e édition en 1786. On en a publié un *abrégé*, qui est encore un recueil très volumineux: plusieurs articles fort étendus ont été imprimés à part, le *curé de Campagne*, *les écoles rurales*. etc. Il a traduit de l'anglais l'*Histoire de l'électricité*, par Priesthy, 1772; *l'Histoire naturelle des Coralines* par Ellis, 1767, in-4.

KUHLMAN (Quirinus), fameux visionnaire, était né en 1651 à Breslau, en Silésie, avec un esprit sage et pénétrant; une maladie dérangea ses organes à 18 ans; il se crut inspiré de Dieu, et s'imagina être dans un globe de lumière qui ne le quittait jamais; il ne voulut recevoir aucune leçon, parce que, disait-il, *le Saint-Esprit était son maître*. Cet écervelé, qu'il aurait fallu enfermer, fut brûlé l'an 1689, en Moscovie, pour quelques prédications séditieuses. Il avait parcouru auparavant l'Angleterre, la France, l'Allemagne, l'Orient, et n'avait pas fait beaucoup de prosélytes. On a de ce visionnaire 42 ouvrages pleins de rêveries les plus absurdes. Il en préparait un qu'il devait intituler *La clé de l'éternité et du temps*; c'était la suite d'un ouvrage qu'il avait publié en 1674, à Leyde, sous le titre de *Prodromus quinquennii mirabilis*. Voyez Adelung, *Histoire de la folie humaine*, tom. 5, p. 3-90.

KUHNIUS ou KUHN (Joachim), professeur de grec et d'hébreu dans l'université de Strasbourg, né à Grispswald, en 1647, mort en 1693, laissa des *Notes sur Pollux*, *Pausanias*, *Elien*, *Diogène-Laërce*, et d'autres écrits dans lesquels on remarque un grand fonds d'érudition. Le plus connu est intitulé: *Quæstiones philosophicæ ex sacris veteris et novi Test. aliisque scriptoribus*, Strasbourg, 1698, 3 tom. in-4.

KULCZINSKI (Ignace), abbé de Grodno, né à Wlodimir, en Pologne, l'an 1707, entra de bonne heure dans l'ordre de Saint-Basile, et fut envoyé à Rome en qualité de procureur-général de cet ordre. Il mourut dans son abbaye de Grodno, en 1747, après s'être acquis une grande réputation par son *Specimen Ecclesiæ ruthenicæ*. On a encore de lui, en manuscrit, *Opus de vitis sanctorum ordinis divi Basilii magni*, 2 vol. in-fol.

KULPISIUS (Jean-George), professeur en droit à Gieslein, puis à Strasbourg, assista au congrès de Ryswick en qualité d'envoyé du duc de Wirtemberg, et mourut en 1698. Le plus estimé de ses ouvrages est un *Commentaire*, in-4, sur Grotius, sous le titre de *Collegium Grotianum*, qui est très estimé.

KUNADUS (André), théologien luthérien, né à Dobelen en Misnie, l'an 1602, fut professeur de théologie à Wittemberg, et ministre général à Grimma. Il mourut en 1662. On a de lui: 1° une *Explication de l'Epître aux Galates*; 2° un *Abrégé des lieux communs* de théologie; 3° des *Dissertations sur la tentation au désert*, sur *la confession de saint Pierre*,.... sur *ceux qui ressuscitèrent au temps de la passion*, in-4, etc.

KUNCKEL DE LOEWENSTERN (Jean), né à Utten, dans le duché de Sleswick, en 1630, fut chimiste de l'électeur de Saxe, de celui de Brandebourg, et de Charles XI, roi de Suède. Ce monarque récompensa son mérite par des lettres de noblesse, et par le titre de conseiller métallique ou *conseiller des mines*. Si l'on en croit Boërhaave, il aurait peut-être surpassé Boyle, s'il eût été moins prévenu en faveur de l'alchimie. Kunckel mourut le 20 mars, en 1702, après avoir fait plusieurs découvertes, entre

autres celle du *phosphore d'urine*. Parmi le grand nombre d'ouvrages qu'il a publiés en allemand, et dont quelques-uns ont été traduits en latin, on distingue ses *Observationes chimicæ*, Londres, 1678, in-12; et son *Art de la verrerie*, traduit en français par le baron d'Holbach, et imprimé à Paris, en 1752, in-4. Ils sont écrits d'un stile fort bas et avec peu d'ordre. Les chimistes qui l'avaient précédé avaient cultivé la chimie pour augmenter les lumières de la médecine; Kunckel en fit usage pour perfectionner les arts. C'était un artiste qui avait peu de théorie, mais qui portait dans la pratique une sagacité et une intelligence qui lui tenait lieu de savoir. Il s'attacha surtout à suivre le travail de Neri, sur la vitrification; et ses découvertes donnèrent beaucoup d'étendue à cette partie importante de la chimie. Une de ses expériences paraît démontrer, contre Buffon, que l'or n'est pas vitrifiable; Kunckel en a tenu dans un feu de verrerie pendant plus d'un mois, sans qu'il ait diminué d'un grain, ni reçu la moindre altération.

KUNRAHT ou KHUENRATH (Henri), chimiste de la secte de Paracelse, et aussi visionnaire que son maître, né en 1560, fit beaucoup parler de lui au commencement du 17e siècle, et fut professeur en médecine à Leipsick, sa patrie. Mollerus prétend que Kunraht était un adepte qui possédait la *pierre philosophale*. Il nous apprend lui-même « qu'il avait obtenu » de Dieu le don de discerner le bien et » le mal dans la chimie. » Il mourut à Dresde, en 1605. On a de lui plusieurs ouvrages d'une obscurité impénétrable, qui ne servent qu'à montrer le fanatisme ou la charlatanerie de leur auteur. Les curieux recherchent son *Amphitheatrum sapientiæ æternæ, christiano-cabalisticum, divino-magicum*, Hanau, 1619, in-fol. On y mit un nouveau titre en 1653. Ce livre fut censuré par la faculté de théologie de Paris.

KUNZ de Kauffungen, gentilhomme saxon au 15e siècle, après avoir fidèlement servi l'électeur de Saxe, Frédéric le Doux, reçut quelque mécontentement de ce prince, et, pour s'en venger, lui enleva ses deux fils Ernest et Albert. Ce dernier s'étant fait connaître à un charbonnier, dans une vaste forêt, celui-ci, aidé de ses compagnons, s'empara de Kunz, qui fut décapité. La postérité du charbonnier reçoit encore aujourd'hui deux muids de seigle par an, à titre de récompense.

KUSTER (Ludolphe), philologue et commentateur, né à Blomberg, dans le comté de Lippe, en 1670, du premier magistrat de cette ville, se distingua de bonne heure par l'étendue de sa mémoire. Il fut d'abord précepteur des enfans du comte de Severin, premier ministre du roi de Prusse; il voyagea ensuite pendant dix années: de retour à Berlin, un passe-droit qui lui fut fait l'engagea à se rendre à Paris, où l'abbé Bignon, son ami, l'invitait à venir. Les réflexions qu'il avait faites sur la nécessité de reconnaître une Eglise dont l'autorité infaillible mît fin aux controverses, l'engagèrent à se faire catholique. La cérémonie de son abjuration se fit le 25 juillet 1713. L'abbé Bignon le présenta à Louis XIV, qui le gratifia d'une pension de 2,000 liv. L'académie des Belles-lettres lui ouvrit ses portes, en qualité d'associé surnuméraire: distinction qu'elle n'avait faite à personne avant lui. Ce savant mourut peu de temps après, en 1716, à 47 ans. Ses ouvrages les plus estimés sont: 1° une *Edition* de Suidas, en grec et en latin, Cambridge, 1705, formant 3 vol. in-fol. Cet ouvrage demandait une prodigieuse lecture: l'auteur n'épargna rien pour le rendre parfait en son genre. C'est aussi la meilleure édition que nous ayons du lexicographe grec. L'université de Cambridge récompensa l'éditeur, en le mettant au nombre de ses docteurs. 2° *Bibliotheca novorum librorum*, 5 vol. in-8. Il commença en avril 1697, et finit avec l'année 1699. L'auteur s'était associé, pour ce travail, Henri Sike. 3° *Historia critica Homeri*, 1696, in-8, curieuse; 4° *Jamblicus de vita Pythagoræ*, Amsterdam, en 1707 in-4; 5° *Novum Testamentum*, en grec, 1710, Amsterdam, in-fol., avec les variantes de Mill, augmentées et rangées dans un ordre métho-

dique ; 6° une belle *Edition* d'Aristophane, en grec et en latin, 1710, in-fol. *Voyez* ARISTOPHANE.

* KUTTNER (Charles Gottlob), savant voyageur saxon, né le 18 février 1755, à Wiedemar, près de Delitsch en Saxe. Après avoir fait de bonnes études à Leipsick, il embrassa la profession d'instituteur, qu'il exerça pendant huit ans à Bâle. Il fut ensuite chargé de l'éducation d'un lord irlandais avec lequel il fit plusieurs voyages dans les principales contrées de l'Europe: il en entreprit ensuite de nouveaux, avec plusieurs jeunes anglais, qui voulaient s'instruire dans des courses scientifiques. Il mourut dans la retraite à Leipsick, le 11 février 1805. On lui doit divers voyages, en allemand, qui renferment des renseignemens positifs. 1° *Lettres sur l'Irlande*, Leipsick, 1785. 2° *Lettres d'un saxon, écrites de Suisse*, 1785, 3 vol. 3° *Voyage en Allemagne, en Danemark, en Suède, en Norwége, et dans une partie de l'Italie*, 1801 et 1804. 4° Des *Observations sur l'Angleterre, les Pays-Bas et la France*. 5° Des *Extraits* et des *Mémoires* insérés dans les journaux littéraires d'Allemagne.

L

LAARR. *Voyez* LAER.

LABADIE (Jean), fanatique du 17e siècle, fils d'un soldat de la citadelle de Bourg, en Guienne, naquit en 1610. Les jésuites de Bordeaux, trompés par sa piété apparente, et charmés de son esprit, le reçurent dans la société, et il y resta quinze ans. Quoique dès lors son esprit donnât dans les rêveries de la plus folle mysticité, il sut si bien se déguiser que, lorsqu'il voulut quitter la société, les supérieurs et les inférieurs mirent tout en usage pour le retenir. Rendu au siècle, en 1639, il parcourut, en prêchant, plusieurs villes de la Guienne, prêcha aussi à Paris, et fut employé dans le diocèse d'Amiens, où M. de Caumartin, alors évêque de cette ville, lui donna une prébende dans l'église collégiale de Saint-Nicolas. Les succès qu'il obtint dans la chaire enflèrent son orgueil, et il se persuada qu'il était un nouveau Jean-Baptiste, envoyé au monde pour annoncer un second Messie. On le croyait un saint; mais un commerce criminel avec une dévote, et d'autres liaisons plus que suspectes, découvrirent en lui un scélérat hypocrite. L'évêque d'Amiens, Caumartin, allait le faire arrêter, lorsqu'il prit la fuite. Il se sauva à Paris, et se cacha quelque temps chez MM. de Port-Royal. Il demeura ensuite à Bazas ; il passa de là à Toulouse, dont il trompa l'archevêque, qui lui confia la direction d'un couvent de religieuses, mais bientôt celui-ci, informé de ses désordres, dispersa les religieuses, poursuivit le corrupteur, qui alla se cacher dans un ermitage de carmes, près de Bazas, s'y fit appeler *Jean de J.-C.*, parla en prophète, et y sema son enthousiasme et ses détestables pratiques. Contraint de s'enfuir, il se fit calviniste, en 1650, et exerça le ministère pendant 8 ans. « Après avoir été fort estimé (dit M. Collet, *Vie de saint Vincent de Paule*, t. 1er, pag. 536) de » l'abbé de Saint-Cyran, et fort zélé pour » les sentimens de Port-Royal, il se fit » huguenot à Montauban, et pour justifier son apostasie, il publia un écrit, » où il prouva que du jansénisme dont » il avait fait profession, au calvinisme » qu'il venait d'embrasser, il n'y avait » qu'un pas à faire. » Labadie passa à Genève, d'où il fut encore expulsé, et de là à Middelbourg, où il épousa, dit-on, la célèbre Schurman, si habile dans les langues savantes, et qui attira à la secte des labadistes la princesse palatine Elisabeth. Après diverses courses et aventures en Allemagne et en Hollande, il mourut d'une colique violente à Altona, dans le Holstein, en 1674, âgé de 64 ans. Il avait été déposé, peu de temps auparavant,

dans le synode de Dordrecht. Les ouvrages de ce fanatique sont en grand nombre. Voyez en la liste aux tom. 18 et 20 des *Mémoires de Nicéron*, et au tom. 3 de la *Cimbria litterata*. Ils sont tombés dans l'oubli; il les intitulait singulièrement : *Le Hérault du grand roi* Jésus, Amsterdam, 1667, in-12; *Le véritable Exorcisme, ou l'unique moyen de chasser le Diable du monde chrétien*, Amsterdam, 1667, in-12; *Le Chant Royal du roi Jésus-Christ*, Amsterdam, 1670, in-12; *Les saintes Décades*, Amsterdam, 1671, in-8; *L'Empire du Saint-Esprit*, Amsterdam, 1671, in-12; *Traité du* soi, *ou le renoncement à* soi-même, etc., etc. Les disciples de ce dévot libertin s'appelèrent *labadistes;* on assure qu'il y en avait encore il y a peu de temps dans le pays de Clèves; mais il est incertain s'il s'en trouve encore aujourd'hui. « Cette » secte, dit un auteur moderne, n'avait » fait que joindre quelques principes des » anabaptistes à ceux des calvinistes, et la » prétendue spiritualité dont elle faisait » profession était la même que celle des » piétistes et des hernutes. Le langage » de la piété, si énergique et si touchant » dans les principes de l'Eglise catholique » n'a plus de sens, et paraît absurde, » lorsqu'il est transplanté chez les sectes » hérétiques; il ressemble aux arbustes » qui ne peuvent prospérer dans une » terre étrangère. *Voyez* Barral, Kempis, » Pascal. » On a publié une *vie* de Jean Labadie, La Haie, 1670, in-12.

LABAN, fils de Bathuel et petit-fils de Nachor, fut père de Lia et de Rachel, qu'il donna l'une et l'autre en mariage à Jacob, pour le récompenser de quatorze ans de services qu'il lui avait rendus. Comme Laban vit que ses biens fructifiaient sous les mains de Jacob, il voulut le garder encore plus long-temps par avarice; mais Jacob quitta son beau-père sans lui rien dire. Celui-ci courut après lui durant sept jours, dans le dessein de le maltraiter, et de ramener ensuite ses biens, ses fils et ses filles. Mais Dieu lui apparut en songe, et lui défendit de faire aucun mal à Jacob. L'ayant atteint sur la montagne de Galaad, ils offrirent ensemble des sacrifices, et se réconcilièrent. Laban redemanda seulement à son gendre les idoles qu'il l'accusa de lui avoir dérobées. Jacob, qui n'avait aucune connaissance de ce vol, lui permit de fouiller tout son bagage. Rachel assise dessus s'excusa de se lever, feignant d'être incommodée, pour ne pas restituer à son père un objet de superstition et de faux culte. Ils se séparèrent contens les uns des autres, l'an 1739 avant J.-C. On croit que Laban s'attacha dans la suite exclusivement à l'adoration du vrai Dieu, à l'exemple et par les exhortations de son gendre et de ses filles.

LABARRE. *Voyez* Barre (La).

* LABARTHE (Pierre), né en 1760 à Dax, d'une famille noble, qui avait fondé à Bordeaux un établissement commercial, fit de brillantes études dans l'université de cette ville, et embrassa la carrière du barreau qu'il abandonna bientôt pour entrer dans l'administration des colonies. Après avoir été secrétaire de l'intendant-général, il devint en 1794 chef du bureau des colonies orientales et des côtes d'Afrique, et il occupa cette place jusqu'en 1808. Tout en remplissant les fonctions de cette charge, il recueillit de précieux matériaux qu'il publia dans les ouvrages suivans : 1° *Essai sur l'étude de la législation de la marine*, 1796, brochure in-8; 2° *Annales maritimes et coloniales*, 1799, in-8; 3° *Voyage au Sénégal pendant les années* 1784-85, *d'après les mémoires de Lafaille, ancien officier de marine*, Paris, 1802, in-8, traduit en allemand; 4° *Voyage à la côte de Guinée*, ou *Description des côtes d'Afrique depuis le cap Tagrin jusqu'au cap de Lopès-Gonzalès*, 1803, in-8, traduit en allemand par J. Ad. Bergk, Leipsick, 1803, in-8; 5° *Synonymes anglais*, 1803, 2 vol. in-8; 6° *Harmonies maritimes et coloniales*, *contenant un précis des établissemens français en Amérique*, *en Afrique et en Asie*, Paris, 1815, in-8; 7° *Intérêts de la France dans l'Inde*, 1816, brochure in-8. Il a aussi fourni plusieurs articles au journal intitulé : *Annales maritimes et coloniales*. On trouvera le détail de ses autres

ouvrages dans la *Bibliographie de la France*, année 1824, page 566. Ce laborieux écrivain avait pris sa retraite en 1808, parce que le travail du cabinet diminuait sensiblement sa vue : il est mort le 6 juin 1824. M. Allut a donné une *Notice sur la vie et les ouvrages de Labarthe*, dans les *Annales maritimes et coloniales*, rédigées par M. Bajot, dans les cahiers de juillet et d'août, 1824, p. 162-64.

LABAT (Jean-Baptiste), dominicain parisien, né en 1663, fut d'abord professeur de philosophie à Nancy, puis il fut envoyé en Amérique l'an 1693. Il y gouverna sagement la cure de Macouba, et visita comme supérieur des missions de son ordre toute la chaîne des Antilles française, anglaise et hollandaise, depuis la Grenade jusqu'à Saint-Domingue. Les Anglais étant venus en 1703 attaquer la Guadeloupe où il se trouvait, le Père Labat donna ses preuves d'un grand courage, et contribua à la défense de la colonie par ses conseils éclairés. Etant revenu en France par l'Espagne, en 1706, il se rendit à Rome pour y veiller aux intérêts de la mission des Antilles. Après avoir demeuré 10 années en Italie, il mourut à Paris le 6 janvier 1738, à 75 ans, dans le couvent de son ordre, de la rue Saint Honoré. On a de lui : 1° *Nouveau Voyage aux îles de l'Amérique, contenant l'Histoire naturelle de ce pays, l'origine, les mœurs, la religion et le gouvernement des habitans anciens et modernes; les guerres et les événemens singuliers qui y sont arrivés pendant le long séjour que l'auteur y a fait le commerce, les manufactures qui y sont établies, et le moyen de les augmenter, avec une description exacte et curieuse de toutes ces îles, ornée de figures*, Paris, 1722, 6 vol. in-12; La Haie, 1724, 6 vol. in-12, ou 1738 2 vol. in-4; Paris, 1742, 8 vol. in-12. « Ce livre » agréable et instructif est écrit (dit » l'abbé Fontaines) avec une liberté qui » réjouit le lecteur. On y trouve des » choses utiles, semées de traits histo- » riques assez plaisans. Ce n'est peut-être » pas un bon livre de voyage, mais c'est » un bon livre de colonies. Tout ce qui » concerne les nôtres y est traité avec » étendue. On y souhaiterait seulement » un peu plus d'exactitude dans certains » endroits. » On a critiqué la partie botanique. Il a été traduit en allemand par C. F. C. Schad, avec le *voyage de Laborde aux îles Caraïbes*, Nuremberg, 1783-87, 6 vol. in-8, avec fig. 2° *Voyages en Espagne et en Italie*, Paris, 1730, 8 vol. in-12, écrits avec autant de gaieté que le précédent. Ses plaisanteries cependant ne sont pas toujours de bon aloi, il prend quelquefois un ton satirique qui déroge à sa sagesse et à sa circonspection ordinaire. Ils ont été réimprimés à Amsterdam, 1731, 8 vol. in-12, et traduits en allemand par C. F. Troltscht, Francfort, 1758. 3° *Nouvelle relation de l'Afrique occidentale*, 5 vol. in-12, composée sur les *Mémoires* qu'on lui avait fournis (de Brue) et par conséquent moins certaine que la Relation de son voyage en Amérique; 4° *Voyage du chevalier des Marchais en Guinée, îles voisines, et à Cayenne, avec des cartes et des figures*, 1730, 4 vol. in-12. On y donne une idée très étendue du commerce de ce pays. 5° *Relation historique de l'Ethiopie occidentale*, 1732, 5 vol. in-12. Cette Relation, traduite de l'italien du capucin Cavazzi, est augmentée de plusieurs relations portugaises des meilleurs auteurs, et enrichie de notes, de cartes géographiques et de figures. 6° *Mémoires du chevalier d'Arvieux, envoyé du roi de France à la Porte*, 1735, 6 vol. in-12. Le Père Labat a recueilli et mis en ordre les *Mémoires* de ce voyageur sur l'Asie, la Palestine, l'Egypte, la Barbarie. A peine ces Mémoires avaient-ils vu le jour, qu'il en parut une critique, par M. Pétis de la Croix, sous le nom d'un secrétaire de l'ambassadeur Méhémet-Effendi : cette critique est estimée. Le stile de tous les ouvrages du Père Labat est en général assez coulant, mais un peu diffus. On peut le considérer comme un des voyageurs les plus dignes de la confiance du lecteur.

* LABAT (Pierre-Daniel), religieux bénédictin de la congrégation de Saint-

Maur, né en 1725 à Saint-Sever, en Gascogne, fit profession dans l'ordre de Saint-Benoît, au monastère de la Daurade à Toulouse, en 1742. Prieur de la Daurade en 1768, il se distingua par beaucoup de talent dans les conférences ecclésiastiques ordonnées dans ce diocèse par M. de Brienne, alors archevêque, et qui eurent lieu en 1769 à Marmoutiers; mais un écrit sur la *Grâce*, de 24 pages in-4, où l'on reconnut quelques erreurs déjà combattues, et réfutées depuis près d'un siècle, fit interrompre ces conférences. En 1770, D. Coniac ayant proposé à Labat de venir se joindre à lui au monastère des Blancs-Manteaux de Paris pour y travailler à la *Collection des conciles de France*, celui-ci l'accepta, vint se fixer dans la capitale, et se vit bientôt chargé seul de conduire l'ouvrage des conciles. Les temps étaient peu favorables; mais au moyen de quelques secours du gouvernement, et de quelques souscriptions, le premier volume parut en 1789. La moitié du second était déjà imprimée quand la révolution dépouilla le clergé de ses biens, et força Labat à abandonner son entreprise. Peu d'exemplaires du premier volume ont été mis en circulation, et le travail du savant religieux a été presque perdu. Pendant la révolution, toujours fidèle à ses devoirs, don Labat vécut tranquille et ignoré à Saint-Denis, jusqu'à l'époque plus calme où il put, quoique fort âgé, se livrer à l'exercice du ministère. Il mourut le 10 avril 1803, regardé comme un savant pieux et estimable, mais qui n'avait pas toujours été exempt d'un certain esprit de parti. Don Labat fut aussi d'un grand secours à don Clémencet pour l'édition des *œuvres de saint Grégoire de Nazianze*, dont il n'a paru qu'un volume. Il publia en 1785 l'*Histoire de l'abbaye de Saint-Polycarpe*, in-12, et aida l'abbé Rastignac dans ses ouvrages contre la constitution civile du clergé. Son éloge historique a été publié en 1803, sous le voile de l'anonyme, par dom Brial.

LABAUME. *Voyez* BAUME (LA).

LABBE (Philippe), jésuite, né à Bourges en 1607, professa les humanités, la philosophie et la théologie avec beaucoup de réputation. Il mourut à Paris en 1666, à 60 ans, avec la réputation d'un savant profond et d'un homme doux et poli. Le Père Commire lui fit cette épitaphe :

> Labbeus hic situs est : vitam, moresque requiris ?
> Vita libros illi scribere, morsque fuit.
> O nimium felix ! qui patrum antiqua retractans
> Concilia, accessit conciliis Superum.

Il avait une mémoire prodigieuse, une érudition fort variée, et une ardeur infatigable pour le travail. Toutes les années de sa vie furent marquées par des ouvrages, ou plutôt par des recueils de ce qu'il avait ramassé dans les livres des autres, ou de ce qu'il avait déterré dans les bibliothèques. La liste qu'on en a publiée contient 64 articles. Voyez le tom. 25 des *Mémoires* de Nicéron. Ses principales compilations sont : 1° *De Byzantinæ historiæ scriptoribus*, 1648, in-fol. C'est une notice et un catalogue des écrivains de l'histoire byzantine par ordre chronologique. 2° *Nova bibliotheca manuscriptorum*, 1657, 2 vol. in-fol. : compilation de plusieurs morceaux qui n'avaient pas encore été imprimés ; 3° *Bibliotheca bibliothecarum*, 1664, 1672 et 1686, in-fol., et Genève, 1686, in-4, avec la *Biblioth. nummaria*, et un *Auctuarium*, imprimé en 1705 ; 4° *Concordia chronologica*, 1670, 5 vol. in-fol. Les 4 premiers volumes de cet ouvrage, fort embrouillé, peu utile, mais bien imprimé, sont du Père Labbe, et le 5e est du Père Briet. Cependant il y a des choses qu'on chercherait inutilement ailleurs : telle est l'*Ariadne chronologica*, qui est au premier volume. Cet ouvrage ne s'étant pas vendu d'abord, Cramoisi, séduit par l'esprit d'intérêt, en envoya inconsidérément une partie à la beurrière : c'est ce qui le rend rare aujourd'hui. 5° *Le Chronologiste français*, 6 vol. in-12, 1666, assez exact, mais écrit avec peu d'agrément ; 6° *Abrégé royal de l'alliance chronologique de l'histoire sacrée et profane, avec le lignage d'Outremer*, 2 vol. in-4, 1651. Cet *Abrégé royal* est fort confus, mais on y trouve des extraits et des pièces qu'on ne pour-

rait découvrir ailleurs. 7° *Concordia sacra et profana chronologiæ, ab orbe condito ad annum Christi* 1638, in-12; 8° *Méthode aisée pour apprendre la chronique sacrée et profane*, in-12, en vers artificiels si mal construits, que cette *méthode aisée* deviendrait fort difficile pour un homme qui aurait du goût. En général, les vers techniques sont un mauvais moyen d'apprendre; on doit les employer tout au plus dans l'enseignement des langues : le mot, le genre, le régime, etc., faisant tout l'objet de la leçon, elle peut être tout entière renfermée dans un vers, mais il n'en est pas ainsi des traits historiques. Celui qui ne sait que les noms et les dates ne sait rien; et ces dates s'apprennent mieux dans la suite et l'ensemble de l'histoire, que dans ces espèces de grimoires rimés. 9° Plusieurs *Ecrits sur l'histoire de France*, la plupart ensevelis dans la poussière : *La Clef d'or de l'histoire de France.... Les Mélanges curieux.... Les Eloges historiques*, etc.; 10° *Pharus Galliæ antiquæ*, 1668, in-12. L'auteur y relève quelques erreurs de Sanson; mais celui-ci répliqua vivement et attaqua le Père Labbe à son tour. 11° Plusieurs autres ouvrages sur la *Géographie*; 12° beaucoup d'écrits sur la grammaire et la poésie grecque, entre autres un excellent *Recueil de racines grecques*; et l'*Etymologie de plusieurs mots français*, 1661, in-12, contre le *Jardin des racines grecques de messieurs de Port-Royal*. Lancelot, dans une deuxième édition, défendit vigoureusement l'ouvrage attaqué. 13° *Bibliotheca antijanseniana*, in-4 : c'est un catalogue des écrits composés contre Jansénius et ses défenseurs; 14° *Notitia dignitatum omnium imperii romani*, 1651, in-12, ouvrage utile; 15° *De scriptoribus ecclesiasticis dissertationes*, en 2 vol. in-8. C'est une petite bibliothèque des écrivains ecclésiastiques, utile mais trop abrégée; on y trouve une bonne dissertation contre la papesse Jeanne. (*Voyez* Benoit III.) 16° *Conciliorum collectio maxima*, 17 vol. in-fol., 1672, avec des notes. Les huit premiers volumes de cette collection sont du Père Labbe, les autres sont du Père Cossart son confrère, plus judicieux et meilleur critique que lui. On y a joint un 18e volume. C'est le plus rare. Il est sous le titre de *Apparatus alter*, parce que le 17e tome est aussi un apparat : cependant ce 18e volume n'est autre chose que le *Traité des conciles* de Jacobatius. Elle est recherchée, quoiqu'elle renferme un assez grand nombre de fautes. Le jésuite Hardouin s'était chargé d'en donner une nouvelle; mais mais on peut voir dans son article comment il l'exécuta. Nicolas Coleti a donné une *Collection des conciles* plus ample, Venise, 1728 et 1732, 23 vol. in-fol., et Jean-Dominique Mansi a donné des *Supplémens* très estimés à cette édition, Lucques, 1748; 17° une édition des *Annales* de Michel Glicas, en grec et en latin, in-fol., et un de l'*Institution du roi chrétien* par Jonas, évêque d'Orléans; 18° enfin ce savant et infatigable compilateur publia, en 1659, un *Tableau des jésuites illustres dans la république des lettres*, suivant l'ordre chronologique de leur mort : ouvrage sec, et qui ne peut avoir d'utilité que par rapport aux dates. En 1662, il mit encore au jour une *Bibliographie* des ouvrages que les savans de la société avaient publiés en France, dans le courant de 1661, et au commencement de 1662.

LABBÉ (Marin), né au village de Luc, près Caen, fut destiné, en 1678, à la mission de la Cochinchine. Rappelé en 1697, il fut nommé évêque de Tilopolis par le pape Innocent XII. Il remplit pendant 15 ans les devoirs de vicaire apostolique dans la Cochinchine, où il était retourné, et mourut en 1723. On a de lui une *Lettre* au pape Clément XI, sur le culte des Chinois; et un *Mémoire* qui, ainsi que la *Lettre*, semble annoncer certaines préventions, et un zèle un peu amer.

* LABBEY DE POMPIÈRES (Guillaume-Xavier), ancien officier d'artillerie et membre de la chambre des députés, naquit à Besançon, le 3 mai 1751. Il entra de bonne heure au service militaire : pendant 24 ans, il servit dans l'arme de

l'artillerie. A l'époque de la révolution, il était chevalier de St.-Louis et capitaine. Il adopta chaudement les principes politiques proclamés alors par les novateurs : ce qui lui valut sans doute la place d'administrateur de district en 1793. Incarcéré sous la terreur, il devint après le 18 brumaire conseiller de préfecture du département de l'Aisne qu'il habitait, et en 1813 député au Corps législatif. Dans le début de sa carrière politique, il n'annonça nullement la vigueur de l'opposition qu'il devait manifester plus tard. Ce ne fut que depuis 1819 qu'il se montra dans toute la force et la virulence de son talent. Siégeant à l'extrême gauche, il votait toujours avec les membres les plus exagérés de cette partie de la chambre, parlait avec facilité et improvisait assez heureusement ; mais son zèle l'emportait souvent au delà des limites tracées par les convenances, et ses collègues furent, dans quelques circonstances, obligés de le retenir. Adversaire constant de tous les budgets, il demandait des économies sur tout, et jamais il ne se rebutait de ses défaites. Le 14 juin 1828, il proposa de mettre en accusation le ministère de Villèle, et, à cette occasion, il prononça un discours très violent dans lequel les jésuites et la congrégation n'étaient pas égargnés ; il fut obligé de modifier sa proposition qui d'ailleurs fut ajournée : il la renouvela dans le mois de février de l'année suivante ; mais il ne fut pas plus heureux. Il eut un part très active, malgré son grand âge, à la révolution de 1830 ; mais cette révolution ne fut pas entière, comme il le désirait, et c'est, dit-on, le chagrin qu'il éprouva de ne pas voir adoptées toutes les conséquences des barricades, qui le conduisit au tombeau. (Voyez BENJAMIN CONSTANT.) Il est mort à Paris le 14 mai 1831.

LABE (Sébastien), né à Rokyczan en Bohême, le 26 février 1635, entra chez les jésuites en 1653, où il enseigna avec distinction les belles-lettres. Il fut pendant 15 ans prédicateur à Prague et ensuite 20 ans missionnaire. Il mourut à Klattau en 1710, après avoir publié : *Sales epigrammatici*, dont on a fait plusieurs éditions ; la dernière de Prague, 1701, in-8. On a encore de lui des *Cantiques spirituels* en langue bohémienne, fort répandus parmi le peuple, et qui ont produit de grands fruits.

* LABÉ ou LABBÉ (Louise CHARLY, dite) la *Sapho* de son siècle, surnommé *la belle Cordière*, parce qu'elle avait épousé un riche négociant en câbles et en cordes, est née à Lyon en 1526. Son père Charly, dit Labé, lui donna une éducation très soignée, lui fit apprendre la musique et plusieurs langues. Elle reçut des leçons d'équitation, et de tous les exercices militaires. A 16 ans, en 1542, elle figura parmi les guerriers français, au siége de Perpignan. Son nom de guerre était le *capitaine Loys*. Sa première campagne ne fut pas heureuse ; les Français ayant été obligés de lever le siége de Perpignan, elle renonça au métier de la guerre, pour se livrer à l'étude. Ce fut alors qu'elle se maria. Son époux Ennemond Perrin, mort en 1565, sans enfans, l'avait faite son héritière universelle ; ce testament semble contredire l'idée que des biographes ont voulu nous donner de ses mœurs. Son cabinet etait rempli de livres italiens, français et espagnols. Elle faisait des vers dans ces trois langues. Les beaux-esprits de son siècle l'ont célébrée. Ses *OEuvres* furent imprimées à Lyon, en 1555, et réimprimées dans la même ville en 1762, in-12, avec la *Vie* de cette muse. La meilleure pièce de ce recueil est intitulée : *Débats de Folie et d'Amour*, dialogue en prose. Ces deux divinités, qui devraient être fort unies, se disputent le pas à la porte du palais de Jupiter, qui avait invité tous les dieux à un festin. « Cet ouvrage, dit » l'auteur des Trois Siècles, est plein d'i- » mages, de naturel, de finesse ; le su- » jet est aussi ingénieux que la morale » en est utile... (On trouvera l'indication des *OEuvres* de cette femme spirituelle dans l'édition la plus récente et la plus estimée ; c'est celle qui a paru sous le titre d'*OEuvres de Labé Louise, Lyonnaise*, Lyon, 1824, un vol. in-8 : cette édition a été publiée par les soins de M. Bréghot et aux frais d'une société de gens de lettres

de Lyon. Elle contient une *notice historique* par M. Cochard. On a publié en 1825 le testament de Louise Labé, in-8. 15 pages.) Louise Charly mourut dans le mois de mars 1566.

LABEAUMELLE. *Voyez* BEAUMELLE.

LABÉDOYÈRE. *Voyez* BÉDOYÈRE.

LABELLE (Pierre-François), prêtre de la congrégation de l'Oratoire, mort le 14 janvier 1760, âgé de 64 ans, est auteur du *Nécrologe des appelans et opposans à la bulle* UNIGENITUS, en 2 vol. in-12. Le titre de cet ouvrage suffit pour faire connaître ses sentimens, le caractère et l'objet de son zèle.

LABEO, surnom commun à plusieurs familles romaines, qui exprimait un défaut comme des taches de rousseurs *labes*) ou des lèvres trop épaisses (*labia*). —LABEO (Q. Fabius Labeus), d'abord questeur, puis consul romain, l'an 183 avant J.-C., fut homme de guerre et homme de lettres. Il remporta une victoire navale sur les Candiotes, et aida, dit-on, Térence dans ses comédies. Il fut plus illustre pour son courage que pour sa bonne foi.

LABEO (Caïus Antistius Labeus), tribun du peuple, l'an 148 avant J.-C., voulut se venger du censeur Métellus, qui l'avait rayé de la liste des sénateurs. Il le condamna, sans forme de procès, à être précipité du roc Tarpéïen ; et il aurait fait exécuter son arrêt sur-le-champ sans un autre tribun qui survint et forma opposition, à la prière des parens de Métellus ; car rien n'est plus terrible qu'un démocrate assuré du mobile et méprisable suffrage de la multitude. Non seulement Labeo demeura impuni, mais il reprit sa place au sénat en vertu d'une nouvelle loi, par laquelle il fit statuer « que les » tribuns auraient voix délibérative dans » cette compagnie ; » et pour qu'il n'eût rien à désirer dans son triomphe, il prononça la confiscation des biens de Métellus, et les fit vendre sur la place à son de trompe. Tant il est vrai que dans les républiques, au moins dans celles où des ambitieux peuvent dominer le peuple, la violence et le despotisme sont souvent plus redoutables que dans une monarchie, et qu'en général la liberté n'est qu'un vain nom.

LABEO (Antistius Labeus), savant jurisconsulte, refusa le consulat qu'Auguste lui offrit. Il passait six mois de l'année à converser avec les savans, et les autres six mois à composer. Il laissa plusieurs ouvrages qui sont perdus. Son père avait été un des complices de l'assassinat de Jules César, et s'était fait donner la mort après la perte de la bataille de Philippes, 31 ans avant J.-C.

LABERIUS (Decimus), chevalier romain, composait avec succès de petites comédies satiriques ou *mimes*, pour lesquelles son humeur caustique lui donnait beaucoup de talent. A Rome, un homme de naissance qui composait des poésies pour le théâtre ne se dégradait point, mais il ne pouvait les représenter lui-même sans se déshonorer. Jules César pressa vivement Laberius de monter sur le théâtre pour y jouer une de ses pièces. Le poète s'en défendit en vain : il fallut céder. Dans le prologue de cette pièce, Laberius exhala sa douleur d'une manière fort respectueuse pour César, et en même temps fort touchante ; c'est un des plus beaux morceaux de l'antiquité, suivant Rollin : « Comment, dit-il, au- » rais-je pu refuser quelque chose à ce- » lui auquel les dieux mêmes n'ont rien » refusé?

Etenim ipsi dii negare cui nihil potuerunt,
Hominem me denegare, quis posset pati!

Il déplora ensuite son sort en ces termes :

Ergo bis tricenis actis sine nota,
Eques romanus lare egressus meo
Domum revertar mimus!

Mais dans le cours de sa pièce, il lança contre César divers traits satiriques. Ce dictateur l'en punit, en donnant la préférence à Publius-Syrus, rival de Laberius. Cependant, lorsque la pièce fut finie, il lui donna un anneau, comme pour le rétablir dans la noblesse qu'il avait perdue. « Quel expédient, dit un auteur » moderne, employèrent Néron et les » autres fléaux de Rome pour affermir » leur empire odieux? Ces monstres, » pour abâtardir le peuple et le rendre

» insensible à ses maux, l'enivraient par » la continuité et l'appareil des specta- » cles; et l'aspect d'un mime en faveur » faisait oublier des monceaux de vic- » times que la cruauté immolait tous les » jours aux yeux du public. Et sans par- » ler des tyrans et des fléaux de l'espèce » humaine, tous les ennemis de la li- » berté et du droit public ont saisi ce » moyen comme le plus efficace pour » consolider leur usurpation. Jules Cé- » sar regardait comme un chef-d'œuvre » de politique, l'invention de faire jouer » sur le théâtre les chevaliers romains. » Dans les beaux temps de la républi- » que, on n'avait point d'idée d'his- » trions : de quoi eussent servi les ges- » ticulations et les *mignardises* de ces » gens-là, aux Camille et aux Cincinna- » tus ? » Laberius, descendu du théâtre, alla chercher une place au quartier des chevaliers; mais chacun jugeant qu'il s'était rendu indigne de ce rang, ils firent en sorte qu'il n'y en trouvât plus aucune. Cicéron le voyant dans l'embarras, le railla en disant et en faisant allusion au grand nombre de sénateurs que César avait faits : *Recepissem te, nisi anguste sederem.* Laberius lui répondit : *Mirum si anguste sedes, qui soles duabus sellis sedere.* Il lui reprochait ainsi de n'avoir été ami ni de César ni de Pompée, quoiqu'il affectât de le paraître des deux. Laberius mourut à Pouzzole, 10 mois après Jules César, 44 ans avant Jésus-Christ. Il avait coutume de dire : *Beneficium dando accepit, qui digno dedit.* On trouve quelques fragmens de lui dans le *Corpus poetarum* de Maittaire; (et les titres de 40 de ses mimes dans la *Bibliothèque latine* de Fabricius. Le prologue de la pièce qu'il joua devant César a été conservé par Macrobe, avec quelques fragmens recueillis et publiés par Henri Etienne, Paris, 1564, in-8, et réimprimés dans plusieurs recueils *Veterum poetarum.*)

LABERTHONIE (Pierre-Thomas), dominicain, naquit à Toulon le 7 février 1708. Il prêcha avec succès à Paris, particulièrement contre les incrédules, et montra beaucoup de zèle pour le maintien de la régularité dans son ordre : ce zèle se manifeste dans l'ouvrage qu'il publia sous ce titre : *Exposé de l'état et obligation des frères prêcheurs*, 1767, in-4 et in-12. Les preuves de la religion qu'il avait exposées en chaire avec autant de lumière que de solidité, sont consignées dans la *Défense de la religion chrétienne contre les incrédules, les Juifs*, etc., 1779, 3 vol. in-12. On a encore de lui la *Relation de la conversion et de la mort de M. Bouguer*, 1784. Les difficultés et les doutes de l'incrédule sont très bien aplanis dans cet ouvrage (*Voyez* BOUGUER) : (Il a été réimprimé en 1811 sous le titre de Supplément aux *OEuvres du Père Laberthonie, avec une conférence avec un déiste ; examen critique d'un écrit spinosiste sur l'existence de Dieu,* etc.) Le Père Laberthonie mourut en 1774.

* LABEY (Jean-Baptiste), professeur de mathématiques, né dans le département du Calvados, enseigna à l'école militaire de Paris, puis aux écoles centrales de la Seine, enfin à l'école polytechnique et au lycée appelé alors le *lycée Napoléon.* Il est mort à Paris en 1825, après avoir publié 1° *Introduction à l'analyse infinitésimale, par Léonard Euler, traduit du latin en français, avec des notes et éclaircissemens*, Paris, 1799, 2 vol. in-4 ; 2° *Lettres à une princesse d'Allemagne sur divers sujets de physique et de philosophie, nouvelle édition revue et augmentée de diverses notes*, Paris, 1812, 2 vol. in-8 ; cette édition est estimée. 3° *Traité de statique*, Paris, 1812, in-8, fig.

LABIENUS (Titus), historien et orateur du temps d'Auguste, fut tribun l'an 63 avant J. C. pendant le consulat de Cicéron. Suétone parle de lui dans la *Vie de Caligula.* Sénèque en fait mention dans la préface du 5ᵉ livre des *Controverses.* On ne croit pas qu'il soit le même que LABIENUS, lieutenant de César dans les Gaules, qui suivit depuis le parti de Pompée, et qui fut tué en Espagne, comme on le voit dans les *Commentaires de César*, et dans la *Continuation de Hirtius.* Il s'était distingué sous César

par un grand nombre d'exploits hardis et heureux, mais il n'eut pas les mêmes succès sous Pompée. Le comte de Turpin Crissé, dans ses *Notes* sur les Commentaires de César, parle ainsi de cette révolution dans les travaux militaires de Labienus. « Pourquoi, dit-il, Labienus » se montra-t-il dans la guerre civile si » différent de ce qu'il avait paru dans les » Gaules ? C'est le sort de ceux qui passent d'un parti à un autre. L'histoire » ancienne et moderne en fournit mille » exemples. La désertion, non seulement » est une tache à la gloire, mais presque » toujours elle rend encore inutiles les » plus heureuses qualités et les plus » beaux talens. » Il faut convenir cependant que la cause de Pompée étant celle de la république et de la patrie, la désertion de Labienus ne manque pas de raisons justifiantes.

* LABLANCHERIE (Mammès-Claude Pahin de), littérateur, naquit à Langres le 29 décembre 1752. Il s'attira quelques épigrammes de Rivarol, pour avoir pris le titre fastueux d'*agent général* de la littérature, à l'occasion d'un bureau de correspondance pour les sciences et les arts qu'il essaya sans succès d'établir à Paris. Au commencement de la révolution, il se retira à Londres, où il mérita par son caractère et ses talens l'estime des plus grands seigneurs de l'Angleterre. On a de lui : 1° *Essai du Journal de mes voyages*, ou *Histoire d'un jeune homme pour servir d'école aux pères et aux mères*, Paris, 1776, 2 vol. in-12. L'idée de cet ouvrage, qui présente le double tableau des suites d'une bonne et d'une mauvaise éducation, est excellente ; mais l'exécution n'y répond pas. 2° *Correspondance générale sur les sciences et les arts*, ou *Nouvelles de la république des lettres* depuis 1778 jusqu'en 1788. Ce journal, devenu fort rare, forme 8 vol. in-4, rare. 3° *Essai d'un Tableau historique des peintres de l'école française depuis Jean Cousin en* 1500 *jusqu'en* 1783, in-4. L'*Année littéraire* y a relevé plusieurs erreurs. 4° Quelques *brochures*. Lablancherie mourut à Londres en 1811.

LABLANDINIÈRE. *Voyez* Blandinière.

LABLETTERIE. *Voyez* Bletterie.

LABOISSIÈRE. *Voyez* Boissière.

LABORDE. *Voyez* Borde.

* LABOREAU (Jean-Baptiste), né en 1752, à St.-Claude dans le département du Jura, fut pendant 15 ans attaché à l'ambassade française à Londres en qualité de secrétaire, puis receveur à Sens où il est mort, le 20 décembre 1814. Il a publié sous le voile de l'anonyme une *Traduction du précis philosophique et politique de l'histoire d'Angleterre, dans une suite de lettres écrites par un lord à son fils*, Londres et Paris, 1776, 2 vol. in-12. Laboreau a partagé l'erreur de ceux qui attribuent cet ouvrage à lord Lyttleton, tandis qu'il appartient réellement à Olivier Goldsmith.

* LABOULLAYE-MARILLAC (Pierre-Charles-Madeleine, comte de), chimiste, né en 1771 à Billom, était parvenu au grade de lieutenant-colonel, lorsque la révolution éclata. Il fut l'un des premiers à s'offrir comme otage de Louis XVI, puis il s'empressa de venir se joindre à l'armée des princes, dans laquelle il resta jusqu'à son licenciement. Alors il s'occupa de l'étude des sciences exactes, s'adonna surtout à la chimie et à la médecine, et se fit recevoir docteur à l'université de Gottingue. Après avoir exercé avec succès la profession de médecin, qui était son unique ressource pour vivre et faire vivre son père qui mourut pendant l'exil, il revint en France où il continua ses travaux chimiques. Il s'occupa surtout des applications de la chimie aux arts, et *découvrit douze couleurs inaltérables* : ce qui lui valut la place de directeur des teintures de la manufacture royale des tapisseries des Gobelins, où il fit un cours public de chimie appliquée à la teinture. On peut dire qu'il a inventé de nouveaux procédés, et que sa science a fait faire un véritable progrès à l'art. Laboullaye occupait aussi en même temps la place de contrôleur des dépenses au ministère de la maison du roi. C'était la récompense des grands services qu'il avait rendus à la cause royale. Il est mort

à Paris le 25 août 1824, après avoir publié un *Mémoire sur les couleurs inaltérables pour la teinture, suivi du rapport fait à ce sujet par MM. Vauquelin, Gay-Lussac, etc.* Paris, 1814, brochure in-4. Il a donné, avec Tonnelier, *Voyages entrepris dans les gouvernemens méridionaux de l'empire de Russie dans les années* 1793 et 1794, par le professeur Pallas, traduit de l'allemand, Paris, 1805, 2 vol. in-4 et atlas in-folio; 1811, 4 vol. in-8 et atlas in-4. Il avait déjà paru, de 1799 à 1801 à Leipsick, une traduction de cet ouvrage en 2 vol. in-4 et atlas in-folio.

LABOUREUR (Jean Le), historien, né à Montmorency, près de Paris, en 1623, fit gémir la presse dès l'âge de 19 ans. Il était à la cour en 1644, en qualité de gentilhomme servant, lorsqu'il fut choisi pour accompagner le maréchal de Guébriant dans son ambassade en Pologne, où il allait pour accompagner Marie de Gonzague, fiancée à Wladislas VII. De retour en France, il embrassa l'état ecclésiastique, obtint le prieuré de Juvigné, la place d'aumônier du roi, et fut fait commandeur de l'ordre de Saint-Michel. Ce savant, mort en 1675, à 53 ans, est connu par plusieurs ouvrages: 1° *Recueil des tombeaux des personnes illustres, dont les sépultures sont dans l'église des Célestins de Paris*, 1642, in-fol.; 2° *Relation du voyage de la reine de Pologne et du retour du maréchal de Guébriant*, Paris, 1647, in-fol., plus exacte qu'élégante; 3° une bonne *Édition des Mémoires* de Michel de Castelnau, en 2 vol. in-fol., avec des commentaires historiques, très utiles pour l'intelligence de plusieurs points de l'histoire de France; 4° *Histoire du roi Charles VI*, traduit du latin en français, en 2 vol. in-fol., 1663; elle est estimée des savans; 5° *Traité de l'origine des armoiries*, 1684, in-4. On y trouve des choses curieuses et recherchées. 6° *Histoire de la pairie*, 8 manuscrits déposés à la Bibliothèque du roi. Le mauvais *Poème de Charlemagne*, in-8, 1664, n'est point de lui, mais de son frère Louis, mort en 1679, qui inonda le Parnasse, dans le dernier siècle, de ses productions. Jean le Laboureur a été l'éditeur des deux derniers volumes des *Mémoires de Sully*.

LABOUREUR (D. Claude Le), né vers 1601, était prévôt de l'abbaye de l'île Barbe. Il fut obligé de résigner ce bénéfice, pour se soustraire au ressentiment du chapitre de Lyon, dont il avait parlé d'une manière peu mesurée, en présentant à l'archevêque ses *Notes* et ses *Corrections* sur le Bréviaire de ce diocèse, 1643, in-8. On a de lui les *Masures de l'abbaye de l'île Barbe les Lyons*, 2 vol. in-4, 1681; ouvrage plein d'érudition; c'est une histoire de l'abbaye dont il avait été le prévôt. On ignore l'époque précise de sa mort; il paraît qu'il vivait encore en 1682.

LABOURLIE. *Voyez* BOURLIE.

LABOURLOTE (Claude), l'un des plus braves capitaines de son siècle, naquit en Bourgogne d'une famille obscure; il passa par tous les degrés de la milice, jusqu'à celui de commandant des troupes wallones, au service du roi d'Espagne. Ayant appris, dans sa jeunesse, l'état de chirurgien, il entra, en cette qualité, au service du comte de Mansfield, par la protection duquel il parvint à s'avancer dans la carrière des armes. Il se distingua à Noyon, Ardes et Nieuport, et fut anobli par Philippe II, roi d'Espagne. Jamais il ne s'engageait plus volontiers à une entreprise que lorsqu'elle était fort périlleuse. Il fut blessé en diverses occasions, et enfin tué d'un coup de mousquet, le 24 juillet 1600, pendant qu'il faisait travailler à un retranchement entre Bruges et le fort Isabelle.

LABRE (Le Vénérable Benoît-Joseph), né à Amettes, dans le diocèse de Boulogne-sur-Mer, en 1748, se distingua, dès son enfance, par sa piété et l'innocence de ses mœurs. Sa santé l'ayant obligé de quitter les Chartreux, et ensuite l'abbaye de Sept-Fonts, où il avait résolu de se consacrer au Seigneur, il alla à Rome, y vécut dans la pauvreté et dans l'exercice des vertus chrétiennes, et y mourut en odeur de sainteté, le 17 avril 1783. Le *vénérable* Labre ne vivait que d'aumônes. Étant tombé malade, un

pauvre boucher de Rome le reçut chez lui ; il voulait lui donner un lit, mais Joseph le refusa, et préféra coucher sur la paille au-dessous d'un escalier. C'est là qu'il mourut : le cardinal vicaire, Colonne, accompagné du clergé, vint le retirer de ce lieu. Un décret de la congrégation des rites a autorisé à lui donner le titre de vénérable. Sa *Vie*, écrite en italien par M. Alégiani, a été traduite en français, et augmentée d'un *avertissement* plein d'éloquence et de raison, Liége, 1784, petit in-12. On a imprimé quelque temps après un *Recueil des miracles opérés à son tombeau*, Paris et Liége, 1784, et une autre *Vie* par M. Marconi, son confesseur : elle a été traduite en français par Roubauld, Paris, 1784, in-12. Dans un mandement de l'évêque de Boulogne, donné le 3 juillet 1783, on trouve un très bel éloge de Benoît-Joseph Labre, né dans ce diocèse. « Quoique son extérieur fût abject, dit » ce prélat, parût, aux yeux de la chair, » n'avoir rien que de rebutant et d'affreux, cependant son insigne piété, » son humilité profonde, son amour aussi » grand pour la pauvreté que généreux » pour les pauvres, avec qui il partageait » les aumônes qu'il avait reçues sans les » avoir demandées, lui avaient attiré l'es- » time, la bienveillance et la vénération de » tous les vrais appréciateurs de ses excel- » lentes vertus, surtout de sa continuelle » application à la prière, dont l'assiduité, » que vous, ô faux sages de notre siècle ! » cherchez tant à décrier, à déprimer, » à détruire, comme n'étant que le vil » partage des personnes inutiles à la so- » ciété, ne peut toutefois être trop louée, » trop exaltée, trop protégée, puisque, » selon un oracle divin (*Multum valet* » *deprecatio justi assidua*, Jac. v. 16), » auquel les discours artificieux de la » sagesse humaine n'opposent que des » raffinemens vains et illusoires, elle a » beaucoup de pouvoir auprès du sou- » verain maître des temps, des cœurs et » des événemens. » A la suite de ce mandement, on lit la traduction en français de l'inscription latine, mise avec l'approbation du saint-Siége, dans le cercueil de Benoît-Joseph Labre, et deux lettres adressées à M. l'évêque de Boulogne, par M. Fontaine, chargé à Rome des affaires de la congrégation de la mission, dont il est membre. Ces lettres contiennent des détails aussi édifians que curieux. Les miracles opérés à son tombeau furent l'occasion de la conversion de M. Thayer, ministre protestant à Boston. *Voyez* la *Relation* du néophyte lui-même, Liége, 1788, in-12, *Journ. hist. et littér.*, 1er février 1789, pag. 161.

• LABROSSE. *Voyez* Ange de saint-Joseph.

* LABROUSSE (Clotilde-Suzanne-Courcelles de), qu'on pourrait appeler *la Krudener* française (*voy.* ce nom), naquit à Vauxin, dans le Périgord, le 8 mai 1747, d'une honnête famille ; et dès son plus jeune âge elle se livra à des exercices mystiques, où elle apporta toute l'exaltation d'une imagination des plus ardentes. De crainte de céder aux tentations de la faiblesse humaine, elle assujettit son corps aux plus rudes tortures. Couchée sur le dos, elle passait des journées entières à contempler le ciel, et, pour y monter plus tôt, elle tenta, âgée de 9 ans, de s'empoisonner en avalant des araignées. Cette espèce de folie ne fit que s'accroître. Comme elle avait un teint très animé, la jeune Labrousse appliquait la nuit, sur son visage, de la chaux vive, se flattant ainsi d'y faire paraître des rides et des cicatrices ; mais le remède (à ce que dit l'auteur de sa *Vie*) n'opéra point, et ne fit pas même disparaître son beau coloris. Elle inventa alors un autre genre de tourment, et remplit non seulement son lit, mais ses souliers de petits cailloux, de sorte qu'elle ne pouvait faire un pas sans ressentir des douleurs très aiguës. Elle aimait naturellement la bonne chère ; pour réprimer sa sensualité, elle avait toujours dans sa poche un cornet rempli de cendres mêlées avec du fiel et de la suie, et quand elle était à table, elle en jetait sur les mets qui lui paraissaient les plus délicats. Outre cela, Clotilde portait toujours dans un flacon de l'eau mêlée avec du fiel de bœuf ; elle le flairait souvent,

buvait même de cette eau, qui lui écorchait le gosier, et lui occasionait une extinction de voix. *Du reste*, ajoute le même auteur, *sa santé allait toujours son train*. Ayant pris l'habit des *tiercerettes*, ou religieuses du tiers-ordre de Saint-François, la méditation, le jeûne et la solitude exaltèrent encore davantage son imagination : elle se crut définitivement inspirée, et destinée à parcourir le monde pour convertir les hérétiques et les pécheurs. Elle en fit part à ses supérieures, les assurant qu'elle en avait reçu la mission de Dieu lui-même, dans des révélations et des communications extatiques. Cependant ses supérieures furent assez prudentes pour s'opposer à ce projet. Ne sachant que faire de mieux, elle écrivit sa *Vie*, et soumit cet ouvrage à M. de Flamareux, évêque de Périgueux, qui ne parut pas y faire grande attention. Il n'en fut pas ainsi du prieur de la chartreuse de Vauclair, appelé dom Hède : ayant lu cet écrit, que le hasard fit tomber, en 1759, entre ses mains, il devint enthousiaste de mademoiselle Labrousse, et s'empressa d'entamer une correspondance épistolaire avec elle. C'est à ce religieux qu'elle dut sa première réputation d'*inspirée* et de *prophétesse*. Il assura quelque temps après, qu'elle lui avait prédit qu'il serait membre d'une assemblée nationale, et qu'elle avait également prédit la révolution française. Quand celle-ci éclata, mademoiselle Labrousse trouva un autre admirateur dans M. Pontard, évêque constitutionnel de la Dordogne. Il appela mademoiselle Labrousse à Paris, où son titre de prophétesse et ses prédications pouvaient être utiles pour affermir les maximes du jour. Les couvens ayant été supprimés, à la grande satisfaction de mademoiselle Labrousse, qui désirait jouer un grand rôle dans le monde, elle se rendit à l'invitation de M. Pontard, vint à Paris, et alla loger chez une dame de haut rang, la duchesse de B... Mademoiselle Labrousse commença à remplir sa mission en prêchant et prophétisant en faveur de la constitution du clergé, contre la cour de Rome, et ne manqua pas de se faire un parti parmi des gens crédules et des *spéculateurs* : l'évêque Fauchet fut de ces derniers : mais il revint bientôt de son erreur. Il parut à cette époque un *Recueil des prophéties de mademoiselle Labrousse*, imprimé aux frais de la même dame (la duchesse de B...) par Didot, 2 vol. in-8. En même temps, l'évêque Pontard disait dans ses écrits... : « C'est dans » les cahiers de mademoiselle Labrousse » qu'il faut apprendre à connaître la » religion ; non point cette religion que » les vices de l'ancien clergé ont rendue » si différente de son origine, mais cette » émanation pure des lumières célestes. » M. Hède, devenu membre de l'Assemblée constituante, comme l'avait prédit mademoiselle Labrousse, parla dans cette assemblée en faveur de la prophétesse; mais, malgré tous ses éloges, on ne voulut point l'écouter. De retour dans son pays, mademoiselle Labrousse médita un grand projet : c'était de se rendre à Rome, pour prêcher aux cardinaux, et au pape lui-même, les principes de *fraternité*, *liberté*, *égalité*. Outre cela elle devait engager le saint Père à faire l'abdication de sa puissance temporelle. Mademoiselle Labrousse entreprit donc ce voyage, pendant lequel elle prêchait sur les routes publiques, dans les villes, les villages, les clubs, les églises; faisant usage, au commencement de tous ses discours, de la formule jacobinique : *Frères et amis*... etc. Elle arriva à Bologne en août 1792, et ne pouvait choisir une ville dont le peuple fût moins crédule et plus porté à la plaisanterie. Mademoiselle Labrousse y essaya ses prédications; on y répondit par des sarcasmes. Le cardinal-légat mit un terme à cette comédie, en chassant l'*inspirée*, qui passa à Viterbe, où des ordres avaient déjà été donnés pour l'arrêter et la conduire à Rome. Soit qu'on eût négligé ces ordres, ou qu'elle sût les éluder, mademoiselle Labrousse arriva sans obstacle dans la capitale du monde chrétien, où les nouvelles maximes avaient déjà pénétré, et donné naissance à quelques clubs secrets. La prophétesse y prononça des discours et contre le pape, et contre tout

le clergé *non assermenté*. Elle avait voulu planter sa chaire dans un des plus vastes emplacemens de Rome, la place *Navone*, où abonde le menu peuple, mais elle fut arrêtée et enfermée au château Saint-Ange. Un autre visionnaire ou (prétendu tel) d'une espèce différente, s'y trouvait aussi prisonnier depuis 1789; c'était le fameux Balsamo, surnommé *Cagliostro*. Mademoiselle Labrousse prétendait avoir des visions divines, et Cagliostro avait voulu faire accroire qu'il était en communication directe avec le démon; si la première trouva des personnes crédules, le second eut aussi de nombreux partisans même dans les classes éclairées... Quel exemple pour abaisser l'orgueil de l'esprit humain!... Cependant mademoiselle Labrousse était mieux traitée dans sa prison que le charlatan sicilien. Celui-ci languissait dans un cachot, où il mourut en 1795, et la prophétesse française occupait une chambre commode, où on lui avait permis de garder une suivante. Son emprisonnement causa un vif regret à M. Pontard, devenu de plus en plus *théosophe*. Nul doute qu'il fit toutes les démarches possibles pour délivrer l'objet de sa profonde vénération. Enfin, en 1796, le directoire demanda à la cour de Rome l'élargissement de mademoiselle Labrousse, ce qui fut accordé sur-le-champ: mais elle ne voulut pas quitter sa prison, alléguant qu'en y restant, elle obéissait à une *inspiration* céleste. Elle changea néanmoins d'avis deux ans après, lorsque les troupes françaises s'emparèrent de Rome. Mademoiselle Labrousse revint à Paris; et, se rappelant les suites fâcheuses de ses prédications, et moins courageuse que ne le fut madame de Krudener, elle se condamna à la retraite; cependant elle se croyait toujours inspirée, et disait que les anges lui avaient préparé un trône dans le ciel. Elle eut dans sa retraite la satisfaction de se voir entourée d'un petit nombre d'amis fidèles, à la tête desquels était M. Pontard, qui, pendant la captivité de la prophétesse, avait publié un *Recueil des ouvrages de la célèbre mademoiselle Labrousse* (Bordeaux, Brossier, 1797, 1 vol. in-8 de 296 pages): De son vivant, il parut aussi un autre ouvrage en italien, intitulé: *Discorsi*, ou *Discours de la citoyenne Courcelles-Labrousse*, avec le texte français, Rome, 1798, in-8. Dans sa retraite, elle composa des ouvrages mystiques, commenta la *Bible* et l'*Apocalypse*. Mademoiselle Labrousse conserva ses liaisons avec M. Pontard jusqu'à sa mort, arrivée en 1821, à l'âge de 74 ans. Elle avait nommé son ancien ami pour son exécuteur testamentaire, et lui laissait 3,000 fr. qui lui ont été contestés par la famille de la défunte; ce qui a donné lieu à un procès devant les tribunaux, et à un *Mémoire* de M. Pontard, où il se plaint de l'*ingratitude* de la famille Labrousse. Quant aux écrits de cette visionnaire, nous devons nous borner à dire qu'ils ne sont que des rêves d'une imagination exaltée, qu'ils contiennent de violentes déclamations contre la cour de Rome, des *prophéties*, des *extases*, des *missions célestes*, auxquelles on ne peut croire sans avoir le cerveau aussi malade que celui de l'auteur.

LABRUYÈRE. *Voyez* BRUYÈRE.

LACAILLE. *Voyez* CAILLE.

LACARRY (Gilles), jésuite, né au diocèse de Castres en 1605, professa avec succès les humanités, la philosophie, la théologie morale, l'Ecriture sainte, fit des missions, obtint les emplois de sa société, et mourut à Clermont en Auvergne, l'an 1684. Malgré la multitude et la variété de ses occupations, il trouva le temps de composer un grand nombre d'ouvrages très utiles, surtout pour ceux qui s'appliquent à l'histoire de France. Les principaux sont: 1° *Historia Galliarum sub præfectis prætorii Galliarum*, 1672, in-4: morceau bien fait et plein d'érudition. Elle commence à Constantin, et finit à Justinien; 2° *Historia coloniarum tum a Gallis in exteras nationes missarum, tum ab exteris nationibus in Gallias deductarum*, 1677, in-4: ouvrage estimé, écrit avec autant de savoir que de discernement; 3° *Epitome historiæ regum Franciæ*, 1672, in-4; petit abrégé tiré du *Doctrina temporum* de Petau; 4° *De regibus Franciæ et lege*

Salica, in-4 ; 5° *Cornelii Taciti liber de Germania*, in-4, 1649, avec de savantes notes, que Dithmar a suivies dans l'édition qu'il a donnée du même ouvrage en 1726, in-8, à Francfort-sur-l'Oder ; 6° *Historia romana*, depuis César jusqu'à Constantin, appuyée sur les médailles et les autres monumens de l'antiquité. Cet ouvrage, publié en 1671, in-4, contient des instructions utiles en faveur des personnes peu versées dans la connaissance des médailles, et offre de savantes discussions sur plusieurs faits. Il renferme aussi *Series et numismata regum Syriæ, Ægypti, Siciliæ et Mesopotamiæ;* 7° une bonne *Edition* de Velleïus Paterculus, avec des notes ; 8° *Historia christiana imperatorum, consulum et præfectorum ; Notitia magistratuum et provinciarum imperii utriusque, cum notis*, 1665, in-4. On voit dans tous ces ouvrages un homme profondément versé dans les matières les plus épineuses et les plus recherchées de l'histoire, et un savant en qui l'érudition n'a pas éteint le goût.

LACATHELINIÈRE. *Voyez* CATHELINIÈRE.

* LACÉPÈDE (Bernard - Germain-Etienne DE LAVILLE-SUR-ILLON, comte de), savant naturaliste, né à Agen le 16 décembre 1756, était fils du comte de Laville. Héritier d'un oncle maternel, il dut en prendre le nom. De bonne heure il s'occupa d'histoire naturelle et se mit en correspondance avec Buffon : il cultivait aussi les beaux arts, surtout la musique, et était en relation avec Gluck. Ce fut pour perfectionner les connaissances qu'il avait déjà acquises dans ces deux parties, qui pendant toute sa vie furent l'objet exclusif de sa passion, et lui causèrent les momens les plus heureux, qu'il vint à Paris en 1776. Il y continuait ses travaux scientifiques et ses études musicales sous Buffon d'une part, et sous Gossec de l'autre ; il venait de faire paraître une *OEuvre* de symphonie *concertante*, quand sa famille obtint pour lui un brevet de colonel dans les cercles de l'empire (Bavière) : son service militaire dans ce grade se borna à deux voyages qu'il fit en Allemagne. Il était fixé à Paris en 1781 : alors il publia ses premiers écrits : 1° *Essai sur l'électricité naturelle et artificielle*, 1781, 2 vol. in-8 ; *Physique générale et particulière*, 1782-1784, 2 vol. in-12. La réputation que ces ouvrages firent au jeune auteur et l'admiration qu'il professait pour son illustre maître lui ouvrirent les portes du jardin des Plantes, où il fut nommé garde-adjoint démonstrateur du cabinet d'histoire naturelle. Buffon et Daubenton s'attachèrent à lui, et Lacépède devint en quelque sorte l'héritier de leur science et peut-être de leurs talens. Ce fut sous leur inspiration qu'après avoir publié en 1785 la *Poétique de la musique*, 2 volumes in-8, il commença ses études d'histoire naturelle dont les résultats furent à la fois si glorieux pour lui et si utiles à la France. On vit paraître successivement l'*Histoire naturelle des quadrupèdes ovipares et des serpens*, 1788-1789, 2 vol. in-4, ou 4 vol. in-12 ; *Histoire naturelle des reptiles*, 1789, 1 vol. in-4. ou 2 vol. in-12 : *Histoire naturelle des Poissons*, 1798-1803, 6 vol. en 5 tomes, ou 11 vol. in-12; *Histoire naturelle des cétacées*, 1804, in-4, ou 2 vol. in-12. Ces quatre ouvrages qui ont été publiés dans l'espace de 16 ans forment la suite et le complément de l'édition originale de Buffon, sortie des presses de l'imprimerie royale : ils ont été imprimés deux fois et presque toujours avec les *OEuvres de Buffon*. Traduits en allemand, ils méritent de l'être dans toutes les langues. La dernière édition commencée en 1825, 10 volumes in-8, a été dirigée par M. Desmarets ; elle est accompagnée d'une *Synonymie des auteurs modernes les plus célèbres*, et précédée de l'*Eloge de l'auteur par le baron Cuvier*. Pendant la révolution, Lacépède fut entraîné par le torrent politique. D'abord nommé par la section du jardin des Plantes commandant de bataillon, il présida ensuite les deux premières assemblées constitutionnelles. Il accepta la place d'administrateur de Paris, et il fut ensuite appelé à l'Assemblée législative, qui le choisit pour son président le 28 novembre 1791. On vantait beaucoup la mo-

dération des principes de Lacépède ; ce fut néanmoins sous sa présidence que cette assemblée fit une adresse au roi contre les émigrés réunis sur les bords du Rhin, et qu'elle décréta la formation de la haute cour d'Orléans, d'odieuse mémoire. Il refusa alors, dit-on, le poste difficile de gouverneur du dauphin. La session étant finie, Lacépède reprit ses occupations scientifiques, et se démit de toutes ses fonctions pour vivre dans la retraite. En 1796, il fut nommé membre de l'Institut de France, et trois ans après, celui de Bologne l'admit au nombre de ses associés. Chargé d'organiser l'expédition du capitaine Baudin, il désigna pour en faire partie deux jeunes savans, MM. Bory de Saint-Vincent et Péron. Lors de l'établissement du consulat, Buonaparte appela le comte de Lacépède au Sénat conservateur, dont il devint président en 1801 ; deux ans après, il fut nommé grand - chancelier de la Légion-d'Honneur, et en 1805, grand-aigle de cette même Légion : l'année d'auparavant, il avait été créé titulaire de la sénatorerie de Paris. Sans vouloir porter atteinte aux qualités du comte de Lacépède, nous ne pouvons nous empêcher de remarquer que, chargé très souvent de porter la parole à Napoléon, il fut un de ses plus chauds panégyristes, et qu'il dut en grande partie les honneurs dont il fut investi à son éloquent enthousiasme pour celui qui les dispensait. Une seule fois cependant il osa, à la tête du Sénat, parler de paix à Buonaparte : ce fut le 12 janvier 1814. Il s'exprima en ces termes : « Nous combattrons entre les tombeaux de nos pères et les berceaux de » nos enfans. Obtenez *la paix*, sire, et » que votre main tant de fois victorieuse » laisse échapper les armes, après avoir » signé la paix du monde. » Ce conseil venait trop tard : les alliés foulaient déjà le sol de la France, et, après avoir tout refusé au congrès de Châtillon, Buonaparte ne pouvait plus parler de paix : il touchait à sa chute. Le gouvernement *provisoire* priva Lacépède de sa charge de grand-chancelier de la Légion-d'Honneur, qui fut provisoirement donnée à M. de Pradt. Le roi Louis XVIII l'en dédommagea, en le nommant pair le 4 juin 1814. Au retour de Napoléon de l'île d'Elbe, Lacépède refusa la place de grand-maître de l'université, mais il siégea dans la nouvelle chambre des pairs, dont il fut exclu par l'ordonnance royale du 24 juillet 1815. Le roi Louis XVIII, toujours indulgent et ami de la science, l'y rappela quelque temps après. Depuis ce moment, il ne joua pas un grand rôle dans les affaires politiques, et se livra exclusivement à ses études favorites. Au milieu de sa carrière politique, Lacépède avait continué ses travaux. On lui doit plusieurs *Discours* qu'il prononça comme professeur d'histoire naturelle au jardin des Plantes : il avait été nommé élève à l'école Normale par les administrateurs de Corbeil après le 9 thermidor, et en 1793 on avait créé pour lui une 13e chaire au muséum d'histoire naturelle. Les discours les plus remarquables qu'il fit pour l'ouverture ou la clôture de son enseignement sont ceux de 1798, 1799, 1800 et 1801 : ils contiennent des vues élevées et nouvelles sur quelques parties d'histoire naturelle : ce ne sont pas les seuls ; M. Valenciennes, aide naturaliste de Lacépède en compte jusqu'à 18 qui se trouvent dans sa collection et dans celle de M. Cuvier, et qu'il se propose de publier. On lui doit encore la *Ménagère du Muséum d'histoire naturelle*, 1801 et années suivantes, grand in-folio : il n'en a paru que 10 livraisons, *Histoire générale physique et civile de l'Europe depuis les dernières années du 5e siècle jusque vers le milieu du* 18e 1826, 18 vol. in-8. L'auteur revoyait les dernières feuilles de ce grand ouvrage dans les derniers jours de sa vie : il n'a été publié qu'après sa mort. Il embrasse dans son plan les usages, les lois, les mœurs, les sciences, les lettres, les arts, les finances, l'agriculture, la population, les guerres, l'esprit de chacun des siècles dont il s'est proposé de tracer le tableau ; *Vues générales de plusieurs branches des sciences d'histoire naturelle depuis la mort de Buffon*, 1819 et 1822, in-8 ; *Histoire naturelle de l'homme*, 1827, in-8. et in-18. *Les Ages de la nature et l'his-*

toire de l'espèce humaine, 1830, 2 vol. in-8; plusieurs *Notices historiques sur le prince de Brunswick-Lunébourg*, sur *Daubenton*, *Montesquieu*, etc. des *Articles* ou *Mémoires* insérés dans la *Décade philosophique*, dans le *Magasin encyclopédique*, dans le *Recueil de l'Institut*, dans les *Annales du Muséum d'histoire naturelle*, dans le *Dictionnaire des sciences d'histoire naturelle*, où il a fourni celui de l'*homme* et tous ceux qui concernent les *reptiles* et les *poissons*, dans la *Revue encyclopédique*, etc. Lacépède fut aussi l'éditeur de plusieurs *éditions* de Buffon. Il continua à cultiver la musique avec passion jusqu'à sa mort : ainsi il a composé plusieurs *opéras*, une *Messe de requiem* etc. Il a même mis en musique l'*Action générale et les différens épisodes* du *Télémaque* de Fénélon. Après avoir rempli une carrière aussi belle, Lacépède, qui était membre d'un grand nombre d'académies et de sociétés savantes, mourut de la petite vérole le 19 septembre 1825, dans sa maison de campagne à Epinay, près de Saint-Denis, où depuis long-temps il avait coutume de passer la belle saison. Outre les *éloges* prononcés ou imprimés à l'époque de sa mort, au nom des corps savans dont il faisait partie, il a paru sur cet illustre naturaliste trois *notices*, l'une de M. Mahul dans la sixième année de son *Annuaire nécrologique* ; la seconde de M. d'Amalric dans le 29e tome de la *Revue encyclopédique*, et la 3e de M. Julia Fontanelle, Paris, 1825, in-8.

LACERDA. *Voyez* CERDA.

* LACHABEAUSSIÈRE (Ange-Étienne-Xavier POISSON de), littérateur, né à Paris en 1752, d'un instituteur qui avait fait l'éducation du célèbre Mirabeau. Dégoûté de la carrière des armes, qu'il avait d'abord embrassée, il se livra entièrement à la littérature, et eut quelques différends avec Mirabeau relativement à une *traduction* de Tibulle, publiée sous le nom de celui-ci (Tours, 1796, 3 vol. in-8), et dont Lachabeaussière réclama la propriété. Il est l'auteur du *Catéchisme républicain*. Sous le régime de la *terreur*, et sur la dénonciation de son propre gendre, qui l'accusait d'avoir donné asile à Julien de Toulouse (exclu de la convention et proscrit), avec lequel il n'avait jamais eu de relation, Lachabeaussière fut enfermé aux Madelonnettes, et cette persécution s'étendit sur toute sa famille. Sa femme fut confinée dans la prison de *la Bourbe*, et deux de ses filles enfermées à *Sainte-Pélagie*. Lachabeaussière, croyant sa mort inévitable, écrivit, peu de jours avant celui où l'on devait prononcer son arrêt, un *Adieu* en vers, qu'il confia à un des prisonniers, afin qu'après ses derniers momens il le fît parvenir à son épouse et à ses filles. Le 10 thermidor (28 juillet), il devait être conduit au supplice; mais la veille, Robespierre périt lui-même sur l'échafaud. Lachabeaussière et sa famille sortirent de prison, et quelques mois après (septembre 1795), il fut compris dans la liste des hommes de lettres auxquels on accordait une pension. L'année suivante, le conseil des Cinq-cents le nomma membre du comité d'instruction publique, et, en 1798, administrateur de l'Opéra. Accusé de dilapidation, en 1799, il se justifia devant le conseil des Cinq-cents, qui déclara son innocence, mais qui ne put empêcher un de ses membres, M. Pons de Verdun, d'improviser contre lui une épigramme virulente, qu'il fit circuler. Lachabeaussière a travaillé à plusieurs écrits périodiques, tels que la *Décade*, les *Soirées littéraires*, l'*Almanach des Muses*, dont Vigée était l'éditeur. A la mort de celui-ci, il devait lui succéder dans cette place. Mais il succomba bientôt après à une longue maladie, le 10 septembre 1820, à l'âge de soixante-huit ans. Il a laissé : 1° *Catéchisme français, ou Principes de morale républicaine* (en vers), Paris, 1795; 3e édit., 1800, in-8; trad. en hollandais, par Mme Brinckmann, Amsterdam, 1796, in-16; en allemand, par S.-H. Catel avec le texte français, Berlin, 1798, in-8. L'époque et le titre de cet ouvrage, destiné aux écoles primaires, font aisément connaître l'esprit dans lequel il a été rédigé. 2° *OEuvres diverses*, Paris, 1801, in-8.

Elles contiennent des poésies, des traductions en vers, d'Homère, de Virgile, d'Horace, et autres poètes classiques; des apologues nouveaux, des contes, etc., etc.; 3° *Poésies gracieuses d'Anacréon*, *Bion*, *Moschus*, *Catulle et Horace, imitées en vers français*, etc., *ibid.*, 1803, 1 vol. in-8; 4° *Apologues moraux imités pour la plupart de Saadi le Persan*, *ibid.*, 1814, in-8 de 3 feuilles. Ses comédies ont pour titre : 1° *L'Intrigante*, en 5 actes et en vers, 1776 (M. Etienne a donné, en 1813, une comédie sous le même titre : elle a eu trois représentations); 2° *Les Maris corrigés*, en 3 actes et en vers, 1781; 3° *Le Sourd*, en 1 acte et en prose, 1783; 4° *Les deux Fourbes*, en 1 acte et en prose; 5° *La Confiance dangereuse*, en 2 actes et en vers; 6° *Les Charlatans*, en 5 actes et en vers; 7° *L'heureuse erreur*, 1795; 8° *Lamentine*, tragédie burlesque. Ses opéras-comiques sont intitulés : 1° *L'Eclipse totale*, 1782; 2° *Le Corsaire*, en 3 actes; 3° *Azémia ou les Sauvages*, en 3 actes; 4° *Gulistan ou le Hulla de Samarcande*; 5° *Tilava*, etc.; et plusieurs *Vaudevilles* qui, de même que ses autres ouvrages dramatiques, eurent du succès. On le citait pour le talent de lire qu'il possédait à un haut degré.

LA CHAISE. *Voyez* CHAISE.

LA CHALINIÈRE. *Voy.* CHALINIÈRE.

LA CHALOTAIS. *Voyez* CHALOTAIS.

LA CHAMBRE. *Voyez* CHAMBRE.

LACHANIUS, seigneur gaulois, père de Rutilius Numatianus, s'acquit beaucoup de gloire dans les charges de questeur, de préfet du prétoire et de gouverneur de Toscane. Il était né à Toulouse, ou, selon D. Rivet, à Poitiers. Les peuples charmés de sa bonté, de son équité, et surtout de son attention à les soulager, lui firent ériger plusieurs statues en différens endroits de l'empire. Il mourut vers la fin du 15e siècle.

LACHAPELLE (Marie-Louise DUGUÈS, femme), sage-femme en chef de la maison d'accouchement (hospice de la Maternité), née à Paris en 1769, prit les premières leçons de son art auprès de sa mère Madame Duguès, qui était professeur d'accouchement à l'hôtel-Dieu, et mérita par ses succès de lui être adjointe de bonne heure dans ses fonctions. A l'âge de 15 ans et demi, elle donna des preuves d'un talent précoce et de beaucoup de présence d'esprit dans un accouchement très difficile où elle eut le bonheur de sauver la mère et l'enfant. Mariée à 22 ans, et devenue veuve peu de temps après, elle se consacra tout entière aux détails de son état : en 1794 elle fut nommée professeur en chef à l'école de la Maternité. Après avoir formé dans ses leçons journalières, tant théoriques que pratiques, un très grand nombre d'élèves distingués elle mourut en 1821. La vie de cette femme fut une suite de bonnes actions. Outre plusieurs *observations* importantes insérées dans le 1er volume de l'*Annuaire médico-chirurgical*, on a d'elle *Recherches sur les maladies des nouveau-nés*, 1 volume in-4, et *Pratique des accouchemens* ou *Recueil de mémoires et observations sur les points les plus importans de l'art*, Paris, 1821-1825, 7 volumes in-8 : cet ouvrage a été rédigé sur les *notes* de l'auteur, par son neveu le docteur Duguès.

LA CHAPELLE. *Voyez* CHAPELLE.

LA CHASTRE. *Voyez* CHASTRE.

LA CHATAIGNERAYE ou LACHASTAIGNERAYE (François DE VIVONNE, seigneur de), fils d'André de Vivonne, grand sénéchal du Poitou, et filleul de François Ier, naquit en 1520, et fut élevé à la cour. Son éducation fut toute gymnastique; il excellait à la lutte et à l'escrime. il brillait dans les tournois, les joûtes où il aimait à jeter en l'air et reprendre sa lance jusqu'à trois fois, tout en courant à cheval avec la plus grande rapidité, et son adresse était si grande qu'il rencontrait encore la bague. Ce seigneur se distingua dès l'an 1543 à l'assaut de Coni où il fut blessé au bras. Il reçut encore des blessures à Landrecies et à Térouanes; il combattit avec autant de gloire que de valeur à Cérisoles. Sur la fin du règne de François Ier, Gui de Chabot-Jarnac tint des propos indiscrets qui offensaient l'honneur de sa belle-mère : pour faire sa cour

au dauphin qui les avait divulgués, Lachataigneraye dit que c'était à lui que Jarnac en avait fait la confidence. Un combat singulier fut vainement sollicité par les deux seigneurs ; le roi le leur refusa ; mais à la mort de François Ier, Henri II le leur permit, et le duel eut lieu en présence de la cour, dans le parc de St. Germain en Laye : Lachataigneraye fut vaincu : Jarnac, d'un revers qui s'appelle encore *coup de Jarnac*, lui fendit le jarret et le fit rouler baigné dans son sang : humilié par cette défaite, il ne voulut pas convenir qu'il avait eu tort ni rendre l'honneur à son rival : il déchira même l'appareil qu'on avait mis sur sa blessure, et mourut le 10 juillet 1547. Ce combat fut le dernier duel autorisé.

*LA CHATRE (Claude-Louis, comte, puis duc DE), naquit à Paris le 30 septembre 1745, d'une ancienne famille du Berri, et entra de bonne heure dans la carrière des armes. Il était maréchal-de-camp et grand-bailli d'épée du Berri en 1789, et fut élu par la noblesse député aux états-généraux. Il parut peu à la tribune ; mais il montra dans les comités sa haine pour toute innovation, et il signa les protestations des 12 et 15 septembre 1791 contre les opérations de l'assemblée nationale. Il émigra après la session, et servit dans l'armée des princes en 1792. Plein de zèle et d'activité, il organisa à Londres, en 1793, un régiment sous le nom de *Loyal émigrant*, qui se fit remarquer par sa bravoure et sa discipline dans l'armée des princes, et qui soutint, en plusieurs occasions, les efforts des républicains victorieux, particulièrement à Menin et à Quiberon. Ce corps fut embarqué en 1796 pour le Portugal, et licencié en 1802. Le comte de La Chatre se retira à Londres, et conserva le titre de colonel dans l'armée anglaise avec le traitement qui y est attaché. Louis XVIII le nomma, en 1807, son chargé d'affaires confidentiel auprès du cabinet britannique ; et l'année suivante, il l'attacha à sa maison avec le titre de premier écuyer. Après la restauration de 1814, il fut nommé ambassadeur à la cour de Londres, puis pair de France, duc et premier gentilhomme de la chambre. Ayant pris parti, en 1824, pour le vicomte de Châteaubriand qui venait de perdre le portefeuille des affaires étrangères, il fut remplacé, dans ses fonctions de premier gentilhomme de la chambre, par le comte Charles de Damas. Frappé de cette disgrâce, il eut, peu de jours après, une attaque de paralysie, dont il mourut à Meudon le 18 juillet 1824.

LACHAUSSÉE. *Voyez* NIVELLE.

*LACHNITH (Louis-Wenceslas), compositeur dramatique, né à Prague en 1756, avait déjà un talent très distingué sur le cor, lorsqu'il vint à Paris en 1773 : après s'être perfectionné par les leçons et les conseils de Rodolphe, il parut avec distinction au concert spirituel ; mais il quitta cet instrument pour raison de santé. Il renonça même entièrement à l'exécution, et se livra dès lors à la composition sous la direction de Philidor. Parmi ses ouvrages, on remarque une *Méthode de doigté pour le forté-piano*, qui a été adoptée par le Conservatoire ; il la fit avec Adam ; mais il y ajouta deux parties. 2° *Dix-huit œuvres de musique*, tels que *Symphonies*, *quatuor*, *concerto*, *sonates*, pour le piano et la harpe ; 3° Des *ouvrages dramatiques* parmi lesquels on distingue : *les Mystères d'Isis* arrangés, quant à la musique d'après la *Flûte enchantée* de Mozart ; il y a ajouté plusieurs airs ; *Don Juan* sur lequel il fit le même travail ; l'*Oratorio de Saül*, pastiche formé des chefs-d'œuvre des plus grands maîtres et composé avec Kalkbrenner père, ainsi que la *Prise de Jéricho*, autre *oratorio* dans le même genre ; l'*Heureuse réconciliation*, jouée aux Italiens en 1785, *Eugénie et Linval* aux Variétés en 1798 ; *les Fêtes Lacédemoniennes* dont les paroles sont de Lourdet du Sancerre : cette pièce est restée en portefeuille ; la musique de ces trois derniers opéras est de Lachnith seul. Il est mort en 1820. En général il avait plus de talent pour l'enseignement musical que pour la composition : aussi a-t-il laissé plus de bons élèves que de chefs-d'œuvre.

* LACLÈDE (N... de), historien du 18e siècle, n'est connu que par son *Histoire générale du Portugal*, Paris, 1735, 2 vol. in-4, ou 8 vol. in-12. C'est l'ouvrage le plus complet que nous ayons sur ce royaume; mais on reproche à l'auteur de s'y livrer à des digessions trop fréquentes et à des déclamations outrées contre les papes et la cour de Rome. Cette histoire a été traduite en portugais, avec des notes, Lisbonne, 1777, 16 vol. in-8. Le même ouvrage a été publié de nouveau en 1828, 10 vol. in-8. avec une continuation jusqu'à Don Miguel, par M. le marquis Fortin d'Urban et M. Mielle. L'opinion des nouveaux éditeurs est peu favorable à Laclède qui se sont crus forcés de faire subir à cet ouvrage plusieurs changemens importans.

* LACLOS (Pierre-Ambroise-François Chauderlos de), naquit à Amiens en 1741. A l'âge de 18 ans, il entra dans le corps royal du génie en qualité d'aspirant, et fut nommé sous-lieutenant un an après. Capitaine en 1778, il fut envoyé à l'île d'Aix pour y construire un fort. Né avec des talens, de l'esprit et de l'amabilité, Laclos cultiva la littérature au milieu des occupations de l'état militaire. Il eût été peut-être plus heureux pour sa mémoire qu'il se fût borné aux connaissances qu'exigeaient ses fonctions; il n'aurait pas laissé dans les lettres une réputation d'écrivain licencieux, et dans l'histoire de notre révolution un nom souillé de plus d'un crime. Un roman, en 2 vol. in-8, intitulé les *Liaisons dangereuses*, lui donna tout à coup une place parmi les écrivains déhontés, qui ne craignent pas d'offenser la moralité publique en dévoilant les turpitudes les plus honteuses. La jeunesse, déjà imbue des doctrines philosophiques, le lut et le loua avec enthousiasme. A peine convenait-on du défaut de naturel et de l'infidélité des tableaux et des caractères. En 1789, Laclos devint secrétaire surnuméraire du duc d'Orléans, et fut bientôt un des confidens intimes de ce prince. De confident, il devint conseiller; et l'on se souvient qu'en 1789, il faisait partie d'un club qui se tenait au village de Mont-Rouge, près Paris, où des personnages puissans délibéraient sur le sort du royaume. C'est lui, dit-on, qui, pour faire armer les Français qu'on voulait porter à l'insurrection, inventa la *fable des brigands* qui devaient venir ravager la France au même jour et à la même heure. Chacun s'arma pour les repousser et resta sous les armes. Ainsi les conspirateurs eurent tout à coup à leur disposition une masse énorme de soldats prêts à tout entreprendre. Peu d'hommes ont servi ce prince avec plus de zèle; il était partout, il pourvoyait à tout, et, pour perdre plus sûrement Louis XVI, son auguste épouse et les princes ses frères, il inventa la plupart des calomnies forgées au Palais-Royal. Il fut aussi un des meneurs des terribles journées des 5 et 6 octobre. Vivement inculpé à ce sujet, il suivit le duc d'Orléans en Angleterre, lorsqu'une mission supposée exigea ce voyage, et rédigea, dit-on, les lettres du duc d'Orléans au roi, publiées pendant la révolution. De retour à Paris en juillet 1791, il fut un des principaux rédacteurs du *Journal des amis de la constitution*, écrivit avec Brissot la fameuse pétition qui provoqua le rassemblement du Champ-de-Mars, où l'on demandait que le roi fût mis en jugement, et la colporta dans les rues de Paris à la tête des séditieux. Nommé en 1792 maréchal-de-camp et gouverneur de tous les établissemens français dans l'Inde, il ne partit point pour sa destination, prit part dans le quartier du Palais-Royal aux délibérations populaires, et finit par être enfermé par suite des mesures prises contre le duc d'Orléans. Livré à ses pensées au fond de sa prison, il envoyait aux comités des plans de réforme, et imagina une nouvelle espèce de projectiles dont il proposa de faire l'expérience. Il fut relâché, fit ses essais à Meudon, et le succès les justifia. Arrêté encore une fois, il resta en prison jusqu'au 9 thermidor; il fut alors nommé secrétaire-général de l'administration des hypothèques, emploi dont il s'acquitta avec une sagacité qui étonna tout le monde. Après la réforme de cette administration, il reprit la car-

rière militaire, servit en qualité de général de brigade d'artillerie dans les armées du Rhin et d'Italie, et succomba à Marente, le 5 octobre 1803, après bien des fatigues et bien des traverses. Outre le roman dont nous avons parlé, on a encore de lui des *Poésies fugitives*, et une *Lettre à l'académie française*, à l'occasion du prix proposé pour l'*Eloge* de Vauban, où il exagère au-delà de toute mesure les dépenses que cet illustre maréchal a occasionées à la France pour ses fortifications. Il les porte à 1440 millions. M. Barbier lui a attribué la rédaction des *Causes secrètes* de la révolution du 9 au 10 thermidor, par Villate, 1795, in-8.

LACOLOMBIÈRE. *Voy.* COLOMBIÈRE.

* LACOLONIE (Jean-Martin DE), né à Bordeaux en 1674, embrassa la profession des armes et passa au service de l'électeur de Bavière. Il se distingua dans le guerre d'Allemagne, parvint au grade de maréchal-de-camp, fit en cette qualité la campagne de 1717 contre les Turcs, sous les ordres du prince Eugène. Comblé des témoignages d'estime de l'empereur, il revint dans sa patrie, et mourut le 26 novembre 1759. Il a laissé des *Mémoires contenant les événemens de la guerre depuis le siége de Namur en* 1692 *jusqu'à la bataille de Belgrade*, Francfort 1730, réimprimés à Bruxelles, avec des corrections, en 1737, 2 vol. in-12, écrits avec prolixité; mais on y trouve des particularités curieuses. On lui attribue l'*Histoire de la ville de Bordeaux*, 1757, 3 vol. in-12, où l'on trouve de l'exactitude et beaucoup de recherches: mais le stile en est négligé, et les grands événemens de l'Histoire de France sont confondus avec les faits particuliers qui concernent Bordeaux.

* LACOMBE (François), né à Avignon en 1733, mort vers 1795, à Montpellier où il était commissaire de police, est auteur du *Dictionnaire du vieux langage français*, Paris, 1765-67, 2 vol. in-8, toujours recherché, quoique moins complet que celui de M. de Roquefort; des *Observations sur Londres et ses environs*, etc., 1780, in-12, ouvrage réimprimé sous le titre de *Tableau de Londres et de ses environs*. On a encore de lui des traductions de quelques ouvrages anglais, tels que les *Lettres de milord Shaftesbury sur l'enthousiasme*, les *Lettres historiques et philosophiques du comte d'Orréry, sur la vie et les ouvrages du docteur Swift*: quelques poésies de *Pope* et de *Dryden*, etc. Il a été l'éditeur des *Lettres choisies de Christine, reine de Suède*, Paris, 1762, in-12.

* LACOMBE (Jacques), littérateur distingué, né à Paris en 1724, fit ses cours de droit, et se consacra au barreau; mais s'en étant dégoûté, il obtint la patente de libraire. Devenu ensuite auteur, il publia un grand nombre d'ouvrages qui eurent beaucoup de succès. Lacombe, dont la vie n'offre rien de bien remarquable, mourut à Paris, le 16 septembre 1801. Il était beau-père du célèbre Grétry. Voici la liste de ses principaux ouvrages: 1° *Progrès des sciences et des beaux-arts sous le règne de Louis XV*, Ode, 1750. Elle est insérée dans le *Recueil* de l'académie d'Angers, et avait obtenu le prix que cette même académie avait proposé en 1749. 2° *Dictionnaire portatif des beaux-arts*, Paris, 1752, in-8, 3e édit., 1759. Ce dictionnaire a eu plusieurs autres éditions, et a été *traduit* en italien, Venise, 1758, in-8. 3° *Le Salon* (en vers et en prose), ou *Jugement des ouvrages exposés au Louvre*, en 1753, in-12; 4° *Abrégé chronologique de l'histoire ancienne*, 1757, in-8; 5° *Le Spectacle des beaux-arts*, 1758-1762, in-8; 6° *Abrégé chronologique de l'histoire d'Espagne et de Portugal*, commencé par le président Hénault (avec Macquer), 1759, 2 vol. in-8; 2e édit., 1765; 7° *Histoire des révolutions de l'empire de Russie*, 1760, in 8, traduit en allemand, 1761; 8° *Abrégé chronologique de l'histoire du Nord*, 1762, 2 vol. in-8; 10° *Mémoires secrets de la duchesse de Portsmouth*, *avec des notes historiques*, 1805, 2 vol. in-8. (avec Champfort); 11° *Précis de l'art dramatique des anciens et des modernes*, 1808, 2 vol. in-8; 12° *Scipion à Carthage*, opéra en 3 actes, in-12. Lacombe a travaillé au journal intitulé, l'*Avant-*

coureur, ou *Le Mercure de France*, et a donné à l'Encyclopédie méthodique 13° *le Dictionnaire des arts et métiers mécaniques*, 8 vol ; à celui *Des chasses et des pêches*, 1 vol. ; à celui *De l'art aratoire et du jardinage*, 1 vol. ; à celui *Des amusemens des sciences*, 1 vol. Il a coopéré aussi à l'*Encyclopédiana*, 1 vol. ; au *Dictionnaire des jeux mathématiques et des jeux familiers*, 1 vol. Lacombe avait beaucoup d'instruction, un talent varié, et un stile clair, élégant et assez corect.

* LACOMBE DE PRÉZEL (Honoré), frère du précédent, né à Paris en 1725, mort au commencement de la révolution, a publié : 1° *Dictionnaire d'anecdotes, de traits singuliers et caractéristiques*, 1756, 2 vol. in-8 ; 2° *Dictionnaire iconologique*, ou *Introduction à la connaissance des peintures, médailles, estampes, etc.*, 1756, in-12 ; 3° *Les progrès du commerce*, 1760, in-12 ; 4° *Dictionnaire portatif de jurisprudence*, 1763, 3 vol. in-12 ; 5° *Les pensées de Pope*, 1766, in-12 ; 6° *Dictionnaire des portraits historiques*, 1768, 3 vol. in-8. On remarque, dans ces différentes compilations, de la méthode et du goût, de l'arrangement et du choix dans les matières.

* LACOMBE (J.-B.), né à Toulouse, fut d'abord instituteur, et vint ensuite tenter fortune à Bordeaux, d'où différentes escroqueries le forcèrent de se retirer. Il ouvrit une école dans un village, où il resta jusqu'à la révolution du 31 mai 1793. Il osa alors reparaître à Bordeaux, où il parvint à se rendre agréable aux représentans en mission, et fut nommé président du tribunal, ou commission militaire, dite *révolutionnaire*, qui fit couler tant de sang dans cette ville. Ce bourreau ne laissait pas même aux accusés la faculté de se défendre ; il les interrompait en disant : *Le tribunal est fixé sur ton compte* ; et il se hâtait de prononcer l'arrêt de mort. Il en condamnait jusqu'à 30 dans le même jour. Son principal but étant de s'enrichir, il dénonçait lui-même les plus riches habitans de Bordeaux, et s'emparait de leurs dépouilles ; il parvint ainsi à devenir en peu de mois un des hommes les plus riches du pays. Mais dénoncé à son tour comme ayant dépassé les pouvoirs qui lui avaient été confiés, il fut arrêté et condamné à mort par le même tribunal qu'il avait présidé, et qui avait été renouvelé après le 9 thermidor. On ne lui accorda aucun moyen de défense. Lorsqu'il entendit sa condamnation, il s'écria : « Bordeaux » m'a les plus grandes obligations ; si » j'avais suivi les ordres que j'avais reçus, » j'aurais fait périr deux fois autant d'ac- » cusés, et plusieurs de ceux qui m'é- » coutent n'existeraient plus. » Une foule immense l'accompagna au supplice en poussant des cris de joie et en l'accablant de malédictions. Il fut exécuté le 15 août 1794.

* LACOMBE SAINT-MICHEL (Jean-Pierre), général français, né vers 1740 d'une famille noble du Languedoc, embrassa le parti des armes. Il était, au moment de la révolution, capitaine dans le 7e régiment d'artillerie, et avait obtenu la croix de St.-Louis. Il ne s'en déclara pas moins ouvertement l'ennemi du trône. Son régiment avait reçu ordre de marcher sur Paris pour contenir le peuple, qu'on excitait à l'insurrection par des intrigues et des manœuvres de toute espèce ; mais il manifesta lui-même dès le 12 juillet 1789 des principes si opposés à l'ordre qu'on voulait rétablir, que le maréchal de Broglie le fit partir la nuit suivante. Elu député au mois de septembre 1791, il dénonça les officiers de l'armée qui donnaient leur démission, proposa des mesures pour les punir et les remplacer. Réélu à la Convention, il vota la mort du roi sans appel et sans sursis. Peu de temps après il fut envoyé en Corse et dans les Ardennes en qualité de commissaire. On a de lui le *Rapport sur sa mission en Corse*, 1795, in-8. De retour à Paris, il devint membre du comité de salut public ; mais il ne s'y fit point remarquer. Il passa de là au conseil des Anciens, et il en devint président le 28 octobre 1797. Sorti du Corps législatif en 1798, il reprit son rang dans l'artillerie, et la même année le Directoire le nomma ambassadeur à Naples ;

mais il fut abreuvé de dégoûts à cette cour, et la quitta en février 1799. Il fut alors employé comme général, et se distingua dans la campagne d'Italie en 1805, et dans celle de 1806 contre les Prussiens; enfin il passa en Espagne ; mais le mauvais état de sa santé l'obligea de rentrer en France. Il mourut le 27 janvier 1812 des suites de ses blessures.

* LACOMBE (Dominique), évêque d'Angoulême, né le 25 juillet 1749, à Montrejeau, dans la Haute-Garonne (diocèse de Comminges), fit ses études chez les doctrinaires de Tarbes, entra dans cette congrégation en 1766, y occupa divers emplois, et devint en 1788 principal ou recteur du collége de Guyenne à Bordeaux. Il occupait encore cette place à l'époque de la révolution. Il adopta les principes des novateurs politiques, devint curé de St.-Paul à Bordeaux, prêta le serment constitutionnel, et fut nommé député à l'Assemblée législative. Cependant le lendemain du jour où fut décrétée la loi qui supprimait tout costume ecclésiastique, il donna sa démission de représentant (7 avril 1792). De retour à Bordeaux, il reprit l'exercice de ses fonctions sacerdotales, et conserva néanmoins assez d'influence pour se garantir non seulement de toutes poursuites, mais encore pour sauver la vie à plusieurs citoyens accusés de *fédéralisme*. Après la mort de M. Pascareau, évêque de Bordeaux, il fut appelé à lui succéder. Sacré le 14 février 1798, il tint avec son clergé constitutionnel un concile en 1802. Il assista à l'assemblée dite *concile national*, à Paris, prit une part très active aux affaires du concordat, donna sa démission de son siége de Bordeaux, et fut compris parmi les douze évêques constitutionnels qui firent partie du nouvel épiscopat français. Envoyé à Angoulême, après avoir refusé sa rétractation que lui demandait au nom du pape le cardinal Caprara, légat en France, il resta attaché à ses principes qu'il proclama même dans une *lettre adressée le 4 juin* 1802, *au vénérable prêtre Binos, ancien chanoine de St.-Bertrand*, auquel il faisait part des motifs de son refus. Lacombe eut, à l'occasion de ses doctrines, plusieurs altercations assez vives avec quelques membres de son clergé ; il eut aussi à éprouver quelques mortifications de la part de la famille royale, qui ne pouvait voir avec plaisir sur le siége épiscopal d'une ville, dont un des princes porte le nom, un prélat qui avait conservé ses affections pour la révolution ou pour l'empire, et qui, oubliant sa position et même les sentimens qu'éprouvaient les chrétiens de tous les pays, applaudit à la captivité du souverain pontife, et dit, dans un mandement, que *c'était le doigt de Dieu*. Il assista aussi au champ de mai, et exhorta son clergé à remercier le ciel du retour de Buonaparte. Ce prélat mourut presque subitement le 7 avril 1823. L'*Ami de la religion* lui a consacré une *Notice* très détaillée, tom. 35, pag. 337.

LACOMBE. *Voyez* GUYON.

LACONDAMINE. *Voyez* CONDAMINE.

* LACOSTE (Elie), médecin, né vers 1740, à Montignac, fut député à la Convention nationale à l'époque de la révolution. Devenu en 1790 administrateur de la Dordogne, il fut élu député de ce département à l'Assemblée législative, puis à la Convention, où il vota la mort de Louis XVI, sans appel et sans sursis. Il siégea constamment à la Montagne, fut nommé président de l'assemblée le 1er messidor an 2 (19 juin 1794), et fit toujours partie du fameux comité de sûreté générale, qui fut, pendant quatorze mois, le complice de tous les crimes du comité de salut public. Envoyé en mission dans le nord, il s'y conduisit avec assez de modération. Il se prononça fortement contre Robespierre au 9 thermidor, et fit décréter, dès le même jour, la suppression du tribunal révolutionnaire, dont l'action n'était plus redoutable que pour la faction qui venait d'être renversée. Lorsque Lecointre de Versailles dénonça les membres de l'ancien gouvernement, Lacoste le combattit vivement, et demanda son arrestation. Dénoncé par Gouly, le 28 mai 1795, comme un des auteurs de l'insurrection des premiers jours de prairial, il fut, à son tour, décrété d'arrestation. Rendu à la liberté par l'am-

nistie de brumaire an 4, il retourna dans sa ville natale, y reprit ses fonctions de médecin, et y mourut obscurément en 1803.

*LACOSTE (Pierre-François), prêtre, chanoine honoraire, naturaliste distingué, naquit à Plaisance, près de Toulouse, embrassa l'état ecclésiastique, et fut pendant plusieurs années professeur de morale à Toulouse, d'histoire naturelle (minéralogie) à l'école centrale du département du Puy-de-Dôme, et de la même science à la faculté de Clermont-Ferrand en Auvergne. C'est dans ce département qu'il se livra à l'étude de la géologie, de la minéralogie, et de l'histoire naturelle en général. Il étudia et explora toutes les parties de cette province sur laquelle il a fait paraître plusieurs ouvrages importans. Lors de la révolution française, il adhéra à la constitution civile du clergé, ainsi que le témoignent ses premiers ouvrages, dont voici la liste : 1° *Lettre* de M. l'abbé Lacoste, de Plaisance, vicaire de la Dalbade, à un curé non conformiste, 1791, in-8 ; 2° *Réponse à la lettre d'un curé non conformiste*, 1791, in-8 ; 3° *Discours sur les devoirs des citoyens envers la patrie*, Toulouse, 1792, in-8 ; 4° *Discours pour une fête civique*, 1793, in-8 ; 5° *Discours sur les obligations que les Français se sont imposées en acceptant la constitution*, Toulouse, 1795, in-8 ; 6° *Discours sur les vertus républicaines*, Toulouse, 1795, in-8. Le renversement du Directoire et le nouvel ordre de choses qu'amena le consulat de Buonaparte parurent faire une diversion aux idées républicaines de Lacoste, qui ne s'occupa plus que de sujets scientifiques, et publia : 7° *Observations concernant l'agriculture dans les montagnes des départemens de l'Auvergne*, in-8 ; 8° *Quelques observations concernant l'agriculture dans les montagnes du département du Puy-de-Dôme*, 1801, in-8 ; 9° *Discours sur les dispositions des habitans du département du Puy-de-Dôme pour les sciences*, 1801, in-8 ; 10° *Discours sur les avantages qui résultent de l'étude de l'histoire naturelle, avec des notes*, 3e édition, 1801, in-8 ; 11° *Observations sur les volcans d'Auvergne, suivies de notes sur divers objets recueillis dans une course minéralogique*, 1802, in-8, 2e édition, 1803 ; 12° *Lettre minéralogique, et géologique sur les volcans de l'Auvergne, écrite dans un voyage fait en* 1804, 1805, in-8 ; 13° *Histoire naturelle de l'Auvergne, et des départemens environnans* (il en a lui-même rassemblé les matériaux), 3 vol. in-8. Lacoste est mort le 18 avril 1826.

*LACOSTE (Jean-Baptiste), conventionnel, était avocat avant la révolution, lorsque le département du Cantal le nomma député à la Convention. Il vota la mort de Louis XVI, sans appel ni sursis. Pendant le reste de la session, il fut presque toujours en mission. Ainsi il fut envoyé dans les départemens de la Haute-Loire, du Bas-Rhin, de la Moselle et près des armées du Nord. Il accompagna aussi l'armée qui fit la conquête de la Hollande. Si, lorsqu'il était au milieu des soldats, il se montrait plein de courage, au point de servir lui-même les pièces de canon comme à Haguenau, et de se battre dans la mêlée comme à Kaïserlautern, il était aussi dans les villes qu'il parcourait, le tyran le plus féroce et le proconsul le plus sanguinaire. Dans une lettre datée de Strasbourg le 14 nivose (3 janvier 1794), il se vantait des profanations qu'il avait ordonnées à Spire, et envoyait la dépouille des églises, les reliques, les ciboires et, comme il le disait, d'autres *instrumens de sottise*. A son retour, il fut accusé (1er juin 1795) d'avoir organisé la commission qui ensanglanta l'Alsace sous la direction de l'accusateur public, l'infâme Schneider. Un député prit sa défense, car il était absent : son défenseur demanda au moins que Lacoste ne fût pas surveillé par les gendarmes ; *car*, dit-il, *il n'a pas les moyens de les payer*. L'Assemblée fut étonnée ; mais le décret d'arrestation ne fut pas moins prononcé ; Lacoste fut amnistié ensuite. Buonaparte l'appela en 1800 à la préfecture des Forêts, et en 1815 à celle de la Sarthe. Atteint par la loi du 12 janvier 1816, il se retira en Belgique, d'où il

obtint ensuite la faveur de rentrer en France. En 1818 il fut attaqué à Mauriac par une maladie qui faillit l'envoyer au tombeau : il paraît que ses crimes ne l'avaient point laissé tranquille et que ses remords l'avaient préparé à un changement sincère ; il fit donc appeler M. l'abbé d'Auzers, curé de la ville, et ce vénérable ecclésiastique le fortifia dans ses heureuses dispositions. Lacoste se soumit humblement à tout ce qui lui était prescrit, et ce ne fut pas chez lui une disposition passagère ; car pendant les trois années qu'il vécut encore, il se maintint dans les mêmes sentimens et manifesta souvent en public son vif repentir de ses crimes et de ses folies. Il est mort en chrétien le 13 août 1821. Voyez l'*Ami de la religion*, tome 59, page 312.

LACOUR. *Voyez* Cour.

* LACOUR (N....), peintre français, né en 1746, à Bordeaux, mort dans sa ville natale le 28 janvier 1814, apprit les premiers élémens de son art dans l'atelier de Vien, et alla ensuite perfectionner son talent à Rome. De retour en France, il se fixa à Bordeaux, malgré les offres brillantes qui lui étaient faites pour l'attirer à Paris. Presque toutes les églises de cette ville possèdent quelques-uns de ses tableaux. Son chef-d'œuvre est celui qui représente *Saint Paulin archevêque de Bordeaux, accueillant dans son palais une foule de malheureux persécutés*. On remarque aussi sa *façade des Chartrons*. Cet artiste a exposé au Louvre différentes productions parmi lesquelles on a distingué un *Avare endormi sur son trésor*, un *Mendiant*, des *paysages*, des *têtes d'études* et des *marines*, etc. Il peignait avec succès dans plusieurs genres, et ses tableaux d'histoire sont estimés. Il n'est pas moins célèbre comme professeur. Jusqu'alors on n'enseignait à Bordeaux que les premiers principes de l'art du dessin ; il y ajouta des leçons de peinture, et forma en quelque sorte une *école* d'où sont sortis plusieurs élèves très distingués.

* LACRETELLE aîné (Pierre Louis), publiciste et littérateur, né à Metz en 1751, embrassa la carrière du barreau sous la direction de son père avocat distingué de cette ville. Il débuta avec succès à Nancy, et vint en 1778 à Paris où il se fit inscrire sur la liste des avocats au parlement. Bientôt il se lia avec les hommes les plus célèbres de l'époque, et coopéra à la rédaction du *Grand Répertoire de jurisprudence* et du *Mercure de France*. Déjà en 1774 il avait été couronné par l'académie de Metz pour le discours qu'il fit sur ce sujet : *Assigner les causes des crimes, et donner les moyens de les rendre plus rares et moins funestes*. Il avait publié en 1778 un *Discours sur la multiplicité des lois* ; en 1779 des *Mélanges de jurisprudence ou divers plaidoyers, précédés d'un essai sur l'éloquence et suivis de différens morceaux de philosophie et de jurisprudence*, in-8, réimprimés en 1807 : l'*Essai sur l'éloquence* renferme de la justesse et de la fécondité dans les vues et dans les idées. Ce volume contient des réflexions morales sur la profession d'avocat, et le tableau que fait l'auteur des avocats consultans, est tracé avec autant de force que de noblesse. Lacretelle obtint en 1781 l'accessit au prix proposé par l'académie française pour l'*Eloge de Sainte-Maure duc de Montansier* : Garat l'avait emporté sur lui. En 1784, il eut pour concurrent le trop fameux Robespierre, alors avocat à Arras : l'académie de Metz avait mis au concours la question du *préjugé des peines infamantes* : Lacretelle eut le premier prix ; Robespierre eut le second. Ce qu'il y a de singulier, c'est que Lacretelle qui rendit compte avec impartialité dans le *Mercure* de l'ouvrage de son concurrent, vanta les *beaux sentimens de l'excellent jeune-homme*. On voit d'après cet exposé des travaux de Lacretelle à son début dans le monde littéraire, que ce jeune avocat ne restait pas oisif. En 1784 il fit paraître en outre un volume in-8 renfermant une *Lettre sur la réparation qui serait due aux accusés jugés innocens, une Dissertation sur le ministère public, et des Réflexions sur la réforme de la justice criminelle* ; et de 1786 à 1791, *une logique, une métaphysique* et *une morale*, formant 4 volumes in-4, et faisant partie

de l'*Encyclopédie méthodique*. L'auteur a réuni dans les trois premiers demi-volumes les deux sciences, dont l'une est l'étude des facultés de notre esprit; l'autre la direction de ses opérations vers la vérité; la morale occupe les autres volumes. Le dernier est un recueil étendu de réflexions et de maximes morales. La logique et la méthaphysique forment un dictionnaire particulier; la morale un second; les réflexions et maximes en forment un autre sous le titre de *Dictionnaire d'éducation*, lequel est terminé par un *Discours sur l'étude de la morale*. En 1787 Lacretelle fut appelé par le gouvernement à faire partie d'une commission chargée de préparer les réformes de la législation pénale. A l'époque de la révolution dont il embrassa les principes, il fut élu suppléant aux Etats-généraux, et ensuite membre de l'Assemblée législative. Il défendit la constitution de 1790, et sut montrer de la modération au milieu de l'exaspération générale. Obligé de se retirer des affaires publiques après le 10 août, il ne sortit de sa retraite qu'après le 9 thermidor. Les suffrages des électeurs le nommèrent membre du jury de la haute-cour nationale, suivant la constitution de 1795; il entra ensuite au Corps législatif (1801). Pendant cette époque orageuse, il vota contre les projets du nouveau gouvernement. Sous l'empire il n'obtint aucune place. Au moment de la suppression des académies, il avait été désigné pour faire partie de l'académie française : peu après la création de l'Institut, il fut choisi pour remplacer Laharpe. Il fit alors quelques *Mémoires consultatifs* parmi lesquels il faut remarquer celui qu'il écrivit *pour le prince de Carignan, de la maison de Savoie*. Il continua aussi ses études philosophiques et littéraires. Pendant la révolution il n'avait fait paraître qu'un *Mémoire sur l'institution des bureaux de finances et l'utilité de leurs fonctions*, 1789, in-8; *du système du gouvernement*, 1797, in-8; *sur le 17 brumaire, à Sieyes et à Buonaparte*, an 7 (1799); *de l'établissement des connaissances humaines, et de l'instruction publique dans la constitution française*, 1791, in-8; *Idées sommaires d'un grand travail, sur la nécessité, l'objet et les avantages de l'instruction*, 1800, in-8. Lacretelle publia de 1802 à 1807 ses *OEuvres diverses*, qui sont des *mélanges de philosophie et de littérature*, 3 vol. in-8, et ses *OEuvres judiciaires*, 2 vol. in-8. Indépendamment des ouvrages déjà publiés par l'auteur, ces cinq volumes contiennent plusieurs *mémoires* importans. Sous la restauration Lacretelle fut un écrivain politique. En 1817 il s'associa aux rédacteurs de la *Minerve*, et inséra dans ce recueil périodique quelques *articles* écrits dans ses principes bien connus d'opposition. A l'époque où parut la première loi de censure sur la presse périodique, Lacretelle tenta d'en éluder les dispositions en se faisant libraire; il publia à différentes reprises des brochures politiques qui étaient réellement une continuation de la *Minerve*. Il fut appelé, pour cette infraction, à la loi devant le tribunal de police correctionnelle, et condamné à un mois de prison dont la bienveillance royale daigna lui faire remise. Lacretelle publia en 1817 des *Fragmens politiques et littéraires*, 2 parties in-8, renfermant un tableau du système représentatif, des fragmens sur la monarchie de Louis XIV, des pensées politiques et littéraires, etc.; en 1819, *Des partis et des factions et de la prétendue aristocratie d'aujourd'hui*, in-8; en 1820, *Panorama*, in-8. Il s'occupait de revoir ses ouvrages et d'en publier une édition complète, lorsqu'il mourut à Paris le 5 septembre 1824. Cette collection avait été commencée en 1823, et il en a paru 6 volumes in-8. Suspendue par suite de la mort de l'auteur, elle doit être composée de 14 à 15 volumes, et continuée par MM. Saulnier fils, ancien préfet, et J. M. Berton, avocat au conseil du roi, neveux de Lacretelle, légataires de ses papiers. M. Parent-Réal lui a consacré une *Notice* dans la *Revue encyclopédique*, tome 24, page 551.

LACROIX. *Voyez* CROIX-DU MAINE, NICOLLE et PETITS.

LACROIX (Claude), jésuite, né à Saint-André, village entre Hervé et Dalem,

dans la province de Limbourg, l'an 1652, se fit jésuite l'an 1673, enseigna la théologie morale à Cologne et à Munster, et mourut à Cologne le 1er juin 1714. On a de lui un *Commentaire* sur la *Théologie morale* de Busembaum, Cologne, 1719, 2 vol. in-fol. Lacroix donne en entier dans son *Commentaire* le texte de Busembaum, pour l'expliquer et fixer le vrai sens des décisions : s'il a eu tort, les censeurs caustiques qui l'ont accablé d'injures et d'accusations odieuses ne sont pas non plus à l'abri des reproches. (*Voy.* BUSEMBAUM, ESCOBAR, PASCAL.) Le Père François-Antoine Zaccaria a justifié plusieurs opinions des deux jésuites que Concina et Patuzzi avaient censurées avec aigreur : il est certain que, en bornant au cas précis, supposé par les auteurs, la plupart des décisions qui paraissent relâchées, on verra presque toujours disparaître ce qu'elles semblent présenter de révoltant. Il est également vrai encore que toutes ces opinions avaient été enseignées avant les jésuites, qui n'ont fait que les adopter et les répéter. (*Voy.* MOYA.) L'édition, qu'on dit avoir été faite à Cologne en 1757, est supposée. Ce n'est qu'un nouveau titre et une nouvelle table ajoutés à l'ancienne édition.

* LACROIX (Jean-François), né à Compiègne, a publié : 1° *Abrégé chronologique de l'histoire ottomane*, 1768, 2 vol. in-8 ; 2° *Dictionnaire des dits et faits mémorables*, 1768, 2 vol. in-8 ; 3° *Dictionnaire historique portatif des femmes célèbres*, 1769, 2 vol. in-8 ; 4° *Dictionnaire historique des siéges et batailles mémorables de l'histoire ancienne et moderne*, 1770, 3 vol. petit in-8 ; 5° *Dictionnaire historique des cultes religieux*, 1770, réimprimé en 1775, en 3 vol. petit in-8 ; 6° *Dictionnaire historique des saints personnages*, 1772, 2 vol. petit in-8 ; 7° *Dictionnaire poétique d'éducation*, 1775, 2 vol. petit in-8. Ces différentes compilations sont faites avec méthode et avec goût.

* LACROIX (J. P. de), né en 1754 à Pont-Audemer, d'une famille bourgeoise, entra très jeune dans l'ancienne gendarmerie de France. Après la dissolution de ce corps, il se fit avocat, et en exerça la profession à Anet. Lorsque la révolution arriva, il en embrassa les principes avec enthousiasme. Elu, en 1791, procureur-général-syndic du département de l'Eure, il fut l'année suivante député par ce département à l'Assemblée législative. Un bel organe, une figure agréable, une taille noble, élevée, quelque esprit, une imagination ardente et d'assez bonnes manières, le firent rechercher de tous les partis : il se rangea d'abord du côté de la cour ; mais les ennemis de la monarchie le séduisirent à force de présens. Dès lors on ne le vit que rarement garder quelque mesure, et les ministres, les généraux, les émigrés, la garde du roi, le comité dit *autrichien*, devinrent tour à tour l'objet de ses dénonciations et de ses invectives, les prêtres furent surtout en butte aux poursuites de Lacroix qui, étendant sa haine jusqu'au monarque lui-même, accusa Louis XVI d'être la cause des troubles qui agitaient la France par son refus de sanctionner les décrets relatifs au clergé. A cette occasion, il fit mander, séance tenante, le ministre de l'intérieur à la barre pour y rendre compte de sa conduite. Par suite de ses motions révolutionnaires, les ministres de la guerre et des affaires étrangères furent aussi obligés de comparaître, et de se disculper des accusations qu'il avait portées contre eux. Le 20 juin 1792, on le vit encore exiger que le maire et la municipalité fussent appelés à l'assemblée, pour y rendre compte de ce qui se passait dans Paris ; mais, peu de jours après, il provoqua lui-même la levée de la suspension de Pétion, prononcée par le département. Quoiqu'il eût fait voir aussi beaucoup de haine pour M. de La Fayette, qu'il trouvait encore trop modéré, il vota néanmoins, dans la séance du 8 août 1792, contre sa mise en accusation. Le 10 août, il se fit remarquer par de nouvelles violences, et fit décréter la création d'une cour martiale, pour juger, sans désemparer, les Suisses faits prisonniers à l'attaque du château des Tuileries. Le 19 août, il fut nommé président de l'Assemblée législative. Réélu

en septembre de la même année, à la Convention nationale, il y vota la mort de l'infortuné Louis XVI, sans appel et sans sursis, fut chargé trois fois, avec Danton, de missions pour la Belgique, et rentra dans la Convention, après avoir considérablement accru son patrimoine, qui était fort médiocre avant son entrée dans la carrière politique. Méprisé des députés de la Gironde et du côté droit, Lacroix fut vivement inculpé par eux sur sa conduite dans la Belgique et ses liaisons avec Dumouriez; mais la *Montagne* le soutint alors fortement. Le 27 mai 1793, il prit hardiment la défense de Robespierre, de Danton et de Marat, accusés par le côté droit d'être les instigateurs de la conspiration du 10 mars, et des troubles qui, en ce moment même, agitaient Paris. Six jours après, il fit créer une armée révolutionnaire de six mille hommes. Mais la faction de Robespierre voulant à son tour écraser celle des cordeliers, à laquelle Lacroix appartenait, renouvela contre celui-ci les imputations alléguées par les Girondins. Lacroix triompha une seconde fois, le 28 janvier 1794; et croyant désormais n'avoir plus rien à redouter, il se livra à une sécurité qui fut la cause de sa perte. Lié de la plus grande intimité avec Danton, son collègue, ils ne s'occupaient plus ensemble que de jeu et de plaisirs, tandis que la haine et l'ambition de Robespierre veillaient toujours pour écraser ses ennemis. Ils furent arrêtés ensemble, conduits à la prison du Luxembourg, et condamnés à mort, avec Desmoulins, Hérault de Séchelles, etc. Lacroix fut exécuté le 8 avril 1794. On rapporte que, pendant son incarcération, il conversait assez gaiement avec son ami sur le sort qui les attendait, et qu'ils se demandaient quelle grimace ils feraient lorsque le rasoir national leur couperait la parole. Ce sang-froid les suivit jusqu'aux pieds du tribunal, où ils s'amusaient à jeter de petites boulettes de pain à la figure des juges et des jurés: calme affreux! que l'excès seul de leur perversité peut faire concevoir. Il fut le premier qui distingua l'opinion des différens membres par le nom de *côté gauche* et de *côté droit*.

* LACROIX DE CONSTANT (Charles de), né à Givry en Champagne, le 14 avril 1754, fut avant la révolution chef de bureau au contrôle général des finances, sous Turgot, auprès duquel il resta quatre années. Nommé, en 1792, par le département de la Marne, député à la Convention, il y vota la mort de Louis XVI, sans appel et sans sursis. Avant et après le 9 thermidor, il fut chargé de diverses missions dans les départemens. Envoyé en 1794 dans les départemens des Ardennes et de la Meurthe, il obligea, par un arrêté, tous les prêtres à se rendre au chef-lieu de leur district, sous la surveillance la plus scrupuleuse des comités révolutionnaires. Rentré dans la Convention, il s'opposa à ce que les biens des condamnés pendant la terreur fussent rendus à leurs parens. Il fut envoyé dans le département de l'Oise en 1795, se livra à des orgies scandaleuses, notamment à Lucienne, dans la maison qui avait appartenu à la comtesse du Barry; entre autres plaisirs, il s'y donna celui de déchiqueter à coups de sabre tous les portraits des rois de France. Lacroix fut membre du conseil des Anciens après le 13 vendémiaire (5 octobre 1795). Le 27 du même mois il fut appelé au ministère des relations extérieures, et, en cette qualité, il eut l'impudence d'inviter deux ambassadeurs étrangers à la cérémonie de l'anniversaire du martyre de l'infortuné Louis XVI. Les ambassadeurs indignés ne firent point de réponse. Son impéritie fut d'autant plus remarquée qu'il eut pour successeur M. de Talleyrand. Le 16 juillet 1797, il fut remplacé dans ses fonctions ministérielles, et envoyé comme ambassadeur en Hollande, où il seconda la révolution démocratique qui s'opéra dans ce pays en 1798. Appelé par les consuls, après le 18 brumaire, à la préfecture des Bouches-du-Rhône, il donna de l'éclat à son administration par les beaux monumens qu'il fit construire à Marseille, et passa de là à la préfecture de la Gironde. Il mourut à Bordeaux, dans les premiers

jours de novembre de l'année 1805.

*LACROSSE (Jean-Baptiste-Raymond baron de), contre-amiral, naquit à Meilhan (Lot-et-Garonne), le 5 septembre 1760, d'une des familles les plus remarquables de la Guyenne : son père était lieutenant des maréchaux de France pour cette province. Après avoir fait ses études avec succès dans le collége de Juilly, il entra à l'âge de 18 ans dans la marine royale, comme simple garde sur la *Friponne*, et fit la brillante campagne d'Amérique. Après avoir assisté sur cette frégate à deux combats, contre des vaisseaux anglais qui succombèrent et furent pris, il s'embarqua sur le vaisseau l'*Argonaute* où il se battit encore dans le golfe de Gascogne ; il était enseigne de vaisseau sur la frégate la *Cléopâtre*, attachée à l'escadre du bailli de Suffren, qui délivra à la suite d'une fameuse bataille, la ville de Gondelour, alors assiégée par terre et par mer. Pendant la paix, Lacrosse fit diverses campagnes et fut attaché à plusieurs stations lointaines (1783-1789). Lorsque la révolution éclata, il ne suivit pas l'exemple de la plupart des officiers de marine qui émigrèrent ; mais sous la terreur il fut incarcéré et n'échappa que par miracle à l'échafaud, sur lequel périrent tant d'officiers distingués, les Kersaint, les d'Estaing, etc. Le Directoire le rendit à son poste : il était chef de division dans la célèbre et malheureuse expédition d'Irlande, que commandaient Morard de Galles et Hoche. C'est au retour de cette campagne qu'il soutint sur le vaisseau les *Droits de l'homme*, l'un des combats les plus glorieux de la dernière guerre : les Anglais rendirent hommage au sang froid et au talent de Lacrosse : la France eut à déplorer la perte de ce vaisseau ; mais ce fut au milieu d'une catastrophe qui donne encore plus de relief au mérite du vaincu. Nommé contre-amiral, Lacrosse eut à soutenir une espèce de siége dans le port de la Hogne, avec la flotille qu'il commandait et qui fut bombardée par les Anglais. A l'époque où l'on s'occupa pour la première fois sérieusement d'une descente en Angleterre, il reçut la place d'inspecteur-général des côtes, depuis Cherbourg jusqu'à Anvers. Mais les démonstrations de guerre que l'on faisait alors n'avaient d'autre but que de détourner l'attention de l'expédition d'Egypte que l'on préparait avec activité. Plus tard, lorsque l'armée navale, commandée par l'amiral Brueix, mit en mer, le contre-amiral Lacrosse fut chargé d'aller à Madrid pour décider le cabinet espagnol à faire sortir ses escadres de Carthagène et de Cadix, afin qu'elles se réunissent à la flotte française : il réussit dans cette mission. Après la paix d'Amiens, le gouvernement le nomma capitaine-général de la Guadeloupe, et Lacrosse séjourna pendant deux ans dans cette colonie. Il ignorait quand il revint, que la paix avait été rompue : en conséquence, il n'évita pas les vaisseaux anglais : quelques-uns l'ayant poursuivi, il leur échappa, et parvint même à s'emparer d'une corvette qu'il fit entrer dans un port d'Espagne. Nommé, à son retour en France, préfet maritime du Havre, puis directeur-général de l'armement, et commandant en second de la flotille destinée à une descente en Angleterre, il s'acquitta de ce devoir avec un zèle qui fut récompensé par la place de commandant, après la mort de Brueix. Il avait déjà préservé les vaisseaux de l'incendie qu'avaient cherché à y allumer les Anglais, avec leurs célèbres *catamarans* : il se défendit contre les nouvelles attaques des Anglais, jusqu'à ce qu'il fût envoyé à Rochefort, comme préfet maritime. Ce fut son dernier poste : la rastauration ne lui donna pas d'emploi, et en 1816 il fut mis à la retraite. Il est mort le 10 septembre 1829. C'était sans contredit l'un de nos marins les plus distingués.

LACROZE. *Voyez* CROZE.

LACTANCE (Lucius Cœlius Firmianus), orateur et défenseur de l'Eglise, né (suivant l'opinion la plus commune) dans le 3e siècle, étudia sous Arnobe, à Sica en Afrique. On ne connaît ni son pays, ni sa famille ; presque tous les historiens le font africain ; mais le Père Franceschini, carme, prétend qu'il était de Fermo, et ses raisons sont très plausi-

bles. Son éloquence lui acquit une si grande réputation, que Dioclétien le fit venir, vers l'an 290, à Nicomédie, où il tenait son siége, et l'engagea à enseigner la rhétorique latine; mais il y eut peu de disciples, parce qu'on y parlait plus grec que latin. Là il vit commencer, l'an 303 de Jésus-Christ, cette terrible persécution contre les chrétiens; et, s'il n'était pas lui-même alors attaché à la religion de l'Evangile (ce qu'on ne peut décider, parce qu'on n'a rien de certain sur l'époque de sa conversion), son humanité du moins le trouva sensible aux maux qu'il voyait souffrir aux chrétiens. Sa vertu et son mérite le rendirent si célèbre, que Constantin le fit venir dans les Gaules et lui confia l'éducation de son fils Crispus, l'an 317. Lactance n'en fut que plus modeste : il vécut dans la pauvreté et dans la solitude, au milieu de l'abondance et du tumulte de la cour. Il ne reçut les présens de l'empereur que pour les distribuer aux pauvres. Ce grand homme mourut vers l'an 325 à Trèves, ou vers l'an 328, dans un âge très avancé. Le stile de Cicéron avait été le modèle du sien; même pureté, même clarté, même noblesse, même élégance. C'est ce qui le fit appeler le *Cicéron chrétien*. Parmi les ouvrages dont il a enrichi la postérité, les plus célèbres sont : 1° les *Institutions divines*, en sept livres. L'auteur y élève le christianisme sur les ruines de l'idolâtrie; mais il réfute beaucoup plus heureusement les chimères du paganisme, qu'il n'établit les vérités de la religion chrétienne. Il traite la théologie d'une manière trop philosophique; il parle des mystères avec peu d'exactitude. Il paraît néanmoins que le Père Pétau et d'autres ont jugé trop sévèrement quelques-unes de ses expressions, sans considérer que dans ce temps le langage théologique n'était pas encore fixé, quoique la foi fût sûre et constante. Un critique plus modéré en a parlé de la manière suivante : « Plusieurs censeurs » trop rigides y ont noté un assez grand » nombre d'erreurs théologiques; mais » la plupart sont seulement des façons de » parler peu exactes, et qui sont susceptibles d'un sens orthodoxe, lorsqu'on » ne les prend pas à la rigueur. Il faut se » souvenir que cet auteur n'était pas » théologien, mais orateur; qu'il n'avait » pas fait une longue étude de la doc- » trine chrétienne, mais qu'il possédait » très bien l'ancienne philosophie. Quoi- » qu'il ne fût pas assez instruit pour ex- » pliquer avec précision tous les dogmes » du christianisme, il a cependant rendu » à la religion un service essentiel, en » mettant au grand jour les erreurs, les » absurdités et les contradictions des » philosophes. » Ce traité a été traduit en français par René Fainé, Paris, 1542, in-fol. Le 1er livre de ses *Institutes* a été aussi traduit par Drouet de Maupertuy, Avignon, 1720, in-12. Il en a été fait un abrégé : *Institutionum epitome*. 2° Un *Traité de la mort des persécuteurs*, publié pour la première fois par Baluze, d'après un manuscrit trouvé à l'abbaye de Moissac, en Quercy, et réimprimé à Utrecht, in-8, en 1693. (*Voyez* BAULDRI et FOUCAULT Nicolas.) On y a ajouté une dissertation de Dodwel, *De ripa striga*, qui est d'une sécheresse extrême; mais on y voit avec plaisir la préface du Père Rainard, *ad Acta martyrum*, qui réfute supérieurement une autre dissertation de cet anglais : *De paucitate martyrum*. Dom Le Nourry, trompé sans doute par les prénoms *Lucius Cœlius*, a prétendu que cet ouvrage était d'un Lucius Cœcilius, qui vivait, selon lui, au commencement du 4e siècle : mais il a été réfuté par d'habiles critiques. Ce livre est cité par saint Jérôme, dans le catalogue des ouvrages de Lactance. Le but de Lactance est de prouver que les empereurs qui ont persécuté les chrétiens ont tous péri misérablement. Cet ouvrage, propre à faire des impressions profondes et consolantes pour les fidèles, pourrait aisément être augmenté par des additions que fournit l'histoire de tous les siècles. Il a des rapports marqués avec le traité de Henri Spelman : *De la fatalité des sacriléges*. L'abbé de Maucroix l'a traduit en français, Paris, 1680, in-12; il l'a été plus récemment encore par Basnage (d'après la version anglais,

de Burnet), Utrecht, 1687, in-8, et par l'abbé Godescard. On trouve cette traduction dans l'édition de la *Vie* des saints de cet auteur, Versailles, 1820. 3° Un livre de l'*Ouvrage de Dieu*, où il prouve la Providence par l'excellence de son principal ouvrage, par l'harmonie qui est dans toutes les parties du corps de l'homme, et par les sublimes qualités de son âme ; 4° un livre *De la colère de Dieu*. Ces écrits furent imprimés d'abord collectivement in-fol. au monastère de Sublac en 1465. C'est le 1er livre imprimé en Italie avec date : il l'a été et plusieurs fois ensuite, séparément ou ensemble. L'édition la plus correcte est celle du Père François-Xavier Franceschini, carme, Rome, 1754-1760, 10 vol. in-8, avec des dissertations pleines de critique et de jugement. La plus répandue en France est celle de Le Brun des Marettes, publiée en 2 vol. in-4, 1748. On attribue à Lactance un poëme intitulé *Symposium*, que Heumann a fait imprimer à Hanovre, 1722, in-8. On le croit aussi l'auteur d'un autre poëme, *Phénix*, qu'on trouve dans la *Collection* des poëtes latins du second ordre, par Wumdorff, tom. 3, 1782. On cite aussi de Lactance plusieurs autres ouvrages qui sont perdus.

* LACUNZA (Manuel), jésuite espagnol, né le 19 juillet 1731, à Saint-Iago dans le Chili, d'une famille noble, mais sans fortune. Destiné à l'état ecclésiastique, il entra en 1747 dans l'ordre des jésuites, s'adonna ensuite à la prédication et obtint des succès. Il s'occupait aussi avec le plus grand zèle des sciences géométriques et astronomiques. Obligé de quitter l'Amérique, par suite de l'expulsion des membres de son ordre, des pays de la domination espagnole, il se rendit en Italie et se fixa à Imola dans les états de l'Eglise, où il changea entièrement sa manière de vivre, se séquestra volontairement de toute société, se servant lui-même et n'employant aucun domestique, consacrant toutes ses nuits à la promenade ou à l'étude et se couchant au point du jour. C'est dans cette retraite qu'il composa le livre intitulé : *Avénement du Messie dans sa gloire et dans sa majesté*, Londres, 1816, 4 volumes in-8, en espagnol : cet ouvrage fut publié par les soins de l'envoyé de la nouvelle république du Buénos-Ayres en Angleterre : précédemment il en avait paru une édition incomplète faite dans l'île de Léon, en 2 petits volumes. Cet ouvrage a été aussi traduit en latin par un mexicain qui ne s'est pas nommé. Lacunza lui-même publia son travail sous un faux nom, celui de Jean-Josaphat-Ben-Ezen ou Juan-Josafat-Ben-Ezra. Le système de Lacunza n'est autre chose qu'un millénarisme mitigé ; l'auteur croit que J.-C. descendra du ciel sur la terre, et qu'il y règnera visiblement pendant mille ans, après lesquels aura lieu le jugement universel. C'est dans ce but qu'il interprète l'Apocalypse. Du reste cet ouvrage suppose une grande connaissance de l'Ecriture. Ce système bizarre eut des partisans : l'un d'eux a fait paraître une brochure intitulée, *Vues sur le second avénement de J.-C.* ou *Analyse de l'ouvrage de Lacunza sur cette importante matière*, Paris, 1818, in-8. Cette brochure est suivie d'une *notice* sur Lacunza, d'où sont extraits les principaux détails de cet article. L'ouvrage attribué à ce jésuite a été réimprimé à Paris, 1825, 5 volumes in-12 : le savant qui a présidé à cette édition corrigée, a réfuté dans deux articles de la *Biographie universelle classique* la vérité de cette histoire. L'article Lacunza de la biographie universelle composé par M. Picot, savant rédacteur de l'*Ami de la Religion*, prétend que ces circonstances sont invraisemblables et qu'elles sont extraites par M. Agier, auteur de la brochure dont nous avons parlé, et d'une notice, en forme de lettre, écrite en italien et non signée, placée en tête d'un manuscrit latin de *La Venida del Mesias*, qui se trouvait dans la bibliothèque de Grégoire, ancien évêque de Blois. Nous ne pouvons être juges dans cette discussion : nous avons dû nous contenter de donner les opinions de deux savans estimables, qui sont l'un et l'autre des autorités dans la matière. Quel que soit l'auteur de la *Venida del Mesias*, nous ajouterons que Lacunza fut trouvé mort le 17 juin 1801, sur les bords

de la rivière qui baigne les murs d'Imola, et que cette fin malheureuse doit être attribuée à un accident. Voyez l'article AGIER.

LACUSON. *Voyez* PROST.

* LACY (Don Louis), général espagnol, né le 11 janvier 1775, à Saint-Roch près de Gibraltar, d'une famille irlandaise qui tirait son origine d'un duc de Normandie, dont un des ancêtres avait accompagné son parent Guillaume le conquérant dans son expédition en Angleterre. Son père, Patrice Lacy, était major au régiment d'infanterie d'Ultonie; mais il mourut, avant d'avoir pu soigner l'éducation de son fils. Sa mère s'étant remariée et ayant perdu son second époux, vint rejoindre ses frères qui étaient officiers dans le régiment d'infanterie de Bruxelles. Le jeune Lacy, qui n'avait alors que 9 ans, entra dans ce corps en qualité de cadet, le suivit à Puerto-Ricco et revint avec lui en Espagne. Malgré son jeune âge, Lacy montra tant de dispositions pour l'état qu'il avait embrassé, qu'après avoir passé par tous les grades intermédiaires, il était parvenu au rang de capitaine en 1794. Dans la guerre contre la république française, il se signala par son courage dans plusieurs circonstances importantes. Après la paix, il s'embarqua pour les îles Canaries (31 décembre 1798). Le capitaine-général qui gouvernait ces îles, eut avec Lacy quelques démêlés à la suite desquels ce dernier fut exilé à l'île de Fer : indigné de cette injustice, ce bouillant officier lui écrivit des lettres outrageantes. Traduit devant un conseil de guerre pour cette infraction à la discipline, qui emportait la peine capitale, il ne fut condamné qu'à un an d'emprisonnement, parce que ses juges qui voulaient le sauver déclarèrent que chez lui il y avait aliénation mentale. Ayant obtenu sa liberté, Lacy fut envoyé à Cadix où il reçut sa retraite. A l'époque de la guerre contre le Portugal, il demanda à faire la campagne en qualité de simple grenadier : il ne put l'obtenir. Il résolut alors de venir en France pour y chercher du service. De Cadix il partit à pied pour Boulogne-sur-Mer, où il s'enrôla comme simple soldat dans le 6e régiment d'infanterie légère : vingt-neuf jours après son entrée dans ce corps, il était déjà sergent; mais bientôt il reçut le brevet de capitaine adjudant-major dans la légion irlandaise qui se formait à Morlaix : il devint plus tard commandant d'un bataillon de ce régiment et fut chargé de le conduire en Espagne. Lacy aimait son pays; il ne put voir sans douleur les projets d'usurpation de Buonaparte : aussi forma-t-il le dessein de se réunir aux amis de l'indépendance Espagnole. Arrivé à Madrid, à la tête de sa troupe, il quitta aussitôt l'armée française et se rendit à Séville, où se trouvait la junte suprême qui le nomma lieutenant-colonel commandant le bataillon de Ledesma, sous les ordres du général Cuesta. C'est avec ce corps qu'il se battit à Logrono, à la retraite de l'Ebre et à Guadalaxara. Sa bravoure lui valut le grade de colonel, avec le commandement du régiment d'infanterie de Burgos; il continua à se signaler par sa valeur, et défendit alors avec ses soldats plusieurs passages de la Sierra-Morena. Nommé brigadier, il commanda la division d'avant-garde, et se battit avec intrépidité à la Cuesta de la Reyna, à Aranjuez, à Almonacid, à Ocaña, à Despena Perros. Malgré leur bravoure, les Espagnols éprouvaient des revers et étaient obligés de se retirer : Lacy conduisit ses troupes à Cadix, où il fut nommé successivement sous-inspecteur d'infanterie, major-général, maréchal de camp, chef de l'état major, et commandant général de l'île de Léon. Après avoir dirigé les différentes sorties que firent de là les Espagnols, et s'être battu avec un courage héroïque à Chiclana (5 mai 1811), on lui confia le commandement en chef de la Catalogne. Il partit aussitôt pour cette province dans laquelle il n'arriva qu'au moment où Tarragone venait de succomber. Il se mit néanmoins à la tête des restes de l'armée espagnole dont il releva le courage abattu; en peu de temps il parvint à augmenter le nombre de ses soldats, et quoique cette province fût occupée par des troupes victorieuses, il essaya de lutter contre elles. Dans l'espace de 20 mois, il soutint près de 80

affaires tant particulières que générales. En 1812 il fut nommé lieutenant-général, commandant de l'armée de Gallice et capitaine-général de cette province. Cet officier avait contribué beaucoup au rétablissement du trône de Ferdinand VII. Néanmoins il perdit son commandement à l'époque de la restauration (1813). Il se retira à Vinaroz dans le royaume de Valence. Ce fut dans cette retraite que le mécontentement le rendit rebelle. De concert avec quelques-uns de ses anciens compagnons d'armes, il avait formé le projet de rétablir la constitution de 1812, dite la *constitution des Cortès*. Ce complot allait être mis à exécution, lorsque le gouvernement en fut informé : Lacy fut arrêté et traduit aussitôt devant un tribunal militaire. Ses juges décidèrent qu'il passerait par les armes, mais sans être dégradé. Conduit à l'île de Mallorca, dans le château de Belver, il y fut fusillé le 5 juillet 1817.

LACYDES, philosophe grec, natif de Cyrène, disciple d'Arcésilaüs, succéda à son maître la 4e année de la 134e olympiade, l'an 241 avant Jésus-Christ; il fut aimé et estimé d'Attalus, roi de Pergame, qui lui donna un jardin où il philosophait. Ce prince aurait voulu le posséder à sa cour ; mais le philosophe lui répondit toujours, *que le portrait des rois ne devait être regardé que de loin*. Les principes de Lacydes étaient : « Qu'il fallait toujours suspendre son ju- » gement, et ne hasarder jamais aucune » décision. » Lorsque ses domestiques l'avaient volé et qu'il s'en plaignait, ils ne manquaient pas de lui dire : *Ne décidez rien, suspendez votre jugement.* Fatigué de se voir battre sans cesse avec ses propres armes, il leur répliqua : « Mes enfans, nous parlons d'une façon » dans l'école, et nous vivons d'une autre » manière dans la maison..... » Lacydes suivait ce principe à la lettre. Tout philosophe qu'il était, il fit de magnifiques funérailles à une oie qu'il avait beaucoup chérie ; enfin il mourut d'un excès de vin l'an 212 avant Jésus-Christ. Tels étaient les sages que l'antiquité profane regardait comme ses héros et ses maîtres. Lacydes avait composé plusieurs ouvrages sur la physique et la philosophie : rien ne nous en est parvenu.

* LADERCHI (Jacques), oratorien de la congrégation de Saint-Philippe de Néry, né à Fænza dans la Romagne : c'était un savant distingué, qui florissait au commencement du 16e siècle, et n'était pas moins recommandable par sa piété que par son savoir. Il tourna toute son application vers l'érudition ecclésiastique, et fit de la fondation des églises et des actes des martyrs, l'objet de ses principales recherches. Il mourut à Rome le 25 avril 1738. Il est auteur de nombreux ouvrages, dont on trouvera la liste dans la *Bibliothec. Faventina* du P. Mittarelli, et dont voici les principaux : 1° *Acta sanctorum Christi martyrum vindicata*, Rome, 1723, 2 vol. in-4 ; 2° *Annales ecclesiastici ab anno* 1566, *ubi Oldericus Raynaldus desinit, seu tomi* 22, 23, 24, *Annalium baronianorum*, Rome, 1727-1728, 3 vol. in-fol. ; cette continuation des Annales de Baronius est peu estimée. L'édition de Cologne de 1733 est surtout remplie de fautes ; 3° *Vita sancti Petri Damiani S. R. E. cardinalis*, etc., *in sex libros distributa*, Rome, 1702. Cet ouvrage donna lieu à une critique amère et indécente, intitulée : *Nudæ Laderchianæ, et dialogus Sejani et Rufini*, Paris, 1705 ; 4° *De sacris basilicis sanctorum martyrum Petri et Marcellini, dissertatio historica*, Rome, 1705. Ces deux martyrs, saint Marcellin, prêtre, et saint Pierre, exorciste, avaient été martyrisés l'an 302, et décapités à dix mille de Rome, dans un endroit appelé alors *Sylva nigra ;* et qui, depuis, fut nommé *Sylva candida*. Peu après le martyre de ces saints, leurs corps furent transportés à trois mille de Rome, dans l'endroit où saint Tiburce avait été martyrisé, sur le chemin nommé *Via lavicana*, et Constantin y avait fait bâtir une église en leur honneur. Une troisième qui leur était aussi dédiée, avait été bâtie dans Rome même, et l'opinion du Père Laderchi était que cette dernière avait été érigée en titre du temps de saint Grégoire le Grand. Il en prend occasion de traiter

des titres, *cardinalistes*, qu'il croit n'avoir été dans le commencement que des maisons de chrétiens distingués et riches, où les fidèles étaient reçus pour la célébration des saints mystères, et recevaient des aumônes ou trouvaient un asile dans la persécution. Selon Laderchi, les évêques de Rome préposèrent un prêtre à chacune de ces maisons devenues des églises. Ces prêtres furent nommés *cardinaux*, du mot *incardinare* (attacher à une église). On attribue au pape Evariste la division de Rome en 25 titres; on sait qu'originairement la dénomination de *cardinal* était commune à tout ecclésiastique titulaire d'un bénéfice à charge d'âmes, et que ce n'est que par la suite des temps, qu'elle fut réservée exclusivement aux membres du sacré collége. 5° *Acta passionis sanctorum martyrum Crescii et sociorum, ex manuscriptis codicibus biblioth. mediceo-laurentianæ*, Florence, 1707; 6° *Apologia pro actis eorum sanctorum*, Florence, 1708; 7° *Acta sanctæ Ceciliæ et Transtiberina basilica illustrata*, Rome, 1723, 2 vol. in-4; 8° *La Critica d'oggidi, ossia l'abuso bella critica odierna*, Rome, 1716, in-4. Outre ces ouvrages, Landerchi a laissé aussi une ample collection de mémoires manuscrits.

LADISLAS Ier, roi de Hongrie, après Geysa en 1080, était né l'an 1041, en Pologne, où son père Béla Ier s'était retiré pour éviter les violences du roi Pierre. Après diverses révolutions, il monta sur le trône, et y fit éclater le courage dont il avait donné de bonne heure des preuves. Il soumit les Bohémiens, battit les Huns, les chassa de la Hongrie, vainquit les Russes, les Bulgares, les Tartares, agrandit son royaume des conquêtes faites sur eux, et y ajouta la Dalmatie et la Croatie, où il avait été appelé pour délivrer sa sœur des mauvais traitemens de Zuonimir, son cruel époux. Ce héros avait toutes les vertus d'un saint. Il fut l'ami des pauvres et de la justice, dota plusieurs églises, et fonda un grand nombre de monastères. Il mourut l'an 1095, au moment où il se préparait au voyage de la Palestine. Ce prince est célèbre dans l'histoire par sa piété. Célestin III le canonisa l'an 1198. Sa *Vie* a été écrite en latin, par un moine contemporain, Cracovie, 1511, et insérée dans les *Bollandistes* avec des notes, *Acta sanctorum*, tom. 5.

* LADISLAS II, roi de Hongrie, succéda en 1200 à Eméric son père; mais il ne gouverna son royaume que pendant six mois, ayant été enlevé par une mort prématurée.

* LADISLAS III, roi de Hongrie, succéda en 1272 à son père Etienne IV, contribua puissamment avec l'empereur Rodolphe à la chute d'Ottocare, roi de Bohême, qui fut détrôné par leurs armes. Plus tard il fut attaqué lui-même par les Tartares et les Cumans: alors il eut recours à son allié l'empereur; mais celui-ci jaloux de sa puissance ne lui envoya d'abord que des secours insuffisans, et bientôt on l'abandonna tout à fait. Ladislas ne put se défendre contre ses nombreux ennemis; et tomba au pouvoir des Cumans dans un combat qu'il leur livrait, fut emmené hors de ses états et massacré par les Tartares, l'an 1290.

LADISLAS IV, grand-duc de Lithuanie, fut appelé au trône de Hongrie, en 1440, après la mort d'Albert d'Autriche. Il possédait déjà celui de Pologne depuis l'espace de six ans, sous le nom de Wladislas VI, comme successeur de son père, le fameux Jagellon. La veuve d'Albert d'Autriche, dernier roi de Hongrie, appuyée par l'empereur Frédéric, avait fait sacrer son fils, âgé de quatre mois; et, à l'approche de Ladislas, s'était enfuie, en emportant la couronne qui avait servi au sacre. Mais les Hongrois, qui avaient besoin d'un prince capable de s'opposer aux Turcs, n'en proclamèrent pas moins Ladislas; et à défaut de diadème royal, on lui plaça sur la tête une couronne qui décorait la statue d'Etienne Ier. Amurat II porta ses armes en Hongrie; mais ayant été battu par Huniade, général de Ladislas, et se voyant pressé de retourner en Asie, il conclut la paix la plus solennelle que les chrétiens et les musulmans eussent jamais contractée. Le prince turc et le roi La-

dislas la jurèrent tous deux, l'un sur l'Alcoran, et l'autre sur l'Evangile. A peine était-elle signée que Ladislas en eut des remords, parce que par là il avait violé la parole donnée à l'empereur Paléologue et aux Vénitiens, d'agir de concert avec eux contre l'ennemi commun. Le cardinal Julien Césarini, légat en Allemagne, arrivant dans ces circonstances, jugea qu'effectivement Ladislas n'avait pu faire la paix sans ses alliés (et non pas, comme l'a écrit faussement un ministre calviniste, qu'il ne fallait pas garder la parole donnée aux infidèles; calomnie victorieusement réfutée par le cardinal Pazman). Ayant donc repris les armes, le roi livra bataille à Amurat, près de Varnes, en 1444; il fut battu et percé de coups. (*Voyez* AMURAT II.) Sa tête, coupée par un janissaire, fut portée en triomphe de rang en rang dans l'armée turque, ce qui réfute suffisamment ce que quelques auteurs rapportent des honneurs qu'Amurat fit rendre au corps de ce roi ennemi. Cet échec causa en partie la ruine de la Hongrie et celle de l'empire grec, en ouvrant une nouvelle porte aux conquérans ottomans. Si on en peut juger par l'événement, la Providence a puni une perfidie qui faisait *blasphémer son nom parmi les gentils* : mais le secret des conseils de Dieu doit nous empêcher d'assigner trop affirmativement la cause des malheurs dont il frappe les peuples et les rois. *Voy.* CÉSARINI.

* LADISLAS V, roi de Hongrie, était fils d'Albert d'Autriche. Lorsque son père mourut, il était trop jeune pour régner : ce fut dans la crainte d'une minorité orageuse, que les grands nommèrent Ladislas IV : *voyez* l'article précédent. A la mort de celui-ci, Ladislas V, roi légitime d'après les lois de la Hongrie, fut appelé sur le trône par ses fidèles Hongrois, qui furent obligés d'employer la force des armes, pour arracher ce jeune prince des mains de l'empereur Frédéric, qui s'était déclaré son tuteur. Sous son règne les Turcs attaquèrent de nouveau la Hongrie : ce royaume fut sauvé une seconde fois par le brave Jean Huniade. Après la mort de ce héros libérateur de son pays, l'ingrat Ladislas fit périr son fils aîné sur l'échafaud; mais cette exécution le rendit si odieux, qu'il fut obligé de s'enfuir à Vienne, puis à Prague. Il allait épouser Madeleine, fille de Charles VII, roi de France, lorsqu'il mourut dans cette dernière ville en 1458 : Mathias Corvin, second fils de Jean Huniade, fut son successeur.

* LADISLAS VI, roi de Hongrie, était déjà roi de Pologne et de Bohême, lorsqu'il monta sur le trône de Hongrie après la mort de Mathias Corvin. La couronne de Hongrie était élective; les difficultés qu'il avait éprouvées à l'époque de son élection pour faire triompher sa cause, le déterminèrent à faire reconnaître de son vivant son successeur, Louis son fils aîné : il rendit ainsi la couronne héréditaire. En 1514, il présenta à la sanction des états de Hongrie, le recueil des lois du pays qu'il avait recueillies et mises en ordre. Il mourut en 1516, regretté de ses sujets au bonheur desquels il s'était voué tout entier.

LADISLAS, ou LANCELOT, roi de Naples, surnommé *le Victorieux et le Libéral*, fut l'un et l'autre; mais ces qualités furent ternies par une ambition sans bornes et une cruauté inouïe. Il naquit en 1376, et était fils de Charles III, de Duras, qui conquit le royaume de Naples sur Jeanne Ire. Charles fut assassiné en Hongrie en février 1386, laissant à Naples sa femme Marguerite, avec deux enfans, Jeanne, qui régna depuis, et qui avait alors seize ans; et Ladislas, qui en avait dix. Le parti d'Anjou contraignit Marguerite à s'enfermer dans Gaëte, où se passa la jeunesse de Ladislas. Il se disait comte de Provence et roi de Hongrie. Il se fit donner cette dernière couronne à Javarin, en 1403, durant la prison du roi Sigismond, qui bientôt après le contraignit de retourner à Naples. Il avait succédé à son père Charles de Duras, dans le royaume de Naples, en 1386; mais les Napolitains ayant appelé Louis II, duc d'Anjou, ces diverses prétentions causèrent des guerres sanglantes. Le pape Jean XXIII était pour le prince d'Anjou, à qui il avait donné l'investiture de Naples.

Lancelot fut battu à Roquesèche, sur les bords du Garigliau en 1411. Après cette défaite, dont le vainqueur ne sut pas profiter, Jean XXIII reconnut Lancelot, son ennemi, pour roi (au préjudice de Louis d'Anjou, son vengeur), à condition qu'on lui livrerait le vénitien Corario, son concurrent au saint-Siége. Lancelot, après avoir tout promis, laissa échapper Corario, s'empara de Rome et combattit contre le pape son bienfaiteur, et contre les Florentins, qu'il força d'acheter la paix en 1413. Ses armes victorieuses lui promettaient de plus grands succès, lorqu'il mourut à Naples en 1414, à 38 ans, dans les douleurs les plus aiguës. La fille d'un médecin, dont il était passionnément amoureux, l'empoisonna avec une composition que son père lui avait préparée, soit pour plaire aux Florentins, soit pour se venger de ce qu'il avait séduit sa fille.

LADISLAS, roi de Pologne. *Voyez* WLADISLAS.

LADISLAS, fils aîné d'Etienne Dragutin, épousa, un peu avant la mort de son père, la fille de Ladislas, vaivode de Transylvanie; et à cause de cette alliance, faite avec une princesse schismatique, fut excommunié par le cardinal de Montefiore, légat du saint-Siége. Ladislas était l'héritier présomptif de la couronne de Servie: son père, en y renonçant, avait réservé le droit des enfans. Milutin, son oncle, voulant posséder ce trône, fit enfermer Ladislas après la mort de son père, et le tint en prison jusqu'à sa propre mort, arrivée en 1421. Ladislas, devenu alors roi de Servie, refusa l'apanage à Constantin son frère, qui n'ayant pu l'obtenir de gré, le lui demanda à la tête d'une armée. Il fut vaincu et fait prisonnier: Ladislas poussa la cruauté jusqu'à le faire pendre, et ensuite écarteler. Cette barbarie atroce lui attira la haine des peuples, qui offrirent la couronne à Etienne, fils naturel de Milutin, banni alors à Constantinople. Ladislas, abandonné de tout le monde, fut pris à Sirmick, et jeté dans une prison, d'où il ne sortit plus.

LADVOCAT (Louis-François), né à Paris en 1644, mort dans la même ville, doyen de la chambre des comptes, le 8 février 1735, à 91 ans, avait exercé les fonctions de conseiller du roi. Son principal ouvrage est intitulé: *Entretiens sur un nouveau système de morale et de physique, ou la Recherche de la vie heureuse selon les lumières naturelles*, Paris, 1721, in-12. La seule idée de présenter dans le 18e siècle un *nouveau système de philosophie, établi sur la nature des choses connues par elles-mêmes*, ibid. 1728, 2 vol. in-12, montre assez que l'auteur n'était pas destiné à trouver la *vie heureuse*. (Le principe sur lequel l'auteur se fonde dans son livre est que, *De l'obéissance aux lois dérive le plaisir, et de leur transgression provient la douleur*. Il y ajouta de nouveaux développemens plus étendus dans son *Nouveau système*, etc.)

LADVOCAT (Jean-Baptiste), né en 1709, du subdélégué de Vaucouleurs, dans le diocèse de Toul, fut docteur, bibliothécaire, et professeur de la chaire d'hébreu en Sorbonne. Après avoir fait ses études de philosophie chez les jésuites de Pont-à-Mousson, qui voulurent en vain l'attacher à leur société, il alla étudier en Sorbonne. Il fut admis en 1734 à l'hospitalité, et à la société en 1736, étant déjà en *licence*. Rappelé dans son diocèse, il occupa la cure de Domremy, lieu célèbre par la naissance de la Pucelle d'Orléans. Mais la Sorbonne l'enviant à la province, le nomma en 1740 à une de ses chaires royales, et lui donna le titre de bibliothécaire en 1742. Le duc d'Orléans, prince aussi religieux que savant, ayant, dans l'année 1751, fondé une chaire en Sorbonne, pour l'explication de l'Ecriture sainte selon le texte hébreu, y nomma l'abbé Ladvocat, qui remplit cet emploi avec succès jusqu'à sa mort, arrivée le 29 décembre 1765. C'était un homme plus érudit que judicieux, possédant les langues anciennes, l'hébreu, le chaldéen, les mathématiques. Ce savant avait un cœur digne de son esprit; une noble franchise animait tous ses sentimens. Il n'ornait ni ce qu'il écrivait ni ce qu'il disait; mais on sentait dans tou-

tes ses actions cette humanité et cette douceur qui est la vraie source de la politesse. Nous avons de lui : 1° *Dictionnaire géographique portatif*, in-8, plusieurs fois réimprimé. Cet ouvrage, publié sous le nom de Vosgien, et donné comme une traduction de l'anglais, est un assez bon *Abrégé* du Dictionnaire géographique de La Martinière. Le livre français est beaucoup plus exact que l'anglais, avec lequel il n'a presque aucun rapport; mais Ladvocat voulut accréditer son ouvrage, en le présentant au public comme une production de l'Angleterre. On a fait usage de ce *Dictionnaire* dans la rédaction d'un autre plus ample et plus correct, imprimé pour la seconde fois à Liége, chez Bassompierre, 1791 à 1794, 2 vol. in-8. 2° *Dictionnaire historique portatif des grands hommes*, Paris, 1752, en 2 vol. in-8 : la meilleure édition est celle de M. Letronne avec des additions importantes, Paris, 1813, dont il y a eu plusieurs éditions et contrefaçons. Quelques-unes ont été défigurées et altérées de toutes les manières; les jansénistes et les protestans y ont glissé leurs préventions et leurs erreurs. Il en a paru une en 3 vol., à Paris, 1777, avec des augmentations les unes bonnes, les autres mauvaises. Les bornes dans lesquelles l'auteur avait circonscrit son ouvrage ne lui ont pas permis de donner à un grand nombre d'articles un développement convenable; mais son impartialité, son attachement aux droits de la religion et de la vertu, rendent son *Dictionnaire*, tout imparfait qu'il est, très préférable à la plupart de ceux par lesquels on a voulu le remplacer. Dans une dernière édition publiée à Paris de 1821 à 1824, 5 vol. in-8, on a fondu avec le corps de l'ouvrage le supplément de 1789, un vol. in-8, par Charles-Guillaume Leclerc. Cet ouvrage a été traduit en italien, Milan, 1758, 3 vol. in-8, et en allemand, Ulm, 1771, 2 vol. in-8. 3° *Grammaire hébraïque*, 1755, 1765, 1789, 1822, in-8. L'auteur l'avait composée pour ses élèves; elle réunit la clarté et la méthode nécessaires. 4° *Dissertations latines* sur le Pentateuque, sur Job et sur les Psaumes, et une *Dissertation* en français sur le lieu du naufrage de saint Paul; 5° *Tractatus de conciliis in genere*, Caen, 1769, in-12, et Porto, 1773, in-8; 6° *Dissertation* sur le psaume 67, *Exurgat Deus...*; 7° *Lettre sur l'autorité des textes originaux de l'Ecriture sainte*, Caen, 1766, in-8; 8° *Jugemens sur quelques nouvelles traductions de l'Ecriture sainte, d'après le texte hébreu.* Ces quatre derniers ouvrages sont posthumes, et ont été imprimés à La Haie en 1767. C'est une bonne réfutation du système de l'abbé Villefroy et des capucins élèves de cet abbé. L'éloge historique de Ladvocat se trouve dans l'*Année littéraire*, 1766, tom. 2, et dans le *Nécrologe* de 1767.

LÆLIEN, Lollien ou OElien (Ulpius Cornelius Lælianus), est un de ces généraux qui prirent le titre d'empereur dans les Gaules, sur la fin du règne de Gallien. Il fut proclamé Auguste par ses soldats à Mayence, l'an 266. Il était d'un âge avancé, mais il avait de la valeur et de la politique. Lælien ne régna que pendant quelques mois. Les soldats, qui l'avaient proclamé, et qu'il occupait à rétablir les villes gauloises qu'avaient détruites les Germains, et à construire de nouvelles forteresses pour contenir les Barbares, ne voyant pas de terme à leurs travaux, se révoltèrent et lui ôtèrent la vie au commencement de l'an 267, au moment où Posthume, qui aspirait aussi au trône des Césars, marchait contre lui. On l'a confondu mal à propos avec le tyran Lollien, qui prit la pourpre après lui; et avec Pomponius Ælianus, qui se révolta sous Dioclétien.

LÆLIUS (Caïus), surnommé *Sapiens*, étudia la philosophie sous Diogène le stoïcien et sous Panætius : il fréquenta ensuite le *forum*, et se fit remarquer parmi les orateurs de son temps. Il fut d'abord préteur et consul l'an 140 avant J.-C.; il était l'intime ami de Scipion l'Africain *le Jeune*. Il signala sa valeur en Espagne, dans la guerre contre Viriatus, général des Lusitains ou Portugais. Il ne se distingua pas moins par son goût pour l'éloquence et pour la poésie, et

par la protection qu'il accorda à ceux qui les cultivaient. On croit qu'il eut part aux *Comédies* de Térence. Son éloqueace éclata plusieurs fois dans le sénat pour la veuve et pour l'orphelin. Ce grand homme était modeste. N'ayant pas pu venir à bout de gagner une cause, il conseilla à ses parties d'avoir recours à Galba, son émule ; et il fut le premier à le féliciter lorsqu'il sut qu'il l'avait gagnée. Son amitié pour Scipion ne se démentit jamais, et Cicéron a immortalisé cette liaison en plaçant le nom de Lælius en tête de son dialogue *De amicitia.* — Il y a eu un autre LÆLIUS, consul romain, 190 ans avant J.-C. Il accompagna le premier Scipion l'Africain en Espagne et en Afrique, et eut part aux victoires remportées sur Asdrubal et sur Syphax.

* LAENNEC (René-Théophile-Jacinthe), médecin de son altesse royale madame la duchesse de Berry, lecteur et professeur royal au collége de France, membre de l'académie royale de médecine, naquit à Quimper en 1781 : il fit ses premières études médicales à Nantes ; sous les yeux de son oncle, médecin en chef des hôpitaux de cette ville. Il vint à Paris en 1799, et y suivit les cours de médecine. Après avoir remporté en 1802, les deux grands prix de médecine et de chirurgie, décernés par l'Institut, il se livra à la pratique de sa profession, et publia un grand nombre de *Mémoires* qu'il inséra dans le *Journal de médecine*, le *Dictionnaire des sciences médicales*, et dans d'autres ouvrages périodiques : ses observations lui ont valu une mention honorable dans le rapport fait à l'Institut, en 1810, sur les progrès des sciences. En 1802, il publia, dans le *Journal de médecine*, son premier travail sur *l'Anatomie pathologique*, intitulé *Mémoire sur la péritonite.* A la fin de la même année, il fit paraître dans le même journal le procédé qu'il avait découvert pour disséquer la membrane interne des ventricules du cerveau, dont on n'avait encore point pu constater l'existence, et que les médecins admettaient seulement par analogie. On lui doit encore la découverte de la membrane propre du foie qui a été vérifiée par plusieurs savans médecins, et dont la description se trouve dans le *Journal de médecine*, *année* 1803. En 1804 la faculté de médecine inséra dans ses *Mémoires* la *Monographie des vers vésiculaires*, qui contient la description de plusieurs nouvelles espèces de vers. Il lut à cette société différens *mémoires sur des vers intestinaux* inconnus jusqu'alors, et qu'il a appelés *Distomus intersectus ;* sur *l'angine de poitrine ;* sur les *mélanoses*, espèce d'altération organique, etc. Mais ce qui a rendu sa réputation européenne, ce sont les travaux qu'il entreprit sur les maladies de poitrine. La propriété qu'ont tous les corps de transmettre le son, lui a donné l'idée d'un instrument qu'il a appelé *Stétoscope*, par le moyen duquel l'oreille la moins exercée peut connaître l'état des poumons et du cœur : cette découverte a été publiée dans son ouvrage, qui a pour titre : De *l'Auscultation médicale*, ou *Traité du diagnostique des maladies des poumons et du cœur*, Paris, 1819, 2 volumes in-8 : il en a été rendu compte de la manière la plus avantageuse dans les *Annales encyclopédiques*, et dans les *Annales politiques*, *morales et littéraires.* Une seconde édition, considérablement améliorée, a paru en 1826, 2 volumes in-8. La santé de Laënnec s'était affaiblie par ses nombreux travaux; il était allé respirer l'air natal; mais en arrivant à Kerlouanec, dans le Finistère, il mourut le 13 août 1826 Cet habile anatomiste était médecin de la Salpêtrière et de l'hôpital Necker. Il était aussi très versé dans les langues anciennes, et surtout dans les différens idiomes celtiques. On cite de lui plusieurs traits de bienfaisance et d'humanité, qui prouvent que l'on rencontrait chez cet homme estimable, l'alliance de la science et de la vertu.

* LAENSBERGH (Mathieu), chanoine de St.-Barthélemy de Liége, vivait vers l'an 1600 ; il passe pour l'auteur du premier *Almanach de Liége*, imprimé pour la première fois suivant la tradition la plus commune en 1636. Cet *Almanach* a été réimprimé depuis annuellement, avec de nouvelles prophéties et pronos-

tications. Mais il n'y a rien de certain sur ce Mathieu Laensbergh ; son nom même ne s'est point trouvé dans la liste des chanoines de Liége à cette époque. Dans le plus ancien exemplaire de cet Almanach, on trouve les *douze signes célestes gouvernant le corps humain*. Il ne doit sa célébrité qu'à l'accomplissement fortuit de quelques-unes de ses prophéties.

LAER, ou LAAR (Pierre de), surnommé *Bamboche*, peintre, né en 1613, à Laar, village proche de Naarden, en Hollande, mourut à Harlem, l'an 1673. Le surnom de Bamboche lui fut donné à cause de la singulière conformation de sa figure. Il était d'une grande gaieté, rempli de saillies, et tirait parti de sa difformité pour réjouir ses amis, le Poussin, Claude le Lorrain, Sandart, etc. Mais cette gaieté n'était que dans ses organes; et dès qu'il cessait de faire le plaisant, il était en proie à la mélancolie la plus noire, qui augmenta encore avec l'âge. Son cœur n'était pas fait pour goûter la joie. Comme il ne tenait aucun compte des pratiques de religion, il fut surpris avec quatre autres, mangeant de la viande en carême, par un ecclésiastique qui les réprimanda avec un zèle qui les irrita (1); Bamboche, aidé des autres qui étaient avec lui, noya le prêtre. Les remords que ce crime lui causa, joints à quelques disgrâces qu'il eut à essuyer, hâtèrent sa mort ; quelques-uns disent qu'il se précipita dans un puits. Ce peintre ne s'est exercé que sur de petits sujets. Ce sont des *foires*, des *jeux d'enfans*, des *chasses*, des *paysages*. Le Musée de Paris possède deux tableaux de cet artiste : le *Départ de l'hôtellerie*, et une femme qui trait *une chèvre* à côté d'un pâtre jouant *du chalumeau*.

LAERCE. *Voyez* DIOGÈNE LAERCE.

LAET (Jean de), géographe allemand, et directeur de la compagnie des Indes, savant dans l'histoire et la géographie, naquit à Anvers, à la fin du 16e siècle, et y mourut en 1649. On a de lui 16 ouvrages dont quelques-uns peuvent être consultés avec fruit : 1° *Novus orbis*, Leyde, 1633, in-fol., avec un grand nombre de cartes et de figures qui représentent les animaux, les plantes et les fruits de l'Amérique. Cette description du nouveau monde, en 18 livres, quoique quelquefois inexacte, a beaucoup servi aux géographes. Laët traduisit lui-même son ouvrage en français. Cette version fidèle, mais plate, parut à Leyde en 1640, in-fol., sous le titre d'*Histoire du Nouveau-Monde* ; 2° *De gemmis et lapidibus libri duo*, Leyde, 1647, in-8 ; 3° *Respublica Belgarium*, in-24, assez exacte ; 4° *Gallia*, in-24, moins estimée que la précédente ; 5° *De regis Hispaniæ regnis et opibus*, in-24 ; 6° *Historia naturalis Brasiliæ G. Pisonis, et Georgii Margravii*, Leyde, 1648, in-fol., avec fig. ; 7° *Turcici imperii status*, in-24 ; 8° *Persia, seu regni persici status*, in-24 ; 9° *De imperio magni Mogolis*, 1631 ; 10° *Portugallia*, 1642 ; 11° *Respublica Poloniæ, Lithuaniæ, Prussiæ et Livoniæ*, 1642. Tous ces petits ouvrages, imprimés chez Elzevir, contiennent une description succinte des différens pays dont le royaume, que le géographe parcourt, est composé. On y parle des qualités du climat, des productions du terroir ; du génie, de la religion, des mœurs des peuples ; du gouvernement civil et politique ; de la puissance et des richesses de l'état. Les géographes qui sont venus après Laët ont beaucoup profité de ces ouvrages. On estime infiniment son édition de *Vitruve*, avec les notes de Philandre, de Barbaro, de Saumaise, accompagnée de plusieurs *Traités* de divers auteurs sur la même matière, chez Elzévir, en 1649, in-fol.

LÆTA, dame romaine, fille d'Albin, grand-pontife, épousa, sur la fin du 4e siècle, Toraxe, fils de sainte Paule. Albin fut si touché de la vertu de son gendre et de la sagesse de sa fille, qu'il renonça au paganisme et embrassa la raligion chrétienne. Læta fut mère d'une fille nommée Paule, comme son aïeule : c'est à cette occasion que saint Jérôme

(1) Le prêtre était revenu plusieurs fois à la charge, et avait fini par leur faire peur de l'inquisition : ils le noyèrent, croyant noyer son accusation avec lui. Ce crime était d'autant plus grand, qu'il était gratuit, puisque l'inquisition n'a jamais regardé comme matière à accusation la violation simple de l'abstinence.

lui adressa une épître d'une éloquence vive et pleine de choses, qui commence ainsi : *Apostolus Paulus scribens ad Corinthios*, etc., dans laquelle il lui donne des instructions pour perfectionner l'éducation de cet enfant chéri.

LÆTUS (Quintus-Ælius), capitaine de la garde prétorienne de l'empereur Commode, dans le 2e siècle, empêcha que ce prince barbare ne fît brûler la ville de Rome, comme il l'avait résolu. Commode ayant voulu le faire mourir avec quelques autres, celui-ci le prévint, et, de concert avec eux et avec Marcia, concubine de ce monstre, lui fit donner du poison, l'an 193. Le poison n'agissant pas avec assez de promptitude, il le fit étrangler par un athlète, avec lequel Commode s'exerçait souvent à la lutte. Lætus éleva à l'empire Pertinax ; et trois mois après il le fit massacrer, parce qu'il rétablissait trop sévèrement la discipline militaire, et que, par l'innocence et la droiture de ses mœurs, il lui reprochait tacitement sa dissolution. Didier-Julien le punit de mort peu de temps après.

LÆTUS Pomponius. *Voyez* Pomponius.

LÆVINUS Torrentius. *Voyez* Torrentius.

LÆVIUS, ancien poète latin, dont il ne nous reste que *deux vers* seulement dans *Aulu-Gelle*, et *six* dans *Apulée*. On croit qu'il vivait avant Cicéron.

* LAFAGE (Jean-Pierre de), prédicateur du roi, naquit vers 1733, à Mausy, près de Rieux en Languedoc : son père, qui était syndic-général de la province, l'amena à Paris à l'âge de 11 ans : le jeune Lafage y reçut la tonsure des mains du cardinal de la Roche-Aymon, alors archevêque de Toulouse. Il n'avait que 14 ans lorsqu'il fut pourvu d'un canonicat de l'église de Rieux. Il fit ses cours de philosophie et de théologie en Sorbonne, et, après avoir été ordonné prêtre, il entra à la communauté de Saint-André-des-Arcs, sous la direction de M. Léger, curé de cette paroisse; école alors célèbre et d'où sortirent des prélats et des sujets très distingués. (*Voyez* Léger.) Il paraissait naturel que l'abbé de Lafage retournât à Rieux, où l'appelait son canonicat, où il avait toute sa famille, et dont l'évêque l'avait déjà nommé son grand-vicaire ; mais M. Léger, qui avait aperçu dans le jeune ecclésiastique un germe de talent qui pouvait se développer avec avantage dans la capitale, engagea M. de Beaumont, archevêque de Paris, à le retenir dans son diocèse. L'abbé de Lafage fut nommé promoteur de l'officialité, et eut un canonicat de la métropole. C'est alors qu'il se livra entièrement à la prédication, où il obtint des succès mérités. Son éloquence était grave, son débit simple, mais noble. Dans son discours, il ne courait pas après les vains ornemens ; mais son raisonnement était solide et instructif, et on sortait de ses sermons persuadé et touché. Ses discours produisaient d'autant plus d'effet qu'il paraissait bien pénétré des vérités qu'il annonçait. En un mot il rappelait les orateurs sacrés de la bonne école. La révolution l'arrêta au milieu de sa carrière utile ; elle le dépouilla de tout, comme ceux qui appartenaient à l'Eglise, mais il resta en France pendant les temps les plus orageux, et sut à se soustraire aux fureurs des tyrans démocrates de la France. Après le concordat de 1801, il fut nommé à l'évêché de Montpellier ; mais il s'excusa et se fixa à Versailles, où il accepta un canonicat. Il reprit alors le ministère de la chaire, prêcha à Versailles, à Paris, dans plusieurs villes de province : son âge avancé ne l'empêcha pas de se charger de grandes stations. Ce n'était pas seulement le même zèle, c'était la même vigueur, le même feu que lorsqu'il était plus jeune. Il avait été nommé pour prêcher devant le roi le carême de 1815. Une indisposition empêcha Louis XVIII de l'entendre les premières semaines, et l'on connaît les événemens sinistres qui forcèrent bientôt après la cour à sortir de France. L'abbé de Lafage ayant été appelé, en 1818, à prêcher de nouveau à la cour, le roi le suivit pendant toute la station. Cet orateur avait alors 85 ans. Peu de temps après, il perdit l'usage de ses jambes, et de graves symptômes annoncèrent sa fin prochaine. Il s'empressa de recevoir les secours spiri-

tuels, et mourut le 23 décembre 1818, honoré des regrets de tous ceux qui l'avaient connu, et laissant un grand vide dans le petit nombre de prédicateurs qui ont survécu à nos troubles, ou qui se sont formés depuis.

* LAFAGE (Antoine de), baron de Pailhès, célèbre agronome du midi de la France, naquit en 1755 à Toulouse. Après avoir été passionné pour les arts et avoir donné des preuves de son talent en peinture, en sculpture et en architecture, il s'occupa d'une science non moins utile, mais plus modeste, de la science des procédés agronomiques. Ne se bornant point à de vaines spéculations, il prouva la bonté de ses découvertes par la pratique: l'excellence de ses moyens fut démontrée, lorsque l'on vit qu'il avait quadruplé les revenus de sa terre de Mancie. Interrompu dans ses innocentes et fructueuses occupations, il fut arrêté pendant nos troubles politiques : rendu à la liberté il reprit ses travaux champêtres, et mourut le 16 septembre 1807, après avoir mené une vie paisible et heureuse au milieu des champs. On lui doit 1° *Nouveau système d'agriculture fondé sur l'expérience*; 2° *Observations sur les rouleaux à battre les grains*; 3° *Mémoires sur la construction des cuves, foudres et citernes en maçonnerie*; 4° *Mémoires sur les boulpènes*, et plusieurs autres *Mémoires*, imprimés dans la *Feuille du cultivateur* et dans le *Journal des propriétaires ruraux* du département de la Haute-Garonne.

LAFARE (Charles-Auguste, marquis de), né au château de Valgorge, dans le Vivarais, en 1644, fut capitaine des gardes de Monsieur, et de son fils, depuis régent du royaume. Il plut à ce prince par l'enjouement de son imagination et la délicatesse de son esprit. Ses poésies respirent cette liberté, cet air riant et facile que l'art tenterait en vain d'imiter; mais elles ont aussi les défauts de la nature livrée à elle-même : le stile en est incorrect et sans précision, sans parler d'un autre défaut beaucoup plus grave. C'est l'Amour, c'est Bacchus, plutôt qu'Apollon, qui inspiraient le marquis de Lafare. Les fruits de sa muse se trouvent à la suite des anciennes éditions des *OEuvres* de l'abbé de Chaulieu, son ami. Le marquis de Lafare mourut en 1712, à 68 ans. Outre ses *Poésies*, réimprimées à part en 1781, 1 vol. petit in-12, on a de lui des *Mémoires* et des *Réflexions* sur les principaux événemens du règne de Louis XIV, in-12. Ils sont écrits avec une liberté qui est souvent poussée trop loin. On a encore de lui les paroles d'un opéra intitulé *Panthée*, dont le duc d'Orléans fit en partie la musique.

* LAFARE (Anne-Louis-Henri de), cardinal, né le 8 septembre 1752, dans le diocèse de Luçon : après avoir été élevé au collége Louis le Grand, il se destina à l'état ecclésiastique, et obtint, jeune encore, le prieuré de Donchéry près de Sedan. En 1778, il était grand-vicaire de Dijon et doyen de la Sainte-Chapelle de cette ville. En cette qualité il fut *élu général* ou syndic des états de Bourgogne : ce qui le plaçait à la tête de l'administration de cette province. En 1683, il obtint en outre l'abbaye de Licques, ordre de Prémontré, dans le diocèse de Boulogne. Nommé à l'évêché de Nancy, en 1787, il fut sacré le 13 janvier 1788 : ce siège lui donnait les titres de primat, de chancelier de l'université de Nancy et de conseiller-prélat-né du parlement de Lorraine. Député aux états-généraux par le clergé de son diocèse, il y prononça le *discours d'ouverture*, qui, au milieu de la fermentation des esprits, ne produisit pas tout l'effet qu'on aurait pu en attendre : depuis la restauration ce prélat fut tenté de le faire réimprimer : des raisons de prudence le firent renoncer à ce projet, dans la crainte que les ennemis de la religion n'interprétassent mal quelques passages. Il parla plus d'une fois dans l'assemblée pour faire déclarer la religion catholique, religion de l'état, pour empêcher la suppression des ordres religieux, pour s'opposer à l'enlèvement des biens de l'Eglise, pour que les Juifs ne fussent point admis à la jouissance des droits civils, et dans plusieurs autres circonstances importantes. Il fut l'un des

signataires de l'*exposition des principes* que rédigea la minorité en 1790. Le 8 janvier 1791, il adressa à son clergé une lettre pastorale sur le serment prescrit, et aux administrateurs du département de la Meurthe une *Lettre* en forme de déclaration et à la même date, pour leur annoncer qu'il refusait de concourir à toutes les innovations renfermées dans les décrets. Ce prélat courageux avait publié plusieurs brochures dans lesquelles il soutenait les intérêts de la religion, entre autres des *Considérations politiques sur les biens temporels du clergé*, 1789, in-8; *Quelle doit être l'influence de l'Assemblée nationale sur les matières ecclésiastiques et religieuses*, 1789, in-8. L'évêque de Nancy se retira d'abord à Trèves, puis à Vienne, où il fut pendant vingt ans l'agent et le correspondant du roi et des princes; et, lorsque Madame fille de Louis XVI, arriva dans cette ville, il remplit les fonctions d'aumônier auprès de cette princesse, et suivit les négociations pour son mariage avec le duc d'Angoulême. Il ne donna point la démission de son évêché; il signa même les réclamations de 1803 : il avait adressé au pape une lettre particulière qui est datée de Vienne le 2 novembre 1801, et qui se trouve dans le *Recueil des pièces* imprimées à Londres en 1802, et réimprimées en 1814 à Paris; (*voyez* page 39 du volume). Du reste ce prélat s'abstint constamment de l'exercice de sa juridiction, et fut l'un des premiers à remettre sa démission au roi, lorsqu'il en fut requis. Sa qualité d'agent du roi à Vienne attira l'attention de Buonaparte qui le força à quitter cette capitale : il passa plusieurs années d'exil en Moravie, et courut même quelques dangers lorsque les armées françaises traversaient l'Allemagne en tout sens. Il ne rentra en France qu'en 1814, fut adjoint à la commission chargée de l'administration des affaires ecclésiastiques et fut nommé archevêque de Sens. Il ne prit possession de ce siége que le 27 novembre 1821. Promu au cardinalat en 1823, il obtint le titre presbytéral de Ste.-Marie *in Transpontina*. Il était en même temps pair de France, ministre d'état, premier aumônier de Madame la dauphine, et commandeur de l'ordre du St-Esprit. Le cardinal de Lafare a assisté aux deux derniers conclaves, et est mort à Paris le 10 décembre 1831. Plusieurs de ses *mandemens* et de ses *discours* mériteraient d'être recueillis : on lui doit en outre un *Eloge de M. de Bernis*, archevêque de Rouen; une *Notice sur M. de Girac*, ancien évêque de Rennes, et plusieurs autres compositions importantes. On assure qu'il laisse des *manuscrits* très précieux sur son émigration et sur les affaires dont il avait été chargé par le roi à Vienne : il est à désirer que l'on publie ces *mémoires*.

LAFAYETTE. *Voyez* FAYETTE.

* LAFÉRANDIÈRE (Marie-Amable-PÉTITAU, épouse de Louis Antoine ROUSSEAU, marquis de), née à Tours en 1736, cultivait en secret les muses, lorsqu'une jolie chanson qu'elle adressait à sa fille, ayant été insérée dans le *Mercure* par l'indiscrétion de quelques amis, valut à l'auteur des vers charmans qu'elle ne crut pas devoir laisser sans réponse. Dès lors le *Mercure* et l'*Almanach des muses* s'enrichirent de ses productions : elle se fit remarquer par des pièces en vers pleines de grâce, de facilité et d'élégance. Elles ont été réunies sous ce titre : *OEuvres de madame de Lafér...*, Paris, 1806, 2 vol. in-12. Il en parut la même année une seconde édition augmentée.

* LAFERRONAYS (Jules-Basile de) évêque de Lisieux, né le 2 janvier 1735, au château de St.-Mards-les-Ancenis, près de Nantes, fut destiné par ses parens à l'état ecclésiastique. Il dut à ses talens autant qu'à sa naissance sa prompte élévation aux dignités de son ordre. Après avoir été pourvu très jeune de divers bénéfices, il devint grand-vicaire de M. de Marnays, évêque de Couserans qui lui donna aussi la dignité de *présenteur* de son chapitre. L'abbé de la Ferronnays assista à l'assemblée du clergé en 1765, et fut conclaviste du cardinal de Bernis au conclave de 1769. Le 24 décembre de la même année, le roi le nomma à l'évêché de

St.-Brieux, et il fut sacré le 8 avril 1770. Il fut appelé ensuite successivement au siége de Bayonne (1775), et à celui de Lisieux (1783). Après avoir cherché à pacifier ce diocèse que des divisions avaient troublé sous son prédécesseur, M. de Condorcet, et avoir édifié les fidèles par plusieurs traits d'une charité toute chrétienne, il prit part aux réclamations de ses collègues contre les décrets de l'Assemblée constituante, adopta *l'Exposition des principes*, et publia une *lettre pastorale* pour adhérer à *l'instruction* de M. de Bourevilles, évêque de Soissons. Il manifesta hautement son opposition aux mouvemens révolutionnaires qui s'opéraient en France, et émigra en 1790 : ce prélat se retira en Suisse et résida quelque temps près de Genève, puis à Soleure. S'étant réuni à sa famille en Franconie, il se rendit ensuite à Bruxelles où il conféra avec un certain nombre d'évêques français qui s'y trouvaient à cette époque : une nouvelle invasion de l'armée républicaine dans les Pays Bas le força de s'éloigner. Le 1er juillet 1794 il se rendit à Dusseldorf, puis en 1795 à Munster et en 1796 à Brunswick. En 1797 il songeait à revenir en France, où l'état des choses semblait donner quelques espérances ; mais le 18 fructidor le fit renoncer à son dessein. Les progrès de l'armée française l'obligèrent à changer de retraite ; il alla d'abord à Constance où il rejoignit sa famille, et enfin se fixa à Munich. C'est dans cette dernière ville qu'il succomba à une longue maladie le 15 mai 1799. On trouve de plus grands détails sur ce prélat dans une *Notice* qui a été publiée à Lisieux en 1830.

LAFFICHARD. *Voy.* AFFICHARD (Thomas l').

* LAFFON DE LADÉBAT (André-Daniel), né à Bordeaux le 30 novembre 1746, d'une des plus honorables familles de cette ville, acheva son éducation dans l'université de Francker (Frise hollandaise). Après avoir partagé pendant quelque temps les travaux de son père qui était alors à la tête d'une maison de commerce très considérable, il se maria en 1775, et se retira à la campagne où il s'occupa des soins qu'exigeait sa famille, se livra à quelques études et surtout aux travaux de l'agriculture. Il fut alors l'un des fondateurs de l'*académie de peinture de Bordeaux*, devint membre de l'*académie des sciences et arts* de la même ville, et *correspondant des sociétés d'agriculture et d'encouragement de Paris*. A l'époque de la convocation des Etats-généraux, Laffon publia sur la formation de cette assemblée et sur le mode des élections divers *écrits* de circonstance. La noblesse de la Guyenne ne s'étant point entendue sur la nature et les limites des pouvoirs à donner aux députés, il fut chargé d'aller réclamer auprès des Etats-généraux contre les nominations qui avaient été faites avec des mandats spéciaux : en conséquence de cette réclamation, de nouveaux pouvoirs furent donnés aux députés. En 1791 Laffon fut nommé membre de l'Assemblée législative : ayant vu les périls dont le trône était menacé, il se rangea parmi ses défenseurs, et s'occupa dans le comité des finances dont il faisait partie, des moyens qui pouvaient apporter l'ordre dans les dépenses de l'état et soutenir le crédit menacé par les commotions politiques de l'époque. Le 20 juin 1792 il se rendit au château où il s'efforça de protéger la famille royale. Il présida l'Assemblée, du 23 juillet au 9 août, dans les momens les plus orageux, et eut le bonheur pendant les massacres de septembre d'arracher à la mort l'abbé Sicard : ce fut aux démarches qu'il fit près de Chabot que l'instituteur des sourds-muets dut la vie. Dans le mois de décembre suivant, Laffon fut dénoncé sous le faux prétexte qu'il avait reçu des fonds de la liste civile : mis en état d'arrestation chez lui pendant quelques jours, il recouvra ensuite la liberté et prit la direction de la caisse d'escompte dont il conserva la liquidation, lorsque cet établissement fut supprimé. Arrêté de nouveau en 1794, il n'échappa à la proscription que parce que l'on eut besoin de ses talens pour assurer le service des subsistances. En 1795 les départemens de la Seine et de la Gironde le nommèrent député au Con-

seil des Anciens, dont il fut secrétaire le 20 mai 1797, et président le 20 août de la même année. Il parla dans cette Assemblée sur la plupart des questions de finances. Opposé aux projets du Directoire, il fut l'une des victimes du coup d'état du 18 fructidor (4 septembre 1797). Déporté dans les déserts brûlans de Sinamary, il fut atteint de la maladie violente qui enleva plusieurs de ses compagnons d'infortune, et resta seul avec M. de Marbois sur cette terre inhospitalière. Après 21 mois d'exil, ils furent tous deux rappelés. Laffon rentra dans la vie privée, d'où il ne sortit que pour figurer parmi les nombreuses associations qui furent créées depuis en France. Il devint l'un des administrateurs de l'institution royale des jeunes aveugles. Le 14 octobre 1829, il est mort à Paris à l'âge de 83 ans. Laffon de Ladébat était protestant. MM. Frédéric Monnot, Guizot et Marron ont prononcé des discours sur sa tombe. La *Revue encyclopédique* lui a consacré une *Notice* dans le quatrième volume de 1829, page 537.

LAFITAU (Joseph François), missionnaire et historien, né à Bordeaux, entra de bonne heure dans la compagnie de Jésus, où son goût pour les belles-lettres et pour l'histoire le tira de la foule. Il se fit connaître dans la république des lettres par quelques ouvrages. 1° *Les mœurs des sauvages américains, comparées aux mœurs des premiers temps*, imprimées à Paris en 1723, en 2 vol. in-4, et 4 vol. in-12; c'est un livre très estimable, attaqué fort mal à propos par Robertson dans son Histoire de l'Amérique, ouvrage superficiel, plein d'observations fausses et de principes pernicieux. (*Voyez* le *Journ. hist. et litt.*, 15 mars 1778.) Le Père Lafitau avait été missionnaire parmi les sauvages; aussi n'avons-nous rien d'aussi exact sur ce sujet. Son parallèle des anciens peuples avec les Américains est fort ingénieux, et suppose une grande connaissance de l'antiquité, quoique tout n'y soit pas également plausible, et qu'il y ait plusieurs rapprochemens forcés; 2° *Remarques sur le Ging-Seing*, Paris, 1728, in-12; 3° *Histoire des découvertes des Portugais dans le Nouveau Monde*, 1733, 2 vol. in-4, et 1734, 4 vol. in-12, exacte et bien écrite. L'auteur mourut vers 1740.

LAFITAU (Pierre-François), parent du précédent évêque, de Sisteron, naquit à Bordeaux en 1685, d'un courtier de vin, et dut sa fortune à son esprit. Il entra fort jeune chez les jésuites, et s'y distingua par son talent pour la chaire. Ayant été envoyé à Rome au sujet des disputes élevées par les jansénistes contre la bulle *Unigenitus*, il plut à Clément XI. Sa conversation vive et aisée, son esprit fécond en saillies, donnèrent au pontife une idée favorable de son caractère et de ses talens. Il sortit de son ordre et fut nommé à l'évêché de Sisteron (1719); il y fut l'exemple de son clergé. Après avoir passé sa vie dans l'exercice des vertus épiscopales, il mourut au château de Lure en 1764, à 70 ans. L'évêque de Sisteron s'était toujours montré ennemi ardent du jansénisme. On a de lui plusieurs ouvrages : 1° *Histoire de la constitution* UNIGENITUS, 1737, en 2 vol. in-4, et 1738 en 3 vol. in-12. « On y » trouve, dit l'auteur des *Trois siècles*, » le vrai, qui doit être la base de tout ou» vrage historique, et avec le vrai, de » l'ordre, de la clarté, du développe» ment, un stile noble, convenable à » l'histoire, et une modération dont on » ne doit jamais s'écarter. » Il en a paru une nouvelle édition à Maestricht, 1789, 2 vol. in-12. 2° *Réfutation des anecdotes*, ou *Mémoires secrets sur l'acceptation de la Constitution* UNIGENITUS) *par Villefort*, 1734, 3 vol. in-8; ouvrage qui prouve, ainsi que le précédent, qu'il connaissait à fond la secte dont il dévoilait les intrigues. Cette connaissance allait jusqu'à voir bien avant et d'une manière bien précise dans l'avenir, comme il paraît par le passage suivant, si littéralement vérifié lors de la révolution de 1789 : « Qu'on revienne présen» tement sur tout ce qu'on a lu dans cette » histoire, et on trouvera que le *Ques*» *nellisme* n'est au fond que le calvinisme » même, qui, n'osant se montrer en » France à découvert, s'est caché sous

» les erreurs du temps. C'est ce qu'on a » vu dans ces fameux projets où les ques- » nellistes voulaient réunir l'Eglise de » France à l'Eglise anglicane (*voyez* Du » PIN), et dans tous ces fameux libelles » où ils ont érigé un tribunal à l'esprit » particulier. Mais *c'est ce qui paraîtrait* » *encore mieux dans une de ces oc-* » *casions critiques, que Dieu veuille dé-* » *tourner*, où *il s'agirait de troubler* » *tout pour établir une entière liberté de* » *conscience ; pour lors il est indubitable* » *qu'on verrait les quesnellistes s'as-* » *socier ouvertement aux protestans*, » pour ne plus faire qu'un même corps, » comme ils ne font déjà qu'une même » âme avec eux. » L'auteur avait signalé dans un mandement les *Anecdotes* qu'il accompagna de la *Réfutation*; l'un et l'autre furent supprimés par un arrêt du conseil. Il avait désapprouvé la consultation des avocats de Paris en faveur de l'évêque de Senez, qui fut condamné au concile d'Embrun, où Lafitau assista; 3° *Histoire de Clément XI*, en 2 vol. in-12; 4° des *Sermons*, en 4 vol. in-12, qui ne répondirent point à l'attente du public. Ce prélat avait plus de geste et de représentation que d'éloquence. Il cite rarement l'Ecriture et les Pères; les preuves manquent de choix, et les meilleures restent souvent de côté : ils sont cependant bien supérieurs aux discours légers de la plupart de nos orateurs modernes. Il traitait la morale avec plus de succès que les mystères. 5° *Retraite de quelques jours*, in-12; 6° *Avis de direction*, in-12; 7° *Conférences pour les missions*, in-12; 8° *Lettres spirituelles*, in-12. Tous ces ouvrages, remplis de bonnes moralités, sont quelquefois faiblement pensés; ils sont cependant très utiles pour la direction des consciences. 9° *La Vie et les mystères de la sainte Vierge*, 1759, 2 vol. in-12. L'auteur y montre plus de piété que de critique, et associe à des choses incontestables des traditions incertaines ou fausses.

*LAFITE (Marie-Elisabeth, dame DE), née à Paris vers 1750, morte à Londres en 1794, est particulièrement connue par ses *Entretiens, drames et contes moraux, à l'usage des enfans*, 2 vol. in-12 ou 4 vol. in-18, très souvent réimprimés. On a encore d'elle : 1° *Réponses à démêler*, ou *Essai d'une manière d'exercer l'attention*, Lausanne, 1791, in-12; 2° *Histoire de la conversion du comte Struensée*, traduite de l'allemand, Lausanne, 1773; 3° *Mémoires de Mlle de Sternheim*, traduits de l'allemand de Wieland, 1773, 2 vol. in-12; 4° *Vie et lettres de Gilbert*, 1775, 3 vol. in-8, aussi traduites de l'allemand.

*LAFITTE-CLAVÉ (N....), général français, né à Clavé (Gascogne) en 1750, servit en 1785 dans la guerre des Turcs contre la Russie. Le sultan lui donna pour reconnaître ses services, une magnifique épée. Lafitte avait fondé à Constantinople une *école militaire*, et publié, pour l'instruction des élèves de cet établissement, un *Traité élémentaire de la castramétation et de la fortification passagère*, ouvrage écrit en langue turque et imprimé magnifiquement dans le palais de l'ambassadeur français à Péra, 1787, deux parties in-4 avec 20 planches. De retour en France, Lafitte fut nommé colonel et chargé des fortifications de Valenciennes. Nommé général de brigade en 1792, il commanda l'arme du génie à l'armée du Nord, et mourut du chagrin que lui causa sa destitution. Avant l'ouvrage dont nous avons parlé, il avait déjà publié un *Mémoire militaire sur la frontière du Nord*, 1779, in-8.

*LAFOLIE (Charles-Jean), né le 25 janvier 1780, à Paris, fut d'abord employé à l'administration départementale de la Seine. Il était encore dans cette modeste position à l'époque du premier procès du général Moreau. Ce jeune homme courageux prit la défense du vainqueur de Hohenlinden; et, la veille du jour où le jugement devait être prononcé, il publia et dédia à Buonaparte une brochure intitulée : *Opinion publique sur le procès du général Moreau* (1804). Quelle qu'ait été l'influence de ce livre sur la sentence qui fut portée, nous devons dire que Lafolie ne perdit point sa place. L'année suivante il obtint même celle de chef de bureau de M. Méjean, ministre de la

justice du royaume d'Italie, et conserva cet emploi jusqu'en 1812 : alors M. Méjean était en Autriche, où il avait accompagné le vice-roi d'Italie. Lafolie peignit vivement au ministre le mécontentement des Italiens, que les charges continuelles dont on les accablait, irritaient tous les jours davantage ; il fut destitué. Cependant peu de temps après, il fut nommé secrétaire-général de la préfecture du Tagliamento, puis sous-préfet de Ravenne. La restauration de 1814 le ramena en France, où il ne tarda pas à recevoir la place de conservateur des monumens des arts à Paris, sous la direction du ministre de l'intérieur. Il est mort le 4 février 1824, après avoir publié plusieurs ouvrages dont M. Beuchot a donné la liste dans la *Bibliographie de France*, 1824, page 146. On lui doit 1° une édition revue du *Janua linguæ latinæ*, de J. Amos Comenius, 1802, in-12 ; 2° une 5e édition de la *Grammaire italienne de MM. de Port-Royal*, *précédée de réflexions sur cette grammaire*, Paris, 1803, in-8 ; 3° une traduction en italien d'*Elisabeth*, ou *les Exilés en Sibérie*, de Mme Cottin ; 4° une *Table chronologique des hommes les plus célèbres de l'Italie depuis le temps de la grande Grèce jusqu'à nos jours*, insérée dans une édition italienne de la géographie de Guthrie, donnée à Milan en 1810 ; 5° *Notice des monumens publics, palais, édifices, musées, galeries, etc., de la ville de Paris, avec l'indication des ministères*, Paris, 1820, in-12 ; 6° *Histoire de l'administration du royaume d'Italie pendant la domination française*, etc., par M. Frédéric Corradini (pseudonyme), traduit de l'italien, Paris, 1823, in-8. M. Beuchot prétend que Lafolie n'est pas le traducteur, mais l'auteur de cette histoire, quoique ce dernier l'ait désavouée dans les journaux. Cet ouvrage a été reproduit l'année suivante sous le titre de *Mémoires sur la cour du prince Eugène et sur le royaume d'Italie*. Lafolie a publié plusieurs autres petits écrits de politique et de littérature, et donné des notices biographiques dans l'ouvrage intitulé : *Galerie française*, ou *Collection des portraits des hommes et des femmes célèbres qui ont illustré la France dans les* 16, 17 *et* 18e *siècles*, Paris, Didot, 1822-24, in-4. Il a aussi coopéré, pendant qu'il était en Italie, au journal littéraire intitulé : *il Poligrapho*.

LAFONT, LAFOSSE. *Voyez* à la lettre F.

* LAFONTAINE (Auguste), l'un des romanciers les plus féconds de notre époque, naquit à Brunswick, d'une famille protestante de réfugiés français, et d'un père qui professait l'art de la peinture. Destiné à l'état ecclésiastique, il fit ses cours de théologie à l'université d'Helmstadt ; mais, ne se sentant aucune vocation pour le sacerdoce, il accepta en 1796 l'emploi de gouverneur des enfans du général prussien Thadden, dont la résidence était à Halle. Cependant il devint ministre, et en 1789 il obtint la place d'aumônier d'un régiment avec lequel il fit toutes les campagnes jusqu'au traité de Bâle. Dès lors il revint à l'université de Halle dont il s'est rarement éloigné depuis. Il s'est occupé continuellement de la publication d'une foule de *romans* : la *France littéraire* de M. J. M. Quérard en compte 78, qui ont presque tous été trad. en français par madame Isabelle de Montolieu, Mme Elisa Voïart, M. J.-B.-J. Breton, M. de Propiac, Mme de Cerenville, Mme la comtesse de Montholon, M. Andrieux, M. Duperche, et d'autres traducteurs moins connus. Nous ne donnerons point la nomenclature de ces productions, qui serait incomplète ou trop longue. En général ses ouvrages ont du naturel, de la sensibilité, de la gaîté, de la critique sans aigreur et des portraits d'une originalité piquante. Mme de Staël, dans son ouvrage sur l'*Allemagne*, dit en parlant des romans de Lafontaine qu'*ils sont en général plus intéressans par les détails que par la conception même du sujet*. On le regarde généralement comme le fondateur de l'école qui a précédé celle de Walter-Scott, et qui se propose de peindre, de distinguer et de caractériser les habitudes plutôt que de tracer des caractères. Nous dirons encore que la mo-

rale de Lafontaine ne mérite aucun reproche, et que si l'on a vu en France des ouvrages que l'on donnait comme des traductions de ce romancier allemand, et dans lesquels on rencontrait des scènes licencieuses, ces productions ne sont point de lui. Auguste Lafontaine est mort dans le courant de l'année 1831.

* LAFOREST (N..... de) custode et curé de Sainte-Croix de Lyon, sembla s'être dévoué exclusivement à la conversion des protestans, et pendant 40 ans qu'il exerça son ministère, il eut le bonheur d'en ramener plusieurs dans le sein de l'Eglise. Il a consigné les moyens qu'il avait employés pour cette noble fin dans un ouvrage qui a pour titre : *Méthode d'instruction pour ramener les prétendus réformés à l'église romaine, et confirmer les catholiques dans leur croyance*, Lyon, 1783, in-12, l'un des meilleurs ouvrages que nous ayons sur ce sujet : ce sont des entretiens dans lesquels il expose simplement, avec force et clarté, les dogmes de notre religion, donne les preuves qui se rapportent à chacun d'eux et détruit les objections des incrédules. Les six premiers entretiens sont spécialement consacrés à prouver que l'église catholique est l'Eglise de J.-C., et les six derniers à la discussion des points particuliers sur lesquels les catholiques sont en dissidence avec les protestans. C'est dans le même but que l'abbé de Laforest avait fait des *conférences* dont M. Lasausse a recueilli le fonds, et qu'il a publiées sous le titre de *Dialogues chrétiens sur la religion, les commandemens de Dieu et les sacremens*, Lyon, 1802, 2 volumes in-8. On doit encore à l'abbé de Laforest l'ouvrage qui a pour titre : *Traité de l'usure et des intérêts*, augmenté d'*une Défense*, et de *Diverses observations*, Cologne et Paris, 1760; deuxième édition, Paris, 1777, in-12. Ce vénérable ecclésiastique est mort vers 1786.

* LAFOSSE (Anne Charlier), fille d'un coutelier de Paris, et femme d'un ébéniste, est connue par un miracle bien surprenant opéré sur sa personne l'an 1725. Elle était attaquée depuis 20 ans d'une perte considérable, et si affaiblie, qu'elle pouvait à peine se soutenir. Une protestante, sa voisine, lui donna le conseil de demander, à l'exemple de l'Hémorroïsse de l'Evangile, sa guérison à Jésus-Christ. Poussée par une inspiration secrète, elle en forma sur-le-champ la résolution, et choisit pour l'exécuter le jour de la Fête-Dieu, où la procession passait devant sa porte. Elle se fit descendre à ce moment dans la rue, et lorsqu'elle aperçut le Saint-Sacrement, elle essaya de se mettre à genoux, et pria d'une foi si vive, en faisant tous ses efforts pour le suivre, qu'elle se sentit tout à coup plus de force, et même celle d'accompagner la procession jusqu'à l'église. En y entrant elle sentit le sang s'arrêter, assista à la grand'messe, et revint chez elle, seule et sans appui, au grand étonnement de tous ceux qui la connaissaient. Depuis ce jour elle fut complètement guérie. Cet événement fit beaucoup de bruit; on venait la voir de toutes parts. Des médecins de la faculté royale furent choisis pour l'examiner avec une exactitude rigoureuse, et sur leur rapport, le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, publia un mandement par lequel il déclarait la guérison surnaturelle et miraculeuse, et ordonnait une procession et un *Te Deum* en actions de grâces. Pour en conserver la mémoire, il voulut qu'on gravât le dispositif de son mandement sur une pierre érigée dans l'église de Ste.-Marguerite. Un office annuel avec octave se célèbre dans cette église en commémoration de ce miracle. Cette solennité, interrompue pendant la révolution, a été reprise le 31 mai 1818. L'office qu'on y dit a été imprimé en 1725 et 1761. Les hymnes latines ont été composées par Coffin. Le cardinal envisagea cette guérison comme un témoignage solennel que Dieu avait voulu rendre au dogme de la présence réelle, pour éclairer les protestans qui étaient en grand nombre dans le faubourg St-Antoine, où demeurait Mme Lafosse. Le miracle opéré en sa faveur a donné lieu à une correspondance polémique entre le chanoine Hoquiné et le pasteur Jacob Vernet, de Genève, imprimée en 1725, 2 vol. in-8

Voyez l'*Histoire littéraire de Genève*, par Sénebier.

* LAFOSSE (Philippe-Etienne), célèbre médecin-vétérinaire et maréchal ordinaire des écuries du roi, mort à Villeneuve sur Yonne, au mois de juin 1820. Son père, qui mourut en 1765, s'était déjà rendu recommandable dans la même profession, et avait publié quelques *brochures* sur différentes maladies des chevaux. On doit au fils plusieurs ouvrages importans et estimés : 1° *le Guide du maréchal, avec un traité sur la ferrure.* Paris, 1766, in-4 ; 1767, in-8, très souvent réimprimé. 2° *Cours d'hippiatrique*, ou *Traité complet de la médecine des chevaux*, orné de 65 planches, 1774, in-folio; ouvrage très bien exécuté. 3° *Dictionnaire raisonné d'hippiatrique*, *cavalerie*, *manége et maréchallerie*, 1775, 2 vol. in-4 ; Bruxelles, 1786, 4 vol. in-8. 4° *Observations et découvertes d'hippiatrique*, *lues dans plusieurs sociétés savantes*, 1801, in-8. 5° *Manuel d'hippiatrique*, 5e édition, 1813, in-12.

LAGALLA (Jules César), naquit en 1571, d'un père jurisconsulte à Padulla, petite ville de la Basilicate, au royaume de Naples. Après avoir fait ses premières études dans sa patrie, il fut envoyé à Naples, à l'âge de 11 ans, pour y étudier la philosophie. Son cours étant achevé, il s'appliqua à la médecine, et fit tant de progrès dans cette science, qu'après avoir été reçu docteur gratuitement, par une distinction que le collége des médecins de Naples voulut lui accorder, il fut nommé, à l'âge de 18 ans, médecin des galères du pape. A 19 ans, il se fit recevoir docteur en philosophie et en médecine dans l'université de Rome : et à 21 ans, il fut jugé digne, par Clément VIII, de la chaire de logique du collége romain, qu'il occupa avec une grande réputation jusqu'à sa mort, arrivée en 1624. Les travaux de cette place lui laissaient peu de temps pour pratiquer la médecine ; aussi est-il plus connu comme philosophe que comme médecin. On avait cependant une telle opinion de ses talens dans l'art de guérir, que Sigismond III, roi de Pologne et de Suède, voulut l'avoir auprès de lui en qualité de médecin, ce que sa mauvaise santé ne lui permit pas d'accepter. Ce savant était doué d'une mémoire admirable, et ce don de la nature lui fut plus utile qu'à tout autre, car son écriture étant indéchiffrable, il n'écrivait qu'avec la plus grande répugnance. Aussi est-il resté peu d'ouvrages de lui. Leo-Allatius, qui a donné sa *Vie*, y cite un Traité intitulé *Disputatio de cœlo animato*, Heidelberg, 1622 ; et un autre sur l'*immortalité de l'âme*, Rome, 1621, in-4. (La *Vie* de Lagalla, publiée en latin par Allatius, Paris, 1644, in-8, a été insérée par Guillaume Bates dans ses *Vitæ selectæ aliquot virorum*, Londres, 1681, in-4.)

LAGALISSONNIÈRE. *V.* GALISSONNIÈRE.

LAGARAYE. *Voyez* GARAYE.

LAGARDIE. *Voyez* GARDIE.

LAGERLOOF, ou LAGERLOFF, *Laurifolius* (Pierre), savant suédois, né dans la province de Wermeland, le 4 novembre 1648, devint professeur d'éloquence à Upsal, et fut choisi par le roi de Suède pour écrire l'histoire ancienne et moderne des royaumes du nord. Il mourut le 7 janvier 1699. On a de lui, entre autres : 1° *Historia linguæ græcæ*, Upsal, 1685, in-8 ; 2° *De antiquitate et situ gentis suionicæ*, ibid. 1689 ; 3° *Historia repertæ navigationis in album mare*, ibid., 1691 ; 4° *De gentis gothicæ sedibus*, ibid., 1691 ; 5° *Observationes in linguam suecanam*, ibid., 1694 ; 6° *De magno sinarum imperio*, ibid., 1697, 7° *De veris et antiquis gentis sedibus asserendis*, ibid., 1709, in-8.

LAGNEAU (David), fameux adepte des sciences occultes, connu seulement par sa folie pour la pierre philosophale, qui lui fit perdre le jugement et sa fortune, et qui l'engagea à traduire et à augmenter le livre insensé de Basile Valentin, intitulé *Les douze clefs de philosophie*. La traduction de Lagneau fut imprimée à Paris en 1660, in-8. Les fous comme lui la recherchent. (Il est aussi l'auteur d'un livre traduit en français par Veillutil, sous le titre de *Harmonie mystique, ou accord des philosophes chimiques*, Paris, 1636, in-8.) Cet auteur mourut sur la fin du 17e siècle.

LAGNY (Thomas Fantet, sieur de), célèbre mathématicien, né à Lyon en 1660, fut destiné par ses parens au barreau; mais la physique et la géométrie l'emportèrent sur la jurisprudence. Connu de bonne heure à Paris, il fut chargé de l'éducation du duc de Noailles. L'académie des Sciences lui ouvrit ses portes en 1695, et quelque temps après Louis XIV lui donna la chaire d'hydrographie à Rochefort. Son mérite le fit rappeler à Paris 16 ans après, et lui obtint une place de pensionnaire de l'académie, celle de sous-bibliothécaire du roi pour les livres de philosophie et de mathématiques, et une pension de 2,000 livres, dont le duc d'Orléans le gratifia. (Ce prince le nomma en 1716 sous-directeur de la banque générale : on sait que Newton avait été nommé directeur de la monnaie de Londres. Comme ce grand homme, Lagny ne fut point étourdi par ce passage soudain de la médiocrité à la richesse, et quitta ses fonctions délicates sans que sa probité eût été un moment soupçonnée.) Cet homme illustre mourut en 1734, regretté des gens de lettres, dont il était l'appui et l'ami, et des pauvres, dont il était le père. Les ouvrages les plus connus de ce célèbre mathématicien sont : 1° *Méthodes nouvelles et abrégées pour l'extraction et l'approximation des racines*, Paris, 1692 et 1697, in-4; 2° *Elémens d'arithmétique et d'algèbre*, Paris, 1697, in-12; 3° *La cubature de la sphère*, 1702, La Rochelle, 1702, in-12; 4° *Analyse générale, ou Méthode pour résoudre les problèmes*, publiée à Paris, par Richer, en 1733, in-4; 5° plusieurs *Ecrits* importans dans les *Mémoires de l'académie des Sciences*; ils décèlent tous un grand géomètre.

* LAGOMARSINI (Jérôme), célèbre jésuite italien et philologue célèbre, issu d'une famille noble, naquit à Gènes le 30 septembre 1698, et fit ses premières études de la manière la plus distinguée, au collège de Prato, en Toscane, dirigé par les jésuites, chez lesquels il entra le 13 novembre 1713. Après avoir fini son noviciat, il fut envoyé en 1721 à Arezzo pour y enseigner les belles-lettres. Quelques écrits qu'il publia, firent connaître son talent et sa profonde connaissance du latin. De là date son intimité avec le célèbre Facciolati, qui s'occupait alors de l'amélioration du *Vocabulaire de Calepin*. Ce savant entrevit combien le Père Lagomarsini pouvait l'aider dans cette pénible tâche, et il eut souvent recours à ses lumières. C'est sur ces entrefaites que les supérieurs de Lagomarsini le rappelèrent à Rome pour y faire sa théologie. Lorsqu'il l'eut achevée, il fut envoyé à Florence en qualité de professeur de rhétorique. Après avoir rempli dignement cette place pendant vingt ans, il fut rappelé à Rome, pour y enseigner la langue grecque au collége romain. Il mourut dans les plus grands sentimens de piété, le 18 mai 1773, dans sa 76e année. Cet illustre jésuite a laissé un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont: 1° *Antonii Mariæ Gratiani de scriptis, invita Minerva, ad Aloysium fratrem libri* XX, *cum notis Hieronymi Lagomarsini*, Florence, 1746, 2 vol. in-4. Les notes sont nombreuses et savantes : elles sont d'ailleurs écrites dans la latinité la plus pure. Le 1er volume est dédié à Muratori, en reconnaissance de son *Christianesimo felice nel Paraguai*, si honorable à la société des jésuites. L'autre volume est dédié au marquis Maffei. 2° *Julii Poggiani sunensis epistolæ et orationes, olim collectæ ab Antonio-Maria Gratiano, nunc ab Hieronymo Lagomarsino, e societate Jesu, illustratæ ac primum editæ*, Rome, 1762, 4 vol. in-4. Cet ouvrage, auquel l'auteur employa plusieurs années, donne des lumières qu'on ne trouverait point ailleurs, non seulement sur l'histoire du concile de Trente, mais encore sur la littérature du 17e siècle. On trouve à la fin du second volume une pièce éloquente intitulée : *In Jacobum Augustum Thuanum, posteritatis nomine, ad quam ille quodam suo carmine provocavit, actio*, qui, dit-on, par la latinité pure, mérite d'être comparée aux fameuses *Verrines* de l'orateur romain. 3° *Hieronymi Lagomarsini, soc. Jesu, orationes septem, editio sexta, retractatior et auctior; accedit jam epistola edita, qua quid in Marc

Tullii Ciceronis, *contra L. Pisonem*, *oratione interciderit demonstratur*, Rome, 1753. Lagomarsini avait prononcé ces harangues à Florence, et les avait dédiées au savant cardinal Clément Argenvilliers. Elles furent fort applaudies du public. 4° *R. P. Hieronymi Lagomarsini, soc. Jesu, epistolæ ad amicum exemplum in qua judicium fertur de aliquot locis operis inscripti, Noctium sarmaticarum vigiliæ, editio post polonicam et germanicam tertia*, Bologne, 1743. Le Père Lagomarsini avait été consulté par un habitant de Varsovie, au sujet de l'ouvrage intitulé *Noctium sarmaticarum vigiliæ*, du Père Ubaldo Mignoni, imprimées dans cette ville, en 1751. Il émit son opinion dans les lettres dont on vient de donner le titre. Elles sont insérées dans le *Recueil* de Calogera, tom. 10, pag. 435, et adressées au célèbre Facciolati. 5° *R. P. Lagomarsini, soc. Jesu, litterarum ad Joannem-Vincentium lucensem exemplum, quibus judicium fertur de aliquot locis libelli, Romæ, mense septembri, anno* 1753, *vulgati, hoc titulo : F. Vincentii-Mariæ Dinelli, cathedratici, casanatensis ordinis prædicatorum, ad Carolum Noccetium, soc. Jesu theologum, epistolæ*, Trente, 1754. Ce dominicain avait attaqué le Père Nocceti, avec les armes de la plaisanterie, au sujet du *probabilisme*. Lagomarsini, dans ces lettres, prend la défense de son confrère, et répond au professeur dominicain sur le même ton. 6° *Giudicio degli autori della storia d'Italia, intorno l'ultimo libro de' teatri del patre Concina*, Venise, 1756; 7° *Angelo Mariæ, cardinali Querinio, de Disone Cassio epistola.* Il y est question des corrections faites à Dion Cassius par Reimaro. Cette pièce se trouve dans le 14e volume *della Storia letteraria d'Italia*, pag. 167; 8° *Lettera del Padre Lagomarsini al signore marchese Maffei, intorno alla sua Merope.* Cette lettre est insérée au même volume, page 284, avec la réponse du marquis. 9° *De origine fontium, carmen.* Ce poëme, composé en 1726, avantageusement connu à Rome, fut traduit en vers libres, par le Père Jean-Pierre Bergantini, théatin, qui le publia avec la traduction *delle Cose botaniche di Savastano,* Venise, 1749, et y joignit une épître dédicatoire en vers, où il fait l'éloge de Lagomarsini et de ses ouvrages. 10° *De aleæ januensis, seu De aleæ romanæ, Romam traductæ, ratione, elegiacon, auctore Golmario Marsiliano*, pièce d'une facilité et d'une élégance dignes d'Ovide, publiée dans le 12e volume du *Recueil* de Calogera, et dans l'ouvrage de Azevedo, intitulé : *Venetæ urbis descriptio*, Venise, 1780. On est loin d'avoir cité tous les ouvrages de Lagomarsini; il était infatigable, et on a peine à concevoir comment un seul homme a pu autant écrire. Son seul travail pour une édition de Cicéron est immense; il avait collationné et comparé plus de trois cents manuscrits de ce classique, tirés de la bibliothèque Laurentiane. Il contribua en outre à plusieurs grands ouvrages de littérature, fut, comme on l'a déjà dit, d'un grand secours à Facciolati pour son Vocabulaire, prit part aux fameuses lettres d'*Atromo Trascomaco*, contre le livre de l'abbé Lami, *De eruditione apostolorum*, etc. 1741, et aux *notes sur le poëme de Joseph Marianus Parthenius, touchant l'électricité.* On sait enfin qu'il fut d'une grande utilité au Père Bandiera, d'abord jésuite, et ensuite servite, pour ses *traductions des oraisons et des épîtres de Cicéron*, ainsi que pour les *notes* qui y sont jointes. On le consultait de toutes parts, et il trouvait du temps pour satisfaire à tout. Il était extrêmement attaché à son ordre; il en prévoyait la suppression, qui en effet eut lieu peu de temps après sa mort; et, comme il était déjà malade, il se félicitait d'un état qui lui faisait espérer de n'en pas être le témoin. L'honneur de la société lui tenait fort à cœur : il avait rassemblé en sa faveur un grand nombre de *mémoires* et d'autorités, qui la justifiaient pleinement des odieuses imputations de ses ennemis. Il en avait composé un recueil, auquel il avait donné le titre de *Testimonia virorum illustrium de societate Jesu, inde usque ab initio ejusdem repetita*, *ordine*

chronologico, ad nostram ætatem perpetua, nec unquam interrupta, annorum serie digesta. Ce recueil était composé de 30 volumes : sa seule correspondance en formait 20. Lagomarsini laissa aussi de nombreux manuscrits, qui se sont perdus lors de la suppression de la société. Une petite partie de son immense travail sur Cicéron passa entre les mains de Jean-Baptiste Lavagna, jésuite génois, son parent, qui la transmit au savant Bandini, chanoine de Florence. D'autres manuscrits enrichirent la bibliothèque du collége romain, et celle du cardinal Zelada, amateur distingué, qui souvent avait contribué de ses propres fonds aux entreprises littéraires de Lagomarsini, et qui fut l'un des cinq cardinaux chargés de surveiller les dépouilles des différens colléges des jésuites. On ne peut refuser à Lagomarsini l'honneur d'avoir été l'un des hommes les plus éclairés et les plus érudits du 18e siècle. A sa mort, tous les savans de l'Europe s'empressèrent de rendre hommage à sa mémoire, et de lui payer le tribut d'éloges qui lui était dû. On fit graver son portrait à Florence, avec ce distique :

Est Lagomarsinus vultu; sed pingere vocem
Si liceat, quivis dixerit : est Cicero.

* LA GRANGE (Joseph-Louis, comte de), célèbre géomètre, l'un des plus grands mathématiciens des temps modernes, naquit à Turin le 25 janvier 1736. Il était d'origine française comme l'indique son nom. Son bisaïeul avait servi Louis XIV, en qualité de capitaine de cavalerie, et était parent d'une dame d'atours de la reine, mère de ce prince. Cet officier était passé dans les armées de Charles-Emmanuel II, duc de Savoie, qui l'avait marié à une demoiselle Conti, issue d'une famille illustre de Rome. Le père de Joseph La Grange occupait à Turin la place de trésorier au ministère de la guerre, mais des malheurs imprévus vinrent lui ravir une grande partie de sa fortune. Son jeune fils étudiait alors dans l'université de sa ville natale. Les revers de sa famille augmentèrent son ardeur pour acquérir une instruction que sa position lui rendait plus nécessaire. Chose singulière : celui qui devait aller si loin dans la carrière des sciences, ne montra d'abord de disposition que pour les lettres : ce ne fût qu'à la 2e année de son cours de philosophie que la lecture d'un mémoire d'Halley lui révéla son génie pour les mathématiques. A cet âge où l'on peut à peine classer ses idées sur les études qu'on a parcourues (19 ans), il devint professeur de mathématiques à l'école d'artillerie de Turin ; il se mit en correspondance avec plusieurs savans de l'Europe, et plus particulièrement encore avec le célèbre Euler. Son premier essai fut le fameux problème *maximis et minimis* des formules intégrales indéfinies. Euler, qui avait depuis dix ans invité les savans de l'Europe à résoudre ce problème, quand il vit la solution savante du jeune La Grange, fut frappé d'étonnement. Admirateur, à son tour, de ce grand géomètre, La Grange en étudiait les ouvrages, les commentait, y faisait des notes, et s'identifiait, pour ainsi dire, avec l'auteur. Un simple aperçu lui ouvrait le chemin à des connaissances nouvelles, et la solution d'un problème lui offrait le développement d'une théorie. Son travail sur les *maximis et minimis* lui découvrit une nouvelle branche de mathématiques, *le calcul des variations*, et lorsqu'il le trouva, il n'avait pas encore atteint sa 22e année. Quelque temps après, aidé par le chevalier Saluces (depuis marquis de ce nom) et par le docteur Cigna, il fonda l'académie des sciences de Turin, sous la protection immédiate du roi Victor-Amédée III. Ce fut aussi sous les auspices de ce monarque, protecteur des sciences, que la nouvelle académie publia bientôt les résultats de ses travaux, parmi lesquels se distinguaient toujours ceux de l'infatigable La Grange. Dans l'espace de trois années, il parut deux volumes des *mémoires* de ladite académie, le premier en 1759, et le second en 1760. Au premier volume, et dans les précieuses découvertes de La Grange, on remarque principalement sa *Dissertation* savante *sur la propagation du son*, qui lui fournit les moyens de perfectionner et d'éten-

dre le calcul que d'Alembert avait imaginé pour résoudre les problèmes de physique ; calcul qui produisit un résultat aussi invariable que certain. Le savant astronome Montucla a donné une analyse de cette opération dans le *Journal étranger*, mai 1790. On y remarque le passage suivant... « M. La Grange s'attache d'abord à montrer l'insuffisance de la théo- » rie de Newton, et à l'aide de la théorie » des variations, il résout la question » par les principes directs et lumineux » de la dynamique ; toutes les propriétés » de la transmission sont renfermées » dans les formules générales de M. La » Grange. Voici les conséquences princi- » pales qu'il en tire. 1° Que la vitesse du » son ne dépend aucunement de la vi- » tesse ou de la force de l'ébranlement » imprimé à l'air ; 2° que le son se propa- » ge également de tous les côtés du corps » qui le produit ; 3° que la vitesse est la » même, dans toute l'étendue de la fibre » élastique ; 4° que cette vitesse ne dé- » pend pas de la longueur de cette fibre, » c'est-à-dire que le son se transmet avec » la même vitesse dans un air libre » que dans celui qui est renfermé. La » plupart de ces conséquences étaient, » il est vrai, déja connues par l'observa- » tion, mais nous pensons qu'il n'y a au- » cun physicien qui ne reconnaisse le » mérite d'avoir déduit ces faits d'une » solide théorie. » A l'appui du passage précédent nous citerons celui d'un habile théoricien en musique, M. Cheron. « Pas- » sant ensuite, dit-il, à l'examen de la » réflexion, ou formation des échos, La » Grange n'a besoin pour cela que de » développer quelque cas de la formule ; » elle lui montre que si la fibre aérienne » est terminée de l'un et de l'autre côté » par un obstacle quelconque, la vibra- » tion des particules de l'air doit retour- » ner en arrière avec la même vitesse. » L'oreille pourra donc entendre une se- » conde fois, par réflexion, le son qu'elle » aura déjà entendu directement. Si la » fibre aérienne n'est terminée que d'un » côté, l'écho sera évidemment simple ; » mais si cette fibre est terminée par les » deux bouts, elle sera multipliée, car » le son réfléchi par l'une des extrémités » le sera de nouveau par l'autre, et cela » aurait lieu à l'infini, si ce mouvement » ne s'affaiblissait et ne s'anéantissait à » la fin. Cette explication des échos est » sans doute la véritable, et il ne reste- » rait rien à désirer dans la théorie de ce » phénomène, si l'on connaissait les cir- » constances nécessaires pour procurer » cette espèce de réflexion, ou pour la » rendre perceptible. » Euler, loin de ressentir une basse jalousie des progrès de son émule, conçut pour lui une affection toute paternelle ; il l'encourageait dans ses travaux, et le fit nommer membre de l'académie de Berlin, dans la classe des mathématiques, dont il était le directeur. En 1764, La Grange remporta le prix proposé par l'académie de Paris, *sur la théorie de la libration de la lune*. Il résolut ce problème par le principe des *vitesses virtuelles*, combiné avec celui de d'Alembert ; il y détermina l'inclinaison de l'équateur lunaire sur l'écliptique, et parvint ainsi à démontrer la raison de *la coïncidence des nœuds de l'équateur et de l'orbite lunaire*. Ces savantes recherches lui inspirèrent la conception de la *Mécanique analytique*, ouvrage célèbre, qui enseigne et qui prouve que toute la perfection de la mécanique dépend de la perfection du calcul intégral, calcul dont Newton et Leibnitz se disputent l'invention, et que La Grange débarrassa de toutes ses entraves. Il remporta en 1766 le prix proposé par l'académie des Sciences de Paris, *sur les mouvemens des satellites* de Jupiter, et qui avait pour but de déterminer les mouvemens exacts d'une planète, soit Jupiter ou Saturne, qui, par les attractions qu'exécutent sur elle les satellites, est continuellement dérangée dans sa marche. La solution de ce problème offrait un grand avantage pour la navigation : elle perfectionnait les tables de Jupiter et de Saturne, et facilitait par conséquent la détermination des longitudes en pleine mer. Nous ne suivrons pas le savant géomètre dans toutes ses importantes découvertes ; il nous suffira de dire qu'il a perfectionné toutes les branches

appartenant aux sciences mathématiques, sans en excepter l'algèbre. Désirant connaître à Paris les savans avec lesquels il était en correspondance, il vint dans cette capitale et y accompagna son ami, le marquis de Caracciolo, qui y venait en qualité d'ambassadeur. Une maladie assez sérieuse força La Grange de retourner à Turin. D'Alembert ayant refusé l'offre de Frédéric II, qui l'avait nommé directeur de l'académie de Berlin, proposa à ce monarque La Grange, qui fut accepté, et en donna avis à celui-ci par une lettre. La Grange en fit part à Victor-Amédée, qui ne parut pas content, et voulut voir la lettre de d'Alembert. Ayant lu cette phrase : « Il faut que » le plus grand géomètre de l'Europe se » trouve auprès du plus grand de ses » rois. — Allez, monsieur, dit-il à La » Grange, allez joindre le plus grand roi » de l'Europe... » Arrivé à Berlin, La Grange reçut de Frédéric l'accueil le plus distingué. Il fit venir de Turin une de ses parentes avec laquelle il se maria, et qu'il perdit quelques années après. Il se concilia l'estime et l'amitié du roi de Prusse, qui le nommait *le philosophe sans crier*. La Grange fut pendant vingt ans directeur de l'académie de Berlin, sans faire regretter l'absence d'Euler, qu'il y avait remplacé. Il fournit à ce corps savant plus de soixante *Mémoires* ou *Dissertations*, et ne négligea point pour cela l'académie de Turin. Mirabeau, se trouvant à Berlin, avait engagé M. de Breteuil, ambassadeur de France à écrire au ministre de Vergennes d'attirer La Grange à Paris. Louis XVI, à qui on en parla, témoigna le désir de l'avoir, et, après la mort de Frédéric II, obtint de son successeur Guillaume-Frédéric qu'il cédât le savant géomètre. La Grange refusa les propositions que lui firent les ambassadeurs de Sardaigne, de Naples et de Toscane, et vint à Paris en 1787. Il y reçut une pension de 6,000 francs, qui était égale à celle qu'il avait à Berlin, et il eut un logement au Louvre, avec le titre de *pensionnaire-vétéran*, qui le mettait à même de jouir du droit de suffrage dans les délibérations de l'académie dont il était, depuis 1772, associé étranger. En 1788, par les soins de M. l'abbé Maire et de M. Legendre parut sa *mécanique analytique*. Considéré du roi, protégé par la reine, estimé de tous les savans, il se dégoûta tout-à-coup de cette même science qui lui avait procuré tant de gloire, d'honneurs, et une heureuse aisance. On avait remarqué le même changement chez d'Alembert; mais ce qui paraissait dégoût n'était, pour ainsi dire, qu'une *lassitude cérébrale*, causée par une application assidue sur des calculs longs, difficiles, et qui demandaient quelque temps de repos. La Grange tourna ses idées vers l'histoire *des Religions*, sur les théories de la *musique ancienne*, *des langues*, de la *médecine* etc. Il s'occupa également de chimie, et disait « qu'elle » était devenue aussi aisée à apprendre » que l'algèbre. » Il fit partie de la commission chargée d'établir un *système métrique*. En 1791, il devint membre du bureau chargé des récompenses pour les découvertes utiles; et au mois de mars 1792, il fut nommé un des trois administrateurs de la monnaie. Deux mois après, il épousa M[lle] Lemonnier, dont le grand-père, le père et l'oncle, avaient siégé à l'académie. Jusqu'alors la révolution n'avait porté atteinte ni à sa fortune ni à sa personne; mais il manqua d'être frappé par le décret du 16 octobre 1793. qui excluait tous les étrangers du territoire français. Guiton-Morveau le sauva en le faisant mettre en réquisition pour continuer les calculs sur la théorie des projectiles. Il fut vivement affecté de la mort tragique de Bailly et du savant Lavoisier, et dit, en parlant de ce dernier : « Il ne leur a fallu qu'un moment pour » faire tomber cette tête, et cent années » peut-être ne suffiront pas pour en re- » produire une semblable. » Il courut quelques dangers à cette époque, mais le régime de la *terreur* cessa enfin par le supplice de Robespierre. Lors de la formation de l'école normale, il y fut nommé professeur de mathématiques, et occupa la même chaire à l'école polytechnique, où, conjointement avec La

place et Monge, il opéra une révolution complète dans l'enseignement des sciences exactes. Ces trois savans avaient l'un pour l'autre une véritable estime, et une sincère amitié. La Grange était un juste appréciateur du sublime talent de Newton et admirait surtout son *système du monde*. Il fut des premiers admis à l'Institut, lors de la création de ce corps. Sous le gouvernement de Buonaparte, il se vit comblé d'honneurs, et fut nommé membre du Sénat, grand-officier de la Légion-d'Honneur, comte de l'empire, grand-croix de l'ordre de la Réunion, etc. La Grange succomba à une courte maladie, le 10 avril 1813, à l'âge de 75 ans, et fut enterré au Panthéon. MM. Lacépède et de Laplace prononcèrent chacun un discours funèbre. Plusieurs écrits ont été publiés sur ce géomètre célèbre, savoir l'*Eloge* de feu Delambre, une *Notice* dans le *Journal de l'Empire*, 28 avril 1813 ; une *lettre* dans le *Moniteur* 26 février 1814 ; *Précis historique sur la vie et la mort de La Grange*, par MM. Virey et Potel, Paris, 1813, in-4 ; et enfin, une éloge de La Grange par Cossali (en italien), Padoue, 1813. La Grange a laissé, 1° *Additions à l'algèbre d'Euler* (dans l'édition de cet ouvrage. Lyon, 1774, 2ᵉ édition, 1799, 2 vol. in-4). Ces additions se trouvent au 2ᵉ volume, et contiennent 300 pages ; 2° *Mécanique analytique*, Paris, 1787, in-4, 2ᵉ édition, 1ᵉʳ vol. en 1811 ; 2ᵉ vol., en 1815 ; 3° *Théorie des fonctions analytiques*, Paris, 1797-1803, in-4 ; 4° *Résolutions des équations numériques*, ibid. 1798-1808, in-4 ; 5° *Leçons sur les calculs des fonctions*. Elles ont eu plusieurs éditions, dont la plus estimée est celle de 1808, in-8. 6° *Leçons d'arithmétique et d'algèbre, données à l'école normale*, publiées dans les cahiers 7 et 8 du *Journal de l'Ecole polytechnique* et en d'autres collections ; 7° *Essais d'arithmétique politique* (dans la *collection* de M. Rœderer), 1786, in-4 ; 8° plus de cent *Mémoires*, insérés dans les recueils des académies de Turin, de Berlin, de Paris, dont il était membre, ainsi que d'autres sociétés, excepté celles de l'Angleterre. Carnot, alors ministre de l'intérieur, fit acheter (en 1815) par le gouvernement, les manuscrits de La Grange, qui n'ont pas encore été imprimés. Ce savant, naturellement bon et affable, et, dit-on, *assez religieux*, avait un caractère un peu original. Il se plaisait beaucoup dans la société des jeunes gens et des femmes, dont il aimait la conversation, de quelque âge qu'elles fussent : aussi disait-il qu'il n'avait jamais trouvé de femme à 60 ans ; c'est-à-dire qu'il ne cherchait dans le beau sexe que cette amabilité, cette sensibilité et cette douceur que lui a données la nature, et que développe une sage éducation.

LAGRANGE. *Voyez* GRANGE.

* LAGRENÉE l'aîné (Jean-Louis-François), peintre, naquit à Paris, le 30 décembre 1724. On le croit élève de Carle Vanloo : il suivit au moins la manière de ce maître. Il a joui d'une réputation que le temps a vu diminuer, à mesure que le goût antique a repris son heureuse influence sur les arts. Son premier ouvrage, représentant *Joseph expliquant les songes*, obtint le grand prix : il alla ensuite se perfectionner à Rome. De retour à Paris, il fut reçu à l'académie d'après son tableau de *Déjanire enlevée par le Centaure*. Il se rendit en Russie, à l'invitation de l'impératrice Elisabeth, qui le nomma son premier peintre ; mais il revint bientôt en France, et fut professeur de l'académie de Paris. Le roi le choisit, quelque temps après, pour directeur de son académie à Rome, où il demeura plusieurs années. Rappelé à Paris, il obtint la place de recteur de l'académie ; on lui donna, aux galeries du Louvre, un de ces logemens dont Henri IV récompensait les artistes. Ce grand roi disait : « Je tiens à l'honneur d'avoir auprès de ma personne ceux que j'estime, » et qui contribuent le plus à la gloire » du gouvernement. » On a encore de Lagrenée un tableau qui représente *les Grâces lutinées par les Amours*. Il est mort le 19 juin 1805, âgé de 81 ans. (Ses tableaux, qui sont très nombreux, eurent une grande réputation ; mais ils sont aujourd'hui beaucoup moins recherchés.)

n'avait que peu d'invention. Sa manière manquait de vigueur; mais il plaisait par la fraîcheur et le moëlleux de ses carnations : ce qui l'avait fait appeler par ses contemporains l'*Albane français*. Quelques-uns de ses tableaux ont été gravés.)

* LAGRENÉE (le jeune, Jean-Jacques), frère du précédent et peintre comme lui, naquit vers 1740, eut ce même frère pour maître; après avoir perfectionné son talent en Italie, il alla en Russie. De retour en France, le jeune Lagrenée devint professeur de l'académie de peinture de Paris, et fut attaché pendant quelque temps à la manufacture de Sèvres où ses dessins produisirent une heureuse révolution dans les formes et les ornemens des ouvrages en porcelaine que l'on y fabrique. Cet artiste aimait par dessus tout l'antique : il a reproduit les peintures de quelques thermes, de plusieurs vases étrusques et un grand nombre d'arabesques sur les émaux, la toile, le bois, le verre et le marbre, au moyen de procédés ingénieux qu'il avait inventés lui-même. Parmi les tableaux qu'on a de lui, quelques-uns sont remarquables par la grâce de la composition : ils sont recherchés par les amateurs. Lagrenée est mort à Paris le 13 février 1821.

LAGUILLE (Louis), jésuite, né à Autun, en 1658, mort à Pont-à-Mousson, en 1742, se fit estimer par ses vertus et ses talens. Il s'était trouvé au congrès de Bade, en 1714; et le zèle pour la paix, qu'il avait fait paraître dans cette assemblée, lui valut une pension. On a de lui plusieurs ouvrages. Le principal est une *Histoire de la province d'Alsace, ancienne et moderne, depuis César jusqu'en* 1725, Strasbourg, 1727, 3 part. in-fol. Cette histoire commence par une *Notice* utile de l'ancienne Alsace, et finit par plusieurs titres qui lui servent de preuves, et desquels on peut tirer de grandes lumières. L'*Alsatia illustrata* de M. Schœpflin n'a point fait oublier cet ouvrage du père Laguille. Il a aussi publié quelques livres de piété, entre autres : *Préservatifs pour un jeune homme de qualité, contre l'irréligion et le libertinage*, 1739, in-12. Le Père Laguille fut trois fois élu provincial de son ordre, après avoir été recteur de plusieurs de ses colléges.

LAGUNA ou LACUNA (André), médecin, né à Ségovie, en 1499, passa une grande partie de sa vie, à la cour de l'empereur Charles-Quint, qui avait une grande confiance en lui et qui le fit son premier médecin. Il se rendit à Metz, l'an 1540, prodigua tous ses soins à ses habitans, durant une épidémie pestilentielle, et s'acquit par là leur estime et leur reconnaissance, dont il profita adroitement pour resserrer les nœuds qui les attachaient à l'Eglise romaine et à leur souverain. Il se rendit de là à Rome, où Léon X lui donna des marques d'une grande estime; il parcourut ensuite l'Allemagne, les Pays-Bas, et alla enfin finir ses jours dans sa patrie, en 1560. Le pape Jules III, pour récompenser son mérite, l'avait nommé archidiacre et créé comte palatin et chevalier de Saint-Pierre. Ce médecin était aussi un bon critique, et, aux connaissances médicales il joignait une étude profonde des langues grecque et latine. On a de lui : 1° *Anatomica methodus*, Paris, 1635, in-8; 2° *Epitome Galeni operum, adjectis vita Galeni et libello de ponderibus et mensuris*, Lyon, 1643, in-fol.; 3° *Annotationes in Dioscoridem*, Lyon, 1554, in-12; 4° une *Version espagnole* des ouvrages de Dioscoride, Valence, 1636, in-fol., etc. Laguna a beaucoup d'autres écrits remarquables, plusieurs fois réimprimés.

LAGUS (Daniel), luthérien, professeur de théologie à Gripswald, mourut en 1678. On a de lui : 1° *Theoria meteorologica*; 2° *Astrosophia mathematico-physica*; 3° *Steichologia.... Psychologia... Archeologia* : ce sont trois traités différens; 4° *Examen trium confessionum reformatiorum, machiacæ, lipsiensis et throrunensis*; 5° des *Commentaires* sur les Epîtres aux Galates, aux Ephésiens et aux Philippiens.

* LAHARPE (Amédée-Emmanuel), général de division, naquit en 1754 au château des Uttins, près de Rolle, dans le pays de Vaud, qui dépendait alors du

canton de Berne : destiné à l'état militaire, il entra au service de Hollande dans le régiment de May, commandé alors par M. Constant de Rebecque, père de Benjamin Constant. Obligé bientôt de revenir dans son pays, et de renoncer à la carrière des armes pour surveiller l'administration de ses biens, il prit part au soulèvement des Vaudois contre le gouvernement de Berne, et en raison de sa conduite politique, il fut condamné à mort, et ses biens furent vendus à vil prix. Laharpe, père de six enfans, vint chercher en France un asile et des ressources. Nommé sur la fin de 1791 chef du 4e bataillon de volontaires du département de Seine-et-Oise, il fut placé par le maréchal Luckner, dans le château de Rodenak avec une partie de ses soldats : alors les frontières de la France étaient menacées ; Laharpe reconnut bientôt l'impossibilité de défendre cette forteresse avec d'aussi faibles moyens : ne voulant point abandonner le poste où l'avait placé sa patrie adoptive, il fait part de sa résolution héroïque aux braves de cette garnison : il ne s'agissait rien moins que de ne point capituler, de se battre jusqu'à la dernière extrémité, de se faire jour à travers les ennemis, si la résistance était possible, ou de s'ensevelir avec les assaillans sous les ruines du château si tout autre moyen était impraticable : déjà les souterrains se remplissent d'une grande quantité de poudre, lorsque Luckner qui en fut informé, ordonna l'évacuation de Rodenak : Laharpe présida lui-même à cette operation, et ce fut en présence de l'ennemi qu'il amena l'artillerie et les munitions de cette place à Thionville. Le général en chef, en le recevant dans le camp de Richemont, lui donna, en présence de toute l'armée, le surnom de *brave*. Chargé du commandement de Bitche, il étouffa, dans les environs de cette place, quelques tentatives d'insurrection, et se fit remarquer par son caractère sage et conciliant autant que ferme et énergique. Après avoir pris quelque part aux attaques dirigées près de Trèves par le général Beurnonville, il fut nommé au commandement de Briançon, fit la guerre dans les Alpes, obtint le grade de général de brigade en s'emparant d'assaut d'un des forts de Toulon, et commanda pendant quelque temps la ville de Marseille. A l'avant-garde de l'armée d'Italie, il mérita les éloges de ses chefs, et se distingua surtout dans les combats de Garessio et de Cairo. Il fut nommé commandant des forces qui devaient reconquérir la Corse. L'expédition ayant été ajournée, il reprit son poste à l'armée d'Italie. Lorsque Kellermann se vit forcé de reculer devant les troupes Austro-Sardes commandées par Devins, Laharpe fut chargé de couvrir sa retraite, et sa conduite intelligente et courageuse, surtout pendant les combats de Védo et de Savone, livrés depuis le 23 jusqu'au 30 juin 1795, permit à l'armée de prendre ses positions. Promu au grade de général de division, il se signala par sa valeur à la sanglante bataille de Loano. Lorsqu'en 1796 Buonaparte prit le commandement de l'armée d'Italie, Laharpe fut chargé de la droite, et eut une grande part aux succès des combats de Montenotte, de Millésimo et de Dégo. Pendant que le général en chef cherchait à isoler l'armée piémontaise pour forcer le roi de Sardaigne à faire une paix séparée, Laharpe reçut l'ordre de tenir en échec le général autrichien Beaulieu, ce qu'il exécuta avec autant d'habileté que de courage. Il se distingua de nouveau à Mondovi, et, lorsque le traité de Cherasco eut été conclu avec le roi de Sardaigne, toujours chargé du commandement de l'avant-garde, il reçut l'ordre de surprendre le passage du Pô. Après avoir réussi dans cette entreprise, et avoir pris position à Codogna sur la route de Crémone à Lodi, ses troupes furent attaquées par une colonne égarée ; aussitôt il se porte contre l'ennemi et le force à se retirer. Il revenait pendant la nuit à son quartier-général, lorsque l'obscurité ne permettant pas de le reconnaître, les troupes françaises qui croyaient que c'étaient des Autrichiens qui s'approchaient firent une décharge à la suite de laquelle il périt. L'armée lui donna des regrets justement mérités. Laharpe a laissé quatre

fils, dont deux ont servi dans les armées françaises : l'un deux est mort de ses blessures.

* LAHARPE (Jean-François DE), littérateur et critique célèbre, né à Paris le 20 novembre 1739, fut orphelin avant l'âge de 9 ans : pendant six mois les sœurs de la charité de la paroisse St.-André-des-Arcs le nourrirent et prirent soin de lui : c'est Laharpe lui-même qui nous apprend cette circonstance. Ces bonnes sœurs, poussant leur bienfaisance au-delà de la première éducation, parvinrent à lui donner des professeurs. L'un d'eux fut le respectable abbé Asselin principal du collége d'Harcourt, qui le prit en amitié et lui fit obtenir une bourse dans cet établissement. Nous ne savons d'une manière certaine que ces détails sur la première partie de la vie de Laharpe : le voile qui couvre son origine n'a jamais été entièrement levé ; on lui a reproché dans vingt pamphlets l'illégitimité de sa naissance, comme si les enfans qui ont le malheur d'être le fruit du crime étaient coupables de la faute de leurs parens : aussi Laharpe dédaigna-t-il long-temps et avec raison de repousser une accusation qui ne retombait pas sur lui. Cependant en 1790 il déclara pour la première fois dans une lettre adressée au *Mercure de France* et dirigée principalement contre l'abbé Royou que le hasard l'avait fait naître d'un bon gentilhomme du pays de Vaud : ce qui ne décidait rien pour la question controversée : du reste dans cette même lettre que nous avons sous les yeux, il ne parle nullement de sa mère, et ce silence a été regardé par quelques personnes comme un aveu tacite du fait en litige. Ce qu'il y a de certain, c'est que, lorsque le général Laharpe fut tué en Italie, cette circonstance fut invoquée auprès du Directoire, comme une raison d'adoucir la situation de l'homme de lettres qui portait le même nom, et qui gémissait alors sous un décret d'exil à la suite du 18 fructidor : cette réclamation appuyée par M. de Talleyrand et par Chénier ne resta pas sans effet. Tout porte à croire par conséquent que Laharpe dont la mère ne nous est pas connue, était le fils d'un gentilhomme Vaudois du nom de Laharpe, et probablement d'un officier de ce nom. Quoi qu'il en soit, le jeune Laharpe fut élevé au collége d'Harcourt ; il y fit de brillantes études : deux années de suite il obtint le prix d'honneur en rhétorique, avantage qui n'a été obtenu depuis Laharpe que par M. Noel auteur de plusieurs livres devenus classiques, et par M. Victor Leclerc, maintenant professeur d'éloquence à la faculté des lettres de l'académie de Paris. Ce triomphe fut suivi d'une humiliation cruelle : il s'était permis de composer des couplets satiriques contre quelques personnes du collége d'Harcourt, probablement contre des maîtres d'études : cette faute fut expiée par une détention ignominieuse à Bicêtre, d'où on le transféra par une espèce de grâce, à la Force. Plus tard l'opinion publique aggrava sa faute ; car on dit que cette satire avait été dirigée contre son bienfaiteur. Le fait était faux ; mais ses ennemis (et peu d'écrivains en eurent autant que Laharpe), jaloux de quelques succès qu'il avait remportés dans le monde littéraire et surtout au théâtre, voulaient, par cette odieuse calomnie, noircir la réputation d'un homme dont le talent leur portait ombrage. Laharpe repoussa cette imputation dans un *avertissement* mis à la fin de sa tragédie de *Timoléon :* « il est bien vrai qu'à l'âge de 19 ans, je » fis très imprudemment quelques cou- » plets contre des particuliers du collége » d'Harcourt ; quelques-uns de mes cama- » rades les recueillirent, et y en ajoutèrent » d'autres ; mais, dans ces couplets, il » n'est nullement question de personnes » envers qui j'eusse le moindre devoir à » remplir... ; » Et il invoque à cet égard le témoignage de M. Asselin lui-même. Après quelques mois de détention qui avaient aigri son caractère et l'avaient disposé à croire que la France était gouvernée par des tyrans, il embrassa la carrière des lettres dans laquelle ses premiers succès semblaient lui en présager de nouveaux. Laharpe débuta par quelques *épîtres* ou *héroïdes* qu'il fit paraître en 1759. Les *épîtres de Montézume à Cortès* et d'*Elisabeht à don Carlos* étaient précédées

tie littéraire, néanmoins il défendit avec chaleur les principes politiques qu'il avait embrassés avec enthousiasme. Nous ne pouvons passer sous silence cette partie de la vie de Laharpe : plus tard il répara ses torts d'une manière assez noble pour que nous ne les dissimulions point dans la crainte de nuire à sa réputation. Il était attaché au *Lycée* maintenant l'*Athénée des arts*, depuis 1786, en qualité de professeur de littérature : il y improvisa ou lut les leçons qui ont été imprimées sous le titre de *Lycée* ou *Cours de littérature ancienne et moderne*, ouvrage souvent réimprimé, parce qu'il est en partie excellent : il serait en tout un modèle de critique, si le professeur eût été plus fort dans les études grecques, et aussi juste envers ses contemporains qu'envers ses devanciers ; si à une connaissance plus grande des chefs-d'œuvre de la Grèce il eût pu ajouter l'oubli de quelques querelles ou rivalités anciennes. La révolution le surprit au milieu de cet enseignement nouveau qui attirait la foule. Attaché encore à cette époque à l'école philosophique dont il fut trop long-temps le disciple dévoué, il crut devoir faire connaître ses opinions sur la grande réforme qu'avaient préparée ses maîtres, et que les démagogues allaient accomplir. On avait vu plusieurs hommes recommandables applaudir aux premiers événemens de la révolution, dans laquelle ils croyaient trouver l'application des belles théories politiques dont ils s'étaient bercé l'imagination : mais la plupart avaient reculé d'horreur, à la vue des premiers crimes d'une démocratie furibonde. Laharpe ne fut pas de ce nombre : il partagea le délire de cette époque de folie, et le 3 septembre 1792, il parut à son cours le bonnet rouge sur la tête et chanta ou récita un *hymne à la liberté*. Tant de gages donnés à la révolution, soit par sa conduite, soit par son enseignement, soit par ses articles du *Mercure*, ne le sauvèrent point de la proscription : en 1794 il fut détenu plusieurs mois dans la prison du Luxembourg. C'est de cette époque que date sa conversion politique et religieuse. Il nous apprend lui-même que sa conversion fut entièrement opérée, lorsqu'ouvrant au hasard l'*Imitation de J.-C.*, il tomba sur ces paroles : « Me » voici, mon fils, je viens à vous, parce » que vous m'avez invoqué. » Pendant sa détention, il traduisit le *Psautier*, à la tête duquel il a mis un excellent *Discours* sur l'esprit des livres saints et le stile des prophètes. Depuis ce temps, Laharpe fut un homme et surtout un écrivain tout nouveau. Rendu à la liberté, il ne craignit pas de donner à sa conversion la publicité qu'exigeait le scandale qu'il avait pu causer ; et, bravant à la fois les sarcasmes des révolutionnaires et des philosophes, on le vit, dans ses leçons publiques, chanter une honorable *palinodie*. En 1799 il fit paraître son *Cours de littérature* dont nous avons déjà parlé, et il y fit les changemens que son propre changement nécessitait, 14 tomes, en 17 vol. in-8. Dans ce même temps, Laharpe se réunit avec MM. de Fontanes et de Vauxelles, pour rédiger un journal (*Le Mémorial*), où il attaqua sans relâche la domination du Directoire, et où il cherchait à ramener aux bonnes mœurs et aux saines doctrines un peuple déjà lassé de révolutions, et qui commençait à être honteux de ses excès. Sa franchise, et surtout un écrit qu'il fit paraître dans le même temps, intitulé *Du Fanatisme dans la langue révolutionnaire*, plein d'une énergie qu'on ne lui connaissait point encore, le fit comprendre parmi les proscrits du 18 fructidor. Il fut obligé de se cacher aux environs de Paris, d'où il fit paraître la *Correspondance littéraire*, que, depuis 1774 jusqu'en 1791, il avait entretenue avec le grand-duc de Russie. La sévérité avec laquelle la plupart des écrivains du temps s'y trouvent jugés, lui attira des désagrémens qu'il aurait pu s'éviter. Ses écrits et ses discours contre le parti philosophique, que semblait favoriser Buonaparte, lui attirèrent un ordre qui l'exilait à vingt-cinq lieues de Paris ; il obtint ensuite de regagner à Corbeil la retraite dans laquelle il avait échappé aux marais infects de Sinamary : mais le dépérissement de sa santé lui fit bientôt accorder la permis-

sion de revenir à Paris. Dès ce moment, on reconnut en lui les effets de la résignation chrétienne : presque uniquement occupé des exercices de piété, il se prépara à paraître devant Dieu ; et, malgré les secours de l'art, il expira le 11 février 1803, dans sa 64e année. M. de Fontanes, au nom de l'Institut, répandit sur sa tombe les regrets de l'amitié, et en 1805, à l'ouverture de l'Athénée, M. de Chazet prononça son éloge. On trouve sa *Vie* et l'histoire touchante de sa conversion dans l'édition du *Cours de littérature* de Coste, 16 vol. in-12, 1813; c'est M. Mely-Janin qui en est l'auteur. Outre les ouvrages de Laharpe dont nous avons parlé, on lui doit encore : 1° *Mélanges littéraires*, ou *Epîtres et pièces philosophiques*, 1763, in-12 ; 2° *Traduction de la vie des douze Césars* de Suétone, avec des notes et des réflexions, 1770, 2 vol. in-8. Cette traduction, généralement élégante, n'est pas toujours fidèle. 3° *Discours de réception à l'académie française*, 1776, in-4 ; 4° *Eloge de Voltaire*, 1780, in-8 ; 5° *Eloge de Catinat*, couronné en 1775, par l'académie française ; 6° *De la guerre déclarée par nos derniers tyrans à la raison, à la morale, aux lettres et aux arts*, 1796, in-8 ; 7° quelques pièces de vers, dont plusieurs ont été couronnées, telles que *la Délivrance de Salerne*, *le Portrait du sage*, *les Avantages de la paix*, *Conseils à un jeune poète*, *Brutus au Tasse*, *Tangu et Félime*, etc. ; 8° *Commentaire des tragédies de Racine*, ouvrage posthume, Paris, 1807, 7 vol. in-8 ; 9° *Commentaires sur le théâtre de Voltaire*, 1814, 1 vol. in-8 ; 10° *le Triomphe de la religion*, ou *le Roi martyr*, épopée en six chants, 1814. Cet ouvrage est au-dessous de la réputation de son auteur. Laharpe a donné lui-même un choix de ses œuvres, Paris, 1778, 6 vol. in-8. Le *Lycée* ou *Cours de littérature* a été réimprimé en 1813, 8 vol. in-12, précédé de la *vie* de l'auteur, par L. S. Auger; la même année à Toulouse en 12 volumes in-8, suivi d'une *Table analytique* et d'une *Notice historique* sur l'auteur ; la même année à Paris en 16 volumes in-12, avec *la Notice de M. Mely-Jannin* dont nous avons déjà parlé ; en 1814 à Paris, 16 volumes in-18, chez Ledoux et Tenré ; cette édition a été reproduite par les mêmes éditeurs en 1817, 1820 et 1822 ; en 1816 Lefèvre en a donné une édition en 15 volumes in-8 ; en 1817, Verdière l'a réimprimé en 5 volumes in-8, avec une *notice* par M. Villenave; Deterville et Lefèvre l'ont publié en 1818, 16 volumes in-8. Les autres éditions du même ouvrage sont celles données à Dijon par M. Peignot, 1820, 16 volumes in-12 ; de Verdière avec une *notice*, par M. Saint-Surin, 1821, 1823, 16 volumes in-8 ; de Garnery (édition stéréotype), 1822, 1824, 18 volumes in-18 et 20 vol. in-12 ; de Depelafol, 1825, 14 volumes in-8 ; de Mame, 1825, 16 volumes in-32; de Delaunay, 1825, in-8 : cette édition devait avoir 25 livraisons, il n'en a paru que 3 ; de M. Buchon avec un *Discours préliminaire* ; de M. Daunou, 1825, 1826, 18 volumes in-8; des frères Baudoin, (édition stéréotype), avec une *notice* par M. Léon Thiessé, 1826, 1829, 18 volumes in-8; d'Emler avec la notice de M. Saint-Surin, 1829, 16 volumes in-8. Il a paru en 1818 un *Nouveau supplément au Cours de littérature de Laharpe*, 1 volume in-8, réimprimé en 1823. Ses *OEuvres choisies et posthumes*, Paris, chez Mignerez, 1806, ont été publiées par M. Petitot, qui paraît s'être conformé aux intentions de l'auteur dans les retranchemens qu'il a faits. Il y a inséré plusieurs productions inédites, au nombre desquelles sont les *Fragmens de l'apologie de la religion* ; ouvrage que Laharpe avait entrepris, mais qu'il n'a pu terminer. Ces *Fragmens* remplissent presque entièrement le dernier volume. On y remarque, outre la pureté et l'élégance ordinaires à l'auteur, une onction et une élévation qu'il avait puisées dans ses sentimens religieux et dans l'Ecriture sainte, qui a fait l'objet principal de ses lectures et de ses méditations sur la fin de sa vie. Son *Théâtre* a été imprimé en 1779 ; il en a été fait un *choix* qui a paru en 1816. Ses *OEuvres complètes* ont paru en 1820, 16 volumes in-8, et ses

OEuvres choisies avec une *notice* sur l'auteur par M. Fayol en 1818. On a donné à Laharpe le surnom de *Quintilien français*, nous croyons l'expression peu juste ; car l'ouvrage de Quintilien est essentiellement théorique, tandis que celui de Laharpe est critique. L'un a exposé les règles, l'autre les a appliquées en jugeant les principaux écrivains de l'antiquité et des temps modernes. Le surnom d'*Aristarque*, moins brillant, conviendrait beaucoup mieux à Laharpe.

LAHIRE. *Voyez* VIGNOLES.

LAIMAN, ou LAYMAN (Paul), jésuite, né à Inspruck en 1576, enseigna la philosophie, le droit canon et la théologie à Ingolstadt, à Munich et à Dillingen, et mourut à Constance en 1625, à 60 ans. On a de lui une *Théologie morale*, in-fol., en 5 parties, à Munich, 1625; elle est d'un grand usage, non seulement pour les théologiens, mais aussi pour les canonistes. On en a fait plusieurs éditions; celle de Paris, 1622, est estimée.

LAINÉ. *Voyez* LAISNÉ.

LAINEZ, ou plutôt LAYNEZ (Jacques), deuxième général des jésuites, né en 1512, à Almacario, bourg du diocèse de Siguenza en Castille, contribua beaucoup à l'établissement de la société de Jésus. Deux ans après la mort de saint Ignace, dont il fut l'un des premiers compagnons, il lui succéda dans le généralat, Il assista au concile de Trente comme théologien de Paul III, de Jules III et de Pie IV. Il s'y signala par son savoir, par son esprit, et surtout par son zèle contre les sectes de Luther et de Calvin, et s'y fit tellement estimer, qu'ayant la fièvre quarte, les congrégations des théologiens et des cardinaux ne se tenaient point les jours de sa fièvre. Lainez parla fortement contre *l'usage du calice*, demandé pour les Allemands par le roi Ferdinand et le duc de Bavière, malgré les grandes obligations que la société naissante avait à ces princes; persuadé que ces sortes de condescendances, au lieu de contenter les novateurs, ne font que les enhardir. Ce fut devant ce concile qu'il prononça la harangue célèbre dans laquelle il chercha à établir la prééminence du pape sur les autres évêques, ses délégués. Lainez vint en France à la suite du cardinal de Ferrare, légat de Pie IV, et y parut au colloque de Poissi, pour s'opposer aux prétentions des calvinistes. Ses premiers traits s'adressèrent à la reine Catherine de Médicis. Il eut le courage de lui montrer l'inutilité et le danger de ces sortes de disputes, qui semblent rendre la vérité problématique. Il disputa pourtant contre Bèze dans cette assemblée, et parla avec force contre les erreurs modernes. De retour à Rome, il refusa la pourpre, et mourut en 1565, à 53 ans. Sa *Vie*, écrite en espagnol par le Père Ribadeneira, a été traduite en latin par André Schott et en français par Michel d'Esne, seigneur de Bettancourt, Douai, 1595, in-8. On a de lui quelques ouvrages de théologie et de morale. Théophile Raynaud le fait auteur des *Déclarations sur les constitutions des jésuites;* et quelques écrivains lui attribuent les Constitutions mêmes; mais c'est une erreur réfutée par les dates et les faits les plus incontestables. (*Voy.* IGNACE.) Ce que quelques auteurs ont écrit touchant les changemens apportés par Lainez dans l'institut des jésuites est également fabuleux (1). Personne ne saisit mieux que lui l'esprit du fondateur, et ne s'appliqua avec plus d'ardeur à le conserver parmi ses enfans. On trouve la liste de ses ouvrages dans la bibliothèque de Sothwell.

LAINEZ ou LAYNEZ (Alexandre), poète de la même famille que le précédent, né à Chimai, dans le Hainaut, vers 1650, se distingua de bonne heure par ses talens pour la poésie et par son goût pour les plaisirs. Après avoir parcouru la Grèce, l'Asie-Mineure, l'Egypte, la Sicile, l'Italie, la Suisse, il revint dans sa patrie dépourvu de tout; mais ce poète trouva de l'accueil par ses saillies

(1) Les biographes qui lui ont imputé de s'être fait donner les pouvoirs les plus étendus pour lui et ses successeurs, tels que le généralat à perpétuité, le droit de passer toutes sortes de contrats sans délibération commune, celui d'interpréter de même, et de modifier les constitutions de l'ordre, ont été induits en erreur. Tout était arrangé avant Lainez, qui pouvait bien y avoir contribué, mais comme adjoint, et non comme général de la société.

et ses vers, qu'il faisait souvent sur-le-champ. Content d'être applaudi à table le verre à la main, ce poète épicurien ne voulut jamais confier à personne les fruits de sa muse. La plupart des petites pièces qui nous restent de lui, recueillies par les soins de Titon du Tillet, en 1753, La Haie (Paris) in-8, ne sont presque que des impromptu. Lainez mourut à Paris, en 1710, à 60 ans. Il avait imaginé follement de se faire mener dans la plaine de Montmartre, et d'y mourir, pour voir encore une fois lever le soleil (trait imité par J.-J. Rousseau, qui fit ouvrir sa fenêtre pour voir encore une fois la belle nature). Il avait mené une vie voluptueuse qui avait influé sur ses sentimens. Tous ses écrits n'en sont qu'un trop fidèle tableau. Le choix qu'il avait fait de Pétrone pour le traduire en prose et en vers, marque aussi son penchant. Cette traduction n'a point été imprimée.

* LAIR (Pierre-Jacques-Gabriel), né à Caen en 1769, devint inspecteur-général des constructions navales. Employé d'abord à Brest, dans le génie maritime, il fut envoyé au Hâvre, qui était alors un port de constructions militaires. Il prit ensuite une grande part aux préparatifs de l'expédition de Boulogne ; il suppléa à la rareté du bois de Gayac par des rouets de poulie en fer coulé, auxquels on substitua, dans les ports du Calvados, des rouets en porcelaine. Ce fut principalement à Anvers qu'il déploya sa science profonde et toute l'activité de son esprit : il contribua à l'exécution du magnifique bassin, que le roi de Hollande a cherché depuis à diminuer, dirigea l'établissement d'un arsenal immense, et la construction d'une flotte qui inquiéta vivement l'Angleterre, et seconda puissamment le général Carnot, dans la défense de cette place en 1814. Avant M. Browes, ingénieur anglais, qui a formé en 1821, des embarcadères d'une longueur considérable, Lair avait établi des ponts volans, et des embarcadères flottans : l'essai qu'on en fit en 1813 réussit complètement, et son procédé modifié légèrement, a été employé au débarquement de l'armée française en Afrique. L'art si important de la corderie est redevable à M. Lair de plusieurs perfectionnemens. Sa santé l'ayant forcé à se retirer, il établit près de Caen une manufacture de sucre de betteraves, et mourut le 27 mars 1830, dans le village de Mathieu, où naquit le poète Marot, et qu'habitait dans sa jeunesse, Augustin Fresnel. Il était commandant de la Légion d'honneur et baron. Aucun autre ingénieur n'a contribué plus que lui à soutenir et à accroître la supériorité de la France dans les constructions navales, supériorité que l'Amérique du Nord avoue, et qui ne nous est plus contestée, même par l'Angleterre.

* LAIRE (François-Xavier), religieux minime de l'académie des Arcades de Rome, de la société Colombaire de Florence, et de l'académie de Besançon, célèbre bibliographe, naquit le 10 novembre 1738, à Vadans, village près de Salins en Franche-Comté. Il embrassa la vie religieuse dans l'ordre des minimes ; professa la philosophie au collége d'Arbois, et obtint de ses supérieurs, en 1774, la permission d'aller en Italie. Arrivé à Rome, il visita avec une attention particulière les manuscrits des bibliothèques de cette grande ville, et obtint par ses connaissances en bibliographie, le titre de bibliothécaire du prince de Salm-Salm, qui lui accorda la plus grande bienveillance. En 1786, le cardinal de Brienne lui fit proposer la place de son bibliothécaire, qu'il accepta avec joie, dans l'espérance de pouvoir se livrer à son goût pour la bibliographie. Il obtint de ce cardinal la facilité de visiter les bibliothèques les plus considérables de l'Italie, et retourna dans ce pays pour y poursuivre ses recherches. Pendant son séjour à Rome, le pape Pie VI lui accorda des marques d'une estime particulière, et essaya, mais en vain, de le retenir par une place de conservateur à la bibliothèque du Vatican. En 1791, il adressa au gouvernement un *Mémoire* sur les mesures à prendre pour prévenir la dégradation des monumens des arts, s'opposa avec une fermeté qui n'était pas alors sans danger aux fureurs des Vandales modernes, et parvint à sauver une foule

de monumens historiques très précieux. Lors de l'organisation des écoles centrales, il fut nommé bibliothécaire du département de l'Yonne, et ouvrit à Auxerre, lieu de sa résidence, un cours de bibliographie très intéressant. Il conserva cette place jusqu'à sa mort, arrivée le 27 mars 1801. On trouve une Notice sur le Père Laire dans le *Magasin encyclopédique*, année 1801 ; et dans le Recueil de l'académie de Besançon de 1816, par don Grappin. On a de lui : 1° *Mémoires pour servir à l'histoire de quelques grands hommes du 15e siècle, avec un supplément aux annales typographiques de Maittaire*, en latin, Naples, 1776, in-4 ; 2° *Specimen historicum typographiæ romanæ* XV *seculi, cum indice librorum*, Rome, 1778 ; cet ouvrage fut vivement critiqué par Audiffrédi. 3° *Epistola ad abbatem Ugolini*, etc., imprimée à Pavie, avec la fausse indication de Strasbourg, in-8 ; 4° *De l'origine et des progrès de l'imprimerie en Franche-Comté, avec un catalogue des livres qui y furent imprimés*, Dôle, 1784, in-12 ; 5° *Serie dell' edizioni aldine*, Pise, 1790, in-12 ; 2° une édition augmentée, Padoue, 1790, in-12 ; une 3e édition, Venise, 1792, même format ; 6° *In librorum ab inventa typographia ad annum* 1500, Sens, 1792, 2 vol. in-8. C'est un catalogue historique et raisonné de tous les livres imprimés dans le 15e siècle, qui faisaient partie de la magnifique bibliothèque du cardinal de Brienne ; 7° *Recherches et observations historiques sur un monument des arts qui existait dans l'église de Sens* ; elles sont insérées dans le *Magasin encyclopédique*, année 3e pag. 542. Ce monument est un superbe mausolée élevé à la mémoire du chancelier Duprat, mort en 1535, cardinal et archevêque de Sens. 8° *Lettres sur différens monumens antiques trouvés à Auxerre*, insérés dans le même journal.

LAIRESSE (Gérard de), peintre et graveur, né à Liége en 1640, mourut à Amsterdam en 1711. Il avait l'esprit cultivé ; la poésie et la musique firent tour à tour son amusement, et la peinture son occupation. Son père, peintre de l'évêque de Liége, fut son maître dans le dessin ; il suivit aussi les leçons de Bartholet Flémael : Lairesse réussissait, dès l'âge de 15 ans, à peindre le portrait. Il gagnait de l'argent avec beaucoup de facilité, et le dépensait de même. L'amour fit les plaisirs et les tourmens de sa jeunesse ; il pensa être tué par une de ses maîtresses, qu'il avait abandonnée. Pour ne plus être le jouet de l'inconstance, il se maria. Ce peintre entendait parfaitement la poétique de la peinture ; ses idées sont belles et élevées ; il inventait facilement, et excellait dans les grandes compositions ; ses tableaux sont distingués par un riche fond d'architecture. On admirait une *Assomption* à la cathédrale de Liége, un *Orphée et Euridice*, chez le chanoine Diffui, la *Conversion* et le *Baptême* de saint Augustin aux Ursulines. On lui reproche d'avoir fait des figures trop courtes et peu gracieuses. Devenu aveugle à 50 ans, il se consola de ce malheur en présidant à des conférences sur la peinture, et en dictant en hollandais toute sa théorie. Ces leçons, recueillies avec soin par ses auditeurs et ses disciples, forment un traité complet de peinture, dont M. Jeansen a donné une traduction française, sous le titre de *Grand livre des peintres*, Paris, 1787, 2 vol. in-4. On y trouve aussi les *Principes du dessin*, qui avaient été imprimés long-temps avant. Lairesse a laissé beaucoup d'estampes à l'eau-forte. On a gravé d'après ce maître. Lairesse fut père de trois fils, dont deux furent ses élèves dans son art. Sa facilité était si prodigieuse, qu'il fit la gageure de peindre en un seul jour *Apollon et les Muses* ; il y réussit, et y ajouta, en outre, la tête très ressemblante de celui contre lequel il avait fait cette gageure. Le Musée de Paris conserve de Lairesse les tableaux suivans : *L'Institution de l'Eucharistie ; Hercule jeune entre le Vice et la Vertu ; Le Débarquement de Cléopâtre au port de Tarse.*—Lairesse avait trois frères qui étaient aussi peintres, Ernest et Jean, qui s'attachèrent à peindre des animaux, et Jacques, qui représentait fort bien les fleurs. Ce dernier a composé en flamand

un ouvrage sur la *Peinture pratique.*

LAIRSVELS (Servais), né à Soignies en Hainault, l'an 1560, abbé de Sainte-Marie-aux-Bois, et réformateur de l'ordre de Prémontré, fit approuver sa réforme par Louis XIII, qui lui permit de l'introduire dans les monastères de son royaume, et par les papes Paul V et Grégoire XV. L'abbé Lairsvels eut la consolation de voir revivre en France, comme en Lorraine, l'esprit de pauvreté, de charité, d'humilité et de mortification, qui anima les premiers disciples de saint Norbert. Il mourut à l'abbaye de Sainte-Marie-aux-Bois en 1631, après avoir publié quelques ouvrages de piété, écrits d'une manière diffuse : 1° *Statut de la réforme de l'ordre de Prémontré ;* 2° *Cathéchisme des novices ;* 3° l'*Optique des réguliers de l'ordre des Augustins*, etc.

LAIS, fameuse courtisane, née vers l'an 420 avant J.-C., à Hyccara, ville de Sicile, fut transportée dans la Grèce, lorsque Nicias, général des Athéniens, ravagea sa patrie. Corinthe fut le premier théâtre de sa lubricité. Princes, grands, orateurs, philosophes, tout courut à elle. Laïs avait un goût décidé pour les philosophes. Le dégoûtant cynique Diogène lui plut. Aristipe, autre philosophe, dépensa avec elle une partie de son patrimoine. Cette femme badinait quelquefois sur la faiblesse de ces gens qui prenaient le nom de sages : « Je ne » sais ce qu'on entend, dit-elle, par » l'austérité des philosophes, mais avec » ce beau nom, ils ne sont pas moins » souvent à ma porte que les autres Athé- » niens. » Après avoir corrompu une partie de la jeunesse de Corinthe, Laïs passa en Thessalie, pour y voir un jeune homme dont elle était amoureuse. On prétend que quelques femmes, jalouses de sa beauté, l'assassinèrent dans un temple de Vénus, vers l'an 340 avant J.-C. La Grèce lui éleva des monumens, à la honte de la décence et des mœurs, que l'aveugle gentilité ne connaissait pas, et dont la divinité, comme dit saint Paul, était la partie la plus honteuse de l'être corporel : *Quorum deus venter est, et gloria in confusione eorum.* Phil. 3. Il ne faut pas confondre cette Laïs avec une autre qui vivait environ 50 ans plus tard. (Visconti dans son *Iconographie grecque* a fait graver une médaille corinthienne, sur laquelle on trouve d'un côté le mausolée que Corinthe lui éleva, et de l'autre côté une tête qu'il dit être celle de Laïs. Legoux de Gerland a donné une *Histoire de Laïs avec quelques anecdotes sur les philosophes de son temps*, Paris, 1756, in-12.)

LAISNÉ, ou LAINAS (Vincent), Père de l'Oratoire de France, né à Lucques en 1633, professa avec distinction, et fit des *Conférences* sur l'Ecriture sainte à Avignon, à Paris et à Aix. Elles furent si applaudies, que dans cette dernière ville on fut obligé de dresser des échafauds dans l'église. Sa santé avait été toujours fort délicate, on l'avait envoyé à Aix pour la rétablir ; il y mourut en 1677, à 45 ans. On a de lui, 1° les *Oraisons funèbres du chancelier Séguier et du maréchal de Choiseul.* Les louanges y sont mesurées, et les endroits délicats maniés avec adresse. Son éloquence est à la fois fleurie et chrétienne. 2° Des *Conférences* sur le concile de Trente, imprimées à Lyon ; 3° des *Conférences* manuscrites, en 4 vol. in-fol. sur l'Ecriture sainte. Un magistrat d'Aix les conservait dans sa bibliothèque. (Mme de Sévigné, dans une de ses *lettres* à sa fille, parle avec beaucoup d'éloge du talent oratoire de Laisné, qu'elle avait entendu débiter l'une de ses oraisons funèbres, et l'assimile à Mascaron, dont ce Père était l'ami.)

* LAISNÉ (Antoine), avocat au parlement de Paris, né dans cette ville, vers la fin du 17e siècle, fut directeur de l'hôtel des monnaies de Lyon. Il est auteur de quelques écrits sur la numismatique en général, et l'archéologie, sciences à l'étude desquelles il se livra avec succès ; nous citerons seulement : 1° *Disquisitio in dissertationem cui titulus est : Tumulus T. Flavii martyris illustratus*, Lyon, 1728, in-4 ; 2° *Explication d'une médaille singulière de Domitien, présentée à l'académie de Lyon*, Paris, 1735, in-12 : 3° *Dissertation sur les médailles de l'empereur Commode, frappées en*

Egypte, insérée dans les *Mémoires de Trévoux*, mai 1737.

LAITH, ou LEITH, était un chaudronnier qui éleva trois enfans, nommés *Jacob*, *Amrou* et *Ali*. Le père et les enfans s'ennuyant de leur métier, voulurent porter les armes. Laith se mit donc en campagne avec ses trois fils, et ayant ramassé quelques gens de fortune, dont il se fit le chef, il devint capitaine de voleurs. Il volait pourtant en *galant homme;* car il ne dépouillait jamais entièrement ceux qui tombaient entre ses mains, se contentant de partager avec eux ce qu'ils avaient. Il fut connu et estimé pour sa bravoure et pour celle de ses enfans, par Darhan, qui régnait alors dans le Ségestan. Ce prince l'attira à sa cour, et l'avança jusqu'aux premières charges de l'état : de sorte que Laith, en mourant, laissa à son fils Jacob l'espérance et les moyens de parvenir à quelque chose de plus grand. En effet, ce fut ce même Jacob qui fonda la dynastie des *Soffarides.*

* LAKE (Gérard), lord, vicomte, général anglais, né en 1744, d'une famille très ancienne, embrassa de bonne heure la carrière des armes et s'éleva par son propre mérite. Il se distingua pendant la guerre de sept ans, et en Amérique, sous le général Cornwallis. Lorsque l'Angleterre eut déclaré la guerre à la France, en 1795, il fut envoyé en Hollande à la tête de la première brigade des gardes; il revint avec l'armée anglaise, que les Français forcèrent en 1794 d'abandonner le continent; en 1797, il reçut ordre de se rendre en Irlande, pour apaiser la révolte qui y avait éclaté. Le 21 juin de cette même année, il défit les insurgés à Vinegarhill; peu après, les Français ayant débarqué sous les ordres du général Humbert, Lake fut battu à Castlebar, où il laissa six pièces de canon. Il reprit sa revanche le 8 septembre 1798, près de Ballynamuck; étant très supérieur en nombre, après un combat opiniâtre, il força les Français et les Irlandais qui n'étaient point restés sur le champ de bataille à mettre bas les armes. L'Irlande se soumit; Lake, qui y était en horreur, avait contribué, par ses mesures d'une sévérité excessive, à y exaspérer les esprits. En 1800, il fut nommé commandant en chef de l'armée anglaise dans les Indes. Au mois de novembre 1801, il décida le nabab Vézier, à céder à l'Angleterre une portion de territoire, en remplacement du subside auquel il était soumis. En 1802, il défit les zémindars de Sasni et de Cotchoura, et s'empara de toutes leurs places. Le 29 août 1803, il entra sur le territoire des Mahrates, et après avoir repoussé le général français Perron, il s'empara de la forteresse Aly-Ghor. Le 11 septembre 1803, il attaqua le général français dans la plaine de Dehly, et força, après un combat sanglant, deux de ses brigades à se rendre prisonnières. Ayant chassé les troupes mahrates et françaises de la ville d'Agra, il se trouva maître des possessions de Scindia, à l'est de la rivière Tomboul. Vers la fin de l'année, il conclut un traité avec la rajah de Djeipoure. Le 17 novembre 1804, il surprit dans son camp Holcar, chef des Mahrates, et le défit complètement. Au mois de janvier 1805, il investit Bertpore, la seule place qui restât à Holcar : il demanda la paix. Les hostilités recommencèrent. Holcar ayant tout perdu, conclut, au mois de février 1807, un second traité, après la conclusion duquel Lake revint en Angleterre (1807). Nommé pair du royaume, avec le titre de lord Lake, baron de Dehly et de Laswarri, vicomte, gouverneur de Plimouth, il mourut le 21 février 1808, n'ayant joui que quelques mois de sa haute élévation. — Georges-Auguste-Frédéric, son second fils, qui avait fait sous lui la campagne des Indes, fut tué le 17 août 1808, à la bataille de Roleia en Portugal. Wellington en faisait le plus grand cas.

LALANDE (Jacques de), conseiller et professeur en droit à Orléans, sa patrie, naquit en 1622, et mourut en 1703. Il fut aussi regretté pour son savoir que pour son zèle et son inclination bienfaisante, qui lui méritèrent le titre de *Père du peuple*. On a de lui : 1° un excellent *Commentaire* sur la Coutume d'Orléans, in-fol., 1677, et imprimé en 1704, en

2 vol. ; la première édition est la meilleure ; 2° *Traité du ban et de l'arrière-ban*, in-4, 1674 ; 3° plusieurs *ouvrages de droit* en latin. *Voyez* les *Mémoires* de Nicéron, tome 63.

LALANDE (Michel-Richard de), musicien français, né à Paris en 1657, mourut à Versailles en 1726. Il s'attacha à l'orgue et au clavecin, et se fit bientôt désirer dans plusieurs paroisses. Louis XIV le choisit pour montrer à jouer du clavecin aux deux jeunes princesses ses filles, mesdemoiselles de Blois et de Nantes. Il obtint successivement les deux charges de maître de musique de la chambre, les deux de compositeur, celle de surintendant de la musique, et les quatre charges de maître de la chapelle. Les *Motets* qu'il a fait exécuter devant Louis XIV et Louis XV, toujours avec beaucoup de succès et d'applaudissemens, ont été recueillis en 2 vol. in-fol. On admire surtout le *Cantate*, le *Dixit*, le *Miserere*.

*LALANDE (Joseph-Jérôme Le Français de), célèbre astronome, né à Bourg en Bresse, le 11 juillet 1732, fut d'abord destiné par son père à la carrière du barreau. Placé dans une maison de jésuites à Lyon, il y prit le goût des choses pieuses, et, à l'âge de 10 ans, il composait de petits drames ou d'autres ouvrages dans lesquels respiraient les sentimens les plus religieux. Il étudiait les mathématiques sous le Père Beraud, lorsqu'eut lieu la grande éclipse du 25 juillet 1748 : il suivit avec la plus grande attention les observations que faisait son professeur sur ce phénomène. Indécis dans ses résolutions, il ne savait qu'entreprendre pour son avenir ; d'abord il avait applaudi aux vœux de son père qui désirait qu'il se fît avocat : alors il étudiait l'éloquence sous son professeur de rhétorique. Lorsqu'il fit son cours de philosophie, ses vues se tournèrent vers la religion et il voulut se faire jésuite ; mais, derrière ces sentimens de piété, était l'amour de la science à laquelle il devait plus tard donner tant d'illustration. Dans la retraite où il aurait vécu, s'il fût resté dans la société de Jésus, il espérait trouver les ressources et surtout la tranquillité dont il avait besoin pour acquérir les connaissances astronomiques qui étaient l'objet de ses vœux. Mais ses parens s'opposèrent à ses désirs : ils l'envoyèrent à Paris pour faire son cours de droit. Après avoir été reçu avocat, il mit entièrement de côté ses études de jurisprudence. Il avait fait la connaissance de Delisle qui avait établi un observatoire dans l'hôtel même qu'il habitait ; il suivit ses leçons, assista au cours d'astronomie que Messier faisait au collége de France et fréquenta celui de physique-mathématique que donnait alors dans le même établissement le professeur Lemonier, devenu célèbre pour avoir mesuré un degré au cercle polaire. Lalande sut gagner l'amitié de ses maîtres, et il profita de leur enseignement. On s'occupait alors d'une grande question astronomique : il s'agissait de déterminer la parallaxe de la lune, la distance de la lune à la terre. Lacaille s'était rendu au cap de Bonne-Espérance pour y faire des observations relatives à la solution de cette question, et il avait invité les savans de l'Europe à le seconder par des observations correspondantes. La position de Berlin était celle qui paraissait le plus convenable, parce qu'elle se trouve à peu près sous le méridien du Cap ; mais l'observatoire de cette ville n'avait alors ni bon instrument ni astronome suffisamment exercé. Lemonier se présenta et fut facilement accueilli : quand il eut obtenu du gouvernement l'autorisation de se rendre à Berlin, il n'eut pas de peine à se faire remplacer par son élève auquel il confia son quart de cercle, le plus parfait qui existât à cette époque. Lalande partit donc pour Berlin ; il n'avait que 19 ans. Présenté à Frédéric qui fut étonné de voir un si jeune astronome, et qui à cette occasion lui dit les choses les plus flatteuses, il fut reçu membre de l'académie de Berlin. Pendant tout le temps que dura son séjour dans cette ville, il passa les nuits dans son observatoire, les matinées chez Euler dont il recevait des leçons sur l'analyse, et les soirées avec les philosophes de la cour du roi. A son retour, il publia le résultat de ses observa-

tions dans une brochure qui avait pour titre : *D. Delalande, astronomius regius, de observationibus suis Berolinensibus, ad parallaxim lunæ definiendam*, etc. Après ce voyage, il revint à Bourg, où sur les instances de son père, qui aimait mieux avoir dans son fils un avocat qu'un académicien, il plaida plusieurs causes dans le barreau de cette ville. A cette époque, on ne remarqua encore en lui aucune espèce de changement : il paraissait être toujours attaché à la religion et accompagnait sa mère dans ses exercices pieux. En 1754, Lalande âgé de 21 ans fut nommé professeur d'astronomie : il revint à Paris. Sur ces entrefaites, Lacaille et Lemônier eurent une dispute sur le degré d'Amiens : Lalande se prononça contre son maître. Le ressentiment de celui-ci dura dix-huit ans, et, comme le disait Lalande, *une révolution entière des nœuds de la lune*. Les observations du Cap et de Berlin n'avaient pas produit le résultat qu'on s'en était promis, parce qu'on ne connaissait pas exactement le diamètre de la lune. Lalande, à l'aide d'un héliomètre de dix-huit pieds, parvint à déterminer ce diamètre, et son rapport invariable avec la parallaxe horizontale. Deux passages de *Vénus* par le soleil devaient avoir lieu : Lalande représenta sur une carte géographique, afin de pouvoir choisir sur un globe les situations les plus favorables, l'heure de l'entrée et de la sortie de *Vénus*, pour les différens pays de la terre. Il se servit (tout en la développant) de la méthode de Delisle, qui devint ainsi la sienne, d'autant plus sûre que Lagrange, voulant, quelques années après, la vérifier, ne parvint qu'aux mêmes résultats. Lalande s'occupa aussi de *gnomonique*; il expliqua plusieurs cadrans d'une espèce particulière, tels que celui de Bourg en Bresse, celui de Besançon, celui de Pingré, destiné pour la colonne de la Halle au blé, bâtie sur l'emplacement de l'hôtel de Soissons. Il fit une *Dissertation* savante sur la comète de 1765, dont Halley avait prédit le retour, et donna dans la suite de nouveaux détails sur la dernière apparition de cette comète. Moraldi ayant abandonné la direction de la *Connaissance des temps*, Lalande lui succéda, et eut la préférence sur Pingré, quoique cet astronome fût avantageusement connu par un *Etat du ciel*, rédigé spécialement pour la marine. Lalande perfectionna l'ouvrage dont il était devenu rédacteur; et, depuis 1760 jusqu'en 1775 inclusivement, il en composa seize volumes. Les améliorations faites à cet ouvrage exigeant de plus amples explications, il les réunit dans un volume qu'il publia séparément, avec le titre d'*Exposition du calcul astronomique*, Paris, 1752. Dans cette même année, Delisle, son premier maître à Paris, accablé par l'âge, lui céda la chaire d'astronomie qu'il occupait au collége de France. Lalande la remplit avec honneur, et il sortit de son école d'excellens élèves, tels que Henry, Barry, Piazzi, son neveu Le François Lalande, Méchin et autres, qui devinrent très utiles à la marine, en introduisant l'usage des méthodes astronomiques. Ces services lui méritèrent d'être admis au nombre des membres de l'académie de Brest, et une pension de 1000 livres, que lui accorda le gouvernement. Il rendit encore un service important à la science qu'il professait, en réparant dans son *Traité d'astronomie* les omissions qu'on reprochait à plusieurs ouvrages, tels que les *Elémens* de Cassini, les *Institutions astronomiques* de Lemônier, et les *Leçons élémentaires* de La Caille. On était dans l'année 1769, où l'on attendait le passage de *Vénus* sur le soleil : Lalande s'empressa d'inviter tous les astronomes de l'Europe à faire leurs observations. Ces savans lui en adressèrent les résultats, excepté le Père Hell, astronome distingué, et connu par ses *Ephémérides de Vienne*, ville où il résidait. Cela donna lieu à quelques différends entre les deux astronomes; mais enfin Lalande fut contraint d'avouer que l'observation du Père Hell sur le passage de *Vénus* avait été la plus complète. Du reste, s'il ne l'avait pas adressée à Lalande, c'était par ordre de son gouvernement. Cependant Lalande publia en 1772 son *Observation* sur ce même passage, qui servit à déterminer,

le plus exactement possible, la distance du soleil à la terre. Ayant lu, en 1773, dans les *Elémens de la philosophie de Newton*, par Voltaire, « que la rencon- » tre d'une comète qui viendrait choquer » la terre aurait pu l'embraser, mais que » la Providence avait tout disposé de ma- » nière à rendre cette rencontre impos- » sible; » et Clairaut, de son côté, à l'occasion de la comète de 1759, ayant démontré « que les attractions planétai- » res pouvaient altérer sensiblement une » orbite, » Lalande se déclara contre la première assertion, et, adoptant en quelque sorte la seconde, il conclut que la chose *n'était pas absolument impossible*, mais extrêmement invraisemblable, et composa sur ce sujet le *Mémoire* intitulé : *Réflexions sur les comètes qui peuvent approcher de la terre*. On eut connaissance de cet écrit; et la possibilité que ce titre indiquait qu'une comète s'approchât du globe terrestre, et *par conséquent l'embrasât*, mit l'alarme dans le public. On croyait que la fin du monde rriverait dans l'instant où on l'attendrait le moins. Cette crainte redoubla, quand on apprit que ce *Mémoire* n'avait pas été lu à la séance pour laquelle on l'avait destiné; car on pensa que ce n'était que pour cacher le malheur qu'on y annonçait. Lalande, qui aimait tant la célébrité, l'obtint dans cette occasion, aux dépens de la frayeur générale; elle fut telle, que le lieutenant de police se fit remettre le *Mémoire*, et, convaincu qu'il ne contenait rien d'alarmant, il en ordonna la publication. Cette démarche prudente ne calma pas les esprits, et l'on se persuada que l'auteur avait retranché l'annonce terrible que l'on redoutait. La tranquillité ne se rétablit qu'insensiblement, jusqu'à ce qu'on eût oublié et le *Mémoire* et les comètes. Peu de temps après, Lalande se transporta à Béziers, où l'on jouit du ciel le plus pur, pour observer la disparition qu'on avait annoncée de l'anneau de Saturne; mais la faiblesse de sa vue rendit son observation moins exacte que celles qu'on avait faites à Paris et à Londres. Il eut à ce sujet plusieurs discussions avec Cassini de Thury; mais des amis communs mirent d'accord les deux astronomes. Le premier fit paraître, en 1776, un globe céleste d'un pied de diamètre; il s'occupa ensuite de terminer un ouvrage sur *les diamètres des satellites de Jupiter*, que Bailly avait laissé incomplet, et sur lequel celui-ci lui laissa liberté entière. Dans l'année 1789, tous les astronomes se mirent en mouvement : il s'agissait d'un passage de *Mercure*, qui devait avoir lieu le 3 mai. Lalande, le fit annoncer dans le *Journal de Paris*, et avait déterminé la minute et la seconde à laquelle *Mercure* devait quitter le disque du soleil. Lalande se trompa, et fut forcé d'en convenir; mais il faut dire aussi que ce jour là le ciel était couvert de nuages. Il avait pour compagnon de ses travaux son neveu, qui était son élève, dont il parle avec avantage dans la préface de son *Histoire céleste française*, etc. « Ce recueil, dit-il, pourra » renfermer de nombreuses observations » de Cassini, de Lemônier, de Delisle, » de Messier, etc.; mais j'ai cru devoir » commencer par les plus récentes, et » surtout par les observations des étoiles, » qui sont le premier fondement de l'as- » tronomie. J'avais délégué à Lepaute- » Dagelet la description du ciel étoilé : » il commença en 1782, et l'on trouve » dans ce volume une partie de ses ob- » servations. Le voyage de La Peyrouse » nous l'enleva le 13 juin 1785. Michel » Le François Lalande, mon neveu, me » seconda au-delà de mes espérances, et » il est arrivé à cinquante mille étoiles. » Cet éloge de son neveu a été confirmé par le célèbre docteur Olbers, qui ne balance pas à dire que cet ouvrage est *excellent*, et il ajoute : « Je suis très per- » suadé que la postérité confirmera ce » jugement, et que les astronomes sen- » tiront un jour tout le prix d'une des- » cription si fidèle et si complète du ciel. » A la fin du 18e siècle, Lalande fit, par son crédit, bâtir l'observatoire de l'Ecole militaire, et acheter par le gouvernement le *quart de cercle*, qui fut confié à Dagenet, et ensuite à Michel Lalande son neveu; enfin, il fonda une médaille

que l'Institut décerne tous les ans à l'auteur de *l'observation la plus intéressante ou du Mémoire le plus utile aux progrès de l'astronomie*. Il rédigea les *Ephémérides* jusqu'en 1775, qu'il fut chargé de la *Connaissance des temps*. Ayant quitté ce journal, il le reprit en 1794, et le continua encore jusqu'à sa mort. Dans sa vieillesse, Lalande tomba dans des singularités assez communes à ceux qui s'appliquent aux sciences de calcul : une de ses singularités était de manger des araignées : cela fit encore parler de lui, et c'était ce qu'il voulait. Dans ce même but, il se tenait le soir sur le Pont-Neuf, et faisait voir aux curieux, qui l'entouraient en grand nombre, les variations de l'éclat de l'étoile *Arpol*, leur parlait d'astronomie ; il répétait qu'il s'appelait Lalande. Enthousiaste de Montgolfier (*voy.* ce nom, et GUSMAO), et pour devenir de plus en plus populaire, il voulut aller à Gotha dans un ballon aérostatique. Il annonça publiquement cette détermination, monta sur le ballon, qui s'éleva dans les airs ; mais son conducteur, prévenu à temps, le descendit au bois de Boulogne, et protesta que le vent était contraire au voyage de Gotha. Forcé de l'interrompre, Lalande se consola en pensant que le public aurait su apprécier son courage, et qu'il serait l'objet de toutes les conversations. En lisant la longue liste des ouvrages de Lalande, en comptant les découvertes nombreuses et importantes qu'il fit, on s'étonne de ne pas trouver en lui un homme religieux. Au commencement de la révolution il en embrassa la cause avec transport, et prononça publiquement, en 1793, un *discours contre l'existence de Dieu*. Lorsque des temps plus heureux permirent à chacun de suivre leur croyance, il continua d'afficher et de prêcher l'athéisme, et aida Sylvain Maréchal dans la composition du *Dictionnaire des athées*. Il publia même deux *Supplémens* à cette mauvaise compilation, lesquels sont pleins de mensonges et de jactance; enfin il porta si loin sa manie de vouloir faire des prosélytes, qu'il reçut ordre du gouvernement d'être plus circonspect et de ne plus rien écrire sur cet article. On a attribué sa conduite dans cette occasion à l'envie qu'il avait de faire parler de lui, n'importe comment. Il disait lui-même qu'il était *une toile cirée pour les injures, et une éponge pour les louanges*. Il a fait imprimer à plusieurs reprises, qu'il croyait posséder *toutes les vertus de l'humanité*. « J'ai peut-être » eu tort de parler ainsi, ajoute-t-il quel- » que part, mais ma conscience intime » m'en a fait une loi. » Un homme d'esprit disait : *Au moins*, de ses vertus, *il faut en excepter la modestie*. Son caractère singulier et bizarre, et l'habitude qu'il avait contractée d'émettre continuellement son opinion, même sur les matières qui n'étaient pas de son ressort, avait animé contre lui une foule de mécontens et de détracteurs qui en vinrent jusqu'à l'accabler d'outrages dans les derniers temps de sa vie. On prétend « que tous les ans, dans la semaine sain- » te, il se faisait lire la *Passion de Jésus-* » *Christ*. » On nous permetira d'être un peu sceptiques sur ce point, et la fin de Lalande ne justifie que trop nos doutes. Pendant long-temps, il s'était soumis à un régime qui consistait à faire diète, à boire beaucoup d'eau, et à entreprendre de longues courses. Ce régime, qu'il suivait dans les saisons les plus rigoureuses, finit par altérer sa santé, qui n'était pas d'ailleurs très robuste. Il prévit que son dernier moment allait arriver, et on ne l'entendit ni demander ni se procurer lui-même les secours de la religion. Le 4 août 1807, au soir, il dit à ceux qui l'entouraient : *Je n'ai plus besoin de vous, allez vous reposer*. On revint quelques momens après; il avait expiré, âgé de soixante-quinze ans. Il a laissé : 1° *Exposition du calcul astronomique*, Paris, 1762, 1 vol.; 2° *Traité d'astronomie*, 1764, 2 vol. in-4 ; il en donna deux autres éditions : celle de 1790 contient ses *nouvelles tables des planètes*; un quatrième volume, publié en 1780, renferme un grand nombre d'observations sur les marées. On y trouve aussi un *Mémoire* de Dupuis *sur l'origine astronomique* de toutes les fables, et qui en-

fanta ensuite l'ouvrage peu orthodoxe de *l'Origine de tous les cultes*; 3° *Mémoire sur le passage de Vénus*, *observé le* 3 *juin* 1769, *pour servir de suite à l'explication de la carte publiée en* 1764, Paris, 1772, in-4; 4° *Réflexions sur les comètes qui peuvent approcher de la terre*, ibid., 1774; 5° *Lettre sur l'anneau de Saturne*, *écrite par M. Lalande à M. Cassini*, *au sujet de son avis imprimé dans le* Journal politique *d'août* 1773, Toulouse, in-8; 6° *Abrégé de navigation historique*, *théorique et pratique*, *par M. Lalande*, *avec des tables horaires*, *calculées par madame Lalande*, *sa nièce*, Paris, 1773, 1 vol. in-4. L'auteur y a inséré le catalogue de tous les bons livres de navigation qui ne sont pas indiqués dans la Bibliographie astronomique. 7° *Astronomie des Dames*, 1793, 1 vol. in-18; 8° *Catalogue de mille étoiles circompolaires*, 1795; 9° *Mémoire sur la hauteur de Paris au-dessus du niveau de la mer*, 1795; 10° *Histoire re céleste française*, *contenant les observations de plusieurs astronomes français*, 1801, imprimé par ordre du gouvernement; 11° *Voyage au Mont-Blanc*, fait en août 1796, in-8 de vingt pages; 12° *Voyage en Italie*, Paris, 1786, 3 vol. in-12; excellent ouvrage, avec un atlas, contenant le plan topographique des principales villes. Il a été éditeur des *Leçons élémentaires d'astronomie de La Caille*, 4e édition, 1780; *du Traité de la Sphère et du Calendrier*, par Rivard, 1798, nouvelle édition; de l'*Histoire des mathématiques* de Montucla, 1800, etc. Il a en outre travaillé à la *Bibliographie astronomique*, à presque tous les *Journaux* ou *Recueils* savans de l'Europe; il a écrit plusieurs *mémoires* séparés, des *discours*, des *réflexions*, etc., etc., etc., dont la nomenclature serait trop longue, et que l'on peut trouver dans *la France littéraire*, à l'article Lalande, par J. M. Quérard. L'éloge de Lalande fait par M. Delambre se trouve dans le tome 5 des *Mémoires* de *l'Institut*. Madame la princesse Constance de Salm a lu en 1809 à l'Athénée des arts un *éloge historique* de Lalande; ce morceau suivi de notes extraites des Mémoires de Lalande, se trouve dans le tome 2 du *Magasin encyclopédique*, 1810. On peut consulter aussi sur les ouvrages de Lalande le *Dictionnaire d'Ebert*, la *Bibliothèque astronomique*, la *France littéraire de Eich*, *le Supplément au Dictionnaire des anonymes* de M. A. A. Barbier.

LALANE (Pierre), rimeur parisien, fils d'un garde-rôles du conseil privé, n'est connu que par quelques *Stances* et une espèce d'*Eglogue* insérée dans le tome 4 du *Recueil des plus belles pièces des poètes français*, par mademoiselle d'Aunoi, et quelques autres pièces recueillies en 1759, in-12, avec celles de Montplaisir. Elles se trouvent aussi dans un autre recueil publié par Lefèvre de Saint Marc, Amsterdam (Paris) 1759, 2 vol. in-12. Il mourut vers 1761. Il était lié avec Ménage, à qui il a adressé une de ses pièces réputée la meilleure : elle est écrite en stances.

LALANE (Noël de), fameux docteur de Sorbonne, né à Paris, était abbé de Notre-Dame de Valcroissant. Il fut le chef des députés envoyés à Rome, en 1653, pour l'affaire de Jansénius, à la défense duquel il travailla toute sa vie. Ce fut lui qui prononça devant Innocent X la harangue rapportée au ch. 22 de la 6e partie *du Journal de Saint-Amour*. On lui attribue plus de 40 ouvrages différens sur ces matières, sur lesquelles l'autorité de l'Eglise eût dû lui donner des sentimens différens. Les principaux sont : 1° *De initio piæ voluntatis*, 1650, in-12; 2° *La Grâce victorieuse*, in-4, sous le nom de Beaulieu : la plus ample édition est de 1666; 3° *Conformité de Jansénius avec les thomistes sur le sujet des cinq Propositions*; 4° *Vindiciæ sancti Thomæ circa gratiam sufficientem*, contre le Père Nicolaï, dominicain, avec Arnauld et Nicole. Lalane mourut en 1673, à 55 ans. Il eut part à plusieurs des écrits d'Arnauld et de Nicole.

* LALAUBIE (Louis-Henry-Guy Delolm de), médecin distingué d'Aurillac, et maire de cette ville, fit de bonnes études au collége Louis le Grand, embrassa la

profession de médecin, et vint exercer dans son pays. Après une vie laborieuse et utile, il est mort en 1829. Pendant la révolution, il avait publié un opuscule sur la *loi naturelle*, dont quelques passages attaquaient la révélation : deux mois avant sa mort, le 3 novembre 1828, il a rétracté cet ouvrage par un acte ainsi conçu : *Dans le discours sur la* RELIGION NATURELLE, *que j'ai publié pendant la révolution, je regrette beaucoup d'avoir ajouté à la fin tout cè que j'ai dit contre la révélation, particulièrement dans l'application que j'en faisais à la religion chrétienne.* Il a paru à Aurillac, une *Notice nécrologique* sur Delolm Lalaubie, où ce fait est relaté.

* LALLEMAND (Dominique), baron, né à Metz, embrassa dès sa jeunesse la carrière militaire; il dut à sa valeur et à ses connaissances les différens grades qu'il obtint. Parvenu au rang de général de brigade dans l'artillerie, il se battit en cette qualité pendant la première invasion. Le gouvernement royal l'avait décoré de la croix de St.-Louis ; mais à peine la nouvelle du débarquement de Buonaparte eut-elle été connue, qu'il chercha à opérer un mouvement en sa faveur dans le département de l'Aisne ; il vint même attaquer la ville de Lafère, et cette tentative échoua devant le courage et la fidélité du colonel Pion, de Pontarlier, qui commandait cette place ; Lallemand fut arrêté, et détenu jusqu'à l'arrivée de Buonaparte à Paris : alors il fut nommé lieutenant-général, et combattit à Waterloo, à la tète de l'artillerie de la garde. Après avoir suivi l'armée dans sa retraite sur Paris, puis au-delà de la Loire, il se réfugia aux Etats-Unis. Compris dans l'article 2 de l'ordonnance du 24 juillet 1815, et condamné à mort par contumace, il résolut de fonder une colonie d'exilés français au Texas, sous la dénomination de *Champ-d'Asile* : cette entreprise ne put réussir, et la colonie fut dissoute. Elle avait été en France l'objet des souscriptions nombreuses des partisans du gouvernement déchu ; les journaux du temps et surtout la *Minerve* ont été longtemps remplis des listes des souscripteurs, qui n'ont jamais su d'une manière exacte ce qu'était devenu leur argent. Après avoir échoué dans cette entreprise, Lallemand se fixa aux Etats-Unis, où il s'est marié avec la fille d'un riche négociant. Il est mort le 15 septembre 1823, à Borden-Town, dans la province de New-Jersey. On a de lui un *Traité d'artillerie*, qui est estimé et qui a été traduit en anglais par le professeur Renwick. Lallemand avait un frère lieutenant-général qui partageait les mêmes opinions, tenta les mêmes entreprises en 1815, se retira en Amérique, chercha à établir le *Champ d'Asile*, et s'est fixé ensuite à la Nouvelle-Orléans.

LALLEMANT (Louis), jésuite, né à Châlons-sur-Marne en 1578, mort recteur à Bourges, en 1635, est auteur d'un *Recueil de maximes*, qu'on trouve à la fin de sa *Vie*, publiée en 1694, in-12, par le Père Champion, et qui a paru depuis sous le titre de *Doctrine spirituelle* ; la dernière édition est d'Avignon, 1781. Il y a d'excellentes choses, fruits d'une grande expérience dans les choses de Dieu ; mais aussi quelques minuties, des mysticités un peu exotiques, et des assertions au moins incertaines.

LALLEMANT (Pierre), chanoine régulier de Sainte-Geneviève, né à Reims vers 1622, n'embrassa cet état qu'à l'âge de 33 ans. La chaire, la direction et les œuvres de piété remplirent le cours de sa vie. Il la termina par une mort sainte en 1673, à 51 ans, après avoir été prieur de l'abbaye de Sainte-Geneviève et chancelier de l'université. Nous avons de lui, 1° *Le Testament spirituel*, in-12 ; 2° *Les saints désirs de la mort*, in-12 ; 3° *La mort des justes*, in-12. Ces trois ouvrages sont entre les mains de toutes les personnes pieuses ; 4° *Abrégé de la vie de sainte Geneviève*, 1663, in-12. réimprimé en 1683, avec des notes du Père Dumoulinet, in-8 : elle manque de critique ; 5° *Eloge funèbre de Pompone de Bellièvre*, 1671, in-4, prononcé à l'Hôtel-Dieu de Paris, le 17 avril 1657.

LALLEMANT (Jacques-Philippe), jésuite, né vers 1660 à Saint-Valery-sur-Somme, mourut à Paris en 1748. Il était

un des plus zélés défenseurs de la constitution *Unigenitus*, et de l'autorité de l'Eglise. On a de lui : 1° *Le Véritable Esprit des nouveaux disciples de saint Augustin*, 1705 et 1707, 4 vol. in-12 : tableau vrai à certains égards, mais quelquefois outré ; 2° *Le sens propre et littéral des Psaumes*, en prose, in-12, et qui met dans un beau jour les sublimes cantiques du prophète roi. On en a fait une multitude d'éditions ; et ce livre ne saurait être trop familier aux chrétiens ; c'est le meilleur livre de prières qu'on puisse leur suggérer. Le Père Coldhagen a donné une paraphrase allemande sur ce modèle, Mayence, 1780, in-8. (*Voy.* David.) 3° *Réflexions sur le nouveau Testament*, 12 vol. in-12, qu'il opposa à celui de Quesnel. Si, comme l'ont prétendu les gens de parti, il lui est inférieur pour les grâces du stile, ce désavantage est bien réparé par une exacte orthodoxie. Il y a à la fin de chaque chapitre de très bonnes notes pour l'intelligence du sens littéral, par le Père Languedoc. 4° Une *Traduction* de l'Imitation de Jésus-Christ, 1 vol. in-12. Plusieurs *Ouvrages* contre les réfractaires aux décisions de l'Eglise.

* LALLEMANT (Richard Conteray), imprimeur célèbre par ses belles éditions des classiques, né à Rouen, en 1726, y mourut le 3 avril 1807, après y avoir rempli différentes fonctions municipales. Louis XV lui avait expédié des lettres de noblesse. Parmi les ouvrages classiques sortis de ses presses, on distingue le *Petit Apparat royal*, ou *Nouveau Dictionnaire français-latin*, Rouen, 1760, in-8 ; 13e édition, corrigée et augmentée de 1500 articles, par M. Boinvilliers, Paris, 1818, in-8. — Nicolas, et Richard-Xavier-Félix, frères du précédent, l'aidèrent dans ses travaux typographiques. Le dernier, né le 8 mars 1729, ayant embrassé l'état ecclésiastique, fut vicaire-général du diocèse d'Avranches. Outre le *Dictionnaire français-latin*, dont nous venons de parler, on doit aux trois frères : 1° le *Rudiment latin*, *avec la méthode*, in-12; 2° le *Dictionnaire français-latin*, *par le Père Lebrun*, augmenté, in-4 ; 3° *Ovide*, latin-français, par Fontanelle, augmenté, 2 vol. in-12 ; 4° *Virgile*, en latin, avec les notes du Père Jouvency, augmenté, in-12 ; 5° *Fables de Phèdre*, en latin-français, avec des notes ; 6° *Sallustii*, *et Cornelii Nepotis Opera*, avec des notes. Ces ouvrages classiques ont été si souvent réimprimés, qu'il serait inutile d'en indiquer les éditions.

* LALLEMANT ou Lallemant (Guillaume), journaliste, né à Metz le 25 décembre 1782, mort en 1828 à Paris, a publié, 1° une *Histoire de la Colombie*, 1826, in-8, 1827 ; in-32, ouvrage remarquable pour le stile et pour l'exactitude, et le premier qui ait paru sur cette république. 2° le *Petit Roman d'une grande histoire* ou *Vingt ans d'une plume*, 1818, in-8 ; 3° Le *Secrétaire royal parisien*, 1814, in-12. 4° *De la véritable légitimité des souverains*, de l'*Elévation et de la chute des dynasties*, ouvrage de circonstance pour les cent jours. Lallemant avait débuté dans la carrière des lettres par quelques *pièces de poésie*, la plupart en faveur de Buonaparte, et par des articles qu'il fournit à la feuille quotidienne intitulée l'*Aristarque*. Ses opinions anti-royalistes l'ayant placé en 1816 parmi les Français réfugiés en Belgique, il y publia successivement le *Journal de la Flandre Orientale et Occidentale*, qui s'imprimait à Gand, et la *Gazette de Liége*. Puis il inséra des articles dans le *Vrai libéral de Bruxelles*. Rentré en France deux ans après, il fournit des articles à plusieurs journaux, surtout au *Diable boiteux*, au *Frondeur*, etc. Lallemant est en outre l'éditeur du *Choix de rapports*, *opinions et discours prononcés à la tribune nationale depuis* 1789 *jusqu'à nos jours*, 1819 et années suivantes, et le rédacteur de la *Table de l'histoire de France de l'abbé de Montgaillard*.

LALLI (Jean-Baptiste), *Lallius*, poète et jurisconsulte italien, né en 1572, fut employé par le duc de Parme et par le pape au gouvernement de plusieurs villes, et mourut à Norcia dans l'Ombrie, sa patrie, en 1637, à 64 ans. On a de lui plusieurs poèmes italiens : 1° *Il Do-*

miziano Moschicida, in-12 ; 2° *Il mal francesse*, in-12 ; 3° *La Gerusalemme desolata*, in-12 ; 4° *L'Eneide travestita*, in-12 ; 5° un vol. de *Poésies diverses*, 1638, in-12.

LALLOUETTE (Ambroise), chanoine de Sainte-Opportune, né à Paris, vers 1653, mort en 1724, à 71 ans, s'appliqua avec succès aux missions pour la réunion des protestans à l'Eglise romaine. On lui doit : 1° des *Traités sur la présence réelle*, *sur la communion sous une espèce*, réunis en 1 vol. in-12 ; 2° l'*Histoire des traductions françaises de l'Ecriture sainte*, 1692, in-12. L'auteur parle des changemens que les protestans y ont faits en différens temps, et entre dans des détails curieux, mais quelquefois inexacts. 3° La *Vie d'Antoinette de Gondi*, *supérieure du Calvaire*, in-12 ; 4° La *Vie du cardinal Le Camus*, *évêque de Grenoble*, in-12. On lui attribue communément l'*Histoire et l'Abrégé des ouvrages latins*, *italiens et français pour et contre la comédie et l'opéra*, in-12.

LALLOUETTE (Jean-François), musicien français, disciple de Lulli, mort à Paris en 1728, à 75 ans, obtint successivement la place de maître de musique de l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, et de celle de Notre-Dame. Il a composé plusieurs *motets* à grand chœur, qui ont été fort applaudis ; mais on n'a gravé de ses ouvrages que quelques motets pour les principales fêtes de l'année, à une, deux et trois voix, avec la basse continue. Son *Miserere* surtout est très estimé.

* LALLY ou LALLI (Thomas-Arthur, comte de), baron de Tullendally ou Tollendal en Irlande, gentilhomme irlandais de l'ancienne famille des *O'Mul-Lally* dont les ancêtres suivirent la fortune de Jacques II, roi d'Angleterre, lorsqu'il chercha un asile en France, naquit à Romans en Dauphiné en 1702, embrassa de bonne heure le parti des armes ; il n'avait pas plus de 8 ans, en 1709, lorsqu'il obtint une commission de capitaine dans le régiment irlandais de Dillon, dont son père était colonel commandant, et son oncle colonel propriétaire. Dès cette même année, son père le fit venir auprès de lui, à Gironne, voulant lui faire *sentir au moins la poudre pour gagner son premier grade*. A 12 ans, en 1714, il lui fit monter la première tranchée à Barcelone. C'était pendant les vacances que le jeune Lally commençait ainsi son éducation militaire ; il retourna ensuite au collége et fit réellement ses premières armes, en 1733, en qualité d'aide-major du régiment de Dillon. L'année suivante, il se distingua à l'attaque des lignes d'Etlingen où il sauva la vie à son père alors brigadier. La paix ayant été conclue en 1737, le comte de Lally passa en Angleterre, afin d'y jeter les semences de ces conjurations qui tant de fois faillirent replacer les Stuarts sur le trône, et, après avoir parcouru les trois royaumes et y avoir établi des correspondances avec les principaux jacobites, il fut à son retour chargé auprès de la cour de Russie d'une mission secrète dans laquelle il échoua, non toutefois sans avoir fait preuve de zèle et de talens diplomatiques. Il devint successivement colonel d'un régiment de son nom, puis lieutenant général, et en 1756, gouverneur des possessions françaises dans l'Inde. Il arriva à Pondichéry le 28 avril 1758. La guerre était déclarée entre la France et l'Angleterre. Il s'empara d'abord de Gondelour et de Saint-David ; mais il échoua devant Madras ; et, après la perte d'une bataille, il fut obligé de se retirer sous Pondichéry, que les Anglais bloquèrent et prirent le 16 janvier 1761. Sa garnison fut prisonnière de guerre, et la place rasée. Lally avait indisposé tous les esprits par son humeur violente et hautaine, et par les propos les plus outrageans. Les Anglais le firent conduire à Madras le 18 janvier, pour le soustraire à la colère des officiers français. Arrivé en Angleterre le 23 septembre suivant, il obtint la permission de retourner en France. Le consul de Pondichéry et les habitans l'accusaient d'avoir abusé du pouvoir que le roi lui avait confié. Il fut renfermé à la Bastille. Le parlement eut ordre de lui faire son procès, et il fut condamné, le 6 mai 1766, à être décapité, comme *dûment atteint d'avoir trahi*

les intérêts du roi, de l'état et de la compagnie des Indes, d'abus d'autorité, vexations et exactions. L'arrêt fut exécuté, et ce lieutenant-général finit sa vie sur un échafaud. En 1778, un fils du comte de Lally (Voyez l'article suivant), dont la légitimité était contestée par une nièce (madame la comtesse de la Heuse), se pourvut en cassation de l'arrêt prononcé contre son père. Il réussit à le faire casser en effet, et à faire renvoyer ce procès au parlement de Dijon. Ce tribunal confirma la sentence du parlement de Paris, par un arrêt du 23 août 1783; mais, en vertu d'un arrêt du conseil, l'arrêt du parlement fut cassé. Le *Factum* que Voltaire a publié en faveur de cet infortuné général est rempli d'assertions fausses et calomnieuses : il est toujours beau de prendre le parti des malheureux, mais il ne faut pas sacrifier à leurs dépens l'innocence et l'honneur d'autrui. L'article que la *Biographie universelle* a consacré à Lally est un des plus beaux de cet excellent ouvrage.

* LALLY-TOLENDAL (Trophime-Gérard, marquis de), né à Paris le 5 mars 1751, était le fils du général Lally, qui avait commandé pour les Français dans l'Inde, et qui périt sur un échafaud en 1766. Le jeune Lally fut élevé dans le collége d'Harcourt, où il se distingua par de brillans succès. Instruit du secret de sa naissance, la veille même du jour où il perdit son père, il conçut dès lors l'espérance de le faire réhabiliter. Aussi à peine était-il sorti du collége qu'il fit retentir les tribunaux de ses réclamations : elles étaient appuyées de celles de Voltaire, qui mit dans cette affaire, comme dans celle de Calas, un zèle qui fait honneur à son humanité. Le succès couronna leurs efforts : quatre arrêts du conseil cassèrent successivement les jugemens du parlement, et l'affaire eut été probablement décidée complètement à celui de Rouen, si la révolution de 1789 ne fût venue détruire cette cour souveraine. Le jeune Lally avait acheté auparavant la charge de grand bailly d'Etampes : les provisions de cette charge portent qu'elles lui ont été accordées pour les services rendus à l'état par son père et pour sa piété filiale. Le procès qu'il avait fait pour la réhabilitation de son père avait appelé l'attention publique sur lui : en 1789 la noblesse de Paris le nomma député aux États-généraux. Après s'être réuni au tiers-état avec la minorité de la noblesse, il éntra quelque peu dans les projets de réforme des novateurs : il fit l'éloge de Necker, et devint membre du comité de constitution. Des troubles ayant éclaté le 14 juillet, il fut envoyé avec une députation pour calmer l'effervescence du peuple; le lendemain il harangua la multitude à l'hôtel de ville; le 17 il lui adressa encore la parole en présence du roi; mais son discours, dicté par les meilleures intentions, ne fit pas tout l'effet qu'il aurait dû produire. En voulant réconcilier deux pouvoirs que l'esprit de parti tendait sans cesse à diviser, il ne fit qu'aigrir les ennemis de la couronne. N'ayant point réussi dans son rôle de médiateur, il se prononça ouvertement en faveur de la cour, attaqua le parti des novateurs et signala même indirectement Mirabeau. Disciple et admirateur de Necker, il eût désiré, comme ce ministre, que le gouvernement fût partagé en trois pouvoirs, et que la constitution française fût calquée sur la charte d'Angleterre; il voulait aussi que le roi eût le *veto* absolu : en d'autres termes il avait les principes que Louis XVIII mit en pratique par la charte de 1814. Lally-Tolendal chercha à connaître les dispositions de l'Assemblée sur ce projet; mais il fut écarté : le comité de constitution fut même dissout, un autre comité qui lui succéda présenta la constitution de 1791 qui régit la France pendant onze mois. Lally était loin d'approuver ces nouveautés qu'il regardait comme dangereuses : les journées des 5 et 6 octobre lui parurent le présage de malheurs plus grands encore. Jugeant que l'Assemblée outre-passait ses pouvoirs et qu'elle n'avait pas la force de rétablir l'ordre, il quitta la France et se retira en Suisse auprès de son ami Mounier. Dans une brochure qu'il publia sur ces entrefaites sous le titre de : *Quintus Capitolinus*, il passe en revue les opérations de

miziano Moschicida, in-12 ; 2° *Il mal francesse*, in-12 ; 3° *La Gerusalemme desolata*, in-12 ; 4° *L'Eneide travestita*, in-12 ; 5° un vol. de *Poésies diverses*, 1638, in-12.

LALLOUETTE (Ambroise), chanoine de Sainte-Opportune, né à Paris, vers 1653, mort en 1724, à 71 ans, s'appliqua avec succès aux missions pour la réunion des protestans à l'Eglise romaine. On lui doit : 1° des *Traités sur la présence réelle, sur la communion sous une espèce*, réunis en 1 vol. in-12 ; 2° l'*Histoire des traductions françaises de l'Ecriture sainte*, 1692, in-12. L'auteur parle des changemens que les protestans y ont faits en différens temps, et entre dans des détails curieux, mais quelquefois inexacts. 3° La *Vie d'Antoinette de Gondi, supérieure du Calvaire*, in-12 ; 4° La *Vie du cardinal Le Camus, évêque de Grenoble*, in-12. On lui attribue communément l'*Histoire et l'Abrégé des ouvrages latins, italiens et français pour et contre la comédie et l'opéra*, in-12.

LALLOUETTE (Jean-François), musicien français, disciple de Lulli, mort à Paris en 1728, à 75 ans, obtint successivement la place de maître de musique de l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, et de celle de Notre-Dame. Il a composé plusieurs *motets* à grand chœur, qui ont été fort applaudis ; mais on n'a gravé de ses ouvrages que quelques motets pour les principales fêtes de l'année, à une, deux et trois voix, avec la basse continue. Son *Miserere* surtout est très estimé.

* LALLY ou LALLI (Thomas-Arthur, comte de), baron de Tullendally ou Tollendal en Irlande, gentilhomme irlandais de l'ancienne famille des *O'Mul-Lally* dont les ancêtres suivirent la fortune de Jacques II, roi d'Angleterre, lorsqu'il chercha un asile en France, naquit à Romans en Dauphiné en 1702, embrassa de bonne heure le parti des armes ; il n'avait pas plus de 8 ans, en 1709, lorsqu'il obtint une commission de capitaine dans le régiment irlandais de Dillon, dont son père était colonel commandant, et son oncle colonel propriétaire. Dès cette même année, son père le fit venir auprès de lui, à Gironne, voulant lui faire *sentir au moins la poudre pour gagner son premier grade*. A 12 ans, en 1714, il lui fit monter la première tranchée à Barcelone. C'était pendant les vacances que le jeune Lally commençait ainsi son éducation militaire ; il retourna ensuite au collége et fit réellement ses premières armes, en 1733, en qualité d'aide-major du régiment de Dillon. L'année suivante, il se distingua à l'attaque des lignes d'Etlingen où il sauva la vie à son père alors brigadier. La paix ayant été conclue en 1737, le comte de Lally passa en Angleterre, afin d'y jeter les semences de ces conjurations qui tant de fois faillirent replacer les Stuarts sur le trône, et, après avoir parcouru les trois royaumes et y avoir établi des correspondances avec les principaux jacobites, il fut à son retour chargé auprès de la cour de Russie d'une mission secrète dans laquelle il échoua, non toutefois sans avoir fait preuve de zèle et de talens diplomatiques. Il devint successivement colonel d'un régiment de son nom, puis lieutenant général, et en 1756, gouverneur des possessions françaises dans l'Inde. Il arriva à Pondichéry le 28 avril 1758. La guerre était déclarée entre la France et l'Angleterre. Il s'empara d'abord de Gondelour et de Saint-David ; mais il échoua devant Madras ; et, après la perte d'une bataille, il fut obligé de se retirer sous Pondichéry, que les Anglais bloquèrent et prirent le 16 janvier 1761. Sa garnison fut prisonnière de guerre, et la place rasée. Lally avait indisposé tous les esprits par son humeur violente et hautaine, et par les propos les plus outrageans. Les Anglais le firent conduire à Madras le 18 janvier, pour le soustraire à la colère des officiers français. Arrivé en Angleterre le 23 septembre suivant, il obtint la permission de retourner en France. Le consul de Pondichéry et les habitans l'accusaient d'avoir abusé du pouvoir que le roi lui avait confié. Il fut renfermé à la Bastille. Le parlement eut ordre de lui faire son procès, et il fut condamné, le 6 mai 1766, à être décapité, comme *dûment atteint d'avoir trahi*

les intérêts du roi, de l'état et de la compagnie des Indes, d'abus d'autorité, vexations et exactions. L'arrêt fut exécuté, et ce lieutenant-général finit sa vie sur un échafaud. En 1778, un fils du comte de Lally (Voyez l'article suivant), dont la légitimité était contestée par une nièce (madame la comtesse de la Heuse), se pourvut en cassation de l'arrêt prononcé contre son père. Il réussit à le faire casser en effet, et à faire renvoyer ce procès au parlement de Dijon. Ce tribunal confirma la sentence du parlement de Paris, par un arrêt du 23 août 1783; mais, en vertu d'un arrêt du conseil, l'arrêt du parlement fut cassé. Le *Factum* que Voltaire a publié en faveur de cet infortuné général est rempli d'assertions fausses et calomnieuses : il est toujours beau de prendre le parti des malheureux, mais il ne faut pas sacrifier à leurs dépens l'innocence et l'honneur d'autrui. L'article que la *Biographie universelle* a consacré à Lally est un des plus beaux de cet excellent ouvrage.

* LALLY-TOLENDAL (Trophime-Gérard, marquis de), né à Paris le 5 mars 1751, était le fils du général Lally, qui avait commandé pour les Français dans l'Inde, et qui périt sur un échafaud en 1766. Le jeune Lally fut élevé dans le collége d'Harcourt, où il se distingua par de brillans succès. Instruit du secret de sa naissance, la veille même du jour où il perdit son père, il conçut dès lors l'espérance de le faire réhabiliter. Aussi à peine était-il sorti du collége qu'il fit retentir les tribunaux de ses réclamations : elles étaient appuyées de celles de Voltaire, qui mit dans cette affaire, comme dans celle de Calas, un zèle qui fait honneur à son humanité. Le succès couronna leurs efforts : quatre arrêts du conseil cassèrent successivement les jugemens du parlement, et l'affaire eut été probablement décidée complètement à celui de Rouen, si la révolution de 1789 ne fût venue détruire cette cour souveraine. Le jeune Lally avait acheté auparavant la charge de grand bailly d'Etampes : les provisions de cette charge portent qu'elles lui ont été accordées pour les services rendus à l'état par son père et pour sa piété filiale. Le procès qu'il avait fait pour la réhabilitation de son père avait appelé l'attention publique sur lui : en 1789 la noblesse de Paris le nomma député aux États-généraux. Après s'être réuni au tiers-état avec la minorité de la noblesse, il éntra quelque peu dans les projets de réforme des novateurs : il fit l'éloge de Necker, et devint membre du comité de constitution. Des troubles ayant éclaté le 14 juillet, il fut envoyé avec une députation pour calmer l'effervescence du peuple ; le lendemain il harangua la multitude à l'hôtel de ville ; le 17 il lui adressa encore la parole en présence du roi ; mais son discours, dicté par les meilleures intentions, ne fit pas tout l'effet qu'il aurait dû produire. En voulant réconcilier deux pouvoirs que l'esprit de parti tendait sans cesse à diviser, il ne fit qu'aigrir les ennemis de la couronne. N'ayant point réussi dans son rôle de médiateur, il se prononça ouvertement en faveur de la cour, attaqua le parti des novateurs et signala même indirectement Mirabeau. Disciple et admirateur de Necker, il eût désiré, comme ce ministre, que le gouvernement fût partagé en trois pouvoirs, et que la constitution française fût calquée sur la charte d'Angleterre ; il voulait aussi que le roi eût le *veto* absolu : en d'autres termes il avait les principes que Louis XVIII mit en pratique par la charte de 1814. Lally-Tolendal chercha à connaître les dispositions de l'Assemblée sur ce projet ; mais il fut écarté : le comité de constitution fut même dissout, un autre comité qui lui succéda présenta la constitution de 1791 qui régit la France pendant onze mois. Lally était loin d'approuver ces nouveautés qu'il regardait comme dangereuses : les journées des 5 et 6 octobre lui parurent le présage de malheurs plus grands encore. Jugeant que l'Assemblée outre-passait ses pouvoirs et qu'elle n'avait pas la force de rétablir l'ordre, il quitta la France et se retira en Suisse auprès de son ami Mounier. Dans une brochure qu'il publia sur ces entrefaites sous le titre de : *Quintus Capitolinus*, il passe en revue les opérations de

l'Assemblée nationale, et discute les bases de la constitution de 1791, dont il montre les défauts. L'année suivante il rentra en France avec MM. de Montmorin, Malouet et Bertrand de Molleville : il chercha à sauver Louis XVI ; mais ses efforts furent inutiles. Arrêté lui-même après les événemens du 10 août, il fut renfermé à l'Abbaye. Plus heureux que la plupart des autres prisonniers, il échappa aux massacres de septembre ; il recouvra même la liberté et se retira en Angleterre, où il était dans un tel état de dénûment qu'il se vit forcé d'accepter quelques secours du gouvernement britannique. A l'époque du procès de Louis XVI, il écrivit à la Convention pour solliciter l'honneur de défendre ce prince : sa demande n'ayant pas été agréée, il fit imprimer son plaidoyer qui est fait avec talent et avec âme, et qui est une des plus belles productions de Lally-Tolendal. Il publia aussi une *Défense des émigrés.* Le 18 brumaire le rendit à la France : il habita Bordeaux jusqu'en 1814 ; il ne quitta en effet cette ville que pour venir en 1805 présenter ses hommages au souverain pontife qui avait quitté Rome pour couronner Buonaparte. Louis XVIII nomma Lally-Tolendal membre de son conseil privé. Dès lors Lally s'attacha à la personne de ce prince qu'il accompagna à Gand. Ce fut lui qui fit le rapport d'après lequel fut rédigé le *Manifeste du roi à la nation française.* Elevé à la pairie le 19 août 1815, il monta souvent à la tribune : il vota pour la loi d'amnistie du 12 janvier 1816. Ce fut sur sa proposition que quelques jours après fut adoptée la loi qui ordonnait que l'on célébrât par un deuil général le jour anniversaire de la mort de Louis XVI, loi qui n'a point encore été abrogée par une autre loi, et qui pourtant n'est pas mise à exécution depuis que Louis-Philippe est monté sur le trône. (Au moment où nous mettons cette feuille sous presse, 31 décembre 1832, la chambre des Députés vient d'abroger cette loi ; mais elle n'a pas encore été présentée à la chambre des Pairs.) On l'entendit parler sur la loi des élections proposée par le ministère en 1816 et reproduite en 1817, sur les budgets de 1816 et années suivantes, sur la responsabilité des ministres, sur la liberté de la presse. On peut dire qu'il fut toujours modéré dans ses opinions. Il est mort le 11 mars 1830, dans des sentimens de religion qu'il avait mis en pratique pendant toute sa vie. Lally-Tolendal était un orateur spirituel ; mais ses discours ont quelquefois trop d'ornemens et d'emphase. Il a traduit plusieurs *Oraisons* de Cicéron, et s'est même essayé dans l'art dramatique : outre un *Essai sur la vie du comte de Strafford*, ministre de Charles Ier, il fit sur cet homme d'état une *Tragédie* qui a été reçue au Théâtre-Français en 1792. Quelques *chansons*, des *lettres à Burke*, des *mémoires* et d'autres *écrits politiques* sont à peu près tout ce qu'a laissé Lally-Tolendal, qui était membre de l'académie française.

*LA LUZERNE (César-Guillaume de), cardinal-évêque de Langres, pair de France, né à Paris le 17 juillet 1738, d'une ancienne famille de Normandie, et allié par sa mère aux Lamoignons, fut d'abord chevalier de Malte ; mais il se destina bientôt à l'état ecclésiastique, et entra dans le séminaire de Saint-Magloire à Paris. Le crédit de son grand-père, le chancelier de Lamoignon, lui fit obtenir de bonne heure plusieurs bénéfices : nommé en 1754, chanoine *in minoribus* de la cathédrale de Paris, et deux ans après abbé de Mortemer, il fit son cours de théologie au collége de Navarre, fut le premier de sa licence en 1762, et devint grand-vicaire de M. Dillon, archevêque de Narbonne. La province de Vienne dans laquelle il possédait la chapelle de Notre-Dame de Pitié. (Diocèse de Grenoble), le nomma en 1765, agent du clergé ; il s'acquitta avec zèle et succès de cette place, difficile à cette époque, à cause des contestations survenues entre le clergé et les parlemens. De concert avec M. de Cicé, son collègue, il présenta *requête* au conseil dans le mois de mars 1766, contre le réquisitoire de M. Castillon, avocat-général au parlement de Provence, sur les actes du clergé. (Voy. les *Actes de la dernière assemblée du*

clergé sur la religion vengée par le clergé et par le roi, des attaques de M. de Castillon, 1767, in-12). Le conseil ordonna la suppression du réquisitoire. En 1770, l'abbé de La Luzerne succéda à M. de Montmorin, mort cette même année dans l'évêché de Langres, qui avait le titre de duché-pairie. Il resta néanmoins chanoine honoraire de la métropole de Paris, assista à l'assemblée du clergé de cette année, et à celle de 1775. Chargé d'un grand diocèse, il partageait son temps entre l'étude et les devoirs du ministère pastoral. Il prononça en 1773 l'oraison funèbre du roi de Sardaigne devant le comte d'Artois, et l'année suivante, il prononça dans la même église, celle de Louis XV devant Monsieur. Il remit, en 1782, son abbaye de Mortemer, et fut nommé à celle de Bourgueil, au diocèse d'Angers. Il publia diverses *Ordonnances* et *Lettres pastorales* dignes de son talent et de ses vertus évangéliques. La Luzerne fut appelé à l'assemblée des notables en 1787; il siégea l'année suivante dans la dernière assemblée du clergé; et en 1789, il fut nommé aux états-généraux. S'étant aperçu des suites qu'auraient les premières opérations du tiers-état, il proposa que le clergé et la noblesse se réunissent dans une chambre; mais ce projet fut rejeté par les trois ordres: Mirabeau consacra trois lettres à ses commettans pour réfuter le système de La Luzerne qui était calqué sur les formes du gouvernement anglais. Cependant La Luzerne fut le second des évêques qui présida l'assemblée; l'esprit qui y dominait ne pouvait plaire à un si sage prélat; aussi, après les 5 et 6 octobre, il se retira dans son diocèse, où les novateurs ne le laissèrent pas en repos. Il adhéra à l'*exposition des principes des trente évêques*, refusa le 1er décembre 1790, de coopérer à la suppression de son chapitre, et, le 20, il adressa aux administrateurs de la Haute-Marne une *lettre* énergique qui réclamait contre leurs arrêtés, et rendait compte de ses principes. Il adressa encore d'autres *lettres* non moins courageuses, et qui combattaient les principes du jour, savoir: aux officiers municipaux de Langres, *sur son refus du serment civique*; à M. Becquey, procureur général et syndic du département, qui répliqua, et auquel le prélat fit une *réponse* victorieuse. Il publia aussi un *Examen de l'instruction de l'Assemblée nationale sur l'organisation prétendue civile du clergé*; une *Instruction aux curés et aux autres prêtres de son diocèse qui n'avaient pas prêté le serment* (15 mars 1791), et qui fut adoptée par trente-trois évêques; et une *Instruction pastorale sur le schisme de France* (réimprimée à Langres en 1805), où il parle à fond sur les principales matières contestées. Cette courageuse résistance ne pouvait que redoubler les persécutions. On le priva de son évêché; bientôt il fut obligé de quitter la France. Il se retira en Suisse, et se fixa à Constance, où il prêcha, le jour de Pâques 1795, un sermon sur les causes de l'*incrédulité* (imprimé en 1818). Il séjourna plusieurs années dans cette ville, et y accueillit les prêtres de son diocèse émigrés comme lui. Il en avait toujours au moins douze à sa table: pour remplir cette œuvre de charité, il vendit jusqu'à ses boucles d'or et sa croix épiscopale. S'étant rendu en Autriche, auprès de son frère, César-Henri, qui demeurait à Berneau, près de Wels, il y resta jusqu'à la mort de cet ancien ministre de Louis XVI, arrivée en 1799. Il passa en Italie, fixa son séjour à Venise, où il s'occupa de la rédaction de ses nombreux ouvrages. Il offrit les mêmes exemples de vertu et de bonté que dans ses précédens exils. Les soins qu'il donnait aux prisonniers français dans les hôpitaux lui firent contracter une maladie grave dont il s'est ressenti long-temps: il ne cessa de visiter et de secourir six-cents de ses compatriotes malheureux attaqués du typhus. En 1801, et à la demande du pape Pie VII, il donna sa démission de son siége de Langres, et ne vint en France qu'en 1814, après la chute de Buonaparte. Son passage par Langres fut un triomphe. Lorsqu'il fut arrivé à Paris, le roi Louis XVIII le nomma pair de France. Sur la fin de la même année, La Luzerne fut un des neuf évêques réunis en commission pour déli-

bérer sur les affaires de l'Eglise. Lors du retour de Buonaparte en France, il ne quitta point Paris, et ne fut pas inquiété. Après la seconde restauration, ayant été présenté par le roi, il fut élevé au cardinalat et reçut la *barrette* le 24 août 1817. Quoique La Luzerne eût pu, comme d'autres anciens évêques, obtenir un archevêché, il préféra son siége de Langres; mais de nouvelles négociations entamées avec la cour de Rome l'empêchèrent de se rendre à son diocèse. A cette époque, il fut le seul prélat admis dans le conseil des ministres, tenu pour discuter le concordat; peu de temps après, le roi le nomma ministre d'état. Il fit aussi partie de l'assemblée que tinrent plusieurs évêques au sujet de ce même concordat, et signa les *lettres* qui furent adressées au pape et au roi. On le croit auteur de celle écrite à Louis XVIII, en juin 1818, signée par plus de trente évêques, qui y réclamaient l'exécution dudit concordat. Il s'éleva, dans la chambre des pairs, ainsi que trois autres évêques, membres de la même chambre, par une *déclaration* publique, le 10 mai 1819, contre le refus de mentionner dans un projet de loi la répression des outrages faits à la religion. Au mois d'octobre 1819, il reçut le cordon bleu. Malgré son âge avancé et ses infirmités, La Luzerne, partageait son temps entre l'étude et les exercices de piété. Il se levait à quatre heures du matin, et observait un régime austère. Depuis long-temps, sa santé dépérissait. Attaqué d'une maladie qui a duré cinquante-cinq jours, sentant approcher sa dernière heure, il réclama aussitôt les secours de la religion, et les reçut en présence de sa famille, à laquelle il adressa une pieuse exhortation. La Luzerne conserva toute sa présence d'esprit, jusqu'au moment de sa mort, arrivée le 21 juin 1821, à l'âge de 83 ans. Son corps a été scellé dans un cercueil de plomb et déposé à côté de celui de l'abbé Legris-Duval, dans un caveau de l'église des Carmes de la rue Vaugirard. M. Courtois de Pressigny, archevêque de Besançon, a prononcé à la chambre des pairs l'*éloge* de M. le cardinal de La Luzerne. Cet éloge a été inséré dans le *Moniteur* du 26 juillet 1821...... « A l'expérience des vieillards, » dit l'*Ami de la religion et du roi*, » tom. 28, p. 232, il joignait la vivacité » de la jeunesse et la piété la plus vraie; » il pratiquait la vertu simplement; après » avoir étonné par ses connaissances et » sa mémoire les gens les plus instruits, » il étonnait encore plus dans l'intimité » par sa gaieté franche. Il aimait les en- » fans et en était aimé. Excellent ami, » patriarche de sa famille, il fut constam- » ment sujet fidèle, prélat attaché à ses » devoirs, écrivain laborieux, et défen- » seur zélé des principes de la religion et » des droits de l'Eglise. Il a rempli avec » honneur une longue carrière, et laisse » au dedans et au dehors de son diocèse » le souvenir de ses qualités et de ses ser- » vices. » On a de lui : 1° *Oraison funèbre de Charles-Emmanuel III, roi de Sardaigne*, 1773, in-4 et in-12 : 2° *Oraison funèbre de Louis XV, roi de France*, 1774, in-4 et in-12; 3° *Instruction pastorale sur l'excellence de la religion*, Langres, 15 avril 1786, in-12; *ibid.*, 1809; Paris, société typographique, 1810; Blaise et Potel, 1818; Lyon, Rusand, 1810-1815; traduit en italien par Gio. Prodoscimo Zabeo, Venise, 1799, in-8; *ibid.*, Carti, 1810; 4° *Institutions sur le rituel de Langres*, Besançon, Couché (sans date), 1786, in-4; Paris, Méquignon fils aîné, 1817, in-4; 5° *Examen de l'instruction de l'Assemblée nationale, sur l'organisation prétendue civile du clergé*, 1791, 70 pages; 6° *Considérations sur divers points de la morale chrétienne*, Venise, Carti, 1799, 5 volumes in-12; Lyon, 1816, 4 volumes in-12; 7° *Dissertation sur la loi naturelle*, in-12; 8° *Dissertation sur la spiritualité de l'âme, et sur la liberté de l'homme*; 9° *Considérations sur l'état ecclésiastique*, Paris, société typographique, 1810, in-12; 10° *Dissertation sur l'instruction publique*, Paris, 1816, in 8; 11° *Sur la responsabilité des ministres*, 1816, in-8; 12° *Projet de loi sur les élections*, *ibid.*, Egron, 1820, 2 feuilles. La Luzerne est auteur de beaucoup d'autres ouvrages, parmi lesquels

les *Dissertations* imprimées à Langres, de 1802 à 1808, chez Bournot, forment 11 tom. en 6 vol. in-12. Ce prélat a fourni en outre plusieurs articles aux journaux intitulés : *Le Conservateur* et *La Quotidienne*, dont le premier a cessé de paraître en 1823. Nous aurions beaucoup à dire si nous voulions juger le caractère, et les écrits de La Luzerne : ce prélat montra soit avant, soit pendant, soit après la révolution, une fermeté et une constance dignes des plus grands éloges. L'histoire ecclésiastique le rangera parmi les défenseurs les plus zélés de la religion et du trône ; ses écrits eurent tous ce but, comme ses actions : ce sont des raisonnemens sans réplique présentés avec chaleur, avec force, avec onction. Répandus dans le clergé français, ils y ont produit les effets les plus salutaires : c'est un cours complet de philosophie religieuse. Les ornemens du stile se réunissent à la force des preuves et contribuent à rendre ses ouvrages plus utiles, puisqu'en même temps ils sont agréables. Le cardinal de La Luzerne avait deux frères, César-Henri qui fut ministre de la marine, sous Louis XVI, et Anne-César qui fut ambassadeur à la cour de Londres.

LAMARCHE (Jean-François), jésuite, né en Bretagne en 1700, s'est distingué par des ouvrages dont la justesse et la solidité font le principal mérite ; tels sont : *la Foi justifiée de tous reproches de contradiction*, 1762, in-12 ; *Instructions dogmatiques sur les indulgences*, 1751, in-12. On a encore de lui un *Discours sur la géométrie*. Il mourut en 1763.

* LAMARCK (Jean-Baptiste-Antoine-Pierre MONNET de), membre de l'académie des Sciences et professeur au Jardin des plantes, naquit à Bazentin en Picardie, le 1er août 1744. Il entra au service militaire dans le régiment de Beaujolais (infanterie) ; mais un accident grave le força d'y renoncer ; il suivit la carrière des sciences. En 1778, il publia la *Flore française* en 3 volumes. La première édition est rare ; elle est recherchée des amateurs pour la beauté de son exécution. Il en a paru une seconde édition en 1795, 3 vol. in-8 avec figures : l'une et l'autre sont encore recherchées, malgré celle qui a paru en 1815, 6 vol. in-8 avec des notes de MM. de Candolle et de Lamarck. C'est à cet ouvrage que l'auteur dut sa première réputation et ses premiers titres : il y réunit ce qu'il trouva de meilleur et de plus aisément conciliable dans les méthodes de Tournefort, de Linnée et de Jussieu, et embrassa l'universalité des plantes de la France. La première édition fut faite aux frais du gouvernement et à l'imprimerie royale. Le *Discours préliminaire* est de Daubenton, et le stile a été retouché par Haüy. Il a été fait de cet ouvrage un *Extrait* qui a paru en 1792, 2 parties in-8. Lamarck coopéra à la rédaction de l'*Encyclopédie* par ordre de matières, et il fit les quatre volumes de botanique qui s'y trouvent. Nommé, pendant la révolution, professeur de zoologie pour les animaux sans vertèbres, il a développé souvent dans son cours cette idée bizarre que Demaillet avait déjà exposée dans son *Telliamed*, savoir que nous avons commencé par être poissons, dont la queue s'est peu à peu changée en pieds. Lamarck racontait les détails de cette métamorphose avec un sang-froid imperturbable, et il les a même exposés dans quelques-uns de ses écrits, et dans son extrait du Cours de zoologie du muséum d'histoire naturelle, 1812, in-8. Son système se trouve surtout développé dans l'*Histoire des animaux sans vertèbres*, 1815-22, 7 volumes in-8. C'est sans contredit le plus important des ouvrages de Lamarck ; il suppose des recherches et des travaux immenses : malheureusement l'esprit de système s'y rencontre beaucoup trop, et le savant qui en dégagera les observations nombreuses de Lamarck, aura rendu encore un grand service. Outre sa doctrine ridicule, Lamarck avait la prétention de prédire les changemens de temps, et à cette occasion il avait fait un *Annuaire météorologique*, 1799-1810. Cet Annuaire présentait 1° la division des mois relative aux deux déclinaisons alternatives de la lune, et à leurs influences calculées con-

curremment avec celles du système synodique, du système anomalistique et du système de la lumière solaire dont les points agissent simultanément ; 2° De nouvelles observations sur différens faits météorologiques observés, et sur les moyens de parvenir à apprécier les influences des points lunaires. L'auteur fut obligé de renoncer à cette publication : on avait dit à Buonaparte qu'un membre de l'Institut faisait des almanachs. Dans une réception nombreuse où se trouvait Lamarck, l'empereur lui fit de vifs reproches à cet égard. Parmi les autres ouvrages de Lamarck nous remarquerons l'*Histoire naturelle des végétaux classés par famille*, Paris, 1802 et 1826, 15 v. in-18 (avec M. Brisseau-Mirbel qui est l'auteur des treize derniers volumes). 3° *Philosophie zoologique*, 1809, 2 vol. in-8 ; 4° *Recherches sur l'organisation des corps vivans*. 1802, in-8 ; 5° *Tableau encyclopédique et méthodique de la botanique*, etc. 1791-1823, 3 volumes in-4. Indépendamment des ouvrages que nous venons de citer, Lamarck est auteur d'un grand nombre de *mémoires* fournis au *Recueil de l'académie des Sciences*, au *Journal de physique*, au *Choix de mémoires sur divers objets d'histoire naturelle*, au *Magasin encyclopédique*, aux *Annales* et aux *Mémoires du muséum d'histoire naturelle*. En général ce savant avait un esprit systématique et rarement, son opinion s'accordait avec celle des autres savans. Dans ses dernières années, Lamarck ne faisait plus ses cours ; il était devenu aveugle : il est mort à Paris le 19 décembre 1829, laissant plusieurs ouvrages de physique, d'histoire naturelle et de chimie qu'il eut été trop long de citer.

LAMARE. *Voyez* Mare.

*LAMARQUE (Le comte Maximilien) lieutenant-général, fils d'un membre de l'Assemblée constituante, naquit à St.-Sever, département des Landes, le 21 juillet 1770. Il se destina de bonne heure à la carrière des armes, s'enrôla comme simple soldat en 1792, et devint au bout de quelques mois, capitaine des grenadiers de la Tour d'Auvergne. Il fit la campagne de 1793, à l'armée des Pyrénées orientales, et reçut deux blessures graves en arrêtant le 3 février, une colonne espagnole avec une seule compagnie. Plus tard, il s'empara de Fontarabie à la tête de 200 grenadiers, fait d'armes qui lui valut le grade d'adjudant-général. Employé depuis aux armées d'Angleterre et du Rhin, il fut nommé général de brigade en 1801, et se distingua en cette qualité à la bataille de Hohenlinden. Après la paix de Lunéville, il commanda une division sous les ordres de Leclerc ; fit la campagne d'Allemagne de 1805, et rejoignit ensuite les troupes qui marchaient sur Naples. Ce voyage du Nord au Midi l'exposa plusieurs fois à de grands dangers, surtout en traversant les montagnes du Tyrol et les frontières du royaume de Naples, où il fut attaqué par 50 brigands, que commandait le fameux Fra-Diavolo. L'armée française ouvrit la campagne de Naples, par le siége de Gaète où Lamarque se fit remarquer. Chargé en 1807 de réduire les insurgés calabrois, il prit d'assaut Camerotta, battit près de Marattica 1200 anglais qui étaient débarqués pour soutenir l'insurrection, obligea la ville à capituler, et fit 1200 prisonniers. Ces brillans services lui valurent le grade de général de division. Le roi Joseph le nomma son chef d'état-major ; Joachim, qui succéda à Joseph sur le trône de Naples, chargea Lamarque de prendre l'imprenable Caprée, nouveau Gibraltar, où commandait le futur geolier de Ste.-Hélène, sir Hudson-Lowe. Lamarque partit avec 1600 hommes d'élite, et, après des prodiges d'audace et de valeur, força les assiégés à capituler. Salicetti, ministre de Naples, vint à Caprée et il écrivit : « J'y ai trouvé les » Français, mais je puis pas croire qu'ils » y soient entrés. » Après cette conquête, Lamarque fut appelé dans la haute Italie où il eut le commandement d'une division dans l'armée du vice-roi. Il se distingua dans cette nouvelle campagne à Villa-Nova, sur les bords de la Piave, à Obertoitz, à Laybach, à Engendorfen, à Wagram, où il eut quatre chevaux tués sous lui. C'est dans cette dernière cam-

pagne que Napoléon le nomma grand-officier de la Légion-d'honneur. Après Wagram, le général Lamarque fut envoyé à Anvers, où il rendit de nouveaux services. Employé en 1812 dans la campagne de Russie, il fut rappelé ensuite en Espagne, et pendant trois ans les périls de cette guerre si active, si funeste, furent une suite de succès pour lui ; le désintéressement et l'humanité honorèrent constamment ses opérations dans la Péninsule. Rentré en France après la première restauration, Lamarque fut nommé chevalier de St.-Louis le 27 juillet 1814. Au retour de l'île d'Elbe, Napoléon lui donna successivement le commandement de Paris et celui d'une forte division sur les frontières de la Belgique ; et enfin, dans le mois de mai, il fut nommé général en chef de l'*armée de la Vendée*. Il débuta par prendre des mesures sévères contre les parens des royalistes vendéens ; mais, dans le cours de cette campagne, il se montra habile et généreux, plus jaloux d'épargner les Vendéens que de les détruire, et le 9 juin il leur écrivait : « Je ne rougis » pas de vous demander la paix ; car, dans » les guerres civiles, la seule gloire est » de les terminer. » Bien différent des *pacificateurs* de 1832, cet homme des périls et des champs de bataille poursuivait ses adversaires avec ses propositions plus vivement qu'avec ses colonnes. Après avoir obtenu quelques succès à Laroche Servière, il réussit à opérer une pacification dont les articles furent signés à Chollet, le 26 juin 1815. Le lendemain MM. Duchesne et Duperat vinrent lui porter de la part de MM. de Sapinaud et Larochejaquelin, le vœu unanime des Vendéens de se réunir à ses troupes et de combattre sous ses ordres comme français, pour s'opposer à toute tentative des puissances qui aurait pour but le démembrement de la France. Après le retour du roi, le général Lamarque fut compris dans la seconde liste de l'ordonnance du 26 juillet, et se retira d'abord à St.-Sever, sous la surveillance du ministre de la police. Il se réfugia ensuite à Bruxelles où le roi Guillaume lui fit un accueil distingué : le prince d'Orange s'entretenait avec lui dans les jardins de Tervuren. Nous avons sous les yeux une lettre dans laquelle le général exprimait à un citoyen d'Amsterdam sa vive reconnaissance pour ses augustes bienfaiteurs, sentiment qui du reste n'a pas survécu à la révolution de juillet. Rappelé en France en 1820, le général Lamarque habita Paris et se livra dès lors à la culture des lettres. Il publia quelques brochures qui furent remarquées. Il fit paraître d'abord un ouvrage sur la nécessité d'une armée permanente, avec un projet d'une organisation d'infanterie plus économique que celle adoptée jusqu'alors. En 1825, il donna un *mémoire* sur les avantages d'un canal de navigation parallèle à l'Adour, considéré sous les rapports agricole, commercial et militaire, et en 1826 il publia une brochure sous ce titre : *de l'Esprit militaire en France, des causes qui contribuent à l'éteindre, de la nécessité et des moyens de le ranimer*. Tous ces ouvrages furent remarqués et le dernier obtint les honneurs de plusieurs éditions. En 1829, Lamarque fut élu à la chambre des Députés par le département des Landes. Il siégea au côté gauche, et partagea l'exaltation de ceux de ses collègues qui occupaient le même banc ; il prit la parole dans presque toutes les questions importantes qui s'agitèrent à la tribune. Il défendit, et c'est un éloge qu'on lui doit, les intérêts de ses anciens compagnons d'armes, en faveur desquels il réclama constamment l'attention du gouvernement. Les questions d'administration militaire, il les a toutes traitées, et cela souvent avec la justesse et la clarté que l'on devait attendre d'un orateur habile et d'un savant militaire. Lamarque a rendu un éclatant hommage à cette campagne de 1823, dirigée par Mgr. le Dauphin, « avec une habileté et une pru» dence admirables. » Ce sont ses termes, et cet éloge n'est pas suspect. Quelque temps après la révolution de 1830, il fut de nouveau envoyé dans les départemens de l'Ouest ; mais il commençait à peine des opérations dont on se promettait d'heureux succès, qu'il fut rappelé et réformé.

Depuis cette époque, il se livra exclusivement à ses fonctions de député. C'était pour la quatrième fois qu'il siégeait à la chambre, lorsqu'il mourut à Paris, le 3 juin 1831. Ses obsèques eurent lieu le 5 juin. Le convoi se composait d'une foule immense; le maréchal Clauzel au nom de l'armée, M. Mauguin au nom de la chambre des Députés et le général Lafayette prononcèrent des discours sur sa tombe; le général polonais Uminski, le nonce Lelewel, le général portugais Saldanha, rendirent hommage au défenseur de leur cause. Mais le scandale le plus révoltant vint troubler cette fête funèbre. Le bonnet rouge, sanglant emblême du terrorisme de 93, fut arboré, et pendant deux jours la capitale fut ensanglantée. La postérité retranchera sans doute quelque chose aux éloges donnés au général Lamarque comme orateur. Il y avait du tribun dans ses discours, mais du tribun visant à l'effet. On l'a appelé le *Pindare* de la tribune, et cette ironie est une critique juste. L'écrivain valait mieux que l'homme politique. Quant à la gloire militaire de Lamarque, elle a été acquise au prix du sang dans cinquante batailles; elle survivra aux passions contemporaines.

* LAMARTILLIÈRE (N...., comte de) général d'artillerie et pair de France, né en 1732, mort en 1819, était entré au service en 1757, en qualité de sous-lieutenant d'artillerie. Après avoir fait la guerre de sept ans, il fut envoyé à la Guadeloupe où il se distingua par son courage. En 1789 il était de retour en France, et fut nommé colonel dans son arme. Il fit les premières campagnes de la révolution, et obtint le grade de maréchal-de-camp. Chargé du commandement de l'artillerie à l'armée des Pyrénées orientales, il se distingua par la part qu'il prit à la défense de Perpignan et surtout au fort Belgrade, et à la prise du fort la Trinité et de la citadelle de Roses. Ses succès lui valurent la grade de général de division : il continua à se signaler dans les armées de Rhin et Moselle, d'Allemagne et d'Italie, fut nommé sénateur en 1802, et reçut en 1805 la sénatorerie d'Agen. Louis XVIII le nomma pair de France et l'appela au conseil de perfectionnement et d'instruction de l'école polytechnique. Ce général avait acquis la réputation d'un des plus savans et des plus habiles officiers de son arme. Il a laissé les ouvrages suivans : 1° *Recherches sur les meilleurs effets à obtenir de l'artillerie*, 1812, 2 vol. in-8 ; 2° *Réflexions sur la fabrication en général des bouches à feu*, Paris, 1817, in-8. Ces ouvrages sont très estimés.

* LAMARTINE aîné (N... de), né à Mâcon, vers l'an 1750, mort dans cette ville en 1827, avait servi pendant quelques années dans les chevau-légers de la maison du roi : retiré de bonne heure du service, il se livra dès lors à l'étude et à la culture des sciences. Chimiste, physicien, agronome, il était très versé dans les connaissances historiques. Amateur éclairé des arts, il était surtout curieux d'antiquités. La révolution le surprit au milieu de ses nobles et paisibles occupations : persécuté, emprisonné, comme toute sa famille, il soutint avec résignation et avec courage l'épreuve de ces temps d'infortune. Rendu à la liberté, il a repris ses études. Il était correspondant de la société royale des antiquaires de France. Il enrichit le recueil de cette société d'un mémoire sur un sépulcre *sub ascia*, trouvé à Mâcon le 24 juillet 1814 (tome premier, 1817) et d'un autre mémoire sur quelques médailles. Les cahiers des académies de Mâcon et de Lyon contiennent aussi plusieurs de ses productions. Lamartine appartenait à la même famille que le grand poète de ce nom.

* LAMB (Lady Caroline), fille de lord Ponsonby, comte de Berborough, naquit en 1785, épousa l'an 1805, à l'âge de 20 ans, William Lamb, depuis lord Melbourne, et mourut d'hydropisie le 27 janvier 1828. Ce qui l'a rendue célèbre, ce sont ses liaisons avec lord Byron : il paraît que le commerce d'intimité qui s'établit entre cette femme spirituelle, et le dernier, peut-être le plus grand poète de la Grande-Bretagne, dura trois ans, après lesquels celui-ci la délaissa. Alors lady Lamb publia un premier *roman*, intitulé

Glenarvon, dans le héros duquel le public a reconnu généralement lord Byron. Elle en a publié deux autres qui ont pour titre, *Graham*, *Hamilton* et *Ada Reis*. Ses ouvrages sont pleins d'imagination et d'originalité ; mais ils sont remplis d'invraisemblance souvent extravagante. Lady Lamb connaissait le latin, le grec et plusieurs langues vivantes : elle aimait la littérature avec passion.

* LAMBALLE (Marie-Thérèse-Louise de SAVOIE-CARIGNAN, princesse de), veuve de Louis-Alexandre-Joseph-Stanislas de Bourbon-Penthièvre, prince de Lamballe, naquit à Turin le 8 septembre 1749 ; fut mariée à l'âge de 16 ans, et devint bientôt après veuve sans enfans. Elle avait été malheureuse pendant son court mariage : de bonne heure elle s'était liée avec la reine Marie-Antoinette, et ces deux princesses se confiaient leurs chagrins mutuels ; car la reine prévoyait les malheurs de la révolution française : elle en était effrayée. Sa place de surintendante de la maison de Marie-Antoinette la mettait continuellement en relation avec toute la cour dont elle était l'ornement par sa beauté et par ses grâces. Aux premiers troubles qui agitèrent Paris, la reine craignant pour la sûreté de son amie, l'engagea à partir pour l'Angleterre ; mais la princesse de Lamballe ne consentit à cette triste séparation qu'avec la plus grande difficulté : les uns disent qu'elle ne s'y décida que lorsqu'elle eut été informée du départ prochain du roi pour Varennes, les autres prétendent qu'elle ne fut pas mise dans cette confidence. Cependant elle partit le même jour, 20 juin 1791 pour Dieppe, d'où elle s'embarqua pour l'Angleterre ; elle y fut accueillie avec tous les égards dus au malheur et à la beauté. Elle eut pu traverser, sur cette terre hospitalière, l'époque de notre révolution. Mais, lorsqu'elle eut appris que Louis XVI avait été ramené à Paris, et qu'il avait accepté la constitution, dès lors elle voulut revenir en France partager les dangers de la famille royale. Elle devint la compagne inséparable de Marie Antoinette, et lorsque la reine fut arrêtée, elle la suivit dans sa prison du Temple (13 août 1792). Elle n'y passa que quelques jours. Arrachée de la tour le 19 août, et conduite à la prison de la Force, à l'instant où l'on préparait les massacres, dans lesquels la commune de Paris avait résolu de la comprendre, on lui annonça, le 3 septembre au matin, lorsque déjà le sang ruisselait à grands flots aux portes de la prison, qu'elle allait être transférée à l'Abbaye. Elle répondit qu'elle aimait autant demeurer dans cette prison que d'aller dans une autre ; mais un garde national, s'approchant de son lit, lui dit avec dureté que sa vie dépendait de son obéissance. Un grand mouvement se manifestait alors dans la prison ; mais les cris des mourans ne pouvaient encore pénétrer jusqu'à la chambre de madame de Lamballe. Ce mouvement, et surtout la terreur empreinte sur les visages, lui inspirèrent un tel effroi, qu'elle demanda quelques instans pour reprendre ses esprits et s'habiller. Appelant ensuite le garde national pour lui donner le bras, elle fut conduite au tribunal de sang, où siégeaient Hébert, Lhuillier et Cheppy, revêtus de leur écharpe municipale, assistés des bourreaux qui, les mains, le visage et les habits teints de sang, attendaient impatiemment les victimes. A la vue de cette horrible assemblée, et aux cris des malheureux qu'on égorgeait tout près de là, la princesse s'évanouit ; dès qu'elle eut repris connaissance, on lui demanda son nom et ses qualités, et si elle avait eu connaissance des complots de la cour avant le 10 août. On lui adressa plusieurs questions sur la reine. « Hélas! s'écria-» t-elle, je n'ai rien à répondre. Mourir » un peu plus tôt, un peu plus tard, » m'est indifférent. Je suis toute prépa-» rée. » — Oh! dit le président, elle » refuse de répondre; *à l'Abbaye!* » — Ce mot était l'arrêt de mort des prisonniers de la Force, comme le mot *à la Force* était l'arrêt de mort des prisonniers de l'Abbaye. On entraîna aussitôt l'infortunée hors des guichets, et à peine eut-elle passé le seuil de la porte qu'elle reçut un coup de sabre sur le derrière de la tête. Plusieurs voix s'élevèrent dans la

foule, qui demandèrent *grâce ! grâce !* mais un infâme soldat la terrassa d'un coup de massue. Son corps devint ensuite l'objet des outrages les plus sanglans ; on en sépara la tête ; on lui ouvrit le sein ; son cœur fut arraché, et mis au bout d'un croc de fer. Aussitôt se forme un horrible cortége. Cette tête, à qui la mort n'avait point encore enlevé toute son expression, est placée sur une pique, et le cœur sanglant est traîné dans les ruisseaux ; un fifre et un tambour précèdent les assassins, qui, après avoir parcouru divers quartiers de Paris, passent devant l'hôtel de Toulouse (aujourd'hui la Banque de France), lieu de la résidence de madame de Lamballe, fait le tour du jardin du Palais-Royal, et portent l'épouvantable trophée au Temple, sous les yeux de la reine, que les monstres appellent à grands cris pour la rendre témoin de cette scène d'horreur. Belle, douce, obligeante, d'une vertu sans tache, sans intrigue, et modérée au sein de la faveur, madame de Lamballe ne demanda jamais rien pour elle-même. Une fureur aveugle versa son sang, car elle n'avait point d'ennemis, aucune vengeance personnelle ne s'attachait à elle : on l'égorgea sans la haïr. C'était le cœur de Marie-Antoinette qu'on voulait atteindre, en perçant celui de son amie la plus chère. Ce qui prouve à quel point madame de Lamballe était respectée, c'est que ceux-là même qui la firent assassiner n'osèrent jamais dans leurs libelles calomnier sa mémoire. On a publié en 1826 chez Treuttel et Wurtz un ouvrage très curieux et plein de détails ignorés jusqu'ici : on l'a dit rédigé d'après des notes autographiées de la princesse elle-même ; mais l'authenticité en a été contestée par de grands personnages. Nous nous bornerons à en indiquer le titre : *Mémoires relatifs à la famille royale de France pendant la révolution, publiés pour la première fois, d'après le journal, les lettres et les entretiens de la princesse de Lamballe, par une dame de qualité* (madame Catherine Hyde, marquise Govion Broglio Solari), attachée au service confidentiel de cette infortunée princesse, Paris, 2 vol. in-8.

LAMBECIUS (Pierre), célèbre bibliographe allemand, né à Hambourg en 1628, fit des progrès si rapides dans la littérature, qu'à l'âge de 19 ans, il publia ses savantes *Remarques* sur Aulu-Gelle. Des voyages dans les différentes contrées de l'Europe répandirent son nom et augmentèrent ses connaissances. De retour à Hambourg, il fut nommé, en 1652, professeur d'histoire, et en 1664, recteur du collége. Deux ans après, il épousa une femme riche, mais vieille, avare et acariâtre. Ne pouvant plus vivre avec cette furie, il passa à Rome, où il embrassa publiquement la religion catholique. Là, le pape Alexandre VII et la reine Christine lui firent un sort heureux. Il oublia aisément sa patrie, où l'envie, après avoir critiqué ses études et ses ouvrages, l'avait accusé d'être hérétique et même athée. Il devint ensuite bibliothécaire, conseiller et historiographe de l'empereur, et mourut dans ce poste à Vienne, en 1680, à 52 ans. Les ouvrages qui honorent sa mémoire sont : 1° *Origines Hamburgenses ab anno* 808 *ad annum* 1292, 2 vol. in-4, 1652 et 1661 ; et 2 vol. in-fol., 1706 et 1710, ouvrage chargé d'érudition ; 2° *Animadversiones ad Codini Origines Constantinopolitanas*, très savantes, Paris, 1655, in-fol. 3° *Commentariorum de bibliotheca cæsarea vindobonensi libri VIII*, 1665, 8 vol. in-12. C'est un catalogue savant des manuscrits de la bibliothèque de l'empereur. Il faut joindre à cet ouvrage le *Supplément* de Daniel de Nessel, 1690, 2 vol. in-fol. 4° *Prodromus historiæ litterariæ, et Iter Gellense*, ouvrage posthume, publié en 1710, in-fol., par Jean-Albert Fabricius.

LAMBERT (Saint), né vers l'an 640, évêque de Maëstricht, sa patrie, succéda, vers 670, à Théodoret son maître, et fut chassé de son siége après la mort de Childéric II, roi d'Austrasie, l'an 674, par le barbare Ebroïn, qui mourut 7 ans après. Lambert, qui s'était réfugié dans le monastère de Stavelo, fut rétabli sur le trône épiscopal par Pepin d'Héristal l'an 681 : il convertit un grand nombre d'in-

fidèles de la Toxandrie, adoucit leur férocité, et fut tué en 709 par Dodon (suivant les bollandistes, et en 696 ou 697 selon d'autres), à cause de la liberté avec laquelle il reprit Pepin d'Heristal, qui menait une vie scandaleuse avec Alpaïs. Dodon était parent de cette concubine. D'autres attribuent sa mort à une cause différente; ils prétendent que deux neveux de l'évêque ayant assassiné deux frères de Dodon, celui-ci se vengea par ce meurtre d'un crime auquel cependant Lambert était étranger. Son martyre arriva à Liége, qui n'était qu'un petit village, et qui devint par cet événement une ville considérable, la dévotion des fidèles y ayant attiré beaucoup de peuples. Saint Hubert fut son successeur. La *Bibliothèque historique de France*, t. 1, n° 8746-8760, indique 14 vies de ce prélat. — Il y a eu deux autres saints du nom de Lambert, l'un archevêque de Lyon, mort en 668; l'autre évêque de Vence, mort en 1114. *Voyez* la *Vie* des saints.

LAMBERT, empereur et roi d'Italie, était fils de Gui, duc de Spolette, auquel il succéda en 894 après avoir été associé au pouvoir en 892. Il eut pour compétiteurs Bérenger et Arnolphe; mais il recouvra sur eux Milan et une partie de la Lombardie; il finit par s'entendre avec Bérenger, et mourut d'une chute de cheval, qu'il fit à la chasse en 898. Ce prince donnait les plus belles espérances, qu'il aurait sans doute réalisées s'il eût régné plus long-temps.

LAMBERT, d'Aschaffembourg ou de Schawembourg, célèbre bénédictin de l'abbaye d'Hirchefelden, en 1058, entreprit le voyage de Jérusalem. De retour en Europe, il composa une *Chronique* depuis Adam jusqu'en 1077. Cette chronique n'est qu'un mauvais abrégé jusqu'à l'an 1050: mais depuis 1050 jusqu'en 1077, c'est une histoire d'Allemagne d'une juste étendue. Ce monument fut imprimé à Bâle en 1669, in-fol., avec celui de Conrad de Liechtenau, et dans le *premier volume des Ecrivains d'Allemagne* de Pistorius. Un moine d'Erfurt en a donné une continuation jusqu'à l'an 1472; mais elle est peu estimée. Cette continuation se trouve aussi dans le *Recueil* de Pistorius.

LAMBERT, évêque d'Arras, né à Guines, se distingua tellement par la prédication pendant qu'il était chanoine de Lille, que les Artésiens, désirant séparer leur Eglise de celle de Cambrai, à laquelle elle était unie depuis 500 ans, l'élurent pour leur évêque en 1112. Urbain II confirma cette élection, et sacra le nouvel évêque à Rome, malgré les oppositions des Cambraisiens. Lambert assista à quelques conciles, et mourut en 1115. Il fut enterré dans sa cathédrale, où on lui mit une épitaphe qui annonce, « que la sainte Vierge était apparue à » Lambert, et lui avait donné un cierge » qui avait la vertu de guérir du mal des » ardens, alors si commun en France. » On a, dans les *Miscellanea* de Baluze, un *Recueil de chartes et de lettres* concernant l'évêché d'Arras, et qui est attribué à Lambert.

LAMBERT, surnommé *Begh* ou *le Bègue*, à cause de la difficulté de sa prononciation, mourut l'an 1177, à son retour de Rome, où Raoul, évêque de Liége, l'avait envoyé. Ce fut lui qui institua les *béguines* des Pays-Bas; établissement fort répandu dans ces provinces, et qui est de la plus grande utilité à la religion et à la société, en assurant à une multitude de filles les moyens de vivre vertueusement, sans leur ôter la liberté de rentrer dans le monde. Plusieurs auteurs attribuent l'institution des *béguines* à sainte Begue; on peut voir les raisons de cette attribution dans la *Diplomat. belgica* de Foppens, tom. 2, pag. 948.

LAMBERT (François), cordelier d'Avignon, où il naquit en 1487, quitta son couvent en 1522 pour prêcher le luthéranisme, et surtout pour avoir une femme. Luther en fit son apôtre dans la Suisse et en Allemagne, et lui procura la place de premier professeur de théologie à Marpurg. Il y mourut de la peste en 1530, après avoir publié : 1° deux *Ecrits*, l'un pour justifier son apostasie, et l'autre pour décrier son ordre, 1523, in-8. Le premier a été réimprimé avec plusieurs de

ses *Lettres* et de ses *Questions théologiques*, dans les *Amœnitates litterariæ* de Selhorn; 2° des *Commentaires* sur saint Luc, sur le mariage, sur le Cantique des Cantiques, sur les petits Prophètes et sur l'Apocalypse, in-8; un *Traité* renfermant plusieurs discussions théologiques, sous le titre assez juste de *Farrago*, in-8. Ce moine apostat se déguisa long-temps sous le nom de *Johannes Serranus*, Jean de Serres. Ses écrits sont aussi bouffis d'emportement que vides de raison. Il était contemporain du trop fameux Zwingle, avec lequel il eut plusieurs conférences sur divers points de doctrine. (La liste de ses ouvrages est au tome 39 des *Mémoires* de Nicéron.)

LAMBERT (Michel), musicien français, né en 1610, à Vivonne, petite ville du Poitou, mort à Paris en 1690, excellait à jouer du luth, et mariait, avec beaucoup d'art et de goût, les accens de sa voix au son de l'instrument. Il fut pourvu d'une charge de maître de musique de la chambre du roi. Il a fait quelques petits *motets*, et a mis en musique des *Leçons de ténèbres*. On a encore de lui un *Recueil* contenant plusieurs airs à une, deux, trois et quatre parties, avec la basse continue. Ce musicien était si estimé, que Boileau l'a cité avec éloge dans ses Satires. La Fontaine en parle dans ses Fables, et Titon du Tillet lui a consacré une *Notice* dans son *Parnasse français*.

LAMBERT (Jean ou John), général des troupes d'Angleterre sous la tyrannie de Cromwel, exerçait les fonctions d'avocat lors des premiers démêlés de Charles Ier et de son parlement. Ayant embrassé le parti des républicains, il obtint un rang dans l'armée, signala sa valeur dans différentes occasions, et eut les qualités d'un chef de parti. Il accompagna Cromwel en Ecosse, où il décida de la victoire de Fise, et eut une grande part à celle de Worcester, qui détruisit les espérances du prince Charles, depuis Charles II. Cromwel ayant cassé le parlement l'an 1653, établit un conseil dont il nomma chef Lambert, lorsque lui-même fut déclaré protecteur de la république. Lambert, qui avait contribué à lui faire obtenir cette dignité, dans laquelle il espérait lui succéder, empêcha qu'il ne fût déclaré roi. Cromwel le regarda dès lors comme son rival, et lui ôta le généralat. Après la mort du protecteur, arrivée en 1658, Lambert se ligua avec le chevalier Vane contre le parlement et contre le nouveau protecteur, Richard Cromwel, fils d'Olivier. Il s'opposa ensuite de toute sa force au rétablissement de la monarchie; ses intrigues furent inutiles. Son armée ayant été défaite, il fut pris par le général Monck, qui le fit mettre dans la tour de Londres avec Vane, son complice. Il fut condamné à mort l'an 1662; mais le roi modéra cette sentence, et se contenta de reléguer Lambert dans l'île de Guernesey, où il mourut trente ans après, totalement oublié, et ayant embrassé la religion catholique.

LAMBERT (Anne-Thérèse de MARGUENAT DE COURCELLES, marquise de), naquit à Paris, vers 1647, d'un maître des comptes. Elle perdit son père à l'âge de trois ans. Sa mère épousa en secondes noces le facile et ingénieux Bachaumont, qui se fit un devoir et un amusement de cultiver les heureuses dispositions qu'il découvrit dans sa belle-fille. Cette aimable enfant s'accoutuma dès lors à faire de petits extraits de ses lectures. Elle forma peu à peu un trésor littéraire propre à assaisonner ses plaisirs et à la consoler dans ses peines. Après la mort de son mari, Henri Lambert, marquis de Saint-Bris, qu'elle avait épousé en 1666, et qu'elle perdit en 1686, elle essuya de longs et cruels procès, où il s'agissait de toute sa fortune. Elle les conduisit et les termina avec toute la capacité d'une personne qui n'aurait point eu d'autre talent. Libre enfin, et maîtresse d'un bien considérable, qu'elle avait presque conquis, elle établit dans Paris une maison où il était honorable d'être reçu: c'était la seule, à un petit nombre d'exceptions près, qui se fût préservée de la maladie épidémique du jeu, et où l'on se rendit pour parler raisonnablement. Aussi les gens frivoles lançaient, quand ils pou-

vaient, quelques traits malins contre la maison de madame de Lambert, qui, très délicate sur les discours et sur les opinions du public, craignait quelquefois de donner trop à son goût. Cette dame illustre mourut en 1733, à 86 ans. Sa *Vie* a été publiée en 2 volumes in-18, 1813, et ses ouvrages ont été réunis en 2 vol. in-12; les principaux sont : 1° *Les Avis d'une mère à son fils et d'une mère à sa fille*, 1727, in-12, 3e édition. Ce ne sont point des leçons sèches qui sentent l'autorité d'une mère; ce sont des préceptes donnés par une amie, et qui partent du cœur. C'est un philosophe aimable, qui sème de fleurs la route par laquelle il veut faire marcher ses disciples, qui s'attache moins aux frivoles définitions des vertus qu'à les inspirer en les faisant connaître par leurs agrémens. Tout ce qu'elle prescrit porte l'empreinte d'une âme noble et délicate, qui possède, sans faste et sans effort, les qualités qu'elle exige dans les autres. On sent partout cette chaleur du cœur qui seule donne le prix aux productions de l'esprit. Les *Avis d'une mère à sa fille* ont été traduits en allemand. Cette traduction, avec le texte français, a été publiée par M. Boulard, Paris, 1800, in-8. 2° *Nouvelles réflexions sur les femmes*, ou *Métaphysique d'amour* : elles sont pleines d'imagination, de finesse et d'agrément; 3° *Traité de l'amitié*. L'ingénieux auteur peint les avantages, les charmes, les devoirs de l'amitié, avec autant de vérité que de délicatesse; 4° *Traité de la vieillesse*, non moins estimé que celui de l'Amitié; 5° *La Femme ermite*, petit roman extrêmement touchant; 6° des *Morceaux détachés de morale ou de littérature*. C'est partout le même esprit, le même goût, la même nuance; il y a quelquefois, mais rarement, du précieux. Les *OEuvres* de Madame Lambert ont été recueillies, 1748, 2 vol. in-12, et 1813 2 vol. in-18.

LAMBERT (Joseph), fils d'un maître des comptes, naquit à Paris en 1654, prit le bonnet de docteur de Sorbonne, et obtint le prieuré de Palaiseau, près de Paris. L'église de St.-André-des-Arcs, sa paroisse, retentit long-temps de sa voix douce et éloquente. Il eut le bonheur de convertir plusieurs calvinistes et plusieurs pécheurs endurcis. Il donna tant à à Paris qu'à Amiens des conférences qui ont été imprimées. Sa charité pour les pauvres allait jusqu'à l'héroïsme : ils perdirent le plus tendre des pères, le plus sage consolateur, et le plus généreux protecteur, lorsque la mort le leur enleva le 31 janvier 1722, à 68 ans. Ce fut à la réquisition de ce saint homme, que la Sorbonne fit une déclaration qui rend nulles les thèses de ceux qui s'y seraient nommés titulaires de plusieurs bénéfices. On a de lui : 1° *L'Année évangélique*, ou *Homélies*, 7 vol. in-12. Son éloquence est véritablement chrétienne, simple, douce et touchante. Tous ces ouvrages sont marqués au même coin, et l'on ne peut trop les recommander à ceux qui sont obligés par état à instruire le peuple. Si le stile en est négligé, on doit faire attention qu'il écrivait pour l'instruction des gens de la campagne, et non pour les courtisans. 2° Des *Conférences*, en 2 vol. in-12, sous le titre de *Discours sur la vie ecclésiastique*; 3° *Epîtres et évangiles de l'année*, avec des réflexions, en 1 vol. in-12; cet ouvrage a été réimprimé en 2 parties en 1831, et chaque partie a 2 vol. in-12. 4° *Les Ordinations des saints*, in-12; 5° *La manière de bien instruire les pauvres*, in-12, réimprimé en 1831, un vol. in-12; 6° *Histoires choisies de l'ancien et du nouveau Testament*, 1 vol. in-12 : recueil utile aux catéchistes; 7° *Le Chrétien instruit des mystères de la religion et des vérités de la morale*; 8° *Instructions courtes et familières* pour tous les dimanches et principales fêtes de l'année, en faveur des pauvres, et particulièrement des gens de la campagne; 9° *Instructions sur le Symbole*, 2 vol. in-12, réimprimé en 1831, 3 vol. in-12; *sur les commandemens de Dieu* et *de l'Eglise*, 2 vol. in-12; 10° *Deux Lettres sur la pluralité des bénéfices*, contre l'abbé Boileau. L'*Ami de la religion* rend un compte avantageux de ces ouvrages qu'il recommande aux pasteurs et aux fidèles p. 68. p. 283.

LAMBERT (Claude-François), compilateur fécond et laborieux, né à Dôle, eut la cure de Saineau, dans le diocèse de Rouen, qu'il abdiqua ensuite. Il vint à Paris, et s'y mit aux gages des libraires, pour lesquels il compila divers ouvrages, qui lui coûtaient peu, et qui ne valaient pas ce qu'ils lui coûtaient. Les principaux sont : 1° *Le Nouveau Télémaque*, ou *Mémoires et aventures du C. de *** et de son fils*, 3 vol. in-12 ; 2° *La Nouvelle Marianne*, 3 vol. in-12; 3° *Mémoires et aventures d'une femme de qualité*, 3 vol. in-12. On voit que, dans ces divers romans, il a cherché à persuader qu'il copiait de bons modèles ; mais cela ne paraît que dans le titre, et c'est à ce titre qu'ils ont dû tout leur succès. Ils sont dénués d'imagination et d'élégance. 4° *L'infortunée Sicilienne*, in-12 ; 5° *Recueil d'observations sur tous les peuples du monde*, 4 vol. in-12; 6° *Recueil d'observations curieuses sur les mœurs, les coutumes, les arts et les sciences des différens peuples de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique*, Paris, 1749, 4 vol. in-12; 7° *Histoire générale civile, naturelle, politique et religieuse de tous les peuples du monde*, 1750, 14 vol. in-12, qui se relient en 15. Il a réuni dans ce livre tout ce qui se trouve répandu dans les différens voyageurs ; mais il manque d'exactitude dans les faits et de grâce dans la narration. 7° *Histoire littéraire de Louis XIV*, 3 vol. in-4, qui lui valut une pension : ce n'est qu'une compilation indigeste et mal écrite des *Mémoires* de Nicéron, des *Eloges* des différentes académies, des Jugemens des journalistes. L'auteur y a mis des *Discours* préliminaires sur les progrès de chaque science sous le règne illustre de Louis le Grand; mais ces discours, vides de pensées, ne sont pleins que de phrases emphatiques. Cet ouvrage a été traduit en allemand, Copenhague, 1759, 3 vol. in-8. *Histoire de Henri II*, 2 vol. in-12; 9° *Bibliothèque de physique*, 7 vol. in-12; 10° *Mémoires de Pascarilla*, in-12, mauvais roman, etc. Il mourut à Paris en 1765. La manie compilatrice de l'abbé Lambert est devenue parfaitement épidémique. Cette nuée épaisse de brochures de tous les genres, et ces romans plus ou moins encyclopédiques qui inondent la terre, ont un effet de cette maladie.

*LAMBERT (George), peintre anglais et graveur à l'eau-forte, mort à Londres en 1765. Il réussissait très bien dans le paysage. Il avait pris pour modèle Wooton, et surtout le Guaspre, qu'il s'efforça d'imiter. On cite de lui deux *paysages d'Angleterre*, d'un bel effet; et deux *vues*, l'une de la *ville de Douvres*, l'autre du *château de Saltwood*. Ces quatre tableaux ont été gravés avec beaucoup de perfection par James Mason. Lambert a gravé à l'eau-forte un *paysage orné de ruines et de figures*, in-4, *et trois petites figures* dédiées à James Robinson de Wandsworth. Ces estampes sont rares.

LAMBERT (Jean-Henri), mathématicien, naquit à Mulhausen, en Alsace, vers l'an 1728, et mourut à Berlin de consomption, le 25 septembre 1777. Fils d'un pauvre tailleur chargé d'une nombreuse famille, il ne put d'abord satisfaire son goût pour l'étude ; cependant il alla dans une école gratuite où on lui donna les élémens des langues latine et française : le reste, il l'apprit seul et dans les livres ; et telle était sa facilité qu'il parvint à connaître à fond, le grec, le latin, l'anglais, l'allemand, la physique, la mécanique, l'astronomie, la théologie, la philosophie, l'éloquence et même la poésie. Son esprit avait quelque chose de singulier et d'original. Ayant été présenté au roi de Prusse, et interrogé par ce prince sur ce qu'il *pourrait entreprendre en fait de science, astronomie, histoire, ou enfin quelque autre partie*, il répondit *tout*. Quoique cette réponse prévînt contre lui, le prince l'excusa, sans doute à raison de la légèreté et de la suffisance du siècle, dont les jeunes gens se défendent difficilement, et lui fit accueil ; il devint pensionnaire de l'académie de Berlin, et conseiller au département des bâtimens. Il commença par être précepteur des petits-fils du comte Pierre de Salis, établi à Coire, et accompagna, en cette qualité, ses élèves dans leurs voyages en Allemagne, en Italie et en France, où il connut d'Alembert, qui

le recommanda au roi de Prusse. Lambert possédait plusieurs langues vivantes, et passait pour un bon helléniste. Il avait une prédilection marquée pour les choses nouvelles et extraordinaires, et les saisissait avec cette vivacité qui se tient si près de l'erreur. Le prétendu satellite de Vénus est une de ces découvertes du siècle dans laquelle il s'exerça beaucoup. Il assura que ce satellite paraîtrait d'une manière évidente le 1er juin 1777, et bien des astronomes l'attendirent avec une attention et une patience qui prouvent bien le crédit dont jouissait parmi eux celui de Berlin. Outre les pièces qu'il inséra dans les *Mémoires* de Berlin, de Bâle, de Munich, on a de lui un grand nombre d'ouvrages ; les principaux sont : 1° une *Perspective*, Zurich, 1758 ; 2° un *Traité sur les propriétés les plus remarquables de la route de de la lumière*, La Haie, 1759 ; 3° une *Photométrie*, Augsbourg, 1760 ; 4° un *Traité sur les orbites des comètes*, Augsbourg, 1761 ; 5° des *Opuscules mathématiques*, etc. M. Mérian, de l'académie de Berlin, a publié le *Système du monde, par M. Lambert*, en 1770 ; la seconde édition a paru en 1784, in-8. Cet astronome fait de toutes les étoiles visibles (celles de la voie lactée exceptées) un seul et même système (tourbillon, ensemble, machine) : elles tournent toutes en masse, avec notre soleil, autour d'un corps opaque d'une grandeur monstrueuse, et qu'on dit se trouver dans Orion, où depuis long-temps il se voit une lueur pâle, qui est à coup sûr ledit corps, centre de tout le système. La voie lactée en fait autant de son côté, et rend le même hommage à son corps opaque. Mais ces grands systèmes ne sont encore que de petites parties d'un autre système ; et la voie lactée n'est qu'une appartenance d'une autre voie lactée, une petite roue d'une machine composée de cent autres roues, etc. On peut voir diverses réflexions sur ce système dans le *Journ. histor. et littér.* 15 mai 1786, p. 97. (Eberhard lui a consacré une *notice biographique* dans l'ouvrage posthume qui a pour titre *Pyrométrie*, et qui est en allemand, Berlin, 1779, in-4, avec une préface de Karsten.

* LAMBERT (Bernard), religieux de l'ordre de Saint-Dominique, né à Salernes, en Provence, en 1738, fit ses vœux dans le couvent de Saint-Maximin, dont alors les religieux étaient interdits pour cause de jansénisme ; il prit l'esprit et les principes de la maison, et en soutint la doctrine dans des thèses publiques ; devenu ensuite professeur du couvent de Limoges, il l'enseigna dans ses leçons. Une thèse qu'il y fit soutenir, le 14 août 1765, fut mise à l'*index*, le 19 février 1766. Il tint la même conduite à Grenoble, où il enseigna aussi la théologie. M. de Montazet, archevêque de Lyon, l'y appela, le mit dans son conseil, et en fit son théologien. Il quitta néanmoins ce prélat pour venir s'établir à Paris. Ses principes étaient trop opposés à ceux de M. de Beaumont pour qu'il l'y souffrît volontiers. Quelques évêques néanmoins intervinrent en sa faveur, et promirent qu'il n'écrirait plus que contre les philosophes et les incrédules ; à cette condition, qu'il tint sans doute pendant la vie du ferme et pieux archevêque, il lui fut permis de se rendre dans un couvent de la capitale. Il est auteur de beaucoup d'ouvrages. On a de lui : 1° *L'Idée de l'œuvre des secours selon les sentimens de ses véritables défenseurs*, Paris, 1786, in-4. Le P. Lambert y préconise les *convulsions* ; il le fit encore dans l'*Avertissement aux fidèles*, etc., et dans l'*Exposition des prédictions*, etc. ; 2° *Recueil de passages sur l'avénement intermédiaire de Jésus-Christ, soumis à l'éditeur du Discours de M. l'évêque de Lescar* (de Noé), *sur l'état futur de l'Eglise*, Paris, 1787, in-12 ; 3° *Adresse des Dominicains de la rue du Bac, à l'Assemblée nationale*, 1787 ; 4° *Lettre de M***, à M. l'abbé A.* (*Asseline*), *censeur et approbateur du libelle intitulé :* Discours à lire au conseil, etc., sans date, 1787 ; 5° *Adresse des Dominicains de la rue Saint-Jacques, à l'Assemblée nationale*, 1780 ; 6° *Apologie de l'état religieux*, in-12 ; 7° *Mémoire sur le projet de détruire les corps religieux*, 1789, in-8 ; 8° *Mandement et instruction pastorale de M. l'évêque de Saint-Claude, pour annoncer le terme*

du synode, et rappeler aux pasteurs les premiers devoirs envers la religion, 1790, in-8; 9° *Avis aux fidèles*, ou *Principes propres à diriger leurs sentimens et leur conduite dans les circonstances présentes*, Paris, 1791, in-8; 10° *Préservatif contre le schisme, convaincu de graves erreurs*, 1791, in-8; 11° *Autorité de l'Eglise et de ses ministres, défendue contre l'ouvrage de M. Larrière*, intitulé: Suite du préservatif contre le schisme, ou Nouveau développement des principes qui y sont établis, 1792, in-8; 12° *Avertissement aux fidèles sur les signes qui annoncent que tout se dispose pour le retour d'Israël et l'exécution des menaces faites aux gentils apostats*, Paris, 1793, in-8; 13° *Devoirs du chrétien envers la puissance publique*, ou *Principes propres à diriger les sentimens et la conduite des gens de bien, au milieu des révolutions qui agitent les empires*, Paris, 1793, in-8; 14° *Réflexions sur le serment de la liberté et de l'égalité*, 1793, in-8; 16° *Apologie de la religion chrétienne et catholique, contre les blasphèmes et les calomnies de ses ennemis*, Paris, 2e édition, 1796, in-8; 17° *Cinq Lettres aux ministres de la ci-devant Eglise constitutionnelle*, 1795 et 1796, in-8; 18° *La vérité et la sainteté du christianisme, vengées contre les erreurs du livre intitulé*: Origine de tous les cultes, par Dupuis, 1796, in-8; 19° *Traité dogmatique et moral de la justice chrétienne*, 1798, in-12; 20° *Essai sur la jurisprudence universelle*, 1799, in-12; 21° *Lettre à l'auteur de deux intitulés, l'un*, Avis aux fidèles sur le schisme dont la France est menacée; *l'autre*, Supplément à l'avis aux fidèles, in-8. Cet auteur est le Père Minard, doctrinaire, partisan de la constitution civile du clergé. 22° *Remontrances au gouvernement français, sur la nécessité et les avantages d'une religion nationale*, 1801, in-8; 23° *Manuel du simple fidèle, où on lui remet sous les yeux, 1° la certitude et l'excellence de la religion chrétienne, 2° les titres et prérogatives de l'Eglise catholique, 3° les voies sûres qui mènent à la véritable justice*, 1803, 1 vol. in-8; 24° *quatre Lettres d'un théologien à M. l'évêque de Nantes* (du Voisin), 1805. On y a fait deux réponses qui se trouvent dans le tome 4 de Annales littéraires. 25° *La pureté du dogme et de la morale vengée contre les erreurs d'un anonyme* (l'abbé Lasausse, dans son Explication du catéchisme), par M. P. T. Paris, 1808; 26° *La Vérité et l'Innocence vengées, contre les erreurs et les calomnies, pour servir à l'histoire ecclésiastique, pendant le 18e siècle*, 1811. Il publia quelques autres écrits sur la même matière dans une controverse entre lui et Reynaud, curé de Vaux, diocèse d'Auxerre; 27° *Traité contre les philanthropes*; 28° *Cours d'instructions sur toute la religion*. Ces deux derniers ouvrages sont restés manuscrits. Il avait fourni les matériaux de l'*Instruction pastorale contre l'incrédulité*, publiée par M. de Montazet, en 1776. Ces ouvrages ont été publiés sous le voile de l'anonyme: on en trouve la liste dans le *Dictionnaire* de M. Barbier. Lambert mourut à Paris, le 27 fév. 1813, âgé de 75 ans. Le Père Lambert avait du savoir et des connaissances en théologie. Si parmi ses ouvrages il s'en trouve qui contiennent une doctrine répréhensible, et parmi ceux-là il faut compter non seulement ceux qu'il a composés en faveur du parti auquel il s'était attaché, et dans lesquels il essaie de justifier une résistance coupable aux décisions du chef de l'Eglise, mais encore ceux où il renouvelle les erreurs du millénarisme, il en est d'autres dont le but est louable; tels sont ceux où il poursuit l'incrédulité à outrance, ceux où il combat l'Eglise constitutionnelle, ceux où il défend l'état religieux, etc. Tous ces écrits font regretter que le Père Lambert, s'il est permis de se servir de cette expression, ait semé l'ivraie avec le bon grain. On aimerait à n'avoir point à lui reprocher le tort d'avoir fait revivre d'anciennes erreurs, et d'en avoir soutenu de nouvelles; d'avoir manqué de respect envers des ecclésiastiques constitués en dignités, quand ils n'étaient point de son sentiment; d'avoir trempé sa plume dans le fiel, quand il écrivait contre ses adversaires, et enfin d'avoir fait l'apologie absurde des folies

du *secourisme*, qu'il a défendu opiniâtrément, quoique méprisées et rejetées par les plus raisonnables de ceux avec lesquels il faisait cause commune. C'était, au reste, un religieux attaché à sa profession, en remplisant les devoirs même après y avoir été arraché.

* LAMBERTI (Louis), helléniste italien, naquit en 1758 à Reggio, en Lombardie. Il fut reçu avocat à Modène; mais il quitta bientôt cette profession pour se livrer à la littérature. Il devint d'abord secrétaire du nonce de Bologne, passa ensuite à Rome, où il gagna l'amitié du savant antiquaire Visconti, qui l'introduisit dans la maison de Borghèse. Lamberti décrivit, sous la direction de son protecteur, les antiques et les belles statues de la *villa* de ce nom. Au commencement de la révolution française, il se rendit à Reggio, et de là à Milan, lors de l'invasion de Buonaparte en 1796. Au mois de mars de l'année suivante, eut lieu l'établissement de la république Cisalpine, qui fut précédée d'un *congrès*, dit national, dans lequel Lamberti fit décréter l'abolition de la noblesse et de tous les symboles monarchiques; il s'opposa à l'établissement de la polygamie, proposé par Compagnoni. Il fut membre du grand Conseil législatif, puis membre du Directoire exécutif. Les victoires de Souwaroff en Italie (1778 et 1799) forcèrent Lamberti de quitter Milan: il y revint après la bataille de Marengo, gagnée par Buonaparte, qui s'était fait premier consul après son retour d'Egypte. Lamberti, nommé membre de l'institut italien, qu'on créa à cette époque, témoigna sa reconnaissance par une *Ode* à la louange du vainqueur. Il obtint, peu de temps après, la chaire de belles-lettres à l'université de Bréra, et la place de directeur de la bibliothèque du même nom, qu'il enrichit d'une suite d'éditions du 15e siècle, comme celle des Aldes, de Comino, de la Crusca, etc. Il fut décoré des ordres de la Légion-d'honneur et de la Couronne-de-Fer; et, en 1810, étant venu à Paris présenter à Napoléon, devenu empereur en 1804, sa magnifique édition d'Homère imprimée par le célèbre Bodoni, il en reçut pour récompense la somme de 30,000 fr. De retour à Milan, il y mourut le 4 décembre 1813, âgé de 55 ans. On a de lui, en italien: 1° des *Poésies*, Parme, Bodoni, 1796, 1 vol. in-18; 2° *Description des sculptures du palais de la villa Borghèse, dite Princiana*, Rome, 1796, 2 vol. in-8; 3° *Ode à Napoléon* pour la fête nationale de 1803 (ode imprimée avec celles de Savioli et Monti, publiées à la même occasion); 4° *Discours pour les belles-lettres*, Milan, 1803; 5° *Ode à Napoléon* (pour son couronnement comme roi d'Italie), Milan, 1808; 6° *Alexandre dans Armotie*, cantate, *ibid*, etc., in-fol.; 7° *Poésies d'écrivains grecs*, savoir: les Cantiques de Ruptée, l'OEdipe de Sophocle, et l'hymne à Cérès d'Homère, traduits en vers italiens, Brescia, 1808, in-8; 8° des *Observations*, ajoutées à celles du Père Mombelli, *sur la langue italienne* (voyez les *Classici italiani*, en 1809); 9° l'*Homère* en grec, avec des corrections et des changemens, Parme, Bodoni, 1810, grand in-fol. C'est la plus belle édition que l'on connaisse de ce grand poète. Elle a mérité les éloges de l'Institut de France, suivant le compte qu'en a rendu M. Boissonnade. 10° *Osservazioni soprà Alcune lezioni della Iliade d'Omero*, Milan, 1813, in-8.

* LAMBESC (Charles-Eugène de Lorraine, duc d'Elbeuf, prince de), né le 25 septembre 1751, d'un des princes de la maison de Lorraine, parent de la reine Marie-Antoinette, montra pour cette princesse un grand dévouement. Il était entré très jeune au service de France, et sa protectrice lui obtint la charge importante de grand-écuyer. Il était colonel propriétaire du régiment royal-allemand, et avait une grande influence à la cour. Dès le commencement de la révolution, il s'en montra l'ennemi le plus déclaré. La tournure que prenaient les affaires obligea le gouvernement de former, en juillet 1789, un camp près de Paris. Le prince de Lambesc y fut employé, et le 12 de ce mois, des groupes tumultueux étant venus sur la place de Louis XV, le prince de Lambesc fut chargé de les dis-

siper. A la tête de son régiment, il franchit le Pont-Tournant et entra au galop dans les Tuileries. Les autres corps ne le soutinrent pas ; on vit même les gardes-françaises se réunir au peuple, barrer le chemin avec des chaises, braver les soldats du prince, tandis qu'une grêle de pierres tombait sur eux. Forcé de se retirer, mais sans beaucoup de danger, il retourna au camp ; le triomphe du parti populaire au 14 juillet entraîna sa mise en accusation. Il fut accusé à l'Assemblée nationale, et dénoncé comme chef de la conspiration anti-révolutionnaire. Traduit devant le Châtelet, comme ayant agi contre la nation, il fut acquitté par ses juges. Le prince évita d'ailleurs les suites de cette affaire en se réfugiant en Allemagne, où son régiment le rejoignit en 1792, pour servir dans l'armée des princes, frères de Louis XVI. Le prince de Lambesc entra dans la Champagne avec les Prussiens. Après qu'ils eurent évacué le territoire français, il prit du service en Autriche, et y obtint les grades de général-major et de feld-maréchal-lieutenant. On croit que ce prince a aussi fait les campagnes du Rhin et d'Italie contre les Français ; mais il n'eut point de commandement en chef. Il se maria, en 1803, avec la comtesse Anne de Cetter, veuve du comte Potoki, et épousa en secondes noces (1812), la comtesse douairière de Colloredo. A la restauration (1814), il revint en France. Créé pair, il était retourné à Vienne, où sa qualité de prince du sang lui assignait le premier rang après les archiducs. Il mourut le 8 décembre 1826, âgé de soixante-douze ans, ne laissant point d'héritier. En lui s'est éteinte la branche mâle de la maison de Lorraine.

LAMBIN (Denys), savant français, né à Montreuil-sur-Mer en Picardie, vers 1516. Il voyagea en Italie avec le cardinal de Tournon, et obtint par son crédit la place de professeur en langue grecque au collége royal de Paris. Il l'occupa jusqu'à sa mort, occasionée en 1572, par la perte de son ami Ramus, tué dans l'exécution de la Saint-Barthélemi. Il avait alors 56 ans. On a de lui plusieurs ouvrages, dans lesquels on trouve une érudition vaste, mais quelquefois accablante. Le soin qu'il a de rapporter les diverses leçons avec la plus scrupuleuse exactitude ennuya bien des savans, et fit naître le mot de *lambiner*. Lambin a donné des *Commentaires* sur Lucrèce, 1563, in-4; sur Cicéron, 1585, 2 vol.; sur Plaute, 1588, et sur Horace, 1605 ; tous trois in-fol. Son travail sur Horace a été applaudi ; mais il a été moins heureux dans les corrections qu'il a faites aux *œuvres* de l'orateur latin. Il change le texte de Cicéron à son gré, sans être autorisé par les anciens manuscrits. Il ôte les mots des éditions qui se trouvent entre les mains de tout le monde, pour en substituer de nouveaux, qu'il n'a pris que dans sa bizarre imagination. Toutes les fois qu'il ajoute ces mots : *Invitis et repugnantibus libris omnibus*, on peut assurer qu'il se trompe.

* LAMBINET (Pierre), bibliographe, successivement jésuite, prémontré et prêtre séculier, naquit en 1742, à Tournes, village près de Mézières (Ardennes). Il fit ses études chez les jésuites, et entra dans leur société à Pont-à-Mousson, à l'âge de 15 ans ; il y resta jusqu'à la suppression. Rendu au monde, il y passa quelques années, après quoi il se présenta à l'abbaye de Lavaldieu, ordre de Prémontré, pour en embrasser l'institut. Il y prit l'habit de l'ordre, et alla faire profession à l'abbaye de Villers-Cotterets. Il quitta cette maison et l'habit religieux, sinon de l'aveu formel de ses supérieurs, au moins sans qu'ils s'y opposassent, et se rendit à Bruxelles, où il fit l'éducation des deux fils du duc de Croquembourg. Après l'avoir finie, il s'adressa à Rome pour obtenir un bref de sécularisation, qui lui fut accordé, sur le consentement de l'abbé de Prémontré. L'abbé Lambinet s'était toujours occupé de belles-lettres, et principalement de recherches bibliographiques. Il avait visité un grand nombre de bibliothèques, et entrepris des voyages pour étendre ses connaissances sur cette partie de la littérature. Il publia plusieurs ouvrages dont les titres suivent : 1° *Eloge de l'impératrice Marie-*

Thérèse, Bruxelles ; 2° *Table raisonnée des matières contenues dans l'esprit des journaux depuis* 1772 *jusqu'en* 1784 *inclusivement*, Paris et Liége, sans date, 4 vol. in-12; *Notice de quelques manuscrits qui concernent l'histoire de la Belgique, et qui se trouvent dans la bibliothèque publique de Berne*, insérée dans le tome 5, 2e partie des Mémoires de l'académie de Bruxelles, p. 252-263. L'abbé Lambinet rédigea cette notice avec le secours de M. Wilhelmi, bibliothécaire de Berne ; elle fut lue à l'académie de Bruxelles, le 12 octobre 1780 ; 4° *Recherches historiques et littéraires, sur l'origine de l'imprimerie, particulièrement sur ses premiers établissemens, au* 15e *siècle, dans la Belgique*, Bruxelles, an 7 (1798, in-8), réimprimées à Paris en 1810, sous ce titre : *Origine de l'imprimerie, d'après les titres authentiques, l'opinion de M. Daunou et celle de M. Van-Praët*, 2 vol. in-8. La première édition fut vivement critiquée par M. de la Serna Santander, *Dictionnaire bibliographique* du 15e siècle, partie 1re, pag. 388 et 389 ; 5° *Remarques bibliographiques et critiques sur une édition latine de l'Imitation de Jésus-Christ, donnée par Beauzée de l'académie française*, chez Barbou, 1788, *et sur plusieurs autres éditions du même livre*, insérées dans le Journal des curés, 25 et 27 août 1809, nos 117 et 119. A cet ouvrage, M. Gence opposa, dans le même journal, un écrit intitulé : *Défense de l'édition latine de l'Imitation, donnée par Beauzée*. Il y prouve que la prétendue édition de Beauzée, attaquée par Lambinet, n'est autre chose que celle de Valart, revêtue du frontispice de l'édition de l'académicien. (*Voyez* l'article GERSON.) L'abbé Lambinet a revu et augmenté la *Notice des éditions de l'Imitation*, publiée par le Père Desbillons. Il a donné lui-même une édition stéréotype de ce livre célèbre, et a pris part aux disputes élevées sur son auteur, qu'il prétend être A Kempis, contre l'opinion de M. Gence. La lutte qu'il eut à soutenir à cet égard avec de célèbres adversaires altéra, dit-on, sa santé. Il fut frappé d'un coup d'apoplexie, et mourut le 10 décembre 1813. L'Institut a donné des éloges à ses connaissances, et des savans l'ont mis au nombre de ceux qui ont bien mérité de la bibliographie.

* LAMBLARDIE (Jacques Elie), directeur de l'école des ponts et chaussées, et de l'école polytechnique depuis sa fondation (1793), né à Loches, département d'Indre-et-Loire, est mort à Paris le 26 novembre 1797. Employé d'abord comme sous-ingénieur sur les côtes de la Normandie, il fut, en 1793, nommé ingenieur du port du Hâvre, qui, d'après les travaux qu'il y commença, est devenu un des plus beaux et des plus utiles que la France ait sur l'Océan. On y admire le pont à bascule, établi sur la plateforme qui sépare l'ancien bassin de celui qui le joint au nord ; Lamblardie l'a décrit dans son *Mémoire sur les diverses espèces de ponts mobiles*. Devenu ingénieur en chef dans le département de la Somme, membre de la commission des travaux du pont de Cherbourg, il fut (1793) appelé à Paris pour diriger avec Perronnet l'école des ponts et chaussées ; enfin, à l'époque de la formation de l'école polytechnique, il en fut nommé le premier directeur. Le *Mémoire* qu'il a publié (1789, in-4) *sur les côtes de la haute Normandie*, est rempli de vues profondes et neuves, applicables aux constructions dans la mer, et à la direction des jetées dans les ports. M. de Prony a donné dans le 5e *cahier du Journal de l'école Polytechnique*, tom. 2e une *notice sur la vie et les ouvrages* de Lamblardie.

* LAMBRECHTS (Charles-Joseph-Matthieu, sénateur, né à Saint Tron, dans les Pays-Bas en 1753, fit d'excellentes études à l'université de Louvain, s'adonna surtout au droit civil et canonique, et fut reçu docteur. Nommé en 1777 professeur dans cette même université, il fut chargé en 1788 par Joseph II, empereur d'Allemagne de vérifier les diverses universités de ce pays. Il assista à Vienne aux cours d'une école normale établie par ce prince dans l'espoir de former de bons professeurs. Lambrechts fut obligé de s'exiler de sa patrie en 1790, lorsqu'elle s'insurgea contre le gouver-

nement autrichien auquel les Belges le soupçonnaient d'être resté fidèle. Après l'issue de cette révolution et le rétablissement de la domination autrichienne, Lambrechts retourna à Bruxelles et reprit la pratique du droit. Il avait été choisi pour faire partie du grand-conseil de Malines, lorsque les troupes françaises chassèrent les Impériaux de la Belgique. A cette époque où sa patrie fut conquise par la république de France, il se rangea aussitôt du côté des vainqueurs, et obtint les premières fonctions administratives. Après le 18 fructidor, il fut appelé à Paris pour remplacer Merlin de Douai, au ministère de la justice (4 septembre 1797). Remplacé à son tour par Cambacérès (juillet 1799), il retourna dans sa patrie où il devint président du département de la Dyle. Après le 18 brumaire, le gouvernement consulaire le nomma sénateur. Au lieu de se laisser enchaîner par la reconnaissance, il apporta dans cette assemblée des idées d'indépendance et d'opposition qui le firent remarquer : il se prononça surtout contre les envahissemens de Buonaparte, et fut l'un des trois membres du Sénat qui refusèrent leurs votes à l'érection du trône impérial. Pendant les treize ans qu'il siégea dans cette assemblée, il fit toujours partie de la minorité. Ce fut lui qui en 1814 rédigea les fameux *considérans* de l'*acte de déchéance* rendu contre Buonaparte ; il fit aussi partie du comité qui proposa à Louis XVIII l'*acte constitutionnel* que ce prince refusa d'adopter. Il ne fut point du nombre des sénateurs qui entrèrent alors à la chambre des pairs ; il ne reçut du gouvernement royal que des lettres de grande naturalisation. Pendant les cent jours il vota contre l'*acte constitutionnel*, et ne prêta point serment de fidélité à Buonaparte. Deux départemens le nommèrent député en 1819 (les départemens de la Seine-Inférieure et du Bas-Rhin) : le mauvais état de sa santé ne lui permit pas de paraître souvent à la chambre ; cependant il y parla assez, surtout dans l'affaire de Grégoire qui fut chassé comme indigne, et au sujet des lois d'exception que les circonstances forçaient alors de proposer, pour montrer qu'il faisait partie de l'opposition de l'extrême gauche : au reste il vota constamment contre tous les projets du ministère. Lambrechts est mort à Paris le 4 août 1823 : il avait reçu le titre de comte et le grade de commandant de la Légion-d'honneur. Parmi ses dispositions testamentaires on remarque un legs de 12,000 francs pour la fondation d'un hospice exclusivement destiné au soulagement des protestans aveugles, et une somme de 2000 francs destinée au meilleur *ouvrage en faveur de la liberté des cultes*, et d'autres donations dans le même genre. S'il est vrai, comme le dit M. Mahul dans la *notice nécrologique* qu'il lui a consacrée dans son *Annuaire de* 1823, que Lambrechts professa toujours la religion catholique dans laquelle il était né, on conçoit difficilement le premier don, à moins, comme le dit M. A. Taillandier dans la *Revue encyclopédique*, tome 19, page 505, qu'il ait voulu faire en quelque sorte une succursale des quinze-vingts où l'on ne reçoit, dit-on, aucun aveugle protestant. Quant au second legs, le ministre de l'intérieur n'autorisa pas l'académie française à l'accepter : son héritier (M. Charles d'Outrepont) a chargé la *société de la morale chrétienne* de mettre cette question au concours, et c'est M. Alexandre Vinet qui a obtenu le prix en 1826. M. le pasteur Boissard et M. Kératry ont prononcé des discours sur sa tombe. Voyez le *Courrier français* du 7 août 1823. On a de lui : *Principes politiques*, 1815, in-8, et quelques *Réflexions à l'occasion du livre de M. l'abbé de Frayssinous*, intitulé : des *Vrais principes de l'église gallicane*, Paris, 1816, in-8. Il a aussi écrit quelques détails sur sa vie, publiés après sa mort, sous le titre de *Notice trouvée dans les papiers de M. le comte Lambrechts*, Paris, 1823, in-8.

* LAMBRUSCHINI (Jean-Baptiste), évêque d'Orviète, né le 28 octobre 1755, à Sestri-di-Lévanté dans le diocèse de Brugnato, embrassa l'état ecclésiastique après avoir fait ses études ches les jésuites de Gênes. Nommé professeur de théologie dans le séminaire de cette ville, il rendit

les plus grands services aux jeunes gens qui suivaient ses cours, en leur donnant des moyens de se prémunir contre les nouveautés dangereuses que répandaient alors d'imprudens théologiens. A l'époque de la révolution de Gênes (1797), Lambruschini fut arrêté avec plusieurs autres personnages de distinction : renfermé dans la forteresse de Savone, il ne recouvra la liberté qu'au bout de quelque temps et à la condition de ne point rentrer à Gênes. Il y rentra toutefois, lorsque les alliés obtinrent des succès sur les Français ; mais, obligé de fuir une seconde fois, il se réfugia à Rome, où le pape l'accueillit de la manière la plus honorable, et le nomma évêque d'Azoth *in partibus*, puis administrateur apostolique du diocèse d'Orviète, enfin évêque de ce siége en 1807. Le malheur des temps ne permit pas qu'il fut long-temps au milieu de ses diocésains : n'ayant point voulu prêter le serment qu'exigeait de lui le gouvernement français, il fut exilé d'abord à Turin, puis à Bourg, et enfin à Belley, où il resta jusqu'au moment où l'Europe eut conquis la paix, en faisant tomber le guerrier qui avait rêvé la conquête de tous les royaumes. Après avoir salué le pape en passant à Rome, Lambruschini se hâta de se rendre à Orviète où il se consacra tout entier à faire refleurir la religion dans son diocèse et à réparer les maux de l'invasion étrangère. Il fonda plusieurs établissemens utiles : une maison des frères des écoles chrétiennes fut créée par ses soins, et dix couvens s'élevèrent en peu de temps sous ses auspices. C'est au milieu de ces travaux qu'il fut frappé d'une attaque d'apoplexie qui l'enleva le 24 novembre 1827. On doit à ce vertueux prélat plusieurs ouvrages, entre autres : 1° *Theologica dogmata*, Gênes, 1788, in-4, qui embrasse en trente-trois articles toute la théologie dogmatique ; 2° un *Abrégé de théologie*, en latin, *sur la grâce*, Gênes, 1789, in-8; 3° un *Discours prononcé, en* 1804, *à l'académie de la religion catholique*, dont il fut un des premiers membres; 4° *la Guide spirituel pour l'usage du diocèse d'Orviète*, Rome, 1823, in-12.

LAMECH, de la race de Caïn, fils de Mathusala, père de Jabel, de Jubal, de Tubalcaïn et de Noëma, est célèbre dans l'Ecriture par la polygamie, dont on le croit le premier auteur. Il épousa Ada et Sella. Un jour Lamech dit à ses femmes : « Ecoutez-moi, femmes de Lamech! J'ai » tué un homme pour ma blessure, et un » jeune homme pour ma meurtrissure. » On tirera vengeance sept fois du meur- » trier de Caïn, et soixante-dix fois de » Lamech. » (Genèse, 4.) Ces paroles renferment une obscurité impénétrable ; on n'a pu les expliquer que par des conjectures, parce qu'on n'est point instruit de tout le détail des choses qui se passèrent dans ces premiers temps du monde. Il paraît cependant qu'une partie de ce discours regarde Caïn, qu'on croit avoir été tué par Lamech, et dont le meurtrier devait être puni au *septuple*, comme il est dit au chapitre 4 de la Genèse. Ce qu'on peut conclure en général, c'est que Lamech était un homme violent et emporté, dont Dieu a puni la brutale colère, et que la divine justice aggravait le châtiment de l'homicide par une sévérité croissante, à mesure que cette barbarie atroce gagnait parmi les enfans des hommes. Dom Calmet et le continuateur de Bullet ont travaillé à éclaircir ce passage de l'Ecriture sainte, et à résoudre les difficultés qu'il a fait naître.

LAMECH, fils de Mathusalem, père de Noé, qu'il eut à l'âge de 182 ans; après la naissance de son fils, il en vécut encore 575. Ainsi tout le temps de sa vie fut de 757 ans. Il mourut la cinquième année avant le déluge, 1342, avant J.-C.

LAMET. *Voyez* DELAMET.

* LAMETH (Alexandre), lieutenant-général et membre de la chambre des députés, né à Paris le 28 octobre 1760, a parcouru la carrière politique pendant le demi-siècle qui vient de s'écouler ; il vit la monarchie de Louis XV et de Louis XVI, assista à la chute du trône et à la sanglante apparition d'une république, gouvernée d'abord par une Assemblée législative, puis par cinq tyrans, sous le nom de directeurs, enfin par des consuls.

Témoin de la gloire et du despotisme de l'empire, il vit le vieux trône de France se relever sur des bases nouvelles : s'il eût vécu encore quelques mois, ses yeux auraient pu contempler le spectacle d'une nouvelle révolution, qui peut-être était dans ses vœux ; car il faisait partie de cette formidable opposition qui contribua tant, et peut-être plus que de mauvais conseils, à détrôner Charles X. Alexandre Lameth était encore au berceau, lorsqu'il perdit son père, le comte de Lameth, chef de l'état-major de l'armée du Bas-Rhin : sa mère, fille, sœur et petite-fille des trois maréchaux de Broglie, restée veuve à 27 ans, se chargea de l'éducation de ses six fils et de sa fille. Destiné à l'état ecclésiastique comme étant le plus jeune, Alexandre se livra aux études classiques beaucoup plus long-temps que ne le faisaient alors les jeunes nobles : malgré les espérances séduisantes d'un rapide et brillant avancement, il renonça à la carrière de l'Eglise, et entra, comme ses frères, dans un régiment de cavalerie. A l'époque de la guerre d'Amérique, Lameth voulut partir pour défendre les insurgés : il devint aide de camp du général Rochambeau, et se fit remarquer par son intrépidité et ses talens militaires : il obtint le grade d'adjudant-général. A son retour en France, il fut colonel en second du régiment de cavalerie Royal-Lorraine. Il fit plusieurs voyages en Allemagne, en Autriche, en Pologne, en Russie, non comme un simple amateur de sites nouveaux, mais comme un observateur profond et éclairé qui cherche dans les gouvernemens des peuples les causes de leur prospérité ou de leur misère. Lameth rapporta dans sa patrie la conviction de la nécessité d'une grande réforme sociale : il fut l'un des premiers membres de la *société des amis de la constitution* à laquelle il cessa toutefois d'appartenir lorsqu'elle devint le club des jacobins. Nommé membre des Etats-généraux, il fut l'un des 43 députés de l'ordre de la noblesse qui passèrent dans l'assemblée du tiers-état. Il fit consacrer par un décret la liberté des cultes (4 août), et rédigea ou fit adopter plusieurs articles de la *Déclaration des droits de l'homme*. Après avoir demandé le 29 août, que les bases du pouvoir législatif fussent posées avant celles du pouvoir exécutif, il vota contre le *veto* absolu et contribua à la suppression des parlemens. Dans le mois de février 1790, il présenta un rapport sur l'organisation de l'armée qui produisit un tel effet, que son auteur fut nommé membre du comité militaire, non au scrutin, mais par une délibération spéciale de l'Assemblée. Le 15 mai, le droit de paix et de guerre fut mis en question : contre l'avis de Mirabeau, il fut enlevé au roi, sur la proposition de Lameth, ainsi conçue : *La guerre ne peut être déclarée sans un décret de l'Assemblée.* Lameth parla dans les circonstances les plus importantes de cette mémorable session, dans laquelle il vota presque toujours avec Barnave son ami. Nommé président le 20 novembre 1790, il fut toujours attaché au comité militaire auquel il présenta plusieurs rapports et proposa différentes mesures relatives aux frontières, aux milices et à l'armée : il fit adopter entre autres, une loi sur l'avancement militaire. La conduite qu'il tint à l'époque du voyage du roi à Varennes, ne saurait être passée sous silence ; ce fut lui qui proposa d'envoyer une députation de l'Assemblée, pour garantir les jours du roi, de la reine, du dauphin et de madame Elisabeth. Lameth fit partie du comité de révision de la constitution, et travailla avec plusieurs députés au classement des différens décrets qui avaient été faits depuis quelque temps. Pendant le cours de l'Assemblée constituante, Lameth est celui de tous les membres qui a fait partie de plus de comités ; cependant il se livra plus particulièrement à celui des finances où il ne put apporter l'ordre qu'il eut désiré ; à celui de l'armée qui lui dut sa nouvelle organisation ; enfin à celui des colonies que l'on devait, suivant lui et suivant Barnave, amener insensiblement à une réforme politique et non brusquement, comme on le fit d'une manière si imprudente et si malheureuse. Après la clôture de l'Assemblée constituante, Lameth et quelques-uns de

ses amis, voyant la monarchie en péril, donnèrent quelques conseils au roi. Ils ne s'entendirent ni les uns ni les autres, en sorte que le trône qui, peut-être, eût pu encore être sauvé alors, se trouva sans appui : sa chute était inévitable. Si la cour eut à se reprocher quelques fautes, les députés durent aussi se repentir d'avoir abandonné la monarchie, surtout lorsqu'ils virent le pouvoir tomber entre les mains sanglantes des Marat, des Robespierre, et de tant d'autres membres de la Convention. Lorsque la guerre fut déclarée, Lameth se rendit en qualité de maréchal de camp à l'armée du Nord, commandée par le maréchal Luckner. Après avoir commandé l'avant-garde de cette armée et avoir fait tracer le camp de Maulde, il se rendit au camp de Maubenge, où il se trouvait à l'époque du 10 août 1792 : il rejoignit M. de Lafayette qui venait de prendre le commandement de l'armée du Nord, et fut chargé de défendre la frontière des Ardennes. Il avait son quartier-général à Mézières, lorsqu'il fut décrété d'accusation par l'Assemblée législative : il quitta précipitamment l'armée avec plusieurs de ses amis. Arrêté par les Autrichiens avec MM. de Lafayette, Latour-Maubourg et Bureaux de Pusy, il fut envoyé à Magdebourg : sa captivité dura trois ans et trois mois. Rendu à la liberté dans le mois de décembre 1795, il se rendit en Angleterre où le gouvernement lui intima aussitôt l'ordre de se retirer. Réfugié à Hambourg avec un de ses frères et leur ami le duc d'Aiguillon, il y établit une maison de commerce. Cependant en 1797 il demanda au Directoire d'être rayé de la liste des émigrés. N'ayant pu l'obtenir, il profita, ainsi que ses compagnons d'infortune, de la division qui régnait entre les membres du gouvernement, et de la tolérance qui en était la suite, pour rentrer en France. La révolution du 18 fructidor les força de se réfugier une seconde fois en pays étranger ; mais le 18 brumaire leur permit de reparaître sans danger dans leur patrie, et en 1800 leurs noms furent radiés de la liste des émigrés. Dans le mois d'avril 1802, Buonaparte nomma Alexandre Lameth préfet du département des Basses-Alpes, et en 1805 préfet du département de Rhin et Moselle. Il fut appelé en 1806 à la préfecture de la Roer, et en 1809 à celle du Pô (Milan) qu'il quitta par suite des événemens politiques de 1814. Louis XVIII le nomma dans le mois de mai de cette année, préfet de la Somme et lieutenant-général. Buonaparte, pendant les *cent jours*, lui conserva ses titres, et y ajouta celui de membre de la chambre des pairs. Après la seconde restauration, Lameth resta sans fonctions jusqu'en 1819, où le département de la Seine-Inférieure le nomma membre de la chambre des députés. Depuis cette époque, il fit partie de toutes les législatures qui se sont succédé jusqu'à sa mort, arrivée le 19 mars 1829. Il appartenait à l'opinion constitutionnelle : nous ne pouvons le suivre dans toutes les délibérations auxquelles il prit part. Il parla contre l'émigration, sur la légitimité, sur les colonies, sur la loi d'élection du 5 février, et sur presque toutes les lois d'exception. On lui doit un grand nombre d'*articles d'économie politique* et *de politique générale*, insérés dans la *Minerve*, le *Constitutionnel*, le *Courrier français*, la *Revue encyclopédique*. Il était membre de la *société pour l'amélioration de l'instruction élémentaire*, et de la *société philanthropique pour les Grecs*. Il a écrit en outre l'*Histoire de l'Assemblée constituante* dont deux volumes ont paru de son vivant. MM. Kératry, Casimir Périer et Jay ont prononcé des *Discours* sur sa tombe. C'était sans contredit l'un des membres les plus distingués de l'opposition libérale.

* LAMETH (Charles-Malo-François, comte de), l'un des seigneurs de l'ancienne cour, qui ont pris le plus de part à la révolution de 1789, appartenait à une famille de Picardie, distinguée dans les armes. Né le 25 juin 1756, il avait trois frères qui embrassèrent, comme lui, l'état militaire : tous quatre se distinguèrent dans la guerre d'Amérique et suivirent dès lors le même système politique. Charles de Lameth servit comme aide maréchal-général-des-logis dans l'armée

commandée par le maréchal de Rochambeau, et fit preuve de zèle, de courage et de talens militaires. Il fut blessé grièvement sur le parapet d'une redoute à York-Town, à l'attaque de laquelle il s'était trouvé comme volontaire, et obtint, avec la croix de St.-Louis, le grade de colonel en second des dragons d'Orléans. De nouvelles faveurs ou de nouvelles récompenses l'attendaient à son retour dans sa patrie ; nommé colonel-commandant du régiment des cuirassiers du roi, il devint en même temps gentilhomme d'honneur du comte d'Artois. Les opinions politiques de ce prince ne s'accordant pas avec celles qu'il avait rapportées d'Amérique, il donna sa démission de cette dernière place ; mais, s'il pouvait ainsi se mettre hors de l'influence du comte d'Artois, pouvait-il oublier qu'il devait, ainsi que ses frères, son éducation aux soins de la reine, et que son mariage avec Mlle Picot, fille d'un riche négociant de Bayonne, était entièrement l'ouvrage de cette princesse, dont la protection particulière lui était assurée? Mais jetons un voile sur ce bienfait ; car nous ne saurions convenir en principe que la conduite politique doit dépendre de quelques faveurs : ce serait admettre un système de corruption, dont nous ne serons jamais les apologistes. Au-dessus des devoirs du courtisan sont ceux du citoyen, que l'intérêt personnel ne doit jamais indiquer; c'est à la conscience à les faire connaître, et à une ferme volonté à les exécuter. Que l'on ne croie pas que nous voulions justifier ou même excuser la conduite de Lameth : seulement nous ne l'accuserons point d'ingratitude ; nous ne l'accuserons même pas d'avoir abandonné la ligne politique qui lui était tracée par sa position sociale ; mais nous dirons que, comme tant d'autres, il rapporta de la guerre d'Amérique, des principes de liberté qui avaient rempli son âme d'enthousiasme. La vue d'une république où régnaient l'ordre, la liberté et la prospérité, avait alors quelque chose de séduisant pour un cœur généreux ; c'était un tableau entièrement neuf dont Lameth aimait à redire, à son retour en France, les curieux détails : plus on le pressait de raconter les circonstances qui avaient présidé à la formation, au maintien à la splendeur de ce nouveau gouvernement, et plus il s'enflammait d'admiration pour les Américains du Nord ; plus il désirait une révolution semblable, ou tout au moins analogue pour son pays, dont la position était alors si difficile. La France était en effet dans l'état le plus malheureux : endettée, sans ressources, en proie à tous les systèmes de finances les plus destructeurs, elle était agitée d'ailleurs par les passions les plus fougueuses qu'avaient soulevées la philosophie et l'irréligion ; quelle différence entre cette vieille monarchie et les nouveaux états américains ! Telle était la conclusion que tiraient tous ces jeunes guerriers, que la France avait imprudemment envoyés au secours de quelques rebelles dont elle fit triompher la cause ; la royauté paya bien cher le service qu'elle rendit à cette république nouvelle : jamais l'Angleterre ne fut mieux vengée. Mais revenons à Lameth, qui fut un des coryphées de la révolution qui se préparait : en 1789, il fut nommé député de l'Artois aux États-généraux : dès le principe, il se prononça pour un changement entier de gouvernement. Lorsque la chambre des communes se fût constituée en Assemblée nationale, il se réunit avec plusieurs de ses collègues de la noblesse, aux députés du tiers-état. Charles de Lameth n'était point orateur ; mais c'était un homme d'esprit, et comme son talent ne lui permettait pas alors de monter à la tribune, il employait pour la défense de la cause qu'il avait embrassée, les armes dont il était doué naturellement ; ainsi on l'entendait souvent parler de sa place, et jeter au milieu de la discussion quelques phrases épigrammatiques, assaisonnées de sarcasmes qui excitaient le rire, mais ne produisaient d'effet que sur la multitude. Lameth appartint d'abord au parti du Palais-royal qu'on appelait le *camp des Tartares*. On connaît tout le mal que produisit cette faction d'Orléans, que l'intérêt le plus vil et la plus basse ambition poussaient à un changement de dynastie, et non à l'ex-

tinction des abus dont on accusait le gouvernement d'alors. On assure aussi que Lameth fut le fondateur du *club des jacobins* à Paris, et qu'il donna l'idée d'une association pareille dans les provinces : chacun sait ce qu'ont produit les clubs, surtout quel genre de despotisme ils exerçaient, et par conséquent si l'on doit beaucoup de reconnaissance à celui qui inventa ou importa de l'étranger ces établissemens qui, affiliés avec la société-mère, mettaient tout le royaume à la disposition de quelques ambitieux. Nous donnerons une idée succincte des différens votes de Lameth pendant cette mémorable session : dans la discussion relative au Corps législatif, il repoussa la loi qui attachait l'éligibilité des députés au paiement d'une certaine quotité de contributions, comme consacrant l'*aristocratie des richesses ;* car, il faut le dire, le comte de Lameth était ennemi de toute aristocratie; c'est lui-même qui l'affirma, et qui, en pleine assemblée, développa ainsi sa pensée, et fit sa profession de foi politique : « *J'entends*, dit-il, *par aristocratie* » *le désir de dominer, désir contraire à* » *l'égalité politique, qui se trouve dans les* » *états despotiques où les hommes sont* » *égaux, parce qu'ils ne sont rien, et qui* » *est la base de notre constitution, dans* » *laquelle les hommes sont égaux, parce* » *qu'ils sont tout.... Je faisais autrefois* » *partie d'un ordre qui avait quelques* » *avantages aristocratiques, j'y ai re-* » *noncé par amour pour mon pays, par* » *haine pour l'aristocratie.* » Ainsi Charles de Lameth renonça lui-même, comme son frère Alexandre, aux priviléges dont il jouissait en qualité de noble. Il prétendit dans la séance du 18 décembre 1790, contre l'opinion de Mirabeau, que les membres de la famille royale, le roi et le dauphin excepté, *rentrassent dans la classe des simples citoyens*. Précédemment il s'était opposé à ce que le pouvoir exécutif eût la *faculté de faire grâce*, et, sur la *question de la paix et de la guerre*, il s'était prononcé d'une manière violente : il avait déclaré que *le droit de déclarer la guerre n'appartenait qu'à la nation*. A l'occasion d'une adresse des amis de la constitution de Londres, qui dénonçait les armemens de l'Angleterre, il fit une violente sortie *contre le système d'asservissement organisé*, disait-il, *contre les peuples*. Lorsque l'Assemblée constituante fut informée du départ du roi qui eut lieu dans la nuit du 20 au 21 juin 1791, il invita l'Assemblée à prendre des mesures de salut public, proposa de tirer le canon d'alarme, et provoqua le serment de fidélité à la nation, que prêtèrent les militaires, membres de l'Assemblée. Il fit encore d'autres motions non moins importantes par leur hostilité, et provoqua l'arrestation de plusieurs officiers. Nous n'avons point fait connaître les suffrages de Lameth dans l'ordre où il les donna ; mais nous les avons présentés de manière à ce que l'on pût saisir facilement la tendance de ses opinions politiques. Ajoutons toutefois qu'il vota en faveur de la *liberté de la presse*, de la *liberté des cultes*, de l'*établissement des jurés en matière criminelle et civile ;* il demanda que *les places des ecclésiastiques qui n'auraient pas prêté serment à la constitution fussent déclarées vacantes*. En un mot, le système politique de Lameth reposait sur les principes les plus absolus et les plus larges de liberté et d'égalité ; suivant lui la souveraineté entière était dans la nation et le pouvoir exécutif (roi ou président) était resserré dans les limites les plus étroites. Pendant la discussion sur le *livre rouge*, il garda le plus grand silence : il s'y trouvait porté, pour des sommes considérables, que son éducation et celle de ses frères avaient coûtées au roi : Lameth fit reporter au trésor public 60,000 francs. Il faisait partie du comité de surveillance : un jour il fut accusé publiquement d'avoir fait une perquisition *nocturne* dans un couvent de religieuses annonciades, sous le prétexte d'y chercher M. de Barrentin, l'un des ministres proscrits qu'on disait s'y être réfugié. Lameth ne nia point le fait, et, à cette occasion, M. de Bonnay fit un petit *poëme*, plein d'esprit et de malice, qu'il intitula *le Siége des Annonciades*, et qui fit rire aux dépens du héros de la pièce ; Lameth prit gaiement la plaisan-

terie ; mais toutes ses aventures n'étaient pas aussi risibles; un duel qu'il eut avec le duc de Castries eut des suites terribles : Lameth reçut un coup d'épée, et bientôt après l'hôtel de son adversaire fut assiégé par le peuple, qui brisa les meubles et les jeta par les fenêtres. La *Biographie des contemporains* prétend que ce n'est point par suite de ce combat qu'eut lieu cette émeute, mais par l'effet des provocations systématiques dont les députés du côté gauche étaient alors l'objet ; la *Biographie des hommes vivans* l'attribue au contraire au mécontentement des partisans de Lameth : ce qu'il y a de certain, c'est que ces deux seigneurs étaient entrés l'un et l'autre dans la carrière révolutionnaire, et que, comme Lameth, le duc de Castries renonça aux prérogatives de la noblesse. Lameth fut porté à la présidence de l'Assemblée, le 3 juillet 1791, et il l'occupait encore le 17 du même mois, lors des événemens du Champ de Mars. Les opinions de Lameth avaient-elles été modifiées par la réflexion et les dangers que courait déjà la royauté ? Lui avaient-ils fait réfléchir sur ceux que courait la tranquillité publique : ce qu'il y a de certain, c'est que dès lors il cessa d'être hostile au gouvernement, et qu'il contribua beaucoup aux diverses mesures qui furent prises pour disperser les insurgés. S'il est vrai, comme le dit une biographie, que déjà auparavant il était partisan de la monarchie constitutionnelle, sa conduite avait pu faire croire à d'autres sentimens; s'il n'avait point été l'ennemi de la royauté, dans bien des circonstances il lui avait paru contraire. Quoiqu'il en soit, il se rangea dès lors d'une manière non équivoque dans le parti constitutionnel ou *feuillant*. En 1792 il se rendit à l'armée de Lafayette, où il commandait la division de cavalerie: il avait obtenu un congé pour conduire sa femme et sa fille au Hâvre, lorsqu'eut lieu la sanglante journée du 10 août : arrêté en route le 12 du même mois, il fut transféré à Rouen par suite d'une décision du ministre de l'intérieur, Clavière. Après 47 jours de secret, il fut remis en liberté et rejoignit sa famille au Hâvre. Ayant demandé sans succès d'être admis à la barre de l'Assemblée législative, pour y prêter serment de liberté et d'égalité, et ayant appris qu'un nouvel ordre de l'arrêter était arrivé à la municipalité de cette ville, il partit aussitôt pour Hambourg, où il vécut long-temps ignoré, et se fixa ensuite à Bâle en Suisse. Rentré en France en 1800, il se retira dans ses foyers avec son grade de général de brigade en réforme : il y resta jusqu'en 1807, où il devint aide-de-camp de Murat: c'est en cette qualité qu'il se battit le 10 juin de la même année à Heilsberg où il fut blessé : il fit aussi la campagne de 1809 contre l'Autriche, obtint le commandement de l'une des brigades de l'armée de réserve organisée par le général Kellermann : à la fin de la campagne, il fut nommé gouverneur du grand-duché de Wurtzbourg où il mérita la reconnaissance du grand-duc, qui lui offrit la décoration de commandeur de son ordre de Saint-Joseph. Dans le mois de juin 1812, il prit le commandement de la ville de Santona, située sur la côte de Biscaye : il défendit ce poste important pendant les années 1812 et 1813 et le commencement de 1814, contre les armées réunies de Portugais et d'Anglais ; il remit cette place le 16 mai 1814 aux Espagnols, par ordre de Louis XVIII. A son retour en France, il fut nommé (22 juin 1814) lieutenant-général. Depuis cette époque il vécut presque ignoré. Depuis la révolution de juillet, il fut nommé député de Pontoise; mais il parla peu et se rangea parmi les ministériels. « Témoin des premiers jours » de notre *émancipation politique*, a dit » sur sa tombe M. Lepelletier d'Aulnay, » une longue expérience des affaires lui » avait appris que la liberté redoute plus » d'un écueil, qu'il *est plus difficile de* » *la conserver que de l'acquérir*. Il avait » vu ses généreux efforts, d'abord cou» ronnés de succès, être détournés de » leur but par des hommes qui faussèrent » le principe qui les avait produits, lors» que le pouvoir leur advint; son esprit » éclairé, mûri par l'expérience, avait » compris que, si une égalité de droits et » de protection, une sage liberté garantie

» par les lois, étaient le but que le patriotisme devait se proposer, il fallait craindre de le dépasser; que le temps, mis à consolider les améliorations obtenues dans notre état social, était mieux employé que celui donné à imposer des perfectionnemens que l'avenir nous promet, si nous avons la sagesse de les attendre. Combien dans ces derniers jours les paroles de Charles de Lameth avaient d'autorité, lorsque, du haut de la tribune, ce vétéran de la cause nationale signalait, avec son habituelle sagacité, la périlleuse facilité qu'il y aurait à transformer une monarchie constitutionnelle en gouvernement républicain, si on laissait usurper sur les prérogatives de la couronne et affaiblir le respect dû au chef de l'état: ou bien, racontant ce que fut en France le gouvernement républicain, il disait ce qu'il dirait encore, et prémunissait les jeunes esprits contre des doctrines pernicieuses! » Nous citons ce discours, non pour l'approuver, mais pour constater l'immense changement qui s'était opéré dans les opinions de Lameth. Ainsi il avait abandonné la cause de son ancien ami Lafayette; il avait compris, peut-être bien tard, combien les révolutions sont funestes à la prospérité des peuples. Charles de Lameth est mort le 28 décembre 1832. Son corps a été déposé au cimetière du Père-Lachaise à côté de celui de son frère Alexandre. (*Voyez* l'article précédent.) Charles Lameth que le peuple parisien aurait suivi en foule, il y a quarante ans, et qui avec son frère Alexandre et Lafayette, a été un des plus ardens promoteurs de la première révolution, s'en est allé à sa dernière demeure, suivi de quatre députés et de quelques parens, sans foule, même sans suite, sans que personne sur son passage ait demandé *qui est celui-là?* Mémorable exemple de l'abandon où tombent tôt ou tard les hommes qui n'ont pas eu pour guides, la religion et la légitimité, seuls principes capables d'assurer la force des états et le bonheur des nations.

* LAMESENGÈRE (Pierre de), homme de lettres, né à la Flèche, le 28 juin 1761, avait été doctrinaire avant la révolution. Il devint professeur de belles-lettres et de philosophie au collége de la Flèche. Il succéda à Sellèque dans la rédaction et la direction du *Journal des dames et des modes*, depuis 1797 jusqu'à sa mort, c'est-à-dire pendant près de 34 ans. On lui doit 1° *Géographie de la France d'après la nouvelle division* en 83 *départemens*, Paris, 1791, in-8; 2° *Nouvelle bibliothèque des enfans*, ibid., 1794, in-12; 3° *Histoire naturelle des quadrupèdes et des reptiles*, ibid., 1794, in-12; 4° *Géographie historique et littéraire de la France*, ibid., 1796, 4 vol. in-12; 5° *Dictionnaire des proverbes français*, ibid., 1821, in-8: presque tous ces ouvrages ont eu plusieurs éditions. Lamesengère a été l'éditeur des *Voyages en France, en vers et en prose*, auxquels il a ajouté des *notes*, 1798, 4 vol. in-18. Il est mort à Paris, le 22 février 1831: il était membre du lycée des arts de Paris.

LAMETRIE. *Voyez* METRIE.

* LAMEY (André), savant antiquaire, né en 1726, à Munster, département du Haut-Rhin; l'électeur de Bavière le nomma conservateur de sa bibliothèque, et en 1763, il devint secrétaire perpétuel de l'académie de Manheim, où il mourut le 17 mars 1802. Après avoir passé toute sa vie à parcourir les bibliothèques de l'Allemagne et de l'Italie, il a publié: 1° l'*Alsatia diplomatica* de Schoepflin (*voyez* ce nom); 2° *Codex principis olim Laureshamiensis abbatiæ diplomaticus, ex ævo maxime carolingico, diu multumque desideratus*, Manheim, 1768, 3 vol. in-4; 3° *Histoire diplomatique des anciens comtes de Ravensberg* (allemand), avec une table généalogique, des cartes et cent trente-neuf pièces justificatives, Manheim, 1776, in-; 4° vingt-sept *Dissertations* dans les *Mémoires* de l'académie de Manheim, dont Lamey publia les sept premiers volumes, de 1766 à 1794.

LAMI (Dom François), bénédictin, né à Montreau, village du diocèse de Chartres, l'an 1636, de parens nobles, porta d'abord les armes, qu'il quitta ensuite pour entrer dans la congrégation

de Saint-Maur. Il y fit profession en 1659, et mourut à Saint-Denis le 4 avril 1711. Il fut infiniment regretté, tant pour les lumières de son esprit que pour la bonté de son cœur, la candeur de son caractère et la pureté de ses mœurs. Les ouvrages dont il a enrichi le public portent l'empreinte de ces différentes qualités. On en peut voir la liste dans la *Bibliothèque des auteurs de la congrégation de Saint-Maur*, par Dom Tassin. Les principaux sont : 1° un Traité estimé *De la connaissance de soi-même*, Paris, 1694-1698, 6 vol. in-12, dont la plus ample édition est celle de 1700. Celui d'Abbadie, sur le même sujet, semble être plus profondément pensé. 2° *Nouvel athéisme renversé*, Paris, 1696, in-12, contre Spinosa : ouvrage assez faible, et où l'auteur n'assure point à ses raisonnemens le triomphe éclatant que les absurdités de Spinosa rendaient bien facile ; 3° *Les gémissemens de l'âme sous la tyrannie du corps*, Paris, 1701, in-12 ; 4° *Lettres philosophiques sur divers sujets*, Paris, 1703, in-12; 5° *Les premiers Elémens*, ou *Entrée aux connaissances solides*, suivi d'un *Essai de logique* en forme de dialogue, Paris, 1706, in-12; 6° *Lettres théologiques et morales*, Paris, 1708, in-12 ; 7° *L'incrédule amené à la religion par la raison*, ou *Entretien sur l'accord de la raison et de la foi*, Paris, 1710, in-12: livre estimé et peu commun ; 8° *De la connaissance et de l'amour de Dieu*, Paris, 1712, in-12 : ouvrage posthume ; 6° *Réfutation du système de la grâce universelle*, de Nicole ; 10° *Réflexions sur le traité de la prière publique*, de Duguet. Un petit traité de physique, fort curieux, sous ce titre : *Conjectures sur divers effets du tonnerre*, 1689, in-12 ; 11° *Les leçons de la sagesse sur l'engagement au service de Dieu*, Paris, 1703, in-12; 12° *La Rhétorique du collége trahie par son apologiste*, in-12, contre Gibert. Le sujet de la querelle était la question, *si la connaissance du mouvement des esprits animaux dans chaque passion est d'un grand poids à l'orateur pour exciter celles qu'il veut dans le discours*. Le professeur Pourchot avait soutenu l'affirmative ; le bénédictin la soutint avec lui contre le professeur de rhétorique. Il paraît cependant que tout ce qui est l'effet de telles spéculations est naturellement faible pour convaincre et toucher. Le Père Lami brillait surtout dans la dispute. Il en eut une assez sérieuse au monastère de La Trappe, avec le célèbre abbé de Rancé, au sujet des études monastiques, et devant un auditoire nombreux et choisi. Le bénédictin remporta la victoire, ce qui ne fit qu'augmenter sa réputation.

LAMI (Bernard), prêtre de l'Oratoire, né au Mans, en 1645, d'une bonne famille, professa les humanités et la philosophie dans divers colléges de sa congrégation, et dans tous avec le plus grand succès. Ce fut un ecclésiastique aussi remarquable par sa piété sincère que par ses connaissances étendues. Son zèle pour les opinions de Descartes souleva contre lui les partisans d'Aristote. Il essuya des chagrins à Saumur et à Angers, où il enseigna successivement la philosophie ; on en vint jusqu'à demander et obtenir une lettre de cachet contre lui. Le savant oratorien fut privé de sa chaire, et relégué à Grenoble. Le cardinal Le Camus, évêque de cette ville, l'associa au gouvernement de son diocèse, le nomma vicaire-général, et lui confia la place de professeur en théologie dans son séminaire. Ce fut pendant son séjour dans cette ville qu'il ramena à la foi catholique, Vigula, ministre protestant, qui jouissait d'une grande réputation. Lami joignit l'Ecriture sainte à la théologie, et dès lors il prépara les matériaux des ouvrages qu'il a publiés sur cette matière. Celui qui a fait le plus de bruit est sa *Concorde des évangélistes*, dans laquelle il avança trois sentimens qui le brouillèrent avec Mr de Harlay, archevêque de Paris, et l'engagèrent dans de longues contestations. Il y soutenait, premièrement, que saint Jean-Baptiste avait été mis deux fois en prison, la première fois par l'ordre des prêtres et des pharisiens, la deuxième par celui d'Hérode ; secondement, il prétendait que

J.-C. ne mangea pas l'agneau pascal dans la dernière cène, et que le véritable agneau pascal fut mis en croix, pendant que les Juifs immolaient le typique ou le figuratif; troisièmement, les deux Maries et la pécheresse étaient, selon lui, la même personne, en quoi il paraît avoir dit vrai. (*Voyez* MADELAINE.) Bulteau, Tillemont, Mauduit, Witasse, Daniel, Piednud, attaquèrent ces opinions avec beaucoup de feu, celle de la Pâque surtout, qui ne semblait pas s'accorder avec le récit évangélique: *Apud te facio Pascha cum discipulis meis*. Le Père Lami était un homme très estimable, ami de la retraite, simple, modeste; ses mœurs étaient pures et austères. Il parlait aisément et sur toutes sortes de matières. La république des lettres le perdit en 1715. Il mourut à 70 ans, du chagrin qu'il ressentit d'avoir vu retourner à l'hérésie un jeune homme qu'il avait converti et associé à ses travaux. On a de lui onze ouvrages qu'il publia de 1670 à 1701 : 1° *Elémens de géométrie et de mathématiques*, 2 vol. in-12. Il les composa dans un voyage qu'il fit à pied de Grenoble à Paris. 2° *Traité de l'équilibre*, 1687, in-12; 3° *Harmonia sive Concordia evangelica*, Lyon, 1699, 2 vol. in-4; 4° *Traité de perspective*, 1700, in-8; 5° *Traité de la grandeur en général*, in-12. Tous ces différens traités furent bien reçus dans le temps, mais à présent ils ne sont d'aucun usage. 6° *Entretiens sur les sciences et sur la manière d'étudier*, 1706, in-12 : ils forment une composition estimable, dont la lecture serait très utile aux jeunes gens assez sages pour vouloir s'instruire, avant d'exercer leur plume au hasard et sans principes. L'auteur leur donne des avis très judicieux contre la présomption et la précipitation qui les égarent, et peint fort bien les savans de notre siècle. (*Voyez* SPIZELIUS.) 7° *Démonstration de la sainteté et de la vérité de la morale chrétienne*, en 5 vol. in-12, 1706 à 1716; 8° *Introduction à l'Ecriture sainte*, traduite de l'*Apparatus Biblicus* de Boyer, in-4 : l'édition latine est in-8. Il y en a un *Abrégé*, in-12. L'abbé de Bellegarde l'a aussi traduit sous le titre d'*Apparat de la Bible*, in-8. Ce livre remplit son titre, et l'on gagne beaucoup à le lire avant que d'étudier les livres saints. 9° *De tabernaculo fœderis, de sancta civitate Jerusalem et de templo ejus*, in-fol., ouvrage savant; 10° une *Rhétorique*, avec des *Réflexions sur l'art poétique*, 1715, in-12. Le stile de cet écrivain est assez net et assez facile, mais il n'est pas toujours pur. M. Poté a publié un *éloge du Père Lami*, Le Mans, 1816, in-8.

LAMI (Jean), théologien du grand-duc de Toscane, professeur d'histoire ecclésiastique dans l'université de Florence, né en 1697 au village de Santa-Croce, entre Pise et Florence, mort dans cette ville le 6 janvier 1770, à 74 ans, s'est fait connaître par un grand nombre d'ouvrages latins, entre autres par les *Délices des savans*, Florence, 1736-69, 18 vol. in-8, et par le *Vrai sentiment des chrétiens sur le mystère de la très sainte Trinité*, divisé en 6 livres, Florence, 1737, in-4. (On a aussi de lui *Eruditione apostolorum liber singularis*, Florence, 1738, in-8, ibid., 1766, 2 vol. in-4. Il rédigea pendant 30 ans les *Nouvelles littéraires*. *L'éloge* de Lami se trouve au tome 4 des *Elogi degli uomini illustri Toscani*: l'abbé François Fontani en a publié un autre plus complet, Florence, 1789, in-4.)

LAMIA, nom d'une illustre famille romaine, de laquelle descendait Ælius Lamia, qui est loué dans Horace.— Il y eut un Lucius Ælius LAMIA, qui fut exilé pour avoir embrassé avec trop de chaleur le parti de Cicéron contre Pison. Il fut édile, puis prêteur après la mort de César. On croit que c'est lui que Pline place, avec Aviola et Tubéron, au nombre des hommes qui ont été crus morts, et qui ont été réveillés par le feu du bûcher qui devait les consumer. *Hist. nat.*, l. 7, c. 52. Mais ces asphyxies n'ont rien de comparable à celle dont il est parlé dans le *Journal hist. et litt.*, 1er décembre 1776, p. 490. On peut voir diverses réflexions sur ces événemens, *ibid.*, 1er décembre 1791, p. 492.

LAMIE, fameuse courtisane, fille d'un

Athénien, après avoir été joueuse de flûte, devint maîtresse de Ptolémée Ier, roi d'Egypte. Elle fut prise dans la bataille navale que Démétrius Polyorcète gagna sur ce prince auprès de l'île de Chypre. Le vainqueur l'aima autant que le vaincu, quoiqu'elle fût déjà d'un âge assez avancé. Les Athéniens et les Thébains lui élevèrent, comme à toutes les célèbres corruptrices des bonnes mœurs, un temple sous le nom de *Vénus Lamie*.

* LAMIOT (Louis-Marie), né vers 1775 dans le diocèse d'Arras, entra dans la congrégation de St.-Lazare, en 1787, et partit pour les missions en 1789, avec MM. Clet et Pené ; il n'était encore que diacre. Ordonné prêtre à Macao, il alla à Canton, puis à Pékin où il devint, depuis la mort de M. Raux, interprète du gouvernement chinois pour les langues européennes. En même temps il y dirigeait un séminaire de jeunes Chinois et enseignait les mathématiques. M. Clet, son confrère, ayant été pris dans le Ho-Nou où il prêchait, Lamiot fut arrêté sous prétexte qu'il entretenait des rapports avec lui. Transféré dans le Hou-Pé, afin de le confronter avec cet ecclésiastique, il fut frappé à plusieurs reprises pour l'amener à convenir de ses relations. Le tribunal décida qu'il n'était pas prouvé que Lamiot fût en rapport avec M. Clet, mais qu'il fallait le renvoyer en Europe. M. Clet fut étranglé dans sa prison, le 17 février 1820 (Voyez *l'Ami de la religion*, tom. 26, n° 624), après avoir reçu la communion des mains de Lamiot, qui avait trouvé le moyen de pénétrer dans sa prison. Lamiot fut conduit à Canton, où il arriva dans le mois d'avril 1820, et se rendit peu de temps après à Macao, où il est mort le 5 juin 1831. Il avait fondé dans cette ville un collége ou séminaire pour les jeunes Chinois, et il a augmenté la mission d'au moins quinze prêtres. C'est lui qui eut l'heureuse idée d'envoyer en France de jeunes Chinois pour y faire de fortes études.

* LAMIRAL (Dominique-Harcourt), voyageur français, né à Lyon, vers l'an 1750, fut d'abord soldat dans le régiment de Provence ; il était en garnison au Hâvre, où il se faisait remarquer par son zèle et son exactitude à remplir ses devoirs, lorsque M. Eyriès, lieutenant de vaisseau, fut nommé gouverneur du Sénégal. Cet officier de marine ayant reconnu en lui quelque talent pour le dessin, et pour la levée des plans, et surtout une belle écriture, acheta son congé et le prit pour son secrétaire. Lamiral satisfit complètement son bienfaiteur, qui le fit nommer agent de la compagnie commerciale de la Guyanne en Afrique. Il resta dans cette colonie jusqu'en 1783, et y retourna en 1785. La fortune lui sourit : il devint excessivement riche ; mais bientôt il afficha un luxe scandaleux et dissipa ses trésors en mécontentant ses supérieurs. Rappelé en 1787, il vit la révolution française qui lui fut tantôt favorable, tantôt contraire : arrêté deux fois, deux fois rendu à la liberté, il finit par occuper un emploi modeste dans une administration, et vécut obscurément jusqu'à sa mort, arrivée à Paris, dans le mois de septembre 1795. Il a publié *l'Afrique et le peuple africain considérés sous tous les rapports avec notre commerce et nos colonies*, Paris, 1789, in-8, ouvrage qui n'a de remarquable que le titre, et qui n'est guère qu'une longue diatribe contre la compagnie au service de laquelle il s'était enrichi. On a encore de lui un *Mémoire sur le Sénégal*, Paris, 1791, in-4.

LAMOIGNON, nom d'une ancienne famille du Nivernais, distinguée dans les armes depuis le 13e siècle, et qui dans le 16e s'ouvrit la carrière de la magistrature. — LAMOIGNON (Charles de), seigneur de Basville, né en 1514, étudia le droit à Ferrare, sous le célèbre Alciat, et fut le premier de sa famille qui entra dans la magistrature : il mourut en 1573, maître des requêtes. Il fut visité plusieurs fois dans sa dernière maladie par le roi ; sa sagesse et son intégrité lui avaient mérité cette distinction. — Son fils, Pierre de Lamoignon, mort en 1584, conseiller d'état, était un bon poète latin. Chrétien, son autre fils, fut père du suivant.

LAMOIGNON (Guillaume de), marquis de Basville, était petit-fils du pré-

cédent, et naquit en 1617. Il fut reçu conseiller au parlement de Paris en 1635, maître des requêtes en 1644, et se distingua dans ces deux places par ses lumières et par sa probité. Son mérite lui procura la charge de premier président du parlement de Paris en 1658, après la mort du premier président de Bellièvre. Lors de sa nomination, Louis XIV lui adressa ces paroles flatteuses : « Si » j'avais connu un plus homme de bien et » un plus digne sujet, je l'aurais choisi. » Le président de Lamoignon remplit tous les devoirs de sa place avec autant de sagesse que de zèle ; il soutint les droits de sa compagnie ; il éleva sa voix pour le peuple ; il désarma la chicane par ses arrêts ; enfin il crut que *sa santé et sa vie étaient au public, et non pas à lui :* c'étaient les expressions dont il se servait. Il eut quelques démêlés avec Fouquet, au sujet de ses énormes dépenses. Cependant, à l'occasion du procès de ce surintendant, il s'abstint autant qu'il put de présider le parlement, et il n'y assista pas le jour de la sentence. Ses amis le pressant de reprendre sa place à la chambre, il répondit : *Lavavi manus meas.... quomodo inquinabo eas ?* Il reconnaissait Fouquet coupable, mais il désapprouvait l'acharnement avec lequel Colbert voulait précipiter l'arrêt contre un homme qu'il haïssait. Au commencement de son règne, Louis XIV ayant tenu un lit de justice, le maître des cérémonies se présenta pour saluer le parlement après les évêques. « Santot, dit le pre- » mier président, la cour ne reçoit point » vos civilités. » — « Je l'appelle *M. Santot*, réplique Louis XIV. — « Sire, reprend le magistrat, votre bonté vous dispense quelquefois de parler en maître, mais votre parlement doit toujours vous faire parler en Roi. » Ses harangues, ses réponses, ses arrêtés, étaient tout autant d'écrits solides et lumineux. Son âme égalait son génie. Simple dans ses mœurs, austère dans sa conduite, il était le plus doux des hommes, quand la veuve et l'orphelin étaient à ses pieds. Il se délassait de ses travaux par les charmes de la littérature. Les Boileau, les Racine, les Bourdaloue, composaient sa petite cour. Il mourut en 1677, à 60 ans. Fléchier prononça son oraison funèbre, et Boileau le célébra dans ses poésies. Ses *Arrêtés* sur plusieurs matières importantes du droit français parurent à Paris en 1702, in-4 et in-8, 1768. Ils ont été réimprimés en 1783, avec une *Vie du président de Lamoignon*, écrite d'après les papiers de la famille.

LAMOIGNON (Chrétien-François de), fils aîné du précédent, naquit à Paris en 1644. Il reçut du ciel, avec un esprit grand, étendu, facile, solide, propre à tout, un air noble, une voix forte et agréable, une éloquence naturelle, à laquelle l'art eut peu de chose à ajouter ; une mémoire prodigieuse, un cœur juste et un caractère ferme. Son père cultiva ces heureuses dispositions. Reçu conseiller en 1666, sa compagnie le chargea des commissions les plus importantes. Il devint ensuite maître des requêtes, et enfin avocat-général ; place qu'il remplit pendant 25 ans, et dans laquelle il parut tout ce qu'il était. Au commencement de 1690, le roi lui donna l'agrément d'une charge de président à mortier ; mais l'amour du travail le retint encore 8 ans entiers dans le parquet, et il ne profita de la grâce du prince que lorsque sa santé et les instances de sa famille ne lui permirent plus de fuir un repos honorable. L'académie des Inscriptions lui ouvrit ses portes en 1704, et le roi le nomma président de cette compagnie l'année d'après. Boileau lui adressa sa 6e épître. C'est lui qui fit abolir l'épreuve, aussi ridicule qu'infâme, du congrès. On n'a imprimé qu'un de ses ouvrages, tel qu'il est sorti de sa plume ; c'est une *Lettre* sur la mort du Père Bourdaloue, jésuite, qu'on trouve à la fin du tome 3e du *Carême* de ce grand orateur. Il avait fait la *vie* de son père, premier président.

* LAMOIGNON (Nicolas), seigneur de Basville, intendant du Languedoc, conseiller d'état, était le 5e fils du premier président Guillaume de Lamoignon (voyez l'avant-dernier article), et frère de Chrétien-François (voyez l'article pré-

cédent). Il naquit en 1648, fit ses études de jurisprudence, exerça pendant 4 ans les fonctions d'avocat avec quelque succès, et embrassa la carrière de la magistrature. Nommé conseiller au parlement en 1670, puis maître des requêtes en 1675, il entra bientôt dans l'administration, et occupa successivement les intendances de Montauban, de Pau, de Poitiers, de Montpellier, et resta dans ce dernier poste pendant 33 ans. On l'a accusé d'avoir agi avec rigueur contre les protestans à l'époque de la révocation de l'édit de Nantes, et de la révolte des Cévennes. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce n'est pas lui qui suggéra au roi les mesures que l'on prit contre les calvinistes; qu'il les trouva déjà en vigueur dans les différens gouvernemens qui lui furent confiés, et que les ordres envoyés par Louis XV ne laissaient pas la liberté d'hésiter ni de réfléchir, ni même d'employer quelques moyens de douceur ou de persuasion. Le témoignage de Rulhières que nous invoquons dans cette circonstance est entièrement justifié par les *Mémoires pour servir à l'histoire du Languedoc*, que Lamoignon de Basville écrivit par ordre du roi et pour l'instruction du duc de Bourgogne, en 1698 : cet ouvrage a été imprimé en 1734 à Marseille, sous la rubrique d'Amsterdam, sur un manuscrit déposé à la bibliothèque du roi. Lamoignon quitta l'intendance du Languedoc en 1718, et mourut à Paris, en 1724. — Son fils Urbain-Guillaume de LAMOIGNON, comte de Launay-Courson, né en 1674, fut intendant de Rouen en 1704, et de Bordeaux en 1707. Duclos cite de lui des traits d'arbitraire, de despotisme qui lui firent perdre ce dernier emploi. En 1717, il devint conseiller d'état ordinaire. Nous n'avons pu savoir d'une manière précise l'époque de sa mort.

* LAMOIGNON (Guillaume II de), seigneur de Malesherbes, second fils de Chrétien-François de Lamoignon, président au parlement, naquit en 1683, et fut successivement avocat-général, président du parlement de Paris, premier président de la cour des Aides, et enfin chancelier en 1750. En 1763, une intrigue de cour lui donna pour successeur dans cette dernière place le fameux Maupeou : Lamoignon ayant refusé de donner sa démission, fut exilé; mais le parlement refusa de reconnaître son successeur. Plus tard (1768) il céda à des obsessions et même à des persécutions de tout genre, et se démit de son emploi : il mourut en 1772. Guillaume de Lamoignon fut le père de l'illustre Malesherbes. *Voyez* ce nom.

* LAMOIGNON (Chrétien-François II de), arrière petit-fils du président Chrétien-François Lamoignon, par le fils du frère aîné du chancelier Guillaume II, naquit le 18 décembre 1735, et fut président à mortier du parlement de Paris, en 1758. Il partagea en 1772 l'exil de la compagnie à laquelle il appartenait. Rappelé dès les premiers jours du règne de Louis XVI, il se montra dès lors constamment dévoué à la cour. A l'époque de l'assemblée des notables, en 1787, il fut nommé garde des sceaux en remplacement de Hue de Miromesnil. Il travailla de concert avec le principal ministre Loménie de Brienne, aux édits du timbre et de la subvention territoriale, dont le refus d'enregistrement occasionna l'exil du parlement à Troyes. Ces deux ministres prirent d'autres mesures qui éprouvèrent la même résistance de cette cour souveraine, et furent obligés de se retirer. Lamoignon donna sa démission dans le mois d'octobre 1788, trois mois après celle de Loménie de Brienne : il se retira dans sa terre de Basville, où il mourut le 16 mai 1789, d'un accident qui lui arriva à la chasse. Sa riche bibliothèque fut vendue après sa mort : les plus beaux ouvrages passèrent en Angleterre. Il laissa trois fils; l'aîné était conseiller au parlement; le second périt à Quiberon, et le troisième est pair de France.

* LAMOIGNON (Christian, vicomte de), fils puîné de Charles-François, garde-des-sceaux sous Louis XVI, naquit en 1770. Il suivit la carrière des armes, émigra au commencement de la révolution, et servit dans les armées des princes. Il fit partie, avec son frère aîné, de l'ex-

pédition de Quiberon : blessé à la reprise du fort Penthièvre, par les républicains, commandés par le général Hoche, il fut du très petit nombre de ceux qui purent se sauver, sur les vaisseaux anglais; après la défaite des royalistes il retourna à Londres, et revint en France lors de l'établissement du consulat. Quelque temps après, il épousa sa nièce, sœur du comte Molé, ministre de Napoléon, et qui le fut depuis de Louis XVIII. En 1812, Lamoignon fut nommé membre du conseil-général du département de la Seine. Un biographe dit : « Que » le nom de M. Lamoignon se trouve au » bas de la célèbre adresse que ce con- » seil vota dans la même année à Napo- » léon, après la défection des Prussiens » (dans la dernière campagne contre la Russie, 12 janvier 1813). Cependant, lors de la restauration, on a essayé de prouver que M. de Lamoignon ne s'était point trouvé à l'assemblée, quand l'adresse fut votée. Le plus certain est qu'il signa celle rédigée par M. Bellart, le premier avril 1814, contre Buonaparte. Louis XVIII l'en récompensa en le nommant chevalier de la Légion-d'honneur et pair de France. Au retour de Napoléon, il ne siégea pas dans la chambre haute; on ne le vit y reparaître qu'à la seconde restauration. Lors de l'examen du projet de loi sur l'abolition du divorce (en avril 1816), il fut rapporteur de la commission formée à cet objet, et appuya fortement ce projet. En 1819, il se prononça contre le ministère d'alors, et devint un des membres les plus actifs de la majorité de la chambre. Cette majorité devenant menaçante, une ordonnance du 5 septembre et la création d'un grand nombre de nouveaux pairs en diminuèrent l'influence. On effectua cette nomination le 5 mars suivant; elle donna lieu à une séance très orageuse, pendant laquelle M. de Lamoignon proposa une *Adresse* au roi, pour exprimer à sa majesté « le regret avec lequel la chambre » haute voyait l'augmentation du nom- » bre de ses membres. » Mais elle fut en vain rejetée, le roi ayant, parmi ses prérogatives, celle de créer des pairs à sa volonté. Dans les sessions suivantes, M. de Lamoignon a toujours voté avec la majorité. Il est mort le 12 mars 1826, âgé de 56 ans.

LAMOIGNON. DE MALESHERBES (Chrétien-Guillaume de.) *Voyez* MALESHERBES.

* LAMORINIÈRE (Noël de), inspecteur-général des pêches maritimes de France, né en 1766, mort à Drotheim le 22 février 1822, se livra passionnément à l'étude de l'histoire naturelle. Ses connaissances lui firent donner plusieurs fonctions importantes, dont il s'acquitta toujours avec distinction. L'une des plus importantes missions qui lui fut confiée fut celle qu'il eut en 1820 : il était chargé d'explorer les régions septentrionales de l'Europe ; après avoir parcouru les nombreux archipels qui bordent ces côtes, et avoir recueilli dans ses courses des dessins, et des produits de la nature qu'il destinait au muséum d'histoire naturelle, il se disposait à revenir en France, lorsqu'il mourut victime de l'acreté du climat sous lequel il se trouvait alors. Lamorinière a publié les ouvrages suivans : 1° *Essai sur le département de la Seine-Inférieure*, in-8 ; 2° *Tableau de la pêche de la baleine*, in-12 ; 3° *Tableau statistique de la navigation de la Seine*, in-8 ; 4° *l'Amérique espagnole* ou *Lettres à M. de Pradt*, in-4 ; 5° *Histoire générale des pêches anciennes et modernes*, 1816, in-4. Cet ouvrage devait avoir 4 vol. ; mais il n'a publié que le premier. Lamorinière était membre de plusieurs sociétés savantes.

LAMOTTE. *Voyez* HOUDARD.

* LAMOURETTE (Adrien), évêque constitutionnel de Lyon, naquit à Servens, dans le Boulonais, en 1742. Il entra dans la congrégation des lazaristes, et fut successivement supérieur du séminaire de Toul, directeur à Saint-Lazare, et grand-vicaire d'Arras en 1789. Il s'était distingué jusqu'alors par une piété apparente, ou, si elle était sincère, du moins elle fut peu constante et trop faible pour lutter contre les séductions du siècle. Cependant il avait déjà publié quelques écrits, où, parmi les maximes de religion, il avait mêlé

des idées philosophiques. Cette tendance aux innovations révolutionnaires le fit choisir par Mirabeau pour son théologien, et il se servait de la plume de Lamourette lorsqu'il avait à parler sur des matières religieuses. Ce fut Lamourette qui rédigea le projet d'*Adresse au peuple français*, *sur la constitution civile du clergé*, que Mirabeau lut à l'Assemblée constituante. Ayant prêté le serment exigé, Lamourette fut nommé à l'évêché de Lyon, et sacré à Paris le 27 mars 1791. Le département de Saône-et-Loire le choisit pour député à l'Assemblée législative, où il se montra d'abord un des plus modérés. Lamourette se déclara contre la liberté des cultes, contre la république et les deux chambres, et rappela sans cesse l'Assemblée à la concorde, à la modération et à l'union ; cependant il proposa qu'on fît cesser toutes les recherches relatives aux chefs de l'insurrection du 20 juin 1792, contre la famille royale, dans le château des Tuileries, et parut insensible au terrible événement du 10 août de la même année. Lorsque Louis XVI fut enfermé avec sa famille dans la tour du Temple, il demanda que toute communication fût interdite entre les membres de la famille royale. Le *Moniteur* s'étant trompé de nom, et ayant signalé M. Daumerette, honnête cultivateur des Ardennes, comme auteur de cette motion cruelle, ce député réclama contre cette assertion, et le *Moniteur* se rétracta le 6 septembre 1792, en déclarant pour véritable auteur de la motion l'abbé Lamourette, évêque de Lyon. Il revint bientôt à des idées plus humaines et plus équitables, lorsqu'il vit répandre le sang innocent ; il attaqua les factieux, parla avec courage et vigueur contre les massacres du 2 septembre, où périrent dans les prisons et les églises, tant d'infortunés, parmi lesquels on comptait un grand nombre de prêtres. A la clôture de l'Assemblée législative, il se retira à Lyon, où, pendant le règne des terroristes, il se prononça en faveur des habitans de cette malheureuse ville. Tombé plus tard au pouvoir des factieux, Lamourette fut conduit à Paris, et enfermé dans la Conciergerie, où il trouva l'abbé Emery. Les conseils de ce respectable ecclésiastique et sa propre conscience l'amenèrent à signer, le 7 janvier 1794, une rétractation de ses erreurs passées : l'original de cette pièce se conserve à Lyon. Il s'y déclare auteur des discours prononcés par Mirabeau sur les matières ecclésiastiques. Condamné à mort par le tribunal révolutionnaire, il monta à l'échafaud avec un calme et une résignation chrétiennes qui édifièrent les autres victimes qui l'accompagnaient au supplice. Il fut exécuté le 10 janvier de la même année 1794 ; il avait alors 52 ans. Quelles qu'aient été les fautes de ce pécheur repentant, il faut avouer qu'il fut plus imprudent que coupable. Il a laissé : 1° *Pensées sur la philosophie de l'incrédulité*, ou *Réflexions sur l'esprit et le dessein des philosophes irréligieux de ce siècle*, 1786, in-8 ; 2° *Pensées sur la philosophie de la foi*, ou *Le système du christianisme considéré dans son analogie avec les idées naturelles de l'entendement humain*, 1789, in-8 ; 3° *Les Délices de la religion*, ou *Le pouvoir de l'Evangile pour nous rendre heureux*, 1788, in-12, traduit en espagnol, Madrid, 1791, in-8 ; 4° *Décret de l'Assemblée nationale sur les biens du clergé*, *justifié par la nature et les lois de l'institution ecclésiastique*, 1789-1790, in-8 ; 5° *Lettre pastorale*, suivie de la *Lettre au pape*, Lyon, 1790-1791 ; 6° *Prône et Vêpres*, ou *Le pasteur patriote*, 1790-1791 ; 7° *Considérations sur l'esprit et le devoir de la vie religieuse*, publiées après sa mort, 1795, in-12.

* LAMOUROUX (Jean-Vincent-Félix), naturaliste distingué, né à Agen, en 1779, était fils d'un manufacturier de toiles peintes. Il étudia d'abord la chimie et la botanique dans le but de perfectionner l'état de son père ; mais son professeur, Saint-Amans, ne tarda pas à remarquer en lui de rares dispositions pour la science ; il le désigna même souvent pour le suppléer. En 1808, Lamouroux ayant été obligé par les circonstances d'abandonner ses affaires commerciales, accepta la chaire d'histoire naturelle à la faculté

des sciences de l'académie de Caen. Il la remplit de la manière la plus honorable jusqu'à sa mort arrivée dans cette ville en 1825. Sa méthode d'enseignement n'a pas moins contribué à sa réputation que ses différens écrits. Sa position lui avait permis de se livrer à son goût favori pour l'histoire naturelle, surtout pour la partie qui concerne la mer, à laquelle il a fait faire de grands progrès : ses collections étaient très riches ; la ville de Caen les a acquises pour son musée. Outre un grand nombre d'*articles* insérés dans divers *journaux* et *recueils scientifiques* et dans le *Dictionnaire classique d'histoire naturelle*, il a publié les ouvrages suivans. 1° *Dissertations sur plusieurs espèces de fucus*, avec leur description en latin et en français, Agen, 1805, in-4, avec 36 planches ; 2° *Essai sur les genres des thalassiophytes non articulés*, 1813, in-4, avec fig. ; 3° *Histoire des polypiers coralligènes flexibles*, Caen, 1816, avec 19 planches ; 4° *Exposition méthodique des genres de l'ordre des polypiers, avec leur description*, Paris, 1821, in-4 ; 5° *Résumé d'un cours élémentaire de géographie physique*, Caen et Paris, 1821, in-8. Il a fait en grande partie l'*Histoire des vers* dans l'*Encyclopédie méthodique*, et il a publié un supplément aux *Icones zoophitorum* d'Esper. On lui doit encore la publication de quelques volumes d'une *édition de Buffon*, en 40 volumes in-8, commencée en 1824, et continuée par M. Desmarets.

LAMPE (Frédéric-Adolphe), théologien protestant, né à Dethmold, dans le comté de la Lippe, le 18 février 1683, fut successivement ministre de plusieurs églises, puis docteur et professeur en théologie, et d'histoire ecclésiastique, à Utrecht, et mourut pasteur de Saint-Etienne de Brême, d'une hémorragie, en 1729, à 47 ans, laissant plusieurs ouvrages, parmi lesquels on distingue son traité *De cymbalis veterum*, Utrecht, 1703, in-12 avec fig. et son *commentaire* sur l'Evangile de saint Jean, 1724-25, en 3 gros vol. in-4, plein de savantes minuties. On a encore de lui : un *Abrégé de la théologie naturelle*, in-8. Il travailla avec Théodore de Hase, à un Journal intitulé *Bibliotheca historico philologico-theologica* ; et donna une édition de *Hist. ecclesiæ reformatæ in Hungaria et Transilvania* de Paul Embert, avec des supplémens, Utrecht, 1728, in-8. La vie de Lampe a été publiée dans le t. 2 des *Miscell. Duisburg.* et dans les *Acta Eruditorum german. sect. XXXV*, etc.

* LAMPE (Frédéric), professeur de droit politique et de droit des gens à l'université de Dorpat, dont il était l'un des membres les plus distingués, mort dans cette ville le 20 août 1823, avait commencé quelques années auparavant, un *Cours de droit des gens en Europe*, d'après Kluber, un *cours d'Histoire du droit de Livonie, d'Esthonie et de Courlande* et un *d'Encyclopédie juridique*.

* LAMPILLAS (L'abbé don François-Xavier), ecclésiastique et littérateur espagnol, naquit à Jæn, dans l'Andalousie, en 1739. Jeune encore, il entra chez les jésuites, et y resta jusqu'à la destruction de cette société. Il occupait la chaire de belles-lettres au collége de Séville, lorsqu'il fut forcé de quitter son pays par suite des mesures sévères que l'on prit contre les religieux de son ordre : il se retira à Gènes avec plusieurs de ses confrères. Là, uniquement occupé de l'étude de la langue et de la littérature italienne, il mit au jour son *Saggio storico*, ou *Essai historique et apologétique de la littérature espagnole* ; qui était une réponse à deux écrits des Pères Bettinelli et Tiraboschi, où ces derniers parlent avec beaucoup de prévention de la littérature espagnole. Cet ouvrage parut à Gênes, en 1778-1781, en 6 vol. in-8 ; il eut un très grand succès. L'abbé Lampillas y fait preuve d'une érudition peu commune ; il prouve aux Italiens qu'ils ont été les premières causes de la décadence des lettres et de la littérature : ce qui n'aurait point été répondre à ses adversaires, s'il n'avait fait voir en même temps qu'au milieu de la plus profonde ignorance des nations, l'Espagne conservait encore des génies distingués, et qu'elle a été presque le berceau de la renaissance des lettres en

Europe. On pourrait peut-être lui disputer cet éloge ; mais Charles III, roi d'Espagne, en prince reconnaissant, combla de bienfaits l'auteur qui employait ses talens à la gloire de sa patrie. Bettinelli et Tiraboschi répondirent à cet *Essai historique par deux lettres*, auxquelles Lampillas répliqua à son tour. Ces diverses pièces furent imprimées à Rome en 1781. Il a ajouté à ses productions des *Poésies* italiennes, qui ne sont pas sans mérite. Il est mort à Gênes en novembre 1798.

LAMPRIDE (Ælius Lampridius), historien latin du 4e siècle, sous les règnes de Dioclétein et de Constance Chlore, avait composé la *Vie* de plusieurs empereurs, mais il ne nous reste que celle de Commode, de Diadumène, fils de Macrin, d'Héliogabale et d'Alexandre Sévère. Ces ouvrages, qui lui sont attribués à tort, selon quelques critiques, ont été imprimés une première fois à Milan, et on les trouve dans *Historiæ Augustæ scriptores*, Leyde, 1671, 2 vol. in-8. Cet auteur offre des choses curieuses, omises par la plupart des historiens et qui concourent cependant à donner une idée juste de ces souverains de Rome. Son stile est plutôt celui d'un recueil d'anecdotes que d'une histoire suivie. Vossius (*De hist. lat.*) et Fabricius (*Biblioth. lat.*) croient que Lampride et Spartien ne sont qu'un seul et même écrivain, mais de Moulines a refuté cette opinion, et a donné ce qui reste de Lampride dans sa traduction des *Ecrivains de l'hist. d'Auguste*. Ces fragmens ont aussi été traduits en français par de Marolles.

LAMPRIDE (Benoît), célèbre poète, né à Crémone, vers la fin du 15e siècle, enseigna les langues grecque et latine avec réputation à Rome, où Léon X le protégea. Après la mort de ce pontife, il se retira à Padoue, et fut ensuite précepteur du fils de Frédéric de Gonzague, duc de Mantoue. On a de lui des *Epigrammes*, des *Odes*, et d'autres pièces en vers, en grec et en latin, Venise, 1550, in-8 : ils ont été insérés depuis dans le 6e vol. des *Carmina illustrium poetarum Italorum*, Florence, 1719 et dans d'autres recueils. Il mourut en 1536.

LAMPSON ou LAMPSONIUS (Dominique), littérateur flamand, né à Bruges en 1532, s'attacha au célèbre cardinal Polus, le suivit en Angleterre, et se retira à Liège après la mort de ce prélat, en 1558. Il y fut secrétaire des évêques et princes Gérard de Groësbeck et d'Ernest de Bavière. Malgré ses occupations, il trouva le loisir de prendre avec fruit des leçons de peinture de Lambert Lombart. Par reconnaissance, il écrivit la *Vie* de ce peintre, qui fut publiée à Bruges par Hubert Goltzius, en 1565, in-8. Il célébra aussi en vers latins les peintres les plus renommés des Pays-Bas dans un ouvrage qui a pour titre : *Elogia in effigies pictorum celebrium Germaniæ inferioris*, Anvers, 1572, in-4. Il mourut à Liége l'an 1599.

* LAMYRE-MORY (Claude-Madeleine de), évêque du Mans, né à Paris, le 17 août 1755, était avant la révolution, grand-vicaire de Carcassonne, et abbé commendataire de Preuilly, abbaye de bénédictins, dans le diocèse de Tours ; il fut membre de l'assemblée du clergé de 1785. Forcé par la révolution de s'expatrier, il passa plusieurs années en Allemagne chez le prince de Colloredo, évêque de Salzbourg. De retour en France à l'époque du concordat, il fut nommé chanoine honoraire, puis chanoine titulaire de la métropole de Paris. Il devint ensuite grand-vicaire, et évêque de Troyes, après le concordat de 1817; mais M. de Boulogne qui devait être transféré à Vienne étant resté dans son siége, l'abbé de Lamyre fut nommé en 1819 au Mans. Les fonctions épiscopales ayant altéré sa santé, il devint chanoine-évêque à St.-Denis, et mourut le 8 septembre 1829, au château du Gué à Trèmes, chez son neveu le comte de Lamyre. C'était un prélat rempli de vertu, attaché à la religion et bon administrateur.

LANA-TERZIE (François de), né à Brescia (*Brixia*, qu'il ne faut pas confondre avec *Brixinium*, Brixen) l'an 1631, se fit jésuite, et enseigna avec beaucoup de distinction la philosophie et les mathématiques. On a de lui plusieurs ouvrages savans et curieux sur la physique,

écrits en italien, entre autres un recueil des nouvelles inventions, sous le titre de *Prodomo all' arte maestra*, Brescia, 1670, in-fol.; ouvrage qui a reparu dans la même ville en 1684, sous le titre de *Magisterium naturæ et artis*, 3 vol. in-fol., avec fig. (*Voyez* STRUM Christophe, et le *Journ. hist. et littér.*, 1er mars 1784, p. 346.) Les OEuvres de François Lana et de Philippe Lobmeir, sur *la navigation dans les airs*, ont été traduites en allemand avec des remarques, par M. Heerbrandt, Tubingen, 1784, in-8 de 80 pages. Ce Philippe Lobmeir mit au jour, à Wittemberg, en 1679, une dissertation avec ce titre : *Exercitatio physica de artificio navigandi per aerem.* Il paraît avoir copié Lana ou plutôt Sturm, dont le *Collegium* avait paru 3 ans avant son *Exercitatio.* Le Père Lana publia d'autres ouvrages sur divers points de physique. Il est mort à Brescia en 1687. Les détracteurs de Montgolfier ont prétendu qu'il avait puisé la première idée de ses aérostats dans l'ouvrage de Lana-Terzi dont il a été donné un extrait intitulé *Navis Volans*, Naples, 1784.

LANCELOT, ou plutôt LANCELLOTTI (Jean-Paul), jurisconsulte célèbre de Pérouse, mort dans sa patrie en 1591, à 80 ans, composa divers ouvrages, entre autres celui des *Institutes du droit canon* en latin, à l'imitation de celles que l'empereur Justinien avait fait dresser pour servir d'introduction au droit civil. Il dit dans la préface de cet ouvrage, qu'il y avait travaillé par ordre du pape Paul IV, et que ces institutes furent approuvées par des commissaires députés pour les examiner. Nous en avons diverses éditions avec des notes. La meilleure est celle de Doujat, en 2 vol. in-12. M. Durand de Maillane en a donné une traduction en français avec des remarques, en 10 vol. in-12, Lyon, 1770. On a encore de Lancelot un *Corps du droit canon*, in-4.

LANCELOT (Dom Claude), habile grammairien, né à Paris en 1615, fut employé, par les solitaires de Port-Royal, dans une école qu'ils avaient établie à Paris, et enseigna les humanités et les mathématiques. Il fut ensuite chargé de l'éducation des princes de Conti. Cette éducation lui ayant été ôtée après la mort de la princesse leur mère, il prit l'habit de Saint-Benoît dans l'abbaye de Saint-Cyran. Ayant contribué à élever quelques troubles dans ce monastère, il fut exilé à Quimperlay en Basse-Bretagne, où il mourut en 1695, à 79 ans. Les vertus que lui attribuent les *Mémoires sur Port-Royal* ne s'accordent guère avec ce qu'en disait le comte de Brienne en 1685. « Claude Lancelot, né en 1616, » est bien le plus entêté janséniste et le » plus pédant que j'aie jamais vu. Son » père était mouleur de bois à Paris. Il » fut précepteur de messeigneurs les » princes de Conti, d'auprès desquels » le roi le chassa lui-même, après la » mort de la princesse leur mère, ce qui » l'obligea de se retirer en l'abbaye de » Saint-Cyran, où il avait déjà reçu le » sous-diaconat. Depuis son retour dans » cette abbaye, il y faisait la cuisine, et » très mal; ce qu'il continua jusqu'à la » mort du dernier abbé de Saint-Cyran. » Ses principaux ouvrages sont 1° : *Nouvelle méthode pour apprendre la langue latine*, chez Vitré, 1664; et réimprimée depuis chez le Petit, en 1667, in-8, avec des corrections et des augmentations, et en 1761, et très souvent ensuite. Lancelot est le premier qui se soit affranchi de la coutume de donner à des enfans les règles du latin en latin même; coutume qui, avec des difficultés d'abord rebutantes, avait l'avantage de hâter les progrès des écoliers, et de leur donner la pratique avec la théorie : aussi s'aperçoit-on que depuis qu'on l'a négligée, l'usage de la langue latine est fort déchu. Les grammaires de Despautères, d'Alvarès, et d'autres qui ont fait tant de bons latinistes, étaient écrites en latin. On a beau dire que cela est absurde, qu'*il est contre la nature et l'ordre des choses d'enseigner une langue dans cette langue même, puisque cela suppose qu'on la sait déjà*; dans les langues mortes cela est absolument nécessaire; c'est le seul moyen de se les rendre fa-

milières, et de suppléer l'avantage qu'on a dans l'apprentissage des langues vivantes. Dès qu'on en sait assez pour comprendre imparfaitement quelques constructions, il faut s'attacher aux grammaires latines. C'est le cas d'un enfant qui apprend à marcher, à danser ; ce n'est qu'en pratiquant ces choses qu'il les apprend. Savait-il la langue maternelle quand on a entrepris de la lui apprendre? (*Voy.* la défense de ces observations dans le *Journ. hist. et littér.*, 15 janvier 1783.) (Cette opinion est celle de Feller : les éditeurs de cette 8e édition n'osent pas contredire leur maître ; mais ils disent que l'usage contraire a prévalu même chez les jésuites, et qu'on n'a pas trouvé par l'expérience que ce changement était mauvais). On peut regarder l'ouvrage de Lancelot comme un extrait de ce que Valle, Scaliger, Scioppius, Saturnius et surtout Sanctius ont écrit sur la langue latine. On y trouve des remarques curieuses sur les noms romains, sesterces, sur la manière de prononcer et d'écrire des anciens. 2° *Nouvelle Méthode pour apprendre le grec*. Elle vit le jour en 1659, in-8, chez Vitré, et a été réimprimée, 1754, et souvent depuis : ces deux ouvrages ont été traduits en anglais. 3° Des *Abrégés* de ces deux ouvrages. On prétend que Louis XIV se servit de la méthode latine. Les vers français de ces deux ouvrages sont de Sacy. 4° *Le Jardin des racines grecques*, in-8, 1657. (*Voyez* Labbe.) Cet ouvrage a eu un grand nombre d'éditions ; il a servi de modèle à bien d'autres *Jardins de racines* pour l'étude de diverses langues, et dont le succès n'a été égalé par celui d'aucune de ses nombreuses imitations. 5° Une *Grammaire italienne*, in-12 ; 6° une *Grammaire espagnole*, in-12 ; 7° *Grammaire générale et raisonnée*, in-12, réimprimée en 1756 par les soins de Duclos, secrétaire de l'académie française. Cet ouvrage, fait sur le plan et sur les idées du docteur Arnauld, a été traduit en plusieurs langues. 8° *Delectus epigrammatum*, en 2 vol. in-12, avec une Préface par Nicole ; 9° *Mémoires pour servir à la vie de Saint-Cyran*, en 2 parties in-12 : ouvrage d'un enthousiaste, qu'il faut apprécier sur la vie et les qualités connues de son héros. (*Voyez* Verger.) 10° *Dissertation sur l'émine de vin et la livre de pain de Saint-Benoît*, in-12. Le savant Mabillon réfuta modestement l'opinion de l'auteur. 11° Les *Dissertations*, les *Observations* et la *Chronologie sacrée*, qui se trouvent dans la Bible de Vitré, Paris, 1662, in-fol.

LANCELOT, roi de Naples. *Voyez* Ladislas.

LANCISI (Jean-Marie), célèbre médecin italien, né à Rome en 1654, mort dans cette ville en 1720, professeur d'anatomie au collége de la Sapience, médecin et camérier secret d'Innocent XI et de Clément XI, exerça ses emplois avec beaucoup de succès. Il laissa une nombreuse bibliothèque, qu'il donna à l'hôpital du Saint-Esprit, à condition qu'elle serait publique. L'abbé Cristophe Carsugh immortalisa ce don précieux par sa *Bibliotheca Lancisiana*, Rome, 1718, in-4. La plupart de ses productions ont été imprimées à Genève en 1718, 2 vol. in-4, réimprimées en latin en 1739, in-fol., et en 1745, 4 vol. in-4. On y trouve différens *Traités* curieux sur les morts subites, sur les mauvais effets des vapeurs de marais, sur le ver solitaire, sur les maladies épidémiques des bestiaux, sur la manière dont les médecins doivent étudier. On a encore de lui une édition de la *Metallotheca vaticana* de Michel Mercati, Rome, 1717, avec un Supplément de 1719, qui manque souvent.

LANCIVAL. *Voyez* Luce de.

LANCRET (Nicolas), peintre parisien, né en 1690, mort en 1743, aimé et estimé, étudia sous Pierre d'Ulin et Gillot : il eut aussi Watteau pour maître ; mais il ne saisit ni la finesse de son pinceau, ni la délicatesse de son dessin. Il a fait pourtant plusieurs choses agréables et d'une composition riante. On a gravé plus de 80 sujets d'après ses tableaux.

LANDA (Catherine), dame de Plaisance, cultivait les lettres sans vanité, et n'avait pas les défauts ordinaires des

femmes savantes. Elle écrivit en 1526 une *Lettre* latine à Bembo, qui se trouve avec celles de cet habile homme. Elle était sœur du comte Augustin Lando, et femme du comte Jean Fermo Trivulcio.

* LANDAZURI (Joachim), prêtre espagnol, naquit à Vittoria en 1734, embrassa l'état ecclésiastique, et se livra avec un zèle particulier à l'étude de l'histoire de son pays. Il a laissé plusieurs ouvrages dans ce genre, très intéressans par les détails que l'on y trouve, et par la manière dont ils sont rapportés. Charles III, reconnaissant des services qu'il avait rendus à son pays, lui accorda une pension, et l'académie espagnole le reçut parmi ses membres. On a de cet historien : 1° *Histoire ecclésiastique et politique de la Biscaye*, Vittoria, 1752, 5 vol. in-4 ; 2° *Géographie de la Biscaye*, 1760, 2 vol. in-8. C'est de toutes les géographies de cette province celle qui se distingue le plus par son exactitude. 3° *Histoire des hommes illustres de la Biscaye*, Vittoria, 1786, in-4. Landazuri mourut à Vittoria le 12 janvier 1806, regretté de tous ses compatriotes, auxquels il avait consacré presque tous les travaux de sa vie.

LANDES. *Voyez* Deslandes.

LANDINI ou Landino (Christophe), littérateur italien, né à Florence en 1424, a traduit l'*Histoire naturelle* de Pline. Sa *Version*, qui n'est pas toujours exacte, fut imprimée par Jenson, à Venise, en 1476, in-fol. En 1482, on imprima à Florence, in-fol., ses *Commentaires* latins sur Horace, et à Venise en 1520, ceux qu'il a faits sur Virgile. Ils ont été réimprimés plusieurs fois depuis; mais la première édition est la plus recherchée. On lui doit aussi des *Notes* sur le Dante, qui ont été jointes à celles de Vellutello sur le même auteur, par Sansovino, etc. Il a donné en outre *Disputationum camaldulensium libri IV*, *Dialogi de nobilitate animæ*, etc. Il était de l'académie platonique de Florence.

LANDO ou Landi (Ortensio), médecin milanais du 16e siècle, ne tarda pas à quitter sa profession, trop grave pour un esprit aussi léger que le sien. Après avoir voyagé en France et en Italie, il s'attacha aux évêques de Catane et de Trente, assista à l'ouverture du concile tenu dans cette dernière ville, et mourut à Venise en 1560. Il est auteur de plusieurs ouvrages, qu'il se plaisait à publier sous des noms supposés. On a de lui : 1° un dialogue intitulé : *Fortianæ quæstiones*, où il examine les mœurs et l'esprit des divers peuples d'Italie, et où il prend le nom de *Philalethes Polytopiensis*, Louvain, 1550, in-8 ; 2° deux autres *Dialogues*, l'un intitulé : *Cicero relegatus*, et l'autre *Cicero revocatus*, qui ont été faussement attribués au cardinal Jérôme Alexandre. Ils parurent à Lyon, où Lando était alors, en 1534, in 8. 3° Plusieurs de ses opuscules ont été réimprimés à Venise, en 1554, sous ce titre : *Varii componimenti d'Ortensio Lando, cioè dialoghi, novelle, favole* ; c'est un vol. in-8. Lando, dans ses voyages en Allemagne, en Suisse, etc., s'était laissé corrompre par les novateurs; plusieurs de ses ouvrages ont été mis à l'index. On peut consulter le tom. VII de la *Storia Letteraria d'Italia*, par Tiraboschi, et le tom. premier des *Memorie par la Storia letteraria de Piacenza* par Poggiali.

* LANDOLPHE (Jean-François), capitaine dans la marine marchande et militaire, né à Auxonne, le 5 février 1747, était le dernier de 22 enfans. Après avoir étudié la chirurgie pendant quelques mois à Paris, il renonça à cette carrière pour en suivre une plus conforme à ses goûts. S'étant rendu dans cette intention à Nantes, il s'engagea comme mousse à bord d'un bâtiment marchand, et s'embarqua en 1766 ; pendant les voyages nombreux qu'il fit depuis cette époque jusqu'en 1786, il donna des preuves d'un grand courage et d'une haute capacité. Une riche compagnie le chargea alors de l'établissement et de la direction d'un comptoir dans les régions inconnues qui bordent le golfe de Guinée. Landolphe raconte lui-même dans ses *Mémoires*, qui ont été publiés à Paris, en 1823, 2 vol. in-8, tous les détails de cette expédition périlleuse. Nous apprenons par lui qu'é-

tant parvenu à se concilier la bienveillance du roi d'Onère, il en obtint la permission de construire un fort à l'embouchure du fleuve de Benin, et de mettre en culture un terrain très étendu. Cet établissement prospérait, lorsqu'en 1792 quelques individus mis à terre près du fort, par deux vaisseaux de commerce anglais, armés de canon, se présentèrent au nom de la maison Dobson et compagnie de Liverpool, et se disant chargés de remettre au capitaine Landolphe de riches présens, en reconnaissance des services qu'il avait rendus l'année précédente à un bâtiment de cette maison: les présens furent acceptés, et la journée se passa en fêtes; mais pendant la nuit, Landolphe est assailli par ces brigands, et obligé, pour sauver ses jours, de se jeter dans les fossés du fort qui étaient remplis d'eau. Au bruit des armes, les nègres de la colonie sonnent le tocsin, et cherchent les Anglais qui venaient de fuir, après avoir mis le feu aux différens magasins, et surtout à celui de poudre qui sauta. Cet acte de brigandage et de piraterie n'a jamais été recherché, ni réparé quoiqu'il eût été commis en pleine paix: la guerre qui éclata peu de temps après entre la France et l'Angleterre, ne permit pas de s'en occuper, et Landolphe ne put rien obtenir à l'époque du traité d'Amiens. Cependant il s'en était vengé lui-même au commencement de la révolution: il avait pris du service dans la marine militaire; il s'empara de l'île du prince, où il captura 64 bâtimens ennemis, et 930 pièces de canon évalués à 45 millions de francs. Ce brave capitaine est mort le 13 juillet 1825, à Paris. Depuis 22 ans, de graves blessures l'avaient éloigné du service: il s'était retiré en 1802. Ses *Mémoires* sont écrits d'une manière emphatique, et l'on ne peut assurer que l'auteur ait été partout véridique: mais l'on ne peut douter des succès qu'il obtint sur les Anglais, et des alliances qu'il avait contractées avec les princes nègres ses voisins. Ce qu'il y a de bien certain encore, c'est que sa recommandation facilita beaucoup les recherches scientifiques que M. Balissot de Beauvois faisait en Afrique.

LANDON, pape, successeur d'Anastase III, en 913 ou 914, mourut à Rome, après six mois de pontificat. Soumis aveuglément aux volontés de la fameuse Théodora, mère de Marosie, il ordonna archevêque de Ravenne le diacre Jean, un des favoris de cette femme impérieuse. La mort enleva ce pontife peu de temps après.

* LANDON (C. P.), peintre et littérateur, né vers l'an 1760, se livra de bonne heure à l'étude de la peinture, et obtint plusieurs prix, qui lui méritèrent d'être envoyé à Rome, comme pensionnaire de l'académie française. De retour à Paris, il fut nommé directeur du Musée. Artiste, écrivain et éditeur d'ouvrages relatifs aux beaux-arts, il mérita d'être correspondant de la 4e classe de l'Institut et membre de plusieurs sociétés savantes. Il est mort le 7 mars 1826, âgé de près de 67 ans, et a publié: 1° *Nouvelles des arts*, 5 vol. in-8. 2° *Annales du Musée et de l'école moderne des beaux-arts*, 1re collection de 1801 à 1810, 17 vol. in-8. 2e collection, 1810-17 12 vol. in-8. On joint ordinairement à cet ouvrage les *Paysages et Tableaux de genre*, 1805, 4 vol. in-8; chacun des trente-trois volumes qui composent cette précieuse collection contient 72 planches gravées au trait. Les principaux tableaux qui y sont retracés ne se trouvent plus en France, ayant été rendus (en 1815) à leurs premiers propriétaires; 5° *Vies et œuvres des peintres les plus celèbres*, 1803 et suiv., 20 vol. in 4. Elles renferment les portraits et les *œuvres* complètes du Dominiquin, de Michel-Ange, de Raphaël, du Poussin et de Lesueur, avec un choix des productions les plus remarquables de l'Albane, de Daniel, de Voltaire, de Baccio Bandinelli, et le premier volume de peintures antiques. 6° *Description de Paris et de ses édifices*, avec un *Précis historique*, et des observations, par Legrand, 2 vol. in 8, de 1806 à 1809; 7° *Galerie historique des hommes les plus célèbres de tous les siècles et de toutes les nations*, 12 vol. in-8; 8° *Choix de biographies anciennes et modernes*, 2 vol. in-12, avec 144 portr.

C'est un abrégé de l'ouvrage précédent. 9° *Antiquités d'Athènes* d'après Stuart, 3 vol. in-fol., avec le texte traduit en français; 10° *Description de Londres et de ses édifices*, 1 vol. in-8, avec 42 planches; 11° *Le Saint Evangile de N. S. J.-C.*, imprimé par Didot, avec 51 planches *au trait*, d'après Raphaël, Poussin et l'Albane; 12° *Recueil des ouvrages de peinture et sculpture qui ont concouru pour les prix décennaux*, in-8, avec 45 planches; 13° *Atlas du Musée*, ou *Catalogue figuré de ses Tableaux et Statues*; 14° *Les Amours de Psyché et de Cupidon*, in-fol., imprimé par Didot, 32 planches *au trait*, d'après Raphaël.

LANDRI ou LANDERIC, maire du palais de Clotaire II, sut défendre ce roi de Neustrie pendant sa jeunesse contre Childebert II (584-628). Landri fit avancer vers le camp de Childebert quelques troupes, avec des rameaux qu'elles plantèrent; de sorte que les gens de Childebert s'imaginaient être auprès d'un bois-taillis. Mais, au point du jour, les soldats de Landri sortirent de ces feuillages, et attaquèrent si brusquement ceux de Childebert, qu'ils les mirent en fuite en 593. Stratagème digne de figurer parmi ceux que rapporte Julius Frontinus dans son traité *de Stratagematibus*, et qui est assez semblable à quelques-uns de ceux qu'il dit avoir le mieux réussi. Ses relations criminelles avec Frédégonde ne sont que trop réelles.

LANDRI (Saint), évêque de Paris, signala sa charité durant la grande famine qui affligea cette ville l'an 651. Ce fut lui qui fonda vers le même temps l'hôpital qui dans la suite a pris le nom d'*Hôtel-Dieu*. Après sa mort, sa précieuse dépouille fut déposée dans l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, qui alors était sous l'invocation de saint Vincent.

LANFRANC, archevêque de Cantorbéry, naquit à Pavie vers l'an 1005; il était fils d'un conseiller du sénat de cette ville. Après s'être distingué par sa science et avoir enseigné le droit à Pavie, il passa en France et se consacra à Dieu en 1041 dans le monastère du Bec, dont il devint prieur. Il y ouvrit son école, qui devint la plus célèbre de l'Europe: il en établit une autre de littérature à Avranches; mais, en allant d'Avranches à Rouen, ayant été arrêté par des voleurs, qui le laissèrent attaché à un arbre, il fut dégoûté du monde. Il se distingua aussi par le zèle avec lequel il combattit les erreurs de Béranger au concile de Rome, en 1059, et dans plusieurs autres conciles. Guillaume, duc de Normandie, le tira de son monastère pour le mettre à la tête de l'abbaye de Saint-Etienne de Caen, en 1063. Lanfranc y ouvrit encore une école qui devint aussi fameuse que celle du Bec. En 1070, Guillaume, devenu roi d'Angleterre, appela Lanfranc, et lui donna l'archevêché de Cantorbéry en 1070. Le nouvel archevêque rebâtit la cathédrale de Cantorbéry, et y fonda plusieurs hôpitaux. Guillaume avait une telle confiance en lui, qu'il le chargeait du gouvernement de l'Angleterre, quand il était obligé de passer en Normandie. Ce saint prélat mourut en 1089, illustre par ses vertus et par son zèle pour le maintien de la discipline, des droits de son Eglise et des immunités ecclésiastiques. Il fut regardé à la fois comme un homme d'état habile, et comme un prélat savant. Ses ouvrages ont été recueillis par dom d'Achery, et imprimés à Paris chez Biluine en 1648, in-fol. On y trouve: 1° son fameux *Traité du corps et du sang de Notre-Seigneur*, *contre Béranger*; 2° des *Commentaires* sur saint-Paul; 3° des *Notes* sur Cassien; 4° des *Lettres*; 5° des *Sentences*, où il est parlé en détail des exercices de la vie monastique: ouvrage découvert par dom d'Achery, après son édition des écrits de Lanfranc, et inséré dans le 4e tome de son *Spicilége*. « Cet auteur, dit l'abbé Bergier, se sent moins » que ses contemporains de la rudesse du » siècle dans lequel il écrivait; il montre » une grande connaissance de l'Ecriture-» sainte, de la tradition et du droit canonique. On trouve dans ses écrits plus de » naturel, d'ordre et de précision, que » dans les autres productions du 11e siè-» cle. Les protestans, qui ont témoigné en » faire peu de cas parce qu'il était moine, » avaient oublié que son mérite seul le

» fit placer sur le premier siége d'Angle-» terre ; qu'il gagna la confiance de » Guillaume-le-Conquérant ; que pendant » l'absence de ce prince, Lanfranc gou-» verna plusieurs fois le royaume avec » toute la sagesse possible. Il ne faut donc » juger des hommes, ni par l'habit qu'ils » ont porté, ni par le siècle dans lequel » ils ont vécu : le cloître fut et sera tou-» jours le séjour le plus propre pour se » livrer à l'étude, pour acquérir tout à » la fois beaucoup de connaissances et de » vertus. On n'a qu'à confronter ce qu'a » écrit Lanfranc, pour établir le dogme » de l'Eucharistie, avec ce que les plus » habiles ministres protestans ont fait » pour l'attaquer, on verra de quel côté » il y a plus de justesse et de solidité. » Quelques écrivains satiriques et détracteurs ont attaqué la mémoire de ce prélat ; mais on trouve une réfutation solide de ce qu'ils ont avancé dans l'*Anglia sacra* de Warthon. Lanfranc avait fait aussi une *Histoire ecclésiastique*, la *Vie* de Guillaume-le-Conquérant, et un *Commentaire* sur les psaumes, qui sont perdus. Ses *œuvres* se trouvent aussi dans la *Bibliothèque des Pères*.

LANFRANC, médecin de Milan, du 13e siècle, professa avec succès en cette ville la médecine et la chirurgie. Cependant il essuya des chagrins, dont il ne dit point le sujet, mais qui paraissent être relatifs aux querelles des Guelfes et des Gibelins ; il fut même arrêté et mis en prison. Le vicomte Matthieu lui permit de se transporter où il jugerait à propos, et dès qu'il eut choisi la France, ce seigneur l'y fit conduire. Il fut appelé en divers lieux du royaume, et demeura quelque temps à Lyon. L'an 1295 il se rendit à Paris, sur les instances de plusieurs seigneurs et maîtres en médecine, mais particulièrement de maître Jean de Passavant, et d'après les sollicitations des bacheliers en médecine, pour enseigner publiquement la chirurgie et démontrer les opérations de cet art. La chirurgie était entièrement abandonnée aux barbiers ou à des empiriques ignorans. Il établit, entre les médecins et les barbiers, une classe de savans, qui joignaient la pratique des opérations manuelles à la science médicale, comme faisait Lanfranc. De là est venu le *collége des chirurgiens de Saint-Côme*, à Paris, qui a commencé du temps de saint Louis. On a de lui : *Chirurgia magna et parva*, Venise, 1490, in-fol., et réimprimée plusieurs fois depuis : dans l'édition de Lyon, 1553, on y trouve Gui de Chauliac, et autres anciens chirurgiens. Lanfranc a souvent copié Guillaume Salicet sans le citer. Son ouvrage a été traduit en français par maître Guillaume Yvoire, Lyon, 1490 ; et en allemand par Othon Brunfels, Francfort, 1566, in-8.

LANFRANC (Jean), peintre, né à Parme en 1581, mort à Rome en 1647, à 66 ans, fut d'abord page du comte Scotti ; mais étant né avec beaucoup de dispositions et de goût pour le dessin, il en faisait son amusement. Le comte s'en aperçut, et le mena lui-même dans l'école d'Augustin Carrache, et depuis dans celle d'Annibal Carrache. Les progrès rapides que Lanfranc faisait dans la peinture lui acquirent bientôt un grand nom, et lui méritèrent la dignité de chevalier. Ce peintre avait une imagination vaste, qui exigeait de grands sujets. Il ne réussissait que médiocrement aux tableaux de chevalet. Il a surtout excellé à peindre des coupoles : on cite comme ses chefs-d'œuvre en ce genre, celles de saint-André *della Valle*, du Jésus et du trésor du Saint Sauveur, à Naples. Le Musée du Louvre possède de ce maître les tableaux suivans : *Agar dans le désert*, *saint Pierre*, *saint Paul*, et *saint Augustin*. Il a gravé aussi à l'eau forte, et en partie d'après ses propres compositions, la *bible de Raphaël*, 1607, 51 feuilles in-4.

* LANFREDINI (Jacques), savant cardinal, naquit à Florence le 26 octobre 1670. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il courut la carrière de la prélature romaine. La première charge qu'il occupa fut celle d'auditeur civil du cardinal Camerlingue, en 1722. L'année suivante, il fut déclaré prélat domestique, membre de la congrégation consistoriale, et référendaire de l'une et l'autre signature. Le 16 mars 1727, il reçut l'ordre de la

prêtrise des mains du pape Benoît XIII. Clément XIII, son compatriote, le nomma en 1730 à un canonicat de Saint-Pierre. Il fut successivement secrétaire de la congrégation du concile, votant de la signature de grâce, dataire de la pénitencerie, enfin cardinal le 24 mars 1735. Il quitta alors le nom d'Amadori, qu'il avait porté jusque là, pour prendre le nom de Lanfredini, qui était celui de sa famille. Le 27 du même mois, le pape le proposa en consistoire pour les évêchés unis d'Osimo et de Cingoli dans la Marche d'Ancône; et le 4 avril suivant, il fut sacré par le cardinal Guadagni. C'était un prélat savant et zélé, qui ne s'illustra pas moins par ses vertus épiscopales que par sa profonde érudition. Il mourut le 16 mai 1741, laissant dans son diocèse de grands exemples de sagesse et de charité. Il était dans la 71e année de son âge. On a de lui : 1° *Raccolta d'orazioni sinodali e pastorali*, Jesi, 1740, in-4; 2° *Lettere pastorali*, etc., Turin, 1768, 2 vol. in-8; 3° *Lettere scritte alla nobiltà ad agli artisti*, in-8. L'abbé Lami publia sa *Vie* dans le tome 2 des *Memorabilia Italorum eruditione præstantium*. Guarnaci et Buonamici en parlent avec éloge, le premier, dans son livre intitulé : *Vitæ et gesta pontificum romanorum*, et S. R. E. *cardinalium*, pag. 681, Rome, 1751, 2 vol.; et l'autre dans son ouvrage, *De claris pontific. epist. scriptoribus*, pag. 286.

LANG (Jean-Michel), né à Ezelwangen, dans le duché de Sultzbach, en 1664, obtint la chaire de théologie à Altorf. Mais s'y étant attiré des ennemis, il quitta cette place, et alla demeurer à Prentzlow, où il mourut le 20 juin 1731. On a de lui : 1° *De fabulis mohammedicis*, 1697, in-4; 2° plusieurs Traités latins sur le mahométisme et l'Alcoran; 3° *Dissertationes botanico-theologicæ*, Altorf, 1705, in-4; 4° *Philologia barbaro-græca*, Nuremberg, 1708, in-4.

LANGALERIE ou LANGALLERIE (Philippe de GENTIL, marquis de), premier baron de Saintonge, naquit à la Motte-Charente, en 1656. Il se consacra aux armes dès sa jeunesse, fit trente-deux campagnes au service de France, donna de grandes preuves de valeur, et parvint au grade de lieutenant-général en 1704. Son caractère hautain et son excessive ambition lui suscitèrent des discussions désagréables, qui l'engagèrent à passer au service de l'empereur en 1706. Il fut jugé en France comme déserteur, et condamné à être pendu. Ayant obtenu dans l'armée de l'empereur l'emploi de général de la cavalerie, il ne le garda pas longtemps, parce qu'il s'attira la disgrâce du prince Eugène qu'il avait acompagné au siége du Turin, et sous lequel il avait fait les deux campagnes suivantes. Il quitta l'empereur, passa en Pologne, où il fut fait général de la cavalerie lithuanienne, et ne fut pas plus tranquille. Il se fit calviniste en 1714, dans l'espérance de trouver plus facilement de l'emploi chez les princes protestans. Après diverses courses à Francfort, à Berlin, à Hambourg, à Brême, à Cassel, il partit pour la Hollande, où il se lia très étroitement avec l'aga turc, ambassadeur à La Haie, qui conclut un traité avec lui au nom du Grand-Seigneur. On n'en a jamais bien su les articles, mais en général on croit qu'il s'agissait d'une descente en Italie, dont le marquis devait commander les troupes. C'était l'effet des intrigues du cardinal Albéroni, qui s'était ligué avec les Ottomans pour donner de l'occupation à l'empereur, et réaliser son vaste et chimérique projet. Le marquis passait à Hambourg pour faire préparer des vaisseaux, lorsque l'empereur le fit arrêter à Stade en 1716. On le conduisit à Vienne, puis au château de Raab ou Javarin dans la Hongrie, où il mourut de chagrin en 1717. Il a paru, en 1743, des *Mémoires du marquis de Langalerie, Histoire écrite par lui-même dans sa prison à Vienne*, La Haie, in-12. Cette prétendue histoire est un roman qu'on a voulu débiter à la faveur d'un nom connu : les noms, les faits, les dates, tout en démontre la fausseté. On prétend que le marquis de Langalerie avait formé le projet de rassembler dans les îles de l'Archipel les restes de la nation hébraïque. (Voyez aussi *Manifeste de Philippe de Gentil, marquis de*

Langallerie, écrit par lui-même, en 1706, Cologne, 1707, in-4; *Guerre d'Italie* ou *Mémoires historiques, politiques* etc. du marquis de Langallerie (par Sandras de Courtilz) Cologne, 1709. 2 vol. in-12.)

LANGBAINE (Gérard), né à Barton-Kirke, dans le Westmoreland, en Angleterre, mort en 1658, à 50 ans, fut garde des archives de l'université d'Oxford. On a de lui plusieurs écrits, dans lesquels l'érudition est semée à pleines mains. Les plus connus sont : 1° une *Edition* de Longin, en grec et en latin, avec des notes, 1636 et 1638 in-8, 2° *Fœderis scotici examen*, en anglais, 1644, in-4; 3° une *Traduction* anglaise de l'Examen du concile de Trente, par Martin Chemnitz. *Voyez* ce nom. (4° *Platonicorum aliquot qui etiamnum supersunt authorum, græcorum imprimis, mox et latinorum syllabus alphabeticus*, à la suite de *l'Alcini in Platonicam philosophiam introductio* du docteur Fell, 1667, in-8.)

LANGE (Rodolphe), gentilhomme de Westphalie et prévôt de la cathédrale de Munster, fut envoyé par son évêque et par son chapitre, vers le pape Sixte IV, pour une affaire importante, et s'acquitta fort bien de sa commission. A son retour, il fit établir un collége à Munster. Lange fut, par cet établissement et par ses écrits, le principal restaurateur des lettres en Allemagne. On a de lui plusieurs *Poèmes* latins (sur le dernier siége de Jérusalem, sur la sainte Vierge, sur saint Paul), que l'on ne croit pas avoir été imprimés. Maittaire en indique cependant une édition de Munster, 1486, in-4. Lange mourut en 1519, à 81 ans, pleuré de ses concitoyens, dont il avait été le bienfaiteur et la lumière.

LANGE (Paul), bénédictin allemand, et ensuite disciple de Luther, natif de Zwickau en Misnie, parcourut en 1515 les couvens d'Allemagne, afin de rechercher des monumens. Il est auteur d'une *Chronique des évêques de Zeitz*, en Saxe, depuis 968 jusqu'en 1515, imprimée dans la premier tome des Ecrivains d'Allemagne. Il y loue Luther, Carlostad et Mélanchthon, et y déclame contre le clergé : c'est ce qui l'a rendue si précieuse aux protestans; comme si le suffrage d'un moine apostat pouvait justifier le schisme fatal par lequel ils ont déchiré l'Eglise.

LANGE (Jean), né à Lœwenberg, en Silésie, l'an 1485, mort à Heidelberg, en 1565, exerça la médecine en cette ville avec distinction, et fut médecin de quatre électeurs palatins. On a de lui : *Epistolarum medicinalium opus miscellaneum*, Francfort, 1689, in-8 : recueil rempli d'une rare érudition, et dont la lecture est utile à tous ceux qui veulent apprendre l'histoire de la nature. — Il est différent de Christophe-Jean LANGE, né à Pégau dans la Misnie, en 1655, professeur en médecine à Leipsick, mort en 1701, dont les ouvrages ont paru à Leipsick, 1704, en 2 tomes in-fol.

LANGE (Joseph), *Langius*, né à Keiserberg, dans la Haute-Alsace, mort vers 1630, fut professeur de grec à Fribourg, dans le Brisgau, vers 1610, se fit ensuite catholique, et publia la compilation intitulée *Polyanthea nova*, Genève, 1600, 2 vol. in-fol. Lyon 1604, Francfort 1607. On y trouve des passages sur toutes sortes de matières. On a encore de lui *Florigelium*, recueil alphabéthique de sentences, apophtegmes, etc. Strasbourg, 1598, in-8; *Elementare mathematicum*, in-8. On lui doit aussi des éditions de Perse, de Juvénal, avec des *Index* très amples.

LANGE (Charles-Nicolas), habile naturaliste suisse, a donné en latin : 1° *Historia lapidum figuratorum Helvetiæ*, Venise, 1708, in-4; 2° *Origo lapidum figuratorum*, Lucerne, 1706, in-4; 3° *Methodus testacea marina distribuendi*, Lucerne, 1722, in-4. Ces ouvrages, et surtout le premier, sont recherchés par les naturalistes.

LANGE (François), avocat au parlement de Paris, natif de Reims, en 1610, mort à Paris en 1684, à 74 ans, s'est fait un nom par le livre intitulé *Le Praticien français*, 2 vol. in-4, 1755 : il parut pour la première fois sous le nom de Gastier, procureur au parlement. Il en était à sa 4e édition, lorsque les ordonnances de 1667 et de 1670 forcèrent de le remanier.

Dès lors il en parut un grand nombre d'éditions. La dernière est celle donnée par Pimont conseiller référendaire à la chancellerie, Paris, 1755, 2 vol. in-4.

LANGEAC ou LANGHAC (Jean de), né d'une ancienne maison à Langeac, diocèse de Saint-Flour, acheva ses études à Paris, et embrassa l'état ecclésiastique. La quantité de bénéfices qu'il posséda est étonnante ; mais il faisait un bon usage de ses revenus. François Ier, qui l'aimait, le fit son aumônier en 1516, maître des requêtes en 1518, ambassadeur en Portugal, en Pologne, en Hongrie, en Suisse, en Ecosse, à Venise, à Ferrare, en Angleterre, et enfin à Rome. Ce fut à sa recommandation que Robert Cenalis lui succéda en l'évêché d'Avranches. Dans tous les lieux où il se trouva, il ne fut occupé que du bien public. Sa mémoire subsiste encore à Limoges, où on l'appelle *le bon évêque*. Il aimait et protégait les lettres. Etienne Dolet lui dédia ses trois livres. *De officio legati, quem vulgo ambassiatorem vocant; de immunitate legatorum ; de legationibus Langiachi episcopi Lemovicensis*, imprimé à Lyon en 1541, in-8. Ce digne prélat mourut la même année à Paris, très regretté.

LANGEVIN (Raoul), chanoine de Bayeux, composa en 1269, le fameux *Cartulaire* de cette église, si connu sous le nom de son auteur. C'est une compilation des statuts, usages et cérémonies qui se pratiquaient de son temps dans cette cathédrale, à laquelle elle sert encore de loi. Ce manuscrit précieux fut sauvé, par un accident heureux, des horribles ravages des protestans, en 1562.

LANGEVIN (Eléonore), docteur de Sorbonne, natif de Carantan, mort en 1707, est auteur d'un livre intitulé : *L'Infaillibilité de l'Eglise, touchant la foi et les mœurs*, contre Masius, professeur de Copenhague ; Paris, 1701, 2 vol. in-12.

LANG-JEAN (Remi), peintre, natif de Bruxelles, mort en 1671, fut le meilleur des élèves de Van Dyck. Il forma sa manière sur celle de son maître, et il a assez bien saisi son coloris; mais il n'a pu atteindre à la même finesse de dessin. On voit peu de tableaux de chevalet de Lang-Jean. Ses principaux ouvrages sont des sujets de dévotion, peints en grand.

LANGIUS. *Voyez* LANGE.

LANGIUS, ou LANGE (Charles), né selon quelques-uns à Gand, et selon d'autres à Bruxelles, fut chanoine de l'église de Liége, où il mourut dans un âge peu avancé, le 29 juillet 1573. Il fut étroitement lié avec Juste-Lipse et plusieurs autres savans de son temps. Langius était très versé dans le grec et le latin, bon poète, et l'un des plus judicieux critiques de son siècle ; tous ceux qui en ont parlé conviennent qu'il réunissait en lui une érudition extraordinaire et une piété très exemplaire. Nous avons de lui des *Commentaires* sur les *Offices de Cicéron*, sur les *Comédies de Plaute*, et plusieurs *Pièces* de vers.

LANGLADE. *Voyez* SERRE.

LANGLADE. *Voyez* FAVARD DE LANGLADE.

LANGLE (Jean-Maximilien de), ministre protestant, né à Evreux, mourut en 1674, âgé de 84 ans. Il a laissé 2 vol. de *Sermons*, et une *Dissertation* pour la défense de Charles Ier, roi d'Angleterre.

LANGLE (Pierre de), né à Evreux en 1644, docteur de Sorbonne en 1670, fut choisi, à la sollicitation du grand Bossuet son ami, pour précepteur du comte de Toulouse. Louis XIV le récompensa en 1698, de ses soins auprès de son élève, par l'évêché de Boulogne. Le *Mandement* qu'il publia en 1717, au sujet de son appel de la bulle *Unigenitus*, scandalisa les catholiques, causa sa disgrâce à la cour, et excita des troubles violens dans son diocèse. Les habitans de Calais se soulevèrent ; ceux de Quernes, en Artois, le reçurent dans une visite à coups de pierres et à coups de bâton. Ce prélat s'opposa, avec l'évêque de Montpellier, Colbert, à l'accommodement de 1720. Cette démarche irrita le régent, qui l'exila dans son diocèse. Il y mourut en 1724, à 80 ans, ayant sacrifié les douceurs de la paix, les avantages de la soumission à l'Eglise, la satisfaction attachée aux devoirs d'un pasteur fidèle, à l'esprit de dispute et de parti.

* LANGLE (Le marquis de), dont le nom était Jérôme-Charlemagne Fleuriau, naquit en Bretagne vers 1742, se consacra à la littérature, et mourut à Paris le 16 octobre 1807. Il a laissé : 1° *Voyage de Figaro en Espagne*, Saint-Malo (Paris), 1785, 2 vol. in-12; pamphlet contre la religion et les prêtres, qui fit beaucoup de bruit, eut plusieurs éditions, et fut traduit en anglais, en danois, en italien et en allemand. Il a été condamné à être brûlé, par arrêt du parlement du 26 février 1788. La dernière et sixième édition, la seule avouée par l'auteur, a pour titre : *Voyage en Espagne par M. Langle*, Paris, Perlet, 1803, in-8; on a publié une critique de cet ouvrage sous le titre de *Dénonciation au public du voyage d'un soi-disant* Figaro *en Espagne, par le véritable* Figaro, 1785, in-12. 2° *Tableau pittoresque de la Suisse*, Paris, 1790, in-8; Liége, 1790, in-12; 3° *Soirées villageoises*, ou *Anecdotes et aventures, avec des secrets intéressans*, 1791, in-12; mauvais ouvrage, dont le public fit justice, ainsi que des suivans : *Paris littéraire*, 1791, in-12, en partie reproduit sous le titre de l'*Alchimiste littéraire*, ce sont l'un et l'autre des libelles contre les hommes de lettres les plus distingués; 5° *Mon voyage en Prusse*, ou *Mémoires secrets sur Frédéric le Grand et sur la cour de Berlin*, 1806, in-8; 6° *Nécrologie des auteurs vivans*, 1807, in-8. L'auteur n'y a pas oublié son nom, et a la modestie de se reprocher, à la page 35, l'abus excessif d'*esprit;* plusieurs articles sont extraits du *Paris littéraire ;* 7° *des Opuscules* (voyez *La France littéraire* de M. Ersch, et le *Mercure* du 30 janvier 1808). M. Fleuriau s'est jugé lui-même, quant à l'abus d'esprit, mais il a omis d'ajouter que son stile, presque toujours satirique, est parfois aussi prolixe qu'incorrect et sans coloris. Sur la fin de ses jours il revint à la religion et reçut les sacremens de l'Eglise.

* LANGLE (Honoré-François-Marie), compositeur de musique, né à Monaco en 1741, étudia à Naples sous Caffaro, se rendit à Gênes pour y diriger à la fois le théâtre et le concert des nobles, vint à Paris en 1768, où il se fit une grande réputation, et devint membre et bibliothécaire du Conservatoire. Il est mort le 20 septembre 1807. On a de lui : 1° *Traité d'harmonie et de modulation* ; 2° *Traité de la basse sous le chant*. On y trouve une excellente analyse des trois espèces de contrepoint. 3° *Traité de la fugue*. Ses principes sont plus méthodiques et plus clairs que ceux de Martini. 4° *Nouvelle méthode pour chiffrer les accords*. Il avait fait la musique de *Corisande*, qui fut généralement applaudie : il entreprit ensuite 2 tragédies lyriques, *Mahomet II* et le *Choix d'Alcide*, qu'il ne put parvenir à faire représenter.

* LANGLÈS (Louis-Matthieu), savant orientaliste, né le 23 avril 1763, à Péronne en Picardie, eut pour père un ancien militaire, chevalier de St.-Louis, qui le destinait à parcourir la carrière des armes : malgré un goût précoce pour l'étude, il ne refusa point d'embrasser l'état militaire; mais il sollicita de ses parens la permission d'apprendre les langues orientales, afin, disait-il, de pouvoir servir dans l'Inde ou comme officier ou comme diplomate : ce qui alors était très avantageux. Le jeune Langlès avait commencé son éducation à Montdidier; il la termina à Paris, où il succéda à son père dans la charge d'officier près le tribunal des maréchaux de France de la connétablie. Ce fut alors qu'il mit à profit les loisirs de sa place, pour suivre les différens cours des langues orientales qu'il voulait connaître : ainsi, il fréquenta au collége de France les leçons d'arabe de M. Caussin de Perceval, et celles de persan de M. Ruffin. Les ministres Bertin et de Breteuil l'engagèrent à étudier le *mandchou*, et l'an 1797 il publia in-4° un *alphabet* de cette langue, qui a été réimprimé plusieurs fois. Il le dédia à l'académie des Inscriptions; cet ouvrage lui valut des éloges peut-être outrés, mais il lui attira en même temps l'injuste reproche de s'être approprié l'*alphabet* de Deshauraves, gravé 20 ans auparavant dans les planches de l'*Encyclopédie*. L'alphabet de Langlès avait été composé sur le manuscrit du *Dictionnaire tartare*,

Mandchou-Français, du Père Amiot, que l'auteur avait envoyé depuis la Chine à M. Bertin. Langlès fut chargé de la publication de ce *Dictionnaire* qui fut imprimé à Paris, par Didot aîné, 1789-90, 3 vol. in-4. Une particularité que nous ne devons point passer sous silence, relativement à l'alphabet *mandchou*, c'est que ce fut le premier ouvrage de cette langue imprimé en caractères mobiles. Précédemment Langlès avait traduit du grec, et publié les *Instituts politiques et militaires de Tamerlan*, Paris, 1787, in-8; cette traduction, qui était le premier essai de ce jeune savant, lui avait acquis la protection du maréchal de Richelieu, et lui fit obtenir une des douze pensions que le tribunal des maréchaux de France accordait aux hommes de mérite attachés à son service. Langlès fit imprimer peu de temps après un *Recueil* in-18 et in-8 *de Contes, Fables et Sentences, tirés de différens auteurs arabes et persans :* dans cet ouvrage il fit connaître l'existence et le but de la société asiatique de Calcutta. La même année il publia encore les *Ambassades réciproques d'un roi des Indes, de la Perse*, etc., *avec un empereur de la Chine*, traduit du persan d'Abdoul-Rizâc de Samarcande, avec la *vie* de ces princes, et un *précis historique sur les Mahrattes*, traduit du persan, dialecte de l'Inde. Nous avons déjà dit que le projet de Langlès était de passer dans les établissemens français d'outre-mer; la révolution ne lui permit pas de l'accomplir. Il continua de se livrer à l'étude des langues orientales vivantes, qu'il regardait comme nécessaires aux entreprises commerciales, et favorables au progrès des sciences et de la littérature. Ce fut dans le but de déterminer le gouvernement à protéger et à encourager ce genre d'étude, qu'il adressa en 1790 un mémoire à l'Assemblée constituante : la même année il publia des *Fables et des Contes indiens*, avec un *discours préliminaire* et des *Notes sur les mœurs, la religion et la littérature des Indous*, un vol. in-8. Nommé en 1792 conservateur des manuscrits orientaux de la bibliothèque royale, il fit partie en 1813 de la commission temporaire des arts, adjointe au comité d'instruction publique. L'année suivante il devint garde du dépôt littéraire établi à l'ancien couvent des capucins à Paris, et la même année il obtint la création de l'*école des langues orientales vivantes*, placée près de la bibliothèque dite alors nationale, établissement qu'il avait sollicité pendant long-temps et dont il fut administrateur : il y professait en même temps le persan et le mallois. En 1795 il devint l'un des huit conservateurs de cette bibliothèque, et chargé spécialement des manuscrits orientaux. Nommé membre de l'Institut, à l'époque de sa création, il refusa de faire partie de l'expédition d'Egypte, quoiqu'il connût personnellement Buonaparte. Les principes politiques de Langlès l'éloignaient du guerrier qui devait plus tard détruire la république à laquelle il avait été constamment attaché. Langlès pendant tout le cours de la révolution ne fut jamais inquiété : il avait su trouver des protecteurs et des amis parmi ceux qui étaient à la tête des affaires; et, si l'on doit voir avec peine un savant aussi distingué se salir par le contact des révolutionnaires, la science peut se réjouir de cette circonstance qui contribua à la conservation d'un grand nombre de monumens que les vandales de cette époque auraient infailliblement détruits. En même temps Langlès publiait des ouvrages importans qu'il empruntait à l'Asie, et se livrait à l'enseignement des langues orientales qu'il est parvenu à faire goûter en France. Jusqu'à sa mort arrivée le 28 janvier 1824, il a consacré sa laborieuse carrière à étendre parmi nous l'étude des langues asiatiques, qu'il parlait presque toutes avec facilité. S'il attacha à ce genre de mérite une importance trop grande, on est obligé du moins de convenir qu'il a utilisé cette vaste érudition philologique au profit des sciences, et qu'elle lui a servi à éclaircir une foule de points d'histoire, de géographie et de statistique des diverses contrées de l'Asie. Sa bibliothèque particulière comprenait un nombre immense de livres relatifs à l'Orient; le catalogue en est curieux, il a été publié par M. Merlin, en 1825, in-8. Ce sa-

vant illustre ne reçut la croix d'honneur que sous la restauration; il était décoré de l'ordre de St.-Wladimir de Russie, membre de la société asiatique de Calcuta, de la société des antiquaires de France, et de celle de la géographie, etc. On peut voir la nomenclature de ses nombreux ouvrages dans le *Dictionnaire des anonymes*, dans la *France littéraire de Ersch*, et dans l'*Annuaire nécrologique de M. Mahul*, 1824, page 157-162. Nous citerons : 1° *Instituts politiques et militaires de Tamerlan, traduits en français sur la version persane, avec la vie du conquérant*, Paris, 1787, in-8; 2° *Alphabet tartare-mandchou*, 1787, in-4; 3e édit. 1807, in-4. 3° *Contes, fables et sentences tirés de différens auteurs arabes et persans*, Paris, 1788, vol. in-18; 4° *Ambassade réciproque d'un roi des Indes, de la Perse et d'un empereur de la Chine*, traduite du persan, Paris, 1788, in-8; 5° *Dictionnaire tartare-mandchou-français, composé d'après un dictionnaire mandchou-chinois, par le Père Amiot*, 1789-90, 3 vol. in-4; 6° *de l'Importance des langues orientales pour l'extension du commerce, les progrès des lettres et des sciences, adressé à l'Assemblée constituante*, 1790; 7° *Fables et Contes indiens nouvellement traduits, avec un discours préliminaire et des notes sur la religion, la littérature, les mœurs, etc., des Indous*, 1790, in-18; 8° *Description du Pégu et de l'île de Ceylan*, traduite de l'anglais et de l'allemand, Paris, 1793, in-8, sous le voile de l'anonyme; 9° *Collection portative de voyages, traduite de différentes langues orientales et européennes*, avec des notes géographiques et historiques, 1797-1805, in-8, 5 vol. et atlas petit in-4; 10° (avec Lamarck), *Voyage de C. P. Thunberg au Japon, etc.; traduit et augmenté de notes considérables sur la religion, le gouvernement, le commerce, l'industrie et les langues de ces différentes contrées*, 1796, 2 vol. in-4, ou 4 vol. in-8; 11° *Voyage du Bengale à Pétersbourg, traduit de l'anglais avec additions et une notice chronologique des Kans de Crimée, etc.*, 1803, 3 vol. in-8, avec 2 grandes cartes géographiques; 12° *Voyage de Hornemann dans l'Afrique septentrionale, depuis le Caire jusqu'à Moursouk, traduit de l'anglais et augmenté de notes et d'un mémoire sur les Oasis, d'après les auteurs arabes*, 1803, 2 vol. in-8 avec cartes. Barbier, dans son *Dictionnaire des auteurs anonymes*, nos 19, 281, 2e édit., attribue cette traduction à Labaume; 13° *Recherches sur la découverte de l'essence de rose*, 1804, in-8; 14° *Catalogue des manuscrits transcrits de la bibliothèque impériale, avec des notices du contenu de la plupart des ouvrages*, traduit de l'anglais de Hamilton, et augmenté de notes; 15° *Notice sur l'état actuel de la Perse, en persan, en arménien et en français*, 1818, in-18; 16° *Monumens anciens et modernes de l'Indostan en* 150 *planches*, Paris, Didot aîné, 1821, 2 volumes in-folio, figures; 17° *Analyse des mémoires contenus dans le 12e volume des* Asiatick researches, *avec un appendice*, 1825, in-4, avec 2 planches, et plusieurs autres ouvrages. Il a encore coopéré aux *Voyages de Pallas*, 8 vol. in-8; d'*Egypte et de Nubie, par Norden*, 3 vol. in-4; en *Chine et en Tartarie, à la suite de l'ambassade de lord Macartney*, 2 vol. in-8; du *Chevalier Chardin en Perse*, 10 vol. in-8; *chez les Mahrattes, par Tone*, 1 vol.; *aux Mœurs, usages et coutumes des Ottomans et Abrégé de leur histoire*, 1812, 6 vol. in-18; à l'*Histoire d'Egypte sous le gouvernement de Mohammed-Ali*, 2 vol. in-8; aux *Recherches asiatiques*, trad. par Labaume; à la *Grammaire de la langue arabe vulgaire et littérale, ouvrage posthume de Savary*; enfin, il a fourni des *Dissertations, Mémoires, Notices* ou *Articles* dans les *Mémoires de l'Institut*, dans les *Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque du roi*, dans la *Biographie universelle*, et dans le *Magasin, les Annales*, la *Revue encyclopédique* et dans le *Mercure étranger*. On trouve sur Langlès dans le t. 4 du *Journal asiatique* une *notice nécrologique* par M. Abel Rémusat, son successeur à la place de conservateur des manuscrits *mandchou* de la bibliothèque

royale, et une autre dans le *Moniteur* du 1er septembre 1825, par M. Dacier, secrétaire perpétuel de l'académie des Inscriptions et belles-lettres.

LANGLOIS (Jean-Baptiste), jésuite, né à Nevers en 1663, et mort en 1706, publia divers écrits contre l'*Édition* de saint Augustin, donnée par les bénédictins de Saint-Maur. Nous avons de lui un ouvrage estimable par les grandes recherches, la critique et la diction noble, aisée et souvent pleine de chaleur et d'élégance. C'est son *Histoire des croisades contre les Albigeois*, Paris, 1703, in-12. Ce qu'il rapporte des vices, des erreurs et des excès des Albigeois prouve combien des écrivains modernes ont eu tort de blâmer les rigueurs exercées envers ces sectaires. Nous avons encore de lui *la Journée spirituelle*, à l'usage des collèges, et un petit in-12, *Du respect humain*, imprimé à Paris, en 1703.

* LANGLOIS (Isidore), journaliste, né à Rouen le 18 juin 1770, rédigea pendant plusieurs années de la révolution le *Messager du soir*, et chercha à réparer, par les principes qu'il y répandit, le tort qu'il s'était fait par la part active qu'il avait pris aux premiers troubles de la France. Il attaqua sans ménagement les tyrans, dont on ne bravait point impunément la haine et l'amour-propre, et fut au 18 fructidor proscrit comme journaliste et frappé de déportation. Il parvint à s'échapper; mais arrêté en 1798, il fut renfermé au Temple, et envoyé à Oléron. Rappelé par les consuls après le 18 brumaire, il mourut à Paris le 12 août 1800. On a de lui: *des gouvernemens qui ne conviennent pas à la France*, 1795, in 8; *appel à mes juges et à mes concitoyens*, 1795, in-8.

* LANGLOIS (Jean-Thomas), journaliste, ancien avocat au parlement de Paris, où il était né en 1748, concourut en 1791 et 1792 à la rédaction d'un journal intitulé les *Actes des Apôtres* (publié d'abord par Peltier 1789, et opposé aux principes de la révolution, 1791, 10 volumes in-8). Constamment il s'était tenu éloigné de tous les emplois, et ne s'occupait que de la rédaction de quelques *Mémoires*. Il a fourni des articles dans les colonnes de la *Quotidienne* et du *Précurseur*. On cite comme un modèle celui qu'il publia en 1804, en faveur des députés de la Guadeloupe, et auquel ceux-ci durent leur salut. Langlois mourut à Gisors en 1805, à l'âge de 57 ans.

LANGUET (Hubert), né à Vitteaux en Bourgogne, l'an 1518, étudia en droit à Boulogne. Ayant lu le livre des *Lieux-Communs*, de Mélancthon, il prit la résolution de l'aller voir à Wittemberg. Il y arriva en 1549, et y lia une étroite amitié avec cet homme fameux, qui lui inspira les erreurs de Luther. Après la mort de Mélancthon, Languet se retira auprès d'Auguste, électeur de Saxe, qu'il suivit au siége de Gotha, et qui lui confia les négociations les plus importantes. Il fut député en 1568, à la diète de Spire, et assista en 1570, aux conférences de Stetin. Envoyé en France, dans le courant de la même année, il fit une harangue insolente à Charles IX, au nom des princes protestans d'Allemagne (elle se trouve dans les *Mémoires* de ce roi). Les différends survenus en Saxe entre les luthériens et les zuingliens sur l'eucharistie obligèrent Languet de demander son congé au duc de Saxe, dont il était un des premiers ministres. Il mourut à Anvers en 1581, à 63 ans, au service du prince d'Orange. Languet fut, suivant la pensée de Duplessis-Mornai, ce que bien des gens tâchent de paraître, et il vécut de la façon dont les gens de bien veulent mourir; mais on sent assez que dans les éloges que les gens de parti font les uns des autres, il y a souvent beaucoup à rabattre. On a de lui plusieurs ouvrages; les principaux sont: 1° des *Recueils des lettres* en latin, à l'électeur de Saxe, publiées à Hall, in-4, en 1699; à Camerarius, père et fils, imprimées en 1685, Francfort, in-12: au chevalier Sidnei, mises au jour en 1646, in-12. 2° *Vindiciæ contra tyrannos*, publiés sous le nom de *Stephanus Junius Brutus*, 1579, in-8, traduites en français, 1581, in-8. C'est la production d'un républicain qui ne ménage rien, et qui pense sur les monarques, comme on parlait dans le sénat de Rome après l'expulsion des Tarquins;

3° une *relation de l'expédition de l'électeur Auguste, contre Guillaume Grumbach et autres révoltés de Saxe*, avec l'*Histoire* de ce que fit l'empereur contre ce prince, 1562, in-4; 4° on lui attribue l'*Apologie du prince d'Orange contre le roi d'Espagne*, 1581, in-4; satire grossière et calomnieuse, que le fanatique Watson a osé donner comme une pièce authentique, sur laquelle on devait juger Philippe II. (*Voyez* ce nom.) Sa *Vie* a été écrite par La Mare, conseiller au parlement de Dijon, Halle, 1700, in-12.

LANGUET de Gercy (Jean-Baptiste-Joseph), arrière petit-neveu du précédent, naquit à Dijon en 1675, du procureur-général au parlement de cette ville. Il prit le bonnet de docteur de Sorbonne en 1703, et obtint la cure de Saint-Sulpice en 1714. L'église de sa paroisse n'était guère digne de la capitale : on voulait la rétablir, et on avait déjà construit le chœur; mais le reste était imparfait. L'abbé Languet conçut le vaste dessein d'élever un temple capable de contenir ses nombreux paroissiens. Il entreprit ce grand ouvrage, n'ayant d'autres fonds qu'une somme de 100 écus. Il employa cet argent à acheter des pierres qu'il fit étaler dans toutes les rues adjacentes, et il eut soin de faire annoncer qu'elles étaient destinées à la construction de son église. Les secours lui vinrent aussitôt de toutes parts, et le duc d'Orléans, régent du royaume, lui accorda une loterie. Ce prince posa la première pierre du portail l'an 1718; et curé de Saint-Sulpice n'épargna, pendant toute sa vie, ni soins, ni dépenses, pour rendre son église l'une des plus magnifiques de la France, en architecture et en décoration. La consécration s'en fit en 1745. Un autre ouvrage, qui ne fait pas moins d'honneur à l'abbé Languet, est l'établissement de la maison de l'*Enfant Jésus*, en faveur des pauvres femmes et filles, et d'un certain nombre de demoiselles nobles : il est maintenant destiné aux enfans malades. L'abbé Languet ne cessa de soutenir cette maison jusqu'à sa mort, arrivée en 1750, à 75 ans, dans son abbaye de Bernay. Jamais homme ne fut plus habile et plus industrieux que lui à se procurer d'abondantes aumônes et des legs considérables. On sait de bonne part qu'il distribuait environ un million chaque année. Il préférait toujours les familles nobles réduites à la pauvreté, et l'on a appris, de personnes dignes de foi, qu'il y avait dans sa paroisse quelques familles de distinction, pour lesquelles il dépensait jusqu'à 30,000 livres par an. Généreux par caractère, il donnait grandement, et savait prévenir les besoins. Dans le temps de la cherté du pain, en 1725, il vendit, pour soulager les pauvres, ses meubles, ses tableaux, et autres effets rares et curieux, qu'il avait amassés avec beaucoup de peine. Il n'eut depuis ce temps-là, que trois couverts d'argent, point de tapisserie, et un simple lit de serge que madame de Cavois ne fit que lui prêter, parce qu'il avait vendu jusqu'alors pour les pauvres, tous ceux qu'elle lui avait donnés en différens temps. Bien loin d'enrichir sa famille, il distribua jusqu'à son patrimoine. Sa charité ne se bornait point à sa paroisse. Dans le temps de la peste de Marseille, il envoya des sommes considérables en Provence, pour soulager ceux qui étaient affligés de ce fléau. Il s'intéressa sans cesse et avec zèle à l'avancement et au progrès des arts, au soulagement du peuple et à la gloire de la nation. Labbé Languet refusa constamment l'évêché de Conserans; celui de Poitiers, et plusieurs autres. Sa piété et son application continuelle aux œuvres de charité ne l'empêchaient point d'être gai et agréable dans la conversation. Il y faisait paraître beaucoup d'esprit, et avait des reparties fines et délicates. On lui a élevé dans l'église de Saint-Sulpice un superbe mausolée qui fut enlevé pendant la révolution.

LANGUET (Jean-Joseph), frère du précédent, entra, à la sollicitation du grand Bossuet, son ami et son compatriote, dans la maison de Navarre, dont il devint supérieur; il y prit le bonnet de docteur de Sorbonne, et fut nommé évêque de Soissons en 1715. Son zèle pour la constitution *Unigenitus* ne contribua pas

peu à lui procurer la mître, et ce zèle ne diminua point lorsqu'il l'eut obtenue. Il signala chaque année de son épiscopat par des *Mandemens* et par des *Ecrits* contre les anti-constitutionnaires, les appelans, les réappelans, les convulsionnaires et les dévots au diacre Pâris. Ses adversaires prétendirent que Tournely avait eu la plus grande part à ces différens ouvrages contre eux; et après la mort de ce docteur, l'évêque ayant mis au jour la *Vie de Marie Alacoque*, un mauvais plaisant du parti dit que *Tournely avait emporté l'esprit de l'évêque de Soissons*, *et qu'il ne lui avait laissé que la Coque*. Cette plaisanterie n'était pas plus fondée que cette autre antithèse, enfantée, par je ne sais qui, lorsqu'il eut été admis à l'académie française et au conseil d'état : « L'évêque de Soissons a traité la théologie sans en être instruit, il était académicien sans en avoir les talens, et conseiller-d'état sans être instruit des affaires. » Tous ces traits portent à faux. Languet n'était ni un Fénélon, ni un Bossuet, on le sait très bien, mais il savait écrire, et même avec élégance. Ses ennemis devraient l'avouer et l'avoueraient, si le bandeau de l'esprit de parti ne cachait toute vérité. Il se peut qu'il ait trop donné à son zèle dans ses ouvrages polémiques; qu'il n'ait pas assez distingué le dogme de l'opinion; qu'il n'ait pas toujours vu le mérite de ses adversaires, mais il n'est pas moins vrai que plusieurs morceaux de ses productions font honneur à son savoir et à son esprit. Ce prélat passa, en 1731, de l'évêché de Soissons à l'archevêché de Sens, et mourut en 1753, à l'âge de 76 ans, regardé comme un prélat pieux et charitable. Ses ouvrages polémiques ont été traduits en latin, et imprimés à Sens en 1753, en 2 vol. in-fol. On a encore de lui : une *Traduction* des Psaumes, in-12; 2° *De l'esprit de l'Eglise dans ses cérémonies*, contre le traité de Claude de Vert, trésorier de Cluny, sur les cérémonies de l'église; 3° des livres de piété pleins d'onction, entre autres le *Traité de la confiance en la miséricorde de Dieu*, bien propre à la faire naître dans le cœur des fidèles; 4° des *Remarques* sur le fameux *Traité* du jésuite Pichon, touchant la fréquente communion; 5° une *Réfutation* des Lettres de Jacques Varlet (*Voyez* ce nom); 6° la *Vie de Marie Alacoque*, 1729, in-4; 7° plusieurs *Discours* dans les recueils de l'académie française. Ils prouvent qu'il était très capable de composer lui-même ses ouvrages. Son stile est un peu diffus, mais clair, naturel, élégant et assez noble.

LANGVELDT. *Voyez* MAGROPÉDIUS.

* LANJUINAIS (Jean-Denis, le comte) pair de France et membre de l'académie des Inscriptions et belles-lettres, né le 12 mars 1753, à Rennes, d'un avocat au parlement de cette ville, embrassa la même carrière que son père, et s'y distingua par des succès précoces. Admis dans l'ordre des avocats, par dispense d'âge en 1771, il s'appliqua tellement à l'étude des lois qu'il obtint le bonnet de docteur en 1772 et fut nommé, trois ans après, à la suite d'un brillant concours, professeur de droit ecclésiastique. En 1779 il fut choisi pour être l'un des conseillers des états de Bretagne, par chacun des trois ordres qui les composaient. En 1789 le tiers-état de la sénéchaussée de Rennes, le chargea de la rédaction du cahier de ses vœux et l'élut pour son député aux États-généraux. Lanjuinais prit part aux déclarations les plus importantes de cette assemblée; il vota contre la noblesse, contre les parlemens et contre tous les priviléges. Quoiqu'il fût l'un de ceux qui contribuèrent le plus à la rédaction de la constitution civile du clergé, il vota contre le décret qui déclara sans exception, tous les biens du clergé biens de l'état. Contre l'avis de Mirabeau, il fit décréter que, pendant la session, aucun député ne pourrait faire partie du ministère. Les opinions de Lanjuinais étaient déjà dessinées : elles n'étaient point celles d'un fougueux révolutionnaire, qui attendait sa fortune d'un moment d'anarchie : il avait un système politique, impraticable, peut-être, mais généreux sous plusieurs rapports : il faisait partie de la faction dite des *réviseurs*

qui voulaient une constitution représentative, et s'opposaient à ce qu'ils appelaient les *prétentions de la cour*. Après la session Lanjuinais retourna à Rennes où il devint professeur de droit constitutionnel, professeur de grammaire générale, et membre de la haute cour nationale (1792). Dans le mois de septembre de la même année, le département d'Ile-et-Villaine le nomma membre de la Convention. A cette époque où tant de passions se déchaînèrent contre le trône, Lanjuinais s'en montra le défenseur : la république fut établie, il la soutint dans l'intérêt de l'ordre. Il se prononça dès le 24 septembre contre les provocations à l'assassinat; il parla contre les anarchistes, et en particulier contre Robespierre. Lors du procès de Louis XVI, il demanda qu'on laissât à ce prince les mêmes moyens de défense et d'appel qu'on accordait aux autres accusés : le 26 décembre il attaqua l'acte d'accusation; il combattit avec fermeté ceux qui voulaient juger et condamner le roi : son avis fut rejeté. Lanjuinais ne se retira point; et lorsque le moment fut arrivé de donner son suffrage (16 janvier 1793), il vota non comme juge, mais comme représentant, la réclusion et le bannissement à la paix, demandant toutefois que le jugement n'eût force de loi que s'il réunissait les deux tiers des suffrages; cet avis, le seul qui pût sauver Louis XVI, ne fut point adopté, et le malheureux roi fut condamné à mort à la majorité de cinq voix. Toujours ennemi des Montagnards, Lanjuinais s'opposa, malgré les menaces de ces énergumènes qui venaient à l'assemblée avec des armes pour effrayer leurs collègues, à ce qu'on rapportât le décret qui ordonnait des poursuites contre les auteurs des massacres de septembre : ses efforts n'eurent aucun résultat; ils ne furent pas plus heureux quand il combattit la création d'un tribunal extraordinaire; mais il refusa courageusement de se rendre au comité de législation dont il était membre, et d'y coopérer à la loi qui devait constituer ce monstrueux tribunal, devenu si fameux sous le nom de *tribunal révolutionnaire*. Une commission de douze membres avait été formée au sein de l'Assemblée pour s'opposer aux envahissemens de la commune usurpatrice : la *Montagne* ayant demandé la suppression de cette commission, Lanjuinais s'éleva vigoureusement contre ces fauteurs de l'anarchie, et dénonça Chabot et tous les membres du comité d'insurrection qui s'assemblaient à l'archevêché : une lutte violente s'engagea dès lors entre la majorité révolutionnaire et la minorité qui s'opposait aux désordres. Lanjuinais combattait parmi ces derniers : le 2 juin 1793, il attaqua de nouveau Chabot comme l'un des auteurs du projet de proscription médité contre la minorité : plusieurs députés de la *Montagne*, parmi lesquels on remarquait le boucher Legendre et Chabot, cherchèrent, en lui mettant le pistolet sur la poitrine, à l'arracher de la tribune : alors se tournant contre Chabot qui avait abjuré le ministère ecclésiastique, il lui dit ces paroles qui ont été répétées mille fois depuis : *On a vu dans l'antiquité orner les victimes de fleurs et de bandelettes; mais le prêtre qui les immolait ne les insultait pas*. Les proscripteurs étonnés n'osèrent alors pousser plus loin leur audace. Barrère affectant une modération hypocrite proposa une mesure de pacification : il fallait, disait-il, que les membres accusés se suspendissent eux-mêmes; mais Lanjuinais s'y opposa dans un discours éloquent qui ne fit qu'exciter davantage la fureur de ses ennemis; cependant un décret proclama l'innocence des députés : mais sur la fin du jour un autre décret ordonna que Lanjuinais et plusieurs autres membres fussent gardés à vue chez eux. Echappé à la surveillance de ses gardes, Lanjuinais se retira à Rennes dans sa propre maison, où le courage de sa femme et de sa domestique, Marie Poirier, le tint impunément caché et à l'abri de toutes poursuites pendant 18 mois. Le dévouement de ces deux femmes courageuses a été célébré par Legouvé dans son poëme intitulé *Le mérite des femmes*. Après le 9 thermidor, Lanjuinais disparut sur la scène politique, et rentra à la Convention le 8 mai 1795. Il devint président de cette

Assemblée, et, lorsqu'il reprit la parole, ce fut pour plaider de nouveau la cause de l'humanité et de la religion : ce ne fut pas sans succès qu'il prit leur défense : il obtint l'ouverture des églises. Après le règne de la Convention et l'établissement du Directoire, 73 départemens le portèrent au conseil des Anciens : c'était un hommage rendu aux principes de justice et de modération du candidat; c'était aussi une preuve de la sagesse des assemblées électorales de France. Devenu secrétaire de cette Assemblée, le sort l'en fit sortir dans le mois de mai 1797. Après la révolution du 18 brumaire an 8, il fut nommé deux fois candidat au Sénat par le Corps législatif, et enfin admis dans cette Assemblée le 22 mars 1800. Il s'y prononça contre l'établissement du consulat à vie et du gouvernement impérial; et fit partie de la minorité qui s'opposait à l'ambition de Buonaparte. Cependant il reçut le titre de comte et le cordon de commandant de la Légion-d'honneur. Le premier avril 1814, il adhéra à la déchéance de l'empereur, vota l'établissement d'un gouvernement provisoire, et coopéra à la rédaction de la constitution que le Sénat présenta à Louis XVIII. Placé sur la liste des pairs nommés le 4 juin 1814, il refusa pendant les cent jours de prêter serment à Buonaparte, et néanmoins ayant été nommé député par la ville de Paris, il fut élu à la presque unanimité président de la chambre des représentans. Louis XVIII, rentré en France, le maintint à la chambre des pairs, où il fit partie jusqu'à sa mort, de la minorité constitutionnelle, et vota contre toutes les lois d'exception. Sa carrière politique ne fut souillée d'aucun crime, et dans plusieurs occasions il montra un grand caractère. Depuis 1808 il faisait partie de l'Institut, et lors de la réorganisation des quatre académies, il fut placé dans celle des Inscriptions et belles-lettres. Il est mort à Paris le 13 janvier 1827. Plusieurs *discours* ont été prononcés sur sa tombe, notamment par M. Abel Rémusat, au nom de l'académie des Inscriptions et belles-lettres. Son *éloge funèbre* a été fait à la chambre des pairs, par M. le comte de Ségur dans la séance du 1er mars. (Voyez le *Moniteur* du 7 du même mois.) Outre ses *rapports* et ses *discours* aux diverses législatures dont il a fait partie, et qui ne peuvent manquer d'être imprimés collectivement, Lanjuinais a publié plusieurs ouvrages scientifiques et littéraires, ainsi que divers écrits d'économie politique. Nous citerons : 1° *Mémoire sur l'origine, l'inscriptibilité, les caractères distinctifs des différentes espèces de dîmes, et sur la présomption légale de l'origine ecclésiastique de toutes les dîmes tenues en fief*, 1786, in-8; 2° *Rapport sur la nécessité de supprimer les dispenses de mariage, et d'établir une forme purement civile pour constater l'état des personnes*, 1791, in-8, 2e édit. 1815. L'époque où parut pour la première fois cet écrit dit assez dans quel esprit il était rédigé. 3° *Discours sur la question de savoir s'il convient de fixer un maximum de population pour les communes de la république*, 1793, in-8; 4° *Dernier mot de Lanjuinais aux assemblées primaires, sur la constitution de* 1793, Rennes, 1793, 2e édit. 1795; 5° *Notice sur l'ouvrage du sénateur Grégoire*, intitulé : *De la littérature des nègres*, 1818, in-8; 6° *Histoire naturelle de la parole, par Court de Gébelin, avec un Discours préliminaire sur l'histoire de la grammaire générale*, 1806, in-8; 7° *Appréciation du projet relatif aux trois concordats*, 1817; 8° plusieurs *Mémoires savans*; 9° *De l'organisation municipale en France* (avec M. de Kératry); 10° *Discours sur la compétence de la chambre des pairs, au crime d'attentat à la sûreté du roi*; 11° *Histoire abrégée de l'inquisition religieuse en France*; 12° *Notices biographiques sur Colomb, Arnauld, Nicole, Necker, etc.* Paris, 1823; 13° *Rapport sur l'effet rétroactif des lois du* 5 brumaire *et du* 17 nivose an 2 (1795), in-8; 14° *Mémoire justificatif* 1815, in-8, deuxième édition; 15° *Constitutions de la nation française, précédées d'un Essai historique et politique sur la charte*, Paris, 1819, in-8; 16° *Tableau général de l'état politique inté-*

rieur de la France depuis 1814, *et de l'Angleterre depuis* 1716 etc., 1824, in-8; 17° plusieurs *Analyses*, *notices* et autres *morceaux littéraires* lus à l'Institut, ou insérés dans le *Magasin encyclopédique*, et les *Mémoires de l'académie celtique*, la *Chronique religieuse*, la *Revue encyclopédique* etc. Lanjuinais fut en outre avec Grégoire, co-éditeur et co-réviseur de la *Vie et des Mémoires de Scipion Ricci*, par de Potter, Paris, 1825, 4 vol. in-8.

* LANNEAU ou DELANNEAU (P. A. V. de), ancien directeur du pensionnat de Sainte-Barbe à Paris, mort dans cette ville, le 30 mars 1830, fut élève de l'école militaire en 1767, puis théatin et prêtre; il fut professeur au collége de Tulle et ensuite vicaire épiscopal à Autun en 1791. Après avoir été procureur-syndic du district de la même ville et membre du club, il quitta le sacerdoce, se maria et établit un pensionnat qui fut fréquenté par un grand nombre d'élèves. Les études de cette maison y étaient en général assez bien dirigées; mais la part des habitudes religieuses y était nulle dans le principe, et jamais elle n'y fut très grande. On assure que Lanneau présenta une supplique au cardinal-légat pour faire réhabiliter son mariage après le concordat. Sans doute l'esprit de parti contribua beaucoup au succès de son établissement; mais notre impartialité nous force à dire que Lanneau était bienfaisant. Il a transmis son pensionnat à son fils, quelque temps après la restauration. Plusieurs journaux, et entre autres le *Journal du commerce*, lui ont consacré des *Notices nécrologiques*. On lui doit quelques ouvrages pour l'enseignement, parmi lesquels on cite un *Cours de leçons pratiques de grammaire française*.

* LANNES (Jean), duc de Montébello, général français, né à Lectoure (ancienne Guyenne), dans le département du Gers, le 11 avril 1769, a laissé dans l'histoire militaire de notre pays l'une des plus belles réputations de talent et de courage. Il faisait ses études dans sa ville natale, lorsqu'il fut obligé d'y renoncer par suite de la perte que son père fit alors de sa petite fortune qui consistait en une métairie. Obligé de prendre une profession, le jeune Lannes fut mis en apprentissage chez un teinturier; il exerçait encore cet état en 1792, lorsqu'il fut appelé par la loi qui mettait en réquisition tous les jeunes Français qui étaient en état de porter les armes. Lannes partit l'un des premiers, en qualité de sergent-major, dans l'un des bataillons que l'on formait pour l'armée des Pyrénées-Orientales (dans le bataillon des volontaires du département du Gers, ancien comté d'Armagnac). Actif, intelligent et brave, son avancement fut rapide, et dès 1794 il était chef de brigade (colonel). Après le traité de Bâle, où fut conclue la paix avec l'Espagne, Lannes ne fut pas placé dans le nombre des officiers supérieurs en activité. Il fut compris dans le nombre des officiers que le conventionnel Aubry fit destituer après le 9 thermidor, pour cause d'incapacité. Le repos auquel il semblait condamné l'indigna, et il se rendit au commencement de 1796, en qualité de simple volontaire, à l'armée d'Italie, où sa valeur le fit remarquer, et fixa particuculièrement sur lui l'attention du général Buonaparte, qui se rappela qu'à la journée du 13 vendémiaire an 4 (18 octobre 1795), au moment où la Convention était menacée par les sections de Paris, cet officier avait été sous ses ordres, et qu'il s'était distingué par son sang froid et son courage. Fait colonel du 29ᵉ régiment (32ᵉ demi-brigade), sur le champ de bataille de Millesimo (25 germinal an 5, 14 avril 1796), il fit des prodiges de valeur au passage du Pô, à la bataille du Pont-de-Lodi (21 floréal, 10 mai 1796), à la bataille de Bassano (22 fructidor, 8 septembre 1796), où il prit deux drapeaux; à l'assaut de Pavie, à la suite duquel il fut fait général; au siége de Mantoue, où il enleva le faubourg Saint-George à la baïonnette; aux combats de Fombio et de Governolo; enfin à la mémorable bataille d'Arcole (25 brumaire an 4, 15 novembre 1796), où les Français remportèrent sur les Autrichiens l'une des plus importantes victoires de la cam-

pagne, et à laquelle Lannes avait voulu assister malgré la vive douleur que lui faisait éprouver des blessures reçues à un précédent combat. Lorsque l'armée d'Italie marcha sur Rome, le général Lannes arriva le premier à Imola, dont il enleva les retranchemens; et cet événement décida aussitôt de la soumission du vénérable et malheureux pape Pie VI, auprès duquel le vainqueur fut envoyé pour traiter de la paix. Après le traité de Campo-Formio (25 vendémiaire an 6, 17 octobre 1797), le général Lannes se rendit à Paris, où il devait prendre un commandement dans l'expédition dirigée contre l'Angleterre; mais celle d'Egypte ayant été décidée dans cet intervalle, il y accompagna Buonaparte, qui le regardait depuis long-temps comme l'un de ses plus braves généraux. Dans cette campagne, où tout était nouveau pour l'armée française, ennemis, armes, localités, climat, Lannes fut constamment chargé du commandement des avant-gardes. Au débarquement de l'armée sous les murs d'Alexandrie, dans tous les combats qui précédèrent l'entrée des Français au Caire, au siége de Saint-Jean d'Acre, à la bataille d'Aboukir, il se signala par une étonnante intrépidité, et fit preuve des plus grands talens militaires. Sa division se porta contre les Turcs, sur la montagne de Sables, défendue par six canons de gros calibre; et la terreur qu'il répandit dans leur armée fut telle que les soldats, éperdus et fuyant de toutes parts, se précipitaient dans la mer pour échapper au fer des vainqueurs; plus de dix mille y périrent, refoulés vers le rivage par la cavalerie du général Murat. Lannes investit Aboukir, attaqua la redoute dont il emporta de vive force les retranchemens, et fut dangereusement blessé dans ce combat. Lorsque Buonaparte quitta l'Egypte pour revenir en France, Lannes fut un des sept officiers qui l'accompagnèrent, et l'un des généraux qui lui furent le plus utiles dans les journées des 18 et 19 brumaire an 8 (9 et 10 novembre 1799). Envoyé à Toulouse à la suite de ces événemens, il fut chargé du commandement des 9e et 10e divisions militaires, dont sa ville natale faisait partie; et, quoiqu'il eût plus de courage sur un champ de bataille que d'habileté pour une négociation, sa gloire, sa fermeté, sa franchise, l'espoir que l'on fondait dans le gouvernement qui venait de s'établir, parvinrent à dissiper les troubles que les factions espéraient y maintenir encore. Rappelé à Paris, il fut nommé commandant en chef de la garde consulaire. La guerre s'étant rallumée en Italie, et le premier consul ayant quitté Paris le 16 floréal an 8 (6 mai 1800) pour se mettre à la tête de l'armée, Lannes fut chargé du commandement de l'avant-garde, marcha une seconde fois sur Pavie, qu'il avait prise d'assaut deux ans auparavant, passa le Pô, enleva la position avantageuse de Stradella, fit preuve de talens à la bataille de Casteggio, se fit remarquer à celle de Marengo, par plusieurs faits d'armes auxquels il prit part comme général et comme soldat. Un sabre d'honneur fut la récompense de sa belle conduite. Envoyé, en novembre 1801, en qualité de ministre plénipotentiaire, à Lisbonne, il sut y maintenir la dignité de la nation qu'il représentait, et quitta ce poste à la suite de difficultés occasionnées par le droit qu'il prétendait avoir de faire entrer dans le Tage des bâtimens chargés de marchandises, sans être soumis à aucune visite ni payer de droits. Elevé à la dignité de maréchal d'empire le 29 floréal an 12 (19 mai 1804), il fut créé successivement chef de la 9e cohorte, grand officier de la Légion-d'honneur et duc de Montébello. A la reprise des hostilités avec l'Autriche, en 1805, il obtint le commandement de l'avant-garde de la grande armée, se porta sur Louisbourg, et pénétra en Bavière, où il commença la campagne de la manière la plus brillante. Il contribua aussi aux succès du combat de Wertengen, à la défaite de Mack, à la prise d'Ulm, et notamment à la victoire d'Hollabrunn, où il ordonna une charge de cavalerie qui décida l'affaire en faveur de l'armée française. Chargé du commandement de l'aile gauche de la grande armée, à la bataille d'Austerlitz, deux de ses aides de camp furent tués à ses côtés dans cette impor-

tante journée, qui décida du sort de l'Autriche, et au succès de laquelle le duc de Montébello contribua par ses savantes manœuvres et par la prodigieuse activité de ses mouvemens. La campagne contre la Prusse ayant commencé en octobre 1807, le maréchal se signala dans toutes les affaires : Iéna, Eylau, Friedland, furent les nouveaux théâtres de sa gloire, mais ce fut surtout dans la terrible bataille d'Eylau qu'il fit des prodiges de valeur qui lui méritèrent l'admiration et la reconnaissance de toute l'armée. Lorsque Buonaparte partit pour l'Espagne, le duc de Montébello l'y accompagna ; il commanda un corps d'armée à la bataille de Tudela ; il dirigea le siége de Saragosse et obtint dans cette guerre, vraiment impie, puisqu'elle était dirigée contre l'indépendance et la liberté d'un peuple, divers succès dont nous ne parlons ici qu'à regret, et seulement pour rendre hommage à la vérité historique. Cependant l'Autriche, toujours vaincue, mais toujours redoutable, venait de relever pour la cinquième fois contre Napoléon l'étendard de la guerre. De retour en France, où il était marié civilement depuis plusieurs années (il avait répudié sa première femme), le duc de Montébello jouissait de quelque loisir dans la belle terre de Maisons, qu'il avait acquise aux environs de Paris, lorsqu'il reçut l'ordre de partir pour l'Allemagne ; il n'abandonna sa retraite qu'avec les plus funestes pressentimens, embrassa sa femme et ses enfans, et versa des larmes en quittant son château, qu'il ne devait plus revoir. A la tête de ces braves légions, qui avaient souvent vaincu sous ses ordres, le duc de Montébello, après une suite non interrompue de victoires, s'empara de Ratisbonne, et marchait de succès en succès dans le cours de cette campagne, lorsqu'à la bataille d'Esling, livrée le 22 mai 1809, un coup de canon lui emporta la jambe droite toute entière et la gauche au-dessus de la cheville ; on désespéra aussitôt de sa vie, et l'on se hâta de le transporter sur un brancard auprès de Buonaparte. Quoique occupé à donner des ordres que le sort à peine assuré de la bataille rendait pressans, il ne put, à ce douloureux aspect, se défendre d'une vive émotion. Le maréchal, qui avait perdu connaissance, revint à lui en ce moment, et dit à Napoléon : « Dans une heure, vous aurez » perdu celui qui meurt avec la gloire et » la conviction d'avoir été votre meilleur » ami. » Ces mots furent entendus de tous ceux qui les environnaient, mais ce qui ne l'a été que d'un très petit nombre de personnes, et de manière à ce qu'il est impossible d'en donner un récit exact, c'est la conversation entrecoupée du maréchal avec Napoléon, et les conseils qu'il lui donna en expirant, pour l'engager à mettre un terme à l'excès d'une ambition qui, après avoir entraîné successivement au tombeau tous les compagnons de sa fortune, finirait par l'y précipiter lui-même. L'existence de cette conversation est positive, mais nous n'oserions répondre de l'exactitude d'aucun des détails qui en ont été donnés. Un petit nombre de spectateurs, à qui Buonaparte avait donné l'ordre de s'éloigner, parvinrent seulement à saisir quelques paroles, et à juger par la chaleur avec laquelle s'exprimait le maréchal mourant, et par l'altération sensible de Napoléon, que ce qui se passait entre eux tenait à de grands intérêts. Le duc de Montébello expira le 31 mai 1809, après neuf jours passés dans les plus vives douleurs, produites par une double amputation. Son corps, déposé d'abord à Strasbourg, a été transporté à Paris le 22 mai de l'année suivante, un an après sa mort, et inhumé au Panthéon le 6 juillet, anniversaire de la victoire de Wagram. La seconde épouse de Lannes, M[lle] de Guéhéneuc, était fille d'un ancien commissaire des guerres. Le maréchal a laissé trois enfans, dont l'aîné a été créé pair de France, le 17 août 1815, sous le nom de Montébello. Un fils de la première femme qui réclamait une part dans la succession du maréchal, avait été précédemment déclaré adultérin par les tribunaux. On a une *Vie militaire de J. Lannes*, etc., par M. Réné Perin, Paris, 1810, in-8.

LANNOY (Charles de), général au service de Charles-Quint, était issu d'une des

plus illustres maisons de Flandre, où il naquit vers 1470 ; il servait d'abord dans les armées de l'empereur Maximilien, qui le fit chevalier de la Toison-d'Or en 1516, gouverneur de Tournai en 1521. Lannoy devint vice-roi de Naples pour l'empereur Charles Quint en 1522. Il eut le commandement général des armées de ce prince, après la mort de Prosper Colonne, en 1523, et s'immortalisa à la journée de Pavie, en 1525, où François Ier fut fait prisonnier. On sait que ce prince ne voulut se rendre qu'au vice-roi. « M. de » Lannoy, lui dit-il en italien, voilà l'é» pée d'un roi qui mérite d'être loué, » puisqu'avant que de la rendre, il s'en » est servi pour répandre le sang de plu» sieurs des vôtres. » Cela était vrai, et le roi avait un peu trop profité de la certitude où il était que les Impériaux ne voulaient pas le tuer, pour en tuer lui-même très inutilement et impunément, plusieurs qui cherchaient à le faire prisonnier. Aussi de Lannoy, en prenant son épée, et lui en donnant une autre lui dit. « Je prie votre » majesté d'agréer que je lui donne la » mienne, qui a épargné le sang de plu» sieurs des vôtres. » Le généreux Lannoy traita toujours François Ier en roi. Craignant que ses troupes n'entreprissent de se saisir de la personne de ce prince, pour s'assurer de leur paiement, il le fit mener dans le château de Pizzighettone. Ensuite, pour l'engager à passer en Espagne, il lui dit qu'il pourrait s'aboucher avec l'empereur, et qu'ils s'accorderaient facilement ensemble, lui promettant qu'au cas qu'ils ne pussent convenir, il le ramènerait en Italie. Le traité ayant été fait entre Charles-Quint et François Ier, ce fut Lannoy qui conduisit le roi près de Fontarabie, sur le bord de la rivière de Bidassoa, qui sépare la France de l'Espagne. L'empereur Charles-Quint lui donna la principauté de Sulmone, le comté d'Ast et celui de la Roche en Ardennes. Il mourut à Gaëte en 1527, d'une fièvre ardente, qui l'emporta en quatre jours. Lannoy était un général réfléchi, mesuré, capable de décider la victoire par ses talens militaires autant que par son courage. Propre au cabinet comme à un champ de bataille, il savait traiter une négociation et ménager une affaire.

* LANNOY (Julienne-Cornélie, baronne de), née à Breda en 1738, est une des dames hollandaises qui ont cultivé la poésie avec le plus de succès. Elle a laissé trois *tragédies*, qui ont été accueillies avec la plus grande faveur sur le théâtre d'Amsterdam ; ce sont : *Léon le Grand*, 1767, in-12 ; le *Siége de Harlem*, 1770 ; et *Cléopâtre*, 1776. La baronne de Lannoy a remporté, en outre, un grand nombre de prix de poésie. Elle a publié de son vivant deux volumes de ses productions poétiques, Leyde, 1780, in-8. Après sa mort qui eut lieu à Bréda, en 1782, M. de Bilderdik en a fait paraître un troisième, 1783, in-8. En général, ce poète s'est distingué dans l'*épître*, l'*ode* et dans la *satire*. Il y a dans ses compositions de la verve, souvent de l'originalité, et toujours de l'élégance.

LANOUE. *Voyez* NOUE.

LANSBERG (Jean, en latin *Lanspergius*), natif d'une ville de son nom en Bavière, se fit chartreux à Cologne, mourut en 1539, n'ayant pas encore atteint la 50e année de son âge, avec le surnom de *Juste*, et laissa un grand nombre d'ouvrages ascétiques, qui respirent une piété tendre. Ils ont été recueillis à Cologne en 1693, en 5 vol. in-4. Ses *Entretiens de Jésus-Christ avec l'âme fidèle*, *Alloquium Jesu-Christi ad animam fidelem*, Louvain, 1572, in-12, ont été traduits en français et dans plusieurs autres langues. Nous devons citer aussi *Enchiridion militiæ christianæ*, Paris, 1546, et Cologne, 1607, in-12. L'auteur était un homme zélé, qui travailla avec ardeur à faire rentrer dans le sein de l'Eglise ceux que les erreurs de Luther en avaient fait sortir.

LANSBERG Matthieu. *Voyez* LAENSBERG.

LANSBERGHE, ou LANDSBERGHE, ou LANSBERG (Philippe), mathématicien et astronome protestant, né à Gand en 1561, fut pendant quelque temps ministre à Anvers. Cette ville étant rentrée sous l'obéissance de Philippe II, le 17

août 1585, il se vit obligé de chercher un asile dans les Provinces-Unies. Il y fut ministre à Ter-Goes en Zélande, et se retira sur la fin de ses jours à Middelbourg, où il mourut en 1632, à 71 ans. On a de lui : 1° *Progymnasmata astronomiæ restitutæ*, 1629, in-4 ; traduit du hollandais en latin par Martin Hortensius, Middelbourg, 1630, in-4, et en français par N. Goubard, ibid, 1639, in-fol. 2° *Commentationes in motum terræ*, dans le précédent ; il se déclare pour le système de Copernic. 3° *Tabulæ motuum cœlestium perpetuæ*, Middelbourg, 1633, in-fol. On dit qu'il travailla 40 ans à ces tables. 4° *Introductio in quadrantem tum astronomicum, tum geometricum*, etc. Middelbourg, 1633, in-fol. 5° une *Chronologie sacrée*, Middelbourg, 1645, in-4 ; 6° *Horologiographia nova*, etc. Tous ces ouvrages ont été réunis à Middelbourg, 1663, in-fol. —Son fils Jacques Landsberghe s'appliqua aussi aux mathématiques, et publia une *Apologie* des ouvrages de son père, Middelbourg, 1633, in-4, et mourut en Hollande en 1657. — Il ne faut pas le confondre avec un autre Jacques Landsberghe, connu par une *Description de la ville de Hultst*, La Haie, 1687, in-8 ; ni avec N. Landsberghe, habile ingénieur hollandais, qui publia *La nouvelle manière de fortifier les places*, La Haie, 1712, in-4. Cet ouvrage est curieux par la nouveauté du système que l'auteur y propose, et par la critique qu'il y fait des places qui paraissent le mieux fortifiées.

LANSIUS, ou Lanzius (Thomas), jurisconsulte allemand, né en 1577 à Bergen dans la haute Autriche, voyagea beaucoup, acquit une grande connaissance des mœurs et des lois des différentes nations, et devint professeur de jurisprudence à Tubingen. On a de lui : *Orationes, seu Consultatio de principatu inter provincias Europæ*, Amsterdam, 1636, in-8. Il faut bien se garder de croire toutes les anecdotes qu'il annonce dans cet ouvrage ; il y en a d'absolument fausses et calomnieuses, en particulier ce qu'il raconte du cardinal Bembo. Lansius mourut octogénaire en 1657.

* LANTARA (Simon-Mathurin) célèbre peintre de paysages, né en 1745, dans un vilage près de Montargis était doué du talent le plus vrai, et de la plus heureuse facilité ; il n'eut pour ainsi dire d'autre maître que la nature. Il aurait pu acquérir de la fortune ; mais la paresse la plus invétérée, et l'insouciance la plus complète l'empêchèrent toujours de sortir de l'indigence. Il mourut dans l'hospice de la Charité le 22 décembre 1778. Ses tableaux sont peu nombreux et très recherchés. Quelques-uns ont été gravés par P. J. Daret, entre autres la *rencontre fâcheuse*, le *pêcheur amoureux*, *l'heureux baigneur*, le *berger amoureux*, 4 estampes en long. Piquenot a gravé la *nappe d'eau* et les *chasse-marées*, 2 estampes en long ; et Lebas, les premiers livres des *Vues des environs de Paris*, 12 petites feuilles en long.

* LANTIER (G.-F. de), littérateur et chevalier de Saint-Louis, naquit à Marseille, vers 1736, d'une famille considérée. Il vint très jeune à Paris, où plusieurs poésies légères le firent connaître avantageusement. Il donna ensuite plusieurs comédies qui furent jouées, non sans succès, telles que l'*Impatient*, en un acte et en vers, 1778 ; *Le Flatteur, en cinq actes*, publié par Grimond de la Reynière, 1782, in-8 ; *Les Coquettes rivales*, en cinq actes *et en vers*, 1786 ; *L'Inconséquent*, *en trois actes et en vers*, 1788. Dans cet intervalle, il avait publié : 1° *Le Faquir*, conte, 1780 ; 2° *Réflexions philosophiques sur le plaisir, par un célibataire*, ouvrage qui n'a rien de moral, Paris, 1783 ; 3° *Travaux de l'abbé Mouche*, ibid., 1784, in-12 ; 4° *Herminie*, poème en trois chants, 1788, in-12 ; 5° *Voyages d'Anténor en Grèce et en Asie*, Paris, 1798, 3 vol. in-8 ; cet ouvrage est celui qui lui a acquis le plus de réputation ; il a eu plusieurs éditions, et a été traduit en allemand, en anglais, en espagnol, en portugais et en russe. Il paraît que M. Lantier s'était proposé de donner une suite ou complément à l'excellent ouvrage de l'abbé Barthélemy (*Voyage d'Anacharsis*), mais il s'est placé bien loin de son modèle. Ce-

pendant, un stile souvent correct, facile, quoique un peu affecté, des aventures intéressantes en rendraient la lecture assez agréable, s'il n'était pas entremêlé de tableaux un peu trop lubriques, et d'un esprit d'indépendance civile et religieuse, qui ne fait pas l'éloge des principes de l'auteur. Une nouvelle Aspasie, que dans l'ouvrage on appelle Lasthénie, et un libertin bel-esprit, nommé Phanor donnent à l'ouvrage de Lantier une couleur plus que licencieuse. Le voyage d'Antenor n'est qu'un roman d'imagination, dont on ne peut tirer que des idées imparfaites et souvent même fausses des mœurs de l'ancienne Grèce. On l'a surnommé avec raison l'*Anacharsis des boudoirs* ; les passions y sont mises beaucoups trop en jeu, et elles en rendent la lecture dangereuse. En résumé, le livre de M. Barthélemy est classique dans son genre, tandis le *Voyage d'Anténor* n'est qu'un roman rempli de saillies qu'on s'est plu à trouver spirituelles, parce qu'elles bravent souvent les bonnes mœurs. On a encore de M. Lantier 7° *Contes en prose et en vers* suivis de *pièces fugitives*, 1801, 3 vol. in-18 ; 8° *Les Voyageuses en Suisse*, 1803, 3 vol. in-8, 1817, in-12, traduit en anglais, 6 vol. in 12, 9° *Voyage en Espagne du chevalier de Saint-Gervais, officier français, de ses divers événemens*, 1809, 2 vol. in-8; 10° *Correspondance de mademoiselle Suzette-Césarine d'Arly*, 1814, 2 vol. in-8 ; 1815, 3 vol. in-12, 11° *Recueil de poésies*, 1817, in-8. M. Lantier est mort à Marseille le 31 janvier 1826, à l'âge de 91 ans et 4 mois. Il a cultivé les lettres jusqu'à la fin de sa longue carrière, et six mois avant de mourir, il a publié encore son poème de *Geoffroi-Rudel* ou le *Troubadour*, en 7 chants, 1815, in-8, qui fut le fruit de ses trois dernières années et qui offre, à travers beaucoup d'imperfections, une foule de vers remarquables par cette fraîcheur de coloris et par ce sel attique auxquels on reconnaissait en lui l'un des meilleurs poètes de notre époque. L'auteur était membre de plusieurs sociétés littéraires. Bertrand a annoncé une édition des *OEuvres* complètes de Lantier.

LANUZA (Jérôme-Baptiste DE SELLAN DE), surnommé *le Dominique de son siècle*, naquit à Ixar, dans le diocèse de Saragosse, en 1553, se fit dominicain, et devint provincial de son ordre. Il exerçait cet emploi avec beaucoup de distinction, lorsqu'il présenta une requête à Philippe III, contre la doctrine de Molina, et la liberté que les papes laissaient aux théologiens de l'enseigner. Cette requête peut faire honneur au zèle de l'auteur pour la prédétermination physique, mais elle n'en fait pas à sa modération. Les pontifes avaient laissé la liberté, parce qu'ils voyaient que dans les questions controversées, rien n'intéressait la foi. (*Voyez* LEMOS.) Ce pieux dominicain fut élevé en 1616, sur le siége de Balbastro, en 1622, sur celui d'Albarazin. Il mourut dans cette dernière ville en 1625, après une vie remplie par les devoirs d'un évêque et par les exercices d'un religieux. Philippe III faisait tant de cas de sa vertu, qu'il le fit prier, à son avénement au trône, de lui indiquer les ecclésiastiques et les religieux qu'il jugerait dignes des premières dignités de l'Eglise. On a de lui des *Traités évangéliques*, écrits simplement et solidement; des *Homélies*, en 3 vol., traduites de l'espagnol en latin assez fidèlement, par Onésime de Kien, Mayence, 1649, 4 vol. in-4; et en français, par Louis Amariton, avec peu d'exactitude ; 3° la *Requête contre les jésuites*. Lanuza était un peu fâché du crédit dont ils jouissaient; s'il eût été prophète, il n'aurait point porté envie à leur destinée.

* LANZE (Victor-Amédée delle), en français, *le cardinal des Lances*, naquit à Turin, le 1er septembre 1712, d'une famille illustre. Il fut successivement chanoine régulier de Sainte-Geneviève à Paris, ensuite vicaire à Turin. Créé cardinal par le pape Benoît XIV, le 10 avril 1747, il fut bientôt après archevêque de Nicosie, préfet du concile, aumônier du roi de Sardaigne, et abbé commandataire de l'abbaye de Saint-Benigne, où il mourut le 25 janvier 1784. Si Lanze fut élevé au comble des dignités ecclé-

siastiques, il le dut plus encore à ses talens et à ses vertus qu'à sa naissance. A une érudition profonde, il joignait une doctrine pure et une piété rare, qu'il relevait encore par un caractère généreux et une ardente charité. On a de lui : 1° *Synodus diœcesana Segusii* (Suse) *in Gallia subalpina*, *coacta anno* 1745, *a Victorio Amedæo a Lanceis*; 2° *Synodus diœcesana insignis abbatiæ fructuariensis Sancti-Benigni de Sancto-Benigno*, Turin, 1752. On trouve l'éloge de ce prélat dans la *Storia letteraria d'Italia*, page 325, et dans la *Nuova raccolta degli opuscoli*, etc., du célèbre Père Calogera.

* LANZI (Louis), savant italien, naquit à Monte-del-Olmo, près de Macerata, en 1732, étudia chez les jésuites, et entra dans cet ordre en 1750. Il professa la rhétorique, la philosophie, la théologie : après la suppression de son ordre, le grand-duc Léopold le nomma sous-directeur de la galerie de Florence, où il mourut le 31 mars 1810. Ce fut sans contredit un des plus habiles philologues et des archéologues les plus savans de l'Italie. On lui doit la fondation d'un cabinet étrusque, qu'il disposa dans un ordre admirable. Il a laissé 28 ouvrages estimés, dont on peut voir la liste dans une notice publiée par l'abbé Mauro Boni, traduite en français au tom. 4 des *Annales Encyclopédiques*, 1817, et dont nous citerons ceux qui ont contribué le plus à sa réputation. 1° *Guide de la galerie de Florence*, Florence, 1782, in-8; 2° *Essai sur la langue étrusque*, Rome, 1789, 3 vol. in-8, qui fut applaudi par les savans de l'Europe; 3° une traduction excellente en vers, des *Travaux et des Jours d'Hésiode*, avec des *notes*, ibid., 1808, in-4. *Dissertation sur les vases appelés communément étrusques*, Florence, 1790, *Histoire de la peinture en Italie*, Bassano, 1791, 6 vol. in-8, ouvrage supérieur dans son genre. Tous ces ouvrages sont en italien. Lanzi conservait un si tendre souvenir de l'ordre auquel il avait appartenu, qu'on le voyait s'attendrir toutes les fois qu'il rencontrait un de ses confrères.

LANZONI (Joseph), médecin et professeur à Ferrare, membre de l'académie des *Curieux de la nature*, naquit à Ferrare en 1663, et montra dès l'enfance un vif penchant pour l'étude. La réputation qu'il acquit dans l'exercice de la médecine, lui mérita la confiance de plusieurs personnes illustres. Tout le temps que sa profession n'absorbait point, il l'employait à la littérature, ou à l'étude de l'antiquité. Plusieurs académies d'Italie et étrangères se l'associèrent. Il a été le restaurateur et le secrétaire de celle de Ferrare. Il mourut en 1730. On a imprimé en 1738, à Lausanne, le *Recueil* de ses ouvrages manuscrits avec ceux déjà imprimés, 3 vol. in-4, en latin.

* LAOS (Philippe), né à Bouxvillers, mort à Paris le 7 octobre 1819. Les principaux ouvrages qu'il a rédigés sont : *Archives des découvertes et inventions nouvelles faites dans les sciences, les arts et les manufactures, tant en France que dans les pays étrangers*, 11 vol. in-8, publiés depuis l'année 1808. 2° *Journal général de la littérature étrangère*, *année* 1801 à 1819, formant 11 vol. in-8. 3° *Histoire des plus anciens chrétiens dans les déserts de l'Orient*, en allemand, 2 vol. in-8. 4° *Encyclopédie pour les artistes*, en allemand, 6 vol. in-8, Berlin, 1794-98.

LAPARELLI (François), ingénieur et architecte, naquit à Cortone, le 5 avril 1521. Son application aux sciences militaires et mécaniques le fit estimer de Côme Ier, grand-duc de Toscane. Il obtint sous Pie IV une compagnie de 200 hommes, avec laquelle il fut chargé de garder Civita-Vecchia dont il fortifia les murs et le port. Michel-Ange Buonarotti lui confia ensuite l'exécution de ses dessins pour l'Eglise de Saint-Pierre. Soliman II, en 1565, ayant résolu de chasser de Malte, avec 240 voiles, les chevaliers de Jérusalem, Pie IV y envoya François Laparelli. Il travailla à fortifier l'île, et donna le projet d'une nouvelle ville, laquelle porta le nom de la *Valette*, parce que Jean Parisot de la Valette était alors grand-maître de Malte. Dans la suite, les Turcs ayant formé des entreprises sur l'île

de Chypre, Laparelli offrit ses services aux Vénitiens; et étant arrivé à Candie, où toute la flotte chrétienne s'était réunie, il y mourut de la peste le 26 octobre 1570.

LAPEYRÈRE. *Voyez* PEYRÈRE.

LAPEYRONIE. *Voyez* PEYRONIE.

* LAPÉROUSE ou LAPEYROUSE (Jean-François PICOT DE GALAUP de), célèbre navigateur français, né à Albi en 1741, d'une famille noble de Toulouse, entra dans le corps de la marine en 1758, et devint enseigne en 1764. Durant les 14 ans de paix qui suivirent, il eut l'occasion de parcourir une grande partie du globe. Lors de la reprise des hostilités, en 1778, il commanda une frégate dans l'escadre du comte d'Estaing, et mérita par sa belle conduite le grade de capitaine de vaisseau (1780), dont il se rendit de plus en plus digne par de nouveaux faits d'armes. En 1782 il détruisit les établissemens anglais de la baie d'Hudson. Louis XVI qui avait reconnu ses talens, lui confia la direction d'un voyage autour du monde. Il partit de Brest le 1er août 1785, sur la frégate *la Boussole*, avec plusieurs savans, et les instrumens de physique, de mathématiques et d'astronomie les plus exacts, pour faire des découvertes, ou plutôt pour continuer celles de Cook. Il avait sous ses ordres la frégate l'*Astrolabe*, commandée par le capitaine de Langle, son ami, officier d'un grand mérite. Les équipages des deux frégates étaient composés des hommes les plus robustes, les plus sains, les plus intelligens qu'on eût pu trouver. Louis XVI à qui on avait proposé ce voyage maritime comme une expédition qui illustrerait son règne, en traça lui-même le plan, et rédigea, dit-on, les instructions, qui furent données à Lapérouse, commandant en chef l'expédition. Toutes les sociétés savantes lui avaient fourni des mémoires, et tous les gouvernemens de l'Europe lui avaient promis la protection et l'assistance de leur marine. Après avoir visité la Conception, l'île de Pâques et les îles Sandwick, il arriva sur la côte nord-ouest de l'Amérique septentrionale, vers le 58e degré de latitude nord et le 139e de longitude occidentale, où il découvrit l'entrée d'une baie profonde, qui n'avait encore été vue d'aucun navigateur. La passe hérissée de brisans sur un courant rapide, était d'un accès difficile et périlleux; mais l'intérieur promettait tout ce qu'on peut désirer dans une relâche. Les deux frégates, pressées par le besoin d'eau, de vivres et de bois, en hasardèrent l'entrée sans accident, mais non sans un extrême péril, le plus grand, dit Lapérouse, qu'il ait jamais vu courir à des navires. Cette baie prit, sur la carte de l'expédition, le nom de *Port des Français*; il s'y trouva en effet un excellent mouillage près d'une petite île inhabitée, mais abondante en bois, en eau et en gibier. Jusque-là, Lapérouse n'avait eu à bord ni morts ni malades; il voulut, avant de quitter l'île, placer des sondes sur le plan levé par ses ingénieurs, et il y employa un grand et un petit canot de la Boussole et un canot de l'Astrolabe. Les trois canots se séparèrent de leur bord à 6 heures du matin, et à 10, le petit canot revint seul, avec la nouvelle aussi terrible qu'inattendue de la perte des deux autres. Le premier canot avait été emporté sur les brisans de la passe par un mouvement de mer, dont il ne pouvait ni prévoir ni éviter l'effet; le second s'y était précipité volontairement, dans l'espoir de sauver ses compagnons. Cet accident fut d'autant plus sensible à Lapérouse, qu'il perdait six officiers distingués, dont un lui était proche parent, et lui tenait, dit-il lui-même, *lieu de fils*. Il dirigea ensuite sa route du nord au sud, pour reconnaître la côte occidentale de l'Amérique, et arriva à Macao le 3 janvier 1787, où il eut la joie de trouver un bâtiment français de marine royale. Il se rendit de là à Manille, et il se reporta au nord par les mêmes latitudes qu'il avait parcourues sur la côte d'Amérique; mais cette navigation, dans des parages sinueux et parsemés d'îles, fut plus longue, plus périlleuse et remplie de bien plus d'événemens. Le 8 septembre il arriva à Avatscha, dans la presqu'île du Kamtschatka, où il s'arrêta pendant 20

jours. Il mit à la voile le 1er octobre 1787, pour reconnaître les îles du Japon et le détroit qui les sépare, soit du continent de l'Asie, soit d'elles-mêmes, opération difficile que Cook ni King n'avaient pu effectuer. Le 9 décembre il était devant l'une des îles des Navigateurs, une partie de l'équipage voulut prendre terre. M. de Langle, qui commandait en personne l'expédition, fut massacré avec onze hommes par les peuples barbares du pays, un grand nombre d'autres fut blessé grièvement. Il paraît certain qu'on eût prévenu ce massacre en ne laissant pas approcher les sauvages; mais il eût fallu recourir à la force, et tous les chefs de l'expédition s'étaient fait un point d'honneur de revenir en Europe sans avoir versé une seule goutte de sang indien. Lapérouse, privé du plus habile de ses officiers, d'une partie de ses équipages et de ses chaloupes que les sauvages avaient mises en pièces en un clin d'œil, prit le parti de se rendre, sans prendre terre nulle part, à Botany-Bay, où il arriva le 29 janvier 1788, près de trente mois après son départ. Depuis cette époque, on n'a pas reçu de ses nouvelles. Dans sa dernière lettre au ministre, datée du 7 janvier 1788, il annonçait l'intention de remonter aux îles des Amis, de passer entre la nouvelle Guinée et la nouvelle Hollande par un autre canal que celui de l'Endeavour, si toutefois il en existait un, de visiter le golfe de la Carpentarie et toute la côte occidentale de la nouvelle Hollande, jusqu'à la terre de Diémen, de manière cependant à pouvoir arriver à l'île de France, au commencement de décembre 1788. Il est probable qu'il a péri par un naufrage, ou sous les coups de quelques hordes barbares. L'Assemblée constituante ordonna, en 1791, que deux vaisseaux seraient envoyés à sa recherche. D'Entrecasteaux fut chargé de cette expédition; et, quoiqu'il ait visité avec soin toutes les côtes que Lapérouse devait parcourir après son départ de Botany-Bay, il n'a pu trouver aucune trace de cet infortuné navigateur. Lapérouse avait envoyé depuis son départ, plusieurs fois le *journal* de son expédition, le croquis d'un assez grand nombre de cartes, quelques mémoires sur plusieurs objets de science : ces différens matériaux ont été recueillis sous le titre de *Voyage de Lapérouse autour du monde*, publié et rédigé par M. L. A. Milet-Mureau, général de brigade dans le corps du Génie, Paris, 1794, 4 vol. in-4, édition exécutée avec luxe, orné d'un atlas de plusieurs vues pittoresques et de détails d'histoire naturelle fort bien exécutés. Ce voyage a été réimprimé en 1798, en 4 vol. in-8, avec l'atlas. Cette édition se vend souvent sans atlas. On a trouvé en 1826 des lettres inédites de Lapérouse sur lesquelles on peut consulter la *Revue encyclopédique*, tom. 1er, 1827, pag. 323.

* LAPEYROUSE, que l'on écrit quelquefois Lapérouse ou La Pérouse (Philippe Picot de), parent du fameux navigateur de ce nom, naquit à Toulouse, le 20 octobre 1744, entra d'abord dans la magistrature, et obtint à 24 ans la place d'avocat-général près la chambre des eaux et forêts du parlement de sa ville natale : mais la révolution opérée en 1771 dans la magistrature par le chancelier Maupeou, lui permit de se retirer dans les Pyrénées, où il se livra entièrement à l'étude de l'histoire naturelle. Lié avec le célèbre Dolomieu, il lui servait de guide dans ses excursions sur les montagnes des environs de Barréges : il eut même le bonheur de lui sauver la vie sur le pic de l'Hierio. A l'époque de la convocation des Etats-généraux, Lapeyrouse, qui avait hérité d'un de ses oncles, du titre de baron avec une fortune assez considérable, fut chargé de rédiger les cahiers de la noblesse de la sénéchaussée de Toulouse, et en 1790, il accepta la place d'administrateur du district de cette ville, mais deux ans après, lorsqu'il vit les progrès terribles de la révolution, il se démit de cet emploi. Il ne tarda pas à être arrêté, et il n'obtint sa liberté qu'après le 9 thermidor. Il reprit dès lors ses occupations scientifiques, et fut nommé successivement inspecteur des mines, et professeur d'histoire naturelle à l'école centrale de Toulouse. En 1800, il fut appelé aux fonctions de maire de cette ville, qu'il

remplit pendant six ans : son administration est signalée par la fondation d'un jardin botanique, d'un observatoire, d'un cabinet de physique et de chimie, de plusieurs bibliothèques, d'un muséum et d'une école de peinture, sculpture et architecture. Rentré dans la vie privée, il n'en sortit qu'en 1815, pendant les cent jours, où il fut président du collége électoral de son département et membre de la chambre des représentans. Depuis la seconde restauration jusqu'à sa mort arrivée à Toulouse, le 8 octobre 1818, il se livra à ses études favorites, et publia divers ouvrages. Le nombre des plantes qu'on lui doit s'élève à plus d'une centaine. Le principal objet de ses travaux, avait été une *Histoire détaillée des plantes des Pyrénées* : cet ouvrage devait avoir 200 planches in-folio : il n'en a paru en 1795, que 43. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Description de plusieurs nouvelles espèces d'orthocératites et d'ostracites*, 1781, in-folio, avec 13 planches coloriées ; 2° *Traité des mines et forges à fer du comté de Foix*, Toulouse, 1786, in-8, plusieurs fois réimprimé et trad. en allemand, Berlin, 1789, in-8 ; 3° *Table méthodique des mammifères et des oiseaux*, observés dans le département de la Haute-Garonne, 1789, in-8; 4° *Flore des Pyrénées*, dont nous avons parlé, Paris, 1795, in-fol. avec atlas; 5° *Monographie des saxifrages*, 1801, in-folio; 6° *Histoire abrégée des plantes des Pyrénées, et littéraire des botanistes dans cette contrée*, 1813, in-8, avec un supplément, 1818. Lapeyrouse était membre correspondant de l'Institut et faisait partie d'un grand nombre de sociétés savantes. Plusieurs de ses *Mémoires* ont été insérés dans les recueils des académies de Toulouse, de Stockholm, etc. ; le *Journal de physique* contient aussi plusieurs de ses articles. M. Cuvier lui a consacré une notice dans la *Biographie universelle* de Michaud. Lapeyrouse avait un frère qui s'occupa beaucoup de littérature dramatique. *Voyez* Picot.

LAPIERRE. *Voyez* Mallerot et Pierre (Corneille de la).

* LAPLACE (Pierre-Simon), célèbre géomètre et astronome, né le 28 mars 1749, à Beaumont-en-Auge dans le Calvados, eut pour père un simple cultivateur. Malgré la pauvreté de ses parens, il sut triompher des obstacles qui s'opposaient à son éducation. Après avoir professé les mathématiques à l'école militaire établie dans son bourg natal, il vint à Paris où ses talens et ses connaissances lui procurèrent en peu de temps d'utiles protecteurs : de ce nombre furent d'Alembert, qui le dirigea dans la carrière des sciences, et le président Saron qui fit imprimer ses premiers *Mémoires* et auquel il les dédia. Il fit de bonne heure une découverte importante qui fut peut-être la cause de son élévation rapide ; ce fut celle de l'*Invariabilité des distances moyennes des planètes au soleil*. Nommé bientôt à la place de Bezout, examinateur des élèves du corps royal de l'artillerie en 1784, il devint membre de l'académie des Sciences. Continuant de se livrer avec ardeur à la recherche des lois qui régissent le système du monde, il publia sur ce sujet, en 1796, un ouvrage qui fit la plus grande sensation dans toute l'Europe savante ; il en fit hommage au conseil des Cinq-cents, et, le 26 septembre de la même année, il vint à la tête d'une députation rendre compte à ce conseil, des travaux de l'Institut depuis sa création : dans le discours qu'il prononça à cette occasion, il rappela les noms de ceux qui avaient honoré la France par leurs talens et par leur amour des sciences, et, dans cette liste de savans qu'il vouait ainsi à la reconnaissance de son pays, il n'oublia point son propre bienfaiteur, le président Saron qui lui avait ouvert la carrière des sciences d'une manière si généreuse. Quoique Laplace eût adopté les principes de la révolution, il n'occupa aucun emploi public jusqu'au gouvernement consulaire : alors il fut nommé (novembre 1799) ministre de l'intérieur ; mais sa haute capacité n'était point universelle; il paraît même qu'il avait peu d'aptitude pour les affaires ; quoiqu'il en soit, il fut remplacé par Lucien Buonaparte au bout de six semaines. Napoléon Buonaparte prononça sur lui le jugement

suivant : « Géomètre du premier rang, il » ne tarda » pas à se montrer administra- » teur plus que médiocre. Dès son premier » travail, les consuls s'aperçurent qu'ils » s'étaient trompés : Laplace ne saisit au- » cune question sous son vrai point de vue; » il cherchait des subtilités partout, n'avait » que des idées problématiques et portait » enfin *l'esprit des infiniment petits* dans » l'administration. » Laplace fut appelé la même année au Sénat dont il fut élu vice-président en 1803, et chancelier dans la même année. En 1805 il fut chargé de faire au Sénat un rapport sur la nécessité d'abandonner le calendrier de la république pour reprendre le calendrier Grégorien. Buonaparte lui donna le titre de comte et le grand cordon de la Légion-d'honneur. Pendant toute la durée de l'empire, il avait paru attaché au gouvernement impérial dont il avait reçu les récompenses dues à son talent; néanmoins il vota la déchéance de Buonaparte et contribua puissamment à la chute de son pouvoir, en provoquant l'établissement d'un gouvernement provisoire. Louis XVIII l'éleva à la dignité de pair, le 14 juin, et lui donna le titre de marquis. Fidèle à ses nouveaux sermens, Laplace ne parut point aux Tuileries pendant les cent jours; il reprit par conséquent sa place à la chambre des pairs, dès que le trône royal fût rétabli. Il fut nommé membre de l'académie française en 1816. Lorsque cette compagnie résolut dans sa séance du 27 janvier 1827, de mettre sous les yeux du roi une supplique où seraient exposés les inconvéniens qu'allait faire peser sur la France savante l'adoption du projet de loi sur la *répression des délits de la presse*, le marquis de Laplace qui était alors directeur de ce corps littéraire, et qui occupait le fauteuil, combattit vainement la résolution de ses confrères : n'ayant point réussi, il se retira. Il est mort le 6 mars de la même année, à Paris. Le *Moniteur* du 20 du même mois contient les *discours* prononcés par MM. Daru, Poisson et Biot, au nom de l'Institut, sur la tombe du marquis de Laplace, et celui du 12 avril, son *Oraison funèbre* prononcée à la chambre des pairs par le marquis de Pastoret. Les principaux ouvrages de ce grand géomètre sont 1° *Théorie du mouvement de la figure elliptique des planètes*, 1784, in-4; 2° *Théorie des attractions des sphéroïdes et de la figure des planètes*, 1785, in-4; 3° *Exposition du système du monde*, 1796, 2 vol. in-8, 5e édition revue et augmentée par l'auteur, 1824, in-4, avec portraits, en 2 vol. in-8; 4° *Traité de mécanique céleste*, 1798-1805, 5 vol. in-4. 5° *Théorie analytique des probabilités*, 1812, in-4; 3e édition, 1820, avec un *Supplément* publié en 1825, in-4; 6° *Essai philosophique sur les probabilités*, 1814, in-8, 5e édition, 1825; 7° *Précis de l'histoire de l'astronomie*, 1821, in-8; 8° un grand nombre de *mémoires* dans le *Journal de l'école polytechnique*. Laplace s'est encore occupé de chimie. On lui doit l'invention d'un calorimètre, et il a répété les expériences de Cavendish et de Monge sur la décomposition de l'air. Le résultat de ces expériences a été consigné dans le journal politype du 26 juillet 1786. Ses ouvrages sont écrits avec élégance et pureté, particulièrement son *Exposition du système du monde*, et il a prouvé que des démonstrations scientifiques n'excluent pas le mérite du stile. L'importance de la plupart de ses travaux a été sagement appréciée par M. Delambre dans son *Rapport sur le progrès des sciences* du 6 février 1808. Laplace était membre de presque toutes les sociétés savantes. La société d'Arceuil, créée pour encourager le progrès des sciences, comptait Laplace au nombre de ses fondateurs.

* LAPORTE (Arnaud de), intendant de la liste civile sous Louis XVI, naquit à Paris en 1737, étudia au collége de Louis le Grand, dirigé par les jésuites, et embrassa ensuite la carrière administrative. Il était contrôleur de la marine à Brest, lorsque la mort de son père, en 1770, le fit entrer à la chambre des comptes de Paris; mais le gouvernement, pour ne pas l'ôter à la marine, le nomma ordonnateur à Bordeaux, place qui lui donnait des rapports directs avec le ministre. M. de Sartine ayant été appelé,

en 1775, au département de la marine, fit accorder à Laporte l'intendance à Brest, où il déploya des talens administratifs, et surtout à l'occasion de la guerre d'Amérique. M. de Castries ayant remplacé M. de Sartine en 1780, appela auprès de lui Laporte, et lui conféra le titre d'intendant-général. Au commencement de la révolution, il s'était réfugié en Espagne; mais en 1790, Louis XVI, qui savait apprécier le mérite de Laporte, l'ayant nommé intendant de la liste civile, il partit de Vittoria, et revint à Paris. A cette époque, toutes les personnes probes et dévouées au roi étaient l'objet des pamphlets des factieux: il en parut un en 1791, où l'on taxait de faiblesse et d'incapacité l'intendant, qui pria le monarque de lui accorder sa démission.... « Comment, dit cet excellent » prince, est-ce que vous voudriez me » quitter? » Laporte continua donc ses fonctions, et mérita constamment la confiance de son auguste maître. Le 21 juin 1791, et lors du voyage du roi à Varennes, il se présenta à la barre de l'Assemblée nationale, et y déposa la déclaration par laquelle ce prince faisait connaître les motifs de son départ secret. Cette révélation donna lieu à plusieurs murmures, mais Laporte n'en fut pas intimidé; et, sommé de produire une lettre que le roi lui avait écrite, il s'y refusa, malgré toutes les vociférations et les menaces. Il montra le même courage le 28 mai 1792, qu'il fut accusé d'avoir livré aux flammes cinquante-deux ballots renfermant, disait-on, la correspondance du *comité autrichien*. Laporte répondit que les ballots en question contenaient les *Mémoires* de madame de La Mothe sur la scandaleuse affaire du collier (*voyez* La Mothe et Rohan), et dont l'édition tout entière avait été achetée et supprimée. Et en effet, il avait été décidé qu'elle serait brûlée dans les fourneaux de la manufacture de Sèvres. A la malheureuse journée du 10 août 1792. Lorsque le roi, attaqué pour le seconde fois dans sa demeure, devint captif de ses propres sujets, Laporte n'abandonna pas son poste. Le soir, rentré chez lui, il reçut l'ordre de se rendre le lendemain à l'Assemblée, pour y présenter les registres de la liste civile. Il répondit à toutes les demandes avec calme, précision et clarté; et, ce qui doit étonner, il eut les honneurs de la séance. Les quatre jours suivans furent employés à visiter ses papiers et les endroits les plus cachés de sa maison. On déplaça les plaques des cheminées, on souleva les parquets, et l'on ne trouva aucune pièce qui pût fournir matière d'inculpation contre lui. Le 15 août, et au moment même que la famille royale était transportée de la salle de l'assemblée à la tour du Temple, ce serviteur fidèle fut conduit à l'Hôtel-de-ville, où il fut interrogé par Billaud-Varennes, et de là conduit à la prison de l'Abbaye. Le 23, il comparut devant le tribunal révolutionnaire. « Il était accusé » d'être un des agens de la conspiration » de Louis Capet et de sa famille contre » le peuple français, *dans la journée du* » 10 *août*. » Il fut ensuite, dans le procès du roi, cité « comme ayant fait passer, » par ordre de ce prince, de l'argent à » plusieurs émigrés, etc., etc. » La fermeté de sa contenance et la justesse de ses réponses imposèrent à ses juges, qui paraissaient ne pouvoir se résoudre à prononcer sa condamnation. A cette époque d'horrible mémoire, la guillotine étant devenue de mode, le peuple accourait entendre tous les arrêts de mort. Voyant les juges interdits, et ne prononçant pas encore celui de Laporte, le peuple s'écria: *Il ne sera donc pas jugé!* Ce cri mit fin à l'irrésolution des juges, et Laporte fut condamné à mort. Son courageux avocat, M. Julienne, assura dans la suite qu'il n'y eut pas, pour le condamner, la majorité requise. La multitude parut alors s'attendrir, et la compassion devint encore plus visible lorsqu'il fut conduit au supplice. Laporte avait toujours été fermement attaché à la religion, et cet homme, dont l'aspect était si doux et si modeste, montra dans ses derniers momens, non le courage du désespoir, ni le délire d'une crainte mal simulée, mais le calme de l'homme juste, et la résignation, la sé-

rénité d'un chrétien. Il fut exécuté le 28 août 1792. Avant que le bourreau fît tomber sur sa tête le fatal couteau, il adressa au peuple ces paroles, prononcées d'une voix ferme et sonore : « *Ci-* « *toyens, je meurs innocent; puisse* » *mon sang rendre la paix à ma pa-* » *trie !* » Il n'a laissé qu'un fils, qui (en 1820) était chef d'escadron dans l'artillerie de la garde royale.

* LAPORTE (Sébastien de), avocat ou avoué à Belfort, fut membre de plusieurs assemblées législatives. En 1791 il fut nommé député par le département du Haut-Rhin. Après avoir parlé dans plusieurs affaires, où il se signala par l'exagération de ses principes révolutionnaires, il fut envoyé en mission près de l'armée du général Luckner, après le 10 août 1792: il dit, dans son rapport, qu'il avait trouvé le service désorganisé et que cette désorganisation devait être attribuée à la trahison du pouvoir exécutif. Dans le mois de septembre 1792, il fut réélu par son département à la Convention, où il vota la mort du roi. Envoyé en qualité de commissaire à l'armée des Ardennes, il y suivit encore l'exemple des plus fougueux démagogues. Pour n'en citer qu'un exemple, nous dirons que les habitans de Philippeville, refusant d'accepter les assignats en paiement des denrées que consommait la garnison, Laporte menaça de placer une potence sur les remparts, afin de pendre sur-le-champ ceux qui voudraient être encore récalcitrans : la menace produisit son effet, et les soldats stationnés dans cette ville eurent tous les vivres dont ils avaient besoin. Les avis sont partagés sur la conduite qu'il tint au siége de Lyon, où il fut envoyé ensuite, les uns l'accusent d'avoir pris part, avec tous ses collègues, aux crimes qui se commirent dans cette ville ; les autres disent qu'on ne peut lui reprocher aucun fait particulier : ce qu'il y a de certain, c'est qu'il fit marcher contre Lyon les gardes nationales du département de Saône-et-Loire, et qu'il proposa le partage des biens de ceux qu'il appelait des rebelles, entre les sans-culottes. Disons toutefois qu'il contribua à son retour à Paris à la chute du parti des *Montagnards*; qu'il applaudit à la révolution du 9 thermidor et qu'il rejeta sur les terroristes toutes les atrocités commises sous l'influence de cette faction odieuse. Devenu secrétaire de la Convention, le 22 septembre 1794, il demanda peu de temps après que les fonctionnaires publics conservés ou nommés depuis le 9 thermidor, rendissent compte de la conduite qu'ils avaient tenue depuis cette époque. Il s'éleva avec force contre ceux qui se donnaient le titre exclusif de *patriotes*, et qui appelaient *aristocrates* tous ceux qui n'étaient pas terroristes. Après avoir fait partie du comité de sûreté générale et de celui de salut public, il s'opposa de tous ses efforts aux tentatives du parti démagogique contre la Convention, et le 13 vendémiaire an 4, il fut adjoint à Barras avec lequel il dirigea la force armée contre les sections insurgées. Après la dissolution de la Convention, Laporte passa au conseil des Cinq-cents ; il s'occupa beaucoup de finances, et proposa des projets de loi pour l'établissement de quelques impôts. Depuis l'an 7, il vécut dans l'obscurité, et il a été en quelque sorte perdu de vue. Seulement nous savons qu'il n'accepta aucune fonction sous le gouvernement impérial, et qu'il resta en France jusqu'à l'époque de sa mort, arrivée au commencement de 1823: ce qui fait présumer qu'il ne signa point l'acte additionnel pendant les cent jours. L'*Ami de la religion et du roi* dit que : « Touché de Dieu, il a eu recours aux » consolations de la religion, et qu'il a » témoigné son regret des actes publics » qu'il avait à se reprocher, notamment » dans son vote dans le procès du roi, et » qu'il a reçu avec beaucoup d'édification » les sacremens des mourans, » tome 35, page 391. Laporte était neveu de l'abbé de Laporte, auteur du *Voyageur français* et de plusieurs autres ouvrages.

* LAPPARENT (Charles Cochon, comte de), naquit dans le département de la Vendée, en janvier 1750, et à l'époque de la révolution il était conseiller au présidial de Fontenay. M. Thibaud ayant refusé d'être, en 1779, député au

tiers-état pour la sénéchaussée du Poitou, Cochon le remplaça, et s'y montra favorable à toutes les innovations que l'on projetait. Nommé, en 1792, par le département des Deux-Sèvres, à la Convention nationale, il vota la mort de Louis XVI, sans appel au peuple et sans sursis. Il dénonça la défection de Dumouriez, et fut envoyé à l'armée du Nord, en remplacement des commissaires français que ce général avait livrés au prince de Cobourg. Cochon sut attirer à lui presque tous les soldats de Dumouriez, et empêcha ainsi qu'ils n'imitassent la défection de leur chef. Il s'enferma avec eux dans Valenciennes, assiégée par les Autrichiens, et, après s'être opposé à toute espèce de capitulation, il fut obligé d'en sortir avec la garnison, le 1er août 1793, et vint de nouveau prendre place à la Convention. Le général Feraud ayant été accusé d'avoir livré Valenciennes, Cochon le défendit, et rejeta cette accusation sur les habitans et les troupes de ligne, assurant que ce général et les volontaires nationaux s'étaient conduits en héros. Sans avoir participé directement aux crimes de Danton et de Robespierre, Cochon était un des plus ardens républicains de cette époque; aussi, en septembre 1794, il fut nommé membre du comité de salut public, où il s'occupa d'opérations militaires, et fit donner pour chefs aux armées des Alpes, de l'Est et de l'Ouest, les généraux Moulins, Dumas et Canclaux. En 1795, il suivit l'armée du Nord en Hollande, et entra ensuite au conseil des anciens, d'où il passa au ministère de la police. Il rétablit l'ordre et la surveillance sur le même pied que sous le gouvernement royal, et cette sage mesure lui attira la haine des démagogues, les sarcasmes amers et les injures des journaux. Ce fut Cochon qui découvrit et dénonça la conjuration de Babeuf, et qui le fit arrêter avec ses complices. Accusé par Tallien d'avoir établi une police *royaliste* secrète, Cochon lui opposa sa conduite dans l'affaire de Babeuf. D'après le système de *contre-poids* qu'avait adopté le Directoire, Cochon était l'homme qui lui convenait le plus pour comprimer et les royalistes et les jacobins. Ces derniers, qui semblaient renaître des cendres de Marat, de Danton et de Robespierre, ayant formé, le 10 septembre 1796, un complot dans la plaine de Grenelle, Cochon le déjoua, et 400 jacobins furent taillés en pièces. Quatre mois après, le 10 janvier 1797, il dénonça Lavilleheurnois, Brottier et Duverne du Presle, agens royalistes. Cependant le ministre de la police se vit compromis par une note qu'on trouva sur eux, dans laquelle on annonçait qu'on l'aurait maintenu dans son emploi *après le rétablissement de la monarchie.* Cochon, dans son rapport, qualifia cette préférence *de distinction odieuse*, et ne manqua pas de rappeler *qu'il avait voté la mort de Louis XVI.* Les jacobins, qui le craignaient, renouvelèrent en vain leurs attaques contre Cochon, en l'accusant de favoriser secrètement les émigrés, d'être d'intelligence avec les royalistes et avec le parti qui dominait dans les conseils. Le 27 juin, il fit un rapport contre les prêtres déportés et rentrés, comme étant corrupteurs de l'esprit public. Malgré toutes ces preuves de républicanisme, lors de la lutte entre le Directoire et les conseils, le premier le soupçonna de seconder le conseil, et lui donna, pour successeur au ministère de la police, Lenoir-Laroche. Peu de jours après eut lieu la journée du 18 fructidor (4 septembre 1797). Porté sur la liste des députés proscrits, il fut arrêté et conduit à Oleron, où on le retint prisonnier. Il en sortit après le 18 brumaire (3 novembre 1799), époque où le Directoire fut remplacé par le consulat (*Voy.* Buonaparte), et au mois de janvier de l'année suivante, il fut nommé à la préfecture de la Vienne, d'où il passa, en 1805, à celle d'Anvers. L'année précédente, il avait été décoré de la croix de la Légion-d'honneur; le 28 mars 1809, il devint membre du sénat dit conservateur, et eut le titre de comte. Il fit tous ses efforts, dans le Sénat, pour soutenir la puissance de Napoléon, et il finit par adhérer, avec ses collègues, au rétablissement des Bourbons. Le roi Louis XVIII

le nomma, en 1815, préfet de la Seine Inférieure; mais lors de la seconde abdication de Buonaparte, Cochon devenu, par ambition, esclave du despotisme, proclama dans son département, le 25 juin 1815, Napoléon II, et invita ses administrés à ne pas reconnaître d'autre souverain. La loi du 12 janvier 1816 contre les régicides l'obligea de quitter la France. Il fixa son domicile à Louvain, où il est mort le 17 juillet 1825, âgé de 75 ans. Il a laissé une *Description générale du département de la Vienne*, 1802, in-8.

LAPPO. *Voyez* Giottino.

LAQUINTINIE. *Voyez* Quintinie.

LARCHAND (Nicolas de Grimouville de), principal du collége de Bayeux, sa patrie, mort en 1736, cultivait la poésie latine, mais il la consacra à des sujets infâmes, tels que le *Philotanus* de l'abbé Grécourt.

* LARCHER (Pierre-Henri), savant helléniste, né à Dijon, le 12 octobre 1726, d'une famille ancienne et distinguée dans la magistrature, fut destiné à la carrière dans laquelle s'étaient illustrés ses ancêtres. Son père, conseiller au bureau des finances de Dijon, lui fit faire ses premières études dans cette ville; il les continua à Pont à-Mousson, chez les jésuites. Se sentant une autre vocation que celle qu'on lui destinait, il s'enfuit de la maison paternelle et se rendit à Paris, au collége de Laon, où il se livra sans obstacle à son goût pour les lettres et les sciences. Pour se perfectionner dans la langue anglaise, qu'il avait apprise avec succès, il fit un voyage à Londres, où il eut occasion de connaître le chevalier Pringle, savant médecin, dont il traduisit l'ouvrage intitulé : *Observations sur les maladies des armées*. Il donna dans la suite d'autres traductions de l'anglais, dont nous parlerons plus bas; mais l'étude de cette langue ne l'empêcha pas de se livrer au grec avec assiduité, de sorte qu'il devint un des plus fameux hellénistes de notre époque. De retour à Paris, il y mena une vie tranquille jusqu'en 1769, qu'eurent lieu ses querelles avec Voltaire. Celui-ci avait publié sa *Philosophie de l'histoire* : Larcher en releva de nombreuses erreurs, dans l'ouvrage ayant pour titre : *Supplément à la philosophie de l'histoire*. Voltaire, le plus irascible des philosophes, s'en montra vivement piqué, et la discussion prenait une tournure sérieuse, lorsque d'Alembert s'en mêla. Il écrivit à Voltaire, pour le calmer, une lettre où il disait : « Larcher, qui » vous contredit sur je ne sais quelles » sottises d'Hérodote, est un galant hom» me, tolérant, modéré, modeste. » Les bons offices de d'Alembert et ces éloges ne servirent qu'à échauffer davantage la bile du philosophe de Ferney, déjà irritée par le savoir et le sang froid de Larcher. Il répliqua par *La Défense de mon oncle;* satire virulente, et écrite contre toutes les convenances littéraires. Larcher voulut riposter par un autre pamphlet, intitulé : *Réponse à la Défense de mon oncle;* mais comme il est presque impossible qu'un géomètre devienne plaisant et *léger*, son pamphlet ne fit rire personne, et la palme de cette polémique resta à Voltaire, comme le plus caustique et le plus impudent. Depuis cette époque, Larcher ne s'occupa que des sciences dans lesquelles il s'acquit une réputation méritée. En 1778, il devint associé de l'académie des Inscriptions et belles-lettres, et y remplaça le célèbre Lebeau, auteur de l'*Histoire du Bas-Empire*. Absolument étranger aux affaires politiques, et menant une vie solitaire, il n'attira sur lui, pendant la révolution, les regards ni de ceux qui pouvaient lui donner des emplois lucratifs, ni de ceux qui auraient pu le perdre; et tandis que Dupuis, Guyton-Morvaux, Bosquillon, Dolomieu, etc., étaient portés à des fonctions publiques, il demeura tranquille dans son heureuse obscurité. Une seule fois les commissaires de sa section vinrent visiter ses papiers; n'y trouvant que du grec et du latin, langues qui n'étaient pas bien familières aux autorités du *peuple souverain*, ils laissèrent en repos le pacifique géomètre. Il traversa donc sans danger les règnes des innovations, de la *terreur*, de l'impéritie, du consulat et de l'empire, sous lequel il reçut la croix de la Légion-

d'honneur. A cette époque, M. de Fontanes, créé grand-maître de l'université, nomma Larcher professeur de langue grecque à l'université de Paris; mais cet emploi n'était qu'honoraire, et Larcher avait alors plus de 83 ans. Peu de temps après, il fit une chute, et cet accident, presque toujours funeste dans un âge avancé, le conduisit au tombeau, le 22 décembre 1822. Il avait atteint sa 86e année. La croyance religieuse de Larcher éprouva trois variations : il fut d'abord attaché à la religion, devint ensuite philosophe, et mourut avec les sentimens d'un chrétien. Dès l'an 1795, il avait rédigé et signé une *rétractation;* il la remit à un ecclésiastique qui avait toute sa confiance, et dont nous rapporterons les passages les plus importans : *Je soussigné, Pierre-Henri Larcher, reconnais que m'étant lié avec quelques-uns des prétendus philosophes, je résolus, avec plusieurs d'entre eux, de détruire, autant qu'il serait en mon pouvoir, la religion chrétienne. Dans cette vue j'ai avancé, dans mes notes sur Hérodote, des maximes et des propositions tendant à la subversion de toute religion.* (Dans la seconde édition d'Hérodote, ces notes sont réformées.) *Persuadé de toutes les vérités qu'enseigne la religion catholique, apostolique et romaine, je déteste sincèrement et de cœur ces odieuses maximes, et ces absurdes opinions. Je voudrais ne les avoir jamais avancées, et j'en demande pardon à Dieu et aux hommes que j'ai scandalisés. Je veux vivre et mourir dans le sein de l'Eglise catholique, apostolique et romaine. Je crois toutes les vérités qu'elle enseigne, et je veux, avec la grâce de Dieu, y conformer toutes mes actions. Fait à Paris, ce 5 mai* 1795. Signé Larcher. Les principaux ouvrages de ce savant, *outre le Supplément à la philosophie de l'histoire* sont : 1° une traduction d'*Electre*, d'Euripide, imprimé dans le *Théâtre bourgeois*, 1750; 2° une autre de *Chariton*, roman grec, 1763, réimprimé dans la Bibliothèque des romans grecs, tom. 8 et 9. 3° *Réponse à la Défense de mon oncle*, 1767-1769, in-8. L'auteur y avait joint la traduction de l'*Apologie de Socrate*, par Xénophon. 4° *Mémoire sur Vénus*, 1775, in-8, qui a remporté le prix de l'académie royale des Inscriptions et belles-lettres; 5° *La retraite des Dix-Mille*, par Xénophon, 1778, 2 vol. in-12; 6° *Hérodote*, 1786, 7 vol. in-8, 6 vol. in-4. Cet ouvrage, le chef-d'œuvre de Larcher, est remarquable moins par le stile que par le commentaire et l'importance de ses recherches géographiques et chronologiques; deuxième édition, 1812, avec des additions et corrections; 7° des *Dissertations* (dans les tom. 43-48 de l'académie) *sur les vases Thérocliens, et Maroliens;* sur *les fêtes des Assyriens*, *sur les fêtes des Grecs*, omises par Castellanus et par Meursius; sur *Phidore*, *roi d'Argos; sur l'Archontat de Créon; sur l'Expédition de Cyrus le jeune; sur l'Histoire de Cadmus; sur l'Ordre équestre chez les Grecs*, etc., etc.; 8° il a traduit de l'anglais, *Essai sur le blanchîment des toiles; Essai sur le sénat romain.* Ces deux ouvrages sont de Home; *Martinus Scriblerus*, satire de Pope contre les érudits; le *Discours* du même auteur sur la *Pastorale;* plusieurs *morceaux* extraits des *Transactions philosophiques* insérés dans la *Collection académique*. Larcher a revu le poème d'*Hudibras*, traduit en vers français par Townlay, 1757, 3 vol. in-12. On peut voir la liste de ses nombreux *Mémoires* dans la *France littéraire* de M. J. M. Quérard, tome 4. Larcher fut un homme très érudit et très profond; mais il n'avait pu acquérir les grâces et l'harmonie du stile sans lesquelles les plus savantes observations et les pensées les plus justes ne peuvent attacher le lecteur. M. Boissonnade a inséré dans plusieurs *Journaux* savans et étrangers une *Notice sur la vie et les écrits de Larcher*. Son *Eloge* a été prononcé par M. Dacier à l'académie des Inscriptions.

LARDNER (Nathaniel), théologien anglais, naquit à Hawkurst, dans le comté de Kent, l'an 1684, et mourut pauvre le 24 juillet 1768. Sa vie offre un exemple de plus de l'indigence où se trouvent souvent les gens de lettres. Nous avons

de lui des ouvrages estimables, quoique peu nouveaux pour le fonds des choses. Le premier est intitulé : *La crédibilité de l'histoire de l'Evangile*, en 8 vol. in-12, publiés en 1755, 1756 et 1757. Le deuxième a pour titre : *Le témoignage des anciens juifs et païens en faveur de la religion chrétienne.* Il est en 4 vol., qui ont paru en 1763, 1765, 1766 et 1767. M. Bullet et le Père de Colonia l'avaient devancé dans cette carrière. Il a encore donné au public plusieurs écrits moins considérables, tels que l'*Essai sur le récit de Moïse*, concernant la création et la chute de l'homme, publiée en 1753 ; ouvrage systématique où l'auteur donne ses idées pour celles de l'Ecriture, où l'on n'apprend rien qui explique les véritables difficultés de la Genèse. C'est une physico-théologie aussi arbitraire que celle de Burnet.

* LARÉVEILLÈRE LEPAUX (Louis-Marie), membre de plusieurs législatures de France, naquit le 25 avril 1753, à Montaigu en Poitou, commença ses études dans sa ville natale, les continua au collége de Beaupréau en Anjou, et se fit recevoir licencié en droit à l'université d'Angers. Ce fut plutôt pour plaire à ses parens que pour suivre son goût, qu'il embrassa la carrière du barreau : il vint à Paris où il prêta le serment d'avocat (1775), mais n'y obtint aucun succès, reportant tous ses travaux sur les sciences morales et politiques, auxquelles il donna d'abord la préférence. De retour dans son pays, il y épousa une femme d'esprit qui lui inspira l'amour de la botanique (Mlle Boyleau de Chaudoiseau) : elle lui en apprit les premiers élémens, et plus tard il en donna lui-même un cours public à Angers, et parvint à populariser cette science dans cette ville. Il avait formé le projet de quitter la France et d'aller s'établir avec sa famille et quelques amis en Suisse ou aux Etats-Unis, lorsque la révolution de 1789 vint le faire renoncer à son projet. Il embrassa avec enthousiasme les principes des modernes novateurs, fut nommé d'abord syndic de sa commune et député aux Etats-généraux par le tiers-état de l'assemblée bailliagère. Laréveillère-Lepaux prit part aux débats de cette mémorable session : d'après les discours qu'il prononça, on ne peut caractériser d'une manière bien nette ses opinions politiques de cette époque : il vota constamment dans le sens d'une grande réforme, sans assujettir l'indépendance de ses principes à la marche d'aucun parti. Cependant quoiqu'il parût, dans le commencement, dirigé par des sentimens de modération, et qu'il se fût prononcé pour la monarchie, on remarqua la tendance républicaine de ses opinions. Ainsi il demanda qu'on privât Louis XVI de ses prérogatives les plus importantes, que les membres de la famille royale ne portassent pas le titre de princes ; que les juges fussent élus par le peuple ; que sur les drapeaux aux trois couleurs l'on inscrivît ces mots *la liberté ou la mort*. Il avait fréquenté d'abord le club des Jacobins ; il alla pendant quelque temps à celui des Feuillans où se réunissaient quelques royalistes ; mais il revint bientôt à la première assemblée démagogique, et en suivit presque tous les mouvemens. Après la session il fut juré près la haute cour nationale établie à Orléans, puis membre de l'administration centrale de son département. Il prêcha et fit prêcher la liberté et l'égalité dans la Vendée qui commençait alors à s'insurger, et fut élu député à la Convention nationale. Avant d'aller prendre siége à cette nouvelle assemblée, il avait coopéré à la création d'un club et à la rédaction d'un journal, dont il dirigea l'esprit dans le sens de ses propres opinions républicaines. Ce fut lui qui fit adopter, en réponse au *manifeste* de Brunswick, le décret d'encouragement à la révolte et de propagande républicaine, portant que la *nation française viendrait au secours de tous les peuples opprimés qui voudraient recouvrer leur liberté.* A l'Assemblée constituante il avait dit ces paroles mémorables : *le jour où la France cessera d'avoir un roi, elle perdra sa liberté et son repos, pour être livrée au despotisme effrayant des factions* (séance du 18 mai 1791). Néanmoins dans le procès de

Louis XVI, après s'être prononcé pour l'incompatibilité de toutes espèces de fonctions (et par conséquent de celle de juge), avec celle de législateur, il vota pour la mort et contre le sursis et l'appel au peuple. On le vit ensuite s'élever contre la *Montagne :* revenu alors à des sentimens plus modérés, il se mesura souvent à la tribune avec le féroce Danton, et ses efforts contribuèrent, surtout dans la séance du 11 mars 1793, à retarder de quelques jours le triomphe de l'anarchie : il parvint à empêcher par une énergique improvisation et par son attitude impassible devant les sicaires dont on avait encombré la salle des séances, que l'on adoptât le décret en vertu duquel de nouveaux ministres devaient être pris dans le sein de la Convention, c'est-à-dire, parmi les *Montagnards.* Moins heureux dans une discussion précédente, il s'était opposé inutilement à l'établissement du tribunal révolutionnaire. En vain il avait demandé l'appel nominal ; il n'avait pu l'obtenir : souvent il proposa la même mesure, lorsqu'il s'agissait de décret révolutionnaire, mais il ne réussit pas souvent dans de pareilles demandes. Au reste il avait été vainqueur des *Montagnards*, et en particulier de Danton, dans la séance où devait être consommée la perte des *Girondins:* ceux-ci abattus par les menaces et les dangers dont ils étaient environnés, sentirent leur courage se relever par un pareil succès ; mais attaqués de nouveau par les démagogues qui avaient juré leur mort, ils furent vaincus au 31 mai et au 2 juin, malgré la défense courageuse de Laréveillière qui protesta contre l'arrestation de 26 d'entre eux. Dès lors Laréveillère monta tous les jours à la tribune, tous les jours il demandait l'appel nominal pour constater son vote d'opposition : mais les *Montagnards* qui asservissaient la France voulurent lui faire croire que toutes les décisions de l'Assemblée étaient prises à l'unanimité : leurs vociférations étouffèrent les demandes de Laréveillère. Dans cette guerre qu'il livrait ainsi sans espérance de victoire, ce député naturellement faible épuisa ses forces : il crachait le sang et était miné par une fièvre lente ; il ne pouvait plus monter à la tribune qu'appuyé sur les bras de ses amis. Enfin voyant ses efforts inutiles pour détruire la puissance anarchique des démagogues, il déclara qu'il se retirerait et qu'il cesserait d'assister aux séances, ne voulant pas qu'on pût croire que par son vote ou même par son silence, il avait contribué aux mesures extravagantes ou atroces que l'on adoptait journellement. A cette déclaration, les Montagnards s'écrièrent : *Au tribunal révolutionnaire. — Ne vous gênez pas*, leur répondit-il : *un crime de plus ou de moins ne doit pas vous coûter beaucoup :* le président allait consulter l'Assemblée sur la proposition qui venait d'être faite, lorsqu'une voix qui voulait sans doute le sauver, sortit de la *Montagne*, et dit en termes grossiers qu'il était inutile de s'occuper de Laréveillère qui allait bientôt mourir. Cette considération empêcha d'aller aux voix ; mais deux heures après, le comité de sûreté générale lança contre lui un mandat d'arrêt et le mit bientôt hors la loi. Réfugié par les soins de M. Bosc, membre de l'académie des Sciences, dans l'ermitage de Ste.-Radegonde, située dans la forêt de Montmorency, il trouva ensuite un asile chez un de ses amis, au village de Buire près de Péronne, et y resta jusqu'au 9 thermidor. Le 8 mars 1795, il fut rappelé alors à la Convention, devint secrétaire de cette assemblée, puis membre de la commission pour les lois organiques, dont l'idée avait été donnée par le boucher Legendre, et enfin président. C'est à cette époque et au moment même qu'il avouait que le gouvernement républicain ne convenait pas à la France, que se manifesta toute sa haine pour les prêtres. Il demanda que ceux non assermentés, qui, dans deux mois, ne sortiraient pas du territoire de la *république*, fussent assimilés aux émigrés, c'est-à-dire punis du dernier supplice. Le 1er septembre, il entra au comité *de salut public*, passa ensuite au conseil des Anciens, et, le 31, il fut élu membre du Directoire. Carnot, Rewbell, Barras, Letourneur et Laréveillère gouvernaient

alors la France. Ce fut dans ce temps qu'il imagina le culte bizarre et impie appelé *théophilanthropique*, et dont il se constitua le pontife. « Il voulut cependant, dit une Biographie, que cette » secte eût des prêtres, et chacun des » sicaires dut l'être à son tour; les offi- » cians étaient revêtus de robes blanches » avec des coiffures *tricolores*, et ils réci- » taient en chaire des hymnes et des can- » tiques philosophiques en invoquant *le* » *Dieu de la nature*. Ces nouveaux reli- » gionnaires exerçaient leur culte dans » les principales églises de Paris, con- » curremment avec les catholiques. » Comme ce qui est nouveau plaît en France et surtout à Paris, cette secte attira d'abord l'attention, et eut un certain nombre de prosélytes; mais bientôt elle fut vouée au ridicule, et le culte théophilanthropique eut le même sort que celui de la *Raison*, inventé par Chaumette. Lepaux n'osa entrer dans le parti *clichien*, parce qu'il y avait des royalistes; il se jeta dans celui de Barras, où la peur le rendit un des plus ardens proscripteurs. Il présidait le Directoire dans la journée du 18 fructidor (*Voyez* AUGEREAU). Après cette journée, il continua à partager le pouvoir avec Rewbell et Barras, mais toujours dans des travaux du second ordre. Son pontificat dans le culte théophilanthropique avait fait croire qu'il voulait par ce moyen arriver au pouvoir suprême: on s'affermit dans cette supposition, en voyant qu'il s'occupait toujours de théophilanthropie, et il fut chassé du Directoire, en juin 1799: alors des pamphlets et des caricatures sur sa taille contrefaite tombèrent sur lui de tous côtés. Lepaux était membre de l'Institut; il refusa de prêter le serment à Buonaparte, lorsqu'il se fut proclamé empereur; il se retira dans une petite terre qu'il avait achetée à Sologne, à trois lieues d'Orléans. En 1809, il revint à Paris, et faisait de fréquentes promenades au jardin des plantes, pour s'occuper de botanique. Souvent on le rencontrait sur les quais, dans un costume assez négligé, feuilletant des livres chez les libraires étalagistes. Il se trouva compris dans la loi d'amnistie, lors de la seconde restauration, comme n'ayant occupé aucun emploi dans les cent jours. Il est mort à Paris en 1824, âgé de 71 ans; il avait publié des réflexions sur le culte, les cérémonies civiles et sur les fêtes nationales, Paris, 1796, in-8, quelques *Opuscules* de circonstance, et entre autres un *Essai sur le patois vendéen*, 1799. M. Mahul dans son *Annuaire nécrologique*, tome 5, a recueilli la liste de ses ouvrages, qui a été aussi conservée par M. Quérard dans *la France littéraire*, tome 4.

LARGILLIÈRE (Nicolas de), excellent peintre dans le portrait, naquit à Paris en 1656 : il fut élève d'Antoine Goubeau, peintre d'Anvers, qui le renvoya lorsqu'il avait à peine 18 ans, disant n'avoir plus rien à lui apprendre. Le jeune artiste passa en Angleterre où son talent fut vivement apprécié; mais il fut obligé de quitter Londres par suite de la loi qui proscrivait les catholiques. Le célèbre Le Brun le fixa en France. L'académie le reçut comme peintre d'histoire : il réussissait en effet très bien dans ce genre; mais l'occasion le fit travailler principalement au portrait. A l'avénement de Jacques II à la couronne d'Angleterre, Largillière fut mandé pour faire le portrait du roi et de la reine; il retourna ensuite en France, et mourut à Paris, en 1746, laissant de grands biens. Ce maître peignait, pour l'ordinaire, de pratique; cependant son dessin est correct, et la nature parfaitement saisie. Sa touche est libre, savante et légère; son pinceau moelleux, sa composition riche et ingénieuse. Il donnait une ressemblance parfaite à ses têtes; ses mains sont admirables, et ses draperies d'un grand goût. Le succès avec lequel ce peintre exécutait le portrait lui mérita le surnom de *Van-Dick* français. Il a fait aussi d'excellens tableaux comme *Le repas donné par la ville*, en 1687, *à Louis XIV*; *le mariage du duc de Bourgogne*, en 1627; et un autre grand tableau représentant le *vœu* de la ville de Paris, placé à Sainte-Geneviève. Plus de 60 de ses portraits ont été gravés.—Un

de ses fils, mort en 1742, a laissé quelques pièces de théâtre.

* LARIVE (J. Mauduit de), célèbre tragédien français, naquit à La Rochelle en 1743. Ayant embrassé la carrière théâtrale, il débuta à Lyon : il eut ensuite l'avantage de devenir l'élève de la fameuse mademoiselle Clairon. A l'âge de 21 ans, il parut au Théâtre-Français le 3 décembre 1770, par le rôle de *Zamore* dans *Alzire*. Son talent fut d'abord méconnu par le public, dont Le Kain s'attirait toute l'admiration. Larive reparut sur la scène à Paris, le 29 avril 1775, dans le rôle d'*Oreste*, d'*Iphigénie en Tauride*, et fut reçu la même année pour doubler Le Kain. Il fit de grands progrès, mérita des applaudissemens, et les partagea pendant 6 années avec son chef d'emploi. La mort de ce dernier, arrivée en 1778, le laissa maître absolu du sceptre de Melpomène. Il brillait surtout dans les rôles de *Tancrède*, d'*Achille*, de *Coriolan*, de *Bayard* et de *Montaigu*. Un physique d'une beauté rare, un organe sonore, qu'il savait sagement employer ; une prononciation pure, et une connaissance profonde de son art, établirent ses succès toujours croissans. Il en jouit pendant dix années, lorsque Talma vint les lui disputer, par une méthode nouvelle. Les anciennes traditions furent oubliées, et l'école de Baron parut céder à celle du jeune acteur. (*Voyez* l'article Talma.) Larive lutta quelque temps avec son rival, jusqu'à ce que des intrigues de coulisse l'éloignèrent de la scène. Il se retira dans une terre qu'il possédait à Molignon, dans la vallée de Montmorency, et devint maire de sa commune. Larive avait adopté les principes de la révolution, mais avec une telle modération, qu'il fut arrêté en 1793 avec plusieurs de ses camarades, et se vit retenu en prison jusqu'à la mort de Robespierre (en juillet 1794). Il jouissait dans son domaine d'une existence tranquille ; son emploi de maire ne l'empêchait pas d'exercer son art : aussi il parcourait les provinces avec une utilité réelle pour sa renommée et ses intérêts. De retour à Paris, en 1804, il ouvrit un cours de déclamation, et, deux ans après, Napoléon ayant placé son frère Joseph sur le trône de Naples, Larive suivit le nouveau roi en qualité de lecteur. Il revint en France, lorsque Joseph alla prendre possession de la couronne d'Espagne, usurpée sur Charles IV et sur Ferdinand VII son fils. Après une absence de trois lustres, et à l'âge de 67 ans, en 1816, Larive joua le rôle de Tancrède dans une représentation au bénéfice d'un ancien acteur. Il réunit tous les suffrages, et, malgré sa vieillesse, et une si longue interruption, on lui reconnut encore le même talent qui l'avait distingué dans les plus heureux temps de sa carrière dramatique. Depuis ce moment, il quitta pour toujours le théâtre, et mourut en novembre 1826, à l'âge de 77 ans. Nous ne partageons pas sur le talent de cet acteur, ni les éloges peut-être exagérés de Dazincourt, ni la sévère critique de l'auteur de l'*Histoire du Théâtre français*. Larive, quoique placé entre Le Kain et Talma, fut, comme eux, un des plus beaux ornemens de la scène française, et si on lui reproche un certain manque de sensibilité, il remplaçait ce défaut par d'autres qualités qui lui étaient particulières, et qui le mirent au premier rang parmi nos grands acteurs. Larive était lié d'amitié avec le général Lafayette, auquel il fit présent, le 12 février 1790, de la chaîne qu'avait portée à son cou le chevalier Bayard. Il ne manquait pas d'instruction, et était depuis 1805 membre de l'académie de Naples ; il y fut réélu en 1817, et le roi Ferdinand IV confirma cette élection. Larive est auteur des ouvrages suivans : 1° *Pyrame et Thysbé*, scène lyrique, 1784, in-8, 1791, in-8 ; 2° *Réflexions sur l'art théâtral*, 1801, in-8 ; 3° *Cours de déclamation, divisé en douze séances*, 1804, in-8. Cet ouvrage est aussi bien écrit qu'intéressant par les anecdotes curieuses dont l'auteur a su l'embellir.

LA ROCHE. *Voyez* Roche.

LA ROCHEFOUCAULT. *Voyez* Rochefoucault.

* LAROCHEJAQUELEIN (Henri de), l'un des plus illustres chefs des armées vendéennes, naquit au château de Frube-

lières, près de Châtillon-sur-Sèvres, dans le Poitou, le 30 août 1772; il était fils du marquis de La Rochejaquelein, colonel du régiment de Royal-Pologne (cavalerie). Destiné à suivre la carrière des armes, il fut envoyé à l'école militaire de Sorèze. Il était âgé seulement de 16 ans, au moment de la révolution, il n'accompagna pas son père dans l'émigration : le désir de défendre le trône le fit entrer dans la garde constitutionnelle de Louis XVI; mais la terrible journée du 10 août vint détruire ses flatteusese spérances. Il dit, en quittant la capitale :... « Je vais dans ma province, » et bientôt on entendra parler de moi. » Il se retira dans la terre de Clisson, auprès de Lescure, son ami et son parent. Unis par les mêmes sentimens, ils étaient à peu près du même âge et avaient les mêmes intérêts; ils ne tardèrent pas à prendre une part active aux tentatives déjà commencées dans leur province pour le rétablissement de la monarchie, dont la ruine semblait consommée par le crime du 21 janvier. Le mauvais succès du premier soulèvement de Bressuire ne découragea pas La Rochejaquelein. Le 10 mars 1793, un nouveau soulèvement ayant eu lieu, un paysan vint annoncer à La Rochejaquelein que les habitans des paroisses voisines avaient pris les armes pour se réunir aux insurgés, et qu'ils l'avaient choisi pour leur chef. (*Voyez* Lescure.) Il accourut, et avec sa troupe, il se joignit à Bonchamp et à d'Elbée. Une armée républicaine ayant pénétré dans la Vendée, il se transporte à Châtillon, et à Saint-Aubin, où sont les propriétés de sa famille; des milliers de paysans viennent de toutes parts, et le proclament leur chef. Il leur fait une harangue énergique, qu'il termine par ces mots : « Je suis encore bien » jeune, sans expérience; mais je brûle » de me rendre digne de vous comman- » der; allons chercher l'ennemi : si je re- » cule, tuez-moi; si j'avance, suivez- » moi; si je meurs, vengez-moi... » Les Vendéens, pleins d'enthousiasme, volent à la rencontre de l'ennemi, qu'ils trouvent retranché dans le cimetière des Aubiers. Il attaquent le bourg, s'élancent sur les républicains, les repoussent, s'emparent de leur artillerie, et leur chef les ramène aussitôt sur Châtillon et sur Tiffauges, où il partage les munitions enlevées avec d'autres insurgés, qui se rangent sous ses drapeaux. Dans ce moment, le marquis de Lescure, pressé par le danger, avait envoyé l'ordre à plus de quarante paroisses de prendre les armes, lorsque La Rochejaquelein arriva avec sa troupe, aux cris de *vive le Roi !* Le château de Clisson, devenu une place d'armes, se remplit de soldats mal disciplinés, mal armés, mais animés d'un courage à toute épreuve. Le corps de La Rochejaquelein se réunissait ordinairement à la grande armée d'Anjou, forte de 18,000 hommes; aussi il prit part, le 2 avril, au glorieux combat de Beaupréau, par suite duquel les républicains furent chassés au-delà de la Loire. A l'attaque de Thouars, La Rochejaquelein, monté sur les épaules du brave Texier de Courlai, arrache de ses mains les pierres des murailles et commence la brèche. On suit son exemple; et les républicains assiégés mettent bas les armes. Il commanda l'aile gauche à la première bataille de Fontenai, perdue par les Vendéens. A la seconde bataille, il chargea avec la cavalerie, et compléta la déroute des ennemis. Le 7 juin, il enleva le camp retranché de Varins, et, armé de son sabre, il poursuivit les fuyards et tua un dragon qui venait de tirer sur lui et qui l'avait manqué. Il montra le même courage à la prise de Saumur, où il entra l'un des premiers. En cinq jours, les Vendéens s'étaient emparés de 80 pièces de canon, d'une grande quantité de munitions, et avaient fait 12 mille prisonniers. Saumur fut confiée à La Rochejaquelein; il n'en sortit qu'après l'échec de Nantes. A la bataille de Luçon, il commanda l'aile gauche, et couvrit la retraite de l'armée royale. C'est depuis cette époque que commença la guerre d'extermination contre la Vendée; mais rien ne pouvait ralentir la valeur des héros royalistes. La Rochejaquelein emporta, avec Bonchamp, la forte position d'Ernée; et, quoiqu'il eût le pouce fracassé par une balle, il ne quitta pas le champ de ba-

taille. Les armées républicaines s'étant concentrées, Stofflet, Lescure et La Rochejaquelein essayèrent inutilement de couvrir Châtillon. Ils voulurent attaquer les républicains près de Cholet; malgré des prodiges de valeur, ils perdirent la bataille, et Lescure, Bonchamp, d'Elbée, y furent blessés à mort. La Rochejaquelein fut entraîné par les fuyards jusqu'à Beaupréau, et ce fut contre son avis que l'on exécuta le funeste passage de la Loire. Quatre-vingt mille fuyards arrivèrent le 18 octobre à Saint Florent, pour se soustraire à la formidable artillerie des républicains, et gagnèrent la rive droite de ce fleuve. Le 19 octobre, une nouvelle armée royale se trouva réunie à Varades, et sur la rive droite. D'Elbée et Bonchamp n'existaient plus, et Lescure, blessé mortellement comme eux, avait peu de temps à vivre. Il désigna La Rochejaquelein comme le seul capable de ranimer le courage abattu des Vendéens, et tous les chefs le proclamèrent généralissime : il n'avait que 20 ans. En vain ce jeune et modeste héros refuse, les larmes aux yeux, cet honneur; il est contraint de céder, et il s'entend saluer comme chef suprême par une armée de braves. Elle se met en marche le 20 octobre, vers les côtes de la Bretagne, où les Anglais avaient promis des secours. Un corps de républicains qui couvrait Laval fut attaqué et dispersé par la cavalerie vendéenne. En poursuivant l'ennemi, La Rochejaquelein se trouva seul, sans armes, et un bras en écharpe, dans un chemin étroit, et en face d'un républicain qui le couche en joue. La Rochejaquelein évite le coup, pousse contre lui son cheval, le terrasse, et le défend ensuite contre ses soldats qui sont accourus et veulent tuer le républicain. « Va, lui dit La Rochejaquelein, va, » retourne vers les républicains, et dis- » leur que le général des royalistes, sans » armes et privé d'un bras, t'a terrassé » et laissé la vie. » Cependant il fallut livrer bataille au général Séchelle, qui marchait sur Laval. Cette bataille dura un jour et une nuit; elle eut lieu entre cette ville et le bourg d'Antrain : le général royaliste y déploya les talens d'un grand capitaine. Les républicains culbutés perdirent beaucoup de monde, leur bagage et leur artillerie. L'armée royaliste se reposa quelques jours à Laval. La Rochejaquelein, ayant divisé son armée en trois corps, sortit victorieux de deux autres attaques, et s'empara d'Ernée et de Fougères. Il se dirigea ensuite par Dol, vers Granville, que son armée, forte de 50,000 hommes, attaqua sans succès. Ce revers découragea tellement les Vendéens, qu'ils demandèrent à grands cris à retourner dans leurs foyers, et furent sur le point de se révolter. La Rochejaquelein parvint à les calmer, et s'éloigna de ces rivages. En les quittant, les royalistes perdirent l'espoir de se réunir aux forces anglaises, qui les attendaient en Bretagne. Lord Moira, qui les commandait, n'avait point encore mis à la voile, à cause de la contrariété des vents. En se dirigeant vers Dol, La Rochejaquelein rencontra, le 16 novembre, le général Westermann; le combat dura 22 heures, et les royalistes remportèrent une victoire complète : leur général eut son cheval blessé, mais il força les républicains à fuir dans le plus grand désordre, et cette victoire lui livra Ernée et Mayenne, d'où il se porta sur Laval. Le 5 décembre, il attaqua Augé; il y éprouva le même sort qu'à Granville. Contraints de tourner le dos à la Loire et d'éviter le pont de Cé, défendu par de forts détachemens ennemis, les Vendéens voulaient cependant rentrer dans la Vendée, et ils suivirent la route de Baugé. Arrivés devant La Flèche, ils trouvèrent, sur le soir, le pont coupé, et de l'autre côté, la ville défendue par une forte garnison. La Rochejaquelein, se voyant placé entre la rivière et les ennemis, prend une détermination digne du général le plus expérimenté. Il choisit 400 cavaliers qui, ayant chacun un fantassin en croupe, remontent la Loire; il trouve un gué, le passe le premier sur une chaussée couverte d'eau, et, suivi des siens, surprend et met en déroute la garnison, se rend maître du faubourg, s'y retranche, rétablit le pont, et s'empare

de la ville, sauve l'armée, et ajoute de nouveaux lauriers à sa gloire. Cependant l'armée manquait de tout : pour l'approvisionner, il se dirigea sur le Mans, et s'en empara ; mais le jour suivant, il se voit attaqué sur trois routes différentes. Le 13 décembre s'engagea une bataille sanglante, qui fut comme le tombeau d'une armée aussi fidèle qu'intrépide. La Rochejaquelein ayant rassemblé un peu de cavalerie, et rallié un grand nombre de fuyards, arriva avec ces débris à Laval, toujours harcelé par les républicains, qui, le lendemain, entrèrent dans Craon. On marchait nuit et jour, dans l'espoir de passer la Loire à Ancenis. Les royalistes atteignent enfin Pouancé, et ensuite Ancenis, où ils entrent le 16, sans trouver de résistance. Mais la rive opposée était occupée par l'ennemi, et il n'y avait sur la rivière ni pont ni bateaux. On aperçoit de l'autre côté de la rivière quatre barques chargées : il faut s'en emparer.... qui l'osera ? c'est l'intrépide général. Il fait enlever d'un étang voisin un batelet que l'on transporte sur un charriot ; il s'y jette avec Stofflet et Laville de Beaugé ; il tient par la bride son cheval, qui suit à la nage le batelet. Ce frêle bateau, sans direction et endommagé, tantôt s'enfonce, tantôt reparaît sur les flots, et parvient enfin à la rive. Dans ce moment, l'armée, qui était arrivée successivement, construisait des radeaux pour passer la rivière. Les royalistes sont interrompus dans ce travail par une attaque soudaine des républicains. Le massacre fut horrible ; ce furent les derniers efforts de cette brave armée, qui, deux mois auparavant, était maîtresse de la Loire et victorieuse des républicains dans le Maine, la Bretagne, et avait arboré dans plusieurs villes le drapeau de Henri le Grand. Ceux qui survécurent à cette fatale journée, allèrent périr glorieusement dans les plaines de Savenay. Témoin de ce désastre, La Rochejaquelein, qui se trouvait sur la rive opposée, suivi de Stofflet, de Beaugé, de Langerie et d'une vingtaine de soldats qui avait pu les rejoindre, veut s'enfoncer dans l'intérieur du pays. Ils sont surpris par une patrouille ; leurs soldats se dispersent, et ils restent seuls ; tous quatre errent à l'aventure, le reste du jour, et arrivent le soir à une métairie. On leur offre un repas frugal. Accablés de fatigue et de sommeil, ils tombent sur une meule de paille. Ils sont bientôt réveillés par leur hôte, qui vient les avertir qu'une patrouille s'approche.... mais le sommeil est plus fort que l'amour de la vie : ils cèdent à ce besoin impérieux. Les soldats républicains arrivent, et, accablés eux-mêmes de sommeil, de lassitude, ils s'endorment de l'autre côté de la meule, auprès des quatre Vendéens qu'ils n'ont pas aperçus. La Rochejaquelein et ses compagnons d'infortune partirent au point du jour, et pendant quarante-huit heures, ils vécurent du pain qu'ils enlevaient à des républicains isolés qui tombaient sous leurs coups. Ayant parcouru plusieurs chemins de traverse, La Rochejaquelein arrive la nuit à Châtillon : les républicains y avaient un poste. Il traverse la ville, ne répond pas au cri de la sentinelle, et gagne une métairie, près de Saint-Aubin de Beaubigné. Il retrouve dans cette métairie sa tante, madame de La Rochejaquelein, qui s'y tenait cachée depuis quelques jours. Il prend du repos, et au moment du départ, cette dame courageuse, qui partageait la noble résolution de son neveu, l'invite à combattre encore pour la cause royale. « Si tu meurs, lui dit-elle, tu » emporteras mes regrets et mon estime. » La Rochejaquelein reprend sa marche ; mais, entouré d'ennemis, les ruines de son propre château de Frubelières, où il avait pris naissance, et que les républicains avaient brûlé, lui servirent de retraite pendant quelque temps. Son arrivée et le lieu qui lui servait d'asile, furent bientôt connus. Un détachement de républicains vint fouiller le château : il ne se déroba à leur vue, qu'en se tenant couché sur l'entablement des murs de la façade principale, qui ne s'étaient pas écroulés. Délivré encore de ce péril, et ayant appris que Charette est entré dans le Bas-Poitou, il vole auprès de ce général pour concerter avec lui de nou-

velles opérations. Il fut reçu froidement, et lorsqu'ils se séparèrent, Charrette dit à La Rochejaquelein : « Je pars pour Mortagne; si vous voulez me suivre, je » vous ferai donner un cheval.... » — » Moi, vous suivre ! répondit fièrement » le général en chef de la Vendée, sa» chez que je suis accoutumé à être suivi » moi-même, et que c'est moi qui com» mande ici. » En disant ces mots, il s'éloigna, et, le même jour, huit cents hommes quittèrent Charette, et vinrent reconnaître La Rochejaquelein pour leur général. Dans ce moment les républicains portaient le fer et le feu dans la Vendée, ce qui fit donner à leurs détachemens le nom de *colonnes infernales*. La Rochejaquelein ne tarda pas à avoir trois engagemens sérieux avec le général Cordelier, qui ne put cependant vaincre les royalistes. Mais les dangers se multipliaient; et La Rochejaquelein, n'ayant pas assez de monde pour résister à des masses énormes, se mit sur la défensive dans la forêt de Vezin; il y fit construire des baraques, s'y cantonna, et établit sur la route de Cholet un poste composé des plus braves de sa petite armée. Pendant le reste de l'hiver, il s'occupa à couper les communications des républicains, à enlever leurs patrouilles, leurs escortes, leurs munitions et leurs convois. Une circonstance imprévue vint grossir le nombre de ses guerriers. Il fit afficher dans toutes les paroisses un *ordre*, trouvé sur un adjudant général qu'on avait pris : cet ordre portait de donner des sauf-conduits aux paysans vendéens; de les saisir ensuite et de les fusiller. Les paysans, n'ayant plus de sûreté que dans leur propre défense, s'armèrent et accoururent auprès de La Rochejaquelein. A la tête d'une armée plus nombreuse, il se met en campagne, menace les cantonnemens républicains, et obtient quelques avantages sur le général Cordelier. La garnison de Cholet étant sortie pour aller brûler le village de Nouaillé, La Rochejaquelein l'attaqua au moment où elle y mettait le feu... Hélas ! ce devait être le dernier combat de ce héros ! Une partie des Vendéens cerne les incendiaires, dont plusieurs périssent dans les flammes qu'ils viennent d'allumer; d'autres Vendéens s'élancent sur les ennemis, et leur cavalerie en fait un massacre horrible. La Rochejaquelein, en poursuivant les fuyards, aperçoit deux grenadiers cachés derrière une haie : « Rendez-vous, leur dit-il, je vous fais » grâce. » Ils se disposent à obéir; le général veut les interroger et s'approche d'eux, malgré les représentations de ses officiers qui le suivent. On prononce son nom, et un des grenadiers se dévoue; tandis que La Rochejaquelein se penche de dessus son cheval pour se saisir de son arme, le grenadier l'ajuste, et tire à bout portant; la balle frappe le front du général, qui tombe et expire dans l'instant même (le 4 juin 1793), lorsqu'il n'avait pas encore atteint sa vingt-troisième année. Son meurtrier est massacré, mais les royalistes ont perdu leur chef et leur héros ! Son corps fut inhumé dans l'endroit même où il avait rendu le dernier soupir, et sa mort excita les regrets des royalistes et ceux des républicains. En dix mois il avait remporté seize victoires avec les plus faibles moyens, et dans les circonstances les plus difficiles. « La Rochejaquelein était d'un tempérament robuste, il maniait un cheval avec grâce, aimait passionnément la chasse et les exercices violens... Il avait une physionomie pleine de douceur et de noblesse, et un air guerrier; ses yeux, naturellement vifs, devenaient si ardens, si fiers au milieu d'une action, que son regard semblait alors le coup d'œil de l'aigle. Hors des combats, il s'abandonnait à la gaîté, à l'enjouement de son âge, ne développant son grand caractère que dans les momens décisifs. Dans les conseils, il avait toujours l'avis le plus sage; mais il cédait volontiers à l'opinion des chefs dont la maturité semblait annoncer plus de lumières et d'expérience. *Décidez*, disait-il, *et j'exécuterai*. Brûlant de l'amour de la gloire, il semblait, tel que nos anciens preux, appartenir aux temps héroïques de la chevalerie... » On exhuma ses restes en 1815, et on les déposa dans l'église paroissiale de Cholet. Le 7 mai

1817, ils furent réunis à ceux de ses ancêtres, à Saint-Aubin. Voyez les *Mémoires de madame la marquise de La Rochejaquelein*, *avec deux cartes du théâtre de la guerre de la Vendée*, 1816, 1 vol. in-8; *Mémoires sur l'expédition de Quiberon*, Paris, Le Normant, 2 vol. in-8. Ces derniers Mémoires forment une suite de l'histoire des guerres de la Vendée.

* LAROCHEJAQUELEIN (Louis Duvergier, marquis de), frère puîné du précédent, né en 1777, à Saint-Aubin de Beaubigné dans le Poitou, suivit son père dans l'émigration, fit ses premières armes dans le régiment autrichien de Latour, passa ensuite au service de l'Angleterre, fit deux campagnes dans l'île de St.-Domingue, et rentra en 1801 en France, où il épousa la veuve du marquis de Lescure. Il vivait dans la retraite, lorsqu'en 1813 il entra en relation avec un agent de Louis XVIII. Le rétablissement du trône des Bourbons était trop dans ses vœux, pour qu'il n'y coopérât pas de tous ses efforts : aussi prépara-t-il dans sa province les esprits à cette restauration, et, lorsqu'il sut que le duc d'Angoulême était à St.-Jean-de-Luz, il s'empressa d'aller offrir à ce prince l'hommage de la ville de Bordeaux. Nommé commandant des grenadiers royaux de la garde, il protégea au 20 mars la retraite du roi, qu'il accompagna jusqu'à Gand avec quelques serviteurs fidèles. Il se rendit ensuite en Angleterre, et sollicita auprès du gouvernement les moyens de soulever la Vendée contre Buonaparte. Après avoir reçu des armes, des munitions et quelques subsides, il se rendit en Bretagne et débarqua sur la côte de St.-Gilles. Un grand nombre d'habitans du pays se réunit à sa voix, et d'anciens chefs vendéens, MM. d'Autichamps Sapinaud, de Suzannet, etc., le reconnurent pour leur général en chef. Le gouvernement impérial chercha bientôt à les diviser : il y parvint en faisant des propositions d'amnistie, en demandant des suspensions d'armes, etc. Bientôt une troupe de Vendéens fut licenciée; deux autres corps de royalistes se retirèrent dans l'intérieur, tout prêts à imiter cet exemple. A cette nouvelle Larochejaquelein, qui se trouvait alors auprès de l'amiral anglais commandant la croisière sur cette partie des côtes de France, est indigné de ce coupable abandon : il apprend en même temps que le général Travot arrive avec un fort détachement de troupes impériales, pour s'opposer au nouveau débarquement d'armes et de munitions qu'il se propose de faire. Sans calculer les dangers d'une rencontre inégale, Larochejaquelein s'avance contre les troupes de Buonaparte; il les rencontre au village des Matthes, près de Sainte-Croix de Vic : là eut lieu un combat pendant lequel ce héros vendéen reçut une balle dans la poitrine et expira sur le champ de bataille. Sa mort acheva la déroute des Vendéens. Son fils aîné a été nommé pair de France, et son frère Auguste qui fut blessé dans la même affaire, reçut le commandement des grenadiers à cheval de la garde royale.

LAROQUE. *Voyez* Roque (La).

LARREY (Isaac de), historien, né à Montivilier, dans le pays de Caux, de parens calvinistes, en 1638, exerça pendant quelque temps la profession d'avocat dans sa patrie. Il appartenait à la religion protestante, et avait élevé ses enfans dans la même croyance. Une ordonnance de Louis XIV, enlevant aux réformés toute autorité sur leurs enfans, dès que ceux-ci annonçaient le désir de se faire catholiques, une des filles de Larrey âgée de 12 ans, profita de cette loi, et entra dans un couvent. Après d'inutiles efforts pour l'aracher à cet asile, Larrey voulut s'expatrier : il passa en Hollande, et devint historiographe des Etats-généraux. L'électeur de Brandebourg l'appela ensuite à Berlin, et l'y fixa par une pension. Il y mourut en 1719, à 81 ans. La vivacité de son esprit rendait son humeur inégale, et le portait quelquefois aux extrémités opposées. Doué d'une mémoire excellente, il s'y fiait trop, et ne faisait pas d'extraits de ses lectures. De là les inexactitudes qui fourmillent dans quelques-uns de ses écrits. Les plus connus sont : 1° *Histoire d'Auguste*, Rotterdam

(Berlin), 1690, in-8, le premier ouvrage historique de Larrey, écrit d'un stile ferme et avec beaucoup de vérité. Il a été réimprimé avec l'*Histoire des triumvirats*, par Citri de la Guette. 2° *L'Héritière de Guienne*, ou *Histoire d'Eléonore, fille de Guillaume, dernier duc de Guienne, femme de Louis VII roi de France*, Rotterdam, 1691, in-8; 1692, in-12 : morceau d'histoire écrit d'un stile emphatique, vif et un peu romanesque; 3° *Histoire d'Angleterre, d'Irlande et d'Ecosse*, en 4 vol. in-fol., 1697 à 1713. Cet ouvrage, qu'on ne lit plus aujourd'hui, eut un grand succès dans sa naissance; mais on ne tarda pas à revenir de ce préjugé. 4° *Histoire des sept sages*, en 2 vol. in-8, ibid., 1713, composée pour amuser les oisifs, et qui ne parvient pas toujours à son but. Larrey parut aussi sur la scène, en qualité de controversiste. 5° Il donna, en 1709, une *Réponse à l'Avis aux réfugiés*, réimprimée à Rouen, in-12, 1714 et 1715; 6° *Histoire de Louis XIV*, 1718, 3 vol. in-4, et 9 vol. in-12 : compilation de gazettes infidèles, sans agrément dans le stile et sans exactitude dans les faits, les dates et les noms propres : dans une infinité d'endroits, c'est une répétition des calomnies des protestans, auxquelles l'auteur en ajoute de nouvelles. Les trois derniers volumes sont de la Martinière. On remarqua des différences essentielles entre Larrey écrivant la *Vie* de Louis XIV, et Larrey écrivant les *Vies* de Charles II, Jacques II et Guillaume III.

* LARREY (Alexis), chirurgien, né à Baudeau en 1750, fit son éducation à Toulouse. Admis à l'hospice de St.-Joseph-de-la-Grave pour se former dans l'art de guérir, il manifesta les plus heureuses dispositions et mérita la protection de son maître, M. Bonnet, alors chirurgien-major de cet établissement. Après la mort de M. Bonnet, un concours fut ouvert pour son remplacement : Larrey sortit vainqueur de cette lutte, épousa la fille de son prédécesseur, et obtint la confiance générale attestée par une nombreuse clientelle. Nommé intendant de chirurgie des deux hospices de Toulouse, il déploya dans ce poste difficile tous les trésors de sa vaste expérience. A l'époque de la dispersion des écoles sous le régime de la terreur, il fonda des cours publics pour l'enseignement de la médecine et de la chirurgie. C'est de ces cours que sont sortis plusieurs hommes habiles, Delpech, Rumèbe et surtout son neveu le baron Larrey. Ce chirurgien zélé devint directeur de l'école de médecine de Toulouse, dès l'époque de sa création, et il fit en même temps le cours d'anatomie. Lorsque l'académie des Sciences, Inscriptions et Belles-lettres fut rétablie, il en devint membre honoraire : il eut le même titre dans la société de médecine, chirurgie et pharmacie de Toulouse. Après une longue et doulonreuse maladie, il est mort dans cette ville, le 17 décembre 1827. On a de Larrey plusieurs *Mémoires* et *Observations* intéressantes, qui furent envoyées avec des pièces pathologiques, à l'académie royale de chirurgie. La famille des Larrey a produit plus d'un chirurgien fameux.

LARROQUE (Matthieu de), ministre protestant, né à Leirac, près d'Agen, en 1619, de parens calvinistes, prêcha à Charenton avec applaudissement. La duchesse de la Trimouille l'ayant entendu, le choisit pour ministre à Vitré en Bretagne. Après avoir servi cette église pendant 27 ans, il alla exercer le ministère à Rouen, où il mourut en 1684, à 65 ans. Ses principaux ouvrages sont : 1° une *Histoire de l'Eucharistie*, Amsterdam, Elzévir, 1669, in-4, et 1671, in-8 : malgré l'érudition qu'il y étale, c'est l'un des écrits les plus faibles que les protestans aient publiés contre ce mystère, qui, comme les autres dogmes chrétiens, peut bien prêter à des difficultés de raisonnement, mais contre lequel il n'est pas prudent de chercher des preuves dans l'histoire, la tradition et la doctrine des Pères; 2° *Réponse au livre de M. de Meaux* (Bossuet), *de la Communion sous les deux espèces*, 1683, in-12; 3° un *Traité sur la régale*, Rotterdam, 1685, in-12; 4° deux *Dissertations latines* sur Photin et Libère; 5° plusieurs autres *Ecrits de controverse*, estimés

dans son parti. On trouvera la liste de ses autres ouvrages dans le *Dictionnaire* de Bayle et les *Mémoires* de Nicéron.

LARROQUE (Daniel de), fils du précédent, né à Vitré, vers 1660, quitta la France après la révocation de l'édit de Nantes, passa à Londres, de là à Copenhague, ensuite à Amsterdam, et enfin revint à Paris pour embrasser la religion catholique. Un écrit satirique contre Louis XIV (à l'occasion de la famine de 1693), auquel il avait eu part, fit pendre l'imprimeur, et le conduisit au Châtelet, d'où il fut transféré au château de Saumur. Etant sorti de sa prison, cinq ans après, par la protection de l'abbesse de Fontevrault, il obtint un poste dans le bureau des affaires étrangères, et ensuite une retraite de 4,000 liv. dans le temps de la régente. Il mourut en 1741, à 70 ans. On a de lui : 1° *Vie de l'imposteur Mahomet*, traduite de l'anglais du savant Pridaux, Amsterdam, 1698, et Paris, 1699, in-12 ; 3° deux mauvais romans satiriques, l'un sous le titre de *Véritables motifs de la conversion de Rancé*, abbé de la Trappe, Cologne, 1685, in-12 ; l'autre sous celui de *Vie de Mézerai l'historien*, in-12. L'auteur était jeune, dit l'abbé d'Olivet, lorsqu'il fit ce dernier ouvrage : mais l'était-il lorsqu'il le publia en 1726 ? 3° *Traduction* de l'Histoire romaine d'Echard, retouchée et publiée par l'abbé des Fontaines. (*Voy.* ce nom.) 4° L'abbé d'Olivet lui attribue *Avis aux réfugiés*, 1690, in-12. On crut cependant dans toute la Hollande que Bayle était l'auteur de ce livre ; on le croit encore communément aujourd'hui. L'auteur, quel qu'il soit, y donne de très bons conseils aux réfugiés, dont les déclamations contre la France ne rendaient pas la cause meilleure. 5° Il travailla aux *Nouvelles de la république des lettres*, pendant une maladie de Bayle.

* LASAUSSE (Jean-Baptiste), ecclésiastique, né à Lyon, le 22 mars 1740, fut successivement directeur du séminaire de la congrégation de Saint-Sulpice à Tulle et à Paris. Il n'est pas vrai qu'il fut grand-vicaire de Lamourette comme le disent la *Biographie des hommes vivans* et *celle des contemporains* ; c'est un autre ecclésiastique du même nom et de la même ville. L'abbé Lasausse dont il est question dans cette notice, accompagna à l'échafaud Châlier, surnommé le Marat de Lyon, et parvint à exciter en lui quelques sentimens religieux, et même à lui faire baiser le crucifix avant l'exécution. Il a publié, peu de temps après, l'exposé des principales circonstances qui accompagnèrent la mort de Châlier et la lettre qu'il en avait reçue à la suite de sa condamnation. La fécondité de cet écrivain est étonnante ; il composa, abrégea, traduisit, édita un grand nombre d'ouvrages. Ce sont 1° *Cours de méditations ecclésiastiques*, Tulle, 1781, 2 vol. in-12 ; 2ᵉ édition, 3 vol. in-12 ; 2° *Cours de méditations religieuses*, ibid., 2 vol. in-12 ; 3° *Cours de méditations chrétiennes*, ibid., 2 vol. in-12 ; 4° *Retraite du Père Cataneo*, traduite de l'italien, in-18, Paris, 1783 ; 5° le *Vrai pénitent*, traduit de l'italien, in-12, Tulle, ensuite Lyon, 1785 ; nouvelle édit., 1788, sous ce titre : *le vrai Pénitent formé sur le modèle de David* ou *Motifs et moyens de conversion*, *ouvrage très utile aux simples chrétiens et à ceux qui sont spécialement consacrés à Dieu*. Cette édition est augmentée de l'*Abrégé de la vie du bienheureux Benoît-Joseph Labre* ; 6° l'*Ecole du Sauveur*, traduction libre de l'ouvrage latin intitulé : *Schola Christi*, Paris, 1791, 7 vol. in-12 ; 7° *Leçons quotidiennes*, 7 vol. in-12. Il y a une leçon pour chaque jour de l'année et de courtes réflexions sur le saint du jour ; 8° *Tableau de la vraie religieuse*, 1 vol. in-12, 2ᵉ édition ; 9° *Psautier des amans de Jésus, où l'on trouve le nom de Jésus après chaque verset*, in-12 et in-18 ; 10° *Soupirs d'un chrétien*, in-12 ; 11° *Vie sacerdotale et pastorale, suivie de méditations pour chaque jour du mois*, petit in-12, 2ᵉ édition ; 12° *Jésus et Marie parlant au cœur*, avec 13 fig. 2ᵉ édition encadrée ; 13° *Doctrine de l'évangile*, in-18 ; 14° *Dévotion au Saint-Sacrement*, in-18, 2ᵉ édition ; 15° *Dialogues entre deux chrétiens sur les grandes*

vérités du salut, in-18; 16° *les Chrétiens catholiques*, in-18; 17° *l'Amante du Sauveur avec des figures sur la passion*, in-18; 18° *le Présent utile à tous*, in-24; 19° *le Fervent chrétien*, nouvelle édition considérablement augmentée, in-18 et in-32; 20° *Etrennes pour les fidèles*, in-32; 21° *Pieux fidèles*, in-32; 22° *Science de l'oraison*, 1 vol. in-12; 23° *le Chrétien brûlant d'amour pour Jésus crucifié*, 1 vol. in-12; 24° *Conversations instructives et intéressantes sur la religion*, in-12; 25° *Dialogues chrétiens sur la religion, les commandemens de Dieu et les sacremens*, Lyon, 1802, 3 vol. in-8, dont le fonds est tiré des conférences prêchées par M. de Laforest, ancien curé de Lyon; 26° *Cours annuel de sujets de piété*, Paris, 1805, 3 vol. in-8; 27° *Vie de Jésus-Christ, suivie de réflexions après chaque lecture*, 2 vol. in-12; 28° *Doctrine de Jésus-Christ puisée dans les épîtres des apôtres*, Paris, 1807, 2 vol. in-12; 29° *Entretiens instructifs et pieux sur la confession et la communion*, Paris, 1808, in-18; 30° *les Pécheurs pensant à l'éternité*, Paris, 1811, in-32; 31° *le Sage réflechissant sur l'éternité, etc.*, in-24, Paris, 1813; 32° *le Fervent ecclésiastique*, in-12. Il y a des réflexions pour chaque jour de l'année; 33° *Explication du catéchisme, avec des traits historiques après chaque explication*, Paris, 1814, édition stéréotype. Cet ouvrage a donné lieu à quelques critiques; 34° l'*Heureuse année* ou *Année sanctifiée*, traduction libre de l'italien, Tulle, ensuite Rouen, 1814; 35° l'*Ami zélé donnant des conseils à son ami chaque jour de l'année*, Paris, 1815, in-24; 36° l'*Ami zélé des pécheurs*, où après de courtes réflexions se trouvent des anecdotes, Paris, 1817, in-12; 37° *Homélies sur la liberté, l'égalité et la philosophie moderne*, traduites de l'italien de M. Gr. Turchi, évêque de Parme, avec le texte original en regard, Paris, 1816, in-12; 38° *le Chrétien sanctifié*, nouvelle édit. 1819, gros vol. in-12; 39° l'*Imitation du sacré cœur de Jésus*, ouvrage calqué sur l'Imitation. Il y a de même quatre livres, et dans chaque livre autant de chapitres, et chacun renferme une effusion de cœur, et ensuite une leçon sur un sujet de piété qui a rapport à celui de l'Imitation, Lyon, 1819, in-12; 40° *Plaintes et complaisances du Sauveur*, in-32, avec beaucoup de figures, plusieurs éditions; 41° *Plaintes et complaisances de la sainte Vierge*, 1820, in-18, avec ou sans figures. Chaque page contient une plainte ou une complaisance, une plainte à la sainte Vierge et un avis du saint du jour, qui peut servir pour la méditation; 42° l'*Amant de Jésus en oraison*, nouvelle édition, 1820, in-32; 43° *Dévotion aux mystères de Jésus-Christ et de Marie, connue sous le nom de la dévotion des quinze samedis*, 3e édition, in-18, augmentée de prières pour la messe, et des leçons de Jésus-Christ sur les moyens d'obtenir un grand amour pour Dieu. Il y a aussi des prières pour la communion: 44° *le Solitaire chrétien*, ouvrage divisé en deux volumes; le premier a pour titre: *le Solitaire chrétien réfléchissant et priant pour exciter les fidèles à faire oraison et apprendre à la bien faire*; le second est intitulé: *le Solitaire chrétien instruisant et exhortant, etc.* Ce volume renferme des entretiens du solitaire avec des personnes de différentes conditions, et ensuite des réflexions du même pour chaque jour du mois; 45° *les Chrétiens instruits à l'école de la sagesse*, 1 vol. in-12; 46° *le Prêtre cité au tribunal de Dieu au moment de sa mort*, 1 vol. in-12. On y trouve une suite de méditations pour une retraite ecclésiastique. Lasausse a encore publié: *Vie et œuvres spirituelles de M. Cormeaux*, 3 vol. in-12; *Doctrine spirituelle des Pères Berthier, Surin, Saint Jure, de M. d'Orléans de la Motte, et de sainte Thérèse*, in-12, plusieurs éditions; et *le Prédicateur de l'amour de Dieu*, ouvrage posthume du Père Surin, 2e édition, 1 vol. in-12. Il est mort le 2 novembre 1826.

LASCA. *Voyez* GRAZZINI.

LASCARIS (Théodore), prince du Bas-Empire, d'une ancienne famille grecque, avait épousé en 1200 Anne, fille d'Alexis Lange, sur qui son frère Isaac venait d'usurper le sceptre. A l'époque

du siége de Constantinople par les Croisés, il chercha en vain à s'opposer à leur débarquement, et après la prise de cette ville par les Latins, il passa dans la Natolie et prit le titre de despote. Il s'unit aux Bulgares et au sultan d'Iconium pour combattre les Français. L'empire grec était déchiré de toutes parts, Lascaris profita de l'état de faiblesse où il était, pour se faire déclarer empereur à Nicée en 1206. Devenu veuf une première fois, et ayant répudié sa seconde femme, il épousa en troisièmes noces Marie, fille de Pierre de Courtenay, empereur français à Constantinople. Après avoir donné diverses preuves de valeur, il mourut en 1222. C'était un prince estimable, qui retarda par son courage et sa prudence la chute de l'empire d'Orient. — Jean Ducas Vatace, son successeur et son gendre eut un fils nommé aussi Théodore Lascaris, dit le *jeune*. Ce dernier régna à Nicée depuis 1255 jusqu'en 1259. Après quelques exploits assez marquans contre les Bulgares et les Tartares, ce prince fut atteint d'une mélancolie furieuse, et ressentit plusieurs attaques d'épilepsie. Cette maladie affaiblit son jugement et augmenta son penchant à la colère : en sorte qu'il ternit par des actions cruelles et extravagantes un règne dont les commencemens avaient donné les meilleures espérances. Il laissa un fils nommé Jean. *Voyez* Jean Lascaris.

LASCARIS (André-Jean), dit *Rhyndacenus*, parce qu'il était de Rhyndace, ville située entre la Phrygie et l'Hellespont, de la même famille que le précédent, né vers 1445, passa en Italie, après la prise de Constantinople. La Grèce était devenue la proie des Ottomans et le séjour de la barbarie. La maison de Laurent de Médicis, l'asile des gens de lettres, fut celui de Lascaris. Ce seigneur florentin, occupé alors à former sa vaste bibliothèque, l'envoya deux fois à Constantinople pour chercher des manuscrits grecs. A son retour, il vint en France, sous le règne de Charles VIII ; il y donna des leçons de grec à Budé et à Danes. Louis XII l'envoya deux fois à Venise comme ambassadeur; fonction à laquelle il était moins propre qu'à celle de bibliothécaire. Quelque temps après, le cardinal de Médicis ayant été élevé au pontificat sous le nom de Léon X, Lascaris, son ancien ami, passa à Rome, et obtint de ce pape, la direction du collége des Grecs, que ce pontife venait de fonder. En 1515 il le chargea d'une mission importante près de François Ier. Ce prince lui confia le soin de former avec Budé sa bibliothèque de Fontainebleau et l'envoya de nouveau à Venise où il resta jusqu'en 1535, il reprit alors le chemin de Rome, sur les instances de Paul III. Avant d'arriver près de ce pontife, il mourut de la goutte en 1535, à 90 ans. On imprima à Bâle en 1537, et à Paris, en 1545, in-4, quelques *Epigrammes* de Lascaris en grec et en latin, car il possédait parfaitement ces deux langues. Son stile a de la vivacité et de l'harmonie. Une des grandes obligations qu'on lui a, c'est d'avoir apporté en Europe la plupart des beaux manuscrits grecs que nous avons. La bibliothèque de ce savant fut dans la suite transportée en Espagne, et forme une des plus rares collections de la Bibliothèque de l'Escurial. On lui doit la traduction latine de quelques traités de Polybe sur l'art militaire. Le savant Lascaris ne dédaigna pas de remplir les fonctions de correcteur à Florence, ensuite à Rome : c'est à lui qu'on est redevable des éditions aussi précieuses que rares des ouvrages suivans : *Anthologia epigrammatum græcorum, libri VIII*, græce, Florence, 1494 in-4; *Callimachi hymni græci, cum scholiis græcis*, ibid., 1492, in-4; *Scholia græca in Iliadem, in integrum restituta*, Rome, 1517, in-folio, etc. M. Villemain a publié un ouvrage aussi intéressant qu'instructif, sous le titre de *Lascaris* ou *les Grecs du* 15e *siècle*, Paris, 1825, in-8.

LASCARIS (Constantin) quitta Constantinople, sa patrie, en 1453 ou 1454, lorsque les Turcs s'en furent rendus maîtres, et se réfugia en Italie, où ses talens reçurent l'accueil qu'ils méritaient. Il enseigna les belles-lettres à Milan, ensuite à Naples, et enfin à Messine. De son école sortirent Bembo et d'autres hommes illustres. Il laissa sa bibliothèque,

qui contenait beaucoup de manuscrits précieux qu'il avait apportés de Constantinople, au sénat de Messine, qui l'avait honoré du droit de bourgeoisie en 1465, et qui lui fit élever un tombeau de marbre. On a de lui une *Grammaire grecque*, en grec seulement, Milan, 1476, in-4. C'est la première production grecque de l'imprimerie ; elle a été réimprimée avec quelques autres traités de grammaire, Venise, 1537, in-4.

LASCÈNE ou LASENA (Pierre), avocat de Naples, originaire de Normandie, habile dans les belles-lettres et dans la jurisprudence, mourut à Rome, le 20 août 1636, à 46 ans. On a de lui : 1° *Nepenthes Homeri, seu De abolendo luctu*, Lyon, 1624, in-8 ; 2° *Cleombrotus, sive De iis qui in aquis pereunt*, Rome, 1637, in-8 ; 3° *Dell' antico gymnasio napoletano*, Naples, 1688, in-4.

LASCUS, ou LASCO (Jean), d'une famille illustre de Pologne, fut prévôt de Gnesne, puis évêque de Vesprin en Hongrie. Il abandonna la foi catholique pour embrasser la prétendue réforme, qu'il prêcha en Hollande et en Angleterre ; en ayant été chassé par la reine Marie, il parcourut l'Allemagne, le Danemark, et mourut en Pologne l'an 1560. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Tractatus de sacramentis*, Londres, 1552, in-8 ; 2° *Forma ministerii in peregrinorum ecclesia, instituta Londini an.* 1550, *per Eduardum VI*, in-8.

* LASCY (Joseph-François-Maurice, comte de), né en 1725 à Pétersbourg, était fils du comte Pierre de Lascy, qui s'était illustré au service de la Russie sous Pierre le Grand, et qui mourut en 1751 gouverneur de Livonie. Il embrassa la carrière des armes, dans laquelle ses ancêtres s'étaient déjà distingués, et marcha noblement sur leurs traces. En 1744, il passa au service de l'Autriche, commença par être aide-de-camp du comte de Brown, fit sa première campagne en Italie et eut trois chevaux tués sous lui au combat de Véletri. Aussi heureux que brave, on le vit se signaler au siége de Maëstrich en 1748, et monter au grade de colonel. En 1756, il sauva à Lowositz l'armée autrichienne, et fut fait général-major pour prix de sa valeur et d'une blessure grave qu'il avait reçue. Le 22 novembre 1757, il prit une grande part à la bataille de Breslau, et fut nommé lieutenant-général et chef d'état major. Ce fut à ses sages dispositions que le maréchal Daun fut redevable de la victoire de Hochkirch. Elevé au grade de lieutenant général d'artillerie en 1759, il pénétra l'année suivante jusqu'à Berlin, à la tête de quinze mille hommes, et reçut de Marie-Thérèse le collier de commandeur de son ordre, et le grade de maréchal d'empire en 1762. La paix, qui survint peu de temps après, ne le laissa point dans l'inaction : il fit fortifier les frontières de la Bohême, et réparer plusieurs forteresses. Dans le conseil aulique, où il était admis, on lui dut des avis très sages, qui furent souvent utiles à l'Autriche, et firent taire l'envie que son mérite lui avait suscitée par des actions qui n'appartiennent qu'à une grande âme entièrement dévouée au service de son souverain. Marie-Thésèse ne régnait plus : Joseph II, qui la remplaçait sur le trône, avait entrepris en 1788 une guerre contre les Turcs, dans laquelle ni la valeur de l'empereur ni ses propres conseils n'en avaient pu empêcher les mauvais succès. Lascy n'hésita point en cette circonstance de proposer Laudon, son ennemi, comme le seul qui pût réparer l'honneur des armes autrichiennes. Parvenu à un âge avancé, il continua d'éclairer de ses conseils le souverain qu'il ne pouvait plus défendre à la tête des armées, et mourut à Vienne, le 30 novembre 1801. Général actif, d'une constance à toute épreuve, et surtout d'une valeur très brillante, le maréchal de Lascy aurait encore plus de droit à la reconnaissance de l'Autriche, s'il ne s'était pas fait un système de lignes et de cordons qui a occasionné de grands désastres dans la guerre contre les Turcs, et dans les premières campagnes contre la France. On trouve sur lui d'amples détails dans les *Mémoires du prince de Ligne*.

LASIUS. *Voyez* LAZIUS.

LASNE (Michel), dessinateur et gra-

veur, né à Caen, l'an 1596, mort en 1667, âgé de 72 ans, a donné quelques planches au burin, d'après Raphaël, Paul Véronèse, Josepin, Rubens, Annibal Carrache, Vouet, Le Brun et autres. Il a aussi fait beaucoup de morceaux de génie, dans lesquels on admire son talent pour exprimer les passions. (Il a imité avec succès la manière de Villamena et C. Blomaert. Son *œuvre* se compose de 600 pièces presque toutes très recherchées des amateurs, et dont les principales sont un *Christ mort étendu sur une pierre et pleuré par la Vierge*, 1641; *la visitation* d'après Louis Carrache; *la Vierge assise dans les nues sur un croissant*, d'après l'Albane; un *portrait de Louis XIII à cheval, proclamé par la Renommée.*

LASSALA (L'abbé Manuel), jésuite espagnol, né à Valence en 1738, professait la rhétorique au séminaire des Nobles de cette ville, lorsqu'il fut obligé d'en sortir à l'époque de la dispersion de la société. Alors il passa en Italie, se fixa d'abord à Bologne, puis alla à Ferrare, où il enseigna la philosophie. Lors de l'avénement au trône de Charles IV, il rentra en Espagne et mourut dans sa ville natale, le 22 mars 1806. Il a laissé, en espagnol : 1° *Essai sur l'histoire générale ancienne et moderne*, Valence, 1755, 3 vol. in-4; 2° *Notice sur les poètes castillans*, ibid., 1757, in-4; 3° plusieurs *Traductions* des tragédies de Sophocle et d'Euripide, ibid., 1758-1760; 4° *Joseph présenté à ses frères*, tragédie en 5 actes, en vers, Valence, 1762; 5° *Don Sancko Abarca*, idem, ibid., 1765. On a de lui en italien les tragédies suivantes. 6° *Iphigénie en Aulide*, imitation d'Euripide et de Racine, Bologne, 1783; 7° *Ormisinda*, en 5 actes, ibid., 1783; 8° *Lucia Miranda*, en 5 actes, ibid., 1784. Le sujet de cette tragédie est tiré de l'histoire des Espagnols dans le Paraguay. Il a publié en latin : 9° *Rhenus Emmanuelis Lassale*, ibid., 1781; poème composé à l'occasion du débordement du Rhin, rivière qui traverse la ville de Bologne, et qu'on appelle communément le petit Rhin; 10° *Tabulæ Lockmani sapientis, ex arabico sermone latinis versibus interpretatæ*, ibid., 1781, dédiés à son ami don François Perez Bayer, savant espagnol. Tous les ouvrages de l'abbé Lassala eurent un grand succès. Raymi-Diosdado Cabalero, son compatriote et son confrère, a donné, pages 75-76 de son premier *Supplément* à la *bibliothèque de Sotwell*, la liste des divers écrits de Lassala. En général les biographes qui ont presque tous copié un autre biographe anglais, M. Georges Crabb, se sont trompés sur les dates de la naissance et de la mort de ce jésuite espagnol.

*LASSALLE (Pierre-Procope), ancien doctrinaire, supérieur du séminaire à Bayonne et à Bétherram, était né le 8 juillet 1751, à Saint-Pé-de-Generest dans le diocèse de Tarbes. Il fit ses premières études dans l'abbaye des bénédictins de son lieu natal, et il les termina dans la congrégation des prêtres de la doctrine chrétienne. Entré à l'âge de 18 ans, dans cette congrégation dont le fondateur est le vénérable César de Bus, il professa les humanités dans les colléges de Tarbes, de Villefranche et de Toulouse. Il fut ensuite employé dans quelques séminaires. Pendant la révolution, il ne suivit point l'exemple que donna un très grand nombre de ses confrères, et refusa courageusement le serment. Il paraît qu'il resta en France pendant la terreur. De retour dans sa famille, il fut bientôt appelé par l'évêque de Bayonne, qui le chargea de la direction du petit séminaire qu'il venait d'établir à Bétherram. Plus tard il dirigea cette maison ainsi que le grand séminaire de Bayonne. On doit au zèle de ce vénérable ecclésiastique plusieurs écoles gratuites, et l'établissement d'un petit séminaire dans la maison des bénédictins de Saint-Pé. Lassalle est mort dans sa 80e année, le 5 juillet 1831. L'histoire ne doit point oublier les noms des hommes vertueux qui ont lutté avec courage contre l'invasion de l'impiété : à ce titre, personne plus que Lassalle ne méritait une *notice* biographique. Voyez l'*Ami de la Religion*, tome 56, page 136.

LASSENIUS (Jean), né l'an 1636, à Waldau, en Poméranie, voyagea avec un jeune seigneur de Dantzick, en Hollande,

en France, en Angleterre, et visita les bibliothèques et les savans de ces pays, avec lesquels il forma des liaisons. Etant à Nuremberg, il se fit des affaires fâcheuses, en publiant un libelle intitulé *Classium belli turcici*, contre deux jésuites, les Pères Otton d'Augsbourg et Neuhausen de Ratisbonne, et contre le docteur Jæger. On l'enleva secrètement, et on l'enferma dans une prison en Hongrie. Ayant obtenu sa liberté, il fut nommé pasteur de diverses églises luthériennes en Allemagne, puis professeur de théologie à Copenhague, où il mourut en 1692. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages en allemand, peu connus, même des luthériens.

LASSUS, ou Lasus, musicien et poète dithyrambique, né à Hermione, dans le Péloponèse, l'an 500 avant J.-C., l'un des sept sages de la Grèce, après la mort de Périandre, fut le premier qui écrivit sur la théorie de la musique, et qui donna des règles de composition et de chant. Quelqu'un lui demandant ce qui était le plus capable d'inspirer la sagesse, il répondit : c'est l'expérience.

LASSUS, ou di Lasso (Orland ou Roland), célèbre musicien du 16e siècle, né à Mons, en 1520, et mort à Munich le 15 juin 1593, était le premier homme de son art, dans un temps où la musique n'était pas ce qu'elle est aujourd'hui. Il fit briller ses talens dans les cours de France, d'Angleterre, de Bavière, etc., fut maître de musique à Naples, chef et maître de la chapelle de Saint-Jean-de-Latran à Rome. On a de lui un grand nombre de pièces de musique sur des sujets sacrés et profanes, sous le titre de *Mélanges d'Orlando Lassus*, Paris, 1576; et *Continuation des Mélanges*, 1584. On doute de l'existence des autres ouvrages que lui attribuent communément les bibliographes, tels que *Theatrum musices*, *Patrocinium musarum*, *Motetorum et madrigalium libri*, *Liber missarum*, etc. Ses contemporains le vantèrent comme la merveille de son siècle, et le mirent au-dessus d'Orphée et d'Amphion. Un poète a dit de lui :

Hic ille est Lassus lassum qui recreat orbem,
Discordemque sua copulat harmonia.

* LASSUS (Pierre), chirurgien de Paris, né en 1741, se livra dès l'âge de 24 ans, avec succès, à l'enseignement particulier : il fut ensuite nommé professeur de l'histoire de la médecine; et peu de temps après, il obtint la place de démonstrateur, dans laquelle il se distingua par une méthode et une clarté remarquables. En 1770, il fut nommé chirurgien ordinaire des dames de France, filles de Louis XV, auxquelles il demeura toujours attaché et qu'il accompagna lorsque les événemens politiques le contraignirent à se retirer en Italie. Lassus étant rentré en France, trouva moyen d'échapper à la loi contre les émigrés, en montrant les travaux dont il s'était occupé à l'étranger, et dont il rapportait les fruits dans sa patrie. Lorsque les nouvelles écoles de médecine eurent été rouvertes, il fut nommé successivement professeur de l'histoire de la médecine, professeur de pathologie externe, membre de la première classe de l'Institut, secrétaire et bibliothécaire du même corps savant. Il est mort le 17 mars 1807. Il a publié plusieurs ouvrages; les principaux sont : 1° un *Traité élémentaire de médecine opératoire*, Paris, 1795, 2 vol. in-8. 2° *Pathologie chirurgicale*, Paris, 1805, 1806, 2 vol. in-8; 3° plusieurs *Mémoires* insérés dans le recueil de l'Institut. MM. Thouret, Pelletan, Pierre Sue et Cuvier ont chacun publié l'éloge de Lassus.

* LATAPIE (François de Paule), botaniste, né à Bordeaux en 1779, d'une famille originaire de Troyes, que Montesquieu avait fixée auprès de lui, commença son éducation sous les auspices de ce grand écrivain, devint le secrétaire de son fils, et l'accompagna dans plusieurs des voyages qu'il fit en Italie et dans d'autres contrées de l'Europe. Ayant pris dans ses courses nombreuses, le goût de l'histoire naturelle et de la technologie, il devint à son retour à Bordeaux, inspecteur des arts et manufactures de la province de Guyenne. En 1783, l'académie des Sciences de cette ville le chargea de faire un cours de botanique dans le jardin des plantes qu'elle devait créer, et depuis cette époque, il se livra continuellement à l'enseignement de l'histoire naturelle et de la

littérature grecque, dans les différens établissemens d'instruction publique qui se sont succédé à Bordeaux, jusqu'à sa mort arrivée le 28 octobre 1823. Ses dispositions testamentaires sont des actes de bienfaisance : ainsi il a laissé une propriété de 300 fr. de rente pour doter la fille la plus vertueuse de la commune de la Brède, et il a fait plusieurs legs, pour l'établissement de quelques prix à distribuer dans les différentes écoles publiques de Bordeaux. Cet estimable professeur a publié : 1° l'*Art de former les jardins modernes* ou l'*Art des jardins anglais de Whately*, traduit de l'anglais, Paris, 1771, in-8 ; 2° *Hortus Burdigalensis* ou *Catalogue du jardin des plantes de Bordeaux*, 1784, in-12 ; 3° *Description de la commune de la Brède*, dans le t. 5 des *Variétés bordelaises*, et plusieurs articles dans le Journal d'agriculture de l'abbé Rosier. On a encore de lui une *Notice sur les arts et manufactures en Guienne*, conservée en manuscrit à la bibliothèque de Bordeaux. On trouve une *notice* sur Latapie, dans le *Musée d'Aquitaine*, tome 2, page 250.

* LATASSE (Claude), né à Nancy en 1745, fit son cours de théologie chez les jésuites, à Pont-à-Mousson, où il obtint le bonnet de docteur. Elevé à la dignité sacerdotale, son évêque, M. Drouas, voulant tirer avantage de ses talens, l'agrégea à la compagnie des missionnaires de Nancy. Il devint successivement curé, et ensuite prébendier à la cathédrale de cette ville. Quoique cette dernière place ne l'obligeât qu'à l'assistance au chœur, son zèle ardent pour la religion lui faisait partager les fatigues du ministère pastoral. Souvent il allait prêcher les habitans des campagnes, leur donner des retraites et des missions. Ce fut pour eux qu'il rédigea la *Bonne journée*, ouvrage précieux, qui leur apprend à sanctifier leurs peines : c'est aussi vers ce temps qu'il fit paraître la *Famille sainte*, ou *Tobie*. Cette histoire peut être présentée pour modèle aux familles chrétiennes ; l'auteur a trouvé le moyen d'y faire des réflexions utiles et intéressantes ; il a obtenu un très grand nombre d'éditions, qui prouvent son utilité mieux que tous les éloges qu'on en pourrait faire. A l'époque de la révolution, Latasse fidèle à sa conscience, refusa courageusement toute espèce de serment, et il émigra en Allemagne. Dès que l'on connut son mérite, on lui donna une chaire de théologie. Toujours occupé du salut des âmes, il employa ses loisirs à combattre les impies et les hérétiques dans un petit ouvrage intitulé : *Le Catholique instruit*. Sous la forme simple du dialogue, il expose les principales vérités de la religion, et il répond aux diverses objections que l'on a faites jusqu'à ce jour. De retour dans son diocèse, il fut nommé supérieur du séminaire ; mais il occupa peu de temps cette charge. Il resta néanmoins attaché à cet établissement, donnait des conférences sur la religion et sur le gouvernement des paroisses. Il mourut d'une hydropisie, de poitrine le 6 janvier 1816, sincèrement regretté de tous ceux qui l'ont connu. C'était un pasteur zélé, un directeur sage et éclairé, aussi scrupuleusement observateur des principes sur le déclin de l'âge que dans la ferveur de la jeunesse ; il avait surtout le rare talent de rendre ses auditeurs attentifs, et de faire désirer au sortir d'un de ses exercices le retour du suivant. Ouvrier infatigable et propre à tout, il a laissé beaucoup de sermons manuscrits et un grand nombre d'extraits des saints Pères, dont ses amis ont hérité.

LATERANUS (Plautius), fut désigné consul l'an 65 de Jésus-Christ. Avant de prendre possession de son consulat, il fut tué par ordre de Néron, pour être entré dans la conjuration de Pison contre ce prince. C'est de *Plautius Lateranus* que le célèbre palais de Latran a tiré son nom, parce que c'était autrefois la maison qu'habitaient ceux de cette famille. Les auteurs contemporains mettaient cette maison au nombre des plus magnifiques de Rome.

LATHBER (Jean), cordelier anglais du 15e siècle, a fait des *Commentaires* estimés sur les *Psaumes*, sur *Jérémie* et sur les *Actes des Apôtres*. Il a fini celui sur Jérémie en 1406.

LATINUS Pacatus Drepanius, orateur latin, né à Drépane dans l'Aquitaine, dont nous avons un *Panégyrique de Théodose le Grand*, prononcé devant ce prince en 389, après la défaite du tyran Maxime. Il y en a une édition de 1651, in-8; et on le trouve dans les *Panegyrici veteres*, 1677, in-4.

LATINUS-LATINIUS, ou Latino-Latini, comme l'appelle le Père Nicéron, vit le jour à Viterbe en 1513. Il fut employé à la correction du *Décret* de Gratien, et mourut à Rome en 1593, après avoir publié des remarques et des corrections *sur Tertullien*, et sur plusieurs autres écrivains, et une savante compilation, sous le titre de *Bibliotheca sacra et profana*. Ce recueil d'observations, de corrections, de variantes, de conjectures, fut imprimé à Rome en 1667 par les soins de Dominique Macri, qui l'enrichit de la *Vie* de l'auteur. C'est faussement qu'on a accusé celui-ci d'avoir supprimé les pièces des anciens qui ne s'accordaient pas avec ses sentimens. Juste-Lipse l'appelle *Probissimus senex*, *et omni litterarum genere instructissimus*. Quoiqu'il eût une santé très délicate, il la ménagea si bien qu'il poussa sa carrière jusqu'à 80 ans. Il fut successivement secrétaire des cardinaux Rodolfo Pio, del Pozzo et Colonne.

LATINUS (Jean), nom sous lequel est connu un célèbre Ethiopien, disciple du fameux Clénard, est célèbre dans le monde savant. Il développa un génie et des connaissances qu'on était bien loin de soupçonner dans un Africain du 16e siècle, et donna des leçons publiques de musique, de poésie et de langue latine dans un collége de Grenade. Sa réputation était extraordinaire, et tous les curieux accouraient pour voir un *Nègre* briller dans les connaissances des beaux esprits de l'Europe, et les enseigner aux Européens mêmes. « Nouvelle preuve, » après tant d'autres, dit un physiolo- » gue, que la raison de l'homme est à elle- » même; que c'est un feu céleste, comme » s'exprime un ancien, qui se développe » partout où il peut, *divinæ particula* » *auræ*, et que si des circonstances lo- » cales ou organiques mettent des obs- » tacles à son essor, ou lui donnent des » facilités, elles ne peuvent jamais en » être la cause productive. » Latinus mourut vers 1590. On a de lui un petit poème intitulé : *De navali Joannis Austriaci ad Echinadas insulas, victoria*, etc.

LATOMUS, ou Masson (Jacques), savant théologien scolastique, né à Cambron, dans le Hainaut, vers 1475, était docteur de Louvain, chanoine de Saint-Pierre de la même ville et de la cathédrale de Cambrai, et inquisiteur de la foi. Il écrivit contre Luther, et fut l'un des meilleurs controversites de son temps. Il mourut en 1544. Tous ses ouvrages furent recueillis et donnés au public en 1550, in-fol. Les luthériens furent si sensibles aux coups que leur porta Latomus, qu'ils le déchirèrent de son vivant et après sa mort, par des satires, des romans, et par les termes les plus injurieux. — Jacques Latomus, son neveu, né à Cambron, au commencement du 16e siècle, chanoine de Saint-Pierre à Louvain, mort le 29 juillet 1596, s'était appliqué à la poésie latine, et a donné *Psalmi omnes Davidis in carmen conversi*, Anvers, 1587, in-8. Buchanan et le Père Commire l'ont surpassé dans ce genre.

LATOMUS (Barthélemi), né à Arlon, dans le duché de Luxembourg, en 1485, fut un des hommes de son siècle les plus versés dans les belles-lettres. Il professa la rhétorique à Cologne, fut principal au collége de Fribourg en Brisgau, et passa ensuite à Paris, où François Ier le nomma, l'an 1534, pour remplir le premier une chaire d'éloquence latine dans le Collége royal de France, qu'il venait d'établir. Sur la fin de la même année, les sacramentaires ayant eu l'audace d'afficher des écrits insolens contre l'auguste sacrement de nos autels et contre le roi, on en accusa les Allemands qui étaient à Paris, et on se souleva contre eux indistinctement. Latomus craignit d'être enveloppé dans ce soulèvement; mais François Ier ayant fait faire une exacte recherche des auteurs de ces libelles, trouva qu'ils étaient tous Français;

il y en eut au moins vingt-quatre qui périrent par le dernier supplice. Latomus enseigna jusqu'à l'an 1542, avec distinction; puis il se retira à Coblentz, où il fut fait conseiller de l'électeur de Trèves. Les hérétiques, et en particulier Martin Bucer, l'attaquèrent dans sa retraite; il se tira de ces disputes avec honneur, et en homme bien instruit de sa religion. La réputation qu'il se fit par ses ouvrages de controverse engagea Charles-Quint à l'envoyer au colloque de Ratisbonne, tenu en 1546, pour y assister en qualité d'auditeur du côté des catholiques. Il mourut à Coblentz en 1566. Nous avons de lui un grand nombre d'ouvrages de littérature, entre autres des *Notes* sur une grande partie des ouvrages de Cicéron. Ces notes ont été rassemblées dans une édition de Cicéron, donnée par Jean Oporin, Bâle, 1553, in-fol.

LATOUCHE. *Voyez* TOUCHE.

* LATOUR-MAUBOURG (Marie-victor FAY, marquis de), lieutenant général, né le 11 février 1756, d'une ancienne famille du Vivarais, entra en 1782 comme sous-lieutenant dans le régiment de Beaujolais (infanterie), et devint en 1786, capitaine dans le régiment d'Orléans (cavalerie), et en 1789, sous-lieutenant des gardes du corps du roi. Après avoir donné le 5 octobre 1789, des preuves de zèle et de dévouement à la personne de Louis XVI, près duquel il était de service, il émigra à la suite des événemens du 10 août 1792, et ne rentra en France qu'après le 18 brumaire. Cependant il fut aide-de-camp de Kléber, dans l'expédition d'Egypte; il avait obtenu le grade de colonel lorsqu'il fit la campagne d'Austerlitz. Dans cette journée mémorable, il se signala par sa valeur, et reçut le grade de général de brigade. Il fit les campagnes de Prusse et de Pologne, fut blessé au combat de Deypen, reçut, le 10 juin 1807, le titre de général de division, et fut blessé de nouveau à la bataille de Friedland. En 1808 il commanda, en Espagne, la cavalerie de l'armée du Midi, et eut une grande part aux affaires de Cuença, de Santa-Martha et de Villalba, au siége de Badajos, à la bataille de Gueboca, etc. Sa conduite avec les Espagnols lui avait attiré l'affection d'un peuple qui n'aimait guère les Français, et dans plusieurs occasions, il en reçut des marques non équivoques d'estime et d'attachement, notamment dans la retraite de Cordoue. Après avoir quitté l'Espagne en 1812, il passa à la grande armée de Russie : on cite la manière brillante avec laquelle il se conduisit à la bataille de Mojaisk : ce fut dans le meilleur ordre qu'il opéra sa retraite à la tête de son corps. Chargé en 1813 du commandement du 1er corps de cavalerie, il se couvrit de gloire à Dresde (27 septembre), et surtout à Leipsick, où un boulet de canon lui emporta une cuisse (18 octobre). Lorsque les Bourbons furent rentrés en France, Latour-Maubourg s'empressa de se ranger sous leurs bannières, et d'adhérer à la déchéance de Buonaparte. Nommé par le comte d'Artois, membre d'une commission, chargée de la réorganisation de l'armée, il fut appelé par le roi, le 2 juin 1814, à faire partie de la chambre des pairs. Pendant les cent jours il ne remplit aucune fonction, rentra, sous la seconde restauration, à la chambre des Pairs, et en 1820 fut chargé du portefeuille de la guerre. Après la mort du maréchal duc de Coigny, il est devenu gouverneur des Invalides, poste dans lequel il est mort en 1831. Comme ministre, il eut une réputation justement méritée de sagesse et de modération. Buonaparte l'avait nommé successivement comte de l'empire, et grand-croix de la Légion-d'honneur : Louis XVIII le fit commandeur de l'ordre de St.-Louis, et chevalier de l'ordre du St.-Esprit.

LATTAIGNANT (Gabriel-Charles DE), né en 1697, à Paris, fut chanoine de Reims, et mourut en cette ville en 1778. Il s'adonna d'abord à la poésie légère, et enfanta un grand nombre de chansons où il paraît oublier la décence de son état. Il faut cependant lui rendre cette justice, que jamais il ne se permit de ces transports qu'on appelle philosophiques; toujours il respecta dans ses vers la religion. On peut même dire à sa gloire qu'il répara les légèretés de sa muse par des

productions plus dignes de ses talens. Ses *Cantiques spirituels* lui feront plus d'honneur dans les esprits sages, que ses ouvrages de galanterie ne lui ont attiré d'applaudissemens de la part des esprits frivoles. Millevoie a donné un *Choix des poésies de l'abbé de Lattaignant*, l'an 1810, in-18. (Ses principales productions ont été publiées collectivement par l'abbé de la Porte, 1757, 4 vol. in-12, auxquels il faut joindre un 5e vol. publié en 1785, sous le titre de *Chansons et poésies fugitives.*)

* LATUDE (Henri Mazers de), connu par sa longue captivité, naquit en 1725 à Montagnac, en Languedoc, d'une famille honorable de ce pays. Il était destiné par ses parens et par sa propre inclination à l'arme du génie. Tourmenté du désir de faire fortune, il vint à Paris à l'âge de 20 ans, et crut avoir trouvé le moyen de se rendre fort important, en donnant à madame de Pompadour, alors maîtresse en titre de Louis XV, l'avis d'un prétendu complot formé pour l'empoisonner. Pour cela, il s'agissait de se servir d'une boîte qui devait parvenir à la favorite, et que Latude avait préparée lui-même. L'affaire fit grand bruit, mais l'intrigue ne tarda pas à être découverte, et le donneur d'avis ayant été arrêté, fut d'abord enfermé à Bicêtre, d'où il tenta de s'échapper, ce qui le fit transférer à Vincennes. De nouveaux efforts pour se procurer la liberté le firent traiter encore plus sévèrement : il fut enfermé à la Bastille. Dix-huit mois après il fut transporté du cachot dans lequel on l'avait jeté, dans une chambre où il eut pour compagnon d'infortune, un jeune homme nommé d'Alègres, que Mme de Pompadour retenait aussi dans cette prison. Il s'échappa avec lui en 1756, fut arrêté à Amsterdam et ramené à la Bastille. On lui mit les fers aux pieds et aux mains : malgré la gêne de sa position, il finit par s'habituer à son état, et goûta même des momens de satisfaction. Il apprivoisait des rats, rêvait des projets d'utilité, et se consolait toujours par l'espoir d'être un jour libre. Cependant les années s'écoulaient sans apporter le moindre changement à son sort : il tomba dans le désespoir, il serait mort de faim sans l'humanité de ses gardiens. La mort de Mme de Pompadour n'apporta aucun adoucissement à son sort : il changea de prison. Transféré à Vincennes (1764), il s'évada et fut repris ; ramené à Vincennes, il fut conduit à Charenton où ses ennemis le firent traiter pendant 2 ans pour une folie qu'il n'avait pas. Enfin en 1777 il recouvra la liberté, sous la condition de rester dans sa ville natale. Latude enfreignit cet ordre, fut arrêté de nouveau et enfermé à Bicêtre ; il y languit plusieurs années au milieu des malfaiteurs de tout genre. En 1784, un mémoire qu'il fit pour le président de Gourgues, tomba entre les mains de Mme Legros, marchande à Paris, qui s'intéressa à son sort et parvint à le faire sortir de sa prison en 1784. En 1790, l'Assemblée nationale accorda une pension alimentaire à Latude, mais il se vit bientôt le jouet de la commune de Paris, et il était sans secours, lorsqu'en 1793 il obtint une pension par un jugement, contre les héritiers de madame Pompadour et de M. Amelot, auteurs de sa captivité. Il est mort à Paris le 1er janvier 1805, à l'âge de 80 ans. M. Thierry, avocat, a publié le *Despotisme dévoilé* ou *Mémoires de Latude rédigés sur les pièces originales*, Paris, 1791, 1792, 3 vol. in-18; 1793, 2 vol. in-8.

LAU (Théodore-Louis), fameux spinosiste du 18e siècle, conseiller du duc de Courlande, s'est malheureusement fait connaître par un traité imprimé à Francfort, en 1717, sous ce titre : *Meditationes philosophicæ de Deo, mundo, homine*, in-8 de 48 pages, sans date ni lieu de publication (Francfort, 1717). Ce livre fut proscrit, ce qui l'a rendu fort rare. (Il a été reproduit en 1770 avec la traduction française, sous la rubrique de Kœnisgberg, et forme le tome 7e de la *Bibliothèque de Bon sens.* Lau y dit (paragr. 4) : *Deus est materia simplex ; ego materia modificata.... Deus oceanus ; ego fluvius... Deus terra ; ego gleba...* Tels sont les délires où s'engage l'altière et imprudente raison, quand elle se sépare de la révélation, fidèle

conservatrice de ses lumières. Il a fait aussi quelques traités de politique qui ne valent pas mieux que ses traités théologiques.

LAUBANIE (Yrier de Magonthier de), né en 1641, dans le Limousin, parvint par ses services au grade de lieutenant-général, et s'en rendit digne par les preuves de courage qu'il donna dans quantité d'occasions. Nommé gouverneur de Landau en 1704, il y fut assiégé par deux armées, commandées par le prince Louis de Bade et le prince Eugène, soutenues par l'armée d'observation de mylord Marlborough ; il défendit la place durant 69 jours, et obtint la plus honorable capitulation. Il fut fait grand'-croix de l'ordre de Saint-Louis, et se retira à Paris, où il mourut en 1706.

L'AUBESPINE. *Voyez* Aubespine.

LAUBRUSSEL (Ignace de), jésuite, né à Verdun en 1663, professa avec distinction dans son ordre, fut provincial de la province de Champagne et ensuite préfet des études du prince Louis des Asturies, et lorsque ce prince se maria, il devint confesseur de la princesse. Il mourut au Port-Sainte-Marie en Espagne, l'an 1740, après avoir publié quelques ouvrages. Les plus connus sont : 1° *Traité des abus de la critique en matière de religion*, Paris, 1710, 2 vol. in-12 ; dédié à M. de Rohan, depuis cardinal ; 2° la *Vie du Père Charles de Lorraine*, jésuite, Nancy, 1733, in-8. Son but était de venger la religion des coups impuissans que lui portent les incrédules et les hérétiques : il y a de bonnes choses, mais elles pourraient être énoncées avec plus de dignité et de force.

LAUD (Guillaume), archevêque de Cantorbéry, et ministre d'état sous Charles Ier, illustre par ses talens et par sa constance dans ses malheurs, naquit à Reading en Angleterre, l'an 1573. Il prit le bonnet de docteur à Oxfort, fut d'abord chapelain de Jacques Ier, puis successivement évêque de Saint-David, de Bath, et de Laodes ; après la mort d'Aboot, son adversaire, il obtint le siége de Cantorbéry. On l'accusait de persécuter les *puritains*, qui depuis causèrent sa perte. Il succéda dans le ministère au fameux duc de Buckingham. On lui attribue le réglement fait en 1622, par le roi Jacques, pour défendre aux prédicateurs de traiter en chaire les questions de la prédestination et de la prérogative royale. Il engagea le roi à faire réimprimer les trente-neuf articles de la *confession anglicane*, et son désir était de rendre le rit anglican commun à toutes les Eglises britanniques, et de rétablir dans le culte la pompe des cérémonies romaines, afin de devenir le primat universel de la religion. Son attachement à Charles Ier lui fut funeste. Les ennemis de ce prince firent mettre l'archevêque à la Tour de Londres. Il fut accusé par le parlement d'avoir voulu introduire la religion catholique, d'avoir entrepris de réunir l'Eglise romaine avec l'anglicane. Charles ayant été entièrement défait, et les séditieux n'ayant plus rien à craindre, on fit couper la tête à cet illustre prélat, en 1644 : il avait alors 72 ans. On a de lui une *Apologie de l'Eglise anglicane* contre Fischer, Londres, 1639, in-fol. C'est l'apologie du schisme et de l'hérésie, qui prouve assez que c'est sans fondement qu'on l'accusa d'avoir fait des démarches en faveur de l'Eglise catholique. Warthon publia en 1695, in-fol., la *Vie* de cet archevêque. Elle est curieuse et recherchée. On y trouve l'histoire du procès de Laud, composée par lui-même dans la Tour de Londres, avec beaucoup de vérité.

* LAUDENOT (Louise), dite aussi, après sa profession religieuse, *la Mère de Saint-Jacques*, était fille d'un médecin du roi, et recommandable par sa piété. Ayant pris la résolution de renoncer au monde, elle entra chez les bénédictines de l'abbaye de Montmartre, y fit profession, et s'y distingua par sa régularité et ses vertus. Elle avait reçu une éducation soignée, avait du talent, et écrivait avec facilité. Louise fit tourner à la gloire de Dieu ces heureuses dispositions, en composant divers ouvrages de spiritualité propres à l'édification du prochain. On lui doit : 1° *Catéchisme des vices et des vertus* ; 2° *Méditation*

sur les Vies des saints, pour toutes les fêtes de l'année, et sur les principales fêtes de Notre-Seigneur et de la Vierge; 3° *Exercices pour la sainte communion et pour la messe*, etc. Cette pieuse fille mourut saintement dans son couvent, le 27 mai 1736.

LAUDON (Gédéon-Ernest, baron de), propriétaire d'un régiment d'infanterie allemande, grand'-croix de l'ordre militaire de Marie-Thérèse, feld-maréchal des armées autrichiennes, un des plus habiles et des plus heureux capitaines du 18e siècle, naquit à Tootzen en Livonie, en 1716, d'une ancienne famille du pays. Il fit ses premières campagnes sous le maréchal Munich, dans la guerre de 1738, et se trouva à la prise d'Oczakow, aux batailles de Choczim et Stawutschane, où les Turcs furent entièrement défaits. En 1756, étant à peine entré au service de la maison d'Autriche avec le grade de lieutenant-colonel, il se fraya tellement le chemin à la gloire, qu'en moins d'une année il se vit général d'artillerie, et en trois ans commandant en chef d'une armée entière. Il délivra Olmutz du siége des Prussiens, battit le roi à Kunesdorf, près de Francfort-sur-l'Oder, et après avoir fait prisonnier le général Foucquet à Landshut, il emporta d'assaut Glatz et Schweidnitz, et arrêta enfin les progrès de Frédéric dans une guerre qui aurait pu être fatale à la maison d'Autriche. Ce fut lui également qui, l'année 1778, ayant été fait maréchal et mis à la tête de 60,000 hommes, empêcha que le prince Henri de Prusse ne réunît son armée à celle du roi son frère en Bohême. En 1788 et 1789, il se rendit maître de Dubitza, de Novi, Gradisca et Belgrade. Ayant été nommé en 1790 commandant-général en Bohême et en Moravie, il mourut le 14 juillet, dans son quartier-général de Neu-Ditschen, la 75e année de son âge. Frédéric II estimait ses talens militaires, en même temps qu'il redoutait sa vigilance et son extrême activité. Il l'appelait sa *sentinelle* et disait qu'*il estimait les dispositions des autres généraux, mais qu'il craignait les batailles de Laudon*. La carrière de ce grand général n'a pas toujours été également brillante, et il y a eu plusieurs époques où il restait comme dans le plus parfait oubli; car pour ce qui regarde la faveur de la cour, il ne put s'en assurer que dans les derniers mois de sa vie. Simple dans toutes ses manières, ennemi de l'adulation et de l'intrigue, privé de tous les moyens qu'ont les riches de se faire valoir dans la capitale, et tout isolé au milieu de ses rares qualités, Laudon se refusa toujours à la moindre démarche pour gagner l'amitié des courtisans, pour lesquels son grand mérite ne fut qu'un objet d'étonnement, comme il était celui de l'admiration des ministres et de tous les citoyens. Il avait été élevé dans la religion luthérienne; mais il se fit catholique avec pleine connaissance de cause, et fut fidèle à tous les devoirs que la religion prescrit. Il reçut, avant de mourir, les saints sacremens avec beaucoup de piété. Il avait donné le même exemple en partant, en 1788, pour le camp de Dubitza, et sortit de l'église pour aller directement à l'armée. Arrivé au camp, il remarqua qu'on négligeait la prière du matin et du soir, et n'eut rien de plus pressant que de rétablir cette pratique chrétienne. L'armée le pleura comme un père, comme le gage et le garant de ses victoires. Dans ses derniers momens, voyant les officiers qui environnaient son lit fondre en larmes, il les consola et les raffermit par des paroles puisées dans la vraie philosophie: il leur recommanda d'unir toujours la religion à la valeur guerrière, de se défendre de ce qu'on appelle les maximes des esprits forts, ajoutant ces paroles remarquables: « Je dois à ma confiance en Dieu tous les » succès que j'ai eus, comme les conso- » lations que je goûte dans le moment » de paraître devant lui. » C'est d'un témoin oculaire qu'on tient ces détails. Il a donné lui-même pour inscription à mettre sur son tombeau: *Commemoratio mortis optima philosophia*. M. de Pezzl a publié sa *Vie* en allemand, et elle a été trad. en français, par M. de Bock, 1 vol in-12.

LAUDUN. *Voyez* DELAUDUN.

LAUGIER (Marc-Antoine), né à Manosque en Provence, en 1713, entra de bonne heure chez les jésuites. Il se consacra à la chaire, et prêcha à la cour avec applaudissement. Ayant quitté la compagnie de Jésus, il se tourna du côté des beaux-arts. Son *Essai sur l'architecture*, Paris, 1753, in-12, 1755, in-8, prouva qu'il était né pour les cultiver. Il y a sans doute quelques réflexions hasardées dans cet ouvrage; mais on y trouve encore plus de vues justes et d'idées saines. Il est d'ailleurs bien écrit. Quelque temps après, il publia des *Observations sur l'architecture*, 1765, in-12, et *Manière de juger les ouvrages de peinture*, 1771, in-12, qui achevèrent de prouver qu'il avait le talent de saisir les principes et les finesses de ces arts. Son *Histoire de la république de Venise*, qu'il publia en 12 vol. in-12, 1758 et années suivantes, traduits en italien, et celle *de la paix de Belgrade*, en 2 vol. in-12, 1768, lui assurent un rang parmi les historiens. Il réunit dans l'une et dans l'autre, à quelques endroits près, le caractère de la vérité au mérite de l'exactitude. On pourrait désirer un stile plus soigné dans certains morceaux, moins ampoulé, moins surchargé de traits plus oratoires qu'historiques, et de comparaisons amphigouriques. (Eugène Labaume a publié en 1812, *l'abrégé de l'histoire de la république de Venise* de Laugier, 2 vol. in-8, et depuis, M. le comte Daru a traité le même sujet avec une grande supériorité, Paris, 1819, 7 vol. in-8, 2e édition 1820, 8 vol. in-8.) On a encore de lui: 1° *Paraphrase* du *Miserere*, traduite de Segneri, in-12; 2° *Voyage à la mer du Sud*, traduit de l'anglais, 1756, in-4 et in-12; 3° *Apologie de la musique française*, contre J.-J. Rousseau, 1754, in-8; 4° *Oraison funèbre du prince de Dombes*, pleine de beautés d'une vraie éloquence. Cet écrivain estimable mourut au mois d'avril 1769. M. François de Neufchâteau a publié l'*éloge* de Laugier. Voyez le *Nécrologe des hommes célèbres*, année 1770.

* LAUGIER (André), administrateur du Jardin des plantes, habile chimiste, né à Lisieux le 10 août 1770, n'a point publié d'*ouvrages* proprement dits; mais il a enrichi la science d'un grand nombre d'analyses toutes remarquables par leur précision et leur exactitude. Elles sont insérées dans les *Annales de chimie*, le *Bulletin de la société philomatique*, les *Annales et mémoires du muséum d'histoire naturelle*, etc. C'est dans ce dernier recueil, que l'on en trouve le plus grand nombre: on peut en voir la liste dans la *France littéraire* de M. Quérard, à l'article *Laugier*. On doit à ce savant un *Cours de chimie générale*: ce sont les leçons qu'il faisait au jardin du roi, et qui ont été recueillies par une société de sténographes, Paris, 1828, 3 vol. in-8, avec atlas. Laugier a donné aussi plusieurs *articles* au *Dictionnaire Technologique*. Plusieurs des *analyses* de ce savant chimiste ont été citées par M. Berzélius, dans son *Traité de minéralogie*, comme ayant des résultats conformes aux proportions définies et démontrées par le calcul, quoiqu'elles aient été faites avant que ce système parût. Laugier était directeur de l'école centrale de pharmacie, et membre de l'académie de médecine. Il est mort à Paris, dans le mois d'avril 1832; il fut l'une des nombreuses victimes du fléau épidémique qui ravagea la capitale, pendant plusieurs mois de cette année.

* LAUJON (Pierre), poète, naquit à Paris, en 1727, fut lié avec Piron, Collé, Panard, et tous les hommes facétieux de son temps, dont il imita fort bien les saillies, qui dégénéraient parfois en traits mordans et satiriques. Il fut membre de l'académie française, doyen des chansonniers, et président du caveau moderne. Il mourut à Paris en 1811, et a laissé: *Ismène et Isménias*, tragédie en trois actes, 1770; l'*Inconséquent* ou *les Soubrettes*, comédie en cinq actes, en prose, jouée en 1777; *L'Ecole de l'amitié*; *La Nouvelle Ecole des mères*, comédies en un acte chacune; *Le Couvent*, comédie en un acte, 1790; c'est un tribut qu'un vieillard de 65 ans crut devoir à la révolution; des opéras comme *Sylvie*, en trois actes,

1770; des opéras comiques, tels que *L'Amoureux de quinze ans*, en trois actes; *Le Poète supposé* en trois actes, le *ballet d'Eglé*, etc., etc.; des parodies, des ballets, et un recueil de chansons publié sous le titre d'*A-propos de société*, 1776, 3 vol. in-12. On remarque dans les poésies de Laujon de la facilité, de la chaleur et beaucoup d'imagination. On a recueilli ses *OEuvres*, Paris, 1811, 4 vol. in-8.

* LAULAHNIER (Michel-Joseph de), évêque d'Egée *in partibus*, né au Cheylard dans le Vivarais en 1718, fut sacré évêque en 1776. Il consacra son temps et sa plume à la défense de la religion, et publia, sous le nom d'un ancien militaire, plusieurs ouvrages contre les philosophes modernes. On a de lui : 1° *Essai sur la religion chrétienne et sur le système des philosophes modernes, accompagné de quelques réflexions sur les campagnes*, par un ancien militaire retiré, Paris, Pierre, 1770, in-12 de 311 pages; 2° *Pensées sur différens sujets*, par un ancien militaire, Langres, Jean Bonnin, et Paris, Humblot, 1773, in-12 de 331 pages; 3° *Réflexions critiques et patriotiques pour servir principalement de préservatif contre les maximes de la philosophie*, 3e édition, revue, corrigée et augmentée, Nyon l'aîné, 1780, in-12 de 410 pages. L'auteur du *Dictionnaire des anonymes* pense que les deux premiers ouvrages ont été fondus dans le dernier, et que c'est pour cela qu'il est présenté comme une troisième édition. On croit que cet évêque mourut vers la fin de 1788. On n'a du reste aucun renseignement biographique sur cet ecclésiastique.

LAUNAY (Pierre de), écrivain de la religion prétendue réformée, né à Blois en 1573, quitta une charge des finances, le titre de secrétaire du roi, et toutes les prétentions de fortune, pour se livrer à l'étude des livres sacrés. Les protestans de France avaient eu lui une confiance extrême. Il fut député à tous les synodes de sa province, et à presque tous les synodes nationaux qui se tinrent de son temps; et mourut en 1662, à 89 ans, très regretté de ceux de sa communion. On a de lui : 1° des *Paraphrases* sur les Epîtres de saint Paul, sur Daniel, l'Ecclésiaste, les Proverbes et l'Apocalypse; 2° des *Remarques sur la Bible, ou Explication des mots, des phrases et des figures difficiles de la sainte Ecriture*, Genève, 1667, in-4. Ces deux ouvrages sont estimés des calvinistes.

LAUNAY (François de), publiciste, né à Angers en 1612, reçu avocat à Paris en 1638, suivit le barreau, plaida, écrivit et consulta avec un succès égal. Il occupa le premier la chaire de droit français, fondée en 1680 au collége de Cambrai, et fit l'ouverture de ses leçons par un discours, dans lequel il prouva « que le » droit romain n'est pas le droit commun » de France. » Du Cange, Bigot, Coutelier, Ménage et plusieurs autres savans, se faisaient un plaisir de converser avec lui. Ils trouvaient dans ses entretiens un fonds inépuisable des maximes les plus certaines de la jurisprudence ancienne et moderne. Ses mœurs relevaient beaucoup son savoir; elles étaient douces et pures, sa piété solide, sa charité bienfaisante. Il ne savait rien refuser, mais en secourant les misérables, surtout ceux qui mendiaient plutôt par paresse que par besoin, il leur disait : « Vous pourriez bien travailler » pour gagner votre vie; je me lève à » cinq heures du matin pour gagner la » mienne. » Cet homme estimable mourut en 1693, à 81 ans. On a de lui : 1° un traité du *Droit de chasse*, 1681, in-12; 2° des *Remarques sur l'institution du droit romain et du droit français*, in-4, 1686; 3° *Commentaire sur les Institutes coutumières* d'Antoine Loysel, 1688, in-8.

* LAUNAY ou LAUNEY (Bernard-René Jourdan de), naquit à Paris le 9 avril 1740, à la Bastille, dont son père était gouverneur. Il succéda dans cette charge en 1776 au comte de Jumilhac de Cubjac, et la remplit jusqu'en 1789, époque de la destruction de cette forteresse. Son nom est devenu fameux à cause de cet événement, dans lequel on vit le peuple de Paris se porter à des excès jusque là inouïs, par lesquels il préludait à ceux,

plus grands encore, de la révolution. Depuis quelque temps on représentait la Bastille comme une forteresse dangereuse pour la ville de Paris, et ceux qui y étaient enfermés, comme des victimes de l'arbitraire et du despotisme. On avait plusieurs fois parlé de l'abattre, et en cas de refus de la part du gouvernement et du gouverneur, de la prendre de force, et de rendre à la liberté les individus que l'on y retenait. Sur le bruit que Launay était déterminé à se défendre jusqu'à la dernière extrémité, et que le ministre de la guerre, dans la nuit du 12 au 13 juillet, y avait fait transporter les poudres qui étaient à l'Arsenal, on résolut de s'en emparer. Le 14 juillet au matin, plusieurs députations de l'hôtel de ville, sous prétexte de parlementer avec le gouverneur, vinrent examiner l'état de la place et les fortifications. Launay montra les intentions les plus pacifiques, et jura de ne faire feu qu'en cas d'attaque : mais le peuple avait déjà devancé les vœux du district; déjà le premier pont était abattu, et le second tout près de l'être. Launay crut devoir faire tirer, comme il l'avait annoncé. Cette décharge intimida un instant le peuple, qui, revenant de sa première frayeur, essaya de briser à coup de haches les portes du quartier, et mit le feu au corps de-garde avancé de l'hôtel du gouverneur et aux cuisines. Ce fut alors que l'on tira un coup de canon à mitraille, le seul qui ait été tiré pendant quatre heures que dura l'attaque. En ce moment arrivent au secours des révoltés les gardes françaises avec des mortiers et des canons : les assiégés, alarmés, ou peut-être vendus en partie, veulent se rendre; le gouverneur s'y oppose, et voyant son autorité méconnue, veut mettre le feu aux poudres, et faire sauter la forteresse et une partie du faubourg; mais il en est empêché par deux sous-officiers. Cependant le tumulte augmentait dans la garnison : le gouverneur voulait que l'on continuât la défense et que l'on dispersât à coups de canon cette populace qui n'aurait pas manqué de s'enfuir. Mais M. de Flue, commandant des Suisses, qui conservait plus de sang-froid au milieu de tout ce trouble, propose de capituler, et adresse la parole aux assiégeans : il demande que la garnison se retire avec les honneurs de la guerre. Sur leur refus, il propose de mettre bas les armes, si on promet de ne pas massacrer la troupe, et il ajoute : *Nous avons vingt milliers de poudre; nous ferons sauter la garnison et tout le quartier, si vous n'acceptez pas nos propositions. Abaissez le pont*, s'écria-t-on, *il ne vous sera rien fait*; et le nommé Elie, un des chefs des assiégeans, ajouta. *Foi d'officier, nous l'acceptons; baissez les ponts.* Les ponts se baissent, et la multitude furieuse se précipite en insensée dans la forteresse. On cherche d'abord le gouverneur, que l'on trouve difficilement. Un nommé Cholat, marchand de vin, s'empara le premier de lui, et deux gardes françaises l'escortèrent jusqu'à l'hôtel de ville, où il arriva criblé de coups de sabres et de baïonnettes, et expira entre l'arcade Saint-Jean et le pont de l'hôtel. Les têtes du gouverneur, de M. de Losme de Salbray, major, tué à la Grève; de M. de Mirray, aide-major; de M. Person, lieutenant des invalides; de M. de Flesselle, prévôt des marchands, massacrés dans la même journée, furent promenées en triomphe dans les rues de Paris, dont les habitans commencèrent à s'accoutumer à ces horribles spectacles. Les corps furent tous transportés à la morgue, excepté celui du gouverneur, qui ne fut point retrouvé. La Bastille, au moment où elle fut attaquée, avait pour sa défense quatre cents biscaïens, quatorze coffrets de boulets ramés, quinze mille cartouches; trente-un milliers de poudre renfermés dans cent vingt-cinq barils; les tours étaient armées de quinze canons, qui n'avaient d'autre destination que de servir aux réjouissances; et le gouverneur avait fait entrer douze fusils de rempart, portant chacun une livre et demie de balles. Non contente de s'exercer sur les assiégés, la fureur du peuple se tourna contre la forteresse elle-même, qui disparut en peu de jours, et dont les débris furent dispersés dans les départemens, avec un plan gravé in-

crusté dans une pierre provenant des démolitions de la forteresse.

*LAUNAY (Nicolas et Robert DE), graveurs, nés à Paris, le premier en 1739 et le second en 1754. Le premier mourut le 2 avril 1792; le second en 1814. Ils ont gravé avec succès plusieurs sujets d'histoire et un grand nombre de vignettes pour les libraires. On cite parmi les ouvrages de Nicolas la *marche de Sylène* d'après Rubens; *la partie de plaisir* d'après Wæninx; la *bonne mère* et l'*escarpolette* d'après Fragonard. Parmi ceux du second, nous remarquons le *malheur imprévu* d'après Greuze; *les adieux de la nourice d'après* Aubry, etc.

*LAUNAY (Jean-Baptiste), célèbre fondeur, né à Avranche le 20 mars 1763, fit d'abord ses études chez les jésuites dans l'intention d'embrasser l'état ecclésiastique. Les événemens politiques changèrent sa destination : rappelé chez ses parens par suite de la révolution de 1789, il se livra avec passion à l'exercice des arts mécaniques. La réquisition le plaça sous les drapeaux de la république; de simple soldat, il ne tarda pas à devenir capitaine. Attaché au matériel de l'armée, il fut chargé de la direction de la fonte des canons et des projectiles. Ce fut lui qui en 1802 suivit les travaux de la fonte du Pont des arts, en 1805 du pont d'Austerlitz, et en 1806 de la colonne de la place Vendôme qui fut terminée le 15 avril 1809. Malgré les services qu'il avait rendus, le gouvernement l'abreuva de dégoûts et l'accabla d'injustices. Une maladie longue et douloureuse l'enleva le 23 août 1827. Il a laissé en manuscrit : *Manuel du fondeur sur tous les métaux* ou *Traité de toutes les opérations de la fonderie, contenant tout ce qui a rapport à la fonte et au moulage du cuivre, à la fabrication des pompes à incendie et des machines hydrauliques; la manière de construire toutes sortes d'établissemens pour fondre le cuivre et le fer; la fabrication des bouches à feu et des projectiles pour l'artillerie de terre et de mer; la fonte des cloches, des statues, des ponts, etc., avec des exemples de grands travaux propres à aplanir les difficultés du moulage et de la fonte*, 2 vol. in-18, avec un grand nombre de planches. Cet ouvrage fait un complément indispensable à l'ouvrage du célèbre Monge sur la fonte des canons, et il est d'un intérêt d'autant plus réel pour les officiers d'artillerie, qu'ils trouveront, dans les expériences faites par M. Launay, une discussion toujours raisonnée, et souvent la solution des questions que l'on a de tout temps agitées sur les fontes.

LAUNOY (Matthieu de), prêtre de la Ferté-Alais, au diocèse de Sens, se fit protestant en 1560, et exerça le ministère à Sédan, où il se maria. Une scène scandaleuse qu'il donna dans cette ville l'obligea de fuir. Il redevint catholique, et fut pourvu d'un canonicat à Soissons. Ayant embrassé le parti de la ligue, il se mit à la tête de la faction des Seize, et fut le pomoteur de la mort du président Brisson. Le duc de Mayenne ayant fait poursuivre les meurtriers de ce magistrat, Launoy passa en Flandre, et y mourut. On a de lui : les *Motifs de sa conversion* et une *Réponse aux calomnies* qu'il prétendait que les ministres avaient semées contre lui, et quelques *Ecrits* de controverse.

LAUNOY (Jean de), né à Valdéric, village de Normandie, près de Valognes, en 1603, prit le bonnet de docteur en 1634. Un voyage qu'il fit à Rome augmenta son érudition, et lui procura l'amitié et l'estime d'Holstenius et d'Allatius. De retour à Paris, il se renferma dans son cabinet, recueillant les passages des Pères et des auteurs sacrés et profanes sur toutes sortes de matières. Les *Conférences* qu'il tint chez lui tous les lundis furent une espèce d'école académique, où l'on trouvait à s'instruire, et quelquefois aussi à s'égarer; et, comme elles prenaient l'air de conventicules, où se rendaient des gens d'une humeur dogmatisante, le roi les interdit en 1636. On s'y occupait beaucoup de Richer, de ses opinions, et on cherchait à établir un système démocratique et anarchique, qui ne convenant à aucune société, renverserait par ses bases l'autorité de l'E-

glise catholique. Pour détourner l'attention du public, on faisait la guerre aux légendes, en attaquant les fables qu'elles renferment, et en même temps plusieurs faits vrais ou probables, que la critique de Launoy ne distinguait pas des faits supposés. C'est ce qui fit surnommer Launoy le *Dénicheur de saints*. Aussi le curé de Saint-Roch disait : « Je lui fais toujours de » profondes révérences, dans la crainte » qu'il ne m'ôte mon saint Roch. » M. le président de Lamoignon le pria un jour de ne pas faire mal à saint Yon, patron d'un de ses villages; « Comment lui » ferais-je du mal, répondit le docteur, » je n'ai pas l'honneur de la connaître. » Il avait rayé de son calendrier *sainte Catherine*, martyre ; et le jour de sa fête, il affectait de dire une messe de *requiem*, comme si le défaut d'authenticité dans les actes d'une sainte honorée dans l'Eglise de Dieu pouvait conclure contre son existence ou sa sainteté. (*Voyez* CATHERINE.) Soit goût, soit affectation, il vécut toujours pauvrement et simplement, ennemi du cérémonial. Il aima mieux se faire exclure de la Sorbonne que de souscrire à la censure du docteur Arnauld, condamné par Rome et par l'Eglise de France. Il fit plus, il écrivit contre le FORMULAIRE de l'assemblée du clergé de 1656. Il mourut en 1674 dans l'hôtel du cardinal d'Estrées. L'abbé Granet a donné une édition de ses *ouvrages* en 1731, en 5 tom. ou 10 vol. in-fol. ; il y a joint la *Vie* de l'auteur, et plusieurs de ses écrits qui n'avaient point encore vu le jour. Ce critique n'écrit ni avec pureté ni avec élégance : son stile est dur et forcé. Il s'explique d'une manière toute particulière, et donne des tours singuliers à des choses très communes. Ses citations sont fréquentes, extraordinairement longues, et d'autant plus accablantes, qu'il ne craint pas de les répéter : il faut bien s'en défier : quand un passage le gênait, il le corrompait, et le rapportait tel qu'il l'avait créé, avec une impudence incroyable ; l'éditeur même de ses œuvres en rapporte un exemple frappant. Dans le dessein de prouver que l'adultère rompt le lien conjugal, il allègue une lettre du pape Jean VIII, où il est dit : *Nulla ratione prorsus illi conceditur aliam vivente priore conducere* ; et, ajustant la lettre à son système, il retranche les mots *nulla ratione prorsus*, et s'en tenant aux paroles *illi conceditur*, il conclut d'une manière triomphante en s'écriant : *quid clarius, vel expressius ?* Et ce n'est pas la seule altération de ce genre dans cette même lettre de Jean VIII. (*Voyez* le *Journal hist. et littér.*, 1er novembre 1787, page 338, et le huitième volume des *Recl. Belg.*, page 103.) La plupart de ses raisonnemens ne sont pas plus justes que ses citations, et il semble quelquefois avoir en d'autres vues que celles qu'il annonce. Ses principaux ouvrages sont : 1° *De varia Aristotelis fortuna in academia Parisina* (*voyez* ARISTOTE); 2° *De duobus Dionysiis ;* 3° *Historia gymnasii Navarræ*, pleine de savantes recherches; 5° *Inquisitio in chartam immunitatis Sancti-Germani-a-Pratis*, ouvrage très abondant en citations ; 5° *De commentitio Lazari*, *Magdalenæ*, *Marthæ et Maximini in Provinciam appulsu*, où il réprouve absolument la tradition des Provençaux, touchant l'arrivée de Lazare, de Madeleine et de Marthe en Provence; tradition à laquelle les bollandistes ont paru plus favorables; 6° *De auctoritate negantis argumenti.* Launoy donne trop de force à cet argument; mais il en faisait un si grand usage dans ses critiques, qu'il ne pouvait s'empêcher de le faire valoir. 7° *De veteribus parisiensium basilicis*, savant et curieux ; 8° *Judicium de auctore librorum* DE IMITATIONE CHRISTI (*voyez* AMORT); 9° *De frequenti confessionis et eucharistiæ usu ;* 10° *De cura Ecclesiæ pro sanctis et sanctorum reliquiis*, ouvrage judicieux; 11° *De cura Ecclesiæ pro miseris et pauperibus*, plein d'érudition ; 12° *De veteri ciborum delectu in jejuniis*, qui mérite le même éloge que le précédent. L'auteur y montre qu'on pourrait, absolument parlant, jeûner avec de la viande ; il le fit au sujet du siége de Paris. Dans ces dernières années, des esprits superficiels en

abusèrent pour renverser la discipline de l'Eglise. 13° *De scholis celebrioribus a Corolo Magno exstructis* : il y a des recherches ; 14° *De sacramento unctionis extremæ ;* 15° *Romanæ Ecclesiæ traditio circa simoniam* : la matière y est épuisée ; 16° *De vero auctore fidei professionis quæ Pelagio, Augustino et Hieronymo tribui solet ;* 17° des *Lettres*, imprimées séparément, Cambridge, 1689, in-fol ; 18° plusieurs écrits sur la *véritable tradition de l'Eglise*, *touchant la grâce*, et sur divers points de critique historique, etc. ; 19° *Regia in matrimonium potestas*, 1 vol. in-4 ; ouvrage où le mariage chrétien devient une affaire purement civile, puisque l'auteur ôte à l'Eglise le droit d'établir des empêchemens dirimans, et l'attribue exclusivement aux princes, contre la doctrine expresse du concile de Trente : car tel est certainement le sens du canon qui dit *anathème* à ceux qui nient que l'Eglise ait le pouvoir de poser des empêchemens dirimans. Les écrivains orthodoxes de toutes les nations en conviennent. « Jamais, dit le cardinal archevêque de » Malines, dans sa déclaration de 1789, » il ne s'est élevé à ce sujet aucune dispute entre les docteurs catholiques ; ils » ont soutenu comme une vérité constante » très assurée, que l'Eglise avait reçu de » Jésus-Christ le pouvoir d'établir des » empêchemens dirimans du mariage, » et ont placé cette doctrine parmi les » points définis dans le concile de Trente, » de sorte que, dans tous les pays catholiques, on fut saisi d'étonnement et » d'indignation, lorsque le docteur Launoy eut la témérité de contester ce pouvoir à l'Eglise. Cette témérité excita » d'abord les réclamations des écrivains » contemporains, et attira sur l'auteur le » blâme des évêques de sa nation et de » toute la chrétienté. Son étrange système ne produisit aucune révolution, » ni dans la théologie ni dans la jurisprudence : l'ouvrage déféré à Rome y » fut relégué parmi les livres pernicieux, » d'où il tomba dans l'oubli et le mépris. » Lorsqu'on ressuscita, sur la fin du dix-huitième siècle, la prévention de Launoy, elle rencontra, dans les écoles » chrétiennes, les mêmes oppositions » qu'elle avait éprouvées au dix-septième ; » et l'Eglise romaine, la mère et la maîtresse de toutes les Eglises, toujours » attentive à conserver le dépôt commun » de la doctrine, dont la garde lui est » spécialement confiée, n'a pas manqué » de se déclarer contre cette vieille nouveauté, ainsi qu'il en conste par plusieurs rescrits du pape régnant. » Indépendamment de ces observations, on peut dire que le sentiment de Launoy conduit à la destruction totale des mœurs chrétiennes : car si la validité des mariages dépend uniquement de l'autorité profane, qui empêchera les chrétiens d'épouser leurs sœurs, comme les illustres Ptolémée, et avec eux toute l'Egypte ? d'établir la communauté des femmes, comme le voulait l'incomparable Platon, et comme le pratiquait le grave Caton ? de devenir polygames par l'avis du prophète arabe ? de renouveler les noces abominables de Néron et Sporus ?.... Et qu'on ne parle pas de la loi naturelle comme opposée à ces infamies : la connaissons-nous mieux cette loi naturelle que les Platon, les Caton, les Socrate, etc. ? Ne savons-nous pas que l'on fait ce que l'on veut de la nature, ainsi que de la raison, lorsque ces éternelles pupilles ne se trouvent pas sous la tutelle de la religion ? On voit par là à quelles conséquences Launoy se laissait entraîner par le goût des paradoxes et l'amour de la singularité, les grands mobiles et la règle de ses opinions. Cet ouvrage, proscrit par sa nature même et son but au tribunal de tout lecteur chrétien, fut condamné à Rome par un décret du 10 décembre 1688. On peut voir sur cette matière le traité *de l'autorité des deux puissances*, seconde édition, 1788 et 1791, tome 3, page 158 et suivantes ; l'*Apologie du mariage chrétien*, 1788 ; *Recueil des représentations belgiques*, tome 6, page 179. (*Voyez* DOMINIS, ESPENCE, GERBAIS, Jean, GIBERT Jean-Pierre.) Un autre écrit dont on a beaucoup parlé a été brûlé avant sa mort. Un lexicographe soutient qu'il roulait sur la prétendue altération du

dogme par la scolastique. Mais il est certain que l'ouvrage qui remplit ce but absurde existe, et qu'il n'est pas de Launoy, mais de Faydit. L'écrit brûlé était contre le Père Alexandre. Launoy avait eu de vifs démêlés avec les dominicains; et c'est le canif de ces Pères (et non celui des jésuites, comme M. Chaudon l'insinue) qu'il feignait de craindre. Il le dit clairement dans sa *Confirmatio dissertat. de vera plenarii apud August. concilii notione*, tome 2, part. 2, pag. 141 et 169; mais cette crainte simulée était une injure atroce à l'égard des uns comme des autres religieux. Launoy avait dans le caractère quelque chose de sinistre, qui se décélait sur sa physionomie. Arien de Valois le peint comme une âme lâche et adulatrice, comme un parasite importun et de la plus ferme contenance. *Quotidie*, dit-il, *ad optimatum mensas non invitatus accedis, quotidie procerum patinae lingis, et tu quidem eos amicos ac etiam admiratores tuos arbitraris, cum plerique te adversentur, spernantque et irrideant; improviso venientem excipiant inviti, quoniam honeste excludere, domove expellere nequeunt. Horum e procerum convivatorumque tuorum numero quidam, magno vir ingenio, magnaque virtute, nuper interrogatus ab amico, quid ita Launoium petulantis linguæ et calami scriptorem mensa sua dignaretur, ita respondit: Quid faciam? hunc ego hominem amare non possem, sed molestum effugere non valeo; discedentem e curia in extremis gradibus stans diligenter observat.* Adr. Val. *Def. dissert. de basilicis.* On trouve le même passage dans les OEuvres de Launoy, t. 4, part. 2, fol. 361. (L'abbé Granet a recueilli et publié les ouvrages de Launoy, Genève, 1731, 32, 33, 5 tomes. ou 10 vol. in-fol.)

* LAURAGUAIS (Louis-Léon-Félicité, duc de Brancas, comte de), pair de France, né à Paris, le 3 juillet 1733, était fils du duc de Villars-Brancas, pair de France et lieutenant-général des armées du roi. Après avoir débuté dans la carrière militaire, par la campagne de 1757 qu'il fit avec le grade de colonel, et dans laquelle il se distingua par sa valeur, il quitta les armes pour se livrer à la culture des lettres et des sciences. Aucun sacrifice ne lui coûta pour favoriser les progrès de la littérature et de la philosophie. Son nom restera attaché à la suppression des banquettes placées sur la scène du Théâtre-Français : ces banquettes étaient occupées par les petits-maîtres de la cour, qui de là narguaient et même persiflaient impunément les acteurs : Voltaire avait demandé vainement qu'elles fussent enlevées : pour obtenir cette réforme, Lauraguais paya au secrétaire du théâtre une somme considérable, et, depuis cette époque, les chefs-d'œuvre de la scène furent représentés d'une manière plus convenable. Ce seigneur publia lui-même deux tragédies. *Clytemnestre*, 1764, in-8, et *Jocaste*, 1784, in-8; elles n'ont point été représentées; elles ont même été entièrement oubliées : il n'est resté de la dernière que le mot de Grimm : *ce qu'il y a de plus clair dans cette pièce*, disait-il, *c'est l'énigme du Sphinx*. Lauraguais était aussi ami des sciences physiques et naturelles; il s'occupait avec passion de la chimie, et même de l'anatomie. On lui doit la *découverte de la décomposition du diamant* qu'il fit avec son ami Lavoisier. Il travailla en outre de tous ses efforts et même de sa fortune, à la pratique de l'inoculation en faveur de laquelle il écrivit. Admis comme membre honoraire à l'académie des Sciences en 1758, il devint associé vétéran en 1771. Son goût pour les plaisirs et les dépenses prodigieuses qu'il fit pour diverses expériences dérangèrent sa fortune et le forcèrent de vendre en 1770 la magnifique bibliothèque qu'il possédait : les bibliographes en recherchent encore le catalogue; il est intitulé : *Catalogue d'une collection de livres choisis provenant du cabinet de M.****, Paris, 1770, in-8. La révolution acheva la ruine du comte de Lauraguais; cependant il en embrassa les principes, sans toutefois les porter jusqu'aux conséquences que les démagogues affamés de sang surent en tirer. Sa femme fut néanmoins guillotinée, et lui-même jeté dans les prisons de

la conciergerie, ne dut la conservation de ses jours qu'à l'oubli dans lequel on le laissa jusqu'au 9 thermidor. Il ne se distingua du reste d'aucune manière, et ce fut en conservant son caractère gai et spirituel, qu'il traversa les temps anarchiques de la république et l'époque tyrannique de l'empire : alors seulement il fit quelques brochures et quelques satires piquantes. En 1814 il dut à sa haute naissance son élévation à la pairie. Il se rangea dans la chambre haute parmi les membres qui parlaient en faveur de la liberté. Il ne parut guère que pendant la première session : ses infirmités ne lui permettaient pas de se livrer aux spéculations politiques. Un accès de goutte qui se fixa sur la poitrine, l'enleva après quelques jours de maladie, le 9 octobre 1824. Le comte de Lauraguais n'était point un impie : sentant sa fin approcher, il voulut recevoir les secours de la religion, et c'est dans les sentimens d'une vive piété qu'il prépara son passage dans une autre vie. La carrière du comte de Lauraguais fut remplie : chaque événement, chaque progrès dans les arts furent pour lui l'occasion d'une foule de brochures plus ou moins spirituelles, dont il est inutile de donner la liste. Naturellement frondeur, il fut toujours dans les rangs de l'opposition. Parmi ses différens écrits, nous citerons *Mémoires sur l'inoculation*, 1763, in-12; *Du droit des Français*, 1771, in-4; *Mémoire pour moi, par moi Louis de Brancas*, etc. Londres, 1773, in-8; *Lettres de L.-B. Lauraguais à M.****, Paris, 1802, in-8; *Lettre à l'abbé Geoffroy*, 1802, in-8; des *Observations sur le mémoire de M. Guettard, concernant la porcelaine*, 1766, in-12; un *Mémoire sur la compagnie des Indes, précédé d'un discours sur le commerce en général*, 1769, in-4; *Expériences sur les mélanges qui donnent l'éther*, et *Mémoire sur la dissolution du soufre dans l'esprit de vin*, dans les *Mémoires de l'académie des Sciences*, et plusieurs *Lettres* et *Discours* sur différens sujets. On trouve aussi diverses pièces de lui dans les *Mémoires secrets*, *la Correspondance de Grimm*, *etc*. Mahul a recueilli les titres de ses diverses productions dans son *Annuaire nécrologique de* 1824. On cite un grand nombre de bons mots du comte de Lauraguais : un homme ennuyeux s'étant introduit dans une société qu'il fréquentait, il convoqua une assemblée de médecins qu'il consulta sur cette question : peut-on mourir d'ennui ? Se fondant aussitôt sur l'opinion des docteurs, il accusa le fâcheux personnage d'assassinat prémédité : cette affaire divertit tout Paris. Une autre fois comme on lui demandait pourquoi il n'allait plus chez une certaine dame où l'on dinait mal, et où l'on médisait beaucoup, il répondit : *Je ne veux pas manger mon prochain sur du pain sec.*

LAURATI ou LORENZETTI (Pietro), peintre, natif de Sienne, disciple de Giotto, florissait dans le 14e siècle. Cet artiste a travaillé à Sienne et à Arezzo; il réussissait principalement dans le jet des draperies, et à faire sentir sous l'étoffe le nu de ses figures. Il a aussi excellé dans les parties qui regardent la perspective. Lorenzetti a été aidé dans plusieurs ouvrages par son frère Ambroise, célèbre par son *tableau*, qui est dans la Maison-de-ville de Sienne, représentant, par autant de *figures* analogues, les *vices* d'un mauvais gouvernement. Des vers placés sous chaque personnage en expliquent le caractère et le dessin.

LAURE. *Voyez* NOVES.

LAUREA. *Voyez* LAURIA.

LAURENS (André du), natif d'Arles, disciple de Louis Duret, devint professeur de médecine à Montpellier, et premier médecin du roi Henri IV. On a de lui, entre autres, un bon *Traité d'anatomie*, en latin, in-fol. qui a été traduit en français. Du Laurens mourut en 1609.

LAURENS (Honoré du), frère du précédent, et avocat-général au parlement de Provence, se distingua dans le parti de la ligue. Devenu veuf, il embrassa l'état ecclésiastique, et Henri IV lui donna l'archevêché d'Embrun. Il gouverna son diocèse avec sagesse, et mourut à Paris en 1612. On a de lui : 1° un *Traité*

sur l'édit de Henri III pour réunir les protestans à l'Eglise catholique, 1588, in-8; 2° *la Conférence de Surène*, entre les députés des Etats-généraux et ceux du roi de Navarre, 1593, in-8.

LAURENS. *Voyez* LORENS.

LAURENT (Saint), diacre de l'Eglise romaine sous le pape Sixte II, administrait en cette qualité les biens de l'Eglise. L'empereur Valérien ayant allumé le feu de la persécution par un édit cruel, Sixte fut mis en croix, et du haut de son gibet il promit à Laurent, impatient de le suivre, qu'il recevrait dans trois jours la couronne du martyre. On l'arrêta bientôt après, et le préfet de Rome lui demanda, au nom de l'empereur, les trésors qui lui avaient été confiés. Laurent ayant obtenu un délai de trois jours, pendant lequel il rassembla tous les pauvres chrétiens qu'il présenta au préfet. *Voilà*, lui dit-il, *les trésors de l'Eglise*. Ce barbare le fit étendre sur un gril ardent, après l'avoir fait déchirer à coups de fouet. Le héros chrétien, tranquille sur les flammes, dit à son tyran: « J'ai été assez long-temps sur ce côté, » faites-moi retourner sur l'autre, afin » que je sois rôti sur tous les deux. » Le préfet, d'autant plus furieux que Laurent était plus intrépide, le fit retourner. « Mangez hardiment, dit le généreux mar» tyr à cet homme de sang, et voyez si la » chair des chrétiens est meilleure rôtie » que crue. » Il pria ensuite pour ses persécuteurs, pour ses bourreaux, pour la ville de Rome, et expira le 10 août 258. Sa mort fit beaucoup de chrétiens. Plusieurs païens, touchés de sa constance, ne tardèrent pas d'embrasser la religion qui la lui avait inspirée. (Quelques critiques pensent que les *actes* qui existent sous le nom de saint Laurent sont l'ouvrage d'un moine du moyen âge.)

LAURENT, évêque de Novare, transféré au siége de Milan, s'est illustré dans le cours du 6e siècle, par ses vertus et son zèle pastoral. On trouve quelques unes de ses *Homélies*, dans la *Bibliotheca Patrum*, tom. 9. Voy. D. Cellier, XVI, 175.

LAURENT (Saint), moine et prêtre de Rome, envoyé par saint Grégoire le Grand, avec saint Augustin, pour convertir les Anglais, en baptisa un grand nombre. Il succéda à saint Augustin dans l'archevêché de Cantorbéry, et termina ses travaux apostoliques en 619. —Il ne faut pas le confondre avec saint LAURENT, issu du sang royal d'Irlande, qui fut abbé de Glindale, puis archevêque de Dublin. Il mourut dans la ville d'Eu en Normandie, l'an 1181.

LAURENT DE LIÉGE, religieux bénédictin du monastère de Saint-Laurent, près de Liége, d'où il tire son nom, passa de là dans le monastère de Saint-Vannes à Verdun, et composa une *Chronique* des évêques de Verdun et des abbés de Saint-Vannes, depuis l'an 1040 jusqu'en 1144, insérée dans le 12e tom. du *Spicilége* de dom d'Achery, et dans le 1er tom. de l'*Histoire de Lorraine* de dom Calmet.

LAURENT DE LA RÉSURRECTION (Le frère), convers de l'ordre des carmes-déchaussés, né à Hérimini en Lorraine, mourut à Paris en 1691, à 80 ans. Fénélon, archevêque de Cambrai, qui avait été fort lié avec lui, le peint comme un homme gai dans ses plus grandes maladies, et en tout et partout un homme de Dieu. On a publié sa *Vie* à Châlons en 1694, sous le titre de *Mœurs et Entretiens du frère Laurent*.

LAURENT DE BRINDES (Le Bienheureux), supérieur général de l'ordre des capucins, né à Brindes dans le royaume de Naples, en 1559, se rendit illustre par sa piété, sa mortification, son zèle et ses connaissances. Il jouit de la plus grande considération auprès de l'empereur Rodolphe II, de Philippe III, roi d'Espagne, de l'électeur de Bavière, et de tous les princes catholiques; il confondit les hérétiques dans plusieurs occasions, et rendit à l'Eglise les plus grands services. Il avait été nommé nonce apostolique et résident du roi d'Espagne à la cour de Bavière; appelé successivement à Milan, à Gênes, à Venise et à Rome, il parvint à maintenir la paix entre des puissances que leur position rendait rivales. Il mourut à Lisbonne en 1619. Un auteur connu en a tracé le portrait suivant: « Sous le

» pauvre et austère habit de capucin, » sous les dehors et dans l'impression de » l'humilité chrétienne profondément » sentie, le Père Laurent de Brindes avait » un grand cœur, un esprit vaste, un » jugement sûr, une sagesse agissante, » et ces vertus fécondes qui en engen- » drent d'autres et répandent au loin ce » que la vivacité de la foi et du zèle ne » saurait circonscrire dans les bornes » d'un espace quelconque. Les pontifes » et les rois l'ont écouté avec respect; » il fut le père et le protecteur des peu- » ples, la terreur des hérétiques, et le » grand défenseur de la foi dans la Ger- » manie; en un mot, c'était un saint et » un grand homme, attributs qui se réu- » nissent si aisément et si naturellement » quand les circonstances favorisent ou » provoquent le développement des qua- » lités du vrai chrétien. » Ses ouvrages, qu'il laissa manuscrits, consistent en des *Sermons* et des *Traités de Controverse.* Pie VI l'a mis au nombre des bienheureux (1783). Sa *Vie*, imprimée à Paris, 1787, in-12, est diffuse, mais édifiante et instructive. On trouve à la fin le *Catalogue* de ses ouvrages, qu'on conserve en manuscrit au couvent des capucins de Venise.

LAURENT (Jacques), fils d'un trésorier de l'extraordinaire des guerres en France, porta long-temps l'habit ecclésiastique, qu'il quitta dans un âge assez avancé. Il fut secrétaire du duc de Richelieu, père du maréchal vainqueur de Mahon. Laurent cultivait la poésie; mais il est moins connu par ses vers, qui sont très médiocres, que par la traduction de l'*Histoire de l'empire Ottoman*, de Sagredo, en 6 vol. in-12, Paris, 1724. Le traducteur, après avoir poussé sa carrière jusqu'à 85 ans, fut brûlé dans l'incendie de sa maison, arrivée le 6 mars 1726.

* LAURENT (Pierre), graveur, naquit à Marseille en 1739, fut 3 mois élève de Balechou; mais il travailla ensuite de préférence d'après Berghem, Lauterbourg et le Poussin. Il conçut le premier l'idée de publier la gravure des principaux chefs-d'œuvres que contenait la galerie du Musée; travail qu'il fut obligé d'abandonner, après y avoir consacré son temps et une partie de sa fortune : la première série fut cependant publiée de son vivant. Cette entreprise a été continuée par son fils M. Henri Laurent avec un succès mérité. MM. Hubert et Rost donnent la nomenclature de dix-huit pièces de ce travail, parmi lesquelles on remarque surtout *la mort du chevalier d'Assas*, d'après Casanova. Mais le travail qui fait le plus d'honneur à Laurent, c'est la gravure du *Déluge* d'après le Poussin, qu'il composa dans toute la maturité de l'âge et du talent, et qui vaut seule beaucoup d'ouvrages. L'exécution de Laurent est pleine de feu et de rapidité; il a surtout réussi dans le genre des paysages et des animaux. Cet artiste est mort à Paris, le 30 juin 1809, des suites d'une attaque d'apoplexie.

LAURENT JUSTINIEN. *V.* JUSTINIANI.

LAURENT D'UPSAL. *Voyez* GOTH.

LAURENT DE MÉDICIS. *Voyez* MÉDICIS.

LAURENTIEN (Laurent), professeur en médecine à Florence et à Pise dans le 15e siècle, traduisit en latin le *Traité de Galien sur les fièvres*, commenta les *Pronostica* d'Hippocrate, Lyon, 1550, in-12. Ses bonnes qualités étaient obscurcies par une noire mélancolie, qui le rendait insupportable à lui-même. Il finit par se précipiter dans un puits.

LAURÈS (Antoine, chevalier de), poète languedocien, né à Gignac dans le diocèse de Montpellier, d'une bonne famille, s'appliqua avec succès à la littérature, et surtout à la poésie. Il remporta quatre fois le prix aux jeux floraux et fut quatre fois aussi couronné à l'académie française. Il est connu par sa traduction ou plutôt son imitation en vers de la *Pharsale* de Lucain, 1 vol. in-8, 1773. On trouve dans le tom 3 de *l'Esprit des journaux* (mai 1779) une lettre d'Imbert sur ce poète. Laurès mourut à Paris en 1778.

LAURI ou plutôt LAUR (Philippe), peintre, né à Rome en 1623, mort dans cette ville en 1694, a excellé à peindre en petit des sujets de *Métamorphoses*, des *Bacchanales* et des morceaux d'*histoire*. Sa touche est légère, ses compo-

sitions gracieuses, son dessin correct; mais son coloris, rarement dans le ton convenable, est tantôt faible et tantôt outré. Il a fait quelques paysages où l'on remarque beaucoup de fraîcheur et de goût. (Le musée du Louvre possède de cet artiste un tableau représentant *saint François d'Assise malade, écoutant avec extase un chœur d'esprits célestes.*)

LAURIA (François-Laurent de), tirait ce nom de la ville de Lauria, dans le royaume de Naples, où il était né, car son nom de famille était *Brancati.* Il se fit cordelier, et, de dignité en dignité, il parvint à la pourpre romaine en 1687, sous Innocent XI. Ce cardinal mourut à Rome, en 1693, à 82 ans, laissant plusieurs ouvrages de théologie, dont celui qui est intitulé *De prædestinatione et reprobatione*, in-4, Rome, 1688, Rouen, 1705, a eu de la célébrité par les critiques et les éloges qu'on en a faits.

LAURIÈRE (Eusèbe-Jacob de), avocat au parlement de Paris, y naquit en 1659. Il suivit le barreau pendant quelque temps; mais son goût pour les travaux du cabinet l'obligea de l'abandonner. Il fouilla toutes les parties de la jurisprudence ancienne et moderne; il débrouilla le chaos de l'ancienne procédure et porta la lumière dans la nuit obscure des Coutumes particulières de diverses provinces de la France, et, par des recherches épineuses, il se rendit l'oracle de la jurisprudence. Les savans les plus distingués de son temps se firent un honneur et un plaisir d'être liés avec lui. Laurière fut associé aux études du jeune d'Aguesseau, depuis chancelier de France. Cet habile homme mourut à Paris, en 1728, à 69 ans. On a de lui : 1° *De l'origine du droit d'amortissement*, 1692, in-12; l'auteur y traite aussi du *Droit des francs-fiefs*, qui est fondé sur les mêmes principes; 2° *Texte des Coutumes de la prévôté de Paris*, reimprimé avec beaucoup de notes nouvelles, 1777, Paris, 3 vol. in-12 : 3° *Bibliothèque des coutumes*, in-4, avec Berroyer. Cet ouvrage, qui n'est proprement que le plan d'un édifice immense, renferme la Préface d'un nouveau *Coutumier* général, et une Dissertation profonde sur l'origine du droit français. 4° *Glossaire du droit français*, in-4, 1704. Ce Dictionnaire de tous les vieux mots des ordonnances des rois de France et des autres titres anciens avait été donné d'abord par Ragueau, Laurière le mit dans un meilleur ordre. 5° *Institutes coutumières* de Loisel, avec de savantes notes, 2 vol. in-12, Paris; 6° le 1er et 2e tom. du *Recueil curieux* et immense des *Ordonnances des rois de France*, qui forme aujourd'hui 11 vol. in-fol. (*Voyez* SECOUSSE); 7° *Table chronologique des ordonnances*, in-4, avec deux de ses confrères; 8° une édition des *Ordonnances* compilées par Néron et Girard, 1720, 2 vol. in-fol.

* LAURISTON (Alexandre-Jacques-Bernard LAW, marquis de), maréchal et pair de France, né à Pondichéry, le 1er février 1768, est fils d'un gouverneur-général des établissemens français au-delà du cap de Bonne-Espérance, et petit-fils du fameux Law, dont le système financier bouleversa tant de fortunes sous la régence. *Voyez* LAW. Entré dans le corps royal d'artillerie en 1784, après avoir fait toutes ses études en France, il était déjà colonel d'un régiment de la même arme à cheval en 1795. C'est en cette qualité qu'il fit les premières campagnes de la révolution. Buonaparte dont il avait fixé l'attention, en fit son aide de camp à l'époque du consulat, et bientôt après (1800), il lui donna le grade de général de brigade, avec la place de commandant en chef de l'école d'artillerie de La-fère; en même temps, il le chargea de la défense de Belle-Ile en mer. En 1801, après avoir rempli une mission diplomatique à Copenhague, et avoir secondé les efforts de cette ville contre les Anglais qui la bombardaient, Lauriston fut envoyé à Londres pour y porter la ratification du traité de paix conclu à Amiens entre la France et l'Angleterre : Lauriston fut accueilli à Londres avec des transports de joie : le peuple alla, pour témoigner son allégresse, jusqu'à dételer les chevaux de la voiture de l'envoyé français. on sait néanmoins que cette

paix ne dura qu'un an. On rapporte qu'il désapprouva hautement l'arrestation du duc d'Enghien, et que dans une discussion qu'il eut à ce sujet avec Caulaincout, il laissa échapper son opinion, de manière à déplaire à Buonaparte, qui l'éloigna dès lors de sa personne et lui donna le commandement d'un dépôt d'artillerie à Plaisance. Cependant, peu de temps après, Lauriston fut nommé général de division et commandant en chef de l'armée embarquée à Toulon sur l'escadre de l'amiral de Villeneuve, pour se rendre sur les côtes d'Espagne. Après la bataille de Trafalgar, à laquelle il n'assista point, parce qu'il avait reçu auparavant l'ordre de rejoindre la grande armée d'Allemagne, il fut nommé commissaire impérial pour prendre possession de Venise, de la Dalmatie et des Bouches du Catharo. Cette dernière opération ayant rencontré des obstacles, Lauriston fut chargé de s'emparer de Raguse (1806), et de s'y maintenir avec les 1,200 hommes qui étaient la seule force qu'il eut à sa disposition. A peine se fut-il emparé de cette ville, qu'il fut attaqué par 1,500 russes et une foule de Monténégrins. Après 25 jours de combats partiels qu'il avait été obligé de soutenir pour faire sa provision d'eau, il fut dans la nécessité d'accepter une bataille générale contre 12,000 ennemis. Ne pouvant tenir contre des forces aussi nombreuses, il se renferma dans la ville et se défendit avec vigueur : ni les assauts ni les bombardemens n'intimidèrent les Français, qui furent enfin secourus par le général Molitor, dont les troupes occupaient alors la Dalmatie. Après ce beau fait d'armes, Buonaparte qui connaissait toute l'importance de ce poste, ordonna à Lauriston d'y rester pendant la campagne de Prusse. Il concourut alors à l'attaque de Castel-Nuovo, et, dans cette expédition difficile, il se plaça au rang des plus habiles généraux de l'armée française : le gouvernement de Venise fut sa récompense. En 1808 il accompagna Buonaparte à la grande conférence d'Erfurt et dans les états de la Confédération du Rhin ; il le suivit en Espagne, et concourut à la prise de Madrid. En 1809 il fit partie de l'armée d'Italie, qu'il suivit en Hongrie : il est cité de la manière la plus honorable dans plusieurs affaires, à celle de Landshutt, à la bataille d'Essling, au combat de Raab et au siége de cette ville dont il s'empara. Buonaparte le rappela pour lui confier le commandement de l'artillerie de sa garde, qui s'immortalisa, comme chacun sait, à la bataille de Wagram. Après cette brillante campagne, il fut envoyé auprès de l'empereur d'Autriche, et six mois après il accompagna l'archiduchesse Marie-Louise, qui allait partager avec Buonaparte le trône de France. Après diverses autres missions moins importantes, Lauriston fut nommé ambassadeur en Russie (1811); il quitta ce poste l'année suivante et rejoignit la grande armée à Smolensk. Après le désastre de Moscow, il conclut un armistice avec le général Koutousof, commanda l'arrière-garde pendant la retraite, et alla organiser à Magdebourg le 5e corps d'armée. A la tête de ses troupes, il fit de la manière la plus brillante la campagne de 1813. Le jour même de la bataille de Lutzen, il s'empara de Leipsick, battit les Russes et les Prussiens réunis à Wessig; commanda la gauche de l'armée à la bataille de Bautzen, et s'empara de Breslaw. Chargé ensuite du commandement provisoire des 5e et 11e corps d'armée, il battit le général Blucher sur les hauteurs de Goldeberg; sortit vainqueur des combats de Jauer et de Wachau, et se distingua à Dresde et à Leipsick. Dans cette dernière affaire où Leipsick tomba au pouvoir des ennemis (19 octobre 1813), il se retirait par le pont de Lindenau : le trouvant rompu, il s'élança à cheval dans la rivière; mais il fut fait prisonnier sur l'autre bord. Conduit à Berlin, il ne rentra en France qu'après la restauration. Louis XVIII l'accueillit avec distinction, le décora de la croix de St.-Louis et du grand cordon de la Légion d'honneur, et après la mort du comte de Nansouti, il le nomma capitaine-lieutenant des mousquetaires-gris. Au 20 mars, Lauriston accompagna le roi jusqu'à Béthune, se retira ensuite dans sa terre de Richemont où il ne fut point

inquiété, et resta tranquille spectateur des grands événemens qui se passèrent alors. Au retour du roi, il fut élevé à la dignité de pair de France, et fut chargé du commandement de la première division de la garde royale. En 1820, il devint ministre de la maison du roi, quitta ce portefeuille en 1823 pour recevoir le bâton de maréchal, et fit partie de l'armée expéditionnaire envoyée en Espagne pour y replacer Ferdinand VII sur le trône. Ce général est mort le 11 juin 1828, d'une attaque d'apoplexie : c'était un de ces braves militaires qui, formé à l'école de la révolution, se rattachèrent avec franchise et avec loyauté à la cause de la légitimité, qui devint pour eux la cause de l'honneur.

LAURO (Vincent), né à Tropea en Calabre, cultiva de bonne heure la médecine, et joignit à cette science une grande capacité pour les affaires. Pie V, qui connaissait tout le mérite de ce savant, lui conféra l'évêché de Mondovi en Piémont. Sous le pontificat de Grégoire XIII, Lauro fut envoyé nonce en Pologne. Il remplit cette nonciature successivement auprès de Sigismond-Auguste, de Henri de Valois, duc d'Anjou, et d'Étienne Battori. A sa persuasion, Jean III, roi de Suède, reçut à sa cour le jésuite Antoine Possevin, qui ramena Sigismond, fils de ce prince, à la religion catholique. Grégoire XIII, en reconnaissance des services de Lauro, le décora de la pourpre romaine en 1583. Dans cinq conclaves consécutifs, Lauro eut un grand nombre de voix pour être placé sur la chaire de saint Pierre. Il mourut à l'âge de 70 ans, en 1592, avec la gloire de n'avoir dû son élévation qu'à son mérite.

LAURO (Jean-Baptiste), né à Pérouse en 1581, devint camérier d'Urbain VIII, chanoine de Sainte-Marie, secrétaire du consistoire, etc. On a de lui : 1° *Poemata*, 1623, in-12; 2° *Epistolæ*, 1624, in-8; 3° un *Eloge abrégé des savans qui vivaient à Rome de son temps*, Rome, 1625, in-8. Il mourut en 1629, âgé de 48 ans.

* LAUTH (Thomas), professeur d'anatomie et de physiologie à la faculté de Strasbourg, membre de la Légion-d'honneur et de plusieurs sociétés savantes, naquit dans cette ville le 19 août 1758. Il était fils de Jean-Georges Lauth, médecin et accoucheur distingué. Thomas Lauth était déjà avant la révolution professeur d'anatomie, de physiologie et de chirurgie à l'ancienne université de Strasbourg. Il est un des hommes qui ont le plus honoré sa ville natale : à de vastes connaissances il réunissait une profonde érudition, et joignait au plus grand zèle pour les sciences et l'enseignement une humanité qui le fera long-temps regretter. Il est mort à la suite d'un voyage qu'il venait de faire en Allemagne, à Bergzabern, le 16 septembre 1826. Ses ouvrages principaux sont relatifs à la médecine. 1° *Des élémens de myologie et de syndesmologie*, 1798, 2 vol. in-8. 2° Plusieurs dissertations sur le *scorbut*, les *amputations à lambeaux*, sur l'*urine*, etc. 3° Un premier volume de l'*Histoire de l'anatomie*, qui va jusqu'à Harvey et que son fils Ern.-Alex. Lauth se propose de continuer, 1815, 1 vol. in-8. 4° La *Vie de Jean Hermann*, Strasbourg, 1802, in-8. 5° *Nosologia chirurgica*, Strasbourg, 1788, in-8; 6° de l'*Esprit de l'instruction publique*, 1816, in-8, dont l'auteur fit hommage à la chambre des députés en 1816, in-8; 6° plusieurs *Dissertations* en latin et quelques autres ouvrages. 8° *Scriptorum latinorum de anevrysmatibus collectio*, 1785, in-4; 9° *Über den einfluss des mondes auf die fieber, von Baflour*, A. D. E. *mit einer vorrede von Th Lauth*, 1786; 10 *Vom ausziehen fremder Kœzper aus Schusswunden von Percy*, A. D. Fr. *Ubersetzung mit anmerkungen herausgegeben von Th. Lauth*, 1789; 11° *Vom Witterungs zustand, dem schartach friefe und dem bosen hals*, M. V., 1800.

LAUTREC. *Voyez* FOIX (OUDET de).

LAUZUN (Antoine NOMPAR DE CAUMONT, duc de), né en 1634, sut s'attirer les bonnes grâces de Louis XIV. On peut voir, sur le caractère de ce favori et l'histoire de sa vie, des particularités remarquables dans les *Mémoires* du duc de Saint-Simon : le résultat ne donne pas

de lui une idée favorable. Mais il se corrigea beaucoup dans les dernières années de sa vie, finit par une mort très édifiante au couvent des Petits-Augustins à Paris, en 1723, âgé de 91 ans. Il ne laissa point de postérité de son mariage avec la fille du maréchal de Lorges, qu'il avait épousée après la mort de mademoiselle de Montpensier. La charge de grand-maître de l'artillerie étant devenue vacante, en 1669, par la démission du duc de Mazarin, le roi la promit à Lauzun; mais Louvois sut persuader au monarque de ne pas la lui accorder. Lauzun eut l'audace de sommer Louis XIV de tenir sa promesse : il osa même briser son épée en sa présence, en disant « qu'il ne ser» virait jamais un prince qui manquait » à sa parole. » Le roi, justement irrité, leva sa canne; mais il la jeta par la fenêtre, en s'écriant : « J'aurai trop de » regret, si j'osais frapper un gentil» homme. » Lauzun fut mis à la Bastille, et ce ne fut qu'après plusieurs mois de négociations qu'il consentit à accepter, en échange de la charge qu'il convoitait, le grade de capitaine des gardes. Il rentra tellement en faveur, qu'en 1670, le roi autorisa son mariage avec mademoiselle de Montpensier, petite-fille de Henri IV. Lauzun prétendit donner à cette union un grand éclat; mais pendant les délais nécessaires aux préparatifs qu'il fit à se sujet, Madame de Montespan (qui aimait Lauzun), et les princes du sang, obtinrent du roi qu'il révoquât son consentement. Anquetil cependant assure que le mariage eut lieu secrètement, et qu'après la mort de Mademoiselle, Lauzun en porta le deuil. Quoi qu'il en soit, Louis XIV nomma son favori maréchal de France. Depuis cette époque, Madame de Montespan étant devenue l'objet des injures de Lauzun, s'unit à Louvois, et tous les deux parvinrent à le faire disgracier. Il fut arrêté le 25 novembre 1671, et enfermé pendant plusieurs années dans un cachot du château de Pignerol : il y trouva le surintendant Fouquet, qui y était depuis 1665. Lauzun tenta inutilement deux fois de s'évader; enfin, on lui permit de passer en Angleterre. Lors de la révolution contre Jacques II, ce monarque confia à Lauzun la reine et le prince de Galles pour les amener en France, où Louis XIV, par une lettre écrite de sa main, lui permit de rentrer. Il fut admis à la cour, mais il ne jouit plus de la bienveillance du monarque. Jacques II le décora de l'ordre de la *Jarretière*, et obtint pour lui le titre de duc en 1692. Mademoiselle de Montpensier lui avait fait don de plusieurs fiefs, et entre autres du duché de Saint-Fargeau et de la baronie de Thiers.

LAVAL (Gilles de), seigneur de Retz, maréchal de France, d'une maison illustre de Bretagne, féconde en hommes illustres, se signala par son courage sous Charles VI et sous Charles VII. Il contribua beaucoup à chasser les Anglais de la France. Les services qu'il rendit à sa patrie l'auraient immortalisé, s'il ne les avait pas ternis par des meurtres, des impiétés et des débauches effrénées. Ayant ajouté à ses autres crimes celui de félonie et de trahison envers le duc de Bretagne, il fut condamné à être brûlé vif dans la prairie de Nantes en 1440. Le duc, témoin de cette exécution, permit qu'on l'étranglât auparavant, et qu'on ensevelît son corps. Le duc de Laval était d'une prodigalité extrême. Il consuma en folles dépenses deux cent mille écus d'or comptant, dont il hérita à 20 ans, et plus de 30,000 liv. de rente, qui en valaient dans ce temps-là 300,000 de celui-ci. Quelque part qu'il allât, il avait à sa suite un sérail, des comédiens, une musique, des instrumens, des devins, des magiciens, une compagnie de cuisiniers, des meutes de chiens de toute espèce, et plus de 200 chevaux de main. Mézeray dit qu'*il entretenait des sorciers et des enchanteurs pour trouver des trésors; et corrompait de jeunes garçons et de jeunes filles qu'il tuait après, pour en avoir le sang, afin de faire ses charmes*. De telles abominations seraient incroyables si on ne connaissait par d'autres exemples de quel excès de corruption et de scélératesse le cœur humain est capable. N'avons-nous pas vu dans le 18e siècle une dame hongroise

immoler plus de six cents filles à la chimérique idée de s'embellir par leur sang, et se nourrir enfin de leur chair? On peut voir cette histoire incontestable dans l'élégant ouvrage du Père Turoczi, *Hungaria cum suis regionibus*, p. 189. *Voyez* TUROCZI (Ladislas).

LAVAL (André de), seigneur de Lohéac et de Retz, deuxième fils de Jean de Montfort, seigneur de Kergorlay, et d'Anne de Laval, dont il prit le nom et les armes, rendit des services signalés au roi Charles VII, qui le fit amiral, puis maréchal de France. Il fut suspendu de sa charge au commencement du règne de Louis XI; mais ce prince le rétablit peu de temps après, et lui donna le collier de l'ordre de Saint-Michel en 1469. Il mourut en 1486, à 75 ans, sans laisser de postérité, et plus riche en réputation qu'en biens. Envoyé en 1455 contre Jean V, comte d'Armagnac, qui était excommunié pour avoir épousé publiquement sa propre sœur, il l'avait poussé si vivement, qu'en une seule campagne il l'eut dépouillé de ses états.

LAVAL (Urbain de), marquis de Sablé et de Bois-Dauphin, maréchal de France et gouverneur d'Anjou, se signala en divers siéges et combats. Il suivit le parti de la ligue, fut blessé et fait prisonnier à la bataille d'Ivry en 1590. Il fit ensuite son accommodement avec Henri IV. Son crédit augmenta sous le règne suivant. Lorsque le prince de Condé et beaucoup d'autres mécontens se furent unis, pour empêcher le mariage de Louis XIII avec l'infante d'Espagne, la reine Marie de Médicis, et le marquis d'Ancre son confident, firent commander à Laval l'armée qu'ils mirent sur pied pour combattre celle des mutins: mais il ne répondit pas à l'opinion qu'on avait de ses talens. A la fin de ses jours, il se retira dans une terre, où il mourut tranquillement en 1629.

LAVAL (Antoine de), sieur du Belair, maître des eaux et forêts du Bourbonnais, puis capitaine des châteaux de Beaumanoir-les-Moulins, était savant dans les langues, l'histoire et la théologie. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages. Le plus considérable est: *Desseins de professions nobles et publiques*, contenant entre autres l'*Histoire de la maison de Bourbon*, Paris, 1605, in-4. (On peut consulter sur ces ouvrages la bibliothèque de Bourgogne.) Il mourut en 1631, à 80 ans.

LAVAL-MONTMORENCY (François de), premier évêque de Quebec, était fils de Hugues de Laval, seigneur de Montigni. Il fut d'abord archidiacre d'Evreux, et ensuite nommé au siége nouvellement érigé à Quebec, qu'il alla remplir en 1675. Il fonda un séminaire, s'y fit estimer de tout le monde par sa vertu et par son éminente piété, et y mourut en 1708, à 80 ans, après s'être démis de son évêché. L'abbé de la Tour, doyen du chapitre de Montauban, a écrit sa *Vie*, in-12.

LAVARDIN. *Voyez* BEAUMANOIR, MASCARON et HILDEBERT.

LAVATER (Louis), controversiste protestant, né à Kybourg, dans le canton de Zurich, en 1527, mort chanoine et pasteur de cette dernière ville, en 1586, a laissé une *Histoire sacramentaire*, des *Commentaires* et des *Homélies*. Ces divers ouvrages sont lus par les gens de son parti. Mais son curieux traité *De spectris*, Zurich, 1570, in-12. Genève, 1580, in-8, et Leyde, 1687, in-12, est recherché de tout le monde. (Il a été traduit en français en 1571 in-8.)

*LAVATER (Jean-Gaspard), célèbre physiognomoniste, né à Zurich le 15 novembre 1741, fut destiné à l'état ecclésiastique qu'il embrassa; mais tout en étudiant la théologie, son ardente imagination se portait sur d'autres objets: la lecture des poèmes et des ouvrages philosophiques que le 18e siècle vit éclore, influa beaucoup sur ses idées et sur ses travaux. Le premier ouvrage de Lavater qu'il publia avant d'avoir terminé ses cours, fut un libelle virulent contre un bailli qui s'était rendu coupable de quelques abus de pouvoir. Cette publication lui attira la haine d'un grand nombre de ses compatriotes: ses parens crurent devoir le faire voyager en Allemagne. Lavater se rendit à Berlin et se

lia avec le vertueux Spalding auquel il avait été recommandé, et chez lequel il demeura long-temps. Il fit la connaissance de quelques autres personnes recommandables par leurs talens, qui cherchèrent à tempérer son caractère bouillant et à donner une nouvelle direction à ses idées. De retour dans sa patrie, il fut nommé diacre en 1769, et quelque temps après pasteur de l'église protestante de Zurich. Il se livra à la prédication, et il y obtint des succès. Cependant depuis qu'il était revenu d'Allemagne, il avait pris part à des discussions théologiques qu'il soutint d'abord avec modération, mais qu'il poussa dans la suite jusqu'à l'intolérance et presque jusqu'à la cruauté : il fit en effet exiler quelques-uns de ses compatriotes, entre autres M. Meister, le plus ingénieux de ses panégyristes, et qui se vengea en couvrant de fleurs la tombe de celui qui l'avait persécuté. Nous parlerons plus tard de la direction nouvelle que Lavater donna bientôt à ses idées, lorsqu'il chercha des indices du caractère des hommes et même de leurs talens dans les traits particuliers de leur visage. En 1798, à l'époque de l'invasion des Français en Suisse, il crut que cette époque allait être celle de la fin de quelques abus, et que le Directoire français n'était mu dans cette circonstance que par des sentimens généreux : une triste expérience lui ayant appris que l'intérêt et le bien être des Helvétiens étaient loin d'être le mobile qui faisait agir le gouvernement français, il ne craignit pas d'écrire au représentant Rewbell, une lettre pleine de patriotisme et de dignité dans laquelle il lui reproche les mesures vexatoires, dont de prétendus amis de la liberté accablaient la patrie de Guillaume-Tell. L'année suivante, lorsque Zurich tomba pour la seconde fois au pouvoir des Français, il eut une légère dispute avec un soldat qui lui tira dans le bas ventre un coup de fusil, et lui fit une blessure dont il mourut après 15 mois de douleurs aiguës, sans avoir voulu que l'auteur de cet assassinat fût recherché. D'autres disent qu'il mourut victime d'une vengeance particulière. Lavater a composé plusieurs ouvrages dont un seul est connu en France. Il a consigné dans deux recueils, *Ponce-Pilate* et *Bibliothèque manuelle*, ses opinions particulières en théologie et en morale : l'esprit paradoxal et mystérieux de l'auteur s'y décèle dans plus d'un endroit. Il semble qu'il lui fallait toujours quelques systèmes capables d'exercer l'activité de ses rêveries, et d'occuper son goût inné pour le merveilleux. Ses compositions en prose réunissent, dit un biographe, l'ascétisme de Mme Guyon, l'esprit paradoxal de J. J. Rousseau, le stile doux de Fénélon et l'illuminisme de Boehme. Lavater fut aussi poète : il a composé des vers d'une philosophie douce et consolante, mais négligés pour le mécanisme et diffus pour le stile : la nouvelle *Messiade*, *Joseph d'Arimathie*, *le Cœur humain*, sont des esquisses remplies de beauté mais imparfaites. Nous ne pouvons citer la foule de *drames* religieux qu'il composa, ni ses *poésies* détachées qui offrent une facilité rare, mais sont d'une facture peu soignée; mais nous remarquerons ses *Vues sur l'éternité* : c'est une composition suave, délicate, qui se détache de ses autres poésies; nous distinguerons encore ses *Chansons helvétiques*, hymnes populaires que son génie sut trouver au milieu des vallées de la Suisse, et qui sont répétées maintenant par tous les pâtres de Morat, de Lucerne et de l'Oberland. Arrivons enfin à l'ouvrage qui a fait sa réputation en Europe. 1° *De la physiognomonique*, Leipsick, 1772, vol. in-8; ouvrage reproduit et augmenté sous le titre de : *Fragmens physiognomoniques pour propager les connaissances des hommes et la bienveillance envers leurs semblables*, ibid., 4 vol., de 1775 à 1788. Il en parut un *Abrégé*, publié par Michel Amubrusler, Zurich, 1783 et 1784, 2 vol. in-8. Lavater ne se borna pas à son ouvrage en allemand; il en fit publier une édition en français, d'après un nouveau manuscrit, avec des dessins plus soignés et plus nombreux, imprimée sous ce titre : *De la physiognomonie*, ou *l'Art de connaître les hommes et de les faire aimer*, La Haie, 1783,

5 vol. in-4. Les éditions les plus estimées sont celles publiées par Prudhomme, à Paris, 1806, 10 vol. in-4, et 1807, 10 vol. in-8, avec ce titre : *L'art de connaître les hommes par la physionomie*, par Gaspard Lavater, *précédé d'une notice historique sur l'auteur, et avec les opinions de La Chambre, de Porta, de Cooper, de Gall, sur la physionomie*, etc. M. Moreau y a ajouté une histoire anatomique de la face, et plusieurs articles nouveaux sur les caractères des passions, des maladies, etc ; le tout orné de 600 gravures. Lavater s'était proposé de créer une science aussi difficile qu'extraordinaire, qui avait attiré son attention dès sa jeunesse, mais dont il avait été distrait par d'autres études. Cette science consiste à connaître par les traits du visage et la physionomie, non seulement les inclinations et le caractère d'une personne, mais encore à deviner son heureux ou funeste avenir. Zopire, Hippocrate et Aristote, parmi les Grecs, et parmi les modernes, Porta, Buffon, Lebrun, La Chambre, avaient déjà fait sur la physiognomonie des recherches et des observations. Mais c'est Lavater qui le premier a cherché à y fixer des règles et des principes. Il commença par observer la physionomie des animaux en la rapportant à l'instinct particulier qui distingue chacune de leurs espèces. Il tourna ensuite ses observations sur les images sculptées des grands hommes et des grands criminels. Il crut voir le talent et la malignité peints sur la physionomie de Voltaire, qui tenait à la fois de l'aigle et du singe; dans celles de Néron et de Caligula, il remarqua l'ensemble monstrueux des vices les plus crapuleux et de la cruauté la plus raffinée; l'image de Corneille lui représentait le génie créateur, et celle de Bossuet, l'homme grand et vertueux. Ces premières observations faites, il s'appliqua à connaître les différens caractères des hommes et des femmes, qu'il tâchait de comparer à leur physionomie respective; et après un grand nombre d'examens et de recherches, après une étude constante de plusieurs années, il se persuada qu'il pouvait lire dans les traits extérieurs les secrets les plus cachés, et en déduire des résultats non équivoques. Il publia pour la première fois ses idées dans une espèce de prospectus ou *dissertation* qu'il présenta à la société de Zurich. D'autres ouvrages sur la même matière, et dont nous parlerons après, ayant répandu son nom par toute l'Europe, on venait de toutes parts pour consulter ce nouvel oracle. Parmi plusieurs anecdotes qu'on raconte à ce sujet, nous soumettrons les suivantes à la sage critique du lecteur. — Un seigneur allemand, aimable et bel homme, se présenta dans la société de Lavater; lorsqu'il sortit de la salle, quelques dames s'écrièrent : *Voilà une physionomie heureuse! Vous n'y avez rien à redire, M. Lavater?* « J'en suis fâché pour lui, » répondit-il, mais je remarque quel- » ques lignes qui annoncent un carac- » tère emporté, et je crains qu'il ne finis- » se malheureusement. » Trois mois après, dit-on, sur une réponse malhonnête que lui fit un postillon, le seigneur allemand lui brûla la cervelle : on l'arrêta, et il fut pendu. — Le fameux Mirabeau se présenta chez Lavater d'un air cavalier et de persiflage (il venait de Paris), et débuta par ces mots : « Mon- » sieur le sorcier, j'ai fait le voyage tout » exprès pour savoir ce que vous pensez » de ma physionomie. Regardez-moi, je » suis le comte de Mirabeau; si vous ne » devinez pas juste, je dirai que vous » êtes un charlatan. — Votre conduite, » monsieur, est très inconsidérée, je ne » suis pas un nécromancien. » Mirabeau insiste, et alors Lavater lui dit : « Votre » physionomie annonce que vous êtes né » avec tous les vices, et que vous n'avez » rien fait pour les réprimer. » « Ma foi, » vous avez deviné, » répondit Mirabeau, et il se retira un peu déconcerté. Ce jugement n'était pas difficile, pour peu que l'on connût le nom du personnage. L'anecdote suivante est encore plus extraordinaire. Une dame de Paris vint consulter Lavater sur le sort d'une fille chérie : le physiognomoniste la regarde et refuse de s'expliquer. Cédant aux instances de la mère, il lui promet une

lettre, la lui donne, à condition qu'elle ne la décachettera qu'au bout de six mois. Au bout de cinq, cette dame voit mourir sa fille, ouvre alors la lettre du devin, qui était conçue en ces termes. « Madame, lorsque vous ouvrirez cette lettre, » je pleurerai avec vous la perte que vous » avez faite. La physionomie de votre » fille est une des plus parfaites que j'aie » encore vues; mais j'ai remarqué des » traits qui annoncent qu'elle *mourra* » dans les six mois qui s'écouleront depuis l'instant que j'ai eu le plaisir de » vous recevoir. » Nous ne nous arrêterons pas à démontrer l'invraisemblance des faits contenus dans ce récit, et nous nous bornerons à faire observer que le système nouveau que professait Lavater, et ses prétendus pronostics sur l'avenir, étaient peu dignes d'un homme éclairé, et encore moins convenables à un chrétien et à un ecclésiastique. Il ne pouvait ignorer qu'il n'y a rien de plus blâmable et de plus présomptueux pour la créature, que de vouloir prédire le sort de ses semblables, qui dépend immédiatement de la volonté de Dieu; et que cette raison que l'homme en a reçue en partage, doit exclure toute idée de fatalisme, que d'ailleurs des signes extérieurs pourraient mal annoncer. Le système de Lavater a probablement fait naître celui du docteur Gall: ce dernier borne ses recherches au crâne; Lavater les étend à toutes les parties du corps, et surtout aux différens traits de la physionomie. L'un et l'autre système pourraient avoir le même fond de vérité que ces jeux de cartes où les gens crédules vont lire leur destinée. Lavater était d'un caractère naturellement bienveillant : son commerce était facile et instructif; il ne disait rien, il ne faisait rien qui ne décélât le désir le plus vrai d'être agréable et utile à tout le monde; cependant il eut des ennemis. On lui a reproché avec raison, mais avec dureté son penchant à croire l'incroyable, à rechercher l'extraordinaire, penchant qui le rendit l'enthousiaste et la dupe des charlatans de son temps. Son portrait ne paraîtra pas déplacé à la suite de l'exposition de son système physiognomonistique. Il avait la tête un peu allongée, le front large et courbé avec grâce, des cheveux si fins qu'ils semblaient rares et que l'on eût dit de la soie tournée en boucles; ses paupières étaient longues et voilaient des yeux d'un brun clair : ses lèvres étaient minces; sa bouche très fendue souriait avec délicatesse; enfin son nez assez fort était en harmonie avec cette belle figure.

LAVAU. *Voyez* Floncel.

LAVAUR (Guillaume de), avocat au parlement de Paris, mort en 1730 à Saint-Ceré, dans le Quercy, sa patrie, âgé de 76 ans, fut l'oracle de son pays par ses connaissances. Il joignait à un cœur bon et généreux, une mémoire prodigieuse et une vaste littérature. On a de lui : 1° *Histoire secrète de Néron*, ou *le Festin de Trimalcion*, traduit de Pétrone, avec des remarques historiques, in-12, 1726; 2° *Conférence de la Fable avec l'Histoire sainte*, 1730, 2 vol. in-12. L'auteur prouve que les grandes fables, le culte et les mystères du paganisme, ne sont que des altérations des usages, histoires et traditions des anciens Hébreux. Il y a beaucoup d'érudition dans ce livre; mais les conjectures n'y sont pas toutes également heureuses. Huet avait eu la même idée avant l'auteur; il n'est pas difficile de s'apercevoir que Lavaur a profité de sa *Démonstration évangélique*. L'abbé Guérin du Rocher a répandu beaucoup de lumière sur cet objet dans sa savante *Histoire des temps fabuleux*, vainement attaquée par messieurs Laharpe, de Guignes et du Voisin, et défendue avec feu par M. l'abbé Chapelle. On doit voir aussi *Hérodote, historien du peuple hébreu, sans le savoir*, par l'abbé Bonnaud, Liége, 1790, in-12. Il est certain que les Grecs ont pu facilement avoir communication des Livres saints, soit par les Juifs qu'ils faisaient esclaves, comme on le voit dans le prophète Joël, soit par les Phéniciens, qui ont fait transpirer dans la Grèce, comme dans les autres parties de l'Europe et de l'Afrique, tant de connaissances utiles. « Les philosophes de ce siècle, » dit un critique, ont une aversion dé-

» cidée de cette espèce de combinaisons. » Ils ne peuvent souffrir que l'Ecriture » ait servi de fonds aux écrits historiques » et mythologiques des anciens. Un Ge- » belin, un Bailly, ont mieux aimé faire » des romans puérils de chronologie, de » géographie, de physique et d'histoire, » que d'adhérer à une observation simple » et péremptoire. »

* LAVEAUX (Jean-Charles Thibault de), homme de lettres, né à Troyes, le 17 novembre 1749, commença ses études dans sa ville natale et les termina à Paris. Au sortir de ses humanités, il accepta une place de professeur de langue française à Bâle. S'étant rendu ensuite à Stuttgard, il y fut nommé professeur de littérature française et membre de l'université *Caroline*. Enfin sur l'invitation de Frédéric, il alla occuper une chaire à l'université de Berlin, où il fut accueilli par tous les savans de cette ville, et par les littérateurs qui fréquentaient la cour du roi philosophe. A l'époque où éclata la révolution française, Laveaux qui en adopta sur-le-champ tous les principes, ne voulut pas rester étranger aux événemens qui se préparaient et dont il pouvait espérer quelques changemens avantageux pour sa fortune. Il rentra donc en France, et vint à Strasbourg où il se chargea de la rédaction du journal que le libraire Treuttel venait d'y créer, sous le titre de *Courrier de Strasbourg*. Ses opinions politiques indisposèrent plusieurs personnes contre lui, entr'autres le maire Diétrich qui le fit arrêter; mais Laveaux fut remis en liberté peu de temps après, et se rendit à Paris avant la fameuse journée du 10 août 1792. Il occupa divers emplois, fut membre du tribunal institué le 17 août, pour juger ceux qui avaient été pris en défendant le roi, et se conduisit avec modération dans cette circonstance. Le 14 août de l'année suivante, il accusa le maire de Strasbourg de l'arrestation arbitraire dont il avait été l'objet. Quelque temps après il devint rédacteur en chef du *Journal de la Montagne*; mais ses articles sur les généraux et les députés en mission lui attirèrent quelques désagrémens : ceux-ci ennuyés d'être dénoncés à chaque instant, parvinrent à le faire arrêter. Relâché par suite de la recommandation de la société des Jacobins, il fut dénoncé par Hébert et arrêté de nouveau. La même société obtint encore sa mise en liberté. Fatigué de tant de désappointemens, il renonça au rôle de journaliste, retourna à ses travaux littéraires, professa les langues anciennes, et devint ensuite chef du bureau militaire du département de la Seine. Après l'établissement du gouvernement consulaire, il sortit des bureaux de la préfecture pour remplir les doubles fonctions de chef de division des prisons et hospices du département de la Seine, et il les conserva jusqu'à la seconde restauration. Il est mort à Paris le 15 mars 1827. Parmi les ouvrages qu'a laissés ce laborieux écrivain, nous citerons : 1° *OEuvres du chevalier Charles Hedlinger* ou *Recueil des médailles de ce célèbre artiste*, 2 parties, l'une de planches, l'autre d'explications (celle-ci rédigée par Laveaux), Bâle, 1776 et 1778, 2 vol. in-fol.; 2° *Entretiens avec les enfans sur quelques histoires de la Bible*, traduits de l'allemand, 1782, in-8; 3° *Leçons de langue française données à quelques académiciens et autres auteurs français de Berlin*, Francfort, 1782, in-12; 4° *Défense de l'abbé Raynal et de Borelli contre les attaques clandestines de quelques chenilles littéraires*, 1783, in-8; 5° les *Nuits champêtres*, 1783 et 1784, in-8; 6° le *Maître de langue* ou *Remarques instructives sur quelques ouvrages français écrits en Allemagne*, 1783, in-8; 7° *Cours théorique et pratique de langue et de littérature française, ouvrage entrepris par ordre du roi de Prusse*, Berlin, 1784, in-8. 8° de l'*Art de penser*, 1784, in-8; 9° *Dictionnaire français-allemand et allemand-français*, 1784-85, 2 vol. in-8; 4ᵉ édit., 1789, entrepris également à la demande du roi de Prusse; 10° *Musarion* ou la *Philosophie des grâces*, poème en 3 chants, traduit de l'allemand de Wieland, Kell, 1784, in-8; 11° *Histoire des Allemands*, traduite de Schmidt, 1784, 9 vol. in-8; 12° *Eusèbe* ou les *Beaux profits de la vertu dans le siècle où nous vivons*, Amsterdam,

1785, in-8; 13° *Essais sur le peuple*, trad. de l'allemand, de Gossler, 1786, in-8; 14° *Réponse à M. le président de Reuber au sujet du nouvel ordre judiciaire établi en Prusse*, 1786, in-8; 15° les *Vrais principes de la langue française*, 1787, in-8; 16° *Tactique pure pour l'infanterie, la cavalerie et l'artillerie*, traduite de l'allemand, de Muller, 1787; 17° *Tableau des guerres de Frédéric le Grand*, traduit de l'allemand, de Louis Muller, Strasbourg et Paris, 1788, in-4; des exemplaires portent la date de Berlin; 18° *Vie de Frédéric II, roi de Prusse*, Strasbourg, 1788, 4 vol. in-8. On y joint ordinairement l'ouvrage suivant : 19° *Lettres sur Frédéric II, roi de Prusse*, Strasbourg, 1789, 3 vol. in 8 et in-12; 20° *Frédéric II, Voltaire, J. J. Rousseau, d'Alembert et l'académie de Berlin vengés du secrétaire perpétuel de cette académie* (Formey), Paris, 1789, petit-in-8 ; 21° *Grammaire de Wailly pour les Allemands*, 1790, in-8; 22° *Histoire des premiers peuples libres qui ont habité la France*, 1798, 3 vol. in-8; 23° *Histoire des origines, des progrès et de la décadence des sciences dans la Grèce*, traduite de l'allemand, de Meiners, 1798, 5 vol. in-8 ; 24° *Histoire de Pierre III, empereur de Russie, suivie de l'histoire secrète des amours et des principaux amans de Catherine II*, Paris, 1799, 3 vol. in-8; 25° *Dictionnaire de l'académie française, nouv. édit. augmentée de plus de 20,000 articles, où l'on trouve les mots et les locutions adoptées depuis la dernière édition de* 1762; *l'explication des termes et des expressions synonymes ; les termes des sciences, des arts et des métiers, et particulièrement ceux de la nouvelle nomenclature chimique*, Paris, 1802, 2 vol. in-4. MM. Bossange et Masson, qui étaient propriétaires du Dictionnaire de l'académie, poursuivirent les éditeurs de cette nouvelle édition comme contrefacteurs, et gagnèrent leur procès, particulièrement par rapport au titre qu'on n'aurait pas dû copier. Depuis, Laveaux en a donné une 2e édition avec des augmentations considérables, intitulée : *nouveau Dictionnaire de la langue française, où l'on trouve le recueil de tous les mots de la langue usuelle ; les étymologies nécessaires ; un grand nombre d'acceptions non indiquées jusqu'à présent ; l'explication détaillée des synonymes ; des remarques sur la prononciation et l'orthographe ; les noms des outils et instrumens des arts et métiers avec l'indication de leurs usages divers ; les termes des arts et des sciences ; la critique de plusieurs mots recueillis ou insérés mal à propos dans quelques dictionnaires modernes, etc.* On a publié, en 1828, une 3e édition de ce livre qui a encore d'importantes améliorations ; 26° *Dictionnaire raisonné des difficultés grammaticales et littéraires de la langue française*, 1818, in-8 ; 2e édition considérablement augmentée, 1822, 2 vol. in-8 ; 27° *Dictionnaire de la langue française*, extrait du nouveau *Dictionnaire, etc*, 1823, 2 vol. in-8 ; 28° *nouveau Dictionnaire portatif de la langue française*, 1825, in-16; 29° *Dictionnaire synonymique de la langue française*, 1826, 2 vol. in-8. Laveaux a publié encore : *OEuvres complètes de Frédéric II, roi de Prusse*, Berlin, 1788, 15 vol. in-8, et il a coopéré à la *Monarchie prussienne sous Frédéric le Grand*, par le comte de Mirabeau, Londres, 1788, 4 vol. in-4 ou 8 vol. in-8 et atlas.

*LAVIEUVILLE (Mathurin-Jules-Anne MICAULT de), né à Lamballe le 16 avril 1755, mort à Paris le 24 décembre 1829, était entré en 1773 dans les gardes du corps du comte d'Artois : son dévouement pour la monarchie lui mérita pendant la révolution les honneurs de la prison. Rendu à la liberté, il vécut dans la retraite jusqu'à la restauration : alors il fut officier dans les gardes du corps de Monsieur, dans lesquels il servit jusqu'à la réforme. Ce fut lui qui fonda en 1804, à Montmartre, l'*asile de la providence*, maison de retraite pour les vieillards des deux sexes : il en devint administrateur lorsqu'elle fut reconnue par l'ordonnance royale du 24 décembre 1817. Il était aussi administrateur de la *société de la providence* qui a pour objet de soutenir l'*asile*, et qui

place en outre de jeunes orphelins. Lavieuville prit part aussi à la formation de l'*association paternelle des chevaliers de St.-Louis.* La biographie ne doit point négliger les noms de ceux qui, inspirés par la religion, ont créé des asiles pour la vieillesse et pour l'infortune. Lavieuville avait l'habitude des bonnes œuvres, et toute sa vie ne fut qu'une suite d'actions chrétiennes : il est mort comme il a vécu.

* LAVILLEHEURNOIS (Berthelot de), naquit en 1740, se fixa à Paris où il occupa différentes places et devint maître des requêtes. Il ne quitta pas la capitale pendant nos orages politiques. Attaché à la royauté, il ne partagea pas les principes de la révolution ; il s'efforça au contraire par tous les moyens d'être utile à la cause légitime. Il imagina, vers 1796, de former en France plusieurs compagnies, à l'instar de celles des *chouans*, et de les faire soulever ensuite, afin de replacer les Bourbons sur le trône. Il s'était associé Duverne de Presle et l'abbé Brotier ; mais, trahi par le colonel Malo, à qui il avait fait part de son projet, il fut traduit devant un conseil de guerre devant lequel il parla avec courage, et fut condamné au mois d'avril à une année de détention ; après le 18 fructidor, les membres du Directoire le firent comprendre dans la déportation du 18 fructidor à Caïenne ; il y fut conduit avec Pichegru et autres, et y mourut en juillet 1799.

LAVIROTTE (Louis-Anne), médecin, né à Nolay, diocèse d'Autun, mort le 3 mars 1759, dans la 34e année de son âge, était bon physicien et observateur habile. Il a traduit de l'anglais 1° *Observations sur les crises par le pouls*, de Nihell, in-12 ; 2° *Dissertation sur la transpiration*, in-12 ; 3°.... *sur la chaleur*, in-12 ; 4° *Méthode pour pomper le mauvais air des vaisseaux*, 1740, in-8 ; 5° *Découvertes philosophiques de Newton*, par Maclaurin, 1749, in-4 ; 6° *Nouvelles observations microscopiques* de Needham, 1750, in-8. Il a donné de son propre fond, des *Observations sur une hydrophobie spontanée, suivie de la rage*, in-12.

* LAVOISIER (Antoine-Laurent), célèbre chimiste, né à Paris le 26 août 1743, fit ses études au collége Mazarin, et, lorsqu'il les eut terminées, il obtint de son père qui avait acquis dans le commerce une grande et honorable fortune, la permission de se livrer à son goût pour les sciences. Il les étudia toutes, l'astronomie avec Lacaille, la chimie avec Rouelle, la botanique avec Bernard de Jussieu. Il n'avait pas encore vingt-trois ans lorsqu'il remporta, en 1766, le prix proposé par l'académie des Sciences, *sur un meilleur mode d'éclairage à donner à la ville de Paris.* On assure que ce jeune savant, qui ne vivait que de lait, et n'avait d'autre société que celle de ses maîtres et de quelques-uns de ses plus laborieux condisciples, s'enferma pendant six mois dans une chambre tendue de noir pour rendre ainsi ses yeux plus sensibles aux divers degrés d'intensité de la lumière des lampes. Lavoisier présenta ensuite à la même académie plusieurs *mémoires* intéressans : on remarque surtout celui qu'il fit *sur les couches des montagnes :* ses travaux sur l'*air et sur les fluides élastiques* le firent admettre en 1768 à l'académie, en qualité d'associé à la place de Baron qui venait de mourir : Lavoisier avait à peine 25 ans. Il continua ses recherches ; mais, jugeant que de grands moyens pécuniaires étaient nécessaires à ses expériences, il demanda et obtint en 1769 la place de fermier-général. Sa fortune et les revenus de cet emploi furent consacrés au progrès des sciences : il encourageait les jeunes gens et leur donnait les moyens de se perfectionner dans la carrière scientifique qu'ils voulaient parcourir. Il réunissait chez lui les savans, et l'objet de toutes les conversations était encore les sciences : dans ces discussions auxquelles prenaient part les géomètres et les chimistes, les uns s'habituaient à l'observation des faits particuliers, les autres à la rectitude du raisonnement. Nous ne saurions dire tous les services que rendit Lavoisier aux sciences d'observation. Toutefois il ne négligeait nullement ses fonctions. Nommé en 1776

régisseur des poudres, et salpêtres, il en perfectionna la fabrication. Appelé à la trésorerie nationale en 1791, il publia sur les finances un ouvrage qui éclaira d'un jour effrayant leur état véritable; il mit aussi dans la comptabilité un ordre exact et sévère, par lequel on pouvait vérifier chaque soir l'état de toutes les caisses. La révolution ne laissa pas Lavoisier s'occuper tranquillement de sa science favorite : ceux qui battaient monnaie avec les échafauds, sur les places publiques, savaient qu'il était riche : il possédait en effet des terres considérables dans l'Orléanais, où ses bienfaits ont rendu sa mémoire chère aux habitans. Sa place de commissaire à la trésorerie nationale, qui correspondait à celle de fermier-général qu'il avait occupée jusqu'alors, fut aussi la cause de sa perte. Traduit au tribunal révolutionnaire avec les autres fermiers-généraux, il fut condamné au dernier supplice, sous l'imputation frivole d'avoir trop humecté le tabac, dont ils avaient le monopole. Il demanda à ses juges de différer de quinze jours l'exécution de son jugement, pour qu'il pût terminer des expériences utiles pour l'humanité : « Je ne regretterai point alors la » vie, s'écria-t-il, et j'en ferai avec joie » le sacrifice à ma patrie. » Le farouche président du tribunal (Coffinhal) lui répondit : « La république n'a pas besoin » de savans et de chimistes; le cours de » la justice ne peut être interrompu. » Cependant il n'existait point de dénonciation spéciale contre lui. Il monta à l'échafaud d'un pas ferme, le 8 mai 1794, et mourut sans montrer aucune faiblesse. On regrette d'autant plus qu'il n'ait pu obtenir un sursis au jugement, qu'un délai de quelques semaines pouvait le conduire à l'époque où les échafauds furent renversés. Avant Lavoisier toutes les analyses chimiques étaient faites sans certitude. On ignorait s'il existait d'autres produits que ceux que l'on obtenait : ne pouvant compter sur les résultats des expériences les mieux faites, cet illustre chimiste crut devoir introduire dans toutes ses opérations, l'usage des poids et mesures : toutes les matières employées dans ses expériences étaient pesées et mesurées : celles qu'il obtenait l'étaient également. Il devait y avoir équation ou égalité entre les matières employées et les résultats recueillis. C'est à cette idée heureuse poursuivie avec persévérance que sont dus en partie les changemens que la chimie a éprouvés dans ces derniers temps, et qui l'ont fait passer au rang des sciences exactes. Toutes les expériences anciennes ont été renouvelées par ce nouveau moyen, et des résultats nouveaux ont été obtenus; des substances inconnues jusqu'alors ont été trouvées, et quelques-unes qui passaient pour des élémens ont été décomposées. On peut donc dire que Lavoisier est le *créateur de la chimie exacte*. Nous voudrions pouvoir indiquer ses principaux travaux : le premier de tous les chimistes, il renversa l'existence du *phlogistique*, prétendu principe de combustion que l'autorité de Becher et de Stholl avait accrédité dans le monde savant : il démontra jusqu'à l'évidence que la calcination des métaux est due à leur combinaison avec l'air, puisque cette partie de l'air ainsi absorbée est respirable. Cavendish avait découvert que la combustion de l'air inflammable donne de l'eau pour produit : suivant cette idée féconde, Lavoisier établit par de belles expériences que l'eau peut se décomposer en air inflammable et en air respirable, et il appliqua bientôt cette donnée à tous les êtres des trois règnes naturels. Après cette importante découverte, Lavoisier qui venait de s'ouvrir une route nouvelle, fit un grand nombre de *mémoires* qu'il présenta à l'académie des Sciences. M. Quérard, dans la *France littéraire*, tome 4, en compte soixante-trois, depuis 1768 jusqu'à sa mort, sans parler de ceux qui furent insérés dans les *Annales de chimie*, et de quelques autres que l'on imprima à la suite de la *Traduction de l'ouvrage d'Hermann sur la fusion à l'aide de l'air*, etc. Ses écrits sont : 1° *Opuscules chimiques et classiques*, Paris, 1773, 2 vol. in-8; 2° *Nouvelles recherches sur l'existence d'un fluide élastique*, 1775, in-12. C'est l'ouvrage qui a le

mieux établi sa réputation. 3° *Rapport des commissaires chargés de l'examen du magnétisme animal*, 1783; 4° *Instruction sur la matière et la fabrication du salpêtre*, 1777, in-8, nouvelle édition, 1794; 5° *Méthode pour la nomenclature chimique*, in-8, très souvent réimprimée; 6° *Traité élémentaire de chimie*, 1789, 2 vol. in-8, et 1800, 3 vol. in-8; 7° *De la reproduction et de la consommation comparées à la population*, in-8; 8° *Traité de la richesse territoriale de la France*, 1791, in-8. Ce n'est qu'un extrait d'un grand ouvrage, auquel l'auteur travaillait depuis long-temps, et dont les matériaux étaient rassemblés, mais qui est perdu pour nous, ainsi que plusieurs autres fruits du génie de Lavoisier. Son *éloge* a été prononcé par Fourcroy dans une séance publique du *Lycée des arts;* et M. de Lalande a publié une *Notice* sur la vie de ce savant illustre et modeste, qui réunissait toutes les qualités bienfaisantes du cœur à toutes les richesses de l'esprit.

LAW (Jean), écossais, célèbre par le ruineux système de finances qu'il établit en France, naquit en 1671 à Edimbourg, d'un orfévre-banquier. Ayant séduit à Londres la fille d'un lord, il tua le frère de sa maîtresse, et fut condamné à être pendu. Obligé de fuir de la Grande-Bretagne (1694), il passa en Hollande, et de là en Italie. Il avait, depuis long-temps, rédigé le plan d'une compagnie qui paierait en billets les dettes d'un état, et qui se rembourserait par les profits. Il proposa cet établissement au duc de Savoie, depuis 1[er] roi de Sardaigne (Victor-Amédée), qui répondit qu'*il n'était pas assez puissant pour se ruiner*. Il vint proposer son plan au contrôleur-général de France (Desmarets) en 1709 ou 1710, et ne réussit pas mieux. Enfin il fut accueilli sous la régence du duc d'Orléans, et obtint en 1716 des lettres-patentes : deux milliards de dettes à éteindre, un prince et un peuple amoureux des nouveautés, voilà les circonstances qui favorisèrent son entreprise financière. Il établit d'abord une banque en son propre nom, l'an 1716; elle devint bientôt un bureau général des recettes du royaume. On y joignit une compagnie du Mississipi, compagnie dont on faisait espérer de grands avantages. Le public, séduit par l'appât du gain, s'empressa d'acheter avec fureur des actions de cette compagnie et de cette banque réunies. Les richesses, auparavant resserrées par la défiance, circulèrent avec profusion; les billets doublaient, quadruplaient ces richesses. La banque fut déclarée banque du roi en 1718; elle se chargea du commerce du Sénégal, des fermes-générales du royaume, et acquit l'ancien privilége de la compagnie des Indes. Cette banque étant établie sur de si vastes fondemens, ses actions augmentèrent vingt fois au-delà de leur première valeur. En 1719, elles valaient quatre-vingts fois tout l'argent qui pouvait circuler dans le royaume. Le gouvernement remboursa en papier tous les rentiers de l'état; et ce fut l'époque de la subversion des fortunes les mieux établies. L'on donna alors à Law (en 1720) la place de contrôleur des finances. On le vit en peu de temps d'écossais devenir français par la naturalisation; de protestant, catholique; d'aventurier, seigneur des plus belles terres, et de banquier, ministre d'état. Le désordre était au comble. Le parlement de Paris s'opposa, autant qu'il le put, à ces innovations, et il fut exilé à Pontoise. Enfin, dans la même année, Law, chargé de l'exécration publique, fut obligé de quitter le pays qu'il avait voulu enrichir, et qu'il avait bouleversé. Il se retira d'abord dans une de ses terres en Brie; mais ne s'y trouvant pas en sûreté, il parcourut une partie de l'Allemagne, et descendit en Italie par le Tyrol. Après avoir entrepris quelques autres courses de Hollande en Angleterre, en Danemark, Law se fixa enfin à Venise, où il mourut l'an 1729, l'esprit plein de projets imaginaires et de calculs immenses. Le jeu avait commencé sa fortune, et cette passion servit à la détruire. Quoique son état ne fût guère au-dessus de l'indigence, il joua jusqu'à sa mort. *Voyez* l'*Histoire du système des finances* par

du Haut-Champ, La Haie, 1734, 6 vol. in-12, et les Mémoires de la régence, 5 vol. in-12, 1749. En parlant du système de Law, un auteur s'exprime en ces termes : « Il serait difficile de peindre » l'espèce de frénésie qui s'était emparé » des esprits, à la vue des fortunes aussi » rapides qu'énormes qui se firent alors. » Tel qui avait commencé avec un *billet* » *d'état*, à force de trocs contre de l'ar- » gent, des actions et d'autres billets, » se trouvait avoir des millions en quel » ques semaines. La rue Quincampoix » était le rendez-vous de tous les action- » naires, et le théâtre de leur manie. La » foule s'y pressait au point que plusieurs » personnes y furent étouffées. Il n'y » avait plus dans Paris ni commerce ni » société. On ne s'occupait que du prix » des actions. Les fortunes les plus con- » sidérables furent renversées, et il s'en » éleva de prodigieuses. Le désordre » trouvait des alimens dans les obstacles » mêmes qu'on tenta d'y opposer. Tel » fut, par exemple, l'effet de la défense » faite aux habitans de Paris, de garder » chez eux des espèces monétaires. » (On a publié les *OEuvres de Law*, trad. de l'anglais par de Senovert, Paris, 1790, in-8 : Voyez l'article de M. Thiers sur le système de Law, dans l'*Encyclopédie progressive*, année 1826.

LAW DE LAURISTON. *Voyez* LAURISTON.

LAW (Edmond). *Voyez* KING, Guillaume.

LAYMAN. *Voyez* LAIMAN.

LAZARE, frère de Marie et de Marthe, demeurait à Béthanie. Jésus, qui l'aimait, allait quelquefois loger chez lui. Le Sauveur vint en cette ville quatre jours après la mort de Lazare, se fit conduire à son tombeau, et, en ayant fait ôter la pierre, il lui rendit la vie. Ce miracle éclatant, opéré aux portes de Jérusalem, et dont l'objet sensible et subsistant repoussait tous les doutes, ayant été rapporté aux princes des prêtres et aux pharisiens, ces ennemis de la vérité prirent la résolution de faire mourir Jésus-Christ et Lazare. Ils exécutèrent leur mauvais dessein envers le Sauveur ; mais à l'égard de Lazare, l'Histoire sainte ne nous apprend pas ce qu'il devint. Les Grecs disent qu'il mourut dans l'île de Chypre, où il était évêque, et que ses reliques ont été transportées à Constantinople sous l'empereur Léon *le Sage*. Quelques anciens martyrologes d'Occident semblent confirmer cette tradition. Il paraît que l'on n'a parlé qu'assez tard de son voyage en Provence avec Marie-Madelaine et Marthe, ses sœurs, et que l'on a supposé qu'il est mort évêque de Marseille. *Voy.* MADELEINE.

LAZARE, pauvre, véritable ou symbolique, que le Fils de Dieu nous représente, dans l'Evangile, tout couvert d'ulcères, couché devant la porte d'un riche, où il ne désirait que les miettes qui tombaient de sa table, sans que personne les lui donnât. Dieu, pour récompenser la patience de Lazare, le retira du monde, et son âme fut portée dans le sein d'Abraham. Le riche mourut aussi, et eut l'enfer pour sépulture. Lorsqu'il était dans les tourmens, il vit de loin Lazare, et lui demanda quelques rafraîchissemens: mais Abraham lui répondit, qu'*ayant été dans les délices pendant que Lazare souffrait, il était juste qu'il fût dans les tourmens pendant que celui-ci était dans la joie*. Quelques interprètes ont cru que ce que le Fils de Dieu rapporte ici de Lazare et du mauvais riche est une histoire réelle ; d'autres prétendent que ce n'est qu'une parabole ; et enfin quelques-uns, tenant le milieu, veulent que ce soit un fond historique, embelli par le Sauveur de quelques circonstances paraboliques.

LAZARE (Saint), religieux grec, qui avait le talent de la peinture, consacra son pinceau à des sujets de piété. L'empereur Théophile, iconoclaste furieux, fit déchirer le peintre à coups de fouet, et lui fit appliquer aux mains des lames ardentes. Lazare, guéri de ses plaies, continua de peindre *Jésus-Christ*, la *sainte Vierge* et les *saints*. Il mourut à Rome en 867, où l'empereur Michel l'avait envoyé. Il a été mis au nombre des saints ; le Martyrologe romain met sa fête au 23 février.

LAZARE. *Voyez* Ponce de Lazare.

LAZARELLI (Jean François), poète italien, né en 1710, à Gubio, d'abord auditeur de rote à Macerata, ensuite prévôt de la Mirandole, mourut en 1794, âgé de plus de 80 ans. On a de lui un poème singulier, intitulé : *La Cocceide legittima.* La deuxième édition, qui est augmentée, est de Paris, sans date, in-12, et a été réimprimée une troisième fois. C'est un recueil de sonnets et de vers mordans contre un nommé *Arrighini*, son collègue à la rote de Macerata.

LAZERME (Jacques), professeur de médecine en l'université de Montpelier, mort au mois de juin 1756, âgé de plus de 80 ans, est auteur d'un ouvrage intitulé : 1° *Tractatus de morbis internis capitis*, 1748, 2 vol. in-12 ; ouvrage qui n'a été mis au jour que par le désir d'être utile aux jeunes médecins. M. Didier des Marêtes l'a traduit en français. Il a été imprimé à Paris, en 1754, sous ce titre : *Traité des maladies internes et externes de la tête*, 2 vol. in-12. On a encore de lui : 2° *De suppurationis eventibus*, 1724, in-8 ; 3° *De febre tertiana intermittente*, 1751, in-8 ; 4° *Curationes morborum*. 1751, 2 vol. in-12 ; mises en français sous ce titre : *Méthode pour guérir les maladies*, traduite du latin de M. Lazerme, Paris, 1753, 2 vol. Cet ouvrage est un peu superficiel.

LAZIUS (Wolfgang), professeur de belles-lettres et de médecine à Vienne en Autriche, sa patrie, naquit en 1514, et mourut en 1565, avec le titre d'historiographe de l'empereur Ferdinand Ier, et avec la réputation d'un homme fort laborieux, mais mauvais critique. On a de lui : 1° *Viennæ-Austriæ, seu rerum Viennensium Commentarii*, Bâle, 1646, in-fol. savant, mais semé de fautes. Les états de Vienne jugèrent cependant son travail digne d'une récompense honorable. 2° *Geographia Pannoniæ*, dans *Ortelius* ; 3° un savant traité *De gentium aliquot migrationibus, sedibus fixis, reliquiis*, etc. *libri XII*, ibid. 1557, 1572, in-fol. et Francfort, 1600, in-fol. Il roule principalement sur les émigrations des peuples du Nord ; 4° *Commentariorum reipublicæ romanæ, in exteris provinciis bello acquisitis constitutæ, libri XII*, 1588, in-fol., pleins de recherches et d'inexactitudes ; 5° *In genealogiam austriacam Commentarii*, 1594, in-fol., etc. La plupart des ouvrages de Lazius ont été recueillis à Francfort, 1698, en 2 vol. in-fol.

* LAZOWSKI, né en Pologne, vers 1730, quitta sa patrie à l'époque de la révolution de France, et vint se fixer à Paris ; il y obtint, bientôt après, une place d'inspecteur des manufactures, qu'il perdit ensuite. Entraîné par un caractère ardent et ambitieux, il sacrifia tout au désir de se faire remarquer, quitta le costume élégant qu'il avait porté jusqu'alors, se travestit en sans-culotte, devint capitaine de quartier de la garde nationale de Paris, et dirigea le 10 août 1792, l'artillerie des fédérés contre le château des Tuileries. On le vit au nombre des principaux acteurs des massacres de septembre, tant dans la capitale qu'à Versailles. Quelques mois après, il dirigeait les proscripteurs qui venaient sans cesse, au nom des jacobins et de la commune, demander à la barre de la Convention la tête des députés fidèles, qui leur furent enfin livrés le 2 juin 1793. Décrété d'arrestation au mois de mars 1793, sur la proposition de Vergniaud, il fut vivement défendu par ceux de ses complices qui siégeaient à la *Montagne*. Il fut attaqué peu de temps après d'une fièvre inflammatoire, et ce brigand finit, dans son lit, une vie qu'il aurait dû perdre mille fois par la main du bourreau. Les jacobins lui rendirent des honneurs funèbres bien dignes de lui, et Robespierre ne dédaigna pas de prononcer son éloge. Le corps de ce misérable fut déposé au pied de l'arbre de la liberté, alors planté sur la place du Carrousel, et journellement arrosé du sang des victimes. Il en a été retiré et jeté à la voirie, lorsqu'après le 9 thermidor on a abattu l'espèce de monument qu'on lui avait élevé sur cette place.

FIN DU TOME SEPTIÈME.


UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE TORONTO
LIBRARY

